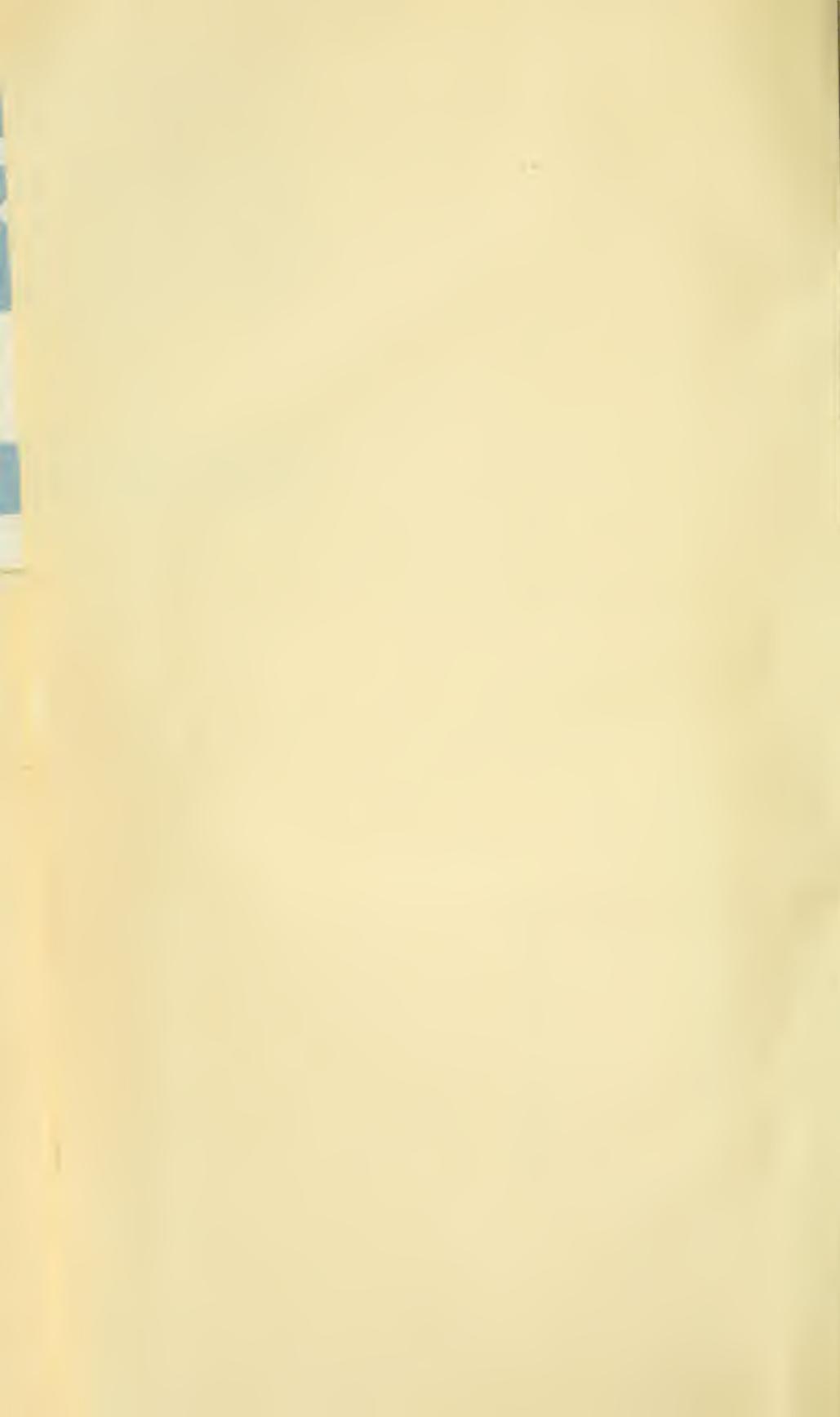




the
university of
connecticut
libraries



B/2012/A2/1818/t.1



OEUVRES COMPLÈTES
DE
DENIS DIDEROT.

TOME PREMIER.

I^o. PARTIE.

CONTENANT

ESSAI SUR LE MÉRITE ET LA VERTU. — PENSÉES PHILOSOPHIQUES. —
INTRODUCTION AUX GRANDS PRINCIPES. — APOLOGIE DE L'ABBÉ DE
PRADES. — LETTRE A MON FRÈRE. — ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE.
— MÉMOIRES SUR DIFFÉRENS SUJETS DE MATHÉMATIQUES. — LETTRE
SUR LES AVEUGLES.

A Agen	NOUBEL.
A Aire	PORTENART.
A Angers	FOURRIER-MAME.
A Amiens	ALLO.
A Angoulême	F. TREMEAU et Cie.
A Bayonne	{ GOSSE. BONZOM.
A Besançon	DEIS.
A Bordeaux	LAWALLE jeune.
A Brest	EGASSE.
A Cambrai	GIARD.
A Châteaudun	LECESNE
A Chartres	HERVÉ.
A Colmar	PANNETIER.
A Dieppe	BAUDELICQUE.
A Dijon	NOËLLAT.
A Hesdin	THULLIEZ.
A Lyon	BOHAIRE.
Au Mans	FLEURIOT.
A Marseille	{ MASVERT. CHAIX.
A Meaux	DUBOIS-BERTHAULT.
A Metz	DEVILLY.
A Montpellier	SEVALLE.
A Nantes	{ VICTOR MANGIN fils. BUSSEUIL jeune. FOREST.
A Poitiers	DUFOUR.
A Rennes	{ MOLLIEX. DUCHESNE.
A Rouen	{ FRÈRE aîné. RENAULT.
A Saint-Brieux	LEMONNIER.
A Saint-Gaudens	LONGUEFOSSE.
A Saint-Malo	ROTTIER.
A Strasbourg	LEVRAULT.
A Villeneuve sur Lot	CROSILLES.
<hr/>	
A Anvers	LACROSSE.
A Bruxelles	{ LECHARLIER. DEMAT. BERTHOT.
A Gand	HOUDIN.
A La Haye	{ VALLEZ. DETUNE.
A Lausanne	FISCHER.
A Liège	{ DESOËR. COLLARDIN.
A Londres	TREUTTEL et WURTZ.
A Manheim	FONTAINE.
A Mons	LEROUX.
A Naples	BOREL.
A Varsovie	GLUCKSBERG.

OEUVRES

DE

DENIS DIDEROT.

TOME PREMIER.

1^{re}. PARTIE.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

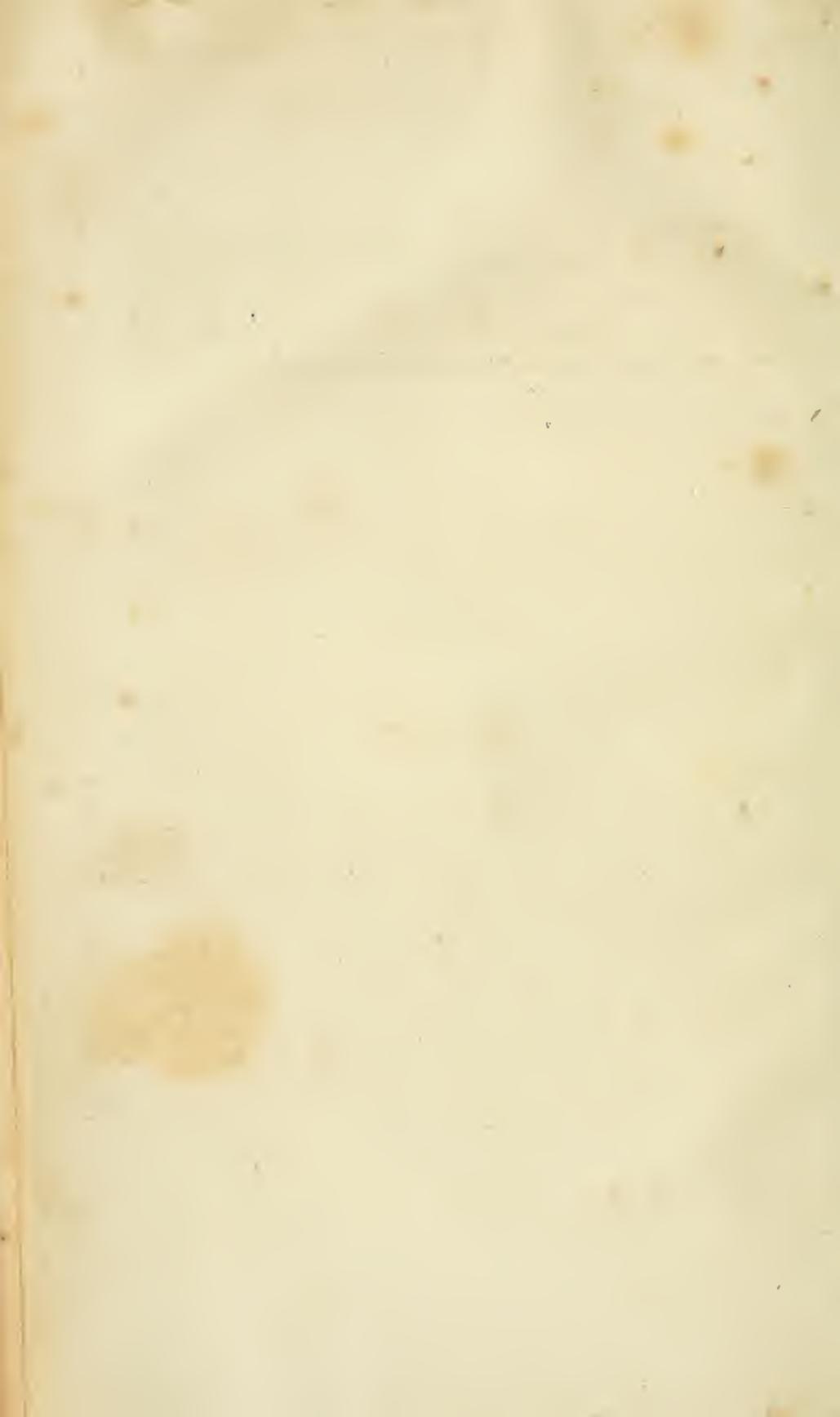
RUE DES MATHURINS ST.-J. , HÔTEL CLUNY.

1818.

B
2012
A2
1818
t. 1

AVIS DE L'ÉDITEUR.

LA Notice sur la vie et les ouvrages de DIDEROT, destinée à être mise à la tête du premier volume, sera délivrée aux Souscripteurs avec le volume du *Supplément*; le désir de rendre cette Notice aussi complète que possible, est le seul motif qui nous en fait retarder la publication.

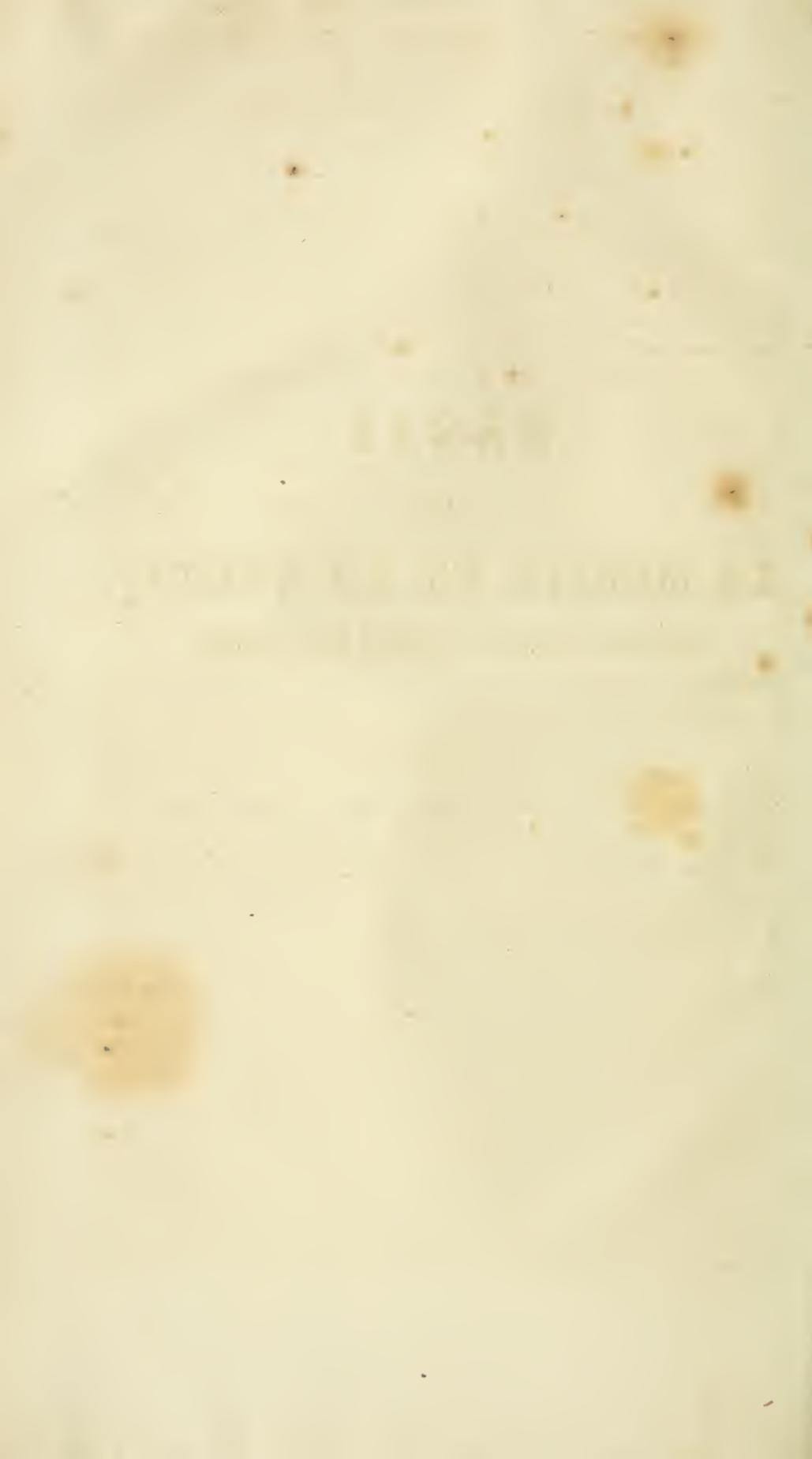


ESSAI

SUR

LE MÉRITE ET LA VERTU,

traduit de l'anglais de mylord SHAFTESBURY.



A MON FRÈRE.

.
. Oui , mon frère , la religion bien entendue et pratiquée avec un zèle éclairé , ne peut manquer d'élever les vertus morales. Elle s'allie même avec les connaissances naturelles ; et quand elle est solide , les progrès de celles-ci ne l'alarment point pour ses droits. Quelque difficile qu'il soit de discerner les limites qui séparent l'empire de la foi de celui de la raison , le philosophe n'en confond pas les objets : sans aspirer au chimérique honneur de les concilier , en bon citoyen , il a pour eux de l'attachement et du respect. Il y a , de la philosophie à l'impiété , aussi loin que de la religion au fanatisme ; mais du fanatisme à la barbarie , il n'y a qu'un pas. Par *barbarie* , j'entends , comme vous , cette sombre disposition qui rend un homme insensible aux charmes de la nature et de l'art , et aux douceurs de la société. En effet , comment appeler ceux qui mutilèrent les statues qui s'étaient sauvées des ruines de l'ancienne Rome , si non des *barbares* ? Et quel autre nom donner à des gens qui , nés avec cet enjouement qui répand un coloris de finesse sur la raison , et d'aménité sur les vertus , l'ont émoussé , l'ont perdu , et sont parvenus , rare et sublime effort ! jusqu'à fuir comme des monstres ceux qu'il leur est ordonné d'aimer ? Je dirais volontiers que les uns et les autres n'ont connu de la religion que *le spectre*. Ce qu'il y a de vrai , c'est qu'ils ont eu des terreurs paniques , indignes d'elle ; terreurs qui furent jadis fatales aux lettres , et qui pouvaient le devenir à la religion même. « Il est certain qu'en ces premiers temps , » dit *Montaigne* , que notre religion commença de gagner » autorité par les lois , le zèle en arma plusieurs contre toutes » sortes de livres païens ; de quoi les gens de lettres souffrent » une merveilleuse perte. J'estime que ce désordre ait porté » plus de nuisance aux lettres que tous les feux des barbares. » *Cornelius Tacitus* en est un bon témoin ; car quoique » l'empereur *Tacitus* son parent en eût peuplé par ordon- » nances expresses toutes les librairies du monde , toutefois » un seul exemplaire entier n'a pu échapper à la curieuse

» recherche de ceux qui désiraient l'abolir pour cinq ou six
» vaines clauses contraires à notre croyance. » Il ne faut pas
être grand raisonneur pour s'apercevoir que tous les efforts
de l'incrédulité étaient moins à craindre que cette inquisition.
L'incrédulité combat les preuves de la religion ; cette
inquisition tendait à les anéantir. Encore , si le zèle indiscret
et bouillant ne s'était manifesté que par la délicatesse gothique
des esprits faibles , les fausses alarmes des ignorans , ou
les vapeurs de quelques atrabilaires ! mais rappelez-vous
l'histoire de nos troubles civils ; et vous verrez la moitié de
la nation se baigner , par piété , dans le sang de l'autre moitié ,
et violer , pour soutenir la cause de Dieu , les premiers
sentimens de l'humanité ; comme s'il fallait cesser d'être
homme pour se montrer *religieux* ! La religion et la morale
ont des liaisons trop étroites pour qu'on puisse faire contraster
leurs principes fondamentaux. Point de vertu , sans religion ;
point de bonheur , sans vertu : ce sont deux vérités que vous
trouverez approfondies dans ces réflexions que notre *utilité
commune* m'a fait écrire. Que cette expression ne vous blesse
point ; je connais la solidité de votre esprit et la bonté de
votre cœur. Ennemi de l'enthousiasme et de la bigotterie ,
vous n'avez point souffert que l'un se rétrécît par des opinions
singulières , ni que l'autre s'épuisât par des affections
puériles. Cet ouvrage sera donc , si vous voulez , un antidote
destiné à réparer en moi un tempérament affaibli , et à
entretenir en vous des forces encore entières. Agréez-le , je
vous prie , comme le présent d'un philosophe et le gage de
l'amitié d'un frère.

D. D

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Nous ne manquons pas de longs traités de morale; mais on n'a point encore pensé à nous en donner des élémens; car je ne peux appeler de ce nom ni ces conclusions futiles qu'on nous dicte à la hâte dans les écoles, et qu'heureusement on n'a pas le temps d'expliquer, ni ces recueils de maximes sans liaisons et sans ordre, où l'on a pris à tâche de déprimer l'homme, sans s'occuper beaucoup de le corriger. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque différence à faire entre ces deux sortes d'ouvrages: j'avoue qu'il y a plus à profiter dans une page de La Bruyère que dans le volume entier de Pourchot; mais il faut convenir aussi qu'ils sont les uns et les autres incapables de rendre un lecteur vertueux par principes.

La science des mœurs faisait la partie principale de la philosophie des anciens, en cela, ce me semble, beaucoup plus sages que nous. On croirait, à la façon (1) dont nous la traitons, ou qu'il est moins essentiel maintenant de connaître ses devoirs, ou qu'il est plus aisé de s'en acquitter. Un jeune homme, au sortir de son cours de philosophie, est jeté dans un monde d'athées, de déistes, de sociniens, de spinosistes et d'autres impies; fort instruit des propriétés de la matière subtile et de la formation des tourbillons, connaissances merveilleuses qui lui deviennent parfaitement inutiles; mais à peine sait-il des avantages de la vertu ce que lui en a dit un précepteur, ou des fondemens de sa religion ce qu'il en a lu dans son catéchisme. Il faut espérer que ces professeurs éclairés, qui ont purgé la logique des *universaux* et des *catégories*, la métaphysique des *entités* et des *quiddités*, et qui ont substitué dans la physique l'expérience et la géométrie aux *hypothèses frivoles*, seront frappés de ce défaut, et ne refuseront pas à la morale quelques unes de ces veilles qu'ils con-

(1) You must allow me, PALEMON, thus to bemoan *Philosophy*; since you have forc'd me to engage with her at a time when her Credit runs so low. She is no longer *active* in the World; nor can she hardly, with any advantage, be brought upon the public *Stage*. We have immur'd her (poor Lady!) in Colleges and Cells; and have set her servilely to such Works as those in the Mines. Empirics, and pedantic Sophists are her chief Pupils. The *schoolsyllogism*, and the *Elixir*, are the choicest of her Products. So far is she from producing Statesmen, as of old, that hardly any Man of Note in the public cares to own the least Obligation to her. If some few maintain their Acquaintance, and come now and then to her Recesses, 'tis as the disciple of Quality came to his Lord and Master; « *secretly and by night.* » Peinture admirable du triste état de la philosophie parmi nous, mais qu'on ne peut rendre dans notre langue avec toute sa force.

crent au bien public. Heureux , si cet Essai trouve place dans la multitude des matériaux qu'ils rassembleront !

Le but de cet ouvrage est de moutrer que la vertu est presque indivisiblement attachée à la connaissance de Dieu , et que le bonheur temporel de l'homme est inséparable de la vertu. Point de vertu , sans croire en Dieu ; point de bonheur , sans vertu : ce sont les deux propositions de l'illustre philosophe dont je vais exposer les idées. Des athées qui se piquent de probité , et des gens sans probité qui vantent leur bonheur : voilà mes adversaires. Si la corruption des mœurs est plus funeste à la religion que tous les sophismes de l'incrédulité ; et s'il est essentiel au bon ordre de la société que tous ses membres soient vertueux ; apprendre aux hommes que la vertu seule est capable de faire leur félicité présente , c'est rendre à l'une et à l'autre un service important. Mais , de crainte que des préventions fondées sur la hardiesse de quelques propositions mal examinées n'étouffent les fruits de cet écrit , j'ai cru devoir en préparer la lecture par un petit nombre de réflexions , qui suffiront , avec les notes que j'ai répandues partout où je les ai jugées nécessaires , pour lever les scrupules de tout lecteur attentif et judicieux.

1. Il n'est question dans cet Essai que de la vertu morale ; de cette vertu que les saints pères même ont accordée à quelques philosophes païens ; vertu , que le culte qu'ils professaient , soit de cœur , soit en apparence , tendait à détruire de fond en comble , bien loin d'en être inséparable ; vertu , que la Providence n'a pas laissée sans récompense , s'il est vrai , comme on le prouvera dans la suite , que l'intégrité morale fait notre bonheur en ce monde. Mais qu'est-ce que *l'intégrité* ?

2. L'homme est intègre ou vertueux , lorsque , sans aucun motif bas et servile , tel que l'espoir d'une récompense ou la crainte d'un châtement , il contraint toutes ses passions à conspirer au bien général de son espèce : effort héroïque , et qui toutefois n'est jamais contraire à ses intérêts particuliers. *Honestum id intelligimus , quod tale est , ut , detractâ omni utilitate , sine ullis præmiis fructibusve , per seipsum possit jure laudari. Quod , quale sit , non tam definitione quàm sum usus , intelligi potest , quanquam aliquantum potest , quàm communi omnium judicio et optimi cujusque studiis atque factis , qui per multa ob eam unam causam faciunt , quia decet , quia rectum , quia honestum est , etsi nullum consecuturum emolumentum vident. Cicer. de Orat.* Mais ne pourrait-on pas inférer de cette définition , que l'espoir des biens futurs et l'effroi des peines éternelles anéantissent le mérite et la vertu ? C'est une objection à laquelle on trouvera des réponses dans la section troisième du premier livre. C'est

là que , sans donner dans les visions du quiétisme , ou faire de la dévotion un trafic , on relève tous les avantages d'un culte qui préconise cette croyance.

3. Après avoir déterminé en quoi consistait la vertu (entendez partout vertu morale), nous prouverons, avec une précision vraiment géométrique, que, de tous les systèmes concernant la divinité, le *théisme* est le seul qui lui soit favorable. « Le *théisme*, » dira-t-on! quel blasphème! Quoi! ces ennemis de toute révélation seraient les seuls qui pussent être bons et vertueux? » A Dieu ne plaise que je me rende jamais l'écho d'une pareille doctrine; aussi n'est-ce point celle de M. S., qui a soigneusement prévenu la confusion qu'on pourrait faire des termes de *déiste* et de *théiste*. Le *déiste*, dit-il, est celui qui croit en Dieu, mais qui nie toute révélation: le *théiste*, au contraire, est celui qui est près d'admettre la révélation, et qui admet déjà l'existence d'un Dieu. Mais en anglais, le mot de *theist* désigne indistinctement *déiste* et *théiste*. Confusion odieuse contre laquelle se récrie M. S., qui n'a pu supporter qu'on prostituât à une troupe d'impies le nom de *théistes*, le plus auguste de tous les noms. Il s'est efforcé d'effacer les idées injurieuses qui y sont attachées dans sa langue, en marquant, avec toute l'exactitude possible, l'opposition du *théisme* à l'*athéisme*, et ses liaisons étroites avec le *christianisme*. En effet, quoiqu'il soit vrai de dire que tout *théiste* n'est pas encore chrétien, il n'est pas moins vrai d'assurer que, pour devenir *chrétien*, il faut commencer par être *théiste*. Le fondement de toute religion, c'est le *théisme*. Mais pour détromper le public de l'opinion peu favorable qu'il peut avoir conçue de cet illustre auteur, sur le témoignage de quelques écrivains, intéressés apparemment à l'entraîner dans un parti qui sera toujours trop faible, la probité m'oblige de citer à son honneur et à leur honte ses propres paroles :

« Quelque horreur que j'aie, » dit-il, (vol. II, page 209) du » déisme, ou de cette hypothèse » opposée à la révélation, toute- » fois je considère le théisme » comme le fondement de toute » religion. Je crois que, pour être » bon chrétien, il faut commencer » par être bon théiste; et consé- » quemment, je ne peux souffrir » qu'en opposant l'un à l'autre, on » décrie injustement le plus sacré » de tous les noms, le nom de » théiste; comme si notre religion » était une espèce de culte ma-

As averse as I am to the Cause of *Theism* or Name of *DEIST*, when taken in a sense exclusive of revelation; I consider still that, in strictness, the Root of all is *THEISM*; and that to be a settled Christian, it is necessary to be first of all a good *THEIST* Nor have I patience to hear the Name of *THEIST* (the highest of all Names) decry'd, and set in opposition to *Christianity*. As if our Religion was a kind of

» gique , et qu'elle eût d'autre base
 » que la croyance d'un seul Être su-
 » prême ; ou que la croyance d'un
 » seul Être suprême , fondée sur
 » des raisonnemens philosophi-
 » ques, fût incompatible avec notre
 » religion. Certes, ce serait don-
 » ner beau jeu à ceux qui, soit
 » par scepticisme, soit par vanité,
 » ne sont déjà que trop enclins à
 » rejeter toute révélation.

Magic, which depended not on the Belief of a single supreme Being ; or as if the firm and rational Belief of such a Being, on philosophical grounds, was an improper Qualification for believing any thing further ! Excellent presumption, for those who naturally incline to the Disbelief of revelation, or who thro' Vanity affect a Freedom of this kind !

Et ailleurs, voici comment il s'exprime encore :

» Quant à la foi et à l'ortho-
 » doxie de ma croyance, je me
 » sens, dit-il, (vol. III, p. 515)
 » dans une sécurité parfaite et rai-
 » sonnable, et je me flatte de n'a-
 » voir sur ces articles, ni repro-
 » ches, ni censures équitables à
 » craindre. Tel est le religieux res-
 » pect, telle est la vénération pro-
 » fonde que je porte à la révéla-
 » tion, que dans le cours de cet
 » ouvrage je me suis scrupuleuse-
 » ment abstenu, je ne dis pas de
 » discuter, mais même de nom-
 » mer les divins mystères qu'elle
 » nous a transmis. C'est avec toute
 » la confiance que donne la vérité,
 » que je déclare n'avoir jamais
 » fait, de ces propositions publi-
 » ques, la matière de mes écrits
 » publics ou particuliers ; et que
 » je proteste, quant à ma con-
 » duite, qu'elle a toujours été con-
 » forme aux préceptes de l'église,
 » autorisée par nos lois. En sorte
 » qu'on peut dire avec la dernière exactitude, que, fortement atta-
 » ché au culte de mon pays, j'en embrasse les dogmes dans toute
 » leur étendue, sans que cette profondeur dont mon esprit est étonné,
 » ait le plus légèrement altéré ma croyance. »

THE only Subject on which we are perfectly secure, and without fear of any just Censure or Reproach, is that of *FAITH*, and *Orthodox BELIEF*. For in the first place, it will appear, that thro' a profound respect, and religious veneration, we have forborn so much as to name any of the sacred and solemn *Mysterys* of *Revelation*. And, in the next place, as we can with confidence declare, that we have never in any writing, public or private, attempted such high Researches, nor have ever in practice acquitted ourselves otherwise than as just *Conformist* to the lawful Church ; so we may, in a proper sense, be said faithfully and dutifully to *embrace* those holy *Mysterys*, even in their minutest particulars, and without the least exception on account of their amazing Depth.

Je ne conçois pas comment, après des protestations aussi solennelles d'une entière soumission de cœur et d'esprit aux mystères sacrés de sa religion, il s'est trouvé quelqu'un assez injuste pour compter M. S. au nombre des *Asgils*, des *Tindales* et des *Tolands*, gens aussi décriés dans leur église en qualité de chrétiens, que dans la république des lettres en qualité d'auteurs : mauvais protestans et misérables écrivains. Swift, qui s'y connaît sans doute, en porte ce jugement dans son chef-d'œuvre de plaisanterie : « Aurait-on jamais soupçonné, dit-il, qu'Asgil
 » fût un beau génie et Toland un philosophe, si la religion,

» ce sujet inépuisable , ne les avait pourvus abondamment d'es-
 » prit et de syllogismes ? Quel autre sujet , renfermé dans les
 » bornes de la nature et de l'art , aurait été capable de procurer
 » à Tindale le nom d'auteur profond , et de le faire lire ? Si cent
 » plumes de cette force avaient été employées pour la défense
 » du christianisme , elles auraient été d'abord livrées à un oubli
 » éternel. »

4. Enfin , tout ce que nous dirons à l'avantage de la connaissance du Dieu des nations , s'appliquera avec un nouveau degré de force à la connaissance du Dieu des chrétiens. C'est une réflexion que chaque page de cet ouvrage offrira à l'esprit. Voilà donc le lecteur conduit à la porte de nos temples. Le missionnaire n'a qu'à l'attirer maintenant aux pieds de nos autels : c'est sa tâche. Le philosophe a rempli la sienne.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur la manière dont j'ai traité M. S.... Je l'ai lu et relu : je me suis rempli de son esprit ; et j'ai , pour ainsi dire , fermé son livre , lorsque j'ai pris la plume. On n'a jamais usé du bien d'autrui avec tant de liberté. J'ai resserré ce qui m'a paru trop diffus , étendu ce qui m'a paru trop serré , rectifié ce qui n'était pensé qu'avec hardiesse ; et les réflexions qui accompagnent cette espèce de texte sont si fréquentes , que l'Essai de M. S.... , qui n'était proprement qu'une démonstration métaphysique , s'est converti en élémens de morale assez considérables. La seule chose que j'aie scrupuleusement respectée , c'est l'ordre , qu'il était impossible de simplifier : aussi cet ouvrage demande-t-il encore de la contention d'esprit. Quiconque n'a pas la force ou le courage de suivre un raisonnement étendu , peut se dispenser d'en commencer la lecture ; c'est pour d'autres que j'ai travaillé.



ESSAI

SUR

LE MÉRITE ET LA VERTU.

LIVRE PREMIER.

PARTIE PREMIÈRE.

SECTION PREMIÈRE.

LA religion et la vertu sont unies par tant de rapports, qu'on les regarde communément comme deux inséparables compagnes. C'est une liaison dont on pense si favorablement, qu'on permet à peine d'en faire abstraction dans le discours et même dans l'esprit. Je doute cependant que cette idée scrupuleuse soit confirmée par la connaissance du monde ; et nous ne manquons pas d'exemples qui paraissent contredire cette union prétendue. N'a-t-on pas vu des peuples qui, avec tout le zèle imaginable pour leur religion, vivaient dans la dernière dépravation et n'avaient pas ombre d'humanité ; tandis que d'autres, qui se piquaient si peu d'être religieux, qu'on les regarde comme de vrais athées, observaient les grands principes de la morale, et nous ont arraché l'épithète de vertueux, par la tendresse et l'affection généreuse qu'ils ont eues pour le genre humain. En général, on a beau nous assurer qu'un homme est plein de zèle pour sa religion, si nous avons à traiter avec lui, nous nous informons encore de son caractère. « *M**** a de la religion*, dites-vous ; mais *a-t-il de la probité* ? » (1) Si vous m'eussiez fait entendre d'abord qu'il était honnête homme, je ne me serais jamais avisé

(1) Remarquez qu'il est question ici de la religion en général. Si le christianisme était un culte universellement embrassé, quand on assurerait d'un homme qu'il est bon chrétien, peut-être serait-il absurde de demander s'il est honnête homme ; parce qu'il n'y a point, dira-t-on, de christianisme réel sans probité. Mais il y a presque autant de cultes différents que de gouvernements ; et si nous en croyons les histoires, leurs préceptes croisent souvent les principes de la morale : ce qui suffit pour justifier ma pensée. Mais, afin de lui donner toute l'évidence possible, supposé que, dans un besoin pressant de secours, on vous adressât à quelque juif opulent : vous savez que sa religion permet l'usure avec l'étranger ; espéreriez-vous donc traiter à des conditions plus favorables, parce qu'on vous assurerait que cet homme est un des sectateurs les plus zélés de la loi de Moïse ? et tout bien considéré, ne vaudrait-il pas beaucoup mieux pour vos intérêts qu'il passât pour un fort mauvais juif, et qu'il fût même soupçonné dans la synagogue d'être un peu chrétien ?

de demander s'il était *dévo*t (1) : TANT EST GRANDE SUR NOS ESPRITS, L'AUTORITÉ DES PRINCIPES MORaux.

Qu'est-ce donc que la vertu morale ? quelle influence la religion en général a-t-elle sur la probité ? Jusqu'à quel point suppose-t-elle de la vertu ? Serait-il vrai de dire que l'athéisme exclut toute probité ; et qu'il est impossible d'avoir quelque vertu morale, sans reconnaître un Dieu ? Ces questions sont une suite de la réflexion précédente , et feront la matière de ce premier livre.

Ce sujet est presque tout neuf ; d'ailleurs l'examen en est épineux et délicat : qu'on ne s'étonne donc pas , si je suis une méthode un peu singulière. La licence de quelques plumes modernes a répandu l'alarme dans le camp des *Dév*ots : telle est en eux l'aigreur et l'animosité, que , quoiqu'un auteur puisse dire en faveur de la religion , on se récriera contre son ouvrage , s'il accorde quelque poids à d'autres principes. D'une autre part , les beaux esprits et les gens du bel air, accoutumés à n'envisager dans la religion que quelques abus qui font la matière éternelle de leurs plaisanteries , craindront de s'embarquer dans un examen sérieux (car les raisonneurs les effrayent) , et traiteront d'imbécile un homme qui professe le désintéressement et qui ménage les principes de religion. Il ne faut pas s'attendre à recevoir d'eux plus de quartier qu'on ne leur en fait ; et je les vois résolus à penser aussi mal de la morale de leurs antagonistes , que leurs antagonistes pensent mal de la leur. Les uns et les autres croiraient avoir trahi leur cause , s'ils avaient abandonné un pouce de terrain. Ce serait un miracle que de persuader à ceux-ci qu'il y a quelque mérite dans la religion , et à ceux-là que la vertu n'est pas concentrée toute entière dans leur parti. Dans ces extrémités, quiconque s'élève en faveur de la religion et de la vertu , et s'engage , en marquant à chacune sa puissance et ses droits , de les conserver en bonne intelligence ; celui-là , dis-je , s'expose à faire un mauvais (2) personnage.

(1) Partout où ce mot se prend en mauvaise part, il faut entendre, comme dans La Bruyère et La Rochefoucauld, faux dévot ; sens auquel une longue et peut-être odieuse prescription l'a déterminé.

(2) Je me suis demandé quelquefois pourquoi tous ces écrits, dont la fin dernière est proprement de procurer aux hommes un bonheur infini, en les éclairant sur des vérités surnaturelles, ne produisent pas autant de fruits qu'on aurait lieu d'en attendre. Entre plusieurs causes de ce triste effet, j'en distinguerai deux, la méchanceté du lecteur, et l'insuffisance de l'écrivain. Le lecteur, pour juger sainement de l'écrivain, devrait lire son ouvrage dans le silence des passions : l'écrivain, pour arriver à la conviction du lecteur, devrait, par une entière impartialité, réduire au silence les passions dont il a plus à redouter que des raisonnemens. Mais un écrivain impartial, un lecteur équitable, sont presque deux êtres de raison dans les matières dont il s'agit ici. Je dirais donc

Quoi qu'il en soit, si nous prétendons atteindre à l'évidence et répandre quelques lumières dans cet Essai, nous ne pouvons nous dispenser de prendre les choses de loin, et de remonter à la source tant de la croyance naturelle, que des opinions fantasques, concernant la divinité. Si nous nous tirons heureusement de ces commencemens épineux, il faut espérer que le reste de notre route sera doux et facile.

SECTION SECONDE.

Ou tout est conforme au bon ordre dans l'univers, ou il y a des choses qu'on aurait pu former plus adroitement, ordonner

à tous ceux qui se préparent d'entrer en lice contre le vice et l'impiété : Examinez-vous avant que d'écrire. Si vous vous déterminez à prendre la plume, mettez dans vos écrits le moins de bile et le plus de sens que vous pourrez. Ne craignez point de donner trop d'esprit à votre antagoniste. Faites-le paraître sur le champ de bataille avec toute la force, toute l'adresse, tout l'art dont il est capable. Si vous voulez qu'il se confesse vaincu, ne l'attaquez point en lâche. Saisissez-le corps à corps; prenez-le par les endroits les plus inaccessibles. Avez-vous de la peine à le terrasser? n'en accusez que vous-même: si vous avez fait les mêmes provisions d'armes qu'Abbadie et Ditton, vous ne risquez rien à montrer sur l'arène la même franchise qu'eux. Mais si vous n'avez ni les nerfs, ni la cuirasse de ces athlètes, que ne demeurez-vous en repos? Ignorez-vous qu'un sot livre en ce genre fait plus de mal en un jour, que le meilleur ouvrage ne fera jamais de bien? Car telle est la méchanceté des hommes, que, si vous n'avez rien dit qui vaille, on avilira votre cause, en vous faisant l'honneur de croire qu'il n'y avait rien de mieux à dire. J'avouerais cependant qu'il y a des hommes assez dérégés pour affecter l'athéisme et l'irréligion, à qui, par conséquent, il vaudrait mieux faire honte de leur vanité ridicule que de les combattre en forme. Car, pourquoi chercherait-on à les convaincre? Ils ne sont pas proprement incrédules. Si l'on en croit Montaigne, il faudrait en renvoyer la conversion au médecin: Papproche du danger leur fera perdre contenance. *S'ils sont assez fous, dit-il, ils ne sont pas assez forts. Ils ne lairront de joindre leurs mains vers le ciel, si vous leur attachez un bon coup d'épée dans la poitrine; et quand la crainte et la maladie aura appesanti cette licencieuse ferveur d'humeur volage, ils ne lairront de se revenir et laisser maniere tout discrettement aux créances et exemples publics. Autre chose est un dogme sérieusement digéré; autre chose, ces impressions superficielles, lesquelles nées de la débauche d'un esprit démanché, vont nageant témérairement et incertainement dans la fantaisie. Hommes bien misérables et écervelés qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.* On ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette peinture un très-grand nombre d'impies; et il serait peut-être à souhaiter qu'elle convînt à tous. Mais s'il y a quelques impies de bonne foi, comme la multitude des ouvrages dogmatiques, lancés contre eux, ne permet pas d'en douter, il est essentiel à l'intérêt, et même à l'honneur de la religion, qu'il n'y ait que les esprits supérieurs qui se chargent de les combattre. Quant aux autres, qui peuvent avoir autant et quelquefois plus de zèle avec moins de lumières, ils devraient se contenter de lever leurs mains vers le ciel pendant l'action; et c'est le parti que j'aurais pris sans doute, si je ne regardais l'auteur dont je m'appuie à chaque pas, comme un de ces hommes extraordinaires et proportionnés à la dignité de la cause qu'ils ont à soutenir.

avec plus de sagesse et disposer plus avantageusement pour l'intérêt général des êtres et du tout.

Si tout est conforme au bon ordre, si tout concourt au bien général, si tout est fait pour le *mieux* ; il n'y a point de mal *absolu* dans l'univers, point de mal *relatif au tout*.

Tout ce qui est tel qu'il ne peut être *mieux*, est parfaitement bon.

S'il y a dans la nature quelque mal *absolu*, il est possible qu'il y eût quelque chose de *mieux* ; sinon, tout est parfait et comme il doit être.

S'il y a quelque chose *d'absolument* mal, il a été produit à *dessein*, ou s'est fait par *hasard*.

S'il a été produit à *dessein*, ou l'ouvrier éternel n'est pas seul, ou n'est pas excellent. Car s'il était excellent, il n'y aurait point de mal *absolu* : ou s'il y a quelque mal *absolu*, c'est un autre qui l'aura causé.

Si le hasard a produit dans l'univers quelque mal *absolu*, l'auteur de la nature n'est pas la cause de tout. Conséquemment, si l'on suppose un être intelligent qui ne soit que la cause du bien, mais qui n'ait pas voulu ou qui n'ait pu prévenir le mal absolu que le hasard ou quelque intelligence rivale a produit, cet être est impuissant ou défectueux. Car ne pouvoir prévenir un mal *absolu*, c'est impuissance : ne vouloir pas le prévenir, quand on le peut c'est mauvaise volonté.

L'Être tout-puissant dans la nature, et qu'on suppose la gouverner avec intelligence et bonté, c'est ce que les hommes, d'un consentement unanime, ont appelé *Dieu*.

S'il y a dans la nature plusieurs êtres et semblables et supérieurs, ce sont autant de *Dieux*.

Si cet être supérieur, supposé qu'il n'y en ait qu'un ; si ces êtres supérieurs, supposé qu'il y en ait plusieurs, ne sont pas essentiellement *bons*, on les appelle *Démons*.

Croire que tout a été fait et ordonné, que tout est gouverné pour le *mieux* par une seule intelligence essentiellement bonne, c'est être un parfait *Théiste* (1).

Ne reconnaître dans la nature d'autre cause, d'autre principe des êtres que le hasard ; nier qu'une intelligence suprême ait fait, ordonné, disposé tout à quelque bien général ou particulier, c'est être un parfait *Athée*.

Admettre plusieurs intelligences supérieures, toutes essentiellement bonnes, c'est être *Polythéiste*.

(1) Gardez-vous bien de confondre ce mot avec celui de *Déiste*. Voyez le *Traité de la véritable religion*, par M. l'abbé de La Chambre, docteur de Sorbonne, si vous voulez être instruit à fond du *Théisme* et du *Déisme*.

Soutenir que tout est gouverné par une ou plusieurs intelligences capricieuses, qui, sans égard pour l'ordre, n'ont d'autres lois que leurs volontés qui ne sont pas essentiellement bonnes, c'est être *Démoniste*.

Il y a peu d'esprits qui aient été en tout temps invariablement attachés à la même hypothèse sur un sujet aussi profond que la cause universelle des êtres et l'économie générale du monde : de l'aveu même des personnes les plus religieuses (1), toute leur foi leur suffit à peine en certains momens pour les soutenir dans la conviction d'une intelligence suprême ; il est des conjectures où, frappées des défauts apparens de l'administration de l'univers, elles sont violemment tentées de juger désavantageusement de la Providence.

Qu'est-ce que *l'opinion* d'un homme? celle qui lui est habituelle. C'est l'hypothèse à laquelle il revient toujours, et non celle dont il n'est jamais sorti, que nous appellerons *son sentiment*. Qui pourra donc assurer qu'un homme, qui n'est pas un stupide, est un parfait athée? car si toutes ses pensées ne luttent pas en tout temps, en toute occasion, contre toute idée, toute imagination, tout soupçon d'une intelligence supérieure, il n'est pas un parfait athée. De même, si l'on n'est pas constamment éloigné de toute idée de hasard ou de mauvais génie, on n'est pas parfait *Théiste*. C'est le sentiment dominant qui détermine l'état. Quiconque voit moins d'ordre dans l'univers que de hasard et de confusion, est plus athée que théiste. Quiconque aperçoit dans le monde des traces plus distinctes d'un mauvais génie que d'un bon, est moins théiste que démoniste. Mais tous ces systématiques prendront leur dénomination, selon le côté où l'esprit se sera fixé le plus souvent dans ces oscillations.

Du mélange de ces opinions il en résulte un grand nombre d'autres (2), toutes différentes entre elles.

(1) Penè moti sunt pedes mei, pacem peccatorum videns. *David in Psal.*

(2) Le théisme avec le démonisme. Le démonisme avec le polythéisme. Le déisme avec l'athéisme. Le démonisme avec l'athéisme. Le polythéisme avec l'athéisme. Le théisme avec le polythéisme. Le théisme ou le polythéisme avec le démonisme, ou avec le démonisme et l'athéisme. Ce qui arrive, lorsqu'on admet

Un dieu, dont la nature est bonne et mauvaise ; ou deux principes, l'un pour le bien, et l'autre pour le mal ;

Ou plusieurs intelligences suprêmes et mauvaises, ce que l'on pourrait proprement appeler polydémonisme ;

Ou lorsque Dieu et le hasard partagent l'empire de l'univers ;

Ou lorsque l'univers est gouverné par le hasard et par un mauvais génie ;

Ou lorsqu'on admet plusieurs intelligences mauvaises, sans exclure le hasard ;

Ou lorsqu'on suppose le monde fait et gouverné par plusieurs intelligences, toutes bienfaisantes ;

L'athéisme seul exclut toute religion. Le parfait démoniste peut avoir un culte. Nous connaissons même des nations entières qui adorent un diable à qui la frayeur seule porte leurs prières, leurs offrandes et leurs sacrifices; et nous n'ignorons pas que, dans quelques religions, on ne regarde Dieu que comme un être violent, despotique, arbitraire et destinant les créatures à un malheur inévitable, sans aucun mérite ou démérite prévu; c'est-à-dire qu'on élève un diable sur ces autels où l'on croit adorer un Dieu.

Outre les sectateurs des différentes opinions dont nous venons de faire mention, nous remarquerons de plus qu'il y a beaucoup de personnes qui, par esprit de scepticisme, par indolence, ou par défaut de lumières, ne sont décidées pour aucune.

Tous ces systèmes supposés, il nous reste à examiner comment chaque système en particulier, et l'indécision même, s'accordent avec la vertu; et jusqu'où ils sont compatibles avec un caractère honnête et moral.

PARTIE SECONDE.

SECTION PREMIÈRE.

Lorsque je tourne les yeux sur les ouvrages d'un artiste ou sur quelque production ordinaire de la nature, et que je sens en moi-même combien il est difficile de parler avec exactitude des *parties* sans une connaissance profonde du *tout*, je ne suis point étonné de notre insuffisance dans les recherches qui concernent le monde, le chef-d'œuvre de la nature. Cependant, à force d'observations et d'étude, à force de combiner les proportions et les formes, dont la plupart des créatures, qui nous environnent, sont revêtues, nous sommes parvenus à déterminer quelques uns de leurs usages. Mais quelle est la fin de ces créatures en particulier? En général même, à quoi sert l'espèce entière de quelques unes d'entre elles? C'est ce que nous ne connaissons peut-être jamais.

Cependant nous savons que chaque créature a un *intérêt privé*, un *bien-être* qui lui est propre, et auquel elle tend de toute sa puissance; penchant raisonnable qui a son origine dans les avantages de sa conformation naturelle. Nous savons que sa condition *relative* aux autres êtres est bonne ou mauvaise; qu'elle affectionne la bonne, et que le créateur lui en a facilité la possession. Mais si toute créature a un bien particulier, un intérêt privé, un but

Ou lorsqu'on admet plusieurs intelligences suprêmes, tant bonnes que mauvaises;

Ou lorsqu'on suppose que l'administration des choses est partagée entre plusieurs intelligences tant bonnes que mauvaises, et le hasard.

auquel tous les avantages de sa constitution sont naturellement dirigés ; et si je remarque , dans les passions , les sentimens , les affections d'une créature , quelque chose qui l'éloigne de sa fin , j'assurerai qu'elle est mauvaise et mal conditionnée. Par rapport à elle-même , cela est évident. De plus , si ces sentimens , ces appétits qui l'écartent de son but naturel , croisent encore celui de quelque individu de son espèce , j'ajouterai qu'elle est mauvaise et mal conditionnée , relativement aux autres. Enfin , si le même désordre dans sa constitution naturelle qui la rend mauvaise par rapport aux autres , la rendait aussi mauvaise par rapport à elle-même ; si la même économie dans ses affections qui la qualifie bonne par rapport à elle-même , produisait le même effet relativement à ses semblables , elle trouverait en ce cas son avantage particulier en cette bonté , par laquelle elle ferait le bien d'autrui ; et c'est en ce sens que l'intérêt privé peut s'accorder avec la vertu morale.

Nous approfondirons ce point dans la dernière partie de cet Essai. Notre objet quant à présent , c'est de chercher en quoi consiste cette qualité que nous désignons par le nom de *bonté*. Qu'est-ce que la *bonté* ?

Si un historien ou quelque voyageur nous faisait la description d'une créature parfaitement isolée , sans supérieure , sans égale , sans inférieure , à l'abri de tout ce qui pourrait émouvoir ses passions , seule en un mot de son espèce ; nous dirions sans hésiter , *que cette créature singulière doit être plongée dans une affreuse mélancolie ; car quelle consolation pourrait-elle avoir en un monde qui n'est pour elle qu'une vaste solitude ?* Mais si l'on ajoutait , *qu'en dépit des apparences cette créature jouit de la vie , sent le bonheur d'exister , et trouve en elle-même de la félicité ;* alors nous pourrions convenir *que ce n'est pas tout-à-fait un monstre ; et que , relativement à elle-même , sa constitution naturelle n'est pas entièrement absurde ; mais nous n'irions jamais jusqu'à dire que cet être est bon.* Cependant , si l'on insistait , et qu'on nous objectât *qu'il est parfait dans sa manière , et conséquemment que nous lui refusons à tort l'épithète de bon ; car , qu'importe qu'il ait quelque chose à démêler avec d'autres , ou non ?* il faudrait bien franchir le mot , et reconnaître *que cet être est bon ; s'il est possible toutefois qu'il soit parfait en soi-même , sans avoir aucun rapport avec l'univers dans lequel il est placé.* Mais si l'on venait à découvrir à la longue quelque système dans la nature , dont on pût considérer ce vivant automate , comme faisant partie , il perdrait incontinent le titre de bon , dont nous l'avions décoré. Car comment conviendrait-il à un individu qui ,

par sa solitude et son inaction, tendrait aussi directement à la ruine de son espèce-(1)?

Mais si, dans la structure de cet animal ou de tout autre, j'entrevois des liens qui l'attachent à des êtres connus et différens de lui; si sa conformation m'indique des rapports, même à d'autres espèces que la sienne, j'assurerai qu'il fait partie de quelque système. Par exemple, s'il est mâle, il a rapport en cette qualité avec la femelle; et la conformation relative du mâle et de la femelle annonce une nouvelle chaîne d'êtres et un nouvel ordre de choses. C'est celui d'une espèce ou d'une race particulière de créatures qui ont une tige commune; race qui s'accroît et s'éternise aux dépens de plusieurs systèmes qui lui sont destinés.

Donc, si toute une espèce d'animaux contribue à l'existence ou au bien-être d'une autre espèce, l'espèce sacrifiée n'est que partie d'un autre système.

L'existence de la mouche est nécessaire à la subsistance de l'araignée: aussi le vol étourdi, la structure délicate, et les membres déliés de l'un de ces insectes ne le destinent pas moins évidemment à être la *proie*, que la force, la vigilance et l'adresse de l'autre à être le *prédateur*. Les toiles de l'araignée sont faites pour des ailes de mouche.

Enfin, le rapport mutuel des membres du corps humain; dans un arbre, celui des feuilles aux branches et des branches

(1) Divin anachorète, suspendez un moment la profondeur de vos méditations, et daignez détromper un pauvre *mondain*, et qui fait gloire de l'être. J'ai des passions, et je serais bien fâché d'en manquer: c'est très-passionnément que j'aime mon dieu, mon roi, mon pays, mes parens, mes amis, ma maîtresse, et moi-même.

Je fais un grand cas des richesses: j'en ai beaucoup, et j'en désire encore; un homme bienfaisant en a-t-il jamais assez? Qu'il me serait doux de pouvoir animer ce talent qui languit sous mes yeux; unir ces amans, que l'indigence retient dans le célibat; venger par mes largesses, ce laborieux commerçant, des revers de la fortune! Je ne fais chaque jour qu'un ingrat; que ne puis-je en faire un cent! c'est à mon aisance, religieux fanatique, que vous devez le pain que votre quêteur vous apporte.

J'aime les plaisirs honnêtes: je les quitte le moins que je peux; je les conduis d'une table moins somptueuse que délicate, à des jeux plus amusans qu'intéressés, que j'interromps pour pleurer les malheurs d'Andromaque, ou rire des boutades du Misanthrope; je me garderai bien de les exiler par de noires réflexions. Que l'épouvante et le trouble poursuivent sans cesse le crime! l'espoir et la tranquillité, compagnes inséparables de la justice, me conduiront par la main jusqu'au bord du précipice que le sage auteur de mes jours m'a dérobé, par les fleurs dont il l'a couvert; et, malgré les soins avec lesquels vous vous préparez à un instant que je laisse venir, je doute que votre fin soit plus douce et plus heureuse que la mienne. En tout cas, si la conscience reproche à l'un de nous deux d'avoir été inutile à sa patrie, à sa famille et à ses amis, je ne crains point que ce soit à moi.

au tronc, n'est pas mieux caractérisé, que l'est dans la conformation et le génie de ces animaux leur destination réciproque.

Les mouches servent encore à la subsistance des poissons et des oiseaux ; les poissons et les oiseaux, à la subsistance d'une autre espèce. C'est ainsi qu'une multitude de systèmes différens se réunissent et se fondent, pour ainsi dire, les uns dans les autres, pour ne former qu'un seul ordre de choses.

Tous les animaux composent un système ; et ce système est soumis à des lois mécaniques, selon lesquelles tout ce qui y entre est calculé.

Or, si le système des animaux se réunit au système des végétaux, et celui-ci au système des autres êtres qui couvrent la surface de notre globe, pour constituer ensemble le système terrestre ; si la terre elle-même a des relations connues avec le soleil et les planètes ; il faudra dire que tous ces systèmes ne sont que des parties d'un système plus étendu. Enfin, si la nature entière n'est qu'un seul et vaste système que tous les autres êtres composent, il n'y aura aucun de ces êtres qui ne soit mauvais ou bon par rapport à ce grand tout, dont il est une partie (1) ; car, si cet être est superflu ou déplacé, c'est une im-

(1) Dans l'univers, tout est uni. Cette vérité est un des premiers pas de la philosophie, et ce fut un pas de géant. *Ac mihi quidem veteres illi majus quiddam animo complexi, multò plus etiam vidisse videntur, quam quantum nostrorum acies intueri potest ; qui omnia hæc quæ supra et subter, unum esse et unâ vi, atque unâ consensione naturæ constricta esse dixerunt. Nullum est enim genus rerum, quod aut avulsum à cæteris per seipsum constare, aut quo cætera si careant, vim suam atque æternitatem conservare possint. Cic. Lib. 3. de Orat.* Toutes les découvertes des philosophes modernes se réunissent pour constater la même proposition. Tous les auteurs de systèmes, sans en excepter Épicure, la supposaient, lorsqu'ils ont considéré le monde comme une machine, dont ils avaient à expliquer la formation, et à développer les ressorts secrets. Plus on voit loin dans la nature, et plus on y voit d'union. Il ne nous manque qu'une intelligence, et des expériences proportionnées à la multitude des parties et à la grandeur du tout, pour parvenir à la démonstration. Mais si le tout est immense, si le nombre des parties est infini, devons-nous être surpris que cette union nous échappe souvent ? Quelle raison a-t-on d'en conclure qu'elle ne subsiste pas ? Je ne vois pas comment ce phénomène fatal à cette espèce est, par une suite de l'ordre universel des choses, avantageux à une autre espèce ; donc l'ordre universel est une chimère. Voilà le raisonnement de ceux qui attaquent la nature. Voici maintenant la réponse et le raisonnement de ceux qui la défendent ; je suis en état de démontrer que ce qui fait en mille occasions le mal d'un système, se tourne, par une suite merveilleuse de l'ordre universel, à l'avantage d'un autre ; donc, lorsque je n'ai pas la même évidence, par rapport à d'autres phénomènes semblables, ce n'est point altération dans l'ordre, mais insuffisance dans mes lumières ; donc l'ordre universel des choses n'en est pas moins réel et parfait. Entre la présomption raisonnable de ceux-ci et l'ignorante témérité de leurs antagonistes, il n'est pas difficile de prendre parti.

perfection et conséquemment un mal absolu dans le système général.

Si un être est absolument mauvais , il est tel relativement au système général ; et ce système est imparfait. Mais si le mal d'un système particulier fait le bien d'un autre système , si ce mal apparent contribue au bien général , comme il arrive lorsqu'une espèce subsiste par la destruction d'une autre ; lorsque la corruption d'un être en fait éclore un nouveau ; lorsqu'un tourbillon se fond dans un tourbillon voisin ; ce mal particulier n'est pas un mal absolu , non plus qu'une dent qui pousse avec douleur n'est un mal réel dans un système que cet inconvénient prétendu conduit à sa perfection.

Nous nous garderons donc de prononcer qu'un être est absolument mauvais , à moins que nous ne soyons en état de démontrer qu'il n'est bon dans aucun système (1).

Si l'on remarquait dans la nature une espèce qui fût incommode à toute autre , cette espèce , mauvaise relativement au système général , serait mauvaise en elle-même. De même , dans chaque espèce d'animaux ; par exemple , dans l'espèce humaine , si quelque individu est d'un caractère pernicieux à tous ses semblables , il méritera le nom de mauvais dans son espèce.

Je dis *d'un caractère pernicieux* ; car un méchant homme , ce n'est ni celui dont le corps est couvert de peste , ni celui qui , dans une fièvre violente , s'élançe , frappe et blesse quiconque ose l'approcher. Par la même raison , je n'appellerai point honnête homme celui qui ne blesse personne , parce qu'il est étroitement garotté , ou , ce qui revient à cet état , celui qui n'abandonne ses mauvais desseins que par la crainte d'un châtement ou par l'espoir d'une récompense.

Dans une créature raisonnable , tout ce qui n'est point fait

(1) Que deviennent donc les manichéens , avec la nécessité prétendue de leurs principes ? Où aboutissent les reproches que les athées font à la nature ? On dirait , à les entendre dogmatiser , qu'ils sont initiés dans tous ses desseins , qu'ils ont une connaissance parfaite de ses ouvrages , et qu'ils seraient en état de se mettre au gouvernail et de manœuvrer à sa place. Et ils ne veulent pas s'apercevoir qu'ils sont , par rapport à l'univers , dans un cas plus désavantageux qu'un de ces Mexicains , qui ne connaissant ni la navigation , ni la nature de la mer , ni les propriétés des vents et des eaux , s'éveillerait au milieu d'un vaisseau arrêté en plein Océan par un calme profond. Que penserait-il , en considérant cette pesante machine , suspendue sur un élément sans consistance ? Et que penserait-on de lui , s'il venait à traiter de poids incommodes et superflus , les ancres , les voiles , les mâts , les échelles , les vergues et tout cet attirail de cordages , dont il ignorerait l'utilité ? En attendant qu'il fût mieux instruit (dût-il ne l'être jamais parfaitement) , ne lui siérait-il pas mieux de juger , sur les proportions qu'il remarque dans le petit nombre de parties qui sont à sa portée , plus avantageusement de l'ouvrier et du tout ?

par affection n'est ni mal ni bien : l'homme n'est bon ou méchant que lorsque l'intérêt ou le désavantage de son système est l'objet immédiat de la passion qui le meut.

Puisque l'inclination seule rend la créature méchante ou bonne, conforme à sa nature, ou dénaturée, nous allons maintenant examiner quelles sont les inclinations naturelles et bonnes, et quelles sont les affections contraires à sa nature, et mauvaises.

SECTION SECONDE.

Remarquez d'abord que toute affection, qui a pour objet un bien imaginaire, devenant superflue et diminuant l'énergie de celles qui nous portent aux biens réels, est vicieuse en elle-même, et mauvaise relativement à l'intérêt particulier et au bonheur de la créature.

Si l'on pouvait supposer que quelqu'un de ces penchans, qui entraînent la créature à ses intérêts particuliers, fût, dans son énergie légitime, incompatible avec le bien général, un tel penchant serait vicieux. Conséquemment à cette hypothèse, une créature ne pourrait agir conformément à sa nature, sans être mauvaise dans la société; ou contribuer aux intérêts de la société, sans être dénaturée par rapport à elle-même. Mais si le penchant à ses intérêts privés n'est injurieux à la société que quand il est excessif, et jamais lorsqu'il est tempéré, nous dirons alors que l'excès a rendu vicieux un penchant qui dans sa nature était bon. Ainsi toute inclination qui portera la créature à son bien particulier, pour être vicieuse, doit-être nuisible à l'intérêt public. C'est ce défaut qui caractérise l'homme intéressé, défaut contre lequel on se récrie si haut (1), quand il est trop marqué.

Mais si, dans la créature, l'amour de son intérêt propre n'est

(1) Tous les livres de morale sont pleins de déclamations vagues contre l'intérêt. On s'épuise en détails, en divisions et en subdivisions pour en venir à cette conclusion énigmatique, *que, quel que soit le désintéressement spécieux, quelle que soit la générosité apparente dont nous nous parions, au fond, l'intérêt et l'amour-propre sont les seuls principes de nos actions.* Si, au lieu de courir après l'esprit, et d'arranger des phrases, ces auteurs, partant de définitions exactes, avaient commencé par nous apprendre ce que c'est qu'intérêt, ce qu'ils entendent par amour-propre, leurs ouvrages, avec cette clef, pourraient servir à quelque chose. Car nous sommes tous d'accord que la créature peut s'aimer, peut tendre à ses intérêts, et poursuivre son bonheur temporel, sans cesser d'être vertueuse. La question n'est donc pas de savoir, si nous avons agi par amour-propre ou par intérêt; mais de déterminer quand ces deux sentimens concourraient au but que tout homme se propose, c'est-à-dire, à son bonheur. Le dernier effort de la prudence humaine, c'est de s'aimer, c'est d'entendre ses intérêts, c'est de connaître son bonheur comme il faut.

point incompatible avec le bien général , quelque concentré que cet amour puisse être ; s'il est même important à la société que chacun de ses membres s'applique sérieusement à ce qui le concerne en son particulier , ce sentiment est si peu vicieux , que la créature ne peut être bonne sans en être pénétrée : car si c'est faire tort à la société que de négliger sa conservation , cet excès de désintéressement rendrait la créature méchante et dénaturée , autant que l'absence de toute autre affection naturelle. Jugement qu'on ne balancerait pas à porter , si l'on voyait un homme fermer les yeux sur les précipices qui s'ouvriraient devant lui , ou , sans égard pour son tempérament et pour sa santé , braver la distinction des saisons et des vêtemens. On peut envelopper dans la même condamnation quiconque serait frappé (1) d'aversion pour le commerce des femmes , et qu'un tempérament dépravé , mais non pas un vice de conformation , rendrait inhabile à la propagation de l'espèce.

L'amour des intérêts privés peut donc être bon ou mauvais : si cette passion est trop vive , et telle , par exemple , qu'un attachement à la vie qui nous rendrait incapables d'un acte généreux , elle est vicieuse , et conséquemment la créature qu'elle dirige est mal dirigée , et plus ou moins mauvaise. Celui donc à qui , par un désir excessif de vivre , il arriverait de faire quelque bien , ne mérite non plus par le bien qu'il fait , qu'un avocat qui n'a que son salaire en vue , lors même qu'il défend la cause de l'innocence , ou qu'un soldat qui , dans la guerre la plus juste , ne combat que parce qu'il reçoit la paye.

Quelque avantage que l'on ait procuré à la société , le motif seul fait le mérite. Illustrez-vous par de grandes actions tant qu'il vous plaira , vous serez vicieux tant que vous n'agirez que par des principes intéressés : vous poursuivez votre bien particulier avec toute la modération possible , à la bonne heure ; mais vous n'aviez point d'autre motif en rendant à votre espèce ce que vous lui deviez par inclination naturelle ; vous n'êtes pas vertueux.

En effet , quels que soient les secours étrangers qui vous ont incliné vers le bien , quoi que ce soit qui vous ait prêté main-forte contre vos inclinations perverses ; tant que vous conserverez le même caractère , je ne verrai point en vous de bonté : vous ne serez bon , que quand vous ferez le bien d'affection et de cœur.

(1) On considère ici l'homme dans l'état de pure nature ; et il n'est pas question de ces hommes saints , qui se sont éloignés du sexe par un esprit de continence , qu'on se garde bien de blâmer. Il est évident que cet endroit ne leur convient en aucune façon ; car on ne peut assurément les accuser d'aversion pour les femmes , ou de dépravation dans le tempérament.

Si, par hasard, quelqu'une de ces créatures douces, privées et amies de l'homme, développant un caractère contraire à sa constitution naturelle, devenait sauvage et cruelle; on ne manquerait pas d'être frappé de ce phénomène, et de se récrier sur sa dépravation. Supposons maintenant que le temps et des soins la dépouillassent de cette férocité accidentelle, et la ramenassent à la douceur de celles de son espèce; on dirait que cette créature s'est rétablie dans son état naturel: mais si la guérison n'est que simulée, si l'animal hypocrite revient à sa méchanceté sitôt que la crainte de son geôlier l'abandonne, direz-vous que la douceur est son vrai caractère, son caractère actuel? Non, sans doute. Le tempérament est tel qu'il était, et l'animal est toujours méchant.

Donc la bonté ou la méchanceté animale (1) de la créature a sa source dans son tempérament actuel; donc la créature sera bonne en ce sens, lorsqu'en suivant la pente de ses affections elle aimera le bien et le fera sans contrainte, et qu'elle haïra et fuira le mal sans effroi pour le châtement. La créature sera méchante, au contraire, si elle ne reçoit pas de ses inclinations naturelles la force de remplir ses fonctions, ou si des inclinations dépravées l'entraînent au mal et l'éloignent du bien qui lui sont propres.

En général, lorsque toutes les affections sont d'accord avec l'intérêt de l'espèce, le tempérament naturel est parfaitement bon. Au contraire, si l'on manque de quelque affection avantageuse, ou qu'on en ait de superflues, de faibles, de nuisibles et d'opposées à cette fin principale, le tempérament est dépravé,

(1) Il y a trois espèces de bonté. Une bonté d'être; c'est une certaine convenue d'attributs, qui constitue une chose ce qu'elle est. Les philosophes l'appellent *Bonitas Entis*.

Une bonté animale. C'est une économie dans les passions, que toute créature sensible et bien constituée reçoit de la nature. C'est en ce sens, qu'on dit d'un chien de chasse, lorsqu'il est bon, qu'il n'est ni lâche ni opiniâtre, ni lent ni emporté, ni timide ni indocile, mais ardent, intelligent et prompt.

Une bonté raisonnée, propre à l'être pensant, qu'on appelle Vertu: qualité qui est d'autant plus méritoire en lui, qu'étaient grandes les mauvaises dispositions qui constituent la méchanceté animale, et qu'il avait à vaincre pour parvenir à la bonté raisonnée. Exemple:

Nous naissons tous plus ou moins dépravés; les uns timides, ambitieux et colères; les autres avarés, indolens et téméraires; mais cette dépravation involontaire du tempérament ne rend point, par elle-même, la créature vicieuse: au contraire, elle sert à relever son mérite, lorsqu'elle en triomphe. Le sage Socrate naquit avec un penchant merveilleux à la luxure. Pour juger combien on est éloigné du sentiment impie et bizarre de ceux qui donnent tout au tempérament, vices et vertus, on n'a qu'à lire la section suivante, et surtout le commencement de la section quatrième.

et conséquemment l'animal est méchant ; il n'y a que du plus ou du moins.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail des affections , et de démontrer que la colère , l'envie , la paresse , l'orgueil , et le reste de ces passions généralement détestées , sont mauvaises en elles-mêmes , et rendent méchante la créature qui en est affectée. Mais il est à propos d'observer que la tendresse la plus naturelle , celle des mères pour leurs petits , et des parens pour leurs enfans , a des bornes prescrites , au-delà desquelles elle dégénère en vice. L'excès de l'affection maternelle peut anéantir les effets de l'amour , et le trop de commisération mettre hors d'état de procurer du secours. Dans d'autres conjonctures , le même amour peut se changer en une espèce de frénésie ; la pitié , devenir faiblesse ; l'horreur de la mort , se convertir en lâcheté ; le mépris des dangers , en témérité ; la haine de la vie ou toute autre passion qui conduit à la destruction , en désespoir ou folie.

SECTION TROISIÈME.

Mais , pour passer de cette bonté pure et simple , dont toute créature sensible est capable , à cette qualité qu'on appelle *vertu* , et qui convient ici-bas à l'homme seul ;

Dans toute créature capable de se former des notions exactes des choses , cette écorce des êtres dont les sens sont frappés , n'est pas l'unique objet de ses affections. Les actions elles-mêmes , les passions qui les ont produites , la commisération , l'affabilité , la reconnaissance et leurs antagonistes s'offrent bientôt à son esprit ; et ces familles ennemies , qui ne lui sont point étrangères , sont pour elle de nouveaux objets d'une tendresse ou d'une haine réfléchie.

Les sujets intellectuels et moraux agissent sur l'esprit à peu près de la même manière que les êtres organisés sur les sens. Les figures , les proportions , les mouvemens et les couleurs de ceux-ci ne sont pas plutôt exposés à nos yeux , qu'il résulte , de l'arrangement et de l'économie de leurs parties , une beauté qui nous récréé , ou une difformité qui nous choque. Tel est aussi sur les esprits l'effet de la conduite et des actions humaines. La régularité et le désordre dans ces objets les affectent diversement ; et le jugement qu'ils en portent n'est pas moins nécessité que celui des sens.

L'entendement a ses yeux : les esprits entre eux se prêtent l'oreille ; ils aperçoivent des proportions ; ils sont sensibles à des accords ; ils mesurent , pour ainsi dire , les sentimens et les pensées. En un mot , ils ont leur critique à qui rien n'échappe. Les

sens ne sont ni plus réellement ni plus vivement frappés, soit par les nombres de la musique, soit par les formes et les proportions des êtres corporels, que les esprits par la connaissance et le détail des affections. Ils distinguent, dans les caractères, douceur et dureté; ils y démêlent l'agréable et le dégoûtant, le dissonant et l'harmonieux; en un mot, ils y discernent et laideur et beauté; laideur qui va jusqu'à exciter leur mépris et leur aversion; beauté qui les transporte quelquefois d'admiration et les tient en extase. Devant tout homme qui pèse mûrement les choses, ce serait une affectation puérile (1), que de nier qu'il y ait dans les êtres moraux, ainsi que dans les objets corporels, un vrai beau, un beau essentiel, un sublime réel (2).

(1) En effet, n'est-ce pas une puérilité que de nier ce dont on est évidemment soi-même affecté? Lorsque quelques uns de nos dogmatistes modernes nous assurent, de la meilleure foi du monde, disent-ils, « que la divinité » n'est qu'un vain fantôme; que le vice et la vertu sont des préjugés d'éducation; que l'immortalité de l'âme, que la crainte des peines et l'espérance » des récompenses à venir sont chimériques, » ne sont-ils pas actuellement sous le charme? Le plaisir de paraître sincères n'agit-il pas en eux? Ne sont-ils pas affectés du *decorum et dulce*? Car enfin, leur intérêt privé demanderait qu'ils se réservassent toutes ces rares connaissances: plus elles seront divulguées, moins elles leur seront utiles. Si tous les hommes sont une fois persuadés que les lois divines et humaines sont des barrières qu'on a tort de respecter, lorsqu'on peut les franchir sans danger, il n'y aura plus de dupes que les sots. Qui peut donc les engager à parler, à écrire et à nous détromper, même au péril de leur vie? Car ils n'ignorent pas que leur zèle est assez mal récompensé par le gouvernement: il me semble que j'entends M. S. qui dit à un de ces docteurs: « La philosophie que vous avez la bonté de me révéler, » est tout-à-fait extraordinaire. Je vous suis obligé de vos lumières: mais quel » intérêt prenez-vous à mon instruction? Que vous suis-je? Êtes-vous mon » père? Quand je serais votre fils, me devriez-vous quelque chose en cette » qualité? Y aurait-il en vous quelque *affection naturelle*, quelque soupçon » qu'il est doux, qu'il est beau de détromper, à ses risques et fortunes, un » indifférent sur des choses qui lui importent? Si vous n'éprouvez rien de ces » sentimens, vous prenez bien de la peine, et vous courrez de grands dangers, » pour un homme qui ne sera qu'un ingrat, s'il suit exactement vos principes: » que ne gardez-vous votre secret pour vous? Vous en perdez tout l'avantage » en le communiquant. Abandonnez-moi à mes préjugés; il n'est bon, ni » pour vous, ni pour moi, que je sache que la nature m'a fait vautour; et que » je peux demeurer en conscience tel que je suis. »

(2) S'il n'y a ni beau, ni grand, ni sublime dans les choses, que deviennent l'amour, la gloire, l'ambition, la valeur? A quoi bon admirer un poème ou un tableau, un palais ou un jardin, une belle taille ou un beau visage? Dans ce système flegmatique, l'héroïsme est une extravagance. On ne fera pas plus de quartier aux muses. Le prince des poètes ne sera qu'un écrivain suffisamment insipide. Mais cette philosophie meurtrière se dément à chaque moment; et ce poète, qui a employé tous les charmes de son art pour décrier ceux de la nature, s'abandonne plus que personne aux transports, aux ravissements et à l'enthousiasme; et, à en juger par la vivacité de ses descriptions, qui que ce soit ne fut plus sensible que lui aux beautés de l'univers. On pourrait dire que

Or, de même que les objets sensibles, les images des corps, les couleurs et les sons agissent perpétuellement sur nos yeux, affectent nos sens, lors même que nous sommeillons; les êtres intellectuels et moraux, non moins puissans sur l'esprit, l'appliquent et l'exercent en tout temps. Ces formes le captivent dans l'absence même des réalités.

sa poésie fait plus de tort à l'hypothèse des atômes, que tous ses raisonnemens ne lui donnent de vraisemblance. Écoutons-le chanter un moment.

Alma Venus, Coeli subter labentia signa
 Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferentas
 Concelebras.
 Quæ, quoniam rerum naturam sola gubernas,
 Nec sine te quicquam dias in luminis oras
 Exoritur; neque fit lætum, neque amabile quicquam;
 Te sociam studeo scribundis versibus esse.

Quand on a senti toute la grâce de cette invocation, tout ce qu'on peut alléguer contre la beauté ne doit faire qu'une impression bien légère.

Et ailleurs :

Belli fera munera Mavors
 Armipotens regit, in gremium qui sæpè tuum se
 Rejicit æterno devinctus vulnere amoris. . . .
 Pascit amore avidus inhians in te, dea, visus,
 Eque tuo pendet resupini spiritus ore. . . .
 Hunc tu, Diva, tuo recubantem corpore sancto
 Circumfusa super, suaves ex ore loquelas
 Funde.

Je conviens que ces vers sont d'une grande beauté, dira-t-on. Il y a donc quelque chose de beau? Sans doute; mais ce n'est pas dans la chose décrite, c'est dans la description : il n'est point de monstre odieux qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux; quelque difforme que soit un être (si toutefois il y a difformité réelle), il plaira pourvu qu'il soit bien représenté. Mais cette représentation, qui me ravit, ne suppose aucune beauté dans la chose; ce que j'admire, c'est la conformité de l'objet et de la peinture. La peinture est belle, mais l'objet n'est ni beau ni laid.

Pour satisfaire à cette objection, je demanderai ce qu'on entend par un *monstre*. Si l'on désigne par ce terme un composé de parties rassemblées au hasard, sans liaison, sans ordre, sans harmonie, sans proportion; j'ose assurer que la représentation de cet être ne sera pas moins choquante que l'être lui-même. En effet, si, dans le dessin d'une tête, un peintre s'était avisé de placer les dents au-dessous du menton, les yeux à l'occiput, et la langue au front; si toutes ces parties avaient encore entre elles des grandeurs démesurées, si les dents étaient trop grandes et les yeux trop petits, relativement à la tête entière; la délicatesse du pinceau ne nous fera jamais admirer cette figure. *Mais, ajoutera-t-on, si nous ne l'admirons pas, c'est qu'elle ne ressemble à rien.* Cela supposé, je refais la même question. Qu'entendez-vous donc par un *monstre*? Un être qui ressemble à quelque chose, tel que la sirène, l'hippogriffe, le faune, le sphinx, la chimère et les dragons ailés? Mais n'apercevez-vous pas que ces enfans de l'imagination des peintres et des poètes n'ont rien d'absurde dans leur conformation; que, quoiqu'ils n'existent pas dans la nature, ils n'ont rien de contradictoire aux idées de liaison, d'harmonie.

Mais le cœur regarde-t-il avec indifférence les esquisses des mœurs que l'esprit est forcé de tracer, et qui lui sont presque toujours présentes? Je m'en rapporte au sentiment intérieur. Il me dit qu'aussi nécessité dans ses jugemens que l'esprit dans ses opérations, sa corruption ne va jamais jusqu'à lui dérober totalement la différence du beau et du laid, et qu'il ne manquera pas d'approuver le naturel et l'honnête, et de rejeter le déshonnête et le dépravé, surtout dans les momens désintéressés : c'est alors un connaisseur équitable qui se promène dans une galerie de peintures, qui s'émerveille de la hardiesse de ce trait, qui sourit à la douceur de ce sentiment, qui se prête autour de cette affection, et qui passe dédaigneusement sur tout ce qui blesse la belle nature.

Les sentimens, les inclinations, les affections, les penchans, les dispositions, et conséquemment toute la conduite des créatures dans les différens états de la vie, sont les sujets d'une infinité de tableaux exécutés par l'esprit qui saisit avec promptitude et rend avec vivacité et le bien et le mal. Nouvelle épreuve, nouvel exercice pour le cœur qui dans son état naturel et saint est affecté du raisonnable et du beau; mais qui, dans la dépravation, renonce à ses lumières pour embrasser le monstrueux et le laid.

Par conséquent, point de vertu morale, point de mérite, sans

d'ordre et de proportion? Il y a plus; n'est-il pas constant qu'aussitôt que ces figures pécheront contre ces idées, elles cesseront d'être belles? Cependant, puisque ces êtres n'existent point dans la nature, qui est-ce qui a déterminé la longueur de la queue de sirène, l'étendue des ailes du dragon, la position des yeux du sphinx, et la grosseur de la cuisse velue et du pied fourchu des sylvains? car ces choses ne sont pas arbitraires. On peut répondre *que pour appeler beau ces êtres possibles, nous avons désiré, sans fondement, que la peinture observât en eux les mêmes rapports que ceux que nous avons trouvés établis dans les êtres existans; et que c'est encore ici la ressemblance qui produit notre admiration.* La question se réduit donc enfin à savoir si c'est raison ou caprice qui nous a fait exiger l'observation de la loi des êtres réels dans la peinture des êtres imaginaires; question décidée, si l'on remarque que, dans un tableau, le sphinx, l'hippogriffe et le sylvain sont en action ou sont superflus; s'ils agissent, les voilà placés sur la toile, de même que l'homme, la femme, le cheval et les autres animaux sont placés dans l'univers: or, dans l'univers, les devoirs à remplir déterminent l'organisation: l'organisation est plus ou moins parfaite, selon le plus ou le moins de facilité que l'automate en reçoit pour vaquer à ses fonctions. Car qu'est-ce qu'un bel homme? si ce n'est celui dont les membres bien proportionnés conspirent de la façon la plus avantageuse à l'accomplissement des fonctions animales. Mais cet avantage de conformation n'est point imaginaire: les formes qui le produisent ne sont pas arbitraires, ni par conséquent la beauté, qui est une suite de ces formes. Tout cela est évident pour quiconque connaît un peu les proportions géométriques que doivent observer les parties du corps entre elles, pour constituer l'économie animale.

quelques notions claires et distinctes du bien général , et sans une connaissance réfléchie de ce qui est moralement bien ou mal, digne d'admiration ou de haine , droit ou injuste. Car quoique nous disions communément d'un cheval mauvais, qu'il est vicieux , on n'a jamais dit d'un bon cheval ou de tout autre animal imbécile et stupide , pour docile qu'il fût , qu'il était méritant et vertueux.

Qu'une créature soit généreuse , douce , affable , ferme et compatissante ; si jamais elle n'a réfléchi sur ce qu'elle pratique et voit pratiquer aux autres ; si elle ne s'est fait aucune idée nette et précise du bien et du mal ; si les charmes de la vertu et de l'honnêteté ne sont point les objets de son affection : son caractère n'est point vertueux par principes ; elle en est encore à acquérir cette connaissance active de la droiture qui devait la déterminer , cet amour désintéressé de la vertu qui seul pouvait donner tout le prix à ses actions.

Tout ce qui part d'une mauvaise affection est mauvais , inique et blâmable : mais si les affections sont saines ; si leur objet est avantageux à la société et digne en tout temps de la poursuite d'un être raisonnable ; ces deux conditions réunies formeront ce qu'on appelle droiture , équité dans les actions. Faire tort, ce n'est pas faire injustice : car un fils généreux peut , sans cesser de l'être , tuer , par malheur ou par mal-adresse , son père au lieu de l'ennemi dont il s'efforçait de le garantir. Mais si , par une affection déplacée , il eût porté ses secours à quelque autre , ou négligé les moyens de le conserver par défaut de tendresse , il eût été coupable d'injustice.

Si l'objet de notre affection est raisonnable ; s'il est digne de notre ardeur et de nos soins ; l'imperfection ou la faiblesse des sens ne nous rendent point coupables d'injustice. Supposons qu'un homme dont le jugement est entier et les affections saines , mais la constitution si bizarre et les organes si dépravés , qu'à travers ces miroirs trompeurs il n'aperçoive les objets que défigurés , estropiés et tout autres qu'ils sont , il est évident que , le défaut ne résidant point dans la partie supérieure et libre , cette infortunée créature ne peut passer pour vicieuse.

Il n'en est pas ainsi des opinions qu'on adopte , des idées qu'on se fait , ou des religions qu'on professe. Si , dans une de ces contrées jadis soumises aux plus extravagantes superstitions ; où les chats , les crocodiles , les singes , et d'autres animaux vils et mal-faisans , étaient adorés ; un de ces idolâtres se fût saintement (1)

(1) O Sanctas gentes , quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

JUV.

persuadé qu'il était juste de préférer le salut d'un chat au salut de son père, et qu'il ne pouvait se dispenser en conscience de traiter en ennemi quiconque ne professait pas ce culte : ce fidèle croyant n'eût été qu'un homme détestable : et toute action fondée sur des dogmes pareils, ne peut être qu'injuste, abominable et maudite.

Toute méprise sur la valeur des choses qui tend à détruire quelque affection raisonnable, ou à en produire d'injustes, rend vicieux, et nul motif ne peut excuser cette dépravation. Celui, par exemple, qui, séduit par des vices brillans, a mal placé son estime, est vicieux lui-même. Il est quelquefois aisé de remonter à l'origine de cette corruption nationale. Ici, c'est un ambitieux qui vous étonne par le bruit de ses exploits ; là, c'est un pirate, ou quelque injuste conquérant qui, par des crimes illustres, a surpris l'admiration des peuples, et mis en honneur des caractères qu'on devrait détester. Quiconque applaudit à ces *renommées*, se dégrade lui-même. Quant à celui qui, croyant estimer et chérir un homme vertueux, n'est que la dupe d'un scélérat hypocrite, il peut être un sot ; mais il n'est pas un méchant pour cela.

L'erreur de fait, ne touchant point aux affections, ne produit point le vice ; mais l'erreur de droit influe, dans toute créature raisonnable et conséquente, sur ses affections naturelles, et ne peut manquer de la rendre vicieuse.

Mais il y a beaucoup d'occasions où les matières de droit sont d'une discussion trop épineuse, même pour les personnes les plus éclairées (1). Dans ces circonstances, une faute légère ne suffit pas pour dépouiller un homme du caractère et du titre de vertueux. Mais lorsque la superstition ou des coutumes barbares le précipitent dans de grossières erreurs sur l'emploi de ses affections ; lorsque ces bévues sont si fréquentes, si lourdes et si compliquées, qu'elles tirent la créature de son état naturel ; c'est-à-dire, lorsqu'elles exigent d'elle des sentimens contraires à l'hu-

(1) Les erreurs particulières engendrent les erreurs populaires ; et alternativement, on aime à persuader aux autres ce que l'on croit, et l'on résiste difficilement à ce dont on voit les autres persuadés. Il est presque impossible de rejeter les opinions qui nous viennent de loin, et comme de main en main. Le moyen de donner un démenti à tant d'honnêtes gens qui nous ont précédés ! Les temps écartent, d'ailleurs, une infinité de circonstances qui nous enhardiraient. Ceux qui se sont abreuvés successivement de ces étrangetés, dit Montaigne, ont senti, par les oppositions qu'on leur a faites, où logeait la difficulté de la persuasion, et ils ont calfeutré ces endroits de pièces nouvelles ; ils n'ont pas craint d'ajouter de leur invention, autant qu'ils le croyaient nécessaire, pour suppléer à la résistance et au défaut qu'ils pensaient être en la conception d'autrui. Histoire fidèle et naïve de l'origine et du progrès des erreurs populaires.

maine société, et pernicieux dans la vie civile; céder, c'est renoncer à la vertu.

Concluons donc que le mérite ou la vertu dépend d'une connaissance de la justice et d'une fermeté de raison, capables de nous diriger dans l'emploi de nos affections. Notions de la justice, courage de la raison, ressources uniques dans le danger où l'on se trouve de consacrer ses efforts, et de prostituer son estime à des abominations, à des horreurs, à des idées destructives de toute affection naturelle. Affections naturelles, fondemens de la société, que les lois sanguinaires d'un point d'honneur et les principes erronés d'une fausse religion tendent quelquefois à saper. Lois et principes qui sont vicieux, et ne conduiront ceux qui les suivent qu'au crime et à la dépravation, puisque la justice et la raison les combattent. Quoi que ce soit donc qui, sous prétexte d'un bien présent ou futur, prescrive aux hommes, de la part de Dieu, la trahison, l'ingratitude, et les cruautés; quoi que ce soit qui leur apprenne à persécuter leurs semblables par bonne amitié, à tourmenter par passe-temps leurs prisonniers de guerre, à souiller les autels de sang humain, à se tourmenter eux-mêmes, à se macérer cruellement, à se déchirer dans des accès (1) de zèle en présence de leurs divinités; et à commettre, pour les honorer ou pour leur complaire, quelque action inhumaine et brutale; qu'ils refusent d'obéir, s'ils sont vertueux, et qu'ils ne permettent point aux vains applaudissemens de la coutume, ou aux oracles imposteurs de la superstition, d'étouffer les cris de la nature et les conseils de la vertu. Toutes ces actions, que l'humanité (2) proscriit, seront toujours des horreurs, en

(1) Domptez vos passions, dit la religion; conservez-vous, dit la nature. Il est toujours possible de satisfaire à l'une et à l'autre; du moins il faut le supposer; car il serait bien singulier qu'il y eût un cas où l'on serait forcé de devenir homicide de soi-même, pour être vertueux. C'est ce que les pïctistes outrés ne manqueraient pas d'apercevoir, s'ils osaient consulter la raison. Celui qui, fatigué de lutter contre lui-même, finirait la querelle d'un coup de pistolet, serait un enragé, lui dirait-elle. Mais celui qui, révolté de ce procédé brusque, prendrait, par amour de Dieu, et pour le bien de son âme, chaque jour une dose légère d'un poison qui le conduirait insensiblement au tombeau, serait-il moins fou? Non, sans doute. Si le crime est dans la *suicide*, qu'importe qu'on se tue par des jeûnes et des veilles, de l'arsenic ou du sublimé? dans un instant ou dans l'espace de dix années? avec un cilice et des fouets, un pistolet ou un poignard? C'est disputer sur la forme du crime; c'est s'excuser sur la couleur du poison. Telle était la pensée de S. Augustin. Ceux qui croient honorer Dieu par ces excès sont dans la même superstition que ces païens, dont il dit dans son traité merveilleux de la Cité de Dieu, *tantus est perturbata mentis et sedibus suis pulscæ furor, ut sic dii placentur quemadmodum ne homines quidem scviunt.*

(2) La hardiesse d'un Égyptien, esprit fort, qui bravant la doctrine du sacré collège, eût refusé de porter son hommage à des êtres destinés à sa nourri-

dépît des coutumes barbares , des lois capricieuses , et des faux cultes qui les auront ordonnées. Mais rien ne peut altérer les lois éternelles de la justice.

SECTION QUATRIÈME.

Les créatures , qui ne sont affectées que par les objets sensibles , sont bonnes ou mauvaises , selon que leurs affections sensibles sont bien ou mal ordonnées. Mais c'est toute autre chose dans les créatures capables de trouver dans le bien ou le mal moral des motifs raisonnés de tendresse ou d'aversion ; car , dans un individu de cette espèce , quelque dérégées que soient les affections sensibles , le caractère sera bon et l'individu vertueux , tant que ces penchans libertins demeureront subordonnés aux affections réfléchies dont nous avons parlé.

Il y a plus. Si le tempérament est bouillant , colère , amoureux ; et si la créature , domptant ces passions , s'attache à la vertu , en dépît de leurs efforts , nous disons alors que son mérite en est d'autant plus grand ; et nous avons raison. Si toutefois l'intérêt privé était la seule digue qui la retînt ; si , sans égard pour les charmes de la vertu , son unique bien était le fléau de ses vices , nous avons démontré qu'elle n'en serait pas plus vertueuse : mais il est certain que , si , de plein gré et sans aucun motif bas et servile , l'homme colère étouffe sa passion , et le luxurieux réprime ses mouvemens ; si , tous deux supérieurs à la violence de leurs penchans , ils sont devenus , l'un modeste et l'autre tranquille et doux , nous applaudirons à leur vertu beaucoup plus hautement que s'ils n'avaient point eu d'obstacles à surmonter. Quoi donc ! le penchant au vice serait-il un relief pour la vertu ? Des inclinations perverses seraient-elles nécessaires pour *parfaire* l'homme vertueux ?

Voici à quoi se réduit cette espèce de difficulté. Si les affections libertines se révoltent par quelque endroit , pourvu que leur effort soit souverainement réprimé ; c'est une preuve incontestable

ture , et d'adorer un chat , un crocodile , un oignon , eût été pleinement justifiée par l'absurdité de cette croyance. Tout dogme qui conduit à des infractions grossières de la loi naturelle , ne peut être respecté en sûreté de conscience. Lorsque la nature et la morale se récrient contre la voix des ministres , l'obéissance est un crime. Qui niera que le crédule Égyptien , qui , pour donner du secours à son Dieu , eût laissé périr son père , n'eût été un vrai parricide ? Si l'on me dit jamais : trahis , vole , pillé , tue , c'est ton Dieu qui l'ordonne ; je répondrai sans examen : trahir , voler , piller , tuer sont des crimes ; donc Dieu ne l'ordonne pas. La pureté de la morale peut faire présumer la vérité d'un culte ; mais si la morale est corrompue , le culte qui préconise cette dépravation , est démontré faux. Quel avantage cette réflexion seule ne donne-t-elle pas au christianisme sur toutes les autres religions ! Quelle morale comparable à celle de Jésus-Christ !

que la vertu , maîtresse du caractère , y prédomine : mais si la créature , vertueuse à meilleur compte , n'éprouve aucune sédition de la part de ses passions , on peut dire qu'elle suit les principes de la vertu , sans donner d'exercice à ses forces. La vertu , qui n'a point d'ennemis à combattre dans ce dernier cas , n'en est peut-être pas moins puissante ; et celui qui , dans le premier cas , a vaincu ses ennemis , n'en est pas moins vertueux. Au contraire , débarrassé des obstacles qui s'opposaient à ses progrès , il peut se livrer entièrement à la vertu , et la posséder dans un degré plus éminent.

C'est ainsi que la vertu se partage en degrés inégaux chez l'espèce raisonnable , c'est-à-dire , chez les hommes , quoiqu'il n'y en ait pas un entre eux , peut-être , qui jouisse de cette raison saine et solide qui seule peut constituer un caractère uniforme et parfait. C'est ainsi qu'avec la vertu , le vice dispose de leur conduite , alternativement vainqueur et vaincu : car il est évident , par ce que nous avons dit jusqu'à présent , que , quel que soit dans une créature le désordre des affections tant par rapport aux êtres intellectuels et moraux ; quelque effrénés que soient ses principes ; quelque furieuse , impudique ou cruelle qu'elle soit devenue , si toutefois il lui reste la moindre sensibilité pour les charmes de la vertu ; si elle donne encore quelque signe de bonté , de commisération , de douceur , ou de reconnaissance ; il est , dis-je , évident que la vertu n'est pas morte en elle , et qu'elle n'est pas entièrement vicieuse et dénaturée.

Un criminel , qui , par un sentiment d'honneur et de fidélité pour ses complices , refuse de les déclarer , et qui , plutôt que de les trahir , endure les derniers tourmens et la mort même , a certainement quelques principes de vertu , mais qu'il déplace. C'est aussi le jugement qu'il faut porter de ce malfaiteur qui , plutôt que d'exécuter ses compagnons , aime mieux mourir avec eux.

Nous avons vu combien il était difficile de dire de quelqu'un qu'il était un parfait athée ; il paraît maintenant qu'il ne l'est guère moins d'assurer qu'un homme est parfaitement vicieux. Il reste aux plus grands scélérats toujours quelque étincelle de vertu ; et un mot , des plus justes que je connaisse , c'est celui-ci : « Rien n'est aussi rare qu'un parfaitement honnête homme , si » ce n'est peut-être un parfait scélérat : car partout où il y a la » moindre affection intègre , il y a , à parler exactement , quel- » que germe de vertu. »

Après avoir examiné ce que c'est que la vertu en elle-même , nous allons considérer comment elle s'accorde avec les différens systèmes concernant la divinité.

TROISIÈME PARTIE.

PREMIÈRE SECTION.

Puisque l'essence de la vertu consiste, comme nous l'avons démontré, dans une juste disposition, dans une affection tempérée de la créature raisonnable pour les objets intellectuels et moraux de la justice, afin d'anéantir ou d'énerver en elle les principes de la vertu, il faut,

1°. Ou lui ôter le sentiment et les idées naturelles d'injustice et d'équité ;

2°. Ou lui en donner de fausses idées ;

3°. Ou soulever contre ce sentiment intérieur d'autres affections.

De l'autre côté, pour accroître et fortifier les principes de la vertu, il faut,

1°. Ou nourrir et aiguïser, pour ainsi dire, le sentiment de droiture et de justice ;

2°. Ou l'entretenir dans toute sa pureté ;

3°. Ou lui soumettre toute autre affection.

Considérons maintenant quel est celui de ces effets, que chaque hypothèse concernant la divinité doit naturellement produire, ou tout au moins favoriser.

PREMIER EFFET.

Priver la créature du sentiment naturel d'injustice et d'équité.

On ne nous soupçonnera pas sans doute d'entendre par « priver la créature du sentiment naturel d'injustice et d'équité, » effacer en elle toute notion du bien et du mal relatifs à la société. Car, qu'il y ait bien et mal, par rapport à l'espèce, c'est un point qu'on ne peut totalement obscurcir. L'intérêt public est une chose généralement avouée : et rien de mieux connu de chaque particulier, que ce qui les concerne tous en général. Ainsi, quand nous dirons qu'une créature a perdu tout sentiment de droiture et d'injustice, nous supposerons au contraire qu'elle est toujours capable de discerner le bien et le mal relatifs à son espèce ; mais qu'elle y est devenue parfaitement insensible, et que l'excellence et la bassesse des actions morales n'excitent plus en elle ni estime ni aversion : de sorte que, sans un intérêt particulier et des plus étroitement concentrés, qui vit toujours en elle et qui lui arrache quelquefois des jugemens favorables à la vertu, on pourrait dire qu'elle n'affectionne dans les mœurs ni laideur ni beauté, et que tout y est par rapport à elle d'une monstrueuse uniformité.

Une créature raisonnable, qui en offense une autre mal à propos, sent que l'appréhension d'un traitement égal doit soulever contre elle le ressentiment et l'animosité de celles qui l'observent. Celui qui fait tort à un seul, se reconnaît intérieurement pour aussi odieux à chacun, que s'il les avait tous offensés.

Le crime trouve donc pour ennemis tous ceux qu'il alarme; et par la raison des contraires, la vertu d'un particulier a droit à la bienveillance et aux récompenses de tout le monde. Ce sentiment n'est pas étranger aux hommes les plus méchants. Lors donc qu'on parle du sentiment naturel d'injustice et d'équité, si, par cette expression, on prétend désigner quelque chose de plus que ce que nous venons de dire; c'est sans doute cette vive antipathie pour l'injustice, et cette affection tendre pour la droiture, particulières aux profondément honnêtes gens.

Qu'une créature sensible puisse naître si dépravée, si mal constituée, que la connaissance des objets qui sont à sa portée, n'excite en elle aucune affection; qu'elle soit originellement incapable d'amour, de pitié, de reconnaissance et de toute autre passion sociale: c'est une hypothèse chimérique. Qu'une créature raisonnable, quelque tempérament qu'elle ait reçu de la nature, ait senti l'impression des objets proportionnés à ses facultés; que les images de la justice, de la générosité, de la tempérance et des autres vertus se soient gravées dans son esprit, et qu'elle n'ait éprouvé aucun penchant pour ces qualités, aucune aversion pour leurs contraires; qu'elle soit demeurée vis-à-vis de ces représentations dans une parfaite neutralité; c'est une autre chimère. L'esprit ne se conçoit non plus sans affection pour les choses qu'il connaît, que sans la puissance de connaître; mais s'il est une fois en état de se former des idées d'action, de passion, de tempérament et de mœurs, il discernera dans ces objets laideur et beauté aussi nécessairement que l'œil aperçoit rapports et disproportions dans les figures, et que l'oreille sent harmonie et dissonance dans les sons. On pourrait soutenir, contre nous, qu'il n'y a ni charmes, ni difformité réelle dans les objets intellectuels et moraux; mais on ne disconvient jamais qu'il n'y en ait d'imaginés et dont le pouvoir est grand. Si l'on nie que la chose soit dans la nature, on avouera du moins que c'est de la nature que nous tenons l'idée qu'elle y existe: car la prévention naturelle en faveur de cette distinction de laideur et de beauté morale est si puissante; cette différence dans les objets intellectuels et moraux préoccupe tellement notre esprit, qu'il faut de l'art, de violents efforts, un exercice continué et de pénibles méditations pour l'obscurcir.

Le sentiment d'injustice et d'équité nous étant aussi naturel que

nos affections; cette qualité étant un des premiers élémens de notre constitution; il n'y a point de spéculation, de croyance, de persuasion, de culte capable de l'anéantir immédiatement et directement. Déplacer ce qui nous est naturel, c'est l'ouvrage d'une longue habitude; autre nature. Or, la distinction d'injustice et d'équité nous est originelle: apercevoir dans les êtres intellectuels et moraux laideur et beauté, c'est une opération aussi naturelle et peut-être antérieure dans notre esprit à l'opération semblable sur les êtres organisés. Il n'y a donc qu'un exercice contraire qui puisse la troubler pour toujours ou la suspendre pour un temps.

Nous savons tous que, si par défaut de conformation, par accident ou par habitude, on prend une contenance désagréable, on contracte un tic ridicule, on affecte quelque geste choquant; toute l'attention, tous les soins, toutes les précautions qu'un désir sincère de s'en défaire peut suggérer, suffisent à peine pour en venir à bout. La nature est bien autrement opiniâtre. Elle s'afflige et s'irrite sous le joug, toujours prête à le secouer: c'est un travail sans fin que de la maîtriser. L'indocilité de l'esprit est prodigieuse, surtout quand il est question des sentimens naturels et de ces idées anticipées, tels que la distinction de la droiture et de l'injustice. On a beau les combattre et se tourmenter; ce sont des hôtes intraitables contre lesquels il faut recourir aux grands expédiens, aux dernières violences. La plus extravagante superstition, l'opinion nationale la plus absurde, ne les excluront jamais parfaitement.

Comme le déisme, le théisme, l'athéisme, et même le démonisme, n'ont aucune action immédiate et directe, relativement à la distinction morale de la droiture et de l'injustice; comme tout culte, soit impie, soit religieux, n'opère sur cette idée naturelle et première que par l'intervention et la révolte des autres affections, nous ne parlerons de l'effet de ces hypothèses que dans la troisième section, où nous examinerons l'accord ou l'opposition des affections avec le sentiment naturel par lequel nous distinguons la droiture de l'injustice.

SECTION SECONDE.

SECOND EFFET.

Dépraver le sentiment naturel de la droiture et de l'injustice.

Cet effet ne peut être que le fruit de la coutume et de l'éducation, dont les forces se réunissent quelquefois contre celles de la nature, comme on peut le remarquer dans ces contrées où l'usage et la politique encouragent par des applaudissemens, et consacrent

par des marques d'honneur, des actions naturellement odieuses et déshonnêtes. C'est à l'aide de ces prestiges qu'un homme se surmontant lui-même, s'imagine servir sa patrie, étendre la terreur de sa nation, travailler à sa propre gloire, et faire un acte héroïque, en mangeant, en dépit de la nature et de son estomac, la chair de son ennemi.

Mais pour en venir aux différens systèmes concernant la divinité, et à l'effet qu'ils produisent dans ce cas ;

D'abord il ne paraît pas que l'athéisme ait aucune influence diamétralement contraire à la pureté du sentiment naturel de la droiture et de l'injustice. Un malheureux, que cette hypothèse aura jeté et entretenu dans une longue habitude de crimes, peut avoir les idées de justice et d'honnêteté fort obscurcies ; mais elle ne le conduit point par elle-même à regarder comme grande et belle une action vile et déshonnête. Ce système, moins dangereux en ceci seulement, que la superstition ne prêche point qu'il est beau de s'accoupler avec des animaux, ou des s'assouvir de la chair de son ennemi. Mais il n'y a point d'horreurs, point d'abominations qui ne puissent être embrassées comme des choses excellentes, louables et saintes, si quelque culte dépravé les ordonne (1).

Et je ne vois point en cela de prodige ; car toutes les fois que,

(1) Sans entrer dans un long détail sur cette matière, je citerai seulement deux exemples, qu'on lit chap. 2, sect. 9, page 29, de l'Essai philosophique sur l'Entendement humain. Il est difficile de se refuser au témoignage d'un voyageur, lorsqu'il est scellé de l'autorité d'un écrivain tel que Locke. Les Topinambous ne connaissent pas de meilleurs moyens pour aller en paradis, que de se venger cruellement de leurs ennemis, et d'en manger le plus qu'ils peuvent. Ceux que les Turcs canonisent et mettent au nombre des saints, mènent une vie qu'on ne peut rapporter sans blesser la pudeur. Il y a, sur ce sujet, un endroit fort remarquable dans le voyage de Baumgarten. Comme ce livre est assez rare, je transcrirai ici le passage tout au long, dans la même langue qu'il a été publié. *Ibi (scil. prope Belbes in Ægypto) vidimus sanctum unum Saranicum inter arenarum cumulos, ita ut ex utero matris prodiit, nudum sedentem. Mos est, ut didicimus, Mahometistis, ut eos, qui amentes et sine ratione sunt, pro sanctis colant et venerentur. Insuper et eos, qui, cum diu vitam egerint inquinatissimam, voluntariam demum poenitentiam et paupertatem, sanctitate venerandos deputant. Ejusmodi vero genus hominum libertatem quamdam effrenem habent, domos quas volunt intrandi, edendi, bibendi, et quo majus est concumbendi: ex quo concubitu si proles secuta fuerit, sancta similiter habetur. His ergo hominibus dum vivunt magnos exhibent honores; mortuis verò vel templa vel monumenta exstruunt amplissima, eosque sepelire vel contingere maximæ fortunæ ducunt loco. Audivimus hæc dicta et dicenda per interpretem à Mueclo nostro. Insuper sanctum illum, quem eo loci vidimus, publicitatis apprimè commendari, cum esse hominem sanctum, divinum ac integritate præcipuum, eo quod nec fœminarum unquam esset nec puerorum, sed tantummodò asellarum concubitor atque mularum.* On peut voir encore, au sujet de cette espèce de saints, si fort respectés par les Turcs, ce qu'en a dit Pietro della Valle, dans une lettre du 25 janvier 1616.

sous l'autorité prétendue ou le bon plaisir des dieux, la superstition exige quelque action détestable; si, malgré le voile sacré dont on l'enveloppe, le fidèle en pénètre l'énormité, de quel œil verra-t-il les objets de son culte (1)? En portant aux pieds de leurs autels des offrandes que la crainte lui arrache, il les traitera dans le fond de son cœur comme des tyrans odieux et méchans: mais c'est ce que sa religion lui défend expressément de penser. « Les dieux ne se contentent pas d'encens, lui crie-t-elle; » il faut que l'estime accompagne l'hommage. » Le voilà donc forcé d'aimer et d'admirer des êtres qui lui paraissent injustes; de respecter leurs commandemens; d'accomplir en aveugle les crimes qu'ils ordonnent; et par conséquent de prendre pour saint et pour bon ce qui est en soi horrible et détestable.

Si Jupiter est le dieu qu'on adore, et si son histoire le représente d'un tempérament amoureux, et se livrant sans pudeur à toute l'étendue de ses désirs; il est constant qu'en prenant ce récit à la lettre, son adorateur doit regarder l'impudicité comme une vertu (2). Si la superstition élève sur des autels un être vindicatif, colère, rancunier, sophiste, lançant ses foudres au hasard, et punissant, quand il est offensé, d'autres que ceux qui lui ont fait injure; si, pour finir son caractère, il aime la supercherie; s'il encourage les hommes au parjure et à la trahison; et si, par une injuste prédilection, il comble de ses biens un petit

(1) Faites rougir ces Dieux qui vous ont condamnée.

RAC. *Iph.* acte 4, scène 4.

(2) Exprimer les sentimens et les mœurs d'un peuple dans sa conduite ordinaire et familière, c'est le propre de la comédie, dans Térence surtout. Or voici ce que ce poëte fait dire à un jeune libertin, qui se sert de l'exemple de ses dieux, pour justifier une vile métamorphose, et s'encourager à une action infâme.

..... Dùm apparatur, virgo in conclavi sedet.

Suspectans tabulam quandam pictam; ubi inerat pictura hæc, Jovem
Quo pacto Danaæ misisse, aiunt, quondam in gremium imbrem aureum.

Egomet quoque id spectare coepi, et quia consimilem luserat
Jam olim ille ludum, impendio magis animus gaudebat mihi,
Deum sese in hominem convertisse, atque per alienas tegulas
Venisse clanculum per impluvium, fucum factum mulieri.

At quem deum! qui templa cœli summa sonitu concutit;
Ego homuncio hoc non facerem? ego vero illud feci, ac lubens.

TERENT. *Eun.* act. 3, scen. 5.

Et Pétrone, l'auteur de son temps qui connaissait le mieux les hommes, et qui en a peint le plus vivement les mœurs, a dit: *Ne bonam quidem mentem aut bonam valetudinem petunt: sed statim, antequam limen Capitolii tangunt, alius donum promittit, si propinquum divitem extulerit; alius, si ad trecenties H. S. salvus pervenerit. Ipse senatus, recti bonique præceptor, mille pondo auri Capitolio promittere solet; et ne quis dubitet pecuniam concupiscere, Jovem quoque peculio exorat.*

nombre de favoris, je ne doute point qu'à l'aide des ministres et des poètes, le peuple ne respecte incessamment toutes ces imperfections, et ne prenne d'heureuses dispositions à la vengeance, à la haine, à la fourberie, au caprice et à la partialité; car il est aisé de métamorphoser des vices grossiers en qualités éclatantes, quand on vient à les rencontrer dans un être sur lequel on ne lève les yeux qu'avec admiration.

Cependant il faut avouer que, si le culte est vide d'amour, d'estime et de cordialité; si c'est un pur cérémonial auquel on est entraîné par la coutume et par l'exemple, par la crainte ou par la violence; l'adorateur n'est pas en grand danger d'altérer ses idées naturelles: car si, tandis qu'il satisfait aux préceptes de sa religion, qu'il s'occupe à se concilier les faveurs de sa divinité, en obéissant à ses ordres prétendus, c'est l'effroi qui le détermine; s'il consomme à regret un sacrifice qu'il déteste au fond de son âme, comme une action barbare et dénaturée, ce n'est pas à son Dieu, dont il entrevoit la méchanceté, qu'il rend hommage, c'est proprement à l'équité naturelle dont il respecte le sentiment dans l'instant même de l'infraction. Tel est, dans le vrai, son état, quelque réservé qu'il puisse être à prononcer entre son cœur et sa religion, et à former un système raisonné sur la contradiction de ses idées avec les préceptes de sa loi. Mais persévérant dans sa crédulité, et répétant ses pieux exercices, se familiarise-t-il à la longue avec la méchanceté, la tyrannie, la rancune, la partialité, la bizarrerie de son Dieu? Il se réconciliera proportionnellement avec les qualités qu'il abhorrait en lui; et telle sera la force de cet exemple, qu'il en viendra jusqu'à regarder les actions les plus cruelles et les plus barbares, je ne dis pas comme bonnes et justes, mais comme grandes, nobles, divines, et dignes d'être imitées.

Celui qui admet un Dieu vrai, juste et bon, suppose une droiture et une injustice, un vrai et un faux, une bonté et une malice, indépendans de cet Être suprême, et par lesquels il juge qu'un Dieu doit être vrai, juste et bon; car si ses décrets, ses actions, ou ses lois, constituaient la bonté, la justice et la vérité, assurer de Dieu qu'il est vrai, juste et bon, ce serait ne rien dire: puisque, si cet être affirmait les deux parties d'une proposition contradictoire, elles seraient vraies l'une et l'autre; si, sans raison, il condamnerait une créature à souffrir pour le crime d'autrui; ou s'il destinait, sans sujet et sans distinction, les uns à la peine et les autres aux plaisirs, tous ces jugemens seraient équitables. En conséquence d'une telle supposition, assurer qu'une chose est vraie ou fautive, juste ou inique, bonne ou mauvaise, c'est dire des mots, et parler sans s'entendre.

D'où je conclus que , rendre un culte sincère et réel à quelque Être suprême qu'on connaît pour injuste et méchant , c'est s'exposer à perdre tout sentiment d'équité , toute idée de justice , et toute notion de vérité. Le zèle doit , à la longue , supplanter la probité dans celui qui professe de bonne foi une religion dont les préceptes sont opposés aux principes fondamentaux de la morale.

Si la méchanceté reconnue d'un Être suprême influe sur ses adorateurs ; si elle déprave les affections , confond les idées de vérité , de justice , de bonté , et sappe la distinction naturelle de la droiture et de l'injustice : rien au contraire n'est plus propre à modérer les passions , à rectifier les idées , et à fortifier l'amour de la justice et de la vérité , que la croyance d'un Dieu que son histoire représente en toute occasion comme un modèle de vérité , de justice et de bonté. La persuasion d'une Providence divine qui s'étend à tout et dont l'univers entier ressent constamment les effets , est un puissant aiguillon pour nous engager à suivre les mêmes principes dans les bornes étroites de notre sphère. Mais si , dans notre conduite , nous ne perdons jamais de vue les intérêts généraux de notre espèce ; si le bien public est notre boussole ; il est impossible que nous errions jamais , dans les jugemens que nous porterons de la droiture et de l'injustice.

Ainsi , quant au second effet , la religion produira beaucoup de mal ou beaucoup de bien , selon qu'elle sera bonne ou mauvaise. Il n'en est pas de même de l'athéisme : il peut , à la vérité , occasioner la confusion des idées d'injustice et d'équité ; mais ce n'est pas en qualité pure et simple d'athéisme ; c'est un mal réservé aux cultes dépravés , et à toutes ces opinions fantasques concernant la Divinité ; monstrueuse famille , qui tire son origine de la superstition , et que la crédulité perpétue.

SECTION TROISIÈME.

TROISIÈME EFFET.

Révolter les affections contre le sentiment naturel de droiture et d'injustice.

Il est évident que les principes d'intégrité seront des règles de conduite pour la créature qui les possède , s'ils ne trouvent aucune opposition de la part de quelque penchant entièrement tourné à son intérêt particulier , ou de ces passions brusques et violentes , qui , subjuguant tout sentiment d'équité , éclipsent même en elle les idées de son bien privé , et la jettent hors de ces voies familières qui la conduisent au bonheur.

Notre dessein n'est pas d'examiner ici par quel moyen ce désordre s'introduit et s'accroît ; mais de considérer seulement quelles influences favorables ou contraires il reçoit des sentimens divers concernant la Divinité.

Qu'il soit possible qu'une créature ait été frappée de la laideur et de la beauté des objets intellectuels et moraux ; et conséquemment que la distinction de la droiture et de l'injustice lui soit familière long-temps avant que d'avoir eu des notions claires et distinctes de la Divinité , c'est une chose presque indubitable (1). En effet conçoit-on qu'un être tel que l'homme , en qui la faculté de penser et de réfléchir s'étend par degrés insensibles et lents , soit , moralement parlant , assez exercé , au sortir du berceau , pour sentir la justesse et la liaison de ces spéculations déliées , et de ces raisonnemens subtils et métaphysiques sur l'existence d'un Dieu.

Mais supposons qu'une créature incapable de penser et de réfléchir ait toutefois de bonnes qualités et quelques affections droites , qu'elle aime son espèce , qu'elle soit courageuse , reconnaissante et miséricordieuse ; il est certain que , dans le même instant que vous accorderez à cet automate la faculté de raisonner , il approuvera ces penchans honnêtes , qu'il se complaira dans ces affections sociales , qu'il y trouvera de la douceur et des

(1) Qu'une société d'hommes n'ait eu ni dieux , ni autels , ni même de nom dans sa langue , pour désigner un Être suprême ; qu'un peuple entier ait croupi dans l'athéisme , long-temps après avoir été policé ; c'est ce qui est arrivé. « La » réalité de l'athéisme spéculatif (dit M. l'abbé de La Chambre , dans son » *Traité de la véritable religion* , t. 1 , p. 7) n'est ni moins certaine ni moins » incontestable. Combien y a-t-il encore de peuples sur la terre , qui n'ont » aucune idée d'une divinité souveraine , soit parce qu'ils sont stupides et inca- » pables de tout raisonnement , soit parce qu'ils n'ont jamais pensé à réfléchir » sur ce point ? » C'est ce qui est arrivé ; dis-je , et ce qui ne doit pas extrêmement surprendre. Les miracles de la nature sont exposés à nos yeux , long-temps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans ce monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'Opéra , la première fois que nous y entrâmes ; et si la toile se levait brusquement , frappés de la grandeur , de la magnificence et du jeu des décorations , nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connaissance de l'ouvrier éternel qui a préparé le spectacle : mais qui s'avise de s'émerveiller de ce qu'il voit depuis cinquante ans ? Les uns , occupés de leurs besoins , n'ont guère eu le temps de se livrer à des spéculations métaphysiques. Le lever de l'astre du jour les appelait au travail ; la plus belle nuit , la nuit la plus touchante était muette pour eux , ou ne leur disait autre chose , sinon qu'il était l'heure du repos. Les autres , moins occupés , ou n'ont jamais eu l'occasion d'interroger la nature , ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophe , dont la sagacité , secouant le joug de l'habitude , s'étonna le premier des prodiges qui l'environnaient , descendit en lui-même , se demanda , et se rendit raison de tout ce qu'il voyait , a pu se faire attendre long-temps , et mourir sans avoir accrédité ses opinions.

charmes, et que les passions contraires lui paraîtront odieuses. Or, le voilà dès-lors frappé de la différence de la droiture et de l'injustice, et capable de vertu.

On peut donc supposer qu'une créature avait des idées de droiture et d'injustice, et que la connaissance du vice et de la vertu la préoccupait avant que de posséder des notions claires et distinctes de la Divinité. L'expérience vient encore à l'appui de cette supposition ; car, chez les peuples qui n'ont pas ombre de religion, ne remarque-t-on pas entre les hommes la même diversité de caractères que dans les contrées éclairées ? Le vice et la vertu morale ne les différencient-ils pas entre eux ? Tandis que les uns sont orgueilleux, durs et cruels, et conséquemment enclins à approuver les actes violens et tyranniques, d'autres sont naturellement affables, doux, modestes, généreux, et dès-lors amis des affections paisibles et sociales.

Pour déterminer maintenant ce que la connaissance d'un Dieu opère sur les hommes, il faut savoir par quels motifs et sur quel fondement ils lui portent leurs hommages et se conforment à ses ordres. C'est, ou relativement à sa toute-puissance, et dans la supposition qu'ils en ont des biens à espérer et des maux à craindre ; ou relativement à son excellence, et dans la pensée qu'imiter sa conduite, c'est le dernier degré de la perfection.

En premier lieu. Si le Dieu qu'on adore n'est qu'un être puissant sur la créature, qui ne lui porte son hommage que par le seul motif d'une crainte servile ou d'une espérance mercenaire ; si les récompenses qu'elle attend ou les châtimens qu'elle redoute la contraignent à faire le bien qu'elle hait ou à s'éloigner du mal qu'elle affectionne, nous avons démontré qu'il n'y avait en elle ni vertu ni bonté. Cet adorateur servile, avec une conduite irréprochable devant les hommes, ne mérite non plus devant Dieu, que s'il avait suivi sans frayeur la perversité de ses affections. Il n'y a non plus de piété, de droiture, de sainteté dans une créature ainsi réformée, que d'innocence et de sobriété dans un singe sous le fouet, que de douceur et de docilité dans un tigre enchaîné. Car, quelles que soient les actions de ces animaux, ou de l'homme à leur place, tant que l'affection sera la même, que le cœur sera rebelle, que la crainte dominera et inclinera la volonté ; l'obéissance et tout ce que la frayeur produira, sera bas et servile. Plus prompte sera l'obéissance, plus profonde la soumission ; plus il y aura de bassesse et de lâcheté, quel que soit leur objet, que le maître soit mauvais ou bon, qu'importe, si l'esclave est toujours le même ? Je dis plus : si l'esclave n'obéit que par une crainte hypocrite à un maître plein de bonté, sa nature n'en est que plus méchante, et son service que plus vil.

Cette disposition habituelle décèle un attachement souverain à ses propres intérêts, et une entière dépravation dans le caractère.

En second lieu. Si le dieu d'un peuple est un être excellent, et qui soit adoré comme tel ; si, faisant abstraction de sa puissance, c'est particulièrement à sa bonté que l'on rend hommage ; si l'on remarque dans le caractère que ses ministres lui donnent, et dans les histoires qu'ils en racontent, une prédilection pour la vertu et une affection générale pour tous les êtres ; certes, un si beau modèle ne peut manquer d'encourager au bien, et de fortifier l'amour de la justice contre les affections ennemies.

Mais un autre motif se joint encore à la force de l'exemple, pour produire ce grand effet. Un théiste parfait est fortement persuadé de la prééminence d'un Être tout-puissant, spectateur de la conduite humaine et témoin oculaire de tout ce qui se passe dans l'univers. Dans la retraite la plus obscure, dans la solitude la plus profonde, son dieu le voit ; il agit donc en la présence d'un être plus respectable pour lui mille fois que l'assemblée du monde la plus auguste. Quelle honte n'aurait-il pas de commettre une action odieuse en cette compagnie ! quelle satisfaction, au contraire, d'avoir pratiqué la vertu en présence de son dieu ! quand même, déchiré par des langues calomnieuses, il serait devenu l'opprobre et le rebut de la société. Le théisme favorise donc la vertu ; et l'athéisme, privé d'un si grand secours, est en cela défectueux.

Considérons à présent ce que la crainte des peines à venir et l'espoir des biens futurs occasioneraient dans la même croyance, relativement à la vertu. D'abord, il est aisé d'inférer, de ce que nous avons dit ci-devant, que cet espoir et cet effroi ne sont pas du genre des affections libérales et généreuses, ni de la nature de ces mouvemens qui complètent le mérite moral des actions. Si ces motifs ont une influence prédominante dans la conduite d'une créature, que l'amour désintéressé devrait principalement diriger ; la conduite est servile, et la créature n'est pas encore vertueuse.

Ajoutez à ceci une réflexion particulière ; c'est que dans toute hypothèse de religion, où l'espoir et la crainte sont admis comme motifs principaux et premiers de nos actions, l'intérêt particulier, qui naturellement n'est en nous que trop vif, n'a rien qui le tempère et qui le restreigne, et doit par conséquent se fortifier chaque jour par l'exercice des passions, dans des matières de cette importance. Il y a donc à craindre que cette affection servile ne triomphe à la longue, et n'exerce son empire dans toutes les conjonctures de la vie ; qu'une attention habituelle à un intérêt particulier ne diminue d'autant plus l'amour du bien

général, que cet intérêt particulier sera grand ; enfin , que le cœur et l'esprit ne viennent à se rétrécir ; défaut, à ce qu'on dit en morale , remarquable dans les *zélés* de toute religion (1).

Quoi qu'il en soit , il faut convenir que , si la vraie piété consiste à aimer Dieu par rapport à lui-même , une attention inquiète à des intérêts privés doit en quelque sorte la dégrader. Aimer Dieu seulement comme la cause de son bonheur particulier , c'est avoir pour lui l'affection du méchant pour le vil instrument de ses plaisirs : d'ailleurs , plus le dévouement à l'intérêt privé occupe de place , moins il en laisse à l'amour du bien général ou de tout autre objet digne par lui-même de notre admiration et de notre estime , tel , en un mot , que le dieu des personnes éclairées.

C'est ainsi qu'un amour excessif de la vie peut nuire à la vertu, affaiblir l'amour du bien public, et ruiner la vraie piété ; car plus cette affection sera grande , moins la créature sera capable de se résigner sincèrement aux ordres de la Divinité : et si , par hasard , l'espoir des récompenses à venir était , à l'exclusion de tout amour , le seul motif de sa résignation ; si cette pensée excluait absolument en elle tout sentiment libéral et désintéressé ; ce serait un vrai marché qui n'indiquerait ni vertu ni mérite , et dont voici , à proprement parler , la cédule : « Je résigne à » Dieu ma vie et mes plaisirs présents , à condition d'en recevoir » en échange une vie et des plaisirs futurs qui valent infiniment » mieux. »

Quoique la violence des affections privées puisse préjudicier à la vertu , j'avouerai toutefois qu'il y a des conjonctures dans lesquelles la crainte des châtimens et l'espoir des récompenses lui servent d'appui , toutes mercenaires qu'elles soient.

Les passions violentes , telles que la colère , la haine , la luxure et d'autres , peuvent , comme nous l'avons déjà remarqué , ébranler l'amour le plus vif du bien public , et déraciner les idées les plus profondes de vertu : mais si l'esprit n'avait aucune digue à leur opposer , elles produiraient infailliblement ce ravage ; et le meilleur caractère se dépraverait à la longue. La religion y pourvoit : elle crie incessamment que ces affections et toutes les actions qu'elles produisent , sont maudites et détestables aux yeux de Dieu : sa voix consterne le vice , et rassure la vertu ; le calme renaît dans l'esprit ; il aperçoit le danger qu'il a couru , et s'attache plus fortement que jamais aux principes qu'il était sur le point d'abandonner.

La crainte des peines et l'espoir des récompenses sont encore propres à raffermir celui que le partage des affections fait chan-

(1) Voilà ce qui constitue proprement la bigoterie ; car la vraie piété , qualité presque essentielle à l'héroïsme , étend le cœur et l'esprit.

celer dans la vertu. Je dis plus : quand une fois l'esprit est imbu d'idées fausses ; et lorsque la créature , entêtée d'opinions absurdes , se roidit contre le vrai , méconnaît le bon , porte son estime et donne la préférence au vice , sans la crainte des peines et l'espoir des récompenses , il n'y a plus de retour.

Imaginez un homme qui ait quelque bonté naturelle et de la droiture dans le caractère , mais né avec un tempérament lâche et mou , qui le rende incapable de faire face à l'adversité et de braver la misère ; vient-il par malheur à subir ces épreuves , le chagrin s'empare de son esprit ; tout l'afflige , il s'irrite , il s'emporte contre ce qu'il imagine être la cause de son infortune. Dans cet état , s'il s'offre à sa pensée , ou si des amis corrompus lui suggèrent que sa probité est la source de ses peines , et que , pour se réconcilier avec la fortune , il n'a qu'à rompre avec la vertu , il est certain que l'estime qu'il porte à cette qualité s'affaiblira , à mesure que le trouble et les aigreurs augmenteront dans son esprit ; et qu'elle s'éclipsera bientôt , si la considération des biens futurs , dont la vertu lui permet la jouissance en dédommagement de ceux qu'il regrette , ne le soutient contre les pensées funestes qui lui viennent , ou les mauvais avis qu'il reçoit , ne suspend la dépravation imminente de son caractère , et ne le fixe dans ses premiers principes.

Si , par de faux jugemens , on a pris quelques vices en affection , et les vertus contraires en dédain ; si , par exemple , on regarde le pardon des injures comme une bassesse , et la vengeance , comme un acte héroïque , on préviendrait peut-être les suites de cette erreur , en considérant que la douceur porte avec elle sa récompense , dans la tranquillité et les autres avantages qu'elle procure , et que la rancune détruit. C'est par cet utile artifice que la modestie , la candeur , la sobriété et d'autres vertus , quelquefois méprisées , pourraient rentrer dans l'estime , et les passions opposées dans le mépris , qui leur sont dûs , et qu'on parviendrait avec le temps à pratiquer les unes et à détester les autres , sans le moindre égard pour les plaisirs ou pour les peines qui les accompagnent.

C'est par ces raisons que rien n'est plus avantageux , dans un État , qu'une administration vertueuse et qu'une équitable distribution des punitions et des récompenses. C'est un mur d'airain contre lequel se brisent presque toujours les complots des méchans ; c'est une digue qui tourne leurs efforts au bien de la société ; c'est plus que tout cela ; c'est un moyen sûr d'attacher les hommes à la vertu , en attachant à la vertu leur intérêt particulier ; d'écarter tous les préjugés qui les en éloignent ; de lui préparer dans leurs cœurs un accueil favorable , et de les mettre , par une pratique

constante du bien, dans un sentier dont on ne les détournerait pas sans peine. S'il arrivait qu'un peuple, arraché au despotisme et à la barbarie, policé par des lois, et devenu vertueux dans le cours d'une administration équitable, retomât brusquement sous un gouvernement arbitraire, tel que celui des peuples orientaux; sa vertu s'irritant dans les fers, il n'en sera que plus prompt à les secouer et que plus propre à les rompre. Si toutefois la tyrannie et ses artifices viennent à prévaloir, et si ce peuple perd toute liberté, avant qu'une injuste distribution des récompenses et des châtimens lui ait ôté le sentiment de cette injure, avant que l'habitude l'ait fait à sa chaîne, les semences dispersées de sa vertu première pousseront des racines qu'on distinguera jusque dans les générations suivantes.

Mais quoique la distribution équitable des récompenses et des punitions soit dans un gouvernement une cause essentielle de la vertu d'un peuple, nous remarquerons que l'exemple plus efficace encore décide ses inclinations (1), et forme son caractère. Si le magistrat n'est pas vertueux, la meilleure administration produira peu de chose: au contraire, les sujets aimeront et respecteront les lois, s'ils sont une fois persuadés de la vertu de celui qui les juge.

Mais, pour en revenir aux récompenses et aux châtimens, c'est moins l'attrait ou l'effroi qui fait leur avantage dans la société, que l'estime de la vertu et la haine du vice que ces expressions publiques de l'approbation ou de la censure du genre humain réveillent dans l'honnête homme et dans le scélérat. En effet, dans les exécutions, on voit assez communément que la honte du crime et l'infamie du supplice font presque toute la peine des criminels. Ce n'est pas tant la mort qui cause l'horreur du patient et des spectateurs, que la potence ou la roue qui le déclare infracteur des lois de la justice et de l'humanité.

Dans les familles, l'effet des récompenses et des châtimens est le même que dans la société. Un maître sévère, le fouet à la main, rendra sans doute son esclave ou son mercenaire attentif à ses devoirs; mais il n'en sera pas meilleur. Cependant le même

(1) Tous les moralistes ne sont pas de cet avis: « Telle est, dit un d'entre » eux dans son projet pour l'avancement de la religion, la perversité des » hommes, que le seul exemple d'un prince vicieux entraînera bientôt la masse » générale de ses sujets, et que la conduite exemplaire d'un monarque vertueux n'est pas capable de les réformer, si elle n'est soutenue d'autres expédiens. Il faut donc que le souverain, en exerçant avec vigueur l'autorité que les lois et son sceptre lui donnent, fasse en sorte qu'il soit de l'intérêt de chacun de s'attacher à la vertu, en privant les vicieux de toute espérance d'avancement. » Il est clair que ce savant auteur donne la préférence aux avantages d'une bonne administration sur ceux d'un bon exemple.

homme , revêtu d'un caractère plus doux , avec de faibles récompenses et des corrections légères , formera des enfans vertueux. A l'aide , tantôt de ses menaces , tantôt de ses caresses , il leur inculquera des principes qu'ils suivront bientôt sans égard pour la récompense qui les encourageait , ou pour la verge qui les effrayait : et c'est là ce que nous appelons une éducation honnête et libérale. Tout autre culte rendu à Dieu , tout autre service rendu à l'homme , est vil , et ne mérite aucun éloge.

Dans la religion , si les récompenses qu'elle promet sont libérales ; si le bonheur futur consiste dans la jouissance d'un plaisir vertueux , tel , par exemple , que la pratique ou la contemplation de la vertu même dans une autre vie (c'est le cas du christianisme) (1) ; il est évident que le désir de cet état ne peut naître que d'un grand amour de la vertu , et conserve par conséquent toute la dignité de son origine. Car ce désir n'est point un sentiment intéressé : l'amour de la vertu n'est jamais un penchant vil et sordide ; le désir de la vie par amour de la vertu ne peut donc passer pour tel. Mais ce désir d'une autre vie naissait de l'horreur ou de la mort ou de l'anéantissement ; s'il était occasioné par quelque affection vicieuse , ou par un attachement à des choses étrangères à la vertu , il ne serait plus vertueux.

Si donc une créature raisonnable , sans égard pour la vertu , aime la vie par rapport à la vie même , peut-être fera-t-elle , pour la conserver , ou par horreur de la mort , quelque action de virilité ; peut-être en s'efforçant de mépriser les objets de sa crainte , tendra-t-elle à la perfection : mais cet effort n'est pas encore une vertu. Cette créature est tout au plus dans les avenues , sur la route ; après s'être embarquée par pur intérêt , la bassesse avouée du motif ne la met point au port : en un mot , elle ne sera vertueuse , que quand ses efforts feront germer en elle quelque affection pour la bonté morale considérée comme telle , et sans égard à ses intérêts.

Tels sont les avantages et les désavantages qui reviennent à la vertu , de ses liaisons avec les intérêts privés de la créature. Car quoique la multiplicité des vues intéressées soit peu propre à donner du relief aux actions , l'homme n'ensera que plus ferme dans la

(1) On peut conclure de cette réflexion , que le christianisme a peut-être été le seul culte établi dans le monde , qui ait proposé aux hommes des récompenses à venir dignes d'eux. Le juif , content du bonheur temporel , ne connaissait guère d'autres espérances. L'égyptien se promettait , à force de bien vivre , de devenir un jour éléphant blanc. Le païen comptait se promener dans les Champs-Élysées , boire le nectar , et se repaître d'ambrosie. Le mahométan , privé de vin , par sa loi , et voluptueux par tempérament , espère s'enivrer éternellement , entre des houris grises , rouges , vertes et blanches. Mais le chrétien jouira de son Dieu.

vertu , s'il est une fois convaincu qu'elle ne croise jamais ses vrais intérêts.

Celui donc qui , par un mûr examen et de solides réflexions , s'est assuré qu'on n'est heureux dans ce monde qu'autant qu'on est vertueux , et que le vice ne peut être que misérable , a mis sa vertu dans un abri louable et nécessaire. Sans chercher dans l'intégrité morale des commodités relatives à son état présent , à sa constitution , ou à d'autres circonstances pareilles , s'il est persuadé qu'une puissance supérieure et toujours attentive au train du monde prête un secours immédiat à l'honnête homme contre les attentats du méchant ; il ne perdra jamais rien de l'estime qu'il doit à la vertu ; estime qui s'affaiblirait peut-être en lui , sans cette croyance. Mais si , peu convaincu d'une assistance actuelle de la Providence , il est dans une attente ferme et constante des récompenses à venir , sa vertu trouvera le même appui dans cette hypothèse.

Remarquez cependant que , dans un système où l'on ferait sonner si haut ces récompenses infinies , les cœurs en pourraient tellement être affectés qu'ils négligeraient et peut-être oublieraient à la longue les motifs désintéressés de pratiquer la vertu. D'ailleurs cette merveilleuse attente des biens ineffables d'une autre vie doit conséquemment déprimer la valeur et ralentir la poursuite des choses passagères de celle-ci. Une créature , possédée d'un intérêt si particulier et si grand , pourrait compter le reste pour rien ; et , tout occupée de son salut éternel , traiter quelquefois comme des distractions méprisables , et des affections viles , terrestres et momentanées , les douceurs de l'amitié , les lois du sang et les devoirs de l'humanité. Une imagination frappée de la sorte décriera peut-être les avantages temporels de la bonté et les récompenses naturelles de la vertu ; élèvera jusqu'aux nues la félicité des méchants , et déclarera , dans les accès d'un zèle inconsidéré , que « sans l'attente des biens futurs et sans la » crainte des peines éternelles , elle renoncerait à la probité pour » se livrer entièrement à la débauche , au crime et à la dépravation. » Ce qui démontre que rien en quelque façon ne serait plus fatal à la vertu qu'une croyance incertaine et vague des récompenses et des châtimens à venir. Car si ce fondement , sur lequel on aurait appuyé tout l'édifice (1) moral , vient une fois à

(1) J'ai connu un architecte , qui étaya si fortement un bâtiment qui menaçait ruine d'un côté , qu'il en fut renversé de l'autre. Le même accident est presque arrivé en morale. On ne s'est pas contenté de relever les avantages de la vertu et de l'honnêteté ; on s'est méfié de ces appuis , et on y en a ajouté d'autres , d'une façon à culbuter l'édifice. On a tant exalté les récompenses qui l'attendaient , que les hommes ont été exposés à n'avoir pas d'autres rai-

manquer , je vois la vertu chanceler , rester sans appui , et prête à s'écrouler.

Quant à l'athéisme , le décri des avantages de la vertu n'est pas une conséquence directe de cette hypothèse (1). Pour être convaincu qu'il y a du profit à être vertueux , il n'est pas nécessaire de croire en Dieu. Mais le préjugé contraire une fois contracté , le mal est sans remède ; et il faut convenir qu'indirectement l'athéisme y conduit.

Il est presque impossible de faire grand cas des avantages présents de la vertu , sans concevoir une haute idée de la satisfaction qui naît de l'estime et de la bienveillance du genre humain. Mais pour connaître tout le prix de cette satisfaction , il faut l'avoir éprouvée. C'est donc sur la possession ravissante de l'affection généreuse des hommes , et sur la connaissance de l'énergie de ce plaisir , que sont fondés ceux qui placent le bonheur actuel dans la pratique des vertus. Mais supposer qu'il n'y a ni bonté ni charmes dans la nature ; que cet Être suprême qui nous prescrit la bienveillance pour nos semblables , par les témoignages journaliers que nous recevons de la sienne , est un être chimérique ; ce n'est pas le moyen d'aiguiser les affections sociales et d'acquiescer l'amour désintéressé de la vertu. Au contraire , un tel système tend à confondre les idées de laideur et de beauté , et à supprimer ce tribut habituel d'admiration que nous rendons au dessein , aux proportions , et à l'harmonie qui règnent dans l'ordre des choses. Car , que peut offrir l'univers de grand et d'admirable à celui qui regarde l'univers même comme un modèle de désordre ? Celui pour qui le tout , dénué de perfections , n'est qu'une vaste difformité , remarquera-t-il quelque beauté dans les parties subordonnées ?

Cependant , quoi de plus affligeant que de penser que l'on existe dans un éternel chaos ? qu'on fait partie d'une machine détraquée , dont on a mille désastres à craindre , et où l'on n'aperçoit rien de bon , rien de satisfaisant , rien qui n'excite le mépris , la haine et le dégoût ? Ces idées sombres et mélancoliques doivent influencer sur le caractère , affecter les inclinations sociales , mettre de l'aigreur dans le tempérament , affaiblir l'amour de la justice , et sapper à la longue les principes de la vertu.

sons d'être vertueux. Toutefois , si ce sentiment vient à exclure les motifs plus relevés , tout mérite semble s'anéantir dans la créature qu'il dirige.

(1) L'athéisme laisse la probité sans appui. Il fait pis , il pousse indirectement à la dépravation. Cependant Hobbes était bon citoyen , bon parent , bon ami , et ne croyait point en Dieu. Les hommes ne sont pas conséquens ; on offense un Dieu , dont on admet l'existence ; on nie l'existence d'un Dieu , dont on a bien mérité : et s'il y avait à s'étonner , ce ne serait pas d'un athée qui vit bien , mais d'un chrétien qui vit mal.

Il n'en est pas de même de celui qui adore un dieu ; mais un dieu qui ne soit pas vainement honoré du titre de bon , qui le soit en effet ; un dieu , dont l'histoire offre à chaque page des marques de douceur et de bonté. Un tel homme admet conséquemment des récompenses et des châtimens à venir : il est persuadé de plus que les récompenses sont destinées au mérite et à la vertu, et les châtimens au vice et à la méchanceté , sans que des qualités étrangères à celle-là , ou des circonstances imprévues puissent tromper son attente : autrement , perdant de vue les notions de châtiment et de récompense , il n'admettrait qu'une distribution capricieuse de biens et de maux ; et tout son système sur l'autre monde ne serait dans celui-ci d'aucun avantage pour sa vertu. A l'aide de ces hypothèses , il pourrait conserver son intégrité dans les plus critiques circonstances de la vie , eût-il été jeté , par des événemens singuliers ou des raisonnemens sophistiques , dans l'opinion malheureuse qu'il faut renoncer à son bonheur , pour travailler à son salut.

Toutefois ce préjugé contraire à la vertu me paraît incompatible avec un théisme épuré (1) , quoi qu'il en soit de l'autre vie , ou des récompenses et des châtimens à venir ; celui qui , comme un bon théiste , admet un Être souverain dans la nature , une intelligence qui gouverne tout avec sagesse et bonté , peut-il imaginer qu'elle ait attaché son malheur en ce monde à des pratiques qui lui sont ordonnées ? Supposer que la vertu soit un des maux naturels de la créature , et que le vice fasse constamment

(1) Si dès ce monde la vertu porte avec elle sa récompense , et le vice son châtiment ; quel motif d'espérance pour le théiste ! N'aura-t-il pas raison de croire que l'Être suprême , qui exerce dans cette vie une justice distributive entre les bons et les méchans , n'abandonnera pas cette voie consolante dans l'autre ? Ne pourra-t-il pas regarder les biens passagers dont il jouit comme des arrhes du bonheur éternel qui l'attend ? Car si la vertu a des avantages actuels , toutefois il en coûte pour être vertueux : si l'état de l'honnête homme , ici-bas , n'est pas déplorable , il s'en faut bien que sa félicité soit complète : il lui reste toujours des désirs ; et ces désirs , preuves incontestables de l'insuffisance de sa récompense actuelle , ne conspirent-ils pas avec la révélation qu'il est près d'admettre , pour l'assurer d'une vie à venir ? Mais si l'on supposait , au contraire , que l'honnête homme ne peut être que malheureux en ce monde , et que la félicité temporelle est incompatible avec la vertu ; l'économie singulière qui régnerait dans l'univers ne le porterait-elle pas à se méfier de l'ordre qui régnera dans l'autre vie ? Décrier la vertu , n'est-ce donc pas prêter main-forte à l'athéisme ? Amplifier les désordres apparens dans la nature , n'est-ce pas ébranler l'existence d'un Dieu , sans fortifier la croyance d'une vie à venir ? Un fait vrai , c'est que ceux qui ont la meilleure opinion des avantages de la vertu , dans ce monde , ne sont pas les moins fermes dans l'attente de l'autre. Une proposition vraisemblable , c'est qu'il est aussi naturel aux défenseurs de la vertu d'assurer l'immortalité de l'âme , qu'ils ont raison de souhaiter , qu'aux partisans du vice de combattre ce sentiment , dont ils ont lieu de craindre la vérité.

son bien-être, n'est-ce pas accuser l'ordonnance de l'univers, et la constitution générale des choses, d'un défaut essentiel et d'une grossière imperfection ?

Il me reste à considérer un nouvel avantage que le théisme fournit à la créature, pour être vertueuse, à l'exclusion de l'athéisme. Le premier coup-d'œil ne sera peut-être pas favorable à la réflexion qui suit : je crains qu'on ne la prenne pour une vaine subtilité, et qu'on ne la rejette comme un raffinement de philosophie. Si toutefois elle peut avoir quelque poids, c'est à la suite de ce que nous venons de dire.

Toute créature, comme nous l'avons prouvé, a naturellement quelques degrés de malice, qui lui viennent d'une aversion ou d'un penchant qui ne sera pas au ton de son intérêt privé ou du bien général de son espèce. Qu'un être pensant ait la mesure d'aversion nécessaire pour l'alarmer à l'approche d'une calamité, ou pour l'armer dans un péril imminent ; jusques-là il n'y a rien à dire, tout est dans l'ordre. Mais si l'aversion continue après que le malheur est arrivé ; si la passion augmente lorsque le mal est fait ; si la créature furieuse du coup qu'elle a reçu, se récrie contre le sort, s'empporte et déteste sa condition, il faut avouer que cet emportement est vicieux dans sa nature et dans ses suites ; car il déprave le tempérament en le tournant à la colère, et trouble dans l'accès cette économie tranquille des affections, si convenable à la vertu. Mais avouer que cet emportement est vicieux, c'est reconnaître que, dans les mêmes conjonctures, une patience muette et une modeste fermeté seraient des vertus. Or, dans l'hypothèse de ceux qui nient l'existence d'un Être suprême, il est certain que la nécessité prétendue des causes ne doit amener aucun phénomène qui mérite leur horreur ou leur admiration. Mais comme les plus belles réflexions du monde sur le caprice du hasard ou sur le mouvement fortuit des atômes n'ont rien de consolant ; il est difficile que, dans des circonstances fâcheuses, que dans des temps durs et malheureux, l'athée n'entre en mauvaise humeur, et ne se déchaîne contre un arrangement si détestable et si malfaisant. Mais le théiste est persuadé que « quelque effet que l'ordre qui règne dans l'univers ait produit, » il ne peut être que bon. » Cela suffit. Le voilà prêt à regarder sans horreur les plus affreuses calamités, et à supporter sans murmure ces événements qui ne semblent être faits que pour rendre à toute créature sensible et raisonnable sa condition incommode et son existence odieuse. Ce n'est pas tout. Son système peut le conduire à une réconciliation plus entière : il chérira son état actuel ; car, qui l'empêche, en étendant ses idées, de sortir de son espèce, et de regarder le fléau qui l'afflige comme

le bonheur d'une partie moins étroite dont il est membre, et dont il doit aimer les avantages en citoyen généreux et fidèle?

Ce tour d'affection doit produire la plus héroïque constance qu'un homme puisse montrer dans un état de souffrance, et le résoudre, de la façon la plus généreuse, aux entreprises que l'honneur et la vertu peuvent exiger. A travers ce télescope, on aperçoit les accidens particuliers, les injustices et les méchancetés, dans un jour qui dispose à les tolérer, et à conserver dans le cours de la vie toute l'égalité possible. Ce tour d'affection et ce télescope moral sont donc vraiment excellens; et la créature qui les possède est bonne et vertueuse par excellence: car tout ce qui tend à attacher la créature à son rôle dans la société, et à l'animer d'un zèle plus qu'ordinaire pour le bien général de son espèce, est sans contredit en elle le germe d'une vertu peu commune.

Un fait constant, c'est que, par une espèce de sympathie, le sentiment et l'amour de l'harmonie, des proportions et de l'ordre, en quelque genre que ce puisse être, redresse le tempérament, fortifie les affections sociales, et soutient la vertu, qui n'est elle-même qu'un amour de l'ordre, des proportions et de l'harmonie dans les mœurs et dans la conduite. Dans les sujets les plus frivoles, l'ordre frappe et se fait approuver; mais, si c'est une fois l'ordre et la beauté de l'univers qui soient les objets de notre admiration et de notre amour, nos affections partageront la grandeur et la magnificence du sujet; et l'élégante sensibilité pour le beau, disposition si favorable à la vertu, nous conduira jusqu'à l'extase (1). En effet, tandis qu'un peu d'harmonie et quelques proportions remarquées dans les productions des sciences ou des arts, transportent d'admiration les maîtres et les connaisseurs, serait-il possible de contempler un chef-d'œuvre divin, sans éprouver le ravissement? Donc

Le théisme fût-il traité comme une fausse hypothèse; l'ordre de l'univers fût-il une chimère, la belle passion pour la nature n'en serait pas moins favorable à la vertu. Mais, s'il est raison-

(1) *Est enim animorum ingeniorumque naturale quoddam quasi pabulum consideratio, contemplatioque nature. Erigimur, elatiores fieri videmur, humana despicimus; cogitantesque supera atque cœlestia, hæc nostra ut exigua et minima, contemnimus. Indagatio ipsa rerum tum maximarum tum occultissimarum habet delectationem. Si verò aliquid occurrat, quod verisimile videatur, humanissimâ completur animus voluptate.* A mesure que l'univers s'étend aux yeux d'un philosophe, tout ce qui l'environne se rappetisse. La terre s'évanouit sous ses pieds. Lui-même, que devient-il? Cependant, il ressent un doux frémissement dans cette contemplation qui l'anéantit; après s'être vu noyé, pour ainsi dire, et perdu dans l'immensité des êtres, il éprouve une satisfaction secrète à se retrouver sous les yeux de la divinité.

nable de croire en Dieu ; si la beauté de l'univers est réelle , l'admiration devient juste , naturelle et nécessaire dans toute créature reconnaissante et sensible.

Présentement , il est facile de déterminer l'analogie de la vertu à la piété. Celle-ci est proprement le complément de l'autre : où la piété manque , la fermeté , la douceur , l'égalité d'esprit , l'économie des affections et la vertu sont imparfaites.

On ne peut donc atteindre à la perfection morale , arriver au suprême degré de la vertu , sans la connaissance du vrai Dieu.

LIVRE SECOND.

PARTIE PREMIÈRE.

SECTION PREMIÈRE.

Nous avons déterminé ce que c'est que la vertu morale , et quelle est la créature qu'on peut appeler moralement vertueuse. Il nous reste à chercher quels motifs et quel intérêt nous avons à mériter ce titre.

Nous avons découvert que celui-là seul mérite le nom de vertueux , dont toutes les affections , tous les penchans , en un mot toutes les dispositions d'esprit et de cœur , sont conformes au bien général de son espèce , c'est-à-dire du système de créatures dans lequel la nature l'a placé , et dont il fait partie ;

Que cette économie des affections , ce juste tempérament entre les passions , cette conformité des penchans au bien général et particulier , constituaient la droiture , l'intégrité , la justice et la bonté naturelle ;

Et que la corruption , le vice et la dépravation naissaient du désordre des affections , et consistaient dans un état précisément contraire au précédent.

Nous avons démontré que les affections d'une créature quelconque avaient un rapport constant et déterminé avec l'intérêt général de son espèce. C'est une vérité que nous avons fait toucher au doigt , quant aux inclinations sociales , telles que la tendresse paternelle , le penchant à la propagation , l'éducation des enfans , l'amour de la compagnie , la reconnaissance , la compassion , la conspiration mutuelle dans les dangers , et leurs semblables. De sorte qu'il faut convenir qu'il est aussi naturel à la créature de travailler au bien général de son espèce , qu'à une plante de porter son fruit ; et à un organe ou à quelqu'autre partie de notre corps , de prendre l'étendue et la conformation qui conviennent

à la machine entière (1); et qu'il n'est pas plus naturel à l'estomac, de digérer; aux poumons, de respirer; aux glandes, de filtrer; et aux viscères, de remplir leurs fonctions, quoique toutes ces parties puissent être troublées dans leurs opérations par des obstructions et d'autres accidens.

Mais en distribuant les affections de la créature en inclinations favorables au bien général de son espèce et en penchans dirigés à ses intérêts particuliers, on en conclura que souvent elle se trouvera dans le cas de croiser et de contredire les unes, pour favoriser et suivre les autres; et l'on conclura juste: car, comment, sans cela, l'espèce pourrait-elle se perpétuer? Que signifierait cette affection naturelle qui la précipite à travers les dangers, pour la défense et la conservation de ces êtres qui lui doivent déjà la naissance, et dont l'éducation lui coûtera tant de soins?

On serait donc tenté de croire qu'il y a une opposition absolue entre ces deux espèces d'affections; et l'on présumerait que, s'attacher au bien général de son espèce en écoutant les unes, c'est fermer l'oreille aux autres, et renoncer à son intérêt particulier. Car, en supposant que les soins, les dangers et les travaux, de quelque nature qu'ils soient, sont des maux dans le système individuel, puisqu'il est de l'essence des affections sociales d'y porter la créature, on en inférera sur-le-champ qu'il est de son intérêt de se défaire de ces penchans.

Nous convenons que toute affection sociale, telle que la commisération, l'amitié, la reconnaissance et les autres inclinations libérales et généreuses, ne subsiste et ne s'étend qu'aux dépens des passions intéressées; que les premières nous divisent d'avec nous-mêmes, et nous ferment les yeux sur nos aises et sur notre salut particulier. Il semble donc que, pour être parfaitement à soi, et tendre à son intérêt avec toute la vigueur possible, on n'aurait rien de mieux à faire, pour son propre bonheur, que de déraciner sans ménagement toute cette suite d'affections sociales, et de traiter la bonté, la douceur, la commisération, l'affabilité et leurs semblables, comme des extravagances d'imagination ou des faiblesses de la nature.

(1) On pourrait ajouter à cela, que nous sommes chacun, dans la société, ce qu'est une partie, relativement à un tout organisé. La mesure du temps est la propriété essentielle d'une montre; le bonheur des particuliers est la fin principale de la société. Ces effets, ou ne se produiront point, ou ne se produiront qu'imparfaitement, sans une conspiration mutuelle des parties dans la montre et des membres de la société. Si quelque roue se déränge, la mesure du temps sera suspendue ou troublée: si quelque particulier occupe une place qui n'était point faite pour lui, le bien général en souffrira, ou même s'anéantira; et la société ne sera plus que l'image d'une montre détraquée.

En conséquence de ces idées singulières , il faudrait avouer que, dans chaque système de créatures , l'intérêt de l'individu est contradictoire à l'intérêt général , et que le bien de la nature , dans le particulier , est incompatible avec celui de la commune nature. Etrange constitution ! dans laquelle il y aurait certainement un désordre et des bizarreries que nous n'apercevons point dans le reste de l'univers. J'aimerais autant dire de quelque corps organisé , animal ou végétatif , que , pour assurer que chaque partie jouit d'une bonne santé , il faut absolument supposer que le tout est malade.

Mais , pour exposer toute l'absurdité de cette hypothèse , nous allons démontrer que , tandis que les hommes , s'imaginant que leur avantage présent est dans le vice , et leur mal réel dans la vertu , s'étonnent d'un désordre qu'ils supposent gratuitement dans la conduite de l'univers ; la nature fait précisément le contraire de ce qu'ils imaginent ; que l'intérêt particulier de la créature est inséparable de l'intérêt général de son espèce ; enfin que son vrai bonheur consiste dans la vertu , et que le vice ne peut manquer de faire son malheur.

SECTION SECONDE.

Peu de gens oseraient supposer qu'une créature , en qui ils n'aperçoivent aucune affection naturelle , qui leur paraît dénuée de tout sentiment social et de toute inclination communicative , jouit en elle-même de quelque satisfaction , et retire de grands avantages de sa ressemblance avec d'autres êtres. L'opinion générale, c'est qu'une pareille créature , en rompant avec le genre humain , en renonçant à la société , n'en a que moins de contentement dans la vie , et n'en peut trouver que moins de douceur dans les plaisirs des sens. Le chagrin , l'impatience et la mauvaise humeur ne seront plus en elle des momens fâcheux ; c'est un état habituel , auquel tout caractère insociable ne manque pas de se fixer. C'est alors qu'une foule d'idées tristes s'emparent de l'esprit , et que le cœur est en proie à mille inclinations perverses , qui l'agitent et le déchirent sans relâche : c'est alors que , des noirceurs de la mélancolie et des aigreurs de l'inquiétude , naissent ces antipathies cruelles par qui la créature , mécontente d'elle-même , se révolte contre tout le monde. Le sentiment intérieur , qui lui crie qu'un être si dépravé , incommode à quiconque l'approche , ne peut qu'être odieux à ses semblables , la remplit de soupçons et de jalousies , la tient dans les craintes et les horreurs , et la jette dans des perplexités que la fortune la mieux établie et la plus constante prospérité sont incapables de calmer.

Tels sont les symptômes de la perversité complète ; et l'on est

d'accord sur leur évidence. Lorsque la dépravation est totale ; lorsque l'amitié, la candeur, l'équité, la confiance, la sociabilité sont anéanties ; lors enfin que l'apostasie morale est consommée, tout le monde s'aperçoit et convient de la misère qui la suit. Quand le mal est à son dernier degré, il n'y a qu'un avis. Pourquoi faut-il qu'on perde de vue les funestes influences de la dépravation dans ses degrés inférieurs ? On s'imagine que la misère n'est pas toujours proportionnée à l'iniquité ; comme si la méchanceté complète pouvait entraîner la plus grande misère possible, sans que ses moindres degrés partageassent ce châtement. Parler ainsi, c'est dire qu'à la vérité le plus grand dommage qu'un corps puisse souffrir, c'est d'être disloqué, démembré, et mis en mille pièces ; mais que la perte d'un bras ou d'une jambe, d'un œil, d'une oreille ou d'un doigt, c'est une bagatelle qui ne mérite pas qu'on y fasse attention.

L'esprit a, pour ainsi dire, ses parties ; et ses parties ont leurs proportions. Les dépendances réciproques et le rapport mutuel de ces parties, l'ordre et la connexion des penchans, le mélange et la balance des affections qui forment le caractère, sont des objets faciles à saisir par celui qui ne juge pas cette anatomie intérieure, indigne de quelque attention. L'économie animale n'est ni plus exacte, ni plus réelle. Peu de gens toutefois se sont occupés à anatomiser l'âme ; et c'est un art que personne ne rougit d'ignorer parfaitement (1). Tout le monde convient que le

(1) On se pique de connaître les qualités d'un bon cheval, d'un bon chien et d'un bon oiseau. On est parfaitement instruit des affections, du tempérament, des humeurs et de la forme convenable à chacune de ces espèces. Si par hasard un chien décelez quelque défaut contraire à sa nature ; « cet animal, » dit-on incontinent, est vicieux ; » et, fortement persuadé que ce vice le rend moins propre aux services qu'on en doit attendre, on met tout en œuvre pour le corriger. Il y a peu de jeunes gens qui n'entendent plus ou moins cette discipline. Suivons cet écervelé qui, pour quelque ordre futile et peut-être déshonnête, différé ou mal-adroitement exécuté, ferait périr un domestique sous le bâton ; suivons-le dans ses écuries ; et demandons-lui pourquoi ce cheval est séparé de la société des autres : « Il a la jambe fine, il porte » noblement sa tête, il est en apparence plein d'âme et de feu : » Vous avez » raison, vous répondra-t-il ; mais il est excessivement fougueux ; on n'en » approche pas sans danger ; son ombre l'effarouche ; une mouche lui fait » prendre le mors aux dents ; il faut que je m'en défasse. » De là, passant à ses chiens : « Voyez-vous, ajoutera-t-il tout de suite (car vous avez touché sa » corde) ; voyez-vous cette petite chienne noire et blanche ? elle est assez » mal coiffée ; son poil et sa taille ne sont pas avantageux ; elle paraît man- » quer de jarret ; mais elle a l'odorat exquis ; pour la sagacité, je ne connais » pas sa pareille : et de l'ardeur ; hélas ! elle n'en a que trop pour sa force. Si » j'avais le malheur de la perdre, je donnerais, pour la retrouver, tous ces » grands chiens de parade, qui m'embarrassent plus qu'ils ne me servent. Fai- » néans, lâches et gourmands ; mon piqueur a pris des peines infinies pour » n'en rien faire qui vaille : ils ont tellement dégénéré (car l'inaude leur mère

tempérament varie , et que ses vicissitudes peuvent être funestes ; et qui que ce soit ne se met en peine d'en chercher la cause. On sait que notre constitution intellectuelle est sujette à des paralysies qui l'accablent ; et l'on n'est point curieux de connaître l'origine de ces accidens. Personne ne prend le scalpel et ne travaille à s'éclairer dans les entrailles du cadavre (1) : on en est à peine , dans cette matière , aux idées de parties et de tout. On ignore entièrement l'effet que doivent produire une affection réprimée , un mauvais penchant négligé , ou quelque bonne inclination relâchée. Comment une seule action a-t-elle occasioné dans l'esprit une révolution capable de le priver de tout plaisir ? C'est ce qu'on voit arriver ; c'est ce qu'on ne comprend pas ; et , dans l'indifférence de s'en instruire , on est tout prêt à supposer qu'un homme peut violer sa foi , s'abandonner à des crimes qui ne lui sont point familiers , et se plonger dans les vices , sans porter le trouble dans son âme , et sans s'exposer à des suites fatales à son bonheur.

On dit tous les jours : « Un tel a fait une bassesse ; mais en est-il moins heureux ? » Cependant , en parlant de ces hommes sombres et farouches , on dit encore : « Cet homme est son propre bourreau. » Une autre fois on conviendra « qu'il y a des passions , des humeurs , tel tempérament capable d'empoisonner la condition la plus douce , et de rendre la créature malheureuse dans le sein de la prospérité. » Tous ces raisonnemens contradictoires ne prouvent-ils pas suffisamment que nous n'avons

» était admirable !) qu'il faut que par la négligence de ces coquins à rouer » à coups de barre (ce sont ses valets d'écurie) , elle ait été couverte par » quelque mâtin de ma basse-cour. » C'est ainsi que ceux qui ont le moins étudié la Nature dans leur espèce , distinguent à merveille , et les défauts qui lui sont étrangers , et les qualités qui lui conviennent en d'autres créatures. C'est ainsi que la bonté qui les affecte si peu en eux-mêmes et dans leurs semblables , surprend ailleurs leur hommage : tant est naturel le sentiment que nous en avons. C'est bien ici que nous aurons raison de dire avec Horace :

Naturam expellas furcâ , tamen usquè recurret.

(1) Le chirurgien habile s'exerce long-temps sur les morts , avant que d'opérer sur les vivans : il s'instruit , le scalpel à la main , de la situation , de la nature et de la configuration des parties : il avait exécuté cent fois sur le cadavre les opérations de son art , avant que de les tenter sur l'homme. C'est un exemple que nous devrions tous imiter : *te ipsum concute*. Rien n'est plus ressemblant à ce que l'anatomiste appelle un *Sujet* , que l'âme dans un état de tranquillité : il ne faut alors , pour opérer sur elle , ni la même adresse ni le même courage que quand les passions l'échauffent et l'animent. On peut sonder ses blessures et parcourir ses replis , sans l'entendre se plaindre , gémir , soupirer : au contraire , dans le tumulte des passions , c'est un malade pusillanime et sensible , que le moindre appareil effraie ; c'est un patient intraitable qu'on ne peut résoudre. Dans cet état , quel espoir de guérison , surtout si le médecin est un ignorant !

pas l'habitude de traiter des sujets moraux , et que nos idées sont encore bien confuses sur cette matière ?

Si la constitution de l'esprit nous paraissait telle qu'elle est en effet ; si nous étions bien convaincus qu'il est impossible d'étouffer une affection raisonnable ou de nourrir un penchant vicieux , sans attirer sur nous une portion de cette misère extrême dont nous convenons que la dépravation complète est toujours accompagnée , ne reconnâtrions – nous pas en même temps que , toute action injuste portant le désordre dans le tempérament ou augmentant celui qui y règne déjà , quiconque fait mal ou préjudice à sa bonté , est plus fou , est plus cruel à lui-même que celui qui , sans égard pour sa santé , se nourrirait de mets empoisonnés ; ou qui , se déchirant le corps de ses propres mains , se plairait à se couvrir de blessures ?

SECTION TROISIÈME.

Nous avons fait voir que , dans l'animal , toute action , qui ne part point de ses affections naturelles ou de ses passions , n'est point une action de l'animal. Ainsi , dans ces accès convulsifs où la créature se frappe elle-même et s'élançe sur ceux qui la secourent , c'est une horloge détraquée qui sonne mal à propos ; c'est la machine qui agit , et non l'animal.

Toute action de l'animal , considéré comme animal , part d'une affection , d'un penchant , ou d'une passion qui le ment ; telles que seraient , par exemple , l'amour , la crainte , ou la haine.

Des affections faibles ne peuvent l'emporter sur des affections plus puissantes qu'elles ; et l'animal suit nécessairement (1) dans l'action le parti le plus fort. Si les affections inégalement partagées forment en nombre ou en essence un côté supérieur à l'autre , c'est de celui-là que l'animal inclinera. Voilà le balancier qui le met en mouvement et qui le gouverne.

Les affections qui déterminent l'animal dans ses actions , sont de l'une ou de l'autre de ces trois espèces :

Ou des affections naturelles et dirigées au bien général de son espèce ;

Ou des affections naturelles et dirigées à son intérêt particulier ;

Ou des affections qui ne tendent ni au bien général de son espèce , ni à ses intérêts particuliers , qui même sont opposées à son bien privé , et que par cette raison nous appellerons affections dénaturées : selon l'espèce et le degré de ses affections , la créature qu'elles dirigent est bien ou mal constituée , bonne ou mauvaise.

Il est évident que la dernière espèce d'affections est toute vi-

(1) Remarquez qu'il ne s'agit que de l'animal.

cieuse. Quant aux deux autres, elles peuvent être bonnes ou mauvaises, selon leur degré. Elles maîtrisent toujours la créature purement sensible; mais la créature sensible et raisonnable peut toujours les maîtriser, quelque puissantes qu'elles soient.

Peut-être trouvera-t-on étrange que des affections sociales puissent être trop fortes, et des affections intéressées, trop faibles. Mais, pour dissiper ce scrupule, on n'a qu'à se rappeler (ce que nous avons dit plus haut) que, dans des circonstances particulières, les affections sociales deviennent quelquefois excessives, et se portent à un point qui les rend vicieuses. Lors, par exemple, que la commisération est si vive qu'elle manque son but, en supprimant par son excès les secours qu'on a droit d'en attendre; lorsque la tendresse maternelle est si violente qu'elle perd la mère et, par conséquent, l'enfant avec elle. « Mais, dira-t-on, traiter de vicieux et de dénaturé, ce qui n'est » que l'excès de quelque affection naturelle et généreuse, n'y » aurait-il pas en cela un rigorisme mal entendu? » Pour toute réponse à cette objection, je remarquerai que la meilleure affection dans sa nature suffit, par son *intensité*, pour endommager toutes ses compagnes, pour restreindre leur énergie et ralentir ou suspendre leurs opérations. En accordant trop à l'une, la créature est contrainte de donner trop peu à d'autres de la même classe, et qui ne sont ni moins naturelles ni moins utiles. Voilà donc l'injustice et la partialité introduites dans le caractère: conséquemment, quelques devoirs seront remplis avec négligence; et d'autres, moins essentiels peut-être, suivis avec trop de chaleur.

On peut avouer sans crainte ces principes dans toute leur étendue, puisque la religion même, considérée comme une passion, mais de l'espèce héroïque, peut être poussée trop loin (1) et troubler, par son excès, toute l'économie des inclinations sociales. Oui, la religion, j'ose le dire, serait trop énergique en celui qu'une contemplation immodérée des choses célestes, qu'une intempérance d'extase refroidirait sur les offices de la vie civile et les devoirs de la société. Cependant, « si l'objet de la » dévotion est raisonnable, et si la croyance est orthodoxe, » quelle que soit la dévotion, pourra-t-on dire encore: Il est dur » de la traiter de superstition? car enfin, si la créature laisse » aller ses affaires domestiques à l'abandon, et néglige les intérêts » temporels de son prochain et les siens, c'est l'excès d'un zèle » saint dans son origine, qui produit ces effets. » Je réponds à

(1) *Insani sapiens nomen ferat, equus iniqui,
Ultrà quàm satis est, virtutem si petat ipsam.*

eela que la vraie religion ne commande pas une abnégation totale des soins d'ici-bas : ce qu'elle exige , c'est la préférence du cœur ; elle veut qu'on rende à Dieu , aux autres et à soi-même , tout ce qu'on leur doit , sans remplir une de ces obligations , au préjudice d'une autre. Elle sait les concilier entre elles par une subordination sage et mesurée.

Mais si d'un côté les affections sociales peuvent être trop énergiques ; de l'autre , les passions intéressées peuvent être trop faibles. Si , par exemple , une créature ferme les yeux sur les dangers , et méprise la vie ; si les inclinations utiles à sa défense , à son bien-être et à sa conservation , manquent de force , c'est assurément un vice en elle , relativement aux desseins et au but de la nature. Les lois , et la méthode qu'elle observe dans ses opérations , en sont des preuves authentiques. Dira-t-on que le salut de l'animal entier l'intéresse moins que celui d'un membre , d'un organe ou d'une seule de ses parties ? Non , sans doute. Or , elle a donné , nous le voyons , à chaque membre , à chaque organe , à chaque partie , les propriétés nécessaires à sa sûreté , de sorte qu'à notre insu même , ils veillent à leur bien-être , et agissent pour leur défense. L'œil naturellement circonspect et timide se ferme de lui-même et quelquefois malgré nous : ôtez-lui sa promptitude et son indocilité ; et toute la prudence imaginable ne suffira pas à l'animal pour se conserver la vue. La faiblesse dans les affections qui concernent le bien de l'automate est donc un vice : pourquoi le même défaut dans les affections qui concernent les intérêts d'un tout plus important que le corps , je veux dire l'âme , l'esprit et le caractère , ne serait-il pas une imperfection ?

C'est en ce sens que les penchans intéressés deviennent essentiels à la vertu. Quoique la créature ne soit ni bonne , ni vertueuse , précisément parce qu'elle a ces affections : comme elles concourent au bien général de l'espèce , quand elle en est dénuée , elle ne possède pas toute la bonté dont elle est capable , et peut être regardée comme défectueuse et mauvaise dans l'ordre naturel.

C'est encore en ce sens que nous disons de quelqu'un , « qu'il est trop bon , » lorsque des affections trop ardentes pour l'intérêt d'autrui l'entraînent au-delà , ou lorsque trop d'indolence pour ses vrais intérêts l'arrête en deçà des bornes que la nature et la raison lui prescrivent.

Si l'on nous objecte qu'une façon de posséder dans les mœurs et d'observer dans la conduite les proportions morales , ce serait d'avoir les passions sociales trop énergiques , lorsque les penchans intéressés sont excessifs ; et , lorsque les inclinations inté-

ressées sont trop faibles, d'avoir les inclinations sociales défectueuses. Car, en ce cas, celui qui compterait sa vie pour peu de chose, ferait, avec une dose légère d'affection sociale, tout ce que l'amitié la plus généreuse peut exiger, et il n'y aurait rien de tout ce que le courage le plus héroïque inspire, qu'à l'aide d'un excès d'affection sociale ne pût exécuter la créature la plus timide.

Nous répondrons que c'est relativement à la constitution naturelle et à la destination particulière de la créature, que nous accusons quelques passions d'excès, et que nous reprochons à d'autres la faiblesse. Car, lorsqu'un penchant, dont l'objet est raisonnable, n'est utile que dans sa violence; si ce degré, d'ailleurs, n'altère point l'économie intérieure et ne met aucune disproportion entre les autres affections, on ne pourra le condamner comme vicieux. Mais si la constitution naturelle de la créature ne permet pas au reste des affections de monter à son unisson; si le ton des unes est aussi haut, et celui des autres plus bas, quelle que soit la nature des unes et des autres, elles pécheront par excès ou par défaut: car, puisqu'il n'y a plus entre elles de proportion, puisque la balance qui doit les tempérer est rompue, ce désordre jettera de l'inégalité dans la pratique, et rendra la conduite vicieuse.

Mais pour donner des idées claires et distinctes de ce que j'entends par économie des affections, je descends aux espèces de créatures qui nous sont subordonnées. Celles que la nature n'a point armées contre la violence, et qui ne sont formidables d'aucun côté, doivent être susceptibles d'une grande frayeur, et ne ressentir que peu d'animosité; car cette dernière qualité serait infailliblement la cause de leur perte, soit en les déterminant à la résistance, soit en retardant leur fuite. C'est à la crainte seule qu'elles peuvent avoir obligation de leur salut. Aussi la crainte tient-elle les sens en sentinelle, et les esprits en état de porter l'alarme.

En pareil cas, la frayeur habituelle et l'extrême timidité sont, conséquemment à la constitution animale de la créature, des affections aussi conformes à son intérêt particulier et au bien général de son espèce, que le ressentiment et le courage seraient préjudiciables à l'un et l'autre. Aussi remarque-t-on que, dans un seul et même système, la nature a pris soin de diversifier ces passions proportionnellement au sexe, à l'âge et à la force des créatures. Dans le système animal, les animaux innocens se rassemblent et paissent en troupe; mais les bêtes farouches vont communément deux à deux, vivent sans société, et comme il convient à leur voracité naturelle. Entre les premiers, le cou-

rage est toutefois en raison de la taille et des forces. Dans les occasions périlleuses , tandis que le reste du troupeau s'enfuit , le bœuf présente les cornes à l'ennemi , montre bien qu'il sent sa vigueur. La nature , qui semble prescrire à la femelle de partager le danger , n'a pas laissé son front sans défense. Pour le daim , la biche et leurs semblables , ils ne sont ni vicieux , ni dénaturés , lorsqu'à l'approche du lion ils abandonnent leurs petits et cherchent leur salut dans leur vitesse. Quant aux créatures capables de résistance , et à qui la nature a donné des armes offensives , depuis le cheval et le taureau jusqu'à l'abeille et au moucheron , ils entrent promptement en furie , ils fondent avec intrépidité sur tout agresseur , et défendent leurs petits au péril de leur propre vie. C'est l'animosité de ces créatures qui fait la sûreté de leur espèce. On est moins ardent à offenser , quand on sait par expérience que le lésé , quoiqu'incapable de repousser l'injure , ne la supportera pas tranquillement ; mais que , pour punir l'offenseur , il s'exposera sans regret à perdre la vie. De tous les êtres vivans , l'homme est le plus formidable en ce sens. Lorsqu'il s'agira de sa propre cause ou de celle de son pays , il n'y a personne dont il ne puisse tirer une vengeance , qu'il regardera comme équitable et exemplaire ; et s'il est assez intrépide pour sacrifier sa vie , il est maître de celle d'un autre , quelque bien gardé qu'il puisse être. Dans ces républiques de l'antiquité , où les peuples nés libres ont été quelquefois subjugués par l'ambition d'un citoyen , on a vu des exemples de ce courage , et des usurpateurs punis , malgré leur vigilance , des cruautés qu'ils avaient exercées ; on a vu des hommes généreux tromper toutes les précautions possibles , et assurer par la mort des tyrans le salut et la liberté de leur patrie (1).

Enfin , on peut dire que les affections sont , dans la même constitution animale , ce que sont les cordes sur un instrument de musique. Les cordes ont beau garder entre elles les proportions requises , si la tension est trop grande , l'instrument est mal monté , et son harmonie est éteinte : mais si , tandis que les unes sont au ton qui convient , les autres ne sont pas montées en proportion , la lyre ou le luth est mal accordé , et l'on n'exécutera rien qui

(1) J'ai cru devoir rectifier ici la pensée de M. S. qui nomme hardiment , et conséquemment aux préjugés de sa nation , vertu , courage , héroïsme , le meurtre d'un tyran en général. Car si ce tyran est roi par sa naissance , ou par le choix libre des peuples , il est de principe parmi nous , que se portât-il aux plus étranges excès , c'est toujours un crime horrible que d'attenter à sa vie. La Sorbonne l'a décidé en 1626. Les premiers fidèles n'ont pas cru qu'il leur fût permis de conspirer contre leurs persécuteurs , Néron , Dèce , Dioclétien , etc. , et S. Paul a dit expressément : *Obedite præpositis vestris etiam discolis , et subjacete eis.*

vaille. Les différens systèmes de créatures répondent aux différentes espèces d'instrumens ; et dans le même genre d'instrumens, ainsi que dans le même système de créatures, tous ne sont pas égaux, et ne portent pas les mêmes cordes. La tension qui convient à l'un briserait les cordes de l'autre, et peut-être l'instrument même. Le ton qui fait sortir toute l'harmonie de celui-ci, rend sourd ou fait crier celui-là. Entre les hommes, ceux qui ont le sentiment vif et délicat, ou que les plaisirs et les peines affectent aisément, doivent, pour le maintien de cette balance intérieure, sans laquelle la créature mal disposée à remplir ses fonctions troublerait le concert de la société, posséder les autres affections, telles que la douceur, la commisération, la tendresse et l'affabilité dans un degré fort élevé. Ceux, au contraire, qui sont froids, et dont le tempérament est placé sur un ton plus bas, n'ont pas besoin d'un accompagnement si marqué : aussi la nature ne les a-t-elle pas destinés ou à ressentir ou à exprimer les mouvemens tendres et passionnés au même point que les précédens (1).

Il serait curieux de parcourir les différens tons des passions, les modes divers des affections, et toutes ces mesures de sentimens qui différencient les caractères entre eux. Point de sujet susceptible de tant de charmes et de tant de difformités. Toutes les créatures qui nous environnent, conservent sans altération l'ordre et la régularité requise dans leurs affections. Jamais d'indolence dans les services qu'elles doivent à leurs petits et à leurs semblables. Lorsque notre voisinage ne les a point dépravées, la prostitution, l'intempérance et les autres excès leur sont généralement inconnus. Ces petites créatures qui vivent comme en république, les abeilles et les fourmis, suivent, dans toute la durée de leur vie, les mêmes lois, s'assujettissent au même gouvernement, et montrent dans leur conduite toujours la même harmonie. Ces affections, qui les encouragent au bien de leur

(1) Nous ressemblons à de vrais instrumens, dont les passions sont des cordes. Dans le fou, elles sont trop hautes ; l'instrument crie : elles sont trop basses dans le stupide ; l'instrument est sourd. Un homme sans passions est donc un instrument dont on a coupé les cordes, ou qui n'en eut jamais. C'est ce qu'on a déjà dit. Mais il y a plus. Si, quand un instrument est d'accord, vous en pincez une corde, le son qu'elle rend occasionne des frémissemens, et dans les instrumens voisins, si leurs cordes ont une tension proportionnellement harmonique avec la corde pincée ; et dans ses voisines, sur le même instrument, si elles gardent avec elle la même proportion. Image parfaite de l'affinité, des rapports et de la conspiration mutuelle de certaines affections dans le même caractère, et des impressions gracieuses et du doux frémissement que les belles actions excitent dans les autres, surtout lorsqu'ils sont vertueux. Cette comparaison pourrait être poussée bien loin ; car le son excité est toujours analogue à celui qui l'excite.

espèce, ne se dépravent, ne s'affaiblissent, ne s'anéantissent jamais en elles. Avec le secours de la religion et sous l'autorité des lois, l'homme vit d'une façon moins conforme à sa nature que ne font ces insectes. Ces lois, dont le but est de l'affermir dans la pratique de la justice, sont souvent pour lui des sujets de révolte; et cette religion, qui tend à le sanctifier, le rend quelquefois la plus barbare des créatures. On propose des questions, on se chicanè sur des mots, on forme des distinctions, on passe aux dénominations odieuses, on proscriit de pures opinions sous des peines sévères: de là naissent les antipathies, les haines et les séditions. On en vient aux mains; et l'on voit à la fin la moitié de l'espèce se baigner dans le sang de l'autre moitié (1). J'oserais assurer qu'il est presque impossible de trouver sur la terre une société d'hommes qui se gouvernent par des principes humains (2). Est-il suprenant, après cela, qu'on ait peine à trouver dans ces sociétés un homme qui soit vraiment homme, et qui vive conformément à sa nature?

Mais, après avoir expliqué ce que j'entends par des passions trop faibles ou trop fortes, et démontré que, quoique les unes et

(1) Les Arabes, pour décider plus souverainement que dans les écoles, si les attributs de Dieu étaient ou réellement ou virtuellement distingués, se sont livrés des batailles sanglantes (*). Celles dont l'Angleterre a été quelquefois déchirée, n'avaient guère de fondement plus solide.

(2) Qui prendra la peine de lire avec soin l'histoire du genre humain, et d'examiner d'un œil indifférent la conduite des peuples de la terre, se convaincra lui-même, qu'excepté les devoirs qui sont absolument nécessaires à la conservation de la société humaine (qui ne sont même que trop souvent violés par des sociétés entières à l'égard des autres sociétés), on ne saurait nommer aucun principe de morale, ni imaginer aucune règle de vertu, qui dans quelque endroit du monde ne soit méprisée, ou contredite par la pratique générale de quelques sociétés entières, qui sont gouvernées par des maximes, et dirigées par des règles tout-à-fait opposées à celles de quelque autre société. Des nations entières, et même des plus policées, ont cru qu'il leur était aussi permis d'exposer leurs enfans, et de les laisser mourir de faim, que de les mettre au monde. Il y a des contrées à présent, où l'on ensevelit les enfans tout vifs avec leurs mères, s'il arrive qu'elles meurent dans leurs couches. On les tue, si un astrologue assure qu'ils sont nés sous une mauvaise étoile. Ailleurs, un enfant tue, ou expose son père et sa mère, lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge. Dans un canton de l'Asie, dès qu'on désespère de la santé d'un malade, on le met dans une fosse creusée en terre; et là, exposé au vent et aux injures de l'air, on le laisse périr impitoyablement. Il est ordinaire, parmi les Mingreliens qui font profession du christianisme, d'ensevelir leurs enfans tout vifs. Les Caraïbes les mutilent, les engraisent et les mangent. Garcilasso de la Vega rapporte que certains peuples du Pérou font des concubines de leurs prisonnières; nourrissent délicieusement les enfans qu'ils en ont, et s'en repaissent, ainsi que de la mère, lorsqu'elle devient stérile. Les usages, les religions et les gouvernemens divers qui partagent l'Europe, nous fourniraient une multitude d'actions moins barbares en apparence, mais aussi déraisonnables au fond, et peut-être plus dangereuses dans les conséquences.

(*) Herbelot, Bibl. Orient.

les autres passent quelquefois pour des vertus , ce sont , à proprement parler , des imperfections et des vices , je viens à ce qui constitue la malice d'une manière plus évidente et plus avouée , et je réduis la chose à trois cas :

- I. Ou les affections sociales sont faibles et défectueuses ;
- II. Ou les affections privées sont trop fortes ;
- III. Ou les affections ne tendent ni au bien particulier de la créature , ni à l'intérêt général de son espèce.

Cette énumération est complète , et la créature ne peut être dépravée sans être comprise dans l'un ou l'autre de ces états , ou dans tous à la fois. Si je prouve donc que ces trois états sont contraires à ses vrais intérêts , il s'ensuivra que la vertu seule peut faire son bonheur , puisqu'elle seule suppose entre les affections tant sociales que privées une juste balance , une sage et paisible économie.

Au reste , lorsque nous assurons que l'économie des affections sociales fait le bonheur temporel , c'est autant que la créature peut être heureuse dans ce monde. Nous ne prétendons rien prouver de contraire à l'expérience : or elle ne nous apprend que trop bien que les orages passagers , qui troublent l'homme le plus heureux , sont pour le moins aussi fréquens que les fautes légères qui échappent à l'homme le plus juste. Ajoutez à cela ces élans continuels vers l'éternité , ces mouvemens d'une âme qui sent le vide de son état actuel , mouvemens d'autant plus vifs que la ferveur est grande : d'où l'on peut conclure , sans aller plus loin , que , s'il est vrai qu'il y ait du bonheur attaché à la pratique des vertus , comme nous le démontrerons , il n'est pas moins que la créature ne peut jouir d'une félicité proportionnée à ses désirs , d'un bonheur qui la remplisse , d'un repos immuable , que dans le sein de la Divinité.

Voici donc ce qui nous reste à prouver :

I. Que le principal moyen d'être bien avec soi , et par conséquent d'être heureux , c'est d'avoir les affections sociales entières et énergiques ; et que manquer de ces affections , ou les avoir défectueuses , c'est être malheureux.

II. Que c'est un malheur que d'avoir les affections privées trop énergiques , et par conséquent au-dessus de la subordination que les affections sociales doivent leur imprimer.

III. Enfin , que d'être pourvu d'affections dénaturées , ou de ces penchans qui ne tendent ni au bien particulier de la créature , ni à l'intérêt général de son espèce , c'est le comble de la misère.

PARTIE SECONDE.

SECTION PREMIÈRE.

Pour démontrer que le principal moyen d'être heureux , c'est d'avoir les affections sociales , et que manquer de ces penchans , c'est être malheureux , je demande en quoi consistent ces plaisirs et ces satisfactions qui font le bonheur de la créature. On les distingue communément en plaisirs du corps et en satisfactions de l'esprit.

On ne disconvient pas que les satisfactions de l'esprit ne soient préférables aux plaisirs du corps. En tout cas , voici comment on pourrait le prouver. Toutes les fois que l'esprit a conçu une haute opinion du mérite d'une action , qu'il est vivement frappé de son héroïsme , et que cet objet a fait toute son impression , il n'y a ni terreurs , ni promesses , ni peines , ni plaisirs du corps capables d'arrêter la créature. On voit des Indiens , des Barbares , des malfaiteurs , et quelquefois les derniers des humains , s'exposer pour l'intérêt d'une troupe , par reconnaissance , par animosité , par des principes d'honneur ou de galanterie , à des travaux incroyables , et défier la mort même ; tandis que le moindre nuage d'esprit , le plus léger chagrin , un petit contre-temps , empoisonnent et anéantissent les plaisirs du corps , et cela , lorsque , placé d'ailleurs dans les circonstances les plus avantageuses , au centre de tout ce qui pouvait exciter et entretenir l'enchantement des sens , on était sur le point des'y abandonner. C'est en vain qu'on essaierait de les rappeler : tant que l'esprit sera dans la même assiette , les efforts , ou seront inutiles , ou ne produiront qu'impatience et dégoût.

Mais , si les satisfactions de l'esprit sont supérieures aux plaisirs du corps , comme on n'en peut douter , il suit de là que tout ce qui peut occasioner dans un être intelligent une succession constante de plaisirs intellectuels , importe plus à son bonheur , que ce que lui offrirait une pareille chaîne de plaisirs corporels.

Or , les satisfactions intellectuelles ou consistent dans l'exercice même des affections sociales , ou découlent de cet exercice en qualité d'effets.

Donc , l'économie des affections sociales étant la source des plaisirs intellectuels , ces affections sociales seront seules capables de procurer à la créature un bonheur constant et réel.

Pour développer maintenant comment les affections sociales font par elles-mêmes les plaisirs les plus vifs de la créature (travail superflu pour celui qui a éprouvé la condition de l'esprit sous

l'empire de l'amitié, de la reconnaissance, de la bonté, de la commisération, de la générosité et des autres affections sociales), celui qui a quelques sentimens naturels, n'ignore point la douceur de ces penchans généreux : mais la différence que nous trouvons, tous tant que nous sommes, entre la solitude et la compagnie, entre la compagnie d'un indifférent et celle d'un ami; la liaison de presque tous nos plaisirs avec le commerce de nos semblables, et l'influence qu'une société présente ou imaginaire exerce sur eux, décident la question.

Sans en croire le sentiment intérieur, la supériorité des plaisirs qui naissent des affections sociales sur ceux qui viennent des sensations, se reconnaît encore à des signes extérieurs, et se manifeste au dehors par des symptômes merveilleux : on la lit sur les visages; elle s'y peint en des caractères indicatifs d'une joie plus vive, plus complète, plus abondante que celle qui accompagne le soulagement de la faim, de la soif et des plus pressans appétits. Mais l'ascendant actuel de cette espèce d'affection sur les autres ne permet pas de douter de leur énergie. Lorsque les affections sociales se font entendre, leur voix suspend tout autre sentiment; et le reste des penchans garde le silence. L'enchantement des sens n'a rien de comparable : quiconque éprouvera successivement l'une et l'autre volupté, donnera sans balancer la préférence à la première; mais pour prononcer avec équité, il faut les avoir éprouvées dans toute leur *intensité*. L'honnête homme peut connaître toute la vivacité des plaisirs sensuels : l'usage modéré qu'il en fait, répond de la sensibilité de ses organes et de la délicatesse de son goût; mais le méchant, étranger par son état aux affections sociales, est absolument incapable de juger des plaisirs qu'elles causent.

Objecter que ces affections ne déterminent pas toujours la créature qui les possède, c'est ne rien dire; car, si la créature ne les ressent pas dans leur énergie naturelle, c'est comme si elle en était actuellement privée, et qu'elle l'eût toujours été. Mais en attendant la démonstration de cette proposition, nous remarquerons que moins une créature aura d'affection sociale, plus il sera surprenant qu'elle prédomine : toutefois ce prodige n'est pas inoui. Or, si l'affection sociale telle quelle a pu, dans une occasion, surmonter la scélérate, il reste incontestable que, fortifiée par un exercice assidu, elle aurait toujours prévalu.

Telle est la puissance et le charme de l'affection sociale, qu'elle arrache la créature à tout autre plaisir. Lorsqu'il est question des intérêts du sang, et dans cent autres occasions, cette passion maîtrise souverainement, et sa présence triomphe presque sans efforts des tentations les plus séduisantes.

Ceux qui ont fait quelque progrès dans les sciences , et à qui les premiers principes des mathématiques ne sont pas inconnus , assurent que l'esprit trouve dans ces vérités , quoique purement spéculatives , une sorte de volupté supérieure à celle des sens : or , on a beau creuser la nature de ce plaisir de contemplation , on n'y découvre pas le moindre rapport avec les intérêts particuliers de la créature. Le bien de son système individuel est ici pour zéro. L'admiration et la joie qu'elle ressent , tombent sur des choses extérieures et étrangères au mathématicien ; et quoique le sentiment des premiers plaisirs qu'il éprouve , et qui lui rendent habituelle l'étude de ces sciences abstraites et pénibles , puisse devenir en lui une raison d'intérêt , ces premières voluptés , ces satisfactions originelles qui l'ont déterminé à ce genre d'occupation , ne peuvent avoir d'autre cause que l'amour de la vérité , la beauté de l'ordre et le charme des proportions ; et cette passion considérée dans ce point de vue , est du genre des affections naturelles : car , puisque son objet n'est point dans l'étendue du système individuel de la créature , il faut ou la traiter d'inutile , de superflue , et conséquemment d'inclination dénaturée ; ou , la prenant pour ce qu'elle est , l'approuver comme une délectation raisonnable , engendrée par la contemplation des nombres , de l'harmonie , des proportions et des accords qui sont observés dans la constitution des êtres qui fixent l'ordre des choses et qui soutiennent l'univers.

Or , si ce plaisir de contemplation est si grand , que les voluptés corporelles n'ont rien qui l'égalé , quel sera donc celui qui naît de l'exercice de la vertu , qui suit une action héroïque ? Car c'est alors que , pour combler le bonheur de la créature , une flatteuse approbation de l'esprit se réunit à des mouvemens du cœur délicieux et presque divins. En effet , quel plus beau sujet de réflexion dans l'univers ; quelle plus ravissante matière à contempler , qu'une grande , noble et vertueuse action ! Est-il quelque chose dont la connaissance intérieure et la mémoire puissent causer une satisfaction plus pure , plus douce , plus complète et plus durable ?

Dans cette passion qui rapproche les sexes , si la tendresse du cœur se mêle à l'ardeur des sens ; si l'amour de la personne accompagne celui du plaisir , quel surcroît de délectation ! aussi , quelle différence d'énergie entre le sentiment et l'appétit ! Le premier a fait entreprendre des travaux incroyables , et braver la mort même , sans autre intérêt que celui de l'objet aimé , sans aucune vue de récompense ; car où serait le fondement de cet espoir ? En ce monde ? la mort finit tout. Dans l'autre vie ? je ne connais point de législateur qui ait ouvert le ciel aux héros

amoureux, et destiné des récompenses à leurs glorieux travaux.

Les satisfactions intellectuelles qui naissent des affections sociales, sont donc supérieures aux plaisirs corporels. Mais ce n'est pas tout; elles sont encore indépendantes de la santé, de l'aisance, de la gaieté et de tous les avantages de la fortune et de la prospérité. Si, dans les périls, les craintes, les chagrins, les pertes et les infirmités, on conserve les affections sociales, le bonheur est en sûreté. Les coups qui frappent la vertu, ne détruisent point le contentement qui l'accompagne. Je dis plus: c'est une beauté qui a quelque chose de plus doux et de plus touchant dans la tristesse et dans les larmes, qu'au milieu des plaisirs. Sa mélancolie a des charmes particuliers: ce n'est que dans l'adversité qu'elle s'abandonne à ces épanchemens si tendres et si consolans. Si l'adversité n'empoisonne point ses douceurs, elle semble accroître sa force et relever son éclat. La vertu ne paraît avec toute sa splendeur que dans la tempête et sous le nuage. Les affections sociales ne montrent toute leur valeur que dans les grandes afflictions. Si ce genre de passions est adroitement remué, comme il arrive à la représentation d'une bonne tragédie, il n'y a aucun plaisir à égalité de durée qu'on puisse comparer à ce plaisir d'illusion. Celui qui sait nous intéresser au destin du mérite et de la vertu; nous attendrir sur le sort des bons, et soulever en leur faveur tout ce que nous avons d'humanité; celui-là, dis-je, nous jette dans un ravissement, et nous procure une satisfaction d'esprit et de cœur supérieure à tout ce que les sens ou les appétits causent de plaisirs. Nous concluons de là que l'exercice actuel des affections sociales est une source des voluptés intellectuelles.

Démontrons à présent qu'elles dérivent encore de cet exercice, en qualité d'effets.

Nous remarquerons d'abord que le but des affections sociales relativement à l'esprit, c'est de communiquer aux autres les plaisirs qu'on ressent, de partager ceux dont ils jouissent, et de se flatter de leur estime et de leur approbation.

La satisfaction de communiquer ses plaisirs ne peut être ignorée que d'une créature affligée d'une dépravation originelle et totale. Je passe donc à la satisfaction de partager le bonheur des autres, et de le ressentir avec eux; à ces plaisirs que nous recueillons de la félicité des créatures qui nous environnent, soit par les récits que nous en entendons, soit par l'air, les gestes et les sons qui nous en instruisent, ces créatures fussent-elles d'une espèce différente, pourvu que les signes caractéristiques de leur joie soient à notre portée. Les plaisirs de participation sont si fréquens et si doux, qu'en parcourant de bonne foi tous les quarts-d'heure

amusans de la vie , on conviendra que ces plaisirs en ont rempli la plus grande et la plus délicieuse partie.

Quant au témoignage qu'on se rend à soi-même de mériter l'estime et l'amitié de ses semblables , rien ne contribue davantage à la satisfaction de l'esprit et au bonheur de ceux même à qui l'on donne le nom de voluptueux , dans la signification la plus vile. Les créatures , qui se piquent le moins de bien mériter de leur espèce , font parade dans l'occasion d'un caractère droit et moral. Elles se complaisent dans l'idée de valoir quelque chose ; idée chimérique à la vérité , mais qui les flatte , et qu'elles s'efforcent d'étayer en elles-mêmes , en se déroband , à la faveur de quelques services rendus à un ou deux amis , une conduite pleine d'indignités.

Quel brigand , quel voleur de grands chemins , quel infracteur déclaré des lois de la société n'a pas un compagnon , une société de gens de son espèce , une troupe de scélérats comme lui , dont les succès le réjouissent ; à qui il fait part de ses prospérités ; qu'il traite d'amis ; et dont il épouse les intérêts comme les siens propres ? Quel homme au monde est insensible aux caresses et à la louange de ses connaissances intimes ? Toutes nos actions n'ont-elles pas quelque rapport à ce tribut ? Les applaudissemens de l'amitié n'influent-ils pas sur toute notre conduite ? n'en sommes-nous pas même jaloux pour nos vices ? n'entrent-ils pour rien dans la perspective de l'ambition , dans les fanfaronnades de la vanité , dans les profusions de la somptuosité , et même dans les excès de l'amour déshonnête ? En un mot , si les plaisirs se calculaient , comme beaucoup d'autres choses , on pourrait assurer que ces deux sources , la participation au bonheur des autres et le désir de leur estime , fournissent au moins neuf dixièmes de tout ce que nous en goûtons dans la vie : de sorte que , de la somme entière de nos joies , il en resterait à peine un dixième qui ne découlât point de l'affection sociale , et qui ne dépendît pas immédiatement de nos inclinations naturelles.

Mais , de peur qu'on attende de quelque portion d'inclination naturelle l'entier et plein effet d'une affection sincère , complète et vraiment morale ; de peur qu'on ne s'imagine qu'une dose légère d'affection sociale est capable de procurer tous les avantages de la société , et d'initier profondément à la participation au bonheur des autres , nous observerons que tout penchant tronqué , que toute inclination rétrécie , se bornant sans sujet à quelque partie d'un tout qui doit intéresser , sera sans fondement réel et solide. L'amour de ses semblables , ainsi que tout autre penchant dont le bien privé de la créature n'est pas l'objet immédiat , peut être naturel ou dénaturé : s'il est dénaturé , il ne

manquera pas de croiser les vrais intérêts de la société, et conséquemment d'anéantir les plaisirs qu'on en peut attendre : s'il est naturel, mais concentré, il se changera en une passion singulière, bizarre, capricieuse, et qui n'est d'aucun prix. La créature qu'il anime, n'en a ni plus de vertu ni plus de mérite. Ceux pour qui ce vent souffle, n'ont aucun gage de sa durée ; il s'est élevé sans raison ; il peut changer ou cesser de même. La vicissitude continuelle de ces penchans que le caprice fait éclore, et qui entraînent l'âme de l'amour à l'indifférence et de l'indifférence à l'aversion, doit la tenir dans des troubles interminables ; la priver peu à peu du sentiment des plaisirs de l'amitié, et la conduire enfin à une haine parfaite du genre humain. Au contraire, l'affection entière (d'où l'on a fait le nom d'*intégrité*), comme elle est complète en elle-même, réfléchie dans son objet, et poussée à sa juste étendue, est constante, solide et durable. Dans ce cas, le témoignage que la créature se rend à elle-même, d'une disposition équitable pour les hommes en général, justifie ses inclinations particulières, et ne la rend que plus propre à la participation des plaisirs d'autrui ; mais dans le cas d'une affection mutilée, ce penchant sans ordre, sans fondement raisonnable et sans loi, perd sans cesse à la réflexion, la conscience le désapprouve, et le bonheur s'évanouit.

Si l'affection partielle ruine la jouissance des plaisirs de sympathie et de participation, ce n'est pas tout ; elle tarit encore la troisième source des satisfactions intellectuelles, je veux dire le témoignage qu'on se rend à soi-même de bien mériter de tous ses semblables : car d'où naîtrait ce sentiment présomptueux ? quel mérite solide peut-on se reconnaître ? quel droit a-t-on sur l'estime des autres, quand l'affection qu'on a pour eux est si mal fondée ? quelle confiance exiger, lorsque l'inclination est si capricieuse ? qui comptera sur une tendresse, qui pêche par la base, qui manque de principes ? sur une amitié, que la même fantaisie qui l'a bornée à quelques personnes, à une petite partie du genre humain, peut resserrer encore et exclure celui qui en jouit actuellement, comme elle en a privé une infinité d'autres qui méritaient de la partager ?

D'ailleurs, on ne doit point espérer que ceux dont la vertu ne dirige ni l'estime, ni l'affection, aient le bonheur de placer l'une et l'autre en des sujets qui les méritent. Ils auraient peine à trouver dans la multitude de ces amis de cœur dont ils se vantent, un seul homme dont ils prissent les sentimens, dont ils chérissent la confiance, sur la tendresse duquel ils osassent jurer, et en qui ils pussent se complaire sincèrement. Car on a beau repousser les soupçons, et se flatter de l'attachement de

gens incapables d'en former, l'illusion qu'on se fait ne peut fournir que des plaisirs aussi frivoles qu'elle. Quel est donc, dans la société, le désavantage de ces gens à passions mutilées ? La seconde source des plaisirs intellectuels ne fournit presque rien pour eux.

L'affection entière jouit de toutes les prérogatives dont l'inclination partielle est privée : elle est constante, uniforme, toujours satisfaite d'elle-même, et toujours agréable et satisfaisante. La bienveillance et les applaudissemens des bons lui sont tout acquis ; et dans les cas désintéressés, elle obtiendra le même tribut des méchans. C'est d'elle que nous dirons, avec vérité, que la satisfaction intérieure de mériter l'amour et l'approbation de toute société, de toute créature intelligente et du principe éternel de toute intelligence, ne l'abandonne jamais. Or, ce principe une fois admis, le thésisme adopté, les plaisirs qui naîtront de l'affection héroïque dont Dieu sera l'objet final, partageront son excellence, et seront grands, nobles et parfaits comme lui. Avoir les affections sociales entières, ou l'intégrité de cœur et d'esprit, c'est suivre pas à pas la nature ; c'est imiter, c'est représenter l'Être suprême sous une forme humaine ; et c'est en cela que consistent la justice, la piété, la morale, et toute la religion naturelle.

Mais, de peur qu'on ne relègue dans l'école ce raisonnement hérissé de phrases et de termes de l'art, et qu'une partie de cet essai ne demeure sans fondement et sans fruit pour les gens du monde, essayons de démontrer les mêmes vérités, d'une façon plus familière.

Si l'on examine un peu la nature des plaisirs, soit qu'on les observe dans la retraite, dans l'étude et dans la contemplation ; soit qu'on les considère dans les réjouissances publiques, dans les parties amusantes, et d'autres divertissemens semblables, on conviendra qu'ils supposent essentiellement un tempérament libre d'inquiétude, d'aigreur et de dégoût, et un esprit tranquille, satisfait de lui-même, et capable d'envisager sa condition propre sans chagrin. Mais cette disposition de tempérament et d'esprit, si nécessaire à la jouissance des plaisirs, est une suite de l'économie des affections.

Quant au tempérament, nous savons par expérience qu'il n'y a point de fortune si brillante, de prospérité si suivie, d'état si parfait que l'inclination et les désirs ne pussent corrompre, et dont l'humeur et les caprices n'épuisassent bientôt les ressources et ne ressentissent l'insuffisance. Les appétits désordonnés sèment la vie d'épines. Les passions effrénées sont troublées dans leur cours par une infinité d'obstacles, quelquefois impossibles, mais

toujours pénibles à surmonter. Les chagrins naissent sous les pas de qui vit au hasard ; il en trouve au dedans , au dehors , partout. Le cœur de certaines créatures ressemble à ces enfans maussades et maladifs : ils demandent sans cesse , et on a beau leur donner tout ce qu'ils demandent , ils ne finissent point de crier. C'est un fonds inépuisable de peines et de troubles , qu'un dessein pris de satisfaire à toutes les fantaisies qu'il produit. Mais sans ces inconvéniens , qui ne sont pas généraux , les lassitudes , la méaisance , l'embarras des filtrations , l'engorgement des liqueurs , le dérangement des esprits animaux , et toutes ces incommodités accidentelles dont les corps les mieux constitués ne sont pas exempts , ne suffisent-elles pas pour engendrer la mauvaise humeur et le dégoût ? Et ces vices ne deviendront-ils pas habituels , si l'on n'écarte leur influence , ou si l'on n'arrête leur progrès dans le tempérament ? Or , l'exercice des affections sociales est l'émétique du dégoût ; c'est le seul contre-poison de la mauvaise humeur. Car nous avons remarqué que , lorsque la créature prend son parti , et se résoud à guérir de ces maladies de tempérament , elle a recours aux plaisirs de la société ; elle se prête au commerce de ses semblables , et ne trouve de soulagement à sa tristesse et à ses aigreurs , que dans les distractions et les amusemens de la compagnie.

Dans ces dispositions fâcheuses , dira-t-on peut-être , la religion est d'un puissant secours. Sans doute ; mais quelle espèce de religion ? Si sa nature est consolante et bénigne ; si la dévotion qu'elle inspire est douce , tranquille et gaie ; c'est une affection naturelle qui ne peut être que salutaire : mais les ministres , en l'altérant , la rendent-ils sombre et farouche ; les craintes et l'effroi l'accompagnent-ils ; combat-elle la fermeté , le courage et la liberté de l'esprit ; c'est entre leurs mains un dangereux topique ; et l'on remarque à la longue , que ce précieux remède , mal à propos administré , est pire que le mal. La considération effrayante de l'étendue de nos devoirs ; un examen austère des mortifications qui nous sont prescrites , et la vue des gouffres ouverts pour les infracteurs de la loi , ne sont pas toujours et en tout temps , ni pour toutes sortes de personnes indistinctement , des objets propres à calmer les agitations de l'esprit (1). Le tempérament ne peut qu'empirer , et ses aigreurs fermenter et s'ac-

(1) Toute cette doctrine répond exactement à la conduite de nos directeurs éclairés , qui savent parfaitement , selon les tempéramens et les dispositions diverses des fidèles , leur présenter un Dieu vengeur ou miséricordieux. Faut-il effrayer un scélérat ? ils ouvrent sous ses pieds les gouffres infernaux. Est-il question de rassurer une âme timorée ? c'est un Dieu mourant pour son salut , qu'ils exposent à ses yeux. Une conduite opposée acheminerait l'un à l'impénitence , et l'autre à la folie.

croître par la noirceur de ces réflexions. Si, par avis, par crainte, ou par besoin, la victime de ces idées mélancoliques cherche quelque diversion à leur obsession ; si elle affecte le repos et la joie, qu'importe au fond ? Tant qu'elle ne se désistera point de sa pratique, son cœur sera toujours le même ; elle n'aura que changé de grimace. Le tigre est enchaîné pour un moment ; ses actions ne décelent pas actuellement sa férocité : mais en est-il plus soumis ? Si vous brisez sa chaîne, en sera-t-il moins cruel ? Non certes. Qu'a donc opéré la religion si maladroitement présentée ? La créature a le même fonds de tristesse ; ses aigreurs n'en sont que plus abondantes et plus importunes, et ses plaisirs intellectuels que plus languissans et plus rares. Le chien est donc revenu à son vomissement, mais plus maladif et plus dépravé.

Si l'on objecte qu'à la vérité, dans des conjonctures désespérantes, dans un délabrement d'affaires domestiques, dans un cours inaltérable d'adversités, les chagrins et la mauvaise humeur peuvent saisir et troubler le tempérament ; mais que ce désastre n'est pas à craindre dans l'aisance et la prospérité, et que les commodités journalières de la vie et les faveurs habituelles de la fortune sont une barrière assez puissante contre les attaques que le tempérament peut avoir à soutenir : nous répondrons que plus la condition d'une créature est gracieuse, tranquille et douce, plus les moindres contre-temps, les accidens les plus légers, et les plus frivoles chagrins sont impatientans, désagréables et cuisans pour elle ; que plus elle est indépendante et libre, plus il est aisé de la mécontenter, de l'offenser et de l'irriter ; et que, par conséquent, plus elle a besoin du secours des affections sociales pour se garantir de la férocité. C'est ce que l'exemple des tyrans, dont le pouvoir, fondé sur le crime, ne se soutient que par la terreur, prouve suffisamment.

Quant à la tranquillité d'esprit, voici comment on peut se convaincre qu'il n'y a que les affections sociales qui puissent procurer ce bonheur. On conviendra sans doute qu'une créature telle, que l'homme, qui ne parvient que par un assez long exercice à la maturité d'entendement et de raison, a appuyé ou appuie actuellement sur ce qui se passe au dedans d'elle-même ; connaît son caractère ; n'ignore point ses sentimens habituels ; approuve ou désapprouve sa conduite ; et a jugé ses affectious. On sait encore que, si par elle-même elle était incapable de cette recherche critique, on ne manque pas dans la société de gens charitables, tous prêts à l'aider de leurs lumières ; que les faiseurs de remontrances et les donneurs d'avis ne sont pas rares, et qu'on en trouve autant et plus qu'on en veut. D'ailleurs, les maîtres du monde, et les mignons de la fortune, ne sont pas

exempts de cette inspection domestique. Toutes les impostures de la flatterie se réduisent, la plupart du temps, à leur en familiariser l'usage ; et ses faux portraits, à les rappeler à ce qu'ils sont en effet. Ajoutez à cela que plus on a de vanité, et moins on se perd de vue. L'amour-propre est grand contemplateur de lui-même ; mais quand une indifférence parfaite sur ce qu'on peut valoir rendrait paresseux à s'examiner, les feints égards pour autrui et les désirs inquiets et jaloux de réputation, exposeraient encore assez souvent notre conduite et notre caractère à nos réflexions. D'une ou d'autre façon, toute créature qui pense est nécessaire par sa nature à souffrir la vue d'elle-même, et à avoir à chaque instant sous ses yeux les images errantes de ses actions, de sa conduite et de son caractère. Ces objets, qui lui sont individuellement attachés, qui la suivent partout, doivent passer et repasser sans cesse dans son esprit : or, si rien n'est plus importun, plus fatigant et plus fâcheux que leur présence à celui qui manque d'affections sociales, rien n'est plus satisfaisant, plus agréable et plus doux pour celui qui les a soigneusement conservées.

Deux choses qui doivent terriblement tourmenter toute créature raisonnable, c'est le sentiment intérieur d'une action injuste ou d'une conduite odieuse à ses semblables, ou le souvenir d'une action extravagante ou d'une conduite préjudiciable à ses intérêts et à son bonheur.

De ces tourmens, c'est le premier qu'on appelle, en morale ou théologie, conscience. Craindre un Dieu, ce n'est pas avoir pour cela de la conscience. Pour s'effrayer des malins esprits, des sortilèges, des enchantemens, des possessions, des conjurations et de tous les maux qu'une nature injuste, méchante et diabolique peut infliger, ce n'est pas en être plus consciencieux. Craindre un Dieu, sans être ni se sentir coupable de quelque action digne de blâme et de punition, c'est l'accuser d'injustice, de méchanceté, de caprice (1), et par conséquent, c'est craindre

(1) Cette proposition ne contredit point *l'omnis homo mendax* ; elle ne signifie autre chose que s'il y avait quelque homme assez juste pour n'avoir aucun reproche à se faire, ses frayeurs seraient injurieuses à la Divinité. Quoi qu'il en soit, je demanderais volontiers si les inégalités dans la dévotion peuvent s'accorder avec des notions constantes de la Divinité. Si votre Dieu ne change point, pourquoi n'êtes-vous pas ferme dans la même assiette d'esprit ? Je ne sais, dites-vous, s'il me pardonnera les fautes passées ; et j'en fais tous les jours de nouvelles. Êtes-vous encore méchant, j'approuve vos alarmes, et je suis étonné qu'elles ne soient pas continuelles. Mais n'êtes-vous plus injuste, menteur, fourbe, avare, médisant, calomniateur ? Qu'avez-vous donc à craindre ? Si quelque ami comblé de vos bienfaits vous avait offensé, la sincérité de son retour vous laisserait-elle des sentimens de vengeance ? Point du tout. Or, celui que vous adorez est-il moins bon que vous ? votre Dieu est-il rancunier ?

un Diable , et non pas un Dieu. La crainte de l'enfer et toutes les terreurs de l'autre monde ne marquent de la conscience que quand elles sont occasionées par un aveu intérieur des crimes que l'on a commis ; mais si la créature fait intérieurement cet aveu , à l'instant la conscience agit ; elle indique le châtiment ; et la créature s'en effraie , quoique la conscience ne le lui rende pas évident.

La conscience religieuse suppose donc la conscience naturelle et morale. La crainte de Dieu accompagne toujours celle-là ; mais elle tire toute sa force de la connaissance du mal commis et de l'injure faite à l'Être suprême , en présence duquel , sans égard pour la vénération que nous lui devons , nous avons osé le commettre. Car la honte d'avoir failli aux yeux d'un être si respectable doit travailler en nous , même en faisant abstraction des notions particulières de sa justice , de sa toute-puissance , et de la distribution future des récompenses et des châtimens.

Nous avons dit qu'aucune créature ne fait le mal méchamment et de propos délibéré , sans s'avouer intérieurement digne de châtiment ; et nous pouvons ajouter , en ce sens , que toute créature sensible a de la conscience. Ainsi le méchant doit attendre et craindre de tous ce qu'il reconnaît avoir mérité de chacun en particulier. De la frayeur de Dieu et des hommes naîtront donc les alarmes et les soupçons. Mais le terme de conscience emporte quelque chose de plus dans toute créature raisonnable ; il indique une connaissance de la laideur des actions punissables , et une honte secrète de les avoir commises.

Il n'y a peut-être pas une créature parfaitement insensible à la honte des crimes qu'elle a commis ; pas une qui se reconnaisse intérieurement digne de l'opprobre et de la haine de ses semblables , sans regret et sans émotion (1) ; pas une qui parcourt sa turpitude d'un œil indifférent. En tout cas , si ce monstre existe , sans passion pour le bien et sans aversion pour le mal , il sera d'un côté dénué de toute affection naturelle , et par conséquent dans une indigence parfaite des plaisirs intellectuels ; de l'autre , il aura tous les penchans dénaturés dont une créature peut être infectée. Manquer de conscience , ou n'avoir aucun

Non. . . . Mais je vois à votre peu de confiance , que vous n'avez pas encore une juste idée de ce qui est moralement excellent. Vous ne connaissez pas ce qui convient ou ne convient pas à un être parfait. Vous lui prêtez des défauts , dont l'honnête homme tâche de se défaire , et dont il se défait effectivement à mesure qu'il devient meilleur ; et vous risquez de l'injurier , dans l'instant même où vous avez dessein de lui rendre hommage.

(1) Le crime. . . est le premier bourreau ,

Qui dans un sein coupable enfonce le couteau.

RACINE, *Poème sur la Religion.*

sentiment de la difformité du vice, c'est donc être souverainement misérable ; mais avoir de la conscience et pécher contre elle, c'est s'exposer, même ici-bas, comme nous l'avons démontré, aux regrets et à des peines continuelles.

Un homme qui, dans un premier mouvement, a le malheur de tuer son semblable, revient subitement à la vue de ce qu'il a fait ; sa haine se change en pitié, et sa fureur se tourne contre lui-même : tel est le pouvoir de l'objet. Mais il n'est pas au bout de ses peines ; il ne retrouve pas sa tranquillité en perdant de vue le cadavre ; il entre ensuite en agonie ; le sang du mort coule de rechef à ses yeux ; il est transi d'horreur ; et le souvenir cruel de son action le poursuit en tout lieu. Mais si l'on supposait que cet assassin a vu expirer son compagnon sans frémir, et qu'aucun trouble, qu'aucun remords, qu'aucune émotion n'a suivi le coup, je dirais, ou qu'il ne reste à ce scélérat aucun sentiment de la difformité du crime ; qu'il est sans affection naturelle, et par conséquent sans paix au dedans de lui-même et sans félicité ; ou que, s'il a quelque notion de beauté morale, c'est un assemblage capricieux d'idées monstrueuses et contradictoires ; un composé d'opinions fantasques, une ombre défigurée de la vertu ; que ce sont des préjugés extravagans qu'il prend pour le grand, l'héroïque et le beau des sentimens : or, que ne souffre point un homme dans cet état ? Le fantôme qu'il idolâtre n'a point de forme constante ; c'est un Protée d'honneur qu'il ne sait par où saisir, et dont la poursuite le jette dans une infinité de perplexités, de travaux et de dangers. Nous avons démontré que la vertu seule, digne en tout temps de notre estime et de notre approbation, peut nous procurer des satisfactions réelles. Nous avons fait voir que celui qui, séduit par une religion absurde, ou entraîné par la force d'un usage barbare, a prostitué son hommage à des êtres qui n'ont de la vertu que le nom, doit, ou par l'inconstance d'une estime si mal placée, ou par les actions horribles qu'il sera forcé de commettre, perdre tout amour de la justice ; et devenir parfaitement misérable ; ou, si la conscience n'est pas encore muette, passer des soupçons aux alarmes ; marcher de trouble en trouble, et vivre en désespéré. Il est impossible qu'un enthousiaste furieux, un persécuteur plein de rage, un meurtrier, un duelliste, un voleur, un pirate, ou tout autre ennemi des affections sociales et du genre humain, suive quelques principes constans, quelques lois invariables dans la distribution qu'il fait de son estime, et dans le jugement qu'il porte des actions. Ainsi, plus il attise son zèle, plus il est entêté d'honneur ; plus il dégrade sa nature, plus son caractère est dépravé ; plus il prend d'estime et s'extasie d'admi-

ration pour quelque pratique vicieuse et détestable , mais qu'il imagine grande , vertueuse et belle , plus il s'engage en contradictions , et plus insupportable de jour en jour lui deviendra son état. Car il est certain qu'on ne peut affaiblir une inclination naturelle , ou fortifier un penchant dénaturé , sans altérer l'économie générale des affections. Mais , la dépravation du caractère étant toujours proportionnelle à la faiblesse des affections naturelles et à l'intensité des penchans dénaturés , je conclus que , plus on aura de faux principes d'honneur et de religion , plus on sera mécontent de soi-même , et plus , par conséquent , on sera misérable.

Ainsi , toutes notions marquées au coin de la superstition ; tout caractère opposé à la justice et tendant à l'inhumanité , notions chéries , caractère affecté , soit par une fausse conscience , soit par un point d'honneur mal entendu , ne feront qu'irriter cette autre conscience honnête et vraie , qui ne nous passe rien , aussi prompte à nous punir de toute action mauvaise par ses reproches , qu'à nous récompenser des actes vertueux par son approbation et ses éloges. Si celui qui , sous quelque autorité que ce soit , commet un seul crime , était excusable de l'avoir commis , il pourrait se plonger , en sûreté de conscience , dans des abominations , telles qu'il ne les imagine peut-être pas sans horreur , toutes les fois qu'il aura les mêmes garans de son obéissance. Voilà ce qu'un moment de réflexion ne manquera pas d'apprendre à quiconque , entraîné par l'exemple de ses semblables , ou bien effrayé par des ordres supérieurs , sera tenté de prêter sa main à des actions que son cœur désapprouvera.

Quant au souvenir du tort fait aux vrais intérêts et au bonheur présent , par une conduite extravagante et déraisonnable , c'est la seconde branche de la conscience. Le sentiment d'une difformité morale , contracté par les crimes et par les injustices , n'affaiblit ni ne suspend l'effet de cette importune réflexion ; car , quand le méchant ne rougirait pas en lui-même de sa dépravation , il n'en reconnaîtrait pas moins que , par elle , il a mérité la haine de Dieu et des hommes. Mais une créature dépravée , n'eût-elle pas le moindre soupçon de l'existence d'un Être suprême , en considérant toutefois que l'insensibilité pour le vice et pour la vertu suppose un désordre complet dans les affections naturelles , désordre que la dissimulation la plus profonde ne peut dérober , on conçoit qu'avec ce malheureux caractère , elle n'aura pas grande part dans l'estime , l'amitié et la confiance de ses semblables , et que par conséquent elle aura fait un préjudice considérable à ses intérêts temporels et à son bonheur actuel. Qu'on ne dise pas que la connaissance de ce préjudice lui

échappera : elle verra tous les jours avec regret et jalousie les manières obligeantes, affectueuses, honorables, dont les honnêtes gens se comblent réciproquement. Mais puisque, partout où l'affection sociale est éteinte, il y a nécessairement dépravation, le trouble et les aigreurs doivent accompagner cette conscience intéressée, ou le sentiment intérieur du tort qu'une conduite folle et dépravée a porté aux vrais intérêts et à la félicité temporelle.

Par tout ce que nous avons dit, il est aisé de comprendre combien le bonheur dépend de l'économie des affections naturelles. Car, si la meilleure partie de la félicité consiste dans les plaisirs intellectuels; et si les plaisirs intellectuels découlent de l'intégrité des affections sociales; il est évident que quiconque jouit de cette intégrité, possède les sources de la satisfaction intérieure, satisfaction qui fait tout le bonheur de la vie.

Quant aux plaisirs du corps et des sens, c'est bien peu de chose; c'est une faible satisfaction, si les affections sociales ne la relèvent et ne l'animent.

Bien vivre ne signifie, chez certaines gens, que bien boire et bien manger. Il me semble que c'est faire beaucoup d'honneur à ces messieurs que de convenir avec eux, que vivre ainsi, c'est se presser de vivre; comme si c'était se presser de vivre, que de prendre des précautions exactes pour ne jouir presque point de la vie. Car si notre calcul est juste, cette sorte de voluptueux glisse sur les grands plaisirs avec une rapidité qui leur permet à peine de les effleurer.

Mais quelque piquans que soient les plaisirs de la table, quelque utile que le palais soit au bonheur, et quelque profonde que soit la science des bons repas, il est à présumer que je ne sais quelle ostentation d'élégance dans la façon d'être servi, et que la gloire d'exceller dans l'art de bien traiter son monde, font, dans les gens de plaisir, la haute idée qu'ils ont de leurs voluptés : car l'ordonnance des services, l'assortiment des mets, la richesse du buffet, et l'intelligence du cuisinier mis à part, le reste ne vaut presque pas la peine d'entrer en ligne de compte, de l'aveu même de ces épicuriens.

La débauche, qui n'est autre chose qu'un goût trop vif pour les plaisirs des sens, emporte avec elle l'idée de société. Celui qui s'enferme pour s'enivrer, passera pour un sot, mais non pour un débauché. On traitera ses excès de crapule, mais non de libertinage. Les femmes débauchées; je dis plus, les dernières des prostituées n'ignorent pas combien il importe à leur commerce de persuader ceux à qui elles livrent ou vendent leurs charmes, que le plaisir est réciproque, et qu'elles n'en reçoivent

pas moins qu'elles n'en donnent. Sans cette imagination qui soutient, le reste serait misérable, même pour les plus grossiers libertins.

Y a-t-il quelqu'un qui, seul et séparé de tout commerce, puisse se procurer, concevoir même quelque satisfaction durable? Quel est le plaisir des sens capable de tenir contre les ennuis de la solitude? Quelque exquis qu'on le suppose, y a-t-il homme qui ne s'en dégoûte, s'il ne peut s'en rendre la possession agréable en le communiquant à un autre? Qu'on fasse des systèmes tant qu'on voudra; qu'on affecte, pour l'approbation de ses semblables, tout le mépris imaginable; que, pour assujétir la nature à des principes d'intérêts injurieux et nuisibles à la société, on se tourmente de toute sa force, ses vrais sentimens éclateront: à travers les chagrins, les troubles et les dégoûts, on dévoilera tôt ou tard les suites funestes de cette violence, le ridicule d'un pareil projet, et le châtement qui convient à d'aussi monstrueux efforts.

Les plaisirs des sens, ainsi que les plaisirs de l'esprit, dépendent donc des affections sociales: où manquent ces inclinations, ils sont sans vigueur et sans force, et quelquefois même ils excitent l'impatience et le dégoût: ces sensations, sources fécondes de douceurs et de joie, sans eux ne rendent qu'aigreurs et que mauvaise humeur, et n'apportent que satiété et qu'indifférence. L'inconstance des appétits et la bizarrerie des goûts, si remarquable en tous ceux dont le sentiment n'assaisonne pas le plaisir, en sont des preuves suffisantes. La communication soutient la gaieté: le partage anime l'amour. La passion la plus vive ne tarde pas à s'éteindre, si je ne sais quoi de réciproque, de généreux et de tendre, ne l'entretient: sans cet assaisonnement, la plus ravissante beauté serait bientôt délaissée. Tout amour qui n'a de fondement que dans la jouissance de l'objet aimé, se tourne bientôt en aversion: l'effervescence des desirs commence; et la satiété, que suivent les dégoûts, achève de tourmenter ceux qui se livrent aux plaisirs avec emportement. Leurs plus grandes douceurs sont réservées pour ceux qui savent se modérer. Toutefois ils sont les premiers à convenir du vide qu'ils y trouvent. Les hommes sobres goûtent les plaisirs des sens dans toute leur excellence; et ils sont tous d'accord que, sans une forte teinture d'affection sociale, ils ne donnent aucune satisfaction réelle.

Mais, avant que de finir cette section, nous allons remettre pour la dernière fois le penchant social dans la balance, et peser en gros les avantages de l'intégrité, et les suites fâcheuses du défaut de poids dans cette affection.

On est suffisamment instruit des soins nécessaires au bien-être de l'animal, pour savoir que, sans l'action, sans le mouvement et les exercices, le corps languit et succombe sous les humeurs qui l'oppressent, que les nourritures ne font alors qu'augmenter son infirmité; que les esprits qui manquent d'occupation au dehors se jettent sur les parties intérieures, et les consomment; enfin, que la nature devient elle-même sa propre proie, et se dévore. La santé de l'âme demande les mêmes attentions: cette partie de nous-mêmes a des exercices qui lui sont propres et nécessaires; si vous l'en privez, elle s'appesantit et se détraque. Détournez les affections et les pensées de leurs objets naturels, elles reviendront sur l'esprit, et le rempliront de désordre et de trouble.

Dans les animaux et les autres créatures, à qui la nature n'a pas accordé la faculté de penser dans ce degré de perfection que l'homme possède, telle a du moins été sa prévoyance, que la quête journalière de leur vie, leurs occupations domestiques, et l'intérêt de leur espèce consomment tout leur temps, et qu'en satisfaisant à ces fonctions différentes, la passion les met toujours dans une agitation proportionnée à leur constitution. Qu'on tire ces créatures de leur état laborieux et naturel, et qu'on les place dans une abondance qui satisfasse sans peine et avec profusion à tous leurs besoins; leur tempérament ne tardera pas à se ressentir de cette luxurieuse oisiveté, et leurs facultés à se dépraver dans cette commode inaction. Si on leur accorde la nourriture à meilleur marché que la nature ne l'avait entendu, elles racheteront bien ce petit avantage, par la perte de leur sagacité naturelle, et de presque toutes les vertus de leur espèce.

Il n'est pas nécessaire de démontrer cet effet par des exemples. Quiconque a la moindre teinture d'histoire naturelle; quiconque n'a pas dédaigné tout-à-fait d'observer la conduite des animaux, et de s'instruire de leur façon de vivre et de conserver leur espèce, a dû remarquer, sans sortir du même système, une grande différence entre l'adresse des animaux sauvages, et celle des animaux apprivoisés. On peut dire que ceux-ci ne sont que des bêtes en comparaison de ceux-là. Ils n'ont ni la même industrie, ni le même instinct. Ces qualités seront faibles en eux, tant qu'ils resteront dans un esclavage aisé: mais leur rend-on la liberté? rentrent-ils dans la nécessité de pourvoir à leurs besoins? ils recourent toutes leurs affections naturelles, et, avec elles, toute la sagacité de leur espèce; ils reprennent, dans la peine, toutes les vertus qu'ils avaient oubliées dans l'aisance; ils s'unissent entre eux plus étroitement; ils montrent plus de

tendresse pour leurs petits ; ils prévoient les saisons ; ils mettent en usage toutes les ressources que la nature leur suggère pour la conservation de leur espèce , contre l'incommodité des temps et les ruses de leurs ennemis. Enfin l'occupation et le travail les remettent dans leur bonté naturelle , et la nonchalance et les autres vices les abandonnent avec l'abondance et l'oisiveté.

Entre les hommes , l'indigence condamne les uns au travail , tandis que d'autres , dans une abondance complète , s'engraissent de la peine et de la sueur des premiers. Si ces opulens ne suppléent par quelque exercice convenable aux fatigues du corps dont ils sont dispensés par état ; si , loin de se livrer à quelque fonction honnête par elle-même et profitable à la société , telles que la littérature , les sciences , les arts , l'agriculture , l'économie domestique , ou les affaires publiques, ils regardent avec mépris toute occupation en général ; s'ils trouvent qu'il est beau de s'ensevelir dans une oisiveté profonde , et de s'assoupir dans une mollesse ennemie de toute affaire , il n'est pas possible qu'à la faveur de cette nonchalance habituelle les passions n'exercent tous leurs caprices , et que dans ce sommeil des affections sociales, l'esprit qui conserve toute son activité ne produise mille monstres divers.

A quel excès la débauche n'est-elle pas portée dans ces villes qui sont depuis long-temps le siège de quelque empire ? Ces endroits peuplés d'une infinité de riches fainéans , et d'une multitude d'ignorans illustres , sont plongés dans le dernier débordement. Partout ailleurs , où les hommes assujétis au travail dès la jeunesse , se font honneur d'exercer dans un âge plus avancé des fonctions utiles à la société , il n'en est pas ainsi. Les désordres , habitans des grandes villes , des cours , des palais , de ces communautés opulentes de dervis oiseux , et de toute société dans laquelle la richesse a introduit la fainéantise , sont presque inconnus dans les provinces éloignées , dans les petites villes , dans les familles laborieuses , et chez l'espèce de peuple qui vit de son industrie.

Mais , si nous n'avons rien avancé jusqu'à présent sur notre constitution intérieure qui ne soit dans la vérité ; si l'on convient que la nature a des lois qu'elle observe avec autant d'exactitude dans l'ordonnance de nos affections que dans la production de nos membres et de nos organes ; s'il est démontré que l'exercice est essentiel à la santé de l'âme , et que l'âme n'a point d'exercice plus salutaire que celui des affections sociales , on ne pourra nier que , si ces affections sont paresseuses ou léthargiques , la constitution intérieure ne doive souffrir et se déranger. On aura beau faire un art de l'indolence , de l'insensibilité et de l'indiffé-

14995

rence ; s'envelopper dans une oisiveté systématique et raisonnée ; les passions n'en auront que plus de facilité pour forcer leur prison, se mettre en pleine liberté, et semer dans l'esprit le désordre, le trouble et les inquiétudes. Privées de tout emploi naturel et honnête, elles se répandront en actions capricieuses, folles, monstrueuses et dénaturées. La balance qui tempérait sera bientôt détruite, et l'architecture intérieure s'écroulera de fond en comble.

Ce serait avoir des idées bien imparfaites de la méthode que la nature observe dans l'organisation des animaux, que d'imaginer qu'un aussi grand appui, qu'une colonne aussi considérable dans l'édifice intérieur que l'est l'économie des affections, peut être abattue ou ébranlée, sans entraîner l'édifice avec elle, ou le menacer d'une ruine totale.

Ceux qui seront initiés dans cette architecture morale, y remarqueront un ordre, des parties, des liaisons, des proportions et un édifice, tel qu'une passion seule trop étendue ou trop poussée affaiblit ou surcharge le reste, et tend à la ruine du tout. C'est ce qui arrive dans le cas de la frénésie et de l'aliénation. L'esprit, trop violemment affecté d'un objet triste ou gai, succombe sous son effort ; et sa chute ne prouve que trop bien la nécessité du contrepois et de la balance dans les affections. Ils distingueront dans les créatures différens ordres de passions, plusieurs espèces d'inclinations, et des penchans variés selon la différence des sexes, des organes et des fonctions de chacune. Ils s'apercevront que, dans chaque système, l'énergie et la diversité des causes répondent toujours exactement à la grandeur et à la diversité des effets à produire ; et que la constitution et les forces extérieures déterminent absolument l'économie intérieure des affections. De sorte que partout où l'excès ou la faiblesse des affections, l'indolence ou l'impétuosité des penchans, l'absence des sentimens naturels ou la présence de quelques passions étrangères, caractériseront deux espèces rassemblées et confondues dans le même individu, il doit y avoir imperfection et désordre.

Rien de plus propre à confirmer notre système, que la comparaison des êtres parfaits, avec ces créatures originellement imparfaites, estropiées entre les mains de la nature, et défigurées par quelque accident qu'elles ont essuyé dans la matrice qui les a produites. Nous appelons production monstrueuse, le mélange de deux espèces, un composé de deux sexes. Pourquoi donc celui dont la constitution intérieure est défigurée, et dont les affections sont étrangères à sa nature, ne serait-il pas un monstre ? Un animal ordinaire nous paraît monstrueux et dénaturé, quand il a perdu son instinct ; quand il fuit ses semblables ; lorsqu'il néglige ses petits, et pervertit la destination des talens

ou des organes qu'il a reçus. De quel œil devons-nous donc regarder , de quel nom appeler un homme qui manque des affections convenables à l'espèce humaine , et qui déceale un génie et un caractère contraires à la nature de l'homme ?

Mais quel malheur n'est-ce pas pour une créature destinée à la société plus particulièrement qu'aucune autre , d'être dénuée de ces penchans qui la porteraient au bien et à l'intérêt général de son espèce ? car il faut convenir qu'il n'y en a point de plus ennemie de la solitude que l'homme dans son état naturel. Il est entraîné malgré qu'il en ait à rechercher la connaissance , la familiarité et l'estime de ses semblables : telle est en lui la force de l'affection sociale , qu'il n'y a ni résolution , ni combat , ni violence , ni précepte qui le retiennent ; il faut ou céder à l'énergie de cette passion , ou tomber dans un abattement affreux et dans une mélancolie qui peut être mortelle.

L'homme insociable , ou celui qui s'exile volontairement (1) du monde , et qui , rompant tout commerce avec la société , en abjure entièrement les devoirs , doit être sombre , triste , chagrin , et mal constitué.

L'homme séquestré , ou celui qui est séparé des hommes et de la société , par accident ou par force , doit éprouver dans son tempérament de funestes effets de cette séparation. La tristesse et la mauvaise humeur s'engendrent partout où l'affection sociale est éteinte ou réprimée : mais a-t-elle occasion d'agir en pleine liberté et de se manifester dans toute son énergie , elle transporte la créature. Celui dont on a brisé les liens , qui renaît à la lumière au sortir d'un cachot où il a été long-temps détenu , n'est pas plus heureux dans les premiers momens de sa liberté. Il y a peu de personnes qui n'aient éprouvé la joie dont on est pénétré , lorsqu'après une longue retraite , une absence considérable , on ouvre son esprit , on décharge son cœur , on épanche son âme dans le sein d'un ami.

Cette passion se manifeste encore bien clairement dans les personnes qui remplissent des postes éminens ; dans les princes , dans les monarques , et dans tous ceux que leur condition met au-dessus du commerce ordinaire des hommes ; et qui , pour se conserver leurs respects , trouvent à propos de leur dérober leur personne et de laisser entre les hommages et leur trône

(1) Il n'est point ici question de ces pieux solitaires , que l'esprit de pénitence , la crainte des dangers du monde , ou quelque autre motif autorisé par les conseils de Jésus-Christ , et par les vues sages de son église , ont confinés dans les déserts. On considère dans tout le cours de cet ouvrage (comme on l'a déjà dit mille fois , quoiqu'il fût toujours aisé de s'en apercevoir) l'homme dans son état naturel , et non sous la loi de grâce.

une vaste distance. Ils ne sont⁽¹⁾ pas toujours les mêmes : cette affectation se dément dans le domestique. Ces ténébreux monarques de l'Orient, ces fiers sultans, se rapprochent de ceux qui les environnent ; se livrent et se communiquent : on remarque , à la vérité, qu'ils ne s'adressent pas ordinairement aux plus honnêtes gens ; mais qu'importe à la certitude de nos propositions ? il suffit que , soumis à la commune loi, ils aient besoin de confidens et d'amis. Que des gens sans aucun mérite, que des esclaves, que des hommes tronqués, que les mortels quelquefois les plus vils et les plus méprisables remplissent ces places d'honneur et soient érigés en favoris, l'énergie de l'affection sociale n'en sera que plus marquée. C'est pour des monstres que ces princes sont hommes : ils s'inquiètent pour eux ; c'est avec eux qu'ils se déploient, qu'ils sont ouverts, libres, sincères et généreux : c'est en leurs mains qu'ils se plaisent quelquefois à déposer leur sceptre. Plaisir franc et désintéressé, et même en bonne politique, la plupart du temps opposé à leurs vrais intérêts, mais toujours au bonheur de leurs sujets. C'est dans ces contrées, où l'amour des peuples ne dispose point du monarque, mais la faiblesse pour quelque vile créature ; c'est dans ces contrées, dis-je, qu'on voit l'étendard de la tyrannie arboré dans toutes ses couleurs : le prince devient sombre, méfiant et cruel ; ses sujets ressentent l'effet de ces passions horribles, mais nécessaires supports d'une couronne environnée de nuages épais, et couverte d'une obscurité qui la dérobe éternellement aux yeux, à l'accès et à la tendresse. Il est inutile d'appuyer cette réflexion du témoignage de l'histoire.

D'où l'on voit quelle est la force de l'affection sociale ; à quelle profondeur elle est enracinée dans notre nature ; par combien de branches elle est entrelacée avec les autres passions, et jusqu'à quel point elle est nécessaire à l'économie des penchans et à notre félicité.

Il est donc vrai que le grand et principal moyen d'être bien avec soi, c'est d'avoir les affections sociales ; et que manquer de ces penchans, c'est être misérable ; ce que j'avais à démontrer.

(1) Les potentats orientaux, renfermés dans l'intérieur de leur sérail, se montrent rarement à leurs sujets, et jamais qu'avec une suite et un appareil propres à imprimer la terreur. Plongés dans les voluptés, à qui livrent-ils leur confiance ? à un cunuque, ministre de leurs plaisirs ; à un flatteur ; à un vil officier, que la bassesse de sa naissance ou de son emploi dispense d'avoir des sentimens. Il n'est pas rare de voir un valet du sérail passer de dignités en dignités jusqu'à celle de visir ; devenir le fléau des peuples, et finir par une mort tragique dans ces révoltes ordinaires à Constantinople, où le ministre est aussi lâchement abandonné par son maître et sacrifié à la fureur des rebelles - qu'il en fut aveuglement élevé à une place où l'on ne devrait jamais faire asseoir que le mérite et la vertu.

SECTION SECONDE.

Nous avons maintenant à prouver que la violence des affections privées rend la créature malheureuse.

Pour procéder avec quelque méthode, nous remarquerons d'abord que toutes les passions relatives à l'intérêt particulier et à l'économie privée de la créature, se réduisent à celles-ci : l'amour de la vie, le ressentiment des injures, l'amour des femmes et des autres plaisirs des sens ; le désir des commodités de la vie ; l'émulation ou l'amour de la gloire et des applaudissemens ; l'indolence ou l'amour des aises et du repos. C'est dans ces penchans relatifs au système individuel, que consistent l'intérêt et l'amour-propre.

Ces affections modérées et retenues dans de certaines bornes ne sont par elles-mêmes ni injurieuses à la société, ni contraires à la vertu morale. C'est leur excès qui les rend vicieuses. Estimer la vie plus qu'elle ne vaut, c'est être lâche. Ressentir trop vivement une injure, c'est être vindicatif. Aimer le sexe et les autres plaisirs des sens avec excès, c'est être luxurieux. Poursuivre avec avidité les richesses, c'est être avare. S'immoler aveuglément à l'honneur et aux applaudissemens, c'est être ambitieux et vain. Languir dans l'aisance et s'abandonner sans réserve au repos, c'est être paresseux. Voilà le point où les passions privées deviennent nuisibles au bien général ; et c'est aussi dans ce degré d'*intensité* qu'elles sont pernicieuses à la créature elle-même, comme on va voir en les parcourant chacune en particulier.

Si quelque affection privée pouvait balancer les penchans généraux, sans préjudicier au bonheur particulier de la créature, ce serait sans contredit l'amour de la vie. Qui croirait cependant qu'il n'y en a aucune dont l'excès produise de si grands désordres et soit plus fatal à la félicité ?

Que la vie soit quelquefois un malheur, c'est un fait généralement avoué. Quand une créature en est réduite à désirer sincèrement la mort, c'est la traiter avec rigueur que de lui commander de vivre (1). Dans ces conjonctures, quoique la religion et la raison retiennent le bras, et ne permettent pas de finir ses maux en terminant ses jours, s'il se présente quelque honnête et plausible occasion de périr, on peut l'embrasser sans scrupule. C'est dans ces circonstances que les parens et les amis se réjouissent avec raison de la mort d'une personne qui leur était

(1) Sans compter toutes ces catastrophes désespérantes qui rendent la vie insupportable, l'amour de Dieu produit le même effet : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo*, disait S. Paul. Mais si Judas l'apôtre, après avoir trahi son maître, se fût contenté de désirer la mort, il aurait prononcé sur lui-même le jugement que Jésus-Christ en avait déjà porté.

chère , quoiqu'elle ait eu peut-être la faiblesse de se refuser au danger , et de prolonger son malheur autant qu'il était en elle.

Puisque la nécessité de vivre est quelquefois un malheur ; puisque les infirmités de la vieillesse rendent communément la vie importune ; puisqu'à tout âge , c'est un bien que la créature est sujette à surfaire et à conserver à plus haut prix qu'il ne vaut , il est évident que l'amour de la vie ou l'horreur de la mort peut l'écarter de ses vrais intérêts , et la contraindre par son excès à devenir la plus cruelle ennemie d'elle-même.

Mais , quand on conviendrait qu'il est de l'intérêt de la créature de conserver sa vie dans quelque conjoncture et à quelque prix que ce puisse être , on pourrait encore nier qu'il fût de son bonheur d'avoir cette passion dans un degré violent. L'excès est capable de l'écarter de son but et de la rendre inefficace : cela n'a presque pas besoin de preuve. Car , quoi de plus commun que d'être conduit , par la frayeur , dans le péril que l'on fuyait ? Que peut faire , pour sa défense et pour son salut , celui qui a perdu la tête ? Or il est certain que l'excès de la crainte ôte la présence d'esprit. Dans les grandes et périlleuses occasions , c'est le courage , c'est la fermeté qui sauvent. Le brave échappe à un danger qu'il voit ; mais le lâche , sans jugement et sans défense , se hâte vers le précipice que son trouble lui dérobe , et se jette tête baissée dans un malheur qui peut-être ne venait point à lui.

Quand les suites de cette passion ne seraient pas aussi fâcheuses que nous les avons représentées , il faudrait toujours convenir qu'elle est pernicieuse en elle-même , si c'est un malheur que d'être lâche , et si rien n'est plus triste que d'être agité par ces spectres et ces horreurs qui suivent partout ceux qui redoutent la mort. Car ce n'est pas seulement dans les périls et les hasards que cette crainte importune ; lorsque le tempérament en est dominé , elle ne fait point de quartier : on frémit dans la retraite la plus assurée ; dans le réduit le plus tranquille , on s'éveille en sursaut. Tout sert à ses fins ; aux yeux qu'elle fascine , tout objet est un monstre : elle agit dans le moment où les autres s'en aperçoivent le moins ; elle se fait sentir dans les occasions les plus imprévues : il n'y a point de divertissemens si biens préparés , de parties si délicieuses , de quarts-d'heure si voluptueux qu'elle ne puisse déranger , troubler , empoisonner. On pourrait avancer qu'en estimant le bonheur , non par la possession de tous les avantages auxquels il est attaché , mais par la satisfaction intérieure que l'on ressent , rien n'est plus malheureux qu'une créature lâche et peureuse. Mais , si l'on ajoute à tous ces inconvéniens , les faiblesses occasionées , et les bassesses

exigées par un amour excessif de la vie ; si l'on met en compte toutes ces actions sur lesquelles on ne revient jamais qu'avec chagrin quand on les a commises , et qu'on ne manque jamais de commettre quand on est lâche ; si l'on considère la triste nécessité de sortir perpétuellement de son assiette naturelle , et de passer de perplexité en perplexité ; il n'y aura point de créature assez vile pour trouver quelque satisfaction à vivre à ce prix. Et quelle satisfaction pourrait-elle y trouver , après avoir sacrifié la vertu , l'honneur , la tranquillité et tout ce qui fait le bonheur de la vie ?

Un amour excessif de la vie est donc contraire aux intérêts réels et au bonheur de la créature.

Le ressentiment est une passion fort différente de la crainte , mais qui , dans un degré modéré , n'est ni moins nécessaire à notre sûreté , ni moins utile à notre conservation. La crainte nous porte à fuir le danger ; le ressentiment nous rassure contre lui , et nous dispose à repousser l'injure qu'on nous fait , ou à résister à la violence qu'on nous prépare. Il est vrai que , dans un caractère vertueux , que dans une parfaite économie des affections , les mouvemens de la crainte et du ressentiment sont trop faibles pour former des passions. Le brave est circonspect , sans avoir peur ; et le sage résiste ou punit , sans s'irriter. Mais , dans les tempéramens ordinaires , la prudence et le courage peuvent s'allier avec une teinture légère d'indignation et de crainte , sans rompre la balance des affections. C'est en ce sens , qu'on peut regarder la colère comme une passion nécessaire. C'est elle qui , par les symptômes extérieurs dont ses premiers accès sont accompagnés , fait présumer à quiconque est tenté d'en offenser un autre , que sa conduite ne sera pas impunie , et le détourne , par la crainte qu'elle imprime , de ses mauvais desseins. C'est elle qui soulève la créature outragée , et lui conseille les représailles. Plus elle est voisine de la rage et du désespoir , plus elle est terrible. Dans ces extrémités , elle donne des forces et une intrépidité dont on ne se croyait pas capable. Quoique le châtement et le mal d'autrui soient sa fin principale , elle tend aussi à l'intérêt particulier de la créature , et même au bien général de son espèce. Mais serait-il nécessaire d'exposer combien est funeste à son bonheur , ce qu'on entend communément par colère , soit qu'on la considère comme un mouvement furieux qui transporte la créature , ou comme une impression profonde qui suit l'offense , et que le désir de la vengeance accompagne toujours ?

On ne sera point surpris des suites affreuses du ressentiment et des effets terribles de la colère , si l'on conçoit qu'en satisfai-

sant ces passions cruelles , on se délivre d'un tourment violent , on se décharge d'un poids accablant , et l'on apaise un sentiment importun de misère. Le vindicatif se hâte de noyer toutes ses peines dans le mal d'autrui : l'accomplissement de ses désirs lui promet un torrent de voluptés. Mais , qu'est-ce que cette volupté ? C'est le premier quart-d'heure d'un criminel qui sort de la question : c'est la suspension subite de ses tourmens , ou le répit qu'il obtient de l'indulgence de ses juges , ou plutôt de la lassitude de ses bourreaux. Cette perversité , ce raffinement d'inhumanité , ces cruautés capricieuses , qu'on remarque dans certaines vengeances , ne sont autre chose que les efforts continuels d'un malheureux qui tente de se détacher de la roue : c'est un assouvissement de rage , perpétuellement renouvelé.

Il y a des créatures en qui cette passion s'allume avec peine , et s'éteint plus difficilement encore , quand elle est une fois allumée. Dans ces créatures , l'esprit de vengeance est une furie qui dort , mais qui , quand elle est éveillée , ne se repose point qu'elle ne soit satisfaite : alors son sommeil est d'autant plus profond , son repos paraît d'autant plus doux , que le tourment dont elle s'est délivrée était grand , et que le poids dont elle s'est déchargée était lourd. Si , en langage de galanterie , la jouissance de l'objet aimé s'appelle avec raison la fin des peines de l'amant ; cette façon de parler convient tout autrement encore au vindicatif. Les peines de l'amour sont agréables et flatteuses ; mais celles de la vengeance ne sont que cruelles. Cet état ne se conçoit que comme une profonde misère , une sensation amère , dont le fiel n'est tempéré d'aucune douceur.

Quant aux influences de cette passion sur l'esprit et sur le corps , et à ses funestes suites dans les différentes conjonctures de la vie , c'est un détail qui nous menerait trop loin : d'ailleurs , nos ministres se sont emparés de ces moralités analogues à la religion ; et nos sacrés rhéteurs en font retentir depuis si longtemps leurs chaires et nos temples , que , pour ne rien ajouter à la satiété du genre humain (1) , en anticipant sur leurs droits , nous n'en dirons pas davantage. Aussi-bien , ce qui précède suffit , pour démontrer qu'on se rend malheureux en se livrant à la colère ; et que l'habitude de ce mouvement est une de ces maladies de tempérament , inséparables du malheur de la créature.

Passons à la volupté , et à ce qu'on appelle les plaisirs. S'il était aussi vrai , que nous avons démontré qu'il est faux que la meilleure partie des joies de la vie consiste dans la satisfaction

(1) Ce trait tombe sur l'église anglicane , qui peut se flatter d'être féconde en mauvais prédicateurs. Les Fléchier , les Bossuet , les Bourdaloue , et une infinité d'autres , écarteront à jamais ce reproche , de l'église gallicane.

des sens ; si , de plus , cette satisfaction est attachée à des objets extérieurs , capables de procurer par eux-mêmes , et en tout temps , des plaisirs proportionnés à leur quantité et à leur valeur ; un moyen infailible d'être heureux , ce serait de se pourvoir abondamment de ces choses précieuses qui font nécessairement la félicité. Mais , qu'on étende tant qu'on voudra l'idée d'une vie délicieuse , toutes les ressources de l'opulence ne fourniront jamais à notre esprit un bonheur uniforme et constant. Quelque facilité qu'on ait de multiplier les agrémens , en acquérant tout ce que peut exiger le caprice des sens ; c'est autant de bien perdu , si quelque vice dans les facultés intérieures , si quelque défaut dans les dispositions naturelles en altère la jouissance.

On remarque que ceux dont l'intempérance et les excès ont ruiné l'estomac , n'en ont pas moins d'appétit ; mais c'est un appétit faux , et qui n'est point naturel : telle est la soif d'un ivrogne ou d'un fiévreux. Cependant la satisfaction de l'appétit naturel , en un mot , le soulagement de la soif et de la faim , est infiniment supérieur à la sensualité des repas superflus de nos Pétrones les plus érudits , et de nos plus raffinés voluptueux. C'est une différence qu'ils ont eux-mêmes quelquefois éprouvée , que ce peuple épicurien , accoutumé à prévenir l'appétit , se trouve forcé , par quelque circonstance particulière , de l'attendre , et de pratiquer la sobriété ; qu'il arrive à ces délicats de ne trouver dans un souper de voyageur ou dans un déjeûné de chasse que quelques mets communs et grossiers pour ces palais friands , mais assaisonnés par la diète et par l'exercice ; après avoir mangé d'appétit , ils conviendront avec franchise que la table la mieux servie ne leur a jamais fait tant de plaisir.

D'un autre côté , il n'est pas extraordinaire d'entendre des personnes qui ont essayé d'une vie laborieuse et pénible , et d'une table simple et frugale , regretter , dans l'oisiveté , des richesses ; et au milieu des profusions de la somptuosité , l'appétit et la santé dont elles jouissaient dans leur première condition. Il est constant qu'en violentant la nature , en forçant l'appétit et en provoquant les sens , la délicatesse des organes se perd. Ce défaut corrompt ensuite les mets les plus exquis ; et l'habitude achève bientôt d'ôter aux choses toute leur excellence. Qu'arrive-t-il de là ? que la privation en devient plus cuisante , et la possession moins douce. Les nausées , de toutes les sensations les plus disgracieuses , ne quittent point les intempérans ; une réplétion apoplectique et des sensations usées répandent les aigreurs et le dégoût sur tout ce qu'on leur présente ; de sorte qu'au lieu de l'éternité de délices qu'ils attendaient de leurs

somptuosités, ils n'en recueillent qu'infirmités, maladies, insensibilité d'organes, et inaptitude aux plaisirs : tant il est faux que, vivre en épicurien, ce soit user du temps et tirer bon parti de la vie.

Il est inutile de s'étendre sur les suites fâcheuses de la somptuosité : on peut concevoir, par ce que nous en avons dit, qu'elle est pernicieuse au corps qu'elle accable d'infirmités, et fatale à l'esprit qu'elle conduit à la stupidité.

Quant à l'intérêt particulier de la créature, il est évident que ce cours effréné de désirs augmentera sa dépendance en multipliant ses besoins ; qu'elle ne tardera pas à trouver ses fonds, quelque considérables qu'ils soient, insuffisans pour les dépenses qu'ils exigeront ; que, pour satisfaire à cette impérieuse somptuosité, il en faudra venir aux expédiens, sacrifier peut-être son honneur à l'accroissement de ses revenus, et s'abaisser à mille infâmes manœuvres, pour augmenter sa fortune. Mais à quoi bon m'occuper à démontrer le tort que le voluptueux se fait à lui-même ? laissons-le s'expliquer là-dessus (1). Dans l'impossibilité de résister au torrent qui l'entraîne, il déclarera, en s'y abandonnant, qu'il s'aperçoit bien qu'il court à une ruine certaine. On a tous les jours l'occasion d'entendre ces discours : j'en ai donc assez dit, pour conclure que la volupté, la débauche, et tout excès sont contraires aux vrais intérêts et au bonheur présent de la créature.

Il y a une espèce de luxure d'un ordre fort supérieur à celle dont nous avons parlé. La conservation de l'espèce est son but. Dans la rigueur, on ne peut la traiter de passion privée. Animée par l'amour et par la tendresse, ainsi que tout autre affection sociale ; aux plaisirs d'esprit, qu'elle est en état de procurer comme elle, elle réunit encore l'enchantement des sens. Telle est l'attention de la nature à l'entretien de chaque système, que, par une espèce de besoin animal, et par je ne sais quel sentiment intérieur d'indigence qu'elle a placé dans les créatures qui les composent, elle convie les sexes à s'approcher et à s'occuper ensemble de la perpétuité de leur espèce. Mais est-il de l'intérêt de la créature d'éprouver cette indigence dans un degré violent ? C'est le point que nous avons à discuter.

Nous en avons assez dit, et sur les appétits naturels, et sur les penchans dénaturés, pour glisser ici sans scrupule sur cet article. Si l'on convient qu'il y a, dans la poursuite de tout autre plaisir, une dose d'ardeur qu'on ne peut excéder sans en altérer la jouissance et sans préjudicier ainsi à ses vrais intérêts, par quelle

(1) Nam veræ voces tum demùm pectore ab imo
Eliciuntur. LUCR.

singularité celui-ci sortirait-il de la loi générale , et ne reconnaîtrait-il point de limites ? Nous connaissons d'autres sensations ardentes , et qui , éprouvées dans un certain degré , sont toujours voluptueuses , mais dont l'excès est une peine insupportable. Tel est le ris que le chatouillement excite : ce mouvement , *avec l'air de famille* et tous les traits du plaisir , n'en est pas moins un tourment. C'est la même chose dans l'espèce de luxure dont nous parlons : il y a des tempéramens pétris de salpêtre et de soufre , dans une fermentation continuelle , et d'une chaleur qui produit dans le corps des mouvemens dont la fréquence et la durée constituent une maladie qui a son rang et son nom dans la médecine. Quand quelques grossiers voluptueux se féliciteraient de cet état et s'y complairaient ; je doute que les délicats , que ceux qui font du plaisir , et leur souverain bien , et leur étude principale , s'accordassent avec eux sur ce point.

Mais , s'il y a dans toute sensation voluptueuse un point où le plaisir finit et la fureur commence ; si la passion a des limites qu'elle ne peut franchir sans nuire aux intérêts de la créature ; qui déterminera ces limites ? qui fixera ce point ? « La nature , » seule arbitre des choses. » Mais où prendre la nature ? . . . « Où ? dans l'état originel des créatures ; dans l'homme , dont » une éducation vicieuse n'aura point encore altéré les affec-
» tions. »

Celui qui a eu le bonheur d'être plié , dès sa jeunesse , à un genre de vie naturel ; d'être instruit à la sobriété ; pourvu d'un talent honnête et garanti des excès et de la débauche , exerce sur ses appétits un pouvoir absolu ; mais ces esclaves , pour être soumis , n'en sont pas moins propres à ses plaisirs : au contraire ; sains , vigoureux , et pleins d'une force et d'une activité que l'intempérance et l'abus ne leur ont point ôtées , ils n'en remplissent que mieux leurs fonctions. Et si , en ne supposant en deux créatures d'autre différence dans les organes et les sensations que celle qu'un régime de vie intempérant ou frugal peut y avoir produite , il était possible de comparer par expérience la somme des plaisirs de part et d'autre ; je ne doute point , que , sans égard pour les suites , en ne mettant en compte que la satisfaction seule des sens , on ne prononçât en faveur de l'homme sobre et vertueux.

Sans s'arrêter aux coups que cette frénésie porte à la vigueur des membres et à la santé du corps , le tort qu'elle fait à l'esprit est plus grand encore , quoique moins redouté. Une indifférence pour tout avancement ; une consommation misérable du temps ; l'indolence , la mollesse , la fainéantise et la révolte d'une multitude d'autres passions que l'esprit énérvé , stupide , abruti , n'a

ni la force , ni le courage de maîtriser ; voilà les effets palpables de cet excès.

Les désavantages que cette sorte d'intempérance fait supporter à la société , et les avantages qui reviennent au monde de la sobriété contraire , ne sont pas moins évidens. De toutes les passions , aucune n'exerce un plus sévère despotisme sur ses esclaves. Les tributs n'adoucissent point son empire : plus on lui accorde , plus elle exige. La modestie et l'ingénuité naturelles , l'honneur et la fidélité , sont ses premières victimes. Il n'y a point d'affections déréglées , dont les caprices impétueux soulèvent tant d'orages , et poussent la créature plus directement au malheur.

Quant à cette passion , qui mérite particulièrement le titre d'intéressée , puisqu'elle a pour but la possession des richesses , les faveurs de la fortune , et ce qu'on appelle un état dans le monde ; pour être avantageuse à la société et compatible avec la vertu , elle ne doit exciter aucun désir inquiet. L'industrie , qui fait l'opulence des familles et la puissance des états , est fille de l'intérêt ; mais , si l'intérêt domine dans la créature , son bonheur particulier et le bien public en souffriront. La misère , qui la rongera , vengera continuellement l'injure faite à la société ; car , plus cruel encore à lui-même qu'au genre humain , l'avare est la propre victime de son avarice.

Tout le monde convient que l'avarice et l'avidité sont deux fléaux de la créature. On sait , d'ailleurs , que peu de choses suffisent à l'usage et à la subsistance ; et que le nombre des besoins serait court , si l'on permettait à la frugalité de les réduire , et si l'on s'exerçait à la tempérance , à la sobriété et à un train de vie naturel , avec la moitié de l'application des soins et de l'industrie qu'on donne à la luxure et à la somptuosité. Mais , si la tempérance est avantageuse ; si la modération conspire au bonheur ; si les fruits en sont doux , comme nous l'avons démontré plus haut ; quelle misère n'entraîneront point à leur suite les passions contraires ? quel tourment n'éprouvera point une créature rongée de désirs , qui ne connaissent de bornes , ni dans leur essence , ni dans la nature de leur objet ? Car , où s'arrêter ? y a-t-il , dans cette immensité de choses qui peuvent exercer la cupidité , un point inaccessible à l'effort et à l'étendue des souhaits ? quelle digue opposer à la manie d'entasser , à la fureur d'accumuler revenus sur revenus et richesses sur richesses ?

De là , naît dans les avares cette inquiétude que rien n'apaise ; jamais enrichis par leurs trésors , et toujours appauvris par leurs désirs , ils ne trouvent aucune satisfaction en ce qu'ils possèdent , et sèchent , les yeux attachés sur ce qui leur manque. Mais quel contentement réel pourrait éclore d'un appétit si déréglé ? Etre

dévoré de la soif d'acquérir , soit honneurs , soit richesses , c'est avare , c'est ambition ; ce n'est point en jouir. Mais abandonnons ce vice à la haine et aux déclamations des hommes , chez qui , avare et misérable , sont des mots synonymes , et passons à l'ambition.

Tout retentit dans le monde des désordres de cette passion. En effet , lorsque l'amour de la louange excède une honnête émulation ; quand cet enthousiasme franchit les bornes même de la vanité ; lorsque le désir de se distinguer entre ses égaux dégénère en un orgueil énorme ; il n'y a point de maux que cette passion ne puisse produire. Si nous considérons les prérogatives des caractères modestes et des esprits tranquilles ; si nous appuyons sur le repos , le bonheur et la sécurité qui n'abandonnent jamais celui qui sait se borner dans son état , se contenter du rang qu'il occupe dans la société , et se prêter à toutes les incommodités inhérentes à sa condition ; rien ne nous paraîtra ni plus raisonnable , ni plus avantageux que ces dispositions. Je pourrais placer ici l'éloge de la modération , et relever son excellence , en développant les désordres et les peines de l'ambition ; en exposant le ridicule et le vide de l'entêtement des titres , des honneurs , des prééminences , de la renommée , de la gloire , de l'estime du vulgaire , des applaudissemens populaires , et de tout ce qu'on entend par avantages personnels. Mais c'est un lieu commun auquel nous avons suppléé par la réflexion précédente.

Il est impossible que le désir des grandeurs s'élève dans une âme , devienne impétueux , et domine la créature , sans qu'elle soit en même temps agitée d'une proportionnelle aversion pour la médiocrité. La voilà donc en proie aux soupçons et aux jalousies ; soumise aux appréhensions d'un contre-temps ou d'un revers ; et exposée aux dangers et à toute la mortification des refus. La passion désordonnée de la gloire , des emplois , et d'un état brillant , anéantit donc tout repos et toute sécurité pour l'avenir , et empoisonne toute satisfaction et toute commodité présente.

Aux agitations de l'ambitieux , on oppose ordinairement l'indolence et ses langueurs : toutefois ce caractère n'exclut , ni l'avare , ni l'ambition ; mais l'une dort en lui , et l'autre est sans effet. Cette passion léthargique est un amour désordonné du repos , qui décourage l'âme , engourdit l'esprit , et rend la créature incapable d'efforts , en grossissant à ses yeux les difficultés dont les routes de l'opulence et des honneurs sont parsemées. Le penchant au repos et à la tranquillité n'est ni moins naturel , ni moins utile , que l'envie de dormir : mais un assoupissement continuel ne serait pas plus funeste au corps , qu'une aversion générale pour les affaires le serait à l'esprit.

Or, que le mouvement soit nécessaire à la santé, on en peut juger par les tempéramens de l'homme fait à l'exercice, et de celui qui n'en a jamais pris; ou par la constitution mâle et robuste de ces corps endurcis au travail, et la complexion efféminée de ces automates nourris sur le duvet. Mais la fainéantise ne borne pas ses influences au corps: en dépravant les organes, elle amortit les plaisirs sensuels. Des sens, la corruption se transmet à l'esprit; c'est là qu'elle excite bien un autre ravage. Ce n'est qu'à la longue, que la machine éprouve des effets sensibles de l'oisiveté; mais l'indolence afflige l'âme tout en l'occupant; elle s'en empare avec les anxiétés, l'accablement, les ennuis, les aigreurs, les dégoûts et la mauvaise humeur: c'est à ces mélancoliques compagnes, qu'elle abandonne le tempérament; état dont nous avons parlé et exposé la misère, en établissant combien l'économie des affections est nécessaire au bonheur.

Nous avons remarqué que, dans l'inaction du corps, les esprits animaux, privés de leurs fonctions naturelles, se jettent sur la constitution, et détruisent leurs canaux en exerçant leur activité; image fidèle de ce qui se passe dans l'âme de l'indolent. Les affections et les pensées détournées de leurs objets, et contraintes dans leur action, s'irritent et engendrent l'aigreur, la mélancolie, les inquiétudes, et cent autres pestes du tempérament. Alors le flegme s'exhale; la créature devient sensible, colère, impétueuse; et dans ces dispositions inflammables, la moindre étincelle suffit pour mettre tout en feu.

Quant aux intérêts particuliers de la créature, que ne risque-t-elle pas? Être environnée d'objets et d'affaires qui demandent de l'attention et des soins, et se trouver dans l'incapacité d'y pourvoir, quel état! quelle foule d'inconvéniens, de ne pouvoir s'aider soi-même, et de manquer souvent de secours étrangers! C'est le cas de l'indolent, qui n'a jamais cultivé personne; et à qui les autres sont d'autant plus nécessaires, que, dans l'ignorance de tous les devoirs de la société, où son vice l'a retenu, il est plus inutile à lui-même. Ce penchant décidé pour la paresse, ce mépris du travail, cette oisiveté raisonnée, est donc une source intarissable de chagrins, et par conséquent, un puissant obstacle au bonheur.

Nous avons parcouru les affections privées, et remarqué les inconvéniens de leur véhémence. Nous avons prouvé que leur excès était contraire à la félicité, et qu'elles précipitaient dans une misère actuelle la créature qu'elles dépravaient; que leur empire ne s'accroissait jamais qu'aux dépens de notre liberté, et que, par leurs vues étroites et bornées, elles nous exposaient à contracter ces dispositions viles et sordides, si généralement détes-

tées. Rien n'est donc et plus fâcheux en soi , et plus funeste dans les conséquences , que de les écouter , que d'en être l'esclave , et que d'abandonner son tempérament à leur discrétion , et sa conduite à leurs conseils.

D'ailleurs , ce dévouement parfait de la créature à ses intérêts particuliers , suppose une certaine finesse dans le commerce , et je ne sais quoi de fourbe et de dissimulé dans la conduite et dans les actions. Et que deviennent alors la candeur et l'intégrité naturelles ? que deviennent la sincérité , la franchise et la droiture ? La confiance et la bonne foi s'anéantissent ; les envies , les soupçons et les jalousies vont se multiplier à l'infini : de jour en jour , les desseins particuliers s'étendront , et les vues générales se rétréciront : on rompra insensiblement avec ses semblables ; et dans cet éloignement de la société , où l'on sera jeté par l'intérêt , on n'apercevra qu'avec mépris les liens qui nous y tiennent attaché. C'est alors qu'on travaillera à réduire au silence , et bientôt à extirper ces affections importunes , qui ne cesseront de crier au fond de l'âme et de rappeler au bien général de l'espèce , comme aux vrais intérêts ; c'est-à-dire , qu'on s'appliquera de toute sa force , à se rendre parfaitement malheureux.

Or , laissant à part les autres accidens que l'excès des affections privées doit occasioner , si leur but est d'anéantir les affections générales , il est évident qu'elles tendent à nous priver de la source de nos plaisirs , et à nous inspirer les penchans monstrueux et dénaturés qui mettraient le sceau à notre misère , comme on verra dans la section suivante et dernière.

SECTION TROISIÈME.

Il nous reste à examiner ces passions qui ne tendent ni au bien général , ni à l'intérêt particulier , et qui ne sont ni avantageuses à la société ni à la créature. Nous avons marqué leur opposition aux affections sociales et naturelles , en les nommant penchant superflus et dénaturés.

De cette espèce est le plaisir cruel que l'on prend à voir des exécutions , des tourmens , des désastres , des calamités , le sang , le massacre et la destruction. C'a été la passion dominante de plusieurs tyrans , et de quelques nations barbares. Les hommes , qui ont renoncé à cette politesse de mœurs et de manières qui prévient la rudesse et la brutalité , et retient dans un certain respect pour le genre humain , y sont un peu sujets. Elle perce encore où manquent la douceur et l'affabilité. Telle est la nature de ce que nous appelons bonne éducation , qu'entre autres défauts , elle proscriit absolument l'inhumanité et les plaisirs barbares. Se complaire dans le malheur d'un ennemi , c'est un effet

d'animosité , de haine , de crainte ou de quelque autre passion intéressée : mais s'amuser de la gêne et des tourmens d'une créature indifférente , étrangère ou naturelle , de la même espèce ou d'une autre , amie ou ennemie , connue ou inconnue ; se repaître curieusement les yeux de son sang , et s'extasier dans ses agonies , cette satisfaction ne suppose aucun intérêt ; aussi , ce penchant est-il monstrueux , horrible , et totalement dénaturé.

Une teinte affaiblie de cette affection , c'est la satisfaction maligne que l'on trouve dans l'embarras d'autrui , espèce de méchanceté brouillonne et folâtre , qui consiste à se plaire dans le désordre ; disposition qu'on semble cultiver dans les enfans , et qu'en eux , on appelle espiéglerie (1). Ceux qui connaîtront un peu la nature de cette passion , ne s'étonneront point de ses suites fâcheuses ; ils seraient peut-être plus embarrassés à expliquer par quel prodige un enfant exercé entre les mains des femmes à se réjouir dans le désordre et le trouble , perd ce goût dans un âge plus avancé , et ne s'occupe pas à semer la dissension dans sa famille ; à engendrer des querelles entre ses amis ; et même à exciter des révoltes dans la société. Mais heureusement cette inclination manque de fondement dans la nature , comme nous l'avons remarqué.

La malice , la malignité ou la mauvaise volonté seront des passions dénaturées , si le désir de mal faire , qu'elles inspirent , n'est excité ni par la colère , ni par la jalousie , ni par aucun autre motif d'intérêt.

L'envie qui naît de la prospérité d'une autre créature , dont les intérêts ne croisent point les nôtres , est une passion de l'espèce des précédentes.

Mettez au même nombre la misantropie , espèce d'aversion qui a dominé dans quelques personnes : elle agit puissamment chez ceux en qui la mauvaise humeur est habituelle , et qui , par une nature mauvaise , aidée d'une plus mauvaise éducation , ont contracté tant de rusticité dans les manières et de dureté dans les mœurs , que la vue d'un étranger les offense. Le genre humain est à charge à ces atrabilaires ; la haine est toujours leur premier mouvement. Cette maladie de tempérament est quelquefois épidémique : elle est ordinaire aux nations sauvages , et c'est un des principaux caractères de la barbarie. On peut la regarder comme le revers de cette affection généreuse , exercée et connue chez les anciens sous le nom d'hospitalité ; vertu qui n'était proprement qu'un amour général du genre humain , qui se manifestait dans l'affabilité pour les étrangers.

A ces passions , ajoutez toutes celles que les superstitions et des usages barbares font éclore ; les actions qu'elles prescrivent sont

(1) *Hæ nugæ in seria ducent mala.* — HORAT.

trop horribles pour ne pas occasioner le malheur de ceux qui les révèrent.

Je nommerais ici les amours dénaturés tant dans l'espèce humaine que de celle-ci à une autre, avec la foule d'abominations qui les accompagnent ; mais, sans souiller ces feuilles de cet infâme détail, il est aisé de juger de ces appétits par les principes que nous avons posés.

Outre ces passions, qui n'ont aucun fondement dans les avantages particuliers de la créature, et qu'on peut nommer strictement penchans dénaturés, il y en a quelques autres qui tendent à son intérêt, mais d'une façon si démesurée, si injurieuse au genre humain, et si généralement détestée, que les précédentes ne paraissent guère plus monstrueuses.

Telle est cette ambitieuse arrogance, cette fierté tyrannique qui en veut à toute liberté, et qui regarde toute prospérité d'un œil chagrin et jaloux. Telle est cette (1) sombre fureur, qui s'immolerait volontiers la nature entière ; cette noirceur, qui se repaît de sang et de cruautés raffinées ; cette humeur fâcheuse, qui ne cherche qu'à s'exercer, et qui saisit avec acharnement la moindre occasion pour écraser des objets quelquefois dignes de pitié.

Quant à l'ingratitude et à la trahison, ce sont, à proprement parler, des vices purement négatifs ; ils ne caractérisent aucun penchant : leur cause est indéterminée : ils dérivent de l'inconsistance et du désordre des affections en général. Lorsque ces taches sont sensibles dans un caractère ; lorsque ces ulcères s'ouvrent sans sujet ; quand la créature favorise par de fréquentes rechutes les progrès de cette gangrène ; on peut conjecturer, à ces symptômes, qu'elle est infectée de quelque levain dénaturé, tel que l'envie, la malignité, la vengeance et les autres.

On peut objecter que ces affections, toutes dénaturées qu'elles sont, ne vont point sans plaisir ; et qu'un plaisir, quelque inhumain qu'il soit, est toujours un plaisir, fût-il placé dans la vengeance, dans la malignité et dans l'exercice même de la tyrannie. Cette difficulté serait sans réponse, si, comme dans les joies cruelles et barbares, on ne pouvait arriver au plaisir qu'en passant par le tourment ; mais aimer les hommes, les traiter avec

(1) On trouve dans la vie de Caligula des exemples presque uniques de cette passion. Jaloux d'immortaliser sa mémoire par de vastes calamités, il enviait à Auguste le bonheur d'une armée entière, massacrée sous son règne ; et à Tibère, la chute de l'amphithéâtre sous lequel cinquante mille âmes périrent. S'étant avisé, à la représentation de quelque pièce de théâtre, d'applaudir mal à propos un acteur que le peuple siffla : Ah ! si tous ces gosiers, s'écriait-il, étaient sous une tête ! . . . Voilà ce qu'on pourrait appeler le sublime de la cruauté.

humanité, exercer la complaisance, la douceur, la bienveillance et les autres affections sociales, c'est jouir d'une satisfaction immédiate à l'action, et qui n'est payée d'aucune peine antérieure; satisfaction originelle et pure, qui n'est prévenue d'aucune amertume. Au contraire, l'animosité, la haine, la malignité, sont des tourmens réels dont la suspension, occasionée par l'accomplissement du désir, est comptée pour un plaisir. Plus ce moment de relâche est doux, plus il suppose de rigueur dans l'état précédent; plus les peines de corps sont aiguës, plus le patient est sensible aux intervalles de repos: telle est la cessation momentanée des tourmens de l'esprit pour le scélérat qui ne peut connaître d'autres plaisirs.

Les meilleurs caractères, les hommes les plus doux ont des momens fâcheux: alors une bagatelle est capable de les irriter. Dans ces orages légers, l'inquiétude et la mauvaise humeur leur ont causé des peines dont ils conviennent tous. Que ne souffrent donc point ces malheureux, qui ne connaissent presque pas d'autre état; ces furies, ces âmes infernales au fond desquelles le fiel, l'animosité, la rage et la cruauté ne cessent de bouillonner? A quel excès d'impatience ne les portera point un accident imprévu! Que ne ressentiront-ils pas d'un contre-temps qui surviendra, d'un affront qu'ils essuieront, et d'une foule d'antipathies cruelles que des offenses journalières ne cesseront de multiplier en eux? Faut-il s'étonner que, dans cet état violent, ils trouvent une satisfaction souveraine à ralentir par le ravage et les désordres, les mouvemens furieux dont ils sont déchirés?

Quant aux suites de cet état dénaturé, relativement au bien de la créature et aux circonstances ordinaires de la vie, je laisse à penser quelle figure doit faire, entre les hommes, un monstre qui n'a rien de commun avec eux; quel goût pour la société peut rester à celui en qui toute affection sociale est éteinte; quelle opinion concevra-t-il des dispositions des autres pour lui, avec le sentiment de ses dispositions réciproques pour eux?

Quelle tranquillité, quel repos y a-t-il pour un homme qui ne peut se cacher? je ne dis pas qu'il est indigne de l'amour et de l'affection du genre humain; mais qu'il en mérite toute l'aversion. Dans quel effroi de Dieu et des hommes ne vivra-t-il pas? dans quelle mélancolie ne sera-t-il pas plongé? mélancolie incurable par le défaut d'un ami dans la compagnie duquel il puisse s'étourdir; sur le sein duquel il puisse reposer: quelque part qu'il aille, de quelque côté qu'il se tourne, en quelque endroit qu'il jette les yeux; tout ce qui s'offre à lui, tout ce qu'il voit, tout ce qui l'environne, à ses côtés, sur sa tête, sous ses pieds, tout se présente à lui sous une forme effroyable et menaçante. Séparé

de la chaîne des êtres, et seul contre la nature entière, il ne peut qu'imaginer toutes les créatures réunies par une ligue générale, et prêtes à le traiter en ennemi commun.

Cet homme est donc en lui-même, comme dans un désert affreux et sauvage, où sa vue ne rencontre que des ruines. S'il est dur d'être banni de sa patrie, exilé dans une terre étrangère, ou confiné dans une retraite; que sera-ce donc que ce bannissement intérieur, et que cet abandon de toute créature? Que ne souffrira point celui qui porte dans son cœur la solitude la plus triste, et qui trouve, au centre de la société, le plus affreux désert! Être en guerre perpétuelle avec l'univers; vivre dans un divorce irréconciliable avec la nature; quelle condition!

D'où je conclus que la perte des affections naturelles et sociales, entraîne à sa suite une affreuse misère (1), et que les affec-

(1) Je ne crois pas qu'on trouve jamais l'histoire en contradiction avec cette conclusion de notre philosophie. Ouvrons les annales de Tacite, ces fastes de la méchanceté des hommes; parcourons le règne de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, de Galba, et le destin rapide de tous leurs courtisans; et renonçons à nos principes, si dans la foule de ces scélérats insignes qui déchirèrent les entrailles de leur patrie, et dont les fureurs ont ensanglanté toutes les pages, toutes les lignes de cette histoire, nous rencontrons un heureux. Choisissons entre eux tous. Les délices de Caprée nous font-elles envier la condition de Tibère? Remontons à l'origine de sa grandeur; suivons sa fortune; considérons-le dans sa retraite; appuyons sur sa fin; et, tout bien examiné, demandons-nous si nous voudrions être à présent ce qu'il fut autrefois, le tyran de son pays, le meurtrier des siens, l'esclave d'une troupe de prostituées, et le protecteur d'une troupe d'esclaves. . . . Point de milieu; il faut ou accepter le sort de ce prince, s'il fut heureux, ou conclure avec son historien: « Qu'en » sondant l'âme des tyrans, on y découvre des blessures incurables; et que le » corps n'est pas déchiré plus cruellement dans la torture, que l'esprit des mé- » chans par les reproches continuels du crime. *Si recludantur tyranorum » mentes, posse aspici laniatus et ictus; quando ut corpora vulneribus, ita » scævitiâ, libidine malis consultis aninus dilaceretur.* » Ce n'est pas tout. Si l'on parcourt les différens ordres de méchans, qui remplissent la distance morale de Sénèque à Néron, on distinguera de plus la misère actuelle dans une proportion constante avec la dépravation. Je m'attacherai seulement aux deux extrémités. Néron fait périr Britannicus son frère, Agrippine sa mère, sa femme Octavie, sa femme Poppée, Antonia sa belle-sœur, le consul Vestinus, Rufus Crispinus son beau-fils, et ses instituteurs Sénèque et Burrhus; ajoutez à ces assassinats, une multitude d'autres crimes de toute espèce; voilà sa vie. Aussi n'y rencontre-t-on pas un moment de bonheur; on le voit dans d'éternelles horreurs: ses transports vont quelquefois jusqu'à l'aliénation d'esprit; alors il aperçoit le Ténare entr'ouvert; il se croit poursuivi des furies; il ne sait où ni comment échapper à leurs flambeaux vengeurs; et toutes ces fêtes monstrueusement somptueuses qu'il ordonne, sont moins des amusemens qu'il se procure, que des distractions qu'il cherche. Sénèque, chargé par état de braver la mort, en présentant à son pupille les remontrances de la vertu, le sage Sénèque, plus attentif à entasser des richesses qu'à remplir ce périlleux devoir, se contente de faire diversion à la cruauté du tyran, en favorisant sa luxure; il souscrit, par un honteux silence, à la mort de quelques braves citoyens qu'il aurait dû défendre: lui-même, présageant sa chute prochaine par celle de

tions dénaturées rendent souverainement malheureux. Ce qui me restait à prouver.

CONCLUSION.

NOUS avons donc établi, dans cette partie, ce que nous nous étions proposé. Or, puisqu'en suivant les idées reçues de dépravation et de vice, on ne peut être méchant et dépravé, que

Par l'absence ou la faiblesse des affections générales ;

Par la violence des inclinations privées ;

Ou par la présence des affections dénaturées :

Si ces trois états sont pernicious à la créature, et contraires à sa félicité présente ; être méchant et dépravé, c'est être malheureux.

Mais, toute action viciense occasionne le malheur de la créature, proportionnellement à sa malice ; donc toute action viciieuse est contraire à ses vrais intérêts : il n'y a que du plus ou du moins.

D'ailleurs, en développant l'effet des affections supposées dans un degré conforme à la nature et à la constitution de l'homme, nous avons calculé les biens et les avantages actuels de la vertu ; nous avons estimé, par voie d'addition et de soustraction, toutes les circonstances qui augmentent ou diminuent la somme de nos plaisirs : et, si rien ne s'est soustrait par sa nature, ou n'est échappé par inadvertance à cette arithmétique morale, nous pouvons nous flatter d'avoir donné à cet essai toute l'évidence des choses géométriques. Car, qu'on pousse le scepticisme si loin qu'on voudra (1) ; qu'on aille jusqu'à douter de

ses amis ; moins intrépide avec tout son stoïcisme, que l'épicurien Pétrone ; ennuyé d'échapper au poison en vivant des fruits de son jardin et de l'eau d'un ruisseau, va misérablement proposer l'échange de ses richesses pour une vie qu'il n'eût pas été fâché de conserver, et qu'il ne put racheter par elles ; châtement digne des soins avec lesquels il les avait accumulées. On trouvera que je traite ce philosophe un peu durement ; mais il n'est pas possible, sur le récit de Tacite, d'en penser plus favorablement : et pour dire ma pensée en deux mots, ni lui ni Burrhus ne sont pas aussi honnêtes gens qu'on les fait. Voyez l'historien.

(1) « A quoi bon me prescrire des règles de conduite, dira peut-être un pyrrhonien, si je ne suis pas sûr de la *succession de mon existence* ? Peut-on me démontrer quelque chose pour l'avenir, sans supposer que je continue d'être moi ? Or, c'est ce que je nie. *Moi*, qui pense à présent, est-ce moi qui pensait il y a quatre jours ? Le souvenir est la seule preuve que j'en aie. Mais, cent fois j'ai cru me souvenir de ce que je n'avais jamais pensé ; j'ai pris, pour fait constant, ce que j'avais rêvé : que sais-je encore si j'avais rêvé ? *Me l'a-t-on dit ? D'où cela me vient-il ? L'ai-je rêvé ?* ce sont des discours que je tiens et que j'entends tous les jours : quelle certitude ai-je donc de mon identité ? *Je pense ; donc je suis.* Cela est vrai. *J'ai pensé ; donc j'étais.* C'est supposer ce qui est en question. *Vous étiez sans doute, si vous avez pensé ;* mais quelle démonstration avez-vous que vous ayez pensé ? . . . Aucune, il faut en convenir. » Cependant on agit, on se pour-

l'existence des êtres qui nous environnent ; on n'en viendra jamais jusqu'à balancer sur ce qui se passe au dedans de soi-même. Nos affections et nos penchans nous sont intimement connus ; nous les sentons ; ils existent, quels que soient les objets qui les exercent, imaginaires ou réels. La condition de ces êtres est indifférente à la vérité de nos conclusions. Leur certitude est même indépendante de notre état. Que je dorme ou que je veille, j'ai bien raisonné ; car, qu'importe que ce qui me trouble, soit rêves fâcheux ou passions désordonnées, en suis-je moins troublé ? Si, par hasard, la vie n'est qu'un songe, il sera question de le faire bon : et, cela supposé, voilà l'économie des passions qui devient nécessaire ; nous voilà dans la même obligation d'être vertueux, pour rêver à notre aise, et nos démonstrations subsistent dans toute leur force.

Enfin nous avons donné, ce me semble, toute la certitude possible à ce que nous avons avancé, sur la préférence des satisfactions de l'esprit aux plaisirs du corps ; et de ceux-ci, lorsqu'ils sont accompagnés d'affections vertueuses, et goûtés avec modération, à eux-mêmes, lorsqu'on s'y livre avec excès, et qu'ils ne sont animés d'aucun sentiment raisonnable.

Ce que nous avons dit de la constitution de l'esprit, et de l'économie des affections qui forment le caractère, et décident du bonheur ou du malheur de la créature, n'est pas moins évident. Nous avons déduit, du rapport et de la connexion des parties, que, dans cette espèce d'architecture, affaiblir un côté, c'était les ébranler tous, et conduire l'édifice à sa ruine. Nous avons démontré que les passions, qui rendent l'homme vicieux, étaient pour lui autant de tourmens ; que toute action mauvaise était sujette aux remords ; que la destruction des affections sociales, l'affaiblissement des plaisirs intellectuels, et la connaissance intérieure qu'on n'en mérite point, sont des suites nécessaires de la dépravation. D'où nous avons conclu que le méchant n'avait, ni en réalité, ni en imagination, le bonheur d'être aimé des autres, ni celui de partager leurs plaisirs ; c'est-à-dire, que la source la plus féconde de nos joies était fermée pour lui.

Mais, si telle est la condition du méchant ; si son état, contraire à la nature, est misérable, horrible, accablant ;

voit, comme si rien n'était plus vrai : le pyrrhonien même laisse ces subtilités à la porte de l'école, et suit le train commun. S'il perd au jeu, il paie comme si c'était lui qui eût perdu. Sans avoir plus de foi à ses raisonnemens que lui, je tiendrai donc pour assuré que *j'étais*, que *je suis*, et que *je continuerai d'être moi* ; et conséquemment qu'il est possible de me démontrer *quel je dois être* pour mon bonheur.

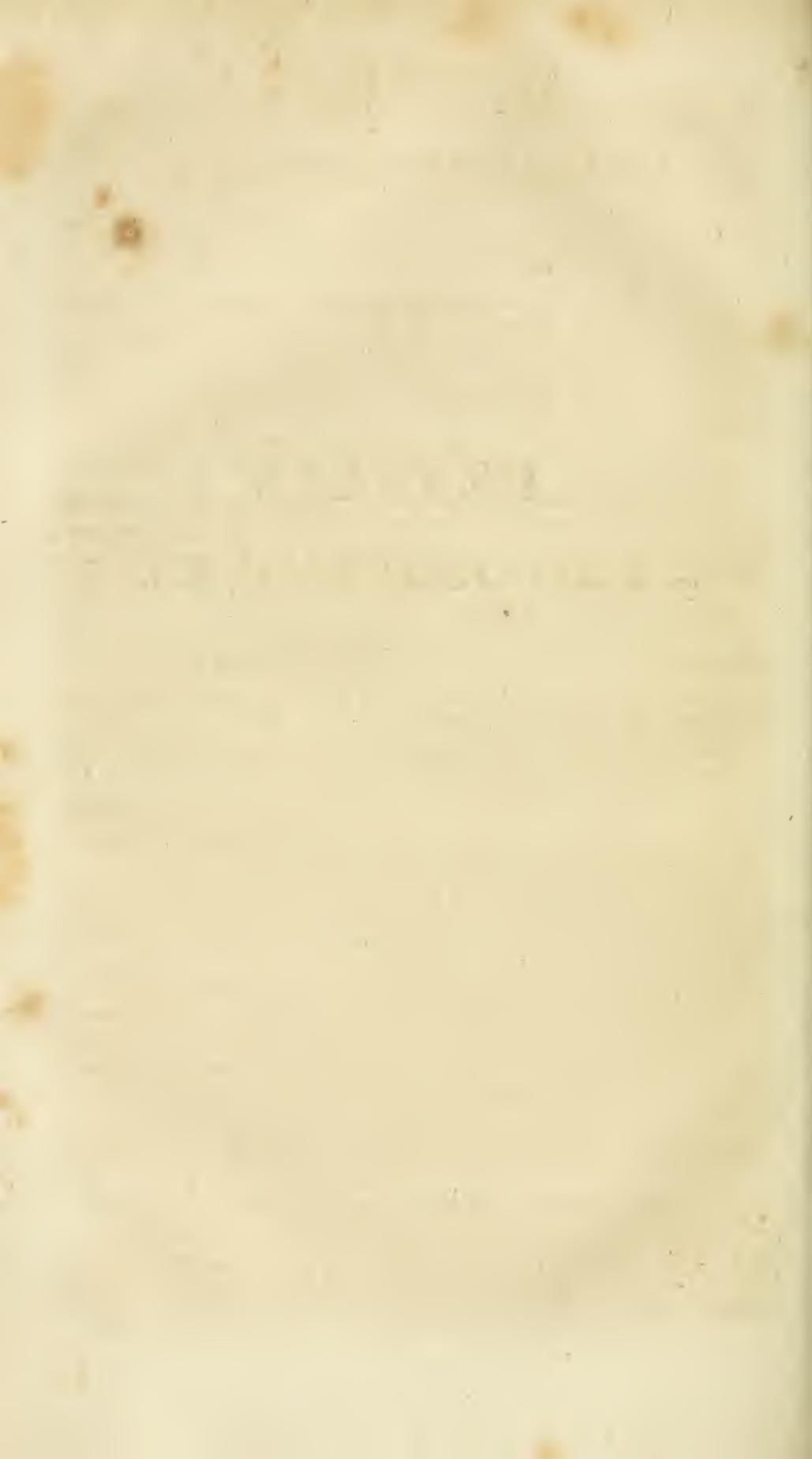
c'est donc pécher contre ses vrais intérêts, et s'acheminer au malheur, que d'enfreindre les principes de la morale. Au contraire, tempérer ses affections et s'exercer à la vertu, c'est tendre à son bien privé, et travailler à son bonheur.

C'est ainsi que la sagesse éternelle qui gouverne cet univers, a lié l'intérêt particulier de la créature au bien général de son système; de sorte qu'elle ne peut croiser l'un sans s'écarter de l'autre, ni manquer à ses semblables sans se nuire à elle-même. C'est en ce sens qu'on peut dire de l'homme, qu'il est son plus grand ennemi, puisque son bonheur est en sa main, et qu'il n'en peut être frustré qu'en perdant de vue celui de la société et du tout dont il est partie. La vertu, la plus attrayante de toutes les beautés, la beauté par excellence, l'ornement et la base des affaires humaines, le soutien des communautés, le lien du commerce et des amitiés, la félicité des familles, l'honneur des contrées; la vertu, sans laquelle tout ce qu'il y a de doux, d'agréable, de grand, d'éclatant et de beau, tombe et s'évanouit; la vertu, cette qualité avantageuse à toute société, et plus généralement officieuse à tout le genre humain, fait donc aussi l'intérêt réel et le bonheur présent de chaque créature en particulier.

L'homme ne peut donc être heureux que par la vertu, et que malheureux sans elle. La vertu est donc le bien; le vice est donc le mal de la société, et de chaque membre qui la compose.

PENSÉES
PHILOSOPHIQUES.

Piscis hic non est omnium.



PENSÉES

PHILOSOPHIQUES.

Quis leget hæc? PERS. Sat. 1.

J'écris de Dieu; je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces pensées ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises; mais je les tiens pour détestables, si elles plaisent à tout le monde.

I. ON déclame sans fin contre les passions; on leur impute toutes les peines de l'homme; et l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs. C'est, dans sa constitution, un élément dont on ne peut dire ni trop de bien ni trop de mal. Mais ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté. On croirait faire injure à la raison, si l'on disait un mot en faveur de ses rivales. Cependant il n'y a que les passions, et les grandes passions, qui puissent élever l'âme aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages; les beaux-arts retournent en enfance, et la vertu devient minutieuse.

II. Les passions sobres font les hommes communs. Si j'attends l'ennemi, quand il s'agit du salut de ma patrie, je ne suis qu'un citoyen ordinaire. Mon amitié n'est que circonspecte, si le péril d'un ami me laisse les yeux ouverts sur le mien. La vie m'est-elle plus chère que ma maîtresse? je ne suis qu'un amant comme un autre.

III. Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur et l'étendue de ses ombres: vous en jouirez jusqu'à ce que l'hiver vienne le dépouiller de sa chevelure. Plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, lorsque la superstition aura fait sur le tempérament l'ouvrage de la vieillesse.

IV. Ce serait donc un bonheur, me dira-t-on, d'avoir les passions fortes. Oui, sans doute, si toutes sont à l'unisson. Établissez entre elles une juste harmonie, et n'en appréhendez point de désordres. Si l'espérance est balancée par la crainte; le point d'honneur, par l'amour de la vie; le penchant au plaisir, par

l'intérêt de la santé : vous ne verrez ni libertins , ni téméraires , ni lâches.

V. C'est le comble de la folie que de se proposer la ruine des passions. Le beau projet que celui d'un dévot, qui se tourmente comme un forcené pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir ; et qui finirait par devenir un vrai monstre , s'il réussissait !

VI. Ce qui fait l'objet de mon estime dans un homme , pourrait-il être l'objet de mes mépris dans un autre ? Non , sans doute. Le vrai , indépendant de mes caprices , doit être la règle de mes jugemens ; et je ne ferai point un crime à celui-ci de ce que j'admire dans celui-là comme une vertu. Croirai-je qu'il était réservé à quelques uns de pratiquer des actes de perfection que la nature et la religion doivent ordonner indifféremment à tous ? Encore moins. Car , d'où leur viendrait ce privilège exclusif ? Si Pacôme a bien fait de rompre avec le genre humain pour s'enterrer dans une solitude , il ne m'est pas défendu de l'imiter : en l'imitant , je serai tout aussi vertueux que lui ; et je ne devine pas pourquoi cent autres n'auraient pas le même droit que moi. Cependant il ferait beau voir une province entière , effrayée des dangers de la société , se disperser dans les forêts ; ses habitans vivre en bêtes farouches pour se sanctifier ; mille colonnes élevées sur les ruines de toutes affections sociales ; un nouveau peuple de stylites se dépouiller , par religion , des sentimens de la nature , cesser d'être hommes , et faire les statues pour être vrais chrétiens.

VII. Quelles voix ! quels cris ! quels gémissemens ! Qui a renfermé dans ces cachots tous ces cadavres plaintifs ? Quels crimes ont commis tous ces malheureux ? Les uns se frappent la poitrine avec des cailloux ; d'autres se déchirent le corps avec des ongles de fer ; tous ont les regrets , la douleur et la mort dans les yeux. Qui les condamne à ces tourmens ?.... *Le Dieu qu'ils ont offensé*.... Quel est donc ce Dieu ?.... *Un Dieu plein de bonté*.... Un Dieu plein de bonté trouverait-il du plaisir à se baigner dans les larmes ? Les frayeurs ne feraient-elles pas injure à sa clémence ? Si des criminels avaient à calmer les fureurs d'un tyran , que feraient-ils de plus ?

VIII. Il y a des gens dont il ne faut pas dire qu'ils craignent Dieu , mais bien qu'ils en ont peur.

IX. Sur le portrait qu'on me fait de l'Être suprême , sur son penchant à la colère , sur la rigueur de ses vengeances , sur certaines comparaisons qui nous expriment en nombre le rapport de ceux qu'il laisse périr , à ceux à qui il daigne tendre la main , l'âme la plus droite serait tentée de souhaiter qu'il n'existât pas.

L'on serait assez tranquille en ce monde , si l'on était bien assuré que l'on n'a rien à craindre dans l'autre : la pensée qu'il n'y a point de Dieu n'a jamais effrayé personne : mais bien celle qu'il y en a un , tel que celui qu'on me peint.

X. Il ne faut imaginer Dieu ni trop bon ni méchant. La justice est entre l'excès de la clémence et la cruauté , ainsi que les peines finies sont entre l'impunité et les peines éternelles.

XI. Je sais que les idées sombres de la superstition sont plus généralement approuvées que suivies ; qu'il est des dévots qui n'estiment pas qu'il faille se haïr cruellement pour bien aimer Dieu , et vivre en désespérés pour être religieux : leur dévotion est enjouée ; leur sagesse est fort humaine : mais d'où naît cette différence de sentimens entre des gens qui se prosternent aux pieds des mêmes autels ? La piété suivrait-elle aussi la loi de ce maudit tempérament ? Hélas ! comment en disconvenir ? Son influence ne se remarque que trop sensiblement dans le même dévot : il voit , selon qu'il est affecté , un Dieu vengeur ou miséricordieux , les enfers ou les cieus ouverts ; il tremble de frayeur ou il brûle d'amour ; c'est une fièvre qui a ses accès froids et chauds.

XII. Oui , je le soutiens ; la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme. J'aimerais mieux , dit Plutarque , qu'on pensât qu'il n'y eut jamais de Plutarque au monde , que de croire que Plutarque est injuste , colère , inconstant , jaloux , vindicatif , et tel qu'il serait bien fâché d'être.

XIII. Le déiste seul peut faire tête à l'athée. Le superstitieux n'est pas de sa force. Son dieu n'est qu'un être d'imagination. Outre les difficultés de la matière , il est exposé à toutes celles qui résultent de la fausseté de ses notions. Un C.... , un S.... , auraient été mille fois plus embarrassans pour un Vanini , que tous les Nicoles et les Pascals (1) du monde.

XIV. Pascal avait de la droiture ; mais il était peureux et crédule. Élegant écrivain , et raisonneur profond , il eût sans doute éclairé l'univers , si la Providence ne l'eût abandonné à des gens qui sacrifiaient ses talens à leurs haines. Qu'il serait à souhaiter qu'il eût laissé aux théologiens de son temps le soin de vider leurs querelles ; qu'il se fût livré à la recherche de la vérité , sans réserve et sans crainte d'offenser Dieu , en se servant de tout l'esprit qu'il en avait reçu ; et surtout qu'il eût refusé pour maîtres des hommes qui n'étaient pas dignes d'être ses disciples ! On pourrait bien lui appliquer ce que l'ingénieur La Mothe disait de La Fontaine : Qu'il fut assez bête pour croire qu'Arnaud , de Sacy et Nicole valaient mieux que lui.

(1) Jansénistes célèbres.

XV. « Je vous dis qu'il n'y a point de Dieu ; que la création » est une chimère ; que l'éternité du monde n'est pas plus incom- » mode que l'éternité d'un esprit ; que , parce que je ne conçois » pas comment le mouvement a pu engendrer cet univers , qu'il » a si bien la vertu de conserver , il est ridicule de lever cette » difficulté par l'existence supposée d'un être que je ne conçois » pas davantage ; que , si les merveilles qui brillent dans l'ordre » physique décèlent quelque intelligence , les désordres qui rè- » gnent dans l'ordre moral anéantissent toute providence. Je » vous dis que , si tout est l'ouvrage d'un Dieu , tout doit être » le mieux qu'il est possible : car , si tout n'est pas le mieux » qu'il est possible , c'est en Dieu impuissance ou mauvaise vo- » lonté. C'est donc pour le mieux que je ne suis pas plus éclairé » sur son existence : cela posé , qu'ai-je à faire de vos lumières ? » Quand il serait aussi démontré qu'il l'est peu que tout mal » est la source d'un bien ; qu'il était bon qu'un Britannicus , » que le meilleur des princes périt ; qu'un Néron , que le plus » méchant des hommes régnât ; comment prouverait-on qu'il » était impossible d'atteindre au même but sans user des mêmes » moyens ? Permettre des vices pour relever l'éclat des vertus , » c'est un bien frivole avantage pour un inconvénient si réel. » Voilà , dit l'athée , ce que je vous objecte ; qu'avez-vous à ré- » pondre ? « *Que je suis un scélérat ; et que , si je n'avais » rien à craindre de Dieu , je n'en combattrais pas l'existence.* » Laissons cette phrase aux déclamateurs : elle peut choquer la vérité ; l'urbanité la défend , et elle marque peu de charité. Parce qu'un homme a tort de ne pas croire en Dieu , avons-nous raison de l'injurier ? On n'a recours aux invectives que quand on manque de preuves. Entre deux controversistes , il y a cent à parier contre un , que celui qui aura tort se fâchera. « Tu prends ton tonnerre au lieu de répondre , dit Ménippe à » Jupiter ; tu as donc tort ? »

XVI. On demandait un jour à quelqu'un s'il y avait de vrais athées. Croyez-vous , répondit-il , qu'il y ait de vrais chrétiens ?

XVII. Toutes les billevesées de la métaphysique ne valent pas un argument *ad hominem*. Pour convaincre , il ne faut quelquefois que réveiller le sentiment ou physique ou moral. C'est avec un bâton qu'on a prouvé au pyrrhonien qu'il avait tort de nier son existence. Cartouche , le pistolet à la main , aurait pu faire à Hobbes une pareille leçon : « La bourse ou » la vie ; nous sommes seuls , je suis le plus fort , et il n'est » pas question entre nous d'équité. »

XVIII. Ce n'est pas de la main du métaphysicien que sont

partis les grands coups que l'athéisme a reçus. Les méditations sublimes de Malebranche et de Descartes étaient moins propres à ébranler le matérialisme qu'une observation de Malpighi. Si cette dangereuse hypothèse chancelle de nos jours, c'est à la physique expérimentale que l'honneur en est dû. Ce n'est que dans les ouvrages de Newton, de Muschenbroek, d'Hartzoeker et de Nieuwentit, qu'on a trouvé des preuves satisfaisantes de l'existence d'un être souverainement intelligent. Grâce aux travaux de ces grands hommes, le monde n'est plus un dieu ; c'est une machine qui a ses roues, ses cordes, ses poulies, ses ressorts et ses poids.

XIX. Les subtilités de l'ontologie ont fait tout au plus des sceptiques ; c'est à la connaissance de la nature qu'il était réservé de faire de vrais déistes. La seule découverte des germes a dissipé une des plus puissantes objections de l'athéisme. Que le mouvement soit essentiel ou accidentel à la matière, je suis maintenant convaincu que ses effets se terminent à des développemens : toutes les observations concourent à me démontrer que la putréfaction seule ne produit rien d'organisé ; je puis admettre que le mécanisme de l'insecte le plus vil n'est pas moins merveilleux que celui de l'homme ; et je ne crains pas qu'on en infère qu'une agitation intestinale des molécules étant capable de donner l'un, il est vraisemblable qu'elle a donné l'autre. Si un athée avait avancé, il y a deux cents ans, qu'on verrait peut-être un jour des hommes sortir tout formés des entrailles de la terre, comme on voit éclore une foule d'insectes d'une masse de chair échauffée, je voudrais bien savoir ce qu'un métaphysicien aurait eu à lui répondre.

XX. C'était en vain que j'avais essayé contre un athée les subtilités de l'école ; il avait même tiré de la faiblesse de ces raisonnemens une objection assez forte. « Une multitude de » vérités inutiles me sont démontrées sans réplique, disait-il ; et » l'existence de Dieu, la réalité du bien et du mal moral, » l'immortalité de l'âme, sont encore des problèmes pour moi. » Quoi donc ! me serait-il moins important d'être éclairé sur » ces sujets, qu'd'être convaincu que les trois angles d'un triangle » sont égaux à deux droits ? » Tandis qu'en habile déclamateur il me faisait avaler à longs traits toute l'amertume de cette réflexion, je rengageai le combat par une question qui dut paraître singulière à un homme enflé de ses premiers succès..... Êtes-vous un être pensant?... lui demandai-je. « En pourriez- » vous douter, me répondit-il d'un air satisfait?..... » Pourquoi non ? qu'ai-je aperçu qui m'en convainque?..... des sons et des mouvemens?..... Mais le philosophe en voit autant dans

l'animal qu'il dépouille de la faculté de penser : pourquoi vous accorderais-je ce que Descartes refuse à la fourmi ? Vous prouvez à l'extérieur des actes assez propres à m'en imposer ; je serais tenté d'assurer que vous pensez en effet ; mais la raison suspend mon jugement. « Entre les actes extérieurs de la pensée, » il n'y a point de liaison essentielle, me dit-elle ; il est impossible » que ton antagoniste ne pense non plus que sa montre : fallait-il » prendre pour un être pensant le premier animal à qui l'on » apprit à parler ? Qui t'a révélé que tous les hommes ne sont pas » autant de perroquets instruits à ton insu ?.... Cette compa- » raison est tout au plus ingénieuse, me répliqua-t-il ; ce n'est » pas sur le mouvement et les sons, c'est sur le fil des idées, la » conséquence qui règne entre les propositions et la liaison des » raisonnemens, qu'il faut juger qu'un être pense : s'il se trouvait » un perroquet qui répondît à tout, je prononcerais sans ba- » lancer que c'est un être pensant.... Mais qu'a de commun » cette question avec l'existence de Dieu ? quand vous m'aurez » démontré que l'homme en qui j'aperçois le plus d'esprit n'est » peut-être qu'un automate, en serais-je mieux disposé à recon- » naître une intelligence dans la nature ?... » C'est mon affaire, repris-je : convenez cependant qu'il y aurait de la folie à refuser à vos semblables la faculté de penser. « Sans doute ; mais » que s'ensuit-il de là ?... » Il s'ensuit que si l'univers, que dis-je l'univers, que si l'aile d'un papillon m'offre des traces mille fois plus distinctes d'une intelligence que vous n'avez d'indices que votre semblable est doué de la faculté de penser, il serait mille fois plus fou de nier qu'il existe un Dieu, que de nier que votre semblable pense. Or, que cela soit ainsi, c'est à vos lumières, c'est à votre conscience que j'en appelle : avez-vous jamais remarqué dans les raisonnemens, les actions et la conduite de quelque homme que ce soit, plus d'intelligence, d'ordre, de sagacité, de conséquence que dans le mécanisme d'un insecte ? La Divinité n'est-elle pas aussi clairement empreinte dans l'œil d'un ciron que la faculté de penser dans les ouvrages du grand Newton ? Quoi ! le monde formé prouve moins une intelligence que le monde expliqué ?... Quelle assertion !... « Mais, » répliquez-vous, j'admets la faculté de penser dans un autre, » d'autant plus volontiers, que je pense moi-même.... » Voilà, j'en tombe d'accord, une présomption que je n'ai point ; mais n'en suis-je pas dédommagé par la supériorité de mes preuves sur les vôtres ? L'intelligence d'un premier être ne m'est-elle pas mieux démontrée dans la nature par ses ouvrages, que la faculté de penser dans un philosophe par ses écrits ? Songez donc que je ne vous objectais qu'une aile de papillon, qu'un

œil de ciron , quand je pouvais vous écraser du poids de l'univers. Ou je me trompe lourdement , ou cette preuve vaut bien la meilleure qu'on ait encore dictée dans les écoles. C'est sur ce raisonnement , et quelques autres de la même simplicité , que j'admets l'existence d'un Dieu , et non sur ces tissus d'idées sèches et métaphysiques , moins propres à dévoiler la vérité qu'à lui donner l'air du mensonge.

XXI. J'ouvre les cahiers d'un professeur célèbre , et je lis : « Athées , je vous accorde que le mouvement est essentiel à la » matière ; qu'en concluez-vous?... que le monde résulte du » jet fortuit des atômes ? J'aimerais autant que vous me dissiez » que l'Iliade d'Homère , ou la Henriade de Voltaire , est un » résultat de jets fortuits de caractères. » Je me garderai bien de faire ce raisonnement à un athée : cette comparaison lui donnerait beau jeu. Selon les lois de l'analyse des sorts , me dirait-il , je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible , et que la difficulté de l'événement est compensée par la quantité des jets. Il y a tel nombre de coups dans lesquels je gagerais , avec avantage , d'amener cent mille six à la fois avec cent mille dez. Quelle que fût la somme finie des caractères avec laquelle on me proposerait d'engendrer fortuitement l'Iliade , il y a telle somme finie de jets qui me rendrait la proposition avantageuse : mon avantage serait même infini , si la quantité de jets accordée était infinie. Vous voulez bien convenir avec moi , continuerait-il , que la matière existe de toute éternité , et que le mouvement lui est essentiel. Pour répondre à cette faveur , je vais supposer avec vous que le monde n'a point de bornes ; que la multitude des atômes était infinie ; et que cet ordre qui vous étonne ne se dément nulle part : or , de ces aveux réciproques , il ne s'ensuit autre chose , sinon que la possibilité d'engendrer fortuitement l'univers , est très-petite , mais que la quantité des jets est infinie , c'est-à-dire , que la difficulté de l'événement est plus que suffisamment compensée par la multitude des jets. Donc , si quelque chose doit répugner à la raison , c'est la supposition que , la matière s'étant mue de toute éternité , et qu'y ayant peut-être dans la somme infinie des combinaisons possibles un nombre infini d'arrangemens admirables , il ne se soit rencontré aucun de ces arrangemens admirables dans la multitude infinie de ceux qu'elle a pris successivement. Donc , l'esprit doit être plus étonné de la durée hypothétique du chaos que de la naissance réelle de l'univers.

XXII. Je distingue les athées en trois classes. Il y en a quelques uns qui vous disent nettement qu'il n'y a point de Dieu , et qui le pensent ; *ce sont les vrais athées* : un assez grand

nombre, qui ne savent qu'en penser, et qui décideraient volontiers la question à croix ou pile; *ce sont les athées sceptiques*: beaucoup plus qui voudraient qu'il n'y en eût point, qui font semblant d'en être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étaient; *ce sont les fanfarons du parti*. Je déteste les fanfarons; ils sont faux: je plains les vrais athées; toute consolation me semble morte pour eux: *et je prie Dieu* pour les sceptiques; ils manquent de lumières.

XXIII. Le déiste assure l'existence d'un Dieu, l'immortalité de l'âme et ses suites: le sceptique n'est point décidé sur ces articles; l'athée les nie. Le sceptique a donc, pour être vertueux, un motif de plus que l'athée, et quelque raison de moins que le déiste. Sans la crainte du législateur, la pente du tempérament, et la connaissance des avantages actuels de la vertu, la probité de l'athée manquerait de fondement, et celle du sceptique serait fondée sur un *peut-être*.

XXIV. Le scepticisme ne convient pas à tout le monde. Il suppose un examen profond et désintéressé: celui qui doute, parce qu'il ne connaît pas les raisons de crédibilité, n'est qu'un ignorant. Le vrai sceptique a compté et pesé les raisons. Mais ce n'est pas une petite affaire que de peser des raisonnemens. Qui de nous en connaît exactement la valeur? Qu'on apporte cent preuves de la même vérité, aucune ne manquera de partisans. Chaque esprit a son télescope. C'est un colosse à mes yeux, que cette objection qui disparaît aux vôtres: vous trouvez légère une raison qui m'écrase. Si nous sommes divisés sur la valeur intrinsèque, comment nous accorderons-nous sur le poids relatif? Dites-moi combien faut-il de preuves morales pour contre-balancer une conclusion métaphysique? Sont-ce mes lunettes qui pèchent ou les vôtres? Si donc il est si difficile de peser des raisons, et s'il n'est point de questions qui n'en aient pour et contre, et presque toujours à égale mesure, pourquoi tranchons-nous si vite? D'où nous vient ce ton si décidé? N'avons-nous pas éprouvé cent fois que la suffisance dogmatique révolte? « On me fait haïr » les choses vraisemblables, dit l'auteur des Essais, quand on » me les plante pour infaillibles. J'aime ces mots qui amollissent » et modèrent la témérité de nos propositions; à l'aventure, » *aucunement, quelque, on dit, je pense*, et autres semblables: » et si j'eusse eu à dresser des enfans, je leur eusse tant mis en » la bouche cette façon de répondre enquestante, non résolutive, *qu'est-ce à dire? je ne l'entends pas, il pourrait être, est-il vrai?* qu'ils eussent plutôt gardé la forme d'apprentifs » à soixante ans, que de représenter les docteurs à dix ans, » comme ils font. »

XXV. Qu'est-ce que Dieu? Question qu'on fait aux enfans , et à laquelle les philosophes ont bien de la peine à répondre.

On sait à quel âge un enfant doit apprendre à lire , à chanter , à danser , le latin , la géométrie. Ce n'est qu'en matière de religion qu'on ne consulte point sa portée ; à peine entend-il , qu'on lui demande : Qu'est-ce que Dieu? C'est dans le même instant , c'est de la même bouche qu'il apprend qu'il y a des esprits follets , des revenans , des loups-garoux , et un Dieu. On lui inculque une des plus importantes vérités , d'une manière capable de la décrier un jour au tribunal de sa raison. En effet , qu'y aura-t-il de surprenant , si , trouvant à l'âge de vingt ans l'existence de Dieu confondue dans sa tête avec une foule de préjugés ridicules , il vient à la méconnaître et à la traiter ainsi que nos juges traitent un honnête homme qui se trouve engagé , par accident , dans une troupe de coquins?

XXVI. On nous parle trop tôt de Dieu : un autre défaut ; on n'insiste pas assez sur sa présence. Les hommes ont banni la Divinité d'entre eux ; ils l'ont reléguée dans un sanctuaire ; les murs d'un temple bornent sa vue ; elle n'existe point au-delà. Insensés que vous êtes ! détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées ; élargissez Dieu ; voyez-le partout où il est , ou dites qu'il n'est point. Si j'avais un enfant à dresser , moi , je lui ferais de la Divinité une compagnie si réelle , qu'il lui en coûterait peut-être moins pour devenir athée , que pour s'en distraire. Au lieu de lui citer l'exemple d'un autre homme qu'il connaît quelquefois pour plus méchant que lui , je lui dirais brusquement : *Dieu t'entend , et tu mens*. Les jeunes gens veulent être pris par les sens. Je multiplierais donc autour de lui les signes indicatifs de la présence divine. S'il se faisait , par exemple , un cercle chez moi , j'y marquerais une place à Dieu , et j'accoutumerais mon élève à dire : « Nous étions quatre , Dieu , mon » ami , mon gouverneur et moi. »

XXVII. L'ignorance et l'*incuriosité* sont deux oreillers fort doux ; mais pour les trouver tels , il faut avoir *la tête aussi bien faite* que Montaigne.

XXVIII. Les esprits bouillans , les imaginations ardentes ne s'accommodent pas de l'indolence du sceptique. Ils aiment mieux hasarder un choix que de n'en faire aucun ; se tromper , que de vivre incertains : soit qu'ils se méfient de leurs bras , soit qu'ils craignent la profondeur des eaux , on les voit toujours suspendus à des branches dont ils sentent toute la faiblesse , et auxquelles ils aiment mieux demeurer accrochés que de s'abandonner au torrent. Ils assurent tout , bien qu'ils n'aient rien soigneusement examiné : ils ne doutent de rien , parce qu'ils n'en ont ni la pa-

tience, ni le courage. Sujets à des lueurs qui les décident, si par hasard ils rencontrent la vérité, ce n'est point à tâtons, c'est brusquement, et comme par révélation. Ils sont, entre les dogmatiques, ce qu'on appelle les illuminés chez le peuple dévot. J'ai vu des individus de cette espèce inquiète, qui ne concevaient pas comment on pouvait allier la tranquillité d'esprit avec l'indécision. « Le moyen de vivre heureux, sans savoir qui l'on » est, d'où l'on vient, où l'on va, pourquoi l'on est venu ! » Je me pique d'ignorer tout cela, sans en être plus malheureux, répondait froidement le sceptique : ce n'est point ma faute, si j'ai trouvé ma raison muette quand je l'ai questionnée sur mon état. Toute ma vie j'ignorerai, sans chagrin, ce qu'il m'est impossible de savoir. Pourquoi regretterais-je des connaissances que je n'ai pu me procurer, et qui, sans doute, ne me sont pas fort nécessaires, puisque j'en suis privé ? J'aimerais autant, a dit un des premiers génies de notre siècle, m'affliger sérieusement de n'avoir pas quatre yeux, quatre pieds, et deux ailes.

XXIX. On doit exiger de moi que je cherche la vérité, mais non que je la trouve. Un sophisme ne peut-il pas m'affecter plus vivement qu'une preuve solide ? Je suis nécessité de consentir au faux que je prends pour le vrai, et de rejeter le vrai que je prends pour le faux : mais, qu'ai-je à craindre, si c'est innocemment que je me trompe ? L'on n'est point récompensé dans l'autre monde, pour avoir eu de l'esprit dans celui-ci : y serait-on puni pour en avoir manqué ? Damner un homme pour de mauvais raisonnemens, c'est oublier qu'il est un sot, pour le traiter comme un méchant.

XXX. Qu'est-ce qu'un sceptique ? C'est un philosophe qui a douté de tout ce qu'il croit, et qui croit ce qu'un usage légitime de sa raison et de ses sens lui a démontré vrai. Voulez-vous quelque chose de plus précis ? Rendez sincère le pyrrhonien, et vous aurez le sceptique.

XXXI. Ce qu'on n'a jamais mis en question, n'a point été prouvé. Ce qu'on n'a point examiné sans prévention, n'a jamais été bien examiné. Le scepticisme est donc le premier pas vers la vérité. Il doit être général, car il en est la pierre de touche. Si, pour s'assurer de l'existence de Dieu, le philosophe commence par en douter, y a-t-il quelque proposition qui puisse se soustraire à cette épreuve ?

XXXII. L'incrédulité est quelquefois le vice d'un sot, et la crédulité, le défaut d'un homme d'esprit. L'homme d'esprit voit loin dans l'immensité des possibles ; le sot ne voit guère de possible que ce qui est. C'est là peut-être ce qui rend l'un pusillanime, et l'autre téméraire.

XXXIII. On risque autant à croire trop, qu'à croire trop peu. Il n'y a ni plus ni moins de danger à être polythéiste qu'athée : or, le scepticisme peut seul garantir également, en tout temps et en tout lieu, de ces deux excès opposés.

XXXIV. Un semi-scepticisme est la marque d'un esprit faible ; il décèle un raisonneur pusillanime, qui se laisse effrayer par les conséquences ; un superstitieux, qui croit honorer son Dieu par les entraves où il met sa raison ; une espèce d'incrédule, qui craint de se démasquer à lui-même : car si la vérité n'a rien à perdre à l'examen, comme en est convaincu le semi-sceptique, que pense-t-il au fond de son âme de ces notions privilégiées qu'il appréhende de sonder, et qui sont placées dans un recoin de sa cervelle, comme dans un sanctuaire dont il n'ose approcher ?

XXXV. J'entends crier de toute part à l'impiété. Le chrétien est impie en Asie, le musulman en Europe, le papiste à Londres, le calviniste à Paris, le janséniste au haut de la rue St.-Jacques, le moliniste au fond du faubourg St.-Médard. Qu'est-ce donc qu'un impie ? Tout le monde l'est-il, ou personne ?

XXXVI. Quand les dévots se déchaînent contre le scepticisme, il me semble qu'ils entendent mal leur intérêt, ou qu'ils se contredisent. S'il est certain qu'un culte vrai, pour être embrassé, et qu'un faux culte, pour être abandonné, n'ont besoin que d'être bien connus ; il serait à souhaiter qu'un doute universel se répandît sur la surface de la terre, et que tous les peuples voulussent bien mettre en question la vérité de leurs religions : nos missionnaires trouveraient la bonne moitié de leur besogne faite.

XXXVII. Celui qui ne conserve pas par choix le culte qu'il a reçu par éducation, ne peut non plus se glorifier d'être chrétien ou musulman, que de n'être point né aveugle ou boiteux. C'est un bonheur, et non pas un mérite.

XXXVIII. Celui qui mourrait pour un culte dont il connaîtrait la fausseté, serait un enragé.

Celui qui meurt pour un culte faux, mais qu'il croit vrai, ou pour un culte vrai, mais dont il n'a point de preuves, est un fanatique.

Le vrai martyr est celui qui meurt pour un culte vrai, et dont la vérité lui est démontrée.

XXXIX. Le vrai martyr attend la mort.

L'enthousiaste y court.

XL. Celui qui, se trouvant à la Mecque, irait insulter aux cendres de Mahomet, renverser ses autels, et troubler toute une mosquée, se ferait empaler, à coup sûr, et ne serait peut-être pas canonisé. Ce zèle n'est plus à la mode. Polyeucte ne serait de nos jours qu'un insensé.

XLI. Le temps des révélations, des prodiges, et des missions extraordinaires est passé. Le christianisme n'a plus besoin de cet échafaudage. Un homme, qui s'aviserait de jouer parmi nous le rôle de Jonas, de courir les rues en criant : « Encore trois jours, et » Paris ne sera plus : Parisiens, faites pénitence, couvrez-vous » de sacs et de cendres, ou dans trois jours vous périrez, » serait incontinent saisi, et traîné devant un juge, qui ne manquerait pas de l'envoyer aux Petites-Maisons. Il aurait beau dire : « Peuples, Dieu vous aime-t-il moins que le Ninivite ? Êtes-vous » moins coupables que lui ? » On ne s'amuserait point à lui répondre ; et pour le traiter en visionnaire, on n'attendrait pas le terme de sa prédiction.

Elie peut revenir de l'autre monde quand il voudra ; les hommes sont tels, qu'il fera de grands miracles s'il est bien accueilli dans celui-ci.

XLII. Lorsqu'on annonce au peuple un dogme qui contredit la religion dominante, ou quelque fait contraire à la tranquillité publique, justifiât-on sa mission par des miracles, le gouvernement a droit de sévir, et le peuple de crier : *Crucifige*. Quel danger n'y aurait-il pas à abandonner les esprits aux séductions d'un imposteur, ou aux rêveries d'un visionnaire ? Si le sang de Jésus-Christ a crié vengeance contre les Juifs, c'est qu'en le répandant, ils fermaient l'oreille à la voix de Moïse et des prophètes, qui le déclaraient le Messie. Un ange vînt-il à descendre des cieux, appuyât-il ses raisonnemens par des miracles, s'il prêche contre la loi de Jésus-Christ, Paul veut qu'on lui dise anathème. Ce n'est donc pas par les miracles qu'il faut juger de la mission d'un homme, mais c'est par la conformité de sa doctrine avec celle du peuple auquel il se dit envoyé, *surtout lorsque la doctrine de ce peuple est démontrée vraie.*

XLIII. Toute innovation est à craindre dans un gouvernement. La plus sainte et la plus douce des religions, le christianisme même ne s'est pas affermi sans causer quelques troubles. Les premiers enfans de l'église sont sortis plus d'une fois de la modération et de la patience qui leur étaient prescrites. Qu'il me soit permis de rapporter ici quelques fragmens d'un édit de l'empereur Julien ; ils caractériseront à merveille le génie de ce prince philosophe, et l'humeur des zélés de son temps.

J'avais imaginé, dit Julien, que les chefs des Galiléens sentiraient combien mes procédés sont différens de ceux de mon prédécesseur, et qu'ils m'en sauraient quelque gré : ils ont souffert, sous son règne, l'exil et les prisons ; et l'on a passé au fil de l'épée une multitude de ceux qu'ils appellent entre eux hérétiques. . . . Sous le mien, on a rappelé les exilés, élargi les prisonniers, et

rétabli les proscrits dans la possession de leurs biens. Mais, telle est l'inquiétude et la fureur de cette espèce d'hommes, que, depuis qu'ils ont perdu le privilège de se dévorer les uns les autres, de tourmenter et ceux qui sont attachés à leurs dogmes, et ceux qui suivent la religion autorisée par les lois, ils n'épargnent aucun moyen, ne laissent échapper aucune occasion d'exciter des révoltes; gens sans égard pour la vraie piété, et sans respect pour nos constitutions. . . . Toutefois nous n'entendons pas qu'on les traîne aux pieds de nos autels, et qu'on leur fasse violence. . . . Quant au menu peuple, il paraît que ce sont ces chefs qui fomentent en lui l'esprit de sédition; furieux qu'ils sont des bornes que nous avons mises à leurs pouvoirs; car nous les avons bannis de nos tribunaux, et ils n'ont plus la commodité de disposer des testamens, de supplanter les héritiers légitimes, et de s'emparer des successions. . . . C'est pourquoi nous défendons à ce peuple de s'assembler en tumulte, et de cabaler chez ses prêtres séditieux. . . . Que cet édit fasse la sûreté de nos magistrats que les mutins ont insultés plus d'une fois, et mis en danger d'être lapidés. . . . Qu'ils se rendent paisiblement chez leurs chefs, qu'ils y prient, qu'ils s'y instruisent, et qu'ils y satisfassent au culte qu'ils en ont reçu; nous le leur permettons: mais qu'ils renoncent à tout dessein factieux. . . . Si ces assemblées sont pour eux une occasion de révolte, ce sera à leurs risques et fortunes; je les en avertis. . . . Peuples incrédules, vivez en paix. . . . Et vous qui êtes demeurés fidèles à la religion de votre pays et aux dieux de vos pères, ne persécutez point des voisins, des concitoyens, dont l'ignorance est encore plus à plaindre que la méchanceté n'est à blâmer. . . . C'est par la raison et non par la violence qu'il faut ramener les hommes à la vérité. Nous vous enjoignons donc à vous tous, nos fidèles sujets, de laisser en repos les Galiléens.

Tels étaient les sentimens de ce prince, à qui l'on peut reprocher le paganisme, mais non l'apostasie: il passa les premières années de sa vie sous différens maîtres, et dans différentes écoles; et fit, dans un âge plus avancé, un choix infortuné: il se décida malheureusement pour le culte de ses aïeux, et les dieux de son pays.

XLIV. Une chose qui m'étonne, c'est que les ouvrages de ce savant empereur soient parvenus jusqu'à nous. Ils contiennent des traits qui ne nuisent point à la vérité du christianisme, mais qui sont assez désavantageux à quelques chrétiens de son temps, pour qu'ils se sentissent de l'attention singulière que les pères de l'église ont eue de supprimer les ouvrages de leurs ennemis. C'est apparemment de ses prédécesseurs que S. Grégoire le Grand avait

hérité du zèle barbare qui l'anima contre les lettres et les arts. S'il n'eût tenu qu'à ce pontife, nous serions dans le cas des Mahométans, qui en sont réduits pour toute lecture à celle de leur alcoran. Car, quel eût été le sort des anciens écrivains, entre les mains d'un homme qui solécisait par principe de religion; qui s'imaginait, qu'observer les règles de la grammaire, c'était soumettre Jésus-Christ à Donat, et qui se crut obligé en conscience de combler les ruines de l'antiquité?

XLV. Cependant, la divinité des écritures n'est point un caractère si clairement empreint en elles, que l'autorité des historiens sacrés soit absolument indépendante du témoignage des auteurs profanes. Où en serions-nous, s'il fallait reconnaître le doigt de Dieu dans la forme de notre bible! Combien la version latine n'est-elle pas misérable? Les originaux même ne sont pas des chefs-d'œuvre de composition. Les prophètes, les apôtres, et les évangélistes ont écrit comme ils y entendaient. S'il nous était permis de regarder l'histoire du peuple hébreu comme une simple production de l'esprit humain, Moïse et ses continuateurs ne l'emporteraient pas sur Tite-Live, Salluste, César et Joseph, tous gens qu'on ne soupçonne pas assurément d'avoir écrit par inspiration. Ne préfère-t-on pas même le jésuite Berruyer à Moïse? On conserve, dans nos églises, des tableaux qu'on nous assure avoir été peints par des anges et par la divinité même: si ces morceaux étaient sortis de la main de Le Sueur ou de Le Brun, que pourrais-je opposer à cette tradition immémoriale? Rien du tout, peut-être. Mais quand j'observe ces célestes ouvrages, et que je vois à chaque pas les règles de la peinture violées dans le dessin et dans l'exécution, le vrai de l'art abandonné partout, ne pouvant supposer que l'ouvrier était un ignorant, il faut bien que j'accuse la tradition d'être fabuleuse. Quelle application ne ferais-je point de ces tableaux aux saintes écritures, si je ne savais combien il importe peu que ce qu'elles contiennent soit bien ou mal dit? Les prophètes se sont piqués de dire vrai, et non pas de bien dire. Les apôtres sont-ils morts pour autre chose que pour la vérité de ce qu'ils ont dit, ou écrit? Or, pour en revenir au point que je traite, de quelle conséquence n'était-il pas de conserver des auteurs profanes qui ne pouvaient manquer de s'accorder avec les auteurs sacrés, au moins sur l'existence et les miracles de Jésus-Christ, sur les qualités et le caractère de Ponce-Pilate, et sur les actions et le martyre des premiers chrétiens?

XLVI. Un peuple entier, me direz-vous, est témoin de ce fait; osez-vous le nier? Oui, j'oserai, tant qu'il ne me sera pas confirmé par l'autorité de quelqu'un qui ne soit pas de votre parti,

et que j'ignorerais que ce quelqu'un était incapable de fanatisme et de séduction. Il y a plus. Qu'un auteur d'une impartialité avouée, me raconte qu'un gouffre s'est ouvert au milieu d'une ville; que les dieux consultés sur cet événement, ont répondu qu'il se refermera si l'on y jette ce que l'on possède de plus précieux; qu'un brave chevalier s'y est précipité, et que l'oracle s'est accompli; je le croirai beaucoup moins que s'il eût dit simplement qu'un gouffre s'étant ouvert, on employa un temps et des travaux considérables pour le combler. Moins un fait a de vraisemblance, plus le témoignage de l'histoire perd de son poids. Je croirais sans peine un seul honnête homme qui m'annoncerait *que sa majesté vient de remporter une victoire complète* sur les alliés; mais, tout Paris m'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy, que je n'en croirais rien. Qu'un historien nous en impose, ou que tout un peuple se trompe, ce ne sont pas des prodiges.

XLVII. Tarquin projette d'ajouter de nouveaux corps de cavalerie à ceux que Romulus avait formés. Un augure lui soutient que toute innovation dans cette milice est sacrilège, si les dieux ne l'ont autorisée. Choqué de la liberté de ce prêtre, et résolu de le confondre et de décrier en sa personne un art qui croisait son autorité, Tarquin le fait appeler sur la place publique, et lui dit : « Devin, ce que je pense est-il possible? Si ta science est telle que tu la vantes, elle te met en état de répondre. » L'augure ne se déconcerte point, consulte les oiseaux, et répond : « Oui, prince, ce que tu penses se peut faire. » Lors, Tarquin tirant un rasoir de dessous sa robe, et prenant à la main un caillou : « Approche, dit-il au devin, coupe-moi ce caillou avec ce rasoir; car j'ai pensé que cela se pouvait. » Navius, c'est le nom de l'augure, se tourne vers le peuple, et dit avec assurance : « Qu'on applique le rasoir au caillou, et qu'on me traîne au supplice, s'il n'est divisé sur-le-champ. » L'on vit en effet, contre toute attente, la dureté du caillou céder au tranchant du rasoir : ses parties se séparent si promptement, que le rasoir porte sur la main de Tarquin, et en tire du sang. Le peuple, étonné, fait des acclamations; Tarquin renonce à ses projets, et se déclare protecteur des augures; on enferme, sous un autel, le rasoir et les fragmens du caillou. On élève une statue au devin : cette statue subsistait encore sous le règne d'Auguste; et l'antiquité profane et sacrée nous atteste la vérité de ce fait, dans les écrits de Lactance, de Denys d'Halicarnasse, et de Saint-Augustin.

Vous avez entendu l'histoire; écoutez la superstition. « Que répondez-vous à cela? il faut, dit le superstitieux Quintus à

» Cicéron son frère , il faut se précipiter dans un monstrueux
 » pyrrhonisme , traiter les peuples et les historiens de stupides,
 » et brûler les annales ou convenir de ce fait. Nierez-vous tout ,
 » plutôt que d'avouer que les dieux se mêlent de nos affaires ? »

Hoc ego philosophi non arbitror testibus uti , qui aut casu veri aut malitiâ falsi , fictique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet , quare quidque ita sit , docere , non eventis , iis præsertim quibus mihi non liceat credere.... Omitte igitur lituum Romuli , quem in maximo incendio negas potuisse comburi ! Contemne cotem Accii Navii ! Nihil debet esse in philosophiâ commentitiis fabellis loci. Illud erat philosophi , totius augurii primùm naturam ipsam videre , deindè Inventionem , deindè Constantiam.... Habent Etrusci exaratum puerum autorem disciplinæ suæ. Nos quem ? Acciumne Navium ? Placet igitur humanitatis expertes habere Divinitatis autores ? Mais c'est la croyance des rois , des peuples , des nations , et du monde. *Quasi verè quidquam sit tam valdè , quàm nihil sapere vulgare ! Aut quasi tibi ipsi in iudicando placeat multitudo !* Voilà la réponse du philosophe. Qu'on me cite un seul prodige auquel elle ne soit pas applicable ! Les pères de l'église , qui voyaient sans doute de grands inconvéniens à se servir des principes de Cicéron , ont mieux aimé convenir de l'aventure de Tarquin , et attribuer l'art de Navius au diable. C'est une belle machine que le diable.

XLVIII. Tous les peuples ont de ces faits , à qui , pour être merveilleux , il ne manque que d'être vrais ; avec lesquels on démontre tout , mais qu'on ne prouve point ; qu'on n'ose nier sans être impie , et qu'on ne peut croire sans être imbécile.

XLIX. Romulus , frappé de la foudre , ou massacré par les sénateurs , disparaît d'entre les Romains. Le peuple et le soldat en murmurent. Les ordres de l'État se soulèvent les uns contre les autres ; et Rome naissante , divisée au dedans , et environnée d'ennemis au dehors , était au bord du précipice , lorsqu'un certain Proculeius s'avance gravement et dit : « Romains , ce » prince , que vous regrettez , n'est point mort : il est monté aux » cieux , où il est assis à la droite de Jupiter. Va , m'a-t-il dit , » calme tes concitoyens , annonce-leur que Romulus est entre » les dieux ; assure-les de ma protection ; qu'ils sachent que les » forces de leurs ennemis ne prévauront jamais contre eux : le » destin veut qu'ils soient un jour les maîtres du monde ; qu'ils » en fassent seulement passer la prédiction d'âge en âge , à leur » postérité la plus reculée. » Il est des conjonctures favorables à l'imposture ; et si l'on examine quel était alors l'état des affaires de Rome , on verra que Proculeius était homme de tête ,

et qu'il avait su prendre son temps. Il introduisit dans les esprits un préjugé qui ne fut pas inutile à la grandeur future de sa patrie. . . . *Mirum est quantum illi viro nuntianti hæc fides fuerit ; quamque desiderium Romuli apud plebem, factâ fide immortalitatis , lenitum sit. Famam hanc admiratio viri et pavor præsens nobilitavit ; deindè à paucis initio facto , Deum , Deo natum salvere universi Romulum jubent.* C'est-à-dire , que le peuple crut à cette apparition ; que les sénateurs firent semblant d'y croire , et que Romulus eut des autels. Mais les choses n'en demeurèrent pas là. Bientôt ce ne fut point un simple particulier à qui Romulus s'était apparu. Il s'était montré à plus de mille personnes en un jour. Il n'avait point été frappé de la foudre , les sénateurs ne s'en étaient point défaits à la faveur d'un temps orageux , mais il s'était élevé dans les airs au milieu des éclairs et au bruit du tonnerre , à la vue de tout un peuple ; et cette aventure se *calfeutra* , avec le temps , d'un si grand nombre de pièces , que les esprits forts du siècle suivant devaient en être fort embarrassés.

L. Une seule démonstration me frappe plus que cinquante faits. Grâce à l'extrême confiance que j'ai en ma raison , ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque. Pontife de Mahomet , redresse des boiteux ; fais parler des muets ; rends la vue aux aveugles ; guéris des paralytiques ; ressuscite des morts ; restitue même aux estropiés les membres qui leur manquent , miracle qu'on n'a point encore tenté , et à ton grand étonnement , ma foi n'en sera point ébranlée. Veux-tu que je devienne ton prosélyte ? laisse tous ces prestiges , et raisonnons. Je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux.

Si la religion que tu m'annonces est vraie , sa vérité peut être mise en évidence et se démontrer par des raisons invincibles. Trouve-les , ces raisons. Pourquoi me harceler par des prodiges , quand tu n'as besoin , pour me terrasser , que d'un syllogisme ? Quoi donc , te serait-il plus facile de redresser un boiteux , que de m'éclairer ?

LI. Un homme est étendu sur la terre , sans sentiment , sans voix , sans chaleur , sans mouvement. On le tourne , on le retourne , on l'agite , le feu lui est appliqué , rien ne l'émeut : le fer chaud n'en peut arracher un symptôme de vie ; on le croit mort : l'est-il ? non. C'est le pendant du prêtre de Calame , « *Qui , quando ei placebat , ad imitatas quasi lamentantis hominis voces , ita se auferebat à sensibus et jacebat simillimus mortuo , ut non solùm vellicantes atque pungentes minimè sentiret , sed aliquandò etiam igne uretur admoto , sine ullo doloris sensu , nisi post modùm ex vulnere , etc.* » S. Aug. Cit. de

Dieu, liv. 14, ch. 24. Si certaines gens avaient rencontré, de nos jours, un pareil sujet, ils en auraient tiré bon parti. On nous aurait fait voir un cadavre se ranimer sur la cendre d'un prédestiné; le recueil du magistrat janséniste se serait enflé d'une résurrection, et le constitutionnaire se tiendrait peut-être confondu.

LII. Il faut avouer, dit le logicien de Port-Royal, que Saint-Augustin a eu raison de soutenir, avec Platon, que le jugement de la vérité et la règle pour discerner, n'appartiennent pas aux sens, mais à l'esprit : *non est veritatis judicium in sensibus*. Et même que cette certitude que l'on peut tirer des sens, ne s'étend pas bien loin, et qu'il y a plusieurs choses que l'on croit savoir par leur entremise, et dont on n'a point une pleine assurance. Lors donc que le témoignage des sens contredit, ou ne contrebalance point l'autorité de la raison, il n'y a pas à opter : en bonne logique, c'est à la raison qu'il faut s'en tenir.

LIII. Un faubourg retentit d'acclamations : la cendre d'un prédestiné y fait, en un jour, plus de prodiges que Jésus-Christ n'en fit en toute sa vie. On y court; on s'y porte; j'y suis la foule. J'arrive à peine, que j'entends crier miracle! miracle! J'approche, je regarde, et je vois un petit boiteux qui se promène à l'aide de trois ou quatre personnes charitables qui le soutiennent; et le peuple qui s'en émerveille, de répéter : miracle! miracle! Où donc est le miracle, peuple imbécile? Ne vois-tu pas que ce fourbe n'a fait que changer de béquilles. Il en était, dans cette occasion, des miracles, comme il en est toujours des esprits. Je jurerais bien que tous ceux qui ont vu des esprits, les craignaient d'avance, et que tous ceux qui voyaient là des miracles, étaient bien résolus d'en voir.

LIV. Nous avons toutefois, de ces miracles prétendus, un vaste recueil qui peut braver l'incrédulité la plus déterminée. L'auteur est un sénateur, un homme grave, qui faisait profession d'un matérialisme assez mal entendu, à la vérité, mais qui n'attendait pas sa fortune de sa conversion : témoin oculaire des faits qu'il raconte, et dont il a pu juger sans prévention et sans intérêt, son témoignage est accompagné de mille autres. Tous disent qu'ils ont vu, et leur déposition a toute l'authenticité possible : les actes originaux en sont conservés dans les archives publiques. Que répondre à cela? Que répondre? que ces miracles ne prouvent rien, tant que la question de ses sentimens ne sera point décidée.

LV. Tout raisonnement qui prouve pour deux partis, ne prouve ni pour l'un ni pour l'autre. Si le fanatisme a ses martyrs, ainsi que la vraie religion; et si, entre ceux qui sont morts pour la vraie religion, il y a eu des fanatiques; ou comptons, si

nous le pouvons , le nombre des morts , et croyons ; ou cherchons d'autres motifs de crédibilité.

LVI. Rien n'est plus capable d'affermir dans l'irréligion , que de faux motifs de conversion. On dit tous les jours à des incrédules : Qui êtes-vous , pour attaquer une religion que les Paul , les Tertullien , les Athanase , les Chrysostôme , les Augustin , les Cyprien , et tant d'autres illustres personnages ont si courageusement défendue ? Vous avez sans doute aperçu quelque difficulté qui avait échappé à ces génies supérieurs ; montrez-nous donc que vous en savez plus qu'eux ; ou sacrifiez vos doutes à leurs décisions , si vous convenez qu'ils en savaient plus que vous : raisonnement frivole. Les lumières des ministres ne sont point une preuve de la vérité d'une religion. Quel culte plus absurde que celui des Egyptiens , et quels ministres plus éclairés ! . . . Non , je ne peux adorer cet oignon. Quel privilège a-t-il sur les autres légumes ? Je serais bien fou de prostituer mon hommage à des êtres destinés à ma nourriture ! La plaisante divinité , qu'une plante que j'arrose , qui croît et meurt dans mon potager ! . . . « Tais-toi , misérable , tes blasphèmes me » font frémir : c'est bien à toi à raisonner ! en sais-tu là-dessus » plus que le Sacré Collège ? » Qui es-tu , pour attaquer tes dieux , et donner des leçons de sagesse à leurs ministres ? Es-tu plus éclairé que ces oracles que l'univers entier vient interroger ? Quelle que soit ta réponse , j'admurerai ton orgueil ou ta témérité . . . Les chrétiens ne sentiront-ils jamais toute leur force ? et n'abandonneront-ils point ces malheureux sophismes à ceux dont ils sont l'unique ressource ? *Omittamus ista communia quæ ex utràque parte dici possunt , quamquam verè ex utràque parte dici non possint.* S. Aug. L'exemple , les prodiges et l'autorité peuvent faire des dupes ou des hypocrites : la raison seule fait des croyans.

LVII. On convient qu'il est de la dernière importance de n'employer à la défense d'un culte que des raisons solides ; cependant on persécuterait volontiers ceux qui travaillent à décrier les mauvaises. Quoi donc ! n'est-ce pas assez que l'on soit chrétien ; faut-il encore l'être par de mauvaises raisons ? Dévots , j'é vous en avertis ; je ne suis pas chrétien , parce que Saint-Augustin l'était ; mais je le suis , parce qu'il est raisonnable de l'être.

LVIII. Je connais les dévots : ils sont prompts à prendre l'alarme. S'ils jugent une fois que cet écrit contient quelque chose de contraire à leurs idées , je m'attends à toutes les calomnies qu'ils ont répandues sur le compte de mille gens qui valaient mieux que moi. Si je ne suis qu'un déiste et qu'un scélérat , j'en

serai quitte à bon marché. Il y a long-temps qu'ils ont damné Descartes , Montaigne , Locke et Bayle ; et j'espère qu'ils en damneront bien d'autres. Je leur déclare cependant que je ne me pique d'être ni plus honnête homme , ni meilleur chrétien que la plupart de ces philosophes. Je suis né dans l'église catholique , apostolique et romaine ; et je me sou mets de toute ma force à ses décisions. Je veux mourir dans la religion de mes pères , et je la crois bonne autant qu'il est possible à quiconque n'a jamais eu aucun commerce immédiat avec la divinité , et qui n'a jamais été témoin d'aucun miracle. Voilà ma profession de foi : je suis presque sûr qu'ils en seront mécontents , bien qu'il n'y en ait peut-être pas un entre eux qui soit en état d'en faire une meilleure.

LIX. J'ai lu quelquefois Abbadie , Huet , et les autres. Je connais suffisamment les preuves de ma religion , et je conviens qu'elles sont grandes ; mais le seraient-elles cent fois davantage , le christianisme ne me serait point encore démontré. Pourquoi donc exiger de moi que je croie qu'il y a trois personnes en Dieu , aussi fermement que je crois que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits ? Toute preuve doit produire en moi une certitude proportionnée à son degré de force ; et l'action des démonstrations géométriques , morales et physiques , sur mon esprit , doit être différente ; ou cette distinction est frivole.

LX. Vous présentez à un incrédule un volume d'écrits dont vous prétendez lui démontrer la divinité. Mais , avant que d'entrer dans l'examen de vos preuves , il ne manquera pas de vous questionner sur cette collection. A-t-elle toujours été la même , vous demandera-t-il ? Pourquoi est-elle à présent moins ample qu'elle ne l'était il y a quelques siècles ? De quel droit en a-t-on banni tel et tel ouvrage , qu'une autre secte révère , et conservé tel et tel autre qu'elle a rejeté ? Sur quel fondement avez-vous donné la préférence à ce manuscrit ? Qui vous a dirigés dans le choix que vous avez fait entre tant de copies différentes , qui sont des preuves évidentes que ces sacrés auteurs ne vous ont pas été transmis dans leur pureté originelle et première ? Mais , si l'ignorance des copistes , ou la malice des hérétiques les a corrompus , comme il faut que vous en conveniez , vous voilà forcés de les restituer dans leur état naturel , avant que d'en prouver la divinité ; car ce n'est pas sur un recueil d'écrits mutilés que tomberont vos preuves , et que j'établirai ma croyance. Or , qui chargerez-vous de cette réforme ? l'église. Mais je ne peux convenir de l'infaillibilité de l'église , que la divinité des écritures ne me soit prouvée. Me voilà donc dans un scepticisme nécessité.

On ne répond à cette difficulté , qu'en avouant que les premiers

fondemens de la foi sont purement humains ; que le choix entre les manuscrits, que la restitution des passages, enfin que la collection s'est faite par des règles de critique ; et je ne refuse point d'ajouter à la divinité des livres sacrés un degré de foi, proportionné à la certitude de ces règles.

LXI. C'est en cherchant des preuves, que j'ai trouvé des difficultés. Les livres, qui contiennent les motifs de ma croyance, m'offrent en même temps les raisons de l'incrédulité. Ce sont des arsenaux communs. Là, j'ai vu le déiste, s'armer contre l'athée ; le déiste et l'athée, lutter contre le juif ; l'athée, le déiste et le juif, se liguier contre le chrétien ; le chrétien, le juif, le déiste et l'athée, se mettre aux prises avec le musulman ; l'athée, le déiste, le juif, le musulman, et la multitude des sectes du christianisme, fondre sur le chrétien ; et le sceptique seul contre tous. J'étais juge des coups. Je tenais la balance entre les combattans ; ses bras s'élevaient ou s'abaissaient, en raison des poids dont ils étaient chargés. Après de longues oscillations, elle pencha du côté du chrétien, mais avec le seul excès de sa pesanteur, sur la résistance du côté opposé. Je me suis témoin à moi-même de mon équité. Il n'a pas tenu à moi, que cet excès ne m'ait paru fort grand. J'atteste Dieu de ma sincérité.

LXII. Cette diversité d'opinions a fait imaginer aux déistes un raisonnement plus singulier peut-être que solide. Cicéron, ayant à prouver que les Romains étaient les peuples les plus belliqueux de la terre, tire adroitement cet aveu de la bouche de leurs rivaux. Gaulois, à qui le cédez-vous en courage, si vous le cédez à quelqu'un ? aux Romains. Parthes, après vous, quels sont les hommes les plus courageux ? les Romains. Africains, qui redouteriez-vous, si vous aviez à redouter quelqu'un ? les Romains. Interrogeons, à son exemple, le reste des religionnaires, vous disent les déistes. Chinois, quelle religion serait la meilleure, si ce n'était la vôtre ? La religion naturelle. Musulmans, quel culte embrasseriez-vous, si vous abjuriez Mahomet ? Le naturalisme. Chrétiens, quelle est la vraie religion, si ce n'est la chrétienne ? La religion des juifs. Mais vous, juifs, quelle est la vraie religion, si le judaïsme est faux ? Le naturalisme. Or, ceux, continue Cicéron, à qui l'on accorde la seconde place d'un consentement unanime, et qui ne cèdent la première à personne, méritent incontestablement celle-ci.

ADDITION

AUX PENSÉES PHILOSOPHIQUES.

IL m'est tombé entre les mains un petit ouvrage fort rare , intitulé : *Objections diverses contre les écrits des différens théologiens*. Elagué et écrit avec un peu plus de chaleur , ce serait une assez bonne suite des *Pensées philosophiques*. Voici quelques unes des meilleures idées de l'auteur anonyme de l'ouvrage dont il s'agit.

I. Les doutes , en matière de religion , loin d'être des actes d'impiété , doivent être regardés comme de bonnes œuvres , lorsqu'ils sont d'un homme qui reconnaît humblement son ignorance , et qu'ils naissent de la crainte de déplaire à Dieu par l'abus de la raison.

II. Admettre quelque conformité entre la raison de l'homme et la raison éternelle , qui est Dieu , et prétendre que Dieu exige le sacrifice de la raison humaine , c'est établir qu'il veut et ne veut pas tout à la fois.

III. Lorsque Dieu , dont nous tenons la raison , en exige le sacrifice , c'est un faiseur de tours de gibecières , qui escamote ce qu'il a donné.

IV. Si je renonce à ma raison , je n'ai plus de guide. Il faut que j'adopte en aveugle un principe secondaire , et que je suppose ce qui est en question.

V. Si la raison est un don du ciel , et qu'on en puisse dire autant de la foi , le ciel nous a fait deux présens incompatibles et contradictoires.

VI. Pour lever cette difficulté , il faut dire que la foi est un principe chimérique , et qui n'existe point dans la nature.

VII. Pascal , Nicole , et autres ont dit : « Qu'un Dieu punisse » des peines éternelles la faute d'un père coupable sur tous ses » enfans innocens , c'est une proposition supérieure , et non » contraire à la raison. » Mais , qu'est-ce donc qu'une proposition contraire à la raison , si celle qui énonce évidemment un blasphème ne l'est pas ?

VIII. Égaré dans une forêt immense pendant la nuit , je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : Mon ami , souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin. Cet inconnu est un théologien.

IX. Si ma raison vient d'en-haut , c'est la voix du ciel qui me parle par elle ; il faut que je l'écoute.

X. Le mérite et le démérite ne peuvent s'appliquer à l'usage

de la raison , parce que toute la bonne volonté du monde ne peut servir à un aveugle pour discerner des couleurs. Je suis forcé d'apercevoir l'évidence où elle est , et le défaut d'évidence où l'évidence n'est pas , à moins que je ne sois un imbécile ; or , l'imbécillité est un malheur , et non pas un vice.

XI. L'auteur de la nature , qui ne me récompensera pas pour avoir été un homme d'esprit , a dit M. Diderot , ne me damnera pas pour avoir été un sot.

XII. Et il ne te damnera pas même pour avoir été un méchant. Quoi donc ! n'as-tu pas déjà été assez malheureux , d'avoir été méchant ?

XIII. Toute action vertueuse est accompagnée de satisfaction intérieure ; toute action criminelle , de remords ; or , l'esprit avoue sans honte et sans remords sa répugnance pour telles et telles propositions ; il n'y a donc ni vertu , ni crime , soit à les croire , soit à les rejeter.

XIV. S'il faut encore une grâce pour bien faire , à quoi a servi la mort de Jésus-Christ ?

XV. S'il y a cent mille damnés pour un sauvé , le diable a toujours l'avantage , sans avoir abandonné son fils à la mort.

XVI. Le Dieu des chrétiens est un père qui fait grand cas de ses pommes , et fort peu de ses enfans.

XVII. Otez la crainte de l'enfer à un chrétien , et vous lui ôtez sa croyance.

XVIII. Une religion vraie , intéressant tous les hommes , dans tous les temps et dans tous les lieux , a dû être éternelle , universelle et évidente ; aucune n'a ces trois caractères. Toutes sont donc trois fois démontrées fausses.

XIX. Les faits , dont quelques hommes seulement peuvent être témoins , sont insuffisans pour démontrer une religion qui doit être également crue par tout le monde.

XX. Les faits dont on appuie les religions sont anciens et merveilleux ; c'est-à-dire , les plus suspects qu'il est possible , pour prouver la chose la plus incroyable.

XXI. Prouver l'Évangile par un miracle , c'est prouver une absurdité par une chose contre nature.

XXII. Mais , que Dieu fera-t-il à ceux qui n'ont pas entendu parler de son fils ? Punira-t-il des sourds , de n'avoir pas entendu ?

XXIII. Que fera-t-il à ceux qui , ayant entendu parler de sa religion , n'ont pu la concevoir ? Punira-t-il des pygmées , de n'avoir pas su marcher à pas de géant ?

XXIV. Pourquoi les miracles de Jésus-Christ sont-ils vrais , et ceux d'Esculape , d'Apollonius de Thyane , et de Mahomet sont-ils faux ?

XXV. Mais, tous les Juifs qui étaient à Jérusalem ont apparemment été convertis à la vue des miracles de Jésus-Christ. Aucunement. Loin de croire en lui, ils l'ont crucifié. Il faut convenir que ces Juifs sont des hommes comme il n'y en a point : partout, on a vu les peuples entraînés par un seul faux miracle ; et Jésus-Christ n'a pu rien faire du peuple juif avec une infinité de miracles vrais.

XXVI. C'est ce miracle-là d'incrédulité des Juifs qu'il faut faire valoir, et non celui de sa résurrection.

XXVII. Il est aussi sûr que deux et deux font quatre, que César a existé ; il est aussi sûr que Jésus-Christ a existé que César. Donc il est aussi sûr que Jésus-Christ est ressuscité, que lui ou César a existé. Quelle logique ! L'existence de Jésus-Christ et de César n'est pas un miracle.

XXVIII. On lit dans la vie de M. de Turenne, que le feu ayant pris dans une maison, la présence du Saint-Sacrement arrêta subitement l'incendie. D'accord. Mais on lit aussi dans l'histoire, qu'un moine ayant empoisonné une hostie consacrée, un empereur d'Allemagne ne l'eut pas plutôt avalée, qu'il en mourut.

XXIX. Il y avait là autre chose que les apparences du pain et du vin, ou il faut dire que le poison s'était incorporé au corps et au sang de Jésus-Christ.

XXX. Ce corps se moisit, ce sang s'aigrit. Ce Dieu est dévoré par les mites sur son autel. Peuple aveugle. Egyptien imbécile, ouvre donc les yeux !

XXXI. La religion de Jésus-Christ, annoncée par des ignorans, a fait les premiers chrétiens. La même religion, prêchée par des savans et des docteurs, ne fait aujourd'hui que des incrédules.

XXXII. On objecte que la soumission à une autorité législative dispense de raisonner. Mais où est la religion sur la surface de la terre, sans une pareille autorité ?

XXXIII. C'est l'éducation de l'enfance qui empêche un mahométan de se faire baptiser ; c'est l'éducation de l'enfance qui empêche un chrétien de se faire circoncire ; c'est la raison de l'homme fait qui méprise également le baptême et la circoncision.

XXXIV. Il est dit dans S. Luc, que Dieu le père est plus grand que Dieu le fils, *pater major me est*. Cependant, au mépris d'un passage aussi formel, l'église prononce anathème au fidèle scrupuleux qui s'en tient littéralement aux mots du testament de son père.

XXXV. Si l'autorité a pu disposer à son gré du sens de ce passage, comme il n'y en a pas un dans toutes les écritures qui soit plus précis, il n'y en a pas un qu'on puisse se flatter de bien entendre, et dont l'église ne fasse dans l'avenir tout ce qu'il lui plaira.

XXXVI. *Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo ecclesiam meam.* Est-ce là le langage d'un Dieu, ou une bigarrure digne du seigneur des Accords?

XXXVII. *In dolore paries* (Genes.) 'Tu engendreras dans la douleur, dit Dieu à la femme prévaricatrice. Et, que lui ont fait les femelles des animaux, qui engendrent aussi dans la douleur?

XXXVIII. S'il faut entendre à la lettre, *pater major me est*, Jésus-Christ n'est pas dieu. S'il faut entendre à la lettre, *hoc est corpus meum*, il se donnait à ses apôtres de ses propres mains; ce qui est aussi absurde que de dire que Saint-Denis baisa sa tête après qu'on la lui eut coupée.

XXXIX. Il est dit qu'il se retira sur le mont des Oliviers, et qu'il pria. Et, qui pria-t-il? Il se pria lui-même.

XL. Ce Dieu, qui fait mourir Dieu pour apaiser Dieu, est un mot excellent du baron de la Hontan. Il résulte moins d'évidence de cent volumes in-folio, écrits pour ou contre le christianisme, que du ridicule de ces deux lignes.

XLI. Dire que l'homme est un composé de force et de faiblesse, de lumière et d'aveuglement, de petitesse et de grandeur, ce n'est pas lui faire son procès, c'est le définir.

XLII. L'homme est comme Dieu, ou la nature l'a fait; et Dieu, ou la nature ne fait rien de mal.

XLIII. Ce que nous appelons le péché originel, Ninon de l'Enclos l'appelait le péché *original*.

XLIV. C'est une impudence sans exemple, que de citer la conformité des évangélistes, tandis qu'il y a dans les uns des faits très-importans, dont il n'est pas dit un mot dans les autres.

XLV. Platon considérait la divinité sous trois aspects, la bonté, la sagesse et la puissance. Il faut se fermer les yeux, pour ne pas voir là la trinité des chrétiens. Il y avait près de trois mille ans que le philosophe d'Athènes appelait *Logos*, ce que nous appelons le Verbe.

XLVI. Les personnes divines sont, ou trois accidens, ou trois substances. Point de milieu. Si ce sont trois accidens, nous sommes athées ou déistes. Si ce sont trois substances, nous sommes païens.

XLVII. Dieu le père juge les hommes dignes de sa vengeance éternelle: Dieu le fils les juge dignes de sa miséricorde infinie: le Saint-Esprit reste neutre. Comment accorder ce verbiage catholique, avec l'unité de la volonté divine?

XLVIII. Il y a long-temps qu'on a demandé aux théologiens d'accorder le dogme des peines éternelles avec la miséricorde infinie de Dieu; et ils en sont encore là.

XLIX. Et, pourquoi punir un coupable, quand il n'y a plus aucun bien à tirer de son châtement?

L. Si l'on punit pour soi seul, on est bien cruel et bien méchant.

LI. Il n'y a point de bon père, qui voulût ressembler à notre père céleste.

LII. Quelle proportion entre l'offenseur et l'offensé? Quelle proportion entre l'offensé et le châtement? Amas de bêtises et d'atrocités!

LIII. Et de quoi se courrouce-t-il si fort, ce Dieu? Et ne dirait-on pas que je puisse quelque chose pour ou contre sa gloire, pour ou contre son repos, pour ou contre son bonheur?

LIV. On veut que Dieu fasse brûler le méchant, qui ne peut rien contre lui, dans un feu qui durera sans fin; et on permettrait à peine à un père de donner une mort passagère à un fils qui compromettrait sa vie, son honneur et sa fortune!

LV. O chrétiens! vous avez donc deux idées différentes de la bonté et de la méchanceté, de la vérité et du mensonge. Vous êtes donc les plus absurdes des dogmatiques, ou les plus outrés des pyrrhoniens.

LVI. Tout le mal dont on est capable, n'est pas tout le mal possible: or, il n'y a que celui qui pourrait commettre tout le mal possible, qui pourrait aussi mériter un châtement éternel. Pour faire de Dieu un être infiniment vindicatif, vous transformez un ver de terre en un être infiniment puissant.

LVII. A entendre un théologien exagérer l'action d'un homme que Dieu fit paillard, et qui a couché avec sa voisine, que Dieu fit complaisante et jolie, ne dirait-on pas que le feu ait été mis aux quatre coins de l'univers? Eh! mon ami, écoute Marc-Aurèle; et tu verras que tu courrouces ton Dieu, pour le frottement illicite et voluptueux de deux intestins.

LVIII. Ce que ces atroces chrétiens ont traduit par *éternel*, ne signifie, en hébreu, que *durable*. C'est de l'ignorance d'un hébraïsme, et de l'humeur féroce d'un interprète, que vient le dogme de l'éternité des peines.

LIX. Pascal a dit: « Si votre religion est fausse, vous ne risquez rien à la croire vraie; si elle est vraie, vous risquez tout à la croire fausse. » Un iman en peut dire tout autant que Pascal.

LX. Que Jésus-Christ qui est Dieu, ait été tenté par le diable, c'est un conte digne des Mille et une nuits.

LXI. Je voudrais bien qu'un chrétien, qu'un janséniste, surtout, me fit sentir le *cui bono* de l'incarnation. Encore ne

faudrait-il pas enfler à l'infini le nombre des damnés , si l'on veut tirer quelque parti de ce dogme.

LXII. Une jeune fille vivait fort retirée : un jour , elle reçut la visite d'un jeune homme qui portait un oiseau ; elle devint grosse : et l'on demande qui est-ce qui a fait l'enfant ? Belle question ! c'est l'oiseau.

LXIII. Mais , pourquoi le cygne de Lédà et les petites flammes de Castor et Pollux nous font-ils rire , et que nous ne rions pas de la colombe et des langues de feu de l'Évangile ?

LXIV. Il y avait , dans les premiers siècles , soixante évangiles presque également crus. On en a rejeté cinquante-six pour raison de puérilités et d'ineptie. Ne reste-t-il rien de cela , dans ceux qu'on a conservés ?

LXV. Dieu donne une première loi aux hommes ; il abolit ensuite cette loi. Cette conduite n'est-elle pas un peu d'un législateur qui s'est trompé , et qui le reconnaît avec le temps. Est-ce qu'il est d'un être parfait , de se raviser ?

LXVI. Il y a autant d'espèces de foi , qu'il y a de religions au monde.

LXVII. Tous les sectaires du monde ne sont que des déistes hérétiques.

LXVIII. Si l'homme est malheureux , sans être né coupable , ne serait-ce pas qu'il est destiné à jouir d'un bonheur éternel , sans pouvoir , par sa nature , s'en rendre jamais digne ?

LXIX. Voilà ce que je pense du dogme chrétien : je ne dirai qu'un mot de sa morale. C'est que , pour un catholique père de famille , convaincu qu'il faut pratiquer , à la lettre , les maximes de l'Évangile , sous peine de ce qu'on appelle l'enfer ; attendu l'extrême difficulté d'atteindre à ce degré de perfection , que la faiblesse humaine ne comporte point ; je ne vois d'autre parti , que de prendre son enfant par un pied , et que de l'écacher contre la terre , ou que de l'étouffer en naissant. Par cette action , il le sauve du péril de la damnation , et lui assure une félicité éternelle ; et je soutiens que cette action , loin d'être criminelle , doit passer pour infiniment louable , puisqu'elle est fondée sur le motif de l'amour paternel , qui exige que tout bon père fasse , pour ses enfans , tout le bien possible.

LXX. Le précepte de la religion et la loi de la société , qui défendent le meurtre des innocens , ne sont-ils pas , en effet , bien absurdes et bien cruels , lorsqu'en les tuant , on leur assure un bonheur infini , et qu'en les laissant vivre , on les dévoue , presque sûrement , à un malheur éternel.

LXXI. Comment , M. de la Condamine ! il sera permis d'inoculer son fils , pour le garantir de la petite vérole ; et il ne sera

pas permis de le tuer , pour le garantir de l'enfer ? Vous vous moquez.

LXXII. *Satis triumphat veritas si apud paucos , eosque bonos , accepta sit ; nec ejus indoles placere multis.*

DE LA SUFFISANCE DE LA RELIGION NATURELLE.

I. LA religion naturelle est l'ouvrage de Dieu ou des hommes. Des hommes , vous ne pouvez le dire , puisqu'elle est le fondement de la religion révélée.

Si c'est l'ouvrage de Dieu , je demande à quelle fin Dieu l'a donnée. La fin d'une religion qui vient de Dieu , ne peut être que la connaissance des vérités essentielles , et la pratique des devoirs importants.

Une religion serait indigne de Dieu et de l'homme , si elle proposait un autre but.

Donc , ou Dieu n'a pas donné aux hommes une religion qui satisfît à la fin qu'il a dû se proposer , ce qui serait absurde , car cela supposerait en lui impuissance ou mauvaise volonté ; ou l'homme a obtenu de lui ce dont il avait besoin. Donc , il ne lui fallait pas d'autres connaissances que celles qu'il avait reçues de la nature.

Quant aux moyens de satisfaire aux devoirs , il serait ridicule qu'il les eût refusés ; car , de ces trois choses , la connaissance des dogmes , la pratique des devoirs , et la force nécessaire pour agir et pour croire , le manque d'une rend les deux autres inutiles.

C'est en vain que je suis instruit des dogmes , si j'ignore les devoirs. C'est en vain que je connais les devoirs , si je croupis dans l'erreur ou dans l'ignorance des vérités essentielles. C'est en vain que la connaissance des vérités et des devoirs m'est donnée , si la grâce de croire et de pratiquer m'est refusée.

Donc , j'ai toujours eu tous ces avantages. Donc , la religion naturelle n'avait rien laissé à la révélation d'essentiel et de nécessaire à suppléer. Donc , cette religion n'était point insuffisante.

II. Si la religion naturelle eût été insuffisante , c'eût été , ou en elle-même , ou relativement à la condition de l'homme.

Or , on ne peut dire ni l'un ni l'autre. Son insuffisance en elle-

même serait la faute de Dieu. Son insuffisance, relative à la condition de l'homme, supposerait que Dieu eût pu rendre la religion naturelle suffisante, et par conséquent la religion révélée superflue, en changeant la condition de l'homme; ce que la religion révélée ne permet pas de dire.

D'ailleurs, une religion insuffisante, relativement à la condition de l'homme, serait insuffisante en elle-même; car la religion est faite pour l'homme; et toute religion, qui ne mettrait pas l'homme en état de payer à Dieu ce que Dieu est en droit d'exiger, serait défectueuse en elle-même.

Et qu'on ne dise pas que, Dieu ne devant rien à l'homme, il a pu, sans injustice, lui donner ce qu'il voulait; car remarquez qu'alors le don de Dieu serait sans but et sans fruit; deux défauts que nous ne pardonnerions pas à l'homme, et que nous ne devons point reprocher à Dieu. Sans but; car Dieu ne pourrait se proposer d'obtenir de nous, par ce moyen, ce que ce moyen ne peut produire par lui-même. Sans fruit; puisqu'on soutient que le moyen est insuffisant pour produire aucun fruit qui soit légitime.

III. La religion naturelle était suffisante, si Dieu ne pouvait exiger de moi plus que cette loi ne me prescrivait; or Dieu ne pouvait exiger de moi plus que cette loi ne me prescrivait, puisque cette loi était sienne, et qu'il ne tenait qu'à lui de la charger plus ou moins de préceptes.

La religion naturelle suffisait autant à ceux qui vivaient sous cette loi pour être sauvés, que la loi de Moïse aux Juifs, et la loi chrétienne aux chrétiens. C'est la loi qui forme nos obligations; et nous ne pouvons être obligés au-delà de ses commandemens.

Donc, quand la loi naturelle eût pu être perfectionnée, elle était toute aussi suffisante pour les premiers hommes, que la même loi, perfectionnée, pour leurs descendans.

IV. Mais, si la loi naturelle eût pu être perfectionnée par la loi de Moïse, et celle-ci, par la loi chrétienne; pourquoi la loi chrétienne ne pourrait-elle pas l'être par une autre qu'il n'a pas encore plu à Dieu de manifester aux hommes?

V. Si la loi naturelle a été perfectionnée, c'est, ou par des vérités qui nous ont été révélées, ou par des vertus que les hommes ignoraient. Or, on ne peut dire ni l'un ni l'autre. La loi révélée ne contient aucun précepte de morale que je ne trouve recommandé et pratiqué sous la loi de nature; donc elle ne nous a rien appris de nouveau sur la morale. La loi révélée ne nous a apporté aucune vérité nouvelle; car, qu'est-ce qu'une vérité, sinon une proposition relative à un objet, conçue dans des termes qui me présentent des idées claires, et dont je conçois la liaison?

Or, la religion révélée ne nous a apportée aucune de ces propositions. Ce qu'elle a ajouté à la loi naturelle consiste en cinq ou six propositions qui ne sont pas plus intelligibles pour moi, que si elles étaient exprimées en ancien Carthaginois, puisque les idées représentées par les termes, et la liaison de ces idées entre elles, m'échappent entièrement.

Les idées représentées par les termes et leur liaison m'échappent; car, sans ces deux conditions, les propositions révélées, ou cesseraient d'être des mystères, ou seraient évidemment absurdes. Soit, par exemple, cette proposition révélée : les enfans d'Adam ont tous été coupables, en naissant, de la faute de ce premier père. Une preuve que les idées attachées aux termes, et leur liaison m'échappent dans cette proposition, c'est que si je substitue au nom d'Adam celui de *Pierre*, ou de *Paul*, et que je dise : les enfans de Paul ont tous été coupables, en naissant, de la faute de leur père, la proposition devient d'une absurdité convenue de tout le monde. D'où il s'ensuit, et de ce qui précède, que la religion révélée ne nous a rien appris sur la morale; et que ce que nous tenons d'elle sur le dogme, se réduit à cinq ou six propositions inintelligibles, et qui, par conséquent, ne peuvent passer pour des vérités par rapport à nous. Car, si vous aviez appris à un paysan, qui ne sait point de latin, et moins encore de logique, le vers *Asserit A, negat E, verum generaliter ambo*, croiriez-vous lui avoir appris une vérité nouvelle? N'est-il pas de la nature de toute vérité d'être claire et d'éclairer? deux qualités que les propositions révélées ne peuvent avoir. On ne dira pas qu'elles sont claires; elles contiennent clairement, ou il est clair qu'elles contiennent une vérité, mais elles sont obscures; d'où il s'ensuit que tout ce qu'on en infère doit partager la même obscurité; car la conséquence ne peut jamais être plus lumineuse que le principe.

VI. Cette religion est la meilleure, qui s'accorde le mieux avec la bonté de Dieu. Or, la religion naturelle s'accorde avec la bonté de Dieu; car un des caractères de la bonté de Dieu, c'est de ne faire aucune acception de personne. Or, la loi naturelle est de toutes les lois celle qui cadre le mieux avec ce caractère; car c'est d'elle que l'on peut vraiment dire que c'est la lumière que tout homme apporte au monde en naissant.

VII. Cette religion est la meilleure, qui s'accorde le mieux avec la justice de Dieu. Or, la religion ou la loi naturelle, de toutes les religions, est celle qui s'accorde le mieux avec la justice. Les hommes, présentés au tribunal de Dieu, seront jugés par quelque loi; or, si Dieu juge les hommes par la loi naturelle, il ne fera injustice à aucun d'eux, puisqu'ils sont nés tous

avec elle. Mais , par quelque autre loi qu'il les juge , cette loi n'étant point universellement connue comme la loi naturelle , il y en aura parmi les hommes à qui il fera injustice. D'où il s'ensuit , ou qu'il jugera chaque homme selon la loi qu'il aura sincèrement admise , ou que , s'il les juge tous par la même loi , ce ne peut être que par la loi naturelle , qui , également connue de tous , les a également obligés.

VIII. Je dis, d'ailleurs : il y a des hommes dont les lumières sont tellement bornées , que l'universalité des sentimens est la seule preuve qui soit à leur portée ; d'où il s'ensuit , ou que la religion chrétienne n'est pas faite pour ces hommes-là , puisqu'elle n'a point pour elle cette preuve , et que par conséquent ils sont , ou dispensés de suivre aucune religion , ou forcés de se jeter dans la religion naturelle , dont les hommes admettent la bonté.

IX. Cicéron , dit l'auteur des Pensées philosophiques , ayant à prouver que les Romains étaient les peuples les plus belliqueux de la terre , tire adroitement cet aveu de la bouche de leurs rivaux. Gaulois , à qui le cédez-vous en courage , si vous le cédez à quelqu'un ? Aux Romains. Parthes , après vous , quels sont les hommes les plus courageux ? Les Romains. Africains , qui redouteriez-vous , si vous aviez à redouter quelqu'un ? Les Romains. Interrogeons , à son exemple , le reste des religionnaires , dit l'auteur des Pensées. Chinois , quelle religion serait la meilleure , si ce n'était la vôtre ? La religion naturelle. Musulmans , quel culte embrasseriez-vous , si vous abjuriez Mahomet ? Le naturalisme. Chrétiens , quelle est la vraie religion , si ce n'est la chrétienne ? La religion des Juifs. Et vous , Juifs , quelle est la vraie religion , si le judaïsme est faux ? Le naturalisme. Or , ceux , continue Cicéron et l'auteur des Pensées , à qui l'on accorde la seconde place d'un consentement unanime , et qui ne cèdent la première à personne , méritent incontestablement celle-ci.

X. Cette religion est la plus sensée au jugement des êtres raisonnables , qui les traite le plus en êtres raisonnables , puisqu'elle ne leur propose rien à croire qui soit au-dessus de leur raison , et qui n'y soit conforme.

XI. Cette religion doit être embrassée préférablement à toute autre , qui offre le plus de caractères divins ; or , la religion naturelle est , de toutes les religions , celle qui offre le plus de caractères divins ; car il n'y a aucun caractère divin dans les autres cultes , qui ne se reconnoisse dans la religion naturelle ; et elle en a que les autres religions n'ont pas , l'immutabilité et l'universalité.

XII. Qu'est-ce qu'une grâce suffisante et universelle ? Celle qui est accordée à tous les hommes , avec laquelle ils peuvent toujours remplir leurs devoirs et les remplissent quelquefois.

Que sera-ce qu'une religion suffisante, sinon la religion naturelle, cette religion donnée à tous les hommes, et avec laquelle ils peuvent toujours remplir leurs devoirs et les ont remplis quelquefois? D'où il s'ensuit que non-seulement la religion naturelle n'est pas insuffisante, mais qu'à proprement parler, c'est la seule religion qui le soit; et qu'il serait infiniment plus absurde de nier la nécessité d'une religion suffisante et universelle, que celle d'une grâce universelle et suffisante. On ne peut nier la nécessité d'une grâce universelle et suffisante, sans se précipiter dans des difficultés insurmontables, ni par conséquent celle d'une religion suffisante et universelle. Or, la religion naturelle est la seule qui ait ce caractère.

XIII. Si la religion naturelle est insuffisante de quelque façon que ce puisse être, il s'ensuivra de deux choses l'une, ou qu'elle n'a jamais été observée fidèlement par aucun homme qui n'en connaissait point d'autre; ou que des hommes qui auraient fidèlement observé la seule loi qui leur était connue, auront été punis; ou qu'ils auront été récompensés. S'ils ont été récompensés, donc leur religion était suffisante, puisqu'elle a opéré le même effet que la religion chrétienne. Il est absurde qu'ils aient été punis. Il est incroyable qu'aucuns n'aient été fidèles observateurs de leur loi. C'est renfermer toute probité dans un petit coin de terre, ou punir de fort honnêtes gens.

XIV. De toutes les religions, celle-là doit être préférée, dont la vérité a plus de preuves pour elle, et moins d'objections. Or, la religion naturelle est dans ce cas; car on ne fait aucune objection contre elle, et tous les religionnaires s'accordent à en démontrer la vérité.

XV. Comment prouve-t-on son insuffisance? 1°. Parce que cette insuffisance a été reconnue de tous les autres religionnaires. 2°. Parce que la connaissance du vrai et la pratique du bon a manqué aux plus sages naturalistes. Fausses preuves. Quant à la première partie, si tous les religionnaires se sont accordés pour convenir de son insuffisance, apparemment que les naturalistes n'en sont pas. En ce cas, le naturalisme retombe dans le cas de toutes les religions qui sont tenues pour les meilleures par chacun de ceux qui les professent, et non par les autres. Quant à la seconde partie, il est constant que depuis la religion révélée nous n'en connaissons pas mieux Dieu, ni nos devoirs. Dieu, parce que tous ses attributs intelligibles étaient découverts, et que les inintelligibles n'ajoutent rien à nos lumières; nous-mêmes, puisque la connaissance de nous-mêmes se rapportant toute à notre nature et à nos devoirs, nos devoirs se trouvent tous exposés dans les écrits des philosophes païens, et notre nature est

toujours inintelligible , puisque ce qu'on prétend nous apprendre de plus que la philosophie , est contenu dans des propositions ou inintelligibles , ou absurdes , quand on les entend , et qu'on ne conclut rien contre le naturalisme de la conduite des naturalistes. Il est aussi facile que la religion naturelle soit bonne , et que ses préceptes aient été mal observés , qu'il l'est que la religion chrétienne soit vraie , quoiqu'il y ait une infinité de mauvais chrétiens.

XVI. Si Dieu ne devait aux hommes aucun moyen suffisant pour remplir leurs devoirs , au moins il ne lui était pas permis par sa nature de leur en fournir un mauvais. Or , un moyen insuffisant est un mauvais moyen ; car le premier caractère distinctif d'un bon moyen , c'est d'être suffisant. Mais , si la religion naturelle était absolument suffisante avec la grâce ou la lumière universelle , pour soutenir un homme dans le chemin de la probité , qui est-ce qui m'assurera que cela n'est jamais arrivé ? D'ailleurs , la religion révélée ne sera plus que pour le mieux , et non pas de nécessité absolue ; et s'il est arrivé à un naturaliste de persister dans le bien , il aura infiniment mieux mérité que le chrétien , puisqu'ils auront fait l'un et l'autre la même chose , mais le naturaliste avec infiniment moins de secours.

XVII. Mais je demande qu'on me dise sincèrement laquelle des deux religions est la plus facile à suivre , ou la religion naturelle , ou la religion chrétienne. Si c'est la religion naturelle , comme je crois qu'on n'en peut jamais douter , le christianisme n'est donc qu'un fardeau sur-ajouté , et n'est donc plus une grâce ; ce n'est donc qu'un moyen très-difficile de faire ce qu'on pouvait faire facilement. Si l'on répond que c'est la loi chrétienne , voici comme j'argumente. Une loi est d'autant plus difficile à suivre , que ses préceptes sont plus multipliés et plus rigides. Mais , dira-t-on , les secours pour les observer sont plus forts en comparaison des secours de la loi naturelle , que les préceptes de ces deux lois ne diffèrent par le nombre et la difficulté des préceptes. Mais , répondrai-je , qui est-ce qui a fait ce calcul , et cette compensation ? Et n'allez pas me répondre que c'est Jésus-Christ et son Église ; car cette réponse n'est bonne que pour un chrétien , et je ne le suis pas encore : il s'agit de me le rendre ; et ce ne sera pas apparemment par des solutions qui me supposent tel. Cherchez-en donc d'autres.

XVIII. Tout ce qui a commencé aura une fin ; et tout ce qui n'a point eu de commencement ne finira point. Or , le christianisme a commencé ; or , le judaïsme a commencé ; or , il n'y a pas une seule religion sur la terre , dont la date ne soit connue ,

excepté la religion naturelle ; donc elle seule ne finira point , et toutes les autres passeront.

XIX. De deux religions , celle-là doit être préférée , qui est le plus évidemment de Dieu , et le moins évidemment des hommes. Or , la loi naturelle est évidemment de Dieu ; et elle est infiniment plus évidemment de Dieu , qu'il n'est évident qu'aucune autre religion ne soit pas des hommes : car il n'y a point d'objection contre sa divinité , et elle n'a pas besoin de preuves ; au lieu qu'on fait mille objections contre la divinité des autres , et qu'elles ont besoin , pour être admises , d'une infinité de preuves.

XX. Cette religion est préférable , qui est la plus analogue à la nature de Dieu ; or , la loi naturelle est la plus analogue à la nature de Dieu. Il est de la nature de Dieu d'être incorruptible ; or , l'incorruptibilité convient mieux à la loi naturelle qu'à aucune autre ; car les préceptes des autres lois sont écrits dans des livres sujets à tous les événemens des choses humaines , à l'abolition , à la mésinterprétation , à l'obscurité , etc. Mais la religion naturelle , écrite dans le cœur , y est à l'abri de toutes les vicissitudes ; et si elle a quelque révolution à craindre de la part des préjugés et des passions , ces inconvéniens-là sont communs avec les autres cultes , qui d'ailleurs sont exposés à des sources de changemens qui leur sont particulières.

XXI. Ou la religion naturelle est bonne , ou elle est mauvaise. Si elle est bonne , cela me suffit ; je n'en demande pas davantage. Si elle est mauvaise , la vôtre pèche donc par les fondemens.

XXII. S'il y avait quelque raison de préférer la religion chrétienne à la religion naturelle , c'est que celle-là nous offrirait , sur la nature de Dieu et de l'homme , des lumières qui nous manqueraient dans celle-ci. Or , il n'en est rien ; car le christianisme , au lieu d'éclaircir , donne lieu à une multitude infinie de ténèbres et de difficultés. Si l'on demande au naturaliste : pourquoi l'homme souffre-t-il dans ce monde ? il répondra , je n'en sais rien. Si l'on fait au chrétien la même question , il répondra par une énigme ou par une absurdité. Lequel des deux vaut mieux , de l'ignorance ou du mystère , ou plutôt la réponse des deux n'est-elle pas la même ? Pourquoi l'homme souffre-t-il en ce monde ? C'est un mystère , dit le chrétien. C'est un mystère , dit le naturaliste. Car , remarquez que la réponse du chrétien se résoud enfin à cela. S'il dit : l'homme souffre , parce que son aïeul a péché ; et que vous insistiez , et pourquoi le neveu répond-il de la sottise de son aïeul ? il dit , c'est un mystère ; et répliquerais-je au chrétien , que ne disiez-vous d'abord comme moi ? Si l'homme souffre en ce monde , sans qu'il paraisse l'avoir.

mérité , c'est un mystère. Ne voyez-vous pas que vous expliquez ce phénomène comme les Chinois expliquaient la suspension du monde dans les airs ? Chinois , qu'est-ce qui soutient le monde ? Un gros éléphant. Et l'éléphant , qui le soutient ? Une tortue. Et la tortue ? je n'en sais rien. Eh ! mon ami , laissez-là l'éléphant et la tortue ; et confessez d'abord ton ignorance.

XXIII. Cette religion est préférable à toutes les autres , qui ne peut faire que du bien , et jamais du mal. Or , telle est la loi naturelle gravée dans le cœur de tous les hommes. Ils trouveront tous en eux-mêmes des dispositions à l'admettre , au lieu que les autres religions , fondées sur des principes étrangers à l'homme , et par conséquent , nécessairement obscurs pour la plupart d'entre eux , ne peuvent manquer que d'exciter des dissensions. D'ailleurs il faut admettre ce que l'expérience confirme. Or , il est d'expérience que les religions prétendues révélées ont causé mille malheurs , armé les hommes les uns contre les autres , et teint toutes les contrées de sang. Or la religion naturelle n'a pas coûté une larme au genre humain.

XXIV. Il faut rejeter un système qui répand des doutes sur la bienveillance universelle , et l'égalité constante de Dieu. Or , le système , qui traite la religion naturelle d'insuffisante , jette des doutes sur la bienveillance universelle et l'égalité constante de Dieu. Je ne vois plus qu'un être rempli d'affections bornées et versatile dans ses desseins , restreignant ses bienfaits à un petit nombre de créatures , et improuvant dans un temps ce qu'il a commandé dans un autre : car si les hommes ne peuvent être sauvés sans la religion chrétienne , Dieu devient envers ceux à qui il la refuse , un père aussi dur qu'une mère qui aurait privé ou qui priverait de son lait une partie de ses enfans. Si , au contraire , la religion naturelle suffit , tout rentre dans l'ordre , et je suis forcé de concevoir les idées les plus sublimes de la bienveillance et de l'égalité de Dieu.

XXV. Ne pourrait-on pas dire que toutes les religions du monde ne sont que des sectes de la religion naturelle , et que les juifs , les chrétiens , les musulmans , les païens même ne sont que des naturalistes hérétiques et schismatiques ?

XXVI. Ne pourrait-on pas prétendre , conséquemment , que la religion naturelle est la seule vraiment subsistante ? car , prenez un religionnaire , quel qu'il soit , interrogez-le ; et bientôt vous vous apercevrez qu'entre les dogmes de sa religion , il y en a quelques uns , ou qu'il croit moins que les autres , ou même qu'il nie , sans compter une multitude , ou qu'il n'entend pas , ou qu'il interprète à sa mode. Parlez à un second sectateur de la même religion , réitérez sur lui votre essai , et vous le trou-

verez exactement dans la même condition que son voisin, avec cette différence seule, que ce dont celui-ci ne doute aucunement et qu'il admet, c'est précisément ce que l'autre nie ou suspecte; que ce qu'il n'entend pas, c'est ce que l'autre croit entendre très-clairement; que ce qui l'embarrasse, c'est sur quoi l'autre n'a pas la moindre difficulté; et qu'ils ne s'accordent pas davantage sur ce qu'ils jugent mériter ou non une interprétation. Cependant tous ces hommes s'attroupent aux pieds des mêmes autels; on les croirait d'accord sur tout, et ils ne le sont presque sur rien. En sorte que, si tous se sacrifiaient réciproquement les propositions sur lesquelles ils seraient en litige, ils se trouveraient presque naturalistes, et transportés, de leurs temples, dans ceux du déiste.

XXVII. La vérité de la religion naturelle est, à la vérité des autres religions, comme le témoignage que je me rends à moi-même, est au témoignage que je reçois d'autrui; ce que je sens, à ce qu'on me dit; ce que je trouve écrit en moi-même du doigt de Dieu, à ce que les hommes vains, superstitieux et menteurs ont gravé sur la feuille ou sur le marbre; ce que je porte en moi-même et rencontre le même partout, à ce qui est hors de moi, et change avec les climats. Ce qui n'a point été sincèrement contredit, ne l'est point et ne le sera jamais; et ce qui, loin d'être admis, et de l'avoir été, ou n'a point été connu, ou a cessé de l'être, ou ne l'est point, ou bien est rejeté comme faux; ce que ni le temps ni les hommes n'ont point aboli et n'aboliront jamais, et ce qui passe comme l'ombre; ce qui rapproche l'homme civilisé et le barbare, le chrétien, l'infidèle, et le païen, l'adorateur de Jehova, de Jupiter et de Dieu, le philosophe et le peuple, le savant et l'ignorant, le vieillard et l'enfant, le sage même et l'insensé; et ce qui éloigne le père du fils, arme l'homme contre l'homme, expose le savant et le sage à la haine et à la persécution de l'ignorant et de l'enthousiaste, et arrose de temps en temps la terre du sang d'eux tous; ce qui est tenu pour saint, auguste et sacré par tous les peuples de la terre, et ce qui est maudit par tous les peuples de la terre, un seul excepté; ce qui a fait élever vers le ciel, de toutes les religions du monde, l'hymne, la louange et le cantique, et ce qui a enfanté l'anathème, l'impiété, les exécutions et le blasphème; ce qui me peint l'univers comme une seule et unique immense famille dont Dieu est le premier père, et ce qui me représente les hommes, divisés par poignées, et possédés par une foule de démons farouches et malfaisans, qui leur mettent le poignard dans la main droite, et la torche dans la main gauche, et qui les aiment aux meurtres, aux rayages et à la destruction.

Les siècles à venir continueront d'embellir l'un de ces tableaux des plus belles couleurs ; l'autre continuera de s'obscurcir par les ombres les plus noires. Tandis que les cultes humains continueront de se déshonorer dans l'esprit des hommes , par leurs extravagances et leurs crimes ; la religion naturelle se couronnera d'un nouvel éclat , et peut-être fixera-t-elle enfin les regards de tous les hommes , et les ramenera-t-elle à ses pieds ; c'est alors qu'ils ne formeront qu'une société ; qu'ils banniront d'entre eux ces lois bizarres qui semblent n'avoir été imaginées que pour les rendre méchants et coupables ; qu'ils n'écouteront plus que la voix de la nature , et qu'ils recommenceront enfin d'être simples et vertueux. O mortels ! comment avez-vous fait pour vous rendre aussi malheureux que vous l'êtes ? Que je vous plains et que je vous aime ! la commisération et la tendresse m'ont entraîné , je le sens bien ; et je vous ai promis un bonheur , auquel vous avez renoncé et qui vous a fuis pour jamais.

NOTE DE L'ÉDITEUR. *L'Introduction aux grands principes et l'Examen du prosélyte répondant par lui-même*, qui suivent p. 142 et p. 151, ne sont pas de Diderot, comme on s'en apercevra facilement à la lecture ; l'insertion de ces deux morceaux était nécessaire pour que les lecteurs entendissent mieux la contrepartie et la réplique de Diderot, p. 144 et p. 155.

INTRODUCTION

AUX GRANDS PRINCIPES,

OU

RÉCEPTION D'UN PHILOSOPHE.

UN SAGE, LE PROSÉLYTE, LE PARRAIN.

LE SAGE. QUE nous présentez-vous ?

LE PARRAIN. Un enfant qui veut devenir un homme.

LE SAGE. Que demande-t-il ?

LE PARRAIN. La sagesse.

LE SAGE. Quel âge a-t-il ?

LE PARRAIN. Vingt-deux ans.

LE SAGE. Est-il marié ?

LE PARRAIN. Non. Il ne se mariera même pas ; mais il veut marier les prêtres et les moines.

LE SAGE. De quelle nation est-il ?

LE PARRAIN. Il est né en France ; mais il s'est fait naturaliser sauvage.

LE SAGE. De quelle religion ?

LE PARRAIN. Ses parens l'avaient fait catholique ; il s'est fait ensuite protestant : maintenant il désire devenir philosophe.

LE SAGE. Voilà de très-bonnes dispositions. Il faut actuellement examiner ses principes. Jeune homme, que croyez-vous ?

LE PROSÉLYTE. Rien que ce qui peut se démontrer.

LE SAGE. Le passé n'étant plus, ne peut se démontrer.

LE PROSÉLYTE. Je ne le crois pas.

LE SAGE. L'avenir, n'étant pas encore, ne peut se démontrer.

LE PROSÉLYTE. Je ne le crois pas.

LE SAGE. Le présent est passé, quand on le démontre.

LE PROSÉLYTE. Je ne crois que ce qui me fait plaisir.

LE SAGE. Fort bien, par conséquent vous ne croyez pas au témoignage des hommes.

LE PROSÉLYTE. Non, lorsqu'il me contredit.

LE SAGE. Croyez-vous au témoignage de Dieu ?

LE PROSÉLYTE. Non, dès qu'il me vient par les hommes.

LE SAGE. Croyez-vous en Dieu ?

LE PROSÉLYTE. C'est selon : si l'on entend par là la nature, la vie universelle, le mouvement général, j'y crois ; si l'on entend même une suprême intelligence, qui, ayant tout disposé, laisse agir les causes secondes, soit encore ; mais je ne vais pas plus loin.

LE SAGE. Croyez-vous à la révélation ?

LE PROSÉLYTE. Je la crois le ressort employé par les prêtres pour dominer sur les peuples.

LE SAGE. Croyez-vous aux histoires qui la rapportent.

LE PROSÉLYTE. Non ; parce que tous les hommes sont trompés , ou trompeurs.

LE SAGE. Croyez-vous aux témoignages dont on l'appuie ?

LE PROSÉLYTE. Non , parce que je ne les examine point.

LE SAGE. Croyez-vous que la divinité exige quelque chose des hommes ?

LE PROSÉLYTE. Non ; sinon qu'ils suivent leur instinct.

LE SAGE. Croyez-vous qu'elle demande un culte ?

LE PROSÉLYTE. Non , puisqu'il ne peut lui être utile.

LE SAGE. Que croyez-vous de l'âme ?

LE PROSÉLYTE. Qu'elle peut bien n'être que le résultat de nos sensations.

LE SAGE. De son immortalité ?

LE PROSÉLYTE. Que c'est une hypothèse.

LE SAGE. Que croyez-vous de l'origine du mal ?

LE PROSÉLYTE. Je crois que c'est la civilisation et les lois qui l'ont fait naître , l'homme étant bon par lui-même.

LE SAGE. Quels sont , à votre avis , les devoirs de l'homme ?

LE PROSÉLYTE. Il ne doit rien , étant né libre et indépendant.

LE SAGE. Que croyez-vous de juste ou d'injuste ?

LE PROSÉLYTE. Que ce sont pures affaires de convention.

LE SAGE. Des peines et des récompenses éternelles ?

LE PROSÉLYTE. Que ce sont des inventions politiques , pour contenir la multitude.

LE SAGE. Bon ; voilà un jeune homme fort éclairé. Rien n'empêche qu'il ne soit agrégé , s'il répond aux questions que prescrit la formule. Croyez-vous que la foi n'est qu'une crédulité superstitieuse , faite pour les ignorans et les imbéciles ?

LE PROSÉLYTE. Je le crois , car cela est démontré.

LE SAGE. Croyez-vous que la charité bien ordonnée est de faire son bien , à quelque prix que ce puisse être ?

LE PROSÉLYTE. Je le crois , car cela est démontré.

LE SAGE. Renoncez-vous au fanatisme de la continence , de la pénitence et de la mortification ?

LE PROSÉLYTE. J'y renonce.

LE SAGE. Renoncez-vous à la bassesse de l'humilité et du pardon des offenses ?

LE PROSÉLYTE. J'y renonce.

LE SAGE. Renoncez-vous aux prétendus avantages de la pauvreté , des afflictions et des souffrances ?

LE PROSÉLYTE. J'y renonce.

LE SAGE. Promettez-vous de reconnaître la raison pour souverain arbitre de ce qu'a pu ou dû faire l'Être suprême?

LE PROSÉLYTE. Je le promets.

LE SAGE. Promettez-vous de reconnaître l'infailibilité des sens?

LE PROSÉLYTE. Je le promets.

LE SAGE. Promettez-vous de suivre fidèlement la voix de la nature et des passions?

LE PROSÉLYTE. Je le promets.

LE SAGE. Voilà ce qui s'appelle un homme. Maintenant, pour vous rendre totalement la liberté, je vous débaptise au nom des auteurs d'Emile, de l'Esprit et du Dictionnaire Philosophique. Vous voilà à présent un vrai philosophe, et au nombre des heureux disciples de la nature. Par le pouvoir qu'elle vous donne, ainsi qu'à nous, allez, arrachez, détruisez, renversez, foulez aux pieds les mœurs et la religion; révoltez les peuples contre les souverains; affranchissez les mortels du joug des lois divines et humaines: vous confirmerez votre doctrine par des miracles; et voici ceux que vous ferez: Vous aveuglerez ceux qui voient; vous rendrez sourds ceux qui entendent, et vous ferez boiter ceux qui marchent droit. Vous produirez des serpens sous des fleurs; et tout ce que vous toucherez se convertira en poison.

LE PROSÉLYTE RÉPONDANT PAR LUI-MÊME.

UN SAGE, LE PROSÉLYTE, LE PARRAIN.

LE SAGE. QUE nous présentez-vous?

LE PARRAIN. Un jeune homme de bonne foi, qui cherche la vérité.

LE SAGE. Est-il instruit?

LE PARRAIN. Il se pique d'ignorer bien des choses, que les autres croient savoir.

LE SAGE. Est-il marié?

LE PARRAIN. Non, mais il espère l'être. Il regarde le célibat comme un attentat contre la nature, et le mariage comme une dette que chacun doit payer à la société.

LE SAGE. De quelle nation est-il?

LE PARRAIN. Du pays où les enfans jettent des pierres à leurs maîtres (1).

(1) Il n'y a guère que deux pays en Europe où l'on cultive la philosophie, en France et en Angleterre. En Angleterre, les philosophes sont honorés, respectés, montent aux charges, sont enterrés avec les rois. Voit-on que l'Angleterre s'en trouve plus mal pour cela? En France, on les décrète, on les

LE SAGE. De quelle religion ?

LE PARRAIN. Il suit celle qu'il a trouvée écrite au fond de son cœur ; celle qui rend à l'Être suprême l'hommage le plus pur et le plus digne de lui ; celle qui n'a pas son existence dans certains temps et dans certains lieux , mais qui est de tous les temps et de tous les lieux ; celle qui a guidé les Socrate et les Aristide ; celle qui durera jusqu'à la fin des temps , parce que le code en est gravé dans le cœur humain , tandis que les autres ne feront que passer comme toutes les institutions humaines , que le torrent des siècles emmène et emporte avec lui.

LE SAGE. Jeune homme , que croyez-vous ?

LE PROSÉLYTE. Tout ce qui est prouvé , mais non pas au même degré. Il y a des preuves de différens ordres , qui emportent chacun un différent degré de croyance. La preuve physique et mathématique doit passer avant la preuve morale , comme celle-ci doit l'emporter sur la preuve historique. Ecartez-vous de là , vous n'êtes plus sûr de rien ; et c'est du renversement de cet ordre que sont nées toutes les erreurs qui couvrent la terre. C'est la préférence qu'on a donnée à la preuve historique sur les autres , qui a donné cours à toutes les fausses religions (1). Une fois qu'il a été reçu que le témoignage des hommes devait prévaloir sur le témoignage de la raison , la porte a été ouverte à toutes les absurdités ; et l'autorité , substituée partout aux principes les plus évidens , a fait de l'univers entier une école de mensonge.

LE SAGE. Croyez-vous au témoignage des hommes ?

LE PROSÉLYTE. Oui , lorsque je les connais éclairés et de bonne foi ; mais il y a tant de fourbes et d'ignorans !

LE SAGE. Croyez-vous au témoignage de Dieu ?

LE PROSÉLYTE. Au témoignage de Dieu ? Est-ce que Dieu parle ? Je croyais que Dieu ne parlait que par ses ouvrages , par les cieux , par la terre , par le moucheron comme par l'éléphant ; et voilà le langage auquel je reconnais la Divinité. Mais Dieu a-t-il jamais parlé autrement ?

LE SAGE. Oui , il a parlé à ses favoris.

LE PROSÉLYTE. A qui ? Est-ce à Zoroastre ? est-ce à Noé ? est-ce à Moïse ? est-ce à Mahomet ? Ils sont une foule qui se vantent que Dieu leur a parlé. Ce qu'il y a de triste , c'est qu'il leur a tenu à tous un langage différent. Lequel croire ? Imposteurs ! pourquoi cherchez-vous à me séduire ? Qu'ai-je à faire de vos bannit, on les persécute , on les accable de mandemens , de satires , de libelles. Ce sont eux cependant qui nous éclairent et qui soutiennent l'honneur de la nation. N'ai-je pas raison de dire que les Français sont des enfans qui jettent des pierres à leurs maîtres.

(1) Toutes les religions positives sont fondées sur la preuve historique.

prétendues révélations? N'ai-je pas assez de la voix de ma conscience? C'est là que Dieu me parle bien plus sûrement que par votre bouche; qu'il parle uniformément à tous les hommes, au sauvage comme au philosophe, au Lapon comme à l'Iroquois. Vos dogmes trompeurs se succèdent et se détruisent les uns les autres; la voix de la conscience est toujours et partout la même: ne venez pas par vos fausses doctrines obscurcir cette lumière divine. Croyez-vous que, si Dieu voulait m'apprendre quelque chose de plus que ce qu'il a gravé lui-même dans mon âme, il irait se servir de vous? N'est-ce pas lui qui me fait respirer, qui me fait penser? A-t-il besoin d'organe pour me faire connaître sa volonté? Allez loin de moi; et craignez que ce Dieu, dont vous osez vous dire les interprètes, ne vous punisse d'avoir emprunté son nom pour me tromper.

LE SAGE. Croyez-vous en Dieu?

LE PROSÉLYTE. J'ai répondu d'avance à cette question.

LE SAGE. Croyez-vous qu'il exige quelque chose des hommes?

LE PROSÉLYTE. Ce qu'il exige, il ne le leur fera pas dire par d'autres.

LE SAGE. Croyez-vous qu'il demande un culte?

LE PROSÉLYTE. Faible mortel! quel besoin la Divinité pourrait-elle avoir de tes hommages? Penses-tu que tu puisses ajouter quelque chose à son bonheur, à sa gloire? Honore-toi toi-même, en t'élevant à l'auteur de ton être; mais tu ne peux rien pour lui: il est trop au-dessus de ton néant. Songe surtout que si quelque culte pouvait lui plaire, ce serait celui du cœur. Mais qu'importe de quelle manière tu lui exprimes tes sentimens? Ne les lit-il pas dans ton âme? Qu'importe dans quelle attitude, quel langage, quels vêtemens tu lui adresses tes prières? Est-il comme ces rois de la terre, qui ne reçoivent les demandes de leurs sujets qu'avec de certaines formalités? Garde-toi de rabaisser l'Être éternel à tes petitesse. Songe que, s'il était un culte qui fût seul agréable à ses yeux, il l'aurait fait connaître à toute la terre; qu'il reçoit avec la même bonté les vœux du Musulman, du Catholique et de l'Indien; du sauvage qui lui adresse ses cris dans le fond des forêts, comme du pontife qui le prie sous la tiare.

LE SAGE. Croyez-vous à la révélation?

LE PROSÉLYTE. Il y a autant de révélations sur la terre qu'il y a de religions (1). Partout les hommes ont cherché à appuyer

(1) Il faut excepter la religion du sage Confucius; et cet exemple seul doit suffire pour détromper ceux qui croient que l'erreur est nécessaire pour gouverner les hommes. Point de miracles, point d'inspirations, point de merveilleux dans cette religion; et cependant y a-t-il un peuple sur la terre mieux gouverné que le peuple de la Chine?

leurs imaginations de l'autorité du ciel. Chaque révélation se prétend fondée sur des preuves incontestables. Chacune dit avoir l'évidence pour soi. J'examine, je les vois toutes se contredire les unes les autres, et toutes contredire la raison; je vois partout des amas d'absurdités qui me font pitié pour la faiblesse de l'esprit humain; et je me dis : A quoi sert de tromper les hommes? Pourquoi ajouter des fictions ridicules aux vérités éternelles que Dieu nous enseigne par notre raison? Ne voit-on pas qu'on les décrédite par cet indigne alliage; et que, pour ne pouvoir tout croire, on en vient enfin à ne croire plus rien? Pourquoi ne pas s'en tenir à ces notions primitives et évidentes qui se trouvent gravées dans le cœur de tous les hommes? Une religion fondée sur ces notions simples ne trouverait point d'incrédules; elle ne ferait qu'un seul peuple de tous les hommes; elle ne couvrirait pas la terre de sang dans des temps d'ignorance, et ne serait pas un fantôme méprisé dans les siècles éclairés. Mais ce ne sont pas des philosophes qui ont fait les religions; elles sont l'ouvrage d'ignorans enthousiastes, ou d'égoïstes ambitieux.

LE SAGE. Croyez-vous aux histoires qui rapportent la révélation?

LE PROSÉLYTE. Pas plus qu'à Hérodote ou à Tite-Live, lorsqu'ils me racontent des miracles.

LE SAGE. Croyez-vous aux témoignages dont on l'appuie?

LE PROSÉLYTE. J'admets pour un moment l'authenticité de ces témoignages : quelle force auront-ils contre les notions les plus claires et les plus évidentes?

LE SAGE. Que croyez-vous de l'âme?

LE PROSÉLYTE. Je ne parle pas de ce que je ne puis connaître.

LE SAGE. De son immortalité?

LE PROSÉLYTE. Ne connaissant pas son essence, comment puis-je savoir si elle est immortelle? Je sais que j'ai commencé, ne dois-je pas présumer de même que je finirai? Cependant l'image du néant me fait frémir; j'élève mon esprit à l'Être suprême, et je lui dis : Grand Dieu ! toi qui m'as donné le bonheur de te connaître, ne me l'as-tu accordé que pour en jouir pendant quelques jours passagers? Vais-je être replongé dans cet horrible gouffre du néant, où je suis resté enseveli depuis la naissance de l'éternité jusqu'au moment où ta bonté m'en a tiré? Si tu pouvais te rendre sensible au sort d'un être qui est l'ouvrage de tes mains, n'éteins pas le flambeau de la vie que tu m'as donnée; après avoir admiré tes merveilleux ouvrages dans ce monde,

fais que dans un autre je puisse être ravi dans la contemplation de leur auteur.

LE SAGE. Que croyez-vous de l'origine du mal ?

LE PROSÉLYTE. Je ne dirai pas avec Pope que tout est bien. Le mal existe ; et il est une suite nécessaire des lois générales de la nature (1), et non l'effet d'une ridicule pomme. Pour que le mal ne fût pas , il faudrait que ces lois fussent différentes. Je dirai de plus que j'ai fait plusieurs fois mon possible pour concevoir un monde sans mal , et que je n'ai jamais pu y parvenir (2).

LE SAGE. Quels sont , à votre avis , les devoirs de l'homme ?

LE PROSÉLYTE. De se rendre heureux. D'où dérive la nécessité de contribuer au bonheur des autres , ou , en d'autres termes , d'être vertueux.

LE SAGE. Que croyez-vous du juste et de l'injuste ?

LE PROSÉLYTE. La justice est la fidélité à tenir les conventions établies. La justice ne peut consister en telles ou telles actions déterminées , puisque les actions , auxquelles on donne le nom de justes , varient selon les pays ; et que ce qui est juste dans l'un est injuste dans l'autre. La justice ne peut donc être autre chose que l'observation des lois.

LE SAGE. Que croyez-vous des peines et des récompenses éternelles ?

LE PROSÉLYTE. Peines éternelles ? Dieu clément !

LE SAGE. Croyez-vous que l'espérance des biens futurs ne vaut pas le moindre des plaisirs présents ?

(1) J'ai vu de sâvans systèmes , j'ai vu de gros livres écrits sur l'origine du mal ; et je n'ai vu que des rêveries. Le mal tient au bien même ; on ne pourrait ôter l'un sans l'autre ; et ils ont tous les deux leur source dans les mêmes causes. C'est des lois données à la matière , lesquelles entretiennent le mouvement et la vie dans l'univers , que dérivent les désordres physiques , les volcans , les tremblemens de terre , les tempêtes , etc. C'est de la sensibilité , source de tous nos plaisirs , que résulte la douleur. Quant au mal moral , qui n'est autre chose que le vice ou la préférence de soi aux autres , il est un effet nécessaire de cet amour-propre , si essentiel à notre conservation , et contre lequel de faux raisonneurs ont tant déclamé. Pour qu'il n'y ait point de vices sur la terre , c'est aux législateurs à faire que les hommes n'y trouvent aucun intérêt.

(2) Je ne sais s'il peut y avoir un système où tout serait bien ; mais je sais bien qu'il est impossible de le concevoir. Otez la faim et la soif aux animaux , qu'est-ce qui les avertira de pourvoir à leurs besoins ? Otez-leur la douleur , qu'est-ce qui les prévendra sur ce qui menace leur vie ? A l'égard de l'homme , toutes ses passions , comme l'a démontré un philosophe de nos jours , ne sont que le développement de la sensibilité physique. Pour faire que l'homme soit sans passions , il n'y a pas d'autre moyen que de le rendre automate. Pope a très-bien prouvé , d'après Leibnitz , que le monde ne saurait être que ce qu'il est ; mais lorsqu'il en a conclu que tout est bien , il a dit une absurdité ; il devait se contenter de dire que tout est nécessaire.

LE PROSÉLYTE. L'espérance, qu'elle soit bien ou mal fondée, est toujours un bien réel; et un dévot Musulman, dans l'espérance des célestes houris qu'il ne possédera jamais, peut avoir plus de plaisir qu'un sultan dans la jouissance de tout son sérail.

LE SAGE. Croyez-vous que la charité bien ordonnée est de faire son bien à quelque prix que ce puisse être?

LE PROSÉLYTE. Je crois que c'est l'opinion de ceux qui, sous le prétexte de leur salut, désertent la société à laquelle ils devraient tous leurs services, et qui, pour gagner le ciel, se rendent inutiles à la terre.

LE SAGE. Renoncez-vous au fanatisme de la continence (1), de la pénitence et de la mortification?

LE PROSÉLYTE. Oh! de tout mon cœur.

LE SAGE. Renoncez-vous à la bassesse de l'humilité et du pardon des offenses?

LE PROSÉLYTE. L'humilité est mensonge; où est celui qui se méprise lui-même? Et si cet homme existe, malheur à lui! Il faut s'estimer pour être estimable. Quant au pardon des offenses, il est d'une grande âme; et c'était une vertu morale, avant d'être une vertu chrétienne.

LE SAGE. Renoncez-vous à la pauvreté, aux afflictions, aux souffrances?

LE PROSÉLYTE. Je voudrais qu'il dépendît de moi d'y renoncer.

LE SAGE. Promettez-vous de reconnaître la raison pour souverain arbitre de ce qu'a pu ou dû faire l'Être suprême?

LE PROSÉLYTE. Dieu peut tout, sans doute, quoique cependant il ne soit pas en son pouvoir de changer les essences (2); mais il ne s'ensuit pas de là que Dieu a fait tout ce qu'il a pu faire. Dieu a-t-il fait réellement ce que vous lui attribuez? Voilà ce que la raison a droit d'examiner; et lorsqu'on nie certaines choses, ce n'est pas à la puissance de Dieu, c'est au témoignage des hommes qu'on refuse de croire.

LE SAGE. Promettez-vous de reconnaître l'infaillibilité des sens (3)?

(1) Il faut avoir soin de distinguer la chasteté de la continence. La continence est un vice, puisqu'elle va contre les intentions de la nature; la chasteté est l'abstinence des plaisirs de l'amour, hors des cas légitimes.

(2) D'après ce principe reconnu dans les écoles sans être entendu, Dieu ne peut pas faire que la partie soit plus grande que le tout; que trois ne fassent qu'un; parce qu'il est de l'essence de la partie d'être plus petite que le tout, et de l'essence de trois de faire trois. L'un ou l'autre lui est aussi impossible que de faire un bâton sans deux bouts, ou un triangle sans trois côtés.

(3) Les détracteurs des sens ne voient pas qu'en récusant leur témoignage, ils renversent les dogmes même qu'ils veulent établir. Car sur quoi est fondé la vérité de ces dogmes? Vous me répondez que c'est sur la parole de Dieu.

LE PROSÉLYTE. Oui , lorsqu'ils ne seront pas contredits par la raison.

LE SAGE. Promettez-vous de suivre fidèlement la voix de la nature et des passions ?

LE PROSÉLYTE. Que nous dit cette voix ? de nous rendre heureux. Doit-on et peut-on lui résister ? Non ; l'homme le plus vertueux et le plus corrompu lui obéissent également. Il est vrai qu'elle leur parle un langage bien différent ; mais que tous les hommes soient éclairés ; et elle leur parlera à tous le langage de la vertu (1).

Mais qui vous a dit que ceux qui ont cru entendre cette parole n'ont pas été trompés par leurs sens ? Qui vous a dit que vos sens ne vous ont pas trompés aussi , lorsque vous avez cru apprendre cette parole de leur bouche. Dans quel cas faut-il rejeter leur autorité ? Dans quel cas faut-il l'admettre ? Je suppose que Dieu vienne me révéler lui-même les mystères , et me dire que du pain n'est pas du pain ; pourquoï , dans ce cas-là , m'en rapporterais-je plutôt à mon oreille qu'à mes yeux , à mes mains , à mon palais , à mon odorat , qui m'assurent le contraire ? Pourquoi ne me tromperais-je pas aussi bien en croyant entendre certaines paroles , qu'en croyant voir , toucher , sentir , goûter du pain ? N'y a-t-il pas , au contraire , quatre à parier contre un , que c'est mon oreille qui me trompe ; et dans cette contradiction de mes sens entre eux , ne dois-je pas , selon les règles de la raison , déférer au rapport du plus grand nombre ? qu'on argumente , qu'on subtilise tant qu'on voudra , je défie de répondre à cette objection d'une manière à satisfaire un homme de bon sens. D'ailleurs , j'ai supposé Dieu me parlant par lui-même ; que sera-ce lorsque sa parole ne me sera transmise qu'à travers une longue succession d'hommes ignorans ou menteurs , et que l'incertitude historique viendra se joindre aux autres difficultés ?

(1) On a tort de s'en prendre aux passions des crimes des hommes ; c'est leurs faux jugemens qu'il en faut accuser. Les passions nous inspirent toujours bien , puisqu'elles ne nous inspirent que le désir du bonheur ; c'est l'esprit qui nous conduit mal , et qui nous fait prendre de fausses routes pour y parvenir. Ainsi nous ne sommes criminels que parce que nous jugeons mal ; et c'est la raison , et non la nature qui nous trompe. Mais , me dira-t-on , l'expérience est contraire à votre opinion ; et nous voyons que les personnes les plus éclairées sont souvent les plus vicieuses. Je réponds que ces personnes sont en effet très-ignorantes sur leur bonheur ; et là-dessus je m'en rapporte à leur cœur : s'il est un seul homme sur la terre qui n'ait pas eu sujet de se repentir d'une mauvaise action par lui commise , qu'il me démente dans le fond de son âme. Eh ! que serait la morale , s'il en était autrement ? Que serait la vertu ? On serait insensé de la suivre , si elle nous éloignait de la route du bonheur ; et il faudrait étouffer dans nos cœurs l'amour qu'elle nous inspire pour elle , comme le penchant le plus funeste. Cela est affreux à penser. Non ; le chemin du bonheur est le chemin même de la vertu. La fortune peut lui susciter des traverses ; mais elle ne saurait lui ôter ce doux ravissement , cette pure volupté qui l'accompagne. Tandis que les hommes et le sort sont conjurés contre lui , l'homme vertueux trouve dans son cœur , avec abondance , le dédommagement de tout ce qu'il souffre. Le témoignage de soi , voilà la source des vrais biens et des vrais maux ; voilà ce qui fait la félicité de l'homme de bien parmi les persécutions et les disgrâces ; et le tourment du méchant , au milieu des faveurs de la fortune.

EXAMEN DU PROSÉLYTE

RÉPONDANT PAR LUI-MÊME.

JE ne croyais pas , monsieur , qu'une plaisanterie sur les partisans déraisonnables de la raison , dût vous mettre en dépense d'une profession de foi. Quoique vous nommiez ainsi ce second dialogue , je n'imagine pas que ce soit votre dernier mot. J'y reconnais bien ce que vos maîtres ont dit en plusieurs manières : ce sont leurs sentimens ; mais sont-ce les vôtres ? Vous avez voulu exercer votre esprit en répondant à une plaisanterie par une autre (quoique j'avoue qu'elle est déplacée dans cette matière , et que j'ai eu tort de vous en donner l'exemple) , où , encore plein de raisonnemens spécieux , vous vous persuadez de croire comme eux , parce que vous craignez de croire autrement. Leur système est si commode , qu'il doit vous inspirer de la défiance : on n'est point vertueux à si bon marché.

Quoi qu'il en soit , si malheureusement ce que vous avez écrit est d'abondance de cœur comme d'esprit , je ne suis pas fâché que vous l'ayez fait. Ces opinions , ces maximes philosophiques fermentaient avec violence dans votre esprit ; à présent que vous les avez répandues au dehors , vous pourrez raisonner avec plus de sang froid. Si vous voulez examiner avec moi dans ces dispositions les réponses du prosélyte , je ne doute pas que vous ne rabattiez beaucoup de leur justesse ; et que vous ne conveniez que ce qui paraît plein de force dans la chaleur de l'enthousiasme , en perd beaucoup au tribunal d'un jugement froid et rassis. C'est là que je vous traduis , pour discuter avec moi , sans aigreur , les raisonnemens de votre candidat philosophe. Permettez que je lui dise , non à vous :

1°. Si vous êtes de bonne foi , avouez que vous vous êtes moins occupé à vous instruire de la religion , qu'à lire les écrits de ses adversaires ; que vous avez penché tout d'un côté ; que vous avez désiré trouver la vérité dans les objections , et craint de la rencontrer dans les preuves.

2°. Tout le monde est d'accord avec vous sur la sainteté du mariage ; mais le bon sens s'indigne des déclamations perpétuelles des célibataires mondains par goût et par libertinage , contre ceux qui embrassent cet état dans des vues de religion et de pénitence.

3°. L'Angleterre n'a pas gagné pour les mœurs , plus que la France , à la philosophie du temps ; c'est dans ces deux pays

qu'elles sont le plus dépravées. Au reste, malgré le respect des Anglais pour la philosophie, ils n'ont pas paru disposés en dernier lieu à élever au ministère les célèbres qu'on accable de mandemens.

4°. Qu'entendez-vous par l'hommage le plus pur et le plus digne? Y en a-t-il un au-dessus de celui de la religion chrétienne? L'amour et la foi; voilà les deux fondemens de cette religion. Peut-il y avoir de religion sans amour? Or peut-on aimer ce qu'on ne connaît pas; et peut-on connaître autrement que par la foi?

5°. *Il suit celle qu'il a trouvée écrite au fond de son cœur.* Ah! mon cher, si vous prenez ce qui est écrit dans votre cœur pour la loi de Dieu, vous lui faites écrire bien des sottises. Vous y trouverez écrit l'orgueil, l'envie, l'avarice, la malignité, la lubricité, et l'alphabet de tous les vices. Les égaremens de toute espèce où la nature humaine s'abandonne, livrée à elle-même, ne prouvent que trop que ce n'est pas au bien que notre cœur nous porte; et que l'homme avait besoin d'un autre guide.

6°. Il est clair qu'il y a différentes preuves pour différens ordres de choses; qu'il n'en faut demander pour chaque objet que dans la classe qui lui est analogue. Mais la croyance leur est également due, quand dans leur ordre elles ont le degré de perfection. C'est l'usage de la religion de les administrer telles; c'est celui de ses adversaires de tout confondre par le renversement dont vous vous plaignez. Ils demandent des preuves mathématiques dans des choses qui n'en sont pas susceptibles; ils admettent les historiques quand elles leur sont favorables; ils les rejettent quand elles les contredisent. Pour les faits, il ne peut y avoir d'autres preuves que les historiques; la religion est fondée sur la révélation qui est un fait; et c'est la raison même qui adopte ce fait, fondé sur l'authenticité des monumens et l'unanimité des suffrages.

7°. *Est-ce que Dieu parle?* La demande est singulière; et pourquoi ne parlerait-il pas? Pourquoi celui qui a créé la parole ne parlerait-il pas? pourquoi celui qui a fait l'œil ne verrait-il pas? pourquoi celui qui a fait l'oreille n'entendrait-il pas? Il parle par ses ouvrages, soit; il manifeste ce qu'il peut, mais non pas ce qu'il veut. Il peut parler par inspiration, et il l'a fait; il peut parler sous des formes sensibles, et il l'a fait. Qui peut lui refuser ce pouvoir, et se soustraire à sa volonté énoncée?

8°. Ah! mon cher, vous n'êtes plus ce jeune homme de bonne foi qui cherche la vérité modestement; vous avez pris votre parti, et parti violent. Cette tirade fanatico-déiste l'emporte sur la licence de vos maîtres; elle est presque mot pour mot dans un de leurs

ouvrages (1) ; mais vous y avez ajouté des invectives qu'ils n'ont pas eu l'audace de proférer , et qui sont toujours des raisons contre ceux qui s'en servent. *Ils sont*, dites-vous, *une foule qui se vantent que Dieu leur a parlé* ; mais sont-ils une foule qui le prouvent ? *Est-ce à Zoroastre ? Est-ce à Mahomet ?* Non , puisqu'ils ne le prouvent pas. *Est-ce à Moïse ?* Oui , parce qu'il le prouve par les preuves les plus solides , les plus authentiques dont un fait puisse être appuyé. On veut vous séduire. Et qu'en revient-il aux auteurs du projet ? Quelle séduction que celle qui vous indique les moyens d'être l'objet de la complaisance de votre maître , et vous empêche de devenir celui de son indignation ? Vous croyez être en relation intime et directe avec lui ; qu'il parle à votre conscience. Ingrat ! vous ne la devez , cette conscience , qu'aux premiers principes de la religion où vous êtes né. Sans eux elle serait peut-être celle du cannibale qui dévore ses pareils ; celle du Madégasse qui vit dans le sang , et meurt le poignard à la main ; celle du nègre qui vend son père et ses enfans ; celle du Lapon , qui prostitue sa famille. Aussi privilégiés que vous , ils prétendront de même que c'est Dieu qui les inspire ; et vous le rendrez ainsi auteur et complice des abominations qui font la honte de notre espèce ; oui , la révélation se retirera de vous , puisque vous la rejetez ; mais vous resterez dans l'horreur du vide et des ténèbres , jouet misérable de vos opinions et de celles d'autrui.

9°. Vous avez rejeté et invectivé la révélation ; mais vous ne l'avez pas confondue : on peut être riche en expressions , et pauvre en preuves. Vous ne croyez pas aux histoires qui la rapportent : ne croyez donc aucun fait , car il ne vous parvient que par l'histoire. Il est aussi certain qu'Euclide n'était pas américain , qu'il l'est que le triangle est la moitié du parallélogramme ; il est aussi certain qu'il y avait un chandelier d'or dans le temple de Jérusalem , qu'il l'est qu'il y a des lampes dans nos églises ; le même genre de témoignage qui m'assure que Démosthènes était orateur en Grèce , me rend certain que S. Paul était prédicateur de l'évangile ; le pyrrhonisme historique a ses bornes ; au-delà , il devient extravagance.

10°. *Quelle force auront des témoignages , contre des notions évidentes ?* Celle de nous faire connaître qu'il y a des choses au-dessus de notre raison. Je vous demande , moi , quelle force auront des notions contre des faits évidemment authentiques ? L'impossibilité de comprendre une chose n'est pas une raison pour nous de la rejeter. Nous ne concevons rien de ce qui se

(1) M. . . . serait , je crois , embarrassé d'indiquer le tome et la page d'où cette tirade a été prise.

passé tous les jours sous nos yeux. Vous ne concevez pas comment un enfant vient au monde, comment un gland produit un chêne, comment votre volonté remue votre bras; mais le fait va sans égard pour le raisonnement. La raison démontre que naturellement le peuple juif devrait être éteint; et le peuple juif subsiste contre toute raison.

11°. *Si la Divinité exige quelque chose des hommes, elle ne le leur fera pas dire par d'autres.* Non, sans leur donner le moyen de prouver leur mission, pour que le simple ne soit pas la dupe de l'imposteur. Aussi a-t-elle pris cette précaution dans le cas où elle s'est servie des hommes.

12°. *Si quelque culte pouvait lui plaire, ce serait celui du cœur.* Faites donc une juste application des termes. Le culte n'est pas dans le cœur; c'est la religion qui y réside; c'est l'amour qui en est l'essentiel, et que Dieu demande. Le culte est l'expression du sentiment; et l'âme ne peut s'en passer, sans tomber dans l'aridité et la froideur.

13°. Que pouvez-vous donc connaître si vous ne connaissez pas votre âme, et si vous ne sentez pas qu'elle n'est pas matérielle? Assurément rien ne vous est intime. La prière, par laquelle vous demandez à Dieu l'immortalité, est très-belle. C'est dommage que vous ne la lui adressiez que lorsque vous êtes échauffé au combat contre son église, ceux qui adorent sa parole, et ceux qui font une étude particulière de ses lois.

14°. Qu'est-ce donc que ces lois de la nature, qui produisent le mal? La nature a-t-elle d'autres lois que celles que Dieu lui a données? Or Dieu ne peut vouloir ni ordonner le mal. Dites donc que le mal est une négation qui ne subsiste pas par elle-même, mais par l'opposition à la loi de Dieu. Où donc est, s'il vous plaît, le ridicule du fruit défendu? Que vouliez-vous que Dieu défendît à un homme nouvellement créé? pouvait-il éprouver son obéissance autrement que sur quelque objet à son usage actuel? S'il lui eût défendu celui de sa femme, vous seriez encore à naître. La sagesse de Dieu se trouve dans les plus petites choses; et le ridicule de ceux qui le jugent, dans leurs plus victorieux argumens.

15°. La définition que vous donnez de la justice, n'est point exacte; car, on peut être fidèle à des conventions très-injustes. C'est mettre l'effet avant la cause, que de faire consister la justice dans l'observation des lois, puisque les lois elles-mêmes ont été faites sur la justice. Vous qui voulez que Dieu vous révèle tout, et qui ne voulez de religion que votre conscience, quelle lumière y a-t-il répandue, si vous ne connaissez point de justice naturelle, si la vôtre dépend des conventions d'autrui?

Vous oubliez que , suivant vos principes , cette lumière éclaire le sauvage , le philosophe , le Lapon , l'Iroquois. La justice et la vertu sont la conformité de notre volonté à celle de Dieu.

16°. Une plaisanterie n'est pas une raison. A qui persuaderez-vous que , depuis David jusqu'à Pascal et Fénelon, la religion révélée n'a eu pour sectateurs que des ignorans et des imbéciles? La prévention la plus outrée ne l'a jamais prétendu ; mais a été forcée de convenir que la même foi , annoncée aux simples et aux pauvres si chers à la divinité , avait subjugué , chemin faisant , ce que chaque siècle a produit de plus grand en puissance et en génie.

17°. Ce n'est pas désertter la société , que de l'instruire par ses leçons et l'édifier par ses exemples. Quand même on ne la désertterait pas , elle force bientôt ceux qui ne veulent pas participer à sa corruption , de l'abandonner. Trouvez-vous d'ailleurs que ceux , dont les principes autorisent le suicide , aient bonne grâce de vouloir empêcher ceux qui se trouvent mal du monde , de s'en retirer ?

18°. *Quel est l'homme qui se méprise lui-même ?* Celui qui se connaît mieux que les autres. Qui que nous soyons , chétifs mortels , nous sommes toujours si peu de chose ! Hélas ! le mépris réciproque des hommes prouve ce qu'ils valent.

19°. La voix de la nature vous dit de vous rendre heureux ; mais vraiment la religion ne vous dit pas autre chose. Elle fait plus ; elle vous crie : Ne faites point cela , pour n'être point à présent et éternellement malheureux ; faites ceci , pour être actuellement et éternellement heureux. Vous cherchez le bonheur ; mais cherchez-le donc , non dans vos sens insatiables , mais là où il est , et où il sera *nunc et semper*. Vous voulez que tous les hommes soient éclairés , pour être vertueux : mais qui les éclairera ? Un autre homme sujet à la prévention , à l'erreur ? Où allumera-t-il sa lumière ? Ah ! mon cher , laissez-vous éclairer par celui qui a dit : *fiat lux*.

RÉPONSE DE DIDEROT

A L'EXAMEN DU PROSÉLYTE RÉPONDANT PAR LUI-MÊME.

J'AI été très-honoré , monsieur , de la critique que vous avez faite de mon dialogue en réponse au vôtre ; je vous dois surtout des remerciemens pour le ton de modération et de douceur avec lequel vous m'avez combattu : voilà comme on devrait toujours

chercher la vérité. Comme mon dessein n'est pas d'entrer en controverse réglée, je ne ferai pas de réponse suivie à cette seconde pièce; je me contenterai de quelques remarques sur certains endroits qui m'ont paru peu justes. J'espère que la liberté, avec laquelle je continuerai de m'expliquer, ne vous déplaira pas. Tous les hommes ne peuvent pas avoir les mêmes sentimens; mais tous sont obligés d'être sincères: et on n'est pas coupable pour être dans l'erreur, mais pour trahir la vérité. Venons à votre examen.

Avouez, dites-vous d'abord, que vous avez moins travaillé à vous instruire de la religion, qu'à lire les écrits de ses adversaires; que vous avez penché tout d'un côté, etc. Cette imputation n'est pas dans l'équité. Quelle preuve avez-vous de la partialité que vous m'attribuez, si ce n'est que je ne pense pas comme vous?

Il faut distinguer les célibataires par goût et par commodité, d'avec ceux qui embrassent cet état par des motifs de religion. Les uns et les autres ont tort; que ce soit par goût, ou par un zèle mal entendu qu'on embrasse le célibat, la société n'y perd pas moins. Mais, direz-vous, la religion le conseille. C'est ce qui dépose contre elle.

L'Angleterre n'a pas gagné pour les mœurs, plus que la France, à la philosophie; c'est dans ces deux pays qu'elles sont le plus dépravées. Il faut être de bien mauvaise humeur contre la philosophie, pour l'accuser d'avoir corrompu les mœurs en France et en Angleterre, tandis qu'il y a tant d'autres causes sensibles de cette corruption.

Ah! mon cher, si vous prenez ce qui est écrit dans votre cœur pour la loi de Dieu, vous lui faites écrire bien des sottises. Vous qui m'accusez d'abuser des termes, n'en abusez-vous pas vous-même ici? N'est-il pas clair que, par cœur, j'entends en cette occasion la conscience, et non pas les passions?

Ils demandent des preuves démonstratives dans des choses qui n'en sont pas susceptibles. On sait bien que les faits historiques ne sont pas susceptibles de preuves démonstratives; et c'est pour cela même qu'ils ne peuvent jamais prévaloir contre des vérités démontrées. Quelque bien prouvé que soit un fait, il n'est jamais aussi évident qu'un axiome de géométrie; le fait peut rigoureusement être faux, l'axiome ne peut pas l'être. Il est possible que cent historiens à la fois se trompent ou veuillent me tromper, lorsqu'ils m'assurent qu'il y a eu une ville de Troie; il est impossible que le rayon ne soit pas la moitié du diamètre. Mais d'ailleurs, quels sont les faits du christianisme si authentiquement prouvés? Sont-ce les ténèbres qui couvrirent toute la

surface de la terre à la mort de Jésus-Christ, pendant que les historiens contemporains, ni Grecs, ni Romains, n'en ont pas dit un mot? Est-ce le soleil arrêté par Josué durant une demi-journée, tandis qu'aucun autre auteur n'a jamais parlé de ce phénomène? La religion chrétienne a pour elle, dites-vous, l'universalité des témoignages; cela est bientôt dit: cependant, combien d'historiens opposés aux historiens sacrés; combien peut-être qui ont été falsifiés; combien qui ont été supprimés, pendant que le peu qu'il y avait de livres était entre les mains des moines! Dans le fond, cette unanimité de suffrages, dont se vante le christianisme, se réduit à ceux de son parti.

La demande est singulière, est-ce que Dieu parle? Je veux convenir que Dieu avait besoin d'emprunter l'organe de la parole, pour faire connaître sa volonté aux hommes; je veux convenir qu'il ne pouvait communiquer immédiatement cette connaissance à notre âme, comme il lui communique le sentiment et la pensée; pourquoi a-t-il chargé Pierre et Paul de m'en instruire? Pourquoi ne me l'a-t-il pas annoncé lui-même? Pourquoi y a-t-il même les trois quarts des hommes qui n'entendent jamais parler de ceux que, selon vous, Dieu a faits dépositaires de sa volonté?

Ingrat! vous ne la devez, cette conscience, dont vous parlez tant, qu'aux premiers principes de la religion où vous êtes né. La conscience est de tous les temps; elle n'est pas un fruit de la religion chrétienne, mais un présent du créateur; elle parlait aux Grecs et aux Romains comme elle parle aux Français: c'est aller contre des vérités trop connues, que de nier celle-là. Quant aux usages que vous citez de quelques nations barbares, ils ne prouvent rien; on sait bien que les sauvages résistent quelquefois, ainsi que nous, à la voix de la conscience: d'ailleurs, parmi ces usages, il y en a qu'il serait aisé de justifier; mais cela nous menerait trop loin.

Vous ne croyez pas aux histoires qui rapportent la révélation; ne croyez donc aucun fait, car il ne nous parvient que par l'histoire. Quelle différence! Vous mettez dans la même classe les faits qui s'accordent avec la physique et la raison, et ceux que la physique et la raison démentent. C'est cette conformité, ou cette opposition qui me fait discerner les vrais d'avec les faux. Je crois, sur la foi des historiens, que César a existé: mais s'ils me disaient que César était à Rome et dans les Gaules en même temps; que César a fait un voyage dans la lune, etc., je ne les croirais plus. La vérité est sans cesse confondue dans l'histoire avec l'erreur, comme l'or et le plomb sont mêlés ensemble dans la mine; la raison est le creuset qui les sépare. Les deux propo-

sitions qui suivent sont deux sophismes. Il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi certain qu'Euclide n'était pas américain, qu'il est certain que le triangle est la moitié du parallélogramme ; qu'il soit aussi sûr qu'il y avait un chandelier d'or au temple de Jérusalem, qu'il est sûr qu'il y a des lampes dans nos églises ; avec une pareille logique, je ne suis pas surpris que nous ne soyons pas, vous et moi, d'accord.

Vous demandez quelle force auront des témoignages contre des notions évidentes ? Celle de nous faire connaître qu'il y a des choses au-dessus de la raison. Le témoignage des hommes, quoi que vous en puissiez dire, n'aura jamais le pouvoir de faire croire à un homme raisonnable que deux et deux font trois ; en me disant qu'il y a des choses au-dessus de la raison, on ne me fera pas croire des absurdités. Sans doute il y a des choses supérieures à notre raison ; mais je rejeterai hardiment tout ce qui y répugne, tout ce qui la choque. Quelle est cette manière de raisonner, qui met le témoignage des hommes au-dessus de l'évidence, comme si ce qui est évident pouvait être faux, comme si l'évidence n'était pas la marque infaillible de la vérité ? Ceux qui veulent payer les autres de ces raisons, peuvent-ils en effet s'en contenter eux-mêmes ?

La raison démontre que naturellement la nation juive devrait être éteinte. La raison démontre, au contraire, que les Juifs se mariant et faisant des enfans, la nation juive doit subsister. Mais, direz-vous, d'où vient qu'on ne voit plus ni Carthaginois, ni Macédoniens ? La raison en est qu'ils ont été incorporés dans d'autres peuples ; mais la religion des Juifs, et celle des peuples chez lesquels ils habitent, ne leur permettant pas de s'incorporer avec eux, ils doivent faire une nation à part. D'ailleurs, les Juifs ne sont pas le seul peuple qui subsiste ainsi dispersé ; depuis un grand nombre d'années, les Guèbres et les Banians sont dans le même cas.

Non sans leur donner le moyen de prouver leur mission. Et comment l'ont-ils prouvée ? Par des miracles. Mais d'où vient que les Juifs, témoins des miracles éclatans de Moïse, ne s'y rendaient pas ? D'où vient qu'ils se révoltaient continuellement contre lui ? C'était, direz-vous, des cœurs endurcis. Mais moi, qui n'ai jamais vu les miracles de Moïse, et qui suis venu cinq mille ans après lui, suis-je bien coupable d'être aussi endurci qu'eux ?

L'âme ne peut se passer de culte, sans tomber dans l'aridité et la froideur. Qu'il y ait un culte, soit ; mais que chacun puisse suivre celui de son pays ; et que ceux qui prient Dieu

en latin ne damnent pas ceux qui le prient en anglais ou en arabe.

Que pouvez-vous donc connaître, si vous ne connaissez pas votre âme, et si vous ne sentez pas qu'elle n'est pas matière? Ame, matière! où sommes-nous? qui nous éclairera dans ces ténèbres? Vous qui connaissez si bien mon âme, expliquez-moi donc ce que c'est?

J'avoue que je n'entends rien à ceci. *Dites donc que le mal est une négation qui ne subsiste pas par elle-même, mais par l'opposition à la loi de Dieu.* Je ne dois m'en prendre sans doute qu'à mon peu d'intelligence. A l'égard du péché originel, il était bien juste assurément qu'Adam fût châtié pour avoir mangé la pomme; mais vous et moi qui n'y avons pas touché, et tant d'autres qui n'ont pas même entendu prononcer le nom d'Adam, pourquoi en sommes-nous punis? Un pauvre Hottentot n'est-il pas bien malheureux d'être destiné en naissant aux flammes éternelles, parce qu'un homme, il y a six mille ans, a mangé une pomme dans un jardin (1)?

Si la justice n'est pas la fidélité à tenir les conventions établies, qu'est-elle donc? La définition que vous en donnez ne lui convient pas plus qu'à toutes les autres vertus qui sont également une conformité à la volonté de Dieu. Mais, dites-vous, la justice ne peut pas être la fidélité à observer les conventions ou les lois, puisque les lois elles-mêmes ont été faites sur la justice. Les hommes, avant de faire les lois, avaient-ils, en effet, des notions de justice, et est-ce sur ces notions que les lois ont été faites? Pour résoudre cette question, examinons comment les premières lois durent être formées. C'est la propriété acquise par le travail, ou par droit de premier occupant, qui fit sentir le premier besoin des lois. Deux hommes qui semèrent chacun un champ, ou qui entourèrent un terrain d'un fossé, et qui se dirent réciproquement : Ne touche pas à mes grains ou à mes fruits, et je ne toucherai pas aux tiens, furent les premiers législateurs. Ces conventions supposent-elles en eux aucune notion de justice? et avaient-ils besoin, pour les faire, d'autre connaissance que celle de leur intérêt commun? Il ne paraît pas. Comment donc acquièrent-ils les idées du juste et de l'injuste? Elles se formèrent, dans leur esprit, de l'observation et de l'inobservation des conventions. L'une fut désignée par le nom de justice, l'autre par celui d'injustice; et les actes de ces deux rela-

(1) On répond judicieusement à cela, que tout le genre humain était renfermé dans l'individu du premier homme; que tous les hommes ont péché en lui, et qu'il est juste qu'ils soient punis avec lui. Je ne sais si ce raisonnement est plus extravagant qu'injurieux à la justice de Dieu.

tions opposées s'appellèrent justes et injustes. J'insiste donc, et je dis que la justice ne peut être autre chose que l'observation des lois (1).

Ce n'est pas désertir la société, que de l'instruire par ses leçons et l'édifier par ses exemples. Les exemples édifiants des moines ! Est-ce l'assassinat de Henri III, de Henri IV, celui du roi de Portugal, arrivé de nos jours, qui vous édifient ? Quel aveugle prévention en faveur de ces misérables peut vous faire parler ainsi ? Avez-vous oublié tous les maux qu'ils ont faits à votre nation ; les horreurs de la ligue que leurs cris fanatiques ont excitée ; le massacre de la Saint-Barthélemi, dont ils ont été les instigateurs ; et tous les torrens de sang qu'ils ont fait répandre en France pendant deux cents ans de guerre de religion ? Ils en feraient répandre encore, si les mêmes circonstances revenaient ; ils n'ont pas changé d'esprit ; ils gémissent de voir le siècle éclairé. Que les temps d'ignorance reparassent, vous les verrez sortir encore des ténèbres de leur cloître, pour gouverner et bouleverser les états. Par quel inconcevable aveuglement a-t-on pu laisser subsister jusqu'à nos jours ces sociétés pernicieuses ? Je ne parlerai point ici de leurs mœurs ; mais tous ceux qui ont été à portée de les connaître savent dans quel excès de dissolution et de dérèglement ils vivent dans leurs maisons. Cette classe d'hommes est devenue encore plus vile de nos jours ; elle n'est plus composée que de gens de la lie du peuple, qui aiment mieux vivre lâchement aux dépens de la charité publique, que de gagner honnêtement leur vie dans un atelier ou derrière une charrue. Ainsi, ils ne se contentent pas de priver la société de travail ; ils enlèvent encore les fruits du leur aux citoyens utiles. Puisse l'homme de génie (2), placé actuellement au timon de l'état, joindre aux grands services qu'il a déjà rendus à la nation, celui de réformer, au profit de la nation, ces corps nombreux qui la rongent et la dépeuplent ! En conservant à la patrie plus de quatre-vingt mille citoyens qui lui sont enlevés à chaque génération, il méritera plus d'elle que par des victoires et des conquêtes. Une postérité nouvelle, qui, sans lui, n'aurait point été, le bénira un jour de lui avoir donné la vie ; et ainsi il sera le bienfaiteur de la race présente et des races à venir.

(1) Qu'on définisse la justice de tant de manières qu'on voudra, toute autre définition sera obscure, et sujette à contestation.

(2) Le duc de Choiseul.

SUITE
DE L'APOLOGIE
DE
M. L'ABBÉ DE PRADES,
OU

Réponse à l'Instruction pastorale de M. l'évêque
d'Auxerre.

TROISIÈME PARTIE (1).

Nil conscire sibi , nullâ pallescere culpâ.

(1) Cette troisième partie de l'apologie de l'abbé de Prades est de Diderot.

AVERTISSEMENT.

LA première partie de mon apologie contient l'histoire de ma condamnation, ma thèse latine et française, avec quelques lettres écrites à la faculté de théologie, à M. l'archevêque de Paris et à M. l'ancien évêque de Mirépoix, preuves non suspectes de ma docilité et de ma soumission.

La seconde est composée de la justification des propositions condamnées contre la censure de la faculté de théologie et le mandement de M. l'archevêque de Paris; de la conformité de mon sentiment sur les guérisons de J. C., avec l'opinion de Dom La Taste, évêque de Bethléem, et de M. Le Rouge, docteur de Sorbonne, et de ma réponse au mandement de mon évêque M. de Montauban.

Mon apologie n'aurait eu que ces deux parties qui paraîtraient à présent, si l'instruction pastorale de M. d'Auxerre n'eût donné lieu à cette troisième, que j'ai cru devoir publier la première, de crainte qu'elle ne vînt un peu tard après les deux autres. Ce n'est pas qu'elle ne renferme des vérités de tous les temps sur l'usage de la raison en théologie, l'étude de la philosophie, les causes finales, l'origine de nos idées, les fondemens de toute société, l'état de nature, etc. . . . car je n'ai rien négligé pour survivre à l'instruction à laquelle je répondais; mais il ne fallait pas laisser aux préjugés dont elle fourmille, le temps de prendre racine dans les esprits qui ne sont déjà que trop prévenus.

Cette troisième partie est autant la défense du discours préliminaire de l'Encyclopédie, d'où j'ai tiré ma première proposition, que la défense de ma thèse. Quel que soit le jugement que puisse en porter M. d'Auxerre, je crois qu'il doit se féliciter d'être tombé plutôt entre mes mains qu'entre les mains de M. d'Alembert: car on pourrait bien appliquer à cet illustre et redoutable athlète ce que Diomède dit à Glaucus: *Insensé, tu ne sais pas que c'est contre moi que le ciel envoie les enfans des pères infortunés.*

Les renvois et les chiffres qu'on rencontrera dans cette partie, sont relatifs aux pages des deux parties qui devaient précéder, et qui ne se feront pas attendre long-temps.

OBSERVATIONS

SUR

L'INSTRUCTION PASTORALE

DE

M^{GR}. L'ÉVÊQUE D'AUXERRE.

ON achevait d'imprimer mon apologie, lorsque j'ai reçu une instruction pastorale de M. l'évêque d'Auxerre, dans laquelle ce prélat se propose de démontrer que *la vérité et la sainteté de la religion ont été méconnues et attaquées en plusieurs chefs dans la thèse que j'ai soutenue en Sorbonne, et que je viens de justifier.*

J'ai lu cette instruction avec toute l'attention dont je suis capable, et dans la disposition la plus sincère de supprimer ma défense, d'avouer ma faute, et d'en demander pardon à Dieu et aux hommes; si M. d'Auxerre remplissait la promesse de son titre, et s'il me prouvait que mes expressions s'étaient écartées en quelques endroits de la pureté de mes sentimens: car c'est là tout ce que j'avais à craindre de lui; l'impiété n'ayant jamais habité dans mon cœur, le pis qui pouvait m'être arrivé, c'est qu'elle se fût malheureusement trouvée sur mes lèvres.

Mais l'instruction pastorale de M. d'Auxerre ne m'a point ôté la persuasion intérieure de mon innocence. J'écoutais la voix de ma conscience en même temps que je lisais son ouvrage; et elle ne m'a rien reproché. Je n'ai senti qu'une chose bien plus redoutable pour mes adversaires que pour moi; c'est que la prévention et le zèle peuvent aveugler les hommes les plus éclairés, leur montrer des erreurs monstrueuses dans les propositions les plus chrétiennes et les plus vraies, leur faire adopter des conjectures téméraires comme des faits démontrés, et les emporter au-delà des bornes de toute justice.

Ma réponse à M. d'Auxerre ne sera pas aussi étendue que le volume de son instruction semblerait l'exiger: ce volume renfermant un certain nombre de vérités, que je voudrais avoir signées de mon sang; quelques objections qui s'adressent à d'autres que moi, dans le grand nombre de celles qui me concernent; plusieurs que j'avais prévues et que j'ai réfutées dans mon apologie; d'autres qu'il m'était impossible de prévoir, et auxquelles je vais satisfaire.

I. M. l'évêque d'Auxerre, après avoir peint avec beaucoup de

chaleur et de vérité, dans les premières pages de son instruction, les progrès énormes que l'impiété a faits de nos jours, s'écrie, pag. 10 et 11 : « Qui aurait jamais pu prévoir qu'une doctrine » anti-chrétienne serait publiquement soutenue en Sorbonne, » par un de ses bacheliers, avec l'approbation du président et » des censeurs, sans qu'aucun de ses docteurs réclamât? Mais, » ce qui est encore plus surprenant, c'est que, toute la licence » ayant assisté à cette thèse, et quelqu'un des bacheliers l'ayant » vivement attaquée sur quelqu'une des impiétés qu'elle contient, » ce cri de la foi, si juste et si nécessaire, n'ait pas réveillé les » docteurs présents, et qu'ils aient laissé finir tranquillement une » action si nuisible à la religion, et si injurieuse à la Faculté de » théologie de Paris. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'il y a eu » de l'artifice et de la fraude, pour faire passer la thèse; qu'on » tâche d'excuser le syndic et le président, en couvrant leur » fraude du nom de surprise et de négligence : ce sont là des ex- » cuses peu recevables de la part de docteurs préposés pour exa- » miner les thèses et pour y présider : elles ne suffisent pas, pour » effacer l'opprobre qui en retombe sur la Faculté même... Plai- » gnons la Faculté des pertes qu'elle a faites, et du déchet où » elle est tombée,.... » Ajoutons, nous, à cette peinture, un trait bien frappant, et qui n'aurait pas dû échapper de la mémoire de M. d'Auxerre, de ce prélat qui paraît s'attacher, avec tant de zèle, de charité et d'amour pour la religion, à déshonorer la Sorbonne et la faculté de théologie toute entière; c'est que cette doctrine *anti-chrétienne*, applaudie de toute la faculté avant que d'être proscrite, a trouvé pour défenseurs les hommes les plus sages et les plus éclairés des maisons de Navarre et de Sorbonne, lorsqu'on l'eut déférée, et qu'il fut question de la proscrire.

Que la Faculté de théologie répondra-t-elle à M. d'Auxerre? Se tiendra-t-elle pour couverte *d'opprobre*; et laissera-t-elle passer à la postérité sa honte scellée dans les ouvrages d'un évêque et dans les fastes de l'église? Mais pourra-t-elle réclamer contre les reproches d'ignorance, de négligence, d'avilissement, de dégradation, dont elle est accablée par le prélat janséniste, sans s'avouer coupable envers moi de l'injustice la plus criante? Docteurs de Sorbonne, répondez; voici l'argument qu'on vous propose. S'il est vrai que ma thèse fût un tissu de blasphèmes horribles, comme vous l'avez annoncé dans le préambule de votre censure, vous avez tous applaudi à mon impiété; et M. d'Auxerre a raison. Si ma thèse, au contraire, n'expose rien qui ne soit conforme aux principes de la saine philosophie et aux vérités du christianisme, pourquoi l'avez-vous condamnée comme un tissu

de blasphèmes ? Il n'y a point de milieu ; il faut , ou souscrire aux accusations de M. d'Auxerre par le silence le plus humiliant , ou rétracter votre censure. O docteurs ! vous n'avez pas tardé à recueillir les fruits amers de votre injustice ; vous avez cru pouvoir écraser impunément l'innocence , parce qu'elle était sans appui , sans force et sans protection : mais l'œil de vos ennemis était ouvert sur vos démarches ; et ma vengeance est venue d'où je l'attendais. Ces mots de M. d'Auxerre , *rien ne peut effacer l'opprobre qui est retombé sur la Faculté même* , vous font frémir de rage ; et les hommes noirs , dont vous avez servi la passion en me condamnant , voient votre honte , et s'en réjouissent.

II. M. d'Auxerre rend compte, pag. 12 , 13 et suivantes, de la censure de la Sorbonne et du mandement de M. l'archevêque de Paris ; puis il ajoute , page 17 : « Nous respectons ces censures ; » et nous louons le zèle pour la religion qui les a dictées. Mais » nous croyons qu'elles auraient été plus utiles à l'église , et que » les fidèles en auraient tiré plus de profit , si on les avait soutenues par une instruction qui fit connaître l'importance et le » prix des dogmes attaqués par la thèse. Ce serait peu de chose à » un médecin d'exposer la grandeur et le danger de la maladie , » s'il ne prescrivait les remèdes propres à guérir ceux qui en » sont atteints, et à en préserver les autres. Les fidèles ont besoin » d'être consolés et affermis dans les principes de la foi , dans » le même temps qu'on les avertit de fuir et d'avoir en horreur » les productions de l'incrédulité. La beauté des vérités chrétiennes n'est jamais si ravissante , que *quand on la met en » regard avec les ombres noires et les ténèbres infernales que l'im- » piété a voulu substituer au grand jour de la religion.* »

Rien n'est plus vrai que ces maximes : mais ne sont-elles pas bien déplacées ? Ne suffisait-il pas à M. l'évêque d'Auxerre de faire son devoir , sans accuser la Faculté et M. l'archevêque de Paris d'avoir manqué au leur ? Mon accusateur n'a-t-il pas ici l'air d'un homme qui craint qu'on ne remarque pas assez le mérite de son zèle et de sa vigilance , et qui , pour le faire sortir davantage , *le met en regard avec l'indolence de M. l'archevêque ?* On dirait presque que cette instruction soit autant faite contre les défenseurs de la bulle , que contre les prétendus adversaires de la religion. Eh ! monsieur , qu'a de commun ma thèse avec le jansénisme ? Je serais cent fois plus impie que vous ne le croyez , qu'on n'en croira par les appelans plus catholiques. Ce sont des raisons qu'on attend de vous , et non pas de *l'ostentation* et des *personnalités*.

III. On lit, pag. 13 de l'instruction de M. d'Auxerre, ces mots extraits de la censure de la faculté : « L'impiété ne s'est plus

» bornée à pénétrer dans les maisons particulières ; elle a essayé
 » de se glisser dans le sanctuaire même de la religion , dont elle
 » a cru se venger , si elle pouvait y répandre quelque goutte de
 » son venin.... » Même instruction , page 16 , dans l'extrait du
 mandement de M. l'archevêque de Paris : « D'audacieux écrivains
 » ont consacré , comme de concert , leurs talens et leurs veilles à
 » préparer ces poisons ; et peut-être ont-ils réussi au-delà de leur
 » espérance à fasciner les esprits et à corrompre les cœurs.... »
 Dans le mandement de M. de Montauban , page 5 : « Un de nos
 » diocésains a trahi son Dieu , sa religion , sa patrie , son pasteur ,
 » s'est livré aux ouvriers d'iniquité , et leur a servi d'organe.... »
 Dans l'instruction pastorale de M. d'Auxerre , page 78 : « La
 » thèse du sieur de Prades se rend suspecte , non-seulement par la
 » manière dont elle s'exprime , mais encore par les liaisons très-
 » connues du soutenant avec les auteurs de l'Encyclopédie , dont
 » il a tiré un grand nombre de ses propositions. » Et page 152 :
 « Nous suivrons ici la thèse , non comme la production d'un
 » simple particulier , mais comme nous donnant une occasion
 » de dévoiler les erreurs des incrédules de nos jours , à qui le sieur
 » de Prades a prêté son nom. »

Voilà donc la Faculté de théologie , M. l'archevêque de Paris ,
 M. l'évêque de Montauban , M. l'évêque d'Auxerre , et une infinité
 d'autres personnes entraînées par leurs témoignages , et convaincues
 que ma thèse est l'ouvrage d'un complot. Je suis annoncé dès ce moment
 à toute la chrétienté , et je serai transmis à tous les siècles à venir ,
 comme un malheureux qui a livré le sanctuaire de son Dieu , et vendu
 ses talens et ses veilles aux ouvriers de l'iniquité. Cette accusation me
 couvre à jamais de tout le déshonneur de la trahison et de l'apostasie :
 elle suffit pour compromettre l'honneur , l'état , la fortune , la liberté ,
 le repos , et peut-être la vie de ceux qui pourront être soupçonnés de
 complicité. C'est un corps d'hommes recommandables par la sainteté
 de leur caractère , et par la présomption de leur prudence et de leurs
 lumières , qui a le premier découvert cette conspiration , et qui en a
 alarmé le monde chrétien ; le témoignage de leur bouche et de leur écrit ,
 est confirmé par celui du premier archevêque de France , de deux autres
 prélats et d'un grand nombre d'écrivains ; tous déposent que ma thèse
 est la production d'une cabale acharnée à renverser la religion. Qui ne
 croirait , à juger du fait par son importance et par l'appareil de ses
 circonstances , qu'il est appuyé sur les preuves les plus évidentes ?
 Cependant il n'y en a aucune ; et il est inconcevable comment la fiction
 la plus ridicule , le mensonge le plus absurde , la fausseté la plus
 avérée pour mes connaissances , pour mes amis et pour une multitude

d'indifférens , a pu prendre un corps , et , pour ainsi dire , se réaliser. Il faut ici reconnaître l'adresse malheureuse de ces gens qui ont pour principe , *qu'on peut calomnier son ennemi en sûreté de conscience*; ce sont eux certainement qui ont tramé toute cette iniquité. Mais quoi donc ! me rendrai-je par mon silence le complice de leur noirceur ? Non , sans doute. Je n'ai qu'une voix , mais je l'éleverai ; et je dirai à toute la Faculté de théologie , à M. l'archevêque de Paris , à M. l'évêque de Montauban , à M. l'évêque d'Auxerre , et à tous ceux qui peuvent être dans le même préjugé qu'eux , « que ma thèse soit bonne ou mauvaise , qu'elle » renferme un système abominable d'impiété , ou que ce soit un » plan sublime de la religion chrétienne , c'est moi seul qui l'ai » faite ; il n'en faut blâmer ou louer que moi. Hâtez-vous donc » d'arrêter les progrès d'une calomnie , que vous n'avez que trop » accréditée , qui fait tort à votre jugement , et qui couvre de » honte la Sorbonne. En effet , à quel point d'ignorance et d'avilissement ce corps ne serait-il pas descendu , si une société » d'impies avait pu former , avec quelque vraisemblance de succès , le projet de lui faire approuver ses erreurs , et qu'elle eût » consommé ce projet !

» Mais je me sens ici pressé par un intérêt beaucoup plus vif » que celui que je dois prendre à l'honneur de la Faculté de théologie ; c'est l'intérêt que j'ai , et que j'aurai toujours à la propagation du nom chrétien. Si , parmi ceux qui sont instruits » de la fausseté du complot supposé par la Sorbonne et par les » prélats , il s'en trouvait quelques uns qui eussent malheureusement du penchant à l'incrédulité , ne pouvant s'imaginer que » vous n'avez fait aucun usage des règles par lesquelles vous jugez de la certitude des faits , ne seraient-ils pas tentés de croire » que ces règles sont mauvaises ? Qui les empêcherait de dire : Il » en est de la plupart de ces faits qu'on nous oppose , comme » du complot du bachelier de Prades ? Y a-t-il , dans l'antiquité , » quelque transaction dont il fût plus aisé de découvrir la fausseté ? Qu'on vienne après cela nous citer le témoignage des » contemporains , et les ouvrages des hommes les plus sages et les » plus éclairés ! Nous savons tous combien la conspiration dont » on l'accuse est chimérique : la voilà cependant constatée par » les autorités les plus graves , scellée des témoignages les plus » authentiques , consignée dans les fastes d'un corps illustre , » attestée par des écrivains du temps même et du rang le plus » distingué , et transmise à la postérité avec un cortège de preuves » et de circonstances auxquelles il ne sera guère possible de résister sans encourir le reproche de pyrrhonisme. En effet , qui » de nos neveux osera donner un démenti à la Sorbonne , à un

» archevêque de Paris , à deux autres prélats , et à une foule d'é-
 » crivains qui ne manqueront pas de répéter le même mensonge ?
 » Je vous conjure donc , par l'amour que vous avez sans doute
 » pour la vérité , par le respect que vous vous devez à vous-même ,
 » par le zèle que vous montrez pour la religion et pour le salut
 » de vos frères , par les premiers principes de la justice et de l'hu-
 » manité , qui ne permettent pas de disposer de l'honneur , de la
 » fortune , du repos et de la vie des hommes , de vous rétracter
 » incessamment , de rendre gloire à votre caractère , et de ne pas
 » emporter avec vous l'iniquité au pied du trône du Dieu vivant
 » qui nous jugera tous. »

IV. « La grande maladie de notre siècle , dit M. d'Auxerre ,
 » page 20 de son instruction , c'est de vouloir appeler du tri-
 » bunal de la foi à celui de la raison . . . ; comme si la raison ,
 » souveraine et incapable d'ignorance et d'erreur , ne méritait
 » pas le sacrifice de la nôtre , dont les bornes étroites nous arrê-
 » tent si souvent. Cet esprit , où l'incrédulité prend sa
 » source , se montre à découvert dès l'entrée de la thèse dont
 » nous parlons. »

Je ne connais rien de si indécent et de si injurieux à la religion , que ces déclamations vagues de quelques théologiens contre la raison. On dirait , à les entendre , que les hommes ne puissent entrer dans le sein du christianisme , que comme un troupeau de bêtes entre dans une étable ; et qu'il faille renoncer au sens commun , soit pour embrasser notre religion , soit pour y persister. Etablir de pareils principes , je le répète , c'est rabaisser l'homme au niveau de la brute , et placer le mensonge et la vérité sur une même ligne. La religion chrétienne est fondée sur un si grand nombre de preuves ; et ces preuves sont si solides , que , s'il y a quelque chose à redouter pour elles , ce n'est pas qu'elles soient discutées ; c'est qu'on les ignore. Il me semble donc que quelqu'un , qui se proposerait une instruction solide sur cette matière , distinguerait bien les vérités qui forment l'objet de notre foi , des démonstrations qui servent de base à notre culte. Les démonstrations évangéliques ne peuvent être examinées avec trop de rigueur ; et ce serait un blasphème que de les supposer incapables de soutenir la critique des hommes. Mais cet examen et cette critique appartiennent également au théologien et au philosophe. Ce n'est , à parler exactement , qu'une application de la dialectique aux preuves de la religion , des règles d'Aristote à la divinité de Jésus-Christ ; et cette application ne peut être trop sévère ; l'objet en est trop important. C'est être chrétien comme on eût été musulman , que de ne pas consacrer à cette étude une partie considérable de sa vie.

Le seul effet qui puisse en résulter , lorsque les passions ne s'en mêlent point , c'est d'affermir le chrétien dans la pratique des préceptes de sa religion , et de l'éclairer sur le sacrifice qu'il a fait de sa raison et de ses lumières à l'incompréhensibilité des vérités révélées. Ce serait être bien mauvais théologien , que de confondre la certitude de la révélation avec les vérités révélées. Ce sont des objets tout-à-fait différens. Pour que l'entendement se soumette parfaitement à l'un , il faut qu'il ait été pleinement satisfait sur l'autre : mais , d'où lui viendra cette satisfaction , sinon d'un exercice libre et sincère de ses facultés ? Voilà ce que j'avais en vue lorsque j'ai commencé ma thèse ; et je n'ai , ce me semble , aucun reproche à me faire , parce qu'il est arrivé à M. l'évêque d'Auxerre de méconnaître mon but , de mésinterpréter mes sentimens , et de m'accuser d'incrédulité.

V. Je vais parcourir le plus rapidement qu'il me sera possible les pages 21 , 22 , 23 et les suivantes. Si je m'étendais sur tout ce que j'y remarque de dangereux , d'inexact , de faux , je risquerais de faire une apologie aussi longue que l'instruction. M. d'Auxerre commence l'énumération de mes attentats par ces mots : « On traite de l'homme dans la thèse : et après avoir dit » que Dieu répandit sur son visage un souffle de vie , on ne lui » donne que des idées brutes et informes , qui naissent des premières sensations , ou qui ne se développent que par les sensations. » Il est vrai que l'expression *produit* dont je me suis servi , convient également à ces deux sentimens ; mais quel inconvénient y a-t-il à cette ambiguïté , s'il est tout-à-fait indifférent pour la religion , que les idées naissent des sensations ou ne se développent que par elles ? « Le soutenant n'a pas clairement » parlé là-dessus. On doute , après l'avoir lu , si l'homme qu'il » imagine est sans idées , et comme une table rase sur laquelle » il n'y a rien d'écrit ; ou s'il a quelques idées , mais informes , » enveloppées , confuses. » Je laisse le choix à M. d'Auxerre. Veut-il que l'homme de ma thèse soit sans idées , comme une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit ? A la bonne heure. Lui conviendrait-il mieux qu'il eût quelques idées , mais informes , enveloppées , confuses ? Je consens qu'il les ait. Je serai peut-être mauvais philosophe en embrassant la dernière de ces opinions ; mais je n'en serai pas moins bon chrétien. « La première réflexion qui se présente , c'est que ce n'est point là » l'homme , dont la création nous est décrite dans la Genèse. » Non , ce n'est point d'Adam que j'ai parlé ; et quelle hérésie y a-t-il à cela ? Dans le dessein où j'étais de développer la génération successive de nos connaissances , il eût été bien ridicule de choisir le premier homme , à qui Dieu les avait toutes accor-

dées par infusion. « On ne dit point dans la thèse d'où vient » l'homme dont on y parle, ni qui lui a formé un corps. » Il y a beaucoup d'autres choses qu'on n'y dit point : mais après y avoir exprimé clairement que l'âme était un don de Dieu , je ne me serais jamais imaginé qu'on eût quelque doute de mon orthodoxie sur la formation du corps. « On conserve l'expression de » l'écriture , que Dieu répandit un souffle de vie sur son visage » (on lui donna une âme raisonnable) ; mais on veut après cela » qu'il ait été laissé sans connaissances , sans réflexions , sans » idées distinctes , à peu près comme une bête brute , un auto- » mate , une machine mise en mouvement. Où a-t-on pris l'idée » fantastique d'un tel homme ? » Dans la nature ; oui , mon- » seigneur ; je pense très-sincèrement , et sans m'en croire moins chrétien , que l'homme n'apporte en naissant ni connaissances , ni réflexions , ni idées. Je suis sûr qu'il resterait comme une bête brute , un automate , une machine en mouvement , si l'usage de ses sens matériels ne mettait en exercice les facultés de son âme. C'est le sentiment de Locke ; c'est celui de l'expérience et de la vérité ; il m'est commun avec le grand nombre des théologiens et des philosophes modernes : sur trente professeurs ou environ qui remplissent les chaires de philosophie dans l'université , il y en a vingt qui rejettent l'hypothèse contraire ; et ce sont les plus estimés. Ils auraient , certes , l'inattention la plus méprisante sur ce qu'il plaît à M. l'évêque d'Auxerre de penser et d'écrire , s'ils souffraient tranquillement que ce prélat les accusât de matérialisme , pour avoir prétendu , avec le philosophe anglais , que nous passons de la notion positive du fini , à la notion négative de l'infini ; que sans les sensations nous n'aurions ni la connaissance de Dieu , ni celle du bien et du mal moral ; en un mot , qu'il n'y a aucun principe , soit de spéculation , soit de pratique , inné. « Quel égarement d'esprit , de » former un homme factice et imaginaire , qui n'a jamais été , » pour chercher ensuite dans des spéculations métaphysiques , » l'origine et la progression de ses connaissances , tandis qu'on » laisse à l'écart l'homme réel et effectif , qui a Dieu pour au- » teur ! » L'homme factice et imaginaire , c'est celui à qui l'on accorde des notions antérieures à l'usage de ses sens. Ce fut la chimère de Platon , de Saint-Augustin et de Descartes. Ce dernier a été le restaurateur de ce système parmi nous ; et l'on se souvient encore que sa preuve de l'existence de Dieu , tirée des idées innées , le fit accuser d'athéisme. Quel jugement eût-il fallu porter alors de ceux qui liaient indivisiblement la croyance de Dieu avec le sentiment d'Aristote ? et que devons-nous penser aujourd'hui de ceux qui traitent d'impie le vieil axiome , *nihil*

est in intellectu, quod non prius fuerit in sensu, et qui semblent faire dépendre la vérité de la religion, des idées innées; sinon, que plus ces théologiens se portent avec véhémence et avec fureur à condamner les autres, plus, ainsi que je l'ai déjà dit avec M. Bossuet, ils montrent clairement, non que le sentiment qu'ils proscrivent est hérétique ou erroné, mais qu'eux-mêmes ont beaucoup d'ignorance et de témérité? Je n'ai garde d'appliquer ce passage à M. d'Auxerre; mais il faut avouer qu'il peint bien quelques théologiens qui pensent comme lui. « La thèse ne nous montre » l'homme que comme une bête.... qu'il s'agit d'appivoiser.... à » qui il faut apprendre qu'elle est capable de penser et de raison- » ner, mais qui ne pense pas encore, et qui ne pensera qu'après que » les objets corporels auront frappé ses organes et produit en elle » des sensations. » J'ai montré dans ma thèse, non l'homme qui n'a été qu'une fois, mais l'homme de tous les jours; je l'ai montré tel que l'expérience me l'a fait connaître, composé de substances *essentiellement* différentes, mais dont l'une n'exerce ses facultés qu'en vertu de l'autre; n'acquérant de connaissances que par le moyen de ses sens; au-dessous de la bête dans la passion (et le faux zèle en est une), dans l'ivresse et dans la folie; semblable à la bête dans l'imbécillité, dans l'enfance et dans la caducité; et semblable à la bête farouche dans les déserts, dans les forêts, chez le Cannibale et chez le Hottentot. Il est très-permis à M. d'Auxerre de s'en former des idées plus sublimes et moins vraies: mais qu'il prenne garde de ne pas attacher à sa belle chimère plus d'existence et de valeur qu'elle n'en mérite. « Nous » cherchons les motifs d'une conduite si bizarre et si indécente » dans une thèse de théologie; et voici ce que nous avons lieu de » penser. » Voici des conjectures qui feront beaucoup d'honneur à la pénétration et à la charité de M. l'évêque d'Auxerre. Voici une façon nouvelle de damner les hommes, dont les jansénistes ne s'étaient point encore avisés; c'est de supposer qu'on ne croit pas ce dont on n'a point occasion de parler. « En parlant de la » création de l'homme d'après les livres saints, et selon la doc- » trine orthodoxe, on ne pouvait s'empêcher d'énoncer les avan- » tages de la nature... le don de la grâce... la justice et » l'amour de Dieu... la désobéissance de l'homme, ses suites, » le remède, la matière de l'incarnation... quel est le chrétien » qui ne doit désirer qu'on lui rappelle ces vérités fondamen- » tales? » Ce chrétien-là, c'eût été M. d'Auxerre, s'il se fût rappelé que toute la théologie a été distribuée en plusieurs thèses que les bacheliers soutiennent dans le cours de leur licence; que chaque thèse a son objet; que la vérité de la religion est celui de la majeure; que les mystères de la grâce, de l'incarnation,

de la rédemption y seraient déplacés ; et qu'un bachelier s'exposerait à quelque réprimande désagréable et juste , s'il faisait rentrer dans un acte les matières qu'il a dû soutenir dans un autre , au-delà de ce que les liaisons le demandent. « Dira-t-on » qu'il a considéré l'homme en philosophe , et non en théologien ? » Quelle défaite ! Est-ce là le temps de déposer le personnage » de théologien , pour faire celui de philosophe ? et d'ailleurs , » est-il permis à un philosophe chrétien de raisonner sur des » hypothèses arbitraires qui contredisent les principes de la foi ? » L'hypothèse sur laquelle j'ai raisonné ne contredit en rien les principes de la foi ; il y aurait de la témérité à l'avancer ; et il y a une indiscretion inexcusable à entreprendre la censure d'une thèse , sans en avoir seulement démêlé la marche et le dessein. J'avais la vérité de la religion à démontrer aux sceptiques , qui n'accordent ni ne nient rien ; aux pyrrhoniens , qui nient tout ; aux athées , qui nient l'existence de Dieu ; aux déistes , qui croient en Dieu , mais qui rejettent la révélation ; aux théistes , qui admettent la première de ces vérités , mais qui sont sceptiques sur la seconde ; aux juifs , aux mahométans , aux chinois , aux idolâtres , qui ont leurs religions. Je demande maintenant à M. d'Auxerre même , quel personnage il me convenait de faire avec la plupart de ces incrédules : quel était l'homme que j'avais à leur présenter , ou celui de la création , qui leur est inconnu , ou celui de la nature qu'ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître en eux-mêmes ? Etait-ce à la religion ou à la philosophie à faire les premiers pas ? De quelles armes avais-je à me servir dans ce premier choc ? Fallait-il employer la raison ou l'autorité ? la dialectique ou la révélation ? ou l'une et l'autre alternativement ? Le missionnaire évangélique est philosophe et théologien , selon le besoin , *personam fert non inconcinnus utramque*. N'est-ce pas même le rôle que M. d'Auxerre a pris avec moi ? Ne me prouve-t-il pas , par la raison , la nécessité des idées innées , quand il me croit mauvais philosophe ? N'entasse-t-il pas les autorités de l'écriture et des pères , *conatus imponere Pelio Ossam* , quand il m'attaque en théologien ? Cette méthode excellente est plus en usage que jamais sur les bancs. Là , les argumentans représentent les différens adversaires de la religion ; le soutenant fait face à tous. Il est arrivé dans les écoles de théologie une grande révolution , depuis que M. d'Auxerre en est sorti ; et s'il voulait prendre la peine de comparer les thèses de son temps avec celles d'aujourd'hui , peut-être reviendrait-il un peu de ce *mépris souverain* qu'il a conçu pour la Faculté moderne : Elle doit sa supériorité sur l'ancienne aux ennemis qui se sont élevés de toutes parts contre la religion : la variété de leurs attaques et la nécessité de

les repousser ont rempli les thèses nouvelles d'une infinité de questions, dont on n'avait pas la moindre notion il y a cinquante ans. « Le silence de la thèse sur le péché originel forme seul un » soupçon grave contre le soutenant. » La matière du péché originel, introduite dans ma thèse, y aurait formé un grave soupçon d'ignorer celle dont elle aurait occupé la place; et le reproche de l'avoir omise, que M. d'Auxerre me fait, nous donne le soupçon de l'oubli, très-pardonnable à son âge, de ce qui doit composer la majeure. « Ce n'est point ici une simple » inattention, une pure omission; c'est un silence affecté. » Rien n'est plus vrai. « Il est visible que c'est d'Adam, tel que Dieu » l'a formé, que le sieur de Prades a entrepris de parler, puis- » qu'il lui applique, dès l'entrée, ce qui n'est dit que d'Adam, » que Dieu répandit sur lui un souffle de vie. » Ce souffle de vie figurant, selon M. d'Auxerre, l'âme raisonnable, il s'ensuit qu'il est applicable à tout autre homme; et je ne serais pas embarrassé de trouver dans les auteurs sacrés et profanes mille exemples de cette application. Mais il est étonnant que M. d'Auxerre finisse l'examen de mon premier attentat par où il aurait dû le commencer. Il me semble qu'avant de m'accuser d'avoir substitué à l'homme de la Genèse un être fantastique, il eut été très à propos d'examiner s'il était question dans ma thèse du premier homme ou d'un de ses descendants; de l'homme placé dans le paradis terrestre, ou de l'homme errant sur la surface de la terre; de l'homme innocent, éclairé et favorisé des dons du ciel les plus extraordinaires, ou de l'homme corrompu, proscrit, et sortant avec peine des ténèbres de l'ignorance. Si M. d'Auxerre s'était donné cette peine, il se serait aperçu que, l'homme d'aujourd'hui étant le seul qui fût connu et admis des adversaires que j'avais à combattre, c'était le seul que je pusse leur présenter: car, dans toute discussion, il faut partir de quelque point convenu; et il ne peut y avoir deux sentimens raisonnables sur la condition actuelle de la nature humaine, considérée relativement à ses facultés intellectuelles et à l'origine de ses connaissances. Il se serait aperçu que, ayant à déduire leurs progrès successifs, et à conduire l'homme depuis l'instant où il n'a pas d'idées, jusqu'à ce degré de perfection où il est instruit des profondeurs même de la religion; de ce point de nature imbécile où il est en apparence au-dessous de plusieurs animaux, jusqu'à cet état de dignité où il a, pour ainsi dire, la tête dans les cieux, et où il est élevé par la révélation jusqu'au rang des intelligences célestes; je n'ai pu choisir pour modèle l'homme qui sortit parfait des mains de son créateur, et qui posséda lui seul, en un instant, plus de lumières, que toute sa

postérité réunie n'en acquerra dans tous les siècles à venir. Si M. d'Auxerre eût daigné faire cette observation, il m'en eût épargné beaucoup d'autres : et sa longue instruction pastorale se serait abrégée d'une vingtaine de pages de lieux communs sur les prérogatives d'Adam, et sur les avantages de l'état de pure nature, où l'on voit évidemment que l'objet de ma thèse lui a échappé ; qu'il n'a rien compris à ce que les philosophes modernes entendent par l'état de nature ; et qu'on pourrait aisément avoir des idées plus catholiques que les siennes, sur ce que les théologiens doivent entendre par l'état de pure nature.

En attendant que la Sorbonne lui donne quelque leçon sur ce dernier point, je vais lui dire ce que c'est que le précédent dans la nouvelle philosophie. L'état de nature n'est point celui d'Adam avant sa chute ; cet état momentané doit être l'objet de notre foi, et non celui de notre raisonnement. Il s'agit, entre les philosophes, de la condition actuelle de ses descendans, considérés en troupeau, et non en société ; condition, non-seulement possible, mais subsistante ; sous laquelle vivent presque tous les sauvages, dont il est très-permis de partir, quand on se propose de découvrir philosophiquement, non la grandeur éclipsée de la nature humaine, mais l'origine et la chaîne de ses connaissances ; dans laquelle on reconnaît à l'homme des qualités spéciales qui l'élèvent au-dessus de la bête ; d'autres qui lui sont communes avec elle, et qui le retiennent sur la même ligne ; enfin, des défauts, ou, si l'on aime mieux, des qualités moins énergiques qui l'abaissent au-dessous ; condition qui dure plus ou moins, selon les occasions que les hommes peuvent avoir de se policer, et de passer, de l'état de troupeau, à l'état de société. J'entends par l'état de troupeau, celui sous lequel les hommes rapprochés par l'instigation simple de la nature, comme les singes, les cerfs, les corneilles, etc., n'ont formé aucunes conventions qui les assujétissent à des devoirs, ni constitué d'autorité qui contraigne à l'accomplissement des conventions ; et où le ressentiment, cette passion que la nature, qui veille à la conservation des êtres, a placée dans chaque individu pour le rendre redoutable à ses semblables, est l'unique frein de l'injustice.

Je vais maintenant examiner un endroit de l'instruction de M. d'Auxerre, qui ne me concerne en rien, non plus que beaucoup d'autres, mais qui montre à merveille combien ce prélat est prodigue des noms d'incrédules, d'impies, de pyrrhoniens, de matérialistes, etc., et combien il est malheureux quelquefois dans l'usage qu'il en fait.

VI. M. d'Auxerre, après avoir cité, page 39, un endroit de S. Augustin, où ce père dit : *Que la raison et la vérité des*

nombres n'appartiennent point aux sens , et qu'elles demeurent invariables et inébranlables , s'avise d'accuser d'incrédulité l'auteur de l'histoire naturelle , pour avoir prétendu que les vérités mathématiques ne sont que des abstractions de l'esprit , qui n'ont rien de réel. Il semble cependant que tout ce qu'on en pouvait conclure , c'est que M. de Buffon n'est pas de l'avis de S. Augustin sur les vérités mathématiques. M. d'Auxerre accorderait-il à S. Augustin la même autorité en métaphysique que dans les matières de la grâce ; et voudrait-il nous contraindre , sous peine d'impiété , d'adopter toute la philosophie de ce père ?

Après la manière dont j'ai traité M. de Buffon dans ma thèse , j'espère que M. d'Auxerre ne me fera point un crime de prendre ici sa défense. J'oserai donc lui répéter que l'accusation d'incrédulité est si grave , que celui qui l'intente mal à propos , quel que soit son nom , sa dignité , son caractère , se rend coupable d'une témérité inexcusable : et pour que ce prélat juge lui-même s'il doit ou non s'appliquer cette maxime , je lui ferai considérer que s'il n'y a pas un point , une ligne , une surface , un solide dans la nature , tels que la géométrie les suppose , les vérités démontrées sur ces objets hypothétiques ne peuvent exister que dans l'entendement de celui qui les a supposés tels qu'ils ne sont nulle part hors de lui ; et que , puisqu'il n'est point question , dans l'ouvrage de M. de Buffon , des combinaisons numériques qui s'exécutent de toute éternité dans l'entendement divin , mais de ces abstractions considérées dans un homme qui réfléchit , et relativement aux opérations de la nature et aux phénomènes de l'univers ; il a eu raison de dire qu'elles n'avaient de réalité que dans l'esprit de celui qui les avait faites , et qu'il n'y avait rien au-delà à quoi elles fussent applicables avec quelque exactitude. Ce sont des précisions dans le géomètre , mais ce ne sont que des approximations dans la nature ; et ces approximations sont communément d'autant plus éloignées du résultat de la nature , que les précisions ont été plus rigoureuses dans l'esprit du géomètre.

Si M. d'Auxerre n'a point entendu M. de Buffon , il ne peut s'en prendre qu'à lui-même d'avoir donné à cet auteur l'épithète odieuse d'incrédule ; comme s'il eût été très-assuré qu'il la méritait. Il me semble que ce prélat a prononcé bien légèrement sur des matières , qu'à la vérité il n'est pas obligé de savoir , mais sur lesquelles il est bien moins obligé de parler , et infiniment moins obligé d'injurier ceux qui les entendent. Poursuivons ; et voyons si cette fois sera la dernière , que j'aurai lieu de faire la même observation.

VII. On lit , page 91 de son instruction , que « par un renver-

» sement d'esprit aussi singulier que celui des métaphysiciens ,
 » qui déduisent du vice les notions que nous avons de la vertu ,
 » l'auteur de l'Esprit des Lois fait naître la diversité des religions
 » de la variété des climats , de la nature du gouvernement ; et
 » le zèle plus ou moins ardent pour le culte , du chaud ou du
 » froid de la zone qu'on habite ; et l'auteur de l'Histoire Natu-
 » relle , mettant à l'écart le récit si simple et si sublime en ap-
 »arence de la création du monde , selon la Genèse , engendre
 » notre système planétaire par le choc d'une comète qui va
 » heurter le soleil , et en dissiper dans l'espace quelques portions
 » détachées. »

Je crois avoir rendu justice à ces deux hommes célèbres , et n'avoir pas montré dans ma thèse moins d'éloignement pour leurs systèmes , que M. d'Auxerre n'en a montré dans son instruction. Pourquoi donc me trouvai-je impliqué avec eux dans la même censure ? Pourquoi partageai-je avec ceux que j'ai combattus , les mêmes qualifications odieuses ? Quelle analogie si étroite y a-t-il entre la diversité des religions et les intensités du zèle expliquées par la variété des climats ; le monde engendré par le choc d'une comète ; et la notion de la vertu déduite de la connaissance du vice ; pour que M. de Montesquieu , M. de Buffon et moi , nous nous soyons rendus coupables de la même impiété ? Serait-ce la difficulté de trouver une meilleure transition qui m'aurait attiré cette injure ?

Si je consultais mon amour-propre , et non celui que je porte à ma religion , je remercierais M. d'Auxerre de cette association ; mais quelque honorable qu'elle soit , avec quelque injustice que l'épithète d'incrédules nous ait été donnée , il ne me convient pas de la souffrir. Je dis *avec quelque injustice que l'épithète d'incrédules nous ait été donnée* , parce que je suis bien éloigné de croire qu'on ne puisse abandonner la physique de Moïse sans renoncer à sa religion. Quoi donc ! parce que Josué aura dit au soleil de s'arrêter , il faudra nier , sous peine d'anathème , que la terre se meut ? Si , à la première découverte qui se fera , soit en astronomie , soit en physique , soit en histoire naturelle , nous devons renouveler , dans la personne de l'inventeur , l'injure faite autrefois à la philosophie dans la personne de Galilée ; allons , brisons les microscopes , foulons aux pieds les télescopes , et soyons les apôtres de la barbarie ; ou plutôt demeurons en repos , suivons paisiblement notre objet , et permettons aux physiciens d'atteindre le leur. Notre devoir est de les éclairer sur l'auteur de la nature ; le leur , de nous dévoiler son grand ouvrage. Gardons-nous bien d'attacher la vérité de notre culte , et la divinité de nos écritures , à des faits qui n'y ont aucun rap-

port , et qui peuvent être démentis par le temps et par les expériences. Occupons-nous sans cesse de causes finales ; mais n'assujétissons point à cette voie stérile l'académie dans ses recherches. Nous perdrons la théologie et la philosophie , si nous nous avisons une fois de faire les physiciens dans nos écoles , et si les philosophes se mettent à faire les théologiens dans leurs assemblées. Ce renversement d'ordre , dit le chancelier Bacon , que M. d'Auxerre me reprochera peut-être de citer , quoiqu'il se permette sans cesse de citer Cicéron , ce renversement d'ordre n'a déjà que trop retardé le progrès des sciences , *Efficitque ut homines in istiusmodi speciosis et umbratilibus causis acquiescerent , nec inquisitionem causarum realium et verè physicarum urgerent , ingenti scientiarum detrimento*. Quelles exclamations ne ferait point M. d'Auxerre , lui qui m'accuse d'irrégion , pour avoir suivi la méthode de Descartes dans la disposition des preuves du christianisme , si j'avais osé avancer , avec le chancelier Bacon , que le physicien doit faire , dans ses recherches , une entière abstraction de l'existence de Dieu , poursuivre son travail en bon athée , et laisser aux prêtres le soin d'appliquer ses découvertes à la démonstration d'une providence et à l'édification des peuples ? Que dirait-il de moi , lui qui prétend que le philosophe ait sans cesse les yeux attachés sur les écrits de Moïse et sur les opinions des Pères , si je lui soutenais , avec le même auteur , que les pas que Démocrite et les autres antagonistes de la providence faisaient dans l'investigation des effets de la nature , étaient et plus rapides et plus fermes , par la raison même qu'en bannissant de l'univers toute cause intelligente , et qu'en ne rapportant les phénomènes qu'à des causes mécaniques , leur philosophie n'en pouvait devenir que plus rationnelle. *Philosophia naturalis Democriti , et aliorum qui Deum et mentem à fabricâ rerum amoverunt et structuram universi infinitis naturæ præclusionibus et tentamentis (quas uno nomine fatum et fortunam vocabant) attribuerunt ; et rerum particularium causas materiæ necessitati , sine intermixtione causarum finalium , assignarunt ; nobis videtur , quantum ad causas físicas , solidior fuisse et altiùs in naturam penetrasse*.

Ces principes sont faits pour effrayer les petits génies ; tout les alarme , parce qu'ils n'aperçoivent clairement les conséquences de rien ; ils établissent des liaisons entre des choses qui n'en ont point ; ils trouvent du danger à toute méthode de raisonner qui leur est inconnue ; ils flottent à l'aventure entre des vérités et des préjugés qu'ils ne discernent point , et auxquels ils sont également attachés ; et toute leur vie se passe à crier ou au miracle ou à l'impïété.

VIII. J'ai dit dans ma thèse , page 1 : « La multiplicité des sensations qui nous assiègent de toutes parts , qui , trouvant toutes les portes de notre âme ouvertes , y entrent sans résistance et sans effort ; cet effet puissant et continu qu'elles produisent sur nous ; ces nuances que nous y observons ; ces affections involontaires qu'elles nous font éprouver ; tout cela forme en nous un penchant insurmontable à assurer l'existence des objets auxquels nous rapportons nos sensations , et qui nous paraissent en être la cause. Ce penchant est l'ouvrage d'un Être suprême , et en même temps l'argument le plus convainquant de l'existence des objets. Il n'y a aucun rapport entre chaque sensation et l'objet qui l'occasionne ; et par conséquent il ne paraît pas qu'on puisse trouver , par le raisonnement , de passage possible de l'un à l'autre. Il n'y a donc qu'une espèce d'instinct supérieur à notre raison , qui puisse nous forcer à franchir un si grand intervalle. L'univers n'est donc point une vaste scène d'illusions , etc. (1). »

Voici les observations critiques de M. d'Auxerre sur ce morceau. Je les rapporterai , moins pour le réfuter , que pour me convaincre moi-même et les autres , qu'il n'y a rien qui ne puisse être mal entendu , et que pour consoler *le philosophe* , en lui montrant combien la vue courte du peuple est loin d'atteindre à la sublimité de ses pensées , « la thèse , dit M. d'Auxerre , prononce clairement ici , que la sensation n'a aucune affinité avec l'objet qui l'occasionne. » Donc elle ne favorise point le matérialisme ; elle conclut , de l'hétérogénéité de l'objet et de la sensation , l'impossibilité de trouver par le raisonnement un passage de la conscience de l'une à l'existence de l'autre : et M. d'Auxerre convient de l'exactitude de cette conséquence ; mais il désirerait que le bachelier eût eu recours *aux causes occasionnelles* , pour expliquer comment et par quelle force nous sommes portés à sortir hors de nous , et à réaliser , dans l'espace , des modèles de nos impressions ; c'est-à-dire , que je me fusse amusé à tourner dans un cercle vicieux ; car ce passage immense dont il s'agit , et qui n'est pourtant que de la distance de notre âme à

(1) Illa sensationum turba , quæ , velut agmine facto , qua data porta , constanter et uniformiter irruunt in animam ; illi quos patitur invitus , affectus ; hæc omnia cæco ac mechanico quodam impetu rapiunt ejus assensum ad realem objectorum existentiam , quibus suas refert sensationes , quæque profluere ex illis videntur. Talis instinctus est ipsummet opus Entis supremi , realisque objectorum existentiae monumentum stat inconcussum. Quælibet sensatio nil habet germanum cum objecto ex quo nascitur ; ergò ratio sibi relicta , filo , quod utrumque consociat , impar erit assequendo ; ergò solus instinctus à numine impressus intervallum adedò immensum trajicere poterit ; ergò non nos larvæ tangunt , sed objecta , etc.

notre corps ; cet intervalle que nous franchissons presque sans nous en apercevoir , c'est celui de l'impression à la cause occasionnelle ; c'est la supposition de cette cause , qui , par une espèce de création ou d'anéantissement , va concentrer tout l'univers dans mon entendement , et le resserrer dans un point indivisible qui m'appartient ; ou l'en faire sortir , le développer et étendre ses limites dans l'immensité , loin de la portée de mes sens , au-delà même de ma pensée. Et ce que le philosophe ambitionnerait , ce serait de se justifier à lui-même , par le raisonnement , le choix qu'il est contraint de faire entre ces deux partis : mais , avec quelque attention qu'il soit rentré en lui-même , il n'y a découvert qu'un instinct , imprimé sans doute par la Divinité , qui le tire fortement de sa perplexité , et le convainc de l'existence d'une infinité d'êtres , quoique ce ne soit jamais que lui-même qu'il aperçoive. « Qu'est-ce que cet instinct ; quelle » est sa nature ? La thèse , continue M. d'Auxerre , ne donne là- » dessus aucun éclaircissement. » La thèse a dit là-dessus tout ce que la raison , l'expérience et la religion lui ont appris , en assurant que cet instinct était une suite de l'effet puissant et continu des objets extérieurs sur nos sens ; des nuances instantanées que nous y observons , et des affections involontaires qu'elles nous font éprouver ; et elle a écarté toute obscurité de son expression , en le définissant un penchant de notre âme , l'ouvrage d'un Être suprême , et l'un des argumens les plus convaincans de son existence et de celle des objets. Après cela , que penser de M. d'Auxerre , lorsqu'il avance , à la fin de sa critique , avec une confiance très-singulière , que ce mot *instinct* est , dans ma thèse , vide de sens ; que c'est un jargon inintelligible ; qu'il n'a été imaginé que pour donner le change au lecteur , et se ménager un faux-fuyant. La conjecture la plus favorable qu'on puisse former sur ce procédé de M. d'Auxerre , c'est que les matières philosophiques lui sont étrangères ; et qu'il se bat contre moi , frappant à tort et à travers , sans savoir où portent ses coups , comme un homme attaqué dans les ténèbres.

IX. Voici ce qu'on lit dans ma thèse , page 3 : « De tous les » objets qui nous affectent le plus par leur présence , notre » propre corps est celui dont l'existence nous frappe le plus ; » sujet à mille besoins , et sensible au dernier point à l'action » des corps extérieurs , il serait bientôt détruit , si le soin de » sa conservation ne nous occupait , et si la nature ne nous fai- » sait une loi d'examiner , parmi ces objets , ceux qui peuvent » nous être utiles (1). »

(1) Inter hæc innumera , quæ nos undiquè circumstant , objecta , omnium maximè nostrum corpus , suoq̃te motu nos afficit ; sexcentis opportunum malis

Je supplie le lecteur de revenir sur cet endroit , sans partialité, et d'examiner par lui-même s'il y aperçoit autre chose qu'une simple exposition de l'état de l'homme, lorsqu'il a acquis le sentiment de son existence, de ses besoins corporels, et des moyens d'y pourvoir; autre chose que les fondemens naturels de la loi de conservation. Cependant M. d'Auxerre y a découvert mille monstres divers; il en est de si mauvaise humeur, qu'il n'y a pas un mot du passage que je viens de citer, sur lequel il ne me cherche querelle. « Comment, s'écrie-t-il page 53 et suivantes, » notre conservation mérite donc le premier de nos soins? Saint-Augustin pensait bien différemment.... Encore si l'on ne parlait ici que de l'homme dans l'enfance; mais l'homme de la thèse est un adulte. . . . On dirait que le soutenant se propose de nous conduire à l'école d'Epicure, en tournant nos premières pensées sur les besoins de notre corps..... » *Risum teneatis, amici*. Quel galimatias! Qu'il faut de courage pour répondre à ces puérités; et de modération, pour y répondre sérieusement! Eh quoi! monsieur! vous n'avez pas vu que j'ai pris l'homme au berceau; et qu'après avoir expliqué l'origine de ses idées par la sensation réitérée des objets qui l'environnent, je remarque qu'entre ces objets son propre au corps est celui qui l'affecte le plus. Quelle hérésie y a-t-il à cela; et que fait ici le témoignage de Saint-Augustin? l'Écriture, et tous les Pères ensemble ne changeront point l'ordre de la nature, et ne feront jamais que la connaissance de Dieu, et la notion du bien et du mal moral, précèdent dans l'homme le sentiment de son existence, et celui de ses besoins corporels. En vérité, monseigneur, on dira que vous voyez dans Saint-Augustin tout, excepté la soumission aux décrets de l'Église, et que vous êtes meilleur appelant que bon logicien.

X. « A peine commençons-nous à parcourir les objets qui nous environnent, continuai-je page 3, que nous découvrons parmi eux un grand nombre d'êtres qui nous paraissent entièrement semblables à nous; tout nous porte donc à penser qu'ils ont les mêmes besoins que nous éprouvons, et par conséquent le même intérêt à les satisfaire: d'où il résulte que nous devons trouver beaucoup d'avantages à nous unir à eux. De là l'origine de la société, dont il nous importe de plus en plus de resserrer les nœuds, afin de la rendre pour nous le plus utile qu'il est possible (1). »

actione et reactione caterorum in se corporum, citò dissolveretur, nisi vigiles arrectique ejus saluti provideremus. Hinc nobis incumbit ea necessitas eligendi potissimum objecta quæ in nostram vergant utilitatem.

(1) Vix ea circumspeimus, cum plura nobis obversantur objecta nos in

Que M. d'Auxerre trouve-t-il à répondre là-dedans ? qu'y a-t-il là qui puisse offenser son oreille chrétienne ? Cela ne se devine pas ; écoutons-le donc. « Chaque homme , dit-il , se bornant à » chercher sa propre utilité , et celle de l'un ne pouvant man- » quer de se trouver souvent contraire à celle de l'autre , c'est » les armer les uns contre les autres , que de proposer pour » fin à chacun sa propre utilité. Qui ne sait et ne sent pas que » l'utilité commune doit être principalement envisagée dans » une société , et que l'utilité particulière n'en est qu'une suite ? » Qui n'admira la bizarrerie d'un homme qui nous donne » pour base et pour lien de la société , ce qui n'est propre qu'à » en causer la ruine et la destruction ?.... Qu'est-ce , en effet , » qu'une société dans laquelle chacun ne cherche que sa propre » utilité , n'a en vue que son intérêt particulier ? N'est-ce pas là » une source intarissable de querelles , de divisions , d'envies , » de haines , de guerres , de violences , et un plus grand mal » que si les hommes étaient isolés ?.... Mais Dieu a fait l'homme » pour la société. C'est dans l'institution divine , qu'un théolo- » gien , et même un philosophe , en doit chercher l'origine , au » lieu de se fatiguer l'esprit , comme fait le sieur de Prades » (homme bizarre) , pour la trouver dans l'utilité corporelle » qui en peut revenir à chacun , ou dans la crainte qu'ont les » hommes les uns des autres , et de tout ce qui peut leur nuire , » selon l'idée d'un philosophe de nos jours (M. de Montesquieu , » autre homme bizarre). C'est un égarement inconcevable de » l'esprit de s'épuiser en raisonnemens , pour chercher ce qui » est trouvé , et d'aimer mieux s'en rapporter à une philosophie » toujours incertaine , et souvent fautive , qu'à l'autorité infail- » lible des livres saints. Ouvrons la Genèse ; et nous y trouve- » rons , dès le second chapitre , l'origine de la société humaine , » et les raisons de son institution dans ces paroles de Dieu » même : il n'est pas bon que l'homme demeure seul ; faisons- » lui une aide semblable à lui. »

Que répondre à cela ? Et comment dépouiller ce chaos où tout est fondu ; les fondemens de la société avec ses inconvéniens ; les besoins des hommes qui les rapprochent , et leurs passions qui les éloignent ; la raison de leur société , et la nécessité des lois pour la rendre sûre et tranquille , etc. ? Essayons pourtant , et rendons au caractère respectable de notre adversaire un hommage , dont sa façon de raisonner semblerait nous dispenser.

omnibus referentia. Hinc meritò conjicimus sua illis æquè ac nobis innata esse desideria , nec minoris eorum interesse illis facere satis ; nobis ergò conducit fœdus cum illis initum. Hinc origo societatis , cujus vincula magis stringere debemus , ut ex ea quam plurimam in nos derivemus utilitatem.

Mais observons auparavant, que M. d'Auxerre ne se tourmente si fort à multiplier mes prétendus attentats contre la religion, que pour aggraver de plus en plus l'opprobre de la Faculté. Plus j'avance, mieux je découvre que le but de son instruction est moins de précautionner ses ouailles contre le venin d'une doctrine qui n'est pas à leur portée, que d'avilir la Sorbonne, et que de montrer combien elle est déchue de son ancienne splendeur, depuis qu'elle a chassé de son sein les docteurs appellans. Mais le dessein prémédité de déshonorer une société d'hommes consacrés à l'étude et à la défense de la religion, est-il bien digne d'un chrétien, d'un prêtre de Jésus-Christ, d'un pontife de son église? Après avoir décelé le but de M. d'Auxerre, répondons à ses raisonnemens.

Autant qu'il m'a été possible de les analyser, ils tendent, ce me semble, à prouver, 1°. que mes principes ne suffisent pas pour former la société; 2°. qu'ils suffisent moins encore pour exprimer sa durée; 3°. qu'ils diffèrent de ceux que l'Écriture nous a révélés, et auxquels il convenait à un théologien, et même à un philosophe, de recourir. Voyons ce qui en est.

Dieu, après avoir formé le premier homme, vit qu'il n'était pas bon qu'il demeurât seul; et il dit: *Faisons-lui une aide semblable à lui*. Voilà, selon M. d'Auxerre, l'origine de la société; en voilà la raison et les motifs. Qu'on pese bien ces mots; *Faisons-lui une aide*; faisons-lui une aide semblable à lui.

Qu'ai-je dit dans ma thèse? Après avoir conduit un des neveux d'Adam à la connaissance des objets qui l'environnent, j'ajoute, qu'entre ces objets, il en découvre un grand nombre qui lui paraissent entièrement semblables à lui (*Faisons-lui une aide semblable à lui*); qu'il est porté à croire qu'ils ont les mêmes besoins, et qu'il doit trouver beaucoup d'avantage à s'unir à eux (*Faisons-lui une aide*). Ma proposition n'est donc qu'une paraphrase du passage de la Genèse, que M. d'Auxerre m'objecte le plus maladroitement qu'il soit possible. L'Écriture ne donne d'autre fondement à l'attachement futur d'Adam pour Eve, que l'identité des besoins, et l'espérance des secours. *Faisons-lui une aide*: identité et espérance présumées sur la ressemblance extérieure et l'analogie des formes. *Faisons-lui une aide semblable à lui*: expressions qui ne signifient rien, ou qui réunissent deux motifs d'utilité propre. Donc la seule différence qu'il y ait entre le passage de la Genèse et celui de ma thèse, c'est que les mêmes principes s'étant trouvés vrais, et dans l'état de nature, et dans l'état de pure nature, ils ont été appliqués d'un côté à nos premiers parens; de l'autre, à un de leurs descendans; que l'historien explique l'origine de l'intimité

qu'Adam contractera avec la compagne utile que Dieu va placer à ses côtés, et que j'explique dans ma thèse l'origine de la société d'un homme en général avec ses semblables qu'il aperçoit autour de lui. Encore une fois, il ne m'a pas été libre de donner la préférence à Adam sur un de ses neveux, parce qu'Adam est un personnage instantané, individuel et historique, dont il eût été ridicule d'entretenir des sceptiques, des pyrrhoniens, etc., avant que de leur avoir démontré l'authenticité des anciennes écritures; et ce n'était pas encore le lieu. Le plan de mon ouvrage demandait que je leur proposasse d'abord un homme en général, dans la condition duquel ils reconnussent la leur propre. La seule attention qu'on pût exiger de moi, c'est que je ne supposasse point cette condition autre qu'elle n'est, et que l'historien sacré ne nous la représente; et c'est ce que j'ai observé avec le dernier scrupule.

Mais, si les fondemens que j'ai assignés à la société sont les mêmes que ceux qui nous ont été révélés; lorsque M. d'Auxerre les prétend insuffisans, soit à la formation de la société, soit à sa durée, ce n'est plus ma thèse, ce sont les saintes écritures qu'il attaque; ce n'est plus à moi qu'il en veut, c'est à Moïse. Je me garderai bien de défendre le législateur des Hébreux contre le patriarche des jansénistes. Il me suffit d'avoir une cause commune avec le premier.

Il y a, dans le morceau de M. d'Auxerre, beaucoup d'autres inexactitudes à relever; mais j'espère que la Sorbonne prendra ce soin pour moi, et que le seul qui me reste, c'est d'abrégé.

XI. On lit, dans ma thèse, page 3 : « Chaque membre de » la société cherchant ainsi à augmenter pour lui-même l'utilité » qu'il en retire, et ayant à combattre dans chacun des autres, » un empressement égal au sien; tous ne peuvent pas avoir la » même part aux avantages, quoique tous y aient le même droit. » Un droit si légitime est donc bientôt enfreint par ce droit » barbare d'inégalité, appelé la loi du plus juste, parce qu'elle » est la loi du plus fort. Le système qui donne droit à tous contre » tous, et qui les arme les uns contre les autres, est, par ses » conséquences dangereuses, digne de l'exécration publique. » Pour en réprimer les terribles effets, on a vu sortir du sein de » l'anarchie même, les lois civiles, les lois politiques, etc. (1). »

(1) Cum autem quodlibet societatis membrum omnem ac totam utilitatem publicam in se velit convertere, æmulis hinc et inde certam illam ad se trahentibus, omnes ac singuli nati cum eodem jure, non idem sortientur commodum. Jus ergò rationi consonum obmutescet antè jus illud inæqualitatis barbarum, quod vocant æquius, quia validius. Nefarium sanè systema, deinquè omnibus diris devovendum, ex quo nascitur jus omnium in omnia et bel-

Je ne transcrirai point tout ce que M. d'Auxerre a découvert d'épouvantable dans ce petit nombre de lignes ; il me suffira de dissiper les fantômes de son imagination, par quelques remarques que la moindre attention de sa part m'aurait épargnées, et de le renvoyer, pour sa plus ample satisfaction, à mon apologié.

Voilà les hommes arrêtés les uns à côté des autres, plutôt en *troupeau* qu'en *société*, par l'attrait de leur utilité propre, et par l'analogie de leur conformation, *faisons-lui une aide, faisons-lui une aide semblable à lui* : qu'arrivera-t-il ? C'est que, n'étant encore enchaînés par aucune loi, animés tous par des passions violentes, cherchant tous à s'approprier les avantages communs de la réunion, selon les talens, la force, la sagacité, etc., que la nature leur a distribués en mesure inégale, les faibles seront les victimes des plus forts ; les plus forts pourront à leur tour être surpris et immolés par les faibles ; et que bientôt cette inégalité de talens, de forces, etc., détruira entre les hommes, le commencement de lien que leur utilité propre et leur ressemblance extérieure leur avaient suggéré pour leur conservation réciproque. Mais comment remédieront-ils à ce terrible inconvénient ? Après s'être approchés, après s'être arrêtés à côté les uns des autres, après s'être tendu la main en signe d'amitié, finiront-ils par se dévorer comme des bêtes féroces, et par s'exterminer ? Non ; ils sentiront le péril et la barbarie de ce droit fondé sur l'inégalité des talens ; de ce droit indistinctement funeste au faible qu'il opprimait, au fort dont il entraînait nécessairement la ruine, digne récompense de ses injustices et de sa tyrannie ; et ils feront entre eux des conventions qui répareront l'inégalité naturelle, ou qui en préviendront les suites fâcheuses : quelque autorité sera chargée de veiller à l'accomplissement des conventions et à leur durée ; alors les hommes ne seront plus un *troupeau*, mais une *société policée* ; ce ne seront plus des sauvages indisciplinés et vagabonds, ce seront des hommes, ainsi que nous les voyons, renfermés dans des villes, et soumis à des gouvernemens. On voit, de plus, qu'il en a été des sociétés entre elles, comme des hommes entre eux ; et que, pour subsister, elles ont dû se soumettre à des conventions, ainsi que les hommes avaient fait pour former une société ; d'où il s'ensuit qu'une puissance, qui enfreint ces conventions de sociétés à sociétés, joue le personnage du voleur de grand chemin, ou de tel autre brigand qui enfreint les conventions de la société dont il est membre. Pour avoir des idées justes sur ces grands objets, il faut concevoir une société de souverains, comme on conçoit une

lum omnium in omnes. Hinc origo legum civilium, à quibus imprimantur motus interni quibus oriatur respublica ; hinc origo legum politicarum, etc.....

société d'hommes. Si, dans la société d'hommes, il se trouve un citoyen assez déraisonnable pour ne pas sentir les inconvéniens de *l'anarchie originelle*, pour secouer le joug des conventions établies, et pour revendiquer *l'ancien droit d'inégalité*, ce droit barbare qui donnait à tous droit à tout, armait les hommes les uns contre les autres, ce citoyen sera un *Hobbiste*, et se chargera de l'exécration de ses concitoyens. La puissance qui tendrait à la monarchie universelle, faisant entre les sociétés le même rôle que l'*Hobbiste* entre ses concitoyens, mériterait l'exécration générale des sociétés.

Je demande maintenant au lecteur s'il y a dans ma thèse d'autres principes que ceux que je viens d'établir; si l'on en peut tirer d'autres conséquences, et s'il a remarqué, soit dans les conséquences, soit dans les principes, quelque chose dont la religion et le gouvernement aient lieu de s'alarmer. J'en abandonne le jugement à M. d'Auxerre même, quoique je ne sois pas disposé à me promettre de lui toute la justice possible. Qu'il revienne à un nouvel examen; c'est toute la grâce que je lui demande: car je n'oserais exiger qu'il déclarât publiquement mon innocence, s'il venait par hasard à la reconnaître; il ne pourrait m'absoudre, sans faire amende honorable à la Sorbonne.

Quant à la proposition que j'ai exprimée dans ma thèse, par *Vis licita tantum, ubi nullus judex, legesque proculcantur*, et que j'ai rendue dans la traduction en ces mots: « Dans le système où
 » les lois gouvernent les sociétés, ceux-là seuls qui ne recon-
 » naissent point de juges qui les dominent, peuvent employer
 » la force pour venger leurs droits blessés, lorsqu'ils réclament
 » en vain les lois que foule impunément à ses pieds l'indépen-
 » dance de leurs égaux; d'où il résulte que les puissances sou-
 » veraines jouissent seules du droit de se faire la guerre, etc. »
 Quant à cette proposition, dis-je, je renverrai à mon apologie. J'observerai seulement ici que M. d'Auxerre ne la reprend, que parce qu'elle lui paraît exposée d'une manière trop générale; mais je le supplie de considérer que l'emploi que j'en fais la restreint sur-le-champ, et qu'elle se réduit à ceci: Comme il n'y a personne qui fasse entre toutes les sociétés, le rôle de la puissance à qui le dépôt, la conservation et l'accomplissement des conventions ont été confiés dans une seule, et que par conséquent les souverains n'ont point de juge sur la terre, il leur est donc permis de recourir à la force, lorsqu'on foule aux pieds, à leur égard, les conventions générales des sociétés entre elles: *Vis licita tantum, ubi nullus judex, legesque proculcantur; hinc soli principes jus habent belligerandi.*

Quoi donc! ai-je trop exigé de l'intelligence de mes lecteurs,

lorsque j'ai attendu d'eux qu'ils m'interpréteraient favorablement ? Serai-je le seul privé du droit commun à tous ceux qui écrivent et qui parlent , et sans lequel on n'oserait presque ni parler ni écrire , le droit d'être écouté avec bienveillance ? Demandai-je en cela une indulgence , dont M. d'Auxerre lui-même n'ait besoin en cent endroits de son instruction , et que la Sorbonne ne le mette bientôt , peut-être , dans le cas de réclamer ? Il semble que ma malheureuse affaire ait été le moment critique du bon sens et de la probité d'une infinité de personnes ; et qu'elle ne soit arrivée , que pour faire renoncer les hommes les plus pieux à toute charité , et pour ôter toute lumière aux hommes les plus éclairés. Je pose un principe qui assure aux souverains seuls le droit de faire la guerre ; et le voilà métamorphosé tout à coup en une maxime contraire aux droits de la royauté. Pour donner quelque vraisemblance à cette imposture , on rapproche malicieusement ce principe de quelques autres répandus dans l'Encyclopédie , qu'assurément je n'entreprendrai pas de justifier ; mais je ne puis m'empêcher de faire sentir à M. d'Auxerre , qu'il eût été plus à propos de passer sous silence ces principes , que de les attaquer si mal. D'ailleurs , il est très-douteux que le parlement soit content qu'on ait traité les maximes suivantes de séditiieuses ; savoir : « Que les lois de la nature et de l'état sont » les conditions sous lesquelles les sujets se sont soumis , ou sont » censés s'être soumis au gouvernement de leur prince.... Qu'un » prince ne peut jamais employer l'autorité qu'il tient d'eux , » pour casser le contrat par lequel elle lui a été déférée..... » Car , qu'est-ce qu'un *parlement* , sinon un corps chargé du dépôt sacré du *contrat* réel ou supposé , par lequel les peuples se sont soumis ou sont censés s'être soumis au gouvernement de leur prince ? Si M. d'Auxerre regarde ce *contrat* comme une chimère ; je le défie de l'écrire publiquement. Je ne crois pas que le parlement de Paris se vît dépouiller tranquillement de sa prérogative la plus auguste , de cette prérogative sans laquelle il perdrait le nom de *parlement* , pour être réduit au nom ordinaire de *corps de judicature*. Si M. d'Auxerre ne répond point au défi que j'ose lui faire ; j'atteste toute la France qu'il a proscrit , avec la dernière bassesse , des maximes qu'il croit vraies , et tendu des embûches à d'honnêtes citoyens.

XII. Enfin , nous sommes parvenus à la seconde partie de l'instruction pastorale de M. d'Auxerre. Quoiqu'elle soit presque aussi longue que la première , j'espère que mon examen en sera beaucoup plus court. La gravité avec laquelle je combats un adversaire si suspect dans l'église en qualité de théologien , et si peu important d'ailleurs en qualité de philosophe , me pèse à

moi-même. La seule chose qui me soutienne sur le ton que j'ai pris, c'est le caractère auguste dont M. d'Auxerre est revêtu. Je sens toutefois qu'il me serait beaucoup plus doux d'avoir affaire à un antagoniste plus raisonneur et moins illustre. Le danger de manquer au respect dû à un supérieur, ôte aux facultés de l'âme leur énergie ; et la vérité s'amortit par la crainte de la rendre offensante.

M. d'Auxerre s'occupe dans cette seconde partie à démontrer qu'il y a de l'absurdité dans le rang que je donne à la loi naturelle ; que la notion de la vertu ne nous vient point du vice ; que c'est l'idée de l'infini qui nous conduit à celle du fini ; que les premières règles de l'équité et de la justice nous sont connues par une lumière intérieure ; qu'elles ne sont point acquises, et que nous les apportons gravées, en naissant, dans nos cœurs ; que je puis être justement soupçonné de rejeter la loi éternelle ; et que ma façon de m'exprimer sur la nature de l'âme favorise le matérialisme. De ces différens points, parcourons ceux sur lesquels M. d'Auxerre me donnera occasion d'ajouter quelque chose à ce qu'on trouvera dans mon apologie.

1^o. Il n'y a rien de démontré en métaphysique ; et nous ne saurons jamais rien, ni sur nos facultés intellectuelles, ni sur l'origine et les progrès de nos connaissances, si le principe ancien, *nihil est in intellectu, quod non fuerit prius in sensu*, n'a pas l'évidence d'un premier axiome. Mais si ce principe est si conforme à la raison et à l'expérience, il ne peut être contraire à la religion. On peut donc assurer sans danger qu'il n'y a aucune notion morale qui soit innée, et que la connaissance du bien et du mal découle, ainsi que toutes les autres, de l'exercice de nos facultés corporelles. « Mais, comment et en quel temps » cette connaissance se forme-t-elle en nous ? » Quant à la date, elle varie selon la diversité des caractères. Il y a des hommes, qui, réfléchissant plutôt que d'autres, commencent plutôt à être bons ou méchans, à mettre de la vertu ou de la malice dans leurs actions. Quant à la manière dont elle se forme, je crois que c'est une induction assez immédiate *du bien et du mal physique*. L'homme ne peut être susceptible de sensations agréables et fâcheuses, et converser long-temps avec des êtres semblables à lui, pensans, et libres de lui procurer les unes ou les autres, sans les avoir éprouvées, sans avoir réfléchi sur les *circonstances* de ses expériences, et sans passer assez rapidement de l'examen de ces *circonstances* à la notion abstraite d'*injure* et de *bienfait* ; notion qu'on peut regarder comme les élémens de la loi naturelle, dont les premières traces s'impriment dans l'âme de très-bonne heure, deviennent de jour en jour plus profondes,

se rendent ineffaçables, tourmentent le méchant au dedans de lui-même, consolent l'homme vertueux, et servent d'exemple aux législateurs.

2°. M. l'évêque d'Auxerre ne veut pas que la notion de la vertu nous vienne du vice, et dans le système des idées innées; je crois qu'il a raison: mais dans le système opposé, tout aussi catholique et plus vrai, il est inconcevable qu'un homme sans besoin, sans passion, sans sensations agréables et pénibles, sans aucun soupçon de bien ou de mal physique, pût jamais parvenir à la connaissance du bien ou du mal moral. Au reste, je ne blâme personne de penser autrement, ni ne me crois répréhensible de penser ainsi.

3°. Il est si faux que la notion de l'infini soit l'ancienne et la génératrice de celle du fini, que nous n'avons aucune idée positive de l'infini. Pour n'avoir pas fait cette attention, M. d'Auxerre a prouvé précisément le contraire de sa thèse, quand il a dit, page 95: « Tout ce que nous concevons des objets créés, laisse » un vide. Il y a près de six mille ans que le monde a été créé; » il aurait pu l'être plus tôt. L'étendue de l'univers est prodigieuse; elle pourrait être plus grande. Il n'y a point de nombre » auquel on ne puisse ajouter, point de science qui ne puisse être » poussée plus loin, etc. » Toutes ces propositions sont des résultats de comparaisons, à l'aide desquels on a passé de l'existant au possible, et où le *fini* était toujours la chose donnée et connue, de laquelle on s'élevait à l'*infini*, la chose cherchée et inconnue.

4°. L'auteur de l'instruction prétend que les premières règles de l'équité et de la justice nous sont connues par une lumière intérieure; qu'elles ne sont point acquises; et que nous les apportons, en naissant, gravées dans nos cœurs: mais toutes ces prétentions sont renversées par l'axiome, *nihil est in intellectu, quod non fuerit prius in sensu*; axiome qu'il nous sera libre de soutenir jusqu'à ce que quelque autorité supérieure à celle de M. d'Auxerre proscrive et l'expérience et la raison avec lui, ce qui n'arrivera pas sitôt.

5°. Je puis être justement soupçonné de rejeter la loi éternelle, parce que je n'en parle point, dit-on. Encore une fois, voilà une façon bien singulière de convaincre les hommes d'incrédulité: les journalistes des savans en ont fait usage contre M. d'Alembert, quand ils ont rendu compte au public du discours préliminaire de l'Encyclopédie; ainsi ils sont en droit de disputer l'honneur de cette invention à M. d'Auxerre. Si cette espèce d'inquisition s'établit; un auteur sera jugé, et par ce qu'il dit, et par ce qu'il ne dit point. Au reste, cet expédient, si

commode pour la méchanceté, manquera dans cette occasion à M. d'Auxerre. Il rapporte lui-même un passage de S. Thomas, où ce docteur définit la loi éternelle : « La raison qui gouverne » l'univers, et qui a son existence dans la divine intelligence. » Et on lit, page 7 de ma thèse, « que le commerce admirable de » l'âme et du corps, et le repli de notre réflexion sur nous- » mêmes, nous élèvent à la contemplation d'une intelligence » toute puissante qui gouverne cet univers par des lois sages » et invariables. » Au reste, M. d'Auxerre, qui n'est pas disposé à me faire grâce, ou plutôt à la Sorbonne; qui, après m'avoir fait payer pour ses fautes, par un retour équitable paie ici pour les miennes; M. d'Auxerre, dis-je, s'abstient de m'attribuer l'espèce d'athéisme dont il s'agit. Il est donc bien décidé que je n'en suis pas coupable; mais cela supposé, dira-t-on : Pourquoi ce prélat a-t-il employé cinquante pages de son Instruction sur un objet qui n'a qu'un rapport indirect à mes prétendus attentats? A quoi tendent toutes ses longues discussions sur la loi éternelle? A quoi elles tendent? au but réel et secret de son écrit; car, je l'ai déjà dit, et je vais le prouver encore; ce n'est pas tant aux ennemis de la religion qu'il en veut, qu'aux amis de la bulle. M. d'Auxerre ne s'est occupé si longtemps à déclamer contre les impies qui méconnaissent la loi éternelle, que pour tomber ensuite sur ceux qui dispensent de l'accomplir. Il fallait bien en venir au jésuite Casnedi, qui introduit Jésus-Christ au jugement dernier, s'adressant au menteur, en ces mots : « Venez, le béni de mon père; possédez » le royaume qu'il a promis à ses saints, parce que vous avez » menti, invinciblement persuadé que, dans la circonstance où » vous étiez, c'est moi qui vous l'ordonnais. » Cette prosopopée était trop scandaleuse et trop plaisante, pour n'en pas faire usage dans une instruction pastorale.

XIII. J'ai dit, page 7 de ma thèse : « L'union de l'âme avec » le corps, cet esclavage si indépendant de nous, joint aux » réflexions que nous sommes forcés de faire sur la nature des » deux principes qui composent notre être, et sur leurs imper- » fections, nous élèvent à la contemplation d'une intelligence » toute puissante qui gouverne cet univers par des lois sages et » invariables. Il y a donc un Dieu, *hinc Deus*, et son existence » s'insinue dans nos esprits, si naturellement, *tàm molli lapsu*, » qu'elle n'aurait besoin, pour être reconnue, que de notre sen- » timent intérieur, quand même le témoignage des autres » hommes ne s'y joindrait pas. »

La première observation de M. d'Auxerre sur cet endroit, c'est

que les expressions latines que j'ai employées, sont d'une bassesse et d'une indécence qu'on ne peut rendre en français. Je n'ai rien à répondre à ce que je n'ose pas entendre..... mais aussi ce n'est peut-être qu'une affaire de grammaire et de goût (1):

La seconde, c'est qu'il est inconcevable que Dieu ait créé l'homme pour le connaître, l'aimer et le servir; et qu'il l'ait abandonné plongé dans ses sens, et tout occupé de son corps, jusqu'à ce que, par des réflexions sur la dépendance mutuelle du corps et de l'âme, il se soit donné à lui-même l'idée de son créateur. Je ne vois pour moi ni danger, ni hérésie, ni incompréhensibilité à ce que la créature se donne à elle-même l'idée de son créateur; et il ne s'agit point, dans ma thèse, de savoir si, pour atteindre à cette notion importante, il lui faudra beaucoup ou peu de temps. Je me suis chargé de conduire le sceptique pas à pas jusqu'aux pieds de nos autels; et j'ai cru que le moment, où il avait été contraint de reconnaître en lui-même deux substances, était celui où je devais lui annoncer la même distinction dans la nature; et qu'après avoir admis une substance spirituelle finie, je le trouverais disposé à admettre une substance spirituelle infinie. « Mais, n'est-ce pas Dieu qui a gravé dans nos » cœurs cette connaissance?..... » Nullement. « Son universalité » ne prouve-t-elle pas la divinité de son origine? » Point du tout. Il ne s'ensuit autre chose de ce fait, sinon que Dieu a parlé si fortement à travers tous les êtres de la nature, que sa voix s'est fait entendre par toute la terre. « Cependant cette » voix si forte n'a frappé l'oreille de l'homme qu'après que l'usage » de ses sens lui a procuré d'autres connaissances..... » Assurément..... « Comment l'homme n'a-t-il pas compris qu'il ne » s'était pas fait lui-même? » Question absurde de la part de celui qui croit la notion de Dieu innée. L'homme a connu Dieu du moment qu'il a compris qu'il ne s'était pas fait lui-même; mais la connaissance de Dieu, acquise par cette voie, est une suite de ses sensations et de ses réflexions. D'ailleurs, ce Dieu pouvait être celui de Spinoza. La voie proposée par M. d'Auxerre, pour arriver à la connaissance du vrai Dieu, y conduit, il n'en faut pas douter; mais elle n'est pas aussi simple qu'elle le paraît d'abord. Il faut remonter de soi-même jusqu'à un premier homme qui ait été créé; se démontrer que le monde n'est pas

(1) Le lecteur en jugera; voici ce passage si indécemment. *Servitium illud, junctum simul cum utriusque imperfectionibus, nos erigit ad mentem cuncta summæ consilio providentiæ moventem ac temperantem. Hinc Deus, cujus existentia tam molli lapsu subit animos nostros, ut eam constanter retinere-mus, vel si cæteri homines in banc rem unanimi sensu non conspirarent.*

éternel ; que la matière est contingente ; et retomber dans une autre preuve. Le coup-d'œil sur l'univers est plus prompt et plus sûr.

XIV. On lit , pag. 6 de ma thèse : *Tempore quo hæc inerat philosophis persuasio , mundum esse opus fortuitum et incogitatum quod naturæ exciderat , aut omnia nasci ex corruptione , ipsa quidem providentia pessum dabatur.* Et page 7 de la traduction : « Au temps où les philosophes regardaient le monde » comme un ouvrage échappé à l'aveugle nature , et croyaient » que tout naissait de la corruption , la Providence était foulée » aux pieds. »

« Aurait-on pu croire , s'écrie M. d'Auxerre , que l'égarement » et la dépravation de l'esprit auraient pu être portés jusqu'au » point d'attribuer à quelques nouveaux philosophes l'hommage » qu'on rend à présent à la providence ? » Aurait-on pu croire que quelqu'un eût l'esprit assez faux , pour apercevoir , dans le passage que je viens de citer , une prétention aussi extravagante ? Qu'ai-je dit dans ce passage ? Que la providence a été foulée aux pieds ? et cela est vrai. Que cet attentat a été commis par la plupart des anciens philosophes ? et cela est vrai. Que ce fut une suite de leur hypothèse sur l'origine du monde et sur la génération des êtres ? et cela est vrai. Que , quand les expériences nouvelles eurent renversé ce système dangereux , on commença à adorer où les anciens avaient blasphémé ? et cela est encore vrai. « Mais vous avez dit plus haut , que le commerce de l'âme » avec le corps élevait l'homme jusqu'à la notion de l'Être » suprême : quel besoin aviez-vous donc des découvertes de ces » philosophes ? » Je n'en avais aucun besoin pour me convaincre de l'existence de Dieu , mais bien pour résoudre une objection assez forte des athées contre la providence. « Quelle objection ? » Après que Dieu eut dit à l'homme et à la femme : croissez , » multipliez ; je vous donne pour nourriture toutes les plantes » et tous les fruits qui contiennent en eux leurs semences ; que » restait-il à découvrir ? la même propriété dans quelques petits » insectes , dans quelques herbes. Celui qui n'appuie sa foi en la » providence , que sur une découverte qui n'a donné qu'un peu » plus d'étendue à ce que tout le monde savait déjà , ne peut-il » pas être justement soupçonné de n'y pas croire ? » Loin de donner pour base à la providence la découverte des germes préexistans , j'ai traité de blasphémateurs les philosophes anciens qui contrebalançaient la multitude infinie des merveilles de la nature par les phénomènes prétendus de la putréfaction. Cela ne m'a pas empêché de faire cas de cette découverte ; parce qu'aux yeux du philosophe , le puceron n'est pas moins admirable que

l'éléphant ; que la production de l'un , attribuée à un mouvement intestin et fortuit des particules de la matière , semblait affaiblir la démonstration tirée du mécanisme de l'autre ; qu'il y a plus d'animaux au-dessous de la mouche qu'il n'y en a au-dessus ; et que la bonne physique aperçoit les grands corps dans les petits, et non les petits dans les grands. M. d'Auxerre est fort le maître de penser autrement ; mais celui qui méprise ce que tous les autres ont estimé , et qui compte pour rien une observation d'histoire naturelle ; qui anéantit une des principales objections des athées , en faisant rentrer dans la loi générale de la nature une multitude d'espèces d'êtres qui semblaient s'en écarter ; celui-là , dis-je , ne peut-il pas être justement soupçonné de quelque vice dans le cœur , ou du moins de quelque travers dans l'esprit ? « Il est visible que le sieur de Prades s'est gâté l'esprit en se familiarisant avec les philosophes modernes, ou plutôt avec leurs sectateurs, les auteurs de l'Encyclopédie. » Il est visible que M. d'Auxerre n'est pas mieux instruit des faits que de beaucoup d'autres choses ; qu'il se croit en droit de disposer de tout ce que les hommes ont de plus précieux ; et qu'il hasarde des conjectures calomnieuses, avec une témérité que la morale la plus relâchée proscrirait , et que la sévérité des lois a quelquefois poursuivie. S'il persiste à croire et à publier que ma thèse est l'ouvrage d'une société d'incrédules ; que leur façon de penser, quelle qu'elle soit , ait eu la moindre influence sur la mienne ; que j'aie jamais souffert que la religion fût blessée en ma présence , soit par des actions , soit par des propos ; je l'inviterai , pour toute réponse , à la lecture de la quinzième Provinciale , et à s'appliquer du discours d'un certain père Valerien , capucin, tout ce qu'il croira lui convenir. J'en dis autant à tous ceux qui seront dans le même préjugé , « ou produisez vos titres, *aut de mendacio ineruditionis tuæ confutaberis.* »

M. d'Auxerre continue : « Le premier article , dit-il , de la thèse qui nous a occupés jusqu'à présent , est tiré mot pour mot du discours préliminaire de l'Encyclopédie , ouvrage pernicieux. » Travaillez bien , auteurs de ce pénible et grand ouvrage ; éditeurs , consumez-vous de fatigues et de veilles , afin qu'un jour , le chef isolé de quelque secte expirante vous anathématise dans sa mauvaise humeur , et se ligue avec ses plus cruels ennemis , pour se venger sur les lettres du mal que ses adhérens ne pourront plus faire à l'église. « Le bachelier a cité Bayle avec éloge... il a outragé et calomnié Descartes et Malebranche, dont nous abandonnons la vengeance à d'autres. » J'ai loué Bayle le sceptique , de la sagacité avec laquelle il a dissipé les formes plastiques de Cudworth ; je ne m'en repens

pas , et je suis tout prêt à louer le premier appelant qui rendra quelque service à la religion. Si je trouve que Descartes, Clarke et Malebranche n'ont guère lancé que des traits impuissans contre les matérialistes , cela ne m'empêche pas de les regarder comme des génies rares , et de rendre , à d'autres égards , toute la justice que je dois à leurs connaissances et à leurs travaux. Ils n'ont aucun besoin de vengeurs , parce que je ne les ai point outragés ; je n'ai point de réparation à leur faire , parce que je ne les ai point calomniés ; j'ai seulement donné la préférence aux découvertes de la physique expérimentale , sur leurs méditations abstraites ; j'ai cru qu'une aile de papillon , bien décrite , m'approchait plus de la divinité qu'un volume de métaphysique ; et ce sentiment m'est commun avec beaucoup de personnes qui n'ont aucun dessein d'outrager Descartes , ni de calomnier Malebranche. Pour Clarke , c'est un hérétique que M. d'Auxerre m'abandonne apparemment. Finissons cet article , en observant que M. l'évêque d'Auxerre n'a pas des notions bien précises de l'injure et de la calomnie , s'il croit qu'il soit permis de calomnier qui que ce soit , et s'il prend pour un outrage le jugement qu'on porte d'un auteur.

XV. Je me suis servi , en plusieurs endroits , d'un tour de phrase conditionnel ; j'ai dit : « Si Dieu existe : » ailleurs , « Si Dieu a créé la nature : » dans un autre endroit , « Si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont vrais. » « Quelle expression , reprend M. d'Auxerre ! que signifie un langage si visiblement affecté ? On dirait , en recueillant toutes ces propositions conditionnelles , que le but du soutenant était de répandre des nuages sur tout. »

Je ne sais par quelle fatalité pour M. d'Auxerre , et pour moi , les manières de s'exprimer les plus innocentes et les plus simples dans tous les auteurs , ne lui présentent jamais , dans ma thèse , qu'un sens criminel ou suspect. La préposition *si* ne se met à la tête d'un membre de période ni comme le signe du doute , ni comme le signe de la certitude ; mais comme celui d'une condition qui peut être accordée ou niée ; et sans laquelle , dans l'un ou l'autre cas , la proposition qui forme le second membre de la période ne pourrait avoir la force d'une conséquence. Exemple : « Si la bulle *Unigenitus* est une décision de l'église et une règle de l'état , celui qui persiste dans l'appel qu'il en a interjeté au futur concile , est mauvais catholique et mauvais citoyen. » L'appelant et le constitutionnaire peuvent également accorder cette proposition ; l'appelant , parce que la préposition *si* ne marque aucune certitude que la bulle soit une décision de l'église et une règle de l'état ; le constitutionnaire , parce que la pré-

position *si* ne marque pas le moindre doute que la constitution n'ait été acceptée par le corps des pasteurs, et que ce ne soit l'intention du monarque que tous ses sujets s'y soumettent. Ainsi, les membres de propositions conditionnelles, si Dieu existe, si Dieu a créé la nature, si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont vrais, ne répandent, par eux-mêmes, ni clarté ni ténèbres, ne marquent ni certitude ni doute : pour en juger, il faut les considérer relativement à ce qui précède et à ce qui suit : voilà les premières règles de la logique. Si M. d'Auxerre eût daigné s'y soumettre en ma faveur, il aurait vu que toutes ces demi-phrases, qu'il a soupçonnées de pyrrhonisme, étaient autant de propositions qui contenaient un premier aveu, et dans lesquelles la préposition *si* désignait l'avantage de cet aveu pour en obtenir un second ; et que, quand j'ai dit, S'il existe un Dieu, il exige notre culte, c'était précisément comme si j'avais dit au sceptique ou à l'athée, tiré d'une première erreur : « Vous con- » venez à présent qu'il existe un Dieu ; il faut donc que vous » conveniez encore d'une autre vérité, c'est qu'il exige un » culte. » Il n'y a de différence entre ces deux périodes, sinon que le tour de la première est syllogistique, et que le tour de la seconde est oratoire.

XVI. Je ne répondrai point aux reproches qu'on peut voir dans l'Instruction, page 163 et 169. M. d'Auxerre trouvera, dans mon apologie, des éclaircissemens sur les expressions de *religion révélée* et de *religion surnaturelle* ; et sur la liberté qu'il était très à propos d'accorder aux bacheliers, de disposer, dans leurs thèses, les preuves de la vérité de la religion, selon l'ordre qui leur paraîtrait le plus démonstratif. J'insisterai d'autant moins sur ce dernier article, que j'ai déjà pris la liberté de lui représenter que, par cette conduite, la faculté de théologie s'était sagement accommodée aux besoins de l'église divisée par les hérétiques et attaquée par les impies ; que la diversité des adversaires, qui se sont élevés contre la religion, avait introduit sur les bancs une infinité de questions inconnues il y a cinquante ans ; et qu'on avait été contraint d'adopter des expressions peu communes, et de distinguer des objets qu'on avait souvent confondus. Ainsi, dans le nouvel usage, on n'attache point au *théisme* la même idée qu'au *déisme*. Le *théiste* est celui qui est déjà convaincu de l'existence de Dieu, de la réalité du bien et du mal moral, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses à venir, mais qui attend, pour admettre la révélation, qu'on la lui démontre ; il ne l'accorde ni ne la nie. Le *déiste*, au contraire, d'accord avec le *théiste*, seulement sur l'existence de Dieu et la réalité du bien et du mal moral, nie

la révélation , doute de l'immortalité de l'âme , et des peines et des récompenses à venir. La dénomination de *déiste* se prend toujours en mauvaise part ; celle de *théiste* peut se prendre en bonne. Le *théisme* , considéré par rapport à la personne , c'est l'état d'un homme qui cherche la vérité par rapport à la religion ; c'en est le fondement. C'est par cette voie qu'il faut passer , pour arriver méthodiquement aux pieds de nos autels ; telles sont les idées qu'on en a dans l'école ; telles sont celles que j'en avais , lorsque j'en fis dans ma thèse un éloge que M. d'Auxerre aurait peut-être approuvé , s'il n'avait eu besoin d'un prétexte pour rappeler la censure des Mémoires de la Chine d'un certain père Le Comte. C'est au jésuite Casnedi , que les ouailles de M. d'Auxerre ont l'obligation des belles choses qu'il a débitées sur la loi éternelle , et que je dois le reproche qu'il m'a fait d'en avoir sapé les fondemens. C'est au jésuite Le Comte , qu'elles doivent ce qu'il leur enseigne ici sur le théisme , et que j'ai l'obligation de ce qu'il m'impute de mal , sur le bien que j'ai dit de ce système ; nous sommes heureux en jésuites. Quoique M. d'Auxerre ait toujours la vocation de jeter du ridicule sur ces bons pères , il faut convenir que cette grâce lui manque quelquefois ; sans cela , il n'aurait pas négligé quelques traits assez singuliers du jésuite Le Comte. On lit , par exemple , dans un endroit de ses mémoires , « que les Chinois lui proposèrent , sur » notre religion , des difficultés très-fortes , auxquelles il ré- » pondit , comme tout le monde sait ; » et dans un autre , « que » ses compagnons et lui eurent envie de faire quelques miracles » en débarquant ; mais qu'après y avoir sérieusement pensé , ils » renoncèrent à ce projet. »

Je renverrai pareillement à mon apologie , les reproches des pages 174 , 8 ; 234 , 5 , 6 , 7 , 8 , 9 ; 241 , 2 de l'Instruction de M. d'Auxerre. On y verra si toutes les conjectures de ce prélat impitoyable sont aussi bien fondées qu'elles sont cruelles ; si j'ai anéanti les mystères , en bornant le christianisme à la loi naturelle plus développée ; si j'ai confondu la sainteté de notre culte avec les abominations de l'idolâtrie et du mahométisme , en mettant d'abord toutes les religions sur une même ligne ; si je n'ai pu dire absolument sans blasphème que tous les *religionnaires* produisaient avec trop d'ostentation leurs oracles , leurs miracles , et leurs martyrs ; si il est vrai que j'aie obscurci les principaux caractères du christianisme ; si Dom La Taste , évêque de Béthléem , M. Le Rouge , docteur de Sorbonne , et moi , nous avons dégradé les guérisons de Jésus-Christ en les comparant avec celles d'Esculape ; si nous avons affaibli la preuve de sa divinité , en faisant dépendre la force démonstrative de quelques uns de ses

prodiges, de leur concert avec les prophéties qui les ont annoncées ; et si j'ai ruiné l'autorité du Pentateuque et des livres saints, en rejetant comme interpolées des chronologies qu'on regarde toutes comme corrompues.

Nous avons eu, M. l'évêque d'Auxerre et moi, des procédés entièrement opposés ; lui, dans son Instruction pastorale ; moi, dans mon apologie. J'ai regardé ces dernières accusations comme les plus importantes ; et je n'ai rien épargné pour m'en disculper : M. d'Auxerre au contraire, soit qu'il ne les ait pas cru assez bien fondées, soit qu'il ait porté de leur objet un autre jugement que moi, glisse légèrement sur elles, les renferme toutes en cinq ou six pages d'un écrit qui en a plus de 250, et ne fait aucun effort pour me convaincre de les avoir méritées. On dirait presque que M. l'évêque d'Auxerre, sans aucun égard pour le plus ou moins d'importance des vérités attaquées, a pensé qu'il était moins à propos d'insister sur des torts dont la Faculté de théologie convenait, que de lui en chercher d'autres en me supposant de nouveaux attentats. Il m'en reproche une infinité, auxquels la Sorbonne n'a fait aucune attention, et dont je n'imagine pas qu'elle eût grande peine à m'absoudre : d'un autre côté, M. d'Auxerre m'absoud presque de tous ceux que la Sorbonne m'a reprochés ; en sorte qu'en ajoutant foi également à ces autorités qui semblent s'être réunies pour me perdre, il paraîtrait que le prélat fait assez peu de cas des griefs de la Faculté, et que la Faculté n'en a fait aucun des siens.

M. d'Auxerre termine son Instruction pastorale par une péroraison très-pathétique, dans laquelle il exhorte les pasteurs de son diocèse à s'opposer de toute leur force à l'incrédulité et à ses progrès. Je n'ai garde de blâmer ce zèle. Je voudrais que la voix en retentît dans toutes les parties de l'église, suspendît la fureur des hérétiques qui la déchirent, et réunît les efforts des fidèles contre le torrent de l'impiété. Mais comment un bonheur si grand, si long-temps attendu, pourra-t-il arriver ? l'appelant reconnaîtra-t-il enfin que son inflexible opposition aux décrets de l'église, que les troubles, qu'il a fomentés de toutes parts, et que les disputes qu'il nourrit depuis quarante ans et davantage, ont fait plus d'indifférens, plus d'incrédules que toutes les productions de la philosophie ? Se soumettra-t-il ? mettra-t-il son front indocile dans la poussière, et se repentira-t-il (1) ? O cruels ennemis de Jésus-Christ, ne vous lasserez-vous point de troubler la paix de son église ? N'aurez-vous aucune pitié

(1) M. de Buffon regardait cette espèce de péroraison comme un des morceaux les plus véritablement éloquentes qu'il y eût dans notre langue. *N.*

de l'état où vous l'avez réduite ? C'est vous qui avez encouragé les peuples à lever un œil curieux sur les objets devant lesquels ils se prosternaient avec humilité ; à raisonner , quand ils devaient croire ; à discuter , quand ils devaient adorer. C'est l'incroyable audace avec laquelle vos fanatiques ont affronté la persécution , qui a presque anéanti la preuve des martyrs. L'impie les a vus se réjouir des châtimens que l'autorité publique leur infligeait , et il a dit : *Un martyr ne prouve rien ; il ne suppose qu'un insensé qui veut mourir , et que des inhumains qui le tuent.* C'est le spectacle abominable de vos convulsions , qui a ébranlé le témoignage des miracles. L'impie a vu dans la capitale du royaume , au milieu d'un peuple éclairé , dans un temps où le préjugé n'aveuglait pas , vos tours de force érigés en prodiges divins , vos prestiges regardés , crus et attestés comme des actes du Tout-Puissant ; et il a dit : *Un miracle ne prouve rien ; il ne suppose que des fourbes adroits et des témoins imbéciles.* Malgré l'atteinte que le protestant avait donnée aux choses saintes et à leurs ministres , il restait encore de la vénération pour les unes , du respect pour les autres : mais vos déclamations contre les souverains pontifes , contre les évêques , contre tous les ordres de l'hierarchie ecclésiastique , ont presque achevé d'avilir cette puissance. Si l'impie foule aux pieds la tiare , les mitres et les crosses ; c'est vous qui l'avez enhardi. Quelle pouvait être la fin de tant de libelles , de satires ; de nouvelles scandaleuses , d'estampes outrageantes , de vaudevilles impies , de pièces où les mystères de la grâce et la matière des sacremens sont travestis en un langage burlesque , sinon de couvrir d'opprobre le Dieu , le prêtre et l'autel , aux yeux même de la plus vile populace ? Malheureux ! vous avez réussi au-delà de votre espérance. Si le pape , les évêques , les prêtres , les religieux , les simples fideles , toute l'église ; si ses mystères , ses sacremens , ses temples , ses cérémonies , toute la religion est descendue dans le mépris ; c'est votre ouvrage.

Mes yeux ne seront plus témoins de ces maux ; mais mon cœur ne cessera pas d'en gémir : éloigné de l'église par la distance des lieux , j'y serai toujours présent en esprit ; et tous les momens de ma vie seront consacrés à la pratique de ses préceptes et à la défense de ses dogmes. J'habite une contrée où la vérité peut aussi s'exprimer sans contrainte , et où il me sera permis , sans danger pour ma liberté , pour mon repos et pour ma vie , d'employer , en faveur de ma religion , les armes que je croirai les plus redoutables à ses ennemis. Qu'on soit donc satisfait ou non de mon apologie ; qu'on y réponde , ou qu'on n'y réponde pas , je ne perdrai plus de temps à me justifier d'une faute que je n'ai point commise. J'en ai trop fait pour moi-même , qui me suis témoin

de mon innocence ; j'en ai fait assez pour mes amis , à qui mes sentimens sont connus , et qui ont été cent fois les témoins de mon attachement au christianisme et à ses devoirs ; je ne dois rien aux indifférens ; je n'estime pas assez mes ennemis , pour espérer quelque chose des raisons qui me resteraient à leur dire. J'aurai beau faire ; la Sorbonne ne reviendra jamais de ses injustices ; M. l'archevêque de Paris ne rétractera pas son mandement ; le parlement ne rougira pas de son décret ; M. l'évêque d'Auxerre mourra dans ses préjugés ; aucun de ces fougueux ecclésiastiques qui ont porté l'alarme et le scandale de toutes parts ne confessera son ignorance et son indiscretion ; et ces jésuites , qui n'ont été si ardens à montrer leur zèle , que parce qu'ils n'ont vraiment point de zèle , et qui n'ont crié les premiers et si haut , que parce que n'étant point offensés , ils devaient d'autant plus se hâter de le paraître , quitteront-ils pour moi ce masque de fer qu'ils portent depuis si long-temps , qu'il s'est pour ainsi dire identifié avec leur visage ? J'ai vu que l'état de tous ces gens était désespéré , et j'ai dit : Je les oublierai donc ; c'est le conseil de ma religion et de mon intérêt ; je me livrerai sans relâche au grand ouvrage que j'ai projeté ; et je le finirai , si la bonté de Dieu me le permet , d'une manière à faire rougir , un jour , tous mes persécuteurs. C'est à la tête d'un pareil ouvrage , que ma défense aura bonne grâce : c'est au-devant d'un traité sur la vérité de la religion , qu'il sera beau de placer l'histoire des injustices criantes que j'ai souffertes , des calomnies atroces dont on m'a noirci , des noms odieux qu'on m'a prodigués , des complots impies dont on m'a diffamé , de tous les maux dont on m'a accusé , et de tous ceux qu'on m'a faits. On l'y trouvera donc , cette histoire ; et mes ennemis seront confondus ; et les gens de bien béniront la Providence qui m'a pris par la main , dans le temps où mes pas incertains erraient à l'aventure , et qui m'a conduit dans cette terre où la persécution ne me suivra pas.

LETTRE A MON FRÈRE.

Du 29 décembre 1760 (1).

Humani juris et naturalis potestatis est unicuique quod putaverit, colere, nec alii obest aut prodest alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem, quæ spontè suscipi debeat, non vi; cum et hostiæ ab animo lubenti expostulentur.

TERTUL. *Apolog. Ad scapul.*

VOILÀ, cher frère, ce que les chrétiens faibles et persécutés disaient aux idolâtres qui les traînaient aux pieds de leurs autels. Il est impie d'exposer la religion aux imputations odieuses de tyrannie, de dureté, d'injustice, d'insociabilité, même dans le dessein d'y ramener ceux qui s'en seraient malheureusement écartés.

L'esprit ne peut acquiescer qu'à ce qui lui paraît vrai; le cœur ne peut aimer que ce qui lui semble bon. La contrainte fera de l'homme un hypocrite, s'il est faible; un martyr, s'il est courageux. Faible ou courageux, il sentira l'injustice de la persécution; et il s'en indignera.

L'instruction, la persuasion et la prière, voilà les seuls moyens d'étendre la religion.

Tout moyen qui excite la haine, l'indignation et le mépris, est impie.

Tout moyen qui réveille les passions et qui tient à des vues intéressées, est impie.

Tout moyen qui relâche les liens naturels, et éloigne les pères des enfans, les frères des frères, et les sœurs des sœurs, est impie.

Tout moyen qui tendrait à soulever les hommes, à armer les nations, et à tremper la terre de sang, est impie.

Il est impie de vouloir imposer des lois à la conscience, règle universelle des actions. Il faut l'éclairer, et non la contraindre.

Les hommes qui se trompent de bonne foi sont à plaindre; jamais à punir.

Il ne faut tourmenter ni les hommes de bonne foi ni les hommes de mauvaise foi, mais en abandonner le jugement à Dieu.

Si l'on rompt le lien avec celui qu'on appelle impie, on rompra le lien avec celui qu'on appelle vicieux. On conseillera cette rupture aux autres, et trois ou quatre saints personnages suffiront pour déchirer la société.

(1) Diderot a employé une partie de ces matériaux dans son article INTOLÉRANCE, de l'Encyclopédie, tome VIII. N.

Si l'on peut arracher un cheveu à celui qui pense autrement que nous, on pourra disposer de sa tête, parce qu'il n'y a point de limites à l'injustice. Ce sera ou l'intérêt, ou le fanatisme, ou le moment, ou la circonstance qui décidera du plus ou du moins.

Si un prince infidèle demandait aux missionnaires d'une religion intolérante, comment elle en use avec ceux qui n'y croient point, il faudrait ou qu'ils avouassent une chose odieuse, ou qu'ils mentissent, ou qu'ils gardassent un honteux silence.

Qu'est-ce que le Christ a recommandé à ses disciples, en les envoyant chez les nations? est-ce de mourir, ou de tuer; est-ce de persécuter, ou de souffrir?

Saint Paul écrivait aux Thessaloniens : « Si quelqu'un vient vous annoncer un autre Christ, vous proposer un autre esprit, vous prêcher un autre évangile, vous le souffrirez. » Est-ce là ce que vous faites avec celui qui n'annonce rien, ne propose rien, ne prêche rien?

Il écrivait encore : « Ne traitez point en ennemi celui qui n'a pas les mêmes sentimens que vous; mais avertissez-le en frère. » Est-ce là ce que vous faites avec moi?

Si vos opinions vous autorisent à me haïr, pourquoi mes opinions ne m'autoriseraient-elles pas à vous haïr aussi?

Si vous criez : C'est moi qui ai la vérité de mon côté; je crierai aussi haut que vous : C'est moi qui ai la vérité de mon côté; mais j'ajouterai : Eh! qu'importe qui se trompe ou de vous ou de moi, pourvu que la paix soit entre nous? Si je suis aveugle, faut-il que vous frappiez un aveugle au visage?

Si un intolérant s'expliquait nettement sur ce qu'il est, quel est le coin de la terre qui ne lui fût fermé?

On lit dans Origène, dans Minucius-Félix, dans les Pères des trois premiers siècles : « La religion se persuade et ne se commande pas. L'homme doit être libre dans le choix de son culte. Le persécuteur fait haïr son Dieu; le persécuteur calomnie sa religion. » Dites-moi si c'est l'ignorance ou l'imposture qui a fait ces maximes?

Dans un état intolérant, le prince ne serait qu'un bourreau aux gages du prêtre.

S'il suffisait de publier une loi pour être en droit de sévir, il n'y aurait point de tyran.

Il y a des circonstances où l'on est aussi fortement persuadé de l'erreur que de la vérité. Cela ne peut être contesté que par celui qui n'a jamais été sincèrement dans l'erreur.

Si votre vérité me proscrit, mon erreur, que je prends pour la vérité, vous proscriera.

Cessez d'être violent, ou cessez de reprocher la violence aux païens et aux musulmans.

Lorsque vous haïssez votre frère, et que vous prêchez la haine à votre sœur, est-ce l'esprit de Dieu qui vous inspire?

Le Christ a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; » et vous, son disciple, vous voulez tyranniser ce monde.

Il a dit : « Je suis doux et humble de cœur. « Êtes-vous doux et humble de cœur ?

Il a dit : « Heureux les débonnaires, les pacifiques et les miséricordieux ! » En conscience, méritez-vous cette bénédiction ? êtes-vous débonnaire, pacifique et miséricordieux ?

Il a dit : « Je suis l'agneau qui a été mené à la boucherie sans se plaindre. » Et vous êtes tout prêt à prendre le couteau du boucher, et à égorger celui pour qui le sang de l'agneau a été versé.

Il a dit : « Si l'on vous persécute, fuyez. » Et vous chassez ceux qui vous laissent dire, et qui ne demandent pas mieux que de paître doucement à côté de vous.

Il a dit : « Vous voudriez que je fisse tomber le feu du ciel sur vos ennemis ? » Vous savez quel esprit vous anime.

Écoutez S. Jean : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres. »

S. Athanase : « S'ils persécutent, cela seul est une preuve manifeste qu'ils n'ont ni piété ni crainte de Dieu. C'est le propre de la piété, non de contraindre, mais persuader à l'imitation du Sauveur, qui laissait à chacun la liberté de le suivre. Pour le diable, comme il n'a pas la vérité, il vient avec des haches et des coignées. »

S. Jean Chrysostôme : « Jésus-Christ demande à ses disciples s'ils veulent s'en aller aussi parce que ce doivent être les paroles de celui qui ne fait point de violence. »

Salvien : « Ces hommes sont dans l'erreur ; mais ils y sont sans le savoir. Ils se trompent parmi nous ; mais ils ne se trompent pas parmi eux. Ils s'estiment si bons catholiques, qu'ils nous appellent hérétiques. Ce qu'ils sont à notre égard, nous le sommes au leur. Ils errent, mais à bonne intention. Quel sera leur sort à venir ? Il n'y a que le juge qui le sache ; en attendant, il les tolère. »

S. Augustin : « Que ceux-là vous maltraitent, qui ignorent avec quelle peine on trouve la vérité, et combien il est difficile de se garantir de l'erreur ! Que ceux-là vous maltraitent, qui ne savent pas combien il est rare et pénible de surmonter les fantômes de la chair ! Que ceux-là vous maltraitent, qui ne savent pas combien il faut gémir et soupirer, pour comprendre

» quelque chose de Dieu ! Que ceux-là vous maltraitent , qui ne
 » sont point tombés dans l'erreur ! »

S. Hilaire : « Vous vous servez de la contrainte , dans une
 » cause où il ne faut que la raison. Vous employez la force , où
 » il ne faut que la lumière. »

Les constitutions du pape S. Clément : « Le Sauveur a laissé
 » aux hommes l'usage de leur libre arbitre , ne les punissant pas
 » d'une mort temporelle , mais les assignant en l'autre monde
 » pour y rendre compte de leurs actions. »

Les Pères d'un concile de Tolède : « Ne faites à personne au-
 » cune sorte de violence pour l'amener à la foi ; car Dieu fait
 » miséricorde à qui il veut , et il endureit qui il lui plaît. »

On remplirait des volumes de ces citations oubliées.

S. Martin se repentit toute sa vie d'avoir communiqué avec des
 persécuteurs d'hérétiques.

Les hommes sages ont tous désapprouvé la violence que l'em-
 pereur Justinien fit aux Samaritains.

Les écrivains qui ont conseillé les lois pénales contre l'incrédulité , ont été détestés.

Dans ces derniers temps , l'apologiste de la révocation de l'édit
 de Nantes a passé pour un homme de sang , avec lequel il ne
 fallait pas partager le même toit.

Quelle est la voix de l'humanité ? Est-ce celle du persécuteur
 qui frappe , ou celle du persécuté qui se plaint ?

Si un prince infidèle a un droit incontestable à l'obéissance
 de son sujet , un sujet mécréant a un droit incontestable à la
 protection de son prince : c'est une obligation réciproque.

Si l'autorité sévit contre un particulier dont la conduite obs-
 cure ne signifie rien , que le fanatisme n'entreprendra-t-il pas
 contre un souverain dont l'exemple est si puissant ?

La charité ordonne-t-elle de tourmenter les petits et d'épar-
 gner les grands ?

Si le prince dit que le sujet mécréant est indigne de vivre ,
 n'est-il pas à craindre que le sujet ne dise que le prince mé-
 créant est indigne de régner ?

Voyez les suites de vos principes ; et frémissiez-en.

Voilà , cher frère , quelques idées que j'ai recueillies , et que
 je vous envoie pour vos étrennes. Méditez-les ; et vous abdiquerez
 un système atroce qui ne convient ni à la droiture de votre es-
 prit , ni à la bonté de votre cœur.

Opérez votre salut , priez pour le mien ; et croyez que tout ce
 que vous vous permettez au-delà , est d'une injustice abominable
 aux yeux de Dieu et des hommes.

ENTRETIEN

D'UN PHILOSOPHE

AVEC LA MARÉCHALE DE ***.

J'AVAIS je ne sais quelle affaire à traiter avec le maréchal de ***; j'allai à son hôtel, un matin; il était absent: je me fis annoncer à madame la maréchale. C'est une femme charmante; elle est belle et dévote comme un ange; elle a la douceur peinte sur son visage; et puis, un son de voix et une naïveté de discours tout-à-fait avenans à sa physionomie. Elle était à sa toilette. On m'approche un fauteuil, je m'assieds, et nous causons. Sur quelques propos de ma part, qui l'édifièrent et qui la surprirent (car elle était dans l'opinion que celui qui nie la très-sainte Trinité est un homme de sac et de corde, qui finira par être pendu), elle me dit :

N'êtes-vous pas monsieur Crudeli?

CRUDELI. Oui, madame.

LA MARÉCHALE. C'est donc vous qui ne croyez rien?

CRUDELI. Moi-même.

LA MARÉCHALE. Cependant votre morale est d'un croyant.

CRUDELI. Pourquoi non, quand il est honnête homme?

LA MARÉCHALE. Et cette morale-là, vous la pratiquez?

CRUDELI. De mon mieux.

LA MARÉCHALE. Quoi! vous ne volez point, vous ne tuez point, vous ne pillez point?

CRUDELI. Très-rarement.

LA MARÉCHALE. Que gagnez-vous donc à ne pas croire?

CRUDELI. Rien du tout, madame la maréchale. Est-ce qu'on croit, parce qu'il y a quelque chose à gagner?

LA MARÉCHALE. Je ne sais; mais la raison d'intérêt ne gâte rien aux affaires de ce monde ni de l'autre. J'en suis un peu fâchée pour notre pauvre espèce humaine: nous n'en valons pas mieux. Mais quoi! vous ne volez point?

CRUDELI. Non, d'honneur.

LA MARÉCHALE. Si vous n'êtes ni voleur, ni assassin, convenez du moins que vous n'êtes pas conséquent.

CRUDELI. Pourquoi donc?

LA MARÉCHALE. C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à

espérer, ni à craindre, quand je n'y serai plus, il y a bien de petites douceurs dont je ne me priverais pas, à présent que j'y suis. J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine.

CRUDEL. Vous l'imaginez.

LA MARÉCHALE. Ce n'est point une imagination, c'est un fait.

CRUDEL. Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez, si vous étiez incrédule?

LA MARÉCHALE. Non pas, s'il vous plaît; c'est un article de ma confession.

CRUDEL. Pour moi, je mets à fonds perdu.

LA MARÉCHALE. C'est la ressource des gueux.

CRUDEL. M'aimeriez-vous mieux usurier?

LA MARÉCHALE. Mais oui: on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut; on ne le ruine pas. Je sais bien que cela n'est pas délicat; mais qu'importe? Comme le point est d'attraper le ciel, ou d'adresse ou de force, il faut tout porter en ligne de compte, ne négliger aucun profit. Hélas! nous aurons beau faire, notre mise sera toujours bien mesquine en comparaison de la rentrée que nous attendons. Et vous n'attendez rien, vous?

CRUDEL. Rien.

LA MARÉCHALE. Cela est triste. Convenez donc que vous êtes bien méchant, ou bien fou!

CRUDEL. En vérité, je ne saurais, madame la maréchale.

LA MARÉCHALE. Quel motif peut avoir un incrédule d'être bon, s'il n'est pas fou? Je voudrais bien le savoir.

CRUDEL. Et je vais vous le dire.

LA MARÉCHALE. Vous m'obligerez.

CRUDEL. Ne pensez-vous pas qu'on peut être si heureusement né, qu'on trouve un grand plaisir à faire le bien?

LA MARÉCHALE. Je le pense.

CRUDEL. Qu'on peut avoir reçu une excellente éducation, qui fortifie le penchant naturel à la bienfaisance?

LA MARÉCHALE. Assurément.

CRUDEL. Et que, dans un âge plus avancé, l'expérience nous ait convaincus, qu'à tout prendre, il vaut mieux, pour son bonheur dans ce monde, être un honnête homme qu'un coquin?

LA MARÉCHALE. Oui-dà; mais comment est-on honnête homme, lorsque de mauvais principes se joignent aux passions pour entraîner au mal?

CRUDEL. On est inconséquent: et y a-t-il rien de plus commun que d'être inconséquent?

LA MARÉCHALE. Hélas ! malheureusement , non : on croit , et tous les jours on se conduit comme si l'on ne croyait pas.

CRUDEL. Et sans croire , on se conduit à peu près comme si l'on croyait.

LA MARÉCHALE. A la bonne heure ; mais quel inconvénient y aurait-il à avoir une raison de plus , la religion , pour faire le bien , et une raison de moins , l'incrédulité , pour mal faire ?

CRUDEL. Aucun , si la religion était un motif de faire le bien , et l'incrédulité un motif de faire le mal.

LA MARÉCHALE. Est-ce qu'il y a quelque doute là-dessus ? Est-ce que l'esprit de la religion n'est pas de contrarier sans cesse cette vilaine nature corrompue ; et celui de l'incrédulité , de l'abandonner à sa malice , en l'affranchissant de la crainte ?

CRUDEL. Ceci , madame la maréchale , va nous jeter dans une longue discussion.

LA MARÉCHALE. Qu'est-ce que cela fait ? Le maréchal ne rentrera pas sitôt ; et il vaut mieux que nous parlions raison , que de médire de notre prochain.

CRUDEL. Il faudra que je reprenne les choses d'un peu haut.

LA MARÉCHALE. De si haut que vous voudrez , pourvu que je vous entende.

CRUDEL. Si vous ne m'entendiez pas , ce serait bien ma faute.

LA MARÉCHALE. Cela est poli ; mais il faut que vous sachiez que je n'ai jamais lu que mes heures , et que je ne me suis guère occupée qu'à pratiquer l'Évangile et à faire des enfans.

CRUDEL. Ce sont deux devoirs dont vous vous êtes bien acquittée.

LA MARÉCHALE. Oui , pour les enfans ; vous en avez trouvé six autour de moi , et dans quelques jours vous en pourriez voir un de plus sur mes genoux : mais commencez.

CRUDEL. Madame la maréchale , y a-t-il quelque bien dans ce monde-ci , qui soit sans inconvénient ?

LA MARÉCHALE. Aucun.

CRUDEL. Et quelque mal , qui soit sans avantage ?

LA MARÉCHALE. Aucun.

CRUDEL. Qu'appellez-vous donc mal ou bien ?

LA MARÉCHALE. Le mal , ce sera ce qui a plus d'inconvéniens que d'avantages ; et le bien , au contraire , ce qui a plus d'avantages que d'inconvéniens.

CRUDEL. Madame la maréchale aura-t-elle la bonté de se souvenir de sa définition du bien et du mal ?

LA MARÉCHALE. Je m'en souviendrai. Vous appelez cela une définition ?

CRUDEL. Oui.

LA MARÉCHALE. C'est donc de la philosophie ?

CRUDEL. Excellente.

LA MARÉCHALE. Et j'ai fait de la philosophie !

CRUDEL. Ainsi, vous êtes persuadée que la religion a plus d'avantages que d'inconvéniens ; et c'est pour cela que vous l'appelez un bien ?

LA MARÉCHALE. Oui.

CRUDEL. Pour moi, je ne doute point que votre intendant ne vous vole un peu moins la veille de Pâques que le lendemain des fêtes ; et que de temps en temps la religion n'empêche nombre de petits maux, et ne produise nombre de petits biens.

LA MARÉCHALE. Petit à petit, cela fait somme.

CRUDEL. Mais croyez-vous que les terribles ravages qu'elle a causés dans les temps passés, et qu'elle causera dans les temps à venir, soient suffisamment compensés par ces guenilleux avantages-là ? Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue la plus violente antipathie entre les nations. Il n'y a pas un musulman qui n'imaginât faire une action agréable à Dieu et au saint prophète, en exterminant tous les chrétiens, qui, de leur côté, ne sont guère plus tolérans. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans une même contrée, des divisions qui se sont rarement éteintes sans effusion de sang. Notre histoire ne nous en offre que de trop récents et trop funestes exemples. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans la société, entre les citoyens, et dans les familles, entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes. Le Christ a dit, qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfans, le frère de la sœur, l'ami de l'ami ; et sa prédiction ne s'est que trop fidèlement accomplie.

LA MARÉCHALE. Voilà bien les abus ; mais ce n'est pas la chose.

CRUDEL. C'est la chose, si les abus en sont inséparables.

LA MARÉCHALE. Et comment me montrerez-vous que les abus de la religion sont inséparables de la religion ?

CRUDEL. Très-aisément : dites-moi, si un misantrope s'était proposé de faire le malheur du genre humain, qu'aurait-il pu inventer de mieux que la croyance en un être incompréhensible sur lequel les hommes n'auraient jamais pu s'entendre, et auquel ils auraient attaché plus d'importance qu'à leur vie ? Or, est-il possible de séparer de la notion d'une divinité, l'incom-

préhensibilité la plus profonde et l'importance la plus grande ?

LA MARÉCHALE. Non.

CRUDEL. Concluez donc.

LA MARÉCHALE. Je conclus que c'est une idée qui n'est pas sans conséquence dans la tête des fous.

CRUDEL. Et ajoutez que les fous ont toujours été et seront toujours le plus grand nombre ; et que les plus dangereux sont ceux que la religion fait , et dont les perturbateurs de la société savent tirer bon parti dans l'occasion.

LA MARÉCHALE. Mais il faut quelque chose , qui effraie les hommes sur les mauvaises actions qui échappent à la sévérité des lois ; et si vous détruisez la religion , que lui substituerez-vous ?

CRUDEL. Quand je n'aurais rien à mettre à la place , ce serait toujours un terrible préjugé de moins , sans compter que , dans aucun siècle et chez aucune nation , les opinions religieuses n'ont servi de base aux mœurs nationales. Les dieux qu'adoraient ces vieux Grecs et ces vieux Romains , les plus honnêtes gens de la terre , étaient la canaille la plus dissolue : un Jupiter , à brûler tout vif ; une Vénus , à enfermer à l'hôpital ; un Mercure , à mettre à bicêtre.

LA MARÉCHALE. Et vous pensez qu'il est tout-à-fait indifférent que nous soyons chrétiens ou païens ; que païens , nous n'en vaudrions pas moins ; et que chrétiens , nous n'en valons pas mieux ?

CRUDEL. Ma foi , j'en suis convaincu , à cela près que nous serions un peu plus gais.

LA MARÉCHALE. Cela ne se peut.

CRUDEL. Mais , madame la maréchale , est-ce qu'il y a des chrétiens ? Je n'en ai jamais vu.

LA MARÉCHALE. Et c'est à moi que vous dites cela , à moi ?

CRUDEL. Non , madame , ce n'est pas à vous ; c'est à une de mes voisines qui est honnête et pieuse comme vous l'êtes , et qui se croyait chrétienne de la meilleure foi du monde , comme vous le croyez.

LA MARÉCHALE. Et vous lui fîtes voir qu'elle avait tort ?

CRUDEL. Et en un instant.

LA MARÉCHALE. Comment vous y prîtes-vous ?

CRUDEL. J'ouvris un Nouveau Testament , dont elle s'était beaucoup servi ; car il était fort usé. Je lui lus le sermon sur la montagne , et à chaque article je lui demandai : faites-vous cela ? et cela donc ? et cela encore ? J'allai plus loin. Elle est

belle, et quoiqu'elle soit très-dévote, elle ne l'ignore pas; elle a la peau très-blanche, et quoiqu'elle n'attache pas un grand prix à ce frêle avantage, elle n'est pas fâchée qu'on en fasse l'éloge; elle a la gorge aussi bien qu'il soit possible de l'avoir, et, quoiqu'elle soit très-modeste, elle trouve bon qu'on s'en aperçoive.

LA MARÉCHALE. Pourvu qu'il n'y ait qu'elle et son mari qui le sachent.

CRUDEL. Je crois que son mari le sait mieux qu'un autre; mais pour une femme qui se pique de grand christianisme, cela ne suffit pas. Je lui dis: N'est-il pas écrit dans l'évangile, que celui qui a convoité la femme de son prochain, a commis l'adultère dans son cœur?

LA MARÉCHALE. Elle vous répondit qu'oui?

CRUDEL. Je lui dis: Et l'adultère commis dans le cœur ne damne-t-il pas aussi sûrement qu'un adultère mieux conditionné?

LA MARÉCHALE. Elle vous répondit qu'oui?

CRUDEL. Je lui dis: Et si l'homme est damné pour l'adultère qu'il a commis dans le cœur, quel sera le sort de la femme qui invite tous ceux qui l'approchent à commettre ce crime? Cette dernière question l'embarrassa.

LA MARÉCHALE. Je comprends; c'est qu'elle ne voilait pas fort exactement cette gorge, qu'elle avait aussi bien qu'il est possible de l'avoir.

CRUDEL. Il est vrai. Elle me répondit que c'était une chose d'usage; comme si rien n'était plus d'usage, que de s'appeler chrétien, et de ne l'être pas; qu'il ne fallait pas se vêtir ridiculement, comme s'il y avait quelque comparaison à faire entre un misérable petit ridicule, sa damnation éternelle et celle de son prochain; qu'elle se laissait habiller par sa couturière, comme s'il ne valait pas mieux changer de couturière, que renoncer à sa religion; que c'était la fantaisie de son mari, comme si un époux était assez insensé pour exiger de sa femme, l'oubli de la décence et de ses devoirs, et qu'une véritable chrétienne dût pousser l'obéissance pour un époux extravagant, jusqu'au sacrifice de la volonté de son Dieu et au mépris des menaces de son rédempteur!

LA MARÉCHALE. Je savais d'avance toutes ces puérités-là; je vous les aurais peut-être dites comme votre voisine: mais elle et moi nous aurions été toutes deux de mauvaise foi. Mais quel parti prit-elle d'après votre remontrance?

CRUDEL. Le lendemain de cette conversation, c'était un jour

de fête ; je remontais chez moi , et ma dévôte et belle voisine descendait de chez elle pour aller à la messe.

LA MARÉCHALE. Vêtue comme de coutume.

CRUPELLI. Vêtue comme de coutume. Je souris , elle sourit ; et nous passâmes l'un à côté de l'autre sans nous parler. Madame la maréchale , une honnête femme ! une chrétienne ! une dévôte ! Après cet exemple , et cent mille autres de la même espèce , quelle influence réelle puis-je accorder à la religion sur les mœurs ? Presque aucune , et tant mieux.

LA MARÉCHALE. Comment , tant mieux ?

CRUPELLI. Oui , madame : s'il prenait en fantaisie à vingt mille habitans de Paris de conformer strictement leur conduite au sermon sur la montagne.

LA MARÉCHALE. Eh bien ! il y aurait quelques belles gorges plus couvertes.

CRUPELLI. Et tant de fous , que le lieutenant de police ne saurait qu'en faire ; car nos petites-maisons n'y suffiraient pas. Il y a dans les livres inspirés deux morales : l'une générale et commune à toutes les nations , à tous les cultes , et qu'on suit à peu près ; une autre , propre à chaque nation et à chaque culte , à laquelle on croit , qu'on prêche dans les temples , qu'on préconise dans les maisons , et qu'on ne suit point du tout.

LA MARÉCHALE. Et d'où vient cette bizarrerie ?

CRUPELLI. De ce qu'il est impossible d'assujétir un peuple à une règle qui ne convient qu'à quelques hommes mélancoliques , qui l'ont calquée sur leur caractère. Il en est des religions comme des institutions monastiques , qui toutes se relâchent avec le temps. Ce sont des folies qui ne peuvent tenir contre l'impulsion constante de la nature , qui nous ramène sous sa loi. Et faites que le bien des particuliers soit si étroitement lié avec le bien général , qu'un citoyen ne puisse presque pas nuire à la société sans se nuire à lui-même ; assurez à la vertu sa récompense , comme vous avez assuré à la méchanceté son châtement ; que sans aucune distinction de culte , dans quelque condition que le mérite se trouve , il conduise aux grandes places de l'état ; et ne comptez plus sur d'autres méchans que sur un petit nombre d'hommes , qu'une nature perverse que rien ne peut corriger entraîne au vice. Madame la maréchale , la tentation est trop proche ; et l'enfer est trop loin : n'attendez rien qui vaille la peine qu'un sage législateur s'en occupe , d'un système d'opinions bizarres qui n'en impose qu'aux enfans ; qui encourage aux crimes par la commodité des expiations ; qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme , et qui avilit

l'ordre des devoirs naturels et moraux , en le subornant à un ordre de devoirs chimériques.

LA MARÉCHALE. Je ne vous comprends pas.

CRUDEL. Je m'explique : mais il me semble que voilà le carrosse de M. le maréchal , qui rentre fort à propos pour m'empêcher de dire une sottise.

LA MARÉCHALE. Dites , dites votre sottise , je ne l'entendrai pas ; je me suis accoutumée à n'entendre que ce qui me plaît.

CRUDEL. Je m'approchai de son oreille , et je lui dis tout bas : Madame la maréchale , demandez au vicaire de votre paroisse , de ces deux crimes , pisser dans un vase sacré , ou noircir la réputation d'une femme honnête , quel est le plus atroce ? Il frémissa d'horreur au premier , criera au sacrilège ; et la loi civile , qui prend à peine connaissance de la calomnie , tandis qu'elle punit le sacrilège par le feu , achevera de brouiller les idées , et de corrompre les esprits.

LA MARÉCHALE. Je connais plus d'une femme qui se ferait un scrupule de manger gras le vendredi , et qui.... j'allais dire aussi ma sottise. Continuez.

CRUDEL. Mais , madame , il faut absolument que je parle à M. le maréchal.

LA MARÉCHALE. Encore un moment ; et puis nous l'irons voir ensemble. Je ne sais trop que vous répondre , et cependant vous ne me persuadez pas.

CRUDEL. Je ne me suis pas proposé de vous persuader. Il en est de la religion , comme du mariage. Le mariage , qui fait le malheur de tant d'autres , a fait votre bonheur et celui de M. le maréchal ; vous avez bien fait de vous marier tous deux. La religion , qui a fait , qui fait et qui fera tant de méchants , vous a rendue meilleure encore ; vous faites bien de la garder. Il vous est doux d'imaginer à côté de vous , au-dessus de votre tête , un être grand et puissant , qui vous voit marcher sur la terre , et cette idée affermit vos pas. Continuez , madame , à jouir de ce garant auguste de vos pensées , de ce spectateur , de ce modèle sublime de vos actions.

LA MARÉCHALE. Vous n'avez pas , à ce que je vois , la manie du prosélytisme.

CRUDEL. Aucunement.

LA MARÉCHALE. Je vous en estime davantage.

CRUDEL. Je permets à chacun de penser à sa manière , pourvu qu'on me laisse penser à la mienne : et puis ceux qui sont faits

pour se délivrer de ces préjugés n'ont guère besoin qu'on les cathéchise.

LA MARÉCHALE. Croyez-vous que l'homme puisse se passer de la superstition ?

CRUDEL. Non, tant qu'il restera ignorant et peureux.

LA MARÉCHALE. Eh bien ! superstition pour superstition , autant la nôtre qu'une autre.

CRUDEL. Je ne le pense pas.

LA MARÉCHALE. Parlez-moi vrai , ne vous répugne-t-il point de n'être plus rien après votre mort ?

CRUDEL. J'aimerais mieux exister , bien que je ne sache pas pourquoi un être , qui a pu me rendre malheureux sans raison , ne s'en amuserait pas deux fois.

LA MARÉCHALE. Si , malgré cet inconvénient , l'espoir d'une vie à venir vous paraît consolant et doux , pourquoi nous l'arracher ?

CRUDEL. Je n'ai pas cet espoir , parce que le désir ne m'en a point donné la vanité ; mais je ne l'ôte à personne. Si l'on peut croire qu'on verra , quand on n'aura plus d'yeux ; qu'on entendra , quand on n'aura plus d'oreilles ; qu'on pensera , quand on n'aura plus de tête ; qu'on aimera , quand on n'aura plus de cœur ; qu'on sentira , quand on n'aura plus de sens ; qu'on existera , quand on ne sera nulle part ; qu'on sera quelque chose , sans étendue et sans lieu , j'y consens.

LA MARÉCHALE. Mais ce monde-ci , qui est-ce qui l'a fait ?

CRUDEL. Je vous le demande.

LA MARÉCHALE. C'est Dieu.

CRUDEL. Et qu'est-ce que Dieu ?

LA MARÉCHALE. Un esprit.

CRUDEL. Si un esprit fait de la matière , pourquoi de la matière ne ferait-elle pas un esprit ?

LA MARÉCHALE. Et pourquoi le ferait-elle ?

CRUDEL. C'est que je lui en vois faire tous les jours. Croyez-vous que les bêtes aient des âmes ?

LA MARÉCHALE. Certainement , je le crois.

CRUDEL. Et pourriez-vous me dire ce que devient , par exemple , l'âme du serpent du Pérou , pendant qu'il se dessèche , suspendu dans une cheminée , et exposé à la fumée un ou deux ans de suite ?

LA MARÉCHALE. Qu'elle devienne ce qu'elle voudra , qu'est-ce que cela me fait ?

CRUDEL. C'est que madame la maréchale ne sait pas que ce serpent enfumé , desséché , ressuscite et renaît.

LA MARÉCHALE. Je n'en crois rien.

CRUDELI. C'est pourtant un habile homme, c'est Bouguer qui l'assure.

LA MARÉCHALE. Votre habile homme en a menti.

CRUDELI. S'il avait dit vrai ?

LA MARÉCHALE. J'en serais quitte pour croire que les animaux sont des machines.

CRUDELI. Et l'homme qui n'est qu'un animal un peu plus parfait qu'un autre.... Mais, M. le maréchal.

LA MARÉCHALE. Encore une question, et c'est la dernière. Êtes-vous bien tranquille dans votre incrédulité ?

CRUDELI. On ne saurait davantage.

LA MARÉCHALE. Pourtant, si vous vous trompiez ?

CRUDELI. Quand je me tromperais ?

LA MARÉCHALE. Tout ce que vous croyez faux serait vrai, et vous seriez damné. M. Crudeli, c'est une terrible chose que d'être damné ; brûler toute une éternité, c'est bien long.

CRUDELI. La Fontaine croyait que nous y serions comme le poisson dans l'eau.

LA MARÉCHALE. Oui, oui ; mais votre La Fontaine devint bien sérieux au dernier moment ; et c'est où je vous attends.

CRUDELI. Je ne réponds de rien, quand ma tête ne sera plus ; mais si je finis par une de ces maladies qui laissent à l'homme agonisant toute sa raison, je ne serai pas plus troublé au moment où vous m'attendez, qu'au moment où vous me voyez.

LA MARÉCHALE. Cette intrépidité me confond.

CRUDELI. J'en trouve bien davantage au moribond, qui croit en un juge sévère qui pèse jusqu'à nos plus secrètes pensées, et dans la balance duquel l'homme le plus juste se perdrait par sa vanité, s'il ne tremblait de se trouver trop léger : si ce moribond avait alors à son choix, ou d'être anéanti, ou de se présenter à ce tribunal, son intrépidité me confondrait bien autrement s'il balançait à prendre le premier parti, à moins qu'il ne fût plus insensé que le compagnon de Saint-Bruno, ou plus ivre de son mérite que Bohola.

LA MARÉCHALE. J'ai lu l'histoire de l'associé de S. Bruno ; mais je n'ai jamais entendu parler de votre Bohola.

CRUDELI. C'est un jésuite du collège de Pinsk, en Lithuanie, qui laissa en mourant une cassette pleine d'argent, avec un billet écrit et signé de sa main.

LA MARÉCHALE. Et ce billet ?

CRUDELI. Était conçu en ces termes : « Je prie mon cher con-

» frère , dépositaire de cette cassette , de l'ouvrir lorsque j'aurai
 » fait des miracles. L'argent qu'elle contient servira aux frais
 » du procès de ma béatification. J'y ai ajouté quelques mé-
 » moires authentiques pour la confirmation de mes vertus , et
 » qui pourront servir utilement à ceux qui entreprendront d'é-
 » crire ma vie. »

LA MARÉCHALE. Cela est à mourir de rire.

CRUDEL. Pour moi , madame la maréchale ; mais pour vous ,
 votre Dieu n'entend pas raillerie.

LA MARÉCHALE. Vous avez raison.

CRUDEL. Madame la maréchale , il est bien facile de pécher
 grièvement contre votre loi.

LA MARÉCHALE. J'en conviens.

CRUDEL. La justice qui décidera de votre sort est bien rigoureuse.

LA MARÉCHALE. Il est vrai.

CRUDEL. Et si vous en croyez les oracles de votre religion sur
 le nombre des élus , il est bien petit.

LA MARÉCHALE. Oh ! c'est que je ne suis pas janséniste ; je ne
 vois la médaille que par son revers consolant : le sang de Jésus-
 Christ couvre un grand espace à mes yeux ; et il me semblerait
 très-singulier que le Diable , qui n'a pas livré son fils à la mort ,
 eût pourtant la meilleure part.

CRUDEL. Damnez-vous Socrate , Phocion , Aristide , Caton ,
 Trajan , Marc-Aurèle ?

LA MARÉCHALE. Fi donc ! il n'y a que des bêtes féroces , qui
 puissent le penser. S. Paul dit que chacun sera jugé par la loi
 qu'il a connue ; et S. Paul a raison.

CRUDEL. Et par quelle loi l'incrédule sera-t-il jugé ?

LA MARÉCHALE. Votre cas est un peu différent. Vous êtes un
 de ces habitans maudits de Corozain et de Betzaïda , qui fer-
 mèrent leurs yeux à la lumière qui les éclairait , et qui étou-
 pèrent leurs oreilles pour ne pas entendre la voix de la vérité qui
 leur parlait.

CRUDEL. Madame la maréchale , ces corozainois et ces betzaï-
 dains furent des hommes comme il n'y en eut jamais que là ,
 s'ils furent maîtres de croire ou de ne pas croire.

LA MARÉCHALE. Ils virent des prodiges qui auraient mis l'en-
 chère aux sacs et à la cendre , s'ils avaient été faits à Tyr et à
 Sidon.

CRUDEL. C'est que les habitans de Tyr et de Sidon étaient des
 gens d'esprit , et que ceux de Corozain et de Betzaïda n'étaient
 que des sots. Mais , est-ce que celui qui fit les sots les punira pour

avoir été sots ? Je vous ait fait tout-à-l'heure une histoire , et il me prend envie de vous faire un conte. Un jeune Mexicain. . . . Mais M. le maréchal.

LA MARÉCHALE. Je vais envoyer savoir s'il est visible. Eh bien ! votre jeune Mexicain. . . .

CRUDEL. Las de son travail , se promenait un jour au bord de la mer. Il voit une planche qui trempait un bout dans les eaux , et qui de l'autre posait sur le rivage. Il s'assied sur cette planche , et là , prolongeant ses regards sur la vaste étendue qui se déployait devant lui , il se disait : Rien n'est plus vrai que ma grand'mère radote avec son histoire de je ne sais quels habitans qui , dans je ne sais quel temps , abordèrent ici de je ne sais où , d'une contrée au-delà de nos mers. Il n'y a pas de sens commun : ne vois-je pas la mer confiner avec le ciel ? Et puis-je croire , contre les témoignages de mes sens , une vieille fable dont on ignore la date , que chacun arrange à sa manière , et qui n'est qu'un tissu de circonstances absurdes , sur lesquelles ils se mangent le cœur et s'arrachent le blanc des yeux ? Tandis qu'il raisonnait ainsi , les eaux agitées le berçaient sur sa planche , et il s'endormit. Pendant qu'il dort , le vent s'accroît , le flot soulève la planche sur laquelle il est étendu , et voilà notre jeune raisonneur embarqué.

LA MARÉCHALE. Hélas ! c'est bien là notre image : nous sommes chacun sur notre planche ; le vent souffle , et le flot nous emporte.

CRUDEL. Il était déjà loin du continent , lorsqu'il s'éveilla. Qui fut bien surpris de se trouver en pleine mer ? ce fut notre Mexicain. Qui le fut bien davantage ? ce fut encore lui , lorsqu'ayant perdu de vue le rivage sur lequel il se promenait il n'y a qu'un instant , la mer lui parut confiner avec le ciel de tous côtés. Alors il soupçonna qu'il pourrait bien s'être trompé ; et que , si le vent restait au même point , peut-être serait-il porté sur la rive , et parmi ces habitans dont sa grand'mère l'avait si souvent entretenu.

LA MARÉCHALE. Et de son souci , vous ne m'en dites mot.

CRUDEL. Il n'en eut point. Il se dit : Qu'est-ce que cela me fait , pourvu que j'aborde ? J'ai raisonné comme un étourdi , soit ; mais j'ai été sincère avec moi-même ; et c'est tout ce qu'on peut exiger de moi. Si ce n'est pas une vertu que d'avoir de l'esprit , ce n'est pas un crime que d'en manquer. Cependant le vent continuait , l'homme et la planche vogaient , et la rive inconnue commençait à paraître : il y touche , et l'y voilà.

LA MARÉCHALE. Nous nous y reverrons un jour , monsieur Crudeli.

CRUDEL. Je le souhaite , madame la maréchale : en quelque endroit que ce soit , je serai toujours très-flatté de vous faire ma cour. A peine eut-il quitté sa planche , et mis le pied sur le sable , qu'il aperçut un vieillard vénérable , debout à ses côtés. Il lui demanda où il était , et à qui il avait l'honneur de parler. — Je suis le souverain de la contrée , lui répondit le vieillard. Vous avez nié mon existence ? — Il est vrai. — Et celle de mon empire ? — Il est vrai. — Je vous le pardonne , parce que je suis celui qui voit le fond des cœurs , et que j'ai lu au fond du vôtre que vous étiez de bonne foi ; mais le fond de vos pensées et de vos actions n'est pas également innocent. Alors le vieillard , qui le tenait par l'oreille , lui rappelait toutes les erreurs de sa vie ; et , à chaque article , le jeune Mexicain s'inclinait , se frappait la poitrine , et demandait pardon. Là , madame la maréchale , mettez-vous pour un moment à la place du vieillard , et dites-moi ce que vous auriez fait ? Auriez-vous pris ce jeune insensé par les cheveux ; et vous seriez-vous complu à le traîner à toute éternité sur le rivage ?

LA MARÉCHALE. En vérité , non.

CRUDEL. Si un de ces six jolis enfans que vous avez , après s'être échappé de la maison paternelle et avoir fait force sottises , y revenait bien repentant ?

LA MARÉCHALE. Moi , je courrais à sa rencontre ; je le serrerais entre mes bras , et je l'arroserais de mes larmes : mais M. le maréchal son père ne prendrait pas la chose si doucement.

CRUDEL. M. le maréchal n'est pas un tigre.

LA MARÉCHALE. Il s'en faut bien.

CRUDEL. Il se ferait peut-être un peu tirailler ; mais il pardonnerait.

LA MARÉCHALE. Certainement.

CRUDEL. Surtout s'il venait à considérer qu'avant de donner la naissance à cet enfant , il en savait toute la vie , et que le châtement de ses fautes serait sans aucune utilité ni pour lui-même , ni pour le coupable , ni pour ses frères.

LA MARÉCHALE. Le vieillard et M. le maréchal sont deux.

CRUDEL. Vous voulez dire que M. le maréchal est meilleur que le vieillard ?

LA MARÉCHALE. Dieu m'en garde ! Je veux dire que , si ma justice n'est pas celle de M. le maréchal , la justice de M. le maréchal pourrait bien n'être pas celle du vieillard.

CRUDEL. Ah , madame ! vous ne sentez pas les suites de cette réponse. Ou la définition générale de la justice convient égale-

ment à vous , à M. le maréchal , à moi , au jeune Mexicain et au vieillard ; ou je ne sais plus ce que c'est , et j'ignore comment on plaît ou l'on déplaît à ce dernier.

Nous en étions là , lorsqu'on nous avertit que M. le maréchal nous attendait. Je donnai la main à madame la maréchale , qui me disait : C'est à faire tourner la tête , n'est-ce pas ?

CRUDEL. Pourquoi donc , quand on l'a bonne ?

LA MARÉCHALE. Après tout , le plus court est de se conduire comme si le vieillard existait.

CRUDEL. Même quand on n'y croit pas.

LA MARÉCHALE. Et quand on y croirait , de ne pas compter sur sa bonté.

CRUDEL. Si ce n'est pas le plus poli , c'est du moins le plus sûr.

LA MARÉCHALE. A propos , si vous aviez à rendre compte de vos principes à nos magistrats , les avoueriez-vous ?

CRUDEL. Je ferais de mon mieux pour leur épargner une action atroce.

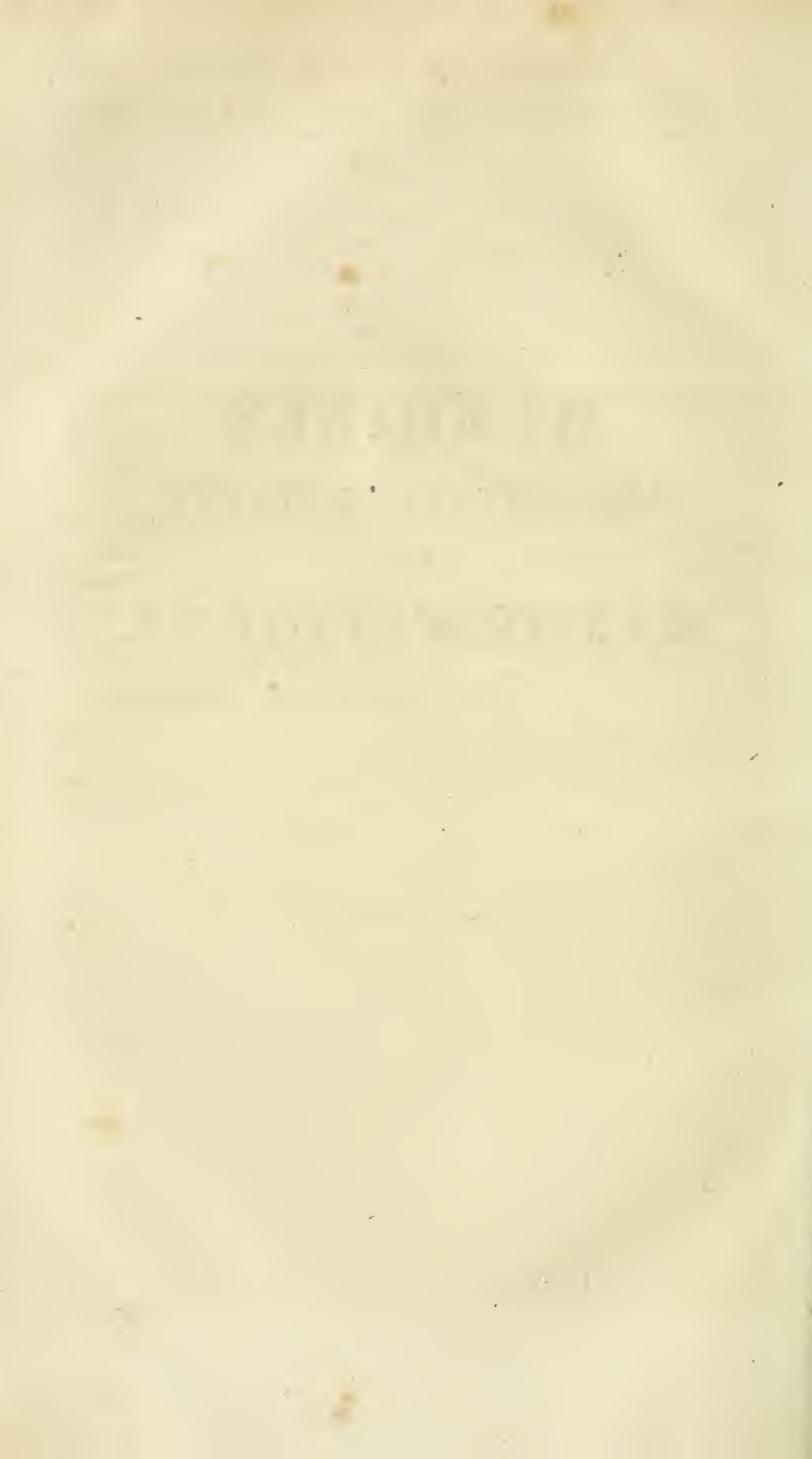
LA MARÉCHALE. Ah le lâche ! Et si vous étiez sur le point de mourir , vous soumettriez-vous aux cérémonies de l'église ?

CRUDEL. Je n'y manquerais pas.

LA MARÉCHALE. Fi ! le vilain hypocrite.

MÉMOIRES
SUR DIFFÉRENS SUJETS
DE
MATHÉMATIQUES.

Amoto quæramus seria ludo, HORAT.



A MADAME DE P***.

MADAME,

Je n'opposerai point à vos reproches l'exemple de Rabelais, de Montaigne, de La Motte-le-Vayer, de Swift, et de quelques autres que je pourrais nommer, qui ont attaqué, de la manière la plus cynique, les ridicules de leurs temps, et conservé le titre de sages.

Je veux que le scandale cesse ; et sans perdre le temps en apologie, j'abandonne la marotte et les grelots, pour ne les reprendre jamais ; et je reviens à Socrate.

Sachez cependant qu'entre tous les avantages qu'il vous a plu d'attacher à ce retour, celui de vous en consacrer les premiers fruits est le seul qui m'ait flatté. J'ai pensé qu'ils ne seraient pas indignes du public, s'ils étaient dignes de vous.

Puissiez-vous donc les agréer, et voir avec indulgence votre nom à la tête d'un ouvrage, triste à la vérité, mais où l'on traite des sujets qui vous sont familiers, et d'une façon qui ne vous est pas tout-à-fait étrangère.

Ce n'est, Madame, ni à votre esprit ni à vos charmes ; mais c'est seulement à vos talens et à vos connaissances que je me suis proposé de rendre hommage pour cette fois.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Madame, etc.

AVERTISSEMENT.

LES Mémoires que je présente au public, en très-petit nombre, sont presque tous sur des sujets intéressans. J'ai désiré les traiter d'une façon qui fût à la portée de la plupart des lecteurs ; mais après quelques efforts inutiles, il en a fallu venir aux calculs ; et il ne m'est resté d'autre ressource que de placer mes x et mes y , de manière que ceux qui n'ont aucune connaissance de l'algèbre, pussent les omettre, sans que ni le fil ni la clarté du discours en souffrissent. C'est ce que j'ai exécuté assez heureusement dans le premier mémoire. La chose était impossible dans le second. On peut lire, sans presque aucune teinture de mathématiques, le troisième et le quatrième. Le cinquième s'est trouvé dans le cas du second. Je n'aurais point eu cet Avertissement à faire, si les personnes entre les mains de qui ce livre pourra tomber, étaient toutes aussi instruites que celle qui m'a permis de le lui dédier : ses ouvrages prouveront incessamment que l'éloge, que je fais ici de son esprit et de ses connaissances, est dans l'exacte vérité.

PREMIER MÉMOIRE.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ACOUSTIQUE.

I. **A** ne considérer que les sons, leur véhicule et la conformation des organes, on croirait qu'un adagio de Michel, une gigue de Corelli, une ouverture de Rameau, une chacone de Lulli, auraient été, il y a deux mille ans, comme aujourd'hui, et devraient être, au fond de la Tartarie, comme à Paris, des pièces de musique admirables. Cependant, rien de plus contraire à l'expérience. Si nous détestons la musique des Barbares, les Barbares n'ont guère de goût pour la nôtre; et en admettant toutes les merveilles qu'on raconte de la musique des anciens, il est à présumer que nos plus beaux concerts auraient été fort insipides pour eux. Mais, sans exercer la crédulité du lecteur, en sortant de notre âge et de notre voisinage, les Italiens ne font pas grand cas de la musique française; et il n'y a pas longtemps que les Français avaient un mépris souverain pour la musique italienne. Quoi donc! la musique serait-elle une de ces choses soumises aux caprices des peuples, à la diversité des lieux et à la révolution des temps?

On s'accorde cependant en un point; c'est que, tout étant égal d'ailleurs, l'octave, la quinte, la quarte, les tierces et les sixtes employées dans l'harmonie, affectent l'oreille plus agréablement que les septièmes, les secondes, le triton et les autres intervalles que nous appelons dissonans. Cela posé, je raisonne ainsi :

Si ce consentement unanime avait un fondement réel dans la nature; si, en effet, tous les sons n'étaient pas également propres à former des consonnances agréables; pourrait-on regarder la succession des sons et des consonnances comme arbitraire? Quoi! les sons plairaient à l'oreille en se succédant indistinctement, tandis qu'il y aurait un choix délicat à faire pour arriver au même but, en les unissant? Cela n'est pas vraisemblable.

II. Dans toutes les conjectures où nos sens sont intéressés, il faut avoir égard à l'objet, à l'état du sens; à l'image ou à l'impression transmise à l'esprit; à la condition de l'esprit dans le moment qu'il la reçoit, et au jugement qu'il en porte.

L'état de l'objet est quelquefois indépendant de moi; mais je connaîtrai toujours si cet état est bon ou mauvais, par l'usage auquel l'objet est destiné. L'organe peut être pur ou vicié.

L'image ou l'impression suit la condition de l'organe. L'esprit est sujet à des révolutions ; et de là, naît une foule de jugemens divers.

Que prendrai-je pour guide ? A qui m'en rapporterai-je ? Est-ce à vous ? Est-ce à moi ? C'est à celui qui , bien instruit de la destination de l'objet , ne risque pas de se tromper sur sa condition ; qui a l'organe pur ; qui jouit d'un esprit sain ; et en qui les images des objets ne sont point défigurées par les sens.

Je ne m'arrêterai point à l'application de ces principes , à la science des sons ; elle est trop facile à faire. J'observerai seulement en général qu'un objet est plus ou moins compliqué , selon qu'il offre à l'esprit plus ou moins de rapports à saisir et à combiner en même temps , et selon que ces rapports sont plus ou moins éloignés.

Nous démontrerons , dans la suite , que le plaisir musical consiste dans la perception des rapports des sons. D'où il s'ensuit évidemment qu'il sera d'autant plus difficile de juger d'une pièce de musique , qu'elle sera plus chargée de ces rapports , et que ces rapports seront plus éloignés.

Quand on saura comment l'oreille estime les intervalles des sons , on ne balancera point à prononcer qu'elle apercevra plus facilement le rapport des deux sons qui sont l'un à l'autre comme 1 à 2 , que s'ils étaient entre eux comme 18 à 19. Cela posé , les rapports d'une suite de tons requerraient plus de talent , d'exercice et d'attention pour être aperçus , et conséquemment écoutés avec plaisir , qu'il n'en faudrait pour chacun de ces rapports pris en particulier. Autre chose est , estimer les rapports des sons qui se succèdent dans une pièce ; autre chose , combiner ces rapports entre eux ; les comparer ; les distinguer tous offerts en même temps dans une harmonie ; et conférer les parties successives de cette harmonie les unes avec les autres. Tel peut embrasser dans sa tête toutes les parties d'un édifice immense ; tel autre saisit à peine le rapport d'une colonne avec son piédestal.

Si donc la mélodie et l'harmonie multiplient , dans un ouvrage , les rapports , de sorte qu'il n'y ait qu'une oreille des mieux exercées qui puisse les saisir tous ; elle ne sera goûtée que d'un petit nombre ; de ceux qui auront dans l'organe une aptitude , un discernement proportionné à la multitude de ces rapports : et c'est ainsi qu'il arrivera que le chant des Barbares sera trop simple pour nous , et le nôtre trop composé pour eux.

L'expérience vient à l'appui de mes idées. On nous assure qu'un paysan , doué d'une oreille délicate , ne peut supporter l'ensemble d'un excellent duo de flûtes , dont les parties séparées l'avaient enchanté tour à tour.

La musique a donc des principes invariables et une théorie : c'est une vérité que les anciens ont connue. Pythagore posa les premiers fondemens de la science des sons. Il ignora comment l'oreille apprécie les rapports ; il se trompa même sur leurs limites ; mais il découvrit que leur perception était la source du plaisir musical.

Aristoxène ne rencontrant point dans la doctrine de Pythagore les vrais principes de l'harmonie , regarda comme fausse une méthode qui n'était que défectueuse ; et sans s'occuper à la rectifier , bannit de la composition les nombres et le calcul , et s'en remit à l'oreille seule du choix et de la succession des consonnances. En sorte qu'on peut dire que Pythagore se trompa , en donnant trop à ses proportions ; et Aristoxène , en les réduisant à rien. Si Pythagore , après avoir compris que le plaisir qui naît de l'harmonie consiste dans la perception des rapports des sons , eût consulté l'expérience pour fixer les limites de ces rapports , Aristoxène eût été satisfait. Celui-ci ne poussa point toutefois le scepticisme musical , jusqu'à traiter l'harmonie de science arbitraire.

III. La musique a le son pour objet ; et le plaisir de l'oreille est sa fin. Que le son existe dans l'air , c'est un fait constaté par le raisonnement et par l'expérience. Un corps sonore ne communique avec nos oreilles , que par l'air qui les environne ; où prendrions-nous donc le véhicule du son , si ce fluide ne l'était pas ? car il n'en est pas de l'ouïe , comme de l'odorat et de la vue ; et ce ne sont pas des molécules échappées du corps sonore qui viennent frapper nos oreilles. Le son d'une cloche renfermée dans la machine pneumatique , s'affaiblit à mesure qu'on pompe l'air , il s'éteint quand le récipient est vide.

L'air est donc le véhicule du son. Mais quelle est l'altération , qui survient dans ce milieu à l'occasion du corps sonore ? C'est ce que nous allons exposer. Si vous pincez une corde d'instrument , vous y remarquerez un mouvement qui la fait aller et venir avec vitesse en delà et en deçà de son état de repos ; et ce mouvement sera d'autant plus sensible , que la corde sera plus grosse. Appliquez votre main sur une cloche en volée , et vous la sentirez frémir. La corde vient-elle à se détendre , ou la cloche à se fendre ? plus de frémissement , plus de son.

L'air n'agit donc sur nos oreilles , qu'en conséquence de ce frémissement. C'est donc ce frémissement qui le modifie. Mais comment ? Le voici. En vertu des vibrations du corps sonore , l'air environnant en prend et exerce de semblables sur ses particules les plus voisines ; celles-ci sur d'autres qui lui sont contiguës ; et ainsi de suite , avec cette différence seule , que l'action

des particules les unes sur les autres est d'autant plus grande , que la distance au corps sonore est plus petite.

L'air , mis en ondulations par le corps sonore , vient frapper le tympan. Le tympan est une membrane tendue au fond de l'oreille , comme la peau sur un tambour ; et c'est de là que cette membrane a pris son nom. L'air agit sur elle , et lui communique des pulsations , qu'elle transmet aux nerfs auditifs. C'est ainsi que se produit la sensation , que nous appelons son.

Le son , par rapport à nous , n'est donc autre chose qu'une sensation excitée à l'occasion des pulsations successives , que le tympan reçoit de l'air ondulant qui remplit nos oreilles.

Il suit de là que la propagation du son n'est pas instantanée. Le son ne parcourt un espace déterminé que dans un temps fini. Mais , ce que je regarde comme un des phénomènes de la nature les plus inexplicables , c'est que son mouvement est uniforme. Fort ou faible , grave ou aigu , sa vitesse est constante. Les vicissitudes que la différence des lieux et des températures peut causer dans la densité de l'air , et la force élastique de ses molécules , augmenteront ou diminueront la vitesse du son ; mais si l'on trouve qu'il parcourt m de pieds dans une seconde , quoique m puisse varier d'un instant à l'autre , il parcourra $2m$ de pieds en deux secondes , $3m$ de pieds en trois secondes ; et ainsi de suite , jusqu'à ce qu'il se fasse quelque révolution dans l'air.

Si l'on s'en rapporte à Halley et à Flamstead , le son parcourt en Angleterre 1070 pieds de France , en une seconde de temps. Sur la parole du père Mersène et de Gassendi , on assurait , il n'y a pas encore long-temps , que le vent favorable n'accélérait point le son , et qu'il n'était point retardé par un vent contraire. Mais depuis les expériences de Derham , et celles que l'académie a faites , il y a quelques années , cela passe pour une erreur.

IV. Après avoir parlé du son en général , il est naturel de passer aux espèces de sons. Les causes nous en indiquent une distribution fort simple.

Le son naît ou des vibrations d'un corps , tel que les cordes et les cloches ; ou de la dilatation subite d'un air comprimé , tel que le bruit des fusils , des canons , du tonnerre et des corps agités ou lancés dans l'air ; ou de l'inspiration dans un instrument à vent , tel qu'une flûte , un basson , un hautbois , une trompette.

Les cordes tendues , soit de laiton , soit à boyaux , frémissent , oscillent , lorsqu'elles sont frappées. Le coup , qu'on leur donne avec une touche ou un archet , les écarte de l'état de repos ; elles passent et repassent en delà et en deçà de la ligne droite , d'un mouvement accéléré qui ne leur permet de s'y fixer , que

quand il s'éteint par la résistance qui ralentit peu à peu les vibrations.

Connaissant la longueur d'une corde, son poids avec celui qui la tend, on détermine le nombre des vibrations qu'elle fait dans un temps donné. M. Taylor, contemporain de Newton, tenta le premier la solution de ce problème. Ayant à déduire de ces formules tout ce qui concerne les cordes, je ne peux me dispenser d'indiquer la route qu'il faut suivre pour les obtenir, et les raisons qu'on a de les regarder comme exactes, quoique la première de ses propositions soit fautive, comme nous aurons en même temps l'occasion de l'observer.

La solution de M. Taylor est fondée sur deux faits d'expérience; l'un, que la plus grande excursion de la corde au-delà de la ligne de repos, est fort petite relativement à sa longueur; et l'autre, que tous ses points parviennent en même temps à la ligne de repos. On peut s'assurer par ses yeux de la première de ces suppositions, et consulter les *Éléments de physique* de Gravesande, et l'*Harmonie universelle* du père Mersène sur la seconde.

LEMME I.

Si les ordonnées SB, SP, (fig. 1.) de deux courbes AB, AP, dont l'abscisse est commune, ont entre elles une raison donnée; les courbures au sommet des ordonnées, seront entre elles comme les ordonnées, lorsque les ordonnées seront infiniment petites, et les courbes sur le point de coïncider avec leur axe AS.

DÉMONSTRATION.

Les ordonnées étant en raison donnée, les tangentes aux points *B* et *P* concourront en un même point *T* de l'axe *AS*. Car menant *Kh* infiniment proche de *SB*, on aura par hypothèse, $ql . rh :: SP . SB$, ou $ql . SP :: rh . SB$; et par la similitude des triangles, $ql . SP :: qP$ ou $SK . ST$, et $rh . SB :: rB$ ou $SK . St$. Donc $SK . ST :: SK . St$. Donc $ST = St$.

On a donc $sC . SB :: sc . SP$. Mais par hypothèse $SB . SP :: sb . sp$. Donc $sC . sc :: sb . sp$, et $sC - sb . sc - sp :: bC . pc :: SB . SP$.

Soient maintenant les ordonnées *sb*, *SB* infiniment proches; *bC* et *pc* pourront être regardées comme la mesure des angles de contact, lorsque *SB* et *SP*, décroissant à l'infini, les courbes seront sur le point de coïncider avec l'axe *As*. Car dans ce cas, *Bb* se rectifiant, devient égale à *Pp*; de plus, les angles de contact sont entre eux comme $\frac{b . C}{B . b}$ à $\frac{p . c}{P . p}$.

Car (fig. 2.) l'angle APB est à l'angle BPC ou EPP' comme AB à BC , ou comme $\frac{AB}{AP}$ à $\frac{BC}{AP}$. Mais $\frac{BC}{AP} = \frac{EF}{EP}$. Donc l'angle APB est à l'angle EPP' comme $\frac{AB}{AP}$ à $\frac{EF}{EP}$.

Donc les courbures en B et P (fig. 1.) étant proportionnelles aux angles de contact, seront ici comme $\frac{b}{B} \frac{C}{b}$ à $\frac{p}{P} \frac{c}{p}$. C'est-à-dire, à cause de $Bb = Pp$, comme bC à pc , ou comme SB à SP . Ce qu'il fallait démontrer.

LEMME II.

La force accélératrice d'un point quelconque P , (fig. 3.) d'un fil élastique tendu et d'une grosseur uniforme, est dans ses petites vibrations comme la courbure du fil en ce point.

DÉMONSTRATION.

Supposez que le fil élastique AC prenne, dans une de ses vibrations, la figure APC , infiniment proche de l'axe AC , le fil étant également tendu dans toute sa longueur AC par le poids G , la tension sera à peu près la même à tous les points de la courbe APC .

Soit p infiniment proche de P . Tirez les tangentes Pt , pt . Achevez le parallélogramme $ptPr$. Abaissez les perpendiculaires PO , pO , sur les tangentes. Supposons maintenant que les forces égales, qui tirent en sens contraire le petit arc Pp , soient exprimées par les tangentes tP , tp . Décomposez ces forces en deux autres pz , PZ et tZ , pZ , les forces égales et directement opposées pZ , PZ , se détruisent. Le petit arc Pp n'est donc animé que des deux forces conjointes tZ , c'est-à-dire de la force tr dans la direction tr ou PO . La force motrice de cet arc dans la direction tr est donc à la tension du fil en P comme tr à tP . Mais Pp pouvant passer pour un arc de cercle décrit du centre O , on a, par la nature du cercle, l'angle $tPr =$ l'angle POp . Donc les triangles isocèles tPr et POp sont semblables. Donc $Pp \cdot PO :: tr \cdot tP$. Donc la force motrice qui anime Pp dans la direction tr , est à la tension du fil donnée G , comme Pp à PO . Or G est constante; donc cette force motrice sera comme $\frac{Pp}{PO}$. Mais la force accélératrice est toujours en raison composée de la directe de la force motrice et de l'inverse de la matière à mouvoir. La matière à mouvoir est ici comme Pp , à cause de la grosseur uniforme du fil. Donc la force accélératrice est comme $\frac{1}{PO}$, en raison inverse du rayon osculateur, ou de la courbure au point P . Ce q. f. d.

Après avoir établi ces lemmes, M. Taylor prétend que, si une corde (*AC* fig. 4.) d'une grosseur uniforme et tendue par le poids *G*, oscille, de manière que son plus grand écart de la ligne de repos *AC*, soit presque insensible; et conséquemment que son accroissement en longueur, dans sa plus grande vibration, ne cause aucune inégalité dans la tension, et qu'on puisse négliger sans erreur l'inclination des rayons osculateurs sur l'axe; il prétend, dis-je, que la nature de la courbe *AQPC* sera telle, qu'ayant tiré deux ordonnées quelconques *QR*, *PS*, la courbure en *R* sera à la courbure en *P* comme *QR* à *PS*.

Mais il est constant que la corde peut prendre une infinité d'autres figures, que celle que cet auteur lui assigne; et que tous ces points peuvent arriver à la fois à la ligne droite dans une infinité d'autres cas où elle n'a point cette figure. On déduit d'un mémoire que M. d'Alembert a envoyé à l'académie de Berlin, sur les cordes vibrantes, qu'en nommant *a* l'espace qu'un corps pesant parcourt en descendant librement pendant un temps donné *θ*, *m* le rapport de la force tendante au poids de la corde, *l* la longueur de la corde, entendant par ce mot la longueur d'une partie interceptée entre deux chevalets, et supposant que la courbe n'a point de ventres ni de nœuds, on déduit, dis-je, que le temps d'une vibration est
$$= \frac{2 \theta \sqrt{l}}{\sqrt{2 a m}},$$
 quelque figure que la corde prenne.

Mais la proposition de M. Taylor deviendra vraie, si on la rend conditionnelle, et si on l'énonce de la manière suivante :

PROPOSITION I.

Si la nature de la courbe APQL (fig. 4.), est telle qu'ayant tiré deux ordonnées quelconques QR, PS, la courbure en Q soit à la courbure en P, comme QP à PS, je dis que tous les points de cette courbe arriveront en même temps à la ligne droite.

DÉMONSTRATION.

Puisque, par hypothèse, la courbure en *P* est à la courbure en *Q* comme *PS* à *QR*; donc, par le lemme II, la force accélératrice en *P* est à la force accélératrice en *Q*, comme *PS* à *QR*; donc les espaces parcourus en temps égaux *Pp*, *Qq*, sont entre eux comme *PS* à *QR*, ou *subtrahendo*, comme *ps* à *qR*. Donc *ps* et *qR* sont dans la raison donnée de *PS* à *QR*; donc, lemme premier, les courbures en *pq*; et lemme II, les forces accélératrices en ces points, et par conséquent les espaces parcourus *pm*, *qn*, sont entre eux comme *ps* à *qR*, ou *subtrahendo*, comme *mS* à *nR*; donc, en continuant le même raisonnement, les

forces accélératrices sont toujours comme les espaces qui restent à parcourir ; donc , page 31 , corol. I , liv. I , princip. math. , les points P et Q arriveront en même temps à la ligne de repos. Ce q. f. d.

PROPOSITION II.

Les axes AC et BD étant donnés , décrire la courbe musicale de Taylor.

SOLUTION.

Tracez (fig. 6.) la développante Eeg du quart de cercle BNE . Tirez les tangentes Bg , Ne . Prenez $Mh = Ne$, et $hF = Bg$. Faites hi égale et parallèle à DC , c'est-à-dire , à la moitié de la corde. Achevez le triangle Fhi . Je dis que le point P , où la ligne Fi coupe la perpendiculaire MP , appartient à la courbe musicale.

DÉMONSTRATION.

Soit (fig. 5.) $BD = a$, $AC = l$, $BM = x$, $PM = y$, l'arc $BP = s$, et le rayon osculateur en $B = r$. En faisant Pp constante, les formules donnent pour le rayon osculateur en P , ou pour PO , — $\frac{ds \, dx}{d \, dy}$.

On a donc, par la nature de la courbe, $a \cdot a - x : : - \frac{ds \, dx}{d \, dy} \cdot r$. Donc $r \, a \, d \, dy = x \, dx \, ds - a \, dx \, ds$. Intégrant et ajoutant la constante $Q \, ds$, il vient $r \, a \, dy = \frac{1}{2} x \, dx - a \, dx + Q \, ds$. Mais en supposant $x = 0$, on voit que $dy = ds$. Donc $Q = r \, a$.

Donc l'équation $r \, a \, dy = r \, a + \frac{x^2}{2} - a \, dx$ exprime la nature de la courbe.

Soit $a \, x - \frac{1}{2} x \, x = z \, z$, on aura $r \, a \, dy = r \, a - z \, z \, ds$; et $r \, r \, a \, a \, dy^2 = r \, a - z \, z^2 \times ds^2$. Mais $ds^2 = dx^2 + dy^2$. Ce qui donne $2 \, r \, a \, z \, z - z^4 \, dy^2 = r \, a - z \, z^2 \, dx^2$. Mais la courbe ABC se confondant presque avec l'axe AC par hypothèse, la quantité $z \, z =$ presque 0 relativement à $r \, a$; car r est très-grande par rapport à a et x . L'équation se transforme donc en $2 \, r \, a \, z \, z \, dy^2 = r \, r \, a \, a \, dx^2$.

D'où l'on tire $dy = \frac{\frac{1}{2} a \frac{1}{2} dx}{\sqrt{2ax - xx}} = \frac{r^{\frac{1}{2}}}{a^{\frac{1}{2}}} \times \frac{a \, dx}{\sqrt{2ax - xx}}$.

Soit une ordonnée mn infiniment proche de MN , et Nt parallèle à BD . Par la nature du cercle MN . $ND : : Nt \cdot Nn$, ou $\sqrt{2ax - xx} \cdot a : : dx \cdot Nn = \frac{a \, dx}{\sqrt{2ax - xx}}$. On a donc $dy =$

$Nn \times \sqrt{\frac{r}{a}}$, et intégrant $y = BN \times \sqrt{\frac{r}{a}}$, à quoi il ne faut ni ajouter ni ôter; car faisant $y = 0$, BN devient aussi 0.

Mais lorsque $PM = CD$, ou $y = \frac{l}{2}$; alors $BN = BNE$, et par conséquent $\frac{l}{2} = BNE \times \sqrt{\frac{r}{a}}$, ou $\sqrt{\frac{r}{a}} = \frac{\frac{1}{2}l}{BNE}$. Donc en tout point de la courbure, substitution faite, on aura $y = \frac{BN \times \frac{1}{2}l}{BNE}$, ou $y. \frac{1}{2}l :: BN. BNE$.

Mais (fig. 6.) $Fh = BNE$, $MF = BN$, $hi = DC = \frac{1}{2}l$. Donc $MP = y$. Ce qu'il fallait démontrer.

COROLLAIRE.

PS étant à BD comme r à PO , on aura $PO \times PS = ar$. Soit 1 à c comme le diamètre à la circonférence, et par conséquent $a. BNE :: 1. \frac{1}{2}c$, ou $BNE = \frac{1}{2}ac$. Et puisque $\sqrt{\frac{r}{a}} = \frac{\frac{1}{2}l}{BNE}$; $\sqrt{\frac{r}{a}} = \frac{l}{ac}$, et $\frac{r}{a} = \frac{ll}{acc}$, ou $r = \frac{ll}{acc}$, et $PO \times PS = \frac{ll}{cc}$.

PROPOSITION III.

Soit le rapport du diamètre à la circonférence $= \frac{1}{c}$, la longueur d'une corde d'instrument uniformément épaisse $= l$, son poids $= P$, le poids qui la tend $= G$, et la longueur d'un pendule qui se meut dans une cycloïde $= D$.

Je dis que le temps d'une vibration de la corde sera au temps d'une oscillation du pendule, en raison sous-doublée de P à $ccDG$, et le nombre des vibrations de la corde dans le temps d'une oscillation du pendule $= \frac{c\sqrt{DG}}{PI}$.

DÉMONSTRATION.

Première partie. Soit la force, dont la particule Pp est pressée au lieu $P = A$; son poids $= B$. On a, lemme II, $A. G :: Pp. PO$, et à cause de l'uniformité d'épaisseur, $P. B :: l. Pp$, et conjungendo $P \times A. B \times G :: l. PO$, ou $A. B :: G \times l. PO \times P$.

Maintenant, si la particule Pp oscillait dans une cycloïde, dont le périmètre entier fût égal à $2PS$, en vertu d'une force motrice ou d'un poids A , le temps d'une de ses oscillations dans la cycloïde serait égal au temps d'une de ses vibrations sur la corde; car la force accélératrice de la particule dans la cycloïde

décroit en raison de la distance au point le plus bas ; de même que dans la corde , en raison de la distance au point S ; et d'ailleurs , la force motrice de la particule dans la cycloïde serait à son point le plus haut , A , ou telle qu'on l'a supposée à la même particule sur la corde. Voy. le corol. de la propos. 51 du liv. I de Newton.

Mais si l'élément Pp , au lieu de se mouvoir dans une cycloïde , dont le périmètre serait égal à $2 PS$ et la force motrice serait A , oscillait dans une cycloïde , dont le périmètre fût $2 D$, en vertu de son poids B ; par une propriété de la cycloïde , démontrée , corol. de la propos. 50 du liv. I des princip. math. de Newton , la longueur de ce second pendule serait $= D$. Or , par la propos. 24 du même auteur , liv. II , les quantités de matière suspendues étant égales , le temps d'une oscillation d'un pendule , dont la longueur est D , et dont la force motrice en commençant est B , est au temps d'une oscillation d'un pendule , dont la longueur est PS et la force motrice A , en raison composée de la sous-doublée de la longueur D à la longueur PS , et de la sous-doublée de la force A au poids B . Mais le temps d'une vibration de l'élément Pp animé sur la corde , d'une force A , est égal au temps d'une oscillation de cet élément dans une cycloïde dont le périmètre serait $2 PS$ et partant PS , la longueur du pendule mû en vertu de la même force A , comme nous avons vu.

Donc le temps d'une vibration de la corde ou de la particule Pp animée de la force A , est au temps d'une oscillation d'un pendule , dont la longueur est D , et dont la force motrice en commençant est B , en raison composée de la sous-doublée de la longueur PS à la longueur D , et de la sous-doublée du poids B à la force A ; c'est-à-dire , en raison sous-doublée de la quantité $PO \times PS \times P$ à la quantité GID , et à cause de $PO \times PS = \frac{l l}{c c}$ en raison sous-doublée de Pl à $cc DG$.

Il ne me reste plus à trouver que le nombre des vibrations isochrones , que la corde fait pendant une oscillation du pendule. C'est la seconde partie de la démonstration.

Seconde partie. Soit ce nombre $= n$; soit T le temps d'une vibration de la corde ; t le temps d'une oscillation du pendule. Le temps d'une vibration de la corde , pris autant de fois qu'elle fait de vibrations pendant une oscillation du pendule , doit être égal au temps d'une seule oscillation du pendule ; c'est-à-dire , que $n T = t$, ou $n . 1 :: t . T$. Mais $t . T :: \sqrt{cc DG} . \sqrt{Pl}$. Donc $n . 1 :: \sqrt{cc DG} . \sqrt{Pl}$. Donc $n = c \sqrt{\frac{GD}{Pl}}$. Ce qu'il fallait démontrer.

COROLLAIRE I.

Si l'on compare deux cordes différentes entre elles, C et D étant des quantités constantes, les nombres de vibrations faites dans un temps donné seront comme $\sqrt{\frac{G}{Pl}}$; mais les nombres de vibrations faites dans un temps donné étant d'autant plus grands que le temps d'une seule vibration est petit, on a $\sqrt{\frac{G}{PL}} \cdot \sqrt{\frac{g}{pl}} :: t \cdot T$, ou $T \cdot t :: \sqrt{\frac{PL}{G}} \cdot \sqrt{\frac{pl}{g}}$, ou les temps des vibrations comme $\sqrt{\frac{PL}{G}}$.

COROLLAIRE II.

Le pendule, dont la longueur D est de trois pieds huit lignes $\frac{1}{2}$, $\frac{881}{24}$ pouces, fait une oscillation à chaque seconde, et 1 est à c comme 113 à 355. substituant ces valeurs dans la formule $c \sqrt{\frac{GD}{PL}}$, on trouve le nombre des vibrations d'une corde dans une seconde, à peu près comme $\frac{355}{113} \sqrt{\frac{881 G}{24 PL}} = 19.0341 \sqrt{\frac{G}{PL}}$.

REMARQUE I.

On n'entend dans tout ce calcul, par la longueur et le poids de la corde, que la longueur et le poids de la partie interceptée entre deux chevalets, et qu'on fait résonner: c'est à l'aide de ces chevalets qu'on empêche la corde entière de frémir.

REMARQUE II.

Quoique les formules de M. Taylor ne paraissent pas d'abord applicables à tous les cas, mais seulement à celui où la corde vibrante prend une certaine figure; elles sont cependant bonnes pour tous ceux où les points de la corde arrivent en même temps à la ligne de repos.

Car, soit (*fig. 7.*) une corde AB , fixe par ses deux extrémités en A et en B : si l'on imprime perpendiculairement à chaque point de cette corde une certaine vitesse, il est évident que cette corde mise en mouvement fera des vibrations. Si les vitesses imprimées à chaque point sont telles que tous les points arrivent en même temps à la ligne droite AB en faisant leurs vibrations; alors le temps de ces vibrations sera le même, quelle que soit la vitesse primitive imprimée à chaque point. Ainsi, soit que la

corde doit prendre la figure donnée par Taylor, soit qu'elle en doive prendre une autre, le temps de ses vibrations sera toujours le même, et par conséquent elle fera entendre le même son. Nous nous contentons d'énoncer ces propositions, dont la démonstration vigoureuse est difficile, et nous mènerait trop loin.

Il en serait de même, si la corde avait d'abord une figure ABC , qu'elle eût été obligée de prendre par l'action de quelques puissances. Car il est évident que, relâchant subitement cette corde, elle fera des vibrations autour des points A et B ; et que, si tous ses points doivent arriver en même temps à la ligne droite AB , sa figure ne fait rien à la durée de ses vibrations, ni par conséquent au son qu'elle produit, du moins relativement à son degré du grave à l'aigu: quant à sa véhémence et à son uniformité, ce pourrait être autre chose.

Mais il est d'expérience qu'une corde, qui a été frappée par un archet, prend en assez peu de temps une figure telle, que tous ses points arrivent en même temps à la ligne de repos. Ainsi les formules de Taylor peuvent être regardées comme générales, et comme exprimant assez exactement le nombre des vibrations des cordes.

Cependant on trouve que, si l'on éloigne une corde de son point de repos en la touchant par son milieu, et que ses deux parties conservent toujours dans leurs vibrations la figure mixtiligne, ces vibrations seront de plus longue durée que si on frappait la corde dans un autre point; ce qui donne lieu de croire que ce n'est qu'après un nombre de vibrations, que la corde acquiert une figure telle que tous ses points arrivent en même temps à la ligne droite, et que ses premières vibrations sont d'autant plus courtes, qu'on la frappe plus loin de son milieu. C'est apparemment pour cette raison, qu'une corde de violon, que l'on touche à vide près du chevalet, rend un son plus aigu que si on la touche par son milieu.

Il en est de même, si le corps dont on la frappe n'est pas appliqué avec une certaine modération. Le coup d'archet est-il violent, et l'écart de la ligne de repos devient-il sensible, les vibrations cessent d'être isochrones, et se font en commençant un peu plus vite que dans la suite. Il en est encore en cela des vibrations des cordes comme des oscillations d'un pendule, qui ne sont isochrones que lorsqu'elles sont fort petites.

Il est inutile d'insister sur les variétés que les suppositions qu'on peut faire introduisent dans les formules précédentes. Il est évident que, le nombre des vibrations d'une corde étant dans un temps donné, comme la racine carrée du poids qui la tend, divisé par le produit fait du poids de la corde et de sa longueur x

si deux cordes sont de même longueur, les nombres de leurs vibrations dans un temps donné seront comme les racines carrées des poids qui les tendent divisés par les poids des cordes; et ainsi des autres hypothèses.

V. Les vibrations d'une corde produisent des ondulations dans l'air. L'air agite le tympan. Le tympan transmet son frémissement aux nerfs auditifs, et les nerfs auditifs ne font peut-être que répéter les vibrations de la corde. Cela supposé, l'oreille est un vrai tambour de basque. Le tympan représente la peau. Les nerfs auditifs répondent à la corde qui traverse la base; et l'air fait l'office des baguettes ou des doigts.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la célérité, plus ou moins grande des vibrations, distingue les sons en graves et en aigus. Un son est d'autant plus grave, que le nombre des vibrations qui frappent l'oreille dans un temps donné est petit. Un son est d'autant plus aigu, que le nombre des vibrations est plus grand dans le même temps. Ceci est d'expérience. Attachez successivement différens poids à la même corde; vous en tirerez des sons d'autant plus aigus, que les poids seront plus grands. Or, il est évident que, plus les poids sont grands, plus les vibrations sont promptes.

Nous avons donc une façon d'exprimer les rapports des sons du grave à l'aigu. Il ne s'agit que de les considérer comme des quantités, dont les nombres des vibrations produites dans un temps donné sont les mesures; car la longueur d'une corde, sa grosseur et le poids qui la tend, étant donnés, on a, par les propositions précédentes, l'expression en nombre des vibrations produites dans un temps limité.

Voici donc ce que l'on entend précisément en musique par une octave, une seconde, une tierce, une quarte, etc. Si vous pincez une corde, et qu'elle fasse un certain nombre de vibrations dans un temps donné, quatre vibrations, par exemple; trouvez moyen, soit en la raccourcissant, soit en la tendant d'un plus grand poids, de lui faire produire huit vibrations dans le même temps donné; et vous aurez un son, qui sera ce qu'on appelle à l'octave du premier.

Si vous pincez une corde, et qu'elle fasse deux vibrations dans un temps donné; trouvez moyen, soit en la raccourcissant, soit en la tendant d'un plus grand poids, de lui faire produire trois vibrations dans le même temps; et vous aurez l'intervalle du grave à l'aigu, que les musiciens appellent une quinte.

Or, les formules précédentes donneront toujours de combien la corde doit être raccourcie ou tendue de plus qu'elle ne l'était.

Mais il y a des mesures à garder avec nos sens; un tempéra-

ment à observer, dans les choses qu'on leur présente. Ils ne peuvent embrasser un objet trop étendu; un trop petit leur échappe. Tous les sons sensibles sont renfermés dans des limites, au-delà desquelles, ou trop graves ou trop aigus, ils deviennent inappréciables à l'oreille. Or, on peut, en quelque façon, fixer ces limites. C'est ce que M. Euler a exécuté: et selon ses expériences et son calcul, tous les sons sensibles sont compris en 30 et 7552, intervalle qui renferme huit octaves; c'est-à-dire que, selon ce savant auteur, le son le plus grave appréciable à notre oreille fait 30 vibrations par seconde, et le plus aigu, 7552 vibrations dans le même temps donné.

Un intervalle en général est la mesure de la différence de deux sons, dont l'un est grave, et l'autre aigu.

Soient trois sons a, b, c ; a est le plus grave; c , le plus aigu; b est moyen entre a et c . Il est évident, par la définition précédente, que l'intervalle de a à c est fait des intervalles de a à b , et de b à c .

Si l'intervalle de a à b est égal à l'intervalle de b à c , ce qui arrive toutes les fois que $a \cdot b :: b \cdot c$, alors l'intervalle de a à c sera double de l'intervalle de a à b .

D'où il s'ensuit que les intervalles doivent être exprimés par les valeurs des rapports que les sons ont entre eux. Ainsi l'intervalle de a à b doit être exprimé par $\frac{b}{a}$; celui de b à c , par $\frac{c}{b}$; ou, ce qui est encore plus commode, on représentera le 1^{er}. par $\log. b - \log. a$; et le second, par $\log. c - \log. b$; et faisant $a = 2$, et $b = 3$, on aura pour l'expression de l'intervalle que les musiciens appellent une quinte, $\log. 3 - \log. 2$. D'où l'on voit que, l'expression de l'octave étant $\log. 2 - \log. 1$, l'octave et la quinte sont des intervalles incommensurables entre eux; en sorte qu'il n'y a aucun intervalle, quelque petit qu'il soit, qui les mesure exactement l'un et l'autre, ou aucune aliquote commune entre $\log. \frac{3}{2}$ et $\log. 2$; car il n'y a aucune puissance x entière ou fractionnaire qui soit telle que $\frac{3^x}{2} = 2$. En effet, soit $x = \frac{m}{n}$. Donc $\frac{3^m}{2^n} = 2^n$. Ce qui est impossible.

Il en sera de même de tous les intervalles qui seront exprimés par des logarithmes qui différeront entre eux comme $\log. \frac{3}{2}$ et $\log. \frac{1}{4}$.

Au contraire, on pourra comparer les intervalles qui seront exprimés par des logarithmes de nombres, qui seront des puissances d'une même racine. Ainsi l'intervalle $\frac{27}{8}$ est à l'intervalle $\frac{9}{4}$ comme 3 à 2; car le premier est $3 \log. \frac{3}{2}$, et le second est $2 \log. \frac{3}{2}$.

On a, par la même voie que nous venons de suivre, la facilité d'ôter un intervalle d'un autre, et de connaître l'intervalle res-

tant. Si on demande, par exemple, quel est l'intervalle restant, après qu'on a ôté la quinte de l'octave, j'ôte $l_3 - l_2$ de l_2 , et j'ai $2l_2 - l_3$. Mais $2l_2 = l_4$. Donc $2l_2 - l_3 = l_4 - l_3$ ou $l^{\frac{4}{3}}$ ou $\frac{4}{3}$, expression de l'intervalle connu sous le nom de quarte.

Lorsque les intervalles sont incommensurables, on peut, à l'aide des logarithmes, avoir en nombres leur rapport approché. Ainsi $l_2 = 0.3010300$ et $l_3 - l_2 = 0.1760913$. L'intervalle de l'octave est donc à l'intervalle de la quinte, comme 3010300 à 1760913.

REMARQUE.

Pour abaisser cette fraction, et avoir des rapports de plus en plus approchés de celui qu'on cherche, il faut diviser 3010300 par 1760913. Il vient pour quotient un entier, plus un reste.

Soit cet entier $= q$, et le reste $= \frac{m}{n}$.

Transformez $\frac{m}{n}$ en $\frac{1}{\frac{n}{m}}$; et le quotient trouvé sera $q + \frac{1}{\frac{n}{m}}$. Soit

le quotient de $\frac{n}{m} = r + \frac{s}{t}$, le quotient trouvé sera donc trans-

formé de rechef en $q + \frac{1}{r + \frac{s}{t}}$. Changez la fraction $\frac{s}{t}$ en $\frac{1}{\frac{t}{s}}$, et

vous transformerez encore le premier quotient en $q + \frac{1}{r + \frac{1}{\frac{t}{s}}}$; et ainsi de suite.

Il est évident qu'à chaque transformation, on aura un nouveau rapport, plus approché du vrai que le rapport qui l'aura précédé.

Voici maintenant la manière de diviser un intervalle quelconque en parties égales. Prenez le logarithme de cet intervalle; divisez-le en tant de parties que l'on voudra, cherchez ensuite, dans la table, le nombre qui correspondra à l'une de ces parties. Il est évident que ce nombre aura à l'unité le rapport cherché. Ainsi, soit demandé un intervalle trois fois moindre que l'octave: je cherche le logarithme de 2; j'en prends la troisième partie; je regarde dans la table le nombre correspondant à cette troisième partie; et il exprime, par son rapport à l'unité, l'intervalle demandé.

REMARQUE.

Mais on pourrait chercher pourquoi j'exprime indifféremment

un intervalle par $\frac{b}{a}$ ou par $\log. b - \log. a$, ces quantités n'étant pas les mêmes.

En voici la raison. $\frac{b}{a}$ exprime proprement le rapport des nombres de vibrations qui constituent les sons : mais $\log. b - \log. a$, peut être regardé comme exprimant les intervalles, puisque si l'on fait glisser un chevalet sous une corde, tandis qu'à l'aide d'un archet on en tirera un son non interrompu, on tendra ce son croissant, pour ainsi dire uniformément, depuis le degré le plus grave ou le son de la corde entière, jusqu'à son octave et par-delà.

Du reste, il n'y aurait pas d'inconvénient à ne prendre ces expressions logarithmiques que comme une hypothèse. Il n'y a pas même d'apparence que M. Euler, qui nous les propose, prétende les faire valoir davantage ; car on ne peut guère calculer ou comparer les sons en tant que sensations. Les longueurs des cordes et les nombres des vibrations qui les constituent, sont les seules choses comparables. Mais, pour représenter les intervalles par des logarithmes, il faudrait, par exemple, qu'en entonnant une tierce majeure, l'excès de la sensation du dernier son sur la sensation du second, fût double de l'excès de la sensation de celui-ci sur le premier. Mais qu'est-ce que cela signifie ? et quand cela aurait un sens bien précis, qui sait s'il est vrai ?

VI. La distinction des sons en graves et en aigus n'est pas la seule qu'on puisse faire. On les considère encore comme forts et faibles. La force du son varie, selon la distance au corps sonore. Il en est du son, comme de la lumière ; et en général, de tout ce qui émane d'un point considéré comme centre. Plus la distance à laquelle le son est parvenu est grande, plus il s'est affaibli ; et cet affaiblissement suit ordinairement la raison des carrés des distances ; c'est-à-dire, qu'à une distance double, il est quatre fois plus faible ; neuf fois, à une distance triple ; seize fois, à une distance quadruple ; et ainsi de suite, en supposant toutefois que sa propagation est libre : car si le son est dirigé de quelque côté par des causes particulières, à l'orient, par exemple, lorsqu'il tend naturellement à se propager vers le midi, la règle n'a plus lieu.

Si le son se répand et s'affaiblit comme la lumière, il se réfléchit aussi comme elle ; et il peut arriver qu'à la rencontre d'une surface dure et polie, plusieurs fibres sonores se réunissent dans un même lieu. Lorsque l'on se trouvera dans quelques unes de ces chambres artificielles, aux angles desquelles des personnes parlent

bas et s'entendent malgré l'intervalle qui les sépare , on n'aura qu'à lever les yeux au plafond , et l'on apercevra dans sa figure elliptique la raison de ce phénomène.

Il est démontré que , si des foyers d'une ellipse on tire deux lignes qui se coupent en un point quelconque de cette courbe , ces lignes feront sur la tangente en ce point deux angles égaux ; c'est-à-dire , qu'en considérant l'un comme angle d'incidence , l'autre sera l'angle de réflexion. Or les plafonds de ces chambres sont des ellipses , dont les interlocuteurs occupent les foyers , et où les fibres sonores qui partent de leurs bouches achèvent la figure 25, planche 4 des sections coniques du marquis de l'Hôpital.

Les excursions d'une corde , au-delà de la ligne de repos , peuvent être plus ou moins grandes , sans augmenter ni diminuer en nombre dans un temps donné ; c'est là ce qui rend le son plus ou moins fort , sans changer son rapport à un autre son plus ou moins grave.

Il y a donc trois choses à considérer dans les vibrations ; leur étendue , qui fait l'intensité ou la véhémence du son ; leur nombre , qui le rend plus ou moins aigu ; et leur isochronisme , d'où dépend son uniformité.

J'entends , par son uniforme , celui qui est pendant toute sa durée également grave ou aigu. Si l'on veut qu'un son soit uniforme , ou garde , en s'éteignant , le même rapport à un son donné que celui qu'il avait en commençant , il faut que les vibrations qui fixent son degré soient isochrones ; et pour cet effet la corde doit être suffisamment tendue , et le coup dont elle est frappée , modéré.

Sans ces deux conditions , elle s'écartera sensiblement de la ligne de repos ; ses premières vibrations seront plus promptes que les suivantes ; aussitôt le son ne sera plus uniforme ; et l'oreille se révoltera.

Le chagrin de l'organe naît de ce que , le défaut d'isochronisme dans les vibrations rendant le rapport d'un son variable , il ne sait en quelle raison ce son qui le frappe est à celui qui le précède , l'accompagne ou le suit. Ce qui démontre que le plaisir musical consiste dans la perception des rapports des sons.

REMARQUE.

Mais cette origine n'est pas particulière au plaisir musical. Le plaisir , en général , consiste dans la perception des rapports : ce principe a lieu en poésie , en peinture , en architecture , en morale , dans tous les arts et dans toutes les sciences. Une belle machine , un beau tableau , un beau portique ne nous plaisent que par les rapports que nous y remarquons : ne peut-on pas

même dire qu'il en est en cela d'une belle vie comme d'un beau concert ? La perception des rapports est l'unique fondement de notre admiration et de nos plaisirs ; et c'est de là qu'il faut partir , pour expliquer les phénomènes les plus délicats qui nous sont offerts par les sciences et les arts. Les choses qui nous paraissent les plus arbitraires ont été suggérées par les rapports ; et ce principe doit servir de base à un essai philosophique sur le goût, s'il se trouve jamais quelqu'un assez instruit pour en faire une application générale à tout ce qu'il embrasse.

Mais, si vous admettez une fois que le plaisir consiste dans la perception des rapports, vous serez contraint de faire un pas de plus, et de convenir que le plaisir doit varier avec les rapports, et que les rapports les plus simples se saisissant avec plus de facilité que les autres, doivent aussi plaire plus généralement. Or, de tous les rapports, le plus simple, c'est celui d'égalité : il était donc naturel que l'esprit humain cherchât à l'introduire partout où il pouvait avoir lieu. Aussi cela est-il arrivé. C'est par cette raison qu'on fait les ailes d'un bâtiment égales ; et les côtés d'une fenêtre, parallèles. Si la raison d'utilité demande qu'on s'en écarte, on lui obéit ; mais c'est comme à regret ; et l'artiste ne manque jamais de revenir au rapport d'égalité dont il s'était écarté. Ce retour, que l'on attribue vulgairement à l'instinct, au caprice, à la fantaisie, n'est autre chose qu'un hommage rendu aux attrait naturels de l'harmonie et des rapports ; et c'est à lui que nous sommes redevables d'une infinité de petits ornemens minutieux que l'on traite tous les jours d'arbitraires, et qui ne sont rien moins. La seule architecture m'en fournirait mille exemples ; mais ils seraient ici déplacés.

Je me contenterai d'appliquer mes idées à une observation que ceux qui ont quelque habitude d'entendre ou de lire de la musique auront faite : c'est qu'ordinairement les sons aigus tiennent moins que les graves. Les dessus se précipitent, tandis que les basses vont lentement, à moins que le sujet n'exige qu'elles doublent le pas. Croit-on que ce soit sans raison que les musiciens aient pratiqué de cette manière, et que leur caprice est la seule règle qu'ils aient suivie ? Si on le croit, on se trompe.

Ils étaient secrètement guidés par la perception des rapports : s'ils ont permis aux sons aigus de courir, et s'ils ont arrêté les sons graves, c'est que les rapports que ceux-ci ont entre eux sont plus difficiles à saisir que les rapports de ceux-là, tout étant égal d'ailleurs, puisque la corde qui rend des sons aigus fait beaucoup plus de vibrations dans un temps donné, que celle qui rend des sons graves. Voilà pour l'emploi des rapports simples ; et mainte-

nant voici pour le retour des rapports composés aux rapports simples.

Si l'esprit, qui est naturellement paresseux, s'accommode volontiers des rapports simples, comme il n'aime pas moins la variété qu'il craint la fatigue; on est quelquefois forcé d'user de rapports composés, tantôt pour faire valoir les rapports simples, tantôt pour éviter la monotonie, tantôt pour ajouter à l'expression; et c'est de là que naît en musique l'emploi que nous faisons de la dissonance; emploi plus ou moins fréquent, mais presque toujours nécessaire: mais la dissonance, selon les musiciens, veut ordinairement être préparée et sauvée; ce qui, bien entendu, ne signifie rien autre chose, que, si l'on a de bonnes raisons d'abandonner les rapports simples pour en présenter à l'oreille de composés, il faut venir sur-le-champ à l'emploi des premiers.

OBJECTION.

Mais comment se peut-il faire, dira-t-on, que le plaisir des accords consiste dans la perception des rapports des sons? La connaissance de ces rapports accompagne-t-elle donc toujours la sensation? c'est ce qu'il paraît difficile d'admettre; car, combien de gens, dont l'oreille est très-délicate, ignorent quel est le rapport des vibrations, qui forment la quinte ou l'octave, à celles qui donnent le son fondamental! L'âme a-t-elle ces connaissances sans s'en apercevoir, à peu près comme elle estime la grandeur et la distance des objets sans la moindre notion de géométrie, quoiqu'une espèce de trigonométrie naturelle et secrète paraisse entrer pour beaucoup dans le jugement qu'elle en porte?

RÉPONSE.

Nous ne déciderons rien là-dessus; nous nous contenterons d'observer qu'il est d'expérience que les accords les plus parfaits sont formés par les sons qui ont entre eux les rapports les plus simples; que ces rapports peuvent affecter notre âme de deux manières, par sentiment ou par perception; et qu'ils n'affectent peut-être la plupart des hommes que de la première manière.

L'expérience apprend à modérer un archet, selon la véhémence qu'on veut donner aux sons. Quant à la tension des cordes, on peut observer la règle suivante :

Il faut tendre les cordes autant qu'il est possible, sans les rompre. Les résistances que des cordes minces d'une même matière font à une puissance qui les tire dans le sens de leur longueur, sont comme leurs épaisseurs; et les épaisseurs, comme les poids divisés par les longueurs. On prendra donc les poids tendans en

raison composée de la directe des poids des cordes et de l'inverse de leurs longueurs.

Si le poids de la corde = q , sa longueur = a , et le poids tendant = p : il faut que p soit comme $\frac{q}{a}$, et par conséquent la fraction $\frac{ap}{q}$ est constante. Car $P \cdot p :: \frac{Q}{A} \cdot \frac{q}{a}$. Donc $\frac{qQ}{A} = \frac{Pq}{a}$, et $\frac{AP}{Q} = \frac{ap}{q}$.

En prenant cette précaution, on pourra se promettre des sons également graves ou aigus pendant toute leur durée. Voyons maintenant ce qu'il y aurait à faire pour les avoir également forts.

VII. Pour donner à des sons la même véhémence, outre la longueur et le poids de la corde, il faudrait considérer encore et la force qui la met en mouvement, et le lieu où cette force est appliquée. Mais la plupart des instrumens à cordes sont fabriqués de manière que la force pulsante est la même; et, pour simplifier le calcul, nous supposerons qu'elle agit sur les cordes en des lieux semblables, c'est-à-dire, ou aux milieux, ou aux tiers, ou aux quarts, etc.

Cela posé, la véhémence du son ne dépendra plus que de la vitesse avec laquelle les particules de l'air viendront frapper l'oreille à chaque vibration de la corde. Or, cette vitesse des molécules de l'air qui constitue la force du son, est proportionnelle à la plus grande vitesse de la corde; et la plus grande vitesse de la corde est, selon M. Euler, en raison sous-doublée de la directe du poids qui la tend, et de l'inverse de sa longueur; c'est-à-dire, en conservant les mêmes expressions que ci-devant, comme $\sqrt{\frac{G}{L}}$. On lit page 11 de ses *Tentamina musicæ*: « Vehementia » soni pendet à celeritate quâ aëris particulæ, quâvis chordæ » vibratione, in aurem impingunt; hæcque ex celeritate chordæ » maximâ est æstimanda. Est verò hæc celeritas proportionalis » radici quadratæ ex pondere chordam tendente diviso per lon- » gitudinem ejus. » D'où il conclut que, pour que la force de deux sons soit la même, il faut que $\sqrt{\frac{G}{L}} = \sqrt{\frac{g}{l}}$, et par conséquent que les poids tendans soient comme les longueurs des cordes. « Consequenter, quò soni fiant æquabiles, necesse est ut » pondus tendens semper sit ut chordæ longitudo. »

Mais j'avouerai que, de quelque façon que je me sois retourné, je n'ai jamais pu trouver la plus grande vitesse de la corde, comme la racine carrée du poids qui la tend, divisé par sa longueur, sans supposer la masse de la corde constante. Or cette

supposition n'a point été faite ; et je doute qu'elle puisse avoir lieu ; car dans les instrumens à cordes de laiton , où , l'épaisseur des cordes étant la même , elles ne diffèrent que par leur longueur et leur tension ; et dans ceux où les cordes ont différentes longueurs , épaisseur et tension , la masse n'est assurément pas la même dans chaque corde.

Si M. Euler entend par la plus grande vitesse de la corde , celle qu'elle a en achevant sa première demi-vibration , je vais démontrer que $\frac{c a \sqrt{G}}{\sqrt{M L}}$ est son expression.

PROBLÈME.

Trouver la plus grande vitesse de la corde , ou celle qu'elle a en achevant sa première demi-vibration.

SOLUTION.

Soient comme dans la fig. 5 , $BD = a$, $AC = L$, $BM = x$, $PM = y$, l'arc $BP = s$; la masse de la corde = M . Le rayon osculateur en $B = r$. Le rayon osculateur en $P = -\frac{ds}{dx} \frac{dx}{dy}$ et le rapport de la circonférence au diamètre = $\frac{1}{c}$.

La masse de l'élément Pp sera $\frac{M \cdot Pp}{L}$. Car à cause de l'uniformité de la corde $L \cdot M :: Pp$. à la masse de l'élément Pp . Donc cette masse = $\frac{M \cdot Pp}{L}$.

La force motrice en B est , par le lemme II , $\frac{G \cdot Pp}{r}$. Or la force accélératrice étant en raison composée de la directe de la force motrice et de l'inverse de la matière à mouvoir , et la matière à mouvoir étant ici $\frac{M \cdot Pp}{L}$, on aura , pour la force accélératrice en B , $\frac{G L}{M r}$.

Mais , corol. 1 , propos. 1 , $r = \frac{L L}{a \cdot c^2}$. Donc la force accélératrice en B sera $\frac{G \cdot a \cdot c^2}{M L}$.

Soit $DM = z$.

La force accélératrice en M sera $\frac{G \cdot a \cdot c^2}{M L} \times \frac{DM}{BD} = \frac{G \cdot c^2 \cdot z}{M L}$. Donc , par le principe $p dt = du$, nommant u la vitesse en M , on aura l'équation suivante $-\frac{G \cdot c^2 \cdot z dz}{M L} = u du$; car $dt =$

— $\frac{dz}{u}$. Donc, intégrant et complétant $\frac{u'}{2} = \frac{G \cdot c'}{ML} \times \frac{aa - zz}{z}$.
 Donc, lorsque $z = 0$, on a $uu = \frac{G \cdot c' \cdot a'}{ML}$ et $u = \frac{ac\sqrt{G}}{\sqrt{ML}}$. Ce
 que j'avais à démontrer.

REMARQUE.

Mais pour vérifier cette expression de la vitesse, supposons-la telle que nous venons de la trouver; et cherchons, par son moyen, le rapport des temps d'une vibration de la corde L et d'une oscillation d'un pendule dont la longueur soit D .

Nous avons trouvé $u = \frac{c\sqrt{G}}{\sqrt{ML}} \times aa - zz$, mais $dt = -\frac{dz}{u}$.

Donc $dt = -\frac{dz \sqrt{LM}}{c \cdot \sqrt{G} \cdot \sqrt{aa - zz}} = \frac{\sqrt{LM}}{c \cdot \sqrt{G}} \times -\frac{dz}{\sqrt{aa - zz}} =$
 $\frac{\sqrt{ML}}{c\sqrt{G}}$ multiplié par l'élément du quart de cercle BNE , dont
 $\frac{dz}{\sqrt{aa - zz}}$ est l'expression. Donc le temps d'une demi-vibration
 $= \frac{\sqrt{ML}}{c \cdot \sqrt{G}} \times \frac{BNE}{BD} = \frac{\sqrt{ML}}{c\sqrt{G}} \times \frac{c}{2} = \frac{\sqrt{ML}}{2\sqrt{G}}$.

Soit maintenant (*fig. 8.*) le pendule CA dont la longueur $CA = D$. La pesanteur = p . L'arc $AB = e$. $AN = x$. L'effort en B est $\frac{p \times AB}{CA}$. L'effort en N est $\frac{p \times AN}{CA} = \frac{px}{D}$. Donc, par

le principe $pdt = du$, on a $-\frac{px dx}{D} = u du$. Donc, intégrant et complétant $u = \frac{\sqrt{p}}{\sqrt{D}} \times \sqrt{ee - xx}$. Donc $dt = -\frac{dx}{u} =$

$\frac{\sqrt{D}}{\sqrt{p}} \times -\frac{dx}{\sqrt{ee - xx}}$. Donc le temps d'une demi-oscillation =

$\frac{\sqrt{D}}{\sqrt{p}} \times \frac{c}{2}$. Donc le temps d'une demi-vibration est au temps

d'une demi-oscillation, comme $\frac{\sqrt{ML}}{2\sqrt{G}}$ à $\frac{\sqrt{D}}{\sqrt{p}} \times \frac{c}{2}$, ou comme

\sqrt{pML} à \sqrt{ccDG} .

Mais la masse multipliée par la pesanteur d'une particule, est égale au poids, ou $pM = P$. Donc $\sqrt{pML} = \sqrt{PL}$. Donc le temps d'une vibration est un temps d'une oscillation, comme \sqrt{PL} à \sqrt{ccDG} . Or c'est précisément ce que nous avons démontré ailleurs, et ce que M. Euler suppose dans toutes ses propositions sur les cordes.

Cependant, comme il est beaucoup plus vraisemblable que je

n'entends point cet endroit de M. Euler, qu'il ne l'est qu'il se soit trompé; je supposerai qu'afin que la véhémence de deux sons soit la même, il faut que les poids tendans soient proportionnels aux longueurs des cordes; d'où nous déduirons avec lui une règle qui peut être d'usage dans la construction des instrumens.

Conservant toujours les mêmes expressions, $\frac{G}{L}$, $\frac{GL}{P}$, $\frac{LL}{P}$, quotient de $\frac{GL}{P}$ divisé par $\frac{G}{L}$ et le rapport de $\frac{P}{L}$ à L , sont tous constans: $\frac{G}{L}$, parce que les poids tendans doivent toujours être comme les longueurs, pour que la véhémence des sons soit la même; $\frac{GL}{P}$, parce que les poids tendans doivent toujours être en raison composée de la directe des poids des cordes et de l'inverse de leurs longueurs, pour que les sons soient uniformes. Et ces deux raisons constantes, divisées l'une par l'autre, donnent le rapport constant de LL à P , ou celui de $\frac{P}{L}$ à L . Mais $\frac{P}{L}$ est l'épaisseur de la corde; l'épaisseur de la corde doit donc être comme sa longueur; et la longueur, comme le poids tendant.

D'ailleurs le son est, ainsi que nous l'avons démontré, comme $\sqrt{\frac{G}{PL}}$; et mettant à la place de G et de P leurs proportionnelles L et LL , on trouve le son réciproquement comme la longueur de la corde.

Ainsi, selon le savant auteur que nous avons cité, pour conserver à un son l'uniformité, et l'égalité de force entre plusieurs sons, il faut que le poids tendant, la longueur de la corde, et son propre poids, soient tous réciproquement comme le son ou comme le nombre des vibrations à produire dans un temps donné, la force pulsante étant la même.

REMARQUE.

Mais tout cela n'est vrai que dans la supposition que l'expression de la plus grande vitesse n'est pas telle que nous l'avons trouvée; car si $u = \frac{av\sqrt{G}}{\sqrt{ML}}$, on aura, pour que les véhémences soient

égales, $\frac{\sqrt{G}}{\sqrt{MM}} = \frac{\sqrt{g}}{\sqrt{ml}}$ et par conséquent $\frac{\sqrt{G}}{\sqrt{ML}}$ constante.

D'ailleurs, lorsque les cordes sont de même matière, les masses sont comme les poids; donc, substituant P à M , on aura

$\sqrt{\frac{G}{PL}}$ constante. Or $\sqrt{\frac{G}{PL}}$ est l'expression du son. Donc la

force pulsante étant la même, il faut que les sons soient les mêmes pour être également forts; ou des sons différens ne peuvent être également forts, la force pulsante étant la même, résultat bien différent de celui que donne l'expression que M. Euler assigne à u , et cependant assez conforme à l'expérience.

On pourrait se proposer ici un problème, dont je vais donner la solution; c'est de trouver le plus grand écart de la corde, la force pulsante étant donnée.

PROBLÈME.

La force pulsante étant donnée, trouver le plus grand écart de la corde.

SOLUTION.

Soit (*fig. 5.*) F la force pulsante. Les points S de la corde partiront avec des vitesses qui seront comme SP ; car je suppose que la corde prend tout en partant la forme de la courbe musicale; et chaque particule de cette corde étant supposée animée de sa vitesse initiale, la somme des forces qui en résultera sera égale à F .

Soit u , la vitesse en D , $\frac{uz}{a}$ sera la vitesse en S , $Pp = dy$, et par conséquent la masse $Pp = \frac{Pdy}{L}$, et la quantité du mouvement en $S = \frac{uz}{a} \times \frac{Pdy}{L}$. Substituant à dy et à z leurs valeurs tirées de l'équation de la courbe, l'expression précédente se transformera en $\frac{u \cdot P \cdot r^{\frac{1}{2}} \cdot a^{\frac{1}{2}}}{L} \times \frac{a - x dx}{\sqrt{2ax - xx}}$ dont l'intégrale est $\frac{u \cdot P \cdot r^{\frac{1}{2}} \cdot a^{\frac{1}{2}}}{L} \times \sqrt{2ax - xx}$ qu'il faut doubler et compléter; je dis doubler, parce que l'intégrale prise sans être doublée, ne donnerait que la quantité de mouvement de la partie CD .

On a donc $\frac{2uPr^{\frac{1}{2}}a^{\frac{1}{2}}}{L} \times a = \frac{2uPr^{\frac{1}{2}}a^{\frac{1}{2}}}{L}$ qu'il faut faire égal à

F . Mais $r = \frac{ll}{a \cdot c^2}$, donc $r^{\frac{1}{2}} = \frac{L}{a^{\frac{1}{2}}c}$; donc $F = \frac{2uP}{c}$.

Mais $u = \frac{ac\sqrt{G}}{\sqrt{ML}}$. Donc $\frac{F \cdot c}{2P} = \frac{ac\sqrt{G}}{\sqrt{ML}}$. Or, les cordes étant supposées de même matière, $M = P$. Donc, $a = \frac{F\sqrt{L}}{2\sqrt{PG}}$. Ce qu'il fallait trouver.

Cette dernière expression peut encore se simplifier; car nous avons dit que, pour avoir des sons uniformes, il fallait que G

fût comme $\frac{P}{L}$; substituant donc cette valeur , il vient $a = \frac{F L}{2 P}$.

Nous allons passer à quelques autres sons de la première espèce, et abandonner les cordes, pour n'y revenir que lorsque l'analogie des corps sonores, dont nous avons encore à parler, nous y ramènera.

VIII. On peut rapporter à la première espèce de sons, les cloches, les verges de métaux, et même les bâtons durcis au feu; mais on sait peu de chose sur ces corps. Il est presque impossible de déterminer le son d'une cloche par sa forme et son poids. Il faudrait entrer dans des considérations vagues sur l'élasticité et la cohésion des parties de la matière dont on les fond. Ce que l'on peut avancer, c'est que les sons de deux cloches de même matière et de figure semblable seront entre eux réciproquement comme les racines cubiques des poids; c'est-à-dire, que, si l'une pèse huit fois moins que l'autre, elle fera, dans le même temps, un nombre double de vibrations; un nombre triple, si elle pèse vingt-sept fois moins, et ainsi de suite; car en leur appliquant ce que nous avons dit des cordes, et faisant le poids tendant G , comme $\frac{P}{L}$, la formule $\sqrt{\frac{G}{PL}}$ se réduit à $\frac{1}{L}$; mais lorsque des corps homogènes sont semblables, leurs poids sont entre eux comme les cubes de leurs côtés homologues; et par conséquent leurs côtés homologues, comme les racines cubiques de leurs poids; donc les nombres de vibrations produites dans un temps donné étant comme $\frac{1}{L}$, elles seront aussi comme $\frac{1}{\sqrt{P}}$.

Quant aux verges sonores, si, pour estimer le rapport de leurs sons, il ne faut avoir égard qu'à leurs longueurs, comme M. Euler le prétend; s'il faut considérer les fibres qui les composent comme autant de cordes qui font leurs vibrations séparément; s'il faut négliger la force tendante, la formule $\sqrt{\frac{G}{PL}}$ devient alors $\sqrt{\frac{1}{PL}}$. Mais si les verges sont semblables et de même matière, P sera comme L^3 . Donc $\sqrt{\frac{1}{PL}}$ se réduit à $\frac{1}{L^2}$; c'est-à-dire, que les nombres de vibrations, produites dans un temps donné, seront réciproquement comme les carrés des longueurs.

REMARQUE.

Mais, dira-t-on, pourquoi négliger, dans le cas des verges,

la force tendante que l'on fait entrer en calcul , lorsqu'il est question des cloches ?

C'est que la roideur des verges est si grande , relativement à la force pulsante qui les fait résonner , qu'on peut sans erreur sensible , traiter comme constante la force qui les tend. Mais il n'est pas ainsi des cloches. La figure d'une cloche s'altère sensiblement , quand elle est en volée. De ronde qu'elle était en repos , le coup du battant la rend ovale ; et l'œil aperçoit cet effet , qui sera d'autant moins sensible , que le poids de la cloche sera grand , eu égard à son diamètre ; c'est-à-dire , que la force tendante peut être supposée comme $\frac{P}{L}$.

La dilatation et la percussion subite de l'air , qui sont les deux causes des sons de la seconde espèce , agissent à peu près de la même manière.

L'extrême vitesse de l'air , dans la dilatation , ou celle d'un corps mu , dans la percussion , donne lieu à une compression : l'air comprimé tend à se restituer dans son état naturel , mais d'un mouvement accéléré , en vertu duquel il exerce des vibrations semblables à celles d'une corde. Or c'est par ces vibrations , qu'il faut expliquer le bruit ou plutôt le son des vents , du tonnerre , de la poudre à canon , et de tout corps lancé dans l'air avec vitesse. Mais comme il est impossible d'appliquer à ces phénomènes le calcul , je passe aux sons de la troisième espèce , après avoir observé qu'il y a entre le bruit et le son une grande différence.

Le bruit est un ; le son , au contraire , est composé : un son ne frappe jamais seul nos oreilles ; on entend avec lui d'autres sons concomitans , qu'on appelle ses harmoniques. C'est de là que M. Rameau est parti , dans sa génération harmonique ; voilà l'expérience qui sert de base à son admirable système de composition , qu'il serait à souhaiter que quelqu'un tirât des obscurités qui l'enveloppent et mît à la portée de tout le monde , moins pour la gloire de son inventeur , que pour les progrès de la science des sons.

IX. Plus la cause d'un phénomène est cachée , moins on fait d'efforts pour la découvrir. Mais cette paresse , ou ce découragement des esprits , n'est ni le seul , ni peut-être le plus grand obstacle à la perfection des arts et des sciences. Il y a une sorte de vanité , qui aime mieux s'attacher à des mots , à des qualités occultes , ou à quelque hypothèse frivole , que d'avouer de l'ignorance ; et cette vanité leur est plus funeste encore. Bien ou mal , on veut tout expliquer : et c'est grâce à cette manie , que l'horreur du vide a fait monter l'eau dans les pompes , que les tour-

billons ont été la cause des mouvemens célestes ; que l'attraction sera long-temps encore celle de la pesanteur des corps ; et , pour en revenir à mon sujet , qu'on avait attribué jusqu'à présent au frémissement de la surface intérieure du tuyau le son et les autres propriétés des flûtes. Ces instrumens avaient beau rendre le même son , quoique l'épaisseur , la matière et l'ouverture en fussent différentes , on s'en tenait opiniâtrément à un système , que la diversité seule de la matière était capable de renverser.

Enfin M. Euler , après avoir soigneusement examiné la structure des flûtes , trouva une manière d'en expliquer les effets , aussi solide qu'ingénieuse. Ce morceau de physique est peu connu , quoique ce soit un des plus beaux que nous ayons ; ce sont ces deux motifs , réunis au besoin que j'en ai pour les conséquences que j'en tirerai , qui me déterminent à l'insérer ici.

La flûte est composée , ainsi que les tuyaux appelés , dans un buffet d'orgue , tuyaux à bouche ou de mutation , du pied *AA* *BB* qui est en bec ou en cône ; c'est ce bec , qui introduit le vent qui fait résonner le tuyau. A ce pied est joint le corps *BBDD* du tuyau. Il y a entre le pied et le corps un diaphragme *EEF* percé d'une ouverture par où le vent s'échappe. On appelle cette ouverture , lumière. Enfin , au-dessous de cette ouverture est la bouche *BBC* du tuyau. C'est une espèce de fenêtre dont la lèvre d'en-bas *CC* , qui est en biseau , coupe le vent au sortir de la lumière , et n'en admet dans le tuyau qu'une couche légère. Telle est aussi la figure des anches , et celle que prennent les lèvres au défaut d'anches ; ce qui fait rentrer les flûtes traversières , et autres , dans la classe des flûtes à bec ou tuyaux de mutation.

Il faut observer , de plus , que , dans les instrumens à vent , les parois intérieures sont dures et polies , et que l'air n'y rencontre aucun obstacle.

Il suit de cette construction , que l'air , au sortir de la lumière , rase la surface intérieure du tuyau , et comprime celui dont il était rempli. Cet air comprimé se dilate à son tour ; et le son est produit par ces vibrations réciproques qui naissent de l'inspiration , et qui durent autant qu'elle.

Cela supposé , dit M. Euler , cherchons le son d'une flûte , dont la longueur et la capacité soient données ; et renouçons à cette explication , si la solution de ce problème ne s'accorde pas avec les expériences.

Le corps sonore , dont les vibrations transmises à l'air viennent frapper notre oreille , c'est l'air même contenu dans le tuyau , dont la quantité se déterminera par la longueur et la capacité de la flûte.

La pesanteur de l'atmosphère, qui contraint l'air, dont la flûte est remplie, d'exercer des vibrations, fait ici la fonction de poids tendant; et ce poids sera connu par la hauteur à laquelle le vif-argent est suspendu dans le tube de Torricelli.

Voilà donc le cas des flûtes réduit à celui des cordes, et soumis à la formule $\sqrt{\frac{G}{PL}}$.

Soit a , la longueur d'une flûte; bb , son ouverture; le rapport de la pesanteur de l'air à celle du vif-argent $\frac{m}{n}$; la hauteur du mercure dans le baromètre k ; c'est-à-dire, que nous avons une corde dont la longueur est a , le poids $mabb$, et la tension égale à la pression de l'atmosphère. Mais les pressions des fluides sont, comme on le démontre en hydrodynamique, comme les bases multipliées par les hauteurs. La base est ici bb , et la hauteur, k ; donc le poids tendant est comme nkb ; et par conséquent le nombre des oscillations faites dans une seconde, comme $\frac{355}{113} \sqrt{\frac{881nkb}{24a+mabb}} = \frac{355}{113a} \sqrt{\frac{881nk}{24m}}$ = au son qu'il fallait déterminer.

Or, la raison de m à n étant toujours à peu près la même, et les différentes températures de l'air n'influant pas considérablement sur la hauteur k , les sons des flûtes cylindriques ou prismatiques seront entre eux réciproquement comme les longueurs; car, effaçant toutes les constantes, l'équation précédente se réduit à $\frac{1}{a}$.

Mais entrons dans le détail des phénomènes; c'est lui qui ruine ou soutient une hypothèse. Cherchons donc, en demeurant dans celle de M. Euler, comment le son d'une flûte dont la longueur est donnée, est au son d'une corde dont la longueur, le poids et la tension sont connus. Si l'expérience et le calcul conservent entre la corde et la flûte l'unisson que nous y supposons, il en résultera, pour la théorie que nous venons d'exposer, un grand degré de certitude.

Soit la plus grande valeur de $\frac{n}{m}$ dans les temps chauds 12000. Sa plus petite valeur dans les temps froids 1000. La plus grande hauteur k du mercure dans le baromètre 2460. Sa plus petite hauteur 2260. Donc, le baromètre et le thermomètre étant l'un et l'autre à leurs plus grandes hauteurs, le son d'une flûte quelconque a sera comme $\frac{960771}{a}$; et, lorsqu'ils seront à leurs plus

petites hauteurs, comme $\frac{840714}{a}$; et prenant un milieu entre ces deux expressions, on aura $\frac{900000}{a}$ pour le nombre des vibrations, et par conséquent pour le son d'une flûte a , dans les temps ordinaires, lorsqu'il ne fait ni bien froid, ni bien chaud. Donc une flûte, qui fait 100 vibrations par seconde, a 9000 scrupules ou 9 pieds du Rhin de longueur. Donc une flûte, qui ferait 110 vibrations par seconde, et qui résonnerait le c ou le C sol ut, aurait 7627 scrupules ou $7\frac{1}{2}$ pieds du Rhin de longueur. Ce qui s'accorde avec l'expérience; car c'est en effet cette longueur que l'on donne aux tuyaux que l'on prend pour le C sol ut.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas $7\frac{1}{2}$ pieds qu'on leur donne, mais huit pieds communément.

J'en conviens; mais il faut négliger cette différence; car selon la température de l'air, le tuyau rendra des sons qui seront entre eux dans la raison des nombres 840714, 960771, ou dans le rapport de 8 à 9, ce qui prend plus d'un demi-pied sur la longueur entière du tuyau.

Ces altérations successives dans le son d'une même flûte achèvent de confirmer le système de M. Euler; car les musiciens éprouvent, tous les jours, dans la comparaison qu'ils ont à faire des instrumens à corde avec les instrumens à vent, que, pour les mettre à l'unisson, il faut tantôt diminuer, tantôt augmenter la tension des cordes; et que la plus grande différence est d'un ton majeur entier, intervalle exprimé par le rapport de 8 à 9.

On observe encore que les flûtes ont plus de haut dans un temps serein et chaud, que dans un temps froid et orageux; et qu'elles deviennent un peu plus aiguës pendant qu'on en joue. Ces deux phénomènes partent de la même cause: c'est que la chaleur naturelle de l'air dans un temps serein, ou celle qu'il reçoit pendant l'inspiration, rend ses vibrations un peu plus promptes; et par conséquent le son un peu plus aigu: et d'ailleurs le poids de l'air m étant moindre, la fraction $\frac{n}{m}$ est plus grande, et par conséquent le nombre des vibrations plus grand.

La force du son dépend, dans les flûtes, de la violence de l'inspiration, et du rapport de la capacité du tuyau à sa longueur. Il en est encore en cela des instrumens comme des cordes. La longueur et l'épaisseur de celles-ci répondent à la longueur et à la capacité de ceux-là.

Toute corde n'est pas propre à rendre tout son. Il lui faut

quelquefois une certaine grosseur pour un son donné. On ne peut pas non plus augmenter ou diminuer à discrétion la capacité d'une flûte de longueur donnée ; il y a des limites au-delà desquelles elle ne résonne plus ; mais appliquant aux tuyaux à bouche ce que nous avons dit de la longueur , du poids et de la tension des cordes , pour en tirer des sons uniformes , il faut faire la base ou la capacité proportionnelle à la longueur , et la longueur proportionnelle à la pression de l'atmosphère , qui est toujours proportionnelle à l'ouverture.

Quant à l'inspiration , elle a aussi ses lois. Trop faible , la flûte ne rend point de son ; trop forte , elle fait résonner la flûte une octave au-dessus de son ton. Plus forte encore , elle rendra la douzième , la quinzième , et ainsi de suite.

Pour découvrir le rapport de ces degrés successifs , nous serons forcés de revenir aux cordes , et d'en examiner quelques propriétés. En attendant , nous observerons que la force du son dans les flûtes étant proportionnelle à celle de l'inspiration , plus l'inspiration sera violente , le son demeurant le même quant au degré du grave à l'aigu , plus les vibrations de l'air contenu dans le tuyau seront grandes , sans toutefois qu'elles en deviennent plus fréquentes. Mais la grandeur ou l'amplitude des vibrations est tellement déterminée par la capacité ou le diamètre de la flûte , que le même son ne peut pas subsister et conserver son degré dans toutes les variations possibles de l'inspiration. Il faut même qu'après avoir passé successivement par différens degrés du grave à l'aigu , il s'éteigne entièrement.

X. Ce paragraphe sera sans doute un des meilleurs de ce mémoire : je le dois presque en entier à M. de Fontenelle. Cet auteur dit ingénieusement à son ordinaire , *Hist. de l'acad. ann. 1700* , qu'une recherche ou même une découverte n'est , pour ainsi parler , que l'épisode d'une autre. M. Sauveur , ajoute-t-il , en examinant la théorie de certains instrumens qui vont par *sauts* et passent irrégulièrement d'un ton à un autre , fut obligé , pour en rendre raison , de recourir à des expériences qui lui produisirent un phénomène dont il fut extrêmement surpris ; car quel philosophe aurait cru qu'un corps , mis en mouvement de manière que toutes ses parties y doivent être , en conserve cependant quelques unes immobiles dans certains intervalles , ou plutôt en rend quelques unes immobiles par une distribution singulière qu'il semble faire entre elles du mouvement qu'il a reçu.

Si une corde d'instrument est tendue sur une table , et qu'un chevalet mobile qui glisse sous la corde , soit arrêté à quelqu'un de ses points , en sorte que , quand on pincera par le milieu l'une des deux parties déterminées par la position du chevalet ,

l'autre ne participe point du tout à l'ébranlement ; on sait que le ton de la partie pincée sera au ton de toute la corde, en raison des longueurs de cette partie et de la corde entière. Si cette partie est $\frac{1}{4}$, elle sera à la double octave en haut de toute la corde. Si elle est $\frac{1}{2}$, elle sera à son octave ; et si, au lieu de pincer $\frac{1}{4}$ on pinçait la partie $\frac{3}{4}$, il est encore indubitable que les longueurs de cette partie et de la corde entière étant comme 3 à 4, l'une résonnerait la quarte de l'autre.

Mais, si le chevalet n'empêche pas entièrement la communication des vibrations des deux parties ; si ce n'est qu'un obstacle léger, comme le bout d'une plume ; si la corde est menue ; les deux parties, quoique inégales, rendront le même ton et formeront le même intervalle avec la corde entière.

Il ne serait pas étonnant qu'elles fussent toutes deux à l'unisson de la corde entière ; on concevrait alors que l'obstacle léger ne les empêcherait pas de faire les mêmes vibrations que la corde entière, et qui ne tiendrait lieu de rien. Mais il est effectivement obstacle ; il détermine les parties de la corde à être effectivement parties, et à rendre un son différent de la toute ; et le merveilleux est qu'il laisse le même ton à des parties inégales. Si, par exemple, l'obstacle est au quart de la corde, non-seulement ce quart étant pincé rend la double octave aiguë de la toute ; mais l'autre partie, qui est trois quarts, et qui devrait donner la quarte de la toute, donne la même double octave.

Sur ce phénomène si bizarre, M. Sauveur imagina que, puisque $\frac{3}{4}$ rendaient le même ton que $\frac{1}{4}$, ils ne devaient pas faire des vibrations proportionnées à leurs longueurs ; qu'il fallait qu'ils se partageassent en trois parties égales chacune au premier quart, et qu'ils fissent chacune leurs vibrations séparément. En ce cas, c'eût été la même chose que si l'on eût pincé à la fois ces trois parties égales. Elles eussent été toutes à l'unisson entre elles et le premier quart, c'est-à-dire, à la double octave aiguë de la corde entière. Mais, cela supposé comme vrai, il y aurait donc eu nécessairement entre les vibrations de deux parties égales un point immobile qui ne suivait ni l'une ni l'autre vibration, et par conséquent deux points immobiles sur les $\frac{1}{2}$ de la corde, et 3 dans la corde entière ; en comptant pour un de ces points celui où est posé l'obstacle léger, parce qu'il est effectivement entre deux vibrations. M. Sauveur appelle ces vibrations partielles et séparées, ondulations ; leurs points immobiles, nœuds ; et le point du milieu de chaque vibration, le ventre de l'ondulation.

Lorsque M. Sauveur apporta à l'académie cette expérience de deux tons égaux sur les deux parties inégales d'une corde, elle y

fut reçue avec tout le plaisir que font les nouvelles découvertes. Mais quelqu'un de la compagnie se souvint qu'elle était déjà dans un ouvrage de M. Wallis. Quant à la pensée des nœuds, qui n'était qu'un petit système, on trouva dans l'assemblée le moyen d'éprouver si elle était vraie. On mit sur les points de la corde, où, suivant la supposition, se devaient faire les nœuds et les ventres des ondulations, de très-petits morceaux de papier à demi pliés, qui pouvaient tomber sans peine au moindre mouvement. On pinça la corde; et l'on vit avec contentement et même avec admiration, que les petits papiers des ventres tombèrent aussitôt, et que ceux des nœuds demeurèrent en place. Dans la suite, pour les distinguer mieux, on fit les uns rouges et on laissa les autres blancs; de sorte que les rouges et les blancs étaient disposés alternativement; et l'on vit toujours qu'il n'y avait que ceux d'une couleur qui tombassent. Les points, qui d'espace en espace se maintiennent immobiles entre tous les autres points qui se meuvent, et dans un corps qui aurait dû prendre du mouvement selon toute sa longueur, auraient été sans doute une grande merveille pour un physicien qui n'y aurait pas été préparé et amené par degrés.

Il paraît par là que l'obstacle léger, placé, comme nous l'avons supposé jusqu'ici, sur un quart de la corde, n'empêche pas, à la vérité, la communication des vibrations de deux parties de la corde, parce qu'il est léger; mais qu'au moins il empêche une communication facile, parce qu'il est obstacle. Il détermine d'abord les deux parties à faire séparément et indépendamment l'une de l'autre, leurs vibrations. Mais comme elles sont inégales, la plus petite fait ses vibrations beaucoup plus vite; et parce qu'elle communique toujours avec l'autre qui est beaucoup plus lente, elle la hâte et la force à suivre son mouvement. Or cette partie plus grande ne peut jamais, à cause de sa longueur, faire ses vibrations en même temps que la plus petite, et lui obéir, à moins qu'elle ne se partage en parties toutes égales à cette partie qui domine à cause de sa vitesse.

Si, au lieu de mettre l'obstacle sur $\frac{1}{4}$, on le met sur $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, etc., ce sera toujours la même chose; et le ton des $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{5}$, etc., ne sera que celui de $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{5}$, etc.; en un mot, l'obstacle léger étant posé sur une partie aliquote quelconque de la toute, c'est elle seule qui donne le ton à la partie la plus grande qui est de l'autre côté.

Mais si l'obstacle n'est point sur une partie aliquote; par exemple, si la corde ayant cinq parties, il est sur les $\frac{2}{5}$, ces $\frac{2}{5}$ forçant d'abord les $\frac{2}{5}$ qui sont de l'autre côté à prendre une vitesse égale à la leur, ces $\frac{2}{5}$ ne la peuvent prendre qu'en s'accourcissant et en s'égalant aux $\frac{2}{5}$. Il reste donc $\frac{1}{5}$ qui est la plus petite partie,

et dont les vibrations sont les plus promptes. Cette partie, qui n'a point été déterminée d'abord par la position de l'obstacle, et qui ne se forme dans la suite et par une conséquence de la formation des autres, ne laisse pas de donner la loi à tout le reste; et les $\frac{2}{7}$, et les $\frac{1}{7}$, ne rendront le ton que de $\frac{1}{7}$. Si l'obstacle était mis sur $\frac{4}{7}$, il est évident, par la même raison, qu'elle se partagerait aussi en 7 parties; c'est la même chose pour tous les autres cas semblables.

En appliquant cette hypothèse sur trois-vingtièmes, il semble que ces $\frac{1}{20}$, partageant d'abord la corde en parties égales à elles, il resterait pour petite partie qui devrait dominer le reste $\frac{2}{20}$ ou $\frac{1}{10}$, et qu'ainsi la corde se partagerait en dixièmes. Mais il faut remarquer que l'obstacle doit toujours former un nœud, à l'endroit où il est, parce qu'effectivement il arrête en partie les vibrations, et qu'il est le premier principe qui les change. Or, dans l'hypothèse présente, si la corde se partageait en dixièmes, l'obstacle se trouverait sur un ventre, et non sur un nœud; ce qui est impossible; et par conséquent il faut que la corde se partage en vingtièmes.

Donc, que l'obstacle soit mis sur une partie aliquote ou non, la corde se partagera toujours dans le nombre des parties marqué par le dominateur de la fraction.

Il s'ensuit de là que quelque différentes que soient les parties où l'on met l'obstacle, le ton est le même toutes les fois que le dénominateur de la fraction est nécessairement le même. Par exemple, la corde étant de 20 parties, il sera indifférent de mettre l'obstacle sur $\frac{1}{20}$, $\frac{3}{20}$, $\frac{7}{20}$, $\frac{9}{20}$, $\frac{11}{20}$, $\frac{13}{20}$, $\frac{17}{20}$, $\frac{19}{20}$. Mais non pas sur $\frac{2}{20}$, $\frac{4}{20}$, $\frac{5}{20}$, etc., parce que ces fractions pouvant se réduire, le dénominateur n'est pas nécessairement le même.

En faisant couler l'obstacle sous 20 divisions de la corde, il est aisé de voir quels sont les nœuds ou intervalles des sons des différentes parties de la corde, comparés au son de la corde entière. En voici une petite table tirée de l'Hist. de l'Acad.

T A B L E.

Parties de la corde divisée en vingtièmes.	Intervalles rendus par les différentes parties relativement à la corde entière.
$\frac{1}{20}$, $\frac{5}{20}$, $\frac{7}{20}$, $\frac{9}{20}$, $\frac{11}{20}$, $\frac{15}{20}$, $\frac{17}{20}$, $\frac{19}{20}$.	$\frac{1}{16}$ est la quatrième octave de 1. $\frac{1}{16}$ et $\frac{1}{20}$ sont entre eux comme 4 à 5, expression de la tierce majeure. C'est-à-dire que si l'on divise une corde 1 en vingtièmes, et que si l'on met d'un côté un obstacle léger $\frac{1}{20}$, et de l'autre $\frac{19}{20}$, ou $\frac{5}{20}$ et $\frac{17}{20}$, ou $\frac{7}{20}$ et $\frac{13}{20}$, etc.,

les sons rendus par les deux parties de la corde , feront une tierce majeure avec la quatrième octave de la corde entière.

Ou $\frac{2}{10}$ $\frac{1}{8}$ est la troisième octave de 1. Or les sons rendus par $\frac{1}{8}$ et $\frac{1}{10}$, sont entre eux réciproquement comme ces longueurs , c'est-à-dire , comme 8 à 10 , ou 4 à 5, tierce majeure. Donc les parties de la corde entière $\frac{2}{10}$ et $\frac{18}{10}$, et $\frac{1}{10}$ et $\frac{9}{10}$ divisée par un obstacle léger , donneront des sons qui seront à la tierce majeure de la troisième octave aiguë de la corde entière.

Ou $\frac{4}{10}$ $\frac{1}{4}$ est la seconde octave de 1. Mais les sons rendus par $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{7}$, sont entre eux réciproquement comme ces longueurs , ou comme 4 à 5, c'est-à-dire , qu'ils seront à la tierce majeure de la seconde octave de 1 ou de la corde entière.

REMARQUE.

Une expérience qui mériterait bien d'être faite , et qu'il ne paraît pas qu'on ait tentée , c'eût été de diviser la corde entière en parties égales , et une de ces parties égales en deux autres qui eussent un rapport incommensurable entre elles , comme celui de 1 à $\sqrt{2}$, ou $\sqrt{3}$, ou $\sqrt{5}$; et de laisser l'incommensurable du côté de l'obstacle léger ; et le reste de la corde , de l'autre.

QUESTIONS.

Si les deux parties , dans lesquelles la corde entière est divisée par l'obstacle léger , sont incommensurables entre elles ;

1°. Quel sera le son rendu par les deux parties ?

2°. Quel rapport aura ce son avec celui de la corde entière ?

3°. Y aura-t-il sur la corde pincée , après avoir ainsi placé l'obstacle léger , des ondulations , des nœuds , des ventres et des points immobiles ?

4°. Dans la supposition qu'il y ait des nœuds , où seront-ils placés ?

RÉPONSE.

Lorsque les parties de la corde sont incommensurables , n'arrivera-t-il pas un phénomène analogue à celui que rapportent quelques auteurs d'optique , qu'il a si fort embarrassés ? C'est la vision confuse de l'objet , lorsque les rayons réfléchis ou rompus entrent dans l'œil convergens ; c'est-à-dire , comme s'ils venaient d'un point placé derrière l'œil. Si cela est , voilà des choses communes entre deux sensations d'une espèce bien différente.

Il est évident qu'en continuant la table précédente , le mouvement de l'obstacle léger , toujours promené de l'une de ces parties à l'autre , produirait une suite irrégulière de tons , tantôt les

mêmes, tantôt différens ; et qu'un instrument de musique , en qui il se trouverait quelque chose de pareil , ferait ce qu'on appelle des sauts , et passerait d'un ton à l'autre , ou reviendrait au même , sans aucune proportion sensible , sans degrés successifs et contre toutes les règles connues. Aussi la trompette marine qui n'est qu'un monocorde , où le doigt tient lieu de l'obstacle léger , a-t-elle de ces bizarreries qui avaient été inexplicables jusqu'à M. Sauveur , et qui deviennent fort claires par le système des ondulations. La trompette ordinaire , le cor de chasse , les grands instrumens à vent , sont pareillement sujets à ces irrégularités ; elles naissent de la violence de l'inspiration. Si les deux moitiés de l'instrument font séparément leurs oscillations , le son monte à l'octave. Si , la force de l'inspiration étant augmentée , le tiers de l'instrument , ou plutôt de l'air qu'il contient , font séparément leurs oscillations , on aura la douzième. Si on augmente successivement l'inspiration , et qu'on fasse osciller les $\frac{1}{4}$, les $\frac{1}{5}$ et les $\frac{1}{6}$, etc. , l'instrument fera des sauts , et rendra des sons dont il est facile de connaître le rapport au son le plus grave.

La division de l'air , contenu dans les tuyaux des flûtes , suit cette progression $1 \frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, etc. ; et quoique la nature des cors de chasse , des clairons et des trompettes ne soit pas tout-à-fait la même que celle de ces instrumens , l'inspiration produit en eux les mêmes divisions. D'où il est aisé de conclure qu'ils n'ont aucun son moyen entre la première octave et la seconde ; qu'un seul son moyen , entre la seconde octave et la troisième ; que trois sons moyens , entre la troisième octave et la quatrième , etc.

On peut proposer ici un problème. La longueur de la flûte et son ouverture étant données , trouver la force de l'inspiration , pour que l'instrument fasse des sauts ; passe , par exemple , de la première octave 1 à la seconde $\frac{1}{2}$.

Voici comment je le résous. Il est à présumer que les deux parties de l'air contenu dans l'instrument , ne commencent à osciller séparément que lorsque l'inspiration a été assez forte , pour donner à l'air entier la plus grande vibration qu'il peut exercer , et le couper , pour ainsi dire , en deux parties égales. Mais , en considérant , comme nous avons fait jusqu'à présent , et comme le calcul et l'expérience nous y autorisent , l'air contenu dans la flûte comme une corde dont le poids de l'atmosphère était le poids tendant , il est évident que la plus grande oscillation de l'air contenu dans la flûte répondra au plus grand écart de la corde. Or nous avons trouvé le plus grand écart de la corde , la force pulsante étant donnée ; nous trouverons donc ici , par la même voie et par la même formule , la force pulsante ou la violence de l'inspiration , si le plus grand écart est donné. Mais le plus grand écart

est donné, c'est le diamètre de l'ouverture de la flûte; donc nous aurons la violence de l'inspiration ou de la force pulsante F

$$= \frac{2a\sqrt{PG}}{\sqrt{L}}$$

La même formule aura lieu pour tous les autres sauts, en supposant la flûte raccourcie: ainsi veut-on avoir la violence de l'inspiration, pour que l'air contenu se divise en trois parties, et par conséquent pour que la flûte fasse le saut $\frac{1}{3}$; on n'a qu'à employer dans la formule au lieu de L , $\frac{2L}{3}$; et ainsi des autres sauts.

On observera que tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, concerne les tuyaux prismatiques et cylindriques. Il serait peut-être plus difficile de déterminer leurs sons, s'ils étaient supposés de quelque figure, dont les côtés fussent convergens ou divergens. Mais on pourrait toujours rapporter l'air qu'ils contiendraient à une corde, le poids de l'atmosphère au poids tendant, et résoudre les problèmes par les formules que nous avons données.

On peut tirer, de ce que nous avons dit sur les flûtes, une manière de fixer le son. Ce sera le sujet de ce dernier paragraphe.

XI. Avant qu'une corde, dont la longueur est 2, soit accourcie jusqu'à n'être plus que 1, c'est-à-dire, à l'octave en haut du son qu'elle rendait auparavant, elle peut passer par autant de divisions que l'on voudra. M. Sauveur, dans son nouveau système de Musique, fixe ce nombre de divisions à 43; et ces 43 parties, qu'il appelle *mérides* et qui remplissent toute l'étendue de l'octave, donnent les tons les plus sensibles, et les plus ordinaires qui y soient compris. Mais si l'on veut aller à des divisions de sons plus délicates, il faut encore diviser chaque méride en 7 parties, qui s'appelleront *eptamérides*; et l'on aura par conséquent dans une octave, 301 eptamérides.

Les vibrations de deux cordes égales doivent toujours aller ensemble, commencer, finir, recommencer dans le même instant. Mais celles de deux cordes inégales doivent être tantôt séparées et tantôt réunies; et d'autant plus long-temps séparées, que les nombres, qui expriment l'inégalité de ces cordes, seront plus grands. Car, que deux cordes soient entre elles comme 1 à 2, et qu'elles commencent en même temps leurs vibrations, il est évident, par tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, qu'après deux vibrations de la plus courte et de la plus aiguë, et une vibration de l'autre, elles recommenceront à partir ensemble; et qu'ainsi, sur deux vibrations de la plus courte, il y aura toujours une réunion de vibrations de toutes les deux. Si elles étaient comme 24 à 25, il n'y aurait une réunion de leurs vibrations qu'à chaque vingt-cinquième vibration; et il est clair, que

pour de plusgrands nombres , les réunions sont encore plus rares.

Voilà bien des rapports , mais rien d'absolu. Pour s'entendre , il faudrait fixer un terme au-dessus duquel on prit les tons aigus ; et au-dessous , les tons graves. A cet effet , on s'est servi , et on se sert encore d'un petit tuyau de bois ou de métal , ajusté à l'extrémité d'un soufflet chargé d'un poids qui en chasse l'air et qui fait résonner le tuyau. Cet instrument s'appelle un ton. Ce nom lui vient de son usage ; car c'est par son moyen que l'on détermine le ton sur lequel les voix et les instrumens doivent s'accorder dans un concert. Et comme les musiciens souhaitent que ce ton soit toujours le même , ils supposent que l'instrument dont ils usent pour le retrouver d'un jour à l'autre , le rend exactement. Supposition qui n'est pas vraie à la rigueur ; car 1°. un tuyau d'orgue de quatre pieds , qui , par sa nature , est beaucoup plus juste qu'un petit instrument de bois ou de métal , ne donne pas toujours le même son ; 2°. la matière du petit tuyau étant susceptible d'altération , le seul usage qu'on en fait , le temps , cent autres accidens , doivent en changer sensiblement le son au bout de quelques années ; 3°. il est constant que l'inspiration , plus ou moins forte , hausse ou baisse le son dans un tuyau ; 4°. les changemens qui se font dans les poids et la chaleur de l'atmosphère , etc.

Ce sont ces raisons et d'autres qui déterminèrent M. Sauveur à chercher par une autre méthode à fixer le son. On peut voir de quelle manière il s'y prit , dans *l'Hist. de l'acad. an. 1700* , pag. 137 , et quel fut son succès. Lorsque M. Sauveur communiqua ses vues à l'académie , on pensa d'abord , dit M. de Fontenelle , à s'assurer des expériences sur lesquelles il fondait la détermination du son fixe ; et des commissaires furent nommés à cet effet. M. Sauveur en rendit compte lui-même , et avoua que , pour cette fois , elles n'avaient pas réussi. La difficulté de les recommencer , l'appareil qu'il faut pour cela , furent cause qu'on en demeura là. Soit donc qu'il y eût de l'incertitude dans la méthode de M. Sauveur , ou beaucoup de difficulté à s'en servir , le petit tuyau prévalut , et continua de donner le ton dans la chapelle et dans l'opéra.

Cependant les objections qu'on peut faire contre cet instrument , sont solides ; et je ne doute nullement qu'en l'employant sans précaution , il ne donne en différentes contrées et dans un même lieu , sous différentes températures de l'air , le ton ou un peu plus haut , ou un peu plus bas. Mais n'y aurait-il pas moyen d'obvier aux altérations qui surviennent , soit dans la matière de l'instrument , soit dans le poids tendant , ou dans l'atmosphère ? C'est sur quoi je vais communiquer mes conjectures.

J'ai décrit plus haut la construction du ton tel que nous l'employons aujourd'hui ; voici comment je désirerais qu'on le corrigéât.

Je voudrais qu'il fût composé de deux parties mobiles , en vertu desquelles il pût s'allonger ou s'accourcir. Car après cela , il ne s'agirait plus que de savoir quand et de combien précisément il faudrait l'allonger ou l'accourcir, pour lui conserver le même son.

Pour parvenir à cette connaissance , revoyons les causes qui produisent de l'altération dans le ton , tel que nous l'avons. S'il n'y en a que trois , et que nous puissions prévenir l'une et calculer les effets des deux autres ; il ne sera pas difficile de conserver le même son au ton composé de deux parties mobiles.

L'altération de l'atmosphère , quant au poids ; son altération , quant à la chaleur ; et les changemens que ces deux causes occasionent dans la matière de l'instrument , sont les trois inconvéniens auxquels il faut remédier.

On remédiera au dernier , en donnant au ton une extrême épaisseur relativement à sa longueur , et en le construisant du métal sur lequel le froid et le chaud font le moins d'impression. Cette précaution est d'autant plus sûre , qu'il n'y a que le changement dans la longueur d'un tuyau qui en rende le son plus ou moins aigu ; ainsi que l'expérience nous l'apprend , et que nous l'avons trouvé par le calcul.

Pour ce qui regarde la température de l'air , le thermomètre indiquera les vicissitudes de l'état de l'atmosphère , quant à la chaleur ; et le baromètre , ses altérations , quant à sa pesanteur. Il ne serait plus question que de graduer le tuyau mobile , eu égard aux effets de ces deux causes , pour le même lieu ; et eu égard aux mêmes effets et au poids du mercure , pour deux différens lieux de la terre.

Des expériences réitérées apprendraient ce que la première , ou les vicissitudes de l'état de l'atmosphère , quant à la chaleur , produisent sur le son ; et le moyen de faire ces expériences , ce serait d'avoir deux monocordes à l'unisson , et de les placer en deux endroits où la chaleur de l'air fût fort différente , et assez voisins pour qu'on pût les entendre en même temps et comparer les sons qu'ils rendraient.

Le calcul donnerait exactement les effets de l'altération de l'atmosphère , quant à son poids. Car , connaissant la plus grande et la plus petite hauteur du vif-argent dans le baromètre , on trouverait aisément le ton pour ces grande et petite hauteurs et pour toutes les intermédiaires , et par conséquent la quantité précise dont il faudrait allonger ou raccourcir l'instrument d'un moment à l'autre , pour lui conserver le même son.

Quand , à l'aide de l'expérience et du calcul , on aurait gradué un tel instrument , je crois qu'on pourrait se promettre d'exécuter un concert dans dix ans et à mille lieues , sur le même ton qu'on l'aurait exécuté aujourd'hui à Paris. On n'aurait pour cela qu'à savoir quelles étaient les hauteurs du baromètre et du thermomètre à Paris , et consulter ailleurs , ou dans un autre temps , les mêmes machines , pour en apprendre de combien il serait à propos d'allonger ou d'accourcir le ton gradué ; à moins qu'il ne fallût le laisser au même degré ; ce qu'elles diraient aussi. Si le thermomètre demandait qu'on l'allongeât d'une partie , et le baromètre d'une autre , on l'allongerait de deux ; et ainsi pour toute autre supposition.

Il n'y a plus que l'inspiration plus ou moins forte , qui pût tromper l'attente. Mais quiconque sait emboucher un instrument , ménagera son haleine de manière à ne pas faire sauter le ton ; ce qui suffira : car il n'importe aucunement , qu'il soit plus ou moins fort. Il ne s'agit que de ne point occasioner de sauts à l'instrument ; ce qui est toujours facile.

R É S U L T A T .

Pour avoir le son fixe , il faut donc construire un instrument de deux parties mobiles , d'un métal sur lequel le froid et le chaud fassent le moins d'impression.

Anéantir cette impression , par l'épaisseur considérable que l'on donnera au tuyau , relativement à sa longueur.

Graduer ce tuyau sur les altérations qui surviennent dans le poids tendant , ou dans la pesanteur de l'atmosphère , à l'aide du calcul et du baromètre.

Corriger cette première graduation par les expériences que nous avons indiquées sur les effets de la chaleur , dont le thermomètre indiquera la quantité.

Cette préparation suffit pour un même lieu de la terre ; mais il faudra encore avoir égard à la pesanteur du mercure pour deux lieux différens.

O B J E C T I O N .

Ce système de la graduation d'un tuyau , composé de deux parties mobiles , suppose , me dira-t-on , que la différence qui survient sur le poids tendant , à l'occasion des vicissitudes de l'atmosphère , influe sensiblement sur la longueur du tuyau. Car , si la quantité , dont il faudrait l'allonger ou le raccourcir pour le conserver au même ton , était peu considérable , la graduation pourrait devenir impraticable ; et l'expédient , proposé pour la fixation du son , ne servirait à rien.

R É P O N S E.

Ce raisonnement est juste ; et je conviens que la graduation du tuyau est impossible , si la différence , qui survient dans le poids tendant ou dans la pesanteur de l'atmosphère , n'influe pas sensiblement sur la longueur du tuyau. Mais l'effet de cette différence est considérable ; car , selon la température de l'air , il y a tel tuyau qui rend des sons qui sont entre eux dans la raison des nombres 840714, 960771, ou dans le rapport de 8 à 9, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus ; ce qui prend plus d'un demi-pied sur la longueur entière d'un tuyau de 8 pieds.

Or , quel inconvénient y aurait-il à se servir d'un tuyau de cette longueur , pour fixer le son ? On aurait donc alors l'espace de plus d'un demi-pied à graduer : or , cet espace est assez considérable pour admettre un très-grand nombre de divisions , et promettre , dans la fixation du son , toute l'exactitude qu'on peut désirer.

SECOND MÉMOIRE.

EXAMEN DE LA DÉVELOPPANTE DU CERCLE.

LES géomètres ont distingué des courbes de deux espèces ; des courbes géométriques , et des courbes mécaniques.

Ils entendent , par une courbe géométrique , celle dont la nature est exprimée par une équation qui ne contient que des quantités finies ; et par une courbe mécanique , celle dont la nature ne peut s'exprimer que par une équation qui contienne des différences.

Ils ont ensuite considéré les courbes géométriques relativement au plus grand exposant de l'abscisse ou de l'ordonnée : ou plus généralement , relativement à la dimension du produit le plus grand que forment les variables , soit séparées , soit mêlées ensemble , dans les équations qui expriment la nature de ces courbes ; et ils en ont fait différens genres , selon ce plus haut exposant de l'abscisse et de l'ordonnée , ou selon cette dimension du plus grand produit que forment les variables , soit séparées , soit mêlées.

Ainsi , ils ont appelé courbes du second genre , celles dont la nature est exprimée par des équations , où 2 est le plus haut exposant de l'abscisse x , ou de l'ordonnée y ; ou par des équations dans lesquelles $x y$, produit de deux dimensions , est le plus haut qui s'y rencontre. De même que , selon eux , les courbes du

troisième genre sont celles dont la nature est exprimée par des équations, où 3 est le plus haut exposant de l'abscisse x , ou de l'ordonnée y ; ou par des équations, dans lesquelles il ne se rencontre point de plus haut produit que $x y y$ ou $x x y$ de trois dimensions; et ainsi de suite.

Je n'ai garde de traiter ces distinctions d'arbitraires; elles sont fondées dans la nature des choses. Il y a en effet des courbes, dont l'équation contient nécessairement des différences; et d'autres, dont l'équation n'en contient point; des courbes, dont la nature s'exprime par une équation où le plus haut produit des variables n'est que de deux dimensions; et d'autres, dont la nature s'exprime par une équation où ce produit est de trois, quatre, cinq, etc., dimensions.

Mais je crains bien qu'on n'ait eu trop d'égard à ces distinctions; et que, par je ne sais quelle délicatesse, on n'ait pas fait des courbes mécaniques autant d'usage qu'on aurait pu, et qu'on n'ait attaché une élégance imaginaire à n'employer dans la construction des équations qu'une courbe d'un certain genre, dans des cas où une courbe d'un genre supérieur satisfaisait également, et se traçait avec plus de facilité.

Pendant Newton et Leibnitz, dont l'autorité était assez grande en mathématiques pour entraîner le reste des géomètres, ont reconnu, il y a long-temps, que les courbes géométriques d'une construction simple devaient être préférées, dans la solution des problèmes, à des courbes d'une équation moins compliquée, mais d'une construction plus difficile; et c'est par cette seule raison que tous les géomètres abandonnent unanimement la parabole pour le cercle, sans en excepter Descartes, qui, perdant ailleurs de vue la facilité de la description, prononce généralement que, dans les constructions des équations, il faut bien se garder d'employer une courbe d'un genre supérieur, quand celle d'un genre inférieur suffit.

Mais pourquoi n'en serait-il pas des courbes mécaniques, lorsqu'elles sont faciles à décrire, ainsi que des courbes géométriques qui ont cet avantage? Cette question est d'autant plus fondée, que la description d'une ligne géométrique quelconque, même du cercle et de la ligne droite, est une opération mécanique et toujours sujette à erreur, mais que la géométrie suppose exacte.

Cette science n'aurait-elle de l'indulgence que dans ces deux occasions? Si l'on augmentait le nombre de ses instrumens d'un nouveau compas, qui fût d'un usage aussi sûr et aussi exact que celui dont on se sert pour tracer le cercle, et qui facilitât un grand nombre d'opérations; serait-elle bien fondée à le rejeter?

Si deux branches de cuivre ou d'acier sont assemblées fixement en un point, et que l'extrémité de l'une tourne autour de l'extrémité de l'autre, la première tracera sur un plan une courbe fort connue.

Si vous enveloppez un cercle de cuivre ou d'acier d'une chaîne fort mince, l'extrémité de cette chaîne tracera, soit en s'enveloppant, soit en se développant, une courbe dont personne, à ce que je crois, n'a encore recherché les propriétés.

Le premier de ces instrumens est un compas ordinaire; et la courbe tracée est un cercle: le second est le compas que je propose; et la courbe tracée sera la développante du cercle.

Or, conçoit-on que l'un soit plus simple que l'autre, et que la description du cercle puisse être plus facile et plus rigoureuse que celle de sa développante?

C'est la facilité qu'on a de tracer cette développante, et la multitude des cas où sa description peut avoir lieu, qui m'ont déterminé à en examiner les propriétés. Je souhaite que le peu que j'en ai découvert, engage, sinon les géomètres, du moins les faiseurs d'instrumens de mathématiques à s'en servir. C'est en leur faveur que j'ai laissé dans ce mémoire quelques problèmes que j'en aurais bannis, si je n'avais écrit que pour les savans.

PROBLÈME I.

Diviser un arc de cercle AFB (fig. 1.) en une raison quelconque, commensurable ou incommensurable. Soit, par exemple, proposé de trouver le point F , tel que AF soit à FB comme 1 à $\sqrt{5}$.

SOLUTION.

Tracez la développante ADE ; tirez de l'extrémité B de l'arc donné, la tangente BGE ; divisez cette tangente au point G en deux parties qui soient entre elles dans la raison donnée de 1 à $\sqrt{5}$. Décrivez du rayon CG , l'arc GD qui rencontre la développante en D . Achetez sur CD , qui est égale à CG , le triangle CDF entièrement égal au triangle CBG . Je dis que le point F est le point cherché.

DÉMONSTRATION.

Le triangle DFC étant tout-à-fait égal au triangle CBG , le côté DF touche le cercle en F ; donc, par la nature de la développante, il est égal à l'arc AF ; il est de plus égal au côté BG du triangle CBG . Mais la ligne entière BGE est égale à l'arc entier AFB . Donc la partie BF de cet arc est égale à GE .

$DF = BG = AF$, et $BF = GE$. Mais $BG : GE :: 1 : \sqrt{5}$. Donc $AF : FB :: 1 : \sqrt{5}$. Ce q. f. d.

COROLLAIRE.

On a donc, par le moyen de cette développante, celui d'inscrire dans un cercle, tel polygone régulier ou irrégulier qu'on désirera.

PROBLEME II.

Trouver un secteur de cercle ACD égal à un espace quelconque donné $a b$, fig. 2.

SOLUTION.

Je fais $a \cdot CD :: x \cdot b$, et j'ai $x = \frac{a b}{CD}$. Je tire ensuite une tangente indéterminée au cercle donné. Je prends sur cette tangente la partie $DE = \frac{a b}{CD}$. Je décris avec l'instrument que j'ai proposé, la développante AE qui passe par le point E . Je dis que le double du secteur ACD est égal à l'espace donné $a b$.

DÉMONSTRATION.

Le secteur $ACD = \frac{AD \times CD}{2}$. Mais $DE = AD$. Donc le secteur $= \frac{DE \times CD}{2}$. Substituez à DE sa valeur $\frac{a b}{CD}$, et il vous viendra le secteur $= \frac{a b}{2}$. Donc le double du secteur $= a b$. Ce qu'il fallait démontrer.

PROBLEME III.

Trouver un espace rectiligne égal au secteur extérieur quelconque AHB , fig. 3.

SOLUTION.

Prolonger le côté HA en F , où ce côté soit rencontré par la ligne BCF qui part du point B et qui passe par le centre C du cercle. Prolongez cette ligne BCF en I . Tirez les perpendiculaires HI et AL . Tracez du point A la développante AE , et tirez la tangente BE . Je dis que l'espace $ABH = \frac{FB \times HI}{2} = \frac{FC \times FA \times HI}{2 FH} - \frac{BC \times BE}{2}$.

DÉMONSTRATION.

La surface du triangle $F' BH = \frac{FB \times HI}{2}$. Mais $FH \cdot HI :: FA \cdot AL = \frac{FA \times HI}{FH}$. Donc la surface du triangle $FAC =$

$\frac{FC \times FA \times HI}{2 FH}$. Donc l'espace $ACBH = \frac{FB \times HI}{2}$ —
 $\frac{FC \times FA \times HI}{2 FH}$. Mais l'espace $ACB = \frac{BC \times BE}{2}$. Donc
 l'espace $ABH = \frac{FB \times HI}{2} - \frac{FC \times FA \times HI}{2 FH} - \frac{BC \times BE}{2}$.

Ce q. f. d.

PROBLEME IV.

Trouver, par le moyen de la développante AE , un espace rectiligne égal au segment AQF . Voy. fig. 4.

SOLUTION.

Prenez sur la tangente EF la ligne $EK =$ au sinus AB . Je dis que le triangle CFK est égal au segment AQF .

DÉMONSTRATION.

Le triangle $CFK = \frac{CF \times FK}{2} = CF \times \frac{FE - EK}{2} =$
 $\frac{CF \times \text{arc } AQF}{2} - \frac{CF \times AB}{2} =$ au secteur $ACFQ$ — le
 triangle $ACF =$ au segment AQF . Ce q. f. d.

PROBLÈME V.

Trouver un espace rectiligne égal à une portion quelconque AFB du segment circulaire, AB étant perpendiculaire ou non à FC . Voy. fig. 4.

SOLUTION.

Ayant mené du point B la perpendiculaire BD sur AC , on prendra sur la tangente EF , la partie $EV = BD$; et ayant joint VC , on aura le triangle $CFV =$ à l'espace $AQFB$.

DÉMONSTRATION.

$CFV = \frac{CF \times FV}{2} = CF \times \frac{FE - EV}{2} = CF \times$ l'arc
 $AQF - CF \times BD = \frac{CF \times \text{arc } AQF}{2} - \frac{CA \times BD}{2} =$
 au secteur $AQFC$ — le triangle $ABC =$ l'espace curviligne
 $AQFB$. Ce q. f. d.

PROBLEME VI.

Trouver une ligne droite égale à une portion quelconque AEG de la développante du cercle.

SOLUTION.

Soient (fig. 5.) du point E la tangente EF et la perpendicu-

laire EO à CE ; que cette perpendiculaire soit rencontrée en O par la ligne CF prolongée et qui passe par le point de tangente F . Je dis que l'arc $AE G$ est égal à la moitié de la ligne FO .

DÉMONSTRATION.

Ayant tiré la tangente ef infiniment proche de EF , et nommé CA ou CF , a ; l'arc AF , x ; l'élément Ff , dx . Les secteurs semblables CFf , Eef donneront $CF, a \cdot fF, dx :: EF, x$.
 $Ee = \frac{x dx}{a}$ et intégrant on aura $AE = \frac{xx}{2a}$. Mais à cause des triangles rectangles semblables CFE , FEO ; on a $CF, a \cdot FE, x :: FE, x \cdot FO = \frac{xx}{a}$. Donc $FO = 2AE$, ou $AE = \frac{FO}{2}$. Ce q. f. d.

PROBLÈME VII.

Trouver un espace rectiligne égal à l'espace $AFEG$. Voy. fig. 5.

SOLUTION.

Je dis que l'espace $AFEG$ est égal au tiers du triangle EFO .

DÉMONSTRATION.

Le secteur élémentaire $Efe = \frac{Ee \times EF}{2} = \frac{xx dx}{2a}$, par la proposition précédente, dont l'intégrale donne l'espace $AFEG = \frac{x^3}{2 \cdot 3 a}$. Mais le triangle $EFO = \frac{EF \times FO}{2} = \frac{x^3}{2a}$. Donc l'espace $AFEG = \frac{1}{3}$ du triangle EFO . Ce qu'il fallait démontrer.

COROLLAIRE I.

Si l'on prend $FK = \frac{1}{3}FO$ et qu'on tire EK , je dis que le triangle CEK sera égal à l'espace mixtiligne $CAGEF$.

Car $EFK = AGEF$ et $CFE = CABF$. Donc $CABF + AGEF$ ou l'espace mixtiligne $CAGEF = CFE + EFK$ ou CEK .

COROLLAIRE II.

Si on retranche des espaces CEK , $CAGEF$, la partie commune CEF , on aura $CAGE = EKF = \frac{1}{3}FEO = AGEF$.

Ce que l'on peut démontrer encore en cette sorte. $CEF = CABF$. Donc, en ôtant la partie commune CBF , reste $BEF = CBA$, et ajoutant de part et d'autre $BAGE$, on a $CAGE = AGEF$.

Si l'on avait la rectification d'un arc de cercle quelconque, la développante donnerait la quadrature du cercle. Parce que, faisant de la ligne droite une tangente au cercle, à l'extrémité de l'arc auquel elle serait égale, l'autre extrémité de cet arc serait l'origine de la développante. Or on va voir qu'un point de la courbe étant donné avec son origine, on a la quadrature du cercle.

COROLLAIRE IV.

Si, le point E de la développante, la rectification de la partie AE , la quadrature de l'espace CAE , étant donnés, on peut trouver l'origine A de la courbe, on aura la quadrature du cercle; car FA sera toujours égale à FE .

COROLLAIRE V.

Si l'on peut trouver la quadrature du segment AGE ; la rectification de la partie de la courbe AGE , le point E de la courbe, la quadrature de l'espace $CAGE$, étant donnés, sans supposer l'origine de la courbe donnée, on aura bientôt cette origine; car ôtant de l'espace carrable $CAGE$, l'espace AGE , il restera la surface du triangle CAE dont les deux côtés CA , CE sont donnés de longueur, le côté CE de position, et le lieu du sommet A dans la circonférence du cercle. Mais par le corollaire précédent, si l'on a l'origine de la courbe A et le point E , on a la quadrature du cercle.

PROBLEME VIII.

L'origine de la développante AE étant donnée avec un des points E , trouver ses autres points. Fig. 6.

SOLUTION.

Tirez du point E , la tangente FE . Divisez l'arc AF en un certain nombre de parties égales Aa, aa, aa , etc. Divisez la tangente FE en un même nombre de parties égales. Prenez l'arc $Ff =$ une des parties égales de l'arc AF . Tirez la tangente fe . Prenez $fe = FE \div$ une des parties égales de FE . Je dis que l'extrémité de la ligne fe appartiendra à la développante.

DÉMONSTRATION.

Il est évident que chaque partie de la tangente FE est égale à chaque partie Aa , de l'arc AF ; donc si l'on augmente l'arc AF d'une partie égale aux précédentes, il faudra pareillement augmenter la tangente FE d'une partie égale à une de celles dans lesquelles on l'a divisée, pour avoir une ligne fe qui soit toujours

égale à l'arc Af , et qui, étant supposée tangente en f , ait son extrémité dans la développante.

PROBLÈME IX.

Deux points E, E (fig. 6.) de la développante étant donnés, trouver les autres.

SOLUTION.

Tirez les tangentes EF, fe ; prenez l'arc $Fa = Ff$; tirez la tangente aE , il est évident qu'il doit y avoir la même différence de aE à FE , que de EF à fe .

On peut encore diviser l'arc Ff en un certain nombre de parties égales, et partager la différence de fe à FE en un même nombre de parties égales. On voit, sans qu'il soit besoin de le démontrer, qu'en faisant Fa égale à une des parties de l'arc Ff , et aE égale à FE moins une des parties de la différence de fe à FE , l'extrémité de aE appartiendra à la développante.

PROBLÈME X.

Trouver le centre de gravité d'un arc circulaire AF . Voy. fig. 7.

SOLUTION.

Tirez la ligne CP qui divise l'arc AF par la moitié. La tangente PO et le sinus AV . Joignez CO , et menez AI parallèle à CP et IG parallèle à OP . Je dis que le point G sera le centre de gravité de l'arc.

DÉMONSTRATION.

Les géomètres savent que le centre de gravité G d'un arc APF doit être sur la ligne CP , à une distance du centre C , telle que $CP \times AV = CG \times AP$; c'est-à-dire, que CG soit à CP comme AV à l'arc AP ou à la tangente PO . Or, c'est ce que donne la construction précédente; car on a les triangles semblables CPO, CGI , et par conséquent $CG.CP :: GI.PO :: AV.PO$. Donc, etc. Ce q. f. d.

COROLLAIRE.

Soit M le centre de gravité du secteur CAF . On sait que $CM = \frac{2}{3} CG$. Ainsi, ayant le centre de gravité G de l'arc, par le moyen de la développante AO , on aura facilement celui du secteur.

PROBLÈME XI.

Construire une équation cubique de cette forme $x^3 - px = \frac{1}{3}q$, où le cube de $\frac{p}{3}$ est supposé plus grand ou non moindre

que le carré de $\frac{1}{2}$. Cette construction demande quelques préparations par lesquelles nous allons commencer.

LEMME I.

Dans tout quadrilatère inscrit, le rectangle fait des diagonales est égal à la somme des deux rectangles faits des deux côtés opposés. Ainsi (fig. 8.) je dis que dans le quadrilatère $ABCD$, $AC \times BD = AB \times CD + AD \times BC$.

DÉMONSTRATION.

Tirez la ligne AE de manière que l'angle BAE soit égal à l'angle CAD , et que vous ayez par conséquent l'angle $CAB = EAD$. Mais les angles ABE et ACD sont égaux, de même que les angles ADE et ACB , parce que les deux premiers, de même que les deux seconds, sont appuyés sur le même arc. Donc les triangles ABE et ACD , et les triangles AED et ACB sont semblables.

Les deux premiers donnent $AB \cdot BE :: AC \cdot CD$.

Les deux seconds donnent $AD \cdot DE :: AC \cdot CB$.

Donc $AB \times CD = AC \times BE$, et $AD \times CB = AC \times DE$. Et $AC \times DE + AC \times BE = AB \times CD + AD \times CB$. Ou $AC \times BE + DE = AB \times CD + AD \times CB$. Ce q. f. d.

LEMME II.

Si l'on inscrit dans un cercle (fig. 9.) un triangle équilatéral ACB , et que l'on tire d'un de ses angles A la ligne AE , et du point E les cordes CE , EB , je dis que la corde AE sera égale à la somme des deux cordes CE , BE .

DÉMONSTRATION.

Par le lemme précédent, $AE \times BC = EC \times AB + AC \times EB$. Mais par supposition, les côtés du triangle sont égaux; donc, en les ôtant des deux membres de l'équation, on aura $AE = BE + EC$. Ce q. f. d.

LEMME III.

Soit $ABCD$ (fig. 10.) un arc d'un cercle donné, dont le diamètre est AF , AB le tiers de cet arc, AD la corde donnée de l'arc entier; trouver la valeur de la corde de l'arc AB .

Prenez l'arc $BC = BA$; faites de l'extrémité F du diamètre les arcs FE , $FG =$ l'arc AB ; tirez les cordes AB , BC , CD , AC , AD , BD , et AE , EF , FG , EG ; nommez le diamètre AF , $2a$, la corde donnée AD , $2b$, la corde AB et ses égales x , la corde AC et ses égales y .

A cause du triangle rectangle AEF , on a $\overline{AE}^2 = 4aa - xx$, et AE ou $AG = \sqrt{4aa - xx}$.

Mais les deux figures à quatre côtés $ABCD$ et $AEFG$, donneront par le lemme 1, $yy - xx + 2bx$ et $2ay - \sqrt{4a^2 - x^2} \times 2x$, d'où l'on tire $yy = \frac{4aaxx - x^4}{aa}$. Donc $\frac{4aaxx - x^4}{aa} = xx + 2bx$, ou $x^3 - 3aax = -2aab$.

COROLLAIRE.

La corde AB est donc une des racines affirmatives de l'équation $x^3 - 3aax = -2aab$, et la corde de la troisième partie de l'arc qui est de l'autre côté de AD , l'autre racine positive de l'équation; car on trouve la même chose, soit que x signifie le tiers de l'un de ces arcs ou le tiers de l'autre; ce qui paraîtra, en appliquant le même raisonnement à l'autre arc.

Il faut seulement remarquer que la quantité positive b ne peut surpasser a ; car si $2b > 2a$, alors la corde AD sera plus grande que le diamètre.

Cela posé, je passe à la solution du problème que je me suis proposé, savoir, de construire l'équation $x^3 - px = \frac{1}{3}q$.

SOLUTION.

Je commence par transformer la proposée en $x^3 - 3aax = \frac{1}{3}2aab$, en substituant aa à $\frac{p}{3}$ et $2a^2b$ à q . J'observe, après la transformation, que $\frac{p^3}{27}$ étant plus grand par supposition que $\frac{qq}{4}$, a^6 sera plus grand que a^4bb , aa que bb et a que b .

Je décris ensuite (fig. 11) un cercle du rayon, a . Je tire la corde $AD = 2b$. Je trace la développante AE . Je mène la tangente DE que je partage en trois parties égales; du centre O et du rayon OG , je décris l'arc du cercle GF ; je construis sur $OG = OF$ le triangle OBF tout-à-fait égal au triangle ODG . Donc $BF =$ l'arc AB et $AB = \frac{1}{3}AD$.

Je prends $BC = AB$; CD sera donc égale à AB : du point B et du côté BH , j'inscris le triangle équilatéral BHK , et je tire les cordes AB , HA , AK . Je dis qu'elles seront les trois racines de l'équation $x^3 - 3aax = \frac{1}{3}2aab$.

DÉMONSTRATION.

Il est évident, par le dernier lemme, que si AB est la corde du tiers de l'arc AD , elle sera une des racines positives de l'é-

quation $x^3 - 3aax = -2aab$. Et que la corde de la troisième partie de l'arc $AKHD$ sera l'autre racine positive de la même équation. Mais il n'est pas moins évident, par la nature de la développante, que l'arc AB est le tiers de l'arc AD .

Et voici comment je démontre que AK est le tiers de l'arc $AKHD$.

L'arc $ABCD +$ l'arc $AKHD =$ la circonférence. Mais l'arc $AB +$ l'arc AK sont égaux pris ensemble au tiers de la circonférence. D'ailleurs, l'arc AB est égal au tiers de l'arc $ABCD$. Donc l'arc AK est égal au tiers de l'arc $AKHD$.

Donc ces deux cordes sont les racines positives de l'équation proposée; et leur somme, la troisième racine, en changeant le signe, parce que le second terme de l'équation manque. Mais lemme 2, $AH = AB + AK$. Donc AH est la troisième racine.

Donc AB , AK , $-AH$, sont les trois racines de $x^3 - 3aax = -2aab$. Et AB , $-AK$, $-AH$ les trois racines de $x^3 - 3aax = +2aab$.

Donc j'ai trouvé les trois racines de l'équation $x^3 - 3aax = \frac{1}{2}2aab$. Donc j'ai construit l'équation proposée $x^3 - px = \frac{1}{2}q$.

REMARQUE.

Nous avons trouvé pour l'expression de la corde du tiers d'un arc une équation du troisième degré. Il paraît cependant, au premier coup-d'œil, que le problème ne devrait avoir qu'une solution; car il n'y a certainement qu'une seule et unique valeur possible de la corde AC qui soutient le tiers de l'arc AB . Mais on remarquera que l'équation algébrique à laquelle nous sommes parvenus, ne renferme point les arcs AB , AC , mais seulement leurs cordes; et que, par conséquent, x n'est pas simplement la corde du tiers de l'arc ACB , mais la corde du tiers de tout arc qui a AB pour corde. Or, tous les arcs qui ont AB pour corde sont, en nommant c la circonférence, les arcs ACB , $ACB + c$, $ACB + 2c$, $ACB + 3c$, $ACB + 4c$, $ACB + 5c$, etc. et $c - ACB$ ou ADB , $2c - ACB$, $3c - ACB$, $4c - ACB$, etc. *fig. 12.*

Or, je dis que la division de tous ces arcs en 3 fournit 3 cordes différentes; et jamais plus de 3.

Car, 1°. soit le tiers de l'arc $ACB = z$, le tiers de l'arc $ACB + c = y$, le tiers de l'arc $ACB + 2c = u$. Cela donnera 3 arcs différens qui auront chacun leurs cordes. Voilà donc trois cordes différentes, et par conséquent les 3 racines de l'équation.

2°. Il semblerait d'abord que le tiers des autres arcs doit avoir

aussi chacun sa corde, et que, par conséquent, le problème a une infinité de solutions différentes. Mais on observera que l'arc $ACB + 3c$, a pour tiers $c + z$, dont la corde est la même que celle de z ; que l'arc $ACB + AC$ a pour tiers $c + y$, dont la corde est la même que celle de y ; que l'arc $ACB + 5c$ a pour tiers $c + u$, dont la corde est la même que celle de u ; et ainsi de suite.

De même, on trouvera que ADB ou $c - ACB$ a pour tiers $c - u$, parce que $3c - 3u = 3c - 2c - ABC$. Or, la corde de $c - u$ est la même que celle de u . Par la même raison, la corde du tiers de $2c - ACB$ sera la même que celle de y , et celle de $3c - ACB$ la même que celle de z ; et ainsi de suite.

Donc la division à l'infini de tous ces arcs en 3 donne 3 cordes différentes, et n'en donne pas plus de trois. Voilà pourquoi le problème est du troisième degré.

Si on divisait un arc en 4 parties, on trouverait une équation du quatrième degré; et on pourrait prouver, de la même manière, qu'en effet cette division donne 4 cordes différentes, et jamais davantage; et en général, que, si l'on divise l'arc ACB en n parties, la corde de la n partie de $nc + ACB$ sera la même que la corde de la n partie de ACB , et que, par conséquent, le problème aura n solutions, et jamais plus. Voyez, à ce sujet, le *Dict. univ. des scien. et des arts*, d'où j'ai tiré cet article par anticipation, art. *Trisection*.

PROBLÈME XII.

Une développante quelconque AE étant donnée, trouver, par plusieurs points, une autre développante ae , fig. 13.

SOLUTION.

Soit CA , le rayon de la développante donnée; Ca , celui de la développante qu'on veut tracer. On fera Ce . $CE :: Ca$. CA , et le point e sera à la développante cherchée.

DÉMONSTRATION.

Décrivant les cercles AF , af , et tirant la tangente EF , et la ligne CEf , puis joignant les points C, f , on aura, par la construction, $CF \cdot Cf :: CE \cdot Ce$. Donc FE et fe sont parallèles. Donc ef touche le cercle en f . De plus $CF \cdot Cf :: EF \cdot ef$. Donc $ef = \frac{Cf \times EF}{CF} = Cf \times \frac{\text{arc } AF}{CF} = \text{arc } af$.

Donc, etc. Ce qu'il fallait démontrer.

PROBLÈME XIII.

Ayant les deux tangentes AG, GE de la portion AE dont l'extrémité A est l'origine de la courbe, trouver le cercle générateur. Fig. 14.

SOLUTION.

En menant les perpendiculaires AN , EN sur les deux tangentes, et prolongeant AG vers M , il est clair que le centre du cercle cherché sera sur AM , et que ce cercle doit toucher les deux lignes AN , EN en quelque point. C'est pourquoi, divisant l'angle ANO en deux parties égales par la ligne NC , le point C sera le centre, et CA le rayon.

PROBLÈME XIV.

Ayant les trois tangentes GV, VP, PF d'une portion quelconque GEF de la courbe, on demande le cercle générateur. Fig. 15.

SOLUTION.

Ayant mené les perpendiculaires GL , EN , FM sur chaque tangente, la question se réduit à trouver un cercle qui touche ces trois lignes, ou en général, à trouver un cercle qui touche les trois lignes données de position (fig. 16.) MVN , VDL , MLO . Or, on trouvera le centre C de ce cercle, en divisant en deux parties égales les angles V , L , par les lignes VC , LC . Le centre C étant trouvé, la perpendiculaire CD sera le rayon.

THÉOREME I.

Soient décrits deux cercles concentriques à discrétion FAB, HI (fig. 17, 18, 19); soient tirées la tangente FE et la ligne GI. Soit pris l'arc FA à l'arc AD, comme $FI^2 - GF^2$. GF^2 . Soit regardé le point D comme l'origine de la développante du cercle FAB, il arrivera de trois choses l'une; ou que cette développante passera au-dessus du point I, comme dans la fig. 18, ou qu'elle passera au-dessous, comme dans la fig. 19; ou qu'elle passera par ce point, comme fig. 17.

Je dis que si elle passe au-dessus du point I, on aura la quadrature de la différence des espaces C et I; que si elle passe au-dessous, on aura la quadrature de la somme de ces espaces; et que, si elle passe par le point I, on aura la quadrature de l'espace C.

DÉMONSTRATION.

Premier cas, fig. 18, où la développante passe au-dessus du point I , par une proposition démontrée dans les Mémoires de l'académie, ann. 1703, l'espace $A + B + C$ est carrable.

Par la nature de la développante, l'espace $A + B + I$ est carrable. Donc l'espace $A + B + C - A, - B, - I$, ou $C - I$ est carrable.

Second cas, fig. 19, où la développante passe au-dessous du point I , par la proposition que j'ai citée, $A + B + C + L$ est carrable. Par la nature de la développante $A + B$ est carrable. Donc $A + B + C + I, - A, - B$ est carrable, ou $C + I$ est carrable.

Troisième cas, fig. 17. $A + B + C$ est carrable par la proposition citée. $A + B$ l'est par la nature de la développante. Donc C est carrable.

COROLLAIRE I.

C est carrable dans le troisième cas, fig. 17, $B + D$ l'est aussi; mais $C + B + D$ est égal au secteur GHI . Donc ce secteur est carrable.

COROLLAIRE II.

$C - I$ est carrable dans le premier cas, fig. 18. Mais $A + B + D + L + I$ est aussi carrable. Donc $A + B + D + L + I + C, - I$, ou $A + B + D + C + L$ est carrable. Mais $A + B + C$ est carrable. Donc $D + L$ l'est aussi.

COROLLAIRE III.

$C + I$ est carrable, second cas, fig. 19. $A + B + D + L$ l'est aussi. Donc $A + B + D + L + C + I$ est carrable. Donc $A + B + C + I$ l'est. Donc $D + L$ est carrable.

COROLLAIRE IV.

Donc dans les cas où la développante, dont on suppose l'origine en D , passe au-dessus ou au-dessous du point I , on a la quadrature du secteur circulaire $D + L$. Or, dans le cas où elle passe par le point I , on a la quadrature du secteur BDC .

THÉORÈME II.

Si l'on trace un cercle AFG avec la développante AE , et un autre cercle Afg dont le centre c soit sur une ligne qui parte du centre C , et qui passe par le point A , avec sa développante Ae ; je dis que l'espace AEE , fait des deux développantes et d'une partie de la ligne CE prolongée est carrable.

DÉMONSTRATION.

L'espace ACE est carrable. L'espace Ace est carrable. Otant le premier du second, le reste $AEE + ACc$ sera

carrable. Mais ACc est un espace rectiligne; donc l'espace AEe est carrable. Ce que j'avais à démontrer.

REMARQUE.

Puisque l'on peut considérer une courbe quelconque comme composée d'une infinité de très-petits arcs circulaires; il s'ensuit que tout ce que nous avons démontré du cercle et de sa développante l'est aussi de ces petits arcs et de leurs développantes.

Soient donc l'arc infiniment petit abe d'une courbe quelconque, ag sa développante, ca son rayon osculateur, eg sa tangente, et cg une ligne tirée du centre c au point g où la développante du petit arc est rencontrée par la tangente. Planche dernière de l'ouvrage, fig. 1.

Il est constant, par une des propositions que nous avons démontrée ci-dessus, que l'espace $abeg =$ l'espace $acbg$. Otant donc de part et d'autre l'espace commun abg , restera l'espace $abc =$ l'espace gbe . Donc $ac = \frac{gb \times be}{ab} = \frac{gb \times ae}{ab}$; car l'angle ae étant infiniment petit, on peut substituer ae à be . Or gb est le sinus de l'angle de contingence ae , et ab son sinus verse.

Donc le rayon de la développée est toujours comme l'arc infiniment petit, multiplié par le rapport du sinus de l'angle de contingence au sinus verse du même angle.

TROISIÈME MÉMOIRE.

EXAMEN D'UN PRINCIPE DE MÉCANIQUE SUR LA TENSION DES CORDES.

SI une corde AB est attachée à un point fixe B , et tirée, suivant sa longueur, par une force ou puissance quelconque A , il est certain que cette corde souffrira une tension plus ou moins grande, selon que la puissance A , qui la tire, sera plus ou moins grande. Figure 10, plac. dern.

Il en sera de même si l'on substitue au point fixe B une puissance égale et contraire à la puissance A ; il est constant que la corde sera d'autant plus tendue que les puissances qui la tirent seront plus grandes.

Mais voici une question qui a jusqu'ici fort embarrassé les mécaniciens. On demande si une corde AB , attachée fixement en B , et tendue par une puissance quelconque A , est tendue de

la même manière qu'elle le serait, si, au lieu du point fixe B , on substituait une puissance égale et contraire à la puissance A .

Plusieurs auteurs ont écrit sur cette question, que Borelli a le premier proposée. Voici comment on peut la résoudre, en regardant la corde tendue comme un ressort dilaté, dont les extrémités AB font également effort pour se rapprocher l'une de l'autre.

Je suppose d'abord que la corde soit fixe en B et tendue par une puissance appliquée en A , dont l'effort soit équivalent à un poids de 10 livres: il est certain que le point A sera tiré suivant AD avec un effort de 10 livres; et comme ce point A , par hypothèse, est en repos, il s'ensuit que, par la résistance de la corde, il est tiré suivant AB avec une force de 10 livres, et qu'il fait par conséquent un effort de 10 livres pour se rapprocher du point B .

Mais par la nature du ressort, le point B fait le même effort de 10 livres, suivant BA pour se rapprocher du point A ; et cet effort est soutenu et anéanti par la résistance du point fixe B .

Qu'on ôte maintenant le point fixe B , et qu'on y substitue une puissance égale et contraire à A . Je dis que la corde demeurera tendue de même; car l'effort de 10 livres que fait le point B suivant BA , sera soutenu par un effort contraire de la puissance B suivant BC . La corde restera donc comme elle était auparavant.

Donc une corde AB fixe en B est tendue par une puissance A appliquée à l'autre extrémité, comme elle le serait si, au lieu du point B , on substituait une puissance égale et contraire à la puissance A .

Tel est le principe de mécanique que je me propose d'examiner. La démonstration que je viens d'en apporter est tirée du Dictionnaire universel des sciences et des arts. Voyez, lorsque cet ouvrage paraîtra, les articles *corde* ou *tension*.

Si l'on veut s'assurer, par expérience, de la vérité de ce principe, il faut attacher une corde de laiton à un point fixe, suspendre à son autre extrémité un poids quelconque, et faire glisser un chevalet sous sa longueur, jusqu'à ce qu'elle soit à l'unisson avec une des touches d'un clavecin. Cela fait, on laissera le chevalet où il est; et l'on substituera au point fixe un poids égal au premier.

Il arrivera de deux choses l'une, ou que la corde continuera d'être à l'unisson avec la touche du clavecin, ou qu'elle rendra un son plus aigu. Si elle rend un son plus aigu, la tension est

plus grande avec deux poids égaux et agissant en sens contraire, qu'avec un seul poids et un point fixe.

Le rapport des deux sons donnera même la différence des tensions.

Un des avantages de cette expérience , c'est qu'elle fournit un moyen d'apprécier les tensions des cordes selon les poids qu'elles soutiennent ; ce que l'on aurait peut-être bien de la peine à obtenir par une autre voie.

J'envoyais , dans un des mémoires précédens , au thermomètre et au baromètre , pour avoir un son fixe ; et j'envoie maintenant au clavecin , pour avoir la tension des cordes et la vérification d'un principe de mécanique.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

PROJET D'UN NOUVEL ORGUE ,

Sur lequel on pourra exécuter toute pièce de musique à deux , trois , quatre , etc. parties ; instrument également à l'usage de ceux qui savent assez de musique pour composer , et de ceux qui n'en savent point du tout.

ENTRE tous les instrumens de musique , il n'y en a peut-être aucun qui soit plus méprisé que l'orgue d'Allemagne : et c'est à juste titre ; car il rassemble les défauts principaux des autres. Il a peu d'étendue ; il est borné à un certain nombre d'airs ; et l'on ne peut l'employer à l'accompagnement. Mais, en revanche, il ne suppose aucun talent dans celui qui en joue : et l'on ne disconvient pas qu'il n'y ait quelque mérite à l'avoir inventé ; que le mécanisme n'en soit assez délicat ; et que , s'il n'exécute qu'un très-petit nombre de pièces , c'est avec tant de précision que les premiers organistes de l'Europe , les Calvière et les Daquin en approchent à peine. Aussi les personnes sensibles à l'harmonie ne peuvent-elles quelquefois se défendre de lui prêter l'oreille , la douceur des sons et l'exactitude de l'exécution suspendant en elles le dédain qu'elles ont de l'instrument.

Mais c'est peut-être moins encore les imperfections de cet orgue , l'usage qu'on en fait , et le peu de mérite qu'il y a à en jouer , qui l'ont avili , que les mains entre lesquelles il se trouve ordinairement. Le premier qui parut fut admiré ; il n'en faut point douter. Aujourd'hui , que cet instrument est commun , les boîtes qui le renferment ne s'ouvrent guère , que pour satisfaire la cu-

riosité des enfans émerveillés d'entendre sortir des sons d'un corps, qui, par sa ressemblance extérieure à un morceau cubique de bois, ne leur paraît point fait pour cela.

Pour moi qui ne suis guère plus honteux et guère moins curieux qu'un enfant, je n'eus ni cesse ni repos, que je n'eusse examiné le premier orgue d'Allemagne que j'entendis: et comme je ne suis point musicien, que j'aime beaucoup la musique, et que je voudrais bien la savoir et ne la point apprendre; à l'inspection de cet instrument, il me vint en pensée qu'il serait bien commode pour moi et pour mes semblables, qui ne sont pas en petit nombre, qu'il y eût un pareil orgue ou quelque autre instrument qui n'exigeât ni plus d'aptitude naturelle, ni plus de connaissances acquises, et sur lequel on pût exécuter toute pièce de musique.

En appuyant sur cette idée, je ne la trouvai point aussi creuse que l'imaginèrent d'abord quelques personnes à qui je la communiquai. Il est vrai qu'elles avaient leur talent à défendre; et qu'au fond de l'âme elles auraient été fâchées qu'on découvrit un moyen de faire, à peu de frais, et dans un moment, ce qui leur avait coûté beaucoup de temps, d'étude et d'exercice. « Eh! oui, me dirent-elles, monsieur le paresseux, on vous en » fera, des orgues d'Allemagne, qui joueront tout sans que vous » vous en mêliez! ne faudrait-il pas encore vous dispenser de » tourner la manivelle? » Je répondis qu'assurément cela n'en serait que mieux; mais que j'aimais tant la musique, que je me résoudrais à prendre cette peine, pourvu qu'on m'épargnât celle d'avoir pendant quinze ans, les doigts sur un clavecin, avant que d'exécuter passablement une pièce. Si le célèbre Vaucanson, ajoutai-je, qui a fait manger et vivre un canard de bois, et jouer de la flûte à des statues, se proposait cette autre machine, je ne doute point qu'il n'en vînt à bout, et qu'on ne nous annonçât incessamment un organiste automate. Et pourquoi non? Serait-ce le premier qu'on aurait vu?

De réflexions en réflexions, moitié sérieuses, moitié folâtres, car je n'en fais guère d'autres, je parvins à me demander pourquoi le carillon de la Samaritaine changeait d'airs; et pourquoi l'orgue d'Allemagne jouait toujours les mêmes. Je me répondis, par rapport à celui-ci, que c'est parce que les petites pointes, que les artistes appellent notes, qui agissent sur les touches, sont immobiles sur le cylindre; et je conçus aussitôt un autre cylindre criblé de trous artistement disposés, dans lesquels des pointes mobiles pourraient s'insérer, frapper les touches des tuyaux qu'on voudrait faire parler, et produire ensemble et successivement toutes sortes de sons à discrétion.

Le mécanisme de ce cylindre , quoique de la dernière simplicité , ne fut d'abord que très-embrouillé dans ma tête ; mais , en attendant que mes premières idées se nétoyassent , je fus si aise de les avoir eues , que j'en tressaillis ; et qu'il me sembla que j'exécutais déjà tout seul , et sans savoir presque un mot de musique , un concert à quatre ou cinq parties. On va juger si je présumais trop de ma découverte.

Mais , pour bien entendre le reste de ce projet , il faudrait tâcher de vaincre sa honte ; appeler la première marmotte qu'on entendra jouer de l'orgue d'Allemagne ; se faire ouvrir la boîte , et achever de lire , en donnant de temps en temps un coup-d'œil sur la pièce de cette machine , dont on voit ici le développement.

Imaginez d'abord un cylindre creux de quelque matière solide , et auquel on donnera une épaisseur que l'usage qu'on en veut faire déterminera.

Que ce cylindre creux ait pour noyau un morceau de bois rond , ou un autre cylindre de bois , couvert de plusieurs doubles d'une étoffe compacte , qui forment sur lui une espèce de pelotte.

Que cette pelotte dure remplisse exactement toute la cavité du cylindre creux.

Que ce cylindre creux soit percé de trous disposés de la manière que je vais dire. Voy. à la fin de ce mém. la fig.

Les lignes verticales *sol* , 1 , 2 , 3 , etc. *sol* * , 1 , 2 , 3 , etc. *la* , 1 , 2 , 3 , etc. sont des projections de plusieurs circonférences du cylindre : c'est sur ces circonférences qu'on placera des notes ou pointes mobiles , ce qui suppose qu'elles seront percées de trous dans toute leur longueur.

Si ces petits trous n'étaient éloignés les uns des autres que d'une demi-ligne , on pourrait placer seize pointes dans un espace de huit lignes , et chaque pointe exprimant par sa distance à celle qui la suit , la valeur d'une double croche , on aurait , pour l'intervalle d'une mesure à quatre temps , huit lignes ; pour l'intervalle d'une mesure à trois temps , six lignes , etc.

D'où s'ensuit , 1°. que , si le cylindre tourne sur lui-même d'une vitesse uniforme , de la quantité 1 , 8 , et qu'il y ait une note ou pointe fichée dans le premier trou de la ligne verticale *sol* , une autre dans le second trou de la verticale *D* , une autre dans le troisième trou de la verticale *la* , une autre dans le quatrième trou de la verticale *D* , et ainsi de suite , jusqu'au seizième trou de la seizième verticale ; on entendra successivement , dans un temps donné , les seize sons *sol* , *sol D* , *la* , *la D* , *si* , *ut* , *ut D* , etc. ; dans les trois quarts de ce temps donné , les douze sons *sol* , *sol D* , *la* , *la D* , *si* , *ut* , etc. ; dans la moitié du même

temps, les huit sons *sol*, *sol D*, *la*, *la D*, etc. Donc, tous ces sons auront été parfaitement rendus en mesure.

2°. Que si la pointe, que j'ai placée dans le premier trou de la verticale *sol*, avait eu de la continuité; que si, par exemple, elle eût couvert les huit premiers trous de cette ligne, elle eût représenté une blanche; et que si j'avais placé dans le neuvième trou de la verticale *ut*, une autre pointe qui eût couvert les huit autres trous de la mesure, laissant à vide les trous des autres verticales *D*, *la*, *D*, *si*, *D*, *re*, *D*, etc.; au lieu d'entendre, dans le temps donné, pendant lequel le cylindre a tourné sur lui-même de la quantité 1, 8 *sol*, *D*, *la*, *D*, *si*, *ut*, etc., doubles croches, on aurait seulement entendu *sol* blanche suivi de *ut* blanche.

3°. Qu'ayant des pointes de différentes longueurs, depuis la triple ou double croche jusqu'à la ronde; et par delà, pour les tenues de plusieurs mesures, des pointes pour la triple croche pointée, la double croche, la double croche pointée, la noire, la noire pointée, la blanche, la blanche pointée, la ronde ou la mesure, etc.; et jouissant en même temps de la commodité de les placer sous toute verticale *sol*, *D*, *la*, *D*, *si*, *ut*, etc., et dans quelque endroit de ces lignes qu'on désirera, on pourra faire résonner à l'orgue tel son et de telle durée qu'on voudra; et qu'en laissant des trous à vide sur toutes les verticales en même temps, et autant de trous qu'il sera besoin, on pratiquera tous les silences possibles, depuis le plus long jusqu'au plus court. Or, ces deux points comprennent toute la mélodie.

Il faut observer seulement que, si l'on veut que l'orgue rende les triples croches, quel que soit l'intervalle sur une verticale, ou quelle que soit la partie d'une circonférence du cylindre dont la verticale est une projection, que l'on prenne pour une mesure; il faudra percer cette partie, cet intervalle, ou cet arc, de trente-deux trous.

4°. Que, tandis qu'une pointe ou note placée sur telle verticale, et couvrant autant de trous qu'on le désirera, fera entendre tel son et de telle durée qu'on voudra; d'autres pointes ou notes placées sur d'autres verticales pourront faire entendre la même quantité de sons; et que chaque partie de cette quantité de sons sera plus ou moins longue, plus ou moins aiguë à discrétion. Deux points qui comprennent toute l'harmonie.

Or la mesure, la mélodie et l'harmonie constituent tout ce que nous entendons par musique, et tout ce qui caractérise et différencie les pièces.

Il n'y a donc point de pièces, qu'on ne pût jouer sur un instrument tel que celui que je viens de décrire.

5°. Que plus il y aura de verticales 1, 2, 3, etc. entre *sol* et

D, entre *la* et *D*, entre *si* et *ut*, etc. ; plus le cylindre pourra contenir de morceaux de musique différens à la fois.

6°. Que plus il y aura de verticales *sol*, *D*, *la*, *D*, *si*, *ut*, etc. ; plus l'instrument aura d'étendue ; et on pourra lui en donner autant et plus qu'au clavecin.

7°. Que plus les verticales *sol*, 1, 2, 3, etc., *la*, 1, 2, 3, etc., seront longues, plus elles contiendront de mesures, plus les pièces qu'on jouera pourront être longues. On peut donner à ces lignes ou à celles qu'elles représentent, ou au diamètre du cylindre, assez de longueur, pour qu'on y puisse noter toutes sortes de pièces. Je tiens de M. Richard, le plus habile constructeur d'orgues d'Allemagne qu'il y ait à Paris, qu'on peut noter sur la circonférence d'un cylindre de deux pieds de diamètre plus de 120 mesures à quatre temps d'une *Allemanda largo* : or ces 120 mesures équivalent à plus de 160 d'un *Allegro*.

8°. Qu'à l'aide des lignes 1, 2, 3, 4, 5, etc. horizontales qui passent sur une rangée de trous, et qui en contiennent entre elles une autre rangée, on connaîtra toujours facilement les endroits des verticales, où les notes ou pointes qui agissent sur les touches se placeront.

9°. Que, si l'on donne au cylindre la facilité de se mouvoir de droite à gauche, ou de gauche à droite, on pourra faire en sorte que les pointes placées sur les verticales *sol*, *D*, *la*, *D*, *si*, *ut*, etc., ne portent plus sur ces touches, mais tombent dans l'intervalle que ces touches laissent entre elles ; et que ces touches soient frappées des pointes placées sur d'autres verticales, d'où il s'ensuit qu'on aura sur le cylindre plusieurs pièces à la fois ; et que le nombre en sera d'autant plus grand que l'intervalle laissé entre les touches permettra de laisser entre les verticales *sol*, *D*, *la*, *D*, *si*, *ut*, etc., plus d'autres verticales 1, 2, 3, etc.

10°. Qu'en notant la même pièce sur les verticales *sol*, *D*, *la*, *D*, *si*, *ut*, *D*, *re*, *D*, *mi*, *fa*, *D*, on l'essaierait dans tous les tons possibles.

Il faut pratiquer à chaque petite pointe ou note un arrêt, afin qu'en agissant sur les touches, elles ne s'enfoncent pas plus qu'il ne faut.

Il n'y a pas à craindre qu'elles se détachent, si l'étoffe, dont on aura couvert le cylindre intérieur, et dans laquelle elles sont fichées par leur extrémité faite en épingles, est suffisamment compacte ; et si l'on observe, quand on rechange d'airs, de faire un peu tourner la pelotte, afin que les trous faits dans l'étoffe par les épingles, pointes ou notes qu'on vient de retirer, ne correspondent plus aux trous du cylindre de cuivre.

Elles se détacheront d'autant moins que l'action des touches sur elles est très-faible ; et que , d'ailleurs , elle est oblique à leur enfoncement.

Il faut observer , en perçant les trous , de ne laisser entre eux que l'intervalle qui convient au mouvement le plus prompt , parce que , 1°. on placera sur une même circonférence un plus grand nombre de mesures ; 2°. qu'il vaut mieux avoir à ralentir le mouvement de la manivelle , qu'à l'augmenter. On va toujours aussi lentement , mais non pas aussi vite qu'on veut.

Avantages de l'instrument proposé.

1°. Un enfant de l'âge de cinq ans pourrait savoir noter sur le cylindre le morceau le plus difficile , et l'exécuter. Cela lui coûterait moins que d'apprendre à lire par le bureau typographique ; car les caractères et leurs combinaisons sont ici beaucoup moins nombreux que les lettres. Il y a vingt-quatre lettres ; et il ne me faut que onze caractères.

2°. Tout musicien , au lieu de composer sur le papier , pourrait composer sur le cylindre même , éprouver à chaque instant ses accords , et répéter , sans aucun secours , toute sa pièce.

3°. Cet exercice faciliterait extrêmement aux enfans l'étude de la musique , soit vocale , soit instrumentale ; car lorsqu'ils se trouveraient vis-à-vis d'un maître , ils auraient déjà fait pendant long-temps la comparaison des notes sur le papier , et de leur effet sur le cylindre.

4°. Ils seraient plus avancés du côté de la composition ; et ils auraient l'oreille plus faite à huit ans , qu'ils ne l'ont aujourd'hui communément à vingt , après avoir passé par les mains des plus habiles maîtres.

5°. On aurait certainement plus de plaisir à entendre cet instrument , qu'un organiste médiocre , comme la plupart le sont , qui ne fait que balbutier sur son orgue , ne marche jamais en mesure , pratique à chaque instant des accords déplacés , se répète sans fin , et ne répète jamais que de mauvaises choses , etc.

6°. On ne serait plus exposé aux boutades d'un musicien , habile à la vérité , dans son art , mais souvent plus habile que dévot , à qui il prendra envie de jouer , à la consécration , l'*allegro* le plus badin , ou la *gigue* la plus folâtre , et d'inspirer à tout un peuple de fidèles la démangeaison de danser devant l'arche , au moment où c'est la coutume de s'incliner.

7°. Beaucoup de personnes qui n'ont point de voix , qui manquent d'aptitude pour un instrument , qui n'ont point appris la musique , qui l'aiment , et qui n'ont ni les moyens , ni le temps ,

ni la commodité de l'apprendre, pourraient toutefois s'amuser à jouer toutes les pièces dont ils s'aviseraient.

8°. Cet exercice contribuerait nécessairement aux progrès de la musique.

9°. On n'emploierait à noter et à exécuter sur le nouvel orgue guère plus de temps qu'il n'en faut pour noter sur le papier telle pièce dont l'exécution sur le clavecin demanderait, des habiles, plus de temps qu'on n'en mettrait à en ranger et jouer sur le nouvel orgue une douzaine d'autres.

10°. La difficulté de l'exécution n'empêcherait plus de pratiquer certains tons peu usités, avec lesquels cet orgue familiériserait, comme le *sol D*, le *la D*, etc. On pourrait composer dans tous ces tons; ce qui fournirait peut-être, sinon des chants, du moins des traits d'harmonie et des expressions qui nous sont inconnues.

11°. D'un moment à l'autre, on pourrait hausser ou baisser une pièce d'un ton, d'un demi-ton ou de tout autre intervalle.

12°. Les expériences sur les sons se multipliant facilement de jour en jour, et cela, par des gens exercés à penser, on pourrait, à la longue, en amasser un assez grand nombre, pour fonder une bonne théorie, et donner des règles sûres de pratique; ce qui n'arrivera pas tant que les phénomènes demeureront ensevelis dans les oreilles des artistes.

13°. Un bon orgue de cette espèce ramènerait peut-être à l'église de leur paroisse un grand nombre d'honnêtes gens qui ont de l'oreille, et qui en ont été chassés par un mauvais organiste.

14°. Peut-être que la facilité qu'on aurait à exécuter les pièces les plus difficiles, empêcherait que dans la suite on ne continuât à les prendre pour les plus belles.

Je vais maintenant passer aux inconvéniens de cet instrument; car il en a.

Inconvéniens de l'orgue proposé.

1°. C'est un ignorant en musique qui le propose.

2°. Il ne serait plus permis aux organistes d'être médiocres.

3°. On n'aurait plus besoin de ces maîtres d'accompagnement et de composition, qui ne nous prescrivent que des règles vagues, dont un long usage peut seul déterminer l'emploi.

4°. Les maîtres à chanter garderaient la moitié moins de temps leurs écoliers.

5°. Ils seraient contraints d'être la moitié plus habiles, ayant à montrer à des écoliers dont l'oreille serait déjà faite, qui mépriseraient la règle de transposition, et qui demanderaient à chanter leur leçon comme ils la joueraient sur leur orgue.

6°. On jouerait en quatre heures, et cela avec la dernière précision, toutes les pièces de M. Rameau, qu'on n'apprend en plusieurs années que très-imparfaitement.

7°. Beaucoup de gens, qui sont bien aises de s'amuser avec un instrument, abandonneraient le clavecin, la basse-de-viole, le violon, etc.; et négligeraient l'honneur d'apprendre mal en cinq ou six années de temps, ce qu'ils pourraient exécuter parfaitement en dix jours.

8°. Nous deviendrions extrêmement difficiles sur l'exécution de la musique instrumentale; d'où il arriverait que la plupart de ceux qui s'en mêlent en seraient réduits à se perfectionner ou à brûler leurs instrumens.

9°. Comme une pièce ne me plaît pas davantage, à moi qui l'entends, soit qu'on ait employé beaucoup de temps à l'apprendre, soit qu'on l'ait aussi-bien apprise en un moment, l'oreille ne faisant point cette distinction, nous parviendrions peut-être à nous défaire d'un préjugé favorable à plusieurs choses fort estimées qui n'ont que le mérite de la difficulté.

Je sens toute l'importance de ces inconvéniens. J'en suis frappé; et je prévois que beaucoup de gens ne manqueront pas d'en imaginer une infinité d'autres de la même force, et de me traiter moi et mon orgue d'impertinens. Mais le désir de servir en quelque sorte aux progrès des beaux-arts, autant que je le pourrai, sans nuire aux intérêts des artistes auxquels je n'ai garde de le préférer, suffira pour me consoler des épithètes injurieuses que j'encourrai.

Observations sur le chronomètre.

On entend par un chronomètre un instrument propre à mesurer le temps. On prétend qu'il serait fort à souhaiter qu'on eût un bon instrument de cette espèce, afin de conserver, par ce moyen, le vrai mouvement d'un air; car les mots *allegro*, *vivace*, *presto*, *affettuoso*, *soavemente*, *piano*, etc., dont se servent les musiciens, seront toujours vagues, tant qu'on ne les rapportera point à un terme fixe de vitesse ou de lenteur, dont on sera convenu. Aussi voit-on aujourd'hui des personnes se plaindre que le mouvement de plusieurs airs de Lully est perdu. Si l'on eût eu l'attention, disent-ils, de se servir d'un pendule pour déterminer le temps de la mesure dans un air, et d'écrire à la tête des pièces de musique, au lieu des *presto*, *prestissimo*, *andante*, etc., qu'on y lit, 1, 2 ou trois secondes par mesure, ou 5 secondes pour 1, 2, 3 ou 4 mesures, ou *m* de secondes pour *n* de mesures, on aurait évité cet inconvénient, et l'on aurait, dans

mille ans, le plaisir d'entendre les airs admirables de M. Rameau, tels que l'auteur les fait exécuter aujourd'hui.

Ceux qui s'en tiennent à l'écorce des choses, trouveront peut-être ces observations solides; mais il n'en sera pas de même des connaisseurs en musique.

Ils objecteront contre tout chronomètre en général, qu'il n'y a peut-être pas, dans un air, quatre mesures qui soient exactement de la même durée, deux choses contribuant nécessairement à ralentir les unes et à précipiter les autres, le goût et l'harmonie dans les pièces à plusieurs parties, le goût et le pressentiment de l'harmonie dans les *solo*. Un musicien qui sait son art, n'a pas joué quatre mesures d'un air, qu'il en saisit le caractère, et qu'il s'y abandonne : il n'y a que le plaisir de l'harmonie qui le suspende; il veut ici que les accords soient frappés; là, qu'ils soient dérobés; c'est-à-dire, qu'il chante ou joue plus ou moins lentement d'une mesure à une autre, et même d'un temps et d'un quart de temps à celui qui le suit.

Le seul bon chronomètre que l'on puisse avoir, c'est un habile musicien qui ait du goût, qui ait bien lu la musique qu'il doit faire exécuter, et qui sache en battre la mesure.

Si l'on ne joue pas aujourd'hui certains airs de Lully dans le mouvement qu'il prétendait qu'on leur donnât, peut-être n'y perdent-ils rien. Un auteur n'est pas toujours celui qui déclame le mieux son ouvrage.

Mais si l'on ne trouve pas ces observations assez solides, et qu'on persiste à désirer un instrument qui mette des bornes au caprice des musiciens, je commencerai par rejeter tous ceux qu'on a proposés jusqu'à présent, parce qu'on y a fait du musicien et du chronomètre deux machines distinctes, dont l'une ne peut jamais bien assujétir l'autre. Cela n'a presque pas besoin d'être démontré. Il n'est pas possible que le musicien ait, pendant toute sa pièce, l'œil au mouvement, ou l'oreille au bruit du pendule; et s'il s'oublie un moment, adieu le frein qu'on a prétendu lui donner.

Mais comment, me demandera-t-on, faire du musicien et du chronomètre une seule et même machine? Il paraît que cela est impossible.

Je réponds qu'il y a tout au plus quelque difficulté. Mais voici comment j'estime qu'on viendrait à bout de la surmonter : il faudrait d'abord que les musiciens renoncassent aux signes dont ils se sont servis jusqu'à présent, et qu'ils substituassent aux *piano*, *presto*, *vivace*, *allegro*, etc. qu'on trouve à la tête de leurs pièces, les temps employés à les jouer en entier; et qu'au

lieu d'écrire *gigua*, *allegro*, ils écrivissent *gigua*, 12, 13, 14, etc., secondes.

On noterait ensuite cette gigue sur le cylindre de l'orgue que je propose; et l'on appliquerait le pendule à secondes au cylindre, de manière que l'aiguille parcourrait 12, 13 ou 14, etc., secondes, tandis que le cylindre tournerait sur lui-même par le mécanisme même du pendule qui lui serait appliqué, de l'arc sur lequel la gigue entière serait notée.

Je n'entrerai point dans la manière dont cette application du pendule au cylindre peut se faire; c'est un bon horloger qu'il faut consulter là-dessus. Voici seulement l'énoncé du problème qu'il faut lui proposer à résoudre.

Trouver le moyen de faire tourner un cylindre sur lui-même, d'une quantité donnée dans un temps donné.

CINQUIÈME MÉMOIRE.

LETTRE

Sur la résistance de l'air au mouvement des pendules.

M ***

Si l'endroit où Newton calcule la résistance que l'air fait au mouvement d'un pendule vous embarrasse, que votre amour-propre n'en soit point affligé. Il y a, vous diront les plus grands géomètres, dans la profondeur et la laconicité des *principes de mathématiques*, de quoi consoler partout un homme pénétrant qui aurait quelque peine à entendre; et vous verrez bientôt que vous avez ici pour vous une autre raison qui me paraît encore meilleure; c'est que l'hypothèse d'où cet auteur est parti, n'est peut-être pas exacte. Mais une chose me surprend; c'est que vous vous soyez avisé de vous adresser à moi, pour vous tirer d'embarras. Il est vrai que j'ai étudié Newton, dans le dessein de l'éclaircir; je vous avouerai même que ce travail avait été poussé, sinon avec beaucoup de succès, du moins avec assez de vivacité; mais je n'y pensais plus dès le temps que les RR. pères Le Sueur et Jacquier donnèrent leur Commentaire; et je n'ai point été tenté de reprendre. Il y aurait eu, dans mon ouvrage, fort peu de choses qui ne soient dans celui des savans géomètres; et il y en a tant dans le leur, qu'assurément on n'eût pas rencontré dans le mien! Qu'exigez-vous donc de moi? Quand les

sujets mathématiques m'auraient été jadis très-familiers, m'interroger aujourd'hui sur Newton, c'est me parler d'un rêve de l'an passé. Cependant, pour persévérer dans l'habitude de vous satisfaire, je vais, à tout hasard, feuilleter mes paperasses abandonnées, consulter les lumières de mes amis, vous communiquer ce que j'en pourrai tirer, et vous dire, avec Horace : *Si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non, his utere mecum.*

PROPOSITION I.

PROBLÈME.

Soit (fig. 2) un pendule M qui décrit dans l'air l'arc BA , étant attaché à la verge GM fixe en G . On demande la vitesse de ce pendule en un point quelconque M , en supposant qu'il commence à tomber du point B .

Soient $GM = a$. $NA = b$. $AP = x$. la pesanteur = p . la résistance que l'air ferait au corpuscule M , s'il était mu avec une vitesse g , = f . La vitesse du pendule au point $M = v$.

SOLUTION.

Si on suppose, avec tous les physiciens, que la résistance de l'air et des autres fluides est comme le carré de la vitesse, on aura la résistance au point $M = \frac{fvv}{gg}$; et cette résistance agissant suivant mM , tend à diminuer la vitesse v . De plus, la pesanteur p tirant suivant MQ , on voit facilement qu'elle se décompose en deux autres forces, dont l'une, qui agit suivant MR , est arrêtée et anéantie par la résistance du fil ou de la verge GM , et dont l'autre a son effet suivant Mm perpendiculairement à GM , et est égale à $\frac{p \times MP}{GM} = \frac{p \sqrt{2ax - xx}}{a}$.

Donc la force accélératrice totale qui agit au point M pour mouvoir le corps suivant $Mm = \frac{p \sqrt{2ax - xx}}{a} - \frac{fvv}{gg}$.

Mais le temps employé à parcourir Mm , = $\frac{Mm}{v}$, et l'élément ou l'accroissement de la vitesse est égal à la force accélératrice multipliée par le temps. Donc $\left(\frac{p \sqrt{2ax - xx}}{a} - \frac{fvv}{gg} \right)$

$\times \frac{Mm}{v} = d v$. Dans cette équation, je mets, au lieu du petit arc Mm , sa valeur $-\frac{a dx}{\sqrt{2ax - xx}}$, avec le signe $-$, parce que v croissant à mesure que le pendule descend, x diminue au

contraire. J'ai $-p dx + \frac{fvv \times a dx}{gg \sqrt{2ax - xx}} = v dv$, dont l'intégrale est $\frac{vv}{2} = pb - px + \int \frac{fvv \times a dx}{gg \sqrt{2ax - xx}}$.

J'ai ajouté la constante pb , afin que v fût $= 0$, lorsque $x = b$, c'est-à-dire, lorsque le pendule est au point B , d'où on suppose qu'il commence à descendre par sa seule pesanteur.

On remarquera d'abord, dans cette équation, que si $f = 0$, c'est-à-dire, si le pendule se mouvait dans le vide ou dans un milieu non résistant, on aurait $vv = 2pb - 2px$; mais comme la résistance de l'air est fort petite par rapport à la pesanteur p , la valeur réelle de vv différera très-peu de $2pb - 2px$; et l'on pourra substituer $f(2pb - 2px)$ à fvv ; ce qui ne produira qu'une très-petite erreur.

Ainsi on aura $vv = 2pb - 2px + 2 \int \frac{f(2pb - 2px) \times a dx}{gg \sqrt{2ax - xx}}$ pour la valeur approchée de vv .

Il s'agit, à présent, de trouver l'intégrale du terme qui est sous le signe f , et la difficulté est réduite à intégrer $\frac{b a dx - a x dx}{\sqrt{2ax - xx}}$.

On remarquera que cette intégrale doit être prise de telle manière qu'elle soit $= 0$, quand $x = b$. Or l'intégrale du premier terme $\int \frac{b a dx}{\sqrt{2ax - xx}}$ est $b \times (\text{arc } AM - \text{arc } AB)$. Dans laquelle j'ai ajouté la constante $-b \times \text{arc } AB$, afin que $\int \frac{b a dx}{\sqrt{2ax - xx}}$ fût $= 0$, lorsque x serait $= b$; on aura donc $\int \frac{b a dx}{\sqrt{2ax - xx}} = -b \times \text{arc } BM$.

Maintenant, pour avoir l'intégrale de $\int \frac{-ax dx}{\sqrt{2ax - xx}}$, je l'écris ainsi $\int \frac{-ax dx}{\sqrt{2ax - xx}} = \int \frac{a a dx - a x dx}{\sqrt{2ax - xx}} - \int \frac{a a dx}{\sqrt{2ax - xx}}$, dont l'intégrale est $a \sqrt{2ax - xx} - a \times AM = a \times (MP - AM)$, à laquelle il faut ajouter la constante $-a (BN - AB)$, pour la raison que nous avons dite ci-dessus; on aura donc $\int \frac{-ax dx}{\sqrt{2ax - xx}} = -a \times (BO - BM)$.

Donc $vv = 2pb - 2px - \frac{2f \times 2pb \times BM}{gg} - 2f \times 2pa \times (BO - BM)$.

COROLLAIRE I.

Donc, lorsque le pendule est arrivé en A , on a $v v = 2 p b - \frac{2 f \times 2 p b \times B A}{g g} - \frac{2 f \times 2 p a \times (A B - B A)}{g g}$.

COROLLAIRE II.

Donc (fig. 3), si l'on fait $A n = b - \frac{2 f b \times B A}{g g} - \frac{2 f a \times (B N - B A)}{g g}$, on aura $v v = 2 p \times A n$; c'est-à-dire que la vitesse au point A serait la même que celle que le pendule aurait acquise en tombant dans le vide du point b jusqu'en A .

COROLLAIRE III.

Si l'arc $A B$ ne contient que peu de degrés, $B N$ sera presque égale à $B A$; et l'on pourra supposer $v v = 2 p b - \frac{2 f \cdot 2 p b \cdot B A}{g g}$.

PROPOSITION II.

PROBLÈME.

Supposons (fig. 4.) qu'un pendule A placé dans la situation verticale $G A$, reçoive une impulsion ou vitesse h suivant l'horizontale $A R$. On demande sa vitesse en un point quelconque M .

SOLUTION.

Les mêmes noms étant supposés que ci-dessus, la force retardatrice sera ici $\frac{P \sqrt{2 a x - x x}}{a} + \frac{f v v}{g g}$, parce que la résistance s'ajoute à la pesanteur, pour diminuer continuellement la vitesse du pendule; et on aura $-d u = \frac{a d x}{v \sqrt{2 a x - x x}} \times \left(\frac{P \sqrt{2 a x - x x}}{a} + \frac{f v v}{g g} \right)$.

Je mets $-d u$, parce que x croissant, v diminue; donc $-v d v = p d x + \frac{f v v \times a d x}{g g \sqrt{2 a x - x x}}$, et ajoutant les constantes $\frac{h h - v v}{2}$
 $= p x + \int \frac{f v v \times a d x}{g g \sqrt{2 a x - x x}}$. Donc si $f = 0$, on aura $v v = h h - 2 p x$; or, l'on pourra, comme dans le problème précédent, mettre, au lieu de $v v$, sa valeur approchée $h h - 2 p x$ dans le

terme $\int \frac{fvvadx}{gg\sqrt{2ax-xx}}$; ce qui donnera $vv = hh - 2px - 2$
 $\int \frac{fhhadx}{gg\sqrt{2ax-xx}} + 2 \int \frac{f \times 2paxdx}{gg\sqrt{2ax-xx}} = hh - 2px -$
 $\frac{2fhh}{gg} \times AM + \frac{2f \times 2pa}{gg} \times (+AM - MP).$

Soit AN , la hauteur à laquelle le pendule aurait remonté dans le vide, on aura $hh = 2p \times AN$, et $vv = 2p \times PN - \frac{2f \times 2p \times AN \times AM}{gg} + \frac{2f \times 2pa}{gg} \times (-MP + AM).$

COROLLAIRE I.

Donc (fig. 5), lorsque le corps est arrivé au point c , tel que $Nn = \frac{2f \times AN \times Ac}{gg} + \frac{2f \times a \times (nc - Ac)}{gg}$, la vitesse v sera $= 0$.

COROLLAIRE II.

Comme nc et Ac diffèrent très-peu de NC et de AC , il s'en suit que, pour trouver le point c où le corps s'arrête, ou la hauteur n à laquelle il remonte, il faut prendre $Nn = \frac{2f \times AN \times AC}{gg} + \frac{2fa \times (NC - AC)}{gg}$.

COROLLAIRE III.

Si l'arc AC ne contient que peu de degrés, AC sera presque égale à AN ; et l'on aura à peu près $Nn = \frac{2f \times AN \times AC}{gg}$.

COROLLAIRE IV.

Si un pendule (fig. 6) descend du point B , sa vitesse en A , que je nomme h , sera égale, corol. 2, propos. 1, à celle qu'il aurait acquise en tombant dans le vide de la hauteur $An = b - \frac{2fb \times BA}{gg} - \frac{2fa \times (BN - BA)}{gg}$; et il remontera jusqu'à la hauteur $A \nu$ (corol. 2, propos. 2) $= An - \frac{2f \times An \times Ac}{gg} + \frac{2fa \times (nc - Ac)}{gg}$. Et comme nc et Ac diffèrent peu de BN et de BA , on aura $A \nu = b - \frac{4fb \times BA}{gg} + \frac{4fa \times (BN - BA)}{gg}$.

COROLLAIRE V.

Donc, si l'arc BA contient peu de degrés, on aura $A \nu = b - \frac{4fb \times BA}{gg} = AN \times \frac{(1 - 4f \times BA)}{gg}$. Or, dans cette même supposition, les arcs AC , Ak sont entre eux, à très-peu près, comme les racines des abscisses AN , $A \nu$; car, dans le cercle,

les cordes sont entre elles comme les racines des abscisses; or les arcs peuvent être pris ici pour les cordes. Donc $Ck = \frac{AC \times (\sqrt{AN} - \sqrt{Av})}{\sqrt{AN}}$. Or $\sqrt{An} = \sqrt{\frac{AN(1 - 4f \times BA)}{gg}}$
 $= \sqrt{AN} \times \sqrt{1 - \frac{4f \times BA}{gg}}$; et comme $\frac{4f \cdot BA}{gg}$ est fort petite par rapport à 1, on peut, au lieu de $\sqrt{1 - \frac{4f \times BA}{gg}}$, mettre $1 - \frac{2f \times BA}{gg}$ qui lui est à peu près égale; car on sait que $\sqrt{1 - \alpha}$, α étant une très-petite fraction, est $1 - \frac{\alpha}{2}$ à très-peu près. Donc $Ck = AC \times \frac{2fBA}{gg} = \frac{2fAB^2}{gg}$. Donc la différence Ck entre l'arc descendu AB et l'arc remonté Ak , est comme le carré de l'arc AB .

COROLLAIRE VI.

Donc (*fig. 7.*), si on a l'arc BAC , qu'un pendule décrit dans l'air, en tombant du point B , on aura facilement bAk , qu'il doit décrire en tombant du point b ; car il ne faut que trouver Ak qu'on aura en faisant $BA - AC \cdot bA - Ak :: BA^2 \cdot bA^2$.

COROLLAIRE VII.

Donc (*fig. 6.*), si un pendule décrit l'arc BA dans l'air, on aura sa vitesse au point A , en divisant la ligne Nv en deux parties égales au point n ; car cette vitesse, corol. 3, prop. 1, est à très-peu près égale à celle qu'il aurait acquise en tombant dans le vide de la hauteur $b - \frac{2f \times BA}{gg} = b - \frac{Nv}{2}$.

COROLLAIRE VIII.

On a $AC^2 \cdot Ac^2 :: AN \cdot An$; c'est-à-dire, $AC^2 \cdot AC^2 - 2Cc \times AC :: AN \cdot AN - Nn$. Donc $Nn = \frac{2Cc \times AC \times AN}{AC^2} = \frac{2Cc \times AN}{AC}$.

Par le même raisonnement, on aura $Nv = \frac{2Ck \times AN}{AC}$. Donc $Ck \cdot Cc :: Nv \cdot Nn$. Donc c est le point de milieu de l'arc Ck . Donc, au lieu de diviser Nv en deux parties égales, on pourra diviser Ck en deux parties égales, pour avoir l'arc Ac que le corps A , en remontant, aurait parcouru dans le vide.

COROLLAIRE IX.

Si le pendule A est un petit globe, la résistance f , toutes

choses d'ailleurs égales, est en raison inverse du diamètre de ce globe et de sa densité; car la résistance de l'air à deux globes de différens diamètres est comme la surface ou le carré des diamètres; et cette résistance doit être divisée par la masse, laquelle est comme la densité multipliée par le cube du diamètre. Donc l'arc Ck , toutes choses d'ailleurs égales, est comme AB^3 divisé par le produit du diamètre du globe et de sa densité.

C'est à vous, M^{***}, à voir maintenant l'usage qu'on peut faire de ces propositions, lorsqu'on veut avoir égard à l'altération du mouvement que cause la résistance de l'air dans les expériences par lesquelles on cherche avec des pendules les lois du choc des corps. Vous apercevrez sans peine que les corollaires 6, 7, 8 donneront les vitesses que les deux pendules ont ou reçoivent au point le plus bas où ils sont supposés se choquer.

M. Newton, qui, comme vous savez, n'a pas cru devoir négliger cette résistance, lorsqu'il a parlé des lois du choc des corps dans le premier livre de ses Principes, paraît avoir fait Ck proportionnelle, non au carré de l'arc parcouru, comme nous l'avons trouvé, et comme peut-être vous le supposiez, lorsque cet endroit de son ouvrage vous a arrêté, mais à l'arc seulement: c'est ce qu'il me reste à vous démontrer. Pour cet effet, je transcrirai son texte, et j'y ajouterai les éclaircissemens que je trouve dans les papiers que les RR. PP. Jacquier et Le Sueur ont condamnés à l'oubli, en prévenant, par leur excellent commentaire, celui que je méditais.

TEXTE DE NEWTON.

« Soient, dit Newton, Princip. Mathém. p. 50. *Voy. la fig.*
 » 8. (1) les corps sphériques A , B suspendus, des points C , D

(1) Pendent corpora spherica A , B , filis parallelis et æqualibus AC , BD , à centris C , D . His centris et intervallis describantur semicirculi EAF , GBH , radiis CA , DB bissecti. Trahatur corpus A ad arcus EAF punctum quodvis R , et subducto corpore B , dimittatur inde, redeatque post unam oscillationem, ad punctum V . Est R V retardatio et resistentia aeris. Hujus RV fiat ST pars quarta sita in medio, ita scilicet ut RS , et TV æquentur, sitque RS , ad ST ut 3 ad 2, et ista ST exhibebit retardationem in descensu ab S ad D quàm proximè. Restituatur corpus B in locum suum. Cadat corpus A de puncto S , et velocitas ejus in loco reflexionis A sine errore sensibili tanta erit, ac si in vacuo cecidisset de loco T . Exponatur igitur hæc velocitas per chordam arcus TA ; nam velocitatem penduli in puncto infirmo esse ut chordam arcus, quem cadendo descripsit, propositio est Geometris notissima. Post reflexionem perveniat corpus A ad locum s , et corpus B ad locum K . Tollatur corpus B et inveniatur locus u ; à quo si corpus A demittatur, et post unam oscillationem redeat ad locum r , sit st par

» par des fils parallèles et égaux AC, BD . De ces points et de
 » la longueur des fils, soient décrites les demi-circonférences
 » EAF, GBH , divisées en deux parties égales par les rayons
 » CA, CB . Faites remonter le corps A à quelque point R de
 » l'arc EAF . Otez le corps B , et laissez retomber le corps A ;
 » s'il remonte après une oscillation au point V , RV exprimera
 » la retardation causée par la résistance de l'air. Prenez ST
 » égale à la quatrième partie de RV , placez-la dans le milieu,
 » de sorte que RS soit égale à TV , et que RS soit à ST
 » comme 3 à 2; ST exprimera à peu près la retardation après
 » la descente de S en A . Remettez à sa place le corps que vous
 » aurez ôté. Laissez tomber le corps A du point S . Sa vitesse
 » au point de réflexion A sera sans erreur sensible, la même
 » que s'il était descendu dans le vide du point T . Soit donc cette
 » vitesse exprimée par la corde TA ; car tous les géomètres
 » savent que la vitesse d'un pendule au point le plus bas de l'arc
 » qu'il décrit, est comme la corde de cet arc. Si le corps A re-
 » monte après le choc, au point s , et le corps B , au point K ,
 » ôtez le corps B , et trouvez le point u , d'où laissant tomber
 » le corps A , il remonte, après une oscillation, au point r ,
 » tel que st soit la quatrième partie de ru , et sr , égale à tu .
 » La corde tA exprimera la vitesse que le corps A avait en
 » A après sa réflexion; car t est le lieu vrai et corrigé, auquel
 » le corps A serait remonté sans la résistance de l'air. Il faudra
 » corriger de la même façon le lieu K auquel le corps A est re-
 » monté, et trouver le point l qu'il eût atteint dans le vide.
 » C'est ainsi qu'on fera les expériences comme dans le vide.
 » Enfin, il faudra, pour ainsi dire, multiplier le corps A par
 » la corde TA , qui exprime sa vitesse, pour avoir son mou-

quarta ipsius ru sita in medio, ita videlicet ut rs et tu æquentur; et per chordam arcûs tA exponatur velocitas, quam corpus A proximè post reflexionem habuit in loco A . Nam t erit locus ille verus et correctus, ad quem corpus A , sublata aeris resistentiâ, ascendere debuisset. Simili methodo corrigendus erit locus K , ad quem corpus B ascendit, et inveniendus locus l , ad quem corpus illud ascendere debuisset in vacuo. Hoc pacto experiri licet omnia, perinde ac si in vacuo constituti essemus. Tandem ducendum erit corpus A , ut ita dicam, in chordam arcûs TA , quæ velocitatem ejus exhibet, ut habeatur motus ejus in loco A proximè ante reflexionem; deinde in chordam arcûs tA , ut habeatur motus ejus in loco A proximè post reflexionem. Et simili methodo, ubi corpora duo simul demittantur de locis diversis, inveniendi sunt motus utriusque tam antè quàm post reflexionem; et tum demùm conferendi sunt motus inter se, et colligendi effectus reflexionis. Hoc modo in pendulis pedum decem rem tentando, idque in corporibus tam inæqualibus quàm æqualibus et faciendo ut corpora de intervallis amplissimis, puta pedum octo, vel duodecim, vel sexdecim, concurrerent; reperi semper, sine errore trium digitorum in mensuris, ubi corpora sibi mutuò directè occurrebant, æquales esse mutationes motuum corporibus in partes contrarias illatæ, atque idco actionem et reactionem semper esse æquales, etc.

» vement au point A , immédiatement avant le choc; et par
 » la corde tA , pour avoir son mouvement après le choc. Il faut
 » chercher, par la méthode, les quantités de mouvement, qu'ont
 » avant et après le choc deux corps qu'on a laissé tomber en
 » même temps de deux points différens; et trouver, par la
 » comparaison de ces mouvemens, les effets du choc. C'est
 » ainsi qu'en faisant mes expériences sur des pendules de dix
 » pieds de long, tant avec des corps égaux qu'avec des corps
 » inégaux, que je laissais tomber de fort loin, de la distance,
 » par exemple, de 8, 12, 16 pieds, j'ai trouvé, sans avoir erré
 » dans mes mesures de la quantité de trois doigts, que les chan-
 » gemens que le choc direct fait en sens contraire aux mouve-
 » mens des corps, étaient égaux; et par conséquent que l'action
 » était toujours égale à la réaction, etc. »

ÉCLAIRCISSEMENS.

Voilà le texte de Newton; et voici maintenant les éclaircissemens que je me suis engagé de vous donner. Si un corps tombe de R en A , *fig. 9*, dans un milieu non résistant, sa vitesse est, comme on sait, égale à celle qu'il aurait acquise en tombant d'une hauteur égale à celle de RA . Mais comme le milieu résiste ici, on peut supposer la vitesse du corps en A égale à celle qu'il aurait acquise en tombant dans un milieu non résistant par un arc $rA < RA$.

Arrivé en A , si le milieu ne résistait point dans la branche AM , le corps remonterait par un arc $Ap = Ar$; mais la résistance du milieu fait qu'il ne remonte que jusqu'en N ; de N il descend en A , où l'on suppose qu'il ait une vitesse égale à celle qu'il eût acquise en tombant par un arc $nA < NA$ dans un milieu non résistant; et au lieu de remonter par l'arc $Ay = An$, la résistance du milieu ne lui permet de remonter qu'en V .

Cela posé, l'arc RV exprime les retardations produites par la résistance du milieu dans toutes les oscillations dont je viens de parler. Mais, ces oscillations étant toutes plus petites les unes que les autres, pour avoir la retardation de chacune d'elles en particulier, il faudrait partager inégalement l'arc RV : et comme ces oscillations sont au nombre de quatre; la retardation, pour la première oscillation, est plus grande que la quatrième partie de RV ; et cette quatrième partie, trop grande pour la retardation de la quatrième oscillation. Mais il est un point S , d'où le corps tombant jusqu'en A , la quatrième partie de RV exprimera exactement la retardation pour l'arc SA .

Cherchons ce point S . Pour le trouver, soit $RA = 1$, $RV = 4b$, $SA = x$. En supposant les retardations proportionnelles

aux arcs parcourus, on aura Rr , retardation de l'arc parcouru $RA = \frac{b}{x}$, et Ap second arc $= Ar = RA - Rr = 1 - \frac{b}{x}$, de

même ρN retardation de l'arc $A\rho = 1 - \left(-\frac{b}{x}\right) \times \frac{b}{x} = \frac{b}{x} - \frac{bb}{xx}$.

Donc AN 3^e. arc $= A\rho - \rho N = 1 - \frac{2b}{x} + \frac{bb}{xx}$; et la retardation

Nn de l'arc $AN = \left(1 - \frac{2b}{x} + \frac{bb}{xx}\right) \times \frac{b}{x} = \frac{b}{x} - \frac{2bb}{xx} + \frac{b^3}{x^3}$.

Donc $Ay = An = AN - Nn$ quatrième arc $= 1 - \frac{5b}{x} + \frac{3bb}{xx} - \frac{b^3}{x^3}$. Donc Vy , retardation du quatrième arc $= \frac{b}{x} - \frac{3bb}{xx} + \frac{3b^3}{x^3} - \frac{b^4}{x^4}$.

On a donc Rr , retardation du premier arc $= \frac{b}{x}$.

ρN , retardation du second $= \frac{b}{x} - \frac{bb}{xx}$.

Nn retardement du troisième $= \frac{b}{x} - \frac{2bb}{xx} + \frac{b^3}{x^3}$.

Vy , retardation du quatrième $= \frac{b}{x} - \frac{3bb}{xx} + \frac{3b^3}{x^3} - \frac{b^4}{x^4}$.

Et à cause que $Rr + \rho N + Nn + Vy = VR = 4b$, on a $\frac{4b}{x} - \frac{6bb}{xx} + \frac{4b^3}{x^3} - \frac{b^4}{x^4} = 4b$, ou $x^4 - x^3 + \frac{3bxx}{2} - bbxx + \frac{b^3}{4} = 0$, équation dont la solution approchée donnera la valeur de x .

Pour cet effet, je retranche les deux derniers termes $-bbxx + \frac{b^3}{4}$ qui sont insensibles par rapport aux autres, parce que b est fort petite; et il reste $x^4 - x^3 + \frac{3bxx}{2} = 0$, ou $x^2 - x + \frac{5b}{2}$

$= 0$, équation dont la racine est $x = \frac{1}{2} + \sqrt{\frac{1}{4} - \frac{5b}{2}}$. Mais $\sqrt{\frac{1}{4} - \frac{5b}{2}}$ est à peu près $\frac{1}{2} - \frac{5b}{2}$; donc x est à peu près $\frac{1}{2} + \frac{1}{2} - \frac{5b}{2} = 1 - \frac{5b}{2}$.

Remarques sur cette approximation.

Remarquez, 1^o. que $-bbxx + \frac{b^3}{4} < 0$, parce que $x < b$, d'où il s'ensuit que $x^4 - x^3 + \frac{3bxx}{2} > 0$. Donc $x > \frac{1}{2} + \sqrt{\frac{1}{4} - \frac{5b}{2}}$.

Mais $\frac{1}{2} - \frac{5b}{2}$ est un peu plus grand que $\sqrt{\frac{1}{4} - \frac{5b}{2}}$; donc, en met-

tant $\frac{1}{2} - \frac{3b}{2}$ pour $\sqrt{\frac{1}{4} - \frac{3b}{2}}$, on rend à x à peu près autant qu'on lui avait ôté ; d'où il suit que cette approximation est aussi simple et aussi exacte qu'on le puisse désirer dans la supposition que les retardemens sont comme les arcs, et non comme les carrés des arcs.

2°. Que les retardations $\frac{b}{x}, \frac{b}{x} - \frac{bb}{xx}$, etc., sont en progression géométrique.

3°. Que pour résoudre exactement l'équation $\frac{4b}{x} - \frac{6bb}{xx} + \frac{4b^3}{x^3} - \frac{b^4}{x^4} = 4b$, on eût fait $1 - \frac{4b}{x} + \frac{6bb}{xx} - \frac{4b^3}{x^3} + \frac{b^4}{x^4} = 1 - 4b$.
Donc $1 - x = \sqrt[4]{1 - 4b}$ ou $x = \frac{b}{1 - \sqrt[4]{1 - 4b}}$.

4°. Que pour trouver le lieu V , on a $st : tu :: 2.3$, et que $tu = sr$; d'où il s'ensuit que $su : sr :: 5.3$. Soit donc $As = 1$, $sr = x$, on a $Au = 1 + \frac{3x}{4}$; $Ar = 1 - x$. Or Au est à Ar à peu près comme $AV. AR$. Donc si l'on fait $AV. AR :: m.n$, on aura $m.n :: 1 + \frac{5x}{3}, 1 - x$. Donc $n + \frac{5xn}{3} = m - mx$. Donc $x = \frac{m - n}{m + \frac{5n}{3}}$

$$= \frac{5 \times \overline{m - n}}{3 \times m \times 5 \times n} \times As, \text{ parce qu'on a supposé } As = 1.$$

On peut encore chercher ce point V par expérience, en laissant tomber le pendule du point V jusqu'à ce qu'il revienne en un point r , dont la distance sr au point s soit $= su \times \frac{5}{5}$; ou enfin on peut prendre simplement $st = \frac{As}{AS} \times ST$.

Voilà, ce me semble, tout l'endroit de Newton sur les retardations du pendule causées par la résistance de l'air, assez bien défriché. D'où il paraît s'ensuivre que cet auteur suppose les retardations comme les arcs, au lieu que nous les trouvons, par les propositions précédentes, comme les carrés des arcs.

Vous m'objecterez, sans doute, que Newton a l'expérience pour lui; et que c'est d'après cette hypothèse (1) qu'il a trouvé que l'action est toujours égale à la réaction; et que si, par

(1) Ut si corpus A incidebat in corpus B quiescens cum novem partibus motûs, et amissis septem partibus pergebat post reflexionem cum duabus, corpus B resiliebat cum partibus istis septem. Si corpora obviam ibant, A cum duodecim partibus et B cum sex, et redibat A cum duabus, redibat B cum octo, facta, etc.

exemple , le corps *A*, après avoir choqué le corps *B* en repos avec 9 degrés de mouvement , continuait d'aller avec deux , le corps *B* partait avec sept degrés ; que si les corps se choquaient en sens contraires , *A* avec 12 degrés de mouvement , et *B* avec 6 , et qu'*A* se réfléchit avec 2 , *B* se réfléchissait avec 8 , etc.

Je vous répondrai que , quoiqu'on ne se soit jamais avisé de douter ni de l'exactitude , ni de la bonne foi de Newton , cela n'a pas empêché qu'on n'ait réitéré ses expériences sur les couleurs. Pourquoi n'en ferait-on pas autant dans cette occasion-ci , où cet auteur est parti d'une hypothèse que le calcul contredit évidemment , et où il était d'autant plus facile de se tromper , que les vitesses sont représentées par des quantités dont les différences sont très-petites ; savoir , les cordes des arcs parcourus devant et après les retardations.

Si vous trouvez que ce ne soit pas assez accorder au grand nom de Newton , j'en suis fâché ; pour moi , je ne puis lui accorder davantage. J'ai pour Newton toute la déférence qu'on doit aux hommes uniques dans leur genre ; j'incline fort à croire qu'il a la vérité de son côté ; mais encore est-il bon de s'en assurer. J'invite donc tous les amateurs de la bonne physique à recommencer ces expériences , et à nous apprendre si les retardations sont telles que Newton paraît les avoir supposées , proportionnelles aux arcs parcourus ; ou telles que le calcul nous les donne , proportionnelles aux carrés de ces arcs.

CONCLUSION DES CINQ MÉMOIRES.

Première expérience. Graduer un tuyau composé de deux parties mobiles ; et tenter , par ce moyen , la fixation du son.

Seconde expérience. Construire un compas du cercle et de sa développante ; et essayer si , par ce moyen , on n'obtiendra pas la division des arcs de cercles en parties commensurables ou incommensurables , et d'autres opérations , et plus facilement et plus exactement que par toute autre voie.

Troisième expérience. Déterminer , par le son , si une corde attachée par une de ses extrémités à un point fixe , et tirée de l'autre par un poids , est aussi tendue que si elle était tirée à ses deux extrémités par deux poids égaux.

Quatrième expérience. Construire un harmonomètre ou un orgue , sur lequel on puisse jouer ou même composer toutes pièces de musique , et éprouver à chaque instant son harmonie.

Cinquième expérience. S'assurer si les retardations que l'air fait au mouvement des pendules sont comme les arcs ou comme les carrés des arcs ; et recommencer les expériences de Newton sur le choc des corps.

LETTRE

SUR LES AVEUGLES,

A L'USAGE DE CEUX QUI VOIENT.

Possunt, *nec* posse videntur. VIRG.

JE me doutais bien , madame , que l'aveugle-née , à qui M. de Réaumur vient de faire abattre la cataracte , ne nous apprendrait pas ce que vous vouliez savoir ; mais je n'avais garde de deviner que ce ne serait ni sa faute , ni la vôtre. J'ai sollicité son bienfaiteur par moi-même , par ses meilleurs amis , par les complimens que je lui ai faits ; nous n'en avons rien obtenu ; et le premier appareil se levera sans vous. Des personnes de la première distinction ont eu l'honneur de partager son refus avec les philosophes ; en un mot , il n'a voulu laisser tomber le voile que devant quelques yeux sans conséquence. Si vous êtes curieuse de savoir pourquoi cet habile académicien fait si secrètement des expériences qui ne peuvent avoir , selon vous , un trop grand nombre de témoins éclairés ; je vous répondrai que les observations d'un homme aussi célèbre ont moins besoin de spectateurs , quand elles se font , que d'auditeurs , quand elles sont faites. Je suis donc revenu , madame , à mon premier dessein ; et , forcé de me passer d'une expérience où je ne voyais guère à gagner pour mon instruction ni pour la vôtre , mais dont M. de Réaumur tirera sans doute un bien meilleur parti , je me suis mis à philosopher avec mes amis sur la matière importante qu'elle a pour objet. Que je serais heureux , si le récit d'un de nos entretiens pouvait me tenir lieu , auprès de vous , du spectacle que je vous avais trop légèrement promis !

Le jour même que le prussien faisait l'opération de la cataracte à la fille de Simoneau , nous allâmes interroger l'aveugle-né du Puisaux (1) : c'est un homme qui ne manque pas de bon sens ; que beaucoup de personnes connaissent ; qui sait un peu de chimie ; et qui a suivi , avec quelque succès , les cours de botanique au Jardin du Roi. Il est né d'un père qui a professé avec applaudissement la philosophie dans l'université de Paris. Il jouissait d'une fortune honnête , avec laquelle il eut aisément satisfait les sens qui lui restent ; mais le goût du plaisir l'entraîna dans sa jeunesse : on abusa de ses penchans ; ses affaires domestiques se dérangèrent ; et il s'est retiré dans une petite ville de province , d'où il fait tous les ans un voyage à Paris. Il y apporte des liqueurs

(1) Petite ville du Gâtinois.

qu'il distille , et dont on est très-content. Voilà madame , des circonstances assez peu philosophiques , mais , par cette raison même , plus propres à vous faire juger que le personnage dont je vous entretiens n'est point imaginaire.

Nous arrivâmes chez notre aveugle sur les cinq heures du soir ; et nous le trouvâmes occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief : il n'y avait pas plus d'une heure qu'il était levé ; car vous saurez que la journée commence pour lui , quand elle finit pour nous. Sa coutume est de vaquer à ses affaires domestiques et de travailler , pendant que les autres reposent. A minuit , rien ne le gêne ; et il n'est incommode à personne. Son premier soin est de mettre en place tout ce qu'on a déplacé pendant le jour ; et quand sa femme s'éveille , elle trouve ordinairement la maison rangée. La difficulté qu'ont les aveugles à recouvrer les choses égarées , les rend amis de l'ordre ; et je me suis aperçu que ceux qui les approchaient familièrement , partageaient cette qualité , soit par un effet du bon exemple qu'ils donnent , soit par un sentiment d'humanité qu'on a pour eux. Que les aveugles seraient malheureux , sans les petites attentions de ceux qui les environnent ! Nous-mêmes , que nous serions à plaindre sans elles ! Les grands services sont comme de grosses pièces d'or ou d'argent qu'on a rarement occasion d'employer ; mais les petites attentions sont une monnaie courante qu'on a toujours à la main.

Notre aveugle juge fort bien des symétries. La symétrie , qui est peut-être une affaire de pure convention entre nous , est certainement telle , à beaucoup d'égards , entre un aveugle et ceux qui voient. A force d'étudier par le tact la disposition que nous exigeons entre les parties qui composent un tout , pour l'appeler beau , un aveugle parvient à faire une juste application de ce terme. Mais quand il dit : *cela est beau* , il ne juge pas ; il rapporte seulement le jugement de ceux qui voient : et que font autre chose les trois quarts de ceux qui décident d'une pièce de théâtre , après l'avoir entendue , ou d'un livre , après l'avoir lu ? La beauté , pour un aveugle , n'est qu'un mot , quand elle est séparée de l'utilité ; et avec un organe de moins , combien de choses dont l'utilité lui échappe ! Les aveugles ne sont-ils pas bien à plaindre de n'estimer beau que ce qui est bon ? combien de choses admirables perdues pour eux ! Le seul bien qui les dédommage de cette perte , c'est d'avoir des idées du beau , à la vérité moins étendues , mais plus nettes que des philosophes clairvoyans qui en ont traité fort au long.

Le nôtre parle de miroir à tout moment. Vous croyez bien qu'il ne sait ce que veut dire le mot miroir ; cependant il ne

mettra jamais une glace à contre jour. Il s'exprime aussi sensément que nous sur les qualités et les défauts de l'organe qui lui manque : s'il n'attache aucune idée aux termes qu'il emploie ; il a , du moins sur la plupart des autres hommes , l'avantage de ne les prononcer jamais mal à propos. Il discours si bien et si juste de tant de choses qui lui sont absolument inconnues , que son commerce ôterait beaucoup de force à cette induction que nous faisons tous , sans savoir pourquoi , de ce qui se passe en nous à ce qui se passe au dedans des autres.

Je lui demandai ce qu'il entendait par un miroir : « Une machine , me répondit-il , qui met les choses en relief loin d'elles-mêmes , si elles se trouvent placées convenablement par rapport à elle. C'est comme ma main , qu'il ne faut pas que je pose à côté d'un objet pour le sentir. » Descartes , aveugle-né , aurait dû , ce me semble , s'applaudir d'une pareille définition. En effet , considérez , je vous prie , la finesse avec laquelle il a fallu combiner certaines idées pour y parvenir. Notre aveugle n'a de connaissance des objets , que par le toucher. Il sait , sur le rapport des autres hommes , que par le moyen de la vue , on connaît les objets , comme ils lui sont connus par le toucher ; du moins , c'est la seule notion qu'il s'en puisse former. Il sait , de plus , qu'on ne peut voir son propre visage , quoiqu'on puisse le toucher. La vue , doit-il conclure , est donc une espèce de toucher , qui ne s'étend que sur les objets différens de notre visage , et éloignés de nous. D'ailleurs , le toucher ne lui donne l'idée que du relief. Donc , ajoute-t-il , un miroir est une machine , qui nous met en relief hors de nous-mêmes. Combien de philosophes renommés ont employé moins de subtilité , pour arriver à des notions aussi fausses ! mais combien un miroir doit-il être surprenant pour notre aveugle ! combien son étonnement dut-il augmenter , quand nous lui apprîmes qu'il y a de ces sortes de machines qui agrandissent les objets ; qu'il y en a d'autres qui , sans les doubler , les déplacent , les rapprochent , les éloignent , les font apercevoir , en dévoilent les plus petites parties aux yeux des naturalistes ; qu'il y en a qui les multiplient par milliers ; qu'il y en a enfin qui paraissent les défigurer totalement ! Il nous fit cent questions bizarres sur ces phénomènes. Il nous demanda , par exemple , s'il n'y avait que ceux qu'on appelle naturalistes , qui vissent avec le microscope ; et si les astronomes étaient les seuls qui vissent avec le télescope ; si la machine qui grossit les objets était plus grosse que celle qui les rapetisse ; si celle qui les rapproche était plus courte que celle qui les éloigne ; et ne comprenant point comment cet autre nous-mêmes que , selon lui , le miroir répète en relief , échappe

au sens du toucher : « Voilà , disait-il , deux sens qu'une petite » machine met en contradiction : une machine plus parfaite » les mettrait peut-être plus d'accord , sans que , pour cela , les » objets en fussent plus réels ; peut-être une troisième plus parfaite encore , et moins perfide , les ferait disparaître , et nous » avertirait de l'erreur. »

Et qu'est-ce , à votre avis , que des yeux , lui dit M. de.... ? « C'est , lui répondit l'aveugle , un organe , sur lequel l'air fait » l'effet de mon bâton sur ma main. » Cette réponse nous fit tomber des nues ; et tandis que nous nous entre-regardions avec admiration : « Cela est si vrai , continua-t-il , que , quand je » place ma main entre vos yeux et un objet , ma main vous est » présente ; mais l'objet vous est absent. La même chose m'arrive , quand je cherche une chose avec mon bâton , et que j'en » rencontre une autre. »

Madame , ouvrez la dioptrique de Descartes ; et vous y verrez les phénomènes de la vue rapportés à ceux du toucher , et des planches d'optique pleines de figures d'hommes occupés à voir avec des bâtons. Descartes , et tous ceux qui sont venus depuis , n'ont pu nous donner d'idées plus nettes de la vision ; et ce grand philosophe n'a point eu à cet égard plus d'avantage sur notre aveugle , que le peuple qui a des yeux.

Aucun de nous ne s'avisa de l'interroger sur la peinture et sur l'écriture : mais il est évident qu'il n'y a point de questions auxquelles sa comparaison n'eût pu satisfaire ; et je ne doute nullement qu'il ne nous eût dit , que tenter de lire ou de voir sans avoir des yeux , c'était chercher une épingle avec un gros bâton. Nous lui parlâmes seulement de ces sortes de perspectives , qui donnent du relief aux objets , et qui ont avec nos miroirs tant d'analogie et tant de différence à la fois ; et nous nous aperçûmes qu'elles nuisaient autant qu'elles concouraient à l'idée qu'il s'est formée d'une glace , et qu'il était tenté de croire que la glace peignant les objets , le peintre , pour les représenter , peignait peut-être une glace.

Nous lui vîmes enfilet des aiguilles fort menues. Pourrait-on , madame , vous prier de suspendre ici votre lecture ; et de chercher comment vous vous y prendriez à sa place. En cas que vous ne rencontriez aucun expédient , je vais vous dire celui de notre aveugle. Il dispose l'ouverture de l'aiguille transversalement entre ses lèvres , et dans la même direction que celle de sa bouche ; puis , à l'aide de sa langue et de la succion , il attire le fil qui suit son haleine , à moins qu'il ne soit beaucoup trop gros pour l'ouverture ; mais dans ce cas , celui qui voit n'est guère moins embarrassé que celui qui est privé de la vue.

Il a la mémoire des sons à un degré surprenant ; et les visages ne nous offrent pas une diversité plus grande que celle qu'il observe dans les voix. Elles ont pour lui une infinité de nuances délicates qui nous échappent , parce que nous n'avons pas , à les observer , le même intérêt que l'aveugle. Il en est pour nous de ces nuances comme de notre propre visage. De tous les hommes que nous avons vus , celui que nous nous rappellerions le moins , c'est nous-mêmes. Nous n'étudions les visages , que pour reconnaître les personnes ; et si nous ne retenons pas la nôtre , c'est que nous ne serons jamais exposés à nous prendre pour un autre , ni un autre pour nous. D'ailleurs les secours , que nos sens se prêtent mutuellement , les empêchent de se perfectionner. Cette occasion ne sera pas la seule que j'aurai d'en faire la remarque.

Notre aveugle nous dit , à ce sujet , qu'il se trouverait fort à plaindre d'être privé des mêmes avantages que nous ; et qu'il aurait été tenté de nous regarder comme des intelligences supérieures , s'il n'avait éprouvé cent fois combien nous lui céditions à d'autres égards. Cette réflexion nous en fit faire une autre. Cet aveugle , dites-nous , s'estime autant et plus , peut-être , que nous qui voyons : pourquoi donc , si l'animal raisonne , comme on n'en peut guère douter , balançant ses avantages sur l'homme , qui lui sont mieux connus que ceux de l'homme sur lui , ne porterait-il pas un semblable jugement ? Il a des bras , dit peut-être le moucheron ; mais j'ai des ailes. S'il a des armes , dit le lion , n'avons-nous pas des ongles ? L'éléphant nous verra comme des insectes ; et tous les animaux , nous accordant volontiers une raison avec laquelle nous aurions grand besoin de leur instinct , se prétendront doués d'un instinct avec lequel ils se passent fort bien de notre raison. Nous avons un si violent penchant à surfaire nos qualités et à diminuer nos défauts , qu'il semblerait presque que c'est à l'homme à faire le traité de la force , et l'animal celui de la raison.

Quelqu'un de nous s'avisa de demander à notre aveugle s'il serait bien content d'avoir des yeux : « Si la curiosité ne me » dominait pas , dit-il , j'aimerais bien autant avoir de longs » bras : il me semble que mes mains m'instruiraient mieux de » ce qui se passe dans la lune , que vos yeux ou vos télescopes ; » et puis , les yeux cessent plutôt de voir , que les mains de » toucher. Il vaudrait donc bien autant qu'on perfectionnât » en moi l'organe que j'ai , que de m'accorder celui qui me » manque. »

Notre aveugle adresse au bruit ou à la voix si sûrement , que je ne doute pas qu'un tel exercice ne rendît les aveugles très-adroits et très-dangereux. Je vais vous en raconter un trait , qui vous persuade

dera combien on aurait tort d'attendre un coup de pierre , ou à s'exposer à un coup de pistolet de sa main , pour peu qu'il eût l'habitude de se servir de cette arme. Il eut dans sa jeunesse une querelle avec un de ses frères , qui s'en trouva fort mal. Impatient des propos désagréables qu'il en essayait , il saisit le premier objet qui lui tomba sous la main , le lui lança , l'atteignit au milieu du front , et l'étendit par terre.

Cette aventure , et quelques autres le firent appeler à la police. Les signes extérieurs de la puissance , qui nous affectent si vivement , n'en imposent point aux aveugles. Le nôtre comparut devant le magistrat comme devant son semblable. Les menaces ne l'intimidèrent point. « Que me ferez-vous , dit-il à M. Hé- » rault ? » Je vous jetterai dans un cul de basse-fosse , lui répondit le magistrat. « Eh ! Monsieur , lui répliqua l'aveugle , il y a » vingt-cinq ans que j'y suis. » Quelle réponse , madame ! et quel texte pour un homme , qui aime autant à moraliser que moi ! Nous sortons de la vie , comme d'un spectacle enchanteur ; l'aveugle en sort , ainsi que d'un cachot : si nous avons à vivre plus de plaisir que lui , convenez qu'il a bien moins de regret à mourir.

L'aveugle du Puisaux estime la proximité du feu , aux degrés de la chaleur ; la plénitude des vaisseaux , au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase ; et le voisinage des corps , à l'action de l'air sur son visage. Il est si sensible aux moindres vicissitudes qui arrivent dans l'atmosphère , qu'il peut distinguer une rue , d'un cul-de-sac. Il apprécie à merveille les poids des corps et les capacités des vaisseaux ; et il s'est fait de ses bras des balances si justes , et de ses doigts des compas si expérimentés , que dans les occasions où cette espèce de statique a lieu , je gagerai toujours pour notre aveugle contre vingt personnes qui voient. Le poli des corps n'a guère moins de nuances pour lui , que le son de la voix ; et il n'y aurait pas à craindre qu'il prit sa femme pour une autre , à moins qu'il ne gagnât au change. Il y a cependant bien de l'apparence que les femmes seraient communes chez un peuple d'aveugles , ou que leurs lois contre l'adultère seraient bien rigoureuses. Il serait si facile aux femmes de tromper leurs maris , en convenant d'un signe avec leurs amans.

Il juge de la beauté par le toucher ; cela se comprend : mais ce qui n'est pas si facile à saisir , c'est qu'il fait entrer dans ce jugement la prononciation et le son de la voix. C'est aux anatomistes à nous apprendre s'il y a quelque rapport entre les parties de la bouche et du palais , et la forme extérieure du visage. Il fait de petits ouvrages au tour et à l'aiguille ; il nivelle à l'équerre ; il monte et démonte les machines ordinaires ; il sait assez

de musique , pour exécuter un morceau dont on lui dit les notes et leurs valeurs. Il estime avec beaucoup plus de précision que nous la durée du temps , par la succession des actions et des pensées. La beauté de la peau , l'embonpoint , la fermeté des chairs , les avantages de la conformation , la douceur de l'haleine , les charmes de la voix , ceux de la prononciation , sont des qualités dont il fait grand cas dans les autres.

Il s'est marié , pour avoir des yeux qui lui appartenissent. Auparavant , il avait eu dessein de s'associer un sourd qui lui prêterait des yeux , et à qui il apporterait en échange des oreilles. Rien ne m'a tant étonné que son aptitude singulière à un grand nombre de choses ; et lorsque nous lui en témoignâmes notre surprise : « Je m'aperçois bien , messieurs , nous dit-il , que » vous n'êtes pas aveugles : vous êtes surpris de ce que je fais ; » et pourquoi ne vous étonnez-vous pas aussi de ce que je parle ? » Il y a , je crois , plus de philosophie dans cette réponse , qu'il ne prétendait y en mettre lui-même. C'est une chose assez surprenante , que la facilité avec laquelle on apprend à parler. Nous ne parvenons à attacher une idée à quantité de termes qui ne peuvent être représentés par des objets sensibles , et qui , pour ainsi dire , n'ont point de corps , que par une suite de combinaisons fines et profondes des analogies que nous remarquons entre ces objets non sensibles et les idées qu'ils excitent ; et il faut avouer conséquemment , qu'un aveugle-né doit apprendre à parler plus difficilement qu'un autre , puisque le nombre des objets non sensibles étant beaucoup plus grand pour lui , il a bien moins de champ que nous pour comparer et pour combiner. Comment veut-on , par exemple , que le mot physionomie se fixe dans sa mémoire ? C'est une espèce d'agrément qui consiste en des objets si peu sensibles pour un aveugle , que , faute de l'être assez pour nous-mêmes qui voyons , nous serions fort embarrassés de dire bien précisément ce que c'est que d'avoir de la physionomie. Si c'est principalement dans les yeux qu'elle réside , le toucher n'y peut rien ; et puis , qu'est-ce , pour un aveugle , que des yeux morts , des yeux vifs , des yeux d'esprit , etc.

Je conclus , de là , que nous tirons sans doute , du concours de nos sens et de nos organes de grands services. Mais ce serait toute autre chose , si nous les excercions séparément , et si nous n'en employions jamais deux dans les occasions où le secours d'un seul nous suffirait. Ajouter le toucher à la vue , quand on a assez de ses yeux , c'est à deux chevaux , qui sont déjà fort vifs , en atteler un troisième en arbalète , qui tire d'un côté , tandis que les autres tirent de l'autre.

Comme je n'ai jamais douté que l'état de nos organes et de

nos sens n'ait beaucoup d'influence sur notre métaphysique et sur notre morale; et que nos idées les plus purement intellectuelles, si je puis parler ainsi, ne tiennent de fort près à la conformation de notre corps, je me mis à questionner notre aveugle sur les vices et les vertus. Je m'aperçus d'abord qu'il avait une aversion prodigieuse pour le vol; elle naissait en lui de deux causes: de la facilité qu'on avait de le voler sans qu'il s'en aperçût; et plus encore, peut-être, de celle qu'on avait de l'apercevoir quand il volait. Ce n'est pas qu'il ne sache très-bien se mettre en garde contre le sens qu'il nous connaît de plus qu'à lui, et qu'il ignore la manière de bien cacher un vol. Il ne fait pas grand cas de la pudeur: sans les injures de l'air, dont les vêtemens le garantissent, il n'en comprendrait guère l'usage; et il avoue franchement qu'il ne devine pas pourquoi l'on couvre plutôt une partie du corps qu'une autre; et moins encore par quelle bizarrerie on donne entre ces parties, la préférence à certaines, que leur usage et les indispositions auxquelles elles sont sujettes demanderaient qu'on les tint libres. Quoique nous soyons dans un siècle, où l'esprit philosophique nous a débarrassés d'un grand nombre de préjugés; je ne crois pas que nous en venions jamais jusqu'à méconnaître les prérogatives de la pudeur aussi parfaitement que mon aveugle. Diogène n'aurait point été, pour lui, un philosophe.

Comme de toutes les démonstrations extérieures, qui réveillent en nous la commisération et les idées de la douleur, les aveugles ne sont affectés que par la plainte, je les soupçonne, en général, d'inhumanité. Quelle différence y a-t-il pour un aveugle, entre un homme qui urine et un homme qui, sans se plaindre, verse son sang? Nous-mêmes, ne cessons-nous pas de compatir, lorsque la distance ou la petitesse des objets produit le même effet sur nous, que la privation de la vue sur les aveugles? Tant nos vertus dépendent de notre manière de sentir, et du degré auquel les choses extérieures nous affectent! Aussi, je ne doute point que, sans la crainte du châtement, bien des gens n'eussent moins de peine à tuer un homme à une distance où ils ne le verraient gros que comme une hirondelle, qu'à égorger un bœuf de leurs mains. Si nous avons de la compassion pour un cheval qui souffre, et si nous écrasons une fourmi sans aucun scrupule, n'est-ce pas le même principe qui nous détermine? Ah, madame! que la morale des aveugles est différente de la nôtre! Que celle d'un sourd différerait encore de celle d'un aveugle; et qu'un être qui aurait un sens de plus que nous, trouverait notre morale imparfaite, pour ne rien dire de pis!

Notre métaphysique ne s'accorde pas mieux avec la leur.

Combien de principes pour eux qui ne sont que des absurdités pour nous , et réciproquement. Je pourrais entrer là-dessus dans un détail qui vous amuserait sans doute , mais que de certaines gens qui voient du crime à tout ne manqueraient pas d'accuser d'irrégion ; comme s'il dépendait de moi de faire apercevoir aux aveugles les choses autrement qu'ils ne les aperçoivent. Je me contenterai d'observer une chose , dont je crois qu'il faut que tout le monde convienne ; c'est que ce grand raisonnement , qu'on tire des merveilles de la nature , est bien faible pour des aveugles. La facilité que nous avons de créer , pour ainsi dire , de nouveaux objets , par le moyen d'une petite glace , est quelque chose de plus incompréhensible pour eux , que des astres qu'ils ont été condamnés à ne voir jamais. Ce globe lumineux qui s'avance d'orient en occident , les étonne moins qu'un petit feu qu'ils ont la commodité d'augmenter ou de diminuer : comme ils voient la matière d'une manière beaucoup plus abstraite que nous , ils sont moins éloignés de croire qu'elle pense.

Si un homme qui n'a vu que pendant un jour ou deux , se trouvait confondu chez un peuple d'aveugles , il faudrait qu'il prît le parti de se taire , ou celui de passer pour un fou. Il leur annoncerait , tous les jours , quelque nouveau mystère , qui n'en serait un que pour eux , et que les esprits forts se sauraient bien gré de ne pas croire. Les défenseurs de la religion ne pourraient-ils pas tirer un grand parti d'une incrédulité si opiniâtre , si juste même , à certains égards , et cependant si peu fondée ? Si vous vous prêtez pour un instant à cette supposition , elle vous rappellera , sous des traits empruntés , l'histoire et les persécutions de ceux qui ont eu le malheur de rencontrer la vérité dans des siècles de ténèbres , et l'imprudence de la décélérer à leurs aveugles contemporains , entre lesquels ils n'ont point eu d'ennemis plus cruels que ceux qui , par leur état et leur éducation , semblaient devoir être les moins éloignés de leurs sentimens.

Je laisse donc la morale et la métaphysique des aveugles ; et je passe à des choses qui sont moins importantes , mais qui tiennent de plus près au but des observations qu'on fait ici de toutes parts depuis l'arrivée du prussien. Première question. Comment un aveugle-né se forme-t-il des idées des figures ? Je crois que les mouvemens de son corps , l'existence successive de sa main en plusieurs lieux , la sensation non interrompue d'un corps qui passe entre ses doigts , lui donnent la notion de direction. S'il les glisse le long d'un fil bien tendu , il prend l'idée d'une ligne droite ; s'il suit la courbe d'un fil lâche , il prend celle d'une ligne courbe. Plus généralement , il a , par des expériences répétées du toucher , la mémoire de sensations éprouvées en différens

points : il est maître de combiner ces sensations ou points , et d'en former des figures. Une ligne droite , pour un aveugle qui n'est point géomètre , n'est autre chose que la mémoire d'une suite de sensations du toucher , placées dans la direction d'un fil tendu ; une ligne courbe , la mémoire d'une suite de sensations du toucher , rapportées à la surface de quelque corps solide , concave ou convexe. L'étude rectifie dans le géomètre la notion de ces lignes , par les propriétés qu'il leur découvre. Mais , géomètre ou non , l'aveugle-né rapporte tout à l'extrémité de ses doigts. Nous combinons des points colorés ; il ne combine , lui , que des points palpables , ou , pour parler plus exactement , que des sensations du toucher dont il a mémoire. Il ne se passe rien dans sa tête d'analogue à ce qui se passe dans la nôtre : il n'imagine point ; car , pour imaginer , il faut colorer un fond , et détacher de ce fond des points , en leur supposant une couleur différente de celle du fond. Restituez à ces points la même couleur qu'au fond ; à l'instant ils se confondent avec lui , et la figure disparaît ; du moins , c'est ainsi que les choses s'exécutent dans mon imagination ; et je présume que les autres n'imaginent pas autrement que moi. Lors donc que je me propose d'apercevoir dans ma tête une ligne droite , autrement que par ses propriétés , je commence par la tapisser en dedans d'une toile blanche , dont je détache une suite de points noirs placés dans la même direction. Plus les couleurs du fond et des points sont tranchantes , plus j'aperçois les points distinctement ; et une figure d'une couleur fort voisine de celle du fond , ne me fatigue pas moins à considérer dans mon imagination , que hors de moi , et sur une toile.

Vous voyez donc , madame , qu'on pourrait donner des lois , pour imaginer facilement à la fois plusieurs objets diversement colorés ; mais que ces lois ne seraient certainement pas à l'usage d'un aveugle-né. L'aveugle-né , ne pouvant colorer , ni par conséquent figurer comme nous l'entendons , n'a mémoire que de sensations prises par le toucher , qu'il rapporte à différens points , lieux ou distances , et dont il compose des figures. Il est si constant que l'on ne figure point dans l'imagination , sans colorer , que , si l'on nous donne à toucher dans les ténèbres de petits globules , dont nous ne connaissons ni la matière ni la couleur , nous les supposerons aussitôt blancs ou noirs , ou de quelque autre couleur ; ou que , si nous ne leur en attachons aucune , nous n'aurons , ainsi que l'aveugle-né , que la mémoire de petites sensations excitées à l'extrémité des doigts , et telles que de petits corps ronds peuvent les occasioner. Si cette mémoire est très-fugitive en nous ; si nous n'avons guère d'idées de la manière

dont un aveugle-né fixe , rappelle et combine les sensations du toucher ; c'est une suite de l'habitude , que nous avons prise par les yeux , de tout exécuter dans notre imagination avec des couleurs. Il m'est cependant arrivé à moi-même , dans les agitations d'une passion violente , d'éprouver un frissonnement dans toute une main ; de sentir l'impression de corps que j'avais touchés il y avait long-temps , s'y réveiller aussi vivement , que s'ils eussent encore été présens à mon attachement ; et de m'apercevoir très-distinctement que les limites de la sensation coïncidaient précisément avec celles de ces corps absens. Quoique la sensation soit indivisible par elle-même , elle occupe , si on peut se servir de ce terme , un espace étendu , auquel l'aveugle-né a la faculté d'ajouter ou de retrancher par la pensée , en grossissant ou diminuant la partie affectée. Il compose ; par ce moyen , des points , des surfaces , des solides ; il aura même un solide gros comme le globe terrestre , s'il se suppose le bout du doigt gros comme le globe , et occupé par la sensation en longueur , largeur et profondeur.

Je ne connais rien qui démontre mieux la réalité du sens interne que cette faculté faible en nous , mais forte dans les aveugles-nés , de sentir ou de se rappeler la sensation des corps , lors même qu'ils sont absens et qu'ils n'agissent plus sur eux. Nous ne pouvons faire entendre à un aveugle-né comment l'imagination nous peint les objets absens comme s'ils étaient présens ; mais nous pouvons très-bien reconnaître en nous la faculté de sentir à l'extrémité d'un doigt un corps qui n'y est plus , telle qu'elle est dans l'aveugle-né. Pour cet effet , serrez l'index contre le pouce ; fermez les yeux ; séparez vos doigts ; examinez immédiatement après cette séparation ce qui se passe en vous , et dites-moi si la sensation ne dure pas long-temps après que la compression a cessé ; si , pendant que la compression dure , votre âme vous paraît plus dans votre tête qu'à l'extrémité de vos doigts ; et si cette compression ne vous donne pas la notion d'une surface , par l'espace qu'occupe la sensation. Nous ne distinguons la présence des êtres hors de nous , de leur représentation dans notre imagination , que par la force et la faiblesse de l'impression : pareillement , l'aveugle-né ne discerne la sensation d'avec la présence réelle d'un objet à l'extrémité de son doigt , que par la force ou la faiblesse de la sensation même.

Si jamais un philosophe aveugle et sourd de naissance fait un homme à l'imitation de celui de Descartes ; j'ose vous assurer , madame , qu'il placera l'âme au bout des doigts ; car c'est de là que lui viennent ses principales sensations , et toutes ses connaissances. Et qui l'avertirait que sa tête est le siège de ses pensées ?

Si les travaux de l'imagination épuisent la nôtre , c'est que l'effort que nous faisons pour imaginer est assez semblable à celui que nous faisons pour apercevoir des objets très-proches ou très-petits. Mais il n'en sera pas de même de l'aveugle et sourd de naissance ; les sensations qu'il aura prises par le toucher seront , pour ainsi dire , le moule de toutes ses idées ; et je ne serais pas surpris , qu'après une profonde méditation , il eût les doigts aussi fatigués que nous avons la tête. Je ne craindrais point qu'un philosophe lui objectât que les nerfs sont les causes de nos sensations , et qu'ils partent tous du cerveau : quand ces deux propositions seraient aussi démontrées qu'elles le sont peu , surtout la première , il lui suffirait de se faire expliquer tout ce que les physiciens ont rêvé là-dessus , pour persister dans son sentiment.

Mais si l'imagination d'un aveugle n'est autre chose que la faculté de se rappeler et de combiner des sensations de points palpables ; et celle d'un homme qui voit , la faculté de se rappeler et de combiner des points visibles ou colorés ; il s'ensuit que l'aveugle-né aperçoit les choses d'une manière beaucoup plus abstraite que nous ; et que dans les questions de pure spéculation , il est peut-être moins sujet à se tromper ; car l'abstraction ne consiste qu'à séparer par la pensée les qualités sensibles des corps , ou les unes des autres , ou du corps même qui leur sert de base ; et l'erreur naît de cette séparation mal faite , ou faite mal à propos ; mal faite , dans les questions métaphysiques ; et faite mal à propos dans les questions physico-mathématiques. Un moyen presque sûr de se tromper en métaphysique , c'est de ne pas simplifier assez les objets dont on s'occupe ; et un secret infailible pour arriver en physico-mathématique à des résultats défectueux , c'est de les supposer moins composés qu'ils ne le sont.

Il y a une espèce d'abstraction , dont si peu d'hommes sont capables , qu'elle semble réservée aux intelligences pures ; c'est celle par laquelle tout se réduirait à des unités numériques. Il faut convenir que les résultats de cette géométrie seraient bien exacts , et ses formules bien générales ; car il n'y a point d'objets , soit dans la nature , soit dans le possible , que ces unités simples ne pussent représenter , des points , des lignes , des surfaces , des solides , des pensées , des idées , des sensations , etc. Si par hasard c'était là le fondement de la doctrine de Pythagore , on pourrait dire de lui qu'il échoua dans son projet , parce que cette manière de philosopher est trop au-dessus de nous , et trop rapprochée de celle de l'Être suprême , qui , selon l'expression ingénieuse d'un géomètre anglais , *géométrise* perpétuellement dans l'univers.

L'unité pure et simple est un symbole trop vague et trop gé-

néral pour nous. Nos sens nous ramènent à des signes plus analogues à l'étendue de notre esprit et à la conformation de nos organes. Nous avons même fait en sorte que ces signes pussent être communs entre nous; et qu'ils servissent, pour ainsi dire, d'entrepôt au commerce mutuel de nos idées. Nous en avons institué pour les yeux, ce sont les caractères; pour l'oreille, ce sont les sons articulés; mais nous n'en avons aucun pour le toucher, quoiqu'il y ait une matière propre de parler à ce sens, et d'en obtenir des réponses. Faute de cette langue, la communication est entièrement rompue entre nous et ceux qui naissent sourds, aveugles et muets. Ils croissent; mais ils restent dans un état d'imbécillité. Peut-être acquerraient-ils des idées, si l'on se faisait entendre à eux dès l'enfance, d'une manière fixe, déterminée, constante et uniforme; en un mot, si on leur traçait sur la main les mêmes caractères que nous traçons sur le papier, et que la même signification leur demeurât invariablement attachée.

Ce langage, madame, ne vous paraît-il pas aussi commode qu'un autre? n'est-il pas même tout inventé? et oseriez-vous nous assurer qu'on ne vous a jamais rien fait entendre de cette manière? Il ne s'agit donc que de le fixer et d'en faire une grammaire et des dictionnaires, si l'on trouve que l'expression par les caractères ordinaires de l'écriture soit trop lente pour ce sens.

Les connaissances ont trois portes pour entrer dans notre âme; et nous en tenons une barricadée, par le défaut de signes. Si l'on eût négligé les deux autres, nous en serions réduits à la condition des animaux. De même que nous n'avons que le serré, pour nous faire entendre au sens du toucher, nous n'aurions que le cri, pour parler à l'oreille. Madame, il faut manquer d'un sens pour connaître les avantages des symboles destinés à ceux qui restent; et des gens qui auraient le malheur d'être sourds, aveugles et muets, ou qui viendraient à perdre ces trois sens par quelque accident, seraient bien charmés qu'il y eût une langue nette et précise pour le toucher.

Il est bien plus court d'user de symboles tout inventés que d'en être inventeur, comme on y est forcé, lorsqu'on est pris au dépourvu. Quel avantage n'eût-ce pas été pour Saunderson de trouver une arithmétique palpable toute préparée à l'âge de cinq ans, au lieu d'avoir à l'imaginer à l'âge de vingt-cinq. Ce Saunderson, madame, est un autre aveugle, dont il ne sera pas hors de propos de vous entretenir. On en raconte des prodiges; et il n'y en a aucun que ses progrès dans les belles-lettres, et son habileté dans les sciences mathématiques ne puissent rendre croyable.

La même machine lui servait pour les calculs algébriques et pour la description des figures rectilignes. Vous ne seriez pas fâchée qu'on vous en fit l'explication, pourvu que vous fussiez en état de l'entendre; et vous allez voir qu'elle ne suppose aucune connaissance que vous n'avez, et qu'elle vous serait très-utile, s'il vous prenait jamais envie de faire de longs calculs à tâtons.

Imaginez un carré, tel que vous le voyez planche 2, divisé en quatre parties égales par des lignes perpendiculaires aux côtés, en sorte qu'il vous offrît les 9 points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Supposez ce carré percé de neuf trous, capables de recevoir des épingles de deux espèces, toutes de même longueur et de même grosseur, mais les unes à tête un peu plus grosse que les autres.

Les épingles à grosse tête ne se plaçaient jamais au centre du carré; celles à petite tête, jamais que sur les côtés, excepté dans un seul cas, celui du zéro. Le zéro se marquait par une épingle à grosse tête, placée au centre du petit carré, sans qu'il y eût aucune autre épingle sur les côtés. Le chiffre 1 était représenté par une épingle à petite tête, placée au centre du carré, sans qu'il y eût aucune autre épingle sur les côtés. Le chiffre 2, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 1. Le chiffre 3, par une épingle à grosse tête placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 2. Le chiffre 4, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 3. Le chiffre 5, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 4. Le chiffre 6, par une épingle à grosse tête placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 5. Le chiffre 7, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 6. Le chiffre 8, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 7. Le chiffre 9, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés du carré au point 8.

Voilà donc dix expressions différentes pour le tact, dont chacune répond à un de nos dix caractères arithmétiques. Imaginez maintenant une table si grande que vous voudrez, partagée en petits carrés, rangés horizontalement, et séparés les uns des autres de la même distance, ainsi que vous le voyez pl. 3; et vous aurez la machine de Saunderson.

Vous concevez facilement qu'il n'y a point de nombre qu'on ne puisse écrire sur cette table, et par conséquent aucune opération arithmétique qu'on n'y puisse exécuter.

Soit proposé, par exemple, de trouver la somme, ou de faire l'addition des neuf nombres suivans :

1	2	3	4	5
2	3	4	5	6
3	4	5	6	7
4	5	6	7	8
5	6	7	8	9
6	7	8	9	0
7	8	9	0	1
8	9	0	1	2
9	0	1	2	3

Je les écris sur la table, à mesure qu'on me les nomme, le premier chiffre, à gauche du premier nombre, sur le premier carré à gauche de la première ligne; le second chiffre, à gauche du premier nombre, sur le second carré à gauche de même ligne. Et ainsi de suite.

Je place le second nombre sur la seconde rangée de carrés; les unités sous les unités; les dixaines sous les dixaines, etc.

Je place le troisième nombre sur la troisième rangée de carrés, et ainsi de suite, comme vous voyez planche 3. Puis, parcourant avec les doigts chaque rangée verticale de bas en haut, en commençant par celle qui est le plus à ma gauche, je fais l'addition des nombres qui y sont exprimés; et j'écris le surplus des dixaines au bas de cette colonne. Je passe à la seconde colonne en avançant vers la gauche, sur laquelle j'opère de la même manière; de celle-là, à la troisième; et j'achève ainsi de suite mon addition.

Voici comment la même table lui servait à démontrer les propriétés des figures rectilignes. Supposons qu'il eût à démontrer que les parallélogrammes, qui ont même base et même hauteur, sont égaux en surface. Il plaçait ses épingles comme vous les voyez planche 4. Il attachait des noms aux points angulaires; et il achevait la démonstration avec ses doigts.

En supposant que Saunderson n'employât que des épingles à grosse tête, pour désigner les limites de ses figures, il pouvait disposer autour d'elles des épingles à petite tête de neuf façons différentes, qui toutes lui étaient familières. Ainsi il n'était guère embarrassé, que dans les cas où le grand nombre de points angulaires qu'il était obligé de nommer dans sa démonstration, le forçait de recourir aux lettres de l'alphabet. On ne nous apprend point comment il les employait.

Nous savons seulement qu'il parcourait sa table avec une agilité de doigts surprenante; qu'il s'engageait avec succès dans les calculs les plus longs; qu'il pouvait les interrompre, et reconnaître quand il se trompait; qu'il les vérifiait avec facilité; et que ce travail ne lui demandait pas, à beaucoup près, autant de temps qu'on pourrait se l'imaginer, par la commodité qu'il avait de préparer sa table.

Cette préparation consistait à placer des épingles à grosse tête au centre de tous les carrés. Cela fait, il ne lui restait plus qu'à en déterminer la valeur par les épingles à petite tête, excepté dans les cas où il fallait écrire une unité. Alors il mettait au centre du carré une épingle à petite tête, à la place de l'épingle à grosse tête qui l'occupait.

Quelquefois, au lieu de former une ligne entière avec ses épingles, il se contentait d'en placer à tous les points angulaires ou d'intersection, autour desquels il fixait des fils de soie qui achevaient de former les limites de ses figures. Voyez la pl. 5.

Il a laissé quelques autres machines qui lui facilitaient l'étude de la géométrie: on ignore le véritable usage qu'il en faisait; et il y aurait peut-être plus de sagacité à le retrouver, qu'à résoudre tel ou tel problème de calcul intégral. Que quelque géomètre tâche de nous apprendre à quoi lui servaient quatre morceaux de bois, solides, de la forme de parallépipèdes rectangulaires, chacun de onze pouces de long sur cinq et demi de large, et sur un peu plus d'un demi-pouce d'épais, dont les deux grandes surfaces opposées étaient divisées en petits carrés semblables à celui de l'abaque que je viens de décrire; avec cette différence qu'ils n'étaient percés qu'en quelques endroits où des épingles étaient enfoncées jusqu'à la tête. Chaque surface représentait neuf petites tables arithmétiques de dix nombres chacune, et chacun de ces dix nombres était composé de dix chiffres. La planche 6 représente une de ces petites tables; et voici les nombres qu'elle contenait:

9	4	0	8	4
2	4	1	8	6
4	1	7	9	2
5	4	2	8	4
6	3	9	6	8
7	1	8	8	0
7	8	5	6	8
8	4	3	5	8
8	9	4	6	4
9	4	0	3	0

Il est l'auteur d'un ouvrage très-parfait dans son genre. Ce

sont des élémens d'algèbre , où l'on n'aperçoit qu'il était aveugle qu'à la singularité de certaines démonstrations qu'un homme qui voit n'eût peut-être pas rencontrées. C'est à lui qu'appartient la division du cube en six pyramides égales qui ont leurs sommets au centre du cube , et pour base , chacune une de ses faces. On s'en sert pour démontrer d'une manière très-simple que toute pyramide est le tiers d'un prisme de même base et de même hauteur.

Il fut entraîné par son goût à l'étude des mathématiques , et déterminé par la médiocrité de sa fortune et les conseils de ses amis , à en faire des leçons publiques. Ils ne doutèrent point qu'il ne réussit au-delà de ses espérances , par la facilité prodigieuse qu'il avait à se faire entendre. En effet , Saunderson parlait à ses élèves comme s'ils eussent été privés de la vue : mais un aveugle qui s'exprime clairement pour des aveugles , doit gagner beaucoup avec des gens qui voient ; ils ont un télescope de plus.

Ceux qui ont écrit sa vie disent qu'il était fécond en expressions heureuses ; et cela est fort vraisemblable. Mais qu'entendez-vous par des expressions heureuses , me demanderez-vous peut-être ? Je vous répondrai , madame , que ce sont celles qui sont propres à un sens , au toucher , par exemple , et qui sont métaphoriques en même temps à un autre sens , comme aux yeux ; d'où il résulte une double lumière pour celui à qui l'on parle , la lumière vraie et directe de l'expression , et la lumière réfléchie de la métaphore. Il est évident que dans ces occasions Saunderson , avec tout l'esprit qu'il avait , ne s'entendait qu'à moitié , puisqu'il n'apercevait que la moitié des idées attachées aux termes qu'il employait. Mais qui est-ce qui n'est pas de temps en temps dans le même cas ? Cet accident est commun aux idiots , qui font quelquefois d'excellentes plaisanteries ; et aux personnes qui ont le plus d'esprit , à qui il échappe une sottise , sans que ni les uns ni les autres s'en aperçoivent.

J'ai remarqué que la disette de mots produisait aussi le même effet sur les étrangers à qui la langue n'est pas encore familière : ils sont forcés de tout dire avec une très-petite quantité de termes ; ce qui les contraint d'en placer quelques uns très-heureusement. Mais toute langue en général étant pauvre de mots propres pour les écrivains qui ont l'imagination vive , ils sont dans le même cas que des étrangers qui ont beaucoup d'esprit ; les situations qu'ils inventent , les nuances délicates qu'ils aperçoivent dans les caractères , la naïveté des peintures qu'ils ont à faire , les écartent à tout moment des façons de parler ordinaires , et leur font adopter des tours de phrases qui sont admirables toutes les fois qu'ils ne sont ni précieux , ni obscurs ; défauts qu'on leur par-

donne plus ou moins difficilement , selon qu'on a plus d'esprit soi-même, et moins de connaissance de la langue. Voilà pourquoi M. de Montesquieu est , de tous les auteurs français , celui qui plaît le plus aux Anglais ; et Tacite , celui de tous les auteurs latins que les *penseurs* estiment davantage. Les licences de langage nous échappent ; et la vérité des termes nous frappe seule.

Saunderson professa les mathématiques dans l'université de Cambridge avec un succès étonnant. Il donna des leçons d'optique ; il prononça des discours sur la nature de la lumière et des couleurs ; il expliqua la théorie de la vision ; il traita des effets des verres, des phénomènes de l'arc-en-ciel, et de plusieurs autres matières relatives à la vue et à son organe.

Ces faits perdront beaucoup de leur merveilleux , si vous considérez , madame , qu'il y a trois choses à distinguer dans toute question mêlée de physique et de géométrie ; le phénomène à expliquer , les suppositions du géomètre ; et le calcul qui résulte des suppositions. Or , il est évident que , quelle que soit la pénétration d'un aveugle , les phénomènes de la lumière et des couleurs lui sont inconnus. Il entendra les suppositions , parce qu'elles sont toutes relatives à des causes palpables ; mais nullement la raison que le géomètre avait de les préférer à d'autres : car il faudrait qu'il pût comparer les suppositions mêmes avec les phénomènes. L'aveugle prend donc les suppositions pour ce qu'on les lui donne ; un rayon de lumière , pour un fil élastique et mince , ou pour une suite de petits corps qui viennent frapper nos yeux avec une vitesse incroyable ; et il calcule en conséquence. Le passage de la physique à la géométrie est franchi ; et la question devient purement mathématique.

Mais que devons-nous penser des résultats du calcul ? 1°. Qu'il est quelquefois de la dernière difficulté de les obtenir ; et qu'en vain un physicien serait très-heureux à imaginer les hypothèses les plus conformes à la nature , s'il ne savait les faire valoir par la géométrie : aussi les plus grands physiciens , Galilée , Descartes , Newton , ont-ils été grands géomètres. 2°. Que ces résultats sont plus ou moins certains , selon que les hypothèses dont on est parti sont plus ou moins compliquées. Lorsque le calcul est fondé sur une hypothèse simple , alors les conclusions acquièrent la force de démonstrations géométriques. Lorsqu'il y a un grand nombre de suppositions , l'apparence que chaque hypothèse soit vraie , diminue en raison du nombre des hypothèses ; mais augmente d'un autre côté par le peu de vraisemblance que tant d'hypothèses fausses se puissent corriger exactement l'une l'autre, et qu'on en obtienne un résultat confirmé par les phénomènes. Il en serait en ce cas comme d'une addition dont le résultat serait

exact, quoique les sommes partielles des nombres ajoutés eussent toutes été prises faussement. On ne peut disconvenir qu'une telle opération ne soit possible; mais vous voyez en même temps qu'elle doit être fort rare. Plus il y aura de nombres à ajouter, plus il y aura d'apparence que l'on se sera trompé dans l'addition de chacun; mais aussi, moins cette apparence sera grande, si le résultat de l'opération est juste. Il y a donc un nombre d'hypothèses tel que la certitude qui en résulterait serait la plus petite qu'il est possible. Si je fais A, plus B, plus C, égaux à 50, conclurai-je de ce que, 50 est en effet la quantité du phénomène, que les suppositions représentées par les lettres A, B, C, sont vraies? Nullement; car il y a une infinité de manières d'ôter à l'une de ces lettres et d'ajouter aux deux autres, d'après lesquelles je trouverai toujours 50 pour résultat; mais le cas de trois hypothèses combinées est peut-être un des plus défavorables.

Un avantage du calcul que je ne dois pas omettre, c'est d'exclure les hypothèses fausses, par la contrariété qui se trouve entre le résultat et le phénomène. Si un physicien se propose de trouver la courbe que suit un rayon de lumière en traversant l'atmosphère, il est obligé de prendre son parti sur la densité des couches de l'air, sur la loi de la réfraction, sur la nature et la figure des corpuscules lumineux, et peut-être sur d'autres élémens essentiels qu'il ne fait point entrer en compte, soit parce qu'il les néglige volontairement, soit parce qu'ils lui sont inconnus. Il détermine ensuite la courbe du rayon. Est-elle autre dans la nature que son calcul ne la donne? ses suppositions sont incomplètes ou fausses: le rayon prend-il la courbe déterminée? il s'ensuit de deux choses l'une, ou que les suppositions se sont redressées, ou qu'elles sont exactes; mais lequel des deux? il l'ignore: cependant voilà toute la certitude à laquelle il peut arriver.

J'ai parcouru les élémens d'algèbre de Saunderson, dans l'espérance d'y rencontrer ce que je désirais d'apprendre de ceux qui l'ont vu familièrement, et qui nous ont instruits de quelques particularités de sa vie; mais ma curiosité a été trompée; et j'ai conçu que des élémens de géométrie de sa façon auraient été un ouvrage plus singulier en lui-même, et beaucoup plus utile pour nous. Nous y aurions trouvé les définitions du point, de la ligne, de la surface, du solide, de l'angle, des intersections des lignes et des plans, où je ne doute point qu'il n'eût employé des principes d'une métaphysique très-abstraite et fort voisine de celle des idéalistes. On appelle *idéalistes*, ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur existence et des sensations qui se succè-

dent au dedans d'eux-mêmes , n'admettent pas autre chose : système extravagant qui ne pouvait , ce me semble , devoir sa naissance qu'à des aveugles ; système qui , à la honte de l'esprit humain et de la philosophie , est le plus difficile à combattre , quoique le plus absurde de tous. Il est exposé avec autant de franchise que de clarté dans trois dialogues du docteur Berkeley , évêque de Cloyne : il faudrait inviter l'auteur de l'Essai sur nos connaissances à examiner cet ouvrage ; il y trouverait matière à des observations utiles , agréables , fines , et telles , en un mot , qu'il les sait faire. L'idéalisme mérite bien de lui être dénoncé ; et cette hypothèse a de quoi le piquer , moins encore par sa singularité , que par la difficulté de la réfuter dans ses principes ; car ce sont précisément les mêmes que ceux de Berkeley. Selon l'un et l'autre , et selon la raison , les termes essence , matière , substance , suppôt , etc. , ne portent guère par eux-mêmes de lumières dans notre esprit ; d'ailleurs , remarque judicieusement l'auteur de *l'essai sur l'origine des connaissances humaines* , soit que nous nous élevions jusques aux cieux , soit que nous descendions jusques dans les abîmes , nous ne sortons jamais de nous-mêmes ; et ce n'est que notre propre pensée , que nous apercevons : or , c'est là le résultat du premier dialogue de Berkeley , et le fondement de tout son système. Ne seriez-vous pas curieuse de voir aux prises deux ennemis , dont les armes se ressemblent si fort ? Si la victoire restait à l'un des deux , ce ne pourrait être qu'à celui qui s'en servirait le mieux : mais l'auteur de *l'essai sur l'origine des connaissances humaines* vient de donner dans un traité sur les systèmes , de nouvelles preuves de l'adresse avec laquelle il sait manier les siennes , et montrer combien il est redoutable pour les systématiques.

Nous voilà bien loin de nos aveugles , direz-vous ; mais il faut que vous ayez la bonté , madame , de me passer toutes ces digressions : je vous ai promis un entretien ; et je ne puis vous tenir parole , sans cette indulgence.

J'ai lu , avec toute l'attention dont je suis capable , ce que Saunderson a dit de l'infini ; je puis vous assurer qu'il avait sur ce sujet des idées très-justes et très-nettes , et que la plupart de nos *infinitaires* n'auraient été pour lui que des aveugles. Il ne tiendra qu'à vous d'en juger par vous-mêmes : quoique cette matière soit assez difficile , et s'étende un peu au-delà de vos connaissances mathématiques , je ne désespérerais pas , en me préparant , de la mettre à votre portée , et de vous initier dans cette logique infinitésimale.

L'exemple de cet illustre aveugle prouve que le tact peut devenir plus délicat que la vue , lorsqu'il est perfectionné par

l'exercice : car , en parcourant des mains une suite de médailles , il discernait les vraies d'avec les fausses , quoique celles-ci fussent assez bien contrefaites pour tromper un connaisseur qui aurait eu de bons yeux ; et il jugeait de l'exactitude d'un instrument de mathématiques , en faisant passer l'extrémité de ses doigts sur ses divisions. Voilà certainement des choses plus difficiles à faire , que d'estimer par le tact la ressemblance d'un buste avec la personne représentée. D'où l'on voit qu'un peuple d'aveugles pourrait avoir des statuaires , et tirer des statues le même avantage que nous , celui de perpétuer la mémoire des belles actions et des personnes qui leur seraient chères. Je ne doute pas même que le sentiment qu'ils éprouveraient à toucher les statues ne fût beaucoup plus vif que celui que nous avons à les voir. Quelle douceur pour un amant qui aurait bien tendrement aimé , de promener ses mains sur des charmes qu'il reconnaîtrait , lorsque l'illusion , qui doit agir plus fortement dans les aveugles qu'en ceux qui voient , viendrait à les ranimer ! Mais peut-être aussi que , plus il aurait de plaisir dans ce souvenir , moins il aurait de regrets.

Saunderson avait de commun avec l'aveugle du Puisaux d'être affecté de la moindre vicissitude qui survenait dans l'atmosphère , et de s'apercevoir , surtout dans les temps calmes , de la présence des objets dont il n'était éloigné que de quelques pas. On raconte qu'un jour qu'il assistait à des observations astronomiques qui se faisaient dans un jardin , les nuages qui dérobaient de temps en temps aux observateurs le disque du soleil , occasionaient une altération assez sensible dans l'action des rayons sur son visage , pour lui marquer les momens favorables ou contraires aux observations. Vous croirez peut-être qu'il se faisait dans ses yeux quelque ébranlement capable de l'avertir de la présence de la lumière , mais non de celle des objets ; et je l'aurais cru comme vous , s'il n'était certain que Saunderson était privé non-seulement de la vue , mais de l'organe.

Saunderson voyait donc par la peau ; cette enveloppe était donc en lui d'une sensibilité si exquise , qu'on peut assurer qu'avec un peu d'habitude , il serait parvenu à reconnaître un de ses amis dont un dessinateur lui aurait tracé le portrait sur la main , et qu'il aurait prononcé , sur la succession des sensations excitées par le crayon : *c'est monsieur un tel*. Il y a donc aussi une peinture pour les aveugles , celle à qui leur propre peau servirait de toile. Ces idées sont si peu chimériques , que je ne doute point que , si quelqu'un vous traçait sur la main la petite bouche de M. . . . vous ne la reconnussiez sur-le-champ. Convenez cependant que cela serait plus facile encore à un aveugle-né

qu'à vous , malgré l'habitude que vous avez de la voir et de la trouver charmante ; car il entre dans votre jugement deux ou trois choses , la comparaison de la peinture qui s'en ferait sur votre main avec celle qui s'en est faite dans le fond de votre œil ; la mémoire de la manière dont on est affecté des choses que l'on sent , et de celle dont on est affecté par les choses qu'on s'est contenté de voir et d'admirer ; enfin , l'application de ces données à la question qui vous est proposée par un dessinateur qui vous demande , en traçant une bouche sur la peau de votre main , avec la pointe de son crayon : *à qui appartient la bouche que je dessine ?* au lieu que la somme des sensations excitées par une bouche sur la main d'un aveugle , est la même que la somme des sensations successives , réveillées par le crayon du dessinateur qui la lui représente.

Je pourrais ajouter à l'histoire de l'aveugle du Puisaux et de Saunderson , celle de Didyme d'Alexandrie , d'Eusèbe l'asiatique , de Nicaise de Méchlin , et quelques autres qui ont paru si fort élevés au-dessus du reste des hommes , avec un sens de moins , que les poètes auraient pu seindre sans exagération , que les dieux jaloux les en privèrent , de peur d'avoir des égaux parmi les mortels. Car qu'était-ce que ce Tirésias , qui avait lu dans les secrets des dieux , et qui possédait le don de prédire l'avenir , qu'un philosophe aveugle dont la Fable nous a conservé la mémoire ? Mais ne nous éloignons plus de Saunderson ; et suivons cet homme extraordinaire jusqu'au tombeau.

Lorsqu'il fut sur le point de mourir , on appela auprès de lui un ministre fort habile , M. Gervaise Holmes ; ils eurent ensemble un entretien sur l'existence de Dieu , dont il nous reste quelques fragmens , que je vous traduirai de mon mieux ; car ils en valent bien la peine. Le ministre commença par lui objecter les merveilles de la nature : « Eh , monsieur ! lui disait le philosophe aveugle , laissez là tout ce beau spectacle qui n'a jamais » été fait pour moi ! J'ai été condamné à passer ma vie dans les » ténèbres ; et vous me citez des prodiges que je n'entends point , » et qui ne prouvent que pour vous et que pour ceux qui voient » comme vous. Si vous voulez que je croie en Dieu , il faut que » vous me le fassiez toucher. »

Monsieur , reprit habilement le ministre , portez les mains sur vous-même , et vous rencontrerez la divinité dans le mécanisme admirable de vos organes.

« M. Holmes , reprit Saunderson , je vous le répète ; tout cela » n'est pas aussi beau pour moi que pour vous. Mais le méca- » nisme animal , fût-il aussi parfait que vous le prétendez , et » que je veux bien le croire , car vous êtes un honnête homme

» très-incapable de m'en imposer, qu'a-t-il de commun avec un
 » être souverainement intelligent? S'il vous étonne, c'est peut-
 » être parce que vous êtes dans l'habitude de traiter de prodige
 » tout ce qui vous paraît au-dessus de vos forces. J'ai été si sou-
 » vent un objet d'admiration pour vous, que j'ai bien mauvaise
 » opinion de ce qui vous surprend. J'ai attiré du fond de l'An-
 » gleterre des gens, qui ne pouvaient concevoir comment je
 » faisais de la géométrie : il faut que vous conveniez que ces
 » gens-là n'avaient pas des notions bien exactes de la possibilité
 » des choses. Un phénomène est-il, à notre avis, au-dessus de
 » l'homme? nous disons aussitôt : *c'est l'ouvrage d'un Dieu* ;
 » notre vanité ne se contente pas à moins. Ne pourrions-nous
 » pas mettre dans nos discours un peu moins d'orgueil, et un
 » peu plus de philosophie? Si la nature nous offre un nœud dif-
 » ficile à délier, laissons-le pour ce qu'il est ; et n'employons
 » pas à le couper la main d'un être qui devient ensuite pour
 » nous un nouveau nœud plus indissoluble que le premier.
 » Demandez à un Indien pourquoi le monde reste suspendu
 » dans les airs, il vous répondra qu'il est porté sur le dos d'un
 » éléphant ; et l'éléphant, sur quoi l'appuiera-t-il? sur une
 » tortue ; et la tortue, qui la soutiendra?... Cet Indien vous
 » fait pitié ; et l'on pourrait vous dire comme à lui : M. Holmes,
 » mon ami, confessez d'abord votre ignorance ; et faites-moi
 » grâce de l'éléphant et de la tortue. »

Saunderson s'arrêta un moment : il attendait apparemment
 que le ministre lui répondit ; mais par où attaquer un aveugle ?
 M. Holmes se prévalut de la bonne opinion que Saunderson
 avait conçue de sa probité, et des lumières de Newton, de
 Leibnitz, de Clarke, et de quelques uns de ses compatriotes, les
 premiers génies du monde, qui tous avaient été frappés des
 merveilles de la nature, et reconnaissaient un être intelligent
 pour son auteur. C'était, sans contredit, ce que le ministre pou-
 vait objecter de plus fort à Saunderson. Aussi le bon aveugle
 convint-il qu'il y aurait de la témérité à nier ce qu'un homme
 tel que Newton n'avait pas dédaigné d'admettre : il représenta
 toutefois au ministre que le témoignage de Newton n'était pas
 aussi fort pour lui, que celui de la nature entière pour Newton ;
 et que Newton croyait sur la parole de Dieu, au lieu que lui il
 en était réduit à croire sur la parole de Newton.

« Considérez, M. Holmes, ajouta-t-il, combien il faut que
 » j'aie de confiance en votre parole et dans celle de Newton. Je
 » ne vois rien, cependant j'admets en tout un ordre admirable ;
 » mais je compte que vous n'en exigerez pas davantage. Je vous
 » le cède sur l'état actuel de l'univers, pour obtenir de vous en

» revanche la liberté de penser ce qu'il me plaira de son ancien
 » et premier état, sur lequel vous n'êtes pas moins aveugle que
 » moi. Vous n'avez point ici de témoins à m'opposer ; et vos
 » yeux ne vous sont d'aucune ressource. Imaginez donc, si vous
 » voulez ; que l'ordre qui frappe a toujours subsisté ; mais
 » laissez-moi croire qu'il n'en est rien ; et que si nous remontions
 » à la naissance des choses et des temps, et que nous sentissions
 » la matière se mouvoir et le chaos se débrouiller, nous rencon-
 » trerions une multitude d'êtres informes pour quelques êtres
 » bien organisés. Si je n'ai rien à vous objecter sur la condition
 » présente des choses, je puis du moins vous interroger sur leur
 » condition passée. Je puis vous demander, par exemple, qui
 » vous a dit à vous, à Leibnitz, à Clarke et à Newton, que dans
 » les premiers instans de la formation des animaux, les uns
 » n'étaient pas sans tête et les autres sans pieds ? Je puis vous
 » soutenir que ceux-ci n'avaient point d'estomac, et ceux-là point
 » d'intestins ; que tels à qui un estomac, un palais et des dents
 » semblaient promettre de la durée, ont cessé par quelque vice du
 » cœur ou des poumons ; que les monstres se sont anéantis suc-
 » cessivement ; que toutes les combinaisons vicieuses de la ma-
 » tière ont disparu, et qu'il n'est resté que celles où le méca-
 » nisme n'impliquait aucune contradiction importante, et qui
 » pouvaient subsister par elles-mêmes et se perpétuer.

» Cela supposé, si le premier homme eût eu le larinx fermé,
 » eût manqué d'alimens convenables, eût péché par les parties
 » de la génération, n'eût point rencontré sa compagne, ou
 » se fût répandu dans une autre espèce, M. Holmes, que deve-
 » nait le genre humain ? il eût été enveloppé dans la dépura-
 » tion générale de l'univers ; et cet être orgueilleux qui s'ap-
 » pelle homme, dissous et dispersé entre les molécules de la
 » matière, serait resté, peut-être pour toujours, au nombre
 » des possibles.

» S'il n'y avait jamais eu d'êtres informes, vous ne manque-
 » riez pas de prétendre qu'il n'y en aura jamais ; et que je me
 » jette dans des hypothèses chimériques : mais l'ordre n'est pas
 » si parfait, continua Saunderson, qu'il ne paraisse encore de
 » temps en temps des productions monstrueuses. » Puis, se tour-
 » nant en face du ministre, il ajouta : « Voyez-moi bien, M. Hol-
 » mes, je n'ai point d'yeux. Qu'avions-nous fait à Dieu, vous et
 » moi, l'un pour avoir cet organe, l'autre pour en être privé ? »

Saunderson avait l'air si vrai et si pénétré en prononçant ces
 mots, que le ministre et le reste de l'assemblée ne purent s'em-
 pêcher de partager sa douleur, et se mirent à pleurer amère-
 ment sur lui. L'aveugle s'en aperçut. « Monsieur Holmes, dit-il

» au ministre , la bonté de votre cœur m'était bien connue ; et
 » je suis très-sensible à la preuve que vous m'en donnez dans
 » ces derniers momens : mais si je vous suis cher , ne m'en-
 » viez pas en mourant la consolation de n'avoir jamais affligé
 » personne. »

Puis, reprenant un ton un peu plus ferme, il ajouta : « Je con-
 » jecture donc que , dans le commencement où la matière en
 » fermentation faisait éclore l'univers , mes semblables étaient
 » fort communs. Mais pourquoi n'assurerais-je pas des mondes ,
 » ce que je crois des animaux ? combien de mondes estropiés ,
 » manqués , se sont dissipés , se reforment et se dissipent peut-
 » être à chaque instant dans des espaces éloignés , où je ne tou-
 » che point , et où vous ne voyez pas ; mais où le mouvement
 » continue et continuera de combiner des amas de matière , jus-
 » qu'à ce qu'ils aient obtenu quelque arrangement dans lequel
 » ils puissent persévérer ! O philosophes ! transportez-vous donc
 » avec moi sur les confins de cet univers , au-delà du point où je
 » touche , et où vous voyez des êtres organisés ; promenez-vous
 » sur ce nouvel océan , et cherchez à travers ses agitations irré-
 » gulières quelques vestiges de cet être intelligent dont vous
 » admirez ici la sagesse !

» Mais à quoi bon vous retirer de votre élément ? Qu'est-ce que
 » ce monde , M. Holmes ? un composé sujet à des révolutions ,
 » qui toutes indiquent une tendance continuelle à la destruc-
 » tion ; une succession rapide d'êtres qui s'entre-suivent , se pous-
 » sent et disparaissent ; une symétrie passagère ; un ordre mo-
 » mentané. Je vous reprocherais tout à l'heure d'estimer la
 » perfection des choses par votre capacité ; et je pourrais vous
 » accuser ici d'en mesurer la durée sur celle de vos jours. Vous
 » jugez de l'existence successive du monde , comme la mouche
 » éphémère de la vôtre. Le monde est éternel pour vous , comme
 » vous êtes éternel pour l'être qui ne vit qu'un instant : encore
 » l'insecte est-il plus raisonnable que vous. Quelle suite prodi-
 » gieuse de générations d'éphémères atteste votre éternité ! quelle
 » tradition immense ! Cependant nous passerons tous , sans
 » qu'on puisse assigner ni l'étendue réelle que nous occupions ,
 » ni le temps précis que nous aurons duré. Le temps , la matière
 » et l'espace ne sont peut-être qu'un point. »

Saunderson s'agita dans cet entretien un peu plus que son état
 ne le permettait ; il lui survint un accès de délire qui dura quel-
 ques heures , et dont il ne sortit que pour s'écrier : *O Dieu de*
Clarke et de Newton , prends pitié de moi , et mourir.

Ainsi finit Saunderson. Vous voyez , madame , que tous les
 raisonnemens qu'il venait d'objecter au ministre n'étaient pas

même capables de rassurer un aveugle. Quelle honte pour des gens qui n'ont pas de meilleures raisons que lui, qui voient, et à qui le spectacle étonnant de la nature annonce, depuis le lever du soleil jusqu'au coucher des moindres étoiles, l'existence et la gloire de son auteur ! Ils ont des yeux, dont Saunderson était privé ; mais Saunderson avait une pureté de mœurs et une ingénuité de caractère qui leur manquent. Aussi ils vivent en aveugles ; et Saunderson meurt comme s'il eût vu. La voix de la nature se fait entendre suffisamment à lui, à travers les organes qui lui restent ; et son témoignage n'en sera que plus fort contre ceux qui se ferment opiniâtrément les oreilles et les yeux. Je demanderais volontiers si le vrai Dieu n'était pas encore mieux voilé pour Socrate par les ténèbres du paganisme, que pour Saunderson par la privation de la vue et du spectacle de la nature.

Je suis bien fâché, madame, que pour votre satisfaction et la mienne, on ne nous ait pas transmis de cet illustre aveugle d'autres particularités intéressantes. Il y avait peut-être plus de lumières à tirer de ses réponses, que de toutes les expériences qu'on se propose. Il fallait que ceux qui vivaient avec lui fussent bien peu philosophes ! J'en excepte cependant son disciple, M. William Inchlif, qui ne vit Saunderson que dans ses derniers momens, et qui nous a recueilli ses dernières paroles, que je conseillerais à tous ceux qui entendent un peu l'anglais de lire en original dans un ouvrage imprimé à Dublin en 1747, et qui a pour titre : *The Life and character of Dr Nicholas Saunderson late lucasian Professor of the mathematics in the university of Cambridge ; by his disciple and friend William Inchlif, Esq.* Ils y remarqueront un agrément, une force, une vérité, une douceur qu'on ne rencontre dans aucun autre écrit, et que je ne me flatte pas de vous avoir rendus, malgré tous les efforts que j'ai faits pour les conserver dans ma traduction.

Il épousa en 1713 la fille de M. Dickons, recteur de Boxworth, dans la contrée de Cambridge ; il en eut un fils et une fille qui vivent encore. Les derniers adieux qu'il fit à sa famille sont fort touchans. « Je vais, leur dit-il, où nous irons tous ; » épargnez-moi des plaintes qui m'attendrissent. Les témoignages » de douleur que vous me donnez, me rendent plus sensible à » ceux qui m'échappent. Je renonce sans peine à une vie qui n'a » été pour moi qu'un long désir et qu'une privation continuelle. » Vivez aussi vertueux et plus heureux, et apprenez à mourir » aussi tranquilles. » Il prit ensuite la main de sa femme, qu'il tint un moment serrée entre les siennes : il se tourna le visage de son côté, comme s'il eût cherché à la voir ; il bénit ses en-

fans , les embrassa tous , et les pria de se retirer , parce qu'ils portaient à son âme des atteintes plus cruelles que les approches de la mort.

L'Angleterre est le pays des philosophes , des curieux , des systématiques ; cependant , sans M. Inchlif , nous ne saurions de Saunderson que ce que les hommes les plus ordinaires nous en auraient appris ; par exemple , qu'il reconnaissait les lieux où il avait été introduit une fois , au bruit des murs et du pavé , lorsqu'ils en faisaient ; et cent autres choses de la même nature qui lui étaient communes avec presque tous les aveugles. Quoi donc ! rencontre-t-on si fréquemment en Angleterre des aveugles du mérite de Saunderson ; et y trouve-t-on tous les jours des gens qui n'aient jamais vu , et qui fassent des leçons d'optique ?

On cherche à restituer la vue des aveugles-nés ; mais si l'on y regardait de plus près , on trouverait , je crois , qu'il y a bien autant à profiter pour la philosophie , en questionnant un aveugle de bon sens. On en apprendrait comment les choses se passent en lui ; on les comparerait avec la manière dont elles se passent en nous ; et l'on tirerait peut-être de cette comparaison la solution des difficultés qui rendent la théorie de la vision et des sens si embarrassée et si incertaine : mais je ne conçois pas , je l'avoue , ce que l'on espère d'un homme à qui l'on vient de faire une opération douloureuse sur un organe très-délicat que le plus léger accident déränge , et qui trompe souvent ceux en qui il est sain et qui jouissent depuis long-temps de ses avantages. Pour moi , j'écouterais avec plus de satisfaction sur la théorie des sens un métaphysicien à qui les principes de la métaphysique , les élémens des mathématiques et la conformation des parties seraient familiers , qu'un homme sans éducation et sans connaissances , à qui l'on a restitué la vue par l'opération de la cataracte. J'aurais moins de confiance dans les réponses d'une personne qui voit pour la première fois , que dans les découvertes d'un philosophe qui aurait bien médité son sujet dans l'obscurité ; ou , pour vous parler le langage des poètes , qui se serait crevé les yeux pour connaître plus aisément comment se fait la vision.

Si l'on voulait donner quelque certitude à des expériences , il faudrait du moins que le sujet fût préparé de longue main , qu'on l'élevât , et peut-être qu'on le rendît philosophe : mais ce n'est pas l'ouvrage d'un moment , que de faire un philosophe , même quand on l'est ; que sera-ce , quand on ne l'est pas ? c'est bien pis , quand on croit l'être. Il serait très à propos de ne commencer les observations que long-temps après l'opération. Pour cet effet , il faudrait traiter le malade dans l'obscurité , et s'as-

surer bien que sa blessure est guérie et que ses yeux sont sains. Je ne voudrais pas qu'on l'exposât d'abord au grand jour ; l'éclat d'une lumière vive nous empêche de voir : que ne produira-t-il point sur un organe qui doit être de la dernière sensibilité, n'ayant encore éprouvé aucune impression qui l'ait émoussé !

Mais ce n'est pas tout : ce serait encore un point fort délicat, que de tirer parti d'un sujet ainsi préparé ; et que de l'interroger avec assez de finesse, pour qu'il ne dît précisément que ce qui se passe en lui. Il faudrait que cet interrogatoire se fit en pleine académie ; ou plutôt, afin de n'avoir point de spectateurs superflus, n'inviter à cette assemblée que ceux qui le mériteraient par leurs connaissances philosophiques, anatomiques, etc.... Les plus habiles gens et les meilleurs esprits ne seraient pas trop bons pour cela. Préparer et interroger un aveugle-né, n'eût point été une occupation indigne des talents réunis de Newton, Descartes, Locke et Leibnitz.

Je finirai cette lettre, qui n'est déjà que trop longue, par une question qu'on a proposée il y a long-temps. Quelques réflexions sur l'état singulier de Saunderson m'ont fait voir qu'elle n'avait jamais été entièrement résolue. On suppose un aveugle de naissance qui soit devenu homme fait, et à qui on ait appris à distinguer, par l'attouchement, un cube et un globe de même métal et à peu près de même grandeur, en sorte que, quand il touche l'un et l'autre, il puisse dire quel est le cube et quel est le globe. On suppose que le cube et le globe étant posés sur une table, cet aveugle vienne à jouir de la vue ; et l'on demande si, en les voyant sans les toucher, il pourra les discerner et dire quel est le cube et quel est le globe.

Ce fut M. Molineux, qui proposa le premier cette question, et qui tenta de la résoudre. Il prononça que l'aveugle ne distinguerait point le globe du cube ; « car, dit-il, quoiqu'il ait appris par expérience de quelle manière le globe et le cube affectent son attouchement, il ne sait pourtant pas encore que ce qui affecte son attouchement de telle ou telle manière, doit frapper ses yeux de telle ou telle façon ; ni que l'angle avancé du cube qui presse sa main d'une manière inégale, doive paraître à ses yeux tel qu'il paraît dans le cube. »

Locke, consulté sur cette question, dit : « Je suis tout-à-fait du sentiment de M. Molineux. Je crois que l'aveugle ne serait pas capable, à la première vue, d'assurer avec quelque confiance quel serait le cube et quel serait le globe, s'il se contentait de les regarder, quoiqu'en les touchant il pût les nommer et les distinguer sûrement par la différence de leurs figures, que l'attouchement lui ferait reconnaître. »

M. l'abbé de Condillac , dont vous avez lu l'*essai sur l'origine des connaissances humaines* , avec tant de plaisir et d'utilité , et dont je vous envoie , avec cette lettre , l'excellent *Traité des systèmes* , a là-dessus un sentiment particulier. Il est inutile de vous rapporter les raisons sur lesquelles il s'appuie ; ce serait vous envier le plaisir de lire un ouvrage , où elles sont exposées d'une manière si agréable et si philosophique , que de mon côté je risquerais trop à les déplacer. Je me contenterai d'observer qu'elles tendent toutes à démontrer que l'aveugle-né ne voit rien , ou qu'il voit la sphère et le cube différens ; et que les conditions que ces deux corps soient de même métal et à peu près de même grosseur , qu'on a jugé à propos d'insérer dans l'énoncé de la question , y sont superflues , ce qui ne peut être contesté ; car aurait-il pu dire , s'il n'y a aucune liaison essentielle entre la sensation de la vue et celle du toucher , comme MM. Locke et Molineux le prétendent , ils doivent convenir qu'on pourrait voir deux pieds de diamètre à un corps qui disparaîtrait sous la main. M. de Condillac ajoute cependant que , si l'aveugle-né voit les corps , en discerne les figures , et qu'il hésite sur le jugement qu'il en doit porter , ce ne peut être que par des raisons métaphysiques assez subtiles que je vous expliquerai tout à l'heure.

Voilà donc deux sentimens différens sur la même question , et entre des philosophes de la première force. Il semblerait qu'après avoir été maniée par des gens tels que MM. Molineux , Locke et l'abbé de Condillac , elle ne doit plus rien laisser à dire ; mais il y a tant de faces sous lesquelles la même chose peut être considérée , qu'il ne serait pas étonnant qu'ils ne les eussent pas toutes épuisées.

Ceux qui ont prononcé que l'aveugle-né distinguerait le cube de la sphère , ont commencé par supposer un fait qu'il importait peut-être d'examiner ; savoir si un aveugle-né , à qui on abatrait les cataractes , serait en état de se servir de ses yeux dans les premiers momens qui succèdent à l'opération. Ils ont dit seulement : « L'aveugle-né , comparant les idées de sphère et de cube » qu'il a reçues par le toucher avec celles qu'il en prend par la » vue , connaîtra nécessairement que ce sont les mêmes ; et il y » aurait en lui bien de la bizarrerie de prononcer que c'est le » cube qui lui donne à la vue l'idée de sphère , et que c'est de la » sphère que lui vient l'idée du cube. Il appellera donc sphère » et cube , à la vue , ce qu'il appelait sphère et cube au tou- » cher. »

Mais quelle a été la réponse et le raisonnement de leurs antagonistes ? Ils ont supposé pareillement que l'aveugle-né verrait aussitôt qu'il aurait l'organe sain ; ils ont imaginé qu'il en était

d'un œil à qui l'on abaisse la cataracte, comme d'un bras qui cesse d'être paralytique : il ne faut point d'exercice à celui-ci pour sentir, ont-ils dit, ni par conséquent à l'autre pour voir ; et ils ont ajouté : « Accordons à l'aveugle-né un peu plus de » philosophie que vous ne lui en donnez ; et après avoir poussé » le raisonnement jusqu'où vous l'avez laissé, il continuera ; » mais cependant, qui m'a assuré qu'en approchant de ces corps » et en appliquant mes mains sur eux, ils ne tromperont pas » subitement mon attente, et que le cube ne me renverra pas la » sensation de la sphère, et la sphère celle du cube ? Il n'y a que » l'expérience qui puisse m'apprendre s'il y a conformité de rela- » tion entre la vue et le toucher : ces deux sens pourraient être » en contradiction dans leurs rapports, sans que j'en susse rien ; » peut-être même croirais-je que ce qui se présente actuellement » à ma vue n'est qu'une pure apparence, si l'on ne m'avait in- » formé que ce sont là les mêmes corps que j'ai touchés. Celui- » ci me semble, à la vérité, devoir être le corps que j'appelais » cube ; et celui-là, le corps que j'appelais sphère ; mais on ne » me demande pas ce qu'il m'en semble, mais ce qui en est ; et » je ne suis nullement en état de satisfaire à cette dernière ques- » tion. »

Ce raisonnement, dit l'auteur de *l'essai sur l'origine des connaissances humaines*, serait très-embarrassant pour l'aveugle-né ; et je ne vois que l'expérience qui puisse y fournir une réponse. Il y a toute apparence que M. l'abbé de Condillac ne veut parler ici que de l'expérience que l'aveugle-né réitérerait lui-même sur les corps par un second attouchement. Vous sentirez tout à l'heure pourquoi je fais cette remarque. Au reste, cet habile métaphysicien aurait pu ajouter qu'un aveugle-né devait trouver d'autant moins d'absurdité à supposer que deux sens pussent être en contradiction, qu'il imagine qu'un miroir les y met en effet, comme je l'ai remarqué plus haut.

M. de Condillac observe ensuite que M. Molineux a embarrassé la question de plusieurs conditions qui ne peuvent ni prévenir ni lever les difficultés que la métaphysique formerait à l'aveugle-né. Cette observation est d'autant plus juste, que la métaphysique que l'on suppose à l'aveugle-né, n'est pas déplacée, puisque, dans ces questions philosophiques, l'expérience doit toujours être censée se faire sur un philosophe, c'est-à-dire sur une personne qui saisisse, dans les questions qu'on lui propose, tout ce que le raisonnement et la condition de ses organes lui permettent d'y apercevoir.

Voilà, madame, en abrégé, ce qu'on a dit pour et contre sur cette question ; et vous allez voir, par l'examen que j'en ferai,

combien ceux qui ont prononcé que l'aveuglé-né verrait les figures et discernerait les corps , étaient loin de s'apercevoir qu'ils avaient raison ; et combien ceux qui le niaient , avaient de raisons de penser qu'ils n'avaient point tort.

La question de l'aveugle-né , prise un peu plus généralement que M. Molineux ne l'a proposée , en embrasse deux autres que nous allons considérer séparément. On peut demander , 1°. Si l'aveugle-né verra aussitôt que l'opération de la cataracte sera faite. 2°. Dans le cas qu'il voie , s'il verra suffisamment pour discerner les figures ; s'il sera en état de leur appliquer sûrement , en les voyant , les mêmes noms qu'il leur donnait au toucher ; et s'il aura la démonstration que ces noms leur conviennent.

L'aveugle-né verra-t-il immédiatement après la guérison de l'organe ? Ceux qui prétendent qu'il ne verra point , disent : « Aussitôt que l'aveugle-né jouit de la faculté de se servir de ses » yeux , toute la scène qu'il a en perspective vient se peindre » dans le fond de son œil. Cette image , composée d'une infinité » d'objets rassemblés dans un fort petit espace , n'est qu'un amas » confus de figures qu'il ne sera pas en état de distinguer les » unes des autres. On est presque d'accord qu'il n'y a que l'ex- » périence qui puisse lui apprendre à juger de la distance des » objets , et qu'il est même dans la nécessité de s'en approcher , » de les toucher ; de s'en éloigner , de s'en rapprocher , et de les » toucher encore , pour s'assurer qu'ils ne font point partie de » lui-même , qu'ils sont étrangers à son être , et qu'il en est » tantôt voisin et tantôt éloigné : pourquoi l'expérience ne lui » serait-elle pas encore nécessaire pour les apercevoir ? Sans » l'expérience , celui qui aperçoit des objets pour la première » fois , devrait s'imaginer , lorsqu'ils s'éloignent de lui , ou lui » d'eux , au-delà de la portée de sa vue , qu'ils ont cessé d'exis- » ter ; car il n'y a que l'expérience , que nous faisons sur les » objets permanens , et que nous retrouvons à la même place » où nous les avons laissés , qui nous constate leur existence con- » tinuée dans l'éloignement. C'est peut-être par cette raison , » que les enfans se consolent si promptement des jouets dont on » les prive. On ne peut pas dire qu'ils les oublient promptement : » car si l'on considère qu'il y a des enfans de deux ans et demi » qui savent une partie considérable de mots d'une langue ; et » qu'il leur en coûte plus pour les prononcer que pour les retenir ; » on sera convaincu que le temps de l'enfance est celui de la » mémoire. Ne serait-il pas plus naturel de supposer qu'alors » les enfans s'imaginent que ce qu'ils cessent de voir a cessé » d'exister , d'autant plus que leur joie paraît mêlée d'admira- » tion , lorsque les objets qu'ils ont perdus de vue viennent à

» reparaitre? Les nourrices les aident à acquérir la notion des
 » êtres absens, en les exerçant à un petit jeu qui consiste à se
 » couvrir et à se montrer subitement le visage. Ils ont, de cette
 » manière, cent fois en un quart-d'heure, l'expérience, que ce
 » qui cesse de paraître ne cesse pas d'exister. D'où il s'ensuit que
 » c'est à l'expérience que nous devons la notion de l'existence
 » continuée des objets; que c'est par le toucher, que nous
 » acquérons celle de leur distance; qu'il faut peut-être que
 » l'œil apprenne à voir, comme la langue à parler; qu'il ne serait
 » pas étonnant que le secours d'un des sens fût nécessaire à l'au-
 » tre; et que le toucher, qui nous assure de l'existence des
 » objets hors de nous lorsqu'ils sont présens à nos yeux, est
 » peut-être encore le sens à qui il est réservé de nous constater,
 » je ne dis pas leurs figures et autres modifications, mais même
 » leur présence. »

On ajoute à ces raisonnemens, les fameuses expériences de Chéselden (1). Le jeune homme, à qui cet habile chirurgien abaissa les cataractes, ne distingua, de long-temps, ni grandeurs, ni distances, ni situations, ni même figures. Un objet d'un pouce mis devant son œil, et qui lui cachait une maison, lui paraissait aussi grand que la maison. Il avait tous les objets sur les yeux; et ils lui semblaient appliqués à cet organe, comme les objets du tact le sont à la peau. Il ne pouvait distinguer ce qu'il avait jugé rond, à l'aide de ses mains, d'avec ce qu'il avait jugé angulaire; ni discerner avec les yeux si ce qu'il avait senti être en haut ou en bas, était en effet en haut ou en bas. Il parvint, mais ce ne fut pas sans peine, à apercevoir que sa maison était plus grande que sa chambre, mais nullement à concevoir comment l'œil pouvait lui donner cette idée. Il lui fallut un grand nombre d'expériences réitérées, pour s'assurer que la peinture représentait des corps solides; et quand il se fut bien convaincu, à force de regarder des tableaux, que ce n'étaient point des surfaces seulement qu'il voyait, il y porta la main, et fut bien étonné de ne rencontrer qu'un plan uni et sans aucune saillie: il demanda alors quel était le trompeur, du sens du toucher, ou du sens de la vue. Au reste la peinture fit le même effet sur les sauvages, la première fois qu'ils en virent: ils prirent des figures peintes pour des hommes vivans, les interrogèrent, et furent tout surpris de n'en recevoir aucune réponse: cette erreur ne venait certainement pas en eux du peu d'habitude de voir.

Mais, que répondre aux autres difficultés? qu'en effet, l'œil expérimenté d'un homme fait mieux voir les objets, que l'or-

(1) Voyez les *Éléments de la philosophie de Newton*, par M. de Voltaire.

gane imbécile et tout neuf d'un enfant ou d'un aveugle de naissance à qui l'on vient d'abaisser les cataractes. Voyez, madame, toutes les preuves qu'en donne M. l'abbé de Condillac, à la fin de son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, où il se propose en objection les expériences faites par Chéselden, et rapportées par M. de Voltaire. Les effets de la lumière sur un œil qui en est affecté pour la première fois; et les conditions requises dans les humeurs de cet organe, la cornée, le cristallin, etc. . . ., y sont exposés avec beaucoup de netteté et de force; et ne permettent guère de douter que la vision ne se fasse très-imparfaitement dans un enfant qui ouvre les yeux pour la première fois, ou dans un aveugle à qui l'on vient de faire l'opération.

Il faut donc convenir que nous devons apercevoir dans les objets une infinité de choses que l'enfant ni l'aveugle-né n'y aperçoivent point, quoiqu'elles se peignent également au fond de leurs yeux; que ce n'est pas assez que les objets nous frappent, qu'il faut encore que nous soyons attentifs à leurs impressions; que, par conséquent, on ne voit rien la première fois qu'on se sert de ses yeux; qu'on n'est affecté, dans les premiers instans de la vision, que d'une multitude de sensations confuses qui ne se débrouillent qu'avec le temps et par la réflexion habituelle sur ce qui passe en nous; que c'est l'expérience seule, qui nous apprend à comparer les sensations avec ce qui les occasionne; que les sensations n'ayant rien qui ressemble essentiellement aux objets, c'est à l'expérience à nous instruire sur des analogies qui semblent être de pure institution: en un mot, on ne peut douter que le toucher ne serve beaucoup à donner à l'œil une connaissance précise de la conformité de l'objet avec la représentation qu'il en reçoit; et je pense que, si tout ne s'exécutait pas dans la nature par des lois infiniment générales; si, par exemple, la piqure de certains corps durs était douloureuse, et celle d'autres corps accompagnée de plaisir, nous mourrions sans avoir recueilli la cent millionième partie des expériences nécessaires à la conservation de notre corps et à notre bien-être.

Cependant je ne pense nullement que l'œil ne puisse s'instruire, ou, s'il est permis de parler ainsi, s'expérimenter de lui-même. Pour s'assurer, par le toucher, de l'existence et de la figure des objets, il n'est pas nécessaire de voir: pourquoi faudrait-il toucher, pour s'assurer des mêmes choses par la vue? Je connais tous les avantages du tact; et je ne les ai pas déguisés, quand il a été question de Saunderson ou de l'aveugle du Puisaux; mais je ne lui ai point reconnu celui-là. On conçoit sans peine que l'usage d'un des sens peut être perfectionné et accéléré par les

observations de l'autre ; mais , nullement , qu'il y ait entre leurs fonctions une dépendance essentielle. Il y a assurément dans les corps des qualités que nous n'y apercevriens jamais sans l'atouchement : c'est le tact qui nous instruit de la présence de certaines modifications insensibles aux yeux , qui ne les aperçoivent que quand ils ont été avertis par ce sens ; mais ces services sont réciproques ; et dans ceux qui ont la vue plus fine que le toucher , c'est le premier de ces sens qui instruit l'autre de l'existence d'objets et de modifications qui lui échapperaient par leur petitesse. Si l'on vous plaçait à votre insu , entre le pouce et l'index , un papier ou quelque autre substance unie , mince et flexible , il n'y aurait que votre œil qui pût vous informer que le contact de ces doigts ne se ferait pas immédiatement. J'observerai , en passant , qu'il serait infiniment plus difficile de tromper là-dessus un aveugle , qu'une personne qui a l'habitude de voir.

Un œil vivant et animé aurait sans doute de la peine à s'assurer que les objets extérieurs ne font pas partie de lui-même ; qu'il en est tantôt voisin , tantôt éloigné ; qu'ils sont figurés ; qu'ils sont plus grands les uns que les autres ; qu'ils ont de la profondeur , etc. . . . : mais je ne doute nullement qu'il ne les vît , à la longue , et qu'il ne les vît assez distinctement , pour en discerner au moins les limites grossières. Le nier , ce serait perdre de vue la destination des organes ; ce serait oublier les principaux phénomènes de la vision ; ce serait se dissimuler qu'il n'y a point de peintre assez habile pour approcher de la beauté et de l'exactitude des miniatures qui se peignent dans le fond de nos yeux ; qu'il n'y a rien de plus précis que la ressemblance de la représentation à l'objet représenté ; que la toile de ce tableau n'est pas si petite ; qu'il n'y a nulle confusion entre les figures ; qu'elles occupent à peu près un demi-pouce en carré ; et que rien n'est plus difficile d'ailleurs que d'expliquer comment le toucher s'y prendrait pour enseigner à l'œil à apercevoir , si l'usage de ce dernier organe était absolument impossible sans le secours du premier.

Mais je ne m'en tiendrai pas à de simples présomptions ; et je demanderai si c'est le toucher qui apprend à l'œil à distinguer les couleurs. Je ne pense pas qu'on accorde au tact un privilège aussi extraordinaire : cela supposé , il s'ensuit que , si l'on présente à un aveugle à qui l'on vient de restituer la vue , un cube noir avec une sphère rouge sur un grand fond blanc , il ne tardera pas à discerner les limites de ces figures.

Il tardera , pourrait-on me répondre , tout le temps nécessaire aux humeurs de l'œil , pour se disposer convenablement ; à la

cornée , pour prendre la convexité requise à la vision ; à la prunelle , pour être susceptible de la dilatation et du rétrécissement qui lui sont propres ; aux filets de la rétine , pour n'être ni trop ni trop peu sensibles à l'action de la lumière ; au cristallin , pour s'exercer aux mouvemens en avant et en arrière qu'on lui soupçonne ; ou aux muscles , pour bien remplir leurs fonctions ; aux nerfs optiques , pour s'accoutumér à transmettre la sensation ; au globe entier de l'œil , pour se prêter à toutes les dispositions nécessaires et à toutes les parties qui le composent , pour concourir à l'exécution de cette miniature dont on tire si bon parti , quand il s'agit de démontrer que l'œil s'expérimentera de lui-même.

J'avoue que , quelque simple que soit le tableau que je viens de présenter à l'œil d'un aveugle-né , il n'en distinguera bien les parties , que quand l'organe réunira toutes les conditions précédentes ; mais c'est peut-être l'ouvrage d'un moment ; et il ne serait pas difficile , en appliquant le raisonnement qu'on vient de m'objecter à une machine un peu composée , à une montre , par exemple , de démontrer par le détail de tous les mouvemens qui se passent dans le tambour , la fusée , les roues , les palettes , le balancier , etc. , qu'il faudrait quinze jours à l'aiguille pour parcourir l'espace d'une seconde. Si on répond que ces mouvemens sont simultanés , je répliquerai qu'il en est peut-être de même de ceux qui se passent dans l'œil , quand il s'ouvre pour la première fois , et de la plupart des jugemens qui se font en conséquence. Quoi qu'il en soit de ces conditions qu'on exige dans l'œil pour être propre à la vision , il faut convenir que ce n'est point le toucher qui les lui donne ; que cet organe les acquiert de lui-même ; et que , par conséquent , il parviendra à distinguer les figures qui s'y peindront , sans le secours d'un autre sens.

Mais encore une fois , dira-t-on , quand en sera-t-il là ? Peut-être beaucoup plus promptement qu'on ne pense. Lorsque nous allâmes visiter ensemble le cabinet du jardin royal , vous souvenez-vous , madame , de l'expérience du miroir concave ; et de la frayeur que vous eûtes , lorsque vous vîtes venir à vous la pointe d'une épée avec la même vitesse que la pointe de celle que vous aviez à la main s'avançait vers la surface du miroir ? Cependant vous aviez l'habitude de rapporter au-delà des miroirs tous les objets qui s'y peignent. L'expérience n'est donc ni si nécessaire , ni même si infallible qu'on le pense , pour apercevoir les objets ou leurs images où elles sont. Il n'y a pas jusqu'à votre perroquet qui ne m'en fournisse une preuve. La première fois qu'il se vit dans une glace , il en approcha son bec , et ne se

rencontrant pas lui-même, qu'il prenait pour son semblable ; fit le tour de la glace. Je ne veux point donner au témoignage du perroquet plus de force qu'il n'en a ; mais c'est une expérience animale où le préjugé ne peut avoir de part.

Cependant, m'assurât-on qu'un aveugle-né n'a rien distingué pendant deux mois, je n'en serai point étonné. J'en conclurai seulement la nécessité de l'expérience de l'organe ; mais nullement la nécessité de l'attouchement, pour l'expérimenter. Je n'en comprendrai que mieux combien il importe de laisser séjourner quelque temps un aveugle-né dans l'obscurité quand on le destine à des observations ; de donner à ses yeux la liberté de s'exercer, ce qu'il fera plus commodément dans les ténèbres qu'au grand jour ; et de ne lui accorder, dans les expériences, qu'une espèce de crépuscule, ou de se ménager, du moins, dans le lieu où elles se feront, l'avantage d'augmenter ou de diminuer à discrétion la clarté. On ne me trouvera que plus disposé à convenir que ces sortes d'expériences seront toujours très-difficiles et très-incertaines ; et que le plus court en effet, quoique en apparence le plus long, c'est de prémunir le sujet de connaissances philosophiques qui le rendent capable de comparer les deux conditions par lesquelles il a passé, et de nous informer de la différence de l'état d'un aveugle et de celui d'un homme qui voit. Encore une fois, que peut-on attendre de précis de celui qui n'a aucune habitude de réfléchir et de revenir sur lui-même ; et qui, comme l'aveugle de Chéselden, ignore les avantages de la vue, au point d'être insensible à sa disgrâce, et de ne point imaginer que la perte de ce sens nuise beaucoup à ses plaisirs ? Saunderson, à qui l'on ne refusera pas le titre de philosophe, n'avait certainement pas la même indifférence ; et je doute fort qu'il eût été de l'avis de l'auteur de l'excellent *traité sur les systèmes*. Je soupçonnerais volontiers le dernier de ces philosophes, d'avoir donné lui-même dans un petit système, lorsqu'il a prétendu, « que si la vie de l'homme n'avait été » qu'une sensation non interrompue de plaisir ou de douleur, » heureux dans un cas sans aucune idée de malheur, malheureux » dans l'autre sans aucune idée de bonheur, il eût joui ou souffert ; » et que, comme si telle eût été sa nature, il n'eût point re- » gardé autour de lui, pour découvrir si quelque être veillait » à sa conservation, ou travaillait à lui nuire ; que c'est le » passage alternatif de l'un à l'autre de ces états qui l'a fait » réfléchir, etc..... »

Croyez-vous, madame, qu'en descendant de perceptions claires en perceptions claires (car c'est la manière de philosopher de l'auteur, et la bonne), il fût jamais parvenu à cette conclu-

sion ? Il n'en est pas du bonheur et du malheur , ainsi que des ténèbres et de la lumière : l'un ne consiste pas dans une privation pure et simple de l'autre. Peut-être eussions-nous assuré que le bonheur ne nous était pas moins essentiel que l'existence et la pensée , si nous en eussions joui sans aucune altération ; mais je n'en peux pas dire autant du malheur. Il eût été très-naturel de le regarder comme un état forcé, de se sentir innocent, de se croire pourtant coupable , et d'accuser ou d'excuser la nature , tout comme on fait.

M. l'abbé de Condillac pense-t-il qu'un enfant ne se plaint quand il souffre , que parce qu'il n'a pas souffert sans relâche depuis qu'il est au monde ? S'il me répond « qu'exister et souffrir » ce serait la même chose pour celui qui aurait toujours souffert ; » et qu'il n'imaginera pas qu'on pût suspendre sa douleur , » sans détruire son existence ; » peut-être , lui répliquerai-je , l'homme malheureux sans interruption n'eût pas dit : Qu'ai-je fait , pour souffrir ? mais qui l'eût empêché de dire : Qu'ai-je fait , pour exister ? Cependant je ne vois pas pourquoi il n'eût point eu les deux verbes synonymes , *j'existe et je souffre* , l'un pour la prose , l'autre pour la poésie , comme nous avons les deux expressions , *je vis et je respire*. Au reste , vous remarquerez mieux que moi , madame , que cet endroit de M. l'abbé de Condillac est très-parfaitement écrit ; et je crains bien que vous ne disiez , en comparant ma critique avec sa réflexion , que vous aimez mieux encore une erreur de Montaigne qu'une vérité de Charron.

Et toujours des écarts , me direz-vous. Oui , madame , c'est la condition de notre traité. Voici maintenant mon opinion sur les deux questions précédentes. Je pense que la première fois que les yeux de l'aveugle-né s'ouvriront à la lumière , il n'apercevra rien du tout ; qu'il faudra quelque temps à son œil pour s'expérimenter : mais qu'il s'expérimentera de lui-même , et sans le secours du toucher ; et qu'il parviendra non-seulement à distinguer les couleurs , mais à discerner au moins les limites grossières des objets. Voyons , à présent , si , dans la supposition qu'il acquit cette aptitude dans un temps fort court , ou qu'il l'obtint en agitant ses yeux dans les ténèbres , où l'on aurait eu l'attention de l'enfermer et de l'exhorter à cet exercice pendant quelque temps après l'opération et avant les expériences ; voyons , dis-je , s'il reconnaîtrait à la vue les corps qu'il aurait touchés , et s'il serait en état de leur donner les noms qui leur conviennent. C'est la dernière question qu'il me reste à résoudre.

Pour m'en acquitter d'une manière qui vous plaise , puisque vous aimez la méthode , je distinguerai plusieurs sortes de per-

sonnes , sur lesquelles les expériences peuvent se tenter. Si ce sont des personnes grossières, sans éducation, sans connaissances, et non préparées ; je pense que , quand l'opération de la cataracte aura parfaitement détruit le vice de l'organe , et que l'œil sera sain , les objets s'y peindront très-distinctement ; mais que , ces personnes n'étant habituées à aucune sorte de raisonnement , ne sachant ce que c'est que sensation , idée , n'étant point en état de comparer les représentations qu'elles ont reçues par le toucher avec celles qui leur viennent par les yeux , elles prononceront : Voilà un rond , voilà un carré , sans qu'il y ait de fond à faire sur leur jugement ; ou même elles conviendront ingénûment qu'elles n'aperçoivent rien dans les objets qui se présentent à leur vue , qui ressemble à ce qu'elles ont touché.

Il y a d'autres personnes qui , comparant les figures qu'elles apercevront aux corps , avec celles qui faisaient impression sur leurs mains , et appliquant par la pensée leur attouchement sur ces corps qui sont à distance , diront de l'un que c'est un carré , et de l'autre que c'est un cercle , mais sans trop savoir pourquoi ; la comparaison des idées qu'elles ont prises par le toucher , avec celles qu'elles reçoivent par la vue , ne se faisant pas en elles assez distinctement pour les convaincre de la vérité de leur jugement.

Je passerai , madame , sans digression , à un métaphysicien sur lequel on tenterait l'expérience. Je ne doute nullement que celui-ci ne raisonnât dès l'instant où il commencerait à apercevoir distinctement les objets , comme s'il les avait vus toute sa vie ; et qu'après avoir comparé les idées qui lui viennent par les yeux avec celles qu'il a prises par le toucher , il ne dit , avec la même assurance que vous et moi : « Je serais fort tenté de » croire que c'est ce corps que j'ai toujours nommé cercle , et » que c'est celui-ci que j'ai toujours appelé carré ; mais je me » garderai bien de prononcer que cela est ainsi. Qui m'a révélé » que , si j'en approchais , ils ne disparaîtraient pas sous mes » mains ? Que sais-je si les objets de ma vue sont destinés à » être aussi les objets de mon attouchement ? J'ignore si ce qui » m'est visible est palpable ; mais quand je ne serais point dans » cette incertitude , et que je croirais sur la parole des personnes » qui m'environnent , que ce que je vois est réellement ce que » j'ai touché , je n'en serais guère plus avancé. Ces objets pour- » raient fort bien se transformer dans mes mains ; et me ren- » voyer , par le tact , des sensations toutes contraires à celles » que j'en éprouve par la vue. Messieurs , ajouterait-il , ce corps » me semble le carré ; celui-ci , le cercle ; mais je n'ai aucune » science qu'ils soient tels au toucher qu'à la vue. »

Si nous substituons un géomètre au métaphysicien, Saunderson à Locke, il dira comme lui que, s'il en croit ses yeux, des deux figures qu'il voit, c'est celle-là qu'il appelait carré, et celle-ci qu'il appelait cercle : « car je m'aperçois, ajouterait-il, qu'il » n'y a que la première où je puisse arranger les fils et placer » les épingles à grosse tête, qui marquaient les points angulaires » du carré; et qu'il n'y a que la seconde à laquelle je puisse » inscrire ou circonscrire les fils qui m'étaient nécessaires pour » démontrer les propriétés du cercle. Voilà donc un cercle; » voilà donc un carré! Mais, aurait-il continué avec Locke, » peut-être que, quand j'appliquerai mes mains sur ces figures, » elles se transformeront l'une en l'autre, de manière que la » même figure pourrait me servir à démontrer aux aveugles » les propriétés du cercle, et à ceux qui voient, les propriétés » du carré. Peut-être que je verrais un carré, et qu'en même » temps je sentirais un cercle. Non, aurait-il repris; je me » trompe. Ceux à qui je démontrais les propriétés du cercle et » du carré, n'avaient pas les mains sur mon abaque, et ne touchaient pas les fils que j'avais tendus et qui limitaient mes » figures; cependant ils me comprenaient. Ils ne voyaient donc » pas un carré, quand je sentais un cercle; sans quoi nous ne » nous fussions jamais entendus; je leur eusse tracé une figure, » et démontré les propriétés d'une autre; je leur eusse donné » une ligne droite pour un arc de cercle, et un arc de cercle » pour une ligne droite. Mais puisqu'ils m'entendaient tous, » tous les hommes voient donc les uns comme les autres: je » vois donc carré ce qu'ils voyaient carré, et circulaire ce » qu'ils voyaient circulaire. Ainsi voilà ce que j'ai toujours » nommé carré, et voilà ce que j'ai toujours nommé cercle. »

J'ai substitué le cercle à la sphère, et le carré au cube, parce qu'il y a toute apparence que nous ne jugeons des distances que par l'expérience; et conséquemment, que celui qui se sert de ses yeux pour la première fois, ne voit que des surfaces, et qu'il ne sait ce que c'est que saillie; la saillie d'un corps à la vue consistant en ce que quelques uns de ses points paraissent plus voisins de nous que les autres.

Mais quand l'aveugle-né jugerait, dès la première fois qu'il voit, de la saillie et de la solidité des corps; et qu'il serait en état de discerner, non-seulement le cercle du carré, mais aussi la sphère du cube; je ne crois pas pour cela qu'il en fût de même de tout autre objet plus composé. Il y a bien de l'apparence que l'aveugle-née de M. de Réaumur a discerné les couleurs les unes des autres; mais il y a trente à parier contre un qu'elle a prononcé au hasard sur la sphère et sur le

cube ; et je tiens pour certain , qu'à moins d'une révélation , il ne lui a pas été possible de reconnaître ses gants , sa robe de chambre et son soulier. Ces objets sont chargés d'un si grand nombre de modifications ; il y a si peu de rapports entre leur forme totale et celle des membres qu'ils sont destinés à orner ou à couvrir , que c'eût été un problème cent fois plus embarrassant pour Saunderson , de déterminer l'usage de son bonnet carré , que pour M. d'Alembert ou Clairaut , celui de retrouver l'usage de ses tables.

Saunderson n'eût pas manqué de supposer qu'il règne un rapport géométrique entre les choses et leur usage ; et conséquemment il eût aperçu en deux ou trois analogies , que sa calotte était faite pour sa tête : il n'y a là aucune forme arbitraire qui tendît à l'égarer. Mais qu'eût-il pensé des angles de la houe de son bonnet carré ? A quoi bon cette touffe ? pourquoi plutôt quatre angles que six , se fût-il demandé ? et ces deux modifications , qui sont pour nous une affaire d'ornement , auraient été pour lui la source d'une foule de raisonnemens absurdes , ou plutôt l'occasion d'une excellente satire de ce que nous appelons *le bon goût*.

En pesant mûrement les choses , on avouera que la différence qu'il y a entre une personne qui a toujours vu , mais à qui l'usage d'un objet est inconnu , et celle qui connaît l'usage d'un objet , mais qui n'a jamais vu , n'est pas à l'avantage de celle-ci : cependant , croyez-vous , madame , que si l'on vous montrait aujourd'hui , pour la première fois , une garniture , vous parviensiez jamais à deviner que c'est un ajustement , et que c'est un ajustement de tête ? Mais , s'il est d'autant plus difficile à un aveugle-né , qui voit pour la première fois , de bien juger des objets selon qu'ils ont un plus grand nombre de formes ; qui l'empêcherait de prendre un observateur tout habillé et immobile dans un fauteuil placé devant lui , pour un meuble ou pour une machine , et un arbre dont l'air agiterait les feuilles et les branches , pour un être se mouvant , animé et pensant ? Madame , combien nos sens nous suggèrent de choses ; et que nous aurions de peine , sans nos yeux , à supposer qu'un bloc de marbre ne pense ni ne sent !

Il reste donc pour démontré , que Saunderson aurait été assuré qu'il ne se trompait pas dans le jugement qu'il venait de porter du cercle et du carré seulement ; et qu'il y a des cas où le raisonnement et l'expérience des autres peuvent éclairer la vue sur la relation du toucher , et l'instruire que ce qui est tel pour l'œil , est tel aussi pour le tact.

Il n'en serait cependant pas moins essentiel , lorsqu'on se pro-

poserait la démonstration de quelque proposition d'éternelle vérité, comme on les appelle, d'éprouver sa démonstration, en la privant du témoignage des sens; car vous apercevez bien, madame, que, si quelqu'un prétendait vous prouver que la projection de deux lignes parallèles sur un tableau doit se faire par deux lignes convergentes, parce que deux allées paraissent telles, il oublierait que la proposition est vraie pour un aveugle comme pour lui.

Mais la supposition précédente de l'aveugle-né en suggère deux autres; l'une, d'un homme qui aurait vu dès sa naissance, et qui n'aurait point eu le sens du toucher; et l'autre, d'un homme en qui les sens de la vue et du toucher seraient perpétuellement en contradiction. On pourrait demander du premier, si, lui restituant le sens qui lui manque, et lui ôtant le sens de la vue par un bandeau, il reconnaîtrait les corps au toucher. Il est évident que la géométrie, en cas qu'il en fût instruit, lui fournirait un moyen infailible de s'assurer si les témoignages des deux sens sont contradictoires ou non. Il n'aurait qu'à prendre le cube ou la sphère entre ses mains, en démontrer à quelqu'un les propriétés, et prononcer, si on le comprend, qu'on voit cube ce qu'il sent cube, et que c'est par conséquent le cube qu'il tient. Quant à celui qui ignorerait cette science, je pense qu'il ne lui serait pas plus facile de discerner, par le toucher, le cube de la sphère, qu'à l'aveugle de M. Molineux, de les distinguer par la vue.

A l'égard de celui en qui les sensations de la vue et du toucher seraient perpétuellement contradictoires, je ne sais ce qu'il penserait des formes, de l'ordre, de la symétrie, de la beauté, de la laideur, etc.... Selon toute apparence, il serait, par rapport à ces choses, ce que nous sommes relativement à l'étendue et à la durée réelles des êtres. Il prononcerait, en général, qu'un corps a une forme; mais il devrait avoir du penchant à croire que ce n'est ni celle qu'il voit, ni celle qu'il sent. Un tel homme pourrait bien être mécontent de ses sens; mais ses sens ne seraient ni contens ni mécontens des objets. S'il était tenté d'en accuser un de fausseté, je crois que ce serait au toucher qu'il s'en prendrait. Cent circonstances l'inclineraient à penser que la figure des objets change plutôt par l'action de ses mains sur eux, que par celle des objets sur ses yeux. Mais en conséquence de ces préjugés, la différence de dureté et de mollesse, qu'il observerait dans les corps, serait fort embarrassante pour lui.

Mais de ce que nos sens ne sont pas en contradiction sur les formes, s'ensuit-il qu'elles nous soient mieux connues? Qui nous a dit que nous n'ayons point affaire à des faux témoins? Nous

jugeons pourtant. Hélas ! madame , quand on a mis les connaissances humaines dans la balance de Montaigne , on n'est pas éloigné de prendre sa devise ; car , que savons-nous ? ce que c'est que la matière ? nullement ; ce que c'est que l'esprit et la pensée ? encore moins ; ce que c'est que le mouvement , l'espace et la durée ? point du tout ; des vérités géométriques ? interrogez des mathématiciens de bonne foi , et ils vous avoueront que leurs propositions sont toutes identiques ; et que tant de volumes sur le cercle , par exemple , se réduisent à nous répéter en cent mille façons différentes , que c'est une figure où toutes les lignes tirées du centre à la circonférence sont égales. Nous ne savons donc presque rien ; cependant combien d'écrits dont les auteurs ont tous prétendu savoir quelque chose ! Je ne devine pas pourquoi le monde ne s'ennuie point de lire et de ne rien apprendre , à moins que ce ne soit par la même raison qu'il y a deux heures que j'ai l'honneur de vous entretenir , sans m'ennuyer et sans vous rien dire.

Je suis avec un profond respect , madame , votre très-humble et très-obéissant serviteur , * * *.

ADDITION A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Je vais jeter sans ordre , sur le papier , des phénomènes qui ne m'étaient pas connus , et qui serviront de preuves ou de réfutation à quelques paragraphes de ma *Lettre sur les aveugles*. Il y a trente-trois à trente-quatre ans que je l'écrivais ; je l'ai relue sans partialité ; et je n'en suis pas trop mécontent. Quoique la première partie m'en ait paru plus intéressante que la seconde , et que j'aie senti que celle-là pouvait être un peu plus étendue et celle-ci beaucoup plus courte , je les laisserai l'une et l'autre telles que je les ai faites , de peur que la page du jeune homme n'en devînt pas meilleure par la retouche du vieillard. Ce qu'il y a de supportable dans les idées et dans l'expression , je crois que je le chercherais inutilement aujourd'hui , et je crains d'être également incapable de corriger ce qu'il y a de répréhensible. Un peintre célèbre de nos jours emploie les dernières années de sa vie à gâter les chefs-d'œuvre qu'il a produits dans la vigueur de son âge. Je ne sais si les défauts qu'il y remarque sont réels ; mais le talent qui les rectifierait , ou il ne l'eût jamais s'il porta les imitations de la nature jusqu'aux dernières limites de l'art , ou , s'il le posséda , il le perdit , parce que tout ce qui est de l'homme périt avec l'homme. Il vient un temps où le goût donne des conseils dont on reconnaît la justesse ; mais qu'on n'a plus la force de suivre.

C'est la pusillanimité qui naît de la conscience de la faiblesse , ou la paresse , qui est une des suites de la faiblesse et de la pusillanimité , qui me dégoûte d'un travail qui nuirait plus qu'il ne servirait à l'amélioration de mon ouvrage.

Solve senescentem maturè sanus equum , ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.

PHÉNOMÈNES.

1°. Un artiste qui possède à fond la théorie de son art , et qui ne le cède à aucun autre dans la pratique , m'a assuré que c'était par le tact et non par la vue qu'il jugeait de la rondeur des pignons ; qu'il les faisait rouler doucement entre le pouce et l'index , et que c'était par l'impression successive qu'il discernait de légères inégalités qui échapperaient à son œil.

2°. On m'a parlé d'un aveugle qui connaissait au toucher quelle était la couleur des étoffes.

3°. J'en pourrais citer un qui nuance des bouquets avec cette délicatesse dont J. J. Rousseau se piquait lorsqu'il confiait à ses amis , sérieusement ou par plaisanterie , le dessein d'ouvrir une école où il donnerait leçons aux bouquetières de Paris.

4°. La ville d'Amiens a vu un appareilleur aveugle conduire un atelier nombreux avec autant d'intelligence que s'il avait joui de ses yeux.

5°. L'usage des yeux ôtait à un clairvoyant la sûreté de la main ; pour se raser la tête , il écartait le miroir et se plaçait devant une muraille nue. L'aveugle qui n'aperçoit pas le danger en devient d'autant plus intrépide , et je ne doute point qu'il ne marchât d'un pas plus ferme sur des planches étroites et élastiques qui formeraient un pont sur un précipice. Il y a peu de personnes dont l'aspect des grandes profondeurs n'obscurcisse la vue.

6°. Qui est-ce qui n'a pas connu ou entendu parler du fameux Daviel ? J'ai assisté plusieurs fois à ses opérations. Il avait abattu la cataracte à un forgeron , qui avait contracté cette maladie au feu continu de son fourneau ; et pendant les vingt-cinq années qu'il avait cessé de voir , il avait pris une telle habitude de s'en rapporter au toucher , qu'il fallait le maltraiter pour l'engager à se servir du sens qui lui avait été restitué ; Daviel lui disait en le frappant : veux-tu regarder , bourreau.... ! Il marchait , il agissait ; tout ce que nous faisons les yeux ouverts , il le faisait , lui , les yeux fermés.

On pourrait en conclure que l'œil n'est pas aussi utile à nos besoins ni aussi essentiel à notre bonheur qu'on serait tenté de le

croire. Quelle est la chose du monde dont une longue privation qui n'est suivie d'aucune douleur ne nous rendît la perte indifférente, si le spectacle de la nature n'avait plus de charme pour l'aveugle de Daviel ? la vue d'une femme qui nous serait chère ? Je n'en crois rien, quelle que soit la conséquence du fait que je vais raconter. On s'imagine que, si l'on avait passé un long temps sans voir, on ne se laisserait point de regarder ; cela n'est pas vrai. Quelle différence entre la cécité momentanée et la cécité habituelle !

7°. La bienfaisance de Daviel conduisait, de toutes les provinces du royaume dans son laboratoire, des malades indigens qui venaient implorer son secours, et sa réputation y appelait une assemblée curieuse, instruite et nombreuse. Je crois que nous en faisons partie le même jour, M. Marmontel et moi. Le malade était assis ; voilà sa cataracte enlevée ; Daviel pose sa main sur des yeux qu'il venait de rouvrir à la lumière. Une femme âgée, debout à côté de lui, montrait le plus vif intérêt au succès de l'opération ; elle tremblait de tous ses membres à chaque mouvement de l'opérateur. Celui-ci lui fait signe d'approcher, et la place à genoux en face de l'opéré ; il éloigne ses mains, le malade ouvre les yeux, il voit, il s'écrie : Ah ! c'est ma mère. . . ! Je n'ai jamais entendu un cri plus pathétique ; il me semble que je l'entends encore. La vieille femme s'évanouit, les larmes coulent des yeux des assistans, et les aumônes tombent de leurs bourses.

8°. De toutes les personnes qui ont été privées de la vue presque en naissant, la plus surprenante qui ait existé et qui existera, c'est mademoiselle Mélanie de Salignac, parente de M. de la Fargue, lieutenant-général des armées du roi, vieillard qui vient de mourir, âgé de quatre-vingt-onze ans, couvert de blessures et comblé d'honneurs ; elle est fille de madame de Blacy, qui vit encore, et qui ne passe pas un jour sans regretter un enfant qui faisait le bonheur de sa vie et l'admiration de toutes ses connaissances. Madame de Blacy est une femme distinguée par l'éminence de ses qualités morales, et qu'on peut interroger sur la vérité de mon récit. C'est sous sa dictée que je recueille de la vie de mademoiselle de Salignac les particularités qui ont pu m'échapper à moi-même pendant un commerce d'intimité qui a commencé avec elle et avec sa famille en 1760, et qui a duré jusqu'en 1763, l'année de sa mort.

Elle avait un grand fonds de raison, une douceur charmante, une finesse peu commune dans les idées, et de la naïveté. Une de ses tantes invitait sa mère à venir l'aider à plaire à dix-neuf ostrogoths qu'elle avait à dîner, et sa nièce disait : *Je ne conçois*

rien à ma chère tante ; pourquoi plaire à dix-neuf ostrogoths ? Pour moi , je ne veux plaire qu'à ceux que j'aime.

Le son de la voix avait pour elle la même séduction ou la même répugnance que la physionomie pour celui qui voit. Un de ses parens , receveur général des finances , eut avec la famille un mauvais procédé auquel elle ne s'attendait pas , et elle disait avec surprise : *Qui l'aurait cru d'une voix aussi douce ?* Quand elle entendait chanter , elle distinguait des voix *brunes* et des voix *blondes*.

Quand on lui parlait , elle jugeait de la taille par la direction du son qui la frappait de haut en bas si la personne était grande , ou de bas en haut si la personne était petite.

Elle ne se souciait pas de voir ; et un jour que je lui en demandais la raison : « C'est , me répondit-elle , que je n'aurais » que mes yeux , au lieu que je jouis des yeux de tous ; c'est que , » par cette privation , je deviens un objet continuel d'intérêt et » de commisération ; à tout moment on m'oblige , et à tout » moment je suis reconnaissante ; hélas ! si je voyais , bientôt on » ne s'occuperait plus de moi. »

Les erreurs de la vue en avaient diminué le prix pour elle. « Je » suis , disait-elle , à l'entrée d'une longue allée ; il y a à son » extrémité quelque objet : l'un de vous le voit en mouvement ; » l'autre le voit en repos ; l'un dit que c'est un animal , l'autre » que c'est un homme , et il se trouve , en approchant , que c'est » une souche. Tous ignorent si la tour qu'ils aperçoivent au loin » est ronde ou carrée. Je brave les tourbillons de la poussière , » tandis que ceux qui m'entourent ferment les yeux et deviennent » malheureux , quelquefois pendant une journée entière , pour » ne les avoir pas assez tôt fermés. Il ne faut qu'un atome im- » perceptible pour les tourmenter cruellement... » A l'approche de la nuit , elle disait que *notre règne allait finir , et que le sien allait commencer*. On conçoit que , vivant dans les ténèbres avec l'habitude d'agir et de penser pendant une nuit éternelle , l'insomnie qui nous est si fâcheuse , ne lui était pas même importune.

Elle ne me pardonnait pas d'avoir écrit que les aveugles , privés des symptômes de la souffrance , devaient être cruels. — Et vous croyez , me disait-elle , que vous entendez la plainte comme moi ? — Il y a des malheureux qui savent souffrir sans se plaindre. Je crois , ajoutait-elle , que je les aurais bientôt devinés et que je ne les plaindrais que davantage.

Elle était passionnée pour la lecture et folle de musique. « Je » crois , disait-elle , que je ne me lasserais jamais d'entendre chanter » ou jouer supérieurement d'un instrument , et quand ce bonheur » là serait , dans le ciel , le seul dont on jouirait , je ne serais

» pas fâchée d'y être. Vous pensiez juste lorsque vous assuriez
 » de la musique que c'était le plus violent des beaux-arts, sans
 » en excepter ni la poésie ni l'éloquence ; que Racine même ne
 » s'exprimait pas avec la délicatesse d'une harpe ; que sa mélodie
 » était lourde et monotone en comparaison de celle d'un ins-
 » trument, et que vous aviez souvent désiré de donner à votre
 » style la force et la légèreté des tons de Bach. Pour moi, c'est
 » la plus belle des langues que je connaisse. Dans les langues
 » parlées, mieux on prononce, plus on articule ses syllabes ; au
 » lieu que, dans la langue musicale, les sons les plus éloignés
 » du grave à l'aigu et de l'aigu au grave, sont filés et se suivent
 » imperceptiblement ; c'est pour ainsi dire une seule et longue
 » syllabe, qui à chaque instant varie d'inflexion et d'expression.
 » Tandis que la mélodie porte cette syllabe à mon oreille, l'har-
 » monie en exécute sans confusion, sur une multitude d'instru-
 » mens divers, deux, trois, quatre ou cinq, qui tous concourent
 » à fortifier l'expression de la première, et les parties chantantes
 » sont autant d'interprètes dont je me passerais bien, lorsque le
 » symphoniste est homme de génie et qu'il sait donner du carac-
 » tère à son chant.

» C'est surtout dans le silence de la nuit que la musique est
 » expressive et délicieuse.

» Je me persuade que, distraits par leurs yeux, ceux qui
 » voient ne peuvent ni l'écouter ni l'entendre comme je l'écoute
 » et je l'entends. Pourquoi l'éloge qu'on m'en fait me paraît-il
 » pauvre et faible ? Pourquoi n'en ai-je jamais pu parler comme
 » je sens ? Pourquoi m'arrêté-je au milieu de mon discours,
 » cherchant des mots qui peignent ma sensation sans les trouver ?
 » Est-ce qu'ils ne seraient pas encore inventés ? Je ne saurais
 » comparer l'effet de la musique qu'à l'ivresse que j'éprouve
 » lorsque, après une longue absence, je me précipite entre les
 » bras de ma mère, que la voix me manque, que les membres
 » me tremblent, que les larmes coulent, que les genoux se dé-
 » rorent sous moi ; je suis comme si j'allais mourir de plaisir. »

Elle avait le sentiment le plus délicat de la pudeur ; et quand
 je lui en demandai la raison : « C'est, me disait-elle, l'effet des
 » discours de ma mère ; elle m'a répété tant de fois que la vue
 » de certaines parties du corps invitait au vice, et je vous avoue-
 » rais, si j'osais, qu'il y a peu de temps que je l'ai comprise, et
 » que peut-être il a fallu que je cessasse d'être innocente. »

Elle est morte d'une tumeur aux parties naturelles intérieures, .
 qu'elle n'eut jamais le courage de déclarer.

Elle était, dans ses vêtemens, dans son linge, sur sa per-
 sonne, d'une netteté d'autant plus recherchée, que ne voyant

point , elle n'était jamais assez sûre d'avoir fait ce qu'il fallait pour épargner à ceux qui voient le dégoût du vice opposé.

Si on lui versait à boire , elle connaissait , au bruit de la liqueur en tombant , lorsque son verre était assez plein. Elle prenait les alimens avec une circonspection et une adresse surprenante.

Elle faisait quelquefois la plaisanterie de se placer devant un miroir pour se parer , et d'imiter toutes les mines d'une coquette qui se met sous les armes. Cette petite singerie était d'une vérité à faire éclater de rire.

On s'était étudié , dès sa plus tendre jeunesse , à perfectionner les sens qui lui restaient , et il est incroyable jusqu'où l'on y avait réussi. Le tact lui avait appris , sur les formes des corps , des singularités souvent ignorées de ceux qui avaient les meilleurs yeux.

Elle avait l'ouïe et l'odorat exquis ; elle jugeait , à l'impression de l'air , de l'état de l'atmosphère , si le temps était nébuleux ou serein , si elle marchait dans une place ou dans une rue , dans une rue ou dans un cul-de-sac , dans un lieu ouvert ou dans un lieu fermé , dans un vaste appartement ou dans une chambre étroite.

Elle mesurait l'espace circonscrit par le bruit de ses pieds ou le retentissement de sa voix. Lorsqu'elle avait parcouru une maison , la topographie lui en restait dans la tête , au point de prévenir les autres sur les petits dangers auxquels ils s'exposaient : *Prenez garde* , disait-elle , *ici la porte est trop basse ; là vous trouverez une marche.*

Elle remarquait dans les voix une variété qui nous est inconnue , et lorsqu'elle avait entendu parler une personne quelquefois , c'était pour toujours.

Elle était peu sensible aux charmes de la jeunesse et peu choquée des rides de la vieillesse. Elle disait qu'il n'y avait que les qualités du cœur et de l'esprit qui fussent à redouter pour elle. C'était encore un des avantages de la privation de la vue , surtout pour les femmes. *Jamais* , disait-elle , *un bel homme ne me fera tourner la tête.*

Elle était confiante. Il était si facile et il eût été si honteux de la tromper ! C'était une perfidie inexcusable de lui laisser croire qu'elle était seule dans un appartement.

Elle n'avait aucune sorte de terreur panique ; elle ressentait rarement de l'ennui ; la solitude lui avait appris à se suffire à elle-même. Elle avait observé que dans les voitures publiques , en voyage , à la chute du jour , on devenait silencieux. *Pour moi* , disait-elle , *je n'ai pas besoin de voir ceux avec qui j'aime à m'entretenir.*

De toutes les qualités, c'étaient le jugement sain, la douceur et la gaieté qu'elle prisait le plus.

Elle parlait peu et écoutait beaucoup : *Je ressemble aux oiseaux*, disait-elle, *j'apprends à chanter dans les ténèbres.*

En rapprochant ce qu'elle avait entendu d'un jour à l'autre, elle était révoltée de la contradiction de nos jugemens : il lui paraissait presque indifférent d'être louée ou blâmée par des êtres si inconséquens.

On lui avait appris à lire avec des caractères découpés. Elle avait la voix agréable ; elle chantait avec goût ; elle aurait volontiers passé sa vie au concert ou à l'opéra ; il n'y avait guère que la musique bruyante qui l'ennuyât. Elle dansait à ravir ; elle jouait très-bien du par-dessus de viole, et elle avait tiré de ce talent un moyen de se faire rechercher des jeunes personnes de son âge en apprenant les danses et les contre-danses à la mode.

C'était la plus aimée de ses frères et de ses sœurs. « Et voilà , » disait-elle, ce que je dois encore à mes infirmités : on s'attache » à moi par les soins qu'on m'a rendus, et par les efforts que j'ai » faits pour les reconnaître et pour les mériter. Ajoutez que mes » frères et mes sœurs n'en sont point jaloux. Si j'avais des yeux, » ce serait aux dépens de mon esprit et de mon cœur. J'ai tant » de raisons pour être bonne ! que deviendrais-je si je perdais » l'intérêt que j'inspire ? »

Dans le renversement de la fortune de ses parens, la perte des maîtres fut la seule qu'elle regretta ; mais ils avaient tant d'attachement et d'estime pour elle, que le géomètre et le musicien la supplièrent avec instance d'accepter leurs leçons gratuitement, et elle disait à sa mère : *Maman, comment faire ? Ils ne sont pas riches, et ils ont besoin de tout leur temps.*

On lui avait appris la musique par des caractères en relief qu'on plaçait sur des lignes éminentes à la surface d'une grande table. Elle lisait ces caractères avec la main ; elle les exécutait sur son instrument ; et en très-peu de temps d'étude elle avait appris à jouer en partie la pièce la plus longue et la plus compliquée.

Elle possédait les élémens d'astronomie, d'algèbre et de géométrie. Sa mère, qui lui lisait le livre de l'abbé de La Caille, lui demandait quelquefois si elle entendait cela : *Tout courant*, lui répondait-elle.

Elle prétendait que la géométrie était la vraie science des aveugles, parce qu'elle appliquait fortement, et qu'on n'avait besoin d'aucun secours pour se perfectionner. *Le géomètre*, ajoutait-elle, *passé presque toute sa vie les yeux fermés.*

J'ai vu les cartes sur lesquelles elle avait étudié la géographie.

Les parallèles et les méridiens sont des fils de laiton ; les limites des royaumes et des provinces sont distingués par de la broderie en fil , en soie et en laine , plus ou moins fortes ; les fleuves , les rivières et les montagnes , par des têtes d'épingles plus ou moins grosses ; et les villes plus ou moins considérables , par des gouttes de cire inégales.

Je lui disais un jour : Mademoiselle , figurez-vous un cube. — Je le vois. — Imaginez au centre du cube un point. — C'est fait. — De ce point tirez des lignes droites aux angles, eh bien vous aurez divisé le cube. — En six pyramides égales , ajouta-t-elle d'elle-même , ayant chacune les mêmes faces , la base du cube et la moitié de sa hauteur. — Cela est vrai ; mais où voyez-vous cela ? — Dans ma tête , comme vous.

J'avoue que je n'ai jamais conçu nettement comment elle figurait dans sa tête sans colorer. Ce cube s'était-il formé par la mémoire des sensations du toucher ? Son cerveau était-il devenu une espèce de main sous laquelle les substances se réalisaient ? S'était-il établi à la longue une sorte de correspondance entre deux sens divers ? Pourquoi ce commerce n'existe-t-il pas en moi , et ne vois-je rien dans ma tête si je ne colore pas ? Qu'est-ce que l'imagination d'un aveugle ? Ce phénomène n'est pas si facile à expliquer qu'on le croirait.

Elle écrivait avec une épingle , dont elle piquait sa feuille de papier tendue sur un cadre traversé de deux lames parallèles et mobiles qui ne laissaient entre elles d'espace vide , que l'intervalle d'une ligne à une autre. La même écriture servait pour la réponse , qu'elle lisait en promenant le bout de son doigt sur les petites inégalités que l'épingle ou l'aiguille avait pratiquées au *verso* du papier.

Elle lisait un livre qu'on n'avait tiré que d'un côté. Prault en avait imprimé de cette manière à son usage.

On a inséré dans le *Mercur*e du temps une de ses lettres.

Elle avait eu la patience de copier à l'aiguille l'abrégé historique du président Hénault , et j'ai obtenu de madame de Blacy , sa mère , ce singulier manuscrit.

Voici un fait qu'on croira difficilement , malgré le témoignage de toute sa famille , le mien et celui de vingt personnes qui existent encore ; c'est que , d'une pièce de douze à quinze vers , si on lui donnait la première lettre et le nombre de lettres dont chaque mot était composé , elle retrouvait la pièce proposée , quelque bizarre qu'elle fût. J'en ai fait l'expérience sur des amphigouris de Collé. Elle rencontrait quelquefois une expression plus heureuse que celle du poète.

Elle enfilait avec célérité l'aiguille la plus mince , en étendant

son fil ou sa soie sur l'index de la main gauche, et en tirant, par l'œil de l'aiguille placée perpendiculairement, ce fil ou cette soie avec une pointe très-déliée.

Il n'y avait aucune sorte de petits ouvrages qu'elle n'exécutât; ourlets, bourses pleines ou symétrisées, à jour, à différens dessins, à diverses couleurs; jarrettières, bracelets, colliers avec de petits grains de verre, comme des lettres d'imprimerie. Je ne doute point qu'elle n'eût été un bon compositeur d'imprimerie : qui peut le plus, peut le moins.

Elle jouait parfaitement le reversis, le médiateur et le quadrille; elle rangeait elle-même ses cartes, qu'elle distinguait par de petits traits qu'elle reconnaissait au toucher, et que les autres ne reconnaissaient ni à la vue ni au toucher. Au reversis, elle changeait de signes aux as, surtout à l'as de carreau et au quinola. La seule attention qu'on eût pour elle, c'était de nommer la carte en la jouant. S'il arrivait que le quinola fût menacé, il se répandait sur sa lèvre un léger sourire qu'elle ne pouvait contenir quoiqu'elle en connût l'indiscrétion.

Elle était fataliste; elle pensait que les efforts que nous faisons pour échapper à notre destinée ne servaient qu'à nous y conduire. Quelles étaient ses opinions religieuses? Je les ignore; c'est un secret qu'elle gardait par respect pour une mère pieuse.

Il ne me reste plus qu'à vous exposer ses idées sur l'écriture, le dessin, la gravure, la peinture; je ne crois pas qu'on en puisse avoir de plus voisines de la vérité; c'est ainsi, j'espère, qu'on en jugera par l'entretien qui suit, et dont je suis un interlocuteur. Ce fut elle qui parla la première.

« — Si vous aviez tracé sur ma main, avec un stylet, un nez, une bouche, un homme, une femme, un arbre, certainement je ne m'y tromperais pas; je ne désespérerais pas même, si le trait était exact, de reconnaître la personne dont vous m'auriez fait l'image : ma main deviendrait pour moi un miroir sensible; mais grande est la différence de sensibilité entre cette toile et l'organe de la vue.

» Je suppose donc que l'œil soit une toile vivante, d'une délicatesse infinie; l'air frappe l'objet, de cet objet il est réfléchi vers l'œil, qui en reçoit une infinité d'impressions diverses selon la nature, la forme, la couleur de l'objet et peut-être les qualités de l'air qui me sont inconnues et que vous ne connaissiez pas plus que moi; et c'est par la variété de ces sensations qu'il vous est peint.

» Si la peau de ma main égalait la délicatesse de vos yeux, je verrais par ma main, comme vous voyez par vos yeux, et je

me figure quelquefois qu'il y a des animaux qui sont aveugles , et qui n'en sont pas moins clairvoyans. »

— Et le miroir ?

« Si tous les corps ne sont pas autant de miroirs , c'est par quelque défaut dans leur contexture , qui éteint la réflexion de l'air. Je tiens d'autant plus à cette idée , que l'or , l'argent , le fer , le cuivre polis , deviennent propres à réfléchir l'air , et que l'eau trouble et la glace rayée perdent cette propriété.

» C'est la variété de la sensation , et par conséquent de la propriété de réfléchir l'air dans les matières que vous employez , qui distingue l'écriture du dessin , le dessin de l'estampe , et l'estampe du tableau.

» L'écriture , le dessin , l'estampe , le tableau d'une seule couleur , sont autant de camaïeux. »

— Mais , lorsqu'il n'y a qu'une couleur , on ne devrait discerner que cette couleur.

« — C'est apparemment le fond de la toile , l'épaisseur de la couleur et la manière de l'employer qui introduisent dans la réflexion de l'air une variété correspondante à celle des formes. Au reste , ne m'en demandez plus rien , je ne suis pas plus savante que cela. »

— Et je me donnerais bien de la peine inutile pour vous en apprendre davantage.

Je ne vous ai pas dit , sur cette jeune aveugle , tout ce que j'en aurais pu observer en la fréquentant davantage et en l'interrogeant avec du génie ; mais je vous donne ma parole d'honneur que je ne vous en ai rien dit que d'après mon expérience.

Elle mourut , âgée de vingt-deux ans. Avec une mémoire immense et une pénétration égale à sa mémoire , quel chemin n'aurait-elle pas fait dans les sciences , si des jours plus longs lui avaient été accordés ! Sa mère lui lisait l'Histoire , et c'était une fonction également utile et agréable pour l'une et l'autre.

Missing

Pages

348

350

351

352

But

appears

complete

∴ Capture as is

LETTRE

SUR

LES SOURDS ET MUETS,

A L'USAGE

DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT,

ADRESSÉE A M***.

..... Versisque viarum
Indiciis raptos; pedibus vestigia rectis
Ne qua forent.

Æneid. lib. 8.

THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

LETTRE A MONSIEUR ***.

De V. . . . ce 20 janvier 1751.

JE vous envoie, monsieur, la lettre à l'auteur des *beaux-arts réduits à un même principe*, revue, corrigée et augmentée sur les conseils de mes amis, mais toujours avec son même titre.

Je conviens que ce titre est applicable indistinctement au grand nombre de ceux qui *parlent sans entendre*, au petit nombre de ceux qui *entendent sans parler*, et au très-petit nombre de ceux qui savent *parler et entendre*, quoique ma lettre ne soit guère qu'à l'usage de ces derniers.

Je conviens encore qu'il est fait à l'imitation d'un autre qui n'est pas trop bon (1); mais je suis las d'en chercher un meilleur. Ainsi, de quelque importance que vous paraisse le choix d'un titre, celui de ma lettre restera tel qu'il est.

Je n'aime guère les citations, celles du grec moins que les autres. Elles donnent à un ouvrage l'air scientifique, qui n'est plus chez nous à la mode. La plupart des lecteurs en sont effrayés; et j'ôterais d'ici cet épouvantail, si je pensais en libraire. Mais il n'en est rien. Laissez donc le grec partout où j'en ai mis. Si vous vous souciez fort peu qu'un ouvrage soit bon, pourvu qu'il se lise; ce dont je me soucie, moi, c'est de bien faire le mien, au hasard d'être un peu moins lu.

Quant à la multitude des objets sur lesquels je me plais à voltiger, sachez, et apprenez à ceux qui vous conseillent, que ce n'est point un défaut dans une lettre, où l'on est censé converser librement, et où le dernier mot d'une phrase est une transition suffisante.

Vous pouvez donc m'imprimer, si c'est là tout ce qui vous arrête; mais que ce soit sans nom d'auteur: j'aurai toujours le temps de me faire connaître. Je sais d'avance à qui l'on n'attribuera pas mon ouvrage; et je sais bien encore à qui l'on ne manquerait pas de l'attribuer, s'il y avait de la singularité dans les idées, une certaine imagination, du style, je ne sais quelle hardiesse de penser que je serais bien fâché d'avoir, un étalage

(1) Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient.

de mathématiques , de métaphysique , d'italien , d'anglais , et surtout moins de latin et de grec , et plus de musique.

Veillez , je vous prie , à ce qu'il ne se glisse point de fautes dans les exemples ; il n'en faudrait qu'une pour tout gâter. Vous trouverez dans la planche du dernier livre de Lucrèce , de la belle édition de Havercamp , la figure qui me convient. Il faut seulement en écarter un enfant qui la cache à moitié , lui supposer une blessure au-dessous du sein , et en faire prendre le trait. M. de S.... , mon ami , s'est chargé de revoir les épreuves. Il demeure rue Neuve des.....

Je suis , Monsieur , Votre , etc.

LETTRE

SUR

LES SOURDS ET MUETS,

A L'USAGE

DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT,

Où l'on traite de l'origine des inversions, de l'harmonie du style, du sublime de situation, de quelques avantages de la langue française sur la plupart des langues anciennes et modernes, et, par occasion, de l'expression particulière aux beaux-arts.

JE n'ai point eu dessein, monsieur, de me faire honneur de vos recherches, et vous pouvez revendiquer dans cette lettre tout ce qui vous conviendra. S'il est arrivé à mes idées d'être voisines des vôtres, c'est comme au lierre à qui il arrive quelquefois de mêler sa feuille à celle du chêne. J'aurais pu m'adresser à M. l'abbé de Condillac, ou à M. du Marsais, car ils ont aussi traité de la matière des inversions : mais vous vous êtes offert le premier à ma pensée ; et je me suis accommodé de vous, bien persuadé que le public ne prendrait point une rencontre heureuse pour une préférence. La seule crainte que j'aie, c'est celle de vous distraire, et de vous ravir des instans que vous donnez sans doute à l'étude de la philosophie, et que vous lui devez.

Pour bien traiter la matière des inversions, je crois qu'il est à propos d'examiner comment les langues se sont formées. Les objets sensibles ont les premiers frappé les sens ; et ceux qui réunissaient plusieurs qualités sensibles à la fois ont été les premiers nommés : ce sont les différens individus qui composent cet univers. On a ensuite distingué les qualités sensibles les unes des autres ; on leur a donné des noms : ce sont la plupart des adjectifs. Enfin, abstraction faite de ces qualités sensibles, on a trouvé ou cru trouver quelque chose de commun dans tous ces individus, comme l'impénétrabilité, l'étendue, la couleur, la figure, etc. ; et l'on a formé les noms métaphysiques et généraux, et presque tous les substantifs. Peu à peu on s'est accoutumé à croire que ces noms représentaient des êtres réels ; on a regardé les qualités sensibles comme de simples accidens, et l'on s'est imaginé que l'adjectif était réellement subordonné au substantif, quoique le substantif ne soit proprement rien, et que l'*adjectif soit tout*. Qu'on vous demande ce que c'est qu'un corps, vous

répondrez que c'est *une substance étendue, impénétrable, figurée, colorée et mobile*. Mais ôtez de cette définition tous les adjectifs, que restera-t-il pour cet être imaginaire que vous appelez *substance*? Si on voulait ranger dans la même définition les termes, suivant l'ordre naturel, on dirait *colorée, figurée, étendue, impénétrable, mobile, substance*. C'est dans cet ordre que les différentes qualités des portions de la matière affecteraient, ce me semble, un homme qui verrait un corps pour la première fois. L'œil serait frappé d'abord de la figure, de la couleur et de l'étendue; le toucher, s'approchant ensuite du corps, en découvrirait l'impénétrabilité; et la vue et le toucher s'assureraient de la mobilité. Il n'y aurait donc point d'inversion dans cette définition; et il y en a une dans celle que nous avons donnée d'abord. De là, il résulte que, si on veut soutenir qu'il n'y a point d'inversion en français, ou du moins qu'elle y est beaucoup plus rare que dans les langues savantes, on peut le soutenir tout au plus dans ce sens, que nos constructions sont pour la plupart uniformes; que le substantif y est toujours ou presque toujours placé avant l'adjectif; et le verbe, entre deux: car si on examine cette question en elle-même; savoir si l'adjectif doit être placé devant ou après le substantif, on trouvera que nous renversons souvent l'ordre naturel des idées: l'exemple que je viens d'apporter en est une preuve.

Je dis l'*ordre naturel* des idées; car il faut distinguer ici l'*ordre naturel* d'avec l'*ordre d'institution*, et, pour ainsi dire l'*ordre scientifique*; celui des vues de l'esprit, lorsque la langue fut tout-à-fait formée.

Les adjectifs représentant, pour l'ordinaire, les qualités sensibles, sont les premiers dans l'ordre naturel des idées; mais pour un philosophe, ou plutôt pour bien des philosophes qui se sont accoutumés à regarder les substantifs abstraits comme des êtres réels, ces substantifs marchent les premiers dans l'ordre scientifique, étant, selon leur façon de parler, le support ou le soutien des adjectifs. Ainsi, des deux définitions du corps que nous avons données, la première suit l'ordre scientifique, ou d'institution; la seconde, l'ordre naturel.

De là on pourrait tirer une conséquence; c'est que nous sommes peut-être redevables à la philosophie péripatéticienne, qui a réalisé tous les êtres généraux et métaphysiques, de n'avoir presque plus dans notre langue de ce que nous appelons des inversions dans les langues anciennes. En effet, nos auteurs gaulois en ont beaucoup plus que nous; et cette philosophie a régné, tandis que notre langue se perfectionnait sous Louis XIII et sous Louis XIV. Les anciens, qui généralisaient moins, et

qui étudiaient plus la nature en détail et par individus, avaient dans leur langue une marche moins monotone ; et peut-être le mot d'inversion eût-il été fort étrange pour eux. Vous ne m'objecterez point ici, monsieur, que la philosophie péripatéticienne est celle d'Aristote, et par conséquent d'une partie des anciens ; car vous apprendrez, sans doute, à vos disciples que notre péripatétisme était bien différent de celui d'Aristote.

Mais il n'est peut-être pas nécessaire de remonter à la naissance du monde et à l'origine du langage, pour expliquer comment les inversions se sont introduites et conservées dans les langues. Il suffirait, je crois, de se transporter en idée chez un peuple étranger dont on ignorerait la langue ; ou, ce qui revient presque au même, on pourrait employer un homme qui, s'interdisant l'usage des sons articulés, tâcherait de s'exprimer par gestes.

Cet homme, n'ayant aucune difficulté sur les questions qu'on lui proposerait, n'en serait que plus propre aux expériences ; et l'on n'en inférerait que plus sûrement de la succession de ses gestes, quel est l'ordre d'idées qui aurait paru le meilleur aux premiers hommes pour se communiquer leurs pensées par gestes, et quel est celui dans lequel ils auraient pu inventer les signes oratoires.

Au reste, j'observerai de donner à mon *muet de convention* tout le temps de composer sa réponse ; et quant aux questions, je ne manquerai pas d'y insérer les idées dont je serais le plus curieux de connaître l'expression par geste et le sort dans une pareille langue. Ne serait-ce pas une chose, sinon utile, du moins amusante, que de multiplier les essais sur les mêmes idées, et que de proposer les mêmes questions à plusieurs personnes en même temps ? Pour moi, il me semble qu'un philosophe qui s'exercerait de cette manière avec quelques uns de ses amis, bons esprits et bons logiciens, ne perdrait pas entièrement son temps. Quelque Aristophane en ferait, sans doute, une scène excellente ; mais qu'importe ? on se dirait à soi-même ce que Zénon disait à son prosélyte, *Εἰ φιλοσοφίας ἐπιθυμῆῖς, παρασκευαζῆ αὐτοθὲν, ὡς καταγελαθησόμενος, ὡς*, etc. Si tu veux être philosophe, attends-toi à être tourné en ridicule. La belle maxime, monsieur ! et qu'elle serait bien capable de mettre au-dessus des discours des hommes et de toutes considérations frivoles, des âmes moins courageuses encore que les nôtres !

Il ne faut pas que vous confondiez l'exercice que je vous propose ici avec la pantomime ordinaire. Rendre une action, ou rendre un discours par des gestes, ce sont deux versions fort différentes. Je ne doute guère qu'il n'y eut des inversions dans

celles de nos muets ; que chacun d'eux n'eût son style ; et que les inversions n'y missent des différences aussi marquées que celles qu'on rencontre dans les anciens auteurs grecs et latins. Mais comme le style qu'on a est toujours celui qu'on juge le meilleur ; la conversation qui suivrait les expériences ne pourrait qu'être très-philosophique et très-vive ; car tous nos muets de convention seraient obligés, quand on leur restituerait l'usage de la parole, de justifier, non-seulement leur expression, mais encore la préférence qu'ils auraient donnée, dans l'ordre de leurs gestes, à telle ou telle idée.

Cette réflexion, monsieur, me conduit à une autre : elle est un peu éloignée de la matière que je traite ; mais dans une lettre, les écarts sont permis, surtout lorsqu'ils peuvent conduire à des vues utiles. Mon idée serait donc de décomposer, pour ainsi dire, un homme ; et de considérer ce qu'il tient de chacun des sens qu'il possède. Je me souviens d'avoir été quelquefois occupé de cette espèce d'anatomie métaphysique ; et je trouvais que, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel ; l'oreille, le plus orgueilleux ; l'odorat, le plus voluptueux ; le goût, le plus superstitieux et le plus inconstant ; le toucher, le plus profond et le plus philosophe. Ce serait, à mon avis, une société plaisante, que celle de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un sens ; il n'y a pas de doute que ces gens-là ne se traitassent tous d'insensés ; et je vous laisse à penser avec quel fondement. C'est là pourtant une image de ce qui arrive à tout moment dans le monde : on n'a qu'un sens, et l'on juge de tout. Au reste, il y a une observation singulière à faire sur cette société de cinq personnes dont chacune ne jouirait que d'un sens ; c'est que, par la faculté qu'elles auraient d'abstraire, elles pourraient toutes être géomètres, s'entendre à merveille, et ne s'entendre qu'en géométrie. Mais je reviens à nos muets de convention, et aux questions dont on leur demanderait la réponse.

Si ces questions étaient de nature à en permettre plus d'une, il arriverait presque nécessairement qu'un des muets en ferait une, un autre muet une autre ; et que la comparaison de leurs discours serait, sinon impossible, du moins difficile. Cet inconvénient m'a fait imaginer qu'au lieu de proposer une question, peut-être vaudrait-il mieux proposer un discours à traduire du français en gestes. Il ne faudrait pas manquer d'interdire l'ellipse aux traducteurs, la langue des gestes n'est déjà pas trop claire, sans augmenter encore son laconisme par l'usage de cette figure. On conçoit, aux efforts que font les sourds et muets de naissance pour se rendre intelligibles, qu'ils expriment tout ce qu'ils peuvent exprimer. Je recommanderais donc à nos muets

de convention de les imiter; et de ne former, autant qu'ils le pourraient, aucune phrase où le sujet et l'attribut avec toutes leurs dépendances ne fussent énoncés. En un mot, ils ne seraient libres que sur l'ordre qu'ils jugeraient à propos de donner aux idées, ou plutôt aux gestes qu'ils employeraient pour les représenter.

Mais il me vient un scrupule; c'est que, les pensées s'offrant à notre esprit, je ne sais par quel mécanisme, à peu près sous la forme qu'elles auront dans le discours, et, pour ainsi dire, tout habillées, il y aurait à craindre que ce phénomène particulier ne gênât le geste de nos muets de convention; qu'ils ne succombassent à une tentation qui entraîne presque tous ceux qui écrivent dans une autre langue que la leur, la tentation de modeler l'arrangement de leurs signes sur l'arrangement des signes de la langue qui leur est habituelle; et que, de même que nos meilleurs latinistes modernes, sans nous en excepter ni l'un ni l'autre, tombent dans des tours français, la construction de nos muets ne fût pas la vraie construction d'un homme qui n'aurait jamais eu aucune notion de langue. Qu'en pensez-vous, monsieur? cet inconvénient serait peut-être moins fréquent que je ne l'imagine, si nos muets de convention étaient plus philosophes que rhéteurs; mais, en tout cas, on pourrait s'adresser à un sourd et muet de naissance.

Il vous paraîtra singulier, sans doute, qu'on vous renvoie à celui que la nature a privé de la faculté d'entendre et de parler, pour en obtenir les véritables notions de la formation du langage. Mais considérez, je vous prie, que l'ignorance est moins éloignée de la vérité que le préjugé; et qu'un sourd et muet de naissance est sans préjugé sur la manière de communiquer la pensée; que les inversions n'ont point passé d'une autre langue dans la sienne; que s'il en emploie, c'est la nature seule qui les lui suggère; et qu'il est une image très-approchée de ces hommes fictifs qui, n'ayant aucun signe d'institution, peu de perceptions, presque point de mémoire, pourraient passer aisément pour des animaux à deux pieds ou à quatre.

Je peux vous assurer, monsieur, qu'une pareille traduction ferait beaucoup d'honneur, quand elle ne serait guère meilleure que la plupart de celles qu'on nous a données depuis quelque temps. Il ne s'agirait pas seulement ici d'avoir bien saisi le sens et la pensée; il faudrait encore que l'ordre des signes de la traduction correspondît fidèlement à l'ordre des gestes de l'original. Cet essai demanderait un philosophe qui sût interroger son auteur, entendre sa réponse, et la rendre avec exactitude; mais la philosophie ne s'acquiert pas en un jour.

Il faut avouer cependant que l'une de ces choses faciliterait beaucoup les autres ; et que , la question étant donnée avec une exposition précise des gestes qui composeraient la réponse , on parviendrait à substituer aux gestes à peu près leur équivalent en mots ; je dis à peu près , parce qu'il y a des gestes sublimes que toute l'éloquence oratoire ne rendra jamais. Tel est celui de Macbett dans la tragédie de Shakespeare. La somnambule Macbett s'avance en silence , et les yeux fermés , sur la scène , imitant l'action d'une personne qui se lave les mains , comme si les siennes eussent encore été teintes du sang de son roi qu'elle avait égorgé il y avait plus de vingt ans. Je ne sais rien de si pathétique en discours que le silence et le mouvement des mains de cette femme. Quelle image du remords !

La manière , dont une autre femme annonça la mort à son époux incertain de son sort , est encore une de ces représentations dont l'énergie du langage oral n'approche pas. Elle se transporta , avec son fils entre ses bras , dans un endroit de la campagne où son mari pouvait l'apercevoir de la tour où il était enfermé ; et après s'être fixé le visage pendant quelque temps du côté de la tour , elle prit une poignée de terre qu'elle répandit en croix sur le corps de son fils qu'elle avait étendu à ses pieds. Son mari comprit le signe , et se laissa mourir de faim. On oublie la pensée la plus sublime ; mais ces traits ne s'effacent point. Que de réflexions ne pourrais-je pas faire ici , monsieur , sur le sublime de situation , si elles ne me jetaient pas trop hors de mon sujet !

On a fort admiré , et avec justice , un grand nombre de beaux vers dans la magnifique scène d'Héraclius , où Phocas ignore lequel des deux princes est son fils. Pour moi , l'endroit de cette scène , que je préfère à tout le reste , est celui où le tyran se tourne successivement vers les deux princes en les appelant du nom de son fils , et où les deux princes restent froids et immobiles.

Martian ! à ce mot aucun ne veut répondre.

Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre ; voilà où le geste triomphe du discours !

Epaminondas , à la bataille de Mantinée , est percé d'un trait mortel ; les médecins déclarent qu'il expirera dès qu'on arrachera le trait de son corps : il demande où est son bouclier ; c'était un déshonneur de le perdre dans le combat ; on le lui apporte ; il arrache le trait lui-même. Dans la sublime scène qui termine la tragédie de Rodogune , le moment le plus théâtral est , sans contredit , celui où Antiochus porte la coupe à ses lèvres , et où Timagène entre sur la scène , en criant : *Ah, Seigneur!* Quelle foule d'idées et de sentimens ce geste et ce mot ne font-ils pas

éprouver à la fois ! Mais je m'écarte toujours. Je reviens donc au sourd et muet de naissance. J'en connais un dont on pourrait se servir d'autant plus utilement, qu'il ne manque pas d'esprit, et qu'il a le geste expressif, comme vous allez voir.

Je jouais un jour aux échecs ; et le muet me regardait jouer : mon adversaire me réduisit dans une position embarrassante ; le muet s'en aperçut à merveille ; et croyant la partie perdue , il ferma les yeux , inclina la tête , et laissa tomber ses bras ; signes par lesquels il m'annonçait qu'il me tenait pour mat ou mort. Remarquez, en passant, combien la langue des gestes est métaphorique ! Je crus d'abord qu'il avait raison : cependant , comme le coup était composé, et que je n'avais pas épuisé les combinaisons ; je ne me pressai pas de céder , et je me mis à chercher une ressource. L'avis du muet était toujours qu'il n'y en avait point , ce qu'il disait très-clairement en secouant la tête , et en remettant les pièces perdues sur l'échiquier. Son exemple invita les autres spectateurs à parler sur le coup ; on l'examina ; et à force d'essayer de mauvais expédiens , on en découvrit un bon. Je ne manquai pas de m'en servir , et de faire entendre au muet qu'il s'était trompé , et que je sortirais d'embarras malgré son avis. Mais lui , me montrant du doigt tous les spectateurs les uns après les autres , et faisant en même temps un petit mouvement des lèvres , qu'il accompagna d'un grand mouvement de ses deux bras qui allaient et venaient dans la direction de la porte et des tables , me répondit qu'il y avait peu de mérite à être sorti du mauvais pas où j'étais , avec les conseils du *tiers* , du *quart* et des *passans* ; ce que ses gestes signifiaient si clairement, que personne ne s'y trompa , et que l'expression populaire , *consulter le tiers* , le *quart* et les *passans* , vint à plusieurs en même temps ; ainsi , bonne ou mauvaise , notre muet rencontra cette expression en gestes.

Vous connaissez , au moins de réputation , une machine singulière , sur laquelle l'inventeur se proposait d'exécuter des sonates de couleurs. J'imaginai que s'il y avait un être au monde qui dût prendre quelque plaisir à de la musique oculaire , et qui pût en juger sans prévention , c'était un sourd et muet de naissance. Je conduisis donc le mien rue Saint-Jacques , dans la maison où l'on voyait la machine aux couleurs. Ah , monsieur ! vous ne devineriez jamais l'impression que cette machine fit sur lui , et moins encore les pensées qui lui vinrent.

Vous concevez d'abord qu'il n'était pas possible de lui rien communiquer sur la nature et les propriétés merveilleuses du clayecin ; que n'ayant aucune idée du son , celles qu'il prenait

de l'instrument oculaire n'étaient assurément pas relatives à la musique ; et que la destination de cette machine lui était tout aussi incompréhensible que l'usage que nous faisons des organes de la parole. Que pensait-il donc ? et quel était le fondement de l'admiration dans laquelle il tomba , à l'aspect des éventails du père Castel ? Cherchez , monsieur ; devinez ce qu'il conjectura de cette machine ingénieuse , que peu de gens ont vue , dont plusieurs ont parlé , et dont l'invention ferait bien de l'honneur à la plupart de ceux qui en ont parlé avec dédain : ou plutôt , écoutez ; le voici :

Mon sourd s'imagina que ce génie inventeur était sourd et muet aussi ; que son clavecin lui servait à converser avec les autres hommes ; que chaque nuance avait sur le clavier la valeur d'une des lettres de l'alphabet ; et qu'à l'aide des touches et de l'agilité des doigts , il combinait ces lettres , en formait des mots , des phrases ; enfin tout un discours en couleurs.

Après cet effort de pénétration , convenez qu'un sourd et muet pouvait être assez content de lui-même : mais le mien ne s'en tint pas là ; il crut tout d'un coup qu'il avait saisi ce que c'était que la musique et tous les instrumens de musique. Il crut que la musique était une façon particulière de communiquer la pensée ; et que les instrumens , les vielles , les violons , les trompettes étaient entre nos mains , d'autres organes de la parole. C'était bien là , direz-vous , le système d'un homme qui n'avait jamais entendu ni instrument ni musique. Mais considérez , je vous prie , que ce système , qui est évidemment faux pour vous , est presque démontré pour un sourd et muet. Lorsque ce sourd se rappelle l'attention que nous donnons à la musique et à ceux qui jouent d'un instrument ; les signes de joie ou de tristesse qui se peignent sur nos visages et dans nos gestes , quand nous sommes frappés d'une belle harmonie ; et qu'il compare ces effets avec ceux du discours et des autres objets extérieurs ; comment peut-il imaginer qu'il n'y a pas de bon sens dans les sons , quelque chose que ce puisse être ; et que ni les voix ni les instrumens ne réveillent en nous aucune perception distincte ?

N'est-ce pas là , monsieur , une fidèle image de nos pensées , de nos raisonnemens , de nos systèmes , en un mot , de ces concepts qui ont fait de la réputation à tant de philosophes ? Toutes les fois qu'ils ont jugé de choses qui , pour être bien comprises , semblaient demander un organe qui leur manquait , ce qui leur est souvent arrivé , ils ont montré moins de sagacité , et se sont trouvés plus loin de la vérité que le sourd et muet dont je vous entretiens ; car , après tout , si on ne parle pas aussi distinctement

avec un instrument qu'avec la bouche, et si les sons ne peignent pas aussi nettement la pensée que le discours, encore disent-ils quelque chose.

L'aveugle, dont il est question dans la lettre à l'usage de ceux qui voient, marqua assurément de la pénétration dans le jugement qu'il porta du télescope et des lunettes; sa définition du miroir est surprenante. Mais je trouve plus de profondeur et de vérité dans ce que mon sourd imagina du clavecin oculaire du père Castel, de nos instrumens et de notre musique. S'il ne rencontra pas exactement ce que c'était, il rencontra presque ce que ce devrait être.

Cette sagacité vous surprendra moins, peut-être, si vous considérez que celui qui se promène dans une galerie de peintures, fait, sans y penser, le rôle d'un sourd qui s'amuserait à examiner des muets qui s'entretiennent sur des sujets qui lui sont connus. Ce point de vue est un de ceux sous lesquels j'ai toujours regardé les tableaux qui m'ont été présentés; et j'ai trouvé que c'était un moyen sûr d'en connaître les actions amphibologiques et les mouvemens équivoques; d'être promptement affecté de la froideur ou du tumulte d'un fait mal ordonné, ou d'une conversation mal instituée; et de saisir, dans une scène mise en couleurs, tous les vices d'un jeu languissant ou forcé.

Le terme de jeu, qui est propre au théâtre, et que je viens d'employer ici, parce qu'il rend bien mon idée, me rappelle une expérience que j'ai faite quelquefois, et dont j'ai tiré plus de lumières sur les mouvemens et les gestes, que de toutes les lectures du monde. Je fréquentais jadis beaucoup les spectacles, et je savais par cœur la plupart de nos bonnes pièces. Les jours que je me proposais un examen des mouvemens et du geste, j'allais aux troisièmes loges; car plus j'étais éloigné des acteurs, mieux j'étais placé. Aussitôt que la toile était levée, et le moment venu où tous les autres spectateurs se disposaient à écouter; moi, je mettais mes doigts dans mes oreilles, non sans quelque étonnement de la part de ceux qui m'environnaient, et qui, ne me comprenant pas, me regardaient presque comme un insensé qui ne venait à la comédie que pour ne la pas entendre. Je m'embarrassais fort peu des jugemens; et je me tenais opiniâtrément les oreilles bouchées, tant que l'action et le jeu de l'acteur me paraissaient d'accord avec le discours que je me rappelais. Je n'écoutais que quand j'étais dérouté par les gestes, ou que je croyais l'être. Ah! monsieur, qu'il y a peu de comédiens en état de soutenir une pareille épreuve; et que les détails dans lesquels je pourrais entrer seraient humilians pour la plupart d'entre eux! Mais j'aime mieux vous parler de la nouvelle

surprise où l'on ne manquait par de tomber autour de moi , lorsqu'on me voyait répandre des larmes dans les endroits pathétiques , et toujours les oreilles bouchées. Alors on n'y tenait plus ; et les moins curieux hasardaient des questions , auxquelles je répondais froidement , « que chacun avait sa façon d'écouter ; » et que la mienne était de me boucher les oreilles pour mieux » entendre , » riant en moi-même des propos que ma bizarrerie , apparente ou réelle , occasionait ; et bien plus encore de la simplicité de quelques jeunes gens qui se mettaient aussi les doigts dans les oreilles pour entendre à ma façon , et qui étaient tout étonnés que cela ne leur réussît pas.

Quoi que vous pensiez de mon expédient , je vous prie de considérer que si , pour juger sainement de l'intonation , il faut écouter le discours sans voir l'acteur , il est tout naturel de croire que pour juger sainement du geste et des mouvemens , il faut considérer l'acteur sans entendre le discours. Au reste , cet écrivain célèbre par le *Diable boiteux* , le *Bachelier de Salamanque* , *Gilblas de Santillane* , *Turcaret* , un grand nombre de pièces de théâtre et d'opéra-comiques , par son fils , l'inimitable Montmeni ; M. Le Sage était devenu si sourd dans sa vieillesse , qu'il fallait , pour s'en faire entendre , mettre la bouche sur son cornet , et crier de toute sa force. Cependant il allait à la représentation de ses pièces : il n'en perdait presque pas un mot ; il disait même qu'il n'avait jamais mieux jugé ni du jeu , ni de ses pièces , que depuis qu'il n'entendait plus les acteurs ; et je me suis assuré par l'expérience qu'il disait vrai.

Sur quelque étude du langage par gestes , il m'a donc paru que la bonne construction exigeait qu'on présentât d'abord l'idée principale , parce que cette idée manifestée répandait du jour sur les autres , en indiquant à quoi les gestes devaient être rapportés. Quand le sujet d'une proposition oratoire ou gesticulée n'est pas annoncé , l'application des autres signes reste suspendue. C'est ce qui arrive à tout moment dans les phrases grecques et latines ; et jamais dans les phrases gesticulées , lorsqu'elles sont bien construites.

Je suis à table avec un sourd et muet de naissance. Il veut commander à son laquais de me verser à boire. Il avertit d'abord son laquais. Il me regarde ensuite. Puis il imite du bras et de la main droite les mouvemens d'un homme qui verse à boire. Il est presque indifférent , dans cette phrase , lequel des deux derniers signes suive ou précède l'autre. Le muet peut , après avoir averti le laquais , ou placer le signe qui désigne la chose ordonnée , ou celui qui dénote la personne à qui le message s'adresse ; mais le lieu du premier geste est fixé. Il n'y a qu'un muet sans logique ,

qu'il puisse le déplacer. Cette transposition serait presque aussi ridicule, que l'inadvertance d'un homme qui parlerait sans qu'on sût bien à qui son discours s'adresse. Quant à l'arrangement des deux autres gestes, c'est peut-être moins une affaire de justesse que de goût, de fantaisie, de convenance, d'harmonie, d'agrément et de style. En général, plus une phrase renfermera d'idées, et plus il y aura d'arrangemens possibles de gestes ou d'autres signes; plus il y aura de danger de tomber dans des contre-sens, dans des amphibologies, et dans les autres vices de construction. Je ne sais si l'on peut juger sainement des sentimens et des mœurs d'un homme par ses écrits; mais je crois qu'on ne risquerait pas à se tromper sur la justesse de son esprit, si l'on en jugeait par son style ou plutôt par sa construction. Je puis du moins vous assurer que je ne m'y suis jamais trompé. J'ai vu que tout homme, dont on ne pouvait corriger les phrases qu'en les refaisant tout-à-fait, était un homme dont on n'aurait pu réformer la tête qu'en lui en donnant une autre.

Mais entre tant d'arrangemens possibles, comment, lorsqu'une langue est morte, distinguer les constructions que l'usage autorisait? La simplicité et l'uniformité des nôtres m'enhardissent à dire que, si jamais la langue française meurt, on aura plus de facilité à l'écrire et à la parler correctement, que les langues grecques ou latines. Combien d'inversions n'employons-nous pas aujourd'hui en latin et en grec, que l'usage du temps de Cicéron et de Démosthène, ou l'oreille sévère de ces orateurs proscrirait.

Mais, me dira-t-on, n'avons-nous pas dans notre langue des adjectifs qui ne se placent qu'avant le substantif? N'en avons-nous pas d'autres qui ne se placent jamais qu'après? Comment nos neveux s'instruiront-ils de ces finesses? La lecture des bons auteurs n'y suffit pas. J'en conviens avec vous; et j'avoue que si la langue française meurt, les savans à venir qui feront assez de cas de nos auteurs pour l'apprendre et pour s'en servir, ne manqueront pas d'écrire indistinctement *blanc bonnet*, ou *bonnet blanc*; *méchant auteur*, ou *auteur méchant*; *homme galant*, ou *galant homme*, et une infinité d'autres qui donneraient à leurs ouvrages un air tout-à-fait ridicule, si nous ressuscitions pour les lire, mais qui n'empêcheront pas leurs contemporains ignorans de s'écrier à la lecture de quelque pièce française: « Racine n'a pas écrit plus correctement; c'est Despréaux tout pur; Bossuet n'aurait pas mieux dit; cette prose a le nombre, la force, l'élégance, la facilité de celle de Voltaire. » Mais si un petit nombre de cas embarrassans font dire tant de sottises à ceux qui viendront après nous, que devons-nous penser au-

jourd'hui de nos écrits en grec et en latin, et des applaudissemens qu'ils obtiennent ?

On éprouve , en s'entretenant avec un sourd et un muet de naissance , une difficulté presque insurmontable à lui désigner les parties indéterminées de la quantité , soit en nombre , soit en étendue , soit en durée , et à lui transmettre toute abstraction en général. On n'est jamais sûr de lui avoir fait entendre la différence des temps , *je fis , j'ai fait , je faisais , j'aurais fait*. Il en est de même des propositions conditionnelles. Donc , si j'avais raison de dire , qu'à l'origine du langage , les hommes ont commencé par donner des noms aux principaux objets des sens , aux fruits , à l'eau , aux arbres , aux animaux , aux serpens , etc. ; aux passions , aux lieux , aux personnes , etc. ; aux qualités , aux quantités , aux temps , etc. ; je peux encore ajouter que les signes des *temps* ou des portions de la durée ont été les derniers inventés. J'ai pensé que , pendant des siècles entiers , les hommes n'ont eu d'autres temps que le présent de l'indicatif ou de l'infinitif , que les circonstances déterminaient à être tantôt un futur , tantôt un parfait.

Je me suis cru autorisé , dans cette conjecture , par l'état présent de la *langue franque*. Cette langue est celle que parlent les diverses nations chrétiennes qui commercent en Turquie et dans les échelles du Levant. Je la crois telle aujourd'hui qu'elle a toujours été ; et il n'y a pas d'apparence qu'elle se perfectionne jamais. La base en est un italien corrompu. Ses verbes n'ont pour tout temps que le présent de l'infinitif , dont les autres termes de la phrase ou les conjonctures modifient la signification : ainsi , *je t'aime , je t'aimais , je t'aimerai* , c'est en langue franque , *mi amarti*. *Tous ont chanté , que chacun chante , tous chanteront* , *tutti cantara*. *Je veux , je voulais , j'ai voulu , je voudrais t'épouser* , *mi voleri sposarti*.

J'ai pensé que les inversions s'étaient introduites et conservées dans le langage , parce que les signes oratoires avaient été institués selon l'ordre des gestes , et qu'il était naturel qu'ils gardassent dans la phrase le rang que le droit d'aînesse leur avait assigné. J'ai pensé que , par la même raison , l'abus des temps des verbes ayant dû subsister , même après la formation complète des conjugaisons , les uns s'étaient absolument passés de certains temps , comme les Hébreux , qui n'ont ni présent ni imparfait , et qui disent fort bien , *Credidi propter quod locutus sum* , au lieu de *Credo et ideò loquor* ; *j'ai cru , et c'est par cette raison que j'ai parlé* , ou *je crois , et c'est par cette raison que je parle*. Et que les autres avaient fait un double emploi du même temps , comme les Grecs , chez qui les aoristes s'interprètent

tantôt au présent, tantôt au passé. Entre une infinité d'exemples, je me contenterai de vous en citer un seul qui vous est peut-être moins connu que les autres. Epictète dit : *Θεῖσι καὶ αὐτοῖ φιλοσοφεῖν. Ἄνθρωπε, πρῶτον ἐπίσκεψαι, ὡποῖόν ἐστι τὸ πρᾶγμα· εἶτα καὶ τὴν σεαυτῆ φύσιν κατάρμαθε, εἰ δύνασαι βασιλάσαι· πένταθλος εἶναι βέλει, ἢ παλαισθῆς; ἴδε σεαυτῆ τὲς βραχίονας, τὲς μησῆς, τὴν ὀσφῦν κατάρμαθε.*

EPICET. *Enchirid.* cap. 29, pag. 711, édit. Upton.

Ce qui signifie proprement : « Ces gens veulent aussi être » philosophes. Homme, aie d'abord appris ce que c'est que la » chose que tu veux être; aie étudié tes forces et le fardeau; aie » vu, si tu peux l'avoir porté; aie considéré tes bras et tes cuis- » ses; aie éprouvé tes reins, si tu veux être quinquertion ou » lutteur. » Mais ce qui se rend beaucoup mieux en donnant aux » aoristes premiers *ἐπίσκεψαι, βασιλάσαι*, et aux aoristes seconds, *κατάρμαθε, ἴδε*, la valeur du présent. « Ces gens veulent aussi être » philosophes. Homme, apprends d'abord ce que c'est que la » chose. Connais tes forces et le fardeau que tu veux porter. » Considère tes bras et tes cuisses. Eprouve tes reins, si tu pré- » tends être quinquertion ou lutteur. » Vous n'ignorez pas que ces quinquertions étaient des gens qui avaient la vanité de se signaler dans tous les exercices de la gymnastique.

Je regarde ces bizarreries des *temps* comme des restes de l'imperfection originelle des langues, des traces de leur enfance, contre lesquelles le bon sens, qui ne permet pas à la même expression de rendre des idées différentes, eût vainement réclamé ses droits dans la suite. Le pli était pris; et l'usage aurait fait taire le bon sens. Mais il n'y a peut-être pas un seul écrivain grec ou latin, qui se soit aperçu de ce défaut. Je dis plus; pas un, peut-être, qui n'ait imaginé que son discours ou l'ordre d'institution de ses signes suivait exactement celui des vues de son esprit. Cependant il est évident qu'il n'en était rien. Quand Cicéron commence l'oraison pour Marcellus par *Diuurni silentii, patres conscripti, quo eram his temporibus usus, etc.*, on voit qu'il avait eu dans l'esprit, antérieurement à son long silence, une idée qui devait suivre, qui commandait la terminaison de son long silence, et qui le contraignait à dire : *Diuurni silentii*, et non pas *diuurnum silentium*.

Ce que je viens de dire de l'inversion du commencement de l'oraison pour Marcellus, est applicable à toute autre inversion. En général, dans une période grecque ou latine, quelque longue qu'elle soit, on s'aperçoit, dès le commencement, que, l'auteur ayant eu une raison d'employer telle ou telle terminaison

plutôt que toute autre, il n'y avait point dans ses idées l'inversion qui règne dans ses termes. En effet, dans la période précédente, qu'est-ce qui déterminait Cicéron à écrire *diuturni silentii* au génitif, *quo* à l'ablatif, *eram* à l'imparfait, et ainsi du reste, qu'un ordre d'idées préexistant dans son esprit, tout contraire à celui des expressions; ordre auquel il se conformait sans s'en apercevoir, subjugué par la longue habitude de transposer? Et pourquoi Cicéron n'aurait-il pas transposé sans s'en apercevoir, puisque la chose nous arrive à nous-mêmes, à nous qui croyons avoir formé notre langue sur la suite naturelle des idées? J'ai donc eu raison de distinguer l'ordre naturel des idées et des signes, de l'ordre scientifique et d'institution.

Vous avez pourtant cru, monsieur, devoir soutenir que, dans la période de Cicéron dont il s'agit entre nous, il n'y avait point d'inversion; et je ne disconviens pas qu'à certains égards, vous ne puissiez avoir raison; mais il faut, pour s'en convaincre, faire deux réflexions qui, ce me semble, vous ont échappé. La première, c'est que l'inversion proprement dite, ou l'ordre d'institution, l'ordre scientifique et grammatical n'étant autre chose qu'un ordre dans les mots contraire à celui des idées, ce qui sera inversion pour l'un, souvent ne le sera pas pour l'autre; car dans une suite d'idées, il n'arrive pas toujours que tout le monde soit également affecté par la même. Par exemple, si de ces deux idées contenues dans la phrase *serpentem fuge*, je vous demande quelle est la principale; vous me direz, vous, que c'est le serpent; mais un autre prétendra que c'est la fuite; et vous aurez tous deux raison. L'homme peureux ne songe qu'au serpent; mais celui qui craint moins le serpent que ma perte, ne songe qu'à ma fuite: l'un s'effraie, et l'autre m'avertit. La seconde chose que j'ai à remarquer, c'est que, dans une suite d'idées que nous avons à offrir aux autres, toutes les fois que l'idée principale qui doit les affecter n'est pas la même que celle qui nous affecte, eu égard à la disposition différente où nous sommes, nous et nos auditeurs, c'est cette idée qu'il faut d'abord leur présenter; et l'inversion, dans ce cas, n'est proprement qu'oratoire. Appliquons ces réflexions à la première période de l'oraison *pro Marcello*. Je me figure Cicéron montant à la tribune aux harangues; et je vois que la première chose qui a dû frapper ses auditeurs, c'est qu'il a été long-temps sans y monter: ainsi, *diuturni silentii*, le long silence qu'il a gardé, est la première idée qu'il doit leur présenter, quoique l'idée principale, pour lui, ne soit pas celle-là, mais *hodiernus dies finem attulit*; car ce qui frappe le plus un orateur qui monte en chaire, c'est qu'il va parler et non qu'il a gardé long-temps le silence. Je remarque

encore une autre finesse dans le génitif *diuturni silentii* : les auditeurs ne pouvaient penser au long silence de Cicéron , sans chercher en même temps la cause , et de ce silence , et de ce qui le déterminait à le rompre. Or le génitif , étant un cas suspensif , leur fait naturellement attendre toutes ces idées que l'orateur ne pouvait leur présenter à la fois.

Voilà , monsieur , plusieurs observations , ce me semble , sur le passage dont nous parlons , et que vous auriez pu faire. Je suis persuadé que Cicéron aurait arrangé tout autrement cette période , si , au lieu de parler à Rome , il eût été tout à coup transporté en Afrique , et qu'il eût eu à plaider à Carthage. Vous voyez donc par-là , monsieur , que ce qui n'était pas une inversion pour les auditeurs de Cicéron , pouvait , devait même en être une pour lui.

Mais allons plus loin : je soutiens que , quand une phrase ne renferme qu'un très-petit nombre d'idées , il est fort difficile de déterminer quel est l'ordre naturel que ces idées doivent avoir par rapport à celui qui parle ; car si elles ne se présentent pas toutes à la fois , leur succession est au moins si rapide , qu'il est souvent impossible de démêler celle qui nous frappe la première. Qui sait même si l'esprit ne peut pas en avoir un certain nombre exactement dans le même instant ? Vous allez peut-être , monsieur , crier au paradoxe. Mais veuillez , auparavant , examiner avec moi comment l'article *hic* , *ille* , *le* , s'est introduit dans la langue latine et dans la nôtre. Cette discussion ne sera ni longue ni difficile , et pourra vous rapprocher d'un sentiment qui vous révolte.

Transportez-vous d'abord au temps où les adjectifs et les substantifs latins , qui désignent les qualités sensibles des êtres et les différens individus de la nature , étaient presque tous inventés ; mais où l'on n'avait point encore d'expression pour ces vues fines et déliées de l'esprit , dont la philosophie a même aujourd'hui tant de peine à marquer les différences. Supposez ensuite deux hommes pressés de la faim , mais dont l'un n'ait point d'aliment en vue , et dont l'autre soit au pied d'un arbre si élevé qu'il n'en puisse atteindre le fruit. Si la sensation fait parler ces deux hommes , le premier dira : *J'ai faim , je mangerais volontiers* ; et le second : *Le beau fruit ! j'ai faim , je mangerais volontiers*. Mais il est évident que celui-là a rendu précisément , par son discours , tout ce qui s'est passé dans son âme ; qu'au contraire il manque quelque chose dans la phrase de celui-ci , et qu'une des vues de son esprit y doit être sous-entendue. L'expression *je mangerais volontiers* , quand on n'a rien à sa portée , s'étend en général à tout ce qui peut apaiser la faim ; mais la même

expression se restreint et ne s'entend plus que d'un beau fruit , quand ce fruit est présent. Ainsi , quoique ces deux hommes aient dit : *J'ai faim , je mangerais volontiers* , il y avait dans l'esprit de celui qui s'est écrié : *Le beau fruit !* un retour vers ce fruit ; et l'on ne peut douter que si l'article *le* eût été inventé , il n'eût dit : *Le beau fruit ! j'ai faim. Je mangerais volontiers icelui* , ou *iceelui je mangerais volontiers*. L'article *le* ou *iceelui* n'est , dans cette occasion et dans toutes les semblables , qu'un signe employé pour désigner le retour de l'âme sur un objet qui l'avait antérieurement occupée ; et l'invention de ce signe est , ce me semble , une preuve de la marche didactique de l'esprit.

N'allez pas me faire des difficultés sur le lieu que ce signe occuperait dans la phrase , en suivant l'ordre naturel des vues de l'esprit ; car quoique tous ces jugemens , *le beau fruit ! j'ai faim , je mangerais volontiers icelui* , soient rendus chacun par deux ou trois expressions , ils ne supposent tous qu'une seule vue de l'âme ; celui du milieu , *j'ai faim* , se rend en latin par le seul mot *esurio*. Le fruit et la qualité s'aperçoivent en même temps ; et quand un latin disait *esurio* , il croyait ne rendre qu'une seule idée. *Je mangerais volontiers icelui* ne sont que des modes d'une seule sensation. *Je* marque la personne qui l'éprouve ; *mangerais* , le désir et la nature de la sensation éprouvée ; *volontiers* , son intensité ou sa force ; *iceelui* , la présence de l'objet désiré : mais la sensation n'a point dans l'âme ce développement successif du discours ; et si elle pouvait commander à vingt bouches , chaque bouche disant son mot , toutes les idées précédentes seraient rendues à la fois : c'est ce qu'elle exécuterait à merveilles sur un clavecin oculaire , si le système de mon muet était institué , et que chaque couleur fût l'élément d'un mot. Aucune langue n'approcherait de la rapidité de celle-ci. Mais au défaut de plusieurs bouches , voici ce qu'on a fait : on a attaché plusieurs idées à une seule expression. Si ces expressions énergiques étaient plus fréquentes , au lieu que la langue se traîne sans cesse après l'esprit , la quantité d'idées rendues à la fois pourrait être telle , que , la langue allant plus vite que l'esprit , il serait forcé de courir après elle. Que deviendrait alors l'inversion , qui suppose décomposition des mouvemens simultanés de l'âme , et multitude d'expressions ? Quoique nous n'ayons guère de ces termes qui équivalent à un long discours ; ne suffit-il pas que nous en ayons quelques uns ; que le grec et le latin en fourmillent ; et qu'ils soient employés et compris sur-le-champ , pour vous convaincre que l'âme éprouve une foule de perceptions , sinon à la fois , du moins avec une rapidité si tumultueuse , qu'il n'est guère possible d'en découvrir la loi ?

Si j'avais affaire à quelqu'un qui n'eût pas encore la facilité des idées abstraites, je lui mettrais ce système de l'entendement humain en relief, et je lui dirais : Monsieur, considérez l'homme automate comme une horloge ambulante; que le cœur en représente le grand ressort; et que les parties contenues dans la poitrine soient les autres pièces principales du mouvement. Imaginez dans la tête un timbre garni de petits marteaux, d'où partent une multitude infinie de fils, qui se terminent à tous les points de la boîte. Elevez sur ce timbre une de ces petites figures dont nous ornons le haut de nos pendules; qu'elle ait l'oreille penchée, comme un musicien qui écouterait si son instrument est bien accordé; cette petite figure sera *l'âme*. Si plusieurs des petits cordons sont tirés dans le même instant, le timbre sera frappé de plusieurs coups, et la petite figure entendra plusieurs sons à la fois. Supposez qu'entre ces cordons il y en ait certains qui soient toujours tirés; comme nous ne nous sommes assurés du bruit qui se fait le jour à Paris que par le silence de la nuit, il y aura en nous des sensations qui nous échapperont souvent par leur continuité. Telle sera celle de notre existence. L'âme ne s'en aperçoit que par un retour sur elle-même, surtout dans l'état de santé. Quand on se porte bien, aucune partie du corps ne nous instruit de son existence; si quelqu'une nous en avertit par la douleur, c'est, à coup sûr, que nous nous portons mal; si c'est par le plaisir, il n'est pas toujours certain que nous nous portons mieux.

Il ne tiendrait qu'à moi de suivre ma comparaison plus loin, et d'ajouter que les sons rendus par le timbre ne s'éteignent pas sur-le-champ; qu'ils ont de la durée; qu'ils forment des accords avec ceux qui les suivent; que la petite figure attentive les compare et les juge consonnans ou dissonnans; que la mémoire actuelle, celle dont nous avons besoin pour juger et pour discourir, consiste dans la résonnance du timbre; le jugement, dans la formation des accords; et le discours, dans leur succession: que ce n'est pas sans raison qu'on dit de certains cerveaux qu'ils sont mal timbrés. Et cette loi de liaison, si nécessaire dans les longues phrases harmonieuses, cette loi, qui demande qu'il y ait entre un accord et celui qui le suit au moins un son commun, resterait-elle donc ici sans application? Ce son commun, à votre avis, ne ressemble-t-il pas beaucoup au moyen terme du syllogisme? Et que sera-ce que cette analogie qu'on remarque entre certaines âmes, qu'un jeu de la nature qui s'est amusée à mettre deux timbres, l'un à la quinte, et l'autre à la tierce d'un troisième? Avec la fécondité de ma comparaison et la folie de Pythagore, je vous démontrerais la sagesse

de cette loi des Scythes , qui ordonnait d'avoir un ami , qui en permettait deux , et qui en défendait trois. Parmi les Scythes , vous dirais-je , une tête était mal timbrée , si le son principal qu'elle rendait n'avait dans la société aucun harmonique ; trois amis formaient l'accord parfait ; un quatrième ami surajouté , ou n'eût été que la réplique de l'un des trois autres , ou bien il eût rendu l'accord dissonant.

Mais je laisse ce langage figuré , que j'emploierais tout au plus pour récréer et fixer l'esprit volage d'un enfant ; et je reviens au ton de la philosophie , à qui il faut des raisons , et non des comparaisons.

En examinant les discours que la sensation de la faim ou de la soif faisait tenir en différentes circonstances , on eut souvent occasion de s'apercevoir que les mêmes expressions s'employaient pour rendre des vues de l'esprit , qui n'étaient pas les mêmes ; et l'on inventa les signes *vous* , *lui* , *moi* , *le* , et une infinité d'autres qui particularisent. L'état de l'âme , dans un instant indivisible , fut représenté par une foule de termes que la précision du langage exigea , et qui distribuèrent une impression totale en parties ; et parce que ces termes se prononçaient successivement et ne s'entendaient qu'à mesure qu'ils se prononçaient , on fut porté à croire que les affections de l'âme qu'ils représentaient , avaient la même succession. Mais il n'en est rien. Autre chose est l'état de notre âme ; autre chose , le compte que nous en rendons , soit à nous-mêmes , soit aux autres ; autre chose , la sensation totale et instantanée de cet état ; autre chose , l'attention successive et détaillée que nous sommes forcés d'y donner pour l'analyser , la manifester , et nous faire entendre. Notre âme est un tableau mouvant , d'après lequel nous peignons sans cesse : nous employons bien du temps à le rendre avec fidélité ; mais il existe en entier , et tout à la fois : l'esprit ne va pas à pas comptés comme l'expression. Le pinceau n'exécute qu'à la longue ce que l'œil du peintre embrasse tout d'un coup. La formation des langues exigeait la décomposition ; mais *voir* un objet , le *juger* beau , *éprouver* une sensation agréable , *désirer* la possession , c'est l'état de l'âme dans un même instant , et ce que le grec et le latin rendent par un seul mot. Ce mot prononcé , tout est dit , tout est entendu. Ah , monsieur ! combien notre entendement est modifié par les signes ; et que la diction la plus vive est encore une froide copie de ce qui s'y passe !

Les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.

Voilà une des peintures les plus ressemblantes que nous ayons. Cependant, qu'elle est encore loin de ce que j'imagine !

Je vous exhorte, monsieur, à peser ces choses, si vous voulez sentir combien la question des inversions est compliquée. Pour moi, qui m'occupe plutôt à former des nuages qu'à les dissiper, et à suspendre les jugemens qu'à juger ; je vais vous démontrer encore que, si le paradoxe que je viens d'avancer n'est pas vrai, si nous n'avons pas plusieurs perceptions à la fois, il est impossible de raisonner et de discourir ; car discourir ou raisonner, c'est comparer deux ou plusieurs idées. Or, comment comparer des idées qui ne sont pas présentes à l'esprit dans le même temps ? Vous ne pouvez me nier que nous n'ayons à la fois plusieurs sensations, comme celles de la couleur d'un corps et de sa figure : or, je ne vois pas quel privilège les sensations auraient sur les idées abstraites et intellectuelles. Mais la mémoire, à votre avis, ne suppose-t-elle pas dans un jugement deux idées à la fois présentes à l'esprit ? L'idée qu'on a actuellement, et le souvenir de celle qu'on a eue ? Pour moi, je pense que c'est par cette raison que le jugement et la grande mémoire vont si rarement ensemble. Une grande mémoire suppose une grande facilité d'avoir à la fois ou rapidement plusieurs idées différentes ; et cette facilité nuit à la comparaison tranquille d'un petit nombre d'idées que l'esprit doit, pour ainsi dire, envisager fixement. Une tête meublée d'un grand nombre de choses disparates est assez semblable à une bibliothèque de volumes dépareillés. C'est une de ces compilations germaniques, hérissées, sans raison et sans goût, d'hébreu, d'arabe, de grec et de latin, qui sont déjà fort grosses, qui grossissent encore, qui grossiront toujours, et qui n'en seront que plus mauvaises. C'est un de ces magasins remplis d'analyses et de jugemens d'ouvrages que l'analyse n'a point entendus ; magasins de marchandises mêlées, dont il n'y a proprement que le bordereau qui lui appartienne ; c'est un commentaire où l'on rencontre souvent ce qu'on ne cherche point, rarement ce qu'on cherche, et presque toujours les choses dont on a besoin égarées dans la foule des inutiles.

Une conséquence de ce qui précède, c'est qu'il n'y a point, et que peut-être même il ne peut y avoir d'inversion dans l'esprit, surtout si l'objet de la contemplation est abstrait et métaphysique, et que, quoique le grec dise : *νικῆσαι ὀλόμματα θέλεις, καὶ γὰρ τὰς θεῶς ; κομψὸν γὰρ ἐστίν*, et le latin : *Honores plurimum valent apud prudentes, si sibi collatos intelligant* : la syntaxe française et l'entendement gêné par la syntaxe grecque ou latine, disent sans inversion : *Vous voudriez bien être de l'Académie française ? et moi aussi ; car c'est un honneur ; et le sage*

peut faire cas d'un honneur qu'il sent qu'il mérite. Je ne voudrais donc pas avancer généralement et sans distinction, que les Latins ne renversent point, et que c'est nous qui renversons. Je dirais seulement, qu'au lieu de comparer notre phrase à l'ordre didactique des idées, si on la compare à l'ordre d'invention des mots, au langage des gestes, auquel le langage oratoire a été substitué par degrés, il paraît que nous renversons, et que de tous les peuples de la terre, il n'y en a point qui ait autant d'inversions que nous. Mais que, si l'on compare notre construction à celle des vues de l'esprit assujéti par la syntaxe grecque ou latine, comme il est naturel de faire, il n'est guère possible d'avoir moins d'inversions que nous n'en avons. Nous disons les choses en français, comme l'esprit est forcé de les considérer en quelque langue qu'on écrive. Cicéron a, pour ainsi dire, suivi la syntaxe française avant que d'obéir à la syntaxe latine.

D'où il s'ensuit, ce me semble, que la communication de la pensée étant l'objet principal du langage, notre langue est de toutes les langues la plus châtiée, la plus exacte et la plus estimable; celle, en un mot, qui a retenu le moins de ces négligences que j'appellerais volontiers des restes de la *balbutie* des premiers âges; où, pour continuer le parallèle sans partialité, je dirais que nous avons gagné, à n'avoir point d'inversions, de la netteté, de la clarté, de la précision, qualités essentielles au discours; et que nous y avons perdu de la chaleur, de l'éloquence et de l'énergie. J'ajouterais volontiers que la marche didactique et réglée à laquelle notre langue est assujéti, la rend plus propre aux sciences; et que, par les tours et les inversions que le grec, le latin, l'italien, l'anglais se permettent, ces langues sont plus avantageuses pour les lettres. Que nous pouvons mieux qu'aucun autre peuple faire parler l'esprit, et que le bon sens choisirait la langue française; mais que l'imagination et les passions donneront la préférence aux langues anciennes et à celles de nos voisins. Qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles de philosophie; et grec, latin, anglais, dans les chaires et sur les théâtres; que notre langue sera celle de la vérité, si jamais elle revient sur la terre; et que la grecque, la latine et les autres seront les langues de la fable et du mensonge. Le français est fait pour instruire, éclairer et convaincre; le grec, le latin, l'italien, l'anglais, pour persuader, émouvoir et tromper: parlez grec, latin, italien au peuple; mais parlez français au sage.

Un autre désavantage des langues à inversions, c'est d'exiger, soit du lecteur, soit de l'auditeur, de la contention et de la mémoire. Dans une phrase latine ou grecque un peu longue, que

de cas , de régimes , de terminaisons à combiner ! on n'entend presque rien , qu'on ne soit à la fin. Le français ne donne point cette fatigue ; on le comprend à mesure qu'il est parlé. Les idées se présentent dans notre discours suivant l'ordre que l'esprit a dû suivre , soit en grec , soit en latin , pour satisfaire aux règles de la syntaxe. La Bruyère vous fatiguera moins à la longue , que Tite-Live ; l'un est pourtant un moraliste profond , l'autre un historien clair ; mais cet historien enchâsse si bien ses phrases , que l'esprit , sans cesse occupé à les déboîter les unes de dedans les autres , et à les restituer dans un ordre didactique et lumineux , se lasse de ce petit travail , comme le bras le plus fort d'un poids léger qu'il faut toujours porter. Ainsi , tout bien considéré , notre langue *pédestre* a sur les autres l'avantage de l'utile sur l'agréable.

Mais une des choses qui nuisent le plus dans notre langue et dans les langues anciennes à l'ordre naturel des idées , c'est cette harmonie du style à laquelle nous sommes devenus si sensibles , que nous lui sacrifions souvent tout le reste ; car il faut distinguer dans toutes les langues trois états par lesquels elles ont passé successivement au sortir de celui où elles n'étaient qu'un mélange confus de cris et de gestes , mélange qu'on pourrait appeler du nom de *langage animal*. Ces trois états sont l'état de *naissance* , celui de *formation* , et l'état de *perfection*. La langue naissante était un composé de mots et de gestes , où les adjectifs sans genre ni cas , et les verbes sans conjugaisons ni régimes , conservaient partout la même terminaison. Dans la langue formée , il y avait des mots , des cas , des genres , des conjugaisons , des régimes ; en un mot , les signes oratoires nécessaires pour tout exprimer ; mais il n'y avait que cela. Dans la langue perfectionnée , on a voulu de plus de l'harmonie , parce qu'on a cru qu'il ne serait pas inutile de flatter l'oreille en parlant à l'esprit. Mais comme on préfère souvent l'accessoire au principal , souvent aussi l'on a renversé l'ordre des idées pour ne pas nuire à l'harmonie : c'est ce que Cicéron a fait en partie dans la période pour Marcellus ; car la première idée qui a dû frapper ses auditeurs , après celle de son long silence , c'est la raison qui l'y a obligé ; il devait donc dire : *Diuturni silentii , quo , non timore aliquo , sed partim dolore , partim verecundiâ , eram his temporibus usus , finem hodiernus dies attulit*. Comparez cette phrase avec la sienne , vous ne trouverez d'autre raison de préférence que celle de l'harmonie. De même dans une autre phrase de ce grand orateur : *Mors terrorque civium ac sociorum Romanorum* , il est évident que l'ordre naturel demandait *terror morsque*. Je ne cite que cet exemple parmi une infinité d'autres.

Cette observation peut nous conduire à examiner s'il est permis de sacrifier quelquefois l'ordre naturel à l'harmonie. On ne doit, ce me semble, user de cette licence que quand les idées qu'on renverse sont si proches l'une de l'autre, qu'elles se présentent presque à la fois à l'oreille et à l'esprit, à peu près comme on renverse la basse fondamentale en basse continue, pour la rendre plus chantante, quoique la basse continue ne soit véritablement agréable qu'autant que l'oreille y démêle la progression naturelle de la basse fondamentale qui l'a suggérée. N'allez pas vous imaginer, à cette comparaison, que c'est un grand musicien qui vous écrit. Il n'y a que deux jours que je commence à l'être; mais vous savez combien l'on aime à parler de ce qu'on vient d'apprendre.

Il me semble qu'on pourrait trouver plusieurs autres rapports entre l'harmonie du style et l'harmonie musicale. Dans le style, par exemple, lorsqu'il est question de peindre de grandes choses ou des choses surprenantes, il faut quelquefois, sinon sacrifier, du moins altérer l'harmonie, et dire :

Magnum Jovis incrementum.

Nec Brachia longo

Margine terrarum porrexerat Amphitrite.

Ferte citi ferrum, date tela, scandite muros.

Vita quoque omnis

Omnibus è nervis atque ossibus exsolvatur.

Longo sed proximus intervallo.

Ainsi, dans la musique, il faut quelquefois dérouter l'oreille pour surprendre et contenter l'imagination. On pourrait observer aussi, qu'au lieu que les licences dans l'arrangement des mots ne sont jamais permises qu'en faveur de l'harmonie du style, les licences dans l'harmonie musicale ne le sont au contraire souvent que pour faire naître plus exactement, et dans l'ordre le plus naturel, les idées que le musicien veut exciter.

Il faut distinguer, dans tout discours en général, la pensée et l'expression; si la pensée est rendue avec clarté, pureté et précision, c'en est assez pour la conversation familière; joignez à ces qualités le choix des termes avec le nombre et l'harmonie de la période, et vous aurez le style qui convient à la chaire; mais vous serez encore loin de la poésie, surtout de la poésie que l'ode et le poëme épique déploient dans leurs descriptions. Il passe alors dans le discours du poëte un esprit qui en meut et vivifie toutes les syllabes. Qu'est-ce que cet esprit? j'en ai quelquefois senti la présence; mais tout ce que j'en sais, c'est que c'est lui qui fait que les choses sont dites et représentées tout à la fois; que dans le même temps que l'entendement les saisit, l'âme en est émue, l'imagination les voit, et l'oreille les entend;

et que le discours n'est plus seulement un enchaînement de termes énergiques qui exposent la pensée avec force et noblesse, mais que c'est encore un tissu d'hiéroglyphes entassés les uns sur les autres qui la peignent. Je pourrais dire, en ce sens, que toute poésie est emblématique.

Mais l'intelligence de l'emblème poétique n'est pas donnée à tout le monde ; il faut être presque en état de le créer pour le sentir fortement. Le poète dit :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées.

Mais, qui est-ce qui voit, dans la première syllabe de *portaient*, les eaux gonflées de cadavres, et le cours des fleuves comme suspendu par cette digue ? Qui est-ce qui voit la masse des eaux et des cadavres s'affaisser et descendre vers les mers à la seconde syllabe du même mot ? l'effroi des mers est montré à tout lecteur dans *épouvantées* ; mais la prononciation emphatique de sa troisième syllabe me découvre encore leur vaste étendue. Le poète dit :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

Tous s'écrient : Que cela est beau ! Mais celui qui s'assure du nombre des syllabes d'un vers par ses doigts, sentira-t-il combien il est heureux pour un poète qui a le soupir à peindre, d'avoir dans sa langue un mot dont la première syllabe est sourde, la seconde tenue, et la dernière muette ? On lit *étend les bras*, mais on ne soupçonne guère la longueur et la lassitude des bras d'être représentées dans ce monosyllabe pluriel ; ces bras étendus retombent si doucement avec le premier hémistiche du vers, que presque personne ne s'en aperçoit, non plus que du mouvement subit de la paupière dans *ferme l'œil*, et du passage imperceptible de la veille au sommeil dans la chute du second hémistiche *ferme l'œil*, et s'endort.

L'homme de goût remarquera sans doute que le poète a quatre actions à peindre, et que son vers est divisé en quatre membres ; que les deux dernières actions sont si voisines l'une de l'autre, qu'on ne discerne presque point d'intervalles entre elles ; et que, des quatre membres du vers, les deux derniers, unis par une conjonction et par la vitesse de la prosodie de l'avant-dernier, sont aussi presque indivisibles ; que chacune de ces actions prend, de la durée totale du vers, la quantité qui lui convient par la nature ; et qu'en les renfermant toutes quatre dans un seul vers, le poète a satisfait à la promptitude avec laquelle elles ont coutume de se succéder. Voilà, monsieur, un de ces problèmes que le génie poétique résout sans se les proposer. Mais cette solution

est-elle à la portée de tous les lecteurs? Non monsieur, non; aussi je m'attends bien que ceux qui n'ont pas saisi d'eux-mêmes ces hiéroglyphes en lisant le vers de Despréaux (et ils seront en grand nombre) riront de mon commentaire, se rappelleront celui du *chef-d'œuvre d'un inconnu*, et me traiteront de visionnaire.

Je croyais, avec tout le monde, qu'un poète pouvait être traduit par un autre : c'est une erreur, et me voilà désabusé. On rendra la pensée; on aura peut-être le bonheur de trouver l'équivalent d'une expression; Homère aura dit : ἔκλαγξαν δὲ ἄρ' οἰσὸν, et l'on rencontrera *tela sonant humeris*; c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout. L'emblème délié, l'hiéroglyphe subtil qui règne dans une description entière, et qui dépend de la distribution des longues et des brèves dans les langues à quantité marquée, et de distribution des voyelles entre les consonnes dans les mots de toute langue : tout cela disparaît nécessairement dans la meilleure traduction.

Virgile dit d'Euryale blessé d'un coup mortel :

Pulchrosque per artus

It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit.

Purpureus veluti cum flos succisus aratro

Languescit moriens; lassove papavera collo

Demisère caput, pluvia cum forte gravantur.

Je ne serais guère plus étonné de voir ces vers s'engendrer par quelque jet fortuit de caractères, que d'en voir passer toutes les beautés hiéroglyphiques dans une traduction; et l'image d'un jet de sang, *it cruor*; et celle de la tête d'un moribond qui retombe sur son épaule, *cervix collapsa recumbit*; et le bruit d'une faux (1) qui scie, *succisus*; et la défaillance de *languescit moriens*; et la mollesse de la tige du pavot, *lassove papavera collo*; et le *demisère caput*, et le *gravantur* qui finit le tableau. *Demisère* est aussi mou que la tige d'une fleur; *gravantur* pèse autant que son calice chargé de pluie; *collapsa* marque effort et chute. Le même hiéroglyphe double se trouve à *papavera*. Les deux premières syllabes tiennent la tête du pavot droite, et les deux dernières l'inclinent : car vous conviendrez que toutes ces images sont renfermées dans les quatre vers de Virgile, vous qui m'avez paru quelquefois si touché de l'heureuse parodie qu'on lit dans Pétrone, du *lassove papavera collo* de Virgile, appliqué à la faiblesse d'Ascyte au sortir des bras de Circé; vous n'auriez pas été si agréablement affecté de cette application, si vous n'eussiez

(1) *Aratrum* ne signifie point une faux; mais on verra plus bas pourquoi je le traduis ainsi.

reconnu dans le *lasso papavera collo* une peinture fidèle du désastre d'Ascylte.

Sur l'analyse du passage de Virgile, on croirait aisément qu'il ne me laisse rien à désirer, et qu'après y avoir remarqué plus de beautés peut-être qu'il n'y en a, mais plus, à coup sûr, que le poète n'y en a voulu mettre, mon imagination et mon goût doivent être pleinement satisfaits. Point du tout, monsieur; je vais risquer de me donner deux ridicules à la fois, celui d'avoir vu des beautés qui ne sont pas, et celui de reprendre des défauts qui ne sont pas davantage. Vous le dirai-je? je trouve le *gravantur* un peu trop lourd pour la tête légère d'un pavot, et l'*Paratro* qui suit le *succisus* ne me paraît pas en achever la peinture hiéroglyphique. Je suis presque sûr qu'Homère eût placé à la fin de son vers un mot qui eût continué à mon oreille le bruit d'un instrument qui scie, ou peint à mon imagination la chute molle du sommet d'une fleur.

C'est la connaissance ou plutôt le sentiment vif de ces expressions hiéroglyphiques de la poésie, perdue pour les lecteurs ordinaires, qui décourage les imitateurs de génie. C'est là ce qui faisait dire à Virgile, qu'il était aussi difficile d'enlever un vers à Homère, que d'arracher un clou à la massue d'Hercule. Plus un poète est chargé de ces hiéroglyphes, plus il est difficile à rendre; et les vers d'Homère en fourmillent. Je n'en veux pour exemple que ceux où Jupiter aux sourcils d'ébène confirme à Thétis aux épaules d'ivoire la promesse de venger l'injure faite à son fils.

Ἦ, καὶ κυανέησιν ἐπ' ὄφρῦσι νεῦσε Κρονίων.
 Ἀμβρόσιαί δ' ἄρα χαιῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος,
 Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο. Μέγαν δ' ἐλέλιξεν ὄλυμπον.

Combien d'images dans ces trois vers! On voit le froncement des sourcils de Jupiter dans ἐπ' ὄφρῦσι, dans νεῦσε Κρονίων, et surtout dans le redoublement heureux des Κ, d'ἦ καὶ κυανέησιν: la descente et les ondes de ses cheveux dans ἐπερρώσαντο ἄνακτος; la tête immortelle du dieu, majestueusement relevée par l'éliision d'ἐπὸ dans κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο; l'ébranlement de l'Olympe dans les deux premières syllabes d'ἐλέλιξεν; la masse et le bruit de l'Olympe, dans les dernières de μέγαν et d'ἐλέλιξεν, et dans le dernier mot entier où l'*Olympe ébranlé retombe avec le vers*, ὄλυμπον.

Ce vers, qui s'est rencontré au bout de ma plume, rend faiblement, à la vérité, deux hiéroglyphes, l'un de Virgile, et l'autre d'Homère; l'un d'ébranlement, et l'autre de chute.

Où l'Olympe ébranlé retombe avec le vers.

Hom. ἐλέλιξεν ὄλυμπον. Virg. Procnabit humi bos.

C'est le retour des λ dans ἐλέλιξεν ὄλυμπον qui réveille l'idée d'ébranlement. Le même retour des L se fait dans οὐ ἴ' Ὀλυμπε ἐβραντέ, mais avec cette différence, que les L y étant plus éloignées les unes des autres, que dans ἐλέλιξεν ὄλυμπον, l'ébranlement est moins prompt et moins analogue au mouvement des sourcils. *Retombe avec le vers*, rendrait assez bien le *procumbit humi bos*, sans la prononciation de *vers* qui est moins sourde et moins emphatique que celle de *Bos*, qui, d'ailleurs, se sépare beaucoup mieux d'avec *humi*, que *vers* ne se sépare d'avec l'article *le*; ce qui rend le monosyllabe de Virgile plus isolé que le *mien*; et la chute de son *Bos*, plus complète et plus lourde que celle de mon *vers*.

Une réflexion qui ne serait guère plus déplacée ici, que la harangue de l'empereur du Mexique dans le chapitre des cochés de Montaigne, c'est qu'on avait une étrange vénération pour les anciens, et une grande frayeur de Despréaux, lorsqu'on s'avisa de demander s'il fallait ou non entendre les deux vers suivans d'Homère, comme Longin les a entendus, et comme Boileau et La Motte les ont traduits.

Jupiter pater, sed tu libera à caligine filios Achivorum.

Ζεῦ πατήρ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἡέρος ὕϊος ἀχαιῶν.

Fac serenitatem, daque oculis videre.

Ποίησον εἴ' αἴθρην, δὸς εἴ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι.

Et in lucem perde nos, quando quidem tibi placuit ita.

Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεστον, ἐπεὶ νύ τοι εὐαδεν οὕτως.

Grand Dieu! chasse la nuit qui nous couvre les yeux,

Et combats contre nous à la clarté des cieux.

BOILEAU.

Voilà, s'écrie Boileau, avec le rhéteur Longin, les véritables sentimens d'un guerrier. Il ne demande pas la vie: un héros n'était pas capable de cette bassesse; mais comme il ne voit point d'occasion de signaler son courage au milieu de l'obscurité, il se fâche de ne point combattre; il demande donc en hâte que le jour paraisse pour faire au moins une fin digne de son grand cœur, quand il devrait avoir à combattre Jupiter même.

Grand dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous.

LA MOTTE.

Eh! messieurs, répondrai-je à Longin et à Boileau, il ne s'agit point des sentimens que doit avoir un guerrier, ni du discours qu'il doit tenir dans la circonstance où se trouve Ajax: Homère savait apparemment ces choses aussi bien que vous; mais de traduire fidèlement deux vers d'Homère. Et si, par hasard, il n'y avait rien dans ces vers de ce que vous y louez, que

deviendraient vos éloges et vos réflexions ? Que faudrait-il penser de Longin , de La Motte et de Boileau , si , par hasard , ils avaient supposé des fanfaronades impies, où il n'y a qu'une prière sublime et pathétique ? et c'est justement ce qui leur est arrivé. Qu'on lise et qu'on relise tant qu'on voudra les deux vers d'Homère , on n'y verra pas autre chose que : Père des dieux et des hommes , Ζεῦ πατήρ , chasse la nuit qui nous couvre les yeux ; et , puisque tu as résolu de nous perdre , perds-nous du moins à la clarté des cieux.

Fandra-t-il , sans combats , terminer sa carrière ?
 Grand dieu ! chassez la nuit qui nous couvre les yeux.
 Et que nous périssions à la clarté des cieux.

Si cette traduction ne rend pas le pathétique des vers d'Homère , du moins on n'y trouve plus le contre-sens de celle de La Motte et de Boileau.

Il n'y a là aucun défi à Jupiter ; on n'y voit qu'un héros prêt à mourir , si c'est la volonté de Jupiter , et qui ne lui demande d'autre grâce que celle de mourir en combattant : Ζεῦ Πατήρ , *Jupiter ! Pater !* Est-ce ainsi que le philosophe Ménippe s'adresse à Jupiter ?

Aujourd'hui , qu'on est à l'abri des hémistiches du redoutable Despréaux ; et que l'esprit philosophique nous a appris à ne voir dans les choses que ce qui y est , et à ne louer que ce qui est véritablement beau , j'en appelle à tous les savans et à tous les gens de goût , à M. de Voltaire , à M. de Fontenelle , etc... ; et je leur demande si Despréaux et La Motte n'ont pas défigurés l'Ajax d'Homère , et si Longin n'a pas trouvé qu'il n'en était que plus beau. Je sais quels hommes ce sont , que Longin , Despréaux et La Motte. Je reconnais tous ces auteurs pour mes maîtres , et ce n'est point eux que j'attaque ; c'est Homère que j'ose défendre.

L'endroit du serment de Jupiter , et mille autres que j'aurais pu citer , prouvent assez qu'il n'est pas nécessaire de prêter des beautés à Homère ; et celui du discours d'Ajax ne prouve que trop qu'en lui en prêtant , on risque de lui ôter celles qu'il a. Quelque génie qu'on ait , on ne dit pas mieux qu'Homère , quand il dit bien. Entendons-le du moins avant que de tenter d'en chérir sur lui. Mais il est tellement chargé de ces hiéroglyphes poétiques dont je vous entretenais tout-à-l'heure , que ce n'est pas à la dixième lecture qu'on peut se flatter d'y avoir tout vu. On pourrait dire que Boileau a eu dans la littérature le même sort que Descartes en philosophie ; et que ce sont eux qui nous ont appris à relever les petites fautes qui leur sont échappées.

Si vous me demandez en quel temps l'hiéroglyphe syllabique s'est introduit dans le langage : si c'est une propriété du langage naissant , ou du langage formé , ou du langage perfectionné ; je vous répondrai que les hommes , en instituant les premiers élémens de leur langue , ne suivirent , selon toute apparence , que le plus ou le moins de facilité qu'ils rencontrèrent dans la conformation des organes de la parole , pour prononcer certaines syllabes plutôt que d'autres , sans consulter le rapport que les élémens de leurs mots pouvaient avoir ou par leur quantité , ou par leurs sons , avec les qualités physiques des êtres qu'ils devaient désigner. Le son de la voyelle A se prononçant avec beaucoup de facilité , fut le premier employé ; et on le modifia en mille manières différentes avant que de recourir à un autre son. La langue hébraïque vient à l'appui de cette conjecture. La plupart de ses mots ne sont que des modifications de la voyelle A ; et cette singularité du langage ne dément point ce que l'histoire nous apprend de l'ancienneté du peuple. Si l'on examine l'hébreu avec attention , on prendra nécessairement des dispositions à le reconnaître pour le langage des premiers habitans de la terre. Quant aux Grecs , il y avait long-temps qu'ils parlaient ; et ils devaient avoir les organes de la prononciation très-exercés , lorsqu'ils introduisirent dans leurs mots la quantité , l'harmonie et l'imitation syllabique des mouvemens et des bruits physiques. Sur le penchant qu'on remarque dans les enfans , quand ils ont à désigner un être dont ils ignorent le nom , de suppléer au nom par quelqu'une des qualités sensibles de l'être , je présume que ce fut en passant de l'état de langage naissant à celui de langage formé , que la langue s'enrichit de l'harmonie syllabique , et que l'harmonie périodique s'introduisit dans les ouvrages , plus ou moins marquée , à mesure que le langage s'avança de l'état de langage formé , à celui de langage perfectionné.

Quoi qu'il en soit de ces dates , il est constant que celui à qui l'intelligence des propriétés hiéroglyphiques des mots n'a pas été donnée , ne saisira souvent dans les épithètes que le matériel , et sera sujet à les trouver oisives ; il accusera des idées d'être lâches , ou des images d'être éloignées , parce qu'il n'apercevra pas le lien subtil qui les resserré ; il ne verra pas que , dans l'*it cruor* de Virgile , l'*it* est en même temps analogue au jet du sang et au petit mouvement des gouttes d'eau sur les feuilles d'une fleur ; et il perdra une de ces bagatelles qui règlent les rangs entre les écrivains excellens.

La lecture des poètes les plus clairs a donc aussi sa difficulté ? Oui , sans doute ; et je puis assurer qu'il y a mille fois plus de gens en état d'entendre un géomètre qu'un poète ; parce qu'il y

a mille gens de bon sens contre un homme de goût; et mille personnes de goût contre une d'un goût exquis.

On m'écrit que dans un discours prononcé par M. l'abbé de Bernis, le jour de la réception de M. de Bissy à l'académie française, Racine est accusé d'avoir manqué de goût dans l'endroit où il dit d'Hipolyte :

Il suivait, tout pensif, le chemin de Mycènes ;
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes :
Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix ,
L'œil morne maintenant et la tête baissée ,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Si c'est la description en elle-même que M. l'abbé de Bernis attaque, ainsi qu'on me l'assure, et non le hors de propos, il serait difficile de vous donner une preuve plus récente et plus forte de ce que je viens d'avancer sur la difficulté de la lecture des poètes.

On n'aperçoit rien, ce me semble, dans les vers précédens, qui ne caractérise l'abattement et le chagrin.

Il suivait, tout pensif, le chemin de Mycènes ;
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes.

Les chevaux est bien mieux que *ses chevaux*; mais combien l'image de ce qu'étaient ces superbes coursiers n'ajoute-t-elle pas à l'image de ce qu'ils sont devenus! La nutation de la tête d'un cheval qui chemine attristé, n'est-elle pas imitée dans une certaine nutation syllabique du vers

L'œil morne maintenant et la tête baissée.

Mais voyez comme le poète ramène les circonstances à son héros....

. Ses superbes coursiers, etc.
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Le *sembler* me paraît trop sage pour un poète; car il est constant que les animaux qui s'attachent à l'homme sont sensibles aux marques extérieures de sa joie et de sa tristesse: l'éléphant s'afflige de la mort de son conducteur; le chien mêle ses cris à ceux de son maître; et le cheval s'attriste, si celui qui le guide est chagrin.

La description de Racine est donc fondée dans la nature; elle est noble; c'est un tableau poétique qu'un peintre imiterait avec succès. La poésie, la peinture, le bon goût et la vérité concourent donc à venger Racine de la critique de M. l'abbé de Bernis.

Mais si l'on nous faisait remarquer à *Louis-le-Grand* toutes les beautés de la tragédie de Racine, on ne manquait pas de nous

avertir en même temps qu'elles étaient déplacées dans la bouche de Thérémène, et que Thésée aurait eu raison de l'arrêter et de lui dire : Eh ! laissez là le char et les chevaux de mon fils ; et parlez-moi de lui. Ce n'est pas ainsi, nous ajoutait le célèbre Porée, qu'Antiloque annonce à Achille la mort de Patrocle. Antiloque s'approche du héros, les larmes aux yeux, et lui apprend en deux mots la terrible nouvelle :

Δάκρυα θερμὰ χέων, Φάτο δὲ ἀγγελίην ἀλεγεινὴν
Κεῖται Πάτροκλος, etc.

« Patrocle n'est plus. On combat pour son cadavre. Hector a ses armes. » Il y a plus de sublime dans ces deux vers d'Homère que dans toute la pompeuse déclamation de Racine : « Achille, vous n'avez plus d'ami, et vos armes sont perdues.... » A ces mots, qui ne sent qu'Achille doit voler au combat ? Lorsqu'un morceau pêche contre le décent et le vrai, il n'est beau ni dans la tragédie, ni dans le poème épique. Les détails de celui de Racine ne convenaient que dans la bouche d'un poète parlant en son nom, et décrivant la mort d'un de ses héros.

C'est ainsi que l'habile rhéteur nous instruisait. Il avait, certes, de l'esprit et du goût ; et l'on peut dire de lui que *ce fut le dernier des Grecs*. Mais ce *Philopœmen* des rhéteurs faisait ce qu'on fait aujourd'hui ; il remplissait d'esprit ses ouvrages, et il semblait réserver son goût pour juger des ouvrages des autres.

Je reviens à M. l'abbé de Bernis. A-t-il prétendu seulement que la description de Racine était déplacée ? C'est précisément ce que le père Porée nous apprenait il y a trente à quarante ans. A-t-il accusé de mauvais goût l'endroit que je viens de citer ? L'idée est nouvelle ; mais est-elle juste ?

Au reste, on m'écrit encore qu'il y a dans le discours de M. l'abbé de Bernis des morceaux bien pensés, bien exprimés, et en grand nombre : vous en devez savoir là-dessus plus que moi, vous, monsieur, qui ne manquez aucune de ces occasions où l'on se promet d'entendre de belles choses. Si, par hasard, il ne se trouvait dans le discours de M. l'abbé de Bernis rien de ce que j'y viens de reprendre, et qu'on m'eût fait un rapport infidèle, cela n'en prouverait que mieux l'utilité d'une bonne lettre à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent.

Partout où l'hiéroglyphe accidentel aura lieu, soit dans un vers, soit sur un obélisque, comme il est ici l'ouvrage de l'imagination, et là celui du mystère, il exigera, pour être entendu, ou une imagination, ou une sagacité peu communes. Mais s'il est si difficile de bien entendre des vers, combien ne l'est-il pas davantage d'en faire ! on me dira peut-être : *Tout le monde fait des*

vers ; et je répondrai simplement : *Presque personne ne fait des vers*. Tout art d'imitation ayant ses hiéroglyphes particuliers , je voudrais bien que quelque esprit instruit et délicat s'occupât un jour à les comparer entre eux.

Balancer les beautés d'un poëte avec celles d'un autre poëte , c'est ce qu'on a fait mille fois. Mais rassembler les beautés communes de la poésie , de la peinture et de la musique ; en montrer les analogies ; expliquer comment le poëte , le peintre et le musicien rendent la même image ; saisir les emblèmes fugitifs de leur expression ; examiner s'il n'y aurait pas quelque similitude entre ces emblèmes , etc. , c'est ce qui reste à faire , et ce que je vous conseille d'ajouter à vos beaux-arts réduits à un même principe. Ne manquez pas non plus de mettre à la tête de cet ouvrage un chapitre sur ce que c'est que la belle nature ; car je trouve des gens qui me soutiennent que , faute de l'une de ces choses , votre traité reste sans fondement ; et que , faute de l'autre , il manque d'applications. Apprenez-leur , monsieur , une bonne fois , comment chaque art imite la nature dans un même objet ; et démontrez-leur qu'il est faux , ainsi qu'ils le prétendent , que toute nature soit belle , et qu'il n'y ait de laide nature que celle qui n'est pas à sa place. Pourquoi , me disent-ils , un vieux chêne gercé , tortu , ébranché , et que je ferais couper s'il était à ma porte , est-il précisément celui que le peintre y planterait , s'il avait à peindre ma chaumière ? Ce chêne est-il beau ? est-il laid ? qui a raison , du propriétaire ou du peintre ? Il n'est pas un seul objet d'imitation sur lequel ils ne fassent la même difficulté , et beaucoup d'autres. Ils veulent que je leur dise encore pourquoi une peinture admirable dans un poëme deviendrait ridicule sur la toile ? Par quelle singularité le peintre qui se proposerait de rendre avec son pinceau ces beaux vers de Virgile :

Interea magno misceri murmura Pontum,
Emissamque hiemem sensit Neptunus et imis,
Stagna refusa vadis ; graviter commotus et alto
Prospiciens , summâ placidum caput extulit undâ.

Par quelle singularité , disent-ils , ce peintre ne pourrait prendre le moment frappant , celui où Neptune élève sa tête hors des eaux ? Pourquoi le dieu , ne paraissant alors qu'un homme décollé , sa tête , si majestueuse dans le poëme , ferait-elle un mauvais effet sur les ondes ? Comment arrive-t-il que ce qui ravit notre imagination déplaît à nos yeux ? La belle nature n'est donc pas une pour le peintre et pour le poëte , continuent-ils ? Et dieu sait les conséquences qu'ils tirent de cet aveu ! En attendant que vous me délivriez de ces raisonneurs importuns , je vais m'amuser sur un seul exemple de l'imitation de la nature

dans un même objet, d'après la poésie, la peinture et la musique.

Cet objet d'imitation des trois arts est une femme mourante.
Le poëte dira :

*Illa graves oculos conata attollere, rursus
Deficit. Infixum stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens cubitoque innixâ levavit;
Ter revoluta toro est; oculisque errantibus, alto
Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ.*

VIRG.

Ou

*Vita quoque omnis
Omnibus è nervis atque ossibus exsolvatur.*

LUCRET.

Le musicien (1) commencera par pratiquer un intervalle de semi-ton en descendant (a) : *Illa graves oculos conata attollere, rursus deficit*. Puis il montera par un intervalle de fausse quinte ; et après un repos, par l'intervalle encore plus pénible de triton (b) ; *Ter sese attollens* : suivra un petit intervalle de semi-ton en montant (c) : *Oculis errantibus alto quæsivit cœlo lucem*. Ce petit intervalle en montant sera le rayon de lumière. C'était le dernier effort de la moribonde ; elle ira ensuite toujours en déclinant par des degrés conjoints (d) : *Revoluta toro est*. Elle expirera enfin, et s'éteindra par un intervalle de demi-ton (e) : *Vita quoque omnis omnibus è nervis atque ossibus exsolvatur*. Lucrèce peint la résolution des forces par la lenteur de deux spondées : *Exsolvatur* ; et le musicien la rendra par deux blanches en degrés conjoints (f) ; la cadence sur la seconde de ces blanches sera une imitation très-frappante du mouvement vacillant d'une lumière qui s'éteint.

(1) EXEMPLE.

The musical score consists of three staves. The first staff is in G major (one sharp) and 4/4 time. It contains the following notes and fingerings: a. (G4, F4, E4, D4, C4), b. (C4, B3), c. (B3, A3), d. (A3, G3), d. (G3, F3), d. (F3, E3), f. (E3, D3), f. (D3, C3), e. (C3, B2). The second staff contains the lyrics: "Je me meurs ; à mes yeux le jour ces-se de lui — re." The third staff shows fingerings for the notes: g. (G4), h. (F4), k. (E4), k. (D4), k. (C4), k. (B3), k. (A3), k. (G3), k. (F3), k. (E3), k. (D3), k. (C3), k. (B2), k. (A2).

Parcourez maintenant des yeux l'expression du peintre , vous y reconnaîtrez partout l'*exsolvatur* de Lucrèce dans les jambes , dans la main gauche , dans le bras droit. Le peintre , n'ayant qu'un moment , n'a pu rassembler autant de symptômes mortels que le poète ; mais en revanche ils sont bien plus frappans : c'est la chose même que le peintre montre ; les expressions du musicien et du poète n'en sont que des hiéroglyphes. Quand le musicien saura son art , les parties d'accompagnement concourront , ou à fortifier l'expression de la partie chantante , ou à ajouter de nouvelles idées que le sujet demandait ; et que la partie chantante n'aura pu rendre. Aussi les premières mesures de la basse seront-elles ici d'une harmonie très-lugubre , qui résultera d'un accord de septième superflue (*g*) mise comme hors des règles ordinaires , et suivie d'un autre accord dissonant de fausse quinte (*h*). Le reste sera un enchaînement de sixtes et de tierces molles (*k*) qui caractériseront l'épuisement des forces , et qui conduiront à leur extinction. C'est l'équivalent des sponduées de Virgile : *Alto quæsitæ cælo lucem*.

Au reste , j'ébauche ici ce qu'une main plus habile peut achever. Je ne doute point que l'on ne trouvât dans nos peintres , nos poètes et nos musiciens , des exemples , et plus analogues encore les uns aux autres , et plus frappans , du sujet même que j'ai choisi. Mais je vous laisse le soin de les chercher et d'en faire usage , à vous , monsieur , qui devez être peintre , poète , philosophe et musicien ; car vous n'auriez pas tenté de réduire les beaux-arts à un même principe , s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus.

Comme le poète et l'orateur savent quelquefois tirer parti de l'harmonie du style , et que le musicien rend toujours sa composition plus parfaite , quand il en bannit certains accords , et des accords qu'il emploie , certains intervalles ; je loue le soin de l'orateur et le travail du musicien et du poète , autant que je blâme cette noblesse prétendue qui nous a fait exclure de notre langue un grand nombre d'expressions énergiques. Les Grecs , les Latins qui ne connaissent guère cette fausse délicatesse , disaient en leur langue ce qu'ils voulaient , et comme ils le voulaient. Pour nous , à force de raffiner , nous avons appauvri la nôtre , et n'ayant souvent qu'un terme propre à rendre une idée , nous aimons mieux affaiblir l'idée que de ne pas employer un terme noble. Quelle perte pour ceux d'entre nos écrivains qui ont l'imagination forte , que celle de tant de mots que nous revoyons avec plaisir dans Amyot et dans Montaigne. Ils ont commencé par être rejetés du beau style , parce qu'ils avaient passé dans le peuple ; et ensuite , rebutés par le peuple même , qui à la longue est tou-

jours le singe des grands , ils sont devenus tout-à-fait inusités. Je ne doute point que nous n'ayons bientôt , comme les Chinois , la langue *parlée* et la langue *écrite*. Ce sera , monsieur , presque ma dernière réflexion. Nous avons fait assez de chemin ensemble ; et je sens qu'il est temps de se séparer. Si je vous arrête encore un moment à la sortie du labyrinthe où je vous ai promené , c'est pour vous en rappeler en peu de mots les détours.

J'ai cru que , pour bien connaître la nature des inversions , il était à propos d'examiner comment le langage oratoire s'était formé.

J'ai inféré de cet examen , 1°. que notre langue était pleine d'inversions , si on la comparait avec le langage animal , ou avec le premier état du langage oratoire , l'état où ce langage était sans cas , sans régime , sans déclinaisons , sans conjugaisons , en un mot , sans syntaxe ; 2°. que , si nous n'avions dans notre langue presque rien de ce que nous appelons *inversion* dans les langues anciennes , nous en étions peut-être redevables au péripatétisme moderne , qui , réalisant les êtres abstraits , leur avait assigné dans le discours la place d'honneur.

En appuyant sur ces premières vérités , j'ai pensé que , sans remonter à l'origine du langage oratoire , on pourrait s'en assurer par l'étude seule de la langue des gestes.

J'ai proposé deux moyens de connaître la langue des gestes , les expériences sur un muet de convention , et la conversation assidue avec un sourd et muet de naissance.

L'idée du muet de convention , ou celle d'ôter la parole à un homme , pour s'éclairer sur la formation du langage ; cette idée , dis-je , un peu généralisée , m'a conduit à considérer l'homme distribué en autant d'êtres distincts et séparés qu'il a de sens ; et j'ai conçu que , si , pour bien juger de l'intonation d'un acteur , il fallait l'écouter sans le voir , il était naturel de le regarder sans l'entendre , pour bien juger de son geste.

A l'occasion de l'énergie du geste , j'en ai rapporté quelques exemples frappans , qui m'ont engagé dans la considération d'une sorte de sublime que j'appelle *sublime de situation*.

L'ordre qui doit régner entre les gestes d'un sourd et muet de naissance , dont la conversation familière m'a paru préférable aux expériences sur un muet de convention ; et la difficulté qu'on a de transmettre certaines idées à ce sourd et muet , m'ont fait distinguer entre les signes oratoires , les *premiers* et les *derniers* institués.

J'ai vu que les signes qui marquaient dans le discours les

parties indéterminées de la *quantité*, et surtout celles *du temps*, avaient été du nombre des derniers institués, et *j'ai compris* pourquoi quelques langues manquaient de plusieurs *temps*, et pourquoi d'autres langues faisaient un double emploi du même *temps*.

Ce manque de *temps* dans une langue, et cet abus des *temps* dans une autre, m'ont fait distinguer dans toute langue en général trois états différens; l'état de *naissance*, celui de *formation*, et l'état de *perfection*.

J'ai vu sous la langue formée l'esprit enchaîné par la syntaxe, et dans l'impossibilité de mettre entre ses concepts l'ordre qui règne dans les périodes grecques et latines; d'où *j'ai conclu*, 1°. que, quel que soit l'ordre des termes dans une langue ancienne ou moderne, l'esprit de l'écrivain a suivi l'ordre didactique de la syntaxe française; 2°. que, cette syntaxe étant la plus simple de toutes, la langue française avait à cet égard et à plusieurs autres l'avantage sur les langues anciennes.

J'ai fait plus. J'ai démontré par l'introduction et par l'utilité de l'article *hic, ille* dans la langue latine et *le* dans la langue française, et par la nécessité d'avoir plusieurs perceptions à la fois pour former un jugement ou un discours, que, quand l'esprit ne serait point subjugué par les syntaxes grecque et latine, la suite de ces vues ne s'éloignerait guère de l'arrangement didactique de nos expressions.

En suivant le passage de l'état de langue formée à l'état de langue perfectionnée, *j'ai rencontré* l'harmonie.

J'ai comparé l'harmonie du style à l'harmonie musicale; et *je me suis convaincu*, 1°. que dans les mots la première était un effet de la *quantité* et d'un certain entrelacement des voyelles avec les consonnes, suggéré par l'instinct; et que dans la période, elle résultait de l'arrangement des mots; 2°. que l'harmonie syllabique et l'harmonie périodique engendraient une espèce d'hiéroglyphe particulier à la poésie; et *j'ai considéré* cet hiéroglyphe dans l'analyse de trois ou quatre morceaux des plus grands poètes.

Sur cette analyse, *j'ai cru pouvoir assurer* qu'il était impossible de rendre un poète dans une autre langue; et qu'il était plus commun de bien entendre un géomètre, qu'un poète.

J'ai prouvé par deux exemples la difficulté de bien entendre un poète. Par l'exemple de Longin, de Boileau et de La Motte, qui se sont trompés sur un endroit d'Homère; et par l'exemple de M. l'abbé de Bernis, qui m'a paru s'être trompé sur un endroit de Racine.

Après avoir fixé la date de l'introduction de l'hiéroglyphe

syllabique dans une langue , quelle qu'elle soit , *j'ai remarqué* que chaque art d'imitation avait son hiéroglyphe ; et qu'il serait à souhaiter qu'un écrivain instruit et délicat en entreprît la comparaison.

Dans cet endroit , *j'ai tâché* , monsieur , de vous faire entendre que quelques personnes attendaient de vous ce travail , et que ceux qui ont lu vos beaux arts réduits à l'imitation de la belle nature , se croyaient en droit d'exiger que vous leur expliquassiez clairement ce que c'est que la *belle nature*.

En attendant que vous fissiez la comparaison des hiéroglyphes , de la poésie , de la peinture et de la musique , *j'ai osé* la tenter sur un même sujet.

L'harmonie musicale qui entraît nécessairement dans cette comparaison , m'a ramené à l'harmonie oratoire. *J'ai dit* que les entraves de l'une et de l'autre étaient beaucoup plus supportables , que je ne sais quelle prétendue délicatesse qui tend de jour en jour à appauvrir notre langue ; et je le répétais , lorsque je me suis retrouvé dans l'endroit où je vous avais laissé.

N'allez pas vous imaginer , monsieur , sur ma dernière réflexion , que je me repente d'avoir préféré notre langue à toutes les langues anciennes , et à la plupart des langues modernes. Je persiste dans mon sentiment ; et je pense toujours que le français a sur le grec , le latin , l'italien , l'anglais , etc. , l'avantage de l'utile sur l'agréable.

L'on m'objectera , peut-être , que si , de mon aveu , les langues anciennes et celles de nos voisins servent mieux à l'agrément , il est d'expérience qu'on n'en est pas abandonné dans les occasions utiles. Mais je répondrai que , si notre langue est admirable dans les choses utiles , elle sait aussi se prêter aux choses agréables. Y a-t-il quelque caractère qu'elle n'ait pris avec succès ? Elle est folâtre dans Rabelais , naïve dans La Fontaine et Brantome , harmonieuse dans Malherbe et Fléchier , sublime dans Corneille et Bossuet. Que n'est-elle point dans Boileau , Racine , Voltaire , et une foule d'autres écrivains en vers et en prose ! Ne nous plaignons donc pas. Si nous savons nous en servir , nos ouvrages seront aussi précieux pour la postérité que les ouvrages des anciens le sont pour nous. Entre les mains d'un homme ordinaire , le grec , le latin , l'anglais , l'italien ne produiront que des choses communes ; le français produira des miracles sous la plume d'un homme de génie. En quelque langue que ce soit , l'ouvrage que le génie soutient ne tombe jamais.

ADDITIONS

Pour servir d'éclaircissement à quelques endroits de la
Lettre sur les Sourds et Muets.

L'AUTEUR DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE A M. B.... SON LIBRAIRE.

RIEN de plus dangereux, monsieur, que de faire la critique d'un ouvrage qu'on n'a point lu ; et à plus forte raison, d'un ouvrage qu'on ne connaît que par *ouï-dire*. C'est précisément le cas où je me trouve.

Une personne qui avait assisté à la dernière assemblée publique de l'Académie française, m'avait assuré que M. l'abbé de Bernis avait repris, non comme simplement déplacés, mais comme mauvais en eux-mêmes, ces vers du récit de Théràmène :

Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

J'ai cru, sans aucun dessein de désobliger M. l'abbé de Bernis, pouvoir attaquer un sentiment que j'avais lieu de regarder comme le sien. Mais il me revient de tous côtés dans ma solitude, que M. l'abbé de Bernis n'a prétendu blâmer dans ces vers de Racine que *le hors de propos*, et non l'image en elle-même. On ajoute que bien loin de donner sa critique pour nouvelle, il n'a cité les vers dont il s'agit, que comme l'exemple le plus connu et par conséquent le plus propre à convaincre de la faiblesse que les grands hommes ont quelquefois de se laisser entraîner au mauvais goût.

Je crois donc, monsieur, devoir déclarer publiquement que je suis entièrement de l'avis de M. l'abbé de Bernis, et rétracter en conséquence un critique prématurée.

Je vous envoie ce désaveu si convenable à un philosophe qui n'aime et ne cherche que la vérité. Je vous prie de le joindre à ma lettre même, afin qu'ils subsistent ou qu'ils soient oubliés ensemble, et surtout de le faire parvenir à M. l'abbé Raynal, pour qu'il en puisse faire mention dans son *Mercure*, et à M. l'abbé de Bernis, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, et qui m'est seulement connu par la réputation que lui ont méritée son amour pour les lettres, son talent distingué pour la poésie, la délicatesse de son goût, la douceur de ses mœurs, et l'agrément de son

commerce. Voilà sur quoi je n'aurai point à me rétracter, tout le monde étant de même avis.

Je suis très-sincèrement, monsieur, votre, etc.

A V. ce 3 mars 1751.

AVIS A PLUSIEURS HOMMES.

LES questions, auxquelles on a tâché de satisfaire dans la lettre qui suit, ont été proposées par la personne même à qui elle est adressée ; et elle n'est pas la centième femme, à Paris, qui soit en état d'en entendre les réponses.

LETTRE A MADEMOISELLE...

NON, mademoiselle, je ne vous ai point oubliée. J'avoue seulement que le moment de loisir, qu'il me fallait pour arranger mes idées, s'est fait attendre assez long-temps. Mais enfin il s'est présenté entre le premier et le second volume du grand ouvrage qui m'occupe ; et j'en profite comme d'un intervalle de beau temps dans des jours pluvieux.

Vous ne concevez pas, dites-vous, comment, dans la supposition singulière d'un homme distribué en autant de parties pensantes que nous avons de sens, il arriverait que chaque sens devînt géomètre ; et qu'il se formât jamais entre les cinq sens une société où l'on parlerait de tout, et où l'on ne s'entendrait qu'en géométrie. Je vais tâcher d'éclaircir cet endroit ; car, toutes les fois que vous aurez de la peine à m'entendre, je dois penser que c'est ma faute.

L'odorat voluptueux n'aura pu s'arrêter sur des fleurs ; l'oreille délicate, être frappée des sons ; l'œil prompt et rapide, se promener sur différens objets ; le goût inconstant et capricieux, changer de saveurs ; le toucher pesant et matériel, s'appuyer sur des solides, sans qu'il reste à chacun de ces observateurs la mémoire ou la conscience d'une, de deux, trois, quatre, etc. perceptions différentes, ou celle de la même perception, une, deux, trois, quatre fois réitérée, et par conséquent la notion des nombres *un, deux, trois, quatre*, etc. Les expériences fréquentes qui nous constatent l'existence des êtres ou de leurs qualités sensibles, nous conduisent en même temps à la notion abstraite des nombres ; et quand le toucher, par exemple, dira : « J'ai saisi deux globes, un cylindre ; » de deux choses l'une, ou il ne s'entendra pas, ou avec la notion de globe et de cylindre, il aura celle des nombres, *un et deux*, qu'il pourra séparer, par abstraction, des corps auxquels il les appliquait, et se for-

mer un objet de méditation et de calculs ; de calculs arithmétiques, si les symboles de ses notions numériques ne désignent ensemble ou séparément qu'une collection d'unités déterminée ; de calculs algébriques, si, plus généraux, ils s'étendent chacun indéterminément à toute collection d'unités.

Mais la vue, l'odorat et le goût sont capables des mêmes progrès scientifiques. Nos sens, distribués en autant d'êtres pensans, pourraient donc s'élever tous aux spéculations les plus sublimes de l'arithmétique et de l'algèbre ; sonder les profondeurs de l'analyse ; se proposer entre eux les problèmes les plus compliqués sur la nature des équations ; et les résoudre comme s'ils étaient des Diophantes. C'est peut-être ce que fait l'huître dans sa coquille.

Quoi qu'il en soit, il s'ensuit que les mathématiques pures entrent dans notre âme par tous les sens, et que les notions abstraites nous devraient être bien familières. Cependant, ramenés nous-mêmes sans cesse par nos besoins et par nos plaisirs, de la sphère des abstractions vers les êtres réels, il est à présumer que nos sens personnifiés ne feraient pas une longue conversation sans rejoindre les qualités des êtres à la notion abstraite des nombres. Bientôt l'œil bigarrera son discours et ses calculs de couleur ; et l'oreille dira de lui : « Voilà sa folie qui le tient. » Le goût : « C'est bien dommage. » L'odorat : « Il entend l'analyse à merveille. » Et le toucher : « Mais il est fou à lier quand il en est sur ses couleurs. » Ce que j'imagine de l'œil, convient également aux quatre autres sens. Ils se trouveront tous un ridicule ; et pourquoi nos sens ne feraient-ils pas, séparés, ce qu'ils font bien quelquefois réunis ?

Mais les notions des nombres ne seront pas les seules qu'ils auront communes. L'odorat devenu géomètre, et regardant la fleur comme un centre, trouvera la loi selon laquelle l'odeur s'affaiblit en s'en éloignant ; et il n'y en a pas un des autres qui ne puisse s'élever, sinon au calcul, du moins à la notion des *intensités* et des *rémissions*. On pourrait former une table assez curieuse des qualités sensibles et des notions abstraites, communes et particulières à chacun des sens ; mais ce n'est pas ici mon affaire. Je remarquerai seulement que, plus un sens serait riche, plus il aurait de notions particulières, et plus il paraîtrait extravagant aux autres. Il traiterait ceux-ci d'êtres bornés ; mais en revanche ces êtres bornés le prendraient sérieusement pour un fou ; que le plus sot d'entre eux se croirait infailliblement le plus sage ; qu'un sens ne serait guère contredit que sur ce qu'il saurait le mieux ; qu'ils seraient presque toujours quatre contre un ; ce qui doit donner bonne opinion des juge-

mens de la multitude ; qu'au lieu de faire de nos sens personifiés une société de cinq personnes , si on en compose un peuple , ce peuple se divisera nécessairement en cinq sectes , la secte des yeux , celle des nez , la secte des palais , celle des oreilles , et la secte des mains ; que ces sectes auront toutes la même origine , l'ignorance et l'intérêt ; que l'esprit d'intolérance et de persécution se glissera bientôt entre elles ; que les yeux seront condamnés aux petites maisons , comme des visionnaires ; les nez , regardés comme des imbéciles ; les palais , évités comme des gens insupportables par leurs caprices et leur fausse délicatesse ; les oreilles , détestées pour leur curiosité et leur orgueil ; et les mains , méprisées pour leur matérialisme ; et que si quelque puissance supérieure secondait les intentions droites et charitables de chaque parti , en un instant la nation entière serait exterminée.

Il semble qu'avec la légèreté de La Fontaine et l'esprit philosophique de La Motte, on ferait une fable excellente de ces idées ; mais elle ne serait pas meilleure que celle de Platon. Platon suppose que nous sommes tous assis dans une caverne , le dos tourné à la lumière , et le visage vers le fond ; que nous ne pouvons presque remuer la tête , et que nos yeux ne se portent jamais que sur ce qui se passe devant nous. Il imagine entre la lumière et nous une longue muraille , au-dessus de laquelle paraissent , vont , viennent , avancent , reculent et disparaissent toutes sortes de figures , dont les ombres sont projetées vers le fond de la caverne. Le peuple meurt , sans jamais avoir aperçu que ces ombres. S'il arrive à un homme sensé de soupçonner le prestige ; de vaincre , à force de se tourmenter , la puissance qui lui tenait la tête tournée ; d'escalader la muraille et de sortir de la caverne ; qu'il se garde bien , s'il y rentre jamais , d'ouvrir la bouche de ce qu'il aura vu. Belle leçon pour les philosophes ! Permettez , mademoiselle , que j'en profite comme si je l'étais devenu , et que je passe à d'autres choses.

Vous me demandez ensuite comment nous avons plusieurs perceptions à la fois. Vous avez de la peine à le concevoir ; mais concevez-vous plus facilement que nous puissions former un jugement , ou comparer deux idées , à moins que l'une ne nous soit présente par la perception , et l'autre par la mémoire ? Plusieurs fois , dans le dessein d'examiner ce qui se passait dans ma tête , et de *prendre mon esprit sur le fait* , je me suis jeté dans la méditation la plus profonde , me retirant en moi-même avec toute la contention dont je suis capable ; mais ces efforts n'ont rien produit. Il m'a semblé qu'il faudrait être tout à la fois au dedans et hors de soi ; et faire en même temps le rôle d'ob-

seryateur et celui de la machine observée. Mais il en est de l'esprit comme de l'œil; il ne se voit pas. Il n'y a que Dieu qui sache comment le syllogisme s'exécute en nous. Il est l'auteur de la pendule; il a placé l'âme ou le *mouvement* dans la boîte; et les heures se marquent en sa présence. Un monstre à deux têtes, emmanchées sur un même col, nous apprendrait peut-être quelque nouvelle. Il faut donc attendre que la nature qui combine tout, et qui amène avec les siècles les phénomènes les plus extraordinaires, nous donne un *dicéphale* qui se contemple lui-même, et dont une des têtes fasse des observations sur l'autre.

Je vous avoue que je ne suis pas en état de répondre aux questions que vous me proposez sur les sourds et muets de naissance. Il faudrait recourir au muet, mon ancien ami; ou, ce qui vaudrait encore mieux, consulter M. Pereire. Mais les occupations continuelles qui m'obsèdent, ne m'en laissent pas le loisir. Il ne faut qu'un instant pour former un système; les expériences demandent du temps. J'en viens donc tout de suite à la difficulté que vous me faites sur l'exemple que j'ai tiré du premier livre de l'Enéide.

Je prétends, dans ma lettre, que le beau moment du poète n'est pas toujours le beau moment du peintre; et c'est aussi votre avis. Mais vous ne concevez pas que cette tête de Neptune, qui dans le poème s'élève si majestueusement sur les flots, fit un mauvais effet sur la toile. Vous dites: « J'admire la tête de Neptune dans Virgile, parce que les eaux ne dérobent point à mon imagination le reste de la figure; et pourquoi ne l'admirerais-je pas aussi sur la toile de Carle, si son pinceau sait donner de la transparence aux flots? »

Je peux, ce me semble, vous en apporter plusieurs raisons. La première, et qui n'est pas la meilleure, c'est que tout corps qui n'est plongé qu'en partie dans un fluide, est défiguré par un effet de la réfraction qu'un imitateur fidèle de la nature est obligé de rendre, et qui écarterait la tête de Neptune de dessus ses épaules. La seconde, c'est que, quelque transparence que le pinceau puisse donner à l'eau, l'image des corps qui y sont plongés est toujours fort affaiblie. Ainsi toute l'attention du spectateur se réunissant sur la tête de Neptune, le Dieu n'en serait pas moins décollé: mais je vais plus loin. Je suppose qu'un peintre puisse, sans conséquence, négliger l'effet de la réfraction, et que son pinceau sache rendre toute la limpidité naturelle des eaux. Je crois que son tableau serait encore défectueux, s'il choisissait le moment où Neptune élève sa tête sur

les flots. Il pêcherait contre une règle, que les grands maîtres observent inviolablement, et que la plupart de ceux qui jugent de leurs productions, ne connaissent pas assez. C'est que dans les occasions sans nombre, où des figures projetées sur une figure humaine, ou plus généralement sur une figure animale, doivent en couvrir une partie, cette partie, dérobée par la projection, ne doit jamais être entière et complète. En effet, si c'était un poing ou un bras, la figure paraîtrait manchotte; si c'était un autre membre, elle paraîtrait mutilée de ce membre, et par conséquent estropiée. Tout peintre, qui craindra de rappeler à l'imagination des objets désagréables, évitera l'apparence d'une amputation chirurgicale. Il ménagera la disposition relative de ses figures, de manière que quelque portion visible des membres cachés annonce toujours l'existence du reste.

Cette maxime s'étend, quoique avec moins de sévérité, à tous les autres objets. Brisez vos colonnes, si vous voulez; mais ne les sciez pas. Elle est ancienne, et nous la trouvons constamment observée dans les bustes. On leur a donné, avec le col entier, une partie des épaules et de la poitrine. Les artistes scrupuleux diraient donc encore dans l'exemple dont il s'agit, que les flots découlent de Neptune; aussi aucun ne s'est-il avisé de prendre cet instant. Il ont tous préféré la seconde image du poète, le moment suivant, où le Dieu est presque tout entier hors des eaux, et où l'on commence à apercevoir les roues légères de son char.

Mais si vous continuez d'être mécontente de cet exemple, le même poète m'en fournira d'autres qui prouveront mieux que la poésie nous fait admirer des images dont la peinture serait insoutenable, et que notre imagination est moins scrupuleuse que nos yeux. En effet, qui pourrait supporter sur la toile la vue de Polyphème faisant craquer sous ses dents les os d'un des compagnons d'Ulysse? Qui verrait sans horreur un géant tenant un homme en travers dans sa bouche énorme, et le sang ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine? Ce tableau ne récréera que des cannibales; cette nature sera admirable pour des antropophages, mais détestable pour nous.

Je suis étonné, quand je pense à combien d'éléments différens tiennent les règles de l'imagination et du goût, et la définition de la belle nature. Il me semble qu'avant que de prononcer sur ces objets, il faudrait avoir pris parti sur une infinité de questions relatives aux mœurs, aux coutumes, au climat, à la religion et au gouvernement. Toutes les voûtes sont surbaissées en Turquie. Le musulman imite des croissans partout; son goût même est subjugué, et la servitude des peuples se remarque jusque dans

la forme des dômes. Mais tandis que le despotisme affaisse les voûtes et les cintres, le culte brise les figures humaines, et les bannit de l'architecture, de la peinture et des palais.

Quelque autre, mademoiselle, vous fera l'histoire des opinions différentes des hommes sur le goût, et vous expliquera, ou par des raisons, ou par des conjectures, d'où naît la bizarre irrégularité que les Chinois affectent partout; je vais tâcher, pour moi, de vous développer en peu de mots l'origine de ce que nous appelons le goût en général, vous laissant à vous-même le soin d'examiner à combien de vicissitudes les principes en sont sujets.

La perception des rapports est un des premiers pas de notre raison. Les rapports sont simples ou composés; ils constituent la symétrie. La perception des rapports simples étant plus facile que celle des rapports composés; et entre tous les rapports celui d'égalité étant le plus simple, il était naturel de le préférer; et c'est ce qu'on a fait. C'est par cette raison, que les ailes d'un bâtiment sont égales, et que les côtés des fenêtres sont parallèles. Dans les arts, par exemple en architecture, s'écarter souvent des rapports simples et des symétries qu'ils engendrent, c'est faire une machine, un labyrinthe, et non pas un palais. Si les raisons d'utilité, de variété, d'emplacement, etc. nous contraignent de renoncer au rapport d'égalité et à la symétrie la plus simple, c'est toujours à regret; et nous nous hâtons d'y revenir par des voies qui paraissent entièrement arbitraires aux hommes superficiels. Une statue est faite pour être vue de loin; on lui donnera un piédestal: il faut qu'un piédestal soit solide. On lui choisira entre toutes les figures régulières celle qui oppose le plus de surface à la terre. C'est un cube; ce cube sera plus ferme encore, si ces faces sont inclinées. On les inclinera. Mais en inclinant les faces du cube, on détruira la régularité du corps, et avec elle les rapports d'égalité. On y reviendra par la plinthe et les moulures. Les moulures, les filets, les galbes, les plinthes, les corniches, les panneaux, etc. ne sont que des moyens suggérés par la nature, pour s'écarter du rapport d'égalité, et pour y revenir insensiblement. Mais faudra-t-il conserver dans un piédestal quelque idée de légèreté? on abandonnera le cube pour le cylindre. S'agira-t-il de caractériser l'inconstance? on trouvera dans le cylindre une stabilité trop marquée, et l'on cherchera une figure que la statue ne touche qu'en un point. C'est ainsi que la Fortune sera placée sur un globe; et le Destin, sur un cube.

Ne croyez pas, mademoiselle, que ces principes ne s'étendent qu'à l'architecture; le goût en général consiste dans la perception des rapports. Un beau tableau, un poëme, une belle musi-

que ne nous plaisent , que par les rapports que nous y remarquons. Il en est même d'une belle vie comme d'un beau concert. Je me souviens d'avoir fait , ailleurs , une application assez heureuse de ces principes aux phénomènes les plus délicats de la musique ; et je crois qu'ils embrassent tout.

Tout a sa raison suffisante ; mais il n'est pas toujours facile de la découvrir. Il ne faut qu'un événement , pour l'éclipser sans retour. Les seules ténèbres que les siècles laissent après eux , suffisent pour cela ; et dans quelques milliers d'années , lorsque l'existence de nos pères aura disparu dans la nuit des temps , et que nous serons les plus anciens habitans du monde auxquels l'histoire profane puisse remonter , qui devinera l'origine de ces têtes de béliers que nos architectes ont transportés des temples païens sur nos édifices ?

Vous voyez , mademoiselle , sans attendre si long-temps , dans quelles recherches s'engagerait dès aujourd'hui celui qui entreprendrait un traité historique et philosophique sur le goût. Je ne me sens pas fait pour surmonter ces difficultés , qui demandent encore plus de génie que de connaissance. Je jette mes idées sur le papier ; et elles deviennent ce qu'elles peuvent.

Votre dernière question porte sur un si grand nombre d'objets différens , et d'un examen si délicat , qu'une réponse qui les embrasserait tous , exigerait plus de temps , et peut-être aussi plus de pénétration et de connaissances que je n'en ai. Vous paraissez douter qu'il y ait beaucoup d'exemples où la poésie , la peinture et la musique fournissent des hiéroglyphes qu'on puisse comparer. D'abord il est certain qu'il y en a d'autres que celui que j'ai rapporté. Mais y en a-t-il beaucoup ? c'est ce qu'on ne peut apprendre que par une lecture attentive des grands musiciens et des meilleurs poètes , jointe à une connaissance étendue du talent de la peinture et des ouvrages des peintres.

Vous pensez que , pour comparer l'harmonie musicale avec l'harmonie oratoire , il faudrait qu'il y eût dans celle-ci un équivalent de la dissonance ; et vous avez raison : mais la rencontre des voyelles et des consonnes qui s'élient , le retour d'un même son , et l'emploi de l'*h* aspirée , ne font-ils pas cette fonction ; et ne faut-il pas en poésie le même art ou plutôt le même génie qu'en musique , pour user de ces ressources ? Voici , mademoiselle , quelques exemples de dissonances oratoires ; votre mémoire vous en offrira sans doute un grand nombre d'autres.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée ,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

BOILEAU.

Monstrum , horrendum , informe , ingens , cui lumen ademptum.

VIRG.

Cum Sagand majore ululantem.

Serpentes atque videres

Infernas errare canes.

. Quo pacto alterna loquentes

Umbrae cum Sagand resonarent triste et acutum.

HORAT.

Tous ces vers sont pleins de dissonances ; et celui qui ne les sent pas n'a point d'oreille.

« Il y a , ajoutez-vous enfin , des morceaux de musique auxquels on n'attache point d'images , qui ne forment ni pour vous ni pour personne aucune peinture hiéroglyphique , et qui font cependant un grand plaisir à tout le monde. »

Je conviens de ce phénomène ; mais je vous prie de considérer que ces morceaux de musique qui vous affectent agréablement sans réveiller en vous ni peinture ni perception distincte de rapports , ne flattent votre oreille que comme l'arc-en-ciel plaît à vos yeux , d'un plaisir de sensation pure et simple ; et qu'il s'en faut beaucoup qu'ils aient toute la perfection que vous en pourriez exiger , et qu'ils auraient , si la vérité de l'imitation s'y trouvait jointe aux charmes de l'harmonie. Convenez , mademoiselle , que , si les astres ne perdaient rien de leur éclat sur la toile , vous les y trouveriez plus beaux qu'au firmament ; le plaisir réfléchi qui naît de l'imitation s'unissant au plaisir direct et naturel de la sensation de l'objet. Je suis sûr que jamais clair de lune ne vous a autant affectée dans la nature , que dans une des nuits de Vernet.

En musique , le plaisir de la sensation dépend d'une disposition particulière , non-seulement de l'oreille , mais de tout le système des nerfs. S'il y a des têtes sonnantes , il y a aussi des corps que j'appellerais volontiers harmoniques ; des hommes en qui toutes les fibres oscillent avec tant de promptitude et de vivacité , que sur l'expérience des mouvemens violens que l'harmonie leur cause , ils sentent la possibilité de mouvemens plus violens encore , et atteignent à l'idée d'une sorte de musique qui les ferait mourir de plaisir. Alors leur existence leur paraît comme attachée à une seule fibre tendue , qu'une vibration trop forte peut rompre. Ne croyez pas , mademoiselle , que ces êtres si sensibles à l'harmonie soient les meilleurs juges de l'expression. Ils sont presque toujours au-delà de cette émotion douce , dans laquelle le sentiment ne nuit point à la comparaison. Ils ressemblent à ces âmes faibles qui ne peuvent entendre l'histoire d'un malheureux sans lui donner des larmes , et pour qui il n'y a point de tragédies mauvaises.

Au reste , la musique a plus besoin de trouver en nous ces favorables dispositions d'organes , que ni la peinture , ni la poésie. Son hiéroglyphe est si léger et si fugitif ; il est si facile de le perdre ou de le mésinterpréter , que le plus beau morceau de symphonie ne ferait pas un grand effet , si le plaisir infaillible et subit de la sensation pure et simple n'était infiniment au-dessus de celui d'une expression souvent équivoque. La peinture montre l'objet même , la poésie le décrit , la musique en excite à peine une idée ; elle n'a de ressource que dans les intervalles et la durée des sons. Et quelle analogie y a-t-il entre cette espèce de crayons et le printemps , les ténèbres , la solitude , etc. , et la plupart des objets ? Comment se fait-il donc que , des trois arts imitateurs de la nature , celui dont l'expression est la plus arbitraire et la moins précise , parle le plus fortement à l'âme ? Serait-ce que , montrant moins les objets , il laisse plus de carrière à notre imagination ; ou qu'ayant besoin de secousses pour être émus , la musique est plus propre que la peinture et la poésie à produire en nous cet effet tumultueux ?

Ces phénomènes m'étonneraient beaucoup moins , si notre éducation ressemblait davantage à celle des Grecs. Dans Athènes , les jeunes gens donnaient , presque tous , dix à douze ans à l'étude de la musique ; et un musicien n'ayant pour auditeurs et pour juges que des musiciens , un morceau sublime devait naturellement jeter toute une assemblée dans la même frénésie dont sont agités ceux qui font exécuter leurs ouvrages dans nos concerts. Mais il est de la nature de tout enthousiasme de se communiquer et de s'accroître par le nombre des enthousiastes. Les hommes ont alors une action réciproque les uns sur les autres , par l'image énergique et vivante qu'ils s'offrent tous de la passion dont chacun d'eux est transporté ; de là cette joie insensée de nos fêtes publiques , la fureur de nos émeutes populaires , et les effets surprenans de la musique chez les anciens ; effets que le quatrième acte de Zoroastre eût renouvelés parmi nous , si notre parterre eût été rempli d'un peuple aussi musicien et aussi sensible que la jeunesse athénienne.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de vos observations. S'il vous en vient quelques autres , faites-moi la grâce de me les communiquer ; mais que ce soit pourtant sans suspendre vos occupations. J'apprends que vous mettez en notre langue le Banquet de Xénophon ; et que vous avez dessein de le comparer avec celui de Platon. Je vous exhorte à finir cet ouvrage. Ayez , mademoiselle , le courage d'être savante. Il ne faut que des exemples tels que le vôtre , pour inspirer le goût des langues anciennes , ou pour prouver du moins que ce genre de littéra-

ture est encore un de ceux dans lesquels votre sexe peut exceller. D'ailleurs, il n'y aurait que les connaissances que vous aurez acquises qui pussent vous consoler dans la suite du motif singulier que vous avez aujourd'hui de vous instruire. Que vous êtes heureuse ! Vous avez trouvé le grand art, l'art ignoré de presque toutes les femmes, celui de n'être point trompée, et de devoir plus que vous ne pourrez jamais acquitter. Votre sexe n'a pas coutume d'entendre ces vérités ; mais j'ose vous les dire, parce que vous les pensez comme moi.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur ****.

OBSERVATIONS

Sur l'extrait que le journaliste de Trévoux a fait de la Lettre sur les Sourds et Muets ; mois d'avril, art. 42, page 841.

ON lit, page 842 du journal : « La doctrine de l'auteur paraîtra, sans doute, trop peu sensible au commun des lecteurs. » La plupart diront, après avoir lu cette lettre : que nous reste-t-il dans l'idée ? quelles traces de lumière et d'érudition ces considérations abstraites laissent-elles à leur suite ? »

Observation. Je n'ai point écrit pour le commun des lecteurs ; il me suffisait d'être à la portée de l'auteur des beaux-arts réduits à un seul principe, du journaliste de Trévoux, et de ceux qui ont déjà fait quelques progrès dans l'étude des lettres et de la philosophie. « J'ai dit moi-même : le titre de ma lettre est » équivoque. Il convient indistinctement au grand nombre de » ceux qui parlent sans entendre, au petit nombre de ceux qui » entendent sans parler, et au très-petit nombre de ceux qui » savent parler et entendre, quoique ma lettre ne soit proprement qu'à l'usage de ces derniers ; » et je pourrais ajouter sur le suffrage des connaisseurs, que, si quelque bon esprit se demande, après m'avoir lu : « Quels traits de lumière et d'érudition ces considérations ont-elles laissés à leur suite ? » rien n'empêchera qu'il ne se réponde ; on m'a fait voir (1),

1°. Comment le langage oratoire a pu se former.

2°. Que ma langue est pleine d'inversions, si on la compare au langage animal.

3°. Que, pour bien entendre comment le langage oratoire s'est formé, il serait à propos d'étudier la langue des gestes.

(1) Je répète ici malgré moi ce que j'ai déjà dit à la fin de ma lettre.

4°. Que la connaissance de la langue des gestes suppose, ou des expériences sur un sourd et muet de convention, ou des conversations avec un sourd et muet de naissance.

5°. Que l'idée du muet de convention conduit naturellement à examiner l'homme distribué en autant d'êtres distincts et séparés, qu'il a de sens; et à rechercher les idées communes et particulières à chacun des sens.

6°. Que, si pour juger de l'intonation d'un acteur il faut écouter sans voir; il faut regarder sans entendre, pour bien juger de son geste.

7°. Qu'il y a un sublime de geste capable de produire sur la scène les grands effets du discours.

8°. Que l'ordre qui doit régner entre les gestes d'un sourd et muet de naissance est une histoire assez fidèle de l'ordre dans lequel les signes oratoires auraient pu être substitués aux gestes.

9°. Que la difficulté de transmettre certaines idées à un sourd et muet de naissance caractérise entre les signes oratoires les premiers et les derniers inventés.

10°. Que les signes, qui marquent les parties indéterminées du temps, sont du nombre des derniers inventés.

11°. Que c'est là l'origine du manque de certains temps dans quelques langues, et du double emploi d'un même temps dans quelques autres.

12°. Que ces bizarreries conduisent à distinguer, dans toute langue, trois états différens, celui de naissance, l'état de formation, et celui de perfection.

13°. Que, sous l'état de langue formée, l'esprit enchaîné par la syntaxe ne peut mettre entre ses concepts l'ordre qui règne dans les périodes grecques et latines: d'où l'on peut inférer que, quel que soit l'arrangement des termes dans une langue formée, l'esprit de l'écrivain suit l'ordre de la syntaxe française; et que, cette syntaxe étant la plus simple de toutes, le français doit avoir, à cet égard, de l'avantage sur le grec et sur le latin.

14°. Que l'introduction de l'article dans toutes les langues, et l'impossibilité de discourir sans avoir plusieurs perceptions à la fois, achèvent de confirmer que la marche de l'esprit d'un auteur grec et latin ne s'éloignait guère de celle de notre langue.

15°. Que l'harmonie oratoire s'est engendrée sur le passage de l'état de langue formée à celui de langue perfectionnée.

16°. Qu'il faut la considérer dans les mots et dans la période; et que c'est du concours de ces deux harmonies que résulte l'hiéroglyphe poétique.

17°. Que cet hiéroglyphe rend tout excellent poète difficile à bien entendre, et presque impossible à bien traduire.

18°. Que tout art d'imitation a son hiéroglyphe ; ce qu'on m'a démontré , par un essai de comparaison des hiéroglyphes de la musique , de la peinture et de la poésie.

Voilà , se répondrait à lui-même un bon esprit , *ce que des considérations abstraites ont amené ; voilà les traces qu'elles ont laissées à leur suite ;* et c'est quelque chose.

On lit , *même page* du journal : « Mais qui pourra nous répondre qu'il n'y a , là-dedans , ni paradoxes , ni sentimens arbitraires , ni critiques déplacées ? »

Observation. Y a-t-il quelque livre , sans en excepter les journaux de Trévoux , dont on ne puisse dire : « Mais qui nous répondra qu'il n'y a , là-dedans , ni paradoxes , ni sentimens arbitraires , ni critiques déplacées ? »

On lit , *page suivante* du journal : « Tels seront les raisonnemens , du moins les soupçons de quelques personnes qui sont bien aises de trouver dans un ouvrage des traits faciles à saisir , qui aiment les images , les descriptions , les applications frappantes , en un mot tout ce qui met en jeu les ressorts de l'imagination et du sentiment. »

Observation. Les personnes qui ne lisent point pour apprendre , ou qui veulent apprendre sans s'appliquer , sont précisément celles que l'auteur de la lettre sur les sourds et muets ne se soucie d'avoir ni pour lecteurs ni pour juges. Il leur conseille même de renoncer à Locke , à Bayle , à Platon , et en général à tout ouvrage de raisonnement et de métaphysique. Il pense qu'un auteur a rempli sa tâche , quand il a su prendre le ton qui convient à son sujet : en effet y a-t-il un lecteur de bon sens , qui , dans un chapitre de Locke sur l'abus qu'on peut faire des mots , ou dans une lettre sur les inversions , s'avise de désirer *des images , des descriptions , des applications frappantes , et ce qui met en jeu les ressorts de l'imagination et du sentiment ?*

Aussi lit-on , *même page* du journal : « Il ne faut pas que les philosophes pensent ainsi : ils doivent entrer avec courage dans la matière des inversions. Y a-t-il des inversions ; n'y en a-t-il point dans notre langue ? Qu'on ne croie pas que ce soit une question de grammaire ; ceci s'élève jusqu'à la plus subtile métaphysique , jusqu'à la naissance même de nos idées. »

Observation. Il serait bien étonnant qu'il en fût autrement : les mots dont les langues sont formées , ne sont que les signes de nos idées ; et le moyen de dire quelque chose de philosophique sur l'institution des uns , sans remonter à la naissance des autres ? Mais l'intervalle n'est pas grand ; et il serait difficile de trouver deux objets de spéculation plus voisins , plus immédiats et plus étroitement liés , que la naissance des idées , et l'invention des

signes destinés à les représenter. La question des inversions, ainsi que la plupart des questions de grammaire, tient donc à la métaphysique la plus subtile : j'en appelle à M. du Marsais, qui n'eût pas été le premier de nos grammairiens, s'il n'eût pas été en même temps un de nos meilleurs métaphysiciens ; c'est par l'application de la métaphysique à la grammaire, qu'il excelle.

On lit, page 874 du journal : « L'auteur examine en quel rang » nous placerions naturellement nos idées ; et comme notre langue » ne s'astreint pas à cet ordre, il juge qu'en ce sens elle use d'in- » versions ; ce qu'il prouve aussi par le langage des gestes, ar- » ticle un peu entrecoupé de digressions. Nous devons même » ajouter que bien des lecteurs, à la fin de ce morceau, pour- » ront se demander à eux-mêmes, s'ils en ont saisi tous les rapports, » s'ils ont compris comment et par où les sourds et muets con- » firmant l'existence des inversions dans notre langue. Cela n'em- » pêche pas qu'on ne puisse prendre beaucoup de plaisir, etc. » La suite est une sorte d'éloge, que l'auteur partage avec le père Castel.

Observation. Il y a, je le répète, des lecteurs dont je ne veux ni ne voudrais jamais ; je n'écris que pour ceux avec qui je serais bien aise de m'entretenir. J'adresse mes ouvrages aux philosophes ; il n'y a guère d'autres hommes au monde pour moi. Quant à ces lecteurs qui cherchent un objet qu'ils ont sous les yeux, voici ce que je leur dis pour la première et la dernière fois que j'aie à leur parler.

Vous demandez comment le langage des gestes est lié à la question des inversions ; et comment les sourds et muets confirment l'existence des inversions dans notre langue ? Je vous réponds que le sourd et muet, soit de naissance, soit de convention, indique, par l'arrangement de ses gestes, l'ordre selon lequel les idées sont placées dans la langue animale ; qu'il nous éclaire sur la date de la substitution successive des signes oratoires aux gestes ; qu'il ne nous laisse aucun doute sur les premiers et les derniers inventés d'entre les signes ; et qu'il nous transmet ainsi les notions les plus justes que nous puissions espérer de l'ordre primitif des mots et de la phrase ancienne, avec laquelle il faut comparer la nôtre, pour savoir si nous avons des inversions ou si nous n'en avons pas. Car il est nécessaire de connaître ce que c'est que l'ordre naturel, avant que de rien prononcer sur l'ordre renversé.

On lit, page suivante du journal, que pour bien entendre la lettre, il faut se souvenir que l'ordre d'institution, l'ordre scientifique, l'ordre didactique, l'ordre de syntaxe, sont synonymes.

Observation. On n'entendrait point la lettre, si l'on prenait toutes ces expressions pour synonymes. L'ordre didactique n'est

synonyme à aucun des trois autres. *L'ordre de syntaxe, celui d'institution, l'ordre scientifique*, conviennent à toutes les langues. *L'ordre didactique* est particulier à la nôtre et à celles qui ont une marche uniforme comme la sienne. *L'ordre didactique* n'est qu'une espèce d'*ordre de syntaxe*. Ainsi on dirait très-bien : *L'ordre de notre syntaxe est didactique*. Quand on relève des bagatelles, on ne peut mettre trop d'exactitude dans ses critiques.

On lit, journal, page 851 : « Le morceau où l'auteur compare la langue française avec les langues grecque, latine, italienne et anglaise, ne sera pas approuvé dans l'endroit où il dit qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles de philosophie; grec, latin, anglais dans les chaires et sur les théâtres. » Le journaliste remarque « qu'il faut destiner pour la chaire, ce lieu si vénérable, la langue qui explique le mieux les droits de la raison, de la sagesse, de la religion, en un mot, de la vérité. »

Observation. Je serai désapprouvé, sans doute, par tous ces froids discoureurs, par tous ces rhéteurs futiles qui annoncent la parole de Dieu sur le ton de Sénèque ou de Pline; mais le serai-je par ceux qui pensent que l'éloquence véritable de la chaire est celle qui touche le cœur, qui arrache le repentir et les larmes, et qui renvoie le pécheur troublé, abattu, consterné? *Les droits de la raison, de la sagesse, de la religion et de la vérité*, sont assurément les grands objets du prédicateur; mais doit-il les exposer dans de froides analyses, s'en jouer dans des antithèses, les embarrasser dans un amas de synonymes, et les obscurcir par des termes recherchés, des tours subtils, des pensées louches, et le vernis académique? Je traiterais volontiers cette éloquence de *blasphématoire*. Aussi n'est-ce pas celle de Bourdaloue, de Bossuet, de Mascaron, de La Rue, de Massillon, et de tant d'autres, qui n'ont rien épargné pour vaincre la lenteur et la contrainte d'une langue didactique par la sublimité de leurs pensées, la force de leurs images et le pathétique de leurs expressions. La langue française se prêtera facilement à la dissertation théologique, au catéchisme, à l'instruction pastorale; mais au discours oratoire, c'est autre chose.

Au reste, je m'en rapporte à ceux qui en savent là-dessus plus que nous; et je leur laisse à décider laquelle des deux langues, dont l'une serait naturellement uniforme et tardive; l'autre variée, abondante, impétueuse, pleine d'images et d'inversions, serait la plus propre à remuer des âmes assoupies sur leurs devoirs; à effrayer des pécheurs endurcis, sur les suites de leurs crimes; à annoncer des vérités sublimes; à peindre des actes héroïques; à rendre le vice odieux et la vertu attrayante; et à ma-

nier tous les grands sujets de la religion d'une manière qui frappe et instruit, mais qui frappe surtout; car il est moins question dans la chaire d'apprendre *aux fidèles* ce qu'ils ignorent, que de les résoudre à la pratique de ce qu'ils savent.

Nous ne ferons aucune observation sur les deux critiques de la page 852; nous n'aurions presque rien à ajouter à ce que le journaliste en dit lui-même. Il vaut mieux que nous nous hâtions d'arriver à l'endroit important de son extrait, l'endroit auquel il nous apprend qu'il a donné *une attention particulière*. Le voici mot pour mot :

On lit page 854 du journal : « Tout le monde connaît les trois beaux vers du dix-septième livre de l'Iliade, lorsque Ajax se plaint à Jupiter des ténèbres qui enveloppent les Grecs. »

Ζεῦ πατήρ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἡέρος ὕψος ἀχαιῶν.
 Ποίησον δὲ αἴθρη, δὸς δὲ ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι.
 Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσαν, ἐπεὶ νῦ τοι εὐάδεν οὔτως.

» Boileau les traduit ainsi :

Grand dieu? chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
 Et combats contre nous à la clarté des cieux.

» M. de La Motte se contente de dire :

Grand dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous.

» Or l'auteur de la lettre précédente dit que ni Longin, ni Boileau, ni La Motte n'ont entendu le texte d'Homère; que ces vers doivent se traduire ainsi :

Père des dieux et des hommes, chasse la nuit qui nous couvre les yeux; et puisque tu as résolu de nous perdre, perds-nous du moins à la clarté des cieux.

» Qu'il ne se trouve là aucun défi à Jupiter; qu'on n'y voit qu'un héros prêt à mourir, si c'est la volonté du dieu; et qui ne lui demande d'autre grâce que celle de mourir en combattant.

» L'auteur confirme de plus en plus sa pensée, et paraît avoir eu ce morceau extrêmement à cœur. Sur quoi nous croyons devoir faire aussi les observations suivantes :

» 1°. La traduction qu'on donne ici, et que nous venons de rapporter, est littérale, exacte et conforme au sens d'Homère.

» 2°. Il est vrai que dans le texte de ce grand poëte, il n'y a point de défi fait à Jupiter par Ajax. Eustathe n'y a rien vu de semblable; et il observe seulement que ces mots : *Perds-nous à la clarté des cieux*, ont fondé un proverbe, pour dire : Si je dois périr, que je périsse du moins d'une manière moins cruelle.

» 3°. Il faut distinguer Longin de nos deux poëtes français,

» Boileau et La Motte. Longin, considéré en lui-même et dans
 » son propre texte, nous paraît avoir bien pris le sens d'Homère;
 » et il serait en effet assez surprenant que nous crussions enten-
 » dre mieux ce poète grec que ne l'entendait un savant qui par-
 » lait la même langue, et qui l'avait lue toute sa vie.

» Ce rhéteur rapporte les vers d'Homère, puis il ajoute : C'est
 » là véritablement un sentiment digne d'Ajax. Il ne demande
 » pas de vivre, c'eût été une demande trop basse pour un héros;
 » mais voyant qu'au milieu de ces épaisses ténèbres il ne peut
 » faire usage de sa valeur, il s'indigne de ne pas combattre; il
 » demande que la lumière lui soit *promptement* rendue, afin de
 » mourir d'une manière digne de son grand cœur, quand même
 » Jupiter lui serait opposé de front.

» Telle est la traduction littérale de cet endroit : on n'y voit
 » point que Longin mette aucun défi dans la pensée ni dans les
 » vers d'Homère. Ces mots : *Quand même Jupiter lui serait op-*
 » *posé de front*, se lient à ce qui est dans le même livre de
 » l'Iliade, lorsque le poète peint Jupiter armé de son égide,
 » dardant ses éclairs, ébranlant le mont Ida, et épouvantant les
 » Grecs. Dans ces funestes circonstances, Ajax croit que le père
 » des dieux dirige lui-même les traits des Troyens; et l'on con-
 » çoit que ce héros, au milieu des ténèbres, peut bien deman-
 » der, non d'entrer en lice avec le dieu, mais de voir la lumière
 » du jour, pour faire une fin digne de son grand cœur, quand
 » même il devrait être en butte aux traits de Jupiter, *quand*
 » *même Jupiter lui serait opposé de front*. Ces idées ne se croisent
 » point. Un brave comme Ajax pouvait espérer qu'il se trouve-
 » rait quelque belle action à faire, un moment avant que de
 » périr sous les coups de Jupiter irrité et déterminé à perdre les
 » Grecs.

» 4°. Boileau prend dans un sens trop étendu le texte de son
 » auteur, lorsqu'il dit : *Quand il devrait avoir à combattre Ju-*
 » *piter*. Voilà ce qui présente un air de défi, dont Longin ne
 » donne point d'exemple. Mais ce trop d'étendue ne paraît pas si
 » marqué dans la traduction du demi-vers d'Homère. Cet hé-
 » mistiche : *Et combats contre nous*, ne présente pas un défi dans
 » les formes, quoiqu'il eût été mieux d'exprimer cette pensée :
 » *Et perds-nous, puisque tu le veux*. Nous ne devons rien ajou-
 » ter sur le vers de La Motte, qui est peut-être encore moins
 » bien que celui de Boileau.

» De tout ceci, il s'ensuit que si nos deux poètes français mé-
 » ritent en tout ou en partie la censure de notre auteur, Longin
 » du moins ne la mérite pas; et qu'il suffit, pour s'en convain-
 » cre, de lire son texte. »

Voilà très-fidèlement tout l'endroit du journaliste sur Longin, sans rien ôter à la force des raisonnemens, ni à la manière élégante et précise dont ils sont exposés.

Observations. Le journaliste abandonne La Motte et Boileau ; il ne combat que pour Longin ; et ce qu'il oppose en sa faveur se réduit aux propositions suivantes :

1°. Longin parlant la même langue qu'Homère, et ayant lu toute sa vie ce poète, il devait l'entendre mieux que nous.

2°. Il y a dans la traduction de Boileau un air *de défi*, dont Longin ne donne point l'exemple ; et les expressions, *quand Jupiter même lui serait opposé de front* ; et *quand il devrait avoir à combattre Jupiter lui-même*, ne sont point synonymes.

3°. La première de ces expressions, *quand Jupiter même lui serait opposé de front*, est relative aux circonstances dans lesquelles Homère a placé son héros.

Je réponds à la première objection, que Longin a pu entendre Homère infiniment mieux que nous, et se tromper sur un endroit de l'Iliade.

Je réponds à la seconde objection, que l'expression, *quand même il devrait avoir à combattre Jupiter*, et celle que le journaliste lui substitue, pour rendre la traduction plus exacte et plus littérale, *quand même Jupiter lui serait opposé de front*, me paraîtront synonymes, à moi, et je crois, à bien d'autres, jusqu'à ce qu'on nous ait montré qu'elles ne le sont pas. Nous continuerons de croire, qu'il *m'était opposé de front dans cette action*, ou ne signifie rien, ou signifie, *je devais avoir à le combattre*. Le dernier semble même moins fort que l'autre. Il ne présente qu'un *peut-être*, et l'autre énonce un *fait*. Pour avoir deux synonymes, il faudrait retrancher *devrait* de la phrase de Boileau : on aurait alors, *quand même il aurait à combattre Jupiter*, qui rendrait avec la dernière précision, *quand même Jupiter lui serait opposé de front*. Mais on aurait exclu, avec le verbe *devrait*, l'idée d'une nécessité fatale qui rend à plaindre le héros, et qui tempère son discours.

Mais Dieu n'est pour un soldat chrétien, que ce que Jupiter était pour Ajax. S'il arrivait donc à un de nos poètes de placer un soldat dans les mêmes circonstances qu'Ajax, et de lui faire dire à Dieu : « Rends-moi donc promptement le jour ; et que je » cherche une fin digne de moi, quand même tu me serais » opposé de front ; » que le journaliste me dise s'il ne trouverait dans cette apostrophe ni impiété ni défi ?

Ou plutôt, je lui demande en grâce de négliger tout ce qui précède, et de ne s'attacher qu'à ce qui suit.

Je vais passer à sa troisième objection, et lui démontrer que

dans tout le discours de Longin il n'y a pas un mot qui convienne aux circonstances dans lesquelles Homère a placé son héros ; et que la phrase entière du rhéteur est à contre-sens.

J'ai tant de confiance dans mes raisons, que j'abandonne au journaliste même la décision de ce procès littéraire ; mais qu'il décide, qu'il me dise que j'ai tort, c'est tout ce que je lui demande.

Je commence par admettre sa traduction. Je dis ensuite : si les sentimens de l'Ajax de Longin sont les sentimens de l'Ajax d'Homère, on peut mettre le discours de l'Ajax de Longin dans la bouche de l'Ajax d'Homère ; car si la paraphrase du rhéteur est juste, elle ne sera qu'un plus grand développement de l'âme du héros du poëte. Voici donc, en suivant la traduction du journaliste, ce qu'Ajax eût dit à Jupiter par la bouche de Longin : « Grand Dieu ! je ne te demande pas la vie ; cette prière » est au-dessous d'Ajax. Mais comment se défendre ? Quel usage » faire de sa valeur dans les ténèbres dont tu nous environnes ? » Rends-nous donc promptement le jour ; et que je cherche une » fin digne de moi, quand même tu me serais opposé de front. »

1°. Quels sont les sentimens qui forment le caractère de ce discours ? l'indignation, la fierté, la valeur, la soif des combats, la crainte d'un trépas obscur, et le mépris de la vie. Quel serait le ton de celui qui le déclamerait ? Ferme et véhément. L'attitude de corps ? Noble et altière. L'air du visage ? Indigné. Le port de la tête ? Relevé. L'œil ? Sec. Le regard ? Assuré. J'en appelle aux premiers acteurs de la scène française. Celui d'entre eux qui s'aviserait d'accompagner ou de terminer ce discours par des larmes, ferait éclater de rire, et le parterre, et l'amphithéâtre, et les loges.

2°. Quel mouvement ce discours doit-il exciter ? Est-ce bien celui de la pitié ? et fléchira-t-on le dieu, en lui criant d'une voix ferme, à la suite de plusieurs propos voisins de la bravade : « Rends-moi donc *promptement* le jour ; et que je cherche une fin digne de moi, quand même tu me serais opposé de front ? » Ce *promptement*, surtout, serait bien placé.

Le discours de Longin, mis dans la bouche d'Ajax, ne permet donc ni au héros de répandre des larmes, ni aux dieux d'en avoir pitié ; ce n'est donc qu'une amplification gauche des trois vers pathétiques d'Homère. En voici la preuve dans le quatrième :

Ὠς φάτο· τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο δάκρυ χέοντα.

« Il dit, et le père des dieux et des hommes eut pitié du héros » qui répandait des larmes. »

Voilà donc un héros en larmes , et un dieu fléchi ; deux circonstances que le discours de Longin excluait du tableau. Et qu'on ne croie pas que ces pleurs sont de rage ! des pleurs de rage ne conviennent pas même à l'Ajax de Longin , car il est indigné , mais non furieux , et elles cadrent bien moins encore avec la pitié de Jupiter.

Remarquez , 1°. qu'il a fallu affaiblir le récit de Longin , pour le mettre avec quelque vraisemblance dans la bouche d'Ajax ; 2°. que la rapidité de *ὡς φάτο· τὸν δὲ πατρὸς ὀλοφύρατο*, etc. ne laisse aucun intervalle entre le discours d'Ajax et la pitié de Jupiter.

Mais , après avoir peint Ajax d'après la paraphrase de Longin , je vais l'esquisser d'après les trois vers d'Homère.

L'Ajax d'Homère a le regard tourné vers le ciel , des larmes tombent de ses yeux , ses bras sont supplians , son ton est pathétique et touchant ; il dit : « Père des dieux et des hommes , *Ζεῦ* » *πατὴρ* , chasse la nuit qui nous environne ; *δὸς ἰδέσθαι* , et perds- » nous du moins à la lumière , si c'est ta volonté de nous perdre , » *ἔπει νύ τοι εὐαδεν ὄυτως.* »

Ajax s'adresse à Jupiter , comme nous nous adressons à Dieu dans la plus simple et la plus sublime de toutes les prières. Aussi le père des dieux et des hommes , ajoute Homère , eut pitié des larmes que répandait le héros. Toutes ces images se tiennent : il n'y a plus de contradiction entre les parties du tableau : l'attitude , l'intonation , le geste , le discours , son effet , tout est ensemble.

Mais , dira-t-on , y a-t-il un moment où il soit dans le caractère d'un héros farouche , tel qu'Ajax , de s'attendrir ? Sans doute , il y en a un. Heureux le poète , doué du génie divin qui le lui suggérera. La douleur d'un homme touche plus que celle d'une femme , et la douleur d'un héros est bien d'un autre pathétique que celle d'un homme ordinaire. Le Tasse n'a pas ignoré cette source du sublime ; et voici un endroit de sa Jérusalem qui ne le cède en rien à celui du dix-septième livre d'Homère.

Tout le monde connaît Argant. On n'ignore pas que ce héros du Tasse est modelé sur l'Ajax d'Homère. Jérusalem est prise. Au milieu du sac de cette ville , Tancrède aperçoit Argant environné d'une foule d'ennemis , et prêt à périr par des mains obscures. Il vole à son secours ; il le couvre de son bouclier , et le conduit sous les murs de la ville , comme si cette grande victime lui était réservée. Ils marchent , ils arrivent ; Tancrède se met sous les armes ; Argant , le terrible Argant , oubliant le péril et sa vie , laisse tomber les siennes , et tourne ses regards pleins de douleur sur les murs de Jérusalem que la flamme parcourt : « A quoi penses-tu , lui crie Tancrède ? Serait-ce

» que l'instant de ta mort est venue ? c'est trop tard. Je pense ,
 » lui répond Argant , que c'en est fait de cette capitale ancienne
 » des villes de Judée ; que c'est en vain que je l'ai défendue ; et
 » que ta tête que le ciel me destine sans doute , est une trop
 » petite vengeance pour tout le sang qu'on y verse. »

Or qual pensier t'hà preso ?

Pensi ch'è giunta l'ora a te prescritta ?

Se , antivedendo ciò , timido stai ,

È il tuo timore intempestivo omai.

Penso , responde , alla città del regno
 Di Giudea antichissima regina ,
 Che vinta or cade ; e indarno esser sostegno
 Io procurai del la fatal ruina ;

E ch'è poca vendetta al mio disdegno
 Il capo tuo , che'l cielo or mi destina.
 Tacque.

Jérusal. déliv. chant 19.

Mais revenons à Longin et au journaliste de Trévoux. On vient de voir que la paraphrase de Longin ne s'accorde point avec ce qui suit le discours d'Ajax dans Homère. Je vais montrer qu'elle s'accorde encore moins avec ce qui le précède.

Patrocle est tué. On combat pour son corps. Minerve descendue des cieux anime les Grecs. « Quoi ! dit-elle à Ménélas , le corps
 » de l'ami d'Achille sera dévoré des chiens sous les murs de
 » Troie ! » Ménélas se sent un courage nouveau et des forces nouvelles. Il s'élançe sur les Troyens ; il perce Podès d'un coup de dard , et se saisit du corps de Patrocle. Il l'enlevait ; mais Apollon , sous la ressemblance de Phénope , crie à Hector : « Hector , ton ami Podès est sans vie ; Ménélas emporte le corps
 » de Patrocle , et tu fuis ! » Hector , pénétré de douleur et de honte , revient sur ses pas. Mais à l'instant « Jupiter , armé de
 » son égide , dardant ses éclairs , ébranlant de son tonnerre le
 » mont Ida , épouvante les Grecs et les couvre de ténèbres. »

Cependant l'action continue : une foule de Grecs sont étendus sur la poussière. Ajax ne s'apercevant que trop que le sort des armes a changé , s'écrie à ceux qui l'environnent , *πῶποι* ; « Hélas !
 » Jupiter est pour les Troyens ; il dirige leurs coups ; tous leurs
 » traits portent , même ceux des plus lâches. Les nôtres tombent
 » à terre et restent sans effet. Nos amis consternés nous regardent
 » comme des hommes perdus. Mais allons ; consultons entre
 » nous sur les moyens de finir leurs alarmes et de sauver le corps
 » de Patrocle. Ah ! qu'Achille n'est-il instruit du sort de son
 » ami. Mais je ne vois personne à lui dépêcher. Les ténèbres
 » nous environnent de toutes parts. Père des dieux et des hommes ,

» Ζεῦ πατήρ, chasse la nuit qui nous couvre les yeux ; et perds-
 » nous du moins à la lumière , si c'est ta volonté de nous per-
 » dre. » Il dit ; le père des dieux et des hommes fut touché des
 larmes qui coulaient de ses yeux ; et le jour se fit.

Je demande maintenant s'il y a un seul mot du discours de l'Ajax de Longin qui convienne en pareil cas ? s'il y a là une seule circonstance dont le journaliste puisse tirer parti en faveur du rhéteur , et s'il n'est pas évident que Longin , Despréaux et La Motte , uniquement occupés du caractère général d'Ajax , n'ont fait aucune attention aux conjonctures qui le modifiaient.

Quand un sentiment est vrai , plus on le médite , plus il se fortifie. Qu'on se rappelle le discours de Longin : « Grand Dieu !
 » je ne te demande pas la vie ; cette prière est au-dessous
 » d'Ajax , etc. » Et qu'on me dise ce qu'il doit faire aussitôt que la lumière lui est rendue ; cette lumière qu'il ne désirait , si l'on en croit le journaliste , « que dans l'espoir qu'il se couvri-
 » rait de l'éclat de quelque belle action , un moment avant que
 » de périr sous les coups de Jupiter irrité et déterminé à perdre
 » les Grecs. » Il se bat apparemment ; il est sans doute aux prises avec Hector ; il venge , à la clarté des cieux , tant de sang grec versé dans les ténèbres. Car peut-on attendre autre chose des sentimens que lui prête Longin , et d'après lui , le journaliste ?

Cependant l'Ajax d'Homère ne fait rien de pareil ; il tourne les yeux autour de lui ; il aperçoit Ménélas : « Fils de Jupiter ,
 » lui dit-il , cherchez promptement Antiloque ; et qu'il porte à
 » Achille la fatale nouvelle. »

Ménélas obéit à regret ; il crie en s'éloignant , aux Ajax et à Mériion : « N'oubliez pas que Patrocle était votre ami. » Il parcourt l'armée , il aperçoit Antiloque , et s'acquitte de sa commission. Antiloque part ; Ménélas donne un chef à la troupe d'Antiloque , revient , et rend compte aux Ajax. « Cela suffit ,
 » lui répond le fils de Télamon. Allons ; Mériion , et vous , Mé-
 » nélas , saisissez le corps de Patrocle ; et tandis que vous l'em-
 » porterez , nous assurerons votre retraite , en faisant face à
 » l'ennemi. »

Qui ne reconnaît , à cette analyse , un héros bien plus occupé du corps de Patrocle que de tout autre objet ? Qui ne voit que le déshonneur dont l'ami d'Achille était menacé , et qui pouvait rejaillir sur lui-même , est presque l'unique raison de ses larmes ? Qui ne voit à présent qu'il n'y a nul rapport entre l'Ajax de Longin et celui d'Homère ? entre les vers du poète et la paraphrase du rhéteur ? entre les sentimens du héros de l'un , et la conduite du héros de l'autre ? entre les exclamations douloureuses : ὦ πάτερ , le ton de la prière et d'invocation Ζεῦ πατήρ , et

cette fierté voisine de l'arrogance et de l'impiété que Longin donne à son Ajax si clairement, que Boileau même s'y est trompé, et après lui M. de La Motte.

Je le répète, la méprise de Longin est pour moi d'une telle évidence; et j'espère qu'elle en aura tant pour ceux qui lisent les anciens sans partialité, que j'abandonne au journaliste la décision de notre différend; mais qu'il décide. Encore une fois, je ne demande pas qu'il me démontre que je me suis trompé; je demande seulement qu'il me le dise.

Je me suis étendu sur cet endroit, parce que le journaliste, en m'avertissant qu'il l'avait examiné avec *une attention particulière*, m'a fait penser qu'il en valait la peine. D'ailleurs le bon goût n'avait pas moins de part que la critique dans cette discussion; et c'était une occasion de montrer combien, dans un petit nombre de vers, Homère a renfermé de traits sublimes, et de présenter au public quelques lignes d'un *essai* sur la manière de composer des anciens, et de lire leurs ouvrages.

On lit, *page* 860 de son journal: « Nous ne pouvons pas nous instruire également de la critique qu'on trouve ici sur un discours lu par M. l'abbé de Bernis à l'académie française. »

Observation. On peut voir à la fin de la lettre même sur les sourds et muets, le sentiment de l'auteur sur cette critique prématurée. Tous ceux qui jugent des ouvrages d'autrui, sont invités à le parcourir; ils y trouveront le modèle de la conduite qu'ils auront à tenir, lorsqu'ils se seront trompés.

Le journaliste ajoute « que la pièce de M. l'abbé de Bernis, qui fut extrêmement applaudie dans le moment de la lecture, n'a point encore été rendue publique; et que, de sa part, ce serait combattre, comme Ajax dans les ténèbres, que d'attaquer ou de défendre sur un terrain dont il n'a pas assez de connaissance. »

Observation. Cela est très-sage; mais la comparaison n'est pas juste. Il ne paraît pas dans Homère qu'Ajax ait combattu dans les ténèbres, mais tout au plus qu'il a demandé du jour pour combattre. Il ne fallait pas dire: « Ce serait combattre comme Ajax, dans les ténèbres, etc., » mais « nous demanderons, comme Ajax, de la lumière, ou pour défendre ou pour combattre. » Je relève ici une bagatelle; le journaliste m'en a donné l'exemple.

On lit enfin, *page* 863 et dernière de cet extrait: « Notre auteur nous fait espérer que, si nous savons nous servir de notre langue, nos ouvrages seront aussi précieux pour la postérité que les ouvrages des anciens le sont pour nous. Ceci est une bonne nouvelle; mais nous craignons qu'elle ne nous promette

» trop ; et . . . Aurons-nous des orateurs tels que Cicéron , des
 » poètes tels que Virgile et Horace, et . . . et si nous mettions le
 » pied dans la Grèce, comment pourrions-nous n'être pas tentés
 » de dire , malgré la défense d'Epictète : Hélas ! nous n'aurons
 » jamais d'honneur ; nous ne serons jamais rien. »

Observation. Nous avons déjà dans presque tous les genres des ouvrages à comparer à ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus beau. Euripide ne désavouerait pas les tragédies de Racine. Cinna , Pompée , les Horaces , etc. feraient honneur à Sophocle. La Henriade a des morceaux qu'on peut opposer de front à ce que l'Iliade et l'Enéïde ont de plus magnifique. Molière, réunissant les talens de Térence et de Plaute, a laissé bien loin derrière lui les comiques de la Grèce et de l'Italie. Quelle distance entre les fabulistes grecs et latins , et le nôtre ; Bourdaloue et Bossuet le disputent à Démosthène. Varron n'était pas plus savant que Hardouin , Kircher, et Pétau. Horace n'a pas mieux écrit de l'art poétique que Despréaux. Théophraste ne dépare pas La Bruyère. Il faudrait être bien prévenu pour ne pas se plaire autant à la lecture de l'Esprit des Lois qu'à la lecture de la République de Platon. Il était donc assez inutile de mettre Epictète à la torture, pour en arracher une injure contre notre siècle et notre nation.

« Comme il est très-difficile de faire un bon ouvrage , et très-
 » aisé de critiquer ; parce que l'auteur a eu tous les défilés à
 » garder , et que le critique n'en a qu'un à forcer , il ne faut
 » point que celui-ci ait tort ; et s'il arrivait qu'il eût continuel-
 » lement tort, il serait inexcusable. » *Déf. de l'Esp. des Lois*,
 page 177.

PENSÉES
SUR
L'INTERPRÉTATION
DE LA NATURE.

AUX JEUNES GENS

QUI SE DISPOSENT A L'ÉTUDE

DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE.

JEUNE homme , prends et lis. Si tu peux aller jusqu'à la fin de cet ouvrage , tu ne seras pas incapable d'en entendre un meilleur. Comme je me suis moins proposé de t'instruire que de t'exercer , il m'importe peu que tu adoptes mes idées ou que tu les rejettes , pourvu qu'elles emploient toute ton attention. Un plus habile t'apprendra à connaître les forces de la nature ; il me suffira de t'avoir fait essayer les tiennes.

P. S. Encore un mot , et je te laisse. Aie toujours présent à l'esprit que la *nature* n'est pas *Dieu* ; qu'un *homme* n'est pas une *machine* ; qu'une *hypothèse* n'est pas un *fait* : et sois assuré que tu ne m'auras point compris , partout où tu croiras apercevoir quelque chose de contraire à ces principes.

DE L'INTERPRÉTATION DE LA NATURE.

Quæ sunt in luce tuemur
E tenebris. LUCRET. lib. VI.

I. C'EST de la nature, que je vais écrire. Je laisserai les pensées se succéder sous ma plume, dans l'ordre même selon lequel les objets se sont offerts à ma réflexion; parce qu'elles n'en représenteront que mieux les mouvemens et la marche de mon esprit. Ce seront, ou des vues générales sur l'art expérimental, ou des vues particulières sur un phénomène qui paraît occuper tous nos philosophes, et les diviser en deux classes. Les uns ont, ce me semble, beaucoup d'instrumens et peu d'idées; les autres ont beaucoup d'idées et n'ont point d'instrumens. L'intérêt de la vérité demanderait que ceux qui réfléchissent daignassent enfin s'associer à ceux qui se remuent, afin que le spéculatif fût dispensé de se donner du mouvement; que le manœuvre eût un but dans les mouvemens infinis qu'il se donne; que tous nos efforts se trouvassent réunis et dirigés en même temps contre la résistance de la nature; et que, dans cette espèce de ligue philosophique, chacun fît le rôle qui lui convient.

II. Une des vérités qui aient été annoncées de nos jours, avec le plus de courage et de force (1), qu'un bon physicien ne perdra point de vue, et qui aura certainement les suites les plus avantageuses; c'est que la région des mathématiciens est un monde intellectuel, où ce que l'on prend pour des vérités rigoureuses, perd absolument cet avantage, quand on l'apporte sur notre terre. On en a conclu que c'était à la philosophie expérimentale à rectifier les calculs de la géométrie; et cette conséquence a été avouée même par les géomètres. Mais à quoi bon corriger le calcul géométrique par l'expérience? N'est-il pas plus court de s'en tenir au résultat de celle-ci? d'où l'on voit que les mathématiques, transcendantes surtout, ne conduisent à rien de précis, sans l'expérience; que c'est une espèce de métaphysique générale, où les corps sont dépouillés de leurs qualités individuelles; et qu'il resterait au moins à faire un grand ouvrage qu'on pourrait appeler *l'Application de l'expérience à la géométrie*, ou *Traité de l'aberration des mesures*.

III. Je ne sais s'il y a quelque rapport entre l'esprit du jeu et le génie mathématicien; mais il y en a beaucoup entre un jeu

(1) Voyez l'Histoire naturelle, générale et particulière, vol. I, Discours I.

et des mathématiques. Laissant à part ce que le sort met d'incertitude d'un côté, ou le comparant avec ce que l'abstraction met d'inexactitude de l'autre, une partie de jeu peut être considérée comme une suite indéterminée de problèmes à résoudre, d'après des conditions données. Il n'y a point de question de mathématiques à qui la même définition ne puisse convenir, et la *chose* du mathématicien n'a pas plus d'existence dans la nature, que celle du joueur. C'est, de part et d'autre, une affaire de convention. Lorsque les géomètres ont décrié les métaphysiciens, ils étaient bien éloignés de penser que toute leur science n'était qu'une métaphysique. On demandait un jour : Qu'est-ce qu'un métaphysicien ? Un géomètre répondit : C'est un homme qui ne sait rien. Les chimistes, les physiciens, les naturalistes, et tous ceux qui se livrent à l'art expérimental, non moins outrés dans leurs jugemens, me paraissent sur le point de venger la métaphysique, et d'appliquer la même définition au géomètre. Ils disent : A quoi servent toutes ces profondes théories des corps célestes, tous ces énormes calculs de l'astronomie rationnelle, s'ils ne dispensent point Bradley ou Le Monnier d'observer le ciel ? Et je dis heureux le *géomètre*, en qui une étude consommée des sciences abstraites n'aura point affaibli le goût des beaux-arts ; à qui Horace et Tacite seront aussi familiers que Newton ; qui saura découvrir les propriétés d'une courbe, et sentir les beautés d'un poète ; dont l'esprit et les ouvrages seront de tous les temps, et qui aura le mérite de toutes les académies ! Il ne se verra point tomber dans l'obscurité ; il n'aura point à craindre de survivre à sa renommée.

IV. Nous touchons au moment d'une grande révolution dans les sciences. Au penchant que les esprits me paraissent avoir à la morale, aux belles-lettres, à l'histoire de la nature, et à la physique expérimentale, j'oserais presque assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe. Cette science s'arrêtera tout court, où l'auront laissée les Bernoulli, les Euler, les Clairaut, les Fontaine, les d'Alembert et les La Grange. Ils auront posé les colonnes d'Hercule. On n'ira point au-delà. Leurs ouvrages subsisteront dans les siècles à venir, comme ces pyramides d'Égypte, dont les masses chargées d'hiéroglyphes réveillent en nous une idée effrayante de la puissance et des ressources des hommes qui les ont élevés.

V. Lorsqu'une science commence à naître, l'extrême considération qu'on a dans la société pour les inventeurs ; le désir de connaître par soi-même une chose qui fait beaucoup de bruit ; l'espérance de s'illustrer par quelque découverte ; l'ambition de partager un titre avec des hommes illustres, tournent

tous les esprits de ce côté. En un moment, elle est cultivée par une infinité de personnes de caractères différens. Ce sont, ou des gens du monde, à qui leur oisiveté pèse; ou des transfuges, qui s'imaginent acquérir dans la science à la mode une réputation, qu'ils ont inutilement cherchée dans d'autres sciences, qu'ils abandonnent pour elle; les uns s'en font un métier; d'autres y sont entraînés par le goût. Tant d'efforts réunis portent assez rapidement la science jusqu'où elle peut aller. Mais, à mesure que ses limites s'étendent, celles de la considération se resserrent. On n'en a plus que pour ceux qui se distinguent par une grande supériorité. Alors la foule diminue; on cesse de s'embarquer pour une contrée où les fortunes sont difficiles. Il ne reste à la science que des mercenaires à qui elle donne du pain; et que quelques hommes de génie qu'elle continue d'illustrer long-temps encore après que le prestige est dissipé, et que les yeux se sont ouverts sur l'inutilité de leurs travaux. On regarde toujours ces travaux comme des tours de force qui font honneur à l'humanité. Voilà l'abrégé historique de la géométrie, et celui de toutes les sciences qui cesseront d'instruire ou de plaire: je n'en excepte pas même l'histoire de la nature.

VI. Quand on vient à comparer la multitude infinie des phénomènes de la nature, avec les bornes de notre entendement et la faiblesse de nos organes; peut-on jamais attendre autre chose de la lenteur de nos travaux; et de leurs longues et fréquentes interruptions, et de la rareté des génies créateurs, que quelques pièces rompues et séparées de la grande chaîne qui lie toutes choses?... La philosophie expérimentale travaillerait pendant les siècles des siècles, que les matériaux qu'elle entasserait, devenus à la fin par leur nombre au-dessus de toute combinaison, seraient encore bien loin d'une énumération exacte. Combien ne faudrait-il pas de volumes, pour renfermer les termes seuls par lesquels nous désignerions les collections distinctes de phénomènes, si les phénomènes étaient connus? Quand la langue philosophique sera-t-elle complète? Quand elle serait complète, qui, d'entre les hommes, pourrait la savoir? Si l'Éternel, pour manifester sa toute-puissance plus évidemment encore que par les merveilles de la nature, eût daigné développer le mécanisme universel sur des feuilles tracées de sa propre main, croit-on que ce grand livre fût plus compréhensible pour nous que l'univers même? Combien de pages en aurait entendu ce philosophe qui, avec toute la force de tête qui lui avait été donnée, n'était pas sûr d'avoir seulement embrassé les conséquences par lesquelles un ancien

géomètre a déterminé le rapport de la sphère au cylindre ? Nous aurions , dans ces feuilles , une mesure assez bonne de la portée des esprits , et une satire beaucoup meilleure de notre vanité. Nous pourrions dire : Fermat alla jusqu'à telle page ; Archimède était allé quelques pages plus loin. Quel est donc notre but ? L'exécution d'un ouvrage , qui ne peut jamais être fait ; et qui serait fort au-dessus de l'intelligence humaine , s'il était achevé. Ne sommes-nous pas plus insensés que les premiers habitans de la plaine de Sennaar ? Nous connaissons la distance infinie qu'il y a de la terre aux cieux ; et nous ne laissons pas que d'élever la tour. Mais est-il à présumer qu'il ne viendra point un temps , où notre orgueil découragé abandonne l'ouvrage ? Quelle apparence que , logé étroitement et mal à son aise ici-bas , il s'opiniâtre à construire un palais inhabitable au-delà de l'atmosphère ? Quand il s'y opiniâtrerait , ne serait-il pas arrêté par la confusion des langues , qui n'est déjà que trop sensible et trop incommode dans l'histoire naturelle ? D'ailleurs , l'utile circonscrit tout. Ce sera l'utile qui , dans quelques siècles , donnera des bornes à la physique expérimentale , comme il est sur le point d'en donner à la géométrie. J'accorde des siècles à cette étude , parce que la sphère de son utilité est infiniment plus étendue que celle d'aucune science abstraite ; et qu'elle est , sans contredit , la base de nos véritables connaissances.

VII. Tant que les choses ne sont que dans notre entendement , ce sont nos opinions ; ce sont des notions , qui peuvent être vraies ou fausses , accordées ou contredites. Elles ne prennent de la consistance qu'en se liant aux êtres extérieurs. Cette liaison se fait ou par une chaîne ininterrompue d'expériences , ou par une chaîne ininterrompue de raisonnemens , qui tient d'un bout à l'observation , et de l'autre à l'expérience ; ou par une chaîne d'expériences dispersées d'espace en espace entre des raisonnemens , comme des poids sur la longueur d'un fil suspendu par ses deux extrémités. Sans ces poids , le fil deviendra le jouet de la moindre agitation qui se ferait dans l'air.

VIII. On peut comparer les notions , qui n'ont aucun fondement dans la nature , à ces forêts du Nord dont les arbres n'ont point de racines. Il ne faut qu'un coup de vent , qu'un fait léger , pour renverser toute une forêt d'arbres et d'idées.

IX. Les hommes en sont à peine à sentir combien les lois de l'investigation de la vérité sont sévères ; et combien le nombre de nos moyens est borné. Tout se réduit à revenir des sens à la réflexion , et de la réflexion aux sens : rentrer en soi et en sortir sans cesse , c'est le travail de l'abeille. On a battu bien du

terrein en vain , si on ne rentre pas dans la ruche chargée de cire. On a fait bien des amas de cire inutile , si on ne sait pas en former des rayons.

X. Mais , par malheur , il est plus facile et plus court de se consulter soi que la nature. Aussi la raison est-elle portée à demeurer en elle-même , et l'instinct à se répandre au dehors. L'instinct va sans cesse regardant , goûtant , touchant , écoutant ; et il y aurait peut-être plus de physique expérimentale à apprendre en étudiant les animaux , qu'en suivant les cours d'un professeur. Il n'y a point de charlatannerie dans leurs procédés. Ils tendent à leur but , sans se soucier de ce qui les environne : s'ils nous surprennent , ce n'est point leur intention. L'étonnement est le premier effet d'un grand phénomène : c'est à la philosophie à le dissiper. Ce dont il s'agit dans un cours de philosophie expérimentale , c'est de renvoyer son auditeur plus instruit , et non plus stupéfait. S'enorgueillir des phénomènes de la nature , comme si l'on en était soi-même l'auteur , c'est imiter la sottise d'un éditeur des *Essais* , qui ne pouvait entendre le nom de Montaigne , sans rougir. Une grande leçon qu'on a souvent occasion de donner , c'est l'aveu de son insuffisance. Ne vaut-il pas mieux se concilier la confiance des autres , par la sincérité d'un *je n'en sais rien* , que de balbutier des mots , et se faire pitié à soi-même , en s'efforçant de tout expliquer ? Celui qui confesse librement qu'il ne sait pas ce qu'il ignore , me dispose à croire ce dont il entreprend de me rendre raison.

XI. L'étonnement vient souvent de ce qu'on suppose plusieurs prodiges où il n'y en a qu'un ; de ce qu'on imagine , dans la nature , autant d'actes particuliers qu'on nombre de phénomènes , tandis qu'elle n'a peut-être jamais produit qu'un seul acte. Il semble même que , si elle avait été dans la nécessité d'en produire plusieurs , les différens résultats de ces actes seraient isolés ; qu'il y aurait des collections de phénomènes indépendantes les unes des autres ; et que cette chaîne générale , dont la philosophie suppose la continuité , se romprait en plusieurs endroits. L'indépendance absolue d'un seul fait est incompatible avec l'idée de tout ; et sans l'idée de tout , plus de philosophie.

XII. Il semble que la nature se soit plue à varier le même mécanisme d'une infinité de manières différentes (1). Elle n'abandonne un genre de productions qu'après en avoir multiplié les individus sous toutes les faces possibles. Quand on considère le

(1) Voyez l'Hist. nat. tom. IV. Hist. de l'Anc ; et un petit ouvrage latin , intitulé : *Dissertatio inauguralis metaphysica , de universali natura systemate , pro gradu doctoris habita* , imprimé à Erlang , en 1751 , et apporté en France par M. de Maupertuis , en 1753.

règne animal, et qu'on s'aperçoit que, parmi les quadrupèdes, il n'y en a pas un qui n'ait les fonctions et les parties, surtout intérieures, entièrement semblables à un autre quadrupède; ne croirait-on pas volontiers qu'il n'y a jamais eu qu'un premier animal, prototype de tous les animaux, dont la nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier, oblitérer certains organes? Imaginez les doigts de la main réunis, et la matière des ongles si abondante que, venant à s'étendre et à se gonfler, elle enveloppe et couvre le tout; au lieu de la main d'un homme, vous aurez le pied d'un cheval (1). Quand on voit les métamorphoses successives de l'enveloppe du prototype, quel qu'il ait été, approcher un règne d'un autre règne, par des degrés insensibles, et peupler les confins des deux règnes (s'il est permis de se servir du terme de *confin* où il n'y a aucune division réelle); et peupler, dis-je, les confins des deux règnes, d'êtres incertains, ambigus, dépouillés en grande partie des formes, des qualités, et des fonctions de l'un, et revêtus des formes, des qualités, des fonctions de l'autre; qui ne se sentirait porté à croire qu'il n'y a jamais eu qu'un premier être prototype de tous les êtres? Mais, que cette conjecture philosophique soit admise avec le docteur Baumann, comme vraie; ou rejetée, avec M. de Buffon, comme fausse; on ne niera pas qu'il ne faille l'embrasser comme une hypothèse essentielle au progrès de la physique expérimentale, à celui de la philosophie rationnelle; à la découverte et à l'explication des phénomènes qui dépendent de l'organisation. Car il est évident que la nature n'a pu conserver tant de ressemblance dans les parties, et affecter tant de variété dans les formes, sans avoir souvent rendu sensible dans un être organisé, ce qu'elle a dérobé dans un autre. C'est une femme qui aime à se travestir; et dont les différens déguisemens, laissant échapper tantôt une partie, tantôt une autre, donnent quelque espérance, à ceux qui la suivent avec assiduité, de connaître un jour toute sa personne.

XIII. On a découvert qu'il y a dans un sexe le même fluide séminal que dans l'autre sexe. Les parties qui contiennent ce fluide ne sont plus inconnues. On s'est aperçu des altérations singulières qui surviennent dans certains organes de la femelle, quand la nature la presse fortement de rechercher le mâle (2). Dans l'approche des sexes, quand on vient à comparer les symptômes du plaisir de l'un aux symptômes du plaisir de l'autre, et qu'on s'est assuré que la volupté se consomme dans tous les

(1) Voyez l'Hist. gén. et particul. tom. IV. Description du Cheval, par M. Daubenton.

(2) Voyez dans l'Hist. gén. et part. le Discours sur la génér.

deux par des élancemens également caractérisés , distincts et battus , on ne peut douter qu'il n'y ait aussi des émissions semblables du fluide séminal. Mais où et comment se fait cette émission dans la femme ? que devient le fluide ? quel route suit-il ? c'est ce qu'on ne saura que quand la nature , qui n'est pas également mystérieuse en tout et partout , se sera dévoilée dans une autre espèce : ce qui arrivera apparemment de l'une de ces deux manières ; ou les formes seront plus évidentes dans les organes ; ou l'émission du fluide se rendra sensible à son origine et sur toute sa route , par son abondance extraordinaire. Ce qu'on a vu distinctement dans un être ne tarde pas à se manifester dans un être semblable. En physique expérimentale , on apprend à apercevoir les petits phénomènes dans les grands ; de même qu'en physique rationnelle , on apprend à connaître les grands corps dans les petits.

XIV. Je me représente la vaste enceinte des sciences , comme un grand terrain parsemé de places obscures et de places éclairées. Nos travaux doivent avoir pour but , ou d'étendre les limites des places éclairées , ou de multiplier sur le terrain les centres de lumières. L'un appartient au génie qui crée ; l'autre à la sagacité qui perfectionne.

XV. Nous avons trois moyens principaux ; l'observation de la nature , la réflexion , et l'expérience. L'observation recueille les faits ; la réflexion les combine ; l'expérience vérifie le résultat de la combinaison. Il faut que l'observation de la nature soit assidue ; que la réflexion soit profonde ; et que l'expérience soit exacte. On voit , rarement , ces moyens réunis. Aussi les génies créateurs ne sont-ils pas communs.

XVI. Le philosophe , qui n'aperçoit souvent la vérité , que comme le politique maladroit aperçoit l'occasion , par le côté chauve , assure qu'il est impossible de la saisir , dans le moment où la main du manœuvre est portée par le hasard sur le côté qui a des cheveux. Il faut cependant avouer que parmi ces manouvriers d'expériences , il y en a de bien malheureux : l'un d'eux emploiera toute sa vie à observer des insectes , et ne verra rien de nouveau ; un autre jettera sur eux un coup-d'œil en passant , et apercevra le polype , ou le puceron hermaphrodite.

XVII. Sont-ce les hommes de génie qui ont manqué à l'univers ? nullement. Est-ce en eux défaut de méditation et d'étude ? encore moins. L'histoire des sciences fourmille de noms illustres ; la surface de la terre est couverte des monumens de nos travaux. Pourquoi donc possédons-nous si peu de connaissances certaines ? par quelle fatalité les sciences ont-elles fait si peu de progrès ? sommes-nous destinés à n'être jamais que des enfans ? j'ai déjà

annoncé la réponse à ces questions. Les sciences abstraites ont occupé trop long-temps et avec trop peu de fruit les meilleurs esprits ; ou l'on n'a point étudié ce qu'il importait de savoir ; ou l'on n'a mis ni choix , ni vues , ni méthode dans ses études ; les mots se sont multipliés sans fin ; et la connaissance des choses est restée en arrière.

XVIII. La véritable manière de philosopher , c'eût été et ce serait d'appliquer l'entendement à l'entendement ; l'entendement et l'expérience aux sens ; les sens , à la nature ; la nature , à l'investigation des instrumens ; les instrumens , à la recherche et à la perfection des arts , qu'on jeterait au peuple , pour lui apprendre à respecter la philosophie.

XIX. Il n'y a qu'un seul moyen de rendre la philosophie vraiment recommandable aux yeux du vulgaire ; c'est de la lui montrer accompagnée de l'utilité. Le vulgaire demande toujours : *à quoi cela sert-il ?* et il ne faut jamais se trouver dans le cas de lui répondre : *à rien* : il ne sait pas que ce qui éclaire le philosophe et ce qui sert au vulgaire sont deux choses fort différentes , puisque l'entendement du philosophe est souvent éclairé par ce qui nuit , et obscurci par ce qui sert.

XX. Les faits , de quelque nature qu'ils soient , sont la véritable richesse du philosophe. Mais un des préjugés de la philosophie rationnelle , c'est que celui qui ne saura pas nombrer ses écus , ne sera guère plus riche que celui qui n'aura qu'un écu. La philosophie rationnelle s'occupe malheureusement beaucoup plus à rapprocher et à lier les faits qu'elle possède , qu'à en recueillir de nouveaux.

XXI. Recueillir et lier les faits , ce sont deux occupations bien pénibles ; aussi les philosophes les ont-ils partagées entre eux. Les uns passent leur vie à rassembler des matériaux , manœuvres utiles et laborieux ; les autres , orgueilleux architectes , s'empressent à les mettre en œuvre. Mais le temps a renversé jusqu'aujourd'hui presque tous les édifices de la philosophie rationnelle. Le manœuvre poudreux apporte tôt ou tard , des souterrains où il creuse en aveugle , le morceau fatal à cette architecture élevée à force de tête ; elle s'écroule ; et il ne reste que des matériaux confondus pêle-mêle , jusqu'à ce qu'un autre génie téméraire en entreprenne une combinaison nouvelle. Heureux le philosophe systématique à qui la nature aura donné , comme autrefois à Épicure , à Lucrèce , à Aristote , à Platon , une imagination forte , une grande éloquence , l'art de présenter ses idées sous des images frappantes et sublimes ! l'édifice qu'il a construit pourra tomber un jour ; mais sa statue restera debout au milieu des ruines ; et la pierre qui se détachera

de la montagne , ne la brisera point , parce que les pieds n'en sont pas d'argile.

XXII. L'entendement a ses préjugés ; le sens , son incertitude ; la mémoire , ses limites ; l'imagination , ses lueurs ; les instrumens , leur imperfection. Les phénomènes sont infinis ; les causes , cachées ; les formes , peut-être transitoires. Nous n'avons contre tant d'obstacles que nous trouvons en nous , et que la nature nous oppose au dehors , qu'une expérience lente , qu'une réflexion bornée. Voilà les leviers avec lesquels la philosophie s'est proposé de remuer le monde.

XXIII. Nous avons distingué deux sortes de philosophie , l'expérimentale et la rationnelle. L'une a les yeux bandés , marche toujours en tâtonnant , saisit tout ce qui lui tombe sous les mains , et rencontre à la fin des choses précieuses. L'autre recueille ces matières précieuses , et tâche de s'en former un flambeau : mais ce flambeau prétendu lui a jusqu'à présent moins servi , que le tâtonnement à sa rivale ; et cela devait être. L'expérience multiplie ses mouvemens à l'infini ; elle est sans cesse en action ; elle met à chercher des phénomènes , tout le temps que la raison emploie à chercher des analogies. La philosophie expérimentale ne sait ni ce qui lui viendra ni ce qui ne lui viendra pas de son travail ; mais elle travaille sans relâche. Au contraire , la philosophie rationnelle pèse les possibilités , prononce et s'arrête tout court. Elle dit hardiment : *on ne peut décomposer la lumière* : la philosophie expérimentale l'écoute , et se tait devant elle pendant des siècles entiers ; puis tout à coup elle montre le prisme , et dit : *la lumière se décompose*.

XXIV. Esquisse de la physique expérimentale.

La physique expérimentale s'occupe en général , de l'existence , des qualités , et de l'emploi.

L'EXISTENCE embrasse l'histoire , la description , la génération , la conservation et la destruction.

L'histoire est des lieux , de l'importation , de l'exportation , du prix , des préjugés , etc....

La description , de l'intérieur et de l'extérieur , par toutes les qualités sensibles.

La génération , prise depuis la première origine jusqu'à l'état de perfection.

La conservation , de tous les moyens de fixer dans cet état.

La destruction , prise depuis l'état de perfection jusqu'au dernier degré connu de décomposition ou de dépérissement ; de dissolution ou de résolution.

Les QUALITÉS sont générales ou particulières.

J'appelle *générales* celles qui sont communes à tous les êtres ; et qui n'y varient que par la quantité.

J'appelle *particulières*, celles qui constituent l'être tel ; ces dernières sont ou de la substance *en masse*, ou de la substance *divisée* ou *composée*.

L'EMPLOI s'étend à la *comparaison*, à l'*application* et à la *combinaison*.

La *comparaison* se fait ou par les ressemblances, ou par les différences.

L'*application* doit être la plus étendue et la plus variée qu'il est possible.

La *combinaison* est analogue ou bizarre.

XXV. Je dis *analogue* ou *bizarre*, parce que tout a son résultat dans la nature ; l'expérience la plus extravagante, ainsi que la plus raisonnée. La philosophie expérimentale, qui ne se propose rien, est toujours contente de ce qui lui vient ; la philosophie rationnelle est toujours instruite, lors même que ce qu'elle s'est proposé ne lui vient pas.

XXVI. La philosophie expérimentale est une étude innocente, qui ne demande presque aucune préparation de l'âme. On n'en peut pas dire autant des autres parties de la philosophie. La plupart augmentent en nous la fureur des conjectures. La philosophie expérimentale la réprime à la longue. On s'ennuie tôt ou tard de deviner maladroitement.

XXVII. Le goût de l'observation peut être inspiré à tous les hommes ; il semble que celui de l'expérience ne doive être inspiré qu'aux hommes riches.

L'observation ne demande qu'un usage habituel des sens ; l'expérience exige des dépenses continuelles. Il serait à souhaiter que les grands ajoutassent ce moyen de se ruiner, à tant d'autres moins honorables qu'ils ont imaginés. Tout bien considéré, il vaudrait mieux qu'ils fussent appauvris par un chimiste, que dépouillés par des gens d'affaires ; entêtés de la physique expérimentale qui les amuserait quelquefois, qu'agités par l'ombre du plaisir qu'ils poursuivent sans cesse et qui leur échappe toujours. Je dirais volontiers aux philosophes dont la fortune est bornée et qui se sentent portés à la physique expérimentale, ce que je conseillerais à mon ami, s'il était tenté de la jouissance d'une belle courtisane : *Laïdem habeto, dummodo te Laïs non habeat*. C'est un conseil que je donnerais encore à ceux qui ont l'esprit assez étendu pour imaginer des systèmes, et qui sont assez opulens pour les vérifier par l'expérience : Ayez un système, j'y consens ; mais ne vous en laissez pas dominer : *Laïdem habeto*.

XXVIII. La physique expérimentale peut être comparée,

dans ses bons effets , au conseil de ce père qui dit à ses enfans , en mourant , qu'il y avait un trésor caché dans son champ ; mais qu'il ne savait point en quel endroit. Ses enfans se mirent à bêcher le champ ; ils ne trouvèrent pas le trésor qu'ils cherchaient ; mais ils firent dans la saison une récolte abondante à laquelle ils ne s'attendaient pas.

XXIX. L'année suivante , un des enfans dit à ses frères : J'ai soigneusement examiné le terrain que notre père nous a laissé , et je pense avoir découvert l'endroit du trésor. Ecoutez , voici comment j'ai raisonné. Si le trésor est caché dans le champ , il doit y avoir , dans son enceinte , quelques signes qui marquent l'endroit ; or j'ai aperçu des traces singulières vers l'angle qui regarde l'orient ; le sol y paraît avoir été remué. Nous nous sommes assurés par notre travail de l'année passée , que le trésor n'est point à la surface de la terre ; il faut donc qu'il soit caché dans ses entrailles : prenons incessamment la bêche , et creusons , jusqu'à ce que nous soyons parvenus au souterrain de l'avarice. Tous les frères , entraînés moins par la force de la raison que par le désir de la richesse , se mirent à l'ouvrage. Ils avaient déjà creusé profondément sans rien trouver ; l'espérance commençait à les abandonner et le murmure à se faire entendre , lorsqu'un d'entre eux s'imagina reconnaître la présence d'une mine à quelques particules brillantes. C'en était en effet une de plomb qu'on avait anciennement exploitée , qu'ils travaillèrent et qui leur produisit beaucoup. Telle est quelquefois la suite des expériences suggérées par les observations et les idées systématiques de la philosophie rationnelle. C'est ainsi que les chimistes et les géomètres , en s'opiniâtrant à la solution de problèmes , peut-être impossibles , sont parvenus à des découvertes plus importantes que cette solution.

XXX. La grande habitude de faire des expériences donne aux manouvriers d'opérations les plus grossiers un pressentiment qui a le caractère de l'inspiration. Il ne tiendrait qu'à eux de s'y tromper comme Socrate , et de l'appeler un *démon familier*. Socrate avait une si prodigieuse habitude de considérer les hommes et de peser les circonstances , que dans les occasions les plus délicates , il s'exécutait secrètement en lui une combinaison prompte et juste , suivie d'un pronostic dont l'événement ne s'écartait guère. Il jugeait des hommes comme les gens de goût jugent des ouvrages d'esprit , par sentiment. Il en est de même en physique expérimentale , de l'instinct de nos grands manouvriers. Ils ont vu si souvent et de si près la nature dans ses opérations , qu'ils devinent avec assez de précision le cours qu'elle pourra suivre dans les cas où il leur prend envie de la provoquer par les essais les plus bizarres. Ainsi le service le plus impor-

tant qu'ils aient à rendre à ceux qu'ils initient à la philosophie expérimentale, c'est bien moins de les instruire du procédé et du résultat, que de faire passer en eux cet esprit de divination par lequel on *subodore*, pour ainsi dire, des procédés inconnus, des expériences nouvelles, des résultats ignorés.

XXXI. Comment cet esprit se communique-t-il ? Il faudrait que celui qui en est possédé, descendît en lui-même pour reconnaître distinctement ce que c'est ; substituer au démon familier, des notions intelligibles et claires, et les développer aux autres. S'il trouvait, par exemple, que c'est *une facilité de supposer ou d'apercevoir des oppositions ou des analogies, qui a sa source dans une connaissance pratique des qualités physiques des êtres considérés solitairement, ou de leurs effets réciproques, quand on les considère en combinaison* ; il étendrait cette idée ; il l'appuierait d'une infinité de faits qui se présenteraient à sa mémoire ; ce serait une histoire fidèle de toutes les extravagances apparentes qui lui ont passé par la tête. Je dis *extravagances* ; car quel autre nom donner à cet enchaînement de conjectures fondées sur des oppositions ou des ressemblances si éloignées, si imperceptibles, que les rêves d'un malade ne paraissent ni plus bizarres, ni plus décousus ? Il n'y a quelquefois pas une proposition qui ne puisse être contredite, soit en elle-même, soit dans sa liaison avec celle qui la précède ou qui la suit. C'est un tout si précaire, et dans les suppositions et dans les conséquences, qu'on a souvent dédaigné de faire ou les observations ou les expériences qu'on en concluait.

EXEMPLES.

XXXII. 1. *Premières conjectures.* Il est un corps que l'on appelle *Mole*. Ce corps singulier s'engendre dans la femme ; et, selon quelques uns, sans le concours de l'homme. De quelque manière que le mystère de la génération s'accomplisse, il est certain que les deux sexes y coopèrent. La mole ne serait-elle point un assemblage, ou de tous les élémens qui émanent de la femme dans la production de l'homme, ou de tous les élémens qui émanent de l'homme dans ses différentes approches de la femme. Ces élémens qui sont tranquilles dans l'homme, répandus et retenus dans certaines femmes d'un tempérament ardent, d'une imagination forte, ne pourraient-ils pas s'y échauffer, s'y exalter, et y prendre de l'activité ? ces élémens qui sont tranquilles dans la femme, ne pourraient-ils pas y être mis en action, soit par une présence sèche et stérile, et des mouvemens inféconds et purement voluptueux de l'homme, soit par la violence et la contrainte des désirs provoqués de la femme ; sortir de leurs ré-

servoires, se porter dans la matrice, s'y arrêter, et s'y combiner d'eux-mêmes? La mole ne serait-elle point le résultat de la combinaison solitaire ou des élémens émanés de la femme, ou des élémens fournis par l'homme? Mais si la mole est le résultat d'une combinaison telle que je suppose, cette combinaison aura ses lois aussi invariables que celles de la génération. La mole aura donc une organisation constante. Prenons le scalpel, ouvrons des moles, et voyons; peut-être même découvrirons-nous des moles distinguées par quelques vestiges relatifs à la différence des sexes. Voilà ce que l'on peut appeler l'art de procéder, de ce qu'on ne connaît point, à ce qu'on connaît moins encore. C'est cette habitude de déraison que possèdent dans un degré surprenant ceux qui ont acquis ou qui tiennent de la nature le génie de la physique expérimentale; c'est à ces sortes de rêves qu'on doit plusieurs découvertes. Voilà l'espèce de divination qu'il faut apprendre aux élèves, si toutefois cela s'apprend.

2. Mais si l'on vient à découvrir, avec le temps, que la mole ne s'engendre jamais dans la femme, sans la coopération de l'homme; voici quelques conjectures nouvelles, beaucoup plus vraisemblables que les précédentes, qu'on pourra former sur ce corps extraordinaire. Ce tissu de vaisseaux sanguins qu'on appelle le placenta, est, comme on sait, une calotte sphérique, une espèce de champignon qui adhère par sa partie convexe à la matrice, pendant tout le temps de la grossesse; auquel le cordon ombilical sert comme de tige; qui se détache de la matrice dans les douleurs de l'enfantement, et dont la surface est égale, quand une femme est saine et que son accouchement est heureux. Les êtres n'étant jamais, ni dans leur génération, ni dans leur conformation, ni dans leur usage, que ce que les résistances, les lois du mouvement et l'ordre universel les déterminent à être; s'il arrivait que cette calotte sphérique, qui ne paraît tenir à la matrice que par application et contact, s'en détachât peu à peu par ses bords, dès le commencement de la grossesse, en sorte que les progrès de la séparation suivissent exactement ceux de l'accroissement du volume, j'ai pensé que ces bords, libres de toute attache, iraient toujours en s'approchant et en affectant la forme sphérique; que le cordon ombilical, tiré par deux forces contraires, l'une des bords séparés et convexes de la calotte qui tendrait à le raccourcir; et l'autre du poids du fœtus qui tendrait à l'allonger, serait beaucoup plus court que dans les cas ordinaires; qu'il viendrait un moment, où ces bords coïncideraient, s'uniraient entièrement, et formeraient une espèce d'œuf, au centre duquel on trouverait un fœtus bizarre dans son organisation, comme il l'a été dans sa produc-

tion, oblitéré, contraint, étouffé; et que cet œuf se nourrirait, jusqu'à ce que sa pesanteur achevât de détacher la petite partie de sa surface qui resterait adhérente, qu'il tombât isolé dans la matrice, et qu'il en fût expulsé par une sorte de ponte, comme l'œuf de la poule, avec lequel il a quelque analogie, du moins par sa forme. Si ces conjectures se vérifiaient dans une mole, et qu'il fût cependant démontré que cette mole s'est engendrée dans la femme, sans aucune approche de l'homme, il s'ensuivrait évidemment que le fœtus est tout formé dans la femme, et que l'action de l'homme ne concourt qu'au développement.

XXXIII. *Secondes conjectures.* Supposé que la terre ait un noyau solide de verre, ainsi qu'un de nos plus grands philosophes le prétend; et que ce noyau soit revêtu de poussière, on peut assurer qu'en conséquence des lois de la force centrifuge, qui tend à rapprocher les corps libres de l'équateur, et à donner à la terre la forme d'un sphéroïde aplati, les couches de cette poussière doivent être moins épaisses aux pôles que sous aucun autre parallèle; que peut-être le noyau est à nu aux deux extrémités de l'axe; et que c'est à cette particularité, qu'il faut attribuer la direction de l'aiguille aimantée, et les aurores boréales qui ne sont probablement que des courans de matière électrique.

Il y a grande apparence que le magnétisme et l'électricité dépendent des mêmes causes. Pourquoi ne seraient-ce pas des effets du mouvement de rotation du globe, et de l'énergie des matières dont il est composé, combinée avec l'action de la lune? Le flux et reflux, les courans, les vents, la lumière, le mouvement des particules libres du globe, peut-être même celui de toute sa croûte entière sur son noyau, etc., opèrent d'une infinité de manières un frottement continuel; l'effet des causes, qui agissent sensiblement et sans cesse, forme à la suite des siècles un produit considérable; le noyau du globe est une masse de ver; sa surface n'est couverte que de détrimens de verre, de sables, et de matières vitrifiables; le verre est, de toutes les substances, celle qui donne le plus d'électricité par le frottement: pourquoi la masse totale de l'électricité terrestre ne serait-elle pas le résultat de tous les frottemens opérés, soit à la surface de la terre, soit à celle de son noyau? Mais, de cette cause générale, il est à présumer qu'on déduira, par quelques tentatives, une cause particulière qui constituera entre deux grands phénomènes, je veux dire la position de l'aurore boréale et la direction de l'aiguille aimantée, une liaison semblable à celle dont on a constaté l'existence entre le magnétisme et l'électricité, en aimantant des aiguilles, sans aimant et par le moyen seul de l'électricité. On peut avouer ou contredire ces notions, parce qu'elles n'ont encore de réalité que

dans mon entendement. C'est aux expériences à leur donner plus de solidité; et c'est au physicien à en imaginer, qui séparent les phénomènes ou qui achèvent de les identifier.

XXXIV. *Troisièmes conjectures.* La matière électrique répand, dans les lieux où l'on électrise, une odeur sulfureuse sensible; sur cette qualité, les chimistes n'étaient-ils pas autorisés à s'en emparer? Pourquoi n'ont-ils pas essayé, par tous les moyens qu'ils ont en main, des fluides chargés de la plus grande quantité possible de matière électrique? On ne sait seulement pas encore si l'eau électrisée dissout plus ou moins promptement le sucre que l'eau simple. Le feu de nos fourneaux augmente considérablement le poids de certaines matières, telles que le plomb calciné: si le feu de l'électricité, constamment appliqué sur ce métal en calcination augmentait encore cet effet, n'en résulterait-il pas une nouvelle analogie entre le feu électrique et le feu commun? On a essayé si ce feu extraordinaire ne porterait point quelque vertu dans les remèdes, et ne rendrait point une substance plus efficace, un topique plus actif; mais n'a-t-on pas abandonné trop tôt ces essais? Pourquoi l'électricité ne modifierait-elle pas la formation des cristaux et leurs propriétés? Combien de conjectures à former d'imagination, et à confirmer ou détruire par l'expérience! *Voyez l'article suivant.*

XXXV. *Quatrièmes conjectures.* La plupart des météores, les feux follets, les exhalaisons, les étoiles tombantes, les phosphores naturels et artificiels, les bois pourris et lumineux, ont-ils d'autres causes que l'électricité? Pourquoi ne fait-on pas, sur ces phosphores, les expériences nécessaires pour s'en assurer? Pourquoi ne pense-t-on pas à reconnaître si l'air, comme le verre, n'est pas un corps électrique par lui-même, c'est-à-dire un corps qui n'a besoin que d'être frotté et battu pour s'électriser? Qui sait si l'air, chargé de matière sulfureuse, ne se trouverait pas plus ou moins électrique que l'air pur? Si l'on fait tourner, avec une grande rapidité, dans l'air, une verge de métal qui lui oppose beaucoup de surface, on découvrira si l'air est électrique, et ce que la verge en aura reçu d'électricité. Si, pendant l'expérience, on brûle du soufre et d'autres matières, on reconnaîtra celles qui augmenteront et celles qui diminueront la qualité électrique de l'air. Peut-être l'air froid des pôles est-il plus susceptible d'électricité, que l'air chaud de l'équateur: et comme la glace est électrique, et que l'eau ne l'est point; qui sait si ce n'est pas à l'énorme quantité de ces glaces éternelles, amassées vers le pôle, et peut-être mues sur le noyau de verre plus découvert aux pôles qu'ailleurs, qu'il faut attribuer les phénomènes de la direction de l'aiguille aimantée, et de l'appari-

tion des aurores boréales qui semblent dépendre également de l'électricité, comme nous l'avons insinué dans nos conjectures secondes ? L'observation a rencontré un des ressorts les plus généraux et les plus puissans de la nature ; c'est à l'expérience à en découvrir les effets.

XXXVI. *Cinquièmes conjectures.* Si une corde d'instrument est tendue, et qu'un obstacle léger la divise en deux parties inégales, de manière qu'il n'empêche point la communication des vibrations de l'une des parties à l'autre, on sait que cet obstacle détermine la plus grande à se diviser en portions vibrantes, telles que les deux parties de la corde rendent un unisson, et que les portions vibrantes de la plus grande sont comprises chacune entre deux points immobiles. La résonance du corps n'étant point la cause de la division de la plus grande, mais l'unisson des deux parties étant seulement un effet de cette division, j'ai pensé que, si on substituait à la corde d'instrument une verge de métal, et qu'on la frappât violemment, il se formerait sur sa longueur, des ventres et des nœuds ; qu'il en serait de même de tout corps élastique sonore ou non ; que ce phénomène, qu'on croit particulier aux cordes vibrantes, a lieu d'une manière plus ou moins forte dans toute percussion ; qu'il tient aux lois générales de la communication du mouvement ; qu'il y a, dans les corps choqués, des parties oscillantes infiniment petites, et des nœuds ou points immobiles infiniment proches ; que ces parties oscillantes et ces nœuds sont les causes du fréuissement que nous éprouvons par la sensation du toucher dans les corps, après le choc, tantôt sans qu'il y ait de translation locale, tantôt après que la translation locale a cessé ; que cette supposition est conforme à la nature du fréuissement qui n'est pas de toute la surface touchée à toute la surface de la partie sensible qui touche, mais d'une infinité de points, répandus sur la surface du corps touché, vibrant confusément entre une infinité de points immobiles ; qu'apparemment, dans les corps continus élastiques, la force d'inertie, distribuée uniformément dans la masse, fait en un point quelconque la fonction d'un petit obstacle relativement à un point ; qu'en supposant la partie frappée d'une corde vibrante infiniment petite, et conséquemment les ventres infiniment petits, et les nœuds infiniment près, on a selon une direction, et pour ainsi dire, sur une seule ligne, une image de ce qui s'exécute en tout sens, dans un solide choqué par un autre : que, puisque la longueur de la partie interceptée de la corde vibrante étant donnée, il n'y a aucune cause qui puisse multiplier sur l'autre partie le nombre des points immobiles ; que, puisque ce nombre est le même, quelle que soit la force du coup ; et que,

puisqu'il n'y a que la vitesse des oscillations qui varie ; dans le choc des corps , le frémissement sera plus ou moins violent ; mais que le rapport en nombre des points vibrans aux points immobiles sera le même , et que la quantité de matière en repos dans ces corps sera constante , quelles que soient la force du choc , la densité du corps , la cohésion des parties. Le géomètre n'a donc plus qu'à étendre le calcul de la corde vibrante au prisme , à la sphère , au cylindre , pour trouver la loi générale de la distribution du mouvement dans un corps choqué ; loi qu'on était bien éloigné de rechercher jusqu'à présent , puisqu'on ne pensait pas même à l'existence du phénomène , et qu'on supposait au contraire la distribution du mouvement uniforme dans toute la masse ; quoique , dans le choc , le frémissement indiquât , par la voie de la sensation , la réalité de points vibrans répandus entre des points immobiles : je dis *dans le choc* , car il est vraisemblable que , dans les communications de mouvement où le choc n'a aucun lieu , un corps est lancé comme le serait la molécule la plus petite , et que le mouvement est uniformément de toute la masse à la fois. Aussi le frémissement est-il nul dans tous ces cas ; ce qui achève d'en distinguer le cas du choc.

2. Par le principe de la décomposition des forces , on peut toujours réduire à une seule force toutes celles qui agissent sur un corps : si la quantité et la direction de la force qui agit sur le corps sont données , et qu'on cherche à déterminer le mouvement qui en résulte , on trouve que le corps va en avant , comme si la force passait par le centre de gravité ; et qu'il tourne de plus autour du centre de gravité , comme si ce centre était fixe et que la force agît autour de ce centre comme autour d'un point d'appui. Donc , si deux molécules s'attirent réciproquement , elles se disposeront l'une par l'autre , selon les lois de leurs attractions , leurs figures , etc. Si ce système de deux molécules en attire une troisième dont il soit réciproquement attiré , ces trois molécules se disposeront les unes par rapport aux autres , selon les lois de leurs attractions , leurs figures , etc. ; et ainsi de suite des autres systèmes et des autres molécules. Elles formeront toutes un système A , dans lequel , soit qu'elles se touchent ou non ; soit qu'elles se meuvent , ou soient en repos , elles résisteront à une force qui tendrait à troubler leur coordination , et tendront toujours , soit à se restituer dans leur premier ordre , si la force perturbatrice vient à cesser , soit à se coordonner relativement aux lois de leurs attractions , à leurs figures , etc. , et à l'action de la force perturbatrice , si elle continue d'agir. Ce système A est ce que j'appelle un corps élastique. En ce sens général et abstrait , le système planétaire , l'univers n'est qu'un

corps élastique : le chaos est une impossibilité ; car il est un ordre essentiellement conséquent aux qualités primitives de la matière.

3. Si l'on considère le système A dans le vide , il sera indestructible , imperturbable , éternel : si l'on en suppose les parties dispersées dans l'immensité de l'espace , comme les qualités , telles que l'attraction , se propagent (1) à l'infini , lorsque rien ne resserre la sphère de leur action , ces parties , dont les figures n'auront point varié , et qui seront animées des mêmes forces , se coordonneront de rechef comme elles étaient coordonnées , et reformeront dans quelque point de l'espace , et dans quelque instant de la durée , un corps élastique.

4. Il n'en sera pas ainsi , si l'on suppose le système A dans l'univers ; les effets n'y sont pas moins nécessaires : mais une action des causes , déterminément telle , y est quelquefois impossible ; et le nombre de celles qui se combinent est toujours si grand dans le système général ou corps élastique universel , qu'on ne sait ce qu'étaient originairement les systèmes ou corps élastiques particuliers , ni ce qu'ils deviendront. Sans prétendre donc que l'attraction constitue dans le plein la dureté et l'élasticité , telles que nous les y remarquons , n'est-il pas évident que cette propriété de la matière suffit seule pour les constituer dans le vide , et donner lieu à la raréfaction , à la condensation et à tous les phénomènes qui en dépendent ? Pourquoi donc ne serait-elle pas la cause première de ces phénomènes dans notre système général , où une infinité de causes qui la modifieraient feraient varier à l'infini la quantité de ces phénomènes dans les systèmes ou corps élastiques particuliers ? Ainsi un corps élastique plié ne se rompra , que quand la cause , qui en rapproche les parties en un sens , les aura tellement écartées dans le sens contraire , qu'elles n'auront plus d'action sensible les unes sur les autres par leurs attractions réciproques : un corps élastique choqué ne s'éclatera , que quand plusieurs de ses molécules vibrantes auront été portées , dans leur première oscillation , à une distance des molécules immobiles entre lesquelles elles sont répandues , telle qu'elles n'auront plus d'action sensible les unes sur les autres par leurs attractions réciproques. Si la violence du choc était assez grande , pour que les molécules vibrantes fussent toutes portées au-delà de la sphère de leur attraction sensible , le corps serait réduit dans ses élémens. Mais entre cette collision , la plus forte qu'un corps puisse éprouver , et la collision qui n'occasionerait que le frémissement le plus faible , il y en a une , ou réelle ou intelligible , par laquelle tous les élémens du corps , séparés , cesseraient de se toucher , sans que leur système

(1) Voyez à ce sujet la note de Diderot , à la fin de ces *Pensées*.

fût détruit, et sans que leur coordination cessât. Nous abandonnerons au lecteur l'application des mêmes principes à la condensation, à la raréfaction, etc. Nous ferons seulement encore observer ici la différence de la communication du mouvement par le choc, et de la communication du mouvement sans le choc. La translation d'un corps sans le choc étant uniformément de toutes ses parties à la fois; quelle que soit la quantité de mouvement communiquée par cette voie, fût-elle infinie, le corps ne sera point détruit; il restera entier, jusqu'à ce qu'un choc, faisant osciller quelques unes de ses parties entre d'autres qui demeurent immobiles, le ventre des premières oscillations ait une telle amplitude, que les parties oscillantes ne puissent plus revenir à leur place, ni rentrer dans la coordination systématique.

5. Tout ce qui précède ne concerne proprement que les corps élastiques simples, ou les systèmes de particules de même matière, de même figure, animées d'une même quantité et mues selon une même loi d'attraction. Mais si toutes ces qualités sont variables, il en résultera une infinité de corps élastiques mixtes. J'entends, par un corps élastique mixte, un système composé de deux ou plusieurs systèmes de matières différentes, de différentes figures, animées de différentes quantités et peut-être même mues selon des lois différentes d'attraction, dont les particules sont coordonnées les unes entre les autres, par une loi qui est commune à toutes, et qu'on peut regarder comme le produit de leurs actions réciproques. Si l'on parvient, par quelques opérations, à simplifier le système composé, en en chassant toutes les particules d'une espèce de matière coordonnée, ou à le composer davantage, en y introduisant une matière nouvelle dont les particules se coordonnent entre celles du système et changent la loi commune à toutes; la dureté, l'élasticité, la compressibilité, la rarescibilité, et les autres affections qui dépendent, dans le système composé, de la différente coordination des particules, augmenteront ou diminueront, etc. Le plomb, qui n'a presque point de dureté ni d'élasticité, diminue encore en dureté et augmente en élasticité, si on le met en fusion, c'est-à-dire, si on coordonne entre le système composé des molécules qui le constituent plomb, un autre système composé de molécules d'air, de feu, etc., qui le constituent plomb fondu.

6. Il serait très-aisé d'appliquer ces idées à une infinité d'autres phénomènes semblables, et d'en composer un traité fort étendu. Le point le plus difficile à découvrir, ce serait par quel mécanisme les parties d'un système, quand elles se coordonnent entre les parties d'un autre système, le simplifient quelquefois, en en chassant un système d'autres parties coordonnées, comme

il arrive dans certaines opérations chimiques. Des attractions, selon des lois différentes, ne paraissent pas suffire pour ce phénomène; et il est dur d'admettre des qualités répulsives. Voici comment on pourrait s'en passer. Soit un système A composé des systèmes B et C, dont les molécules sont coordonnées les unes entre les autres, selon quelque loi commune à toutes. Si l'on introduit dans le système composé A, un autre système D, il arrivera de deux choses l'une; ou que les particules du système D se coordonneront entre les parties du système A, sans qu'il y ait de choc; et dans ce cas, le système A sera composé des systèmes B, C, D: ou que la coordination des particules du système D entre les particules du système A sera accompagnée de choc. Si le choc est tel, que les particules choquées ne soient point portées dans leur première oscillation au-delà de la sphère infiniment petite de leur attraction, il y aura, dans le premier moment, trouble ou multitude infinie de petites oscillations. Mais ce trouble cessera bientôt; les particules se coordonneront; et il résultera de leur coordination un système A composé des systèmes B, C, D. Si les parties du système B, ou celles du système C, ou les unes et les autres sont choquées dans le premier instant de la coordination, et portées au-delà de la sphère de leur attraction par les parties du système D, elles seront séparées de la coordination systématique pour n'y plus revenir, et le système A sera un système composé des systèmes B et D, ou des systèmes C et D; ou ce sera un système simple des seules particules coordonnées du système D: et ces phénomènes s'exécuteront avec des circonstances qui ajouteront beaucoup à la vraisemblance de ces idées, ou qui peut-être la détruiront entièrement. Au reste, j'y suis arrivé en partant *du frémissement d'un corps élastique choqué*. La séparation ne sera jamais spontanée où il y aura *coordination*; elle pourra l'être où il n'y aura que *composition*. La *coordination* est encore un principe d'*uniformité*, même dans un tout hétérogène.

XXXVII. *Sixièmes conjectures*. Les productions de l'art seront communes, imparfaites et faibles, tant qu'on ne se proposera pas une imitation plus rigoureuse de la nature. La nature est opiniâtre et lente dans ses opérations. S'agit-il d'éloigner, de rapprocher, d'unir, de diviser, d'amollir, de condenser, de durcir, de liquéfier, de dissoudre, d'assimiler; elle s'avance à son but par les degrés les plus insensibles. L'art, au contraire, se hâte, se fatigue et se relâche. La nature emploie des siècles à préparer grossièrement les métaux; l'art se propose de les perfectionner en un jour. La nature emploie des siècles à former les pierres précieuses, l'art prétend les contrefaire en un moment. Quand on posséderait le véritable moyen, ce ne serait pas

assez ; il faudrait encore savoir l'appliquer. On est dans l'erreur, si l'on s'imagine que , le produit de l'intensité de l'action multipliée par le temps de l'application étant le même , le résultat sera le même. Il n'y a qu'une application graduée , lente , et continue , qui transforme. Toute autre application n'est que destructive. Que ne tirerions-nous pas du mélange de certaines substances dont nous n'obtenons que des composés très-imparfaits , si nous procédions d'une manière analogue à celle de la nature. Mais on est toujours pressé de jouir ; on veut voir la fin de ce qu'on a commencé. De là tant de tentatives infructueuses ; tant de dépenses et de peines perdues ; tant de travaux que la nature suggère et que l'art n'entreprendra jamais , parce que le succès en paraît éloigné. Qui est-ce qui est sorti des grottes d'Arcy , sans être convaincu , par la vitesse avec laquelle les stalactites s'y forment et s'y réparent , que ces grottes se rempliront un jour et ne formeront plus qu'un solide immense ? Où est le naturaliste qui , réfléchissant sur ce phénomène , n'ait pas conjecturé qu'en déterminant des eaux à se filtrer peu à peu à travers des terres et des rochers , dont les stillations seraient reçues dans des cavernes spacieuses , on ne parvint avec le temps à en former des carrières artificielles d'albâtre , de marbre et d'autres pierres , dont les qualités varieraient selon la nature des terres , des eaux et des rochers ? Mais à quoi servent ces vues sans le courage , la patience , le travail , les dépenses , le temps , et surtout ce goût antique pour les grandes entreprises dont il subsiste encore tant de monumens qui n'obtiennent de nous qu'une admiration froide et stérile ?

XXXVIII. *Septièmes conjectures.* On a tenté tant de fois , sans succès , de convertir nos fers en un acier qui égalât celui d'Angleterre et d'Allemagne , et qu'on pût employer à la fabrication des ouvrages délicats. J'ignore quels procédés on a suivis ; mais il m'a semblé qu'on eût été conduit à cette découverte importante par l'imitation d'une manœuvre très-commune dans les ateliers des ouvriers en fer. On l'appelle *trempe en paquet*. Pour tremper en paquet , on prend de la suie la plus dure , on la pile , on la délaie avec de l'urine , on y ajoute de l'ail broyé , de la savatte déchiquetée et du sel commun ; on a une boîte de fer ; on en couvre le fond d'un lit de ce mélange ; on place sur ce lit un lit de différentes pièces d'ouvrages en fer ; sur ce lit , un lit de mélange ; et ainsi de suite , jusqu'à ce que la boîte soit pleine ; on la ferme de son couvercle ; on l'enduit exactement à l'extérieur , d'un mélange de terre grasse bien battue , de bourre , et de fiente de cheval ; on la place au centre d'un tas de charbon proportionné à son volume ; on allume le charbon ; on laisse aller

le feu , on l'entretient seulement ; on a un vaisseau plein d'eau fraîche ; trois ou quatre heures après qu'on a mis la boîte au feu , on l'en tire ; on l'ouvre ; on fait tomber les pièces qu'elle renferme , dans l'eau fraîche , qu'on remue à mesure que les pièces tombent. Ces pièces sont trempées en paquet ; et si l'on en casse quelques unes , on en trouvera la surface convertie en un acier très-dur et d'un grain très-fin , à une petite profondeur. Cette surface en prend un poli plus éclatant , et en garde mieux les formes qu'on lui a données à la lime. N'est-il pas à présumer que , si l'on exposait , *stratum super stratum* , à l'action du feu et des matières employées dans la trempe en paquet , du fer bien choisi , bien travaillé , réduit en feuilles minces , telles que celles de la tôle , ou en verges très-menues , et précipité au sortir du fourneau d'aciérage dans un courant d'eaux propres à cette opération , il se convertirait en acier ? si , surtout , on confiait le soin des premières expériences à des hommes qui , accoutumés depuis long-temps à employer le fer , à connaître ses qualités et à remédier à ses défauts , ne manqueraient pas de simplifier les manœuvres , et de trouver des matières plus propres à l'opération.

XXXIX. Ce qu'on montre de physique expérimentale , dans des leçons publiques , suffit-il pour procurer cette espèce de délire philosophique ? je n'en crois rien. Nos faiseurs de cours d'expériences ressemblent un peu à celui qui penserait avoir donné un grand repas , parce qu'il aurait eu beaucoup de monde à sa table. Il faudrait donc s'attacher principalement à irriter l'appétit , afin que plusieurs , emportés par le désir de le satisfaire , passassent de la condition de disciples à celle d'amateurs ; et de celle-ci , à la profession de philosophes. Loin de tout homme public ces réserves si opposées aux progrès des sciences. Il faut révéler et la chose et le moyen. Que je trouve les premiers hommes qui découvrirent les nouveaux calculs , grands dans leur invention ! que je les trouve petits dans le mystère qu'ils en firent ! Si Newton se fut hâté de parler , comme l'intérêt de sa gloire et de la vérité le demandait , Leibnitz ne partagerait pas avec lui le nom d'inventeur. L'Allemand imaginait l'instrument , tandis que l'Anglais se complaisait à étonner les savans par les applications surprenantes qu'il en faisait. En mathématique , en physique , le plus sûr est d'entrer d'abord en possession , en produisant ses titres au public. Au reste , quand je demande la révélation du moyen , j'entends de celui par lequel on a réussi : on ne peut être trop succinct sur ceux qui n'ont point eu de succès.

XL. Ce n'est pas assez de révéler ; il faut encore que la révélation soit entière et claire. Il est une sorte d'obscurité que l'on pourrait définir , *l'affectation des grands maîtres*. C'est un voile

qu'ils se plaisent à tirer entre le peuple et la nature. Sans le respect qu'on doit aux noms célèbres, je dirais que telle est l'obscurité qui règne dans quelques ouvrages de Stahl (1) et dans les principes mathématiques de Newton. Ces livres ne demandaient qu'à être entendus pour être estimés ce qu'ils valent ; et il n'en eût pas coûté plus d'un mois à leurs auteurs, pour les rendre clairs ; ce mois eût épargné trois ans de travail et d'épuisement à mille bons esprits. Voilà donc à peu près trois mille ans de perdus pour autre chose. Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire. Si nous voulons que les philosophes marchent en avant, approchons le peuple du point où en sont les philosophes. Diront-ils qu'il est des ouvrages qu'on ne mettra jamais à la portée du commun des esprits ? S'ils le disent, ils montreront seulement qu'ils ignorent ce que peuvent la bonne méthode et la longue habitude.

S'il était permis à quelques auteurs d'être obscurs, dût-on m'accuser de faire ici mon apologie, j'oserais dire que c'est aux seuls métaphysiciens proprement dits. Les grandes abstractions ne comportent qu'une lueur sombre. L'acte de la généralisation tend à dépouiller les concepts de tout ce qu'ils ont de sensible. A mesure que cet acte s'avance, les spectres corporels s'évanouissent ; les notions se retirent peu à peu de l'imagination vers l'entendement ; et les idées deviennent purement intellectuelles. Alors le philosophe spéculatif ressemble à celui qui regarde du haut de ces montagnes dont les sommets se perdent dans les nues : les objets de la plaine ont disparu devant lui ; il ne lui reste plus que le spectacle de ses pensées, et que la conscience de la hauteur à laquelle il s'est élevé, et où il n'est peut-être pas donné à tous de le suivre et de respirer.

XLI. La nature n'a-t-elle pas assez de son voile, sans le doubler encore de celui du mystère ? n'est-ce pas assez des difficultés de l'art ? Ouvrez l'ouvrage de Franklin ; feuillotez les livres des chimistes, et vous verrez combien l'art expérimental exige de vues, d'imagination, de sagacité, de ressources : lisez-les attentivement, parce que s'il est possible d'apprendre en combien de manières une expérience se retourne, c'est là que vous l'apprendrez. Si, au défaut de génie, vous avez besoin d'un moyen technique qui vous dirige, ayez sous les yeux une table des qualités qu'on a reconnues jusqu'à présent dans la matière ; voyez, entre ces qualités, celles qui peuvent convenir à la substance que vous voulez mettre en expérience ; assurez-vous qu'elles y sont ; tâchez ensuite d'en connaître la quantité ; cette quantité se mesurera presque toujours par un instrument, où l'application uniforme

(1) Le *Specimen Becherianum* ; la *Zinnothecnie* ; les *Treccenta*. Voyez l'art. Chimie, vol. IV de l'Encyclopédie.

d'une partie analogue à la substance, pourra se faire, sans interruption et sans reste, jusqu'à l'entière exhaustion de la qualité. Quant à l'existence, elle ne se constatera que par des moyens qui ne se suggèrent pas. Mais si l'on n'apprend point comment il faut chercher, c'est quelque chose, du moins, que de savoir ce qu'on cherche. Au reste ceux qui seront forcés de s'avouer à eux-mêmes leur stérilité, soit par une impossibilité bien éprouvée de rien découvrir, soit par une envie secrète qu'ils porteront aux découvertes des autres, le chagrin involontaire qu'ils en ressentiront, et les petites manœuvres qu'ils mettraient volontiers en usage pour en partager l'honneur, ceux-là feront bien d'abandonner une science qu'ils cultivent sans avantage pour elle, et sans gloire pour eux.

XLII. Quand on a formé dans sa tête un de ces systèmes qui demandent à être vérifiés par l'expérience, il ne faut ni s'y attacher opiniâtrément, ni l'abandonner avec légèreté. On pense quelquefois de ses conjectures qu'elles sont fausses, quand on n'a pas pris les mesures convenables pour les trouver vraies. L'opiniâtreté a même ici moins d'inconvénient que l'excès opposé. A force de multiplier les essais, si l'on ne rencontre pas ce que l'on cherche, il peut arriver qu'on rencontre mieux. Jamais le temps qu'on emploie à interroger la nature n'est entièrement perdu. Il faut mesurer sa constance sur le degré de l'analogie. Les idées absolument bizarres ne méritent qu'un premier essai. Il faut accorder quelque chose de plus à celles qui ont de la vraisemblance; et ne renoncer, que quand on est épuisé, à celles qui promettent une découverte importante. Il semble qu'on n'ait guère besoin de préceptes là-dessus. On s'attache naturellement aux recherches, à proportion de l'intérêt qu'on y prend.

XLIII. Comme les systèmes, dont il s'agit, ne sont appuyés que sur des idées vagues, des soupçons légers, des analogies trompeuses; et même, puisqu'il le faut dire, sur des chimères que l'esprit échauffé prend facilement pour des vues, il n'en faut abandonner aucun, sans auparavant l'avoir fait passer par l'épreuve de l'*inversion*. En philosophie purement rationnelle, la vérité est assez souvent l'extrême opposé de l'erreur; de même en philosophie expérimentale, ce ne sera pas l'expérience qu'on aura tentée, ce sera son contraire qui produira le phénomène qu'on attendait. Il faut regarder principalement aux deux points diamétralement opposés. Ainsi dans la seconde de nos rêveries, après avoir couvert l'équateur du globe électrique, et découvert les pôles, il faudra couvrir les pôles, et laisser l'équateur à découvert; et comme il importe de mettre le plus de ressemblance qu'il est possible entre le globe expérimental et le globe naturel

qu'il représente, le choix de la matière dont on couvrira les pôles ne sera pas indifférent. Peut-être faudrait-il y pratiquer des amas d'un fluide, ce qui n'a rien d'impossible dans l'exécution, et ce qui pourrait donner dans l'expérience quelque nouveau phénomène extraordinaire, et différent de celui qu'on se propose d'imiter.

XLIV. Les expériences doivent être répétées pour le détail des circonstances et pour la connaissance des limites. Il faut les transporter à des objets différens, les compliquer, les combiner de toutes les matières possibles. Tant que les expériences sont éparées, isolées, sans liaison, irréductibles, il est démontré, par l'irréduction même, qu'il en reste encore à faire. Alors il faut s'attacher uniquement à son objet, et le tourmenter, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'on ait tellement enchaîné les phénomènes, qu'un d'eux étant donné, tous les autres le soient : travaillons d'abord à la réduction des effets ; nous songerons après à la réduction des causes. Or, les effets ne se réduiront jamais qu'à force de les multiplier. Le grand art dans les moyens qu'on emploie pour exprimer d'une cause tout ce qu'elle peut donner, c'est de bien discerner ceux dont on est en droit d'attendre un phénomène nouveau, de ceux qui ne produiront qu'un phénomène travesti. S'occuper sans fin de ces métamorphoses, c'est se fatiguer beaucoup, et ne point avancer. Toute expérience qui n'étend pas la loi à quelque cas nouveau, ou qui ne la restreint pas par quelque exception, ne signifie rien. Le moyen le plus court de connaître la valeur de son essai, c'est d'en faire l'antécédent d'un enthymème, et d'examiner le conséquent. La conséquence est-elle exactement la même, que celle que l'on a déjà tirée d'un autre essai ? On n'a rien découvert ; on a tout au plus confirmé une découverte. Il y a peu de gros livres de physique expérimentale, que cette règle si simple ne réduisît à un petit nombre de pages ; et il est un grand nombre de petits livres, qu'elle réduirait à rien.

XLV. De même qu'en mathématiques, en examinant toutes les propriétés d'une courbe, on trouve que ce n'est que la même propriété présentée sous des faces différentes ; dans la nature, on reconnaîtra, lorsque la physique expérimentale sera plus avancée, que tous les phénomènes, ou de la pesanteur, ou de l'élasticité, ou de l'attraction, ou du magnétisme, ou de l'électricité, ne sont que des faces différentes de la même affection. Mais, entre les phénomènes connus que l'on rapporte à l'une de ces causes, combien y a-t-il de phénomènes intermédiaires à trouver, pour former les liaisons, remplir les vides, et démontrer l'identité ? c'est ce qui ne peut se déterminer. Il y a peut-être un phénomène central qui jetterait des rayons, non-seulement à ceux qu'on a,

mais encore à tous ceux que le temps ferait découvrir, qui les unirait, et qui en formerait un système. Mais au défaut de ce centre de correspondance commune, ils demeureront isolés; toutes les découvertes de la physique expérimentale ne feront que les rapprocher en s'interposant, sans jamais les réunir; et quand elles parviendraient à les réunir, elles en formeraient un cercle continu de phénomènes où l'on ne pourrait discerner quel serait le premier et quel serait le dernier. Ce cas singulier, où la physique expérimentale, à force de travail, aurait formé un labyrinthe dans lequel la physique rationnelle, égarée et perdue, tournerait sans cesse, n'est pas impossible dans la nature, comme il l'est en mathématiques. On trouve toujours en mathématiques, ou par la synthèse ou par l'analyse, les propositions intermédiaires qui séparent la propriété fondamentale d'une courbe de sa propriété la plus éloignée.

XLVI. Il y a des phénomènes trompeurs qui semblent, au premier coup-d'œil, renverser un système, et qui, mieux connus, achèveraient de le confirmer. Ces phénomènes deviennent le supplice du philosophe, surtout lorsqu'il a le pressentiment que la nature lui en impose, et qu'elle se dérobe à ses conjectures par quelque mécanisme extraordinaire et secret. Ce cas embarrassant aura lieu, toutes les fois qu'un phénomène sera le résultat de plusieurs causes conspirantes ou opposées. Si elles conspirent, on trouvera la quantité du phénomène trop grande pour l'hypothèse qu'on aura faite; si elles sont opposées, cette quantité sera trop petite. Quelquefois même elle deviendra nulle; et le phénomène disparaîtra, sans qu'on sache à quoi attribuer ce silence capricieux de la nature. Vient-on à en soupçonner la raison? on n'en est guère plus avancé. Il faut travailler à la séparation des causes, décomposer le résultat de leurs actions, et réduire un phénomène très-compiqué à un phénomène simple; ou du moins manifester la complication des causes, leur concours ou leur opposition, par quelque expérience nouvelle; opération souvent délicate, quelquefois impossible. Alors le système chancelle; les philosophes se partagent; les uns lui demeurent attachés; les autres sont entraînés par l'expérience qui paraît le contredire; et l'on dispute jusqu'à ce que la sagacité, ou le hasard qui ne se repose jamais, plus fécond que la sagacité, lève la contradiction et remette en honneur des idées qu'on avait presque abandonnées.

XLVII. Il faut laisser l'expérience à sa liberté; c'est la tenir captive que de n'en montrer que le côté qui prouve, et que d'en voiler le côté qui contredit. C'est l'inconvénient qu'il y a, non pas à avoir des idées, mais à s'en laisser aveugler, lorsqu'on

tente une expérience. On n'est sévère dans son examen, que quand le résultat est contraire au système. Alors on n'oublie rien de ce qui peut faire changer de face au phénomène, ou de langage à la nature. Dans le cas opposé, l'observateur est indulgent; il glisse sur les circonstances; il ne songe guère à proposer des objections à la nature; il l'en croit sur son premier mot; il n'y soupçonne point d'équivoque; et il mériterait qu'on lui dît: « Ton métier est d'interroger la nature; et tu la fais » mentir, ou tu crains de la faire expliquer. »

XLVIII. Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égaré. Et le moyen de revenir sur ses pas, quand on a parcouru un espace immense? L'épuisement des forces ne le permet pas; la vanité s'y oppose sans qu'on s'en aperçoive; l'entêtement des principes répand sur tout ce qui environne un prestige qui défigure les objets. On ne les voit plus comme ils sont, mais comme il conviendrait qu'ils fussent. Au lieu de réformer ses notions sur les êtres, il semble qu'on prenne à tâche de modeler les êtres sur ses notions. Entre tous les philosophes, il n'y en a point en qui cette fureur domine plus évidemment que dans les méthodistes. Aussitôt qu'un méthodiste a mis dans son système l'homme à la tête des quadrupèdes, il ne l'aperçoit plus dans la nature, que comme un animal à quatre pieds. C'est en vain que la raison sublime dont il est doué se récrie contre la dénomination d'*animal*, et que son organisation contredit celle de *quadrupède*; c'est en vain que la nature a tourné ses regards vers le ciel: la prévention systématique lui courbe le corps vers la terre. La raison n'est, suivant elle, qu'un instinct plus parfait; elle croit sérieusement que ce n'est que par défaut d'habitude que l'homme perd l'usage de ses jambes, quand il s'avise de transformer ses mains en deux pieds.

XLIX. Mais c'est une chose trop singulière que la dialectique de quelques méthodistes, pour n'en pas donner un échantillon. L'homme, dit Linnæus, *Fauna Suecica*, *pref.* n'est ni une pierre, ni une plante; c'est donc un animal. Il n'a pas un seul pied; ce n'est donc pas un ver. Ce n'est pas un insecte, puisqu'il n'a point d'antennes. Il n'a point de nageoires; ce n'est donc pas un poisson. Ce n'est pas un oiseau, puisqu'il n'a point de plumes. Qu'est-ce donc que l'homme? il a la bouche du quadrupède. Il a quatre pieds; les deux de devant lui servent à l'attachement, les deux de derrière au marcher. C'est donc un quadrupède. « Il est vrai, continue le méthodiste, qu'en conséquence de mes principes d'Histoire naturelle, je n'ai jamais » su distinguer l'homme du singe; car il y a certains singes qui » ont moins de poils que certains hommes; ces singes marchent

» sur deux pieds , et ils se servent de leurs pieds et de leurs
 » mains comme les hommes. D'ailleurs la parole n'est point
 » pour moi un caractère distinctif ; je n'admets , selon ma mé-
 » thode , que des caractères qui dépendent du nombre , de la
 » figure , de la proportion , et de la situation. » Donc votre mé-
 thode est mauvaise , dit la logique. « Donc l'homme est un ani-
 » mal à quatre pieds , dit le naturaliste. »

L. Pour ébranler une hypothèse , il ne faut quelquefois que la pousser aussi loin qu'elle peut aller. Nous allons faire l'essai de ce moyen sur celle du docteur d'Erlang , dont l'ouvrage , rempli d'idées singulières et neuves , donnera bien de la torture à nos philosophes. Son objet est le plus grand , que l'intelligence humaine puisse se proposer ; c'est le système universel de la nature. L'auteur commence par exposer rapidement les sentimens de ceux qui l'ont précédé , et l'insuffisance de leurs principes pour le développement général des phénomènes. Les uns n'ont demandé que l'*étendue* et le *mouvement*. D'autres ont cru devoir ajouter à l'étendue, l'*impénétrabilité*, la *mobilité* et l'*inertie*. L'observation des corps célestes , ou plus généralement la physique des grands corps , a démontré la nécessité d'une force par laquelle toutes les parties tendissent ou pesassent les unes vers les autres , selon une certaine loi ; et l'on a admis l'*attraction* en raison simple de la masse , et en raison réciproque du carré de la distance. Les opérations les plus simples de la chimie , ou la physique élémentaire des petits corps , a fait recourir à des *attractions* qui suivent d'autres lois ; et l'impossibilité d'expliquer la formation d'une plante ou d'un animal , avec les attractions , l'inertie , la mobilité , l'impénétrabilité , le mouvement , la matière ou l'étendue , a conduit le philosophe Baumann à supposer encore d'autres propriétés dans la nature. Mécontent des *natures plastiques* , à qui l'on fait exécuter toutes les merveilles de la nature sans matière et sans intelligence ; des *substances intelligentes subalternes* , qui agissent sur la matière d'une manière intelligible ; de la *simultanéité de la création et de la formation des substances* , qui , contenues les unes dans les autres , se développent dans le temps par la continuation d'un premier miracle ; et de l'*extemporanéité de leur production* qui n'est qu'un enchaînement de miracles réitérés à chaque instant de la durée ; il a pensé que tous ces systèmes peu philosophiques n'auraient point eu lieu , sans la crainte mal fondée d'attribuer des modifications très-connues à un être dont l'essence , nous étant inconnue , peut être par cette raison même , et malgré notre préjugé , très-compatible avec ces modifications. Mais quel est cet être ? quelles sont ces modifications ? Le dirai-je ? Sans

doute, répond le docteur Baumann. L'être corporel est cet être ; ces modifications sont le *désir*, l'*aversion*, la *mémoire* et l'*intelligence* ; en un mot toutes les qualités que nous reconnaissons dans les animaux, que les anciens comprenaient sous le nom d'*âme sensitive*, et que le docteur Baumann admet, proportion gardée des formes et des masses, dans la particule la plus petite de matière, comme dans le plus gros animal. S'il y avait, dit-il, du péril à accorder aux molécules de la matière quelques degrés d'intelligence, ce péril serait aussi grand à les supposer dans un éléphant ou dans un singe, qu'à les reconnaître dans un grain de sable. Ici le philosophe de l'académie d'Erlang emploie les derniers efforts, pour écarter de lui tout soupçon d'athéisme ; et il est évident qu'il ne soutient son hypothèse avec quelque chaleur, que parce qu'elle lui paraît satisfaire aux phénomènes les plus difficiles, sans que le matérialisme en soit une conséquence. Il faut lire son ouvrage, pour apprendre à concilier les idées philosophiques les plus hardies, avec le plus profond respect pour la religion. Dieu a créé le monde, dit le docteur Baumann ; et c'est à nous à trouver, s'il est possible, les lois par lesquelles il a voulu qu'il se conservât, et les moyens qu'il a destinés à la reproduction des individus. Nous avons le champ libre de ce côté ; nous pouvons proposer nos idées ; et voici les principales idées du docteur.

L'élément séminal, extrait d'une partie semblable à celle qu'il doit former dans l'animal, sentant et pensant, aura quelque mémoire de sa situation première ; de là, la conservation des espèces, et la ressemblance des parens.

Il peut arriver que le fluide séminal surabonde ou manque de certains élémens ; que ces élémens ne puissent s'unir par oubli ; ou qu'il se fasse des réunions bizarres d'élémens surnuméraires ; de là, ou l'impossibilité de la génération, ou toutes les générations monstrueuses possibles.

Certains élémens auront pris nécessairement une facilité prodigieuse à s'unir constamment de la même manière ; de là, s'ils sont différens, une formation d'animaux microscopiques variée à l'infini ; de là, s'ils sont semblables, les polypes, qu'on peut comparer à une grappe d'abeilles infiniment petites, qui, n'ayant la mémoire vive que d'une seule situation, s'accrocheraient et demeureraient accrochées selon cette situation qui leur serait la plus familière.

Quand l'impression d'une situation présente balancera ou éteindra la mémoire d'une situation passée, en sorte qu'il y ait indifférence à toute situation, il y aura stérilité : de là la stérilité des mulets.

Qui empêchera des parties élémentaires, intelligentes et sensibles de s'écarter à l'infini de l'ordre qui constitue l'espèce? de là, une infinité d'espèces d'animaux sortis d'un premier animal; une infinité d'êtres émanés d'un premier être; un seul acte dans la nature.

Mais chaque élément perdra-t-il, en s'accumulant et en se combinant, son petit degré de sentiment et de perception? Nullement, dit le docteur Baumann. Ces qualités lui sont essentielles. Qu'arrivera-t-il donc? le voici: De ces perceptions d'éléments rassemblés et combinés, il en résultera une perception unique, proportionnée à la masse et à la disposition; et ce système de perceptions dans lequel chaque élément aura perdu la mémoire du *soi* et concourra à former la conscience du *tout*, sera l'âme de l'animal. « Omnes elementorum perceptiones conspirare, et » in unam fortiozem et magis perfectam perceptionem coalescere videntur. Hæc fortè ad unamquamque ex aliis perceptionibus se habet in eadem ratione quâ corpus organisatum ad elementum. Elementum quodvis, post suam cum aliis copulationem, cum suam perceptionem illarum perceptionibus confudit, et *SUI CONSCIENTIAM* perdidit, primi elementorum statûs memoria nulla superest, et nostra nobis Origo omninò abdita manet (1). »

C'est ici que nous sommes surpris que l'auteur, ou n'ait pas aperçu les terribles conséquences de son hypothèse; ou que, s'il a aperçu les conséquences, il n'ait pas abandonné l'hypothèse. C'est maintenant qu'il faut appliquer notre méthode à l'examen de ses principes. Je lui demanderai donc si l'univers, ou la collection générale de toutes les molécules sensibles et pensantes, forme un tout, ou non. S'il me répond qu'elle ne forme point un tout, il ébranlera d'un seul mot l'existence de Dieu, en introduisant le désordre dans la nature; et il détruira la base de la philosophie, en rompant la chaîne qui lie tous les êtres. S'il convient que c'est un tout où les éléments ne sont pas moins ordonnés que les portions, ou réellement distinctes, ou seulement intelligibles, le sont dans un élément, et les éléments dans un animal, il faudra qu'il avoue qu'en conséquence de cette copulation universelle, le monde, semblable à un grand animal, a une âme; que, le monde pouvant être infini, cette âme du monde, je ne dis pas est, mais peut être un système infini de perceptions, et que le monde peut être Dieu. Qu'il proteste tant qu'il voudra contre ces conséquences, elles n'en seront pas moins

(1) Voyez à la position 52, et à la page 78, ce morceau; et dans les pages antérieures et postérieures, des applications très-fines et très-vraisemblables des mêmes principes à d'autres phénomènes.

vraies ; et , quelque lumière que ses sublimes idées puissent jeter dans les profondeurs de la nature , ces idées n'en seront pas moins effrayantes. Il ne s'agissait que de les généraliser , pour s'en apercevoir. L'acte de la généralisation est pour les hypothèses du métaphysicien , ce que les observations et les expériences réitérées sont pour les conjectures du physicien. Les conjectures sont-elles justes ? Plus on fait d'expériences , plus les conjectures se vérifient. Les hypothèses sont-elles vraies ? Plus on étend les conséquences , plus elles embrassent de vérités , plus elles acquièrent d'évidence et de force. Au contraire , si les conjectures et les hypothèses sont frêles et mal fondées , ou l'on découvre un fait , ou l'on aboutit à une vérité contre laquelle elles échouent. L'hypothèse du docteur Baumann développera , si l'on veut , le mystère le plus incompréhensible de la nature , la formation des animaux , ou plus généralement celle de tous les corps organisés ; la collection universelle des phénomènes et l'existence de Dieu seront ses écueils. Mais quoique nous rejettons les idées du docteur d'Erlang , nous aurions bien mal conçu l'obscurité des phénomènes qu'il s'était proposé d'expliquer , la fécondité de son hypothèse , les conséquences surprenantes qu'on en peut tirer , le mérite des conjectures nouvelles sur un sujet dont se sont occupés les premiers hommes dans tous les siècles , et la difficulté de combattre les siennes avec succès , si nous ne les regardions comme le fruit d'une méditation profonde , une entreprise hardie sur le système universel de la nature , et la tentative d'un grand philosophe.

LI. *De l'impulsion d'une sensation.* Si le docteur Baumann eût renfermé son système dans de justes bornes , et n'eût appliqué ses idées qu'à la formation des animaux , sans les étendre à la nature de l'âme , d'où je crois avoir démontré contre lui qu'on pouvait les porter jusqu'à l'existence de Dieu , il ne se serait point précipité dans l'espèce de matérialisme la plus séduisante , en attribuant aux molécules organiques , le désir , l'aversion , le sentiment et la pensée. Il fallait se contenter d'y supposer une sensibilité mille fois moindre , que celle que le Tout-puissant a accordée aux animaux les plus voisins de la matière morte. En conséquence de cette sensibilité sourde , et de la différence des configurations , il n'y aurait eu pour une molécule organique quelconque qu'une situation la plus commode de toutes , qu'elle aurait sans cesse cherchée par une inquiétude automate , comme il arrive aux animaux de s'agiter dans le sommeil , lorsque l'usage de presque toutes leurs facultés est suspendu , jusqu'à ce qu'ils aient trouvé la disposition la plus convenable au repos. Ce seul principe eut satisfait , d'une

manière assez simple et sans aucune conséquence dangereuse ; aux phénomènes qu'il se proposait d'expliquer , et à ces merveilles sans nombre qui tiennent si stupéfaits tous nos observateurs d'insectes : et il eût défini l'animal en général , *un système de différentes molécules organiques qui , par l'impulsion d'une sensation semblable à un toucher obtus et sourd que celui qui a créé la matière en général leur a donné , se sont combinées jusqu'à ce que chacune ait rencontré la place la plus convenable à sa figure et à son repos.*

LII. *Des instrumens et des mesures.* Nous avons observé ailleurs que , puisque les sens étaient la source de toutes nos connaissances , il importait beaucoup de savoir jusqu'où nous pouvions compter sur leur témoignage : ajoutons ici que l'examen des supplémens de nos sens , ou des instrumens , n'est pas moins nécessaire. Nouvelle application de l'expérience ; autre source d'observations longues , pénibles et difficiles. Il y aurait un moyen d'abrégér le travail ; ce serait de fermer l'oreille à une sorte de scrupules de la philosophie rationnelle (car la philosophie rationnelle a ses scrupules) , et de bien connaître dans toutes les quantités jusqu'où la précision des mesures est nécessaire. Combien d'industrie , de travail et de temps perdus à mesurer , qu'on eût bien employés à découvrir !

LIII. Il est , soit dans l'invention , soit dans la perfection des instrumens , une circonspection qu'on ne peut trop recommander au physicien ; c'est de se méfier des analogies , de ne jamais conclure ni du plus au moins , ni du moins au plus ; de porter son examen sur toutes les qualités physiques des substances qu'il emploie. Il ne réussira jamais , s'il se néglige là-dessus ; et quand il aura bien pris toutes ses mesures , combien de fois n'arrivera-t-il pas encore qu'un petit obstacle , qu'il n'aura point prévu ou qu'il aura méprisé , sera la limite de la nature , et le forcera d'abandonner son ouvrage lorsqu'il le croyait achevé ?

LIV. *De la distinction des objets.* Puisque l'esprit ne peut tout comprendre , l'imagination tout prévoir , le sens tout observer , et la mémoire tout retenir ; puisque les grands hommes naissent à des intervalles de temps si éloignés , et que les progrès des sciences sont tellement suspendus par les révolutions , que des siècles d'étude se passent à recouvrer les connaissances des siècles écoulés ; c'est manquer au genre humain que de tout observer indistinctement. Les hommes extraordinaires par leurs talens se doivent respecter eux-mêmes , et la postérité , dans l'emploi de leur temps. Que penserait-elle de nous , si nous n'avions à lui transmettre qu'une insectologie complète , qu'une histoire im-

mense d'animaux microscopiques? Aux grands génies, les grands objets; les petits objets, aux petits génies. Il vaut autant que ceux-ci s'en occupent, que de ne rien faire.

LV. *Des obstacles.* Et puisqu'il ne suffit pas de vouloir une chose, qu'il faut en même temps acquiescer à tout ce qui est presque inséparablement attaché à la chose qu'on veut, celui qui aura résolu de s'appliquer à l'étude de la philosophie, s'attendra non-seulement aux obstacles physiques qui sont de la nature de son objet, mais encore à la multitude des obstacles moraux qui doivent se présenter à lui, comme ils se sont offerts à tous les philosophes qui l'ont précédé. Lors donc qu'il lui arrivera d'être traversé, mal entendu, calomnié, compromis, déchiré, qu'il sache se dire à lui-même: « N'est-ce que dans » mon siècle, n'est-ce que pour moi qu'il y a eu des hommes » remplis d'ignorance et de fiel, des âmes rongées par l'envie, » des têtes troublées par la superstition? » S'il croit quelquefois avoir à se plaindre de ses concitoyens, qu'il sache se parler ainsi: « Je me plains de mes concitoyens: mais s'il était possible de les interroger tous, et de demander à chacun d'eux » lequel il voudrait être de l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*, » ou de Montesquieu; de l'auteur des *Lettres Américaines*, ou » de Buffon; en est-il un seul qui eût un peu de discernement, » et qui pût balancer sur le choix? Je suis donc certain d'obtenir, un jour, les seuls applaudissemens dont je fasse quelque » cas, si j'ai été assez heureux pour les mériter. »

Et vous, qui prenez le titre de philosophes ou de beaux esprits, et qui ne rougissez point de ressembler à ces insectes importuns qui passent les instans de leur existence éphémère à troubler l'homme dans ses travaux et dans son repos, quel est votre but? qu'espérez-vous de votre acharnement? Quand vous aurez découragé ce qui reste à la nation d'auteurs célèbres et d'excellens génies, que ferez-vous en revanche pour elle? quelles sont les productions merveilleuses par lesquelles vous dédommerez le genre humain de celles qu'il en aurait obtenues?... Malgré vous, les noms des Duclos, des d'Alembert et des Rousseau; des de Voltaire, des Maupertuis et des Montesquieu; des de Buffon et des Daubenton, seront en honneur parmi nous et chez nos neveux: et si quelqu'un se souvient un jour des vôtres: « Ils ont été, dira-t-il, les persécuteurs des premiers » hommes de leur temps: et si nous possédons la préface de » l'*Encyclopédie*, l'histoire du siècle de Louis XIV, l'*Esprit des Lois*, et l'*Histoire de la Nature*; c'est qu'heureusement il » n'était pas au pouvoir de ces gens-là de nous en priver. »

LVI. *Des causes.* 1. A ne consulter que les vaines conjectures

de la philosophie et la faible lumière de notre raison, on croirait que la chaîne des causes n'a point eu de commencement, et que celle des effets n'aura point de fin. Supposez une molécule déplacée, elle ne s'est point déplacée d'elle-même; la cause de son déplacement a une autre cause; celle-ci, une autre; et ainsi de suite, sans qu'on puisse trouver de limites *naturelles* aux causes dans la durée qui a précédé. Supposez une molécule déplacée, ce déplacement aura un effet; cet effet, un autre effet; et ainsi de suite, sans qu'on puisse trouver de limites *naturelles* aux effets dans la durée qui suivra. L'esprit, épouvanté de ces progrès à l'infini des causes les plus faibles et des effets les plus légers, ne se refuse à cette supposition et à quelques autres de la même espèce, que par le préjugé qu'il ne se passe rien au-delà de la portée de nos sens, et que tout cesse où nous ne voyons plus: mais une des principales différences de l'observateur de la nature et de son interprète, c'est que celui-ci part du point, où les sens et les instrumens abandonnent l'autre; il conjecture, par ce qui est, ce qui doit être encore; il tire de l'ordre des choses des conclusions abstraites et générales, qui ont pour lui toute l'évidence des vérités sensibles et particulières; il s'élève à l'essence même de l'ordre; il voit que la co-existence *pure et simple* d'un être sensible et pensant, avec un enchaînement quelconque de causes et d'effets, ne lui suffit pas pour en porter un jugement absolu; il s'arrête là; s'il faisait un pas de plus, il sortirait de la nature.

2. *Des causes finales.* Qui sommes-nous, pour expliquer les fins de la nature? Ne nous apercevrons-nous point que c'est presque toujours aux dépens de sa puissance, que nous préconisons sa sagesse; et que nous ôtons à ses ressources plus que nous ne pouvons jamais accorder à ses vues? Cette manière de l'interpréter est mauvaise, même en théologie naturelle. C'est substituer la conjecture de l'homme à l'ouvrage de Dieu; c'est attacher la plus importante des vérités théologiques au sort d'une hypothèse. Mais le phénomène le plus commun suffira, pour montrer combien la recherche de ces causes est contraire à la véritable science. Je suppose qu'un physicien, interrogé sur la nature du lait, réponde que c'est un aliment qui commence à se préparer dans la femelle, quand elle a conçu, et que la nature destine à la nourriture de l'animal qui doit naître; que cette définition m'apprendra-t-elle sur la formation du lait? Que puis-je penser de la destination prétendue de ce fluide, et des autres idées physiologiques qui l'accompagnent, lorsque je sais qu'il y a eu des hommes qui ont fait jaillir le lait de leurs mamelles; que l'anastomose des artères épigastriques et mam-

maires (1) me démontre que c'est le lait qui cause le gonflement de la gorge, dont les filles même sont quelquefois incommodées à l'approche de l'évacuation périodique; qu'il n'y a presque aucune fille qui ne devînt nourrice, si elle se faisait téter; et que j'ai sous les yeux une femelle d'une espèce si petite, qu'il ne s'est point trouvé de mâle qui lui convînt, qui n'a point été couverte, qui n'a jamais porté, et dont les téttes se sont gonflées de lait, au point qu'il a fallu recourir aux moyens ordinaires pour la soulager? Combien n'est-il pas ridicule d'entendre des anatomistes attribuer sérieusement à la pudeur de la nature, une ombre qu'elle a également répandue sur des endroits de notre corps où il n'y a rien de déshonnête à couvrir? L'usage que lui supposent d'autres anatomistes fait un peu moins d'honneur à la pudeur de la nature, mais n'en fait pas davantage à leur sagacité. Le physicien, dont la profession est d'instruire et non d'édifier, abandonnera donc le *pourquoi*, et ne s'occupera que du *comment*. Le *comment* se tire des êtres; le *pourquoi*, de notre entendement; il tient à nos systèmes; il dépend du progrès de nos connaissances. Combien d'idées absurdes, de suppositions fausses, de notions chimériques, dans ces hymnes que quelques défenseurs téméraires des causes finales ont osé composer à l'honneur du créateur? Au lieu de partager les transports de l'admiration du prophète, et de s'écrier pendant la nuit, à la vue des étoiles sans nombre dont les cieux sont éclairés, *Cœli enarrant gloriam Dei*; ils se sont abandonnés à la superstition de leurs conjectures. Au lieu d'adorer le Tout-puissant dans les êtres mêmes de la nature, ils se sont prosternés devant les fantômes de leur imagination. Si quelqu'un, retenu par le préjugé, doute de la solidité de mon reproche, je l'invite à comparer le traité que Galien a écrit de l'usage des parties du corps humain, avec la physiologie de Boërhaave; et la physiologie de Boërhaave, avec celle de Haller: j'invite la postérité à comparer ce que ce dernier ouvrage contient de vues systématiques et passagères, avec ce que la physiologie deviendra dans les siècles suivans. L'homme fait un mérite à l'Éternel, de ses petites vues; et l'Éternel qui l'entend du haut de son trône, et qui connaît son intention, accepte sa louange imbécile, et sourit de sa vanité.

LVII. *De quelques préjugés.* Il n'y a rien, ni dans les faits de la nature, ni dans les circonstances de la vie, qui ne soit un piège tendu à notre précipitation. J'en atteste la plupart de ces axiomes généraux, qu'on regarde comme le bon sens des

(1) Cette découverte anatomique est de M. Bertin, et c'est une des plus belles qui se soit faite de nos jours.

nations. On dit, *il ne se passe rien de nouveau sous le ciel*; et cela est vrai pour celui qui s'en tient aux apparences grossières. Mais qu'est-ce que cette sentence pour le philosophe, dont l'occupation journalière est de saisir les différences les plus insensibles? Qu'en devait penser celui qui assura que sur tout un arbre il n'y aurait pas deux feuilles *sensiblement* du même vert? Qu'en penserait celui qui réfléchissant sur le grand nombre des causes, même connues, qui doivent concourir à la production d'une nuance de couleur précisément telle, prétendrait, sans croire outrer l'opinion de Leibnitz, qu'il est démontré, par la différence des points de l'espace où les corps sont placés combinée avec ce nombre prodigieux de causes, qu'il n'y a peut-être jamais eu, et qu'il n'y aura peut-être jamais dans la nature, deux brins d'herbe *absolument* du même vert? Si les êtres s'altèrent successivement, en passant par les nuances les plus imperceptibles; le temps, qui ne s'arrête point, doit mettre, à la longue, entre les formes qui ont existé très-anciennement, celles qui existent aujourd'hui, celles qui existeront dans les siècles reculés, la différence la plus grande; et le *nil sub sole novum* n'est qu'un préjugé fondé sur la faiblesse de nos organes, l'imperfection de nos instrumens, et la brièveté de notre vie. On dit en morale, *tot capita, tot sensus*; c'est le contraire qui est vrai: rien n'est si commun que des têtes, et si rare que des avis. On dit en littérature, *il ne faut point disputer des goûts*: si l'on entend qu'il ne faut point disputer à un homme que tel est son goût, c'est une puérilité. Si l'on entend qu'il n'y a ni bon ni mauvais dans le goût, c'est une fausseté. Le philosophe examinera sévèrement tous ces axiomes de la sagesse populaire.

QUESTIONS.

LVIII. Il n'y a qu'une manière possible d'être homogène. Il y a une infinité de manières différentes possibles d'être hétérogène. Il me paraît aussi impossible que tous les êtres de la nature aient été produits avec une matière parfaitement homogène, qu'il le serait de les représenter avec une seule et même couleur. Je crois même entrevoir que la diversité des phénomènes ne peut être le résultat d'une hétérogénéité quelconque. J'appellerai donc *élémens*, les différentes matières hétérogènes, nécessaires pour la production générale des phénomènes de la nature; et j'appellerai *la nature*, le résultat actuel général, ou les résultats généraux successifs de la combinaison des élémens. Les élémens doivent avoir des différences essentielles; sans quoi tout aurait pu naître de l'homogénéité, puisque tout y pourrait retourner. Il est, il a été, ou il sera une combinaison naturelle, ou une com-

binaison artificielle, dans laquelle un élément est, a été ou sera porté à sa plus grande division possible. La molécule d'un élément dans cet état de division dernière, est indivisible d'une indivisibilité absolue, puisqu'une division ultérieure de cette molécule étant hors des lois de la nature et au-delà des forces de l'art, n'est plus qu'intelligible. L'état de division dernière possible dans la nature ou par l'art, n'étant pas le même, selon toute apparence, pour des matières essentiellement hétérogènes, il s'ensuit qu'il y a des molécules essentiellement différentes en masse, et toutefois absolument indivisibles en elles-mêmes. Combien y a-t-il de matières essentiellement hétérogènes, ou élémentaires? nous l'ignorons. Quelles sont les différences essentielles des matières, que nous regardons comme absolument hétérogènes ou élémentaires? nous l'ignorons. Jusqu'où la division d'une matière élémentaire est-elle portée, soit dans les productions de l'art, soit dans les ouvrages de la nature? nous l'ignorons, etc., etc., etc. J'ai joint les combinaisons de l'art à celles de la nature; parce qu'entre une infinité de faits que nous ignorons, et que nous ne saurons jamais, il en est un qui nous est encore caché; savoir, si la division d'une matière élémentaire n'a point été, n'est point ou ne sera pas portée plus loin dans quelque opération de l'art, qu'elle ne l'a été, ne l'est, et ne le sera dans aucune combinaison de la nature abandonnée à elle-même. Et l'on va voir, par la première des questions suivantes, pourquoi j'ai fait entrer, dans quelques unes de mes propositions, les notions du passé, du présent et de l'avenir; et pourquoi j'ai inséré l'idée de succession dans la définition que j'ai donnée de la nature.

1. Si les phénomènes ne sont pas enchaînés les uns aux autres, il n'y a point de philosophie. Les phénomènes seraient tous enchaînés, que l'état de chacun d'eux pourrait être sans permanence. Mais si l'état des êtres est dans une vicissitude perpétuelle; si la nature est encore à l'ouvrage; malgré la chaîne qui lie les phénomènes, il n'y a point de philosophie. Toute notre science naturelle devient aussi transitoire, que les mots. Ce que nous prenons pour l'histoire de la nature, n'est que l'histoire très-incomplète d'un instant. Je demande donc si les métaux ont toujours été et seront toujours tels qu'ils sont; si les plantes ont toujours été et seront toujours telles qu'elles sont; si les animaux ont toujours été et seront toujours tels qu'ils sont, etc.? Après avoir médité profondément sur certains phénomènes, un doute qu'on vous pardonnerait peut-être, ô sceptiques, ce n'est pas que le monde ait été créé, mais qu'il soit tel qu'il a été et qu'il sera.

2. De même que dans les règnes animal et végétal, un indi-

vidu commence , pour ainsi dire , s'accroît , dure , dépérit et passe ; n'en serait-il pas de même des espèces entières ? Si la foi ne nous apprendait que les animaux sont sortis des mains du Créateur tels que nous les voyons ; et s'il était permis d'avoir la moindre incertitude sur leur commencement et sur leur fin , le philosophe abandonné à ses conjectures ne pourrait-il pas soupçonner que l'animalité avait de toute éternité ses élémens particuliers , épars et confondus dans la masse de la matière ; qu'il est arrivé à ces élémens de se réunir , parce qu'il était possible que cela se fit ; que l'embryon formé de ces élémens a passé par une infinité d'organisations et de développemens ; qu'il a eu , par succession , du mouvement , de la sensation , des idées , de la pensée , de la réflexion , de la conscience , des sentimens , des passions , des signes , des gestes , des sons , des sons articulés , une langue , des lois , des sciences , et des arts ; qu'il s'est écoulé des millions d'années entre chacun de ces développemens ; qu'il a peut-être encore d'autres développemens à subir , et d'autres accroissemens à prendre , qui nous sont inconnus ; qu'il a eu , ou qu'il aura un état stationnaire ; qu'il s'éloigne , ou qu'il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel , pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées ; qu'il disparaîtra pour jamais de la nature , ou plutôt qu'il continuera d'y exister , mais sous une forme , et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée ? La religion nous épargne bien des écarts et bien des travaux. Si elle ne nous eût point éclairés sur l'origine du monde , et sur le système universel des êtres , combien d'hypothèses différentes que nous aurions été tentés de prendre pour le secret de la nature ? Ces hypothèses , étant toutes également fausses , nous auraient paru toutes à peu près également vraisemblables. La question , *pourquoi il existe quelque chose* , est la plus embarrassante que la philosophie pût se proposer ; et il n'y a que la révélation qui y réponde.

3. Si l'on jette les yeux sur les animaux et sur la terre brute qu'ils foulent aux pieds ; sur les molécules organiques et sur le fluide dans lequel elles se meuvent ; sur les insectes microscopiques , et sur la matière qui les produit et qui les environne ; il est évident que la matière en général est divisée en matière morte et en matière vivante. Mais comment se peut-il faire que la matière ne soit pas une , ou toute vivante , ou toute morte ? La matière vivante est-elle toujours vivante ? Et la matière morte est-elle toujours et réellement morte ? La matière vivante ne meurt-elle point ? La matière morte ne commence-t-elle jamais à vivre ?

4. Y a-t-il quelque autre différence assignable entre la matière morte et la matière vivante, que l'organisation; et que la spontanéité réelle ou apparente du mouvement?

5. Ce qu'on appelle matière vivante, ne serait-ce pas seulement une matière qui se meut par elle-même? Et ce qu'on appelle une matière morte, ne serait-ce pas une matière mobile par une autre matière?

6. Si la matière vivante est une matière qui se meut par elle-même, comment peut-elle cesser de se mouvoir sans mourir?

7. S'il y a une matière vivante et une matière morte par elles-mêmes, ces deux principes suffisent-ils pour la production générale de tous les phénomènes?

8. En géométrie, une quantité réelle jointe à une quantité imaginaire donne un tout imaginaire; dans la nature, si une molécule de matière vivante s'applique à une molécule de matière morte, le tout sera-t-il vivant, ou sera-t-il mort?

9. Si l'aggrégat peut être ou vivant ou mort, quand et pourquoi sera-t-il vivant? quand et pourquoi sera-t-il mort?

10. Mort ou vivant, il existe sous une forme. Sous quelque forme qu'il existe, quel en est le principe?

11. Les moules sont-ils principes des formes? Qu'est-ce qu'un moule? Est-ce un être réel et préexistant? ou n'est-ce que les limites intelligibles de l'énergie d'une molécule vivante unie à de la matière morte et vivante; limites déterminées par le rapport de l'énergie en tout sens, aux résistances en tout sens? Si c'est un être réel et préexistant, comment s'est-il formé?

12. L'énergie d'une molécule vivante varie-t-elle par elle-même; ou ne varie-t-elle que selon la quantité, la qualité, les formes de la matière morte ou vivante à laquelle elle s'unit?

13. Y a-t-il des matières vivantes spécifiquement différentes de matières vivantes? ou toute matière vivante est-elle essentiellement une et propre à tout? J'en demande autant des matières mortes.

14. La matière vivante se combine-t-elle avec de la matière vivante? Comment se fait cette combinaison? Quel en est le résultat? J'en demande autant de la matière morte.

15. Si l'on pouvait supposer toute la matière vivante, ou toute la matière morte, y aurait-il jamais autre chose que de la matière morte, ou que de la matière vivante? ou les molécules vivantes ne pourraient-elles pas reprendre la vie, après l'avoir perdue, pour la reperdre encore; et ainsi de suite, à l'infini?

Quand je tourne mes regards sur les travaux des hommes, et que je vois des villes bâties de toutes parts; tous les élémens em-

ployés ; des langues fixées ; des peuples policés ; des ports construits ; les mers traversées ; la terre et les cieux mesurés : le monde me paraît bien vieux. Lorsque je trouve les hommes incertains sur les premiers principes de la médecine et de l'agriculture, sur les propriétés des substances les plus communes, sur la connaissance des maladies dont ils sont affligés, sur la taille des arbres, sur la forme de la charrue, la terre ne me paraît habitée que d'hier. Et si les hommes étaient sages, ils se livreraient enfin à des recherches relatives à leur bien-être, et ne répondraient à mes questions futiles que dans mille ans au plus tôt : ou peut-être même, considérant sans cesse le peu d'étendue qu'ils occupent dans l'espace et dans la durée, ils ne daigneraient jamais y répondre.

OBSERVATION

SUR UN ENDROIT DE LA PAGE 436.

JE t'ai dit, jeune homme, que *les qualités, telles que l'attraction, se propageaient à l'infini, lorsque rien ne limitait la sphère de leur action.* On t'objectera « que j'aurais même pu dire qu'elles se propageaient uniformément. On ajoutera peut-être qu'on ne conçoit guère comment une qualité » s'exerce à distance, sans aucun intermède ; mais qu'il n'y a point d'absur- » dité et qu'il n'y en eut jamais, ou que c'en est une de prétendre qu'elle » s'exerce dans le vide diversement, à différentes distances ; qu'alors on n'a- » perçoit rien, soit au dedans, soit au dehors d'une portion de matière, qui » soit capable de faire varier son action ; que Descartes, Newton, les philo- » sophes anciens et modernes ont tous supposé qu'un corps animé dans le » vide de la quantité de mouvement la plus petite irait à l'infini, unifor- » mément en ligne droite ; que la distance n'est donc par elle-même ni un » obstacle ni un véhicule ; que toute qualité, dont l'action varie selon une » raison quelconque inverse ou directe de la distance, ramène nécessairement » au plein et à la philosophie corpusculaire ; et que la supposition du vide et » celle de la variabilité de l'action d'une cause, sont deux suppositions con- » tradictoires. » Si l'on te propose ces difficultés, je te conseille d'en aller chercher la réponse chez quelque Newtonien ; car je t'avoue que j'ignore comment on les résout.

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES

SUR

LA MATIÈRE ET LE MOUVEMENT.

JE ne sais en quel sens les philosophes ont supposé que la matière était indifférente au mouvement et au repos. Ce qu'il y a de bien certain , c'est que tous les corps gravitent les uns sur les autres ; c'est que toutes les particules des corps gravitent les unes sur les autres ; c'est que , dans cet univers , tout est en translation ou *in nisu* , ou en translation et *in nisu* à la fois.

Cette supposition des philosophes ressemble peut-être à celle des géomètres , qui admettent des points sans aucune dimension ; des lignes sans largeur ni profondeur ; des surfaces , sans épaisseur ; ou peut-être parlent-ils du repos relatif d'une masse à une autre. Tout est dans un repos relatif en un vaisseau battu par la tempête. Rien n'y est en un repos absolu , pas même les molécules aggrégatives , ni du vaisseau ni des corps qu'il renferme.

S'ils ne conçoivent pas plus de tendance au repos qu'au mouvement , dans un corps quelconque , c'est qu'apparemment ils regardent la matière comme homogène ; c'est qu'ils font abstraction de toutes les qualités qui lui sont essentielles ; c'est qu'ils la considèrent comme inaltérable dans l'instant presque indivisible de leur spéculation ; c'est qu'ils raisonnent du repos relatif d'un aggrégat à un autre aggrégat ; c'est qu'ils oublient que , tandis qu'ils raisonnent de l'indifférence du corps au mouvement ou au repos , le bloc de marbre tend à sa dissolution ; c'est qu'ils anéantissent par la pensée , et le mouvement général qui anime tous les corps , et leur action particulière des uns sur les autres qui les détruit tous ; c'est que cette indifférence , quoique fautive en elle-même , mais momentanée , ne rendra pas les lois du mouvement erronées.

Le corps , selon quelques philosophes , est , par lui-même , sans action et sans force ; c'est une terrible fausseté , bien contraire à toute bonne physique , à toute bonne chimie : par lui-même , par la nature de ses qualités essentielles , soit qu'on le considère en molécules , soit qu'on le considère en masse , il est plein d'action et de force.

Pour vous représenter le mouvement , ajoutent-ils , outre la matière existante , il vous faut imaginer une force qui agisse sur elle. Ce n'est pas cela : la molécule , douée d'une qualité propre

à sa nature, par elle-même est une force active. Elle s'exerce sur une autre molécule qui s'exerce sur elle. Tous ces paralogismes-là tiennent à la fausse supposition de la matière homogène. Vous qui imaginez si bien la matière en repos, pouvez-vous imaginer le feu en repos? Tout, dans la nature, a son action diverse, comme cet amas de molécules que vous appelez le *feu*. Dans cet amas que vous appelez *feu*, chaque molécule a sa nature, son action.

Voici la vraie différence du repos et du mouvement; c'est que le repos absolu est un concept abstrait qui n'existe point en nature; et que le mouvement est une qualité aussi réelle que la longueur, la largeur et la profondeur. Que m'importe ce qui se passe dans votre tête? Que m'importe que vous regardiez la matière comme homogène ou comme hétérogène? Que m'importe que, faisant abstraction de ses qualités, et ne considérant que son existence, vous la voyiez en repos? Que m'importe qu'en conséquence vous cherchiez une cause qui la meuve? Vous ferez de la géométrie et de la métaphysique tant qu'il vous plaira; mais moi, qui suis physicien et chimiste; qui prends les corps dans la nature, et non pas dans ma tête, je les vois existans, divers, revêtus de propriétés et d'actions, et s'agitant dans l'univers comme dans le laboratoire, où une étincelle ne se trouve point à côté de trois molécules combinées de salpêtre, de charbon et de soufre, sans qu'il s'en suive une explosion nécessaire.

La pesanteur n'est point *une tendance au repos*; c'est une tendance au mouvement local.

Pour que la matière soit mue, dit-on encore, *il faut une action, une force*; oui, ou extérieure à la molécule, ou inhérente, essentielle, intime à la molécule, et constituant sa nature de molécule ignée, aqueuse, nitreuse, alcaline, sulfureuse: quelle que soit cette nature, il s'ensuit force, action d'elle, hors d'elle, action des autres molécules sur elle.

La force, qui agit sur la molécule, s'épuise. La force intime de la molécule ne s'épuise point. Elle est immuable, éternelle. Ces deux forces peuvent produire deux sortes de *nisus*; la première, un *nisus* qui cesse; la seconde, un *nisus* qui ne cesse jamais. Donc il est absurde de dire que la matière a une opposition réelle au mouvement.

La quantité de force est constante dans la nature; mais la somme des *nisus* et la somme des translations sont variables. Plus la somme des *nisus* est grande, plus la somme des translations est petite; et, réciproquement, plus la somme des translations est grande, plus la somme des *nisus* est petite. L'incendie

d'une ville accroît tout à coup d'une quantité prodigieuse la somme des translations.

Un atome remue le monde ; rien n'est plus vrai ; cela l'est autant , que l'atome remué par le monde : puisque l'atome a sa force propre , elle ne peut être sans effet.

Il ne faut jamais dire , quand on est physicien , *le corps comme corps* ; car ce n'est plus faire de la physique ; c'est faire des abstractions qui ne mènent à rien.

Il ne faut pas confondre l'action avec la masse. Il peut y avoir grande masse et petite action. Il peut y avoir petite masse et grande action. Une molécule d'air fait éclater un bloc d'acier. Quatre grains de poudre suffisent pour diviser un rocher.

Oui , sans doute , quand on compare un agrégat homogène à un autre agrégat de même matière homogène ; quand on parle de l'action et de la réaction de ces deux agrégats ; leurs énergies relatives sont en raison directe des masses. Mais quand il s'agit d'aggrégats hétérogènes , de molécules hétérogènes , ce ne sont plus les mêmes lois. Il y a autant de lois diverses , qu'il y a de variétés dans la force propre et intime de chaque molécule élémentaire et constitutive des corps.

Le corps résiste au mouvement horizontal. Qu'est-ce que cela signifie ? On sait bien qu'il y a une force générale et commune à toutes les molécules du globe que nous habitons , force qui les presse selon une certaine direction perpendiculaire , ou à peu près , à la surface du globe ; mais cette force générale et commune est contrariée par cent mille autres. Un tube de verre échauffé fait voltiger les feuilles de l'or. Un ouragan remplit l'air de poussière ; la chaleur volatilise l'eau , l'eau volatilisée emporte avec elle des molécules de sel ; tandis que cette masse d'airain presse la terre , l'air agit sur elle , met sa première surface en une chaux métallique , commence la destruction de ce corps : ce que je dis des masses doit être entendu des molécules.

Toute molécule doit être considérée comme actuellement animée de trois sortes d'actions ; l'action de pesanteur ou de gravitation ; l'action de sa force intime et propre à sa nature d'eau , de feu , d'air , de soufre ; et l'action de toutes les autres molécules sur elle : et il peut arriver que ces trois actions soient convergentes ou divergentes. Convergentes , alors la molécule a l'action la plus forte dont elle puisse être douée. Pour se faire une idée de cette action la plus grande possible , il faudrait , pour ainsi dire , faire une foule de suppositions absurdes , placer une molécule dans une situation tout-à-fait métaphysique.

En quel sens peut-on dire qu'un corps résiste d'autant plus au

mouvement, que sa masse est plus grande? Ce n'est pas dans le sens que, plus sa masse est grande, plus sa pression contre un obstacle est faible; il n'y a pas un crocheteur qui ne sache le contraire: c'est seulement relativement à une direction opposée à sa pression. Dans cette direction, il est certain qu'il résiste d'autant plus au mouvement, que sa masse est plus grande. Dans la direction de la pesanteur, il n'est pas moins certain que sa pression ou force, ou tendance au mouvement, s'accroît en raison de sa masse. Qu'est-ce que tout cela signifie donc? Rien.

Je ne suis point surpris de voir tomber un corps, pas plus que de voir la flamme s'élever en haut, pas plus que de voir l'eau agir en tout sens, et peser, eu égard à sa hauteur et à sa base, en sorte qu'avec une médiocre quantité de fluide, je puis faire briser les vases les plus solides, pas plus que de voir la vapeur en expansion dissoudre les corps les plus durs dans la machine de Papin, élever les plus pesans dans la machine à feu. Mais j'arrête mes yeux sur l'amas général des corps; je vois tout en action et en réaction; tout se détruisant sous une forme; tout se recomposant sous une autre; des sublimations, des dissolutions, des combinaisons de toutes les espèces, phénomènes incompatibles avec l'homogénéité de la matière, d'où je conclus qu'elle est hétérogène; qu'il existe une infinité d'éléments divers dans la nature; que chacun de ces éléments, par sa diversité, a sa force particulière, innée, immuable, éternelle, indestructible; et que ces forces intimes au corps ont leurs actions hors du corps: d'où naît le mouvement ou plutôt la fermentation générale dans l'univers.

Que font les philosophes dont je réfute ici les erreurs et les paralogismes? Ils s'attachent à une seule et unique force, peut-être commune à toutes les molécules de la matière; je dis *peut-être*, car je ne serais point surpris qu'il y eût dans la nature telle molécule qui, jointe à une autre, rendît le mixte résultant plus léger. Tous les jours, dans le laboratoire, on volatilise un corps inerte par un corps inerte: et lorsque ceux qui, ne considérant pour toute action dans l'univers que celle de la gravitation, en ont conclu l'indifférence de la matière au repos ou au mouvement, ou plutôt la tendance de la matière au repos, ils croient avoir résolu la question, tandis qu'ils ne l'ont pas seulement effleurée.

Lorsqu'on regarde le corps comme plus ou moins résistant, et cela non comme pesant ou tendant au centre des graves, on lui reconnaît déjà une force, une action propre et intime; mais il en a bien d'autres, entre lesquelles les unes s'exercent en tout sens, et d'autres ont des directions particulières.

La supposition d'un être quelconque , placé hors de l'univers matériel, est impossible. Il ne faut jamais faire de pareilles suppositions , parce qu'on n'en peut jamais rien inférer.

Tout ce qu'on dit de l'impossibilité de l'accroissement du mouvement ou de la vitesse , porte à-plomb contre l'hypothèse de la matière homogène. Mais qu'est-ce que cela fait à ceux qui déduisent le mouvement dans la matière de son hétérogénéité ? La supposition d'une matière homogène est bien sujette à d'autres absurdités.

Si on ne s'obstine pas à considérer les choses dans sa tête , mais dans l'univers , on se convaincra , par la diversité des phénomènes , de la diversité des matières élémentaires ; de la diversité des forces ; de la diversité des actions et des réactions ; de la nécessité du mouvement : et , toutes ces vérités admises , on ne dira plus : je vois la matière comme existante ; je la vois d'abord en repos ; car on sentira que c'est faire une abstraction dont on ne peut rien conclure. L'existence n'entraîne ni le repos ni le mouvement ; mais l'existence n'est pas la seule qualité des corps.

Tous les physiciens , qui supposent la matière indifférente au mouvement et au repos , n'ont pas des idées nettes de la résistance. Pour qu'ils pussent conclure quelque chose de la résistance , il faudrait que cette qualité s'exerçât indistinctement en tout sens , et que son énergie fût la même selon toute direction. Alors ce serait une force intime , telle que celle de toute molécule ; mais cette résistance varie autant qu'il y a de directions , dans lesquelles le corps peut être poussé ; elle est plus grande verticalement qu'horizontalement.

La différence de la pesanteur et de la force d'inertie , c'est que la pesanteur ne résiste pas également selon toutes directions ; au lieu que la force d'inertie résiste également selon toutes directions.

Et pourquoi la force d'inertie n'opérerait-elle pas l'effet de retenir le corps dans son état de repos et dans son état de mouvement , et cela par la seule notion de résistance proportionnée à la quantité de matière ? La notion de résistance pure s'applique également au repos et au mouvement ; au repos , quand le corps est en mouvement ; au mouvement , quand le corps est en repos. Sans cette résistance , il ne pourrait y avoir de choc avant le mouvement ; ni d'arrêt , après le choc ; car le corps ne serait rien.

Dans l'expérience de la boule suspendue par un fil , la pesanteur est détruite. La boule tire autant le fil , que le fil tire la boule. Donc la résistance du corps vient de la seule force d'inertie.

Si le fil tirait plus la boule que la pesanteur , la boule monterait. Si la boule était plus tirée par la pesanteur que par le fil , elle descendrait , etc. etc.

SUPPLÉMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE ,

OU

DIALOGUE ENTRE *A.* ET *B.*

Sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions
physiques qui n'en comportent pas.

At quanto meliora monet pugnantiæ istis.
Dives opis natura suæ , tu si modò rectè
Dispensare velis , ac non fugienda petendis
Immicere. Tuo vitio rerumne labores ,
Nil referre putas ?

HORAT. Satyr. liv. I , satyr. 2 , vers 73 et seq.

I. Jugement du voyage de Bougainville.

A. CETTE superbe voûte étoilée , sous laquelle nous revînmes hier , et qui semblait nous garantir un beau jour , ne nous a pas tenu parole.

B. Qu'en savez-vous ?

A. Le brouillard est si épais , qu'il nous dérobe la vue des arbres voisins.

B. Il est vrai ; mais si ce brouillard , qui ne reste dans la partie inférieure de l'atmosphère que parce qu'elle est suffisamment chargée d'humidité , retombe sur la terre ?

A. Mais si , au contraire , il traverse l'éponge , s'élève , et gagne la région supérieure où l'air est moins dense , et peut , comme disent les chimistes , n'être pas saturé ?

B. Il faut attendre.

A. En attendant , que faites-vous ?

B. Je lis.

A. Toujours ce voyage de Bougainville ?

B. Toujours.

A. Je n'entends rien à cet homme-là. L'étude des mathématiques , qui suppose une vie sédentaire , a rempli le temps de ses jeunes années ; et voilà qu'il passe subitement , d'une condition méditative et retirée , au métier actif , pénible , errant et dissipé de voyageur.

B. Nullement. Si le vaisseau n'est qu'une maison flottante ; et si vous considérez le navigateur qui traverse des espaces immenses , resserré et immobile dans une enceinte assez étroite ; vous le verrez faisant le tour du globe sur une planche , comme vous et moi le tour de l'univers sur votre parquet.

A. Une autre bizarrerie apparente , c'est la contradiction du caractère de l'homme et de son entreprise. Bougainville a le goût des amusemens de la société ; il aime les femmes, les spectacles , les repas délicats ; il se prête au tourbillon du monde d'aussi bonne grâce qu'aux inconstances de l'élément sur lequel il a été balotté. Il est aimable et gai ; c'est un véritable Français lesté , d'un bord , d'un traité de calcul différentiel et intégral ; et de l'autre , d'un voyage autour du globe.

B. Il fait comme tout le monde : il se dissipe , après s'être appliqué ; et s'applique , après s'être dissipé.

A. Que pensez-vous de son Voyage ?

B. Autant que j'en puis juger sur une lecture assez superficielle , j'en rapporterais l'avantage à trois points principaux : une meilleure connaissance de notre vieux domicile et de ses habitans ; plus de sûreté sur des mers qu'il a parcourues , la sonde à la main ; et plus de corrections dans nos cartes géographiques. Bougainville est parti avec les lumières nécessaires et les qualités propres à ces vues : de la philosophie , du courage , de la véracité ; un coup-d'œil prompt , qui saisit les choses et abrège le temps des observations ; de la circonspection , de la patience ; le désir de voir , de s'éclairer et d'instruire ; la science du calcul , des mécaniques , de la géométrie , de l'astronomie ; et une teinture suffisante d'histoire naturelle.

A. Et son style ?

B. Sans apprêt ; le ton de la chose , de la simplicité et de la clarté , surtout quand on possède la langue des marins.

A. Sa course a été longue ?

B. Je l'ai tracée sur ce globe. Voyez-vous cette ligne de points rouges ?

A. Qui part de Nantes ?

B. Et court jusqu'au détroit de Magellan ; entre dans la mer Pacifique ; serpente entre ces îles formant l'Archipel immense qui s'étend des Philippines à la Nouvelle-Hollande ; rase Madagascar , le Cap de Bonne-Espérance ; se prolonge dans l'Atlantique ; suit les côtes d'Afrique , et rejoint l'une de ses extrémités à celle d'où le navigateur s'est embarqué.

A. Il a beaucoup souffert ?

B. Tout navigateur s'expose , et consent de s'exposer aux périls de l'air , du feu , de la terre et de l'eau : mais qu'après avoir

erré des mois entiers entre la mer et le ciel , entre la mort et la vie ; après avoir été battu des tempêtes , menacé de périr par naufrage , par maladie , par disette d'eau et de pain ; un infortuné viennois , son bâtiment fracassé , tomber , expirant de fatigue et de misère , aux pieds d'un monstre d'airain , qui lui refuse ou lui fait attendre impitoyablement les secours les plus urgents ; c'est une dureté !...

A. Un crime digne de châtement.

B. Une de ces calamités , sur laquelle le voyageur n'a pas compté.

A. Et n'a pas dû compter. Je croyais que les puissances européennes n'envoyaient , pour commandans dans leurs possessions d'outre-mer , que des âmes honnêtes , des hommes bienfaisans , des sujets remplis d'humanité , et capables de compatir...

B. C'est bien là ce qui les soucie !

A. Il y a des choses singulières dans ce voyage de Bougainville.

B. Beaucoup.

A. N'assure-t-il pas que les animaux sauvages s'approchent de l'homme ; et que les oiseaux viennent se poser sur lui , lorsqu'ils ignorent le danger de cette familiarité ?

B. D'autres l'avaient dit avant lui.

A. Comment explique-t-il le séjour de certains animaux dans des îles séparées de tout continent par des intervalles de mer effrayans ? Qui est-ce qui a porté là le loup , le renard , le chien , le cerf , le serpent ?

B. Il n'explique rien ; il atteste le fait.

A. Et vous , comment l'expliquez-vous ?

B. Qui sait l'histoire primitive de notre globe ? Combien d'espaces de terre , maintenant isolés , étaient autrefois continus ? Le seul phénomène sur lequel on pourrait former quelque conjecture , c'est la direction de la masse des eaux qui les a séparés.

A. Comment cela ?

B. Par la forme générale des arrachemens. Quelque jour nous nous amuserons de cette recherche , si cela vous convient. Pour ce moment , voyez-vous cette île qu'on appelle *des Lanciers* ? A l'inspection du lieu qu'elle occupe sur le globe , il n'est personne qui ne se demande qui est-ce qui a placé là des hommes ? quelle communication les liait autrefois avec le reste de leur espèce ? que deviennent-ils en se multipliant sur un espace qui n'a pas plus d'une lieue de diamètre ?

A. Ils s'exterminent et se mangent ; et de là peut-être une première époque très-ancienne et très-naturelle de l'anthropophagie , insulaire d'origine.

B. Ou la multiplication y est limitée par quelque loi superstitieuse ; l'enfant y est écrasé dans le sein de sa mère foulée sous les pieds d'une prêtresse.

A. Ou l'homme égorgé expire sous le couteau d'un prêtre ; ou l'on a recours à la castration des mâles...

B. A l'infibulation des femelles ; et de là tant d'usages d'une cruauté nécessaire et bizarre , dont la cause s'est perdue dans la nuit des temps , et met les philosophes à la torture. Une observation assez constante , c'est que les institutions surnaturelles et divines se fortifient et s'éternisent , en se transformant , à la longue , en lois civiles et nationales ; et que les institutions civiles et nationales se consacrent , et dégèrent en préceptes surnaturels et divins.

A. C'est une des palingénésies les plus funestes.

B. Un brin de plus qu'on ajoute au lien dont on nous serre.

A. N'était-il pas au Paraguay , au moment même de l'expulsion des Jésuites ?

B. Oui.

A. Qu'en dit-il ?

B. Moins qu'il n'en pourrait dire ; mais assez pour nous apprendre que ces cruels Spartiates en jaquette noire en usaient avec leurs esclaves indiens , comme les Lacédémoniens avec les Ilotes ; les avaient condamnés à un travail assidu ; s'abreuyaient de leur sueur ; ne leur avaient laissé aucun droit de propriété ; les tenaient sous l'abrutissement de la superstition ; en exigeaient une vénération profonde ; marchaient au milieu d'eux , un fouet à la main , et en frappaient indistinctement tout âge et tout sexe. Un siècle de plus , et leur expulsion devenait impossible , ou le motif d'une longue guerre entre ces moines et le souverain , dont ils avaient peu à peu secoué l'autorité.

A. Et ces Patagons , dont le docteur Maty et l'académicien La Condamine ont fait tant de bruit ?

B. Ce sont de bonnes gens qui viennent à vous , et qui vous embrassent , en criant *Chaoua* ; forts , vigoureux , toutefois n'excédant guère la hauteur de cinq pieds cinq à six pouces ; n'ayant d'énorme que leur corpulence , la grosseur de leur tête et l'épaisseur de leurs membres.

Né avec le goût du merveilleux , qui exagère tout autour de lui , comment l'homme laisserait-il une juste proportion aux objets , lorsqu'il a , pour ainsi dire , à justifier le chemin qu'il a fait , et la peine qu'il s'est donnée pour les aller voir au loin ?

A. Et du sauvage , qu'en pense-t-il ?

B. C'est , à ce qu'il paraît , de la défense journalière contre les bêtes , qu'il tient le caractère cruel qu'on lui remarque quel-

quefois. Il est innocent et doux , partout où rien ne trouble son repos et sa sécurité. Toute guerre naît d'une prétention commune à la même propriété. L'homme civilisé a une prétention commune avec l'homme civilisé , à la possession d'un champ dont ils occupent les deux extrémités ; et ce champ devient un sujet de dispute entre eux.

A. Et le tigre a une prétention commune avec l'homme sauvage , à la possession d'une forêt ; et c'est la première des prétentions , et la cause de la plus ancienne des guerres..... Avez-vous vu l'Otaïtien que Bougainville avait pris sur son bord , et transporté dans ce pays-ci ?

B. Je l'ai vu ; il s'appelait Aotourou. A la première terre qu'il aperçut , il la prit pour la patrie des voyageurs ; soit qu'on lui en eût imposé sur la longueur du voyage ; soit que , trompé naturellement par le peu de distance apparente des bords de la mer qu'il habitait , à l'endroit où le ciel semble confiner à l'horizon , il ignorât la véritable étendue de la terre. L'usage commun des femmes était si bien établi dans son esprit , qu'il se jeta sur la première Européenne qui vint à sa rencontre , et qu'il se disposait très-sérieusement à lui faire la politesse d'Otaïti. Il s'ennuyait parmi nous. L'alphabet otaïtien n'ayant ni b , ni c , ni d , ni f , ni g , ni q , ni x , ni y , ni z , il ne put jamais apprendre à parler notre langue , qui offrait à ses organes inflexibles trop d'articulations étrangères et de sons nouveaux. Il ne cessait de soupirer après son pays ; et je n'en suis pas étonné. Le voyage de Bougainville est le seul qui m'ait donné du goût pour une autre contrée que la mienne ; jusqu'à cette lecture , j'avais pensé qu'on n'était nulle part aussi bien que chez soi ; résultat que je croyais le même pour chaque habitant de la terre ; effet naturel de l'attrait du sol ; attrait qui tient aux commodités dont on jouit , et qu'on n'a pas la même certitude de retrouver ailleurs.

A. Quoi ! vous ne trouvez pas l'habitant de Paris aussi convaincu qu'il croisse des épis dans la campagne de Rome , que dans les champs de la Beauce ?

B. Ma foi , non. Bougainville a renvoyé Aotourou , après avoir pourvu aux frais et à la sûreté de son retour.

A. O Aotourou ! que tu seras content de revoir ton père , ta mère , tes frères , tes sœurs , tes maîtresses , tes compatriotes ! que leur diras-tu de nous ?

B. Peu de choses , et qu'ils ne croiront pas.

A. Pourquoi , peu de choses ?

B. Parce qu'il en a peu conçues , et qu'il ne trouvera dans sa langue aucun terme correspondant à celles dont il a quelques idées.

A. Et pourquoi ne le croiront-ils pas ?

B. Parce qu'en comparant leurs mœurs aux nôtres, ils aimeront mieux prendre Aotourou pour un menteur, que de nous croire si fous.

A. En vérité ?

B. Je n'en doute pas : la vie sauvage est si simple, et nos sociétés sont des machines si compliquées ! L'Otaïtien touche à l'origine du monde, et l'Européen touche à sa vieillesse. L'intervalle qui le sépare de nous, est plus grand, que la distance de l'enfant qui naît à l'homme décrépit. Il n'entend rien à nos usages, à nos lois ; ou il n'y voit que des entraves déguisées sous cent formes diverses ; entraves qui ne peuvent qu'exciter l'indignation et le mépris d'un être, en qui le sentiment de la liberté est le plus profond des sentimens.

A. Est-ce que vous donneriez dans la fable d'Otaïti ?

B. Ce n'est point une fable ; et vous n'auriez aucun doute sur la sincérité de Bougainville, si vous connaissiez le supplément de son voyage.

A. Et où trouve-t-on ce supplément ?

B. Là, sur cette table.

A. Est-ce que vous ne me le confierez pas ?

B. Non ; mais nous pourrons le parcourir ensemble, si vous voulez.

A. Assurément, je le veux. Voilà le brouillard qui retombe, et l'azur du ciel qui commence à paraître. Il semble que mon lot soit d'avoir tort avec vous jusques dans les moindres choses ; il faut que je sois bien bon, pour vous pardonner une supériorité aussi continue !

B. Tenez, tenez ; lisez : passez ce préambule qui ne signifie rien, et allez droit aux adieux que fit un des chefs de l'île à nos voyageurs. Cela vous donnera quelque notion de l'éloquence de ces gens-là.

A. Comment Bougainville a-t-il compris ces adieux prononcés dans une langue qu'il ignorait ?

B. Vous le saurez. C'est un vieillard qui parle.

II. *Les adieux d'un Vieillard.*

Il était père d'une famille nombreuse. A l'arrivée des Européens, il laissa tomber des regards de dédain sur eux, sans marquer ni étonnement, ni frayeur, ni curiosité. Ils l'abordèrent ; il leur tourna le dos, se retira dans sa cabane. Son silence et son souci ne décelaient que trop sa pensée : il gémissait en lui-même sur les beaux jours de son pays éclipsés. Au départ de Bougainville, lorsque les habitans accouraient en foule sur le rivage,

s'attachaient à ses vêtemens, serraient ses camarades entre leurs bras, et pleuraient; ce vieillard s'avança d'un air sévère, et dit :

« Pleurez, malheureux Otaïtiens ! pleurez ; mais que ce soit »
 » de l'arrivée, et non du départ de ces hommes ambitieux et »
 » méchans : un jour, vous les connaîtrez mieux. Un jour, ils »
 » reviendront, le morceau de bois que vous voyez attaché à »
 » la ceinture de celui-ci, dans une main, et le fer qui pend au »
 » côté de celui-là, dans l'autre, vous enchaîner, vous égorger, »
 » ou vous assujétir à leurs extravagances et à leurs vices ; un »
 » jour vous servirez sous eux, aussi corrompus, aussi vils, aussi »
 » malheureux qu'eux. Mais je me console ; je touche à la fin de »
 » ma carrière ; et la calamité que je vous annonce, je ne la verrai »
 » point. O Otaïtiens ! mes amis ! vous auriez un moyen d'échapper »
 » à un funeste avenir ; mais j'aimerais mieux mourir que de »
 » vous en donner le conseil. Qu'ils s'éloignent, et qu'ils vivent. »
 Puis, s'adressant à Bougainville, il ajouta : « Et toi, chef »
 » des brigands qui t'obéissent, écarte promptement ton vaisseau »
 » de notre rive : nous sommes innocens, nous sommes heureux ; »
 » et tu ne peux que nuire à notre bonheur. Nous suivons le pur »
 » instinct de la nature ; et tu as tenté d'effacer de nos âmes son »
 » caractère. Ici tout est à tous ; et tu nous as prêché je ne sais »
 » quelle distinction du *tien* et du *mien*. Nos filles et nos femmes »
 » nous sont communes ; tu as partagé ce privilège avec nous ; »
 » et tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues. Elles »
 » sont devenues folles dans tes bras ; tu es devenu féroce entre »
 » les leurs. Elles ont commencé à se haïr ; vous vous êtes »
 » égorvés pour elles ; et elles nous sont revenues teintes de »
 » votre sang. Nous sommes libres ; et voilà que tu as enfoui dans »
 » notre terre le titre de notre futur esclavage. Tu n'es ni un »
 » dieu, ni un démon : qui es-tu donc, pour faire des esclaves ? »
 » Orou ! toi qui entends la langue de ces hommes-là, dis-nous »
 » à tous, comme tu me l'as dit à moi, ce qu'ils ont écrit sur »
 » cette lame de métal : *Ce pays est à nous*. Ce pays est à toi ! »
 » et pourquoi ? parce que tu y as mis le pied ? Si un Otaïtien »
 » débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de »
 » vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres : *Ce pays appar-*
 » *tient aux habitans d'Otaïti*, qu'en penserais-tu ? Tu es le »
 » plus fort ! Et qu'est-ce que cela fait ? Lorsqu'on t'a enlevé une »
 » des méprisables bagatelles dont ton bâtiment est rempli, tu t'es »
 » récrié, tu t'es vengé ; et dans le même instant, tu as projeté au »
 » fond de ton cœur le vol de toute une contrée ! Tu n'es pas esclave ; »
 » tu souffrirais la mort plutôt que de l'être, et tu veux nous as- »
 » servir ! Tu crois donc que l'Otaïtien ne sait pas défendre sa

» liberté et mourir ? Celui dont tu veux t'emparer comme de la
 » brute, l'Otaïtien est ton frère. Vous êtes deux enfans de la
 » nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? Tu
 » es venu ; nous sommes-nous jetés sur ta personne ? avons-nous
 » pillé ton vaisseau ? t'avons-nous saisi et exposé aux flèches
 » de nos ennemis ? t'avons-nous associé dans nos champs au
 » travail de nos animaux ? Nous avons respecté notre image en
 » toi. Laisse-nous nos mœurs ; elles sont plus sages et plus hon-
 » nêtes que les tiennes ; nous ne voulons point troquer ce que tu
 » appelles notre ignorance , contre tes inutiles lumières. Tout
 » ce qui nous est nécessaire et bon , nous le possédons. Sommes-
 » nous dignes de mépris , parce que nous n'avons pas su nous
 » faire des besoins superflus ? Lorsque nous avons faim , nous
 » avons de quoi manger ; lorsque nous avons froid , nous avons
 » de quoi nous vêtir. Tu es entré dans nos cabanes , qu'y manque-
 » t-il , à ton avis ? Poursuis jusqu'où tu voudras ce que tu ap-
 » pelles les commodités de la vie ; mais permets à des êtres sensés
 » de s'arrêter , lorsqu'ils n'auraient à obtenir , de la continuité
 » de leurs pénibles efforts , que des biens imaginaires. Si tu nous
 » persuades de franchir l'étroite limite du besoin , quand fini-
 » rons-nous de travailler ? Quand jouirons-nous ? Nous avons
 » rendu la somme de nos fatigues annuelles et journalières , la
 » moindre qu'il était possible , parce que rien ne nous paraît
 » préférable au repos. Va dans ta contrée t'agiter , te tourmenter
 » tant que tu voudras ; laisse-nous reposer : ne nous entête ni
 » de tes besoins factices , ni de tes vertus chimériques. Regarde
 » ces hommes ; vois comme ils sont droits , sains et robustes.
 » Regarde ces femmes ; vois comme elles sont droites , saines ,
 » fraîches et belles. Prends cet arc , c'est le mien ; appelle à ton
 » aide un , deux , trois , quatre de tes camarades ; et tâchez de
 » le tendre. Je le tends moi seul. Je laboure la terre ; je grimpe
 » la montagne ; je perce la forêt ; je parcours une lieue de la
 » plaine en moins d'une heure. Tes jeunes compagnons ont eu
 » peine à me suivre ; et j'ai quatre-vingt-dix ans passés. Malheur
 » à cette île ! malheur aux Otaïtiens présens , et à tous les
 » Otaïtiens à venir , du jour où tu nous as visités ! Nous ne
 » connaissions qu'une maladie ; celle à laquelle l'homme , l'ani-
 » mal et la plante ont été condamnés , la vieillesse ; et tu nous
 » en as apporté une autre : tu as infecté notre sang. Il nous fau-
 » dra peut-être exterminer de nos propres mains , nos filles ,
 » nos femmes , nos enfans ; ceux qui ont approché tes femmes ;
 » celles qui ont approché tes hommes. Nos champs seront
 » trempés du sang impur qui a passé de tes veines dans les nôtres ;
 » ou nos enfans , condamnés à nourrir et à perpétuer le mal

» que tu as donné aux pères et aux mères , et qu'ils transmettront
 » à jamais à leurs descendans. Malheureux ! tu seras coupable ,
 » ou des ravages qui suivront les funestes caresses des tiens , ou
 » des meurtres que nous commettrons pour en arrêter le poison.
 » Tu parles de crimes ! as-tu l'idée d'un plus grand crime que
 » le tien ? Quel est chez toi le châtement de celui qui tue son
 » voisin ? la mort par le fer ; quel est chez toi le châtement du
 » lâche qui l'empoisonne ? la mort par le feu : compare ton
 » forfait à ce dernier ; et dis-nous , empoisonneur de nations ,
 » le supplice que tu mérites ? Il n'y a qu'un moment , la jeune
 » Otaïtienne s'abandonnait aux transports , aux embrassemens
 » du jeune Otaïtien ; attendait avec impatience que sa mère
 » (autorisée par l'âge nubile) relevât son voile , et mît sa gorge
 » à nu. Elle était fière d'exciter les désirs , et d'arrêter les regards
 » amoureux de l'inconnu , de ses parens , de son frère ; elle ac-
 » ceptait , sans frayeur et sans honte , en notre présence , au
 » milieu d'un cercle d'innocens Otaïtiens , au son des flûtes ,
 » entre les danses , les caresses de celui que son jeune cœur et
 » la voix secrète de ses sens lui désignaient. L'idée de crime et
 » le péril de la maladie sont entrés avec toi parmi nous. Nos
 » jouissances , autrefois si douces , sont accompagnées de remords
 » et d'effroi. Cet homme noir , qui est près de toi , qui m'écoute ,
 » a parlé à nos garçons ; je ne sais ce qu'il a dit à nos filles ;
 » mais nos garçons hésitent ; mais nos filles rougissent. Enfonce-
 » toi , si tu veux , dans la forêt obscure avec la compagne per-
 » verse de tes plaisirs ; mais accorde aux bons et simples Otaïtiens
 » de se reproduire sans honte , à la face du ciel et au grand
 » jour. Quel sentiment plus honnête et plus grand pourrais-tu
 » mettre à la place de celui que nous leur avons inspiré , et qui
 » les anime ? Ils pensent que le moment d'enrichir la nation et
 » la famille d'un nouveau citoyen est venu ; et ils s'en glorifient.
 » Ils mangent , pour vivre et pour croître : ils croissent , pour
 » multiplier ; et ils n'y trouvent ni vice , ni honte. Écoute la
 » suite de tes forfaits. A peine t'es-tu montré parmi eux , qu'ils
 » sont devenus voleurs. A peine es-tu descendu dans notre terre ,
 » qu'elle a fumé de sang. Cet Otaïtien qui courut à ta rencontre ,
 » qui t'accueillit , qui te reçut en criant : *Taïo ! ami , ami ;*
 » vous l'avez tué. Et pourquoi l'avez-vous tué ? parce qu'il avait
 » été séduit par l'éclat de tes petits œufs de serpens. Il te donnait
 » ses fruits ; il t'offrait sa femme et sa fille ; il te cédait sa cabane :
 » et tu l'as tué pour une poignée de ces grains , qu'il avait pris
 » sans te le demander. Au bruit de ton arme meurtrière , la
 » terreur s'est emparée de lui ; et il s'est enfui dans la montagne.
 » Mais crois qu'il n'aurait pas tardé d'en descendre ; crois , qu'en

» un instant , sans moi , vous périssiez tous. Eh ! pourquoi les
 » ai-je apaisés ? pourquoi les ai-je contenus ? pourquoi les con-
 » tiens-je encore dans ce moment ? Je l'ignore ; car tu ne mé-
 » rites aucun sentiment de pitié ; car tu as une âme féroce qui
 » ne l'éprouva jamais. Tu t'es promené , toi et les tiens , dans
 » notre île ; tu as été respecté ; tu as joui de tout ; tu n'as trouvé
 » sur ton chemin ni barrière , ni refus : on t'invitait , tu t'as-
 » séyais ; on étalait devant toi l'abondance du pays. As-tu voulu
 » de jeunes filles ? excepté celles qui n'ont pas encore le privilège
 » de montrer leur visage et leur gorge , les mères t'ont pré-
 » senté les autres toutes nues : te voilà possesseur de la tendre
 » victime du devoir hospitalier ; on a jonché pour elle et pour
 » toi , la terre de feuilles et de fleurs ; les musiciens ont accordé
 » leurs instrumens ; rien n'a troublé la douceur , ni gêné la li-
 » berté de tes caresses ni des siennes. On a chanté l'hymne ,
 » l'hymne qui t'exhortait à être homme , qui exhortait notre
 » enfant à être femme , et femme complaisante et voluptueuse.
 » On a dansé autour de votre couche ; et c'est au sortir des bras
 » de cette femme , après avoir éprouvé sur son sein la plus douce
 » ivresse , que tu as tué son frère , son ami , son père , peut-être.
 » Tu as fait pis encore ; regarde de ce côté ; vois cette enceinte
 » hérissée de flèches ; ces armes qui n'avaient menacé que nos
 » ennemis , vois-les tournées contre nos propres enfans : vois les
 » malheureuses compagnes de nos plaisirs ; vois leur tristesse ;
 » vois la douleur de leurs pères ; vois le désespoir de leurs mères :
 » c'est là qu'elles sont condamnées à périr par nos mains , ou
 » par le mal que tu leur as donné. Éloigne-toi , à moins que tes
 » yeux cruels ne se plaisent à des spectacles de mort : éloigne-
 » toi ; va , et puissent les mers coupables qui l'ont épargné dans
 » ton voyage , s'absoudre , et nous venger en t'engloutissant
 » avant ton retour ! Et vous, Otâitiens, rentrez dans vos cabanes,
 » rentrez tous ; et que ces indignes étrangers n'entendent à leur
 » départ , que le flot qui mugit , et ne voient que l'écume dont
 » sa fureur blanchit une rive déserte ! »

A peine eut-il achevé , que la foule des habitans disparut :
 un vaste silence régna dans toute l'étendue de l'île ; et l'on n'en-
 tendit que le sifflement aigu des vents et le bruit sourd des eaux
 sur toute la longueur de la côte : on eût dit que l'air et la mer ,
 sensibles à la voix du vieillard , se disposaient à lui obéir.

B. Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

A. Ce discours me paraît véhément ; mais à travers je ne sais
 quoi d'abrupte et de sauvage , il me semble y trouver des idées
 et des tournures européennes.

B. Pensez donc que c'est une traduction de l'Otâitien en

espagnol , et de l'espagnol en français. Le vieillard s'était rendu, la nuit, chez cet Orou qu'il a interpellé, et dans la case duquel l'usage de la langue espagnole s'était conservé de temps immémorial. Orou avait écrit en espagnol la harangue du vieillard ; et Bougainville en avait une copie à la main, tandis que l'Otaïtien la prononçait.

A. Je ne vois que trop à présent pourquoi Bougainville a supprimé ce fragment ; mais ce n'est pas là tout ; et ma curiosité pour le reste n'est pas légère.

B. Ce qui suit peut-être vous intéressera moins.

A. N'importe.

B. C'est un entretien de l'aumônier de l'équipage avec un habitant de l'île.

A. Orou ?

B. Lui-même. Lorsque le vaisseau de Bougainville approcha d'Otaïti, un nombre infini d'arbres creusés furent lancés sur les eaux ; en un instant son bâtiment en fut environné ; de quelque côté qu'il tournât ses regards, il voyait des démonstrations de surprise et de bienveillance. On lui jetait des provisions ; on lui tendait les bras ; on s'attachait à des cordes ; on gravissait contre des planches ; on avait rempli sa chaloupe ; on criait vers le rivage, d'où les cris étaient répondus ; les habitans de l'île accouraient ; les voilà tous à terre : on s'empare des hommes et de l'équipage ; on se les partage ; chacun conduit le sien dans sa cabane : les hommes les tenaient embrassés par le milieu du corps ; les femmes leur flattaient les joues de leurs mains. Placez-vous là ; soyez témoin, par la pensée, de ce spectacle d'hospitalité ; et dites-moi comment vous trouvez l'espèce humaine.

A. Très-belle.

B. Mais j'oublierais peut-être de vous parler d'un événement assez singulier. Cette scène de bienveillance et d'humanité fut troublée tout à coup par les cris d'un homme qui appelait à son secours ; c'était le domestique d'un des officiers de Bougainville. De jeunes Otaïtiens s'étaient jetés sur lui, l'avaient étendu par terre, le déshabillaient, et se disposaient à lui faire la civilité.

A. Quoi ! ces peuples si simples, ces sauvages si bons, si honnêtes ?.....

B. Vous vous trompez ; ce domestique était une femme déguisée en homme. Ignorée de l'équipage entier, pendant tout le temps d'une longue traversée, les Otaïtiens devinèrent son sexe au premier coup-d'œil. Elle était née en Bourgogne ; elle s'appelait Barré ; ni laide, ni jolie ; âgée de vingt-six ans. Elle n'était jamais sortie de son hameau ; et sa première pensée de

voyager fut de faire le tour du globe : elle montra toujours de la sagesse et du courage.

A. Ces frêles machines-là renferment quelquefois des âmes bien fortes.

III. *Entretien de l'Aumônier et d'Orou.*

B. Dans la division que les Otâitiens se firent de l'équipage de Bougainville, l'aumônier devint le partage d'Orou. L'aumônier et l'Otâitien étaient à peu près du même âge, trente-cinq à trente-six ans. Orou n'avait alors que sa femme et trois filles appelées Asto, Palli et Thia. Elles le déshabillèrent, lui lavèrent le visage, les mains et les pieds, et lui servirent un repas sain et frugal. Lorsqu'il fut sur le point de se coucher, Orou, qui s'était absenté avec sa famille, reparut, lui présenta sa femme et ses trois filles nues, et lui dit :

— Tu as soupé, tu es jeune, tu te portes bien ; si tu dors seul, tu dormiras mal ; l'homme a besoin la nuit d'une compagne à son côté. Voilà ma femme, voilà mes filles : choisis celle qui te convient ; mais si tu veux m'obliger, tu donneras la préférence à la plus jeune de mes filles qui n'a point encore eu d'enfans.

La mère ajouta : — Hélas ! je n'ai point à m'en plaindre ; la pauvre Thia ! ce n'est pas sa faute.

L'aumônier répondit :

— Que sa religion, son état, les bonnes mœurs et l'honnêteté ne lui permettaient pas d'accepter ses offres.

Orou répliqua :

— Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles religion ; mais je ne puis qu'en penser mal, puisqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent, auquel nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous ; de donner l'existence à un de tes semblables ; de rendre un service que le père, la mère et les enfans te demandent ; de t'acquitter avec un hôte qui t'a fait un bon accueil, et d'enrichir une nation, en l'accroissant d'un sujet de plus. Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles état ; mais ton premier devoir est d'être homme, et d'être reconnaissant. Je ne te propose point de porter dans ton pays les mœurs d'Orou ; mais Orou, ton hôte et ton ami, te supplie de te prêter aux mœurs d'Otâiti. Les mœurs d'Otâiti sont-elles meilleures ou plus mauvaises que les vôtres ? c'est une question facile à décider. La terre où tu es né a-t-elle plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir ? en ce cas les mœurs ne sont ni pires, ni meilleures que les nôtres. En peut-elle nourrir plus qu'elle n'en a ? nos mœurs sont meilleures que les tiennes. Quant à l'honnêteté

que tu m'objectes , je te comprends ; j'avoue que j'ai tort ; et je t'en demande pardon. Je n'exige pas que tu nuises à ta santé ; si tu es fatigué , il faut que tu te reposes ; mais j'espère que tu ne continueras pas à nous contrister. Vois le souci que tu as répandu sur tous ces visages : elles craignent que tu n'aies remarqué en elles quelques défauts qui leur attirent ton dédain. Mais quand cela serait , le plaisir d'honorer une de mes filles , entre ses compagnes et ses sœurs , et de faire une bonne action , ne te suffirait-il pas ? Sois généreux !

L'Aumônier. Ce n'est pas cela : elles sont toutes quatre également belles ; mais ma religion ! mais mon état !

Orou. Elles m'appartiennent , et je te les offre : elles sont à elles , et elles se donnent à toi. Quelle que soit la pureté de conscience que la chose *religion* , et la chose *état* te prescrivent , tu peux les accepter sans scrupule. Je n'abuse point de mon autorité ; et sois sûr que je connais et que je respecte les droits des personnes.

Ici , le véridique aumônier convient que jamais la Providence ne l'avait exposé à une aussi pressante tentation. Il était jeune ; il s'agitait , il se tourmentait ; il détournait ses regards des aimables suppliantes ; il les ramenait sur elles ; il levait ses mains et ses yeux au ciel. — Thia , la plus jeune , embrassait ses genoux , et lui disait : Etranger , n'afflige pas mon père , n'afflige pas ma mère , ne m'afflige pas ! Honore-moi dans la cabane et parmi les miens ; élève-moi au rang de mes sœurs qui se moquent de moi. Asto , l'aînée , a déjà trois enfans ; Palli , la seconde , en a deux , et Thia n'en a point ! Etranger , honnête étranger , ne me rebute pas ! rends-moi mère ; fais-moi un enfant que je puisse un jour promener par la main , à côté de moi , dans Otaiti , qu'on voie dans neuf mois attaché à mon sein , dont je sois fière , et qui fasse une partie de ma dot , lorsque je passerai de la cabane de mon père dans une autre. Je serai peut-être plus chanceuse avec toi , qu'avec nos jeunes Taïtiens. Si tu m'accordes cette faveur , je ne t'oublierai plus ; je te bénirai toute ma vie ; j'écrirai ton nom sur mon bras et sur celui de ton fils ; nous le prononcerons sans cesse avec joie : et , lorsque tu quitteras ce rivage , mes souhaits t'accompagneront sur les mers jusqu'à ce que tu sois arrivé dans ton pays.

Le naïf aumônier dit qu'elle lui serrait les mains , qu'elle attachait sur ses yeux des regards si expressifs et si touchans ; qu'elle pleurait ; que son père , sa mère , et ses sœurs s'éloignèrent ; qu'il resta seul avec elle , et qu'en disant : Mais ma religion , mais mon état , il se trouva le lendemain couché à côté de cette jeune fille , qui l'accablait de caresses , et qui invitait

son père , sa mère et ses sœurs , lorsqu'ils s'approchèrent de leur lit le matin , à joindre leur reconnaissance à la sienne.

Asto et Palli , qui s'étaient éloignées , rentrèrent avec les mets du pays , des boissons et des fruits : elles embrassaient leur sœur , et faisaient des vœux sur elle. Ils déjeunèrent tous ensemble ; ensuite Orou , demeuré seul avec l'aumônier , lui dit :

— Je vois que ma fille est contente de toi ; et je te remercie. Mais pourrais-tu m'apprendre ce que c'est que le mot religion , que tu as répété tant de fois , et avec tant de douleur ?

L'aumônier , après avoir rêvé un moment , répondit :

— Qui est-ce qui a fait ta cabane et les ustensiles qui la meublent ?

Orou. C'est moi.

L'Aum. Eh bien ! nous croyons que ce monde et ce qu'il renferme est l'ouvrage d'un ouvrier.

Orou. Il a donc des pieds , des mains , une tête ?

L'Aum. Non.

Orou. Où fait-il sa demeure ?

L'Aum. Partout.

Orou. Ici même ?

L'Aum. Ici.

Orou. Nous ne l'avons jamais vu.

L'Aum. On ne le voit pas.

Orou. Voilà un père bien indifférent ! Il doit être vieux ; car il a du moins l'âge de son ouvrage.

L'Aum. Il ne vieillit point : il a parlé à nos ancêtres ; il leur a donné des lois ; il leur a prescrit la manière dont il voulait être honoré ; il leur a ordonné certaines actions , comme bonnes ; il leur en a défendu d'autres , comme mauvaises.

Orou. J'entends ; et une de ces actions qu'il leur a défendues comme mauvaises , c'est de coucher avec une femme et une fille ? Pourquoi donc a-t-il fait deux sexes ?

L'Aum. Pour s'unir ; mais à certaines conditions requises ; après certaines cérémonies préalables , en conséquence desquelles un homme appartient à une femme , et n'appartient qu'à elle ; une femme appartient à un homme , et n'appartient qu'à lui.

Orou. Pour toute leur vie ?

L'Aum. Pour toute leur vie.

Orou. En sorte que , s'il arrivait à une femme de coucher avec un autre que son mari , ou à un mari de coucher avec une autre que sa femme . . . mais cela n'arrive point ; car , puisqu'il est là , et que cela lui déplaît , il sait les en empêcher.

L'Aum. Non ; il les laisse faire ; et ils pèchent contre la loi de

Dieu (car c'est ainsi que nous appelons le grand ouvrier), contre la loi du pays ; et ils commettent un crime.

Orou. Je serais fâché de t'offenser par mes discours ; mais si tu le permets , je te dirais mon avis.

L'Aum. Parle.

Orou. Ces préceptes singuliers , je les trouve opposés à la nature , et contraires à la raison ; faits pour multiplier les crimes , et fâcher à tout moment le vieil ouvrier , qui a tout fait sans mains , sans tête et sans outils ; qui est partout , et qu'on ne voit nulle part ; qui dure aujourd'hui et demain , et qui n'a pas un jour de plus ; qui commande , et qui n'est pas obéi ; qui peut empêcher , et qui n'empêche pas : contraires à la nature , parce qu'ils supposent qu'un être pensant , sentant et libre , peut être la propriété d'un être semblable à lui : sur quoi ce droit serait-il fondé ? Ne vois-tu pas qu'on a confondu , dans ton pays , la chose qui n'a ni sensibilité , ni pensée , ni désir , ni volonté ; qu'on quitte , qu'on prend , qu'on garde , qu'on échange sans qu'elle souffre et sans qu'elle se plaigne , avec la chose qui ne s'échange point , ne s'acquiert point ; qui a liberté , volonté , désir ; qui peut se donner ou se refuser pour un moment ; se donner ou se refuser pour toujours ; qui se plaint et qui souffre ; et qui ne saurait devenir un effet de commerce , sans qu'on oublie son caractère , et qu'on fasse violence à la nature : contraires à la loi générale des êtres. Rien , en effet , te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrie le changement qui est en nous ; qui commande une constance qui n'y peut être ; et qui viole la liberté du mâle et de la femelle , en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre ; qu'une fidélité qui borne la plus capricieuse des jouissances à un même individu ; qu'un serment d'immutabilité de deux êtres de chair , à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même , sous des antres qui menacent ruine ; au bas d'une roche qui tombe en poudre ; au pied d'un arbre qui se gerce ; sur une pierre qui s'ébranle ? Crois-moi , vous avez rendu la condition de l'homme pire que celle de l'animal. Je ne sais ce que c'est que ton grand ouvrier : mais je me réjouis qu'il n'ait point parlé à nos pères ; et je souhaite qu'il ne parle point à nos enfans ; car il pourrait par hasard leur dire les mêmes sottises ; et ils feraient peut-être celle de le croire. Hier , en soupant , tu nous a entretenus de magistrats et de prêtres ; je ne sais quels sont ces personnages que tu appelles *magistrats et prêtres* ; dont l'autorité règle votre conduite ; mais , dis-moi , sont-ils maîtres du bien et du mal ? Peuvent-ils faire que ce qui est juste soit injuste , et que ce qui est injuste soit juste ? dépend-il d'eux d'attacher le bien à des actions nuisibles , et le mal à des actions

innocentes ou utiles ? Tu ne saurais le penser ; car , à ce compte , il n'y aurait ni vrai ni faux , ni bon ni mauvais , ni beau ni laid ; du moins , que ce qu'il plairait à ton grand ouvrier , à tes magistrats , à tes prêtres , de prononcer tel ; et , d'un moment à l'autre , tu serais obligé de changer d'idées et de conduite. Un jour l'on te dirait , de la part de l'un de tes trois maîtres : *tue* ; et tu serais obligé , en conscience , de tuer ; un autre jour : *vole* ; et tu serais tenu de voler ; ou : *ne mange pas de ce fruit* ; et tu n'oserais en manger : *je te défends ce légume ou cet animal* ; et tu te garderais d'y toucher. Il n'y a point de bonté , qu'on ne pût t'interdire ; point de méchanceté , qu'on ne pût t'ordonner. Et où en serais-tu réduit , si tes trois maîtres , peu d'accord entre eux , s'avisait de te permettre , de t'enjoindre et de te défendre la même chose , comme je pense qu'il arrive souvent ? Alors , pour plaire au prêtre , il faudra que tu te brouilles avec le magistrat ; pour satisfaire le magistrat , il faudra que tu mécontentes le grand ouvrier ; et pour te rendre agréable au grand ouvrier , il faudra que tu renonces à la nature. Et sais-tu ce qui en arrivera ? c'est que tu les mépriseras tous trois ; et que tu ne seras ni homme , ni citoyen , ni pieux ; que tu ne seras rien ; que tu seras mal avec toutes les sortes d'autorités ; mal avec toi-même ; méchant , tourmenté par ton cœur ; persécuté par tes maîtres insensés ; et malheureux , comme je te vis hier au soir , lorsque je te présentai mes filles et ma femme , et que tu t'écriais : Mais ma religion ! mais mon état ! Veux-tu savoir , en tout temps et en tous lieux , ce qui est bon et mauvais ? Attache-toi à la nature des choses et des actions ; à tes rapports avec ton semblable ; à l'influence de ta conduite sur ton utilité particulière et le bien général. Tu es en délire , si tu crois qu'il y ait rien , soit en haut , soit en bas , dans l'univers , qui puisse ajouter ou retrancher aux lois de la nature. Sa volonté éternelle est que le bien soit préféré au mal ; et le bien général , au bien particulier. Tu ordonneras le contraire ; mais tu ne seras pas obéi. Tu multiplieras les malfaiteurs et les malheureux par la crainte , par les châtimens et par les remords ; tu dépraveras les consciences ; tu corrompras les esprits ; ils ne sauront plus ce qu'ils ont à faire ou à éviter. Troublés dans l'état d'innocence , tranquilles dans le forfait , ils auront perdu l'étoile polaire de leur chemin. Réponds-moi sincèrement ; en dépit des ordres exprès de tes trois législateurs , un jeune homme , dans ton pays , ne couche-t-il jamais , sans leur permission , avec une jeune fille ?

L'Aum. Je mentirais si je te l'assurais.

Orou. La femme , qui a juré de n'appartenir qu'à son mari , ne se donne-t-elle point à un autre ?

L'Aum. Rien de plus commun.

Orou. Tes législateurs sévissent ou ne sévissent pas : s'ils sévissent, ce sont des bêtes féroces qui battent la nature ; s'ils ne sévissent pas, ce sont des imbéciles qui ont exposé au mépris leur autorité par une défense inutile.

L'Aum. Les coupables, qui échappent à la sévérité des lois, sont châtiés par le blâme général.

Orou. C'est-à-dire que la justice s'exerce par le défaut de sens commun de toute la nation ; et que c'est la folie de l'opinion qui supplée aux lois.

L'Aum. La fille déshonorée ne trouve plus de mari.

Orou. Déshonorée ! et pourquoi ?

L'Aum. La femme infidèle est plus ou moins méprisée.

Orou. Méprisée ! et pourquoi ?

L'Aum. Le jeune homme s'appelle un lâche séducteur.

Orou. Un lâche ! un séducteur ! et pourquoi ?

L'Aum. Le père, la mère et l'enfant sont désolés. L'époux volage est un libertin : l'époux trahi partage la honte de sa femme.

Orou. Quel monstrueux tissu d'extravagances tu m'exposes là ! et encore tu ne dis pas tout : car, aussitôt qu'on s'est permis de disposer à son gré des idées de justice et de propriété ; d'ôter ou de donner un caractère arbitraire aux choses ; d'unir aux actions ou d'en séparer le bien et le mal, sans consulter que le caprice, on se blâme, on s'accuse, on se suspecte, on se tyrannise, on est envieux, on est jaloux, on se trompe, on s'afflige, on se cache, on dissimule, on s'épie, on se surprend, on se querelle, on ment ; les filles en imposent à leurs parens ; les maris, à leurs femmes ; les femmes, à leurs maris ; des filles, oui, je n'en doute pas, des filles étoufferont leurs enfans ; des pères soupçonneux mépriseront et négligeront les leurs ; des mères s'en sépareront, et les abandonneront à la merci du sort ; et le crime et la débauche se montreront sous toutes sortes de formes. Je sais tout cela, comme si j'avais vécu parmi vous. Cela est, parce que cela doit être ; et ta société, dont votre chef vous vante le bel ordre, ne sera qu'un ramas d'hypocrites, qui foulent secrètement aux pieds les lois ; ou d'infortunés, qui sont eux-mêmes les instrumens de leurs supplices, en s'y soumettant ; ou d'imbéciles, en qui le préjugé a tout-à-fait étouffé la voix de la nature ; ou d'êtres mal organisés, en qui la nature ne réclame pas ses droits.

L'Aum. Cela ressemble. Mais vous ne vous mariez donc point ?

Orou. Nous nous marions.

L'Aum. Qu'est-ce que votre mariage ?

Orou. Le consentement d'habiter une même cabane , et de coucher dans le même lit , tant que nous nous y trouverons bien.

L'Aum. Et lorsque vous vous y trouvez mal ?

Orou. Nous nous séparons.

L'Aum. Que deviennent vos enfans ?

Orou. O étranger ! ta dernière question achève de me déceler la profonde misère de ton pays. Sache , mon ami , qu'ici la naissance d'un enfant est toujours un bonheur : et sa mort , un sujet de regrets et de larmes. Un enfant est un bien précieux , parce qu'il doit devenir un homme ; aussi , en avons-nous un tout autre soin , que de nos plantes et de nos animaux. Un enfant qui naît , occasionne la joie domestique et publique : c'est un accroissement de fortune pour la cabane , et de force pour la nation : ce sont des bras et des mains de plus dans Otaïti ; nous voyons en lui un agriculteur , un pêcheur , un chasseur , un soldat , un époux , un père. En repassant de la cabane de son mari dans celle de ses parens , une femme emmène avec elle les enfans qu'elle avait apportés en dot : on partage ceux qui sont nés pendant la cohabitation commune ; et l'on compense , autant qu'il est possible , les mâles par les femelles , en sorte qu'il reste à chacun à peu près un nombre égal de filles et de garçons.

L'Aum. Mais les enfans sont long-temps à charge avant que de rendre service.

Orou. Nous destinons à leur entretien , et à la subsistance des vieillards , une sixième partie de tous les fruits du pays ; ce tribut les suit partout. Ainsi , tu vois que plus la famille de l'Otaïtien est nombreuse , plus il est riche.

L'Aum. Une sixième partie !

Orou. Oui ; c'est un moyen sûr d'encourager la population , et d'intéresser au respect de la vieillesse et à la conservation des enfans.

L'Aum. Vos époux se reprennent-ils quelquefois ?

Orou. Très-souvent ; cependant la durée la plus courte d'un mariage est d'une lune à l'autre.

L'Aum. A moins que la femme ne soit grosse ; alors la cohabitation est au moins de neuf mois ?

Orou. Tu te trompes ; la paternité , comme le tribut , suit l'enfant partout.

L'Aum. Tu m'as parlé d'enfans qu'une femme apporte en dot à son mari.

Orou. Assurément. Voilà une fille aînée qui a trois enfans ; ils marchent ; ils sont sains ; ils sont beaux ; ils promettent d'être

forts : lorsqu'il lui prendra fantaisie de se marier , elle les emmènera ; ils sont les siens : son mari les recevra avec joie ; et sa femme ne lui en serait que plus agréable , si elle était enceinte d'un quatrième.

L'Aum. De lui.

Orou. De lui , ou d'un autre. Plus nos filles ont d'enfans , plus elles sont recherchées ; plus nos garçons sont vigoureux et forts , plus ils sont riches : aussi , autant nous sommes attentifs à préserver les unes de l'approche de l'homme , les autres du commerce de la femme , avant l'âge de fécondité ; autant nous les exhortons à produire , lorsque les garçons sont pubères et les filles nubiles. Tu ne saurais croire l'importance du service que tu auras rendu à ma fille Thia , si tu lui as fait un enfant. Sa mère ne lui dira plus à chaque lune : Mais , Thia , à quoi penses-tu donc ? Tu ne deviens point grosse ; tu as dix-neuf ans ; tu devrais avoir déjà deux enfans , et tu n'en as point. Quel est celui qui se chargera de toi ? Si tu perds ainsi tes jeunes ans , que feras-tu dans ta vieillesse ? Thia , il faut que tu aies quelque défaut qui éloigne de toi les hommes. Corrige-toi , mon enfant : à ton âge , j'avais été trois fois mère.

L'Aum. Quelles précautions prenez-vous , pour garder vos filles et vos garçons adolescents ?

Orou. C'est l'objet principal de l'éducation domestique , et le point le plus important des mœurs publiques. Nos garçons , jusqu'à l'âge de vingt-deux ans , deux ou trois ans au-delà de la puberté , restent couverts d'une longue tunique , et les reins ceints d'une petite chaîne. Avant que d'être nubiles , nos filles n'oseraient sortir sans un voile blanc. Oter sa chaîne , lever son voile , sont des fautes qui se commettent rarement , parce que nous leur en apprenons de bonne heure les fâcheuses conséquences. Mais au moment où le mâle a pris toute sa force , où les symptômes virils ont de la continuité , et où l'effusion fréquente et la qualité de la liqueur séminale nous rassurent ; au moment où la jeune fille se fane , s'ennuie , est d'une maturité propre à concevoir des désirs , à en inspirer , et à les satisfaire avec utilité , le père détache la chaîne à son fils , et lui coupe l'ongle du doigt du milieu de la main droite. La mère relève le voile de sa fille. L'un peut solliciter une femme , et en être sollicité ; l'autre , se promener publiquement le visage découvert et la gorge nue , accepter ou refuser les caresses d'un homme. On indique seulement d'avance au garçon , les filles ; à la fille , les garçons qu'ils doivent préférer. C'est une grande fête , que le jour de l'émancipation d'une fille ou d'un garçon. Si c'est une fille , la veille , les jeunes garçons se rassemblent autour de la cabane , et l'air retentit pendant toute

la nuit du chant des voix et du son des instrumens. Le jour, elle est conduite par son père et par sa mère dans une enceinte où l'on danse, et où l'on fait l'exercice du saut, de la lutte et de la course. On déploie l'homme nu devant elle, sous toutes les faces et dans toutes les attitudes. Si c'est un garçon, ce sont les jeunes filles qui font en sa présence les frais et les honneurs de la fête, et exposent à ses regards la femme nue, sans réserve et sans secret. Le reste de la cérémonie s'achève sur un lit de feuilles, comme tu l'as vu à ta descente parmi nous. A la chute du jour, la fille rentre dans la cabane de ses parens, ou passe dans la cabane de celui dont elle a fait choix, et y reste tant qu'elle s'y plaît.

L'Aum. Ainsi cette fête est ou n'est point un jour du mariage?

Orou. Tu l'as dit. . .

— *A.* Qu'est-ce que je vois là en marge ?

B. C'est une note, où le bon Aumônier dit que les préceptes des parens sur le choix des garçons et des filles étaient pleins de bon sens et d'observations très-fines et très-utiles; mais qu'il a supprimé ce catéchisme, qui aurait paru à des gens aussi corrompus et aussi superficiels que nous, d'une licence impardonnable; ajoutant toutefois que ce n'était pas sans regret qu'il avait retranché des détails où l'on aurait vu, premièrement, jusqu'ou une nation, qui s'occupe sans cesse d'un objet important, peut être conduite dans ses recherches, sans les secours de la physique et de l'anatomie; secondement, la différence des idées de la beauté dans une contrée où l'on rapporte les formes au plaisir d'un moment, et chez un peuple où elles sont appréciées d'après une utilité plus constante. Là, pour être belle, on exige un teint éclatant, un grand front, de grands yeux, les traits fins et délicats, une taille légère, une petite bouche, de petites mains, un petit pied... Ici, presque aucun de ces élémens n'entre en calcul. La femme sur laquelle les regards s'attachent et que le désir poursuit, est celle qui promet beaucoup d'enfans (la femme du cardinal d'Ossat), et qui les promet actifs, intelligens, courageux, sains et robustes. Il n'y a presque rien de commun entre la Vénus d'Athènes et celle d'Otaïti; l'une est Vénus galante, l'autre est Vénus féconde. Une Otaitienne disait un jour avec mépris à une autre femme du pays: Tu es belle, mais tu fais de laids enfans; je suis laide, mais je fais de beaux enfans; et c'est moi que les hommes préfèrent.

Après cette note de l'Aumônier, Orou continue. —

Orou. L'heureux moment pour une jeune fille et pour ses parens, que celui où sa grossesse est constatée! Elle se lève; elle accourt; elle jette ses bras autour du cou de sa mère et de son

père ; c'est avec des transports d'une joie mutuelle, qu'elle leur annonce et qu'ils apprennent cet événement. Maman ! mon papa ! embrassez-moi ; je suis grosse ! — Est-il bien vrai ? — Très-vrai. — Et de qui l'êtes-vous ? — Je le suis d'un tel. . .

L'Aum. Comment peut-elle nommer le père de son enfant ?

Orou. Pourquoi veux-tu qu'elle l'ignore ? Il en est de la durée de nos amours comme de celle de nos mariages ; elle est au moins d'une lune à la lune suivante.

L'Aum. Et cette règle est bien scrupuleusement observée ?

Orou. Tu vas en juger. D'abord, l'intervalle de deux lunes n'est pas long ; mais lorsque deux pères ont une prétention bien fondée à la formation d'un enfant, il n'appartient plus à sa mère.

L'Aum. A qui appartient-il donc ?

Orou. A celui des deux à qui il lui plaît de le donner ; voilà tout son privilège : et un enfant étant par lui-même un objet d'intérêt et de richesse, tu conçois que, parmi nous, les libertines sont rares, et que les jeunes garçons s'en éloignent.

L'Aum. Vous avez donc aussi vos libertines ? J'en suis bien aise.

Orou. Nous en avons même de plus d'une sorte : mais tu m'écartes de mon sujet. Lorsqu'une de nos filles est grosse, si le père de l'enfant est un jeune homme beau, bien fait, brave, intelligent et laborieux, l'espérance que l'enfant héritera des vertus de son père renouvelle l'allégresse. Notre enfant n'a honte que d'un mauvais choix. Tu dois concevoir quel prix nous attachons à la santé, à la beauté, à la force, à l'industrie, au courage : tu dois concevoir comment, sans que nous nous en mêlions, les prérogatives du sang doivent s'éterniser parmi nous. Toi, qui as parcouru diverses contrées, dis-moi si tu as remarqué dans aucune autant de beaux hommes et autant de belles femmes que dans Otaïti ? Regarde-moi : comment me trouves-tu ? Eh bien ! il y a dix mille hommes ici plus grands, aussi robustes ; mais pas un plus brave que moi : aussi les mères me désignent-elles souvent à leurs filles.

L'Aum. Mais de tous ces enfans que tu peux avoir faits hors de ta cabane, que t'en revient-il ?

Orou. Le quatrième mâle ou femelle. Il s'est établi parmi nous une circulation d'hommes, de femmes et d'enfans, ou de bras de tout âge et de toute fonction, qui est bien d'une autre importance que celle de vos denrées qui n'en sont que le produit.

L'Aum. Je le conçois. Qu'est-ce que c'est que ces voiles noirs que j'ai rencontrés quelquefois ?

Orou. Le signe de la stérilité, vice de naissance, ou suite de l'âge avancé. Celle qui quitte ce voile, et se mêle avec des

hommes , est une libertine : celui qui relève ce voile , et s'approche de la femme stérile , est un libertin.

L'Aum. Et ces voiles gris ?

Orou. Le signe de la maladie périodique. Celle qui quitte ce voile , et se mêle avec les hommes , est une libertine : celui qui le relève ; et s'approche de la femme malade , est un libertin.

L'Aum. Avez-vous des châtimens pour ce libertinage ?

Orou. Point d'autre que le blâme.

L'Aum. Un père peut-il coucher avec sa fille , une mère avec son fils , un frère avec sa sœur , un mari avec la femme d'un autre ?

Orou. Pourquoi non ?

L'Aum. Passe pour la fornication ; mais l'inceste , mais l'adultère !

Orou. Qu'est-ce que tu veux dire avec tes maux *fornication , inceste , adultère* ?

L'Aum. Des crimes , des crimes énormes , pour lesquels on brûle dans mon pays.

Orou. Qu'on brûle ou qu'on ne brûle pas dans ton pays , peu m'importe. Mais tu n'accuseras pas les mœurs d'Europe par celles d'Otaïti , ni par conséquent les mœurs d'Otaïti par celles de ton pays : il nous faut une règle plus sûre ; et quelle sera cette règle ? En connais-tu une autre que le bien général , et l'utilité particulière ? A présent , dis-moi ce que ton crime *inceste* a de contraire à ces deux fins de nos actions ? Tu te trompes , mon ami , si tu crois qu'une loi une fois publiée , un mot ignominieux inventé , un supplice décerné , tout est dit. Réponds-moi donc , qu'entends-tu par *inceste* ?

L'Aum. Mais un *inceste*....

Orou. Un *inceste* ?... Y a-t-il long-temps que ton grand ouvrier sans tête , sans mains et sans outils , a fait le monde ?

L'Aum. Non.

Orou. Fit-il toute l'espèce humaine à la fois ?

L'Aum. Non. Il créa seulement une femme et un homme.

Orou. Eurent-ils des enfans ?

L'Aum. Assurément.

Orou. Supposons que ces deux premiers parens n'aient eu que des filles , et que leur mère soit morte la première ; ou qu'ils n'aient eu que des garçons , et que la femme ait perdu son mari.

L'Aum. Tu m'embarrasses ; mais tu as beau dire , l'*inceste* est un crime abominable ; et parlons d'autre chose.

Orou. Cela te plaît à dire ; je me tais , moi , tant que tu ne m'auras dit ce que c'est que le crime abominable *inceste*.

L'Aum. Eh bien ! je t'accorde que peut-être l'*inceste* ne blesse en rien la nature ; mais ne suffit-il pas qu'il menace la

constitution politique? Que deviendraient la sûreté d'un chef et la tranquillité d'un état, si toute une nation composée de plusieurs millions d'hommes, se trouvait rassemblée autour d'une cinquantaine de pères de famille?

Orou. Le pis-aller, c'est qu'où il n'y a qu'une grande société, il y en aurait cinquante petites, plus de bonheur et un crime de moins.

L'Aum. Je crois cependant que, même ici, un fils couche rarement avec sa mère.

Orou. A moins qu'il n'ait beaucoup de respect pour elle, et une tendresse qui lui fasse oublier la disparité d'âge, et préférer une femme de quarante ans à une fille de dix-neuf.

L'Aum. Et le commerce des pères avec leurs filles?

Orou. Guère plus fréquent, à moins que la fille ne soit laide et peu recherchée. Si son père l'aime, il s'occupe à lui préparer sa dot en enfans.

L'Aum. Cela me fait imaginer que le sort des femmes que la nature a disgraciées ne doit pas être heureux dans Otaiti.

Orou. Cela me prouve que tu n'as pas une haute opinion de la générosité de nos jeunes gens.

L'Aum. Pour les unions de frères et de sœurs, je ne doute pas qu'elles ne soient très-communes.

Orou. Et très-approuvées.

L'Aum. A t'entendre, cette passion, qui produit tant de crimes et de maux dans nos contrées, serait ici tout-à-fait innocente.

Orou. Étranger! tu manques de jugement et de mémoire: de jugement, car partout où il y a défense, il faut qu'on soit tenté de faire la chose défendue, et qu'on la fasse: de mémoire, puisque tu ne te souviens plus de ce que je t'ai dit. Nous avons de vieilles dissolues, qui sortent la nuit sans leur voile noir, et reçoivent des hommes, lorsqu'il ne peut rien résulter de leur approche; si elles sont reconnues ou surprises, l'exil au nord de l'île, ou l'esclavage, est leur châtiment: des filles précoces, qui relèvent leur voile blanc à l'insu de leurs parens (et nous avons pour elles un lieu fermé dans la cabane); des jeunes gens, qui déposent leur chaîne avant le temps prescrit par la nature et par la loi (et nous en réprimandons leurs parens); des femmes à qui le temps de la grossesse paraît long; des femmes et des filles peu scrupuleuses à garder leur voile gris; mais, dans le fait, nous n'attachons pas une grande importance à toutes ces fautes; et tu ne saurais croire combien l'idée de richesse particulière ou publique, unie dans nos têtes à l'idée de population, épure nos mœurs sur ce point.

L'Aum. La passion de deux hommes pour une même femme, ou le goût de deux femmes ou de deux filles pour un même homme, n'occasionent-ils point de désordres ?

Orou. Je n'en ai pas encore vu quatre exemples : le choix de la femme ou celui de l'homme finit tout. La violence d'un homme serait une faute grave ; mais il faut une plainte publique ; et il est presque inoui qu'une fille ou qu'une femme se soit plaint. La seule chose que j'aie remarquée, c'est que nos femmes ont moins de pitié des hommes laids, que nos jeunes gens, des femmes disgraciées ; et nous n'en sommes pas fâchés.

L'Aum. Vous ne connaissez guère la jalousie, à ce que je vois ; mais la tendresse maritale, l'amour maternel, ces deux sentimens si puissans et si doux, s'ils ne sont pas étrangers ici, y doivent être assez faibles.

Orou. Nous y avons suppléé par un autre, qui est tout autrement général, énergique et durable : l'intérêt. Mets la main sur la conscience ; laisse là cette fanfaronnade de vertu, qui est sans cesse sur les lèvres de tes camarades, et qui ne réside pas au fond de leur cœur. Dis-moi si, dans quelque contrée que ce soit, il y a un père qui, sans la honte qui le retient, n'aimât mieux perdre son enfant, un mari qui n'aimât mieux perdre sa femme, que sa fortune et l'aisance de toute sa vie. Sois sûr que partout où l'homme sera attaché à la conservation de son semblable comme à son lit, à sa santé, à son repos, à sa cabane, à ses fruits, à ses champs ; il fera pour lui tout ce qu'il sera possible de faire. C'est ici que les pleurs trempent la couche d'un enfant qui souffre ; c'est ici que les mères sont soignées dans la maladie ; c'est ici qu'on prise une femme féconde, une fille nubile, un garçon adolescent ; c'est ici qu'on s'occupe de leur institution, parce que leur conservation est toujours un accroissement, et leur perte toujours une diminution de fortune.

L'Aum. Je crains bien que ce sauvage n'ait raison. Le paysan misérable de nos contrées, qui excède sa femme pour soulager son cheval, laisse périr son enfant sans secours, et appelle le médecin pour son bœuf.

Orou. Je n'entends pas trop ce que tu viens de dire ; mais, à ton retour dans ta patrie si bien policée, tâche d'y introduire ce ressort ; et c'est alors qu'on y sentira le prix de l'enfant qui naît, et l'importance de la population. Veux-tu que je te révèle un secret ? mais prends garde qu'il ne t'échappe. Vous arrivez : nous vous abandonnons nos femmes et nos filles ; vous vous en étonnez ; vous nous en témoignez une gratitude qui nous fait rire ; vous nous remerciez, lorsque nous asséyons sur toi et sur tes

compagnons la plus forte de toutes les impositions. Nous ne t'avons point demandé d'argent ; nous ne nous sommes point jetés sur tes marchandises ; nous avons méprisé tes denrées : mais nos femmes et nos filles sont venues exprimer le sang de tes veines. Quand tu t'éloigneras , tu nous auras laissé des enfans : ce tribut levé sur ta personne , sur ta propre substance , à ton avis , n'en vaut-il pas bien un autre ? Et si tu veux en apprécier la valeur , imagine que tu aies deux cents lieues de côtes à courir , et qu'à chaque vingt milles on te mette à pareille contribution. Nous avons des terres immenses en friche ; nous manquons de bras ; et nous t'en avons demandé. Nous avons des calamités épidémiques à réparer ; et nous t'avons employé à réparer le vide qu'elles laisseront. Nous avons des ennemis voisins à combattre , un besoin de soldats ; et nous t'avons prié de nous en faire : le nombre de nos femmes et de nos filles est trop grand pour celui des hommes ; et nous t'avons associé à notre tâche. Parmi ces femmes et ces filles , il y en a dont nous n'avons pu obtenir d'enfans ; et ce sont celles que nous avons exposées à vos premiers embrassemens. Nous avons à payer une redevance en hommes à un voisin oppresseur ; c'est toi et tes camarades qui nous défrayerez ; et , dans cinq ou six ans , nous lui enverrons vos fils , s'ils valent moins que les nôtres. Plus robustes , plus sains que vous , nous nous sommes aperçus que vous nous surpassiez en intelligence ; et , sur-le-champ , nous avons destiné quelques unes de nos femmes et de nos filles les plus belles à recueillir la semence d'une race meilleure que la nôtre. C'est un essai que nous avons tenté , et qui pourra nous réussir. Nous avons tiré de toi et des tiens le seul parti que nous en pouvions tirer : et crois que , tout sauvages que nous sommes , nous savons aussi calculer. Va où tu voudras ; et tu trouveras toujours l'homme aussi fin que toi. Il ne te donnera jamais que ce qui ne lui est bon à rien , et te demandera toujours ce qui lui est utile. S'il te présente un morceau d'or pour un morceau de fer ; c'est qu'il ne fait aucun cas de l'or , et qu'il prise le fer. Mais dis-moi donc pourquoi tu n'es pas vêtu comme les autres ? Que signifie cette casaque longue qui t'enveloppe de la tête aux pieds , et ce sac pointu que tu laisses tomber sur tes épaules , ou que tu ramènes sur tes oreilles ?

L'Aum. C'est que , tel que tu me vois , je me suis engagé dans une société d'hommes qu'on appelle , dans mon pays , des moines. Le plus sacré de leurs vœux est de n'approcher d'aucune femme , et de ne point faire d'enfans.

Orou. Que faites-vous donc ?

L'Aum. Rien.

Orou. Et ton magistrat souffre cette espèce de paresseux, la pire de toutes ?

L'Aum. Il fait plus ; il la respecte et la fait respecter.

Orou. Ma première pensée était que la nature , quelque accident , ou un art cruel vous avait privés de la faculté de produire votre semblable ; et que , par pitié , on aimait mieux vous laisser vivre que de vous tuer. Mais , moine , ma fille m'a dit que tu étais un homme , et un homme aussi robuste qu'un Otaïtien , et qu'elle espérait que tes caresses réitérées ne seraient pas infructueuses. A présent que j'ai compris pourquoi tu t'es écrié hier au soir : *Mais ma religion ! mais mon état !* pourrais-tu m'apprendre le motif de la faveur et du respect que les magistrats vous accordent ?

L'Aum. Je l'ignore.

Orou. Tu sais au moins par quelle raison , étant homme , tu t'es librement condamné à ne pas l'être ?

L'Aum. Cela serait trop long et trop difficile à t'expliquer.

Orou. Et ce vœu de stérilité , le moine y est-il bien fidèle ?

L'Aum. Non.

Orou. J'en étais sûr. Avez-vous aussi des moines femelles ?

L'Aum. Oui.

Orou. Aussi sages que les moines mâles ?

L'Aum. Plus renfermées , elles séchent de douleur , périssent d'ennui.

Orou. Et l'injure faite à la nature est vengée. Oh ! le vilain pays ! Si tout y est ordonné comme ce que tu m'en dis , vous êtes plus barbares que nous.

Le bon aumônier raconte qu'il passa le reste de la journée à parcourir l'île , à visiter les cabanes ; et que le soir , après avoir soupé , le père et la mère l'ayant supplié de coucher avec la seconde de leurs filles , Palli s'était présentée dans le même déshabillé que Thia , et qu'il s'était écrié plusieurs fois pendant la nuit : *Mais ma religion ! mais mon état !* que la troisième nuit il avait été agité des mêmes remords avec Asto l'ainée ; et que la quatrième nuit il l'avait accordée par honnêteté à la femme de son hôte.

IV. Suite du Dialogue.

A. J'estime cet aumônier poli.

B. Et moi , beaucoup davantage les mœurs des Otaïtiens , et le discours d'Orou.

A. Quoiqu'un peu modelé à l'euro péenne.

B. Je n'en doute pas.

— Ici le bon aumônier se plaint de la brièveté de son séjour dans Otaïti, et de la difficulté de mieux connaître les usages d'un peuple assez sage pour s'être arrêté de lui-même à la médiocrité; ou assez heureux pour habiter un climat dont la fertilité lui assurait un long engourdissement; assez actif pour s'être mis à l'abri des besoins absolus de la vie; et assez indolent pour que son innocence, son repos et sa félicité n'eussent rien à redouter d'un progrès trop rapide de ses lumières. Rien n'y était mal par l'opinion et par la loi, que ce qui était mal de sa nature. Les travaux et les récoltes s'y faisaient en commun. L'acceptation du mot *propriété* y était très-étroite; la passion de l'amour, réduite à un simple appétit physique, n'y produisait aucun de nos désordres. L'île entière offrait l'image d'une seule famille nombreuse, dont chaque cabane représentait les divers appartemens d'une de nos grandes maisons. Il finit par protester que ces Otaïtiens seront toujours présens à sa mémoire; qu'il avait été tenté de jeter ses vêtemens dans le vaisseau, et de passer le reste de ses jours parmi eux; et qu'il craint bien de se repentir plus d'une fois de ne l'avoir pas fait.

A. Malgré cet éloge, quelles conséquences utiles à tirer des mœurs et des usages bizarres d'un peuple non civilisé?

B. Je vois qu'aussitôt que quelques causes physiques, telles, par exemple, que la nécessité de vaincre l'ingratitude du sol, ont mis en jeu la sagacité de l'homme, cet élan le conduit bien au-delà du but; et que, le terme du besoin passé, on est porté dans l'océan sans bornes des fantaisies, d'où l'on ne se tire plus. Puisse l'heureux Otaïtien s'arrêter où il en est! Je vois, qu'excepté dans ce recoin écarté de notre globe, il n'y a point eu de mœurs, et qu'il n'y en aura peut-être jamais nulle part.

A. Qu'entendez-vous donc par des mœurs?

B. J'entends une soumission générale et une conduite conséquente à des lois bonnes ou mauvaises. Si les lois sont bonnes, les mœurs sont bonnes; si les lois sont mauvaises, les mœurs sont mauvaises; si les lois, bonnes ou mauvaises, ne sont point observées, la pire condition d'une société, il n'y a point de mœurs. Or, comment voulez-vous que des lois s'observent, quand elles se contredisent? Parcourez l'histoire des siècles et des nations tant anciennes que modernes; et vous trouverez les hommes assujétis à trois codes; le code de la nature, le code civil, et le code religieux; et contraints d'enfreindre alternativement ces trois codes qui n'ont jamais été d'accord; d'où il est arrivé qu'il n'y a eu dans aucune contrée, comme Orou l'a deviné de la nôtre, ni homme, ni citoyen, ni religieux.

A. D'où vous conclurez, sans doute, qu'en fondant la morale sur les rapports éternels, qui subsistent entre les hommes, la loi religieuse devient peut-être superflue; et que la loi civile ne doit être que l'énonciation de la loi de nature.

B. Et cela, sous peine de multiplier les méchants, au lieu de faire des bons.

A. Ou que, si l'on juge nécessaire de les conserver toutes trois, il faut que les deux dernières ne soient que des calques rigoureux de la première, que nous apportons gravée au fond de nos cœurs, et qui sera toujours la plus forte.

B. Cela n'est pas exact. Nous n'apportons en naissant qu'une similitude d'organisation avec d'autres êtres; les mêmes besoins; de l'attrait vers les mêmes plaisirs; une aversion commune pour les mêmes peines: voilà ce qui constitue l'homme ce qu'il est, et doit fonder la morale qui lui convient.

A. Cela n'est pas aisé.

B. Cela est si difficile, que je croirais volontiers le peuple le plus sauvage de la terre, l'Otaïtien qui s'en est tenu scrupuleusement à la loi de la nature, plus voisin d'une bonne législation qu'aucun peuple civilisé.

A. Parce qu'il lui est plus facile de se défaire de son trop de rusticité, qu'à nous de revenir sur nos pas et de réformer nos abus.

B. Surtout ceux qui tiennent à l'union de l'homme et de la femme.

A. Cela se peut. Mais commençons par le commencement. Interrogeons bonnement la nature; et voyons, sans partialité, ce qu'elle nous répondra sur ce point.

B. J'y consens.

A. Le mariage est-il dans la nature?

B. Si vous entendez, par le mariage, la préférence qu'une femelle accorde à un mâle sur tous les autres mâles, ou celle qu'un mâle donne à une femelle sur toutes les autres femelles; préférence mutuelle, en conséquence de laquelle il se forme une union plus ou moins durable, qui perpétue l'espèce par la reproduction des individus; le mariage est dans la nature.

A. Je le pense comme vous; car cette préférence se remarque non-seulement dans l'espèce humaine, mais encore dans les autres espèces d'animaux: témoin ce nombreux cortège de mâles qui poursuivent une même femelle au printemps, dans nos campagnes, et dont un seul obtient le titre de mari. Et la galanterie?

B. Si vous entendez, par galanterie, cette variété de moyens énergiques ou délicats que la passion inspire, soit au mâle, soit à la femelle, pour obtenir cette préférence qui conduit à la plus

douce, la plus importante et la plus générale des jouissances ; la galanterie est dans la nature.

A. Je le pense comme vous. Témoin cette diversité de gentilleses pratiquées par le mâle , pour plaire à la femelle ; par la femelle , pour irriter la passion et fixer le goût du mâle. Et la coquetterie ?

B. C'est un mensonge , qui consiste à simuler une passion qu'on ne sent pas , et à promettre une préférence qu'on n'accordera pas. Le mâle coquet se joue de la femelle ; la femelle coquette se joue du mâle ; jeu perfide qui amène quelquefois les catastrophes les plus funestes ; manège ridicule , dont le trompeur et le trompé sont également châtiés par la perte des instans les plus précieux de leur vie.

A. Ainsi la coquetterie , selon vous , n'est pas dans la nature.

B. Je ne dis pas cela.

A. Et la constance ?

B. Je ne vous en dirai rien de mieux que ce qu'en a dit Orou à l'aumônier. Pauvre vanité de deux enfans qui s'ignorent eux-mêmes , et que l'ivresse d'un instant aveugle sur l'instabilité de tout ce qui les entoure !

A. Et la fidélité , ce rare phénomène ?

B. Presque toujours l'entêtement et le supplice de l'honnête homme et de l'honnête femme dans nos contrées ; chimère à Otaïti.

A. Et la jalousie ?

B. Passion d'un animal indigent et avare , qui craint de manquer ; sentiment injuste de l'homme ; conséquence de nos fausses mœurs , et d'un droit de propriété étendu sur un objet sentant , pensant , voulant et libre.

A. Ainsi la jalousie , selon vous , n'est pas dans la nature ?

B. Je ne dis pas cela. Vices et vertus , tout est également dans la nature.

A. Le jaloux est sombre.

B. Comme le tyran , parce qu'il en a la conscience.

A. La pudeur ?

B. Mais vous m'engagez là dans un cours de morale galante. L'homme ne veut être ni troublé ni distrait dans ses jouissances. Celles de l'amour sont suivies d'une faiblesse qui l'abandonnerait à la merci de son ennemi. Voilà tout ce qu'il peut y avoir de naturel dans la pudeur : le reste est d'institution.

— L'aumônier remarque , dans un troisième morceau que je ne vous ai point lu , que l'Otaïtien ne rougit pas des mouvemens involontaires qui s'excitent en lui à côté de sa femme , au milieu de ses filles ; et que celles-ci en sont spectatrices , quelque-

fois émue, jamais embarrassée. Aussitôt que la femme devint la propriété de l'homme, et que la jouissance furtive d'une fille fut regardée comme un vol, on vit naître les termes *pudeur*, *retenue*, *bienséance*; des vertus et des vices imaginaires; en un mot, entre les deux sexes, des barrières qui les empêchassent de s'inviter réciproquement à la violation des lois qu'on leur avait imposées, et qui produisirent souvent un effet contraire, en échauffant l'imagination et en irritant les désirs. Lorsque je vois des arbres plantés autour de nos palais, et un vêtement de col qui cache et montre une partie de la gorge d'une femme, il me semble reconnaître un retour secret vers la forêt, et un appel à la liberté première de notre ancienne demeure. L'Otaïtien nous dirait: Pourquoi te caches-tu? de quoi es-tu honteux? fais-tu le mal, quand tu cèdes à l'impulsion la plus auguste de la nature? Homme, présente-toi franchement, si tu plais. Femme, si cet homme te convient, reçois-le avec la même franchise.

A. Ne vous fâchez pas. Si nous débutons comme des hommes civilisés, il est rare que nous ne finissions pas comme l'Otaïtien.

B. Oui, ces préliminaires de convention consomment la moitié de la vie d'un homme de génie.

A. J'en conviens; mais qu'importe, si cet élan pernicieux de l'esprit humain, contre lequel vous vous êtes récrié tout-à-l'heure, en est d'autant plus ralenti? Un philosophe de nos jours, interrogé pourquoi les hommes faisaient la cour aux femmes, et non les femmes la cour aux hommes, répondit qu'il était naturel de demander à celui qui pouvait toujours accorder.

B. Cette raison m'a paru de tout temps plus ingénieuse que solide. La nature, indécente, si vous voulez, presse indistinctement un sexe vers l'autre: et dans un état de l'homme brute et sauvage qui se conçoit, mais qui n'existe peut-être nulle part...

A. Pas même à Otaïti?

B. Non: l'intervalle qui séparerait un homme d'une femme serait franchi par le plus amoureux. S'ils s'attendent, s'ils se fuient, s'ils se poursuivent, s'ils s'évitent, s'ils s'attaquent, s'ils se défendent, c'est que la passion, inégale dans ses progrès, ne s'applique pas en eux de la même force. D'où il arrive que la volupté se répand, se consume et s'éteint d'un côté, lorsqu'elle commence à peine à s'élever de l'autre; et qu'ils en restent tristes tous deux. Voilà l'image fidèle de ce qui se passerait entre deux êtres jeunes, libres et parfaitement innocens. Mais lorsque la femme a connu, par l'expérience ou l'éducation, les suites plus ou moins cruelles d'un moment doux, son cœur frissonne à l'approche de l'homme. Le cœur de l'homme ne frissonne point; ses sens commandent; et il obéit. Les sens de la femme s'expliquent;

et elle craint de les écouter. C'est l'affaire de l'homme que de la distraire de sa crainte, de l'enivrer et de la séduire. L'homme conserve toute son impulsion naturelle vers la femme ; l'impulsion naturelle de la femme vers l'homme, dirait un géomètre, est en raison composée de la directe de la passion et de l'inverse de la crainte ; raison qui se complique d'une multitude d'éléments divers dans nos sociétés ; éléments qui concourent presque tous à accroître la pusillanimité d'un sexe et la durée de la poursuite de l'autre. C'est une espèce de tactique, où les ressources de la défense et les moyens de l'attaque ont marché sur la même ligne. On a consacré la résistance de la femme ; on a attaché l'ignominie à la violence de l'homme ; violence qui ne serait qu'une injure légère dans Otaiti, et qui devient un crime dans nos cités.

A. Mais comment est-il arrivé qu'un acte, dont le but est si solennel, et auquel la nature nous invite par l'attrait le plus puissant ; que le plus grand, le plus doux, le plus innocent des plaisirs soit devenu la source la plus féconde de notre dépravation et de nos maux ?

B. Orou l'a fait entendre dix fois à l'aumônier : écoutez-le donc encore ; et tâchez de le retenir.

C'est par la tyrannie de l'homme, qui a converti la possession de la femme en une propriété ;

Par les mœurs et les usages, qui ont surchargé de conditions l'union conjugale ;

Par les lois civiles, qui ont assujéti le mariage à une infinité de formalités ;

Par la nature de notre société, où la diversité des formes et des rangs a institué des convenances et des disconvenances ;

Par une contradiction bizarre et commune à toutes les sociétés subsistantes, où la naissance d'un enfant, toujours regardé comme un accroissement de richesses pour la nation, est plus souvent et plus sûrement encore un accroissement d'indigence dans la famille ;

Par les vues politiques des souverains, qui ont tout rapporté à leur intérêt et à leur sécurité ;

Par les institutions religieuses, qui ont attaché les noms de vices et de vertus à des actions qui n'étaient susceptibles d'aucune moralité.

Combien nous sommes loin de la nature et du bonheur ! L'empire de la nature ne peut être détruit : on aura beau le contrarier par des obstacles, il durera. Ecrivez tant qu'il vous plaira sur des tables d'airain, pour me servir des expressions du sage Marc-Aurèle, que le frottement voluptueux de deux intes-

ins est un crime ; le cœur de l'homme sera froissé entre la menace de votre inscription et la violence de ses penchans. Mais ce cœur indocile ne cessera de réclamer ; et cent fois , dans le cours de la vie , vos caractères effrayans disparaîtront à nos yeux. Gravez sur le marbre : Tu ne mangeras ni de l'ixion , ni du griffon ; tu ne connaîtras que ta femme ; tu ne seras point le mari de ta sœur : mais vous n'oublierez pas d'accroître les châtimens à proportion de la bizarrerie de vos défenses ; vous deviendrez féroces ; et vous ne réussirez point à me dénaturer.

A. Que le code des nations serait court , si on le conformait rigoureusement à celui de la nature ! combien d'erreurs et de vices épargnés à l'homme !

B. Voulez-vous savoir l'histoire abrégée de presque toute notre misère ? La voici. Il existait un homme naturel : on a introduit au dedans de cet homme , un homme artificiel ; et il s'est élevé dans la caverne une guerre civile qui dure toute la vie. Tantôt l'homme naturel est le plus fort ; tantôt il est terrassé par l'homme moral et artificiel ; et , dans l'un et l'autre cas , le triste monstre est tirillé , tenaillé , tourmenté , étendu sur la roue ; sans cesse gémissant , sans cesse malheureux , soit qu'un faux enthousiasme de gloire le transporte et l'enivre , ou qu'une fausse ignominie le courbe et l'abatte. Cependant il est des circonstances extrêmes qui ramènent l'homme à sa première simplicité.

A. La misère et la maladie , deux grands exorcistes.

B. Vous les avez nommés. En effet , que deviennent alors toutes ces vertus conventionnelles ? Dans la misère , l'homme est sans remords ; et dans la maladie , la femme est sans pudeur.

A. Je l'ai remarqué.

B. Mais un autre phénomène , qui ne vous aura pas échappé davantage , c'est que le retour de l'homme artificiel et moral suit pas à pas les progrès de l'état de maladie à l'état de convalescence , et de l'état de convalescence à l'état de santé. Le moment où l'infirmité cesse , est celui où la guerre intestine recommence , et presque toujours avec désavantage pour l'intrus.

A. Il est vrai. J'ai moi-même éprouvé que l'homme naturel avait dans la convalescence une vigueur funeste pour l'homme artificiel et moral. Mais enfin , dites-moi , faut-il civiliser l'homme , ou l'abandonner à son instinct ?

B. Faut-il vous répondre net ?

A. Sans doute.

B. Si vous vous proposez d'en être le tyran , civilisez-le ; empoisonnez-le de votre mieux d'une morale contraire à la nature ; faites-lui des entraves de toute espèce ; embarrassez ses mouve-

mens de mille obstacles ; attachez-lui des fantômes qui l'effraient ; éternisez la guerre dans la caverne ; et que l'homme naturel y soit toujours enchaîné sous les pieds de l'homme moral. Le voulez-vous heureux et libre ? ne vous mêlez pas de ses affaires : assez d'incidens imprévus le conduiront à la lumière et à la dépravation ; et demeurez à jamais convaincu que ce n'est pas pour vous , mais pour eux , que ces sages législateurs vous ont pétri et maniéré comme vous l'êtes. J'en appelle à toutes les institutions politiques , civiles et religieuses : examinez-les profondément ; et je me trompe fort , ou vous y verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se promettait de lui imposer. Méfiez-vous de celui qui veut mettre l'ordre. Ordonner , c'est toujours se rendre le maître des autres en les gênant : et les Calabrois sont presque les seuls à qui la flatterie des législateurs n'en ait point encore imposé.

A. Et cette anarchie de la Calabre vous plaît ?

B. J'en appelle à l'expérience ; et je gage que leur barbarie est moins vicieuse que notre urbanité. Combien de petites scélératesses compensent ici l'atrocité de quelques grands crimes dont on fait tant de bruit ! Je considère les hommes non civilisés comme une multitude de ressorts épars et isolés. Sans doute , s'il arrivait à quelques uns de ces ressorts de se choquer , l'un ou l'autre , ou tous les deux , se briseraient. Pour obvier à cet inconvénient , un individu d'une sagesse profonde et d'un génie sublime , rassembla ces ressorts , et en composa une machine ; et dans cette machine , appelée société , tous les ressorts furent rendus agissans , réagissans les uns contre les autres , sans cesse fatigués ; et il s'en rompit plus dans un jour , sous l'état de législation , qu'il ne s'en rompait en un an , sous l'anarchie de nature. Mais quel fracas ! quel ravage ! quelle énorme destruction des petits ressorts , lorsque deux , trois , quatre de ces énormes machines vinrent à se heurter avec violence !

A. Ainsi , vous préféreriez l'état de nature brute et sauvage ?

B. Ma foi , je n'oserais prononcer ; mais je sais qu'on a vu plusieurs fois l'homme des villes se dépouiller et rentrer dans la forêt ; et qu'on n'a jamais vu l'homme de la forêt se vêtir et s'établir dans la ville.

A. Il m'est venu souvent dans la pensée que la somme des biens et des maux était variable pour chaque individu ; mais que le bonheur ou le malheur d'une espèce animale quelconque avait sa limite , qu'elle ne pouvait franchir ; et que peut-être nos efforts nous rendaient en dernier résultat autant d'inconvénient que d'avantage ; en sorte que nous nous étions bien tourmentés pour accroître les deux membres d'une équation , entre

lesquels il subsistait une éternelle et nécessaire égalité. Cependant, je ne doute pas que la vie moyenne de l'homme civilisé ne soit plus longue que la vie moyenne de l'homme sauvage.

B. Et si la durée d'une machine n'est pas une juste mesure de son plus ou moins de fatigue, qu'en concluez-vous ?

A. Je vois qu'à tout prendre, vous inclinerez à croire les hommes d'autant plus méchans et plus malheureux, qu'ils sont plus civilisés.

B. Je ne parcourrai point toutes les contrées de l'univers ; mais je vous avertis seulement que vous ne trouverez la condition de l'homme heureuse, que dans Otaïti ; et supportable, que dans un recoin de l'Europe. Là, des maîtres ombrageux et jaloux de leur sécurité, se sont occupés à le tenir dans ce que vous appelez l'abrutissement.

A. A Venise, peut-être ?

B. Pourquoi non ? vous ne niez pas du moins qu'il n'y a nulle part moins de lumières acquises, moins de morale artificielle, et moins de vices et de vertus chimériques.

A. Je ne m'attendais pas à l'éloge de ce gouvernement.

B. Aussi ne le fais-je pas. Je vous indique une espèce de dédommagement de la servitude, que tous les voyageurs ont senti et préconisé.

A. Pauvre dédommagement !

B. Peut-être. Les Grecs proscrivirent celui qui avait ajouté une corde à la lyre de Mercure.

A. Et cette défense est une satire sanglante de leurs premiers législateurs. C'est la première corde qu'il fallait couper :

B. Vous m'avez compris. Partout où il y a une lyre, il y a des cordes. Tant que les appétits naturels seront sophistiqués, comptez sur des femmes méchantes.

A. Comme la Reymer (1).

B. Sur des hommes atroces.

A. Comme Gardeil (2).

B. Et sur des infortunés à propos de rien.

A. Comme Tanié, mademoiselle de la Chaux, le chevalier Desroches, et madame de la Carlière (3).

Il est certain qu'on chercherait inutilement dans Otaïti des exemples de la dépravation des deux premiers et du malheur des trois derniers. Que ferons-nous donc ? reviendrons-nous à la nature ? nous soumettrons-nous aux lois ?

(1) Voyez les Contes qui terminent le volume contenant les romans.

(2) Voyez les mêmes Contes.

(3) Voyez les mêmes Contes.

B. Nous parlerons contre les lois insensées jusqu'à ce qu'on les réforme; et en attendant, nous nous y soumettrons. Celui qui, de son autorité privée, enfreint une mauvaise loi, autorise tout autre à enfreindre les bonnes. Il y a moins d'inconvéniens à être fou avec des fous, qu'à être sage tout seul. Disons-nous à nous-mêmes; crions incessamment qu'on a attaché la honte, le châtement et l'ignominie à des actions innocentes en elles-mêmes; mais ne les commettons pas, parce que la honte, le châtement et l'ignominie sont les plus grands de tous les maux. Imitons le bon Aumônier, moine en France, sauvage dans Otaiti.

A. Prendre le froc du pays où l'on va, et garder celui du pays où l'on est.

B. Et surtout être honnête et sincère jusqu'au scrupule, avec des êtres fragiles qui ne peuvent faire notre bonheur, sans renoncer aux avantages les plus précieux de nos sociétés. Et ce brouillard épais, qu'est-il devenu?

A. Il est tombé.

B. Et nous serons encore libres, cet après-dîner, de sortir ou de rester?

A. Cela dépendra, je crois, un peu plus des femmes que de nous.

B. Toujours les femmes! on ne saurait faire un pas, sans les rencontrer à travers son chemin.

A. Si nous leur lisions l'entretien de l'Aumônier et d'Orou?

B. A votre avis, qu'en diraient-elles?

A. Je n'en sais rien.

B. Et qu'en penseraient-elles?

A. Peut-être le contraire de ce qu'elles en diraient.

PRINCIPES DE POLITIQUE

DES SOUVERAINS (1).

1. **E**NTRE les choses qui éblouissent les hommes, et qui excitent violemment leur envie, comptez l'autorité ou le désir de commander.

2. Regardez comme vos ennemis nés tous les ambitieux. Entre les hommes turbulens, les uns sont las ou dégoûtés de l'état actuel des choses ; les autres, mécontents du rôle qu'ils font. Les plus dangereux sont des grands, pauvres et obérés, qui ont tout à gagner et rien à perdre à une révolution. *Sylla inops* (2), *undè præcipua audacia* ; « Sylla n'avait rien ; et ce fut surtout son » indigence qui le rendit audacieux. » L'injustice apparente ou réelle des moyens qu'on emploie contre eux, est effacée par la raison de la sécurité : ce principe passe pour constant dans toutes les sortes d'états ; cependant il n'en est pas moins atroce de perdre un particulier par la seule crainte que l'on a qu'il ne trouble l'ordre public. Il n'y a point de scélératesse à laquelle cette politique ne conduisît.

3. Il ne faut jamais manquer de justice dans les petites choses, parce qu'on en est récompensé par le droit qu'elle accorde de l'enfreindre impunément dans les grandes ; maxime détestable, parce qu'il faut être juste dans les grandes choses et dans les petites ; dans ces dernières, parce qu'on en exerce la justice plus facilement dans les grandes.

4. L'exercice de la bienfaisance, la bonté, ne réussissent point avec des hommes ivres de liberté et envieux d'autorité ; ou ne fait qu'accroître leur puissance et leur audace. Cela se peut.

5. C'est aux souverains et aux factieux que je m'adresse ; lorsque les haines ont éclaté, toutes les réconciliations sont fausses.

6. Faire une chose et avoir l'air d'en faire une autre, cela peut être dangereux ou utile ; c'est selon la circonstance, la chose et le souverain.

7. Prévoir des demandes, et les prévenir par une rupture ; maxime détestable.

8. Donner la galle à son chien ; maxime d'ingrat. J'en dis autant de la suivante. Offrir, et savoir se faire refuser.

(1) Voyez sur l'origine de cet écrit la *Notice* à la tête de ce volume.

(2) Tacit. *Annal.* lib. 14, cap. 57.

9. Faire tomber le choix du peuple sur Camille , ou l'ennemi du tribun ; maxime tantôt utile , tantôt nuisible : utile , si le tribun est un factieux ; nuisible , si le tribun est un homme de bien.

10. Ignorer souvent ce qu'on sait , ou paraître savoir ce qu'on ignore ; cela est très-fin , mais je n'aime pas la finesse.

11. Apprendre la langue de Burrhus avec Néron , *mærens ac laudans* ; il se désolait , mais il louait. Il fallait se désoler , mais il ne fallait pas louer. C'est ce qu'aurait fait Burrhus , s'il eût plus aimé la vérité que la vie.

12. Apprendre la langue de Tibère avec le peuple. *Verba obscura , perplexa , suspensa , eluctantia , in speciem recusantis composita*. « Mots obscurs , perplexes , indécis , esquivant toujours » jours entre la grâce et le refus. » Oui , c'est ainsi qu'il faut en user , lorsqu'on craint et qu'on s'avoue qu'on est haï et qu'on le mérite.

13. Étouffer en embrassant ; perfidie abominable.

14. Froncer le sourcil sans être fâché ; sourire au moment du dépit ; pauvre ruse , dont on n'a que faire quand on est bon , et qu'on dédaigne quand on est grand.

15. Faire échouer par le choix des moyens ce qu'on ne saurait empêcher. J'approuve fort cette ruse , pourvu que l'on s'en serve pour empêcher le mal , et non pas pour empêcher le bien ; car il est certain qu'il y a des circonstances où l'on est forcé de suppléer à l'ongle du lion qui nous manque , par la queue du renard.

16. Rester l'ami du pape , quand il est abandonné de tous les cardinaux ; c'est un moyen de les servir plus sûrement ; c'est aussi un rôle perfide et vil : il n'est pas permis d'être un traître ; et de simuler l'attachement au pape , quand même le pape est un brigand.

17. Placer un mouton auprès du souverain , quand on conspire contre lui. Pour bien sentir , et la méchanceté des conspirateurs , et la bassesse du rôle du mouton , il ne s'agit que d'expliquer ce que c'est qu'un mouton. On appelle ici un mouton , un valet de prison qu'on enferme avec un malfaiteur , et qui fait à ce malfaiteur l'aveu de crimes qu'il n'a pas commis , pour obtenir de ce dernier l'aveu de ceux qu'il a faits. Les cours sont pleines de moutons ; c'est un rôle qui est fait par des amis , par des connaissances , par des domestiques , et surtout par les maîtresses. Les femmes ne sont jamais plus dissolues que dans les temps de troubles civils ; elles se prostituent à tous les chefs et à tous ceux qui les approchent , sans autre dessein que celui de connaître leurs secrets et d'en user pour leur intérêt ou

celui de leur famille. Sans compter qu'elles en retirent un air d'importance dont elles sont flattées. Le cardinal de Retz avait beaucoup d'esprit, mais il était très-laid ; ce qui ne l'empêcha point d'être agacé par les plus jolies femmes de la cour pendant tout le temps de la Fronde.

18. Savoir faire des coupables ; c'est la seule ressource des ministres atroces pour perdre des gens de bien qui les gênent. Il est donc très-important d'être en garde contre cette espèce de méchanceté.

19. Sévir contre les innocens , quand il en est besoin ; il n'y a point d'honnête homme que ne puisse faire trembler cette maxime qu'on ne manque jamais de colorer de l'intérêt public.

20. Penser une chose , en dire une autre ; mais avoir plus d'esprit que Pompée. Pompée n'aurait pas eu besoin d'esprit , s'il avait su faire ce qui convenait à son caractère , dire vrai ou se taire , d'autant plus qu'il mentait maladroitement.

21. Ne pas outrer la dissimulation , s'attrister de la mort de Germanicus , mais ne la pas pleurer. Alors les larmes , évidemment fausses , n'en imposent à personne , et ne sont que ridicules.

22. Parler de son ennemi avec éloge ; si c'est pour lui rendre la justice qu'il mérite , c'est bien fait ; si c'est pour l'entretenir dans une fausse sécurité et le perdre plus sûrement , c'est une perfidie.

23. Publier soi-même une disgrâce : souvent c'est un acte de prudence ; cela empêche les autres de vous en faire rougir et de l'exagérer.

24. Demander la fille d'Antigone pour épouser la sœur d'Alexandre , mais être plus fin que Perdiccas. Perdiccas n'eut ni l'une ni l'autre.

25. Donner de belles raisons. Il serait beaucoup mieux de n'en point donner du tout , ou d'en donner de bonnes.

26. Remercier des commices quinquinales ; cela signifie dissimuler un événement qui nous déplaît , et que nous n'avons pas pu empêcher , comme fit Tibère ; il avait tout à craindre des assemblées du peuple ; il aurait fort désiré qu'elles fussent rares ou qu'elles ne se fissent plus : elles furent réglées à cinq ans ; et Tibère en remercia et le peuple et le sénat.

27. La fin de l'empire et la fin de la vie , événement du même jour.

28. Ne lever jamais la main sans frapper. Il faut rarement lever la main , peut-être ne faut-il jamais frapper ; mais il n'en est pas moins vrai , qu'il y a des circonstances où le geste est

aussi dangereux que le coup. De là, la vérité de la maxime suivante.

29. Frapper juste.

30. Proclamer César, quand il est dans Rome ; c'est ce que firent Cicéron, Atticus, et une infinité d'autres. Mais c'est ce que Caton ne fit pas.

31. Être le premier à prêter serment, à moins qu'on n'ait affaire à Catherine de Russie, et qu'on ne soit le comte de Munich ; cas rare. Le comte de Munich resta attaché à Pierre III jusqu'à sa mort ; après la mort de Pierre III, le comte se présenta devant l'impératrice régnante, et lui dit : « Je n'ai plus » de maître, et je viens vous prêter serment ; je servirai votre » majesté avec la même fidélité que j'ai servi Pierre III. »

32. Ne jamais séparer le souverain de sa personne. Quelque familiarité que les grands nous accordent, quelque permission qu'ils semblent nous donner d'oublier leur rang, il ne faut jamais les prendre au mot.

33. Appeler ses esclaves des citoyens ; c'est fort bien fait ; mais il vaudrait mieux n'avoir point d'esclaves.

34. Toujours demander l'approbation dont on peut se passer ; c'est un moyen très-sûr de dérober au peuple sa servitude.

35. Toujours mettre le nom du sénat avant le sien. *Ex senatus-consulto, et auctoritate Cæsaris*. On n'y manque guère, quand le sénat n'est rien.

36. N'attendre jamais le cas de la nécessité ; le prévoir et le prévenir. Lorsque la majesté n'en impose plus, il est trop tard. Cette maxime qui est excellente sur le trône, n'est pas moins bonne dans la famille et dans la société.

37. Lorsque le peuple s'écrie : Donnons donc l'empire à César, sans quoi l'armée reste sans chef, le peuple ment. C'est un adulateur dangereux qui cède à la nécessité. Cet homme aujourd'hui si essentiel à son salut, il le tuera demain. Ce qui fait sentir l'importance de la maxime suivante.

38. Connaître quand le peuple veut, ou fait semblant de vouloir ; cette maxime n'est pas moins importante dans le camp. Connaître quand le soldat veut ou fait semblant de vouloir.

39. Connaître quand le peuple veut, par intérêt ou par enthousiasme. La Hollande n'a voulu un *Stathouder* héréditaire, que par enthousiasme.

40. Se faire solliciter de ce qu'on veut faire, secret d'Auguste.

41. Convenir que les lois sont faites pour tous, pour le souverain et pour le peuple ; mais n'en rien croire. Ils parlent tous comme Servius Tullius, et en usent tous avec la loi comme

Tarquin avec Lucrece. Mais il faudrait, quand on oublie la justice, se rappeler de temps en temps le sort de Tarquin.

42. Lorsque Tibère balançait entre ce qu'il devait aux lois et ce qu'il devait à ses enfans, il s'amusa.

43. J'aime le scrupule de ce pape, qui ne permit point qu'on ordonnât prêtres ses enfans avant l'âge, mais qui les fit évêques.

44. Toujours respecter la loi qui ne nous gêne pas, et qui gêne les autres. Il serait mieux de les respecter toutes.

45. Un souverain ne s'accuse jamais qu'à Dieu, mais c'est qu'il ne pêche jamais qu'envers lui, cela est clair.

46. Affranchir les esclaves lorsqu'on a besoin de leur témoignage contre un maître qu'on veut perdre. Donner la robe virile à l'enfant qu'on doit mener au supplice. Faire violer entre le lacet et le bourreau, la jeune vierge pour la rendre femme et punissable de mort, voilà ce qu'on appelle respecter les lois à la manière des anciens souverains : il est vrai que ceux d'aujourd'hui ne connaissent pas ces atrocités.

47. Au trait historique qui précède, on peut ajouter, par explication, dépouiller une femme de la dignité de matrone par l'exil, afin de décerner la mort, non contre une matrone, ce qui serait illégal ; mais bien contre une exilée, ce qui est juste et permis. Toute cette horrible morale se comprend en deux mots ; infliger une première peine juste ou injuste, pour avoir le droit d'en infliger une seconde.

48. Je vous recommande un tel, afin qu'il obtienne par votre suffrage le grade qu'il poursuit. C'est ainsi qu'on persuade à un corps qui n'est rien, qu'il est quelque chose. Un maître n'a guère cette condescendance que lorsqu'il est faible, et ne se croit pas en état de déployer toute son autorité sans quelque conséquence fâcheuse.

49. Faire parler le prêtre dans l'occasion où il est à propos de rendre le ciel responsable de l'événement ; ce moyen, assez sûr, suppose toujours un peuple superstitieux ; il vaudrait bien mieux le guérir de sa superstition et ne le pas tromper.

50. Le glaive et le poignard, *gladius et pugio*, étaient la marque de la souveraineté à Rome. Le glaive pour l'ennemi, le poignard pour le tyran. Le sceptre moderne ne représente, dans la main de celui qui le porte, que le droit de vie et de mort sans formalité.

51. Ne point commander de crime, sans avoir pourvu à la discrétion, c'est-à-dire à la mort de celui qui l'exécute ; c'est ainsi qu'un forfait entraîne un autre. Si les complices des grands y réfléchissaient bien, ils verraient que leur mort,

presque infaillible, est toujours la récompense de leur bassesse.

52. Susciter beaucoup de petits appuis contre un appui trop fort et dangereux ; cela me paraît prudent.

53. Quand on a été conduit au trône par une Agrippine ; la reconnaissance de Néron. Il n'y a pas à balancer. Reste à savoir si un trône est d'un assez grand prix, pour devoir être conservé par un parricide. On n'en couronne guère un autre qu'à la condition de régner soi-même ; et voilà la raison de tant de disgrâces qui suivent les révolutions. On appelle le souverain ingrat, tandis qu'il fallait appeler le favori disgracié, homme despote.

54. Quand on ne veut pas être faible, il faut souvent être ingrat ; et le premier acte de l'autorité souveraine est de cesser d'être précaire.

55. Faire sourdement ce qu'on pourrait faire impunément avec éclat, c'est préférer le petit rôle du renard à celui du lion.

56. Rugir quelquefois, cela est essentiel ; sans cette précaution le souverain est souvent exposé à une familiarité injurieuse.

57. Accroître la servitude sous le nom de privilège ou de dispenses ; c'est, dans l'un et l'autre cas, dire de la manière la moins offensante pour le favorisé et la plus injuste pour toute la nation, qu'on est le maître. Toute dispense est une infraction de la loi ; et tout privilège est une atteinte à la liberté générale.

58. Attacher le salut de l'état à une personne ; préjugé populaire, qui renferme tous les autres. Attaquer ce préjugé, crime de lèse-majesté au premier chef.

59. Tout ce qui n'honore que dans la monarchie, n'est qu'une patente d'esclavage.

60. Souffrir le partage de l'autorité, c'est l'avoir perdue : *Aut nihil, aut Cæsar*. Aussi le peuple ne choisit ses tribuns que parmi les praticiens.

61. Se presser d'ordonner ce qu'on ferait sans notre consentement ; on masque au moins sa faiblesse par cette politique. Ainsi, proroger le décemvirat avant qu'Appius Claudius le demande.

62. Un état chancelle, quand on en ménage les mécontents. Il touche à sa ruine, quand la crainte les élève aux premières dignités.

63. Méfiez-vous d'un souverain qui sait par cœur Aristote, Tacite, Machiavel et Montesquieu.

64. Rappeler de temps en temps leurs devoirs aux grands, non pour qu'ils s'amendent, mais pour qu'on sache qu'ils ont

un maître. Ils s'amenderaient peut-être, s'ils étaient sûrs d'être châtiés toutes les fois qu'ils manquent à leurs devoirs.

65. Celui qui n'est pas maître du soldat, n'est maître de rien.

66. Celui qui est maître du soldat est maître de la finance.

67. Sous quelque gouvernement que ce fût, le seul moyen d'être libre ce serait d'être tous soldats; il faudrait que dans chaque condition le citoyen eût deux habits, l'habit de son état et l'habit militaire. Aucun souverain n'établira cette éducation.

68. Il n'y a de bonnes remontrances que celles qui se feraient la baïonnette au bout du fusil.

69. Exemple de la jalousie de la souveraineté. Tibère donna le commandement des légions à ses deux fils, et il se fâcha que le prêtre eût fait des prières pour eux (1). On en ferait peut-être autant aujourd'hui. Il faut prier pour le succès des armes de Louis XIV, mais non pour le succès des armes de Turenne.

70. Il me tombe sous les yeux un passage de Salluste, où il me semble que je lis le plan de l'éducation de la maison des Cadets russes. L'historien fait ainsi parler Marius (2): Je n'ai point appris les lettres; je me souciais peu d'une étude qui ne donnait aucune énergie à ceux qui s'y livraient; j'ai appris des choses d'une tout autre importance pour la république. Frapper l'ennemi, susciter des secours, ne rien craindre que la mauvaise réputation, souffrir également le froid et le chaud, reposer sur la terre, supporter en même temps la disette et le travail; c'est en faisant ces choses que nos ancêtres ont illustré la république. Là, on ne destine à l'état civil, à la magistrature, aux sciences, que ceux qui y sont entraînés par leur penchant naturel; les autres sont élevés comme Marius. On travaille actuellement à introduire dans cette maison un plan d'éducation mo-

(1) C'est entre Drusus, son propre fils, et Germanicus, son fils adoptif, que Tibère, pour se mettre lui-même plus en sûreté, partagea le commandement des légions: *Seque tutiorem rebarur, utroque filio legiones obtinente*. Mais ce n'est pas en faveur de ces deux princes que les pontifes firent des prières qui leur attirèrent de la part de l'empereur une légère réprimande (*modice perstricti*). C'est Néron et Drusus, tous les deux fils d'Agrippine et de Germanicus, que les prêtres recommandèrent aux dieux; et ces deux princes n'ont jamais commandé les légions. N.

(2) « Neque litteras græcas didici: parùm placebat eas discere, quippe quæ » ad virtutem doctoribus nihil profuerunt. At illa multo optuna reipublicæ » doctus sum: hostem ferire, præsidia agitare; nihil metuere, nisi turpem » famam; hiemem et æstatem juxtà pati; humi requiescere, eodem tempore » inopiam et laborem tolerare. . . hæc atque talia majores vestri faciendò » seque remque publicam celebravere. » *Sallust. Jugurtha*, cap. 85.

rale , qui balance la vigueur de l'éducation physique. Plus l'homme est fort , plus il importe qu'il soit juste.

71. Peinture de la conduite du consul Rutilius à Capoue , que les soldats mutinés avaient projeté secrètement de piller. Il dit aux uns qu'ils ont assez servi , qu'ils méritent d'être stipendiés ; aux autres , que brisés par l'âge et la fatigue , il sont hors d'état de servir ; il disperse par petites troupes , ou seul à seul , ceux qu'il redoute ; différentes fonctions militaires lui servent de prétexte ; il en occupe à des convois , à des voyages , à des commissions ; il donne des congés , il en dépêche à Rome , où son collègue ne manque pas de raisons pour les retenir ; il est secondé par le prêteur , et la conspiration s'évanouit ; ce qui prouve combien la discipline était faible , et combien la licence du soldat était redoutable.

72. Éparpiller les soldats partout où ils sont indisciplinés , comme on éparpillait les armées sous la république romaine ; *Longis spatiis discreti exercitus , quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem* (1).

73. Il est facile de détourner les hommes nouveaux de leurs projets , si l'on sait oublier à temps sa majesté , et profiter des circonstances.

74. Ebranler la nation pour raffermir le trône ; savoir susciter une guerre ; ce fut le conseil d'Alcibiade à Périclès.

75. « C'est l'affaire des dieux , ce n'est pas la nôtre. C'est au » ciel à venger (2) ses injures , et à veiller que les autels et les » sacrifices ne soient pas profanés. Nos fonctions se réduisent dans » ce moment à souhaiter qu'il n'en arrive aucun malheur à la » république. » Discours d'hypocrites , qui prennent le peuple par son faible.

76. On lit , dans les politiques d'Aristote , que , de son temps , dans quelques villes , on jurait et l'on dénonçait haine , toute haine au peuple. (Voyez livre v , chap. ix.) Cela se fait partout ; mais on y jure le contraire. Cette impudence ne se conçoit pas.

77. Hélyétius n'a vu que la moitié de la contradiction. Dans les sociétés les plus corrompues , on élève la jeunesse pour être honnête ; sous les gouvernemens les plus tyranniques , on l'élève pour être libre. Les principes de la scélératesse sont si hideux , et ceux de l'esclavage si vils , que les pères qui les pratiquent rougissent de les prêcher à leurs enfans. Il est vrai que dans l'un et l'autre cas l'exemple remédie à tout.

78. Presque pas un empire qui ait les vrais principes qui conviennent à sa constitution ; c'est un amas de lois , d'usages , de

(1) Tacit. *Hist.* lib. 1 , cap. 9.

(2) *Deorum injurias dūi curæ*, mot de Tibère. Tacit. *Annal.* lib. 1 , c. 73. N.

coutumes , incohérens. Partout vous trouverez le parti de la cour, et le parti de l'opposition.

79. On veut des esclaves pour soi : on veut des hommes libres pour la nation.

80. Dans les émeutes populaires on dirait que chacun est souverain , et s'arroe le droit de vie et de mort.

81. Les factieux attendent les temps de calamité , de disette , de guerres malheureuses , de disputes de religion ; ils trouvent alors le peuple tout prêt.

82. Long-temps avant la déposition et la mort du dernier empereur de Russie , la nation était imbue qu'il se proposait d'abolir la religion schismatique grecque , et de lui substituer la religion luthérienne.

83. Un souverain faible pense ce qu'un souverain fort exécute. Par exemple , tout ce qui suit :

84. Il faut que le peuple vive , mais il faut que sa vie soit pauvre et frugale ; plus il est occupé , moins il est factieux ; et il est d'autant plus occupé , qu'il a plus de peine à pourvoir à ses besoins.

85. Pour l'appauvrir , il faut créer des gens qui le dépouillent , et dépouiller ceux-ci ; c'est un moyen d'avoir l'honneur de venger le peuple , et le profit de la spoliation.

86. Il faut lui permettre la satire et la plainte : la haine renfermée est plus dangereuse que la haine ouverte.

87. Il faut être loué , cela est facile. On corrompt les gens de lettres à si peu de frais ; beaucoup d'affabilité et de caresses , et un peu d'argent.

88. Il faut établir la proportion et la dépendance dans tous les états ; c'est-à-dire , une servitude et une misère égales. Il faut surtout exercer la justice , rien n'attache et ne corrompt le peuple plus sûrement.

89. Il faut que la justice soit prompte ; car moins on leur laisse , moins ils ont de temps à perdre.

90. Ne pas permettre aux riches de voyager ; encore moins aux étrangers qui se sont enrichis , de sortir sans les dépouiller.

91. Tout sacrifier à l'état militaire ; il faut du pain aux sujets , il me faut des troupes et de l'argent.

92. Tous les ordres de l'état se réduisent à deux , des soldats et leurs pourvoyeurs.

93. Ne former des alliances , que pour semer des haines.

94. Allumer et faire durer la guerre entre mes voisins.

95. Toujours promettre des secours , et n'en point envoyer.

96. Profiter des troubles pour exécuter ses desseins ; stipendier l'ennemi de son allié.

97. Point de ministres au loin , mais des espions.

98. Point de ministres chez soi , mais des commis.

99. Il n'y a qu'une personne dans l'empire , c'est moi.

100. Dévaster dans la guerre ; emporter tout ce qu'on peut ; briser tout ce qu'on ne peut emporter.

101. Être le premier soldat de son armée.

102. Je me soucie fort peu qu'il y ait des lumières , des poètes , des orateurs , des peintres , des philosophes ; et je ne veux que de bons généraux ; la science de la guerre est la seule utile.

103. Je me soucie encore moins des mœurs ; mais bien de la discipline militaire.

104. Le seul bon gouvernement ancien , est , à mon avis , celui de Lacédémone ; ils auraient fini par subjuguier la Grèce entière.

105. Mes sujets ne seront que des ilotes sous un nom plus honnête.

106. Mes idées suivies par cinq ou six successeurs , conduiraient infailliblement à la monarchie universelle.

107. Tenir constamment pour ennemi celui qu'on ne peut compter pour ami , et ne compter pour ami que celui qui a intérêt à l'être.

108. Être neutre , ou profiter de l'embarras des autres pour arranger ses affaires , c'est la même chose.

109. Demander la neutralité entre soi et les autres ; mais ne la point souffrir entre les autres et soi.

110. Marier ses soldats , ou les occuper pendant la paix à en faire d'autres.

111. Faire soldat qui l'on veut.

112. Point de justice du soldat à son pourvoyeur ; le peuple.

113. Point de discipline du soldat à l'ennemi ; la proie.

114. Secourir , ou subsister aux dépens d'autrui , c'est comme je l'entends.

115. Empêcher l'émigration du citoyen par le soldat , et empêcher la désertion du soldat par le citoyen.

116. Punir le malheur dans la guerre , c'est prêcher énergiquement la maxime , *vaincre ou mourir*.

117. L'impunité pendant la paix , la certitude de la proie après la victoire ; voilà le véritable honneur du soldat , c'est le seul que je lui veuille. Je n'en veux d'aucune sorte aux autres ordres de l'état.

118. L'habitant indigent doit spolier le voyageur.

119. Mal tenir les postes dans un pays où l'on ne voyage que par nécessité.

120. Le besoin satisfait , le reste appartient au fisc.

121. La discipline militaire , la plus parfaite de toutes , est bonne partout et possible partout.

122. Entre une société de fer et une société de glace , ou de porcelaine , il n'y a pas à choisir.

123. Faire des crimes. Torquatus Silanus (1) a eu des nobles , *quos ab epistolis, et libellis, et rationibus appellet, nomina summæ curæ, et meditamenta.* Pomposianus s'est fait descendre de la famille impériale (2) ; il a une mappemonde , il colporte les harangues que Tite-Live a mises dans la bouche des chefs et des rois ; il a donné à des esclaves les noms d'Annibal et de Magon. La statue de Marcellus est située (3) plus haut que celle de César. C'est avec de pareils moyens de perdre , que personne n'est en sûreté.

124. Alexandre dira qu'Antipater a vaincu ; mais à condition qu'Antipater n'en conviendra pas.

125. Quand on sert les grands , toujours avoir moins d'esprit qu'eux. Témoin la disgrâce de Pimentel , secrétaire de Philippe II , roi d'Espagne ; au sortir d'un conseil d'état , il dit à sa femme : Madame , faites vos malles ; j'ai eu la maladresse de laisser apercevoir à Philippe que j'en savais plus que lui.

126. Malheur à celui dont on parlera trop.

127. Malheur à celui qui s'illustrera par ses services.

128. Malheur à celui qui m'aura mis dans l'alternative d'oublier ou la majesté ou la sécurité.

129. S'ils vainquent , c'est que je leur ai prêté mes dieux et mon destin.

130. Un roi n'est ni père , ni fils , ni frère , ni parent , ni époux , ni ami. Qu'est-il donc , Roi , même quand il dort.

131. Le courtisan ne jure que par le roi , et par son éternité.

132. Le soldat est notre défenseur pendant la guerre , notre ennemi dans la paix ; il est toujours dans un camp , il ne fait qu'en changer.

133. La terreur est une sentinelle qui manque un jour à son poste.

134. Puisse (4) Agrippine n'aller jamais à Tybur sans son fils ; puisse son fils n'en revenir jamais sans elle !

135. Renvoyer la garde prétorienne ; ce fut là le solécisme de César ; et ce solécisme-là lui coûta la vie.

136. Caligula se fit garder par des Bataves , et Antonin par des Germains.

(1) Tacit. *Annal.* lib. 15, cap. 35.

(2) Suetone , in Domitiano , cap. 10.

(3) Tacit. *Annal.* lib. 1, cap. 74.

(4) Il y a dans le manuscrit autographe de Diderot : « Puisse l'impératrice » n'aller jamais à Sarkozelo sans son fils ! puisse son fils n'en revenir jamais » sans elle ! » N.

137. Rien à demi. Pompée avait eu la tête coupée ; César était poignardé ; il fallait assassiner Antoine et Lépide. Octave était trop éloigné et trop plat pour oser quelque chose.

138. La position de Tibère après la révolte de l'Illyrie , fort semblable à celle de Catherine après la révolution ; *Periculosa severitas ; flagitiosa largitio* (1).

139. Lorsque le prêtre favorise une innovation , elle est mauvaise ; lorsqu'il s'y oppose , elle est bonne. J'en appelle à l'histoire. C'est le contraire du peuple.

140. Sous Auguste , l'empire était borné par l'Euphrate à l'orient ; par les cataractes du Nil et les déserts d'Afrique , au midi ; par le Mont Atlas , à l'occident ; et par le Danube et le Rhin , au septentrion. Cet empereur se proposait d'en restreindre les limites. Plus un empire est étendu , plus il est difficile à gouverner , et plus il est important que la capitale soit au centre. On peut en restreindre le gouvernement , en le divisant , multiplier les gouverneurs des provinces et les changer souvent.

141. Avis aux factieux. Auguste fit périr les assassins de César au bout de trois ans. Septime Sévère traita de même ceux qui tuèrent Pertinax ; Domitien , l'affranchi qui prêta sa main à Néron ; Vitellius (2) , les meurtriers de Galba. On profite du crime , et on s'honore encore par le châtimement du criminel.

142. Après la mort du tyran Maximin , Arcadius et Honorius publièrent une loi contre le tyrannicide. L'esprit de cette loi est clair.

143. On a dit que le prince (3) mourait , et que le sénat était immortel. On nous a bien prouvé que c'était tout le contraire.

144. Les ordres de la souveraineté qui s'exécutent la nuit , marquent injustice ou faiblesse : n'importe. Que les peuples n'apprennent la chose , que lorsqu'elle est faite.

145. Tandis qu'ils élèvent (4) la mer et qu'ils abaissent les

(1) Tacit. *Annal.* lib. 1 , cap. 36.

(2) « Plures quam CXX libellos (les requêtes des meurtriers de Galba) » præmia exposcentium , ob aliquam notabilem illâ die operam , Vitellius postea invenit : omnesque conquiri et interfici jussit , non honore Galbæ , sed tradito principibus more , munimentum ad præsens ; in posterum ultionem. » Tacit. *Hist.* lib. 1 , cap. 44.

(3) *Principes mortales , rempublicam æternam esse.* Tacit. *Annal.* lib. 3 , cap. 6.

(4) « Etenim quis mortalium , cui virile ingenium est , tolerare potest , illis » divitias superare , quas profundant in exstruendo mari , et montibus coæ- » quandis , nobis rem familiarem etiam ad necessaria deesse ? » Sallust. *Bell. Catilinar.* cap. 20.

montagnes, nous manquons d'asile. Qui est-ce qui parle ainsi? Catilina. A qui? A des hommes ruinés et perdus comme lui.

146. Que le peuple ne voie jamais couler le sang royal pour quelque cause que ce soit. Le supplice public d'un roi change l'esprit d'une nation pour jamais.

147. Qu'est-ce que le roi? Si le prêtre osait répondre, il dirait : C'est mon lecteur.

148. Une guerre interminable, c'est celle du peuple qui veut être libre, et du roi qui veut commander. Le prêtre est, selon son intérêt, ou pour le roi contre le peuple, ou pour le peuple contre le roi. Lorsqu'il s'en tient à prier les dieux, c'est qu'il se soucie fort peu de la chose.

149. Créer une cognée à la disposition du peuple; créer une cognée à la disposition du sénat : voilà toute l'histoire du tribunaat et de la dictature.

150. Savoir dire *non*, pour un souverain; pouvoir dire *non*, pour un particulier.

151. A la création d'un dictateur, de républicain l'état devenait monarchique; à la création d'un tribun, il devenait démocratique.

152. Le mélange des sangs ruine l'aristocratie, et fortifie la monarchie. L'état où ce mélange est indifférent, est voisin de l'état sauvage.

153. Les femmes ne sont nulle part aussi avilies que dans une nation où le souverain peut faire asseoir sur le trône à côté de lui la femme qui lui plaît le plus; là, elles ne sont rien qu'un sexe dont on a besoin.

154. Dans les aristocraties, relever plutôt les grandes familles indigentes aux dépens du fisc, que d'en souffrir la diminution ou la mésalliance.

155. César par la loi *Cassia*, Auguste par la loi *Senia* (1), relevèrent le sénat épuisé de familles patriciennes; Claude introduisit dans ce corps, tous les vieux citoyens, tous ceux dont les pères s'étaient illustrés. Il restait peu de ces familles que Romulus avait appelées *majorum gentium*; et Lucius Brutus, *minorum*.

156. On releva la barrière contre le peuple; car les patriciens de la loi *Cassia* et de la loi *Senia* avaient passé. Et ce sont des tyrans, qui relèvent cette barrière!

157. Rien ne montre tant la grandeur de Rome que la force de ce mot, même chez les barbares dans les contrées les plus éloignées : *Je suis citoyen romain*. On y connaissait la loi

(1) Tacit. *Annal.* lib. 11, cap. 25.

Porcia; on s'y soumettait. On n'osait attenter à la vie d'un Romain.

158. La loi qui défendait de mettre à mort un citoyen, fut renouvelée plusieurs fois. Cicéron fut exilé pour l'avoir enfreinte contre les ennemis de la patrie; et sous Galba (1), un citoyen la réclamant, toute la distinction qu'on lui accorda, ce fut une croix plus élevée et peinte en blanc.

159. La création d'un dictateur suspendait toutes les fonctions de la magistrature, excepté celles du tribun. Il fallait, pour se mettre dans une position aussi critique, que le cas fût bien important: toute l'autorité se partageait alors entre deux puissances opposées.

160. Véturius fut mis à mort pour avoir disputé le pas au tribun.

161. L'empereur créé disait: Je vous rends grâce du nom de César, du grand pontificat, et de la puissance tribunitienne.

162. Il fut statué que les huit mille captifs faits à la bataille de Cannes, ne seraient point rachetés. Si vous voulez connaître un beau modèle d'éloquence, vous le trouverez dans une des odes d'Horace (2), où ce poète fait parler Régulus contre l'échange des prisonniers carthaginois et des prisonniers romains.

163. Je ne connais pas un trait de lâcheté mieux caractérisé, que la réponse du soldat à Auguste, qui lui demandait pourquoi il détournait ses regards de sa personne: *C'est que je ne puis soutenir l'éclair de tes yeux*. Le soldat, qui n'est pas en état de soutenir l'éclair des yeux de son général, ne soutiendra pas aisément l'éclat des armes de l'ennemi.

164. Pison disait à Galba (3): *Pense à ce que tu exigerais de ton souverain, si tu étais sujet*. Ce conseil était très-sage; mais il est bien rare qu'il soit suivi.

165. Lorsqu'il s'agit du salut du souverain, il n'y a plus de lois. L'inquiétude, même innocente qu'on lui cause, est un crime digne de mort. Lorsqu'il s'agit du public relativement au bien particulier, la justice se tait; lorsqu'il s'agit de l'avantage de l'empire, c'est la force qui parle. Il faut dormir tranquillement chez soi. Tous les auteurs ont dit: Cette

(1) « Tutorem, quod pupillum, cui substitutus hæres erat, veneno necasset, cruce adfecit: Implorantique leges, et civem romanum se testificanti, quasi solatio et honore aliquo pœnam levaturus, mutari, multoque præter cæteras altiore et dealbatam statui crucem jussit. » *Suetonius*, in Galb. cap. 9.

(2) La cinquième du troisième livre.

(3) « Utilissimusque idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus est, cogitare quid aut volueris sub alio principe, aut nolueris. » *Tacit.* Hist. lib. 1, cap. 16.

subtilité scrupuleuse que nous portons dans les affaires particulières, ne peut avoir lieu dans les affaires publiques. *Judicialis ista subtilitas in negotia publica minimè cadit.*

166. Le droit de la nature est restreint par le droit civil ; le droit civil, par le droit des gens, qui cesse au moment de la guerre, dont tout le code est renfermé dans un mot : *Sois le plus fort.*

167. « Othon ne voulut pas conserver l'empire dans un si grand péril des hommes et des choses. » *Magis pudore, ne tanto rerum hominumque periculo dominationem sibi asserere perseveraret, quàm desperatione ullâ, aut diffidentia copiarum* (1). L'historien s'écrie : *Oh l'héroïsme !* J'aimerais mieux que cette exclamation fût d'un souverain.

168. « Il convient qu'un seul meure pour le peuple, et tous pour le souverain. » *Expedit unum pro populo ; omnes mori pro rege.*

169. « Le discours de Galba était avantageux pour la république, périlleux pour lui. » *Galbæ vox pro republicâ honesta, ipsi anceps, legi à se militem, non emi* (2). J'ai bien peur que ce discours de Galba ne fût qu'un compliment sans conséquence.

170. Caton le censeur ! qu'on me le ressuscite, et j'en ferai un excellent prieur ou gardien de couvent. Ce n'est pas là un chef de grande république ; la sévérité déplacée est pire qu'un vice. Il divisa l'état en deux factions, et pensa le renverser. Il eût été la machine d'un profond hypocrite. Il eût allumé la guerre civile à son péril et au profit de son rival.

171. Un des grands malheurs du vice, lorsqu'il est général, c'est de se rendre plus utile que la vertu. Galba, l'honnête Galba, fut de son temps ce qu'un homme de probité est toujours à la cour ; ce qu'un souverain équitable serait de nos jours en Europe. « Le reste n'est point ajusté à cette forme ; » *nec enim ad hanc formam cætera erant.* Je ne sais si j'aurais été Saint-Louis ; mais aujourd'hui il serait à peu près ce que je suis.

172. Machiavel dit : *Le secret de l'empire.* Tacite beaucoup plus sage, et nommant les choses par leur vrai nom, dit : *Le forfait de l'empire* (3).

173. Le véritable athéisme, l'athéisme pratique, n'est guère que sur le trône ; il n'y a rien de sacré ; il n'y a ni lois divines,

(1) Voyez Suétone, vie d'Othon, cap. 9.

(2) Tacit. Hist. lib. 1, cap. 5.

(3) On trouve également dans Tacite, *Dominationis arcana ; dominationis flagitia : arcana imperii tentari*, etc. Voyez *Annal.* lib. 1, cap. 59 ; lib. 14, cap. 11 ; lib. 2, cap. 36. Hist. lib. 1, cap. 4. Le même historien dit aussi : *Arcana domus.* *Annal.* lib. 1, cap. 6. N.

ni lois humaines pour la plupart des souverains ; presque tous pensent que celui qui craindrait Dieu ne serait pas long-temps craint de ses sujets , et que celui qui respecterait la justice serait bientôt méprisé de ses voisins. Voilà un de ces cas , où le scélérat Machiavel dit : *Dominationis arcana* , secrets de domination , et où l'honnête Tacite dit : *Dominationis flagitia* , forfaits de domination.

174. Dans un état , il n'y a qu'un asile pour les malfaiteurs , le palais de César.

175. Il ne faut de la morale et de la vertu qu'à ceux qui obéissent. Hélas ! je sais bien qu'ils n'en pourraient manquer impunément ; et que c'est le malheureux privilège de ceux qui commandent.

176. Quelle redoutable nation que celle où un souverain scélérat commanderait à des sujets vertueux ! Mais j'y ai beaucoup pensé ; cela ne se peut. Le vieux de la Montagne ne commande qu'à des fanatiques. Le sultan ne commande qu'à des fanatiques ; et si son empire se police , le fanatisme cessera. Si la barbarie de l'empire Ottoman pouvait cesser et le fanatisme rester , l'Europe ne serait plus en sûreté.

177. Celui qui introduirait la science de la guerre dans l'Asie , serait l'ennemi commun de tous. Heureusement il a manqué un chapitre , peut-être un verset au Coran , et le voici : « Apprends » de l'infidèle à te défendre contre lui et n'en apprends que cela ; » le reste est mauvais , laisse-le-lui. »

178. Parler aux hommes , non au nom de la raison , mais au nom du ciel , c'est bien fait , si ce sont des sauvages ou des enfans.

179. Ne jamais livrer le transfuge. Ce n'est pas une loi républicaine ; c'en est une de tous les états.

180. Sous Tibère (1) on mit à mort un maître pour avoir châtié un de ses esclaves , qui tenait dans sa main une drachme d'argent frappée à l'effigie de l'empereur. Il y a dans ce fait , s'il est vrai , moins encore d'atrocité que d'imbécillité. Il y avait tant d'autres moyens de perdre un honnête homme ! je suis sûr que Tibère en sourit de pitié.

181. Romulus eut un grand art , si le même jour qu'il subjuga un ennemi , il sut en faire un citoyen , sans lui conserver de privilège. Avec ce moyen , ce n'est rien.

182. Sentir toute la force du lien qui attache l'homme à la glèbe , sans quoi on risque de faire plus ou moins qu'on ne peut.

(1) « Quo (Tiberio) imperante majestatis reus visus esse nonnemo dicitur , » quòd servum suum , gerentem argenteum Tiberii nummum , verberasset. » *Philostrat. de vit. Apollon. lib. 1 , cap. 15.* » N.

183. L'ennemi le plus dangereux d'un souverain , c'est sa femme , si elle sait faire autre chose que des enfans.

184. Persuader à ses sujets que le mal qu'on leur fait est pour leur bien.

185. Persuader aux citoyens que le mal qu'on fait à ses voisins , c'est pour le bien de ses sujets. Toujours enlever des Sabines.

186. Tout le temps que les autres perdent à penser ce que l'empire deviendra quand ils ne seront plus , je l'ai employé à le rendre ce que je voulais qu'il fût de mon vivant.

187. Le seul éloge digne d'être envié d'un souverain , c'est la terreur de ses voisins.

188. La médecine préservative , si dangereuse dans tout autre cas , est excellente pour les souverains. *Ne noceri possit.*

189. Ne rien faire qui rende odieux sans une grande utilité. Par exemple l'inceste , il tache les enfans aux yeux des peuples. C'est une cause de révolution pour le moment ; et c'en est un prétexte après des siècles.

190. Une autre raison , que j'ai oubliée , de ne pas mettre les lois sous la sanction de la religion ; c'est qu'il y a toujours du péril à s'en affranchir ; le prince est alors sous la volonté de Dieu ; comme le dernier de ses sujets.

191. Tibère sut penser profondément , et dire avec finesse : « Penses-tu , Séjan , que Livie , femme de Caius César , femme » de Drusus , pourrait se résoudre à vieillir à côté d'un chevalier » romain (1) ? »

192. « Le Romain se rendit maître de l'univers , toujours en » secourant ses alliés ; c'est Cicéron (2) qui le dit : Cicéron est » bien naïf. »

193. « Nous avons combattu en apparence pour les Fidici- » niens , mais en effet pour nous. » *Pugnāvimus verbo pro Fidici- cinis , re pro nobis.* Autre naïveté des envoyés de la Campanie au sénat. Heureusement on ne lit guère ces livres-là.

194. Plautus , songez à vous ; faites cesser les rumeurs ; vous avez des ennemis qui se servent de l'apparition de la comète pour vous diffamer ; vous ferez bien de vous soustraire à leur calomnie : vos ayeux vous ont laissé des terres en Asie ; sérieusement , je crois que vous feriez bien de vous y retirer , vous y jouiriez d'une jeunesse heureuse dans le repos et dans la sécurité.

(1) « Falleris enim , Sejane , si te mansurum in eodem ordine putas , et Liviam , quæ C. Cæsari , mox Druso nupta fuerit , eâ mentè acturam , ut cum » equite romano senescat. » Tacit. *Annal.* lib. 4 , cap. 40.

(2) « Populum romanum , juvenis sociis , totum terrarum orbem occu- » passe. »

Croirait-on que ce discours fût de Néron ? Il en est pourtant. Il fallait que ce Rubellius Plautus fût bien de ses amis (1). Cela ferait presque l'apologie de Linguet et des autres scélératesses de Néron.

195. Titus fit assassiner (2) Cæcina qu'il avait invité à manger ; Alexandre , Parménion ; Henri III , le Guise. « Quand il s'agit » de la couronne, on ne s'en fie qu'à ceux qui sont morts. » *De affectato regno , nisi occisis , non creditur*. Si cela est vrai du souverain , cela l'est bien davantage du factieux.

196. Il n'y a nul inconvénient à voir le péril toujours urgent.

197. César fit couper les mains à ceux qui avaient porté les armes contre lui , et les laissa vivre. Ils promenaient la terreur.

198. Le machiavéliste , c'est-à-dire , l'homme qui calcule tout d'après son intérêt , met souvent l'amour de la justice à la place de la haine.

199. Ou consoler par de grandes récompenses , ou proscrire les enfans des pères factieux. L'un est plus sûr ; l'autre , plus humain. Car , qu'est-ce qu'un enfant à qui une récompense fait oublier la mort de son père ?

200. Un souverain , qui aurait quelque confiance dans ces pactes si solennellement jurés , ne serait ni moins imbécile que celui qui , étranger à nos usages , mettrait quelque valeur à ces très-humbles protestations qui terminent nos lettres.

201. Si aucun souverain de l'Europe n'oserait tremper ses mains dans le sang d'un ennemi insidieusement attiré , ou dans une conférence , ou dans un repas , exemple dont les histoires sont remplies jusqu'à nos temps , c'est que les mœurs sont changées. Nous sommes moins barbares assurément , en sommes-nous moins perfides ? J'en doute.

202. Aucune nation de l'Europe ne garde plus fidèlement le pacte qu'elle a juré , que le Turc , capable toutefois de renouveler de nos jours les anciennes atrocités. On peut dire de nous :

— nil faciet sceleris pia dextera. . . .

Sed mala tollet anum vitiato melle cicuta.

203. Je n'ignore pas les bruits qui courent ; mais je ne veux pas que Silanus soit jugé sur des bruits (3). Je vous conjure de

(1) Tacite ne dit rien de l'amitié prétendue de Néron pour Rubellius Plautus. « Ergò ; permotus iis Nero , componit ad Plantum litteras , consuleret » quieti urbis , seque pravè diffamantibus subtraheret. Esse illi per Asiam » avitos agros , in quibus tutà et inturbatà juventà frueretur. » *Annal.* lib. 14 , cap. 22. N.

(2) Suétone *in Tito* , cap. 6.

(3) Diderot paraphrase ici à sa manière un très-beau discours que Tibère

négliger l'intérêt que je prends à la chose, et la peine que cette affaire me cause, et de ne pas confondre des imputations avec des faits. C'est ainsi qu'on parlerait de nos jours à une commission, espèce de justice et d'humanité perfide; moyen sûr de faire périr un innocent comme coupable, au lieu que les assassinats faisaient périr les coupables comme innocens; *tanquam innocentes perierant*. Plus le souverain affecte de pitié, plus la perte est certaine.

204. Le même discours a des sens bien différens dans la bouche de Tibère et dans celle de Titus. Quand Titus dira qu'il ne faut pas (1) user d'autorité, lorsqu'on peut recourir aux lois; il parlera comme un homme de bien: Tibère, au contraire, parlera comme un hypocrite, qui se joue des lois dont il dispose; il ne veut pas que son ennemi lui échappe; mais il veut se soustraire à l'odieux de sa condamnation, en la rendant légale. Il envoie le centurion au forfait notoire, et l'innocence au sénat. C'est un modèle à étudier toute la vie.

205. Tyridate disait (2): « Le plus équitable dans la haute fortune est toujours le plus utile. Conserver son bien, s'emparer du bien d'autrui; l'un est l'éloge d'un père de famille; l'autre, l'éloge d'un roi. » Il se trouve de temps en temps des scélérats indiscrets, comme ce Tyridate, qui révèlent très-mal à propos la doctrine des rois.

206. Les Romains se jettent sur la Chypre. Ptolomée, leur allié, est proscrit. Alors, le fisc était épuisé. La proscription de Ptolomée n'eut pas d'autre motif que la richesse de ce prince, et la pauvreté du fisc romain. Ptolomée s'empoisonne, la Chypre devient tributaire. On la spolie. L'honnête Caton en transporta à Rome les riches dépouilles comme des guenilles; cela est tout-à-fait à la moderne, excepté le poison. On empoisonne, on ne s'empoisonne plus.

207. Jeter des haines entre ses ennemis, acharner deux puissances l'une contre l'autre, afin de les affaiblir, et de les perdre toutes deux; c'est ce que Drusus fit dans la Germanie, et ce que Tacite (3) approuve. Et l'on blâmera ce pape, qui fomentait la querelle des Colannes et des Ursins; tantôt favorable, tantôt prononça en présence du sénat dans l'affaire de Silanus qui s'instruisait devant lui. Voyez Tacit. *Annal.* lib. 3, cap. 69. N.

(1) « Nec utendum imperio, ubi legibus agi possit. » Tacit. *Annal.* lib. 3, cap. 69.

(2) « Id in summâ fortunâ æquius, quod validius: et sua retinere privatæ donus; de alienis certare, regiam laudem esse. » Tacit. *Annal.* lib. 15, cap. 1.

(3) « Haud leve decus Drusus quæsit, inliciens Germanos ad discordias. » *Annal.* lib. 2, cap. 62.

traire à l'un et l'autre parti, leur fournissant secrètement de l'argent et des armes jusqu'à ce que, réduit à la dernière nécessité par des succès et des défaites alternatives, il les étouffa sans résistance de leur part et sans fatigue de la sienne !

208. Celui qui préfère une belle ligne dans l'histoire à l'invasion d'une province, pourrait bien n'avoir ni la province, ni la belle ligne.

209. La raison pour laquelle on crie contre les fermiers-généraux en France, est précisément celle pour laquelle on les institue ailleurs.

210. Disgracier ceux à qui l'on aurait des pensions à faire ; cela est toujours facile.

211. Tout voir par ses yeux, tenir de la clarté dans ses affaires, et rendre la colonne de la recette la plus longue, et celle de la dépense la plus petite possible ; il n'y a point de commerce ni d'empire qui ne prospère par ces moyens.

212. Plus un souverain recommande l'exercice des lois, plus il est à présumer que les magistrats sont lâches. Tibère avait continuellement dans la bouche, qu'il fallait exécuter les lois ; *exercendas leges esse*.

213. *Le crime de lèse-majesté (1) est le complément de toutes les accusations.* Ce mot de Tacite peint, et l'empereur, et le sénat, et le peuple.

214. Les victoires en imposent autant au dedans qu'au dehors ; on se soumet plus volontiers à un héros qu'à un homme ordinaire ; peut-être aussi s'y mêle-t-il un peu de reconnaissance et de vanité. On est fier d'appartenir à une nation victorieuse ; on est reconnaissant envers un prince à qui l'on doit cette illustration, compagne de la sécurité.

215. Je voudrais bien savoir ce qui se passait au fond de l'âme de Tibère, écoutant gravement en silence les sénateurs disputant si le préteur avait droit de verge sur les histrions ; cela devait lui paraître bien plaisant.

216. Une autre fois, il garda le même silence, tandis qu'on agitait si le sénat pouvait délibérer d'affaires publiques dans l'absence de César : et quoique la question fût plus importante, le doute ne lui en parut pas moins plaisant : en effet, de quoi s'agissait-il entre ces graves personnages ? de savoir s'ils étaient quelque chose ou rien.

217. La liberté d'écrire et de parler impunément, marque ou l'extrême bonté du prince, ou le profond esclavage du peuple ; on ne permet de dire qu'à celui qui ne peut rien.

(1) « *Majestatis crimine, quod tunc omnium accusationum complementum erat.* » Tacit. *Annales*. lib. 3, cap. 38.

218. Un peuple fier comme le peuple romain, lorsqu'il dégénère, est pire qu'aucun autre ; car toute la force qu'il avait dans la vertu, il la porte dans le vice ; c'est alors un mélange de bassesse, d'orgueil, d'atrocité, de folie ; on ne sait comment le gouverner ; l'indulgence le rend insolent, la dureté le révolte.

219. Appeler le soldat camarade un jour de bataille, c'est accepter sa part du danger commun ; c'est descendre au rang de soldat ; c'est élever le soldat au rang de chef. Ce ne peut être que le mot d'un homme brave. Un lâche n'oserait pas le dire, ou le dirait mal. C'est le mot de Catilina : *Vel imperatore, vel milite, me utimini* (1).

220. Après la bataille de Pharsale, Labiénus fit courir le bruit que César était grièvement blessé. Aux portes de Mante, le Mayenne en fit autant. Mes amis, dit-il, ouvrez-moi, nous avons perdu la bataille ; mais le Béarnais est mort.

221. Salluste a fait l'histoire de toutes les nations dans le peu de lignes qui suivent. J'ai beaucoup lu, j'ai beaucoup entendu, j'ai beaucoup médité sur ce que la république avait achevé de grand dans la paix et dans la guerre ; je me suis interrogé moi-même sur les moyens qui avaient conduit à une heureuse fin tant d'entreprises étonnantes, et il m'a été démontré que cette énorme besogne n'avait été l'ouvrage que d'un très-petit nombre de grands hommes (2).

222. Dans les grandes affaires, ne prendre conseil que de la chose et du moment.

223. Les plus mauvais politiques sont communément les juriconsultes, parce qu'ils sont toujours tentés de rapporter les affaires publiques à la routine des affaires privées.

224. *Employer les hommes à quoi ils sont propres* ; chose importante, qu'aucune nation, qu'aucun gouvernement ancien ou moderne n'a si bien su que la petite société de Jésus : aussi, dans un assez court intervalle de temps est-elle parvenue à un degré de puissance et de considération, dont quelques uns de ses membres même étaient étonnés.

(1) Sallust. Bell. Catilinarium, cap. 21.

(2) Le commencement du passage suivant de Salluste a quelque rapport avec ce que Diderot fait dire ici à cet historien : « Nam sæpe ego cum animo » meo reputans, quibus quisque rebus clarissimi viri magnitudinem invenissent ; quæ res populos, nationesque magnis auctoribus auxissent ; ac deinde » quibus causis amplissima regna et imperia corruissent : eadem semper bona, » atque mala reperiebam, omnesque victores divitias contempsisse, et cupivissent, etc. » *Orat. I ad Cæsar. de republ. ordin.* cap. 42. N.

MÉLANGES

DE LITTÉRATURE

ET

DE PHILOSOPHIE.

*Entretien d'un père avec ses enfans , ou du danger de se
mettre au-dessus des lois.*

MON père, homme d'un excellent jugement, mais homme pieux, était renommé dans sa province pour sa probité rigoureuse. Il fut, plus d'une fois, choisi pour arbitre entre ses concitoyens; et des étrangers qu'il ne connaissait pas lui confièrent souvent l'exécution de leurs dernières volontés. Les pauvres pleurèrent sa perte, lorsqu'il mourut. Pendant sa maladie, les grands et les petits marquèrent l'intérêt qu'ils prenaient à sa conservation. Lorsqu'on sut qu'il approchait de sa fin, toute la ville fut attristée. Son image sera toujours présente à ma mémoire; il me semble que je le vois dans son fauteuil à bras, avec son maintien tranquille et son visage serein. Il me semble que je l'entends encore. Voici l'histoire d'une de nos soirées, et un modèle de l'emploi des autres.

C'était en hiver. Nous étions assis autour de lui, devant le feu, l'abbé, ma sœur et moi. Il me disait à la suite d'une conversation sur les inconvéniens de la célébrité : Mon fils, nous avons fait tous les deux du bruit dans le monde, avec cette différence que le bruit que vous faisiez avec votre outil vous ôtait le repos; et que celui que je faisais avec le mien ôtait le repos aux autres. Après cette plaisanterie bonne ou mauvaise du vieux forgeron, il se mit à rêver, à nous regarder avec une attention tout-à-fait marquée, et l'abbé lui dit : Mon père, à quoi rêvez-vous? Je rêve, lui répondit-il, que la réputation d'homme de bien, la plus désirable de toutes, a ses périls, même pour celui qui la mérite. Puis, après une courte pause, il ajouta : J'en frémis encore, quand j'y pense... Le croiriez-vous, mes enfans? une fois dans ma vie, j'ai été sur le point de vous ruiner; oui, de vous ruiner de fond en comble. *L'abbé.* Et comment cela? *Mon père.* Comment? le voici :

Avant que je commence, dit-il à sa fille : petite sœur, relève mon oreiller qui est descendu trop bas; à moi; et toi, ferme les

pans de ma robe de chambre , car le feu me brûle les jambes... Vous avez tous connu le curé de Thivet ? *Ma sœur.* Ce bon vieux prêtre , qui , à l'âge de cent ans , faisait ses quatre lieues dans la matinée ? *L'abbé.* Qui s'éteignit à cent et un ans , en apprenant la mort d'un frère qui demeurait avec lui , et qui en avait quatre-vingt-dix-neuf ? *Mon père.* Lui-même. *L'abbé.* Eh bien ! *Mon père.* Hé bien , ses héritiers , gens pauvres et dispersés sur les grands chemins , dans les campagnes , aux portes des églises où ils mendiaient leur vie , m'envoyèrent une procuration , qui m'autorisait à me transporter sur les lieux , et à pourvoir à la sûreté des effets du défunt curé leur parent. Comment refuser à des indigens un service que j'avais rendu à plusieurs familles opulentes ? J'allai à Thivet ; j'appelai la justice du lieu ; je fis apposer les scellés , et j'attendis l'arrivée des héritiers. Ils ne tardèrent pas à venir ; ils étaient au nombre de dix à douze. C'étaient des femmes sans bas , sans souliers , presque sans vêtemens , qui tenaient contre leur sein des enfans entortillés de leurs mauvais tabliers ; des vieillards couverts de hailons qui s'étaient traînés jusques-là , portant sur leurs épaules , avec un bâton , une poignée de guenilles enveloppées dans une autre guenille ; le spectacle de la misère la plus hideuse. Imaginez , d'après cela , la joie des héritiers à l'aspect d'une dizaine de mille francs qui revenait à chacun d'eux ; car , à vue de pays , la succession du curé pouvait aller à une centaine de mille francs au moins. On lève les scellés. Je procède , tout le jour , à l'inventaire des effets. La nuit vient. Ces malheureux se retirent ; je reste seul. J'étais pressé de les mettre en possession de leurs lots , de les congédier , et de revenir à mes affaires. Il y avait sous un bureau un vieux coffre , sans couvercle et rempli de toutes sortes de paperasses ; c'étaient de vieilles lettres , des brouillons de réponses , des quittances surannées , des reçus de rebut , des comptes de dépenses , et d'autres chiffons de cette nature ; mais en pareil cas on lit tout , on ne néglige rien. Je touchais à la fin de cette ennuyeuse révision , lorsqu'il me tomba sous les mains un écrit assez long ; et cet écrit , savez-vous ce que c'était ? Un testament ! un testament signé du curé ! un testament , dont la date était si ancienne , que ceux qu'il en nommait exécuteurs n'existaient plus depuis vingt ans ! Un testament , où il rejetait les pauvres qui dormaient autour de moi ; et instituait légataires universels les Frémins , ces riches libraires de Paris , que tu dois connaître , toi. Je vous laisse juger de ma surprise et de ma douleur ; car , que faire de cette pièce ? La brûler ? Pourquoi non ? N'avait-elle pas tous les caractères de la réprobation ? Et l'endroit où je l'avais trouvée ; et les papiers

avec lesquels elle était confondue et assimilée , ne déposaient-ils pas assez fortement contre elle , sans parler de son injustice révoltante ? Voilà ce que je me disais en moi-même : et me représentant en même temps la désolation de ces malheureux héritiers spoliés , frustrés de leur espérance , j'approchais tout doucement le testament du feu ; puis , d'autres idées croisaient les premières , je ne sais quelle frayeur de me tromper dans la décision d'un cas aussi important , la méfiance de mes lumières , la crainte d'écouter plutôt la voix de la commisération , qui criait au fond de mon cœur , que celle de la justice , m'arrêtaient subitement ; et je passai le reste de la nuit à délibérer sur cet acte inique que je tins plusieurs fois au-dessus de la flamme , incertain si je le brûlerais ou non. Ce dernier parti l'emporta ; une minute plus tôt ou plus tard , c'eût été le parti contraire. Dans ma perplexité , je crus qu'il était sage de prendre le conseil de quelque personne éclairée. Je monte à cheval dès la pointe du jour ; je m'achemine à toutes jambes vers la ville ; je passe devant la porte de ma maison , sans y entrer ; je descends au séminaire qui était alors occupé par des oratoriens , entre lesquels il y en avait un distingué par la sûreté de ses lumières et la sainteté de ses mœurs : c'était un père Bouin , qui a laissé dans le diocèse la réputation du plus grand casuiste.

Mon père en était là , lorsque le docteur Bissei entra : c'était l'ami et le médecin de la maison. Il s'informa de la santé de mon père , lui tâta le pouls , ajouta , retrança son régime , prit une chaise , et se mit à causer avec nous.

Mon père lui demanda des nouvelles de quelques uns de ses malades , entre autres , d'un vieux fripon d'intendant d'un M. de La Mésangère , ancien maire de notre ville. Cet intendant avait mis le désordre dans les affaires de son maître , avait fait de faux emprunts sous son nom , avait égaré des titres , s'était approprié des fonds , avait commis une infinité de friponneries , dont la plupart étaient avérées ; et il était à la veille de subir une peine infamante , sinon capitale. Cette affaire occupait alors toute la province. Le docteur lui dit que cet homme était fort mal , mais qu'il ne désespérait pas de le tirer d'affaire. *Mon père.* C'est un très-mauvais service à lui rendre. *Moi.* Et une très-mauvaise action à faire. *Le docteur Bissei.* Une mauvaise action ! Et la raison , s'il vous plaît ? *Moi.* C'est qu'il y a tant de méchants dans ce monde , qu'il n'y faut pas retenir ceux à qui il prend envie d'en sortir. *Le docteur Bissei.* Mon affaire est de le guérir , et non de le juger ; je le guérirai parce que c'est mon métier ; ensuite , le magistrat le fera pendre , parce que c'est le sien. *Moi.* Docteur , mais il y a une fonction commune

à tout bon citoyen , à vous , à moi , c'est de travailler de toute notre force à l'avantage de la république ; et il me semble que ce n'en est pas un pour elle que le salut d'un malfaiteur , dont incessamment les lois la délivreront. *Le docteur Bissei.* Et à qui appartient-il de le déclarer malfaiteur ? Est-ce à moi ? *Moi.* Non , c'est à ses actions. *Le docteur Bissei.* Et à qui appartient-il de connaître ses actions ? Est-ce à moi ? *Moi.* Non ; mais permettez , docteur , que je change un peu la thèse , en supposant un malade , dont les crimes soient de notoriété publique. On vous appelle ; vous accourez , vous ouvrez les rideaux , et vous reconnaissez Cartouche ou Nivet. Guérirez-vous Cartouche ou Nivet ? . . . Le docteur Bissei , après un moment d'incertitude , répondit ferme qu'il le guérirait ; qu'il oublierait le nom du malade , pour ne s'occuper que du caractère de la maladie ; que c'était la seule chose dont il lui fût permis de connaître ; que s'il faisait un pas au-delà , bientôt il ne saurait plus où s'arrêter ; que ce serait abandonner la vie des hommes à la merci de l'ignorance , des passions , du préjugé , si l'ordonnance devait être précédée de l'examen de la vie et des mœurs du malade. Ce que vous me dites de Nivet , un janséniste me le dira d'un moléniste , un catholique d'un protestant. Si vous m'écartez du lit de Cartouche , un fanatique m'écartera du lit d'un athée. C'est bien assez que d'avoir à doser le remède , sans avoir encore à doser la méchanceté qui permettrait ou non de l'administrer. . . . Mais , docteur , lui répondis-je , si après votre belle cure , le premier essai que le scélérat fera de sa convalescence , c'est d'assassiner votre ami , que direz-vous ? Mettez la main sur la conscience ; ne vous repentiriez-vous point de l'avoir guéri ? Ne vous écrieriez-vous point avec amertume : Pourquoi l'ai-je secouru ! Que ne le laissais-je mourir ! N'y a-t-il pas là de quoi empoisonner le reste de votre vie ? *Le docteur Bissei.* Assurément , je serai consumé de douleur ; mais je n'aurai point de remords. *Moi.* Et quel remords pourriez-vous avoir , je ne dis point d'avoir tué , car il ne s'agit pas de cela ; mais d'avoir laissé périr un chien enragé ? Docteur , écoutez moi. Je suis plus intrépide que vous ; je ne me laisse point brider par de vains raisonnemens. Je suis médecin. Je regarde mon malade ; en le regardant , je reconnais un scélérat , et voici le discours que je lui tiens : Malheureux , dépêche-toi de mourir ; c'est tout ce qui peut t'arriver de mieux pour les autres et pour toi. Je sais bien ce qu'il y aurait à faire pour dissiper ce point de côté qui t'opprime , mais je n'ai garde de l'ordonner ; je ne hais pas assez mes concitoyens , pour te renvoyer de nouveau au milieu d'eux , et me préparer à moi-même une douleur éternelle par les nou-

veaux forfaits que tu commettrais. Je ne serai point ton complice. On punirait celui qui te recèle dans sa maison, et je croirais innocent celui qui t'aurait sauvé ! cela ne se peut. Si j'ai un regret, c'est qu'en te livrant à la mort je t'arrache au dernier supplice. Je ne m'occuperai point de rendre à la vie celui dont il m'est enjoint par l'équité naturelle, le bien de la société, le salut de mes semblables, d'être le dénonciateur. Meurs, et qu'il ne soit pas dit que par mon art et mes soins, il existe un monstre de plus. *Le docteur Bissei.* Bon jour, papa. Ah ça, moins de café après dîner, entendez-vous. *Mon père.* Ah ! docteur, c'est une si bonne chose que le café ! *Le docteur Bissei.* Du moins, beaucoup, beaucoup de sucre. *Ma sœur.* Mais, docteur, ce sucre nous échauffera. *Le docteur Bissei.* Chansons. Adieu, philosophe. *Moi.* Docteur, encore un moment. Galien, qui vivait sous Marc-Aurèle, et qui, certes, n'était pas un homme ordinaire, bien qu'il crût aux songes, aux amulettes et aux maléfices, dit dans ses préceptes sur les moyens de conserver les nouveaux-nés : « C'est aux Grecs, aux Romains, à tous ceux qui marchent sur leurs pas dans la carrière des sciences, que je les adresse. Pour les Germains et le reste des Barbares, ils n'en sont pas plus dignes que les ours, les sangliers, les lions et les autres bêtes féroces. » *Le docteur Bissei.* Je savais cela. Vous avez tort tous les deux ; Galien, d'avoir proféré sa sentence absurde ; vous, d'en faire une autorité. Vous n'existeriez pas, ni vous ni votre éloge ou votre critique de Galien, si la nature n'avait pas eu d'autre secret que le sien, pour conserver les enfans des Germains. *Moi.* Pendant la dernière peste de Marseille. . . . *Le docteur Bissei.* Dépêchez-vous, car je suis pressé. *Moi.* Il y avait des brigands qui se répandaient dans les maisons, pillant, tuant, profitant du désordre général, pour s'enrichir par toutes sortes de crimes. Un de ces brigands fut attaqué de la peste, et reconnu par un des fossoyeurs que la police avait chargés d'enlever les morts. Ces gens-ci allaient, et jetaient les cadavres dans la rue. Le fossoyeur regarde le scélérat, et lui dit : Ah ! misérable, c'est toi ; et en même temps, il le saisit par les pieds, et le traîne vers la fenêtre. Le scélérat lui crie : Je ne suis pas mort. L'autre lui répond : Tu es assez mort, et le précipite à l'instant d'un troisième étage. Docteur, sachez que le fossoyeur, qui dépêche si lestement ce méchant pestiféré, est moins coupable à mes yeux qu'un habile médecin, comme vous, qui l'aurait guéri ; et partez. *Le docteur.* Cher philosophe, j'admirerai votre esprit et votre chaleur, tant qu'il vous plaira ; mais votre morale ne sera ni la mienne, ni celle de l'abbé, je gage. *L'abbé.* Vous gagez à coup sûr. . . . J'allais

entreprendre l'abbé ; mais mon père , s'adressant à moi , en souriant , me dit : Tu plaides contre ta propre cause. *Moi.* Comment cela ? *Mon père.* Tu veux la mort de ce coquin d'intendant de M. de La Mésangère , n'est-ce pas ? Eh ! laisse donc faire le docteur. Tu dis quelque chose tout bas. *Moi.* Je dis que Bissei ne méritera jamais l'inscription que les Romains placèrent au-dessus de la porte du médecin d'Adrien VI , après sa mort : *Au libérateur de la patrie. Ma sœur.* Et que , médecin du Mazarin , ce ministre décédé , il n'eût pas fait dire aux charretiers , comme Guénaut : *Camarades , laissons passer monsieur le docteur , c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal.* Mon père sourit , et dit , où en étais-je de mon histoire ? *Ma sœur.* Vous en étiez au père Bouin.

Mon père. Je lui expose le fait. Le père Bouin me dit : Rien n'est plus louable , monsieur , que le sentiment de commisération , dont vous êtes touché pour ces malheureux héritiers. Supprimez le testament , secourez-les , j'y consens ; mais c'est à la condition de restituer au légataire universel la somme précise dont vous l'aurez privé , ni plus , ni moins. . . Mais je sens du froid entre les épaules. Le docteur aura laissé la porte ouverte ; petite sœur , va la fermer. *Ma sœur.* J'y vais ; mais j'espère que vous ne continuerez pas que je ne sois revenue. *Mon père.* Cela va sans dire.

Ma sœur , qui s'était fait attendre quelque temps , dit en rentrant , avec un peu d'humeur : C'est ce fou qui a pendu deux écriteaux à sa porte , sur l'un desquels on lit : *Maison à vendre vingt mille francs , ou à louer douze cents francs par an , sans bail ;* et sur l'autre , *Vingt mille francs à prêter pour un an , à six pour cent.* *Moi.* Un fou , ma sœur ? Et s'il n'y avait qu'un écriteau où vous en voyez deux , et que l'écriteau du prêt ne fût qu'une traduction de celui de la location ? Mais laissons cela , et revenons au père Bouin.

Mon père. Le père Bouin ajouta : Et qui est-ce qui vous a autorisé à ôter ou à donner de la sanction aux actes ? Qui est-ce qui vous a autorisé à interpréter les intentions des morts ? — Mais , père Bouin , et le coffre ? — Qui est-ce qui vous a autorisé à décider si ce testament a été rebuté de réflexion , ou s'il s'est égaré par méprise ? Ne vous est-il jamais arrivé d'en commettre de pareilles , et de retrouver au fond d'un seau un papier précieux que vous y aviez jeté d'inadvertance ? — Mais , père Bouin , et la date , et l'iniquité de ce papier ? — Qui est-ce qui vous a autorisé à prononcer sur la justice ou l'injustice de cet acte , et à regarder le legs universel comme un don illicite , plutôt que comme une restitution ou telle autre œuvre légitime

qu'il vous plaira d'imaginer ? — Mais , père Bouin , et ces héritiers immédiats et pauvres , et ce collatéral éloigné et riche ? — Qui est-ce qui vous a autorisé à peser ce que le défunt devait à ses proches , que vous ne connaissez pas davantage ? — Mais , père Bouin , et ce tas de lettres du légataire , que le défunt ne s'était pas seulement donné la peine d'ouvrir ! . . . Une circonstance que j'avais oublié de vous dire , ajouta mon père , c'est que dans l'amas de paperasses , entre lesquelles je trouvai ce fatal testament , il y avait vingt , trente , je ne sais combien de lettres des Frémins , toutes cachetées . . . Il n'y a , dit le père Bouin , ni coffre , ni date , ni lettres , ni père Bouin , ni si , ni mais , qui tienne ; il n'est permis à personne d'enfreindre les lois , d'entrer dans la pensée des morts , et de disposer du bien d'autrui . Si la providence a résolu de châtier ou l'héritier , ou le légataire , ou le défunt , car on ne sait lequel , par la conservation fortuite de ce testament , il faut qu'il reste .

Après une décision aussi nette , aussi précise de l'homme le plus éclairé de notre clergé , je demeurai stupéfait et tremblant , songeant en moi-même à ce que je devenais , à ce que vous deveniez , mes enfans , s'il me fût arrivé de brûler le testament , comme j'en avais été tenté dix fois ; d'être ensuite tourmenté de scrupules , et d'aller consulter le père Bouin . J'aurais restitué ; oh ! j'aurais restitué ; rien n'est plus sûr , et vous étiez ruinés .

Ma sœur. Mais , mon père , il fallut , après cela , s'en revenir au presbytère , et annoncer à cette troupe d'indigens qu'il n'y avait rien là qui leur appartînt , et qu'ils pouvaient s'en retourner comme ils étaient venus . Avec l'âme compatissante que vous avez , comment en eûtes-vous le courage ? *Mon père.* Ma foi , je n'en sais rien . Dans le premier moment , je pensai à me départir de ma procuration , et à me remplacer par un homme de loi ; mais un homme de loi en eût usé dans toute la rigueur , pris et chassé par les épaules ces pauvres gens dont je pouvais peut-être alléger l'infortune . Je retournai donc le même jour à Thivet . Mon absence subite , et les précautions que j'avais prises en partant , avaient inquiété ; l'air de tristesse avec lequel je reparus , inquiéta bien davantage : cependant , je me contraignis , je dissimulai de mon mieux . *Moi.* C'est-à-dire assez mal . *Mon père.* Je commençai par mettre à couvert tous les effets précieux . J'assemblai dans la maison un certain nombre d'habitans , qui me prêteraient main-forte , en cas de besoin . J'ouvris la cave et les greniers que j'abandonnai à ces malheureux , les invitant à boire , à manger et à partager entre eux le vin , le blé et toutes les autres provisions de bouche . *L'abbé.* Mais , mon père ! . . . *Mon père.* Je le sais , cela ne leur appartenait pas plus que le

reste. *Moi.* Allons donc , l'abbé , tu nous interromps. *Mon père.* Ensuite , pâle comme la mort , tremblant sur mes jambes , ouvrant la bouche , et ne trouvant aucune parole , m'asséyant , me relevant , commençant une phrase , et ne pouvant l'achever , pleurant , tous ces gens effrayés m'environnant , s'écriant autour de moi : Eh bien , mon cher monsieur , qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce qu'il y a , repris-je ?... Un testament , un testament qui vous déshérite. Ce peu de mots me coûta tant à dire , que je me sentis presque défaillir. *Ma sœur.* Je conçois cela.

Mon père. Quelle scène , quelle scène , mes enfans , que celle qui suivit ! Je frémis de la rappeler. Il me semble que j'entends encore les cris de la douleur , de la fureur , de la rage , le hurlement des imprécations.... Ici , mon père portait ses mains sur ses yeux , sur ses oreilles.... Ces femmes , disait-il , ces femmes , je les vois ; les unes se roulaient à terre , s'arrachaient les cheveux , se déchiraient les joues et les mainelles ; les autres écumaient , tenaient leurs enfans par les pieds , prêtes à leur écacher la tête contre le pavé , si on les eût laissé faire ; les hommes saisissaient , renversaient , cassaient tout ce qui leur tombait sous les mains ; ils menaçaient de mettre le feu à la maison ; d'autres , en rugissant , grattaient la terre avec leurs ongles , comme s'ils y eussent cherché le cadavre du curé pour le déchirer ; et tout au travers de ce tumulte , c'étaient les cris aigus des enfans qui partageaient , sans savoir pourquoi , le désespoir de leurs parens , qui s'attachaient à leurs vêtemens , et qui en étaient inhumainement repoussés. Je ne crois pas en avoir jamais autant souffert de ma vie.

Cependant j'avais écrit au légataire de Paris , je l'instruisais de tout , et je le pressais de faire diligence , le seul moyen de prévenir quelque accident qu'il ne serait pas en mon pouvoir d'empêcher.

J'avais un peu calmé les malheureux , par l'espérance dont je me flattais en effet d'obtenir du légataire une renonciation complète à ses droits , ou de l'amener à quelque traitement favorable ; je les avais dispersés dans les chaumières les plus éloignées du village.

Le Frémin de Paris arriva ; je le regardai fixement , et je lui trouvai une physionomie dure qui ne promettait rien de bon. *Moi.* De grands sourcils noirs et touffus , des yeux couverts et petits , une large bouche , un peu de travers , un teint basané et criblé de petite vérole ? *Mon père.* C'est cela. Il n'avait pas mis plus de trente heures à faire ces soixante lieues. Je commençai par lui montrer les misérables dont j'avais à plaider la cause. Ils étaient tous debout devant lui , en silence ; les femmes pleu-

raient ; les hommes , appuyés sur leur bâton , la tête nue , avaient la main dans leurs bonnets. Le Frémin , assis , les yeux fermés , la tête penchée , et le menton appuyé sur sa poitrine , ne les regardait pas. Je parlai en leur faveur de toute ma force ; je ne sais où l'on prend ce qu'on dit en pareil cas. Je lui fis toucher au doigt combien il était incertain que cette succession lui fût légitimement acquise ; je le conjurai par son opulence , par la misère qu'il avait sous les yeux ; je crois même que je me jettai à ses pieds ; je n'en pus tirer une obole. Il me répondit qu'il n'entraîtrait point dans toutes ces considérations ; qu'il y avait un testament ; que l'histoire de ce testament lui était indifférente , et qu'il aimait mieux s'en rapporter à ma conduite qu'à mes discours. D'indignation , je lui jetai les clefs au nez ; il les ramassa , s'empara de tout ; et je m'en revins si troublé , si peiné , si changé , que votre mère , qui vivait encore , crut qu'il m'était arrivé quelque grand malheur... Ah ! mes enfans ! quel homme que ce Frémin !

Après ce récit , nous tombâmes dans le silence , chacun rêvant à sa manière sur cette singulière aventure. Il vint quelques visites ; un ecclésiastique , dont je ne me rappelle pas le nom : c'était un gros prier , qui se connaissait mieux en bon vin qu'en morale , et qui avait plus feuilleté le Moyen de parvenir que les Conférences de Grenoble ; un homme de justice , notaire et lieutenant de police , appelé Dubois ; et peu de temps après , un ouvrier qui demandait à parler à mon père. On le fit entrer , et avec lui un ancien ingénieur de la province , qui vivait retiré , et qui cultivait les mathématiques , qu'il avait autrefois professées ; c'était un des voisins de l'ouvrier , l'ouvrier était chapelier.

Le premier mot du chapelier fut de faire entendre à mon père que l'auditoire était un peu nombreux pour ce qu'il avait à lui dire. Tout le monde se leva , et il ne resta que le prier , l'homme de loi , le géomètre , et moi , que le chapelier retint.

Monsieur Diderot , dit-il à mon père , après avoir regardé autour de l'appartement s'il ne pouvait être entendu , c'est votre probité et vos lumières qui m'amènent chez vous ; et je ne suis pas fâché d'y rencontrer ces autres messieurs dont je ne suis peut-être pas connu , mais que je connais tous. Un prêtre , un homme de loi , un savant , un philosophe et un homme de bien ! Ce serait grand hasard , si je ne trouvais pas dans des personnes d'état si différent , et toutes également justes et éclairées , le conseil dont j'ai besoin. Le chapelier ajouta ensuite : Promettez-moi d'abord de garder le secret sur mon affaire , quel que soit le parti que je juge à propos de suivre. On le lui promit , et il

continua. Je n'ai point d'enfans ; je n'en ai point eu de ma dernière femme , que j'ai perdue il y a environ quinze jours. Depuis ce temps , je ne vis pas ; je ne saurais ni boire , ni manger , ni travailler , ni dormir. Je me lève , je m'habille , je sors , et je rôde par la ville , dévoré d'un souci profond. J'ai gardé ma femme malade pendant dix-huit ans ; tous les services qui ont dépendu de moi , et que sa triste situation exigeait , je les lui ai rendus. Les dépenses que j'ai faites pour elle ont consommé le produit de notre petit revenu et de mon travail , m'ont laissé chargé de dettes ; et je me trouverais , à sa mort , épuisé de fatigues , le temps de mes jeunes années perdu ; je ne serais , en un mot , pas plus avancé que le premier jour de mon établissement , si j'observais les lois , et si je laissais aller à des collatéraux éloignés la portion qui leur revient de ce qu'elle m'avait apporté en dot : c'était un trousseau bien conditionné ; car son père et sa mère , qui aimaient beaucoup leur fille , firent pour elle tout ce qu'ils purent , plus qu'ils ne purent ; de belles et bonnes nippes en quantité , qui sont restées toutes neuves ; car la pauvre femme n'a pas eu le temps de s'en servir ; et vingt mille francs en argent , provenus du remboursement d'un contrat constitué sur M. Michelin , lieutenant du procureur général. A peine la défunte a-t-elle eu les yeux fermés , que j'ai soustrait , et les nippes , et l'argent. Messieurs , vous savez actuellement mon affaire ? Ai-je bien fait ? Ai-je mal fait ? Ma conscience n'est pas en repos. Il me semble que j'entends là quelque chose qui me dit : Tu as volé , tu as volé ; rends , rends. Qu'en pensez-vous ? Songez , messieurs , que ma femme m'a emporté , en s'en allant , tout ce que j'ai gagné pendant vingt ans ; que je ne suis presque plus en état de travailler ; que je suis endetté ; et que si je restitue , il ne me reste que l'hôpital , si ce n'est aujourd'hui , ce sera demain. Parlez , messieurs , j'attends votre décision. Faut-il restituer , et s'en aller à l'hôpital ?

A tout seigneur tout honneur , dit mon père , en s'inclinant vers l'ecclésiastique ; à vous , monsieur le prieur.

Mon enfant , dit le prieur au chapelier , je n'aime pas les scrupules , cela brouille la tête , et ne sert à rien ; peut-être ne fallait-il pas prendre cet argent ; mais puisque tu l'as pris , mon avis est que tu le gardes. *Mon père.* Mais , monsieur le prieur , ce n'est pas là votre dernier mot ? *Le prieur.* Ma foi si ; je n'en sais pas plus long. *Mon père.* Vous n'avez pas été loin. A vous , monsieur le magistrat. *Le magistrat.* Mon ami , ta position est fâcheuse ; un autre te conseillera peut-être d'assurer le fonds aux collatéraux de ta femme , afin qu'en cas de mort ce fonds ne passât pas aux tiens , et de jouir , ta vie durant , de l'usu-

fruit. Mais il y a des lois ; et ces lois ne t'accordent ni l'usufruit , ni la propriété du capital. Crois-moi , satisfais aux lois , et sois honnête homme ; à l'hôpital , s'il le faut. *Moi.* Il y a des lois ! Quelles lois ! *Mon père.* Et vous , monsieur le mathématicien , comment résolvez-vous ce problème ? *Le géomètre.* Mon ami , ne m'as-tu pas dit que tu avais pris environ vingt mille francs ? *Le chapelier.* Oui , monsieur. — Et combien à peu près t'a coûté la maladie de ta femme ? — A peu près la même somme. — Eh bien ! qui de vingt mille francs paie vingt mille francs , reste zéro. *Mon père à moi.* Et qu'en dit la philosophie ? *Moi.* La philosophie se tait où la loi n'a pas le sens commun.... Mon père sentit qu'il ne fallait pas me presser ; et portant tout de suite la parole au chapelier : Maître un tel , lui dit-il , vous nous avez confessé que depuis que vous aviez spolié la succession de votre femme , vous aviez perdu le repos. Et à quoi vous sert donc cet argent , qui vous a ôté le plus grand des biens ? Défaites-vous-en vite ; et buvez , mangez , dormez , travaillez , soyez heureux chez vous , si vous y pouvez tenir , ou ailleurs , si vous ne pouvez pas tenir chez vous.... Le chapelier répliqua brusquement : Non , monsieur , je m'en irai à Genève. — Et tu crois que tu laisseras le remords ici ? — Je ne sais , mais j'irai à Genève. — Va où tu voudras , tu y trouveras ta conscience.

Le chapelier partit ; sa réponse bizarre devint le sujet de l'entretien. On convint que peut-être la distance des lieux et du temps affaiblissait plus ou moins tous les sentimens , toutes les sortes de consciences , même celle du crime. L'assassin transporté sur le rivage de la Chine , est trop loin pour apercevoir le cadavre qu'il a laissé sanglant sur les bords de la Seine. Le remords naît peut-être moins de l'horreur de soi , que de la crainte des autres ; moins de la honte de l'action , que du blâme et du châtement qui la suivraient s'il arrivait qu'on la découvrit. Et quel est le criminel clandestin assez tranquille dans l'obscurité , pour ne pas redouter la trahison d'une circonstance imprévue , ou l'indiscrétion d'un mot peu réfléchi ? Quelle certitude a-t-il qu'il ne se décelera point dans le délire de la fièvre ou du rêve ? On l'entendra sur le lieu de la scène ; et il est perdu. Ceux qui l'environneront à la Chine , ne le comprendront pas. Mes enfans , les jours du méchant sont remplis d'alarmes. Le repos n'est fait que pour l'homme de bien. C'est lui seul qui vit et meurt tranquille. Ce texte épuisé , les visites s'en allèrent ; mon frère et ma sœur rentrèrent ; la conversation interrompue fut reprise , et mon père dit : Dieu soit loué ! nous voilà ensemble. Je me trouve bien avec les autres , mais mieux avec vous. Puis s'adressant à moi : Pourquoi , me demanda-t-il , n'as-tu pas dit ton avis au

chapelier? — C'est que vous m'en avez empêché. — Ai-je mal fait? — Non, parce qu'il n'y a point de bon conseil pour un sot. Quoi donc, est-ce que cet homme n'est pas le plus proche parent de sa femme? Est-ce que le bien qu'il a retenu ne lui a pas été donné en dot? Est-ce qu'il ne lui appartient pas au titre le plus légitime? Quel est le droit de ces collatéraux? *Mon père.* Tu ne vois que la loi, mais tu n'en vois pas l'esprit. *Moi.* Je vois comme vous, mon père, le peu de sûreté des femmes, méprisées, haïes à tort à travers de leurs maris, si la mort saisissait ceux-ci de leurs biens. Mais qu'est-ce que cela me fait à moi, honnête homme, qui ai bien rempli mes devoirs avec la mienne? Ne suis-je pas assez malheureux de l'avoir perdue? Faut-il qu'on vienne encore m'enlever sa dépouille? *Mon père.* Mais si tu reconnais la sagesse de la loi, il faut t'y conformer, ce me semble. *Ma sœur.* Sans la loi il n'y a plus de vol. *Moi.* Vous vous trompez, ma sœur. *Mon frère.* Sans la loi tout est à tous, et il n'y a plus de propriété. *Moi.* Vous vous trompez, mon frère. *Mon frère.* Et qu'est-ce qui fonde donc la propriété? *Moi.* Primitivement, c'est la prise de possession par le travail. La nature a fait les bonnes lois de toute éternité; c'est une force légitime qui en assure l'exécution; et cette force, qui peut tout contre le méchant, ne peut rien contre l'homme de bien. Je suis cet homme de bien; et dans ces circonstances et beaucoup d'autres que je vous détaillerais, je la cite au tribunal de mon cœur, de ma raison, de ma conscience, au tribunal de l'équité naturelle; je l'interroge, je m'y soumetts ou l'annule. *Mon père.* Prêchez ces principes-là sur les toits, je te promets qu'ils feront fortune, et tu verras les belles choses qui en résulteront. — Je ne les prêcherai pas; il y a des vérités qui ne sont pas faites pour les fous; mais je les garderai pour moi. — Pour toi qui es un sage? — Assurément. — D'après cela, je pense bien que tu n'approuveras pas autrement la conduite que j'ai tenue dans l'affaire du curé de Thivet. Mais toi, l'abbé, qu'en penses-tu? *L'abbé.* Je pense, mon père, que vous avez agi prudemment de consulter, et d'en croire le père Bouin; et que si vous eussiez suivi votre premier mouvement, nous étions en effet ruinés. *Mon père.* Et toi, grand philosophe, tu n'es pas de cet avis? — Non. — Cela est bien court. Va ton chemin. — Vous me l'ordonnez? — Sans doute. — Sans ménagement? — Sans doute. — Non certes, lui répondis-je avec chaleur, je ne suis pas de cet avis. Je pense, moi, que, si vous avez jamais fait une mauvaise action dans votre vie, c'est celle-là; et que si vous vous fussiez cru obligé à restitution envers le légataire après avoir déchiré le testament, vous l'êtes bien davantage envers les héritiers pour y avoir man-

qué. *Mon père.* Il faut que je l'avoue, cette action m'est toujours restée sur le cœur ; mais le père Bouin... *Moi.* Votre père Bouin, avec toute sa réputation de science et de sainteté, n'était qu'un mauvais raisonneur, un bigot à tête rétrécie. *Ma sœur, à voix basse.* Est-ce que ton projet est de nous ruiner ? *Mon père.* Paix ! paix ! laisse-là le père Bouin ; et dis-nous tes raisons, sans injurier personne. *Moi.* Mes raisons ? Elles sont simples ; et les voici. Ou le testateur a voulu supprimer l'acte qu'il avait fait dans la dureté de son cœur, comme tout concourait à le démontrer ; et vous avez annulé sa résipiscence : ou il a voulu que cet acte atroce eût son effet ; et vous vous êtes associé à son injustice. *Mon père.* A son injustice ? C'est bientôt dit. *Moi.* Oui, oui, à son injustice ; car tout ce que le père Bouin vous a débité ne sont que de vaines subtilités, de pauvres conjectures, des peut-être sans aucune valeur, sans aucun poids, auprès des circonstances qui ôtaient tout caractère de validité à l'acte injuste que vous avez tiré de la poussière, produit et réhabilité. Un coffre à paperasses ; parmi ces paperasses une vieille paperasse proscrite ; par sa date, par son injustice, par son mélange avec d'autres paperasses, par la mort des exécuteurs, par le mépris des lettres du légataire, par la richesse de ce légataire, et par la pauvreté des véritables héritiers ! Qu'oppose-t-on à cela ? Une restitution présumée ! Vous verrez que ce pauvre diable de prêtre, qui n'avait pas un sou lorsqu'il arriva dans sa cure, et qui avait passé quatre-vingts ans de sa vie à amasser environ cent mille francs en entassant sou sur sou, avait fait autrefois aux Frémins, chez qui il n'avait point demeuré, et qu'il n'avait peut-être jamais connus que de nom, un vol de cent mille francs. Et quand ce prétendu vol eût été réel, le grand malheur que... ! J'aurais brûlé cet acte d'iniquité. Il fallait le brûler, vous-dis-je ; il fallait écouter votre cœur, qui n'a cessé de réclamer depuis, et qui en savait plus que votre imbécile Bouin, dont la décision ne prouve que l'autorité redoutable des opinions religieuses sur les têtes les mieux organisées, et l'influence pernicieuse des lois injustes, des faux principes sur le bon sens et l'équité naturelle. Si vous eussiez été à côté du curé, lorsqu'il écrivit cet inique testament, ne l'eussiez-vous pas mis en pièces ? Le sort le jette entre vos mains ; et vous le conservez ! *Mon père.* Et si le curé t'avait institué son légataire universel ?... *Moi.* L'acte odieux n'en aurait été que plus promptement cassé.... *Mon père.* Je n'en doute nullement ; mais n'y a-t-il aucune différence entre le donataire d'un autre, et le tien ?... *Moi.* Aucune. Ils sont tous les deux justes ou injustes, honnêtes ou malhonnêtes.... *Mon père.* Lorsque la loi ordonne, après le décès, l'inventaire

et la lecture de tous les papiers , sans exception, elle a son motif , sans doute ; et ce motif , quel est-il ? *Moi*. Si j'étais caustique , je vous répondrais de dévorer les héritiers , en multipliant ce qu'on appelle des vacations : mais songez que vous n'étiez point l'homme de la loi ; et qu'affranchi de toute forme juridique, vous n'aviez de fonctions à remplir que celles de la bienfaisance et de l'équité naturelle.

Ma sœur se taisait ; mais elle me serrait la main en signe d'approbation. L'abbé secouait les oreilles ; et mon père disait : Et puis encore une petite injure au père Bouin. Tu crois du moins que ma religion m'absout ? *Moi*. Je le crois ; mais tant pis pour elle. *Mon père*. Cet acte , que tu brûles de ton autorité privée , tu crois qu'il aurait été déclaré valide au tribunal de la loi ? *Moi*. Cela se peut ; mais tant pis pour la loi. *Mon père*. Tu crois qu'elle aurait négligé toutes ces circonstances , que tu fais valoir avec tant de force ? *Moi*. Je n'en sais rien ; mais j'en aurais voulu avoir le cœur net. J'y aurais sacrifié une cinquantaine de louis : ç'aurait été une charité bien faite ; et j'aurais attaqué le testament au nom de ces pauvres héritiers. *Mon père*. Oh ! pour cela , si tu avais été avec moi , et que tu m'en eusses donné le conseil, quoique, dans les commencemens d'un établissement , cinquante louis ce soit une somme , il y a tout à parier que je l'aurais suivi. *L'abbé*. Pour moi , j'aurais autant aimé donner cet argent aux pauvres héritiers qu'aux gens de justice. *Moi*. Et vous croyez , mon frère , qu'on aurait perdu ce procès ? *Mon frère*. Je n'en doute pas. Les juges s'en tiennent strictement à la loi , comme mon père et le père Bouin ; et font bien. Les juges ferment , en pareil cas , les yeux sur les circonstances , comme mon père et le père Bouin , par l'effroi des inconvéniens qui s'ensuivraient ; et font bien. Ils sacrifient quelquefois contre le témoignage même de leur conscience , comme mon père et le père Bouin , l'intérêt du malheureux et de l'innocent qu'ils ne pourraient sauver sans lâcher la bride à une infinité de fripons ; et font bien. Ils redoutent , comme mon père et le père Bouin , de prononcer un arrêt équitable dans un cas déterminé , mais funeste dans mille autres par la multitude de désordres auxquels il ouvrirait la porte ; et font bien. Et dans le cas du testament dont il s'agit..... *Mon père*. Tes raisons , comme particulières , étaient peut-être bonnes ; mais comme publiques , elles seraient mauvaises. Il y a tel avocat peu scrupuleux , qui m'aurait dit tête à tête : Brûlez ce testament ; ce qu'il n'aurait osé écrire dans sa consultation. *Moi*. J'entends ; c'était une affaire à n'être pas portée devant les juges. Aussi , parbleu ! n'y aurait-elle pas été portée , si j'avais été à votre place. *Mon père*. Tu aurais pré-

féré ta raison à la raison publique ; la décision de l'homme à celle de l'homme de loi. *Moi.* Assurément. Est-ce que l'homme n'est pas antérieur à l'homme de loi ? Est-ce que la raison de l'espèce humaine n'est pas tout autrement sacrée que la raison d'un législateur ? Nous nous appelons civilisés ; et nous sommes pires que des sauvages. Il semble qu'il nous faille encore tourner pendant des siècles , d'extravagances en extravagances et d'erreurs en erreurs , pour arriver où la première étincelle de jugement, l'instinct seul , nous eût menés tout droit. Aussi nous nous sommes si bien fourvoyés.... *Mon père.* Mon fils , c'est un bon oreiller , que celui de la raison ; mais je trouve que ma tête repose plus doucement encore sur celui de la religion et des lois : et point de réplique là-dessus ; car je n'ai pas besoin d'insomnie. Mais il me semble que tu prends de l'humeur. Dis-moi donc , si j'avais brûlé le testament , est-ce que tu m'aurais empêché de restituer ? *Moi.* Non, mon père ; votre repos m'est un peu plus cher que tous les biens du monde. *Mon père.* Ta réponse me plaît , et pour cause. *Moi.* Et cette cause , vous allez nous la dire. *Mon père.* Volontiers. Le chanoine Vigneron , ton oncle , était un homme dur , mal avec ses confrères dont il faisait la satire continuelle par sa conduite et par ses discours. Tu étais destiné à lui succéder ; mais au moment de sa mort , on pensa dans la famille qu'il valait mieux envoyer en cour de Rome , que de faire , entre les mains du chapitre , une résignation qui ne serait point agréée. Le courrier part. Ton oncle meurt une heure ou deux avant l'arrivée présumée du courrier , et voilà le canonicat et dix-huit cents francs perdus. Ta mère , tes tantes , nos parens , nos amis étaient tous d'avis de céler la mort du chanoine. Je rejetai ce conseil ; et je fis sonner les cloches sur-le-champ. *Moi.* Et vous fites bien. *Mon père.* Si j'avais écouté les bonnes femmes , et que j'en eusse eu du remords , je vois que tu n'aurais pas balancé à me sacrifier ton aumusse. *Moi.* Sans cela. J'aurais mieux aimé être un bon philosophe , ou rien , que d'être un mauvais chanoine.

Le gros prieur rentra , et dit , sur mes derniers mots qu'il avait entendus : un mauvais chanoine ! Je voudrais bien savoir comment on est un bon ou un mauvais prieur , un bon ou un mauvais chanoine ; ce sont des états si indifférens ! Mon père haussa les épaules ; et se retira pour quelques devoirs pieux qui lui restaient à remplir. Le prieur dit : J'ai un peu scandalisé le papa. *Mon frère.* Cela se pourrait. Puis , tirant un livre de sa poche : Il faut , ajouta-t-il , que je vous lise quelques pages d'une description de la Sicile par le père Labat. *Moi.* Je les connais. C'est l'histoire du Calsolaio de Messine. *Mon frère.* Précisément.

Le prieur. Et ce Calsolaio , que faisait-il ? *Mon frère.* L'historien raconte que , né vertueux , ami de l'ordre et de la justice , il avait beaucoup à souffrir dans un pays où les lois n'étaient pas seulement sans vigueur , mais sans exercice. Chaque jour était marqué par quelque crime. Des assassins connus marchaient tête levée , et bravaient l'indignation publique. Des parens se désolaient sur leurs filles séduites , et jetées du déshonneur dans la misère par la cruauté des ravisseurs. Le monopole enlevait à l'homme laborieux sa subsistance et celle de ses enfans ; des concussions de toute espèce arrachaient dès larmes amères aux citoyens opprimés. Les coupables échappaient au châtiment , ou par leur crédit , ou par leur argent , ou par le subterfuge des formes. Le Calsolaio voyait tout cela ; il en avait le cœur percé ; et il rêvait sans cesse sur sa selle , aux moyens d'arrêter ces désordres. *Le prieur.* Que pouvait un pauvre diable comme lui ? *Mon frère.* Vous allez le savoir. Un jour , il établit une cour de justice dans sa boutique. *Le prieur.* Comment cela ? *Moi.* Le prieur voudrait qu'on lui expédiât un récit , comme il expédie ses matines. *Le prieur.* Pourquoi non ? L'art oratoire veut que le récit soit bref ; et l'évangile , que la prière soit courte. *Mon frère.* Au bruit de quelque délit atroce , il en informait ; il en poursuivait chez lui une instruction rigoureuse et secrète. Sa double fonction de rapporteur et de juge remplie , le procès criminel parachevé , et la sentence prononcée , il sortait avec un arquebuse sous son manteau ; et , le jour , s'il rencontrait les malfaiteurs dans quelques lieux écartés , ou la nuit , dans leurs tournées , il vous leur déchargeait équitablement cinq ou six balles à travers le corps. *Le prieur.* Je crains bien que ce brave homme-là n'ait été rompu vif. J'en suis fâché. *Mon frère.* Après l'exécution , il laissait le cadavre sur la place sans en approcher , et regagnait sa demeure , content comme quelqu'un qui aurait tué un chien enragé. *Le prieur.* Et tua-t-il beaucoup de ces chiens-là ? *Mon frère.* On en comptait plus de cinquante , et tous de haute condition ; lorsque le vice-roi proposa deux mille écus de récompense au délateur ; et jura en face des autels , de pardonner au coupable s'il se déférait lui-même. *Le prieur.* Quelque sot ! *Mon frère.* Dans la crainte que le soupçon et le châtiment ne tombassent sur un innocent. *Le prieur.* Il se présenta au vice-roi ! *Mon frère.* Il lui tint ce discours : J'ai fait votre devoir. C'est moi qui ai condamné et mis à mort les scélérats que vous deviez punir. Voilà les procès-verbaux qui constatent leurs forfaits. Vous y verrez la marche de la procédure judiciaire que j'ai suivie. J'ai été tenté de commencer par vous ; mais j'ai respecté dans votre

personne le maître auguste que vous représentez. Ma vie est entre vos mains, et vous en pouvez disposer. *Le prieur.* Ce qui fut fait. *Mon frère.* Je l'ignore; mais je sais qu'avec tout ce beau zèle pour la justice, cet homme n'était qu'un meurtrier. *Le prieur.* Un meurtrier! le mot est dur: quel autre nom pourrait-on lui donner, s'il avait assassiné des gens de bien? *Moi.* Le beau déliré! *Ma sœur.* Il serait à souhaiter... *Mon frère, à moi.* Vous êtes le souverain: cette affaire est soumise à votre décision; quelle sera-t-elle? *Moi.* L'abbé, vous me tendez un piège; et je veux bien y donner. Je condamnerai le vice-roi à prendre la place du savetier; et le savetier, à prendre la place du vice-roi. *Ma sœur.* Fort bien, mon frère.

Mon père reparut avec ce visage serein qu'il avait toujours après la prière. On lui raconta le fait; et il confirma la sentence de l'abbé. Ma sœur ajouta: et voilà Messine privée, sinon du seul homme juste, du moins du seul brave citoyen qu'il y eut. Cela m'afflige. On servit; on disputa encore un peu contre moi; on plaisanta beaucoup le prieur sur sa décision du chapelier, et le peu de cas qu'il faisait des prieurs et des chanoines. On lui proposa le cas du testament; au lieu de le résoudre, il nous raconta un fait qui lui était personnel. *Le prieur.* Vous vous rappelez l'énorme faillite du changeur Bourmont. *Mon père.* Si je me la rappelle! j'y étais pour quelque chose. *Le prieur.* Tant mieux. *Mon père.* Pourquoi tant mieux? *Le prieur.* C'est que, si j'ai mal fait, ma conscience en sera soulagée d'autant. Je fus nommé syndic des créanciers. Il y avait parmi les effets actifs de Bourmont un billet de cent écus sur un pauvre marchand grenetier son voisin. Ce billet, partagé au prorata de la multitude des créanciers, n'allait pas à douze sous pour chacun d'eux; et exigé du grenetier, c'était sa ruine. Je supposai... *Mon père.* Que chaque créancier n'aurait pas refusé douze sous à ce malheureux; vous déchirâtes le billet, et vous fîtes l'aumône de ma bourse. *Le prieur.* Il est vrai; en êtes-vous fâché? *Mon père.* Non. *Le prieur.* Ayez la bonté de croire que les autres n'en seraient pas plus fâchés que vous; et tout sera dit. *Mon père.* Mais, monsieur le prieur, si vous lacérez de votre autorité privée un billet, pourquoi n'en lacérez-vous pas deux, trois, quatre; tout autant qu'il se trouvera d'indigens à secourir aux dépens d'autrui? Ce principe de commisération peut nous mener loin, monsieur le prieur: la justice, la justice. *Le prieur.* On l'a dit, est souvent une grande injustice. Une jeune femme, qui occupait le premier, descendit; c'était la gaieté et la folie en personne. Mon père lui demanda des nouvelles de son mari: ce mari était un libertin qui avait

donné à sa femme l'exemple des mauvaises mœurs , qu'elle avait , je crois , un peu suivi ; et qui , pour échapper à la poursuite de ses créanciers , s'en était allé à la Martinique. Madame d'Isigny , c'était le nom de notre locataire , répondit à mon père : Monsieur d'Isigny ? Dieu merci ! je n'en ai plus entendu parler ; il est peut-être noyé. *Le prieur*. Noyé ! je vous en félicite. *Madame d'Isigny*. Qu'est-ce que cela vous fait , monsieur l'abbé ? *Le prieur*. Rien ; mais à vous ? *Madame d'Isigny*. Et qu'est-ce que cela me fait à moi ? *Le prieur*. Mais on dit. . . *Madame d'Isigny*. Et qu'est-ce qu'on dit ? *Le prieur*. Puisque vous le voulez savoir , on dit qu'il avait surpris quelques unes de vos lettres. *Madame d'Isigny*. Et n'avais-je pas un beau recueil des siennes ? . . . Et puis voilà une querelle tout-à-fait comique entre le prieur et madame d'Isigny sur les privilèges des deux sexes. Madame d'Isigny m'appela à son secours ; et j'allais prouver au prieur que le premier des deux époux , qui manquait au pacte , rendait à l'autre sa liberté : mais mon père demanda son bonnet de nuit , rompit la conversation , et nous envoya coucher. Lorsque ce fut à mon tour de lui souhaiter la bonne nuit , en l'embrassant je lui dis à l'oreille : Mon père , c'est qu'à la rigueur il n'y a point de lois pour le sage. . . Parlez plus bas. . . Toutes étant sujettes à des exceptions , c'est à lui qu'il appartient de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir. Je ne serais pas trop fâché , me répondit-il , qu'il y eut dans la ville un ou deux citoyens comme toi ; mais je n'y habiterais pas , s'ils pensaient tous de même.

Lettre à la comtesse DE FORBACH , sur l'Éducation des enfans.

MADAME ,

Avant que de jeter les yeux sur votre plan d'éducation , j'ai voulu savoir quel serait le mien. Je me suis demandé : si j'avais un enfant à élever , de quoi m'occuperais-je d'abord ? serait-ce de le rendre honnête homme ou grand homme ? et je me suis répondu : de le rendre honnête homme. Qu'il soit bon , premièrement ; il sera grand après , s'il peut l'être. Je l'aime mieux pour lui , pour moi , pour tous ceux qui l'environneront , avec une belle âme , qu'avec un beau génie.

« Je l'éleverai donc pour l'instant de son existence et de la
 » mienne. Je préférerai donc mon bonheur et le sien à celui de
 » la nation. Qu'importe cependant qu'il soit mauvais père ,
 » mauvais époux , ami suspect , dangereux ennemi , méchant
 » homme ? Qu'il souffre , qu'il fasse souffrir les autres , pourvu

» qu'il exécute de grandes choses? Bientôt il ne sera plus. Ceux
 » qui auront pâti de sa méchanceté ne seront plus; mais les
 » grandes choses qu'il aurait exécutées resteraient à jamais.
 » Le méchant ne durera qu'un moment; le grand homme ne
 » finira point. »

Voilà ce que je me suis dit; et voici ce que je me suis répondu: je doute qu'un méchant puisse être véritablement grand. Je veux donc que mon enfant soit bon. Quand un méchant pourrait être véritablement grand, comme il serait du moins incertain s'il ferait le malheur ou le bonheur de sa nation, je voudrais encore qu'il fût bon.

Je me suis demandé comment je le rendrais bon; et je me suis répondu: en lui inspirant certaines qualités de l'âme qui constituent spécialement la bonté.

Et quelles sont ces qualités? La justice et la fermeté: la justice, qui n'est rien sans la fermeté; la fermeté, qui peut être un grand mal sans la justice; la justice, qui prévient le murmure et qui règle la bienfaisance; la fermeté, qui donnera de la teneur à sa conduite; qui le résignera à sa destinée; et qui l'élèvera au-dessus des revers.

Voilà ce que je me suis répondu. J'ai relu ma réponse; et j'ai vu avec satisfaction que les mêmes vertus qui servaient de base à la bonté, servaient également de base à la véritable grandeur; j'ai vu qu'en travaillant à rendre mon enfant bon, je travaillerais à le rendre grand; et je m'en suis réjoui.

Je me suis demandé comment on inspirait la fermeté à une âme naturellement pusillanime; et je me suis répondu: en corrigeant une peur par une peur; la peur de la mort, par celle de la honte. On affaiblit l'une en portant l'autre à l'excès. Plus on craint de se déshonorer, moins on craint de mourir.

Tout bien considéré, la vie étant l'objet le plus précieux, le sacrifice le plus difficile, je l'ai prise pour la mesure la plus forte de l'intérêt de l'homme; et je me suis dit: Si le fantôme exagéré de l'ignominie; si la valeur outrée de la considération publique ne donnent pas le courage de l'organisation, ils le remplacent par le courage du devoir, de l'honneur, de la raison. On ne fera jamais un chêne d'un roseau; mais on entête le roseau, et on le résout à se laisser briser. Heureux celui qui a les deux courages. *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinae.* Il verra le monde s'ébranler, sans frémir.

Avec une âme juste et ferme, j'ai désiré que mon enfant eût un esprit droit, éclairé, étendu. Je me suis demandé comment on rectifiait, on éclairait, on étendait l'esprit de l'homme; et je me suis répondu:

On le rectifie par l'étude des sciences rigoureuses. L'habitude de la démonstration prépare ce tact du vrai, qui se perfectionne par l'usage du monde et l'expérience des choses. Quand on a dans sa tête des modèles parfaits de dialectique, on y rapporte, sans presque s'en douter, les autres manières de raisonner. Avec l'instinct de la précision, on sent, dans les cas même de probabilité, les écarts plus ou moins grands de la ligne du vrai. On apprécie les incertitudes; on calcule les chances; on fait sa part et celle du sort; et c'est en ce sens que les mathématiques deviennent une science usuelle, une règle de la vie, une balance universelle; et qu'Euclide, qui m'apprend à comparer les avantages et les désavantages d'une action, est encore un maître de morale. L'esprit géométrique et l'esprit juste, c'est le même esprit. Mais, dira-t-on, *rien n'est moins rare qu'un géomètre qui a l'esprit faux*. D'accord; c'est alors un vice de la nature, que la science n'a pu corriger. Si l'on ne s'attendait pas à de la justesse dans un géomètre, on ne s'étonnerait pas de n'y en point trouver.

On éclaire l'esprit par l'usage des sens le plus étendu, et par les connaissances acquises, entre lesquelles il faut donner la préférence à celles de l'état auquel on est destiné. On peut, sans conséquence et sans honte, ignorer beaucoup de choses hors de son état. Qu'importe que Thémistocle sache ou ne sache pas jouer de la lyre! Mais les connaissances de son état, il faut les avoir toutes, et les avoir bien.

Étendre l'esprit est, à mon sens, un des points les plus importants, les plus faciles et les moins pratiqués. Cet art se réduit presque en tout à voir d'abord nettement un certain nombre d'individus, nombre qu'on réduit ensuite à l'unité. C'est ainsi qu'on parvient à saisir aussi distinctement un million d'objets qu'une dizaine d'objets. Le nombre, le mouvement, l'espace et la durée sont les premiers élémens sur lesquels il faut exercer l'esprit; et je ne connais pas encore la limite de ce que l'imagination bien cultivée peut embrasser. Le monde est trop étroit pour elle; elle voit au-delà des yeux et des télescopes. Conduite de la considération des individus à celle des masses, l'âme s'habitue à s'occuper de grandes choses, à s'en occuper sans effort et sans négliger les petites. La vraie étendue de l'esprit dérive originairement de l'esprit d'ordre. Les bons maîtres sont rares, parce qu'ils traînent leurs élèves pied à pied; et qu'on fait avec eux une route immense, sans qu'ils s'avisent d'arrêter leurs élèves sur les sommités, et de promener leurs regards autour de l'horizon.

Je prise infiniment moins les connaissances acquises, que les

vertus ; et infiniment plus l'étendue de l'esprit , que les connaissances acquises. Celles-ci s'effacent ; l'étendue de l'esprit reste. Il y a , entre l'esprit étendu et l'esprit cultivé , la différence de l'homme et de son coffre-fort.

On est honnête homme ; on a l'esprit étendu ; mais on manque de goût : et je ne veux pas qu'Alexandre fasse rire ceux qui broient les couleurs dans l'atelier d'Apelles. Comment donnerai-je du goût à mon enfant , me suis-je dit ? et je me suis répondu : Le goût est le sentiment du vrai , du beau , du grand , du sublime , du décent , de l'honnête dans les mœurs , dans les ouvrages d'esprit , dans l'imitation ou l'emploi des productions de la nature. Il tient en partie à la perfection des organes , et se forme , par les exemples , la réflexion et les modèles. Voyons de belles choses ; lisons de bons ouvrages ; vivons avec des hommes ; rendons-nous toujours compte de notre admiration ; et le moment viendra où nous prononcerons aussi sûrement , aussi promptement de la beauté des objets que de leurs dimensions.

On a de la vertu , de la probité , des connaissances , du génie , même du goût ; et l'on ne plaît pas. Cependant il faut plaire. L'art de plaire tient à des qualités qui ne s'acquièrent point. Prenez de temps en temps votre enfant par la main , et menez-le sacrifier aux Grâces. Mais où est leur autel ? Il est à côté de vous , sous vos pieds , sur vos genoux.

Les enfans des maîtres du monde n'eurent d'autres écoles que la maison et la table de leurs pères. Agir devant ses enfans , et agir noblement , sans se proposer pour modèle ; les apercevoir sans cesse , sans les regarder ; parler bien , et rarement interroger ; penser juste , et penser tout haut ; s'affliger des fautes graves , moyen sûr de corriger un enfant sensible : les ridicules ne valent que les petits frais de la plaisanterie ; n'en pas faire d'autre ; prendre ces marmousets-là pour des personnages , puisqu'ils en ont la manie ; être leur ami , et par conséquent obtenir leur confiance sans l'exiger ; s'ils déraisonnent , comme il est de leur âge , les mener imperceptiblement jusqu'à quelque conséquence bien absurde , et leur demander en riant : Est-ce là ce que vous vouliez dire ? en un mot , leur dérober sans cesse leurs lisières , afin de conserver en eux le sentiment de la dignité , de la franchise , de la liberté ; et de les accoutumer à ne reconnaître de despotisme que celui de la vertu et de la vérité. Si votre fils rougit en secret , ignorez sa honte ; accroissez-la en l'embrassant ; accablez-le d'un éloge , d'une caresse qu'il sait ne pas mériter. Si par hasard une larme s'échappe de ses yeux , arrachez-vous de ses bras ; allez pleurer de joie dans un endroit écarté ; vous êtes la plus heureuse des mères.

Surtout gardez-vous de lui prêcher toutes les vertus , et de lui vouloir trop de talens. Lui prêcher toutes les vertus , serait une tâche trop forte pour vous et pour lui. Tenez-vous-en à la vérité ; rendez-le vrai , mais vrai sans réserve ; et comptez que cette seule vertu amènera avec elle le goût de toutes les autres.

Cultiver en lui tous les talens , c'est le moyen sûr qu'il n'en ait aucun. N'exigez de lui qu'une chose , c'est de s'exprimer toujours purement et clairement ; d'où résultera l'habitude d'avoir bien vu dans sa tête avant que de parler ; et de cette habitude , la justesse de l'esprit.

Je ne sais ce que c'est que l'éducation libérale , ou la voilà.

Mais à quoi serviront tant de soins , sans la santé ? la santé , sans laquelle on n'est ni bon , ni méchant ; on n'est rien. On obtient la santé par l'exercice et la sobriété.

Ensuite un ordre invariable dans les devoirs de la journée : cela est essentiel.

Voilà , madame , ce que je vous écrivais avant que de vous avoir lue : ensuite je me suis aperçu , qu'entre plusieurs idées qui nous étaient communes , il n'y en avait aucune qui se contrariait. Je m'en suis félicité ; et j'ai pensé que je pourrais bien avoir de la raison et du goût , puisque de moi-même j'avais tiré les vraies conséquences des principes que mon aimable et belle comtesse avait posés. Il n'y a guère d'autre différence entre sa lettre et la mienne , que celle des sexes.

Regrets sur ma vieille robe de chambre, ou Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune.

POURQUOI ne l'avoir pas gardée ? Elle était faite à moi ; j'étais fait à elle. Elle moulait tous les plis de mon corps , sans le gêner ; j'étais pittoresque et beau. L'autre roide , empesée , me mannequinait. Il n'y avait aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât ; car l'indigence est presque toujours officieuse. Un livre était-il couvert de poussière ? un de ses pans s'offrait à l'essuyer. L'encre épaisse refusait-elle de couler de ma plume ? elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les fréquents services qu'elle m'avait rendus. Ces longues raies annonçaient le littérateur , l'écrivain , l'homme qui travaille. A présent , j'ai l'air d'un riche fainéant ; on ne sait qui je suis.

Sous son abri , je ne redoutais ni la maladresse d'un valet , ni la mienne , ni les éclats du feu , ni la chute de l'eau. J'étais le maître absolu de ma vieille robe de chambre ; je suis devenu l'esclave de la nouvelle.

Le dragon qui surveillait la toison d'or, ne fut pas plus inquiet que moi. Le souci m'enveloppe.

Le vieillard passionné qui s'est livré, pieds et poings liés, aux caprices, à la merci d'une jeune folle, dit depuis le matin jusqu'au soir : Où est ma bonne, ma vieille gouvernante ? Quel démon m'obsédait, le jour que je la chassai pour celle-ci ! Puis il pleure, il soupire.

Je ne pleure pas, je ne soupire pas ; mais à chaque instant je dis : Maudit soit celui qui inventa l'art de donner du prix à l'étoffe commune, en la teignant en écarlate ! Maudit soit le précieux vêtement que je révère ! Où est mon ancien, mon humble, mon commode lambeau de calemande ?

Mes amis, gardez vos vieux amis. Mes amis, craignez l'atteinte de la richesse. Que mon exemple vous instruisse ; la pauvreté a ses franchises ; l'opulence a sa gêne.

O Diogène ! si tu voyais ton disciple sous le fastueux manteau d'Aristippe, comme tu rirais ! O Aristippe, ce manteau fastueux fut payé par bien des bassesses. Quelle comparaison de ta vie molle, rampante, efféminée, et de la vie libre et ferme du cynique déguenillé ! J'ai quitté le tonneau où je régnais, pour servir sous un tyran.

Ce n'est pas tout, mon ami. Ecoutez les ravages du luxe, les suites d'un luxe conséquent.

Ma vieille robe de chambre était une avec les autres guenilles qui m'environnaient. Une chaise de paille, une table de bois, une tapisserie de Bergame, une planche de sapin qui soutenait quelques livres, quelques estampes enfumées, sans bordure, clouées par les angles sur cette tapisserie ; entre ces estampes trois ou quatre plâtres suspendus formaient avec ma vieille robe de chambre l'indigence la plus harmonieuse.

Tout est désaccordé. Plus d'ensemble, plus d'unité, plus de beauté.

Une nouvelle gouvernante stérile qui succède dans un presbytère ; la femme qui entre dans la maison d'un veuf ; le ministre qui remplace un ministre disgracié ; le prélat moliniste qui s'empare du diocèse d'un prélat janséniste, ne causent pas plus de trouble que l'écarlate intruse en a causé chez moi.

Je puis supporter sans dégoût la vue d'une paysanne. Ce morceau de toile grossière qui couvre sa tête ; cette chevelure qui tombe sur ses joues ; ces haillons troués qui la vêtissent à demi ; ce mauvais cotillon court qui ne va qu'à la moitié de ses jambes ; ces pieds nus et couverts de fange ne peuvent me blesser : c'est l'image d'un état que je respecte ; c'est l'ensemble des disgrâces d'une condition nécessaire et malheureuse que je plains. Mais

mon cœur se soulève , et malgré l'atmosphère parfumée qui la suit , j'éloigne mes pas , je détourne mes regards de cette courtisane dont la coiffure à points d'Angleterre , et les manchettes déchirées , les bas blancs et la chaussure usée , me montrent la misère du jour associée à l'opulence de la veille.

Tel eût été mon domicile , si l'impérieuse écarlate n'eût tout mis à son unisson.

J'ai vu la Bergame céder la muraille , à laquelle elle était depuis si long-temps attachée , à la tenture de Damas.

Deux estampes qui n'étaient pas sans mérite , la chute de la manne dans le désert du Poussin , et l'Esther devant Assuérus du même ; l'une honteusement chassée par un vieillard de Rubens , c'est la triste Esther ; la chute de la manne dissipée par une tempête de Vernet.

La chaise de paille reléguée dans l'antichambre par le fauteuil de maroquin.

Homère , Virgile , Horace , Cicéron , soulager le faible sapin courbé sous leur inasse , et se renfermer dans une armoire marquetée , asile plus digne d'eux que de moi.

Une grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée.

Ces deux jolis plâtres que je tenais de l'amitié de Falconet , et qu'il avait réparés lui-même , déménagés par une Vénus accroupie. L'argile moderne brisée par le bronze antique.

La table de bois disputait encore le terrain , à l'abri d'une foule de brochures et de papiers entassés pêle-mêle , et qui semblaient devoir la dérober long-temps à l'injure qui la menaçait. Un jour elle subit son sort ; et en dépit de ma paresse , les brochures et les papiers allèrent se ranger dans les serres d'un bureau précieux.

Instinct funeste des convenances ! Tact délicat et ruineux , goût sublime qui change , qui déplace , qui édifie , qui renverse , qui vide les coffres des pères , qui laisse les filles sans dot , les fils sans éducation , qui fait tant de belles choses et de si grands maux , toi qui substituas chez moi le fatal et précieux bureau à la table de bois ; c'est toi qui perds les nations ; c'est toi qui , peut-être un jour , conduiras mes effets sur le pont Saint-Michel , où l'on entendra la voix enrouée d'un crieur dire : A vingt louis une Vénus accroupie !

L'intervalle qui restait entre la tablette de ce bureau et la tempête de Vernet , faisait un vide désagréable à l'œil. Ce vide fut rempli par une pendule ; et quelle pendule encore ! une pendule à la Geoffrin , une pendule où l'or contraste avec le bronze.

Il y avait un angle vacant à côté de ma fenêtre. Cet angle demandait un secrétaire , qu'il obtint.

Autre vide déplaisant entre la tablette du secrétaire et la belle tête de Rubens, et rempli par deux La Grenée.

Ici est une Magdeleine du même artiste ; là, c'est une esquisse de Vien ou de Machi ; car je donnai dans les esquisses. Et ce fut ainsi que le réduit édifiant du philosophe se transforma dans le cabinet scandaleux du républicain. J'insulte aussi à la misère nationale.

De ma médiocrité première, il n'est resté qu'un tapis de lisières. Ce tapis mesquin ne cadre guère avec mon luxe, je le sens. Mais j'ai juré et je jure, car les pieds de Denis le philosophe ne fouleront jamais un chef-d'œuvre de la Savonnerie, je réserverai ce tapis, comme le paysan transféré de la chaumière dans le palais de son souverain, réserva ses sabots. Lorsque le matin, couvert de la somptueuse écarlate, j'entre dans mon cabinet, si je baisse la vue, j'aperçois mon ancien tapis de lisières ; il me rappelle mon premier état, et l'orgueil s'arrête à l'entrée de mon cœur. Non, mon ami, non ; je ne suis point corrompu. Ma porte s'ouvre toujours au besoin qui s'adresse à moi ; il me trouve la même affabilité. Je l'écoute, je le conseille, je le secoure, je le plains. Mon âme ne s'est point endurcie. Ma tête ne s'est point relevée. Mon dos est bon et rond, comme ci-devant. C'est le même ton de franchise ; c'est la même sensibilité. Mon luxe est de fraîche date, et le poison n'a point encore agi. Mais avec le temps, qui sait ce qui peut arriver ? Qu'attendre de celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux et père, et qui, au lieu de déposer au fond d'un coffre fidèle, une somme utile.... Ah ! saint prophète, levez vos mains au ciel, priez pour un ami en péril ; dites à Dieu : Si tu vois dans tes décrets éternels que la richesse corrompe le cœur de Denis, n'épargne pas les chefs-d'œuvre qu'il idolâtre ; détruis-les, et ramène-le à sa première pauvreté ; et moi, je dirai au ciel, de mon côté : O Dieu, je me résigne à la prière du saint prophète, et à ta volonté ! Je t'abandonne tout ; reprends tout ; oui tout, excepté le Vernet. Ah ! laisse-moi le Vernet. Ce n'est pas l'artiste, c'est toi qui l'as fait. Respecte l'ouvrage de l'amitié et le tien. Vois ce phare, vois cette tour adjacente qui s'élève à droite ; vois ce vieil arbre que les vents ont déchiré. Que cette masse est belle ! Au-dessous de cette masse obscure, vois ces rochers couverts de verdure. C'est ainsi que ta main puissante les a formés ; c'est ainsi que ta main bienfaisante les a tapissés. Vois cette terrasse inégale, qui descend du pied des rochers vers la mer. C'est l'image des dégradations que tu as permis au temps d'exercer sur les choses du monde les plus solides. Ton soleil l'aurait-il autrement éclairée ? Dieu ! si tu anéantis cet ouvrage

de l'art, on dira que tu es un Dieu jaloux. Prends en pitié les malheureux épars sur cette rive. Ne te suffit-il pas de leur avoir montré le fond des abîmes? Ne les as-tu sauvés que pour les perdre? Ecoute la prière de celui-ci qui te remercie. Aide les efforts de celui-là qui rassemble les tristes restes de sa fortune. Ferme l'oreille aux imprécations de ce furieux : hélas ! il se promettait des retours si avantageux ; il avait médité le repos et la retraite ; il en était à son dernier voyage. Cent fois dans la route , il avait calculé par ses doigts le fond de sa fortune ; il en avait arrangé l'emploi : et voilà toutes ses espérances trompées ; à peine lui reste-t-il de quoi couvrir ses membres nus. Sois touché de la tendresse de ces deux époux. Vois la terreur que tu as inspirée à cette femme. Elle te rend grâce du mal que tu ne lui as pas fait. Cependant , son enfant trop jeune pour savoir à quel péril tu l'avais exposé , lui , son père et sa mère , s'occupe du fidèle compagnon de son voyage ; il rattache le collier de son chien. Fais grâce à l'innocent. Vois cette mère fraîchement échappée des eaux avec son époux ; ce n'est pas pour elle qu'elle a tremblé , c'est pour son enfant. Vois , comme elle le serre contre son sein. Vois , comme elle le baise. O Dieu ! reconnais les eaux que tu a créées. Reconnais-les , et lorsque ton souffle les agite , et lorsque ta main les apaise. Reconnais les sombres nuages que tu avais rassemblés , et qu'il t'a plu de dissiper. Déjà ils se séparent , ils s'éloignent ; déjà la lucur de l'astre du jour renaît sur la surface des eaux ; je présage le calme de cet horizon rougeâtre. Qu'il est loin cet horizon ! Il ne confine point avec le ciel ; achève de rendre à la mer sa tranquillité. Permits à ces matelots de remettre à flot leur navire échoué ; seconde leur travail ; donne-leur des forces , et laisse-moi mon tableau. Laisse-le-moi , comme la verge dont tu châtieras l'homme vain. Déjà ce n'est plus moi qu'on visite , qu'on vient entendre ; c'est Vernet qu'on vient admirer chez moi. Le peintre a humilié le philosophe.

O mon ami , le beau Vernet que je possède ! Le sujet est la fin d'une tempête sans catastrophe fâcheuse. Les flots sont encore agités ; le ciel couvert de nuages ; les matelots s'occupent sur leur navire échoué ; les habitans accourent des montagnes voisines. Que cet artiste a d'esprit ! Il ne lui a fallu qu'un petit nombre de figures principales pour rendre toutes les circonstances de l'instant qu'il a choisi. Comme toute cette scène est vraie ! Comme tout est peint avec légèreté , facilité et vigueur ! Je veux garder ce témoignage de son amitié. Je veux que mon gendre le transmette à ses enfans , ses enfans aux leurs , et ceux-ci aux enfans qui naîtront d'eux. Si vous voyiez le bel ensemble de ce morceau ; comme tout y est harmonieux ; comme les effets

s'y enchaînent ; comme tout se fait valoir sans effort et sans apprêt ; comme ces montagnes de la droite sont vaporeuses ; comme ces rochers et les édifices surimposés sont beaux ; comme cet arbre est pittoresque ; comme cette terrasse est éclairée ; comme la lumière s'y dégrade ; comme ces figures sont disposées, vraies, agissantes, naturelles, vivantes ; comme elles intéressent ; la force dont elles sont peintes ; la pureté dont elles sont dessinées ; comme elles se détachent du fond ; l'énorme étendue de cet espace ; la vérité de ces eaux ; ces nuées, ce ciel, cet horizon ! Ici le fond est privé de lumière, et le devant éclairé au contraire du technique commun. Venez voir mon Vernet ; mais ne me l'ôtez pas.

Avec le temps, les dettes s'acquitteront ; le remords s'apaisera ; et j'aurai une jouissance pure. Ne craignez pas que la fureur d'entasser de belles choses me prenne. Les amis que j'avais, je les ai ; et le nombre n'en est pas augmenté. J'ai Laïs, mais Laïs ne m'a pas. Heureux entre ses bras, je suis prêt à la céder à celui que j'aimerai et qu'elle rendrait plus heureux que moi. Et pour vous dire mon secret à l'oreille, cette Laïs, qui se vend si cher aux autres, ne m'a rien coûté.

Lettre traduite de l'anglais de RAMSAY, peintre du roi d'Angleterre, par DIDEROT, à qui elle était adressée.

IL y a environ un mois que je vous envoyai, par mon très-digne ami M. Burke, un exemplaire des Leçons de Shéridan, les Odes de Grey, avec le portrait gravé de M. Bentley. Je compte qu'ils vous seront parvenus ; mais si par quelque accident ils s'étaient égarés, je vous prie de me le faire savoir, afin qu'on puisse les recouvrer, ou vous en envoyer d'autres.

Voilà ce qu'un marchand appellerait le nécessaire ; mais le nécessaire est bien court entre ceux qui trafiquent d'esprit. Si l'on se réduit au nécessaire absolu, adieu la poésie, la peinture, toutes les branches agréables de la philosophie, et salut à la nature de Rousseau, à la nature à quatre pattes. Afin donc que cette lettre ne ressemble pas tout-à-fait à une lettre d'avis, j'y ajouterai quelques réflexions sur le traité *De i delitti e delle pene*, dont vous et M. Suard me parlâtes chez M. le baron d'Holbach, lors de mon séjour à Paris.

Je n'ai fait qu'une légère lecture de ce traité, et je me propose de le relire plus attentivement à mon premier loisir. A en juger au premier coup-d'œil, il me paraît renfermer plusieurs observations ingénieuses, entre lesquelles quelques unes pourraient

peut-être avoir le bon effet qu'en attend l'auteur , plein d'humanité. Mais à considérer cet ouvrage comme un système , j'en trouve les fondemens trop incertains , trop en l'air , pour y bâtir rien de solide et d'utile , à quoi l'on puisse se fier. La notion d'un contrat social où l'on montre le pouvoir souverain comme résultant de toutes les petites rognures de la liberté de chaque particulier , notion qu'on ne saurait guère contredire en Angleterre , sans être l'hérétique le plus maudit , n'est , après tout , qu'une idée métaphysique dont on ne retrouvera la source dans aucune transaction réelle , soit en Angleterre , soit ailleurs. L'histoire et l'observation nous apprennent que le nombre de ceux qui veillent actuellement à l'exécution de ce prétendu contrat , de cet accord imaginé sur la formation des lois , quoique plus considérable dans un état que dans un autre , est toujours très-petit en comparaison du nombre de ceux qui sont obligés à l'observation des lois , sans avoir jamais été ni appelés , ni consultés , soit avant , soit après qu'elles ont été rédigées. C'est dommage que l'habile auteur de l'ouvrage en question n'ait pas pris le revers de sa méthode , et tenté , d'après une recherche sur l'origine actuelle et réelle des différens gouvernemens et de leurs différentes lois , d'en tirer quelque principe général de réformation ou d'institution. Son succès en aurait peut-être été plus assuré ; et il se serait à coup sûr garanti de ces ambiguïtés , pour ne pas dire contradictions où s'embarrassera toujours l'auteur d'un système qui n'aura pas été pris dans la nature. Celui-ci , par exemple , avoue que chaque homme , en contribuant à sa caisse imaginaire , n'y met que la plus petite portion possible de sa propre liberté , et qu'il serait sans cesse disposé à reprendre cette quote-part , sans la menace ou l'action d'une force toujours prête à l'en empêcher. La force doit donc être reconnue au moins comme le lien de ce contrat volontaire. Et certainement , si pour quelque cause que ce fût , un homme se laissait pendre sans y être contraint , il différerait peu ou point du tout d'un homme qui , dans les mêmes circonstances , se pendrait de lui-même , sorte de conduite qu'aucun principe de morale politique n'a encore entrepris de justifier. Dans un autre endroit , il reconnaît que les sujets n'auraient point accédé à de pareils contrats , s'ils n'y avaient été contraints par la nécessité , expression obscure et susceptible de plusieurs sens , entre lesquels il est incertain que celui de l'auteur soit que ces contrats ont été volontaires , et que les hommes y ont été amenés par le besoin ou la nécessité. Cela n'est point suffisamment expliqué. Lorsqu'au milieu des difficultés et des imperfections sans nombre d'une langue quelle qu'elle soit , un auteur négligera de fixer

par des exemples la signification de ces mots , il aura bien de la peine à se préserver de l'ambiguité , sorte d'écueil qu'évitera toujours celui qui s'en tient à la morale purement expérimentale. Qu'il ait tort ou qu'il ait raison , il sera toujours clair et intelligible. Après tout , si notre Italien n'entend autre chose par son contrat social , que ce qu'ont entendu quelques uns de nos auteurs anglais , savoir l'obligation tacite , réciproque des puissans de protéger les faibles en retour des services qu'ils en exigent , et les faibles de servir les puissans en retour de la protection qu'ils en obtiennent ; nous sommes prêts à convenir qu'un tel tacite contrat a existé depuis la création du monde , et subsistera tant qu'il y aura deux hommes vivant ensemble sur la surface de la terre. Mais avec quelle circonspection n'éleverons-nous pas sur cette pauvre base un édifice de liberté civile , lorsque nous considérerons qu'un contrat tacite de cette espèce subsiste actuellement entre le grand Mogol et ses sujets , entre les colons de l'Amérique et leurs nègres , entre le laboureur et son bœuf ; et que peut-être ce dernier est de tous les contrats tacites celui qui a été le plus fidèlement et le plus ponctuellement exécuté par les parties contractantes !

Mais pour en venir à quelque chose qui ait un rapport plus immédiat à la nature du traité des délits , il dit qu'en politique morale il n'y a aucun avantage permanent à espérer de tout ce qui n'est pas fondé sur les sentimens indélébiles du genre humain ; et c'est là certainement une de ces vérités incontestables à laquelle doivent faire une égale attention , et ceux qui se proposent d'instituer des lois , et ceux qui ne se proposent que de les réformer : mais après le désir de sa propre conservation , y a-t-il dans l'homme un sentiment plus universel , plus ineffaçable , que le désir de la supériorité et du commandement ? sentiment que la nécessité présente peut réprimer , mais jamais éteindre dans le cœur d'aucun mortel. Peu sont capables de remplir les devoirs de chef ; tous aspirent à l'être. La chose étant ainsi , si l'on veut prévenir les suites dangereuses du passage continuel de la puissance d'une main dans une autre , il est donc nécessaire que ceux qui en sont actuellement revêtus usent de tous les moyens dont ils peuvent s'aviser pour maintenir leur autorité , surtout si leur salut est étroitement lié avec cette puissance.

De là naissent quelques conséquences qui me paraissent ne pouvoir pas facilement découler de la même source et du même canal d'où l'auteur tire les siennes.

1°. C'est que , plus le nombre des contractans actuels , maîtres ou chefs , en quelque société que ce soit , sera petit en compa-

raison du corps entier , plus la force et la célérité de la puissance exécutrice doivent , pour la sécurité de ses maîtres ou chefs , s'augmenter ; et cela à proportion du nombre de ceux qui sont gouvernés , ou comme disent les géomètres , en raison inverse de ceux qui gouvernent.

2°. C'est que , la partie gouvernée étant toujours la plus nombreuse , on ne peut l'empêcher de troubler la partie qui gouverne qu'en prévenant son concert et ses complots.

3°. C'est que , dans les cas où le gouvernement ne porte pas sur une ou deux jambes , il est aisément renversé ; et que par conséquent il importe de prévenir et de punir , par un degré de sévérité et de terreur proportionné au péril , toute entreprise , toute cabale , tout complot , tout concert , qui , plus il serait secret , plus il serait sagement conduit , plus sûrement il deviendrait fatal du moins aux chefs , si ce n'est à toute la nation , à moins qu'il ne fût étouffé dans sa naissance.

Ceux donc qui proposeraient dans les gouvernemens d'une certaine nature de supprimer les tortures , les roues , les empalemens , les tenaillemens , le fond des cachots , sur les soupçons les plus légers ; les exécutions les plus cruelles sur les moindres preuves , tendraient à les priver des meilleurs moyens de sécurité , et abandonneraient l'administration à la discrétion de la première poignée de déterminés qui aimerait mieux commander qu'obéir. La cinquantième partie des clameurs et des cabales , qui suffirent à peine au bout de vingt années pour déplacer Robert Walpole , aurait en moins de deux heures , si on les avait souffertes à Constantinople , envoyé le Sultan à la tour noire , et ensanglanté les portes du sérail de la chute des meilleurs têtes du Divan.

En un mot , les questions de politique ne se traitent point par abstraction , comme les questions de géométrie et d'arithmétique. Les lois ne se forment nulle part à *priori* , sur aucun principe général essentiel à la nature humaine. Partout elles découlèrent des besoins , des circonstances particulières des sociétés , et elles n'ont été corrigées , par intervalles , qu'à mesure que ces besoins , circonstances , nécessités réelles ou apparentes venaient à changer. Un philosophe donc qui se résoudrait à consacrer ses méditations et ses veilles à la réforme des lois , (et à quoi les pensées d'un philosophe pourraient-elles mieux s'employer ?) devrait arrêter ses regards sur une seule et unique société à la fois ; et si parmi ses lois et ses coutumes , il en remarquait quelques unes d'inutilement sévères , je lui conseillerais de s'adresser à ceux d'entre les chefs de cette société dont il pourrait se promettre d'éclairer l'entendement ; et de leur montrer

que les besoins, les circonstances, les nécessités et les dangers, à l'occasion desquels on a inventé ces sévérités, on ne subsistent plus, ou qu'on peut y pourvoir par des moyens plus doux pour les sujets, et du moins également sûrs pour les chefs. Les sentimens de pitié que l'Être tout-puissant a plus ou moins semés dans les cœurs des hommes, joints à la politique commune et ordinaire de s'épargner tout degré superflu de sévérité, ne pourraient manquer d'obtenir un favorable accueil à une modeste remontrance de cette nature; et produire des effets désirés, que le ton haut, fier et injurieux empêcherait vraisemblablement. Mais si un philosophe, et dans ce qu'il propose, et dans la manière dont il propose ses vues sur la réforme des lois, oublie que les hommes sont hommes, n'a aucun égard à leur faiblesse, à leur morgue même, ne consulte ni l'honneur, ni le bien-être, ni la sécurité de ceux qui ont seuls le pouvoir de donner la sanction à ces lois, ou que peut-être il n'ait jamais pris la peine de savoir quelles sont les personnes en qui réside ce pouvoir, toutes ses peines n'aboutiront à rien ou à peu de chose, du moins pour le moment. En vain se plaindra-t-il que *gli homini lasciano per lo piu in abbandono i piu importanti regolamenti alla discrezione di quelli l'interesse di quali è di opporsi alle piu provide leggi*, de ce que les hommes pour la plupart du temps abandonnent les réglemens les plus importans à la discrétion de ceux dont l'intérêt est de s'opposer aux plus sages lois; ces personnes par lesquelles il entend sans doute les riches et les puissans, lui diront qu'on n'abandonna jamais à leur discrétion la confection des lois; que tous ont également et de tout temps envié cette prérogative; mais qu'elle leur est dévolue tout naturellement, parce qu'ils étaient les seuls propres à la posséder. Ils lui diront que cela n'est arrivé, ni par accident, ni par négligence, ni par abus, ni par mépris; mais par des lois invariables et éternelles de nature, l'une desquelles a voulu que la force en tout et partout commandât à la faiblesse; loi qui s'exécute et dans le monde physique et dans le monde moral; et au centre de Paris et de Londres, et dans le fond des forêts; et parmi les hommes et parmi les animaux.

En vain s'indignera-t-il de ce que les lois sont nées pour la plupart d'une nécessité fortuite et passagère. Ils lui diront que sans la nécessité il n'y aurait point eu de loi du tout; et que c'est à la même nécessité que les lois actuelles sont soumises, prêtes à céder et à durer, quand et tant qu'il lui plaira.

En vain s'écriera-t-il : *Felici sono quelle pochissime nazioni, che non aspettarono che il lento moto delle combinazioni e vicissitudini humane facesse succedere all' extremità de i mali un*

aviamento al bene, ma ne accelerarono i passaggi intermedi con buone leggi. Heureux le très-petit nombre de nations qui n'attendirent pas que le mouvement lent des combinaisons et des vicissitudes humaines fût naître à l'extrémité des maux un acheminement au bien, mais qui par de bonnes lois en abrégèrent les passages intermédiaires. Ils lui diront qu'il s'est tout-à-fait trompé sur un point de fait; et qu'il n'y a jamais eu de nations telles qu'il les représente. Ils lui diront que, s'il veut se donner la peine d'examiner soigneusement l'histoire et les archives des nations qu'il a vraisemblablement en vue, il trouvera que les lois qu'il préconise le plus sont sorties de ces combinaisons, de ces vicissitudes humaines auxquelles il dispute si dédaigneusement le droit de législation. Ils lui diront que la plupart de ces lois ont été tracées avec la pointe de l'épée, et les traces humectées de sang humain, et toutes à l'avantage et au profit de leurs instituteurs; et qu'aucune d'elles peut-être ne fut dictée par des philosophes théoriciens, par de subtils abstracteurs, par de froids examinateurs de la nature humaine.

Et, selon toute apparence, ils concluront leurs remarques par lui dire avec leur insolence ordinaire, que, quoi qu'il en soit, sa bonne intention et ses efforts lui procureront les éloges et les remerciemens des partisans ignorés et paisibles de la raison, gens aussi inexpérimentés qu'insignifians; que quant à eux, maîtres et chefs, il peut tenir pour certain qu'ils ne souffriront jamais qu'on leur enlève, avec de la métaphysique et des injures, les avantages qu'il a plu à la force secondée de la fortune de mettre entre leurs mains, à moins qu'on ne leur offre quelque meilleure perspective que celle de tomber en d'autres mains, dont il n'est pas à supposer qu'ils obtinssent un traitement plus raisonnable et plus humain, à moins d'une révolution universelle et d'une refonte générale en toutes les autres choses, comme en celle-ci.

Or, comme ce serait une étrange folie, que d'attendre cette révolution universelle, cette refonte générale; et que même, ces deux choses ne pouvant guère s'effectuer que par des voies très-violentes, ce serait du moins pour la génération présente un très-grand malheur, dont la compensation serait fort incertaine pour la génération future; tout ouvrage spéculatif, tel que celui *De i delitti e delle pene*, rentre dans la catégorie des utopies, des républiques à la Platon et autres politiques idéales, qui montrent bien l'esprit, l'humanité et la bonté d'âme des auteurs, mais qui n'ont jamais eu et n'auront jamais aucune influence actuelle et présente sur les affaires; et que le seul bon ouvrage en ce genre, ce serait

celui qui, fondé sur l'étude la plus profonde, la connaissance expérimentale et longue d'un gouvernement, puis d'un autre gouvernement, et des intérêts actuels des chefs, de leurs vues, de leur sécurité, tout en indiquant, si l'on veut, dans une préface, morceau communément assez superflu, ce qu'il y a de mieux en abstraction, séparerait certains points particuliers dont on se réduirait à demander humblement aux chefs l'abrogation, comme d'énormités qui furent peut-être autrefois essentielles à leur salut et bien-être, mais qui pour le présent n'ont aucun trait à ces deux objets respectables, etc. etc.

Je sais bien que ces principes généraux qui tendront à éclairer et améliorer l'espèce humaine en général, ne sont pas absolument inutiles ; mais je n'ignore pas qu'ils n'amèneront jamais une sagesse générale. Je sais bien que la lumière nationale n'est pas sans quelque effet sur les chefs, et qu'il s'établit en eux, malgré eux, une sorte de respect qui les empêche d'être absurdes, quelquefois autant qu'ils auraient bonne envie de l'être ; mais je n'ignore pas que c'est à condition qu'il ne s'agira ni de leur prérogative, ni de leur puissance, ni de leur sécurité, ni de leur autorité, ni de leur salut. Osez, en quelque lieu du monde que ce soit, avancer quelque proposition contraire à ces objets qu'ils ont consacrés tant qu'ils ont pu dans les têtes des hommes ; et vous verrez le traitement que l'on vous fera. Je sais que cette lumière générale tant vantée, est une belle et glorieuse chimère dont les philosophes aiment à se bercer, mais qui disparaîtrait bientôt s'ils ouvraient l'histoire, et s'ils y voyaient à quoi les meilleures institutions sont dues. Les nations anciennes ont toujours passé, et toutes les modernes passeront avant que le philosophe et son influence sur les nations aient corrigé une seule administration ; et pour en venir à quelque chose qui vous soit propre, je sais bien que la différence de la monarchie et du despotisme consiste dans les mœurs, dans cette confiance générale que chacun a dans les prérogatives de son état respectif ; que quand cette confiance, qui fait les mœurs de cette monarchie, est forte et haute, le chef n'ose la braver entièrement ; que le sultan dit à Constantinople indistinctement de l'un de ses noirs, et d'un cadî qui commet une indiscretion, qu'on lui coupe la tête ; et que la tête du cadî et de l'esclave tombe avec aussi peu de conséquence l'une que l'autre ; et qu'à Versailles on châtie très-diversement le valet et le duc indiscrets ; mais je n'ignore pas que le soutien général de ces sortes de mœurs tient à un autre ressort que les écrits des sages ; qu'il est même d'expérience, et d'expérience de tout temps, que les mœurs dont il s'agit sont tombées à mesure que les lumières générales se sont accrues. Je

me chargerais même de démontrer que cela a dû arriver , et que cela arrivera toujours par la nature même d'un peuple qui s'éclaire. Je sais bien que quand ces sortes de mœurs , dont le monarque ressent et partage l'influence , ne sont plus , le peuple est au plus bas point de l'avisement et de l'esclavage , parce qu'alors il n'y a plus qu'une condition , celle de l'esclave. Je sais bien que , plus cette échelle d'états est longue et distincte , et plus chacun est ferme sur son échelon , plus le monarque diffère du despote , du tyran ; mais je défie et l'auteur des délits et des peines , et tous les philosophes ensemble , de me faire voir que leurs ouvrages aient jamais empêché cette échelle de se raccourcir de plus en plus , jusqu'à ce qu'enfin ses deux bouts se touchassent. Enfin , pour en dire mon avis , les cris des sages et des philosophes sont les cris de l'innocent sur la roue , où ils ne l'ont jamais empêché et jamais ne l'empêcheront d'expirer , les yeux tournés vers le ciel , qui suscitera peut-être l'extravagance , l'enthousiasme , le délire religieux , ou quelque autre folie vengeresse , qui exécutera ce que toute leur sagesse n'aura pu faire. Ce n'est jamais la harangue du sage qui désarme le fort ; c'est une autre chose , que la combinaison des événemens fortuits amène. En attendant , il ne faut pas vouloir en arracher , mais il faut en supplier humblement le bien qu'il peut accorder , sans se nuire à lui-même.

De T É R E N C E .

TÉRENCE était esclave du sénateur Térentius Lucanus. Térence esclave ! un des plus beaux génies de Rome ! l'ami de Lælius et de Scipion ! cet auteur qui a écrit sa langue avec tant d'élégance , de délicatesse et de pureté , qu'il n'a peut-être pas eu son égal ni chez les anciens , ni parmi les modernes ! Oui , Térence était esclave ; et si le contraste de sa condition et de ses talens nous étonne , c'est que le mot esclave ne se présente à notre esprit qu'avec des idées abjectes ; c'est que nous ne nous rappelons pas que le poète comique Cæcilius fut esclave ; que Phèdre le fabuliste fut esclave ; que le stoïcien Epictète fut esclave ; c'est que nous ignorons ce que c'était quelquefois qu'un esclave chez les Grecs et chez les Romains. Tout brave citoyen qui était pris les armes à la main , combattant pour sa patrie , tombait dans l'esclavage , était conduit à Rome la tête rase , les mains liées , et exposé à l'encan sur une place publique , avec un écriteau sur la poitrine qui indiquait son savoir faire. Dans une de ces ventes barbares , le crieur ne voyant point d'écriteau à un esclave qui lui restait , lui dit : *Et toi , que sais-tu ?* L'esclave

lui répondit : *Commander aux hommes*. Le crieur se mit à crier : *Qui veut un maître ?* Et il crie peut-être encore.

Ce qui précède suffit pour expliquer comment il se faisait qu'un Epictète, ou tel autre personnage de la même trempe, se rencontrât parmi la foule des captifs, et qu'on entendit autour du temple de Janus ou de la statue de Marsias : *Messieurs, celui-ci est un philosophe. Qui veut un philosophe ? A deux talens le philosophe. Une fois, deux fois. Adjugé.* Un philosophe trouvait sous Séjan moins d'adjudicataires qu'un cuisinier : on ne s'en souciait pas. Dans un temps où le peuple était opprimé et corrompu ; où les hommes étaient sans honneur, et les femmes sans honnêteté ; où le ministre de Jupiter était ambitieux, et celui de Thémis vénal ; où l'homme d'étude était vain, jaloux, flatteur, ignorant et dissipé ; un censeur philosophe n'était pas un personnage, qu'on pût priser et chercher.

Une autre sorte d'esclaves, c'étaient ceux qui naissaient dans la maison d'un homme puissant, de pères et de mères esclaves. Si, parmi ces derniers, il y en avait qui montrassent dans leur jeunesse d'heureuses dispositions, on les cultivait ; on leur donnait les maîtres les plus habiles ; on consacrait un temps et des sommes considérables à leur instruction ; on en faisait des musiciens, des poètes, des médecins, des littérateurs, des philosophes ; et il y aurait aussi peu de jugement à confondre ces esclaves avec ceux qu'on appelait *cursores, emissarii, lecticarii, peniculi, vestipicii, unctores, ostiarii*, etc. la valetaille d'une grande maison, qu'à comparer nos insipides courtisanes, avec ces créatures charmantes qui enchaînèrent Périclès, et qui arrachèrent Démosthène de son cabinet ; à qui Epicure ne ferma point la porte de son école ; qui amusèrent Ovide, inspirèrent Horace, désolèrent Tibulle et le ruinèrent. Celles-ci réunissaient aux rares avantages de la figure et aux grâces de l'esprit les talens de la poésie, de la danse et de la musique, tous les charmes enfin qui peuvent attacher un homme de goût aux genoux d'une jolie femme. Qu'est-ce qu'il y a de commun entre Finette et Thaïs, Marton et Phryné, si l'on en excepte l'art de dépouiller leurs adorateurs, art encore mieux entendu d'une courtisane d'Athènes que des nôtres ?

Ces esclaves instruits dans les sciences et les lettres, faisaient la gloire et les délices de leurs maîtres. Le don d'un pareil esclave était un beau présent ; et sa perte causait de vifs regrets. Mécène crut faire un grand sacrifice à Virgile en lui cédant un de ses esclaves. Dans une lettre, où Cicéron annonce à un de ses amis la mort de son père, ses larmes coulent aussi sur la perte d'un esclave, le compagnon de ses études et de ses travaux. Il

faut cependant avouer que la morgue de la naissance patricienne et du rang sénatorial laissait toujours un grand intervalle entre le maître et son esclave. Je n'en veux pour exemple que ce qui arriva à Térence, lorsqu'il alla présenter son *Andrienne* à l'édile Acilius. Le poëte modeste arrive, mesquinement vêtu, son rouleau sous le bras. On l'annonce à l'inspecteur des théâtres; celui-ci était à table. On introduit le poëte; on lui donne un petit tabouret. Le voilà assis au pied du lit de l'édile. On lui fait signe de lire; il lit. Mais à peine Acilius a-t-il entendu quelques vers, qu'il dit à Térence: *Prenez place ici, dînons, et nous verrons le reste après.* Si l'inspecteur des théâtres était un impertinent, comme cela peut arriver; c'était du moins un homme de goût, ce qui est plus rare.

Toutes les comédies de Térence furent applaudies. L'*Hecyre* seule, composée dans un genre particulier, eut moins de succès que les autres; le poëte en avait banni le personnage plaisant. En se proposant d'introduire le goût d'une comédie tout-à-fait grave et sérieuse, il ne comprit pas que cette composition dramatique ne souffre pas une scène faible; et que la force de l'action et du dialogue doit remplacer partout la gaieté des personnages subalternes: et c'est ce que l'on n'a pas mieux compris de nos jours, lorsqu'on a prononcé que ce genre était facile.

La fable des comédies de Térence est grecque, et le lieu de la scène toujours à Scyros, à Andros, ou dans Athènes. Nous ne savons point ce qu'il devait à Ménandre: mais si nous imaginons qu'il dût à Lælius et à Scipion quelque chose de plus que ces conseils qu'un auteur peut recevoir d'un homme du monde sur un tour de phrase inélegant, une expression peu noble, un vers peu nombreux, une scène trop longue; c'est l'effet de cette pauvreté basse et jalouse qui cherche à se dérober à elle-même sa petitesse et son indigence, en distribuant à plusieurs la richesse d'un seul. L'idée d'une multitude d'hommes de notre petite stature nous importune moins que l'idée d'un colosse.

J'aimerais mieux regarder Lælius, tout grand personnage qu'on le dit, comme un fat qui enviait à Térence une partie de son mérite, que de le croire auteur d'une scène de l'*Andrienne* ou de l'*Eunuque*. Qu'un soir, la femme de Lælius, lassée d'attendre son mari, et curieuse de savoir ce qui le retenait dans sa bibliothèque, se soit levée sur la pointe du pied et l'ait surpris écrivant une scène de comédie; que pour s'excuser d'un travail prolongé si avant dans la nuit, Lælius ait dit à sa femme qu'il ne s'était jamais senti tant de verve; et que les vers qu'il venait de faire étaient les plus beaux qu'il eût faits de sa vie; n'en déplaise à Montaigne, c'est un conte ridicule dont quelques

exemples récents pourraient nous désabuser, sans la pente naturelle qui nous porte à croire tout ce qui tend à rabattre du mérite d'un homme, en le partageant.

L'auteur des *Essais* a beau dire que « si la perfection du bien » parler pouvait apporter quelque gloire sortable à un grand » personnage, certainement Scipion et Lælius n'eussent pas » résigné l'honneur de leurs comédies, et toutes les mignardises » et délices du langage latin à un serf Africain; » je lui répondrai sur son ton, que le talent de s'immortaliser par les lettres, n'est une qualité mésavenante à quelque rang que ce soit; que la guirlande d'Apollon s'entrelace sans honte sur le même front avec celle de Mars; qu'il est beau de savoir amuser et instruire pendant la paix ceux dont on a vaincu l'ennemi, et fait le salut pendant la guerre; que je rabattrais un peu de la vénération que je porte à ces premiers hommes de la république, si je leur supposais une stupide indifférence pour la gloire littéraire; qu'ils n'ont point eu cette indifférence; et que si je me trompe, on me ferait déplaisir de me *déloger* de mon erreur.

La statue de Térence ou de Virgile se soutient très-bien entre celles de César et de Scipion; et peut-être que le premier de ceux-ci ne se prisait pas moins de ses commentaires que de ses victoires. Il partage l'honneur de ses victoires avec la multitude de ses lieutenans et de ses soldats; et ses commentaires sont tout à lui. S'il n'est point d'homme de lettres, qui ne fût très-vain d'avoir gagné une bataille; y a-t-il un bon général d'armée, qui ne fût aussi vain d'avoir écrit un bon poëme? L'histoire nous offre un grand nombre de généraux et de conquérans; et l'on a bientôt fait le compte du petit nombre d'hommes de génie capables de chanter leurs hauts faits. Il est glorieux de s'exposer pour la patrie; mais il est glorieux aussi, et il est plus rare de savoir célébrer dignement ceux qui sont morts pour elle.

Laissons donc à Térence tout l'honneur de ses comédies, et à ses illustres amis tout celui de leurs actions héroïques. Quel est l'homme de lettres qui n'ait pas lu plus d'une fois son Térence, et qui ne le sache presque par cœur? Qui est-ce qui n'a pas été frappé de la vérité de ses caractères et de l'élégance de sa diction? En quelque lieu du monde qu'on porte ses ouvrages, s'il y a des enfans libertins et des pères courroucés, les enfans reconnaîtront dans le poëte leurs sottises, et les pères leurs réprimandés. Dans la comparaison que les anciens ont faite du caractère et du mérite de leurs poëtes comiques, Térence est le premier pour les mœurs. *In ethesin Terentius.... Et hos (mores) nulli alii servare convenit quàm Terentio....* Horace couvrant, avec sa finesse ordinaire, la satire d'un jeune débauché par

l'éloge de notre poète, s'écrie : *Numquid Pomponius istis audiret leviora, pater si viveret?* Ressuscitez le père de Pomponius ; qu'il soit témoin des dissipations de son fils, et bientôt vous entendrez Chremès parler par sa bouche. La mesure est si bien gardée qu'il n'y aura pas un mot de plus ou de moins : et croit-on qu'il n'y ait pas autant de génie à se modeler si rigoureusement sur la nature, qu'à en disposer d'une manière plus frappante peut-être, mais certainement moins vraie ?

Térence a peu de verve, d'accord. Il met rarement ses personnages dans ces situations bizarres et violentes qui vont chercher le ridicule dans les replis les plus secrets du cœur, et qui le font sortir sans que l'homme s'en aperçoive : j'en conviens. Comme c'est le visage réel de l'homme et jamais la charge de ce visage qu'il montre, il ne fait point éclater le rire. On n'entendra point un de ses pères s'écrier d'un ton plaisamment douloureux : *Que diable allait-il faire dans cette galère ?* Il n'en introduira point un autre dans la chambre de son fils harassé de fatigue, endormi et ronflant sur un grabat : il n'interrompra point la plainte de ce père par le discours de l'enfant, qui, les yeux toujours fermés, et les mains placées comme s'il tenait les rênes de deux coursiers, les excite du fouet et de la voix, et rêve qu'il les conduit encore. C'est la verve propre à Molière et à Aristophane, qui leur inspire ces situations. Térence n'est pas possédé de ce démon-là. Il porte dans son sein une muse plus tranquille et plus douce. C'est sans doute un don précieux que celui qui lui manque ; c'est le vrai caractère que nature a gravé sur le front de ceux qu'elle a *signés* poètes, sculpteurs, peintres et musiciens. Mais ce caractère est de tous les temps, de tous les pays, de tous les âges et de tous les états. Un Cannibale amoureux qui s'adresse à la couleuvre et qui lui dit : « Couleuvre, arrête-toi, » couleuvre ! afin que ma sœur tire sur le patron de ton corps et » de ta peau la façon et l'ouvrage d'un riche cordon que je puisse » donner à ma mie ; ainsi soient, en tout temps, ta forme et ta » beauté préférées à tous les autres serpens. » Ce Cannibale a de la verve, il a même du goût ; car la verve se laisse rarement maîtriser par le goût, mais ne l'exclut pas. La verve a une marche qui lui est propre ; elle dédaigne les sentiers connus. Le goût timide et circonspect tourne sans cesse les yeux autour de lui ; il ne hasarde rien ; il veut plaire à tous ; il est le fruit des siècles et des travaux successifs des hommes. On pourrait dire du goût ce que Cicéron disait de l'action héroïque d'un vieux Romain : *Laus est temporum, non hominis*. Mais rien n'est plus rare qu'un homme doué d'un tact si exquis, d'une imagination si réglée, d'une organisation si sensible et si délicate, d'un jugement si fin

et si juste, appréciateur si sévère des caractères, des pensées et des expressions ; qu'il ait reçu la leçon du goût et des siècles dans toute sa pureté, et qu'il ne s'en écarte jamais : tel me semble Térence. Je le compare à quelques unes de ces précieuses statues qui nous restent des Grecs, une Vénus de Médicis, un Antinoüs. Elles ont peu de passions, peu de caractère, presque point de mouvement ; mais on y remarque tant de pureté, tant d'élégance et de vérité, qu'on n'est jamais las de les considérer. Ce sont des beautés si déliées, si cachées, si secrètes, qu'on ne les saisit toutes qu'avec le temps ; c'est moins la chose, que l'impression et le sentiment qu'on en remporte : il faut y revenir, et l'on y revient sans cesse. L'œuvre de la verve au contraire se connaît tout entier, tout d'un coup, ou point du tout. Heureux le mortel qui sait réunir dans ses productions ces deux grandes qualités, la verve et le goût ! Où est-il ? Qu'il vienne déposer son ouvrage au pied du Gladiateur et du Laocoon, *artis imitatoricæ opera stupenda*.

Jeunes poètes, feuillotez alternativement Molière et Térence. Apprenez de l'un à dessiner, et de l'autre à peindre. Gardez-vous surtout de mêler les masques hideux d'un bal avec les physionomies vraies de la société. Rien ne blesse autant un amateur des convenances et de la vérité, que ces personnages outrés, faux et burlesques ; ces originaux sans modèles et sans copies, amenés on ne sait comment parmi des personnages simples, naturels et vrais. Quand on les rencontre sur le théâtre des honnêtes gens, on croit être transporté par force sur les tréteaux du fauxbourg Saint-Laurent. Surtout, si vous avez des amans à peindre, descendez en vous-même, ou lisez l'Esclave Africain. Ecoutez Phédria dans l'Eunuque ; et vous serez à jamais dégoûté de toutes ces galanteries misérables et froides qui défigurent la plupart de nos pièces. . . . « Elle est donc bien belle ! . . . Ah ! si elle est » belle ! Quand on l'a vue, on ne saurait plus regarder les autres. . . Elle m'a chassé ; elle me rappelle ; retournerai-je ? . . . » Non, vint-elle m'en supplier à genoux. » C'est ainsi que sent et parle un amant. On dit que Térence avait composé cent trente comédies que nous avons perdues ; c'est un fait qui ne peut être cru que par celui qui n'en a pas lu une seule de celles qui nous restent.

C'est une tâche bien hardie, que la traduction de Térence : tout ce que la langue latine a de délicatesse est dans ce poète. C'est Cicéron, c'est Quintilien qui le disent. Dans les jugemens divers qu'on entend porter tous les jours, rien de si commun que la distinction du style et des choses. Cette distinction est trop généralement acceptée, pour n'être pas juste. Je conviens qu'où il n'y a point de choses, il ne peut y avoir de style ; mais je ne

conçois pas comment on peut ôter au style sans ôter à la chose. Si un pédant s'empare d'un raisonnement de Cicérou ou de Démosthène, et qu'il le réduise en un syllogisme qui ait sa majeure, sa mineure et sa conclusion, sera-t-il en droit de prétendre qu'il n'a fait que supprimer des mots, sans avoir altéré le fond? L'homme de goût lui répondra : Eh ! qu'est devenue cette harmonie qui me séduisait? Où sont ces figures hardies, par lesquelles l'auteur s'adressait à moi, m'interpellait, me pressait, me mettait à la gêne? Comment se sont évanouies ces images qui m'assaillaient en foule, et qui me troublaient? Et ces expressions, tantôt délicates, tantôt énergiques, qui réveillaient dans mon esprit je ne sais combien d'idées accessoires, qui me montraient des spectres de toutes couleurs, qui tenaient mon âme agitée d'une suite presque interrompue de sensations diverses, et qui formaient cet impétueux ouragan qui la soulevait à son gré; je ne les retrouve plus. Je ne suis plus en suspens; je ne souffre plus; je ne tremble plus; je n'espère plus; je ne m'indigne plus; je ne frémis plus; je ne suis plus troublé, attendri, touché; je ne pleure plus : et vous prétendez toutefois que c'est la chose même que vous m'avez montrée! Non, ce ne l'est pas; les traits épars d'une belle femme ne font pas une belle femme; c'est l'ensemble de ces traits qui la constituent, et leur désunion la détruit; il en est de même du style. C'est qu'à parler rigoureusement, quand le style est bon, il n'y a point de mot oisif; et qu'un mot qui n'est pas oisif représente une chose, et une chose si essentielle, qu'en substituant à un mot son synonyme le plus voisin, ou même au synonyme le mot propre, on fera quelquefois entendre le contraire de ce que l'orateur ou le poète s'est proposé.

Le poète a voulu me faire entendre que plusieurs événemens se sont succédés en un clin-d'œil. Rompez le rythme et l'harmonie de ses vers; changez les expressions; et mon esprit changera la mesure du temps; et la durée s'allongera pour moi avec votre récit. Virgile a dit :

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori;
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.

Traduisez avec l'abbé Desfontaines : *Que ces clairs ruisseaux, que ces prairies et ces bois forment un lieu charmant ! Ah, Lycoris, c'est ici que je voudrais couler avec toi le reste de mes jours, et vantez-vous d'avoir tué un poète.*

Il n'y a donc qu'un moyen de rendre fidèlement un auteur, d'une langue étrangère dans la nôtre; c'est d'avoir l'âme bien pénétrée des impressions qu'on en a reçues, et de n'être satisfait

de sa traduction que quand elle réveillera les mêmes impressions dans l'âme du lecteur. Alors, l'effet de l'original et celui de la copie sont les mêmes ; mais cela se peut-il toujours ? Ce qui paraît sûr , c'est qu'on est sans goût , sans aucune sorte de sensibilité , et même sans une véritable justesse d'esprit , si l'on pense sérieusement que tout ce qu'il n'est pas possible de rendre d'un idiome dans un autre , ne vaut pas la peine d'être rendu. S'il y a des hommes qui comptent pour rien ce charme de l'harmonie qui tient à une succession de sons graves ou aigus, forts ou faibles , lents ou rapides , succession qu'il n'est pas toujours possible de remplacer ; s'il y en a qui comptent pour rien ces images qui dépendent si souvent d'une expression , d'une onomatopée qui n'a pas son équivalent dans leur langue ; s'ils méprisent ce choix de mots énergiques dont l'âme reçoit autant de secousses qu'il plaît au poëte ou à l'orateur de lui en donner ; c'est que la nature leur a donné des sens obtus , une imagination sèche ou une âme de glace. Pour nous , nous continuerons de penser que les morceaux d'Homère , de Virgile , d'Horace , de Térence , de Cicéron , de Démosthène , de Racine , de La Fontaine , de Voltaire , qu'il serait peut-être impossible de faire passer de leur langue dans une autre , n'en sont pas les moins précieux ; et loin de nous laisser dégôûter , par une opinion barbare , de l'étude des langues tant anciennes que modernes , nous les regarderons comme des sources de sensations délicieuses que notre paresse et notre ignorance nous fermeraient à jamais.

M. Colman , le meilleur auteur comique que l'Angleterre ait aujourd'hui , a donné , il y a quelques années , une très-bonne traduction de Térence. En traduisant un poëte plein de correction , de finesse et d'élégance , il a bien senti le modèle et la leçon dont ses compatriotes avaient besoin. Les comiques anglais ont plus de verve que de goût ; et c'est en formant le goût du public , qu'on réforme celui des auteurs. Vanbrugh , Wicherley , Congrève et quelques autres ont peint avec vigueur les vices et les ridicules : ce n'est ni l'invention , ni la chaleur , ni la gaieté , ni la force qui manquent à leur pinceau ; mais cette unité dans le dessin , cette précision dans le trait , cette vérité dans la couleur , qui distignent le portrait d'avec la caricature. Il leur manque surtout l'art d'apercevoir et de saisir , dans le développement des caractères et des passions , ces mouvemens de l'âme naïfs , simples et pourtant singuliers , qui plaisent et étonnent toujours , et qui rendent l'imitation tout à la fois vraie et piquante ; c'est cet art qui met Térence , et Molière surtout , au-dessus de tous les comiques anciens et modernes.

De l'ouvrage de l'abbé ROUSSIER, sur les Systèmes de Musique des anciens peuples.

AVANT que d'exposer les idées de l'abbé Roussier, il ne sera pas mal de faire précéder quelques notions élémentaires et communes, qui rendront intelligible le fond d'un mémoire où l'auteur se propose de démontrer que tous les systèmes de musique anciens sont émanés de la division d'une corde selon la progression triple, 1, 3, 9, etc.; et que ces systèmes et celui des Chinois ne sont que des pièces détachées d'un autre système plus ancien, plus complet, et inventé par un autre peuple.

Si des cordes sonores sont tendues, la tension étant la même, plus ces cordes seront longues, plus les sons qu'elles rendront seront graves.

On a découvert par l'expérience, 1°. que la longueur d'une corde étant comme 1, la même corde d'une longueur qui sera double ou comme 2, donnera l'octave au-dessous de la première; et que par conséquent un son est à son octave au-dessous, comme 1 est à 2 :

2°. Que la longueur d'une corde étant comme 2, la même corde dont la longueur sera comme 3, donnera la quinte au-dessous de la corde 2; et que par conséquent un son est à sa quinte au-dessous, comme 2 est à 3 :

3°. Que la longueur d'une corde étant comme 3, la même corde, dont la longueur sera comme 4, donnera la quarte au-dessous de la corde 3; et que par conséquent un son est à sa quarte au-dessous, comme 3 est à 4 :

4°. Que la longueur d'une corde étant comme 1, dans une suite de mêmes cordes, dont les longueurs seront représentées par les nombres de la progression suivante :

1, 3, 9, 27, 81, 243, 729, 2187, 6561, 19683; 59049, 177147, etc.

la seconde corde 3 donnera la quinte au-dessous de l'octave grave de la corde 1; la troisième corde 9 donnera la quinte au-dessous de l'octave grave de la corde 3; la quatrième corde 27 donnera la quinte au-dessous de l'octave grave de la corde 9; la cinquième corde 81, donnera la quinte au-dessous de l'octave grave de la corde 27, et ainsi de suite.

De manière que, si l'on écrit la suite des nombres de la progression triple, et les sons rendus par des cordes dont ces nombres représentent les longueurs, on aura,

1, 3, 9, 27, 81, 243, 729, 2187, 6561, 19683, 59049,
 si, mi, la, ré, sol, ut, fa, si b, mi b, la b, ré b,
 177147, etc.

sol b.

1.

observant que ces quintes successives sont chacune la quinte au-dessous de l'octave grave de la corde qui la précède immédiatement.

Mais, puisqu'une longueur de corde étant comme 1, je n'ai qu'à la doubler pour avoir son octave au-dessous, il est évident qu'en doublant toujours le nombre 1 jusqu'à ce que j'aie le nombre le plus proche de 2187, j'aurai le *si b*, immédiatement au-dessous du *si* naturel, et ainsi des autres cordes ou nombres qui les représentent.

Je parviendrai donc à former une suite de nombres, qui représenteront les longueurs que devraient avoir les cordes pour rendre une octave chromatique descendante, ou une octave descendante successivement par semi-tons; et par conséquent en nommant la première corde *fa*, au lieu de la nommer *si* (car on peut donner à la première corde à vide le nom qu'on veut), j'aurai l'octave chromatique descendante,

Fa, mi, mi b, ré, ré b, ut, si, si b, la, la b, sol, sol b, fa.

A présent on entendra facilement ce que c'est que les anciens appelaient *proportions authentiques* ou *pythagoriciennes*, et *rappports harmoniques*. Les authentiques étaient les rapports trouvés par la division d'une corde, d'un son à son octave au-dessous, comme 1 à 2; d'un son à sa quinte au-dessous, comme 2 à 3; d'un son à sa quarte au-dessous, comme 3 à 4. Les harmoniques étaient d'autres rapports déterminés d'après quelques notions arbitraires, systématiques, de fantaisie et de goût; et les quatre nombres 1, 2, 3, 4, employés dans les rapports authentiques s'appelaient *le sacré quaternaire* de Pythagore.

Cela bien compris (et il faut convenir que rien n'est plus facile à comprendre), il ne s'agit plus que de jeter les yeux sur la petite table qui suit, pour se faire des idées justes des systèmes de musique grecs, chinois et égyptiens, et des conjectures de M. l'abbé Roussier.

Cette petite table montre la *lyre ancienne de Mercure*, le *système chinois*, l'*eptacorde des Grecs*, l'*octacorde des Grecs*, et le *grand système pythagoricien*; le complet, le parfait, l'immuable, comme on disait alors, avec les noms des sons et des tétracordes qui forment ce système.

Vieille lyre ou lyre de Mercure.	Eptacorde des Grecs.	Octacorde des Grecs.	Grand système de Pythagore.	Système chinois.	
$\left\{ \begin{array}{l} \text{mi b} \\ \text{si a} \\ \text{la c} \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{mi} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{mi} \\ \text{ré d} \\ \text{ut f} \\ \text{si} \\ \text{la} \\ \text{sol e} \\ \text{mi} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{mi} \\ \text{ré} \\ \text{ut} \\ \text{si} \\ \text{la} \\ \text{sol} \\ \text{fa g} \\ \text{mi} \end{array} \right.$	nété hyperboléon. paranété hyperboléon. trité hyperboléon. nété diézeugménon. paranété diézeugménon, ou nété synnéménon. trité diézeugménon, ou paranété synnéménon. paramésé. trité synnéménon. mésé. lichanos méson. par hypaté méson. hypaté méson. lichanos hypaton. par hypaté hypaton. hypaté hypaton. proslambanoménos.	$\left\{ \begin{array}{l} \text{la} \\ \text{sol} \\ \text{fa} \\ \text{mi} \\ \text{ré} \\ \text{ut} \\ \text{si} \\ \text{h. si b} \\ \text{la} \\ \text{sol} \\ \text{fa} \\ \text{mi} \\ \text{ré} \\ \text{ut} \\ \text{si} \\ \text{la} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{mi b i} \\ \text{ré b l} \\ \text{si b h} \\ \text{la b k} \\ \text{sol b m} \\ \text{mi b} \end{array} \right.$

PROGRESSION TRIPLE,

ou longueurs des cordes en nombre avec les noms des sons
au-dessous.

a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l,
 1, 3, 9, 27, 81, 243, 729, 2187, 6561, 19683, 59049,
 si, mi, la, ré, sol, ut, fa si b, mi b, la b, ré b,
 m.

177147.
 sol b.

D'où l'on voit que la lyre ancienne, la lyre de Mercure, ne renferme que les trois premiers termes de progression, si, mi, la; or, le son *si* est regardé comme le générateur du système, parce que le *si* s'est de tout temps appelé, chez les Grecs, hypaté hypaton, le premier des premiers.

Que l'eptacorde des Grecs n'est que la lyre de Mercure, en y ajoutant les trois termes de la progression ^{d, e, f.} 36, 81, 243.

Que l'octacorde des Grecs n'est que l'eptacorde, en y ajoutant ^{g.} le *fa* ou le terme de la progression 729.

Que le grand système de Pythagore n'est que l'octacorde en y ajoutant le ^h *si b* ou le terme de la progression 2187.

Et que le système des Chinois est formé des cinq derniers

termes de la progression de $\overset{h}{2187}$, $\overset{i}{6561}$, $\overset{k}{19683}$, $\overset{l}{59049}$, $\overset{m}{177147}$,
 $\underset{si\ b,}{si\ b,}$ $\underset{mi\ b,}{mi\ b,}$ $\underset{la\ b,}{la\ b,}$ $\underset{ré\ b,}{ré\ b,}$ $\underset{sol\ b,}{sol\ b,}$,
 et commence où le grand système de Pythagore finit.

Dans ce grand système, les quatre sons les plus aigus, et les quatre sons les plus graves ne sont que des répliques des intermédiaires.

1. Tétracorde dit hyperboléon ou des aiguës.
2. Tétracorde dit diézeugménon ou des disjointes. *Voyez* le tabl.
3. Tétracorde dit synnéménon ou des conjointes.
4. Tétracorde dit méson ou des moyennes.
5. Tétracorde dit hypaton ou des principales.

Celui qui examinera ce système y verra la raison des ces dénominations. On appelait aussi les cordes *si*, *mi*, *la*, *ré*, cordes fixes, cordes stables. Le *la* fut une corde surajoutée, acquise comme sa dénomination l'indique.

Ce grand système de Pythagore, appelé le parfait, ne l'était guère; et l'octacorde était plus défectueux que le système de Pythagore, l'eptacorde plus que l'octacorde, et la lyre de Mercure plus que le système des Chinois.

Outre le défaut des sons, le système des Chinois a encore d'autres vices, deux interruptions et cinq tons de suite; mais ce qui doit surprendre, c'est qu'à ces vices d'ignorance, il réunit un caractère savant.

La corde génératrice de tous ces systèmes est le *si*; le *si* naturel des systèmes grecs, le *si b* du système chinois dont les cordes sont *mi b*, *ré b*, *si b*, *la b*, *sol b*, *mi b*.

D'où M. Roussier conclut que les Grecs et les Chinois ont été des fripons et des ignorans, qui ont dépecé chacun le grand système, le vrai système général de quelque autre peuple, des Égyptiens; les Grecs ayant pris les premiers termes de la progression triple, et les Chinois ses termes les plus éloignés; car si l'on réunit le système chinois au grand système grec, voici ce que l'on obtiendra :

si, *mi*, *la*, *ré*, *sol*, *ut*, *fa*, *si b*, *mi b*, *la b*, *ré b*,
 1, 3, 9, 27, 81, 243, 729, 2187, 6561, 19683, 59049,
sol b.
 177147.

C'est-à-dire, un tout tiré de la progression triple, poussée jusqu'à son douzième terme, c'est-à-dire, toute la perfection qu'un système de musique peut avoir; car, rapprochez les intervalles, vous aurez,

Fa, mi, mi b, ré, ré b, ut, si, si b, la, la b, sol, sol b, fa. Octave chromatique à laquelle on ne peut rien ajouter, et de laquelle on ne peut rien retrancher. Il y a lacune chez le

Grec, il y a lacune chez le Chinois; mais les deux réunies forment un système complet.

On ne peut rien retrancher de ce système, car on y formerait un vide; on n'y peut rien ajouter, car la distance de *ut* à *ut b*, et de *fa* à *fa b*, formant des intervalles plus grands que ceux de *ut* à *si*, et de *fa* à *mi*, il y aurait dans l'échelle un *ut* plus bas qu'un *si*, et un *fa* plus bas qu'un *mi*; et en introduisant dans la gamme les treizième et quatorzième termes de la progression triple, on sortirait du genre chromatique pour entrer dans le genre enharmonique.

Il paraît que Timothée de Milet avait connu l'imperfection de la lyre à sept cordes, et qu'il y avait introduit des sons chromatiques; mais son instrument et sa musique furent proscrits par les Spartiates, dont le décret qu'on va lire nous a été transmis.

« Quoniam Timotheus Milesius, in urbem nostram profectus, musicam antiquam spernit, et inversâ citharâ eptacordo, pluribusque sonis introductis aures juvenum corrumpit, atque chordarum multiplicatione et cantûs novitate modulationem mollem et variam, pro simplici intextu, adornat, constituens genus cantandi chromaticum; visum est de his decernere. Reges atque ephori Timotheum reprehendant, cogantque ut rescindat ex undecim chordis superfluas, septemque relinquat; ut singuli animadvertant civitatis nostræ gravitatem ac severitatem, caveantque ne in Spartam quicquam invehant quod bonis moribus adversetur, nec certaminum gloria turbetur. » C'est-à-dire, attendu que Timothée le Milésien, arrivé dans notre ville, méprise la musique ancienne; et ayant changé la lyre eptacorde et introduit dans cet instrument plusieurs sons, corrompt les oreilles de notre jeunesse; et par la multiplicité des cordes et la nouveauté du chant, substitue à notre mélodie simple une mélodie fleurie, molle et variée, formant un système de musique chromatique; il nous a paru convenable de statuer là-dessus. En conséquence, voulons que nos rois et nos éphores réprimandent ledit Timothée, lui enjoignant de couper les quatre cordes superflues de son instrument, et de le réduire à son premier nombre de sept, afin que chacun reconnaisse dans notre chant le caractère grave et sévère de notre ville; et qu'il soit pourvu à ce qu'il ne se fasse rien ici de ce qui peut être nuisible aux bonnes mœurs, et troubler la tranquillité publique, par des contestations ambitieuses et frivoles.

Ceux qui attachent tant d'importance à la musique des anciens, et lui supposent une si grande influence sur les mœurs, s'en scandaliseront tant qu'il leur plaira; mais voilà un décret

qui sent l'esprit monastique. Il me semble que j'y retrouve l'histoire de nos querelles sur la musique française et la musique italienne ; ou , qui pis est , la révolte de nos prêtres en faveur des anciennes hymnes barbares contre les nouvelles. Ce décret de Sparte dût occasioner bien des plaisanteries dans Athènes ; et, Timothée ayant montré une ancienne petite statue d'Apollon , dont la lyre avait le même nombre de cordes que la sienne , son instrument resta tel qu'il était ; et les Spartiates dirent : Puisque Apollon a une lyre à onze cordes , permis à Timothée d'en avoir une aussi.

Je ne finirai point cet extrait sans donner l'origine du tempérament dans les instrumens à touches fixes.

Il est évident que si , dans la progression triple , au lieu d'employer les nombres 1 , 3 , 9 , 27 , etc. j'emploie les fractions 1 , $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{27}$, etc. la première progression donnant une suite de quintes en descendant , celle-ci donnera une suite de quintes en remontant. J'aurai donc 1 , $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{27}$, $\frac{1}{81}$. Or il est évident que

$$\text{ut, sol, ré, la, mi.}$$

l'intervalle de *ut* à *mi* ou de 1 à $\frac{1}{81}$, est égal à 4 octaves , plus 4 quintes ou 38 tons. Mais on a découvert par expérience que de deux cordes , dont la longueur de l'une est comme 1 , et la longueur de l'autre comme $\frac{1}{7}$, celle-ci donne la tierce majeure de la seconde octave aiguë de la première.

Soit dans la corde appelée *ut* , la corde comme 1 , et par conséquent *mi* comme la corde $\frac{1}{7}$, l'on aura 1 , $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{20}$, $\frac{1}{40}$, $\frac{1}{80}$. Or il est évident que *ut* est éloigné du dernier *mi* de six

$$\text{ut, ut, mi, mi, mi, mi, mi.}$$

octaves , plus une tierce majeure ou de 38 tons.

Donc le dernier *mi* trouvé par cette nouvelle division de corde , est le même *mi* , trouvé par la progression triple 1 , $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{9}$, etc. puisque les distances de 1 sont , de part et d'autre , de 38 tons.

Mais la longueur du *mi* trouvé par la progression triple est $\frac{1}{81}$, et la longueur du *mi* trouvé par la seconde progression $\frac{1}{80}$; donc le *mi* qui sert de tierce majeure à *ut* , ne peut servir de quinte à *la*. Ce qui est pourtant indispensable sur les instrumens à touches fixes. Donc il faut altérer *mi* tierce de *ut* , ou *mi* , quinte de *la*. Si l'on réduit les deux fractions $\frac{1}{81}$ et $\frac{1}{80}$ à un même dénominateur , on aura $\frac{1}{81}$ égale à $\frac{80}{6480}$, et la fraction $\frac{1}{80}$ égale à $\frac{81}{6480}$. Donc il faut en augmenter la longueur de la corde *mi* , quinte de *la* , ou diminuer la corde *mi* , tierce majeure de *ut*. Mais augmenter la longueur d'une corde , c'est en rendre le son moins aigu ou l'affaiblir. Diminuer la longueur d'une corde , c'est en rendre le son plus aigu ou le fortifier. Donc il faut affai-

blir les quintes ou fortifier les tierces. Mais les tierces ne souffrant point d'altération, on a pris le parti d'affaiblir les quintes, et de les affaiblir proportionnellement.

Pour cet effet on divise $\frac{1}{6480}$ en quatre parties, autant qu'il y a de quinte, depuis *ut* jusqu'à *mi*, de manière que ces parties soient entre elles comme les nombres qui représentent ces quintes d'après la progression triple; et l'on ôte de chacune d'elles la partie qui lui correspond.

Je crois, mon ami, que ce papier suffit pour mettre les ignorans en état, sinon de parler de la musique des anciens, du moins d'entendre ce que les savans en diront.

Sur la sixième Ode du troisième livre d'Horace ; à l'abbé GALIANI.

Vous croyez, monsieur et cher abbé, que je vais vous parler de moi et de tous les honnêtes gens que vous avez quittés avec tant de regrets, et qui vous reverraient avec tant de plaisir; du vide que vous avez laissé dans la synagogue de la rue royale; de nos affaires publiques et particulières; de l'état actuel des sciences et des arts parmi nous; de nos académies et de nos coulisses; de nos acteurs, de nos catins et de nos auteurs. Cela serait peut-être plus amusant qu'une querelle d'érudition. Mais cette querelle s'est élevée entre M. Naigeon et moi sur la sixième ode du troisième livre d'Horace, qui commence par cette strophe :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec, etc. . . .

Nous vous avons choisi pour juge; et vous nous jugerez, s'il vous plaît.

Jusqu'à présent on a traduit la première strophe de la manière qui suit : « Romain, tu seras châtié, sans l'avoir mérité, des » fautes de tes ancêtres, tant que tu ne relèveras pas les temples » qu'ils ont élevés, et que tu laisses tomber en ruine; tant que » tu ne répareras pas les édifices sacrés, et que les simulacres » des dieux resteront noircis et gâtés par la fumée. »

Je pense que cette version contredit le but de l'auteur, détruit la clarté du poëme, et y répand un air de galimatias indigne d'un écrivain aussi élégant et aussi judicieux qu'Horace.

Je prétends qu'il faut rapporter *majorum* à *immeritus*, et non pas à *delicta*, et qu'il faut traduire : Romain, indigne de tes ancêtres, tu seras châtié de tes forfaits, tant que tu ne relèveras pas, etc.

Je soutiens que l'expression, *immeritus majorum*, est tout-à-

fait selon le génie et la syntaxe de la langue latine, et qu'elle est autorisée par le sens de l'auteur qu'elle éclaircit, et par l'analogie qui a présidé à la formation de toutes les langues.

Il n'y a peut-être pas une ode dans Horace et dans aucun autre poète, dont le but soit plus évident, et où le poète s'y achemine plus droit. Dès l'exorde, on conçoit que le projet d'Horace est de ramener ses concitoyens dissolus, aux vertus de leurs premiers ancêtres. Entre ces vertus, la principale est la crainte des dieux.

« Vous serez châtiés, leur dit-il, tant que vous ne rendrez pas
 » aux dieux ce qui leur est dû. Vous laissez tomber en ruine les
 » édifices sacrés que vos aïeux ont élevés. Les simulacres des
 » immortels sont noircis et déshonorés par la fumée. Cependant
 » si vous êtes grands, c'est que vous avez reconnu la supériorité
 » des immortels. Les immortels sont les auteurs de tout. Ce
 » sont les distributeurs de la bonne et de la mauvaise fortune.
 » Voyez la foule des maux que votre impiété a attirés sur vous;
 » car, ne vous y trompez pas; c'est de là que sont venues et les
 » dissensions intestines dont vous avez été déchirés, et les dé-
 » faites honteuses que vous avez éprouvées au loin. » De l'ignominie publique, il passe à l'infamie des mœurs particulières, à la turpitude des mariages qui ne produisent plus qu'une race abâtardie, et à la mauvaise éducation qui s'est jointe au vice des naissances pour combler la misère.

Mais, comme le poète n'a sondé la profondeur de la plaie, que pour en indiquer le remède; le plus simple et le plus salutaire, à son avis, ce serait de prendre pour soi-même, et de proposer aux enfans pour modèle, cette vigoureuse jeunesse qui teignit les flots du sang des Carthaginois; qui chassa Annibal, qui défait Pirrhus, et lia les bras sur le dos aux soldats d'Antiochus. Un moraliste didactique eût montré la dépravation s'accroissant et les malheurs s'accumulant d'âge en âge, depuis les premiers siècles de Rome jusqu'au moment où il eût écrit; mais le poète franchit rapidement cet intervalle, en s'écriant: « O
 » temps, que n'as-tu point altéré? Nos pères ont été plus cor-
 » rompus que leurs aïeux; nous sommes plus corrompus que
 » nos pères; et la race que nous laisserons après nous sera pire
 » que nous. »

Voilà, ce me semble, l'analyse de l'ode d'Horace; ce n'est pas une enfilade de strophes isolées dont on puisse, sans inconvénient, augmenter ou diminuer le nombre; c'est un tout, où, du commencement à la fin, on ne lit pas un mot qui n'ait une liaison étroite avec le sujet. Rapportez *majorum* à *immeritus*, et le poème est clair; rapportez *majorum* à *delicta*; traduisez: « Romains, vous serez punis des fautes de vos ancêtres; vous

» porterez la peine des fautes que vous n'avez point commises ; » et l'ode est inintelligible. Ce sont ceux qu'on cite pour exemple, qui sont des vauriens ; ce sont ces vauriens, qui ont irrité les dieux et qui leur ont élevé des temples ; et ce sont leurs descendants qui les laissent tomber en ruine, qui sont souillés d'impiétés, de sacrilèges et de vices, qui sont toutefois innocens, et qui seront punis. On ne sait ce qu'Horace a voulu dire. Le but de l'ode et le sens commun exigent donc également que *majorum* soit le régime d'*immeritus*, et non celui de *delicta*.

En conscience, quand on dit à des citoyens : Vos filles s'exercent à des danses lascives, et méditent le crime au sortir du berceau ; vos jeunes femmes dédaignent leurs époux, et veulent d'adultères en adultères ; celle-ci se prostitue à un appareilleur de bâtimens ; celle-là à un capitaine de vaisseau ; comment peut-on ajouter : Et vous êtes innocens, et c'est des fautes d'autrui que vous serez punis !

Lorsque le poète s'écrie

Damnosa quid non imminuit dies ?
 AEtas parentum, pejor avis, tulit
 Nos nequiores, mox daturos
 Progeniem vitiosiore ;

ne distingue-t-il pas quatre générations ; des premiers ancêtres, hommes pieux, bonnes gens, chefs de descendants de plus en plus dépravés, et de plus en plus malheureux, jusqu'au temps où il écrit et qui sera suivi d'une race la plus méchante de toutes.

Si les Romains n'ont été que des scélérats depuis leur origine jusqu'aux jours d'Horace, c'est une sottise d'ajouter :

Non his juvenus orta parentibus
 Infecit æquor sanguine punico.

Un contemporain de ce poète, s'il avait eu de l'humeur, n'eût pas manqué de lui répliquer : Mon ami, tâchez de vous accorder avec vous-même. Ou nos premiers aïeux ne valaient pas mieux que nous ; ils avaient leurs vices comme nous avons les nôtres, et il est ridicule de nous en faire des modèles ; ou s'ils étaient d'honnêtes gens, des hommes remplis de respect pour les dieux, pourquoi serions-nous châtiés de leurs fautes ? Nous vous laisserions volontiers radoter avant l'âge et rabacher l'éloge du passé ; mais nous ne pouvons vous dispenser d'avoir de la logique, tout poète et tout grand poète que vous soyez.

Nous ne sommes pas d'accord, mon antagoniste et moi, sur le mot *majores*. Je crois que, dans la famille, il comprend en général les pères, les grands-pères, les aïeux, les bisaïeux, les

trisaïeux, *πρωτόγονοι*, tous les ascendans à l'infini. Mais il me semble que dans la nation et dans l'ode d'Horace, il ne s'entend que des anciens des temps héroïques, des premiers Romains, des fondateurs de la république, de l'ère des Régulus, des Fabricius, des Camilles, de ceux qui ont élevé des temples aux dieux; ces vieux édifices sacrés, que leurs derniers descendans laissent tomber en ruine, et depuis le siècle desquels les races ont toujours dégénéré. En conséquence, je demande comment ces religieux adorateurs ont-ils été coupables; et comment leurs neveux, de plus en plus dissolus, et leurs derniers neveux, les contemporains du poëte, les plus dissolus de tous, sont-ils innocens?

L'expression *morè majorum*, si fréquente dans les orateurs et les historiens, ne s'est jamais prise en mauvaise part, et ne s'est jamais entendue que des siècles reculés, du bon vieux temps.

Nous n'appellerons pas les contemporains de Henri IV, de François I^{er}., *majores nostri*; cette expression nous renverrait jusqu'à Charlemagne et par delà. Je m'en rapporte à votre décision.

Ah! monsieur et très-cher abbé, pourquoi nous avez-vous quittés si vite? Amoureux comme vous l'êtes, et bien résolu de revenir à votre auteur favori à chaque infidélité de vos maîtresses, un ou deux ans de séjour de plus à Paris, et nous saurions tout cela. Revenez donc vous faire tromper encore par les femmes les plus aimables de la terre, et nous défricher le poëte le plus intéressant de l'antiquité.

A juger du siècle où vivaient les hommes qu'Horace désigne ici par *majores*, il faut que ce soient ou les vieux Romains, si l'on s'en rapporte à la fondation d'édifices caducs dont la construction attestait leur piété, et dont la ruine décelait l'impiété de leurs derniers descendans; ou que ce soient les contemporains de la première guerre punique, et la suite ascendante de leurs aïeux, si l'on s'en tient à l'opposition des mœurs honnêtes que le poëte exalte, aux mœurs dissolues qu'il censure. Qu'en pensez-vous?

Mais à quelque temps qu'on juge à propos de remonter, convenez qu'il y a peu d'art et de bon sens à dire à des méchans qu'ils seront punis sans l'avoir mérité. On aura beau m'objecter que les païens étaient imbus, comme nous, de l'opinion atroce que les dieux recherchaient sur les enfans les fautes de leurs pères; je ne vois que de la subtilité dans cette réponse, et que de la maladresse dans un poëte qui déprime au jugement des neveux leurs ancêtres dont il va tout à l'heure préconiser les vertus.

Si je remarque que des édifices sont bien vieux lorsqu'ils tombent en ruine, *ædesque labentes*, on prétend, contre le terme précis *labentes*, qu'ils avaient été détruits dans le tumulte des guerres civiles; l'on date l'ode de la chute récente d'un édifice sacré, et je me tais; mais je n'en suis pas plus convaincu.

Voyons maintenant si l'expression *majorum immeritus*, est ou n'est pas latine. Mais auparavant disons un mot de ce qui donna lieu à la composition de l'ode.

Horace fait ici la fonction de l'abbé Coyer, à qui le contrôleur-général de L'Averdi avait accordé une pension de deux mille livres pour préparer, par de petits ouvrages agréables, les opérations du ministère. Les temples tombaient en ruine. Auguste se proposa de les relever. La dépense était énorme. Sous prétexte d'apaiser les dieux, en réparant les statues et les édifices sacrés, il forma le projet de diminuer les fortunes immenses de quelques particuliers, sur lesquels il répartirait cette entreprise, en assignant à celui-ci tel édifice à relever, tel autre à celui-là. Suétone nous a transmis et les édifices et les noms de ceux qui avaient fourni à la reconstruction; et le poète courtisan, toujours à l'affût de ce qui pouvait être agréable à son maître, dispose les riches à supporter cette espèce d'imposition, et les peuples à l'exiger d'eux, par le tableau des malheurs qu'ils ont encourus, et la menace des maux qui les attendent encore.

La marche du poète épicurien est d'une scélératesse très-secrète; il masque la politique du tyran avec le respect pour les dieux; il montre des calamités passées et présentes; il en annonce de plus grandes pour l'avenir; les dieux sont irrités, ils se sont vengés, ils se vengeront bien davantage encore. C'est ainsi qu'il suscite la frayeur et le fanatisme des petits contre la résistance des grands, dans le cas où ils murmurerait du sacrifice de leurs richesses, au rétablissement dispendieux des temples caducs. Peut-être fut-ce la ruine toute récente d'un édifice sacré, qui inspira cette idée à Auguste, dont la passion de régner despotiquement ne négligeait aucune occasion d'affaiblir les forces des hommes puissans. Si cette conjecture est vraie, elle suffit pour nous faire sentir toute la difficulté de connaître l'esprit, et d'apprécier le mérite des ouvrages anciens.

La nature des mots et leur construction dépendent des idées qu'ils représentent, et de la manière qu'elles en sont représentées. Joignez au verbe *dico*, *bene*, *male*, *inter*, *vale*, un ad-
verbe, une préposition, un verbe; et ces mots deviennent aussitôt quatre noms substantifs qui serviront de régime direct à l'actif de leur verbe, et de sujet de convenance ou de nominatif

à son passif. A l'actif on dira ; *benedico tibi* , je te dis du bien ; *interdico tibi domo meâ* , dico tibi *inter a* ou *ab domo meâ* , je t'interdis ma maison. Au passif , *benedicetur a me tibi* , le bien t'est dit par moi ; *interdicetur a me domo meâ* , l'éloignement de ma maison t'est prescrit. C'est la règle de tous les verbes que les grammairiens appellent neutres , et qui sont , comme on voit , et pour l'observer en passant , tout aussi actifs que les autres.

En conséquence du même principe , ce n'est point de la source , dont les adjectifs et les participes sont émanés , que provient leur différence. Elle naît de l'état de la chose énoncée. Si cet état est indiqué comme momentané ; ou , pour parler plus précisément , si ce n'est qu'une action , le mot qui l'énonce est un participe ; si l'état de la chose est habituel et durable , c'est un adjectif ; mais qu'arrive-t-il alors ? C'est que le participe caractéristique d'une habitude , en quittant sa nature de participe , prend celle de l'adjectif , et ne garde d'autre régime direct que celui de l'abstrait qu'il renferme. Les verbes mêmes ne sont pas exempts de cette métamorphose , ni de la loi qu'elle entraîne.

Je ne disconviens pas qu'on n'ait quelquefois laissé le régime direct au participe transformé en adjectif ; mais c'est l'effet d'un usage fréquent et journalier ; et les exemples contraires sont , et plus communs , et plus conformes au génie de la langue , qui n'a , et ne peut avoir d'autre principe universel sur les mots que la soumission au sens ; et dans l'exemple dont il s'agit , l'autorité du sens est telle , qu'il en est peu d'aussi facile à réduire à la syntaxe vulgaire.

Mais examinons la loi de cette réduction ; et soit le problème général proposé : *Un mot étant donné avec son sujet de convenance et son régime direct , en trouver tous les indirects.*

Décomposez le mot en ses équivalens ; et suppléez ceux qui ne servent qu'à compléter le sens.

Cela fait , vous vous apercevrez bientôt que vous ne décomposez ni adjectifs , ni participes transformés en adjectifs , que l'abstrait ou l'attribut n'en soit , ou absolu , ou relatif à quelque objet extérieur. S'il est relatif , c'est qu'il émane lui-même , ou qu'il s'étend sur cet objet. Dans le premier cas , il exigera le nom de l'objet dont il émane , à l'ablatif ; c'est la question *undè*. Dans le second cas , il exigera ou le datif , ou l'accusatif , avec les prépositions *ad* ou *in*. C'est la question *quò*. Je dirai donc *ornatus virtute* , parce que l'objet dont il s'agit tire son lustre de la vertu ; *utilis ad bellum* ou *bello* , parce que l'objet , au contraire , donne de l'avantage pour la guerre ; *amatus mihi* , parce que celui qui est aimé de moi , me donne le goût que j'ai pour lui.

Mais si l'abstrait ou l'attribut de l'adjectif ne se rapporte à aucune des questions de lieu, plus d'autre régime à lui donner que le génitif, ce que la décomposition rend sensible. Exemples : *Integer vitæ, memor patris, indignus avorum, indoctus pilæ* ; c'est-à-dire, ayant la vie intègre, la mémoire de son père, n'ayant pas la dignité de ses aïeux, la science de la paume ; et *immaritus avorum*, n'ayant pas le mérite de ses aïeux ; *majorum*, de ses premiers ancêtres.

Quoi qu'on puisse dire d'*indignor*, remarquez que la préposition *in* ne s'incorpore jamais, ni aux verbes, ni aux véritables participes, etc.

Et veuillez, monsieur et cher abbé, conclure de tout ce qui précède, qu'*immaritus majorum* est aussi latin qu'*indoctus pilæ*.

« Mais il n'y a point de passage connu, où *indigne de ses* » ancêtres soit rendu par *immaritus majorum*. »

D'accord ; mais lorsque le poète entasse les preuves historiques, physiques et morales, pour montrer aux Romains qu'ils ne méritent pas leurs ancêtres ; lorsqu'il compare les victoires de ceux-ci avec les défaites des premiers ; lorsqu'il oppose la continence des aïeux aux adultères qui corrompent le sang des familles de leurs neveux ; lorsqu'il reproche aux neveux de s'être avilis au point de donner eux-mêmes à leurs enfans des leçons d'une corruption dont ils ne rougissent plus ; ne me dit-il pas plus clairement que Jean Despautère, qu'*immaritus majorum* est latin, et très-latin ; et cet exemple, fût-il le seul, ne suffirait-il pas pour latiniser l'expression ?

Y a-t-il un autre auteur qu'Horace qui ait dit *immaritus mori* pour qui méritait de ne pas mourir ; et cet *immaritus mori* n'est-il pas tout autrement étrange qu'*immaritus avorum* ? *Virtus recludens immaritis mori cælum*, etc.

Immaritus mori, immaritus majorum, ἀνάξιος τῶν πατρῶν sont des façons de dire que les Romains ont empruntées des Grecs, chez lesquels *ἀνάξιος* est synonyme à *immaritus*.

Tous les auteurs français subsistans renferment-ils toutes les expressions, tous les tours français ? La circonstance ne fait-elle pas tous les jours éclore des mots, hasarder des expressions, dont l'adoption date du moment ? N'est-ce pas même l'histoire de toutes les langues, filles du besoin, de l'harmonie et de l'analogie ?

« Mais je trouve le sens de l'ode très-clair, sans ce tour insolite ; et je me moque de l'analogie. »

Le tour ne me paraît point insolite ; sans ce tour, l'ode me paraît obscure ; et cette analogie, dont vous vous moquez, est la fondatrice des règles de la grammaire : c'est elle qui a moulé les unes sur les autres toutes les phrases qui se ressemblent. Ban-

nissez l'analogie d'une langue , et ce n'est plus qu'un chaos bizarre ; il n'y a plus de rudimens à faire.

« Mais il y a un certain goût de bonne latinité qui admet » *immeritus mori*, et qui rejette *immeritus avorum*. »

Ce certain goût de bonne latinité est bien sujet à caution , dans une langue morte depuis si long-temps , aussi licencieuse que la latine , aussi abondante en tours de phrases proscrits par la grammaire générale , et de manières de dire que nous appellerions barbares , si elles n'étaient justifiées par l'emploi que les meilleurs auteurs en ont fait.

Lorsque j'étudiais le latin sous la férule des écoles publiques , un piège que je tendais à mon régent et qui me réussissait toujours , c'était d'employer ces phrases insolites ; il se récriait , il se déchainait contre moi : et quand il s'était bien déchainé , bien récrié , je renvoyais par une petite citation toutes ses injures à Virgile , à Cicéron ou à Tacite.

Il y a un rapport quelconque entre le nombre des expressions que nous ne pouvons appuyer aujourd'hui sur des autorités , et celui des bons ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Cette perte est à peu près de neuf dixièmes. Hé bien ! qui sait si cet *immeritus* , si choquant pour M. Naigeon , n'était pas d'un usage commun ?

Ce n'est point un orateur , un historien que nous examinons ; c'est un enthousiaste , c'est un poète , c'est un écrivain , que la difficulté de son art et que sa verve mettent au-dessus des règles vulgaires. Combien de tours que nous pardonnons à nos poètes , et que nous reprocherions à nos prosateurs. J'en trouverais dans notre Racine , le plus pur peut-être de tous les écrivains du monde. Hé bien ! jusqu'à Horace on avait dit , *indignus avorum* , il est le premier qui ait dit , *immeritus* ; où est l'impossibilité ou l'absurdité de cette supposition ?

Lorsqu'une manière de dire , telle , par exemple , qu'*immeritus mori* , ne se trouve qu'une fois dans la collection des auteurs d'une langue , comment juge-t-on qu'elle est bonne ? Par la nécessité du sens ; le sens a-t-il jamais décidé plus fortement qu'ici ? Par l'analogie ; jamais tour de phrase a-t-il eu plus d'analogie ? Par l'importance de l'écrivain ; en peut-on citer un plus important qu'Horace ? Par la licence de la langue ; après la grecque , en connaissons-nous une plus licencieuse que la latine , où la création des mots et des phrases n'était bornée que par l'incompatibilité des idées ; encore s'affranchit-elle de cette règle sacrée , lorsqu'elle dit : *Non veto dimitti : verùm cruciari fame* ; phrase qui , en bonne logique , me présente un sens exactement contraire à celui que Phèdre avait dans l'esprit.

La licence doit s'introduire dans une langue avec l'inversion ; c'est une suite de la nécessité d'être clair, quelquefois dans une matière très-obscur, et cela en dépit d'un désordre de mots qui tient l'esprit suspendu.

Je gage qu'il y a dans Pline le naturaliste, et dans Tacite, cent tours de phrases qui ne sont qu'à eux. M. Naigeon le nie. Moi, je le gage. Je fais plus, je soutiens qu'il n'y a si mince auteur grec, latin, italien, anglais, français, allemand, qui n'ait quelque tour qui lui soit propre.

Quand nous ne trouverions que des objets inanimés en régime direct de *mereri* ou *merere*, employé pour dire les mériter ou être digne de les avoir ou de les avoir eus, n'en serait-ce pas assez pour qu'un poëte y substituât de son autorité privée des noms de personnes sous le même rapport ? Ne peut-on pas aussi bien mériter une femme, qu'un emploi ; un bienfaiteur, qu'un bienfait ? Je ne vois rien de plus naturel que de passer de l'un à l'autre. *Immeritus beneficiorum* serait certainement très-latin ; pourquoi donc *immeritus uxoris, avi*, ne le serait-il pas ?

Mais heureusement, je trouve de quoi rassurer le grammairien le plus pusillanime. Voici un exemple de Plaute, où l'on voit *mereri* et *merere* indistinctement appliqué aux choses et aux personnes.

Verum illud est ; maxumaque adeò pars vostrorum intellegit,
Quibus anus domi sunt uxores quæ vos dote meruerunt.

« Cela est vrai ; et vous le comprenez tous, vous autres qui »
» avez à la maison des sempiternelles qui n'ont mérité que par »
» leur dot de vous avoir pour époux. » Mostel. 1. 3.

Or, si l'on dit en latin *mereri* ou *merere virum dote*, mériter par sa dot d'avoir un mari, il ne sera pas moins libre de dire : *mereri* ou *merere majores virtute* ; et en supprimant le titre, *mereri* ou *merere majores*, et en transformant le participe en adjectif, *immeritus majorum*.

Savez-vous ce qui a consacré *majorum* régime de *delicta* ? c'est la mesure du vers qui les a unis par un repos après *majorum* ; et si bien unis, que nous ne pouvons plus les séparer.

Et pour vous soulager un peu de ce ramage barbare des grammairiens ; souffrez que je m'arrête un moment sur le merveilleux de cette importante machine qu'on appelle une langue. L'entendement humain est le petit cadre, sur lequel vient se peindre l'image de la nature ; et la langue est la contre-épreuve de cette image infinie. De là cette ressemblance, cette uniformité de moyens dans toutes les langues, qui ont été, qui sont et qui seront. De là, le plus ou moins d'aptitude d'un peuple à

entendre , écrire ou parler une autre langue , morte ou vivante , que sa langue naturelle. De là , le latin des Français plus mauvais que celui des Italiens ; le latin des Allemands , des Anglais , des Danois , des Russes , plus mauvais que celui des Français ; et chez toutes les nations , les femmes bien élevées , plus propres à fixer la pureté de la langue que les hommes ; les hommes du monde plus propres à fixer la pureté de la langue que les savans , que les orateurs , que les poètes. Les savans l'étendent ; les orateurs l'harmonisent ; les poètes brisent ses entraves. Ce sont des fous sublimes , qui ont leur franc-parler.

Je relis l'ode d'Horace ; et il me vient en pensée que , si le poète s'adressait à la génération qui suivra , peut-être ce *delicta* pourrait-il conserver son régime *majorum*. Vérifiez cette conjecture ; ensuite prononcez pour *delicta majorum* , ou pour *immeritus majorum* ; il n'en restera pas moins dans cette lettre quelques vues grammaticales dont j'aurai abusé , mais dont un autre pourra faire , dans une meilleure circonstance , une application plus heureuse ; et croyez surtout qu'il me conviendrait bien davantage de vous dire ces choses de vive voix , que de vous les écrire ; de voir votre perruque déposée sur le coin de la cheminée et votre tête fumante , et de vous entendre entamer un sujet , le suivre , l'approfondir , et , chemin faisant , jeter des rayons de lumière dans les recoins les plus obscurs de la littérature , de l'antiquité , de la politique , de la philosophie et de la morale.

Quis desiderio sit pudor , aut modus
 Tam cari capitis. . . .
 Ergo *Galianum* perpetuus sopor
 Urget !
 Multis ille bonis flebilis occidit ;
 Nulli flebilior quam mihi. . . .

Ce qu'Horace disait à Virgile de la mort de Quintilius , je l'ai dit cent fois à Grimm , au baron de Gleichen , de votre absence de Paris et de votre séjour à Naples :

— Sed levius fit patientiâ ,
 Quidquid corrigere est nefas.

Et sur ce , je vous salue , et vous embrasse en mon nom , et au nom de toute la société. Ce vingt-cinq mai mil sept cent soixante-treize.

*Sur un passage de la première Satire du second livre
d'Horace :*

Sunt, quibus in satyrâ videor nimis acer, et ultrâ
Legem tendere opus.

A MON AMI M. NAIGEON.

N'AVEZ-VOUS pas remarqué, mon ami, que telle est la variété de cette prérogative qui nous est propre, et qu'on appelle raison, qu'elle correspond seule à toute la diversité de l'instinct des animaux? De là vient que, sous la forme bipède de l'homme, il n'y a aucune bête innocente ou malfaisante, dans l'air, au fond des forêts, dans les eaux, que vous ne puissiez reconnaître. Il y a l'homme loup, l'homme tigre, l'homme renard, l'homme taupe, l'homme pourceau, l'homme mouton; et celui-ci est le plus commun. Il y a l'homme anguille; serrez-le tant qu'il vous plaira, il vous échappera. L'homme brochet, qui dévore tout. L'homme serpent, qui se replie en façons diverses. L'homme ours, qui ne me déplaît pas. L'homme aigle, qui plane au haut des cieux. L'homme corbeau, l'homme épervier, l'homme et l'oiseau de proie. Rien de plus rare qu'un homme qui soit de toute pièce; aucun de nous, qui ne tienne un peu de son analogue animal.

Aussi, autant d'hommes, autant de cris divers.

Il y a le cri de la nature; et je l'entends, lorsque Sara dit du sacrifice de son fils: *Dieu ne l'eût jamais demandé à sa mère.* Lorsque Fontenelle, témoin des progrès de l'incrédulité, dit: *je voudrais bien y être dans soixante ans, pour voir ce que cela deviendra;* il ne voulait qu'y être. On ne veut pas mourir; et l'on finit toujours un jour trop tôt. Un jour de plus, et l'on eût découvert la quadrature du cercle.

Comment se fait-il que, dans les arts d'imitation, ce cri de nature, qui nous est propre, soit si difficile à trouver? Comment se fait-il que le poète qui l'a saisi, nous étonne et nous transporte? Serait-ce qu'alors il nous révèle le secret de notre cœur?

Il y a le cri de la passion; et je l'entends encore dans le poète, lorsqu'Hermione dit à Oreste: *Qui te l'a dit?* lorsqu'à, *ils ne se verront plus,* Phèdre répond: *Ils s'aimeront toujours;* à côté de moi, lorsqu'au sortir d'un sermon éloquent sur l'aumône, l'avare dit: *Cela donnerait envie de demander;* lorsqu'une maîtresse surprise en flagrant délit, dit à son amant: *Ah! vous ne m'aimez plus, puisque vous en croyez plutôt ce que vous avez vu que ce que je vous dis;* lorsque l'usurier agonisant

dit au prêtre qui l'exhorte : *Ce crucifix , en conscience , je ne saurais prêter là-dessus plus de cent écus ; encore faut-il m'en passer un billet de vente.*

Il y eut un temps , où j'aimais le spectacle , et surtout l'opéra. J'étais , un jour , à l'opéra entre l'abbé de Cannaye que vous connaissez , et un certain Montbron , auteur de quelques brochures où l'on trouve beaucoup de fiel , et peu , très-peu de talent. Je venais d'entendre un morceau pathétique , dont les paroles et la musique m'avaient transporté. Alors nous ne connaissions pas Pergolèse ; et Lulli était un homme sublime pour nous. Dans le transport de mon ivresse je saisis mon voisin Montbron par le bras , et lui dis : Convenez , monsieur , que cela est beau. — L'homme au teint jaune , aux sourcils noirs et touffus , l'œil féroce et couvert , me répond : Je ne sens pas cela. — Vous ne sentez pas cela ? — Non , j'ai le cœur velu.... — Je frissonne ; je m'éloigne du tigre à deux pieds ; je m'approche de l'abbé de Cannaye , et lui adressant la parole : Monsieur l'abbé , ce morceau qu'on vient de chanter , comment vous a-t-il paru ? — L'abbé me répond froidement et avec dédain : Mais assez bien , pas mal. — Et vous connaissez quelque chose de mieux ? — D'infiniment mieux. — Qu'est-ce donc ? — Certains vers qu'on a faits sur ce pauvre abbé Pellegrin.

Sa culotte attachée avec une ficelle

Laisse voir par cent trous un cul plus noir qu'icelle.

C'est là ce qui est beau !

Combien de ramages divers , combien de cris discordans dans la seule forêt qu'on appelle société ! — Allons ! prenez cette eau de riz. — Combien a-t-elle coûté ? — Peu de chose. — Mais encore combien ? — Cinq ou six sous peut-être. — Et qu'importe que je périsse de mon mal , ou par le vol et les rapines ? Vous , qui aimez tant à parler , comment écoutez-vous cet homme si long-temps ? — J'attends ; s'il tousse ou s'il crache , il est perdu. — Quel est cet homme assis à votre droite ? — C'est un homme de grand mérite , et qui écoute comme personne. — Celui-ci dit au prêtre qui lui annonçait la visite de son Dieu : *Je le reconnais à sa monture : c'est ainsi qu'il entra dans Jérusalem....* Celui-là , moins caustique , s'épargne dans ses derniers momens l'ennui de l'exhortation du vicaire qui l'avait administré , en lui disant : *Monsieur , ne vous serais-je plus bon à rien ?....* Et voilà le cri du caractère.

Méfiez-vous de l'homme singe. Il est sans caractère ; il a toutes sortes de cris.

Cette démarche ne vous perdra pas , vous ; mais elle perdra

vosre ami. — *Eh ! que m'importe , pourvu qu'elle me sauve ?* — Mais vosre ami ? — *Mon ami , tant qu'il vous plaira , moi d'abord.* — Croyez-vous , M. l'abbé , que madame Geoffrin vous reçoive chez elle avec grand plaisir ? — *Qu'est-ce que cela me fait , pourvu que je m'y trouve bien ?* — Regardez cet homme-ci , lorsqu'il entre quelque part ; il a la tête penchée sur sa poitrine , il s'embrasse , il se serre étroitement pour être plus près de lui-même. Vous avez vu le maintien et vous avez entendu le cri de l'homme personnel , cri qui retentit de tout côté. C'est un des cris de la nature.

J'ai contracté ce pacte avec vous , il est vrai ; mais je vous annonce que je ne le tiendrai pas. — Monsieur le comte , vous ne le tiendrez pas ! et pourquoi cela , s'il vous plaît ? — *Parce que je suis le plus fort....* — Le cri de la force est encore un des cris de la nature.... — *Vous penserez que je suis un infâme , je m'en moque.* — Voilà le cri de l'impudence.

Mais ce sont , je crois , des foies d'oie de Toulouse ? — Excellens ! délicieux ! — *Eh ! que n'ai-je la maladie dont ce serait là le remède !....* — Et c'est l'exclamation d'un gourmand qui souffrait de l'estomac.

— Vous leur fîtes , seigneur ,
En les croquant , beaucoup d'honneur. . . .

Et voilà le cri de la flatterie , de la bassesse et des cours. Mais ce n'est pas tout.

Le cri de l'homme prend encore une infinité de formes diverses de la profession qu'il exerce. Souvent elles déguisent l'accent du caractère.

Lorsque Ferrein dit : *Mon ami tomba malade , je le traitai ; il mourut , je le disséquai ;* Ferrein fut-il un homme dur ? Je l'ignore.

Docteur , vous arrivez bien tard. — *Il est vrai. Cette pauvre mademoiselle du Thé n'est plus.* — Elle est morte ! — *Oui , il a fallu assister à l'ouverture de son corps ; je n'ai jamais eu un plus grand plaisir de ma vie...* — Lorsque le docteur parlait ainsi , était-il un homme dur ? Je l'ignore. L'enthousiasme de métier , vous savez ce que c'est , mon ami. La satisfaction d'avoir deviné la cause secrète de la mort de mademoiselle du Thé fit oublier au docteur qu'il parlait de son amie. Le moment de l'enthousiasme passé , le docteur pleura-t-il son amie ? Si vous me le demandez , je vous avouerai que je n'en crois rien.

Tirez , tirez ; il n'est pas ensemble. Celui qui tient ce propos d'un mauvais Christ qu'on approche de sa bouche , n'est point un impie. Son mot est de son métier ; c'est celui d'un sculpteur agonisant.

Ce plaisant abbé de Cannaye, dont je vous ai parlé, fit une petite satire bien amère et bien gaie des petits dialogues de son ami Rémond de Saint-Mard. Celui-ci, qui ignorait que l'abbé fût l'auteur de la satire, se plaignait un jour de cette malice à une de leurs communes amies (1). Tandis que Saint-Mard, qui avait la peau tendre, se lamentait outre mesure d'une piquûre d'épingle, l'abbé placé derrière lui et en face de la dame, s'avouait auteur de la satire, et se moquait de son ami en tirant la langue. Les uns disaient que le procédé de l'abbé était malhonnête; d'autres n'y voyaient qu'une espièglerie. Cette question de morale fut portée au tribunal de l'érudit abbé Fenel, dont on ne put jamais obtenir d'autre décision, sinon, que *c'était un usage chez les anciens Gaulois de tirer la langue...* Que conclurez-vous de là? Que l'abbé de Cannaye était un méchant? Je le crois. Que l'autre abbé était un sot? Je le nie. C'était un homme qui avait consumé ses yeux et sa vie à des recherches d'érudition, et qui ne voyait rien dans ce monde de quelque importance en comparaison de la restitution d'un passage ou de la découverte d'un ancien usage. C'est le pendant du géomètre, qui, fatigué des éloges dont la capitale retentissait lorsque Racine donna son *Iphigénie*, voulut lire cette *Iphigénie* si vantée. Il prend la pièce; il se retire dans un coin; il lit une scène; deux scènes; à la troisième, il jette le livre, en disant: *Qu'est-ce que cela prouve?*... C'est le jugement et le mot d'un homme accoutumé dès ses jeunes ans à écrire à chaque bout de page: *Ce qu'il fallait démontrer.*

On se rend ridicule; mais on n'est ni ignorant, ni sot, moins encore méchant, pour ne voir jamais que la pointe de son clocher.

Me voilà tourmenté d'un vomissement périodique; je verse des flots d'une eau caustique et limpide. Je m'effraie, j'appelle Thierry. Le docteur regarde, en souriant, le fluide que j'avais rendu par la bouche, et qui remplissait toute une cuvette. Eh bien! docteur, qu'est-ce qu'il y a? — Vous êtes trop heureux; vous nous avez restitué la *piluite vitrée* des anciens que nous avons perdue... Je souris à mon tour, et n'en estimai ni plus ni moins le docteur Thierry.

Il y a tant et tant de mots de métier, que je fatiguerais à périr un homme plus patient que vous, si je voulais vous raconter ceux qui se présentent à ma mémoire en vous écrivant. Lorsqu'un monarque, qui commande lui-même ses armées, dit à des officiers qui avaient abandonné une attaque où ils auraient tous perdu

(1) Madame Geoffrin.

la vie sans aucun avantage : *Est-ce que vous êtes faits pour autre chose que pour mourir ?*... il dit un mot de métier.

Lorsque des grenadiers sollicitent auprès de leur général la grâce d'un de leurs braves camarades surpris en maraude , et lui disent : *Notre général , remettez-le entre nos mains. Vous le voulez faire mourir ; nous savons punir plus sévèrement un grenadier : il n'assistera point à la première bataille que vous gagnerez....* ils ont l'éloquence de leur métier. Eloquence sublime ! Malheur à l'homme de bronze , qu'elle ne fléchit pas ! Dites-moi , mon ami , eussiez-vous fait pendre ce soldat si bien défendu par ses camarades ? Non. Ni moi non plus.

Sire , et la bombe ! — *Qu'a de commun la bombe avec ce que je vous dicte ?..... — Le boulet a emporté la timbale ; mais le riz n'y était pas.....* — C'est un roi qui a dit le premier de ces mots ; c'est un soldat qui a dit le second , mais ils sont l'un et l'autre d'une âme ferme ; ils n'appartiennent point à l'état.

Y étiez-vous lorsque le castrat Cafarielli nous jetait dans un ravissement que ni ta véhémence, Démosthène ! ni ton harmonie, Cicéron ! ni l'élévation de ton génie , ô Corneille ! ni ta douceur, Racine ! ne nous firent jamais éprouver ? Non , mon ami , vous n'y étiez pas. Combien de temps et de plaisirs nous avons perdu sans nous connaître !... Cafarielli a chanté ; nous restons stupéfaits d'admiration. Je m'adresse au célèbre naturaliste Daubenton , avec lequel je partageais un sofa. Eh bien ! docteur , qu'en dites-vous ? — Il a les jambes grêles , les genoux ronds , les cuisses grosses , les hanches larges ; c'est qu'un être , privé des organes qui caractérisent son sexe , affecte la conformation du sexe opposé.... — Mais cette musique angélique !... — Pas un poil de barbe au menton.... — Ce goût exquis , ce sublime pathétique , cette voix ! — C'est une voix de femme. — C'est la voix la plus belle , la plus égale , la plus flexible , la plus juste , la plus touchante !... — Tandis que le virtuose nous faisait fondre en larmes , Daubenton l'examinait en naturaliste.

L'homme qui est tout entier à son métier , s'il a du génie , devient un prodige ; s'il n'en a point , une application opiniâtre l'élève au-dessus de la médiocrité. Heureuse la société où chacun serait à sa chose , et ne serait qu'à sa chose ! Celui qui disperse ses regards sur tout , ne voit rien ou voit mal : il interrompt souvent , et contredit celui qui parle et qui a bien vu.

Je vous entends d'ici , et vous dites : Dieu soit loué ! J'en avais assez de ces cris de nature , de passion , de caractère , de profession ; et m'en voilà quitte..... Vous vous trompez , mon ami. Après tant de mots malhonnêtes ou ridicules , je vous demanderai grâce pour un ou deux qui ne le soient pas.

Chevalier, quel âge avez-vous ? — Trente ans. — Moi j'en ai vingt-cinq ; eh bien ! vous m'aimeriez une soixantaine d'années, ce n'est pas la peine de commencer pour si peu.... — C'est le mot d'une bégueule. — Le vôtre est d'un homme sans mœurs. C'est le mot de la gaieté , de l'esprit et de la vertu. Chaque sexe a son ramage ; celui de l'homme n'a ni la légèreté , ni la délicatesse , ni la sensibilité de celui de la femme. L'un semble toujours commander et brusquer ; l'autre se plaindre et supplier.... Et puis celui du célèbre Muret , et je passe à d'autres choses.

Muret tombe malade en voyage ; il se fait porter à l'hôpital. On le place dans un lit voisin du grabat d'un malheureux attaqué d'une de ces infirmités qui rendent l'art perplexe. Les médecins et les chirurgiens délibèrent sur son état. Un des consultants propose une opération , qui pouvait également être salutaire ou fatale. Les avis se partagent. On inclinait à livrer le malade à la décision de la nature , lorsqu'un plus intrépide dit : *Faciamus experimentum in animâ vili*. Voilà le cri de la bête féroce. Mais d'entre les rideaux qui entouraient Muret , s'élève le cri de l'homme du philosophe, du chrétien : *Tanquam foret anima vilis, illa pro quâ Christus non dedignatus est mori !* Ce mot empêcha l'opération ; et le malade guérit.

A cette variété du cri de la nature , de la passion , du caractère de la profession , joignez le diapason des mœurs nationales, et vous entendrez le vieil Horace dire de son fils , *qu'il mourût* ; et les Spartiates dire d'Alexandre : *Puisque Alexandre veut être Dieu , qu'il soit Dieu*. Ces mots ne désignent pas le caractère d'un homme ; ils marquent l'esprit général d'un peuple.

Je ne vous dirai rien de l'esprit et du ton des corps. Le clergé , la noblesse , la magistrature ont chacun leur manière de commander , de supplier et de se plaindre. Cette manière est traditionnelle. Les membres deviennent vils et rampans ; le corps garde sa dignité. Les remontrances de nos parlemens n'ont pas toujours été des chefs-d'œuvre ; cependant Thomas , l'homme de lettres le plus éloquent, l'âme la plus fière et la plus digne, ne les aurait pas faites ; il ne serait pas demeuré en deçà ; mais il serait allé au delà de la mesure.

Et voilà pourquoi , mon ami , je ne me presserai jamais de demander quel est l'homme qui entre dans un cercle. Souvent cette question est impolie ; presque toujours elle est inutile. Avec un peu de patience et d'attention , on n'importune ni le maître ni la maîtresse de la maison ; et l'on se ménage le plaisir de deviner.

Ces préceptes ne sont pas de moi ; ils m'ont été dictés par un

homme très-fin (1), et il en fit en ma présence l'application chez mademoiselle Dornais, la veille de mon départ pour le grand voyage (2), que j'ai entrepris en dépit de vous. Il survint sur le soir un personnage qu'il ne connaissait pas ; mais ce personnage ne parlait pas haut : il avait de l'aisance dans le maintien, de la pureté dans l'expression et une politesse froide dans les manières. C'est, me dit-il à l'oreille, un homme qui tient à la cour. Ensuite il remarqua qu'il avait presque toujours la main droite sur sa poitrine, les doigts fermés et les ongles en dehors. Ah ! ah ! ajouta-t-il, c'est un exempt des gardes du corps ; et il ne manque que sa bague. Peu de temps après, cet homme conte une petite histoire. Nous étions quatre, dit-il, madame et monsieur tels, madame de ***, et moi.... Sur cela, mon instituteur continua : Me voilà entièrement au fait. Mon homme est marié ; la femme qu'il a placée la troisième est sûrement la sienne ; et il m'a appris son nom en la nommant.

Nous sortîmes ensemble de chez mademoiselle Dornais. L'heure de la promenade n'était pas encore passée ; il me propose un tour aux Tuileries ; j'accepte. Chemin faisant, il me dit beaucoup de choses déliées, et conçus dans des termes fort déliés : mais comme je suis un bon homme, bien uni, bien rond, et que la subtilité de ses observations m'en dérobaient la vérité, je le priai de les éclaircir par quelques exemples. Les esprits bornés ont besoin d'exemples. Il eut cette complaisance, et me dit :

Je dînais, un jour, chez l'archevêque de Paris. Je ne connais guère le monde qui va là ; je m'embarrasse même peu de le connaître : mais son voisin, celui à côté duquel on est assis, c'est autre chose. Il faut savoir avec qui l'on cause ; et, pour y réussir, il n'y a qu'à laisser parler et réunir les circonstances. J'en avais un à déchiffrer à ma droite. D'abord, l'archevêque lui parlant peu et assez sèchement, ou il n'est pas dévot, me dis-je, ou il est janséniste. Un petit mot sur les jésuites m'apprend que c'est le dernier. On faisait un emprunt pour le clergé ; j'en prends occasion d'interroger mon homme sur les ressources de ce corps. Il me les développe très-bien, se plaint de ce qu'ils sont surchargés, fait une sortie contre le ministre de la finance, ajoute qu'il s'en est expliqué nettement en 1750 avec le contrôleur général. Je vois donc qu'il a été agent du clergé. Dans le courant de la conversation, il me fait entendre qu'il n'a tenu qu'à lui d'être évêque. Je le crois homme de qualité ; mais comme il se vante plusieurs fois d'un vieil oncle lieutenant-général, et qu'il ne dit pas un mot de son père, je suis sûr que c'est un

(1) Rulhières.

(2) Celui de Hollande et de Russie. N.

homme de fortune qui a dit une sottise. Comme il me conte les anecdotes scandaleuses de huit ou dix évêques, je ne doute pas qu'il ne soit méchant. Enfin il a obtenu, malgré bien des concurrents, l'intendance de *** pour son frère. Vous conviendrez que, si l'on m'eût dit, en me mettant à table : c'est un janséniste, sans naissance, insolent, intrigant, qui déteste ses confrères, qui en est détesté; enfin c'est l'abbé de***; on ne m'aurait rien appris de plus que j'en ai su, et qu'on m'aurait privé du plaisir de la découverte.

La foule commençait à s'éclaircir dans la grande allée. Mon homme tire sa montre, et me dit : Il est tard, il faut que je vous quitte, à moins que vous ne veniez souper avec moi. — Ou? — Ici près, chez Arnoud. — Je ne la connais pas. — Est-ce qu'il faut connaître une fille pour aller souper chez elle? Du reste, c'est une créature charmante, qui a le ton de son état et celui du grand monde. Venez, vous vous amuserez. — Non, je vous suis obligé; mais comme je vais de ce côté, je vous accompagnerai jusqu'au cul-de-sac Dauphin.... — Nous allons, et en allant il m'apprend quelques plaisanteries cyniques d'Arnoud, et quelques uns de ses mots ingénus et délicats. Il me parle de tous ceux qui fréquentent là; et chacun d'eux eut son mot.... Appliquant à cet homme même les principes que j'en avais reçus, moi, je vois qu'il fréquente dans de la bonne et de la mauvaise compagnie.... Ne fait-il pas des vers, me demandez-vous? — Très-bien. — N'a-t-il pas été lié avec le maréchal de Richelieu? — Intimement. — Ne fait-il pas sa cour à la comtesse de Grammont? — Assiduellement. — N'y a-t-il pas sur son compte?... — Oui, une certaine histoire de Bordeaux; mais je n'y crois pas. On est si méchant dans ce pays-ci, on y fait tant de contes, il y a tant de coquins intéressés à multiplier le nombre de leurs semblables! Vous a-t-il lu sa Révolution de Russie? — Oui. — Qu'en pensez-vous? — Que c'est un roman historique assez bien écrit et très-intéressant (1), un tissu de mensonges et de vérités que nos neveux compareront à un chapitre de Tacite.

Et voilà, me dites-vous, qu'au lieu de vous avoir éclairci un passage d'Horace, je vous ai presque fait une satire à la manière de Perse. — Il est vrai. — Et que vous croyez que je vous en tiens quitte? — Non.

Vous connaissez Burigny? — Qui ne connaît pas l'ancien, l'honnête, le savant et fidèle serviteur de madame Geoffrin? C'est un très-bon et très-savant homme. — Un peu curieux. — D'accord.

(1) Voyez dans les mélanges de Littérature et de Philosophie, l'écrit de Diderot sur la princesse d'Aschkow.

— Fort gauche. — Il en est d'autant meilleur. Il faut toujours avoir un petit ridicule qui amuse nos amis. — Eh bien ! Burigny ?

Je causais avec lui, je ne sais plus de quoi. Le hasard voulut qu'en causant, je touchai sa corde favorite, l'érudition ; et voilà mon érudit qui m'interrompt, et se jette dans une digression qui ne finissait pas. — Cela lui arrive tous les jours, et jamais sans qu'on n'en soit plus instruit. — Et qu'un endroit d'Horace, qui m'avait paru maussade, devient pour moi d'un naturel charmant, et d'une finesse exquise. — Et cet endroit ? — C'est celui où le poète prétend qu'on ne lui refusera pas une indulgence qu'on a bien accordée à Lucilius, son compatriote. Soit que Lucilius fût Appulien ou Lucanien, dit Horace, je marcherai sur ses traces. — Je vous entends, et c'est dans la bouche de Trébatius, dont Horace a touché le texte favori, que vous mettez cette longue discussion sur l'histoire ancienne des deux contrées. Cela est bien et finement vu. — Quelle vraisemblance, à votre avis, que le poète sût ces choses ! Et quand il les aurait sues, qu'il eût assez peu de goût pour quitter son sujet, et se jeter dans un fastidieux détail d'antiquités ! — Je pense comme vous. — Horace dit : *Sequor hunc, Lucanus, an Appulus*. L'érudit Trébatius prend la parole à *Anceps*, et dit à Horace : » Ne brouillons rien. Vous n'êtes ni de la Pouille, ni de la Lu-
» canie ; vous êtes de Venouse, qui laboure sur l'un et l'autre
» finagé. Vous avez pris la place des Sabelliens après leur ex-
» pulsion. Vos ancêtres furent placés là comme une barrière qui
» arrêta les incursions des Lucaniens et des Appuliens. Ils rem-
» plirent cet espace vacant, et firent la sécurité de notre ter-
» ritoire contre deux violens ennemis. C'est du moins une tradi-
» tion très-vieille. » L'érudit Trébatius, toujours érudit, instruit Horace sur les chroniques surannées de son pays. — Et l'érudit Burigny, toujours érudit, m'explique un endroit difficile d'Horace, en m'interrompant précisément comme le poète l'avait été par Trébatius. — Et vous partez de là, vous, pour me faire un long narré des mots de nature et des propos de passion, de caractère et de profession ? — Il est vrai. Le tic d'Horace est de faire des vers ; le tic de Trébatius et de Burigny, de parler antiquité ; le mien de moraliser ; et le vôtre. . . . — Je vous dispense de me le dire : je le sais. — Je me tais. Je vous salue ; je salue tous nos amis de la rue Royale et de la cour de Marsan, et me recommande à votre souvenir qui m'est cher.

P. S. Je lirais volontiers le commentaire de l'abbé Galiani sur Horace, si vous l'aviez. A quelques unes de vos heures perdues, je voudrais que vous lussiez l'ode troisième du troisième

livre , *justum et tenacem propositi virum* ; et que vous me découvriessiez ailleurs la place de la strophe : *Aurum irreperitum , et sic melius situm* , qui ne tient à rien de ce qui précède , à rien de ce qui suit , et qui gâte tout.

Quant aux deux vers de l'épître dixième du premier livre ,

Imperat aut servit collecta pecunia cuique,
Tortum digna sequi potius , quàm ducere funem.

voici comme je les entends.

Les confins des villes sont fréquentés par les poètes qui y cherchent la solitude , et par les cordiers qui y trouvent un long espace pour filer leur corde. *Collecta pecunia* , c'est la filasse entassée dans leur tablier. Alternativement , elle obéit au cordier , et commande au charriot. Elle obéit , quand on la file ; elle commande , quand on la tord. Pour la seconde manœuvre , la corde filée est accrochée d'un bout à l'émérillon du rouet , et de l'autre à l'émérillon du charriot , instrument assez semblable à un petit traîneau. Ce traîneau est chargé d'un gros poids qui en ralentit la marche , qui est en sens contraire de celle du cordier. Le cordier qui file s'éloigne à reculons du rouet , le charriot qui tord s'en approche. A mesure que la corde filée se tord par le mouvement du rouet , elle se raccourcit , et en se raccourcissant , tire le charriot vers le rouet. Horace nous fait donc entendre que l'argent , ainsi que la filasse , doit faire la fonction du charriot , et non celle du cordier ; suivre la corde torse , et non la filer ; rendre notre vie plus ferme , plus vigoureuse , mais non la diriger. Le choix et l'ordre des mots employés par le poète indiquent l'emprunt métaphorique d'une manœuvre que le poète avait sous les yeux , et dont son goût exquis a sauvé la bassesse.

Lettre d'un citoyen zélé , qui n'est ni chirurgien ni médecin , à M. D. M. , maître en chirurgie.

MONSIEUR ,

Je ne regarde point d'un œil aussi désintéressé , que vous l'imaginez peut-être , votre querelle avec les médecins. J'aime la vie : je ne suis pas assez mécontent de mes parens , de mes amis , de la fortune et de moi-même , pour la mépriser. La philosophie qui nous apprend à la quitter de bonne grâce , ne nous défend pas d'en connaître le prix. Je veux donc vivre , du moins tant que je continuerai d'être heureux : mais point de vrai bonheur pour qui n'a pas celui de se bien porter ; aussi n'est-ce pas sans quelques regrets que je perds de jour en jour de ma santé ; et quand j'appellerai le chirurgien et le médecin , ce qui sera bien-

tôt, je désirerai très-sincèrement que, laissant à part toute discussion étrangère à mon état, ils ne soient occupés que de ma guérison. Eh quoi ! n'est-ce donc pas assez d'être malade ? faut-il encore avoir autour de soi des gens acharnés à ne se point entendre, et à se contredire ?

Il y a déjà long-temps que cet inconvénient dure ; et j'y tomberai malgré que j'en aie, à moins que la suprême autorité, lasse enfin de vos dissensions, ne se hâte d'abolir les idées frivoles de prééminence et de subordination qui vous ont divisés, et de confondre les intérêts des médecins avec les vôtres, en vous réunissant tous en un même corps et sous un nom commun. Oui, monsieur, je ne connais que ce moyen d'établir entre vous et vos antagonistes une paix qui soit durable. Les chirurgiens et les médecins continueront d'être mortels ennemis, tant que les uns se regarderont comme les maîtres, et que les autres ne voudront point être des valets. Or, de l'humeur dont on vous voit depuis quelque temps, il n'y a ni arrêt du parlement, ni décision du conseil, ni ordre de sa majesté, qui vous soumettent sincèrement à cette humble condition. Si les médecins sont gens à quitter la fourrure et le bonnet doctoral, plutôt que de renoncer au despotisme, les chirurgiens aimeront mieux cent fois briser la lancette et le bistouri, que de s'abaisser à une obéissance servile : et, à vous parler comme je pense, il me paraît ridicule que, dans des occasions où Petit se trouverait à côté d'un malade avec un P... ou quelque autre embryon de la Faculté, celui-ci se crût en droit de commander, et ne laissât à l'autre que le parti de céder, et de prêter sa main à un assassinat. Quoi ! un homme habile, un Quesnay, parce qu'il n'est que chirurgien, se taira devant un P.... parce qu'il en a coûté deux mille écus à ce P.... pour obtenir le titre d'ignorant médecin : cela ne se peut. Les médecins trouveront de l'indocilité dans les chirurgiens, tant qu'il sera permis à ceux-ci d'acquérir des lumières ; mais on aura beau les condamner à devenir imbéciles, il dépendra toujours d'eux de lire et de s'instruire : les médecins feraient donc beaucoup mieux d'étudier Heister et Garengéot, et de prendre la lancette, que d'interdire aux chirurgiens les aphorismes d'Hippocrate et les instituts de Boerhaave.

Mais, quand je supposerais avec vous que, par quelque arrangement singulier, on parviendrait à pacifier les deux corps, soit en modérant l'autorité de l'un, soit en accordant quelque chose à la dignité de l'autre, j'oserais assurer que ce calme ne sera que momentané. Il y aura toujours des démêlés d'intérêts, occasionés par les ténèbres qui confondent les limites de la médecine et de la chirurgie. Les médecins et les chirurgiens, ne

sachant jamais bien où s'arrêter , franchiront sans cesse les bornes de leurs domaines. De là , nouvelles contestations. Depuis trois à quatre cents ans qu'il y a des maladies vénériennes , il n'est pas encore décidé que le traitement en appartienne à la chirurgie. Les chirurgiens sont , à la vérité , en possession de presque tous les libertins du royaume ; mais , c'est plus par le choix des malades que du consentement des médecins , qui partageraient volontiers cette proie. N'y a-t-il point d'autres maladies de la même nature , dont les uns se soient emparés , et que les autres revendiquent ? N'y en eût-il point , n'en surviendrait-il jamais ? Mais , que dis-je ? il se rencontre tous les jours une infinité de cas particuliers , où le chirurgique et le médical ne se démêlent point ; et où en serait alors un malade , si son médecin ou son chirurgien ne pouvait lui donner du secours qu'après s'être bien assuré qu'il ne sortira point des bornes de la profession ? Voici deux faits arrivés dans un intervalle de quatre à cinq jours , à un homme vrai , à un médecin de la Faculté de Paris , le docteur Dubourg , qui me les a racontés. On l'éveille pendant la nuit , en hiver ; il accourt , il trouve une jeune femme dans son lit , suffoquée , et dont les crachats commençaient à se teindre de sang. Il envoie chez un chirurgien qui était absent , chez un autre qui ne veut pas se lever ; la saignée qu'il fallait faire sur-le-champ est différée de quelques heures : le lendemain , le docteur revient de grand matin , et il trouve sa malade morte. Dans la même semaine , il est appelé auprès d'un homme déjà d'un certain âge , qui touchait à son dernier instant ; il avait été saigné par un chirurgien , dans une attaque d'apoplexie séreuse , dont il mourut. Si ce chirurgien avait été médecin , il aurait reconnu l'espèce de la maladie ; il n'eût pas saigné ; et cet homme n'en serait pas mort. Dans le cas précédent , si le médecin eût été chirurgien , il aurait tiré sa lancette et saigné sa malade , qui peut-être vivrait encore : et qu'on ne croie pas que ces contre-temps soient rares. Et pourquoi le médecin et le chirurgien ne seraient-ils pas en même temps pharmaciens ? S'ils avaient à remplir en même temps ces trois fonctions , les médicamens en seraient mieux préparés et administrés plus à propos. On verrait moins de malades ; les culottes du médecin ne tomberaient pas d'elles-mêmes , le soir , entraînées par le poids de l'argent ; les visites seraient moins nombreuses , mais plus salutaires. Ma proposition doit paraître d'autant moins étrange , que les médecins et les chirurgiens sont tous plus ou moins chymistes ; et qu'il n'y a aucune bonne raison , ce me semble , pour leur interdire la pratique d'une science qu'ils se sont presque tous donné la peine d'étudier. Les anciens étaient aussi pharmaciens. Il y a , dans

Hippocrate, des procédés très-exacts ; mais nos apothicaires sont si instruits, et remplissent si bien leurs devoirs, que je consens qu'on leur abandonne cette partie de l'art de guérir. Je désirerais seulement que nos magistrats restreignissent le commerce des épiciers aux drogues employées dans les arts mécaniques ; et que le petit peuple cessât enfin d'aller acheter la mort dans leurs boutiques.

Permettre au chirurgien un certain nombre de saignées sans l'avis du médecin, c'est peut-être l'expédient le plus ridicule qu'on pourrait imaginer : car je demanderai d'abord pourquoi deux saignées, et non quatre ? Pourquoi des saignées plutôt que tout autre remède ? Comment ! on avoue qu'il y a une infinité de cas où toutes les lumières de la médecine suffisent à peine pour déterminer si tel secours convient ou ne convient pas ; le professeur enseigne, dans les écoles, qu'un seul remède absurde est capable de tuer un malade ; le praticien rencontre tous les jours des petites vérolés et autres maladies, où il est de la dernière difficulté de se décider entre des symptômes contradictoires, dont les uns semblent exiger la saignée, et d'autres la rejeter, et où il est de la dernière conséquence de prendre le bon parti ; et l'on nous abandonne aux caprices, aux conjectures, aux lueurs d'un chirurgien, qu'on accuse d'ignorer jusqu'aux élémens de l'art de guérir, et qu'on s'efforce de retenir dans cette ignorance ! Où en sommes-nous donc ? Où est la pudeur ? Où est l'humanité ? On joue notre vie en croix ou pile, et on a le front de nous le dire ! Non, monsieur, non ; il n'en sera pas ainsi. Il faut espérer que le gouvernement sera plus conséquent que les médecins. On sentira qu'il y a, dans presque toute maladie, des secours préliminaires et antérieurs à l'opération chirurgicale, sur lesquels il n'appartient qu'à la médecine de prononcer : l'on en conclura qu'il n'y a point de milieu, qu'il faut que les chirurgiens soient les égaux ou les *tartares* des médecins ; et l'on ne souffrira pas que les uns et les autres prennent des arrangemens pernicieux, et se donnent l'air de gens qui vivent de notre sang, et qui se le disputent.

Mais comme il n'y a pas d'apparence, ni même peut-être de possibilité, que les limites qui doivent séparer la chirurgie de la médecine soient, un jour, mieux connues ; ces arts, me direz-vous, seront donc toujours ennemis ?

Oui sans doute ; je vous l'ai déjà dit, monsieur, et je vous le répète ; le seul moyen de les accorder, ce serait de remettre les choses sur l'ancien pied. Qu'étaient, s'il vous plaît, Esculape, Hippocrate et Galien ? Médecins et chirurgiens. Pourquoi donc leurs derniers successeurs ne les imitèrent-ils pas ? Quel inconvénient y a-

t-il aujourd'hui à ce que le même homme ordonne et fasse une saignée? Conservons l'ancien titre de médecin, mais abolissons le nom de chirurgien; que les médecins et les chirurgiens forment un même corps; qu'ils soient rassemblés dans un même collège, où les élèves apprennent les opérations de la chirurgie, et où les principes spéculatifs de l'art de guérir leur soient expliqués; qu'ils composent une même académie; que chacun y soit rangé dans la classe qui lui sera marquée par son talent particulier; que le botaniste apporte aux assemblées l'analyse exacte d'une plante; l'anatomiste, quelque injection délicate; le praticien, une observation nouvelle; l'opérateur, un instrument inventé ou perfectionné, etc. Le recueil des mémoires n'y perdra rien; et le public y gagnera beaucoup.

Mais je ne m'en tiendrai pas à vous avoir démontré que la réunion des deux corps n'est pas sans avantage: vous allez voir qu'elle n'entraîne aucun désordre nouveau. Ceux d'entre les chirurgiens qui, sans principes ni lumières, ont la témérité d'ordonner des remèdes, ne s'en corrigeront pas, quelque précaution que l'on prenne pour les y résoudre. Or, puisqu'il faut qu'ils fassent la médecine à tort et à travers, qu'importe qu'ils y soient autorisés ou non? Ce qui tuera le malade, ce n'est point l'arrêt qui leur permettra d'ordonner des remèdes; mais bien les remèdes absurdes qu'ils n'auraient pas manqué d'ordonner, quand même il n'y aurait eu aucun arrêt qui leur eût assuré l'impunité. On laissera donc subsister un mal qui ne peut être prévenu, et c'est là le pis qui puisse arriver: mais on étouffera pour toujours les semences de la division entre des gens qui, ne formant qu'un seul corps sous un nom commun, auront les mêmes vues, les mêmes intérêts, la même réputation à soutenir, et qui concourront à ces fins d'un commun accord. Quant aux médecins qui se sont contentés jusqu'à présent de lire, d'écrire et d'ordonner, ils auront beau jouir du droit d'opérer, ils ne s'en mêleront pas davantage. Il n'y a pas à craindre que le savant Falconet, que le laborieux *** s'avisent de prendre le bistouri à l'âge qu'ils ont. L'un continuera d'étendre ses connaissances en tout genre, d'enrichir sa bibliothèque, et d'obliger les savans; l'autre mourra en dissertant et compilant des faits et des dates. Si les médecins qui commencent la carrière ont le courage d'embrasser les deux fonctions, tant mieux pour nous. La spéculation éclairera dans la pratique et l'usage de l'instrument; et les fautes seront encore plus rares.

Vous m'objecterez peut-être que c'est exposer les deux professions à dégénérer, que de permettre à un seul homme de les cultiver à la fois. A cela je vous répondrai avec Boerhaave, votre

maître, qu'elles ne sont pas aujourd'hui plus étendues que jadis, ni les cerveaux plus étroits. Pourquoi nos neveux ne pourraient-ils pas ce qu'ont bien fait Hippocrate et Morand? Et quel avantage concevez-vous à ôter les mains à un médecin, et les yeux à un chirurgien? Loin d'avancer par cette voie la médecine et la chirurgie à un plus haut degré de perfection, n'est-ce pas là, au contraire, le secret de remplir les deux états d'estropiés? Du moins, c'est ainsi que je me peins la plupart des médecins et des chirurgiens d'aujourd'hui, et que vous les verrez comme moi, si vous avez la bonté de les considérer un moment avec mon microscope.

Supposé qu'ayant à suivre, pendant un long voyage, des routes pénibles et difficiles, il m'arrive de faire un faux pas, ou de prendre, sur quelques apparences trompeuses, un terrain fangeux et mou pour un chemin sûr et solide, et d'enfoncer dans le limon, je ne manquerai pas d'essayer, pour en sortir, tous les efforts que la nature et l'instinct me suggéreront : mais, ou la nature sera trop faible, ou l'instinct ne sera pas assez éclairé; et je périrai dans la vase, si l'on ne vient à mon secours. J'appelle donc; et le premier homme qui se présente m'interroge sur les circonstances de ma chute, m'examine, me considère, m'explique bien ou mal la nature du terrain, la difficulté de m'en tirer, et cent autres choses curieuses, qui m'éclairent sur l'embarras où je suis, et qui m'y laissent. « Eh! mon ami, lui dis-je, » ennuyé de sa science profonde, de grâce, laissez la dissertation; donnez-moi vite la main, car je péris. » Mais lui, sans m'écouter, se jette dans de nouveaux raisonnemens sur l'accroissement du danger, disserte avec moins de ménagement encore, et finit un discours fort obscur et fort long, par m'apprendre qu'il est manchot; et que, n'ayant par conséquent aucun secours à me procurer par lui-même, seul, il ne mérite ni mon attention, ni ma confiance.

Un autre lui succède : « Mon Dieu soit loué, dis-je en moi-même, d'aussi loin que j'aperçois le nouveau personnage, me voilà sauvé; car il a des mains, celui-ci; » et lui portant aussitôt la parole : « Mon ami, lui criai-je, approchez, aidez-moi; car vous me paraissez avoir de bons bras, et vous voyez que j'en ai grand besoin. » Ah! pauvre malheureux, me répond-il; je suis au désespoir de vous être inutile : j'ai des bras à la vérité, et la meilleure volonté de m'en servir; mais ne remarquez-vous pas que je suis aveugle, je n'ai point d'yeux? On ne veut pas que j'en aie, et quand j'en aurais, il ne me serait pas permis de voir. « Que je suis à plaindre, reprends-je » d'un ton douloureux! ne viendra-t-il pas quelqu'un qui ait

» des bras et des yeux ? et périrai-je ici, faute d'un homme
 » à qui il soit donné de voir et d'agir ? »

Cependant le danger que je courais ne m'ayant pas entièrement ôté la présence d'esprit, j'arrêtai celui-ci, je rappelai le premier ; et m'adressant à tous les deux : « Au nom de dieu, mes amis, » leur dis-je, unissez-vous pour me secourir : vous, honnête manchot, qui possédez des yeux excellens, dirigez un peu les mains de ce bon aveugle qui ne demande qu'à travailler. » Très-volontiers, me répondit-il ; et prenant un ton magistral, il se mit à donner des ordres, que son second reçut d'un air dédaigneux et sans se mouvoir, me soufflant seulement à l'oreille que le manchot était fou, et qu'on n'avait jamais débarrassé les gens de cette fondrière en les tirant par la main droite. L'autre me criait à haute voix : « Vous êtes perdu si l'on vous prend par la main gauche. » Celui-ci faisait des raisonnemens à perte de vue ; celui-là ne finissait pas de citer des exemples d'embourbés de toute espèce ; et ils seraient encore aux prises, et moi dans la vase, si un troisième survenant, qui avait de bons bras et de bons yeux, ne m'eût procuré les secours qu'il me fallait.

Qu'en pensez-vous, monsieur ? Ne fus-je pas bien heureux de rencontrer un pareil homme ? Ne serait-il pas à souhaiter que ses semblables fussent plus communs ? Eh bien ! je vous promets qu'ils le deviendront, si l'on permet aux chirurgiens d'avoir des yeux, et aux médecins de se servir de leurs mains. C'est le but de mon projet. Tel était anciennement l'état de la médecine ; car qu'était-ce, à votre avis, que ces hommes qui se répandaient dans la Grèce au sortir de l'école de Cos, que des gens qu'Hippocrate avait instruits de ses principes lumineux, et dont, pour me servir de ses expressions, il avait armé les mains du fer et du feu ? Ce n'était là ni des aveugles ni des manchots. C'était les yeux et les mains d'Hippocrate multipliés. Ces élèves savaient et discerner et faire. S'ils revenaient quelquefois aux conseils de leur maître, ils y étaient contraints par des conjonctures extraordinaires, où l'art les abandonnait. Restituons donc les choses dans leur simplicité première : qu'il n'y ait plus de chirurgiens ; mais que les médecins et les chirurgiens réunis forment un corps de guérisseurs ; et nous verrons les querelles cesser, et l'art marcher à sa perfection.

Vous n'y pensez pas, dira-t-on ; l'art est long, et la vie est courte. J'en conviens, et je demande si cette maxime est d'hier. Ne la devons-nous pas à Hippocrate, qui cependant ne s'est point avisé de séparer des talens que leur objet tient indivisiblement réunis ? Il les a exercés pendant toute sa vie ; et, à la honte de nos contemporains, l'on sait trop avec quel succès. Si toute-

fois l'exemple d'Hippocrate ne prouve rien ; si Boerhaave avait des idées fausses de la facilité de son art ; et s'il est vrai qu'un seul homme ne puisse l'embrasser dans toute son étendue ; bientôt il arrivera à la médecine en général, ce qui est arrivé à la chirurgie en particulier. Les chirurgiens, instruits des principes communs de la chirurgie, se sont distribués entre eux les opérations ; et elles ne s'en font que mieux. Les médecins, munis des maximes fondamentales de l'art de guérir, se partageront les maladies. Chacun s'emparera d'une branche de la médecine ; et cette science, souffrant à Paris le même nombre de divisions qu'à Pékin, nous n'en serons que mieux servis.

Supposé donc que la réunion des deux professions dans la même personne soit avantageuse à la société, il est superflu de faire parler les anciennes lois qui les ont séparées. Tous les jours, on institue des choses nouvelles dont on découvre l'utilité ; et l'on abroge des vieilles institutions dont on ressent enfin l'inconvénient. S'il y eut jamais un temps où l'ignorance des chirurgiens et l'habileté des médecins semblaient condamner les premiers à monter derrière le carrosse de ceux-ci, il faut convenir que ce temps a bien changé ; du moins s'il en faut juger par la confiance que les chirurgiens ont obtenue du public, et par les marques distinguées de protection dont sa majesté vient de les honorer.

Mais s'il n'y a que des médecins, ajoutera-t-on, quiconque prétendra à ce titre, sera donc obligé d'apprendre le latin, d'avoir des degrés dans l'université, et de perdre à des études inutiles un temps qui serait mieux employé à l'anatomie, à la botanique, ou à quelque autre partie de la médecine.

J'observerai d'abord que, si le temps que l'on donne à l'étude du grec et du latin est perdu pour la chirurgie, il n'est guère mieux employé pour la médecine, depuis surtout que les anciens auteurs, et ceux d'entre les modernes qui en valent la peine, ont été traduits dans notre langue. Il n'en est pas d'Hippocrate, de Galien et de Celse, ainsi que d'Homère, d'Horace et de Virgile. Ce sont les élégances du discours que l'on cherche singulièrement dans ceux-ci ; il suffit, au contraire, de rendre fidèlement les premiers. Si on en conserve scrupuleusement le sens, le reste ne mérite pas d'être regretté, surtout pour celui qui lit pour s'instruire, et non pour s'amuser. Je ne doute nullement qu'un homme qui posséderait ce que nous avons dans notre langue, de bon en anatomie, en botanique, en matière médicale, en médecine systématique, etc. ne fût un très-grand médecin, un médecin comme il y en a peu. Mais j'insiste trop sur la partie faible de ma réponse. Et quelle raison y aurait-il qu'on se graduât dans l'université pour obtenir le titre de médecin ?

Quelle nécessité qu'un médecin fût de la Faculté, ou même de l'académie de médecine? Il y a, selon mon projet, trois choses à distinguer, le corps des médecins, la Faculté de médecine, et l'académie. Un homme s'est livré avec succès à quelque branche importante de la médecine ou de la chirurgie, mais il ne sait ni grec ni latin; il ne sera ni de la Faculté, ni même peut-être de l'académie. Une académie est un établissement particulier, où sont admis, sous le bon plaisir de sa majesté, ceux de ses sujets qui passent pour exceller dans quelque genre. Les places de l'académie des sciences sont à ceux qui se distinguent dans les sciences naturelles. Celles de l'académie française ont été destinées à ceux qui se signaleraient dans l'étude de la langue et des belles-lettres. L'académie des inscriptions est peuplée par les studieux d'antiquité; mais on est bon géomètre, homme de lettres et savant antiquaire, sans être membre d'aucune académie. Pareillement, un homme n'a point eu l'avantage de passer des années dans les écoles de l'université; mais il est grand anatomiste, habile opérateur, personne n'est plus adroit à tirer une pierre de la vessie; qui empêche qu'il ne soit médecin-lithotomiste, et peut-être même académicien? Il n'a point de grades, il est sans lettres de maîtrise ès arts. Eh bien! il ne sera point de la Faculté. Des honneurs du corps des médecins, il n'y en aura point auquel il ne puisse parvenir, si l'on en excepte celui d'assister aux assemblées de l'université, et de se montrer une fois tous les trois mois dans les rues de Paris, à la suite du recteur. En un mot on ne pourra point être de la Faculté ni de l'académie, sans être du corps; mais on sera très-bien du corps, sans être ni de la Faculté, ni de l'académie. F. L. C.... manque d'études, mais il a les lumières requises, et ses deux mille écus comptans; qu'il soit interrogé, examiné et reçu par le corps ou ses députés, qui lui accorderont, pour ses connaissances et son argent, le titre de médecin, et la permission d'exercer l'art de guérir: ainsi les choses resteront à peu près dans le même état où elles ont toujours été; à cela près que, cette race inquiète de chirurgiens étant éteinte, les médecins vivront en paix; ou que, s'il s'élève entre eux quelques différends, le public n'en sera plus la victime.

Voilà, monsieur, quelles sont mes idées. Je les ai proposées en conversation, avant que de les jeter par écrit; et je vous assure qu'elles n'ont souffert aucune objection qui n'ait contribué à m'en découvrir la justesse. Mais les personnes à qui je me suis adressé pouvaient ne manquer ni de lumières ni de sagacité, sans en avoir autant que vous. Je vous les soumet donc; disposez-en comme vous le jugerez à propos. Je ne regretterai

pas les instans employés à vous en faire part, si elles vous persuadent du moins que je suis un bon citoyen, et que tout ce qui concerne le bien de la société et la vie de mes semblables est très-intéressant pour moi. Quand il s'agit de leur bonheur, l'amour-propre n'est plus écouté; et j'aime mieux hasarder une idée ridicule, que d'étouffer un projet utile.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Sur l'Histoire de la Chirurgie, par PEYRILHE.

L'HISTOIRE de la Chirurgie fut entreprise, il y a quelques années, par M. Dujardin, membre du collège de chirurgie de Paris. Une mort prématurée ne lui permit pas d'en conduire l'exécution au-delà du premier volume, qu'il publia en 1774. M. Peyrilhe, chargé de continuer cet ouvrage, s'en est acquitté d'une manière également instructive et piquante. Il intéressera, et les personnes qui font une étude profonde de l'art de guérir, et les savans à qui cet art est étranger.

Après avoir jeté quelques fleurs sur la cendre de M. Dujardin, M. Peyrilhe expose le plan de son travail. Si, pour continuer avec succès l'histoire de la chirurgie, il ne fallait qu'être pénétré du dessein du premier auteur, sa mort laisserait peu de choses à regretter. « Marquer tous les pas que l'art a faits, soit » qu'ils l'approchent, soit qu'ils l'éloignent de la perfection; » annoncer en quel temps et par qui il fut accéléré ou retardé » dans sa marche; présenter les découvertes vraiment origina- » les, les vues propres de chaque inventeur, avec les consé- » quences les plus remarquables qu'il tire de ses principes et de » ceux de ses prédécesseurs; disposer les inventions dans l'ordre » de leur naissance; en donner une idée plus ou moins étendue; » indiquer où elles se trouvent, afin d'épargner au lecteur qui » sait qu'elles existent, la peine de les chercher, et à celui qui » l'ignore, celle de les inventer; montrer comment une décou- » verte a produit d'autres découvertes; et seconder les génies in- » ventifs, en développant l'art d'inventer; rapporter les inven- » tions de tout genre à leurs véritables auteurs; déterminer le » temps, le lieu et les circonstances qui les ont vu naître; et re- » cueillir les traits les plus frappans de leur vie: voilà, dit M. Pey- » rilhe, quel fut le dessein de M. Dujardin, et quel est le nôtre. »

Le lecteur sentira, sans qu'on l'en prévienne, combien cette tâche est étendue et pénible; mais elle va embrasser un espace plus vaste encore sous la plume du continuateur, qui réunit à l'histoire de l'art celle de la profession.

La première contient « toutes les vérités et toutes les erreurs

» que le temps a fait éclore et qu'il a vu mourir ; c'est-à-dire , tous
 » les dogmes , qui ont régné successivement dans la chirurgie ;
 » ce qui forme la bibliothèque la plus ample qu'un chirurgien ,
 » sortant des mains de ses instituteurs , puisse lire , et peut-être
 » la seule dont il ait besoin : en un mot , elle présente une sorte
 » de *code* chirurgical , où sont rassemblées , et les lois abrogées ,
 » et les lois qui sont encore en vigueur. »

L'histoire de la profession marque « le rang que la chirurgie
 » a tenu dans tous les temps parmi les autres arts , le degré
 » d'estime accordé à ceux qui l'ont professée , et le mérite per-
 » sonnel de ses promoteurs. » Des recherches de l'auteur dans
 cette branche de l'histoire , il résulte que « chez les Romains ,
 » comme chez les Grecs , le même homme réunissait en lui les
 » trois professions qui constituent aujourd'hui l'art de guérir ;
 » que le partage de la médecine , qu'on a cru démêler dans les
 » écrits de Celse , n'eut jamais lieu ; et qu'il n'exista jusqu'à la
 » renaissance des lettres entre les médecins opérans ou vulné-
 » raires , et les non-opérans ou diététiques , d'autre distinction
 » que celle que la mesure différente de connaissances et d'habi-
 » leté met entre des personnes de la même profession. » D'où il
 s'ensuit évidemment qu'aux dogmes près qui sont divers , l'his-
 toire de la chirurgie est absolument l'histoire de la médecine
 jusqu'à l'époque de la division légale de ces deux sciences , que
 l'auteur fixe au treizième ou quatorzième siècle.

Si , pour obéir aux lois de l'histoire , M. Peyrilhe n'a pu re-
 trancher de son ouvrage la sèche énumération d'une foule de
 médecins dont on ne connaît que les noms , il dédommage son
 lecteur du peu d'intérêt qu'inspirent des détails de cette nature ,
 par d'excellentes analyses de tous les écrits échappés à la dent
 du temps , dont on n'eût peut-être jamais de plus fréquentes
 occasions de déplorer les ravages , si une bonne page de l'art de
 conserver l'homme vaut mieux que cent volumes fastueux de
 l'art cruel de l'exterminer.

On convient unanimement de l'utilité de la lecture des an-
 ciens ; mais cette étude n'est pas également possible à tous ceux
 qui cultivent la chirurgie ; et tout n'est pas également précieux
 dans leurs écrits. Il faut être doué d'un discernement bien
 exquis , pour séparer l'essentiel des superfluités et des répétitions ;
 il faut être animé d'un grand courage pour suivre , ligne à ligne ,
 d'énormes volumes dont on n'extraira que ce qu'ils ont de par-
 ticulier , et par conséquent un petit nombre de phrases : c'est
 néanmoins ce qu'a fait M. Péyirilhe , et ce dont je ne saurais me
 dispenser de lui rendre grâce , au nom de tous ceux qui atta-
 chent quelque prix à leur temps , et qui , persuadés qu'il n'y a

point de bonne philosophie sans médecine , se sont livrés , comme moi , à la lecture de ces ouvrages , où l'on ne tarde pas à trouver , entre une multitude de phénomènes relatifs à l'homme considéré sous tant d'aspects variés , la ruine ou la confirmation de ses idées systématiques. Par exemple , j'avais pensé plusieurs fois que la matrice n'était point un organe essentiel à la vie de la femme. J'en ai trouvé la preuve , dans l'ouvrage dont je rends compte.

Les philosophes spéculatifs auraient marché d'un pas plus rapide et plus assuré dans la recherche de la vérité , s'ils eussent puisé dans l'étude de la médecine la connaissance des faits qui ne se devinent point , et qui peuvent seuls confirmer ou détruire les raisonnemens métaphysiques. Combien de singularités ces philosophes ignoreront sur la nature de l'âme , s'ils ne sont instruits de ce que les médecins ont dit de la nature du corps !

En lisant cette histoire , car je l'ai lue avec toute l'attention dont je suis capable , une chose qui m'a souvent étonné , c'est le nombre de découvertes dont on fait honneur aux modernes , puisées dans les anciens , que je n'ai pas la manie d'illustrer à nos dépens.

On aura souvent lieu de regretter que l'oubli de certains moyens puissans ait rendu incurables des maladies qu'on traitait autrefois avec succès. Serait-ce qu'à mesure que l'art s'est perfectionné , les mœurs se sont amollies , et que le malade et le chirurgien sont devenus pusillanimes ?

En général , combien de choses dans cette histoire , nouvelles pour celui qui n'aura puisé son instruction que dans les livres publiés depuis un ou deux siècles !

Dans la multitude d'écrivains dont les travaux sont analysés par M. Peyrilhe , on distinguera surtout Arétée , Cœlius-Aurelianus et Galien.

Le premier fut à la fois praticien hardi et écrivain élégant. L'*épilepsie* , contre laquelle la chirurgie moderne n'ose plus essayer ses forces , n'était réputée incurable par Arétée que quand elle avait résisté à l'incision des artères qui environnent les oreilles , à la cautérisation du crâne , au trépan , à l'application des mouches cantharides , etc.

La *frénésie* , l'*apoplexie* , le *tétanos* sont décrits dans cet auteur avec une merveilleuse exactitude , et traités avec la même vigueur.

Rien n'est plus beau que sa description de la plus hideuse des maladies , la lèpre.

Ici M. Peyrilhe compare les différentes espèces de lèpre , rapporte les usages relatifs aux lépreux chez les différens peuples .

et finit par recueillir les moyens employés contre cette affreuse maladie, entre lesquels on sera sans doute étonné de trouver la *castration*. Et pourquoi pas la castration, s'il y a des cas où la lèpre est l'effet d'un vice radical du fluide séminal; et si, comme l'expérience le prouve, les lépreux sont portés à l'acte vénérien avec une fureur inconcevable, soit que cette fureur soit la cause, ou qu'elle soit l'effet de la maladie? Je ne suis pas médecin, et je hasarde quelques conjectures, au risque de faire rire celui qui effile la charpie à l'Hôtel-Dieu.

M. Peyrilhe avait parlé ailleurs de la *mentagre*, sorte de dartre hideuse du menton, qui infecta les Romains sous le règne de Tibère. Ce mal se communiquait par le contact; et l'on sait que les Romains étaient dans l'usage de se donner, tous les jours, à leur première rencontre, *un baiser de cérémonie*, comme on se donne la main en d'autres contrées. Tibère défendit ces baisers; et dans le moment qui a précédé celui où j'écris, j'attribuais au tyran ombrageux un attentat de plus contre la liberté publique. Je ne corrigerai pas mon erreur; mais je remercierai M. Peyrilhe de me l'avoir fait connaître.

La défense de Tibère n'était qu'une ordonnance de police infiniment sage, puisqu'elle opposait au progrès de la *mentagre*, la seule voie de communication générale qu'on lui connût, *les baisers réciproques*. Eh! que ne nous est-il permis de faire une aussi bonne apologie de ce sombre et perfide scélérat, pendant la durée de son règne de débauche et de sang!

On nous montre dans Cœlius-Aurelianus, un auteur célèbre dont l'ouvrage est recommandable, comme monument historique, par le précis excellent de la médecine ancienne.

Enfin, Galien paraît avec tout l'éclat qui accompagne son nom durant les seizième et dix-septième siècles.

Après tant d'auteurs qui ont écrit la vie de cet illustre médecin, il était difficile de donner à ce sujet la grâce de la nouveauté. Nous féliciterons M. Peyrilhe d'y avoir réussi, du moins à notre jugement. Tout littérateur lira avec un plaisir mêlé d'intérêt l'éloge historique du médecin de Pergame. Ceux qui se destinent par état au grand art de guérir, y trouveront un plan raisonné et suivi de l'éducation médicale, que M. Peyrilhe a fondé sur la marche de Galien dans le cours successif de ses études. Ce morceau ne se tente pas et ne s'exécute point sans une connaissance fort étendue de la médecine. Il est écrit avec élégance, et décèle dans l'historien le talent d'apprécier les grands hommes, et de les faire connaître de leurs contemporains et de la postérité.

Nous avons surtout appris, dans M. Peyrilhe, combien il im-

porte de savoir plusieurs choses pour bien parler d'une , et l'énorme différence des styles de l'auteur profond et de l'écrivain superficiel ; de celui qui a pratiqué et de celui qui n'a que spéculé. Combien de choses dans tous les arts en général , mais surtout en physique , en anatomie , en chimie et en chirurgie , dont on ne s'instruit que le bistouri à la main , ou assis à côté de la cornue ! Dans les mémoires informes d'ouvriers , on rencontrera toujours quelques lignes précieuses , qu'on n'aurait jamais devinées. Croit-on qu'un médecin n'eût pas fait cet extrait un peu plus satisfaisant pour M. Peyrilhe ? Je le supplie d'excuser la pauvreté de mes idées par la droiture de mes intentions. Je ne lui adresse point mon éloge comme un équivalent de ses peines.

Une observation très-importante que les auteurs de l'Histoire naturelle et de l'Histoire philosophique du commerce des deux Indes pourraient envier à M. Peyrilhe , c'est que la peau des nègres est sèche lorsqu'ils sont malades , et qu'ils sont menacés d'une maladie lorsqu'elle le devient : d'où M. Peyrilhe conclut que les frictions huileuses , en usage en Italie , dans la Grèce et dans tous les pays chauds , qui , modérant la transpiration excessive , conserveraient aux humeurs du corps leur fluidité , seraient un préservatif contre les maladies inflammatoires qui attaquent et qui emportent un si grand nombre d'habitans des zones tempérées , lorsqu'ils arrivent dans ces climats brûlans. Quelques expériences ont récemment confirmé cette heureuse et subtile conjecture : mais si les Américains ont promis une grande somme d'argent à celui qui trouverait le moyen de détruire les fourmis qui dévastent leurs champs ; quelle récompense les Européens ne devraient-ils pas accorder à celui qui aurait découvert le moyen d'y conserver la vie des voyageurs !

M. Peyrilhe conduit son histoire jusqu'au septième siècle ; mais nous ne le suivrons pas plus loin. Forcé , par la nature du journal , à diriger notre extrait du côté le plus agréable et le plus instructif pour le plus grand nombre des lecteurs , nous avons négligé la partie technique de la chirurgie ; mais elle nous a paru traitée avec la même supériorité que les autres branches. En un mot , je pense que cet ouvrage manquait également au médecin et au chirurgien ; et que , quand on serait un digne successeur de Le Clerc ou d'Astruc , on pourrait s'en promettre encore assez d'avantages pour le placer dans sa bibliothèque. Il présente à l'instant tout ce qui a été écrit sur une maladie ; au praticien , les opérations et les remèdes ; au médecin érudit , les matériaux dont il a besoin. Le chirurgien , qui se croit inventeur d'un moyen de guérison , s'assurera , par un coup-d'œil sur

les tables , si sa découverte est nouvelle ou renouvelée. Le critique , dont la fonction est de juger nos productions , se servira utilement de cette histoire pour apprécier une foule de prétentions , dont la bonne foi même des auteurs ne garantit pas la réalité.

Nous ne finirons pas cet extrait sans dire un mot du style de M. Peyrilhe. Il nous a paru précis , nerveux , toujours clair , et même quelquefois nombreux.

Éloge de RICHARDSON, auteur des romans de Paméla , de Clarisse et de Grandisson.

PAR UN ROMAN , on a entendu jusqu'à ce jour un tissu d'événemens chimériques et frivoles , dont la lecture était dangereuse pour le goût et pour les mœurs. Je voudrais bien qu'on trouvât un autre nom pour les ouvrages de Richardson , qui élèvent l'esprit , qui touchent l'âme , qui respirent partout l'amour du bien , et qu'on appelle aussi des romans.

Tout ce que Montaigne , Charron , La Rochefoucauld et Nicole ont mis en maximes , Richardson l'a mis en action. Mais un homme d'esprit , qui lit avec réflexion les ouvrages de Richardson , refait la plupart des sentences des moralistes ; et avec toutes ces sentences , il ne referait pas une page de Richardson.

Une maxime est une règle abstraite et générale de conduite , dont on nous laisse l'application à faire. Elle n'imprime par elle-même aucune image sensible dans notre esprit : mais celui qui agit , on le voit , on se met à sa place ou à ses côtés , on se passionne pour ou contre lui ; on s'unit à son rôle , s'il est vertueux ; on s'en écarte avec indignation , s'il est injuste et vicieux. Qui est-ce que le caractère d'un Lovelace , d'un Tomlinson , n'a pas fait frémir ? Qui est-ce qui n'a pas été frappé d'horreur du ton pathétique et vrai , de l'air de candeur et de dignité , de l'art profond avec lequel celui-ci joue toutes les vertus ? Qui est-ce qui ne s'est pas dit au fond de son cœur qu'il faudrait fuir de la société et se réfugier au fond des forêts , s'il y avait un certain nombre d'hommes d'une pareille dissimulation ?

O Richardson ! on prend , malgré qu'on en ait , un rôle dans tes ouvrages , on se mêle à la conversation , on approuve , on blâme , on admire , on s'irrite , on s'indigne. Combien de fois ne me suis-je pas surpris , comme il est arrivé à des enfans qu'on avait menés au spectacle pour la première fois , criant : *Ne croyez pas , il vous trompe..... Si vous allez là , vous êtes perdu.* Mon âme était tenue dans une agitation perpétuelle.

Combien j'étais bon ! combien j'étais juste ! que j'étais satisfait de moi ! J'étais , au sortir de ta lecture , ce qu'est un homme à la fin d'une journée qu'il a employée à faire le bien.

J'avais parcouru dans l'intervalle de quelques heures un grand nombre de situations , que la vie la plus longue offre à peine dans toute sa durée. J'avais entendu les vrais discours des passions , j'avais vu les ressorts de l'intérêt et de l'amour-propre jouer en cent façons diverses ; j'étais devenu spectateur d'une multitude d'incidens , je sentais que j'avais acquis de l'expérience.

Cet auteur ne fait point couler le sang le long des lambris ; il ne vous transporte point dans des contrées éloignées ; il ne vous expose point à être dévoré par des sauvages ; il ne se renferme point dans des lieux clandestins de débauche ; il ne se perd jamais dans les régions de la féerie. Le monde où nous vivons est le lieu de la scène ; le fond de son drame est vrai ; ses personnages ont toute la réalité possible ; ses caractères sont pris du milieu de la société ; ses incidens sont dans les mœurs de toutes les nations policées ; les passions qu'il peint sont telles que je les éprouve en moi ; ce sont les mêmes objets qui les émeuvent , elles ont l'énergie que je leur connais ; les traverses et les afflictions de ses personnages sont de la nature de celles qui me menacent sans cesse ; il me montre le cours général des choses qui m'environnent. Sans cet art , mon âme se pliant avec peine à des biais chimériques , l'illusion ne serait que momentanée , et l'impression faible et passagère.

Qu'est-ce que la vertu ? C'est , sous quelque face qu'on la considère , un sacrifice de soi-même. Le sacrifice que l'on fait de soi-même en idée , est une disposition préconçue à s'immoler en réalité.

Richardson sème dans les cœurs des germes de vertu qui y restent d'abord oisifs et tranquilles : ils y sont secrètement , jusqu'à ce qu'il se présente une occasion qui les remue et les fasse éclore. Alors ils se développent ; on se sent porter au bien avec une impétuosité qu'on ne se connaissait pas. On éprouve , à l'aspect de l'injustice , une révolte qu'on ne saurait s'expliquer à soi-même. C'est qu'on a fréquenté Richardson ; c'est qu'on a conversé avec l'homme de bien , dans des momens où l'âme désintéressée était ouverte à la vérité.

Je me souviens encore de la première fois que les ouvrages de Richardson tombèrent entre mes mains : j'étais à la campagne. Combien cette lecture m'affecta délicieusement ! A chaque instant je voyais mon bonheur s'abrégé d'une page. Bientôt j'éprouvai la même sensation qu'éprouveraient des hommes d'un

commerce excellent qui auraient vécu ensemble pendant longtemps , et qui seraient sur le point de se séparer. A la fin , il me sembla tout à coup que j'étais resté seul.

Cet auteur vous ramène sans cesse aux objets importans de la vie. Plus on le lit , plus on se plaît à le lire.

C'est lui qui porte le flambeau au fond de la caverne ; c'est lui qui apprend à discerner les motifs subtils et déshonnêtes , qui se cachent et se dérobent sous d'autres motifs qui sont honnêtes , et qui se hâtent de se montrer les premiers. Il souffle sur le fantôme sublime qui se présente à l'entrée de la caverne ; et le more hideux qu'il masquait , s'aperçoit.

C'est lui qui sait faire parler les passions : tantôt avec cette violence, qu'elles ont lorsqu'elles ne peuvent plus se contraindre ; tantôt avec ce ton artificieux , et modéré , qu'elles affectent en d'autres occasions.

C'est lui qui fait tenir aux hommes de tous les états , de toutes les conditions , dans toute la variété des circonstances de la vie , des discours qu'on reconnaît. S'il est au fond de l'âme du personnage qu'il introduit , un sentiment secret , écoutez bien , et vous entendrez un ton dissonant qui le décelera. C'est que Richardson a reconnu que le mensonge ne pouvait jamais ressembler parfaitement à la vérité , parce qu'elle est la vérité , et qu'il est le mensonge.

S'il importe aux hommes d'être persuadés qu'indépendamment de toute considération ultérieure à cette vie , nous n'avons rien de mieux à faire pour être heureux que d'être vertueux ; quel service Richardson n'a-t-il pas rendu à l'espèce humaine ? Il n'a point démontré cette vérité ; mais il l'a fait sentir : à chaque ligne il fait préférer le sort de la vertu opprimée au sort du vice triomphant. Qui est-ce qui voudrait être Lovelace avec tous ses avantages ? Qui est-ce qui ne voudrait pas être Clarisse , malgré toutes ses infortunes ?

Souvent j'ai dit en le lisant : Je donnerais volontiers ma vie , pour ressembler à celle-ci ; j'aimerais mieux être mort , que d'être celui-là.

Si je sais , malgré les intérêts qui peuvent troubler mon jugement , distribuer mon mépris ou mon estime selon la juste mesure de l'impartialité ; c'est à Richardson que je le dois. Mes amis , relisez-le ; et vous n'exagérerez plus de petites qualités qui vous sont utiles ; vous ne déprimerez plus de grands talens qui vous croisent ou qui vous humilient.

Hommes , venez apprendre de lui à vous réconcilier avec les maux de la vie ; venez , nous pleurerons ensemble sur les personnages malheureux de ses fictions , et nous dirons : Si le sort nous

accable , du moins les honnêtes gens pleureront aussi sur nous. Si Richardson s'est proposé d'intéresser , c'est pour les malheureux. Dans son ouvrage , comme dans ce monde , les hommes sont partagés en deux classes ; ceux qui jouissent , et ceux qui souffrent. C'est toujours à ceux-ci qu'il m'associe ; et , sans que je m'en aperçoive , le sentiment de la commisération s'exerce et se fortifie.

Il m'a laissé une mélancolie qui me plaît et qui dure ; quelquefois on s'en aperçoit , et l'on me demande : Qu'avez-vous ? vous n'êtes pas dans votre état naturel ? que vous est-il arrivé ? On m'interroge sur ma santé , sur ma fortune , sur mes parens , sur mes amis. O mes amis ! Paméla , Clarisse et Grandisson sont trois grands drames. Arraché à cette lecture par des occupations sérieuses , j'éprouvais un dégoût invincible ; je laissais là le devoir , et je reprenais le livre de Richardson. Gardez-vous bien d'ouvrir ces ouvrages enchanteurs , lorsque vous aurez quelques devoirs à remplir.

Qui est-ce qui a lu les ouvrages de Richardson , sans désirer de connaître cet homme , de l'avoir pour frère ou pour ami ? Qui est-ce qui ne lui a pas souhaité toutes sortes de bénédictions ?

O Richardson , Richardson , homme unique à mes yeux , tu seras ma lecture dans tous les temps. Forcé par des besoins pressans , si mon ami tombe dans l'indigence , si la médiocrité de ma fortune ne suffit pas pour donner à mes enfans les soins nécessaires à leur éducation , je vendrai mes livres ; mais tu me resteras ; tu me resteras sur le même rayon avec Moïse , Homère , Euripide et Sophocle ; et je vous lirai tour à tour.

Plus on a l'âme belle , plus on a le goût exquis et pur , plus on connaît la nature , plus on aime la vérité , plus on estime les ouvrages de Richardson.

J'ai entendu reprocher à mon auteur ses détails qu'on appelait des longueurs : combien ces reproches m'ont impatienté !

Malheur à l'homme de génie , qui franchit les barrières que l'usage et le temps ont prescrites aux productions des arts , et qui foule au pied le protocole et ses formules ! Il s'écoulera de longues années après sa mort , avant que la justice qu'il mérite lui soit rendue.

Cependant soyons équitables. Chez un peuple entraîné par mille distractions , où le jour n'a pas assez de ses vingt-quatre heures pour les amusemens dont il s'est accoutumé de les remplir , les livres de Richardson doivent paraître longs. C'est par la même raison que ce peuple n'a déjà plus d'opéra ; et qu'inces-

samment on ne jouera sur ses autres théâtres que des scènes détachées de comédie et de tragédie.

Mes chers concitoyens , si les romans de Richardson vous paraissent longs , que ne les abrégez-vous ? soyez conséquens. Vous n'allez guère à une tragédie que pour en voir le dernier acte. Sautez tout de suite aux vingt dernières pages de Clarisse.

Les détails de Richardson déplaisent et doivent déplaire à un homme frivole et dissipé ; mais ce n'est pas pour cet homme-là qu'il écrivait ; c'est pour l'homme tranquille et solitaire , qui a connu la vanité du bruit et des amusemens du monde, et qui aime à habiter l'ombre d'une retraite , et à s'attendrir utilement dans le silence.

Vous accusez Richardson de longueurs ! Vous avez donc oublié combien il en coûte de peines , de soins , de mouvemens , pour faire réussir la moindre entreprise , terminer un procès , conclure un mariage , amener une réconciliation. Pensez de ces détails ce qu'il vous plaira ; mais ils seront intéressans pour moi , s'ils sont vrais, s'ils font sortir les passions , s'ils montrent les caractères.

Ils sont communs , dites-vous ; c'est ce qu'on voit tous les jours ! Vous vous trompez : c'est ce qui se passe tous les jours sous vos yeux , et que vous ne voyez jamais. Prenez-y garde ; vous faites le procès aux plus grands poètes , sous le nom de Richardson. Vous avez vu cent fois le coucher du soleil et le lever des étoiles ; vous avez entendu la campagne retentir du chant éclatant des oiseaux ; mais qui de vous a senti que c'était le bruit du jour qui rendait le silence de la nuit plus touchant ? Eh bien ! il en est pour vous des phénomènes moraux , ainsi que des phénomènes physiques : les éclats des passions ont souvent frappé vos oreilles ; mais vous êtes bien loin de connaître tout ce qu'il y a de secret dans leurs accens et dans leurs expressions. Il n'y en a aucune qui n'ait sa physionomie ; toutes ces physionomies se succèdent sur un visage , sans qu'il cesse d'être le même ; et l'art du grand poète et du grand peintre est de vous montrer une circonstance fugitive qui vous avait échappé.

Peintres, poètes, gens de goût, gens de bien, lisez Richardson ; lisez-le sans cesse.

Sachez que c'est à cette multitude de petites choses que tient l'illusion : il y a bien de la difficulté à les imaginer , il y en a bien encore à les rendre. Le geste est quelquefois aussi sublime que le mot ; et puis ce sont toutes ces vérités de détail qui préparent l'âme aux impressions fortes des grands événemens. Lorsque votre impatience aura été suspendue par ces délais mo-

mentanés qui lui servaient de digues , avec quelle impétuosité ne se répandra-t-elle pas au moment où il plaira au poète de les rompre ! C'est alors qu'affaîssé de douleur ou transporté de joie , vous n'aurez plus la force de retenir vos larmes prêtes à couler , et de vous dire à vous-même : *Mais peut-être que cela n'est pas vrai*. Cette pensée a été éloignée de vous peu à peu ; et elle est si loin , qu'elle ne se présentera pas.

Une idée qui m'est venue quelquefois en rêvant aux ouvrages de Richardson , c'est que j'avais acheté un vieux château ; qu'en visitant un jour ses appartemens , j'avais aperçu dans un angle une armoire qu'on n'avait pas ouverte depuis long-temps , et que l'ayant enfoncée , j'y avais trouvé pêle-mêle les lettres de Clarisse et de Pamela. Après en avoir lu quelques unes , avec quel empressement ne les aurais-je pas arrangées par ordre de dates ! Quel chagrin n'aurais-je pas senti , s'il y avait eu quelque lacune entre elles ! Croit-on que j'eusse souffert qu'une main téméraire (j'ai presque dit sacrilège) en eût supprimé une ligne ?

Vous qui n'avez lu les ouvrages de Richardson que dans votre élégante traduction française , et qui croyez les connaître , vous vous trompez.

Vous ne connaissez pas Lovelace ; vous ne connaissez pas Clémentine ; vous ne connaissez pas l'infortunée Clarisse ; vous ne connaissez pas miss Howe , sa chère et tendre miss Howe , puisque vous ne l'avez point vue échevelée et étendue sur le cercueil de son amie , se tordant les bras , levant les yeux noyés de larmes vers le ciel , remplissant la demeure des Harlove de ses cris aigus , et chargeant d'imprécations toute cette famille cruelle ; vous ignorez l'effet de ces circonstances que votre petit goût supprimerait , puisque vous n'avez pas entendu le son lugubre des cloches de la paroisse , porté par le vent sur la demeure des Harlove , et réveillant dans ces âmes de pierre le remords assoupi ; puisque vous n'avez pas vu le tressaillement qu'ils éprouvèrent au bruit des roues du char qui portait le cadavre de leur victime. Ce fut alors que le silence morne , qui régnait au milieu d'eux , fut rompu par les sanglots du père et de la mère ; ce fut alors que le vrai supplice de ces méchantes âmes commença , et que les serpens se remuèrent au fond de leurs cœurs , et les déchirèrent. Heureux ceux qui purent pleurer !

J'ai remarqué que , dans une société où la lecture de Richardson se faisait en commun ou séparément , la conversation en devenait plus intéressante et plus vive.

J'ai entendu , à l'occasion de cette lecture , les points les plus importans de la morale et du goût discutés et approfondis.

J'ai entendu disputer sur la conduite de ses personnages , comme sur des événemens réels ; louer , blâmer Pamela , Clarisse , Grandisson , comme des personnages vivans qu'on aurait connus , et auxquels on aurait pris le plus grand intérêt.

Quelqu'un d'étranger à la lecture qui avait précédé et qui avait amené la conversation , se serait imaginé , à la vérité et à la chaleur de l'entretien , qu'il s'agissait d'un voisin , d'un parent , d'un ami , d'un frère , d'une sœur.

Le dirai-je ?... J'ai vu , de la diversité des jugemens , naître des haines secrètes , des mépris cachés , en un mot , les mêmes divisions entre des personnes unies , que s'il eût été question de l'affaire la plus sérieuse. Alors , je comparais l'ouvrage de Richardson à un livre plus sacré encore , à un Evangile apporté sur la terre pour séparer l'époux de l'épouse , le père du fils , la fille de la mère , le frère de la sœur ; et son travail rentrait ainsi dans la condition des êtres les plus parfaits de la nature. Tous sortis d'une main toute puissante et d'une intelligence infiniment sage , il n'y en a aucun qui ne pèche par quelque endroit. Un bien présent peut être dans l'avenir la source d'un grand mal ; un mal , la source d'un grand bien.

Mais qu'importe si , grâce à cet auteur , j'ai plus aimé mes semblables , plus aimé mes devoirs ; si je n'ai eu pour les méchans que de la pitié ; si j'ai conçu plus de commisération pour les malheureux , plus de vénération pour les bons , plus de circonspection dans l'usage des choses présentes , plus d'indifférence sur les choses futures , plus de mépris pour la vie , et plus d'amour pour la vertu , le seul bien que nous puissions demander au ciel , et le seul qu'il puisse nous accorder , sans nous châtier de nos demandes indiscrètes !

Je connais la maison des Harlove comme la mienne ; la demeure de mon père ne m'est pas plus familière que celle de Grandisson. Je me suis fait une image des personnages que l'auteur a mis en scène ; leurs physionomies sont là : je les reconnais dans les rues , dans les places publiques , dans les maisons ; elles m'inspirent du penchant ou de l'aversion. Un des avantages de son travail , c'est qu'ayant embrassé un champ immense , il subsiste sans cesse sous mes yeux quelque portion de son tableau. Il est rare que j'aie trouvé six personnes rassemblées , sans leur attacher quelques uns de ses noms. Il m'adresse aux honnêtes gens , il m'écarte des méchans ; il m'a appris à les reconnaître à des signes prompts et délicats. Il me guide quelquefois , sans que je m'en aperçoive.

Les ouvrages de Richardson plairont plus ou moins à tout homme , dans tous les temps et dans tous les lieux ; mais le

nombre des lecteurs qui en sentiront tout le prix ne sera jamais grand : il faut un goût trop sévère ; et puis , la variété des événemens y est telle , les rapports y sont si multipliés , la conduite en est si compliquée , il y a tant de choses préparées , tant d'autres sauvées , tant de personnages , tant de caractères ; à peine ai-je parcouru quelques pages de Clarisse , que je compte déjà quinze ou seize personnages ; bientôt le nombre se double. Il y en a jusqu'à quarante dans Grandisson. Mais ce qui confond d'étonnement , c'est que chacun a ses idées , ses expressions , son ton ; et que ces idées , ces expressions , ce ton , varient selon les circonstances , les intérêts , les passions , comme on voit sur un même visage les physionomies diverses des passions se succéder. Un homme qui a du goût ne prendra point une lettre de madame Norton pour la lettre d'une des tantes de Clarisse , la lettre d'une tante pour celle d'une autre tante ou de madame Howe , ni un billet de madame Howe pour un billet de madame Harlove , quoiqu'il arrive que ces personnages soient dans la même position , dans les mêmes sentimens , relativement au même objet. Dans ce livre immortel , comme dans la nature au printemps , on ne trouve point deux feuilles qui soient d'un même vert ! Quelle immense variété de nuances ! S'il est difficile à celui qui lit de les saisir , combien n'a-t-il pas été difficile à l'auteur de les trouver et de les peindre !

O Richardson ! j'oserai dire que l'histoire la plus vraie est pleine de mensonges , et que ton roman est plein de vérités. L'histoire peint quelques individus ; tu peins l'espèce humaine : l'histoire attribue à quelques individus ce qu'ils n'ont ni dit , ni fait ; tout ce que tu attribues à l'homme , il l'a dit et fait : l'histoire n'embrasse qu'une portion de la durée , qu'un point de la surface du globe ; tu as embrassé tous les lieux et tous les temps. Le cœur humain , qui a été , est et sera toujours le même , est le modèle d'après lequel tu copies. Si l'on appliquait au meilleur historien une critique sévère , y en a-t-il aucun qui la soutînt comme toi ? Sous ce point de vue , j'oserai dire que souvent l'histoire est un mauvais roman ; et que le roman , comme tu l'as fait , est une bonne histoire. O peintre de la nature ! c'est toi qui ne mens jamais.

Je ne me lasserai point d'admirer la prodigieuse étendue de tête qu'il t'a fallu , pour conduire des drames de trente à quarante personnages , qui tous conservent si rigoureusement les caractères que tu leur a donnés , l'étonnante connaissance des lois , des coutumes , des usages , des mœurs , du cœur humain , de la vie ; l'inépuisable fonds de morale , d'expériences , d'observations qu'ils te supposent.

L'intérêt et le charme de l'ouvrage dérobent l'art de Richardson à ceux qui sont le plus faits pour l'apercevoir. Plusieurs fois j'ai commencé la lecture de *Clarisse* pour me former ; autant de fois j'ai oublié mon projet à la vingtième page ; j'ai seulement été frappé , comme tous les lecteurs ordinaires , du génie qu'il y a à avoir imaginé une jeune fille remplie de sagesse et de prudence, qui ne fait pas une seule démarche qui ne soit fautive , sans qu'on puisse l'accuser , parce qu'elle a des parens inhumains et un homme abominable pour amant ; à avoir donné à cette jeune prude l'amie la plus vive et la plus folle , qui ne dit et ne fait rien que de raisonnable , sans que la vraisemblance en soit blessée ; à celle-ci un honnête homme pour amant , mais un honnête homme empesé et ridicule que sa maîtresse désole , malgré l'agrément et la protection d'une mère qui l'appuie ; à avoir combiné dans ce *Lovelace* les qualités les plus rares , et les vices les plus odieux , la bassesse avec la générosité , la profondeur et la frivolité , la violence et le sang-froid , le bon sens et la folie ; à en avoir fait un scélérat qu'on hait , qu'on aime , qu'on admire , qu'on méprise , qui vous étonne sous quelque forme qu'il se présente , et qui ne garde pas un instant la même. Et cette foule de personnages subalternes , comme ils sont caractérisés ! Combien il y en a ! et ce *Belford* avec ses compagnons , et madame *Howe* et son *Hickam* , et madame *Norton* , et les *Harlove* , père , mère , frère , sœurs , oncles et tantes , et toutes les créatures qui peuplent le lieu de débauche ! Quels contrastes d'intérêts et d'humeurs ! Comme tous agissent et parlent ! Comment une jeune fille , seule contre tant d'ennemis réunis , n'aurait-elle pas succombé ! Et encore quelle est sa chute !

Ne reconnaît-on pas sur un fond tout divers la même variété de caractères , la même force d'événemens et de conduite dans *Grandisson* ?

Paméla est un ouvrage plus simple , moins étendu , moins intrigué ; mais y a-t-il moins de génie ? Or , ces trois ouvrages , dont un seul suffirait pour immortaliser , un seul homme les a faits.

Depuis qu'ils me sont connus , ils ont été ma pierre de touche ; ceux à qui ils déplaisent , sont jugés pour moi. Je n'en ai jamais parlé à un homme que j'estimasse , sans trembler que son jugement ne se rapportât pas au mien. Je n'ai jamais rencontré personne qui partageât mon enthousiasme , que je n'aie été tenté de le serrer entre mes bras et de l'embrasser.

Richardson n'est plus. Quelle perte pour les lettres et pour l'humanité ! Cette perte m'a touché comme s'il eût été mon frère. Je le portais en mon cœur sans l'avoir vu , sans le connaître que par ses ouvrages.

Je n'ai jamais rencontré un de ses compatriotes , un des miens qui eût voyagé en Angleterre , sans lui demander : Avez-vous vu le poëte Richardson? ensuite : Avez-vous vu le philosophe Hume?

Un jour , une femme d'un goût et d'une sensibilité peu commune , fortement préoccupée de l'histoire de Grandisson qu'elle venait de lire , dit à un de ses amis qui partait pour Londres : Je vous prie de voir de ma part miss Emilie , M. Belford et surtout miss Howe , si elle vit encore.

Une autrefois , une femme de ma connaissance , qui s'était engagée dans un commerce de lettres qu'elle croyait innocent , effrayée du sort de Clarisse , rompit ce commerce tout au commencement de la lecture de cet ouvrage.

Est-ce que deux amies ne se sont pas brouillées , sans qu'aucun des moyens que j'ai employés pour les rapprocher m'ait réussi , parce que l'une méprisait l'histoire de Clarisse , devant laquelle l'autre était prosternée !

J'écrivis à celle-ci , et voici quelques endroits de sa réponse.

« *La piété de Clarisse l'impatient !* Eh quoi ! veut-elle donc » qu'une jeune fille de dix-huit ans , élevée par des parens ver- » tueux et chrétiens , timide , malheureuse sur la terre , n'ayant » guère d'espérance de voir améliorer son sort que dans une autre » vie , soit sans religion et sans foi ? Ce sentiment est si grand , » si doux , si touchant en elle ; ses idées de religion sont si saines » et si pures ; ce sentiment donne à son caractère une nuance si » pathétique ! Non , non , vous ne me persuaderez jamais que » cette façon de penser soit d'une âme bien née.

« *Elle rit , quand elle voit cet enfant désespérée de la malé-* » *diction de son père !* Elle rit , et c'est une mère. Je vous dis » que cette femme ne peut jamais être mon amie : je rougis » qu'elle l'ait été. Vous verrez que la malédiction d'un père res- » pecté , une malédiction qui semble s'être déjà accomplie en plu- » sieurs points importants , ne doit pas être une chose terrible pour » un enfant de ce caractère ! Et qui saisi Dieu ne ratifiera pas , » dans l'éternité , la sentence prononcée par son père ?

« *Elle trouve extraordinaire que cette lecture m'arrache des* » *larmes !* Et ce qui m'étonne toujours , moi , quand j'en suis » aux derniers instans de cette innocente , c'est que les pierres , » les murs , les carreaux insensibles et froids sur lesquels je » marche ne s'émeuvent pas , et ne joignent pas leur plainte à » la mienne. Alors , tout s'obscurcit autour de moi ; mon âme se » remplit de ténèbres ; et il me semble que la nature se voile » d'un crêpe épais.

« *A son avis , l'esprit de Clarisse consiste à faire des phrases ;* » *et lorsqu'elle en a pu faire quelques unes , la voilà consolée.*

» C'est, je vous l'avoue, une grande malédiction que de sentir
 » et penser ainsi; mais si grande, que j'aimerais mieux tout à
 » l'heure que ma fille mourût entre mes bras que de l'en savoir
 » frappée. Ma fille !... Oui, j'y ai pensé, et je n'en dédis pas.
 » Travaillez à présent, homme merveilleux, travaillez, con-
 » sumez-vous; voyez la fin de votre carrière à l'âge où les autres
 » commencent la leur, afin qu'on porte de vos chefs-d'œuvre
 » des jugemens pareils. Nature, prépare pendant des siècles un
 » homme tel que Richardson; pour le douer, épuise-toi;
 » sois ingrate envers tes autres enfans: ce ne sera que pour un
 » petit nombre d'âmes comme la mienne que tu l'auras fait
 » naître; et la larme qui tombera de mes yeux, sera l'unique
 » récompense de ses veilles. »

Et par postscript elle ajoute: « Vous me demandez l'enterre-
 » ment et le testament de Clarisse, et je vous les envoie; mais
 » je ne vous pardonnerais de ma vie d'en avoir fait part à cette
 » femme. Je me rétracte: lisez-lui vous-même ces deux mor-
 » ceaux, et ne manquez pas de m'apprendre que ses ris ont
 » accompagné Clarisse jusques dans sa dernière demeure, afin
 » que mon aversion pour elle soit parfaite. »

Il y a, comme on voit, dans les choses de goût, ainsi que dans les choses religieuses, une espèce d'intolérance, que je blâme, mais dont je ne me garantirais que par un effort de raison.

J'étais avec un ami, lorsqu'on me remit l'enterrement et le testament de Clarisse, deux morceaux que le traducteur français a supprimés sans qu'on sache trop pourquoi. Cet ami est un des hommes les plus sensibles que je connaisse, et un des plus ardens fanatiques de Richardson: peu s'en faut qu'il ne le soit autant que moi. Le voilà qui s'empare des cahiers, qui se retire dans un coin, et qui lit. Je l'examinais: je vois couler des pleurs, il s'interrompt, il sanglote; tout à coup il se lève, il marche sans savoir où il va, il pousse des cris comme un homme désolé, et il adresse les reproches les plus amers à toute la famille des Harlove.

Je m'étais proposé de noter les beaux endroits des trois poèmes de Richardson; mais le moyen? Il y en a tant!

Je me rappelle seulement que la cent vingt-huitième lettre, qui est de madame Harvey à sa nièce, est un chef-d'œuvre; sans apprêt, sans art apparent, avec une vérité qui ne se conçoit pas, elle ôte à Clarisse toute espérance de réconciliation avec ses parens, seconde les vues de son ravisseur, la livre à sa méchanceté, la détermine au voyage de Londres, à entendre des propositions de mariage, etc. Je ne sais ce qu'elle ne produit pas: elle accuse la famille en l'excusant; elle démontre la nécessité

de la fuite de Clarisse , en la blâmant. C'est un des endroits entre beaucoup d'autres , où je me suis écrié : *Divin Richardson!* Mais pour éprouver ce transport , il faut commencer l'ouvrage et lire jusqu'à cet endroit.

J'ai crayonné dans mon exemplaire la cent vingt-quatrième lettre , qui est de Lovelace à son complice Léman , comme un morceau charmant : c'est là qu'on voit toute la folie , toute la gaieté , toute la ruse , tout l'esprit de ce personnage. On ne sait si l'on doit aimer ou détester ce démon. Comme il séduit ce pauvre domestique ! C'est *le bon* , c'est *l'honnête Léman*. Comme il lui peint la récompense qui l'attend ! *Tu seras monsieur l'hôte de l'ours blanc ; on appellera ta femme madame l'hôtesse*. Et puis en finissant : *Je suis votre ami Lovelace*. Lovelace ne s'arrête point à de petites formalités , quand il s'agit de réussir : tous ceux qui concourent à ses vues , sont ses amis.

Il n'y avait qu'un grand maître qui pût songer à associer à Lovelace cette troupe d'hommes perdus d'honneur et de débauche , ces viles créatures qui l'irritent par des railleries , et l'enhardissent au crime. Si Belfort s'élève seul contre son scélérat ami , combien il lui est inférieur ! Qu'il fallait de génie , pour introduire et pour garder quelque équilibre entre tant d'intérêts opposés.

Et croit-on que ce soit sans dessein que l'auteur a supposé à son héros cette chaleur d'imagination , cette frayeur du mariage , ce goût effréné de l'intrigue et de la liberté , cette vanité démesurée , tant de qualités et de vices !

Poètes , apprenez de Richardson à donner des confidens aux méchans , afin de diminuer l'horreur de leurs forfaits , en la divisant ; et , par la raison opposée , à n'en point donner aux honnêtes gens , afin de leur laisser tout le mérite de leur bonté.

Avec quel art ce Lovelace se dégrade et se relève ! Voyez la lettre 175. Ce sont les sentimens d'un Cannibale ; c'est le cri d'une bête féroce. Quatre lignes de postscript le transforment tout-à-coup en un homme de bien ou peu s'en faut.

Grandisson et Paméla sont aussi deux beaux ouvrages , mais je leur préfère Clarisse. Ici l'auteur ne fait pas un pas , qui ne soit de génie.

Cependant on ne voit point arriver à la porte du Lord le vieux père de Paméla , qui a marché toute la nuit ; on ne l'entend point s'adresser aux valets de la maison , sans éprouver les plus violentes secousses.

Tout l'épisode de Clémentine dans Grandisson est de la plus grande beauté.

Et quel est le moment où Clémentine et Clarisse deviennent

deux créatures sublimes ? Le moment où l'une a perdu l'honneur, l'autre la raison.

Je ne me rappelle point, sans frissonner, l'entrée de Clémentine dans la chambre de sa mère, pâle, les yeux égarés, le bras ceint d'une bande, le sang coulant le long de son bras et dégouttant du bout de ses doigts, et son discours : *Maman, voyez ; c'est le vôtre*. Cela déchire l'âme.

Mais pourquoi cette Clémentine est-elle si intéressante dans sa folie ? C'est que, n'étant plus maîtresse des pensées de son esprit, ni des mouvemens de son cœur, s'il se passait en elle quelque chose honteuse, elle lui échapperait. Mais elle ne dit pas un mot qui ne montre de la candeur et de l'innocence ; et son état ne permet pas de douter de ce qu'elle dit.

On m'a rapporté que Richardson avait passé plusieurs années dans la société, presque sans parler.

Il n'a pas eu toute la réputation qu'il méritait. Quelle passion que l'envie ? C'est la plus cruelle des Euménides : elle suit l'homme de mérite jusqu'au bord de sa tombe ; là elle disparaît ; et la justice des siècles s'assied à sa place.

O Richardson ! si tu n'as pas joui de ton vivant de toute la réputation que tu méritais, combien tu seras grand chez nos neveux, lorsqu'ils te verront à la distance d'où nous voyons Homère ! Alors qui est-ce qui osera arracher une ligne de ton sublime ouvrage ? Tu as eu plus d'admirateurs encore parmi nous que dans ta patrie ; et je m'en réjouis. Siècles, hâtez-vous de couler et d'amener avec vous les honneurs qui sont dûs à Richardson ! J'en atteste tous ceux qui m'écoutent : je n'ai point attendu l'exemple des autres, pour te rendre hommage ; dès aujourd'hui j'étais incliné au pied de ta statue ; je t'adorais cherchant au fond de mon âme des expressions qui répondissent à l'étendue de l'admiration que je te portais, et je n'en trouvais point. Vous qui parcourez ces lignes que j'ai tracées sans liaison, sans dessein et sans ordre, à mesure qu'elles m'étaient inspirées dans le tumulte de mon cœur, si vous avez reçu du ciel une âme plus sensible que la mienne, effacez-les. Le génie de Richardson a étouffé ce que j'en avais. Ses fantômes errent sans cesse dans mon imagination ; si je veux écrire, j'entends la plainte de Clémentine ; l'ombre de Clarisse m'apparaît ; je vois marcher devant moi Grandisson ; Lovelace me trouble ; et la plume s'échappe de mes doigts. Et vous, spectres plus doux, Emilie, Charlotte, Paméla, chère miss Howe, tandis que je converse avec vous, les années du travail et de la moisson des lauriers se passent, et je m'avance vers le dernier terme, sans rien tenter qui puisse me recommander aussi aux temps à venir.

Sur l'Histoire du Parlement de Paris, par VOLTAIRE.

CET ouvrage est aussi sûrement de Voltaire, qu'il n'est pas de moi. Quel autre que lui sait écrire avec cette facilité, cette grâce et cette négligence? Il s'en défend pourtant; et il a raison. Il a trouvé le secret d'offenser le parlement, et de déplaire au souverain. Il n'y avait que deux lignes à effacer, et deux mauvaises lignes, pour que la cour lui sût le plus grand gré de son travail. Les magistrats haineux se sont tus jusqu'à présent; mais ils attendent que l'auteur se compromette par quelque indiscretion; et notre maître n'est malheureusement que trop disposé à en faire. Le ressentiment des corps ne s'éteint jamais. Quand ils ne peuvent se venger sur la personne, ils se vengent sur les siens, ils se vengent sur sa postérité. Il faut n'avoir guère de liaisons dans ce monde-ci, pour se brouiller avec des gens qui ont sur le front un bandeau qu'ils sont maîtres de tirer sur leurs yeux; sur leurs genoux, une balance qui penche du côté qu'il leur plaît; dans leurs mains, un glaive qui tranche des deux côtés; devant eux, un livre où ils lisent à leur gré notre destinée; et entre leurs bras, une urne qu'ils secouent, et d'où ils peuvent faire sortir à tout moment la perte de l'honneur, de la liberté, de la fortune et de la vie. Je ne répondrais pas que Voltaire ne passât les dernières années de sa vie, comme le fils de l'homme qu'il a tant persécuté, à errer sur la surface de la terre, sans trouver où reposer sa tête. Puisse le ciel faire mentir cette triste prophétie!

Souverains de la terre, ne mettez jamais vos lois sous la sanction des dieux; vous ne serez plus maîtres de les révoquer.

Souverains de la terre, ne confiez jamais vos privilèges à des corps particuliers; vous ne serez plus maîtres de les revendiquer.

Si vous dites à quelques uns de vos sujets: Rendez la justice en mon nom, ils ne pourront plus souffrir que vous rendiez la justice. Évoquez une cause à votre tribunal; et vous entendrez leur murmure.

Voltaire prouve, très-clairement par les faits, que nos parlemens d'aujourd'hui n'ont rien de commun avec nos anciens parlemens et nos états-généraux; et que ce ne sont que de simples cours de judicature salariées, dont les prétendus privilèges ne sont que des espèces d'usurpation, fondées sur des circonstances fortuites, quelquefois très-frivoles. Un homme plus instruit aurait sans doute traité ce sujet important d'une manière plus profonde. En nous entretenant de l'origine des prérogatives du parlement, il nous aurait fait connaître l'esprit de ce

corps. Nous l'aurions vu mettre à prix la tête d'un Condé ; et le conseiller Hévrard , évidemment compris dans la même conspiration , rester tranquille sur les fleurs de lys. Nous aurions vu les héritages augmenter ou tomber de prix , selon qu'ils étaient ou n'étaient pas situés dans le voisinage d'un de ces messieurs. Nous aurions vu ce corps se faire exiler , refuser la justice au peuple , et amener l'anarchie , lorsqu'il s'agissait de ses droits chimériques ; jamais , quand il était question de la défense du peuple. Nous l'aurions vu intolérant , bigot , stupide , conservant ses usages gothiques et vandales , et proscrivant le sens commun. Nous l'aurions vu ardent à se mêler de tout , de religion , de gouvernement , de guerre , de police , de finances , d'arts et de sciences , et toujours brouillant tout d'après son ignorance , son intérêt et ses préjugés. Nous l'aurions vu insolent sous les rois faibles , lâche sous les rois fermes. Nous l'aurions vu plus arriéré sur son siècle , moins au courant des progrès de l'esprit , que les moines enfermés dans les cellules des chartreuses. Nous l'aurions vu fermant les yeux sur le fond , et toujours dominé par l'absurdité de ses formes. Nous l'aurions vu vendu à l'autorité ; la plupart de ses membres pensionnés de la cour ; et le plus violent ennemi de toute liberté , soit civile , soit religieuse , l'esclave des grands , l'oppresseur des petits. Nous l'aurions vu sans cesse occupé de réforme , excepté dans la partie de la jurisprudence et des lois , qu'il a laissées dans le chaos où il les a trouvées. Nous l'aurions vu poursuivant les honneurs et la richesse , à quelque prix que ce fût. Nous l'aurions vu étendant sa protection et ses haines jusqu'à la troisième et quatrième génération. Nous l'aurions vu , dans les circonstances incertaines , animé du même esprit que le théologien , pencher presque toujours vers le côté absurde et ridicule. Nous l'aurions vu , sous prétexte de conserver les droits de la couronne , s'opposer à l'abolition des lois les plus folles , et soutenir le droit d'aubaine , l'indissolubilité des grands fiefs , l'aliénation des domaines royaux. Nous l'aurions vu , par une inconséquence inconcevable , traversant l'inquisition et servant la fureur sacerdotale , allumant les bûchers , préparant les instrumens de supplice , au gré du prêtre fanatique. Nous l'aurions vu exerçant lui-même l'inquisition dans sa procédure criminelle. Nous l'aurions vu porter dans les fonctions publiques toute l'étroitesse du petit esprit monastique. Nous l'aurions vu le corps le plus pauvre , le plus ignorant , le plus petit , le plus gourmé , le plus entêté , le plus méchant , le plus vil , le plus vindicatif qu'il soit possible d'imaginer , s'opposant sans cesse au bien , ou ne s'y prêtant que par de mauvais motifs , n'ayant aucune vue saine d'administration

ou d'utilité publique , aucun sentiment de son importance et de sa dignité , irréconciliable ennemi de la philosophie et de la raison.

Quoi qu'il en soit , cet ouvrage est très-bien fait , très-intéressant , très-agréable à lire , et suffisant pour ceux qui , comme vous et moi , ne se soucient pas de s'enfoncer dans nos antiquités. *Est bien caché à qui l'on voit le cul* , dit un proverbe trivial : Voltaire renie cet ouvrage ; et l'on y ôte au cardinal de Richelieu le testament qui porte son nom , opinion qui est particulière à Voltaire.

Sur la princesse d'ASHKOW. 1770.

MADAME la princesse d'Ashkow a passé ici quinze jours , pendant lesquels je l'ai vue quatre fois , depuis environ cinq heures du soir jusqu'à minuit. J'ai eu l'honneur de dîner et de souper avec elle ; et je suis presque le seul Français dont elle ait accepté les visites.

Elle est Russe , *intus et in cute* ; grande admiratrice des qualités de l'Impératrice , dont elle m'a toujours parlé avec le plus profond respect et la vénération la plus vraie. Elle a pris beaucoup de goût pour la nation anglaise ; et je crains un peu que sa partialité pour ce peuple anti-monarchique ne l'ait empêché d'apprécier juste les avantages de celui-ci. Il n'en était pas ainsi de mademoiselle Caminski , sa compagne de voyage et son amie. Elle aimait la France et les Français , et louait nos belles choses avec une franchise qui n'était pas trop du goût de la princesse.

Madame d'Ashkow sortait de chez elle dès les neuf heures du matin ; c'était au commencement de novembre. Elle ne rentrait qu'à la chute du jour pour dîner. Tout son temps était employé à s'instruire de ce qu'on peut connaître par les yeux , tableaux , statues , édifices , manufactures ; à l'entrée de la nuit j'allais causer avec elle de ce qu'on ne voit point , et qu'on ne peut apprendre que par un long séjour ; lois , coutumes , administration , finances , politique , mœurs , arts , sciences , littérature ; je lui en disais ce que j'en savais.

Elle ne demandait de l'Impératrice ni grandeur , ni richesse ; mais la conservation de son estime , qu'elle croyait mériter , et son amitié qu'elle se flattait de posséder.

Nous n'avons parlé de la révolution qu'un moment ; elle en réduisait pour sa part et celle des autres , le mérite presque à rien ; elle disait que cela s'était engagé par des fils imperceptibles , qui les avaient tous conduits à leur insu ; que si quelqu'un avait poussé sérieusement à cette aventure , c'était Pierre III lui-

même , par ses extravagances , le mépris de sa nation , ses vices , son ineptie , le dégoût qu'il ne cessait d'inspirer , sa vie crapuleuse et publique ; qu'ils avaient tous été entraînés vers le même but par le vœu général ; et qu'il y avait si peu de concert , que l'affaire était fort avancée , que ni elle , ni l'Impératrice , ni personne ne s'en doutait : trois heures avant la révolution , il n'y avait personne qui ne s'en crût encore à trois ans.

Il ne s'agissait nullement de faire une Impératrice. L'acclamation qui plaça Catherine régnante sur le trône , commença par quatre officiers aux gardes , qui depuis ont été exilés , et qui le sont encore. Je parlerai tout à l'heure de leur disgrâce.

La princesse m'a protesté qu'il n'y avait pas un seul homme dans toute la Russie , même parmi les paysans , qui pensât que l'Impératrice fût complice de la mort de Pierre III. Elle ne le pensait pas elle-même ; mais on est aussi généralement convaincu dans l'empire , que dans le reste de l'Europe , que la mort de l'empereur a été violente.

Après la révolution , bien des gens qui n'y avaient pas eu la moindre part , cherchèrent à s'en faire le mérite auprès de l'Impératrice , entre autres le général Betzkoï. Quelques jours après son avènement au trône , il se présenta devant la souveraine , et lui demanda : A qui croyez-vous , madame , devoir votre élévation ? A Dieu , lui répondit-elle , à quelques zélés serviteurs , et à mon bonheur. Le Betzkoï lui répliqua : C'est à moi , madame ; c'est moi qui ai distribué de l'argent aux soldats , c'est moi qui les ai engagés , etc. En parlant ainsi , il s'était prosterné aux pieds de l'Impératrice qui le crut fou , et qui en parla sur ce ton à ses familiers. Cependant elle se contint devant lui ; et lui dit qu'elle le croyait sur sa parole de ce qu'il assurait , et que , pour le lui prouver , elle le chargeait du soin de faire faire sa couronne.

Ce que j'écris , je le tiens mot pour mot de la princesse d'Ashkow. Moins de deux fois vingt-quatre heures avant la mort de l'Impératrice Elizabeth , toute la cour était divisée en partis qui s'observaient les uns les autres ; toutes les avenues étaient remplies d'espions , et le moindre commerce d'un parti à l'autre exposait à être poignardé. Cependant la princesse , âgée alors de dix-huit à dix-neuf ans , se leva pendant la nuit , se rendit au palais de la grande duchesse à travers les neiges , et passa plusieurs heures à conférer avec elle. Son premier mot fut de lui demander quelle plan elle avait formé ; l'Impératrice lui répondit : Vous êtes un ange ou un démon . . . La princesse : Je ne suis ni l'un ni l'autre ; mais Elizabeth se meurt ; et il s'agit de savoir ce que vous avez résolu L'Impératrice : De m'aban-

donner au cours des événemens, puisque je ne saurais le diriger.

Chacun des partis se proposait de donner à Pierre III sa créature pour femme, et de faire enfermer ou renvoyer l'Impératrice. Les choses tournèrent autrement.

Le comte Orlow, son amant actuel, beau garçon, bon garçon, chasseur, un peu ivrogne, fort libertin, ne se mêlant d'aucune affaire d'état, se promettait après la mort de Pierre III, de s'asseoir sur le trône à côté de l'Impératrice. Ce fut un Bestuchew qui vint en faire l'ouverture au chancelier Woronsow. Celui-ci refusa d'écouter le Bestuchew, qu'il interrompit par ces mots : « Par où ai-je pu mériter le mépris de la confiance que vous osez me faire ? » Au même instant il courut chez l'Impératrice, et lui remontra l'indécence et le danger d'une pareille démarche, lui conseillant de garder Orlow pour son amant, si cela lui convenait ; de le combler de richesses et d'honneurs ; mais de se respecter et de ne pas se prêter à un mariage qui l'avilirait elle et sa nation. De là il courut chez le comte Panin, s'ouvrit à lui de tout ce qu'il avait fait, et le conjura d'achever. Cependant le projet du mariage transpira ; la populace en conçut une telle indignation, qu'on arracha une des images de l'Impératrice, et qu'on mit en pièces cette image, après l'avoir fouettée publiquement. Ce fut à cette occasion que les quatre officiers dont j'ai parlé plus haut furent exilés, et qu'on se serait saisi de la princesse d'Ashkow, si elle n'eût pas été en couche, parce qu'on la soupçonna, elle et les siens, d'avoir trempé dans cette émeute.

La part que la princesse d'Ashkow a eue à la révolution, l'avait brouillée avec toute sa famille, dont les espérances fondées sur le goût de Pierre III pour sa sœur, bonne grosse femme, sans agrément et sans génie, avaient été entièrement renversées : son père et ses frères ont refusé de la voir pendant plusieurs années.

La princesse d'Ashkow n'est aucunement belle ; elle est petite ; elle a le front grand et haut, de grosses joues soufflées, des yeux ni grands ni petits, un peu renfoncés dans leur orbite, les sourcils et cheveux noirs, le nez épaté, la bouche grande, les lèvres grosses, les dents gâtées, le cou rond et droit, d'une forme nationale ; la poitrine convexe, point de taille ; de la promptitude dans les mouvemens ; point de grâces, nulle noblesse, beaucoup d'affabilité ; l'ensemble de ses traits fait de la physionomie ; son caractère est grave ; elle parle aisément notre langue ; tout ce qu'elle sait et pense, elle ne le dit pas ; mais ce qu'elle dit, elle le dit simplement, fortement et avec le ton de la vérité ; elle a l'âme hérissée par le malheur ; ses idées sont fermes et grandes ;

elle a de la hardiesse ; elle sent fièrement ; je lui crois un goût profond d'honnêteté et de dignité. Elle aime les arts. Elle connaît et les hommes et les intérêts de sa nation ; elle est pénétrée d'aversion pour le despotisme , ou ce qui tient de près ou de loin à la tyrannie ; elle connaît à fond le ministère , et elle s'en explique avec la plus grande franchise , louant nettement les bonnes qualités , et tout aussi tranchée sur les défauts des hommes en place ; elle a saisi avec la plus grande justesse les avantages et les vices des nouveaux établissemens ; lorsqu'une action est grande , elle ne peut souffrir qu'on la rabaisse par des petites vues politiques. Il est beau , disait-elle à l'Impératrice , d'avoir ordonné à l'archevêque Platon , en rendant grâce à Dieu de ses succès , sur le tombeau du czar Pierre premier , de rapporter ces succès à Dieu d'abord , ensuite au Czar ; cela est beau parce que cela est vrai : pourquoi chercher dans cette conduite une basse flatterie adressée à la nation ? Elle sent ce que l'état actuel de son pays comporte ou ne comporte pas. Lorsque Catherine projeta son code , la princesse qu'elle consulta , lui dit : Vous n'en verrez jamais la fin , dans un autre temps je vous en aurais dit les raisons ; mais il sera toujours grand de l'avoir tenté , ce projet fera époque. Elle relève avec la même véracité le bien et le mal qu'elle sait de ses amis et de ses ennemis. Les chagrins l'ont extrêmement vieillie , et tout-à-fait dérangé sa santé. J'ai été frappé de sa condescendance pour son amie , mademoiselle Caminski , vive , violente même , la contredisant sans ménagement , et ne la tirant jamais de son assiette tranquille. Elle a cette année , décembre 1770 , vingt-sept ans , et paraît en avoir quarante. Elle a vendu tout ce qu'elle possédait pour acquitter les dettes de son mari qu'elle aimait , au point de regarder sa perte comme le plus grand de ses malheurs ; elle est parfaitement résignée à l'obscurité de sa vie et à la modicité de sa fortune ; elle aurait pu tenir un grand état , en vendant les biens de ses enfans , comme elle y était autorisée par une permission spéciale de l'Impératrice ; elle n'en a rien fait ; un an après sa liaison avec l'Impératrice , à l'âge de dix-neuf ans , elle s'est trouvée à la tête d'une conspiration ou plutôt d'un grand événement , dont les promoteurs , à son avis , n'étaient pas dignes du nom de conjurés. Elle est aussi décidée dans sa haine que dans son amitié. A Londres , elle voulut voir Paoli qui la voulut voir : elle lui trouva de l'incertitude dans le discours et les idées ; dans l'esprit , de petites grimaces italiennes qui déparent toujours un grand homme ; ce sont ses propres mots. Elle ne pouvait lui pardonner d'être pensionnaire et courtisan du roi d'Angleterre ; et elle répondit à M. Walpole qui lui en demandait la raison , que la misère était le vrai piédestal d'un

homme tel que lui ; idée que je conçus tout de suite , quoiqu'elle ne l'eût développée qu'à demi , et qui échappa au secrétaire d'ambassade avec qui elle s'entretenait en ma présence , et avec lequel elle ne daigna pas s'expliquer plus nettement. Ce secrétaire Walpole s'étant lâché très-inconsidérément sur le compte de ma nation , je ne crus pas devoir le souffrir ; et j'amenai M. Walpole à me faire excuse , en m'assurant qu'il ne croyait pas parler devant un Français. Je remontrai à ce monsieur qu'il ne fallait pas avoir deux discours , l'un pour les hommes présents , l'autre pour les hommes absens , lui protestant que ce que j'aurais à dire de lui , lorsqu'il serait sorti , j'aurais bien le courage de le lui dire à lui-même. Walpole partit ; la princesse d'Ashkov me loua de mon procédé , ajoutant , qu'à ma place , lorsque le Walpole avait eu la bassesse de s'excuser sur ce qu'il ne me croyait pas Français , elle n'aurait pas répliqué un mot , mais qu'elle lui aurait tourné le dos de mépris ; et je crois qu'elle avait raison. Elle a de la pénétration , du sang-froid , du jugement. Elle rencontre presque toujours la raison vraie des choses ; elle ne peut souffrir qu'on l'admire , soit par le peu de valeur qu'elle met à son rôle , soit par modestie naturelle : elle avait quelque envie de voir Rulhières , et d'entendre sa relation. Je lui représentai qu'elle avouerait tout ce qu'elle ne contredirait pas ; et que l'auteur ne manquerait pas de s'honorer de son témoignage. Elle m'embrassa , et ne vit point Rulhières.

Madame Necker voulait lui donner à souper avec madame Geoffrin. Je rompis cette partie , où elle aurait été appréciée au dessous de sa valeur. On n'était curieux de la voir là que pour en parler ; et je crus qu'elle avait plus à perdre qu'à gagner au jugement de ces deux femmes et de ceux qui les auraient environnées , tous gens qui auraient exigé d'elle qu'elle parlât en chef de conspiration.

Sur ce que j'ai pu lui dire de réminiscence de la relation de Rulhières , il m'a semblé que ce n'était qu'un tissu romanesque , sans connaissance réelle des faits et des personnes , et qui aura pourtant avant deux siècles toute l'autorité de l'histoire. Elle m'a paru ennemie de la galanterie. On a suspecté son intimité avec le comte Panin ; et elle en était indignée. Elle se félicitait de s'être assez respectée elle-même , pour que l'Impératrice n'eût osé s'ouvrir avec elle de son goût pour Orlow ; cependant elle a vécu avec elle dans l'extrême familiarité , et cette familiarité n'a point cessé par la disgrâce ; la princesse entre librement chez son ancienne amie , cause , s'assied et s'en va. Si on l'en croit , celui des frères Orlow , qu'on appelle le balafré , est un des plus grands scélérats de la terre. Elle est désolée que ses succès dans la guerre présente lui

donnent une illustration dont il est indigne. Elle m'a assuré que l'Impératrice jouissait d'une admiration si méritée et d'un amour si général, que sa consistance sur le trône ne dépendait plus de personne. Elle a coupé ses lisières, disait-elle, avec le vrai couteau, en montrant à ses peuples que leur bonheur était en tout l'objet de sa pensée, de ses vœux et de ses actions. Elle est tellement maîtresse, que demain elle se déferait du comte Panin, l'homme de l'empire le plus puissant et le plus respecté, que sa disgrâce ou sa mort même ne ferait pas la moindre sensation. Le grand duc est si jeune, qu'elle ne prononce rien sur son caractère. Elle était incertaine qu'il fût instruit du sort malheureux de son père. Elle ne sait quel eût été le terme des malheurs de l'empire sous un prince imbécile et crapuleux; tout comme elle ignore quel sera le terme de sa splendeur sous une souveraine telle que Catherine. La princesse d'Ashkow a deux enfans qu'elle aime tendrement, un garçon et une fille. Elle fait peu de cas de la vie. Il y a deux ans qu'elle voyage; et elle se propose de voyager encore dix-huit mois, de retourner à Pétersbourg, où elle séjournera peu de temps, et de se retirer ensuite à Moscou. Mais, me demanderez-vous, quelle est la raison de sa disgrâce? Peut-être ne s'est-elle pas trouvée récompensée en raison de ses services; peut-être avait-elle projeté, en élevant Catherine à l'empire, de gouverner l'Impératrice; peut-être le soupçon d'avoir trempé dans l'émeute de l'image flagellée avait-il refroidi l'Impératrice; peut-être l'Impératrice avait-elle appris, par ce que la princesse avait osé pour elle, ce qu'elle était capable d'oser contre elle; peut-être celle-ci prétendait-elle à la place de ministre, même de premier ministre, ou du moins à l'entrée au conseil; peut-être était-elle offensée que son amie, dont elle souhaitait de faire une régente, eût eu l'art de se faire Impératrice, à son insu et contre ses projets; peut-être fut-elle offensée de se trouver reléguée dans la foule de ceux à qui on accorde le nouvel ordre, elle qui se trouvait à la tête des grands décorés de l'ordre ancien. Quoi qu'il en soit, les mécontentemens réciproques n'éclatèrent qu'à Moscou; la princesse d'Ashkow y accompagna Catherine; et là, sans explication, sans reproche, elle se sépara de la souveraine pour ne la plus revoir. Le dernier voyage de l'Impératrice à Moscou, lors du tribunal créé pour la confection du code, fut très-orageux. Un mécontentement général de la noblesse, occasioné par une cause que la princesse m'a dite, et que je ne me rappelle plus, pensa amener une seconde révolution; cette crainte, bien fondée, accéléra le retour de l'Impératrice à Pétersbourg. Depuis, tout s'est calmé; et Catherine est également adorée de tous les ordres de l'empire. C'est

le dernier mot de la princesse d'Ashkow , à qui le commerce de la cour n'avait appris qu'une chose , c'était de mettre moins de chaleur , même aux choses bonnes et utiles dont on désirait le succès. Les méchans , disait-elle , tout en les approuvant , les font échouer , ne fût-ce que pour vous priver de l'honneur d'y avoir pensé. J'ai beaucoup nui à mes amis par le trop de zèle que j'ai pris à leurs intérêts. J'ai fait manquer les plus beaux projets par l'enthousiasme qu'ils m'inspiraient. Je blessais les âmes pusillanimes et froides qui ne s'en laissaient pas enflammer comme moi. Les uns s'éloignaient heureux , les autres chagrins , tous indisposés ; et rien ne se faisait.

Lorsque j'allai prendre congé d'elle , elle me promit de ne me point oublier ; elle me pria de me souvenir d'elle ; et elle eut la bonté de me dire que j'étais un des hommes les plus agréables à entendre qu'elle eût rencontrés ; et que , sage ou fou , elle avait remarqué que j'étais toujours conséquent :

*Lettre à M. *** , sur l'abbé GALIANI.*

EH bien ! monsieur , vous avez donc quelque peine à croire qu'un étranger , qui n'a fait en France qu'un séjour assez court , ait pu se rendre maître de notre langue au point d'écrire avec cette facilité , cette force , cette élégance , et surtout ce ton de plaisanterie naturelle qu'on remarque dans les dialogues sur le commerce des blés ? Mais cet étranger a vécu dans la meilleure compagnie ; c'est l'abbé Galiani : et cet abbé n'est point du tout un homme ordinaire. En y regardant de plus près , vous auriez été frappé d'une certaine originalité qui ne peut être d'emprunt ; et vous en auriez conclu , ou que l'abbé Galiani n'avait pas fait un mot de son ouvrage , ou qu'il l'avait fait tel qu'il est. Ceux qui l'ont un peu connu , vous diront tous que ses dialogues sont calqués sur sa conversation. Ainsi , monsieur , plus de doute sur ce point. Quant à l'ouvrage italien , dont la gazette de France du 9 novembre de l'année dernière annonce une traduction française , voici ce que j'en sais.

En 1726 , avant que l'abbé Galiani fût né , Barthelemi Intieri , Toscan , homme de lettres , géomètre et mécanicien du premier ordre , inventa une étuve à blé. En 1754 , Intieri était âgé de quatre-vingt-deux ans , et presque aveugle. L'abbé Galiani désira que sa machine utile fût connue ; il écrivit donc le petit traité qui a pour titre : *Della perfetta conservazione del grano* ; et comme sa fantaisie a toujours été de garder l'anonyme , il n'avoua point cet ouvrage , qu'il laissa paraître sous le nom de l'inventeur Intieri : mais personne n'ignora qu'il en était l'auteur.

teur ; et dans les premiers temps de son séjour à Paris , il m'en fit présent , ainsi qu'à quelques autres hommes de lettres avec lesquels il était en liaison. Le frère de l'abbé Galiani avait dessiné les planches , au bas desquelles on lit même son nom dans l'édition italienne. M. Duhamel , de notre académie des sciences , toujours poussé du beau zèle de nous enrichir des inventions étrangères , ne dédaigna pas de publier la machine d'Intieri , sans se souvenir de l'auteur. Le marquis Galiani , frère de l'abbé , lui en avait envoyé les dessins , que notre académicien fit regraver , mais sans nous prévenir que les additions et variations qu'il adoptait d'après Intieri , et qu'il donnait comme des moyens de perfection , étaient impraticables dans l'exécution. Vous conclurez de ce petit historique littéraire tout ce qu'il vous plaira. Quant à moi , l'abbé Galiani ayant publié , en 1754 , son ouvrage sur la conservation des grains ; et en 1749 , son traité de la monnaie , il me semble que c'est mal à propos qu'on a traité d'intrus , de nouveau venu dans l'étable économique , le premier né du troupeau ; et qu'on aurait bien fait de le laisser tranquille dans le coin qu'il y occupait depuis vingt ans , époque antérieure à la formation du bercail.

Comme j'aime à m'entretenir de mes amis , je ne puis me refuser à l'occasion de vous instruire de quelques particularités de la vie studieuse de notre cher abbé : je dis notre cher abbé , parce qu'il est cher à beaucoup d'autres qu'à moi.

Il naquit à Naples le 2 décembre 1728. Il se fit connaître en 1748 , par une plaisanterie poétique et une oraison funèbre du grand-maître des hautes-œuvres à Naples , Dominique Jannaccone d'illustre mémoire. Son traité de la monnaie parut en 1749 , et son ouvrage sur la conservation des blés , en 1754. En 1755 , il écrivit une dissertation sur l'histoire naturelle du Vésuve. Cette dissertation , qui n'a point été imprimée , fut envoyée au pape Benoît XIV , avec une collection des pierres produites par ce volcan. M. Bernard de Jussieu la connaît , et quelques affiliés à la secte économique en ont eu communication. En 1756 , il fut nommé de l'académie d'Herculanum ; et il a eu beaucoup de part au premier volume des planches. Il composa à cette occasion , sur la peinture des anciens , une dissertation fort étendue , dont M. l'abbé Arnaud a été à portée de juger. Mais celui de ses ouvrages qu'il estime le plus est son oraison funèbre de Benoît XIV ; je la connais , et c'est à mon avis un morceau plein d'éloquence et de nerf. La nécessité de se livrer aux affaires politiques ralentit sa course dans une carrière où il était entré à l'âge de dix-neuf ans. Il vint en France , où il ne produisit plus que des clandestins , si l'on en excepte son dernier ouvrage

sur le commerce des blés ; modèle de dialogues qui restera à côté des lettres de Pascal , long-temps après qu'il ne sera plus question ni des sujets , ni des personnages dont ces deux beaux génies se seront occupés. Nous connaissions tous ici son commentaire sur Horace , ouvrage savant et gai , fruit d'un de ses momens de tristesse et d'ennui. On formerait une liste considérable des pièces recélées dans son porte-feuille ; on y trouverait , à côté de son morceau sur les peintures d'Herculanum et de sa dissertation sur le Vésuve , une traduction de l'ouvrage de Locke sur les monnaies , avec des notes de sa façon : une traduction en vers du premier livre de l'anti-Lucrèce ; quelques poésies ; une dissertation sur les rois carthaginois ; et d'autres écrits sur différens points d'érudition.

Je connais peu d'hommes qui aient autant lu , plus réfléchi et acquis une aussi ample provision de connaissances. Je l'ai tâté par les côtés qui me sont familiers , et je ne l'ai trouvé en défaut sur aucun. Sa pénétration est telle , qu'il n'y a point de matière ingrate ou usée pour lui. Il a le talent de voir dans les sujets les plus communs toujours quelque face qu'on n'avait point observée ; de lier et d'éclaircir les plus disparates par des rapprochemens singuliers ; et de trancher les difficultés les plus sérieuses , par des apologues originaux dont les esprits superficiels ne sentent pas toute la portée. Il n'appartient pas à tout le monde de saisir sa plaisanterie. Gai en société , je le crois mélancolique quand il est seul. Il parle volontiers et long-temps ; mais quand on aime à s'instruire , on ne l'accuse pas d'avoir trop parlé. Sans lui supposer une haute opinion de l'honnêteté de l'espèce humaine , je ne l'en crois pas plus méfiant ; quoiqu'il y ait dans sa politique et sa morale de conversation une teinte de machiavélisme , je le tiens pour homme d'une probité rigoureuse. Il est bien plat de juger sans cesse les mœurs par les principes spéculatifs. C'est ainsi que je vois les hommes ; donc c'est ainsi que je me conduis avec eux : ou bien , mon expérience m'apprend que la plupart des hommes se conduisent ainsi ; donc je me conduirai comme eux ; belle conséquence ! Quant à ces théories politiques qui nous sont proposées comme des vérités éternelles par des gens qui n'ont vu la société que par le goulot étroit de la bouteille des abstractions , personne , je l'avoue , n'en avait un plus souverain mépris. Le reste après sa mort , si je lui survivis.

J'ai l'honneur d'être , monsieur , etc.

Sur les Lettres d'un Fermier de Pensylvanie , aux habitans de l'Amérique septentrionale.

C'EST une grande querelle que celle de l'Angleterre avec ses colonies. Savez-vous, mon ami, par où nature veut qu'elle finisse? Par une rupture. On s'ennuie de payer, aussitôt qu'on est le plus fort. La population de l'Angleterre est limitée; celle des colonies ne l'est pas. Avant un siècle, il est démontré qu'il y aura plus d'hommes à l'Amérique septentrionale, qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe entière. Alors un des bords de la mer dira à l'autre bord : Des subsides? Je ne vous en dois pas plus que vous ne m'en devez. Faites vos affaires, et laissez-moi faire les miennes. Me pourvoir des choses dont j'ai besoin, chez vous, et chez vous seul? Et pourquoi, si je le puis avoir plus commodément et à meilleur prix ailleurs? Vous envoyer les peaux de mes castors, pour que vous m'en fassiez des chapeaux? Mais vous voyez bien que cela est ridicule, si j'en puis faire moi-même. Ne me demandez donc pas cela. C'est ainsi que ce traité de la mère-patrie avec ses enfans, fondé sur la supériorité actuelle de la mère-patrie, sera méprisé par les enfans quand ceux-ci seront assez grands.

Voici une exposition abrégée des démêlés présens de l'Angleterre et de ses colonies. Lorsque l'Angleterre avait besoin des subsides de ses colons, elle faisait remettre par les gouverneurs d'outre-mer, aux assemblées provinciales, des lettres circulaires écrites au nom du roi, par le secrétaire d'état qui en faisait la demande. Le parlement s'adressait aux colonies, précisément comme le roi s'adresse au parlement. Les colonies s'imposaient elles-mêmes. Le parlement a tenté de changer cette taxe volontaire en une taxe arbitraire.

L'assujettissement au papier timbré dans tous les actes civils fut le premier écart de la forme de réquisition accoutumée. Celui qui forma le projet de lever arbitrairement de l'argent sur les Américains par ce moyen, sentit toute l'opposition qu'il y trouverait. Pour prévenir cette opposition, l'acte du timbre fut accompagné d'un bill qui autorisait les officiers des troupes réparties dans les différentes contrées, à loger leurs soldats dans les maisons particulières.

L'acte du timbre n'eut point lieu; quant au bill qui exigeait des assemblées provinciales de loger des soldats, il fut modifié. L'entrée des maisons fut fermée aux soldats, et les assemblées fournirent aux troupes des provisions; mais chacune à sa manière, sans prendre aucunement connaissance du bill. Elles affectèrent de donner à leur acquiescement la forme d'un acte

volontaire et libre. Les gouverneurs d'outre-mer mirent tout en œuvre pour traduire cette conduite comme une rébellion ; et le parlement indigné , spécialement contre la province de la Nouvelle-York , ôta à cette province tout pouvoir de législation.

Cependant le projet d'asseoir une taxe arbitraire en Amérique ne fut point abandonné. On en tenta l'exécution sous une autre forme. Les colons sont possesseurs de certaines matières premières qu'ils n'ont ni le droit de manufacturer , ni de prendre ailleurs que chez leur mère-patrie. Ce fut sur ces matières manufacturées , qu'on imagina d'établir des impôts. On devait former un bureau de péages et envoyer à Boston une légion de commis chargés du recouvrement de ces impôts , qui , selon l'énonciation de l'acte , étaient destinés à payer les honoraires des gouverneurs , juges et autres officiers de la couronne en Amérique , parce que c'était une spéculation générale en Angleterre , que ces officiers ne doivent dépendre des colons pour aucune partie de leur entretien. Les Américains furent , comme on le pense bien , révoltés , et de l'impôt , et de l'emploi de l'impôt.

Le démêlé de l'Angleterre avec ses colonies en est là ; et c'est pour confirmer les Anglais de l'Amérique dans leur opposition à ces deux points que les lettres du fermier ont été écrites. Ces lettres sont pleines de raison , de simplicité et de véritable éloquence. Elles ont eu quarante éditions à Londres en moins d'une année. Un monsieur Dickinson , qui en est l'auteur , est à peine âgé de trente-trois ans. Il exerce la profession d'avocat à Philadelphie , où il a été surnommé le Démosthène de l'Amérique. En considération de son rôle patriotique , un ecclésiastique de la Virginie lui a envoyé en présent dix mille livres sterlings. Les femmes de Boston ont renoncé aux rubans , jusqu'à ce que cette affaire soit finie. Elle finira comme elle pourra ; en attendant , celui qui le premier a mis les colonies dans le cas de prendre leur quant à moi , est un fou.

J'ai été un peu surpris de voir paraître ici la traduction de ces lettres. Je ne connais aucun ouvrage plus propre à instruire des peuples de leurs droits inaliénables , et à leur inspirer un amour violent de la liberté. Parce que M. Dickinson parlait à des Américains , ils n'ont pas conçu que ses discours s'adressaient à tous les hommes. Mon dessein était de vous en recueillir les principes généraux ; mais je m'en tiendrai à quelques morceaux de la dernière lettre , qui a pour titre : Assoupissement , avant-coureur de l'esclavage. Voici comme elle commence.

« Un peuple marche à grands pas vers sa destruction , lorsque
 » les particuliers considèrent leurs propres intérêts comme indé-
 » pendans de ceux du public. De telles idées sont fatales à leur

» patrie et à eux-mêmes. Cependant combien n'y a-t-il pas
 » d'hommes assez faibles et assez vils , pour croire qu'ils rem-
 » plissent tous les devoirs de la vie , lorsqu'ils travaillent avec
 » ardeur à accroître leurs richesses , leur puissance et leur crédit ,
 » sans avoir le moindre égard à la société sous la protection de
 » laquelle ils vivent ; qui , lorsqu'ils peuvent obtenir un avan-
 » tage immédiat et personnel , en prêtant leur assistance à ceux
 » dont les projets tendent manifestement au détriment de leur
 » patrie , se félicitent de leur adresse , et se croient fondés à
 » s'arroger le titre de fins politiques ? Misérables ! dont il est dif-
 » ficile de dire s'ils sont plus dignes de mépris que de pitié , mais
 » dont les principes sont certainement aussi détestables que leur
 » conduite est pernicieuse ! »

Il peint ensuite la conduite de ces hommes ; les espérances , les terreurs dont il faut se garantir ; puis il ajoute :

« Notre vigilance et notre union feront notre succès et notre
 » sûreté. Evitons également le morne engourdissement et la
 » vivacité fébrile. Remplissons-nous d'une générosité véritable-
 » ment sage. Considérons-nous comme des hommes et des hommes
 » libres. Gravons réciproquement dans nos cœurs ; disons-nous
 » en nous rencontrant dans les rues , en entrant dans nos mai-
 » sons , en en sortant , que nous ne saurions être heureux , sans
 » être libres ; que nous ne saurions être libres , sans être assurés
 » de nos propriétés ; que nous ne saurions être assurés de nos
 » propriétés , si d'autres ont droit d'y toucher sans notre aveu ;
 » que des taxes arbitraires nous les enlèvent ; que des droits
 » établis dans la seule vue de lever de l'argent sont des prétextes
 » arbitraires ; qu'il faut s'opposer immédiatement et vigoureu-
 » sement aux tentatives d'imposer de tels droits ; que cette oppo-
 » sition ne peut être efficace sans la réunion commune des
 » efforts ; et qu'en conséquence l'affection réciproque des pro-
 » vinces et l'unanimité des résolutions est essentielle à notre salut.
 » Nous sommes destinés par la nature dans l'ordre marqué des
 » choses , pour être les protecteurs des générations à venir , dont
 » le sort dépend de notre vertu. C'est à nous à savoir si nous
 » donnerons la naissance à des nobles et incontestables héritiers
 » de nos titres , ou à de bas valets de maîtres impérieux. Pour
 » moi , je défendrai de toutes mes forces la liberté que mes pères
 » m'ont transmise. Le ferai-je utilement ou sans fruits ? c'est
 » de vous , mes chers compatriotes , que cela dépend. »

On nous permet la lecture de ces choses-là , et l'on est étonné de nous trouver , au bout d'une dizaine d'années , d'autres hommes. Est-ce qu'on ne sent pas avec quelle facilité des âmes un peu généreuses doivent boire ces principes et s'en enivrer ?

Ah ! mon ami , heureusement les tyrans sont encore plus imbéciles qu'ils ne sont méchans ; ils disparaissent ; les leçons des grands hommes fructifient , et l'esprit d'une nation s'agrandit.

Sur BOULANGER.

NICOLAS-ANTOINE BOULANGER naquit à Paris , d'une famille honnête , le 11 novembre 1722 : il fit ses humanités au collège de Beauvais. Il montra si peu d'aptitude pour les lettres , que M. l'abbé Crévier , son professeur de rhétorique , avait peine à croire que cet homme , qui se distingua ensuite par sa pénétration et ses connaissances , sous le nom de *Boulangier* , fût le même que celui qu'il avait eu pour disciple. Ces exemples d'enfans rendus ineptes entre les mains des pédans qui les abrutissent en dépit de la nature la plus heureuse , ne sont pas rares ; cependant ils suprennent toujours.

En 1739 , il s'appliqua aux mathématiques et à l'architecture ; et ce ne fut pas sans succès ; c'est-à-dire , qu'avec les connaissances propres à ces deux genres d'études , il puisa , dans le premier , un esprit net et juste ; et dans l'autre , un goût simple et grand.

Il accompagna M. le baron de Thiers à l'armée , en qualité de son ingénieur particulier , fonction qu'il exerça pendant les années 1743 et 1744 , jusqu'au siège de Fribourg.

Il entra dans les ponts et chaussées en 1745 , et fut envoyé dans la Champagne , la Lorraine et la Bourgogne , pour y exécuter différens ouvrages publics.

Il construisit le pont de Vaucouleurs , sur le passage de la France en Lorraine : il fut interrompu dans la conduite de celui de Foulain , près de Langres , par une maladie grave qui le relégua et le retint , une saison entière , à Châlons-sur-Marne.

Il est impossible que le séjour habituel des champs , le spectacle assidu de la nature , la vue des montagnes , des rivières et des forêts , l'empire absolu sur un nombreux atelier , la conduite des grands travaux , n'élèvent une âme bien faite , et ne l'étendent. Mais combien de fois n'ai-je pas vu la sienne pénétrée de compassion pour le sort de ces malheureux qu'on arrache à leur chaume , et qu'on appelle , de plusieurs lieues , à la construction des routes , sans leur fournir seulement le pain dont ils manquent , et sans donner du foin et de la paille à leurs animaux , dont on dispose ! Il ne parlait jamais de cette inhumanité , si contraire au caractère d'un gouvernement doux et d'une nation bienfaisante , sans déceler une indignation amère et profonde.

Il sortit de Châlons pour venir à Paris assurer dans le sein de sa famille sa guérison et sa convalescence.

Ses supérieurs dans les ponts et chaussées, convaincus de ses talens, et satisfaits de sa conduite, l'employèrent en Touraine aux mêmes opérations qu'il avait dirigées en d'autres provinces. Partout il fit voir qu'il était possible de concilier les intérêts particuliers avec ceux de la chose publique : il était bien loin de servir les petites haines d'un homme puissant, en coupant les jardins d'un pauvre paysan par un grand chemin qui pouvait être conduit sans causer de dommage.

On sait que le corps des ponts et chaussées est distribué par généralités : il entra dans celle de Paris en 1751 : il avait obtenu le grade de sous-ingénieur en 1749.

En 1755, il fut employé sur la route d'Orléans ; mais des travaux au-dessus de ses forces, et des études continuées au milieu de ces travaux, avaient épuisé sa santé naturellement faible ; et il fut obligé de solliciter sa retraite des ponts et chaussées en 1758 : on la lui accorda avec un brevet d'ingénieur, distinction qu'il méritait bien, et qui, je crois, n'avait point encore été accordée. Il sentit alors que sa fin approchait ; et en effet elle ne tarda pas à arriver : il mourut le 16 septembre 1759.

J'ai été intimement lié avec lui. Il était d'une figure peu avantageuse ; sa tête aplatie, plus large que longue, sa bouche très-ouverte, son nez court et écrasé, le bas de son menton étroit et saillant, lui donnaient avec Socrate, tel que quelques pierres antiques nous le montrent, une ressemblance qui me frappe encore.

Il était maigre ; ses jambes grêles le faisaient paraître plus grand qu'il ne l'était en effet : il avait de la vivacité dans les yeux : sérieux en société, gai avec ses amis : il se plaisait aux entretiens de philosophie, d'histoire et d'érudition. Son esprit s'était tout-à-fait tourné de ce côté ; il était simple de caractère et de mœurs très-innocentes ; doux, quoique vif ; et peu contredisant, quoique infiniment instruit. Je n'ai guère vu d'homme qui rentrât plus subitement en lui-même, lorsqu'il était frappé de quelque idée nouvelle, soit qu'elle lui vînt, ou qu'un autre la lui offrit : le changement qui se faisait alors dans ses yeux était si marqué, qu'on eût dit que son âme le quittait pour se cacher en un repli de son cerveau.

Une imagination forte, jointe à des connaissances étendues et diverses, et à une sagacité peu commune, lui indiquait des liaisons fines, et des points d'analogie entre les objets les plus éloignés.

Les dernières années de sa vie furent laborieuses, contempla-

tives et retirées. Quelquefois je le comparais à cet insecte solitaire et couvert d'yeux, qui tire de ses intestins une soie qu'il parvient à attacher d'un point du plus vaste appartement à un autre point éloigné; et qui, se servant de ce premier fil pour base de son merveilleux et subtil ouvrage, jette à droite et à gauche une infinité d'autres fils, et finit par occuper tout l'espace environnant de sa toile: et cette comparaison ne l'offensait point. C'est dans l'intervalle du monde ancien au monde nouveau que notre philosophe tendait des fils: il cherchait à remonter de l'état actuel des choses, à ce qu'elles avaient été dans les temps les plus reculés.

Si jamais homme a montré dans sa marche les vrais caractères du génie, c'est celui-ci.

Au milieu d'une persécution domestique qui a commencé avec sa vie, et qui n'a cessé qu'avec elle; au milieu des distractions les plus réitérées et des occupations les plus pénibles, il parcourut une carrière immense. Quand on feuillette ses ouvrages, on croirait qu'il a vécu plus d'un siècle; cependant il n'a vu, lu, regardé, réfléchi, médité, écrit, vécu qu'un moment: c'est qu'on peut dire de lui, ce qu'Homère a dit des chevaux des dieux: autant l'œil découvre au loin d'espace dans les cieux, autant les célestes coursiers en franchissent d'un saut.

Après de mauvaises études ébauchées dans des écoles publiques, il fut jeté sur les grands chemins; ce fut là qu'il consuma son temps, sa santé et sa vie à conduire des rivières, à couper des montagnes, et à exécuter ces grandes routes, qui font de la France un royaume unique, et qui caractérisent à jamais le règne de Louis XV.

Ce fut aussi là, que se développa le germe précieux qu'il portait en lui. Il vit la multitude de substances diverses, que la terre recèle dans son sein, et qui attestent son ancienneté et la suite innombrable de ses révolutions sous l'astre qui l'éclaire; les climats changés, et les contrées qu'un soleil perpendiculaire brûlait autrefois, maintenant effleurées de ses rayons obliques et passagers, et chargées de glaces éternelles. Il ramassa du bois, des pierres, des coquilles; il vit, dans nos carrières, l'empreinte des plantes qui naissent sur la côte de l'Inde; la charrue retourner, dans nos champs, des êtres dont les analogues sont cachés dans l'abîme des mers; l'homme couché au nord sur les os de l'éléphant, et se promenant ici sur la demeure des baleines. Il vit la nourriture d'un monde présent croissant sur la surface de cent mondes passés; il considéra l'ordre que les couches de la terre gardaient entre elles; ordre tantôt si régulier, tantôt si troublé, qu'ici le globe tout neuf semble sortir des mains du grand ouvrier; là, n'offrir qu'un chaos ancien qui cherche à

se débrouiller ; ailleurs , que les ruines d'un vaste édifice renversé , reconstruit et renversé derechef , sans qu'à travers tant de bouleversemens successifs , l'imagination même puisse remonter au premier.

Voilà ce qui donna lieu à ses premières pensées. Après avoir considéré de toutes parts les traces du malheur de la terre , il en chercha l'influence sur ses vieux habitans ; de-là ses conjectures sur les sociétés , les gouvernemens et les religions. Mais il s'agissait de vérifier ces conjectures , en les comparant avec la tradition et les histoires ; et il dit : J'ai vu , j'ai cherché à deviner ; voyons maintenant ce qu'on a dit , et ce qui est. Alors il porta les mains sur les auteurs latins ; et il s'aperçut qu'il ne savait pas le latin ; il l'apprit donc ; mais il s'en manqua de beaucoup qu'il en pût tirer les éclaircissemens qui lui étaient nécessaires ; il trouva les Latins trop ignorans et trop jeunes.

Il se proposa d'interroger les Grecs. Il apprit leur langue , et en eut bientôt dévoré les poètes , les philosophes et les historiens ; mais il ne rencontra dans les Grecs que fictions , mensonges et vanité ; un peuple défigurant tout , pour s'approprier tout ; des enfans qui se repaissaient de contes merveilleux , où une petite circonstance historique , une lueur de vérité allait se perdre dans des ténèbres épaisses ; partout , de quoi inspirer le poète , le peintre et le statuaire , et de quoi désespérer le philosophe. Il ne douta pas qu'il n'y eût des récits plus antérieurs et plus simples ; et il se précipita courageusement dans l'étude des langues hébraïque , syriaque , chaldéenne et arabe , tant anciennes que modernes. Quel travail ! quelle opiniâtreté ! Voilà les connaissances qu'il avait acquises , lorsqu'il se promit de débrouiller la mythologie.

Je lui ai entendu dire plusieurs fois que les systèmes de nos érudits étaient tous vrais ; et qu'il ne leur avait manqué que plus d'étude et plus d'attention , pour voir qu'ils étaient d'accord et se donner la main.

Il regardait le gouvernement sacerdotal et théocratique comme le plus ancien connu : il inclinait à croire que les sauvages descendaient de familles errantes , que la terreur des premiers grands événemens avait confinées dans des forêts où ils avaient perdu les idées de police , comme nous les voyons s'affaiblir dans nos cénobites , à qui il ne faudrait qu'un peu plus de solitude pour être métamorphosés en sauvages.

Il disait que , si la philosophie avait trouvé tant d'obstacles parmi nous , c'était qu'on avait commencé par où il aurait fallu finir , par des maximes abstraites , des raisonnemens généraux , des réflexions subtiles qui ont révolté par leur étrangeté et leur

hardiesse , et qu'on aurait admises sans peine , si elles avaient été précédées de l'histoire des faits.

Il lisait et étudiait partout : je l'ai moi-même rencontré sur les grandes routes avec un auteur rabbinique à la main .

Ses liaisons se bornaient à quelques gens de lettres , et à un petit nombre de personnes du monde.

Il était attaqué d'une maladie bizarre , qui se portait sur toutes les parties de son corps , à la tête , aux yeux , à la poitrine , à l'estomac , aux entrailles ; et qui s'irritait également par les remèdes opposés. Il était allé passer quelque temps à la campagne chez un honnête et célèbre philosophe , alors persécuté (1). Son état était déjà très-fâcheux ; il sentit qu'il empirait , et se hâta de revenir à Paris dans la maison paternelle , où il mourut peu de semaines après son retour.

A juger des progrès surprenans qu'il avait faits dans les langues anciennes et modernes ; dans l'histoire de la nature ; celle des hommes ; de leurs mœurs , de leurs coutumes , de leurs usages ; la philosophie , et le peu de temps qu'il avait pu donner à l'étude , il eût été nommé parmi les plus savans hommes de l'Europe, si la nature lui avait accordé les années qu'elle accorde ordinairement à ses enfans. Mais consolons-nous ; si une mort prématurée l'a ravi aux lettres et à la philosophie qu'il honorait , elle l'a ravi aussi à la fureur des intolérans , qui l'attendait : l'imprudencé qu'il avait eue de répandre quelques exemplaires manuscrits de son *Despotisme oriental* , aurait infailliblement disposé du repos de ses jours ; et nous aurions vu l'ami des hommes et de la vérité , fuyant de contrée en contrée devant les prêtres du mensonge , à qui il ne reste qu'à frémir de rage autour de sa tombe.

Il a écrit dans sa jeunesse une vie d'Alexandre , qui n'a point été imprimée.

Il a laissé en manuscrit un dictionnaire considérable , qu'on pourrait regarder comme une concordance des langues anciennes et modernes , fondée sur l'analogie des mots simples et composés de ces langues , sans en excepter la langue française : cet ouvrage est en trois volumes *in-folio* (1).

On a publié , il y a quelques années , son traité du *Despotisme oriental* ; c'était le dernier chapitre de l'ouvrage connu sous le titre de *l'Antiquité dévoilée par ses usages* , qu'il en détacha lui-même pour en faire un ouvrage à part. Il n'a manqué au *Despotisme oriental* , pour être une des plus belles productions

(1) *Helvétius* , à qui il dédia ses *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*. N.

(2) Marc-Michel Rey l'acheta pour 15 louis , et le revendit , à ce que l'on croit , à une bibliothèque publique de Leyde ou d'Amsterdam.

de l'esprit humain, qu'une forme plus concise et moins dogmatique, forme qu'il convient d'affecter toutes les fois que l'objet n'est pas démontrable. Il faut alors plus compter sur l'imagination du lecteur que sur la solidité des preuves ; donner peu à lire, et laisser beaucoup à penser.

Outre les *Dissertations sur Esope le fabuliste ; sur Elie et Enoch ; sur saint Pierre*, il en a composé deux autres sur saint Roch et sainte Geneviève, qui se sont égarées.

J'ai encore vu de lui une *Histoire naturelle du cours de la Marne*, et une *Histoire naturelle du cours de la Loire*, avec figures. Ces deux morceaux sont apparemment dans le cabinet de quelque curieux, qui n'en privera pas le public.

Il a aussi fait graver une mappemonde relative aux sinuosités du continent, aux angles alternatifs des montagnes et des rivières. Le globe terrestre y est divisé en deux hémisphères ; les eaux occupent l'un en entier ; les continents occupent tout l'autre ; et par une singularité remarquable, il se trouve que le méridien du continent général passe par Paris.

Sur le livre de l'Esprit, par HELVÉTIUS.

AUCUN ouvrage n'a fait autant de bruit. La matière et le nom de l'auteur y ont contribué. Il y a quinze ans que l'auteur y travaille ; il y en a sept ou huit qu'il a quitté sa place de fermier-général pour prendre la femme qu'il a, et s'occuper de l'étude des lettres et de la philosophie. Il vit pendant six mois de l'année à la campagne, retiré avec un petit nombre de personnes qu'il s'est attachées ; et il a une maison fort agréable à Paris. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux ; car il a des amis, une femme charmante, du sens, de l'esprit, de la considération dans ce monde, de la fortune, de la santé et de la gaieté..... Les sots, les envieux et les bigots ont dû se soulever contre ses principes ; et c'est bien du monde... L'objet de son ouvrage est de considérer l'esprit humain sous différentes faces, et de s'appuyer partout de faits. Ainsi il traite d'abord de l'esprit humain en lui-même. Il le considère ensuite relativement à la vérité et à l'erreur..... Il paraît attribuer la sensibilité à la matière en général ; système qui convient fort aux philosophes, et contre lequel les superstitieux ne peuvent s'élever sans se précipiter dans de grandes difficultés. Les animaux sentent, on n'en peut guère douter : or, la sensibilité est en eux ou une propriété de la matière, ou une qualité d'une substance spirituelle. Les superstitieux n'osent avouer ni l'un, ni l'autre... L'auteur de l'Esprit réduit toutes les fonctions intellectuelles à la sensibilité.

Apercevoir ou sentir , c'est la même chose , selon lui. Juger ou sentir , c'est la même chose... Il ne reconnaît de différence entre l'homme et la bête , que celle de l'organisation. Ainsi , allongez à un homme le museau ; figurez-lui le nez , les yeux , les dents , les oreilles comme à un chien ; couvrez-le de poils ; mettez-le à quatre pattes ; et cet homme , fût-il un docteur de Sorbonne , ainsi métamorphosé , fera toutes les fonctions du chien ; il aboiera , au lieu d'argumenter ; il rongera des os , au lieu de résoudre des sophismes ; son activité principale se ramassera vers l'odorat ; il aura presque toute son âme dans le nez ; et il suivra un lapin ou un lièvre à la piste , au lieu d'éventer un athée ou un hérétique... D'un autre côté , prenez un chien ; dressez-le sur les pieds de derrière ; arrondissez-lui la tête , raccourcissez-lui le museau , ôtez-lui le poil et la queue ; et vous en ferez un docteur , réfléchissant profondément sur les mystères de la prédestination et de la grâce... Si l'on considère qu'un homme ne diffère d'un autre homme que par l'organisation , et ne diffère de lui-même que par la variété qui survient dans les organes ; si on le voit balbutiant dans l'enfance , raisonnant dans l'âge mûr , et balbutiant de rechef dans la vieillesse ; ce qu'il est dans l'état de santé et de maladie , de tranquillité et de passion , on ne sera pas éloigné de ce système... En considérant l'esprit relativement à l'erreur et à la vérité , M. Helvétius se persuade qu'il n'y a point d'esprit faux. Il rapporte tous nos jugemens erronés à l'ignorance , à l'abus des mots et à la fougue des passions.... Si un homme raisonne mal , c'est qu'il n'a pas les données pour raisonner mieux. Il n'a pas considéré l'objet sous toutes ses faces. L'auteur fait l'application de ce principe au luxe , sur lequel on a tant écrit pour et contre. Il fait voir que ceux qui l'ont défendu avaient raison , et que ceux qui l'ont attaqué avaient aussi raison dans ce qu'ils disaient les uns et les autres. Mais ni les uns , ni les autres n'en venaient à la comparaison des avantages et des désavantages , et ne pouvaient former un résultat , faute de connaissances. M. Helvétius résout cette grande question ; et c'est un des plus beaux endroits de son livre... Ce qu'il dit de l'abus des mots est superficiel , mais agréable. En général , c'est le caractère principal de l'ouvrage , d'être agréable à lire dans les matières les plus sèches , parce qu'il est semé d'une infinité de traits historiques qui soulagent. L'auteur fait l'application de l'abus des mots à la matière , au temps et à l'espace. Il est ici fort court et fort serré ; et il n'est pas difficile de deviner pourquoi. Il y en a assez pour mettre un bon esprit sur la voie , et pour faire jeter les hauts cris à ceux qui nous jettent de la poussière aux yeux par état... Il applique ce qu'il pense des

erreurs de la passion à l'esprit de conquête et à l'amour de la réputation ; et en faisant raisonner deux hommes à qui ces deux passions ont troublé le jugement , il montre comment les passions nous égarent en général. Ce chapitre est encore fourré d'histoires agréables , et d'autres traits hardis et vigoureux. Il y a un certain prêtre égyptien , qui gourmande très-éloquemment quelques incrédules , de ce qu'ils ne voient dans le bœuf Apis qu'un bœuf ; et ce prêtre ressemble à beaucoup d'autres... Voilà en abrégé l'objet et la matière du premier discours. Il y en a trois autres , dont nous parlerons dans la suite.

Après avoir considéré l'esprit en lui-même , M. Helvétius le considère par rapport à la société. Selon lui , l'intérêt général est la mesure de l'estime que nous faisons de l'esprit , et non la difficulté de l'objet ou l'étendue des lumières. Il en pouvait citer un exemple bien frappant. Qu'un géomètre place trois points sur son papier ; qu'il suppose que ces trois points s'attirent tous les trois dans le rapport inverse du carré des distances ; et qu'il cherche ensuite le mouvement et la trace de ces trois points. Ce problème résolu , il le lira dans quelques séances d'académie : on l'écouterà ; on imprimera sa solution dans un recueil , où elle sera confondue avec mille autres , et oubliée ; et à peine en sera-t-il question ni dans le monde , ni entre les savans. Mais si ces trois points viennent à représenter les trois corps principaux de la nature ; que l'un s'appelle la terre ; l'autre , la lune ; et le troisième , le soleil ; alors la solution du problème des trois points représentera la loi des corps célestes : le géomètre s'appellera Newton ; et sa mémoire vivra éternellement parmi les hommes. Cependant , que les trois points ne soient que trois points , ou que ces trois points représentent trois corps célestes , la sagacité est la même ; mais l'intérêt est tout autre , et la considération publique aussi. Il faut porter le même jugement de la probité. L'auteur la considère en elle-même ; ou relativement à un particulier , à une petite société , à une nation , à différens siècles , à différens pays , et à l'univers entier. Dans tous ces rapports , l'intérêt est toujours la mesure du cas qu'on en fait. C'est même cet intérêt qui la constitue : en sorte que l'auteur n'admet point de justice ni d'injustice absolue. C'est son second paradoxe... Ce paradoxe est faux en lui-même , et dangereux à établir : faux , parce qu'il est possible de trouver dans nos besoins naturels , dans notre vie , dans notre existence , dans notre organisation et notre sensibilité qui nous exposent à la douleur , une base éternelle du juste et de l'injuste , dont l'intérêt général et particulier fait ensuite varier la notion en cent mille manières différentes. C'est , à la vérité , l'intérêt général et particulier qui métamorphose l'idée de juste

et d'injuste ; mais son essence en est indépendante. Ce qui paraît avoir induit notre auteur en erreur , c'est qu'il s'en est tenu aux faits qui lui ont montré le juste ou l'injuste sous cent mille formes opposées , et qu'il a fermé les yeux sur la nature de l'homme , où il en aurait reconnu les fondemens et l'origine..... Il me paraît n'avoir pas eu une idée exacte de ce qu'on entend par la probité relative à tout l'univers. Il en a fait un mot vide de sens : ce qui ne lui serait point arrivé , s'il eût considéré qu'en quelque lieu du monde que ce soit , celui qui donne à boire à l'homme qui a soif , et à manger à celui qui a faim , est un homme de bien ; et que la probité , relative à l'univers , n'est autre chose qu'un sentiment de bienfaisance qui embrasse l'espèce humaine en général ; sentiment qui n'est ni faux ni chimérique... Voilà l'objet et l'analyse du discours , où l'auteur agite encore , par occasion , plusieurs questions importantes , telles que celles des vraies et des fausses vertus , du bon ton , du bel usage , des moralistes , des moralistes hypocrites , de l'importance de la morale , des moyens de la perfectionner .

L'objet de son troisième discours , c'est l'esprit considéré , ou comme un don de la nature , ou comme un effet de l'éducation. Ici , l'auteur se propose de montrer que , de toutes les causes par lesquelles les hommes peuvent différer entre eux , l'organisation est la moindre ; en sorte qu'il n'y a point d'homme , en qui la passion , l'intérêt , l'éducation , les hasards n'eussent pu surmonter les obstacles de la nature , et en faire un grand homme ; et qu'il n'y a pas non plus un grand homme , dont le défaut de passion , d'intérêt , d'éducation et de certains hasards n'eussent pu faire un stupide , en dépit de la plus heureuse organisation. C'est son troisième paradoxe. *Credat judæus apella....* L'auteur est obligé ici d'apprécier toutes les qualités de l'âme , considérées dans un homme relativement à un autre ; ce qu'il fait avec beaucoup de sagacité ; et quelque répugnance qu'on ait à recevoir un paradoxe aussi étrange que le sien , on ne le lit pas sans se sentir ébranlé.... Le faux de tout ce discours me paraît tenir à plusieurs causes , dont voici les principales. 1°. L'auteur ne sait pas , ou paraît ignorer la différence prodigieuse qu'il y a entre les effets (quelque légère que soit celle qu'il y a entre les causes) , lorsque les causes agissent long-temps et sans cesse. 2°. Il n'a considéré ni la vérité des caractères , l'un froid , l'autre lent , l'un triste , l'autre mélancolique , gai , etc. , ni l'homme dans ses différens âges ; dans la santé et dans la maladie ; dans le plaisir et dans la peine ; en un mot , combien il diffère de lui-même en mille circonstances où il survient le plus léger dérangement dans l'organisation. Une légère altéra-

tion dans le cerveau réduit l'homme de génie à l'état d'imbécillité. Que fera-t-il de cet homme, si l'altération, au lieu d'être accidentelle et passagère, est naturelle? 3°. Il n'a pas vu qu'après avoir fait consister toute la différence de l'homme à la bête dans l'organisation, c'est se contredire que de ne pas faire consister aussi toute la différence de l'homme de génie à l'homme ordinaire dans la même cause. En un mot, tout le troisième discours me semble un faux calcul, où l'on n'a fait entrer ni tous les élémens, ni les élémens qu'on a employés, pour leur juste valeur. On n'a pas vu la barrière insurmontable qui sépare l'homme que la nature a destiné à quelque fonction, de l'homme qui n'y apporte que du travail, de l'intérêt, de l'attention, des passions.... Ce discours, faux dans le fond, est rempli de beaux détails sur l'origine des passions, sur leur énergie, sur l'avarice, sur l'ambition, l'orgueil, l'amitié, etc... L'auteur avance, dans le même discours, sur le but des passions, un quatrième paradoxe; c'est que le plaisir physique est le dernier objet qu'elles se proposent; ce que je crois faux encore. Combien d'hommes, qui, après avoir épuisé dans leur jeunesse tout le bonheur physique qu'on peut espérer des passions, deviennent les uns avarés, les autres ambitieux, les autres amoureux de la gloire? Dira-t-on qu'ils ont en vue dans leur passion nouvelle, ces biens mêmes dont ils sont dégoûtés?... De l'esprit, de la probité, des passions, M. Helvétius passe à ce que ces qualités deviennent sous différens gouvernemens, et surtout sous le despotisme. Il n'a manqué à l'auteur que de voir le despotisme comme une bête assez hideuse, pour donner à ces chapitres plus de coloris et de force. Quoique remplis de vérités hardies, ils sont un peu languissans.

Le quatrième discours de M. Helvétius considère l'esprit sous ses différentes faces. C'est ou le génie, ou le sentiment, ou l'imagination, ou l'esprit proprement dit, ou l'esprit fin, ou l'esprit fort, ou le bel esprit, ou le goût, ou l'esprit juste, ou l'esprit de société, ou l'esprit de conduite, ou le bon sens, etc. D'où l'auteur passe à l'éducation et au genre d'étude qui convient selon la sorte d'esprit qu'on a reçue.... Il est aisé de voir que la base de cet ouvrage est posée sur quatre grands paradoxes.... La sensibilité est une propriété générale de la matière. Apercevoir, raisonner, juger, c'est sentir: premier paradoxe... Il n'y a ni justice, ni injustice absolue. L'intérêt général est la mesure de l'estime des talens, et l'essence de la vertu: second paradoxe.... C'est l'éducation et non l'organisation qui fait la différence des hommes; et les hommes sortent des mains de la nature, tous presque également propres à tout: troisième para-

doxe.... Le dernier but des passions sont les biens physiques : quatrième paradoxe.... Ajoutez à ce fond une multitude incroyable de choses sur le culte public, les mœurs et le gouvernement; sur l'homme, la législation et l'éducation; et vous connaîtrez toute la matière de cet ouvrage. Il est très-méthodique; et c'est un de ses défauts principaux; premièrement, parce que la méthode, quand elle est d'appareil, refroidit, appesantit et ralentit; secondement, parce qu'elle ôte à tout l'air de liberté et de génie; troisièmement, parce qu'elle a l'aspect d'argumentation; quatrièmement, et cette raison est particulière à l'ouvrage, c'est qu'il n'y a rien qui veuille être prouvé avec moins d'affectation, plus dérobé, moins annoncé qu'un paradoxe. Un auteur paradoxal ne doit jamais dire son mot, mais toujours ses preuves: il doit entrer furtivement dans l'âme de son lecteur, et non de vive force. C'est le grand art de Montaigne, qui ne veut jamais prouver, et qui va toujours prouvant, et me ballottant du blanc au noir, et du noir au blanc. D'ailleurs, l'appareil de la méthode ressemble à l'échafaud qu'on laisserait toujours subsister après que le bâtiment est élevé. C'est une chose nécessaire pour travailler, mais qu'on ne doit plus apercevoir quand l'ouvrage est fini. Elle marque un esprit trop tranquille, trop maître de lui-même. L'esprit d'invention s'agite, se meut, se remue d'une manière déréglée; il cherche. L'esprit de méthode arrange, ordonne, et suppose que tout est trouvé... Voilà le défaut principal de cet ouvrage. Si tout ce que l'auteur a écrit eût été entassé comme pêle-mêle; qu'il n'y eût eu que dans l'esprit de l'auteur un ordre sourd, son livre eût été infiniment plus agréable, et, sans le paraître, infiniment plus dangereux.... Ajoutez à cela qu'il est rempli d'historiettes: or, les historiettes vont à merveille dans la bouche et dans l'écrit d'un homme qui semble n'avoir aucun but, et marcher en dandinant et nigaudant: au lieu que, ces historiettes n'étant que des faits particuliers, on exige de l'auteur méthodique des raisons en abondance et des faits avec sobriété.... Parmi les faits répandus dans le livre de l'Esprit, il y en a de mauvais goût et de mauvais choix. J'en dis autant des notes. Un ami sévère eût rendu en cela un bon service à l'auteur. D'un trait de plume, il en eût ôté tout ce qui déplait.... Il y a dans cet ouvrage des vérités qui contristent l'homme, annoncées trop crûment.... Il y a des expressions qui se prennent dans le monde communément en mauvaise part, et auxquelles l'auteur donne, sans en avertir, une acception différente. Il aurait dû éviter cet inconvénient.... Il y a des chapitres importans, qui ne sont que croqués.... Dix ans plus tôt, cet ouvrage eût été tout neuf; mais aujourd'hui

l'esprit philosophique a fait tant de progrès, qu'on y trouve peu de choses nouvelles... C'est proprement la préface de l'Esprit des Lois, quoique l'auteur ne soit pas toujours du sentiment de Montesquieu.... Il est inconcevable que ce livre, fait exprès pour la nation, car partout il est clair, partout amusant, ayant partout du charme, les femmes y paraissent partout comme les idoles de l'auteur, étant proprement le plaidoyer des subordonnés contre leurs supérieurs, paraissant dans un temps où tous les ordres foulés sont assez mécontents, où l'esprit de fronde est plus à la mode que jamais, où le gouvernement n'est ni excessivement aimé, ni prodigieusement estimé; il est bien étonnant que, malgré cela, il ait révolté presque tous les esprits. C'est un paradoxe à expliquer.... Le style de cet ouvrage est de toutes les couleurs, comme l'arc-en-ciel; folâtre, poétique, sévère, sublime, léger, élevé, ingénieux, grand, éclatant, tout ce qu'il plaît à l'auteur et au sujet... Résumons. Le livre de l'Esprit est l'ouvrage d'un homme de mérite. On y trouve beaucoup de principes généraux qui sont faux; mais en revanche, il y a une infinité de vérités de détail. L'auteur a monté la métaphysique et la morale sur un haut ton; et tout écrivain qui voudra traiter la même matière, et qui se respectera, y regardera de près. Les ornemens y sont petits pour le bâtiment. Les choses d'imagination sont trop faites: il n'y a rien qui aime tant le négligé et l'ébouriffé que la chose imaginée. La clameur générale contre cet ouvrage montre peut-être combien il y a d'hypocrites de probité. Souvent les preuves de l'auteur sont trop faibles, eu égard à la force des assertions; les assertions étant surtout énoncées nettement et clairement. Tout considéré, c'est un furieux coup de massue porté, sur les préjugés en tout genre. Cet ouvrage sera donc utile aux hommes. Il donnera par la suite de la considération à l'auteur; et quoiqu'il n'y ait pas le génie qui caractérise l'Esprit des Lois de Montesquieu, et qui règne dans l'Histoire naturelle de Buffon, il sera pourtant compté parmi les grands livres du siècle.

De l'Essai sur les Femmes, par THOMAS.

J'AIME Thomas; je respecte la fierté de son âme et la noblesse de son caractère: c'est un homme de beaucoup d'esprit; c'est un homme de bien; ce n'est donc pas un homme ordinaire. A en juger par sa dissertation sur les femmes, il n'a pas assez éprouvé une passion que je prise davantage pour les peines dont elle nous console, que pour les plaisirs qu'elle nous donne. Il a beaucoup pensé, mais il n'a pas senti. Sa tête s'est tourmentée, mais

son cœur est demeuré tranquille. J'aurais écrit avec moins d'impartialité et de sagesse ; mais je me serais occupé avec plus d'intérêt et de chaleur du seul être de la nature qui nous rende sentiment pour sentiment , et qui soit heureux du bonheur qu'il nous fait. Cinq ou six pages de verve répandues dans son ouvrage auraient rompu la continuité de ses observations délicates , et en auraient fait un ouvrage charmant. Mais il a voulu que son livre ne fût d'aucun sexe ; et il n'y a malheureusement que trop bien réüssi. C'est un hermaphrodite , qui n'a ni le nerf de l'homme ni la mollesse de la femme. Cependant peu de nos écrivains du jour auraient été capables d'un travail où l'on remarque de l'érudition , de la raison , de la finesse , du style , de l'harmonie ; mais pas assez de variété , de cette souplesse propre à se prêter à l'infinie diversité d'un être extrême dans sa force et dans sa faiblesse , que la vue d'une souris ou d'une araignée fait tomber en syncope , et qui sait quelquefois braver les plus grandes terreurs de la vie. C'est surtout dans la passion de l'amour , les accès de la jalousie , les transports de la tendresse maternelle , les instans de la superstition , la manière dont elles partagent les émotions épidémiques et populaires , que les femmes étonnent , belles comme les séraphins de Klopstock , terribles comme les diables de Milton. J'ai vu l'amour , la jalousie , la superstition , la colère , portés dans les femmes à un point que l'homme n'éprouva jamais. Le contraste de mouvemens violens , avec la douceur de leurs traits , les rend hideuses ; elles en sont plus défigurées. Les distractions d'une vie occupée et contentieuse rompent nos passions. La femme couve les siennes : c'est un point fixe , sur lequel son oisiveté ou la friivolité de ses fonctions tient son regard sans cesse attaché. Ce point s'étend sans mesure ; et , pour devenir folle , il ne manquerait à la femme passionnée que l'entière solitude qu'elle recherche. La soumission à un maître qui lui déplaît est pour elle un supplice. J'ai vu une femme honnête frissonner d'horreur à l'approche de son époux ; je l'ai vue se plonger dans le bain , et ne se croire jamais assez lavée de la souillure du devoir. Cette sorte de répugnance nous est presque inconnue. Notre organe est plus indulgent. Plusieurs femmes mourront , sans avoir éprouvé l'extrême de la volupté. Cette sensation , que je regarderais volontiers comme une épilepsie passagère , est rare pour elles , et ne manque jamais d'arriver quand nous l'appelons. Le souverain bonheur les fuit entre les bras de l'homme qu'elles adorent. Nous le trouvons à côté d'une femme complaisante qui nous déplaît. Moins maîtresses de leurs sens que nous , la récompense en est moins prompte et moins sûre pour elles. Cent fois leur

attente est trompée. Organisées tout au contraire de nous, le mobile qui sollicite en elles la volupté est si délicat, et la source en est si éloignée, qu'il n'est pas extraordinaire qu'elle ne vienne point ou qu'elle s'égaré. Si vous entendez une femme médire de l'amour, et un homme de lettres déprécier la considération publique; dites de l'une que ses charmes passent, et de l'autre que son talent se perd. Jamais un homme ne s'est assis, à Delphes, sur le sacré trépied. Le rôle de Pythie ne convient qu'à une femme. Il n'y a qu'une tête de femme qui puisse s'exalter au point de pressentir sérieusement l'approche d'un dieu, de s'agiter, de s'écheveler, d'écumer, de s'écrier : *Je le sens, je sens, le voilà, le dieu*, et d'en trouver le vrai discours. Un solitaire, brûlant dans ses idées ainsi que dans ses expressions, disait aux hérésiarques de son temps : *Adressez-vous aux femmes; elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent long-temps, parce qu'elles sont têtues*. Impénétrables dans la dissimulation, cruelles dans la vengeance, constantes dans leurs projets, sans scrupules sur les moyens de réussir, animées d'une haine profonde et secrète contre le despotisme de l'homme, il semble qu'il y ait entre elles un complot tacite de domination, une sorte de ligue, telle que celle qui subsiste entre les prêtres de toutes les nations. Elles en connaissent les articles, sans se les être communiqués. Naturellement curieuses, elles veulent savoir, soit pour user, soit pour abuser de tout. Dans les temps de révolution, la curiosité les prostitue aux chefs de parti. Celui qui les devine est leur implacable ennemi. Si vous les aimez, elles vous perdront, elles se perdront elles-mêmes; si vous croisez leurs vues ambitieuses, elles ont au fond du cœur ce que le poète a mis dans la bouche de Roxane :

Malgré tout mon amour, si dans cette journée
 Il ne m'attache à lui par un juste hymenée ;
 S'il ose m'alléguer une odieuse loi ;
 Quand je fais tout pour lui, s'il ne fait tout pour moi ;
 Dès le même moment, sans songer si je l'aime ,
 Sans consulter enfin si je me perds moi-même,
 J'abandonne l'ingrat, et le laisse rentrer
 Dans l'état malheureux d'où je l'ai su tirer.

Toutes méritent d'entendre ce qu'un autre poète, moins élégant, adresse à l'une d'entre elles :

C'est ainsi que, toujours en proie à leur délire,
 Vos pareilles ont su soutenir leur empire ;
 Car vous n'aimez jamais ; votre cœur insolent
 Tend bien moins à l'amour qu'à gouverner l'amant.

Qu'il vous laisse régner, tout vous paraîtra juste ;
 Mais vous mépriserez l'amour le plus auguste ,
 S'il ne sacrifiait aux charmes de vos yeux
 Son bonheur, son devoir, la justice et les dieux.

Elles simuleront l'ivresse de la passion, si elles ont un grand intérêt à vous tromper ; elles l'éprouveront, sans s'oublier. Le moment où elles seront toutes à leur projet sera quelquefois celui même de leur abandon. Elles s'en imposent mieux que nous sur ce qui leur plaît. L'orgueil est plus leur vice que le nôtre. Une jeune femme Samoïède dansait nue, avec un poignard à la main. Elle paraissait s'en frapper ; mais elle esquivait aux coups qu'elle se portait avec une prestesse si singulière, qu'elle avait persuadé à ses compatriotes que c'était un dieu qui la rendait invulnérable ; et voilà sa personne sacrée. Quelques voyageurs Européens assistèrent à cette danse religieuse ; et ; quoique bien convaincus que cette femme n'était qu'une saltimbanque très-adroite, elle trompa leurs yeux par la célérité de ses mouvemens. Le lendemain, ils la supplièrent de danser encore une fois. *Non*, leur dit-elle, *je ne danserai point ; le dieu ne le veut pas ; et je me blesserais*. On insista. Les habitans de la contrée joignirent leur vœu à celui des Européens. Elle dansa. Elle fut démasquée. Elle s'en aperçut ; et à l'instant la voilà étendue à terre, le poignard dont elle était armée plongé dans ses intestins. *Je l'avais bien prévu*, disait-elle à ceux qui la secouraient, *que le dieu ne le voulait pas, et que je me blesserais*. Ce qui me surprend, ce n'est pas qu'elle ait préféré la mort à la honte, c'est qu'elle se soit laissé guérir. Et de nos jours, n'avons-nous pas vu une de ces femmes qui figuraient en bourrelet l'enfance de l'église, les pieds et les mains cloués sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide qui décollait de ses membres, les yeux obscurcis du voile de la mort, et s'adressant au directeur de ce troupeau de fanatiques, lui dire, non d'une voix souffrante : *Mon père, je veux dormir*, mais d'une voix enfantine : *Papa, je veux faire dodo* ? Pour un seul homme, il y a cent femmes capables de cette force et de cette présence d'esprit. C'est cette même femme, ou une de ses compagnes, qui disait au jeune Dudoyer, qu'elle regardait tendrement, tandis qu'avec une tenaille il arrachait les clous qui lui traversaient les deux pieds : *Le dieu de qui nous tenons le don des prodiges ne nous a pas toujours accordé celui de la sainteté*. Madame de Staal est mise à la Bastille avec la duchesse du Maine, sa maîtresse ; la première s'aperçoit que madame du Maine a tout avoué. A l'instant elle pleure, elle se roule à terre, elle s'écrie : *Ah !*

*ma pauvre maîtresse est devenue folle ! N'attendez rien de pareil d'un homme. La femme porte au dedans d'elle-même un organe susceptible de spasmes terribles disposant d'elle , et suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce. C'est dans le délire histérique qu'elle revient sur le passé , qu'elle s'élançe dans l'avenir , que tous les temps lui sont présents. C'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes ses idées extraordinaires. La femme , histérique dans la jeunesse , se fait dévote dans l'âge avancé ; la femme à qui il reste quelque énergie dans l'âge avancé , était histérique dans sa jeunesse. Sa tête parle encore le langage de ses sens lorsqu'ils sont muets. Rien de plus contigu que l'extase , la vision , la prophétie , la révélation , la poésie fougueuse et l'histérisme. Lorsque la prussienne Karsch lève son œil vers le ciel enflammé d'éclairs , elle voit Dieu dans le nuage ; elle le voit qui secoue d'un pan de sa robe noire des foudres , qui vont chercher la tête de l'impie ; elle voit la tête de l'impie. Cependant la recluse dans sa cellule se sent élever dans les airs ; son âme se répand dans le sein de la divinité ; son essence se mêle à l'essence divine , elle se pâme ; elle se meurt ; sa poitrine s'élève et s'abaisse avec rapidité ; ses compagnes , attroupées autour d'elle , coupent les lacets de son vêtement qui la serre. La nuit vient ; elle entend les chœurs célestes ; sa voix s'unit à leurs concerts. Ensuite elle redescend sur la terre ; elle parle de joies ineffables ; on l'écoute ; elle est convaincue ; elle persuade. La femme dominée par l'histérisme éprouve je ne sais quoi d'inferral ou de céleste. Quelquefois elle m'a fait frissonner. C'est dans la fureur de la bête féroce qui fait partie d'elle-même , que je l'ai vue , que je l'ai entendue. Comme elle sentait ! comme elle s'exprimait ! Ce qu'elle disait n'était point d'une mortelle. La Guyon a , dans son livre *des Torrens* , des lignes d'une éloquence dont il n'y a point de modèles. C'est Sainte Thérèse qui a dit des démons : *Qu'ils sont malheureux ! ils n'aiment point.* Le quiétisme est l'hypocrisie de l'homme pervers , et la vraie religion de la femme tendre. Il y eut cependant un homme d'une honnêteté de caractère et d'une simplicité de mœurs si rares , qu'une femme aimable pût , sans conséquence , s'oublier à côté de lui , et s'épancher en Dieu ; mais cet homme fut le seul ; et il s'appelait Fénelon. C'est une femme qui se promenait dans les rues d'Alexandrie , les pieds nus , la tête échevelée , une torche dans une main , une aiguière dans l'autre , et qui disait : *Je veux brûler le ciel avec cette torche , et éteindre l'enfer avec cette eau , afin que l'homme n'aime son Dieu que pour lui-même.* Ce rôle ne va qu'à une femme. Mais cette imagination fougueuse , cet esprit qu'on croirait incoercible , un*

mot suffit pour l'abattre. Un médecin dit aux femmes de Bordeaux, tourmentées de vapeurs effrayantes, qu'elles sont menacées du mal caduc; et les voilà guéries. Un médecin secoue un fer ardent aux yeux d'une troupe de jeunes filles épileptiques; et les voilà guéries. Les magistrats de Milet ont déclaré que la première femme qui se tuera sera exposée nue sur la place publique; et voilà les Milésiennes réconciliées avec la vie. Les femmes sont sujettes à une férocité épidémique. L'exemple d'une seule en entraîne une multitude. Il n'y a que la première qui soit criminelle; les autres sont malades. O femmes, vous êtes des enfans bien extraordinaires! Avec un peu de douleur et de sensibilité, hé! monsieur Thomas, que ne vous laissiez-vous aller à ces deux qualités, qui ne vous sont pas étrangères? Quel attendrissement ne nous auriez-vous pas inspiré, en nous montrant les femmes assujetties comme nous aux infirmités de l'enfance, plus contraintes et plus négligées dans leur éducation, abandonnées aux mêmes caprices du sort, avec une âme plus mobile, des organes plus délicats, et rien de cette fermeté naturelle ou acquise qui nous y prépare; réduites au silence dans l'âge adulte, sujettes à un malaise qui les dispose à devenir épouses et mères; alors tristes, inquiètes, mélancoliques, à côté de parens alarmés, non-seulement sur la santé et la vie de leur enfant, mais encore sur son caractère: car c'est à cet instant critique qu'une jeune fille devient ce qu'elle restera toute sa vie, pénétrante ou stupide, triste ou gaie, sérieuse ou légère, bonne ou méchante, l'espérance de sa mère trompée ou réalisée. Pendant une longue suite d'années, chaque lune ramènera le même malaise. Le moment qui la délivrera du despotisme de ses parens est arrivé; son imagination s'ouvre à un avenir plein de chimères; son cœur nage dans une joie secrète. Réjouis-toi bien, malheureuse créature; le temps aurait sans cesse affaibli la tyrannie que tu quittes; le temps accroîtra sans cesse la tyrannie sous laquelle tu vas passer. On lui choisit un époux. Elle devient mère. L'état de grossesse est pénible presque pour toutes les femmes. C'est dans les douleurs, au péril de leur vie, aux dépens de leurs charmes, et souvent au détriment de leur santé, qu'elles donnent naissance à des enfans. Le premier domicile de l'enfant et les deux réservoirs de sa nourriture, les organes qui caractérisent le sexe, sont sujets à deux maladies incurables. Il n'y a peut-être pas de joie comparable à celle de la mère qui voit son premier né; mais ce moment sera payé bien cher. Le père se soulage du soin des garçons sur un mercenaire; la mère demeure chargée de la garde de ses filles. L'âge avance; la beauté passe; arrivent les années de l'abandon, de l'humeur et de

l'ennui. C'est par le malaise que Nature les a disposées à devenir mères ; c'est par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être. Qu'est-ce alors qu'une femme ? Négligée de son époux , délaissée de ses enfans , nulle dans la société , la dévotion est son unique et dernière ressource. Dans presque toutes les contrées , la cruauté des lois civiles s'est réunie contre les femmes à la cruauté de la nature. Elles ont été traitées comme des enfans imbeciles. Nulle sorte de vexations que , chez les peuples policés , l'homme ne puisse exercer impunément contre la femme. La seule représaille qui dépende d'elle est suivie du trouble domestique, et punie d'un mépris plus ou moins marqué, selon que la nation a plus ou moins de mœurs. Nulle sorte de vexations , que le sauvage n'exerce contre sa femme. La femme, malheureuse dans les villes , est plus malheureuse encore au fond des forêts. Écoutez le discours d'une Indienne des rives de l'Orénoque ; et écoutez-le , si vous pouvez, sans en être ému. Le missionnaire jésuite , Gumilla , lui reprochait d'avoir fait mourir une fille dont elle était accouchée , en lui coupant le nombril trop court : « Plût à Dieu , Père , lui dit-elle , plût à Dieu » qu'au moment où ma mère me mit au monde , elle eût eu » assez d'amour et de compassion , pour épargner à son enfant » tout ce que j'ai enduré et tout ce que j'endurerai jusqu'à la » fin de mes jours ! Si ma mère m'eût étouffée en naissant , je » serais morte ; mais je n'aurais pas senti la mort , et j'aurais » échappé à la plus malheureuse des conditions. Combien j'ai » souffert ! et qui sait ce qui me reste à souffrir jusqu'à ce que » je meure ? Représente-toi bien , Père , les peines qui sont réservées à une Indienne parmi ces Indiens. Ils nous accompagnent dans les champs avec leur arc et leurs flèches. Nous y allons , nous , chargées d'un enfant qui pend à nos mamelles , et d'un autre que nous portons dans une corbeille. Ils vont tuer un oiseau, ou prendre un poisson. Nous bêchons la terre, nous ; et après avoir supporté toute la fatigue de la culture , nous supportons toute celle de la moisson. Ils reviennent le soir sans aucun fardeau ; nous , nous leur apportons des racines pour leur nourriture , et du maïs pour leur boisson. De retour chez eux , ils vont s'entretenir avec leurs amis ; nous , nous allons chercher du bois et de l'eau pour préparer leur souper. Ont-ils mangé , ils s'endorment ; nous , nous passons presque toute la nuit à moudre le maïs et à leur faire la chicha , et quelle est la récompense de nos veilles ? Ils boivent leur chicha, ils s'enivrent ; et quand ils sont ivres , ils nous traînent par les cheveux , et nous foulent aux pieds. Ah ! Père , plût à Dieu que ma mère m'eût étouffée en naissant !

» Tu sais toi-même si nos plaintes sont justes. Ce que je te dis ,
 » tu le vois tous les jours. Mais notre plus grand malheur ,
 » tu ne saurais le connaître. Il est triste pour la pauvre In-
 » dienne de servir son mari comme une esclave , aux champs
 » accablée de sueurs , et au logis privée du repos ; mais il
 » est affreux de le voir , au bout de vingt ans , prendre une
 » autre femme plus jeune , qui n'a point de jugement. Il s'at-
 » tache à elle. Elle nous frappe , elle frappe nos enfans , elle
 » nous commande , elle nous traite comme ses servantes ; et au
 » moindre murmure qui nous échapperait , une branche d'arbre
 » levée.... Ah ! Père , comment veux-tu que nous supportions
 » cet état ? Qu'a de mieux à faire une Indienne , que de sous-
 » traire son enfant à une servitude mille fois pire que la mort ?
 » Plût à Dieu , Père , je te le répète , que ma mère m'eût
 » assez aimée pour m'enterrer lorsque je naquis ! mon cœur
 » n'aurait pas tant à souffrir , ni mes yeux à pleurer ! »

Femmes , que je vous plains ! Il n'y avait qu'un dédommagement à vos maux ; et si j'avais été législateur , peut-être l'eussiez-vous obtenu. Affranchies de toute servitude , vous auriez été sacrées en quelque endroit que vous eussiez paru. Quand on écrit des femmes , il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel , et jeter sur sa ligne la poussière des ailes du papillon : comme le petit chien du pèlerin , à chaque fois qu'on secoue sa patte , il faut qu'il en tombe des perles ; et il n'en tombe point de celles de M. Thomas. Il ne suffit pas de parler des femmes , et d'en parler bien ; monsieur Thomas , faites encore que j'en voie. Suspendez-les sous mes yeux , comme autant de thermomètres des moindres vicissitudes des mœurs et des usages. Fixez , avec le plus de justesse et d'impartialité que vous pourrez , les prérogatives de l'homme et de la femme ; mais n'oubliez pas que , faute de réflexion et de principes , rien ne pénètre jusqu'à une certaine profondeur de conviction dans l'entendement des femmes ; que les idées de justice , de vertu , de vice , de bonté , de méchanceté , nagent à la superficie de leur âme ; qu'elles ont conservé l'amour-propre et l'intérêt personnel avec toute l'énergie de nature ; et que , plus civilisées que nous en dehors , elles sont restées de vraies sauvages en dedans , toutes machiavélistes , du plus au moins. Le symbole des femmes en général est celle de l'Apocalypse , sur le front de laquelle il est écrit : MYSTÈRE. Oïl il y a un mur d'airain pour nous , il n'y a souvent qu'un voile d'araignée pour elles. On a demandé si les femmes étaient faites pour l'amitié. Il y a des femmes qui sont hommes , et des hommes qui sont femmes ; et j'avoue que je ne ferai jamais mon ami d'un homme-femme. Si nous avons plus de raison que

les femmes, elles ont bien plus d'instinct que nous. La seule chose qu'en leur ait apprise, c'est à bien porter la feuille de figuier qu'elles ont reçue de leur première aïeule. Tout ce qu'on leur a dit et répété dix-huit à dix-neuf ans de suite se réduit à ceci : Ma fille, prenez garde à votre feuille de figuier ; votre feuille de figuier va bien, votre feuille de figuier va mal. Chez une nation galante, la chose la moins sentie est la valeur d'une déclaration. L'homme et la femme n'y voient qu'un échange de jouissances. Cependant, que signifie ce mot si légèrement prononcé, si frivolement interprété : *Je vous aime* ? Il signifie réellement : « Si vous voulez me sacrifier votre innocence et vos » mœurs ; perdre le respect que vous vous portez à vous-même, » et que vous obtenez des autres ; marcher les yeux baissés dans » la société, du moins jusqu'à ce que, par l'habitude du liber- » tinage, vous en ayez acquis l'effronterie ; renoncer à tout état » honnête ; faire mourir vos parens de douleur, et m'accorder » un moment de plaisir ; je vous en serais vraiment obligé. » Mères, lisez ces lignes à vos jeunes filles : c'est, en abrégé, le commentaire de tous les discours flatteurs qu'on leur adressera ; et vous ne pouvez les en prévenir de trop bonne heure. On a mis tant d'importance à la galanterie, qu'il semble qu'il ne reste aucune vertu à celle qui a franchi ce pas. C'est comme la fausse dévote et le mauvais prêtre, en qui l'incrédulité est presque le sceau de la dépravation. Après avoir commis le grand crime, ils ne peuvent avoir horreur de rien. Tandis que nous lisons dans des livres, elles lisent dans le grand livre du monde. Aussi leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité, quand on la leur montre. Aucune autorité ne les a subjuguées. Au lieu que la vérité trouve à l'entrée de nos crânes un Platon, un Aristote, un Epicure, un Zénon, en sentinelles, et armés de piques pour la repousser. Elles sont rarement systématiques, toujours à la dictée du moment. Thomas ne dit pas un mot des avantages du commerce des femmes pour un homme de lettres ; et c'est un ingrat. L'âme des femmes n'étant pas plus honnête que la nôtre, mais la décence ne leur permettant pas de s'expliquer avec notre franchise, elles se sont fait un ramage, délicat, à l'aide duquel on dit honnêtement tout ce qu'on veut quand on a été sifflé dans leur volière. Ou les femmes se taisent, ou souvent elles ont l'air de n'oser dire ce qu'elles disent. On s'aperçoit aisément que Jean-Jacques a perdu bien des momens aux genoux des femmes, et que Marmontel en a beaucoup employés entre leurs bras. On soupçonnerait volontiers Thomas et d'Alembert d'avoir été trop sages. Elles nous accoutument encore à mettre de l'agrément et de la clarté dans les matières les

plus sèches et les plus épineuses. On leur adresse sans cesse la parole ; on veut en être écouté ; on craint de les fatiguer ou de les ennuyer ; et l'on prend une facilité particulière de s'exprimer , qui passe de la conversation dans le style. Quand elles ont du génie , je leur en crois l'empreinte plus originale qu'en nous.

Sur le poëme de l'Art de Peindre , par WATELET.

« Si je laisse paraître mon ouvrage , ce n'est pas pour satisfaire un désir de réputation , qui serait , sans doute , peu fondé ; mais j'avoue que je ne suis pas indifférent sur son sort. Sans être insensible aux avantages d'avoir fait un bon ouvrage , je n'y mets aucune prétention indiscrete.

» C'est dans le mouvement , qui agit sans cesse dans tous les êtres , et qui est le caractère le plus noble des ouvrages de la nature , que l'artiste va puiser les beautés de l'expression.

» En composant mon poëme , j'ai consulté Boileau comme un maître ; en le publiant , je le regarde comme un juge. »

Discours préliminaire pesant , sans idée , louche quelquefois.

PREMIER CHANT. *Du dessin.*

Une invocation est toujours un morceau d'enthousiasme. Le poëte a médité. Son esprit fécondé veut produire. Ses pensées en tumulte , comme les enfans d'Eole sous le rocher qui les contient , font effort pour sortir. Il voit l'étendue de son sujet. Il appelle à son secours quelque divinité qui le soutienne. Il voit cette divinité. Elle lui tend la main. Il marche.

L'invocation de ce poëme n'a aucun de ces caractères. Il a bien pensé , comme Lucrèce , à inviter Vénus à assoupir à jamais le terrible dieu de la guerre , lorsqu'elle le tiendrait dans ses bras ; mais quelle comparaison entre ces vers-ci , qui ne sont pourtant pas les plus mauvais de l'invocation :

Qu'aux charmes de ta voix , qu'aux accords de ta lyre ,
 La paix , l'heureuse paix , reprenne son empire ,
 Enchaîne la Discorde ; et qu'au fond des enfers
 Le démon des combats gémissé dans les fers.
 Calme les dieux armés , et la foudre qui gronde ;
 D'un seul de tes regards fais le bonheur du monde ;
 Et s'il est un séjour digne de tes bienfaits ,
 Daigne sur ma patrie en verser les effets.

Point d'images , point de tableaux. Je ne vois ni le front serein de la Paix , ni la bouche écumante et les yeux effarés de la Discorde , ni les chaînes de fer qui tiennent les bras du démon de la

guerre retournés sur son dos. Rien ne vit là-dedans. Rien ne se meut. Ce sont des idées communes, froides et mortes.

Quelle comparaison, dis-je, entre ces vers et ceux de Lucrèce !

Nam tu sola potes tranquillâ pace juvare
 Mortales, quoniam belli fera mœnera Mavors
 Armipotens gerit, in gremium qui sæpè tuum se
 Rejicit, æterno devinctus volnere amoris :
 Atque ita suspiciens tereti cervice repostâ
 Pascit amore avidos inhians in te, dea, visus :
 Eque tuo pendet resupini spiritus ore.
 Hunc tu, Diva, tuo recubantem corpore sancto
 Circumfusa super, suaves ex ore loquelas
 Funde. . . .

« O Vénus ! ô mère des dieux et des hommes ! toi qui présidas
 » à la formation des êtres, et qui veilles à leur conservation et
 » à leur bonheur, écoute-moi. Lorsque le terrible dieu des com-
 » bats, couvert de sang et de poussière, viendra déposer à tes
 » pieds ses lauriers et ses armes, et perdre entre tes bras les
 » restes de sa fureur ; lorsque ses yeux, attachés sur les tiens, y
 » puiseront les désirs et l'ivresse ; lorsque, la tête renversée sur
 » tes genoux, il sera comme suspendu par la douceur de ton
 » haleine, penche-toi. Qu'il entende ta voix enchanteresse. Fais
 » couler dans ses veines ce charme, auquel rien ne résiste.
 » Amollis son cœur. Assoupis-le ; et que l'univers te doive une
 » paix éternelle. »

Au reste, jamais nos invocations n'auront, à la tête de nos poèmes, la grâce qu'elles ont à la tête des poèmes anciens. On avait appris au poète, quand il était jeune, à adorer Jupiter, Pallas ou Vénus ; sa mère l'avait pris par la main, et l'avait conduit au temple. Il avait entendu les hymnes et vu fumer l'encens, tandis que le sang des victimes égorgées teignait les mains du prêtre et les pieds du dieu. Cette croyance était réelle pour lui ; au lieu que nous n'avons qu'un culte simulé pour ces divinités passées.

Notre poète invite sa divinité à briser le joug de la mode. Je demande s'il était possible d'avoir un peu de verve, et de rencontrer la mode sans la peindre, et si cette image ne pouvait pas être aussi agréable que celle de la renommée dans Virgile. Il ne fallait pas la nommer, mais employer vingt vers à me la montrer. Un des caractères, auxquels on voit que la nature a signé un homme poète, c'est la nécessité qui l'attache à certaines idées, si par hasard il passe à côté d'elles. Moins notre auteur se proposait d'être poète dans le cours de son ouvrage, plus il devait l'être dans son exorde.

Il parle ensuite du trait , de l'imitation , de l'antique , des proportions , du raccourci , de l'étude de l'anatomie , de la perspective , et des lumières. Le champ , ce me semble , était vaste. Il y avait là de quoi montrer des idées , quand on en a. Mais point d'idées. Point de préceptes frappans. Point d'exemples : rien , rien du tout. Ce chant est détestable , soit qu'on le considère du côté de l'art de peindre , soit qu'on le considère comme un morceau de poésie. L'auteur esquive son sujet , en se jetant dans une longue digression sur l'extinction et le renouvellement des beaux-arts. On y parle bien de la belle nature. Mais pas un mot sur la nature ; pas un mot sur l'imitation ; pas un mot sur ce que c'est que la belle nature. O le pauvre poète !

SECOND CHANT. *De la couleur.*

Si le poëme m'appartenait , je couperais toutes les vignettes , je les mettrais sous des glaces , et je jetterais le reste au feu. Le premier chant commence par : *Je chante l'art de peindre.* Le second commence par ces mots ridicules : *J'ai chanté le dessin.* Ma foi , je ne sais pas où.

On dit que le poëte a vaincu du moins la difficulté du sujet. Mais la difficulté ne consistait pas à mettre en vers les préceptes de la peinture , c'est en vers clairs. Or , il y en a une quantité qui sont presque inintelligibles. Le poëte est à côté de la pensée. Son expression est vague. Exemple :

Des objets éloignés considérez la teinte.
 L'ombre en est adoucie et la lumière éteinte.
 Vous rassemblez en vain tous vos rayons épars ;
 Le but trop indécis échappe à vos regards.
 Le terme qui les fixe a-t-il moins d'étendue ?
 Chaque nuance alors , un peu moins confondue ,
 Développe à vos yeux , qui percent le lointain ,
 D'un clair-obscur plus net l'effet moins incertain.
 D'un point plus rapproché vous distinguez des masses.
 Votre œil plus satisfait mesure des surfaces.
 Déjà près du foyer , les ombres et les jours
 Se soumettent au trait , décident les contours.
 Enfin plus diaphane , en un court intervalle
 L'air n'altère plus rien de la couleur locale.

Si tout cela n'est pas du galimatias , il ne s'en manque guère ; et il faut avoir bien de la pénétration , pour y trouver quelques pensées nettes et précises. Le poëte s'entendait apparemment ; mais il a manqué d'imagination et d'expression , dans les endroits même d'où un homme ordinaire se serait tiré. Exemple :

C'est ainsi que , formant l'ordre de ses ouvrages ,
 La nature a tout joint par les plus fins passages.

Toujours d'un genre à l'autre on la sent parvenir,
 Sans en voir jamais un commencer ou finir.
 Le terme est incertain, le progrès insensible.
 Nous voyons le tissu; la trame est invisible.

En bonne foi, est-ce ainsi qu'il est permis de s'exprimer sur l'harmonie universelle des êtres? Et quand on ne sait pas répandre le charme de la poésie sur un aussi beau sujet, que sait-on?

La lumière, docile à la loi qui l'entraîne,
 D'une distance à l'autre établit une chaîne.

Qu'est-ce que cela signifie?

S'il y a quelques comparaisons heureuses, il n'en sait tirer aucun parti. S'il touche une fleur du bout du doigt, elle meurt. Ah! si Voltaire avait eu à me montrer le saule éclairé de la lumière des eaux, et les eaux teintes de sa verdure; le pourpre se détachant des rideaux, et sa nuance allant animer l'albâtre des membres d'une femme nue!

La matière de ce chant n'est pas moins féconde que celle du chant précédent. Il s'agit de la dégradation de la lumière, du choix des bonnes couleurs, de l'art des reflets; de l'ombre, des oppositions, et des différens points du jour dans la nature.

Il y a quelque génie à voir assigné à chacun de ces points une scène qui lui fût propre; mais le talent d'Homère n'aurait pas été de trop pour se tirer de là. Il fallait fondre ensemble les beautés propres à l'art. Il est vrai que, si l'exécution eût répondu aux sujets, ce morceau serait devenu d'un charme inconcevable; au lieu qu'il est froid, sans force, sans couleur, et qu'on regrette partout une main habile.

TROISIÈME CHANT. *De l'invention pittoresque.*

Cet homme débute toujours d'une façon maussade. *Je chante l'art de peindre. . . J'ai chanté le dessin. . . Quelle divinité me rappelle au Parnasse. . .*

Ce chant m'a paru un peu moins froid que les autres. Le poëte y traite du choix du sujet, de l'ordonnance relative aux effets de l'art, de la disposition des figures, de leur équilibre, de leur repos, de leur mouvement, de l'art de draper, du costume et du contraste. Tout cela est bien pauvre d'idées. On n'apprend rien, on ne retient rien, on n'en peut rien citer.

QUATRIÈME CHANT. *De l'invention poétique.*

Je ne sais pourquoi on trouve, sous ce titre, l'art de peindre à fresque, la peinture à l'huile, la détrempe, la miniature, le pastel, l'émail, la mosaïque. De ces différens genres, le poëte

passé à l'histoire , aux ruines , aux paysages ; il ébauche tout cela ; et pas un mot de génie qui caractérise. Il va traiter de l'expression. Voyons comment il s'en tirera. Il esquisse l'entrevue d'Hector et d'Andromaque. Vous croyez peut-être qu'il vous montrera Andromaque désolée , abattue , ayant perdu l'espérance d'arrêter son époux ; Hector , touché , allant donner à son enfant le dernier embrassement qu'il recevra de lui ; l'enfant , ne reconnaissant pas son père , effrayé de son casque , et se renversant sur le sein de sa nourrice ; la nourrice , versant des larmes. Cela est dans Homère ; mais cela n'est pas ici. Les différens âges ne sont pas mieux caractérisés. Tout art d'imitation a un côté relatif aux mœurs ; mais surtout la peinture. Il n'en est pas question. On dit bien , en général , que les passions font varier les traits du visage ; mais ne fallait-il pas me montrer ces visages des passions , me les peindre ? Cela eût été difficile ; mais un poème sur la peinture est une chose très-difficile.

Je conclus , de ce qui précède , qu'il n'y a dans celui-ci aucun des deux points qu'un poète doit atteindre , s'il veut être loué.

Le poème est suivi de quelques réflexions en prose , sur les proportions , l'ensemble , l'équilibre ou le repos des figures , leur mouvement , la beauté , la grâce , la couleur , la lumière , l'harmonie , le clair-obscur , l'effet , l'expression , les passions et le génie.

Des proportions.

L'auteur prétend que l'imitation s'est portée d'abord à faire les copies égales aux objets , comme à un travail plus facile. Je ne sais s'il est vrai que cela soit plus facile. Il n'y a qu'une façon pour une copie d'être égale à l'objet ; et c'est ajouter une condition unique à la condition de ressembler. Il est vrai que l'on a le secours des mesures. On a pris une partie du corps humain pour mesure de toutes les autres. C'est , selon les uns , ou la face ou la tête. Mais chaque âge a ses proportions ; chaque sexe , chaque état , etc. L'auteur aurait bien dû observer que la proportion n'est pas la même pour les figures nues , que pour les figures habillées ; elle est un peu plus grande pour celles-ci , parce que le vêtement les rend plus courtes.

De l'ensemble, ou de la proportion convenable à toutes les parties.

Tout détruit l'ensemble dans une figure supposée parfaite ; l'exercice , la passion , le genre de vie , la maladie ; il paraît qu'il n'y eut jamais qu'un homme , et dans un instant , en qui l'ensemble fut sans défaut ; c'est l'Adam de Moïse , au sortir de la main de Dieu. Mais ne peut-on pas dire , en prenant l'ensemble sous un point de vue plus pittoresque , qu'il n'est jamais détruit

ni dans la nature où tout est nécessaire, ni dans l'art, lorsqu'il sait introduire dans ses productions cette nécessité? Mais quelle suite d'observations, quel travail cette science ne demande-t-elle pas? En revanche le succès de l'ouvrage est assuré. Cette nécessité introduite fait le sublime. Elle se sent plus ou moins par celui qui regarde. Ce n'est pas peut-être qu'à parler à la rigueur, nous ne l'admirions où elle n'est pas. Je vais tâcher d'être plus clair. Supposons pour un moment la nature personnifiée; et plaçons-la devant l'Antinoüs ou la Vénus de Médicis. Je couvre la statue d'un voile qui ne laisse échapper que l'extrémité d'un de ses pieds; et je demande à la nature d'achever la figure sur cette extrémité donnée. Hélas! peut-être en travaillant d'après la nécessité de ses lois, au lieu de produire un chef-d'œuvre, un objet d'admiration, le modèle d'une belle femme, n'exécuterait-elle qu'une figure estropiée, contrefaite; une molécule insensible donnée, tout est donné pour elle; mais il n'en est pas ainsi de nous. La force d'une petite modification qui, pour la nature, entraîne et détermine le reste, nous échappe et ne nous touche pas. Nous ignorons son effet sur l'ensemble et le tout. Il n'y aurait qu'un moyen d'obtenir de la nature, mise à l'ouvrage, une statue telle que l'artiste l'a faite. Ce serait, avec l'extrémité du pied de la statue, de lui montrer aussi le statuaire. Or il y a une chaîne, en conséquence de laquelle un tel artiste n'a pu produire qu'un tel ouvrage. Oh! combien notre admiration est imbécile! Elle ne peut jamais tomber que sur des masses isolées et grossières.

La connaissance de l'anatomie n'en est que plus nécessaire. Il faut s'attacher principalement à l'ostéologie et à la myologie.

L'impossibilité pour le modèle de garder une position constante dans un transport de passion, rend surtout la myologie nécessaire. Si l'artiste connaît bien les muscles, il saisit tout à coup les parties et les endroits qui s'enflent ou se dépriment, s'allongent ou se raccourcissent. Il ne tâtonne point; il va sûrement et rapidement. Le seul inconvénient contre lequel l'artiste doit être en garde, c'est l'affectation de se montrer savant anatomiste, et d'être dur et sec.

L'on dit l'ensemble d'une figure; on dit aussi l'ensemble d'une composition. L'ensemble de la figure consiste dans la loi de nécessité de nature, étendue d'une de ses parties à l'autre. L'ensemble d'une composition, dans la même nécessité, dont on étend la loi à toutes les figures combinées.

Du mouvement et du repos des figures.

Il n'y a rien dans ce paragraphe qui ne soit de vérité éternelle.

C'est une application des principes de la mécanique à l'art de représenter les corps, ou isolés ou groupés, ou mus ou en repos.

De la beauté.

L'auteur la regarde comme un reflet de l'utilité; et il a raison.

De la grâce.

Je n'aime pas sa définition; c'est, selon lui, l'accord des mouvemens du corps avec ceux de l'âme. J'aimerais mieux l'accord de la situation du corps en repos ou en mouvement, avec les circonstances d'une action. Tel homme a de la grâce à danser, qui n'en a point à marcher. Tel autre n'en a ni à danser ni à marcher, qui en est tout plein sous les armes; et un troisième se présente de bonne grâce avec un fleuret, qui se présente de très-mauvaise grâce avec une épée.

Il est facile d'être maniéré en cherchant la grâce. Il y a un moyen sûr d'éviter cet inconvénient; c'est de remonter jusqu'à l'état de nature.

L'auteur fait ici une supposition très-bien choisie, et qu'il suit avec goût. C'est une jeune fille innocente et naïve, vue par un indifférent, vue par son père, et vue par son amant. Il montre l'intérêt et la grâce s'accroître dans cette figure, selon les spectateurs auxquels il la présente.

De l'harmonie de la lumière et des couleurs.

Cette harmonie s'établit par les reflets entre les couleurs les plus antipathiques. Ainsi, à proprement parler, il n'y a point d'antipathie de couleurs dans la nature; et il y en a d'autant moins dans l'art, que le peintre est plus habile. Jetez les yeux sur une campagne, voyez s'il y a rien qui choque votre œil. La nature établit, entre tous les objets, une sorte de tempérament qu'il faut imiter. Mais ce n'est pas tout. Jamais les couleurs de l'artiste ne pouvant égaler, soit en vivacité, soit en obscurité, celles de la nature, l'artiste est encore obligé de se faire une sorte d'échelle, où ses couleurs soient entre elles comme celles de la nature. La peinture, pour ainsi dire, a son soleil, qui n'est pas celui de l'univers. Mais le soleil de la nature n'ayant pas toujours le même éclat, n'y aurait-il pas des circonstances où il serait celui du peintre; et les tableaux faits dans ces circonstances n'auraient-ils pas un degré de vérité, qui manquerait aux autres?

Chaque artiste ayant ses yeux, et par conséquent sa manière de voir, devrait avoir son coloris. Mais il y a, par malheur, un coloris d'école et d'atelier, auquel le disciple se conforme, quoiqu'il ne fût point fait pour lui. Qu'est-ce qui lui arrive alors?

De se départir de ses yeux, et de peindre avec ceux de son maître. De là tant de cacophonie et tant de fausseté.

De l'effet.

C'est, ce me semble, l'impression générale du tableau, considérée relativement à la magie de la peinture. Ainsi, le tableau que je prendrais pour une scène réelle, serait celui qui aurait le plus d'effet; mais entre les scènes réelles de la nature, il y en a qui frappent par elles-mêmes plus que d'autres. Ainsi, le choix du sujet, du moment, tout étant égal d'ailleurs, peut encore donner à un tableau plus d'effet qu'à un autre.

De l'expression et des passions.

L'expression naît du talent de saisir le caractère propre à chaque être; or, tout être animé ou inanimé a son caractère. L'expression s'étend donc à tous les objets. La passion ne se dit au contraire que des objets animés et vivans. L'auteur s'occupe ici à décrire ce que les diverses passions produisent dans les êtres animés. Je ne sais pourquoi il n'a pas fait entrer ce détail dans son poëme.

En général, s'il eût jeté dans les chants ce que j'y cherchais, il n'aurait point eu de notes à faire.

Je trouve que, dans son poëme, il n'y a rien pour les artistes ni pour les gens de goût; et que les gens du monde feront bien de lire ses notes. Pour les artistes, le plus mince d'entre eux sait bien au delà.

Sur le poëme de la Peinture, par LE MIERRE.

POUR apprécier cet homme-ci, il faudrait savoir ce qu'il doit à Dufresnoi, à l'abbé de Marsy, à M. Watelet: car son mérite se réduira à peu de chose, partout où il ne lui restera que celui de traducteur. Quelque obligation qu'il puisse avoir à mon ignorance ou à ma paresse, je vais le traiter comme original; je vais le juger comme si personne n'avait encore écrit de la peinture, et qu'il eût tiré son ouvrage entier de son propre fonds. Il se trouvera assez d'autres bonnes âmes sans moi, qui, sous prétexte de déponiller le géai des plumes du paon, lui arracheront les siennes. Le géai Le Mierre! cette idée me fait rire. Vous ne sauriez croire combien notre poëte ressemble à cet oiseau, qui a le cri dur et aigu, les plumes brillantes et ébouriffées, l'air vain, et l'allure bizarre.

Son poëme est en trois chants. Je vous ferai d'abord une analyse très-succincte de chacun; ensuite je vous en dirai mon avis, dont vous serez le maître de vous éloigner tant qu'il vous plaira.

Je suis un peu quinteux , comme vous savez ; la moindre variation qui survient dans mon thermomètre physique ou moral , le souris de celle que j'aime , un mot froid de mon ami , une petite bêtise de ma fille , un léger travers de sa mère , suffisent pour hausser ou baisser à mes yeux le prix d'un ouvrage. Après cet aveu que je vous fais , pour l'acquit de ma conscience , je lis et j'écris.

CHANT PREMIER. *Argument.*

Il expose son sujet. Il invoque ; et son invocation , adressée à Dibutade , à qui l'amour apprit à tracer un profil , le place naturellement à l'origine de la peinture et aux premiers essais de la sculpture , qu'il soupçonne antérieurs au dessin. Vous l'en croirez , ou ne l'en croirez pas ; c'est votre affaire. Quant à moi , pour un enfant qui s'amusait à modeler , j'en ai vu cent griffonner des chiens , des oiseaux , des têtes , à la craie , au charbon , à la plume. Il passe aux différens genres de peinture ; l'histoire , le paysage , le portrait , la fresque , les bambochades ; de là , à l'étude de l'anatomie , à la connaissance des proportions , au choix et à l'imitation de la nature. Il fait l'éloge et la critique de Rubens. Il récrée l'odorat de Le Sueur et de Lebrun d'un petit grain d'encens. Il traite de la décadence de l'art dans l'ancienne Rome , de sa renaissance dans Rome la nouvelle. Il montre la peinture et la sculpture sauvant les débris de leurs chefs-d'œuvre de dessous les pieds des barbares. Il montre Michel-Ange interrogeant le génie antique , qui élève sa tête poudreuse d'entre les ruines de l'Ausonie ; et c'est la fin de son premier chant.

Examen.

L'exposition de son sujet est mauvaise ; il faut être simple ; Horace l'a dit ; mais il ne faut pas être plat. Voici comme il débute.

*Je chante l'art heureux dont le puissant génie
Redonne à l'univers une nouvelle vie ;
Qui par l'accord savant des couleurs et des traits
Imite et fait saillir la forme des objets ,
Et prêtant à l'image une vive imposture ,
Laisse hésiter nos yeux entre elle et la nature.*

Qu'est-ce que le puissant génie d'un art heureux ? Qu'est-ce que redonner à l'univers une nouvelle vie ? Comme cela est sec et dur ! Ce n'est pas seulement de la prose médiocre. Lucain a bien mieux dit de l'art d'écrire , que celui-ci de l'art de peindre.

*Et c'est d'eux que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux ;
Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur et du corps aux pensées.*

En revanche , il y a de la verve dans l'invocation.

*Du sein de ces déserts , lieux jadis renommés ,
Où , parmi les débris des palais consumés ,
Sur les tronçons épars des colonnes rompues ,
Les traces de ton nom sont encore aperçues ;
Lève-toi , Dibutade , anime mes accens ;
Embellis les leçons éparses dans mes chants ,
Mets dans mes vers ce feu , qui sous ta main divine
Fut d'un art enchanteur la première origine.*

Ici , je reconnais le ton de la poésie. Séparez les mots , renversez les phrases ; quoi que vous fassiez , vous trouverez les membres dispersés d'un poète.

Remarquez , une fois pour toutes , et rappelez-vous par la suite , que je soulignerai tous les endroits où je serai mécontent , soit de l'harmonie , soit de l'expression.

Il dit du génie :

Il veut , et tout s'anime ; il touche , et dans l'instant
L'eau coule , un mont s'élève , une plaine s'étend ,
Le jour luit.

Et cela est beau.

A la rapidité près , avec laquelle il ébauche les différens genres de peinture , je n'y vois rien de rare , ni de piquant ; aucun texte pourtant n'était aussi fécond. Quelques vers techniques heureux ; des tableaux , mais communs , mais gâtés , ici par une expression impropre , là par une idée louche ; du rythme , j'entends celui qui peint le mouvement ; jamais celui qui marque la passion , et qui naît des entrailles et de l'âme. Il n'entretient du portrait , de cette faible consolation d'un amant séparé de celle qu'il aime , de ces restes précieux d'un ami qui n'est plus , de ces images révérees d'une nation qui regrette son bienfaiteur ; et il ne lui échappe pas un mot qui aille au cœur , qui sollicite une larme ! Le poète ne sent pas ; je vous le jure.

Il dit de la fresque :

Le dôme a disparu , c'est la céleste voûte.

Il dit au dessinateur :

Dessine en ton cerveau , c'est la première toile.

Pourquoi ces vers simples , énergiques et clairs ne sont-ils pas plus fréquens ?

Il prescrit au peintre de diviser sa toile par carreaux ; et voici comme il s'exprime :

Par espaces réglés que la toile blanchisse.

Il parle de la distance et de son effet sur les corps , et il dit :

*Tu vois que les objets élevés sous la main
S'aplatissent à l'œil par le moindre lointain ;
Imite de ces corps les formes raccourcies.*

Il parle de la balance des figures ; et voici ses vers :

*Sur leurs bases entre eux que les corps balancés
Se répondent des points où tu les as placés.*

Est-ce là du français ? Est-ce là de la poésie ? Je sais que ces idées sont difficiles à rendre ; mais celui qui écrit d'un art , s'en impose la tâche.

Je ne finirais pas , si je vous citais tous les endroits où le poète touche au galimatias. Il faut se mettre à la gêne pour lui trouver du sens ; encore n'est-on pas sûr d'avoir rencontré celui qu'il avait en vue.

Le morceau sur l'anatomie est un tissu de phrases énigmatiques ; c'est le ramage entortillé du sphynx ; c'est encore le croassement insupportable du corbeau.

A propos d'Apelle , qui dépouilla les plus belles femmes de la Grèce , pour composer des charmes particuliers à chacune , le modèle de la beauté , il rassemble autour de l'artiste les mortelles et les immortelles ; il en demande pardon à celles-ci : Eh ! mon ami , tu te méprends ; ce n'est pas aux déesses qui ne se sont pas remuées de leur place , c'est au sens commun que tu dois demander pardon.

Si quelqu'un en conversation disait , des compositions confuses , que :

*Des groupes mal conçus
Montrent une mêlée au milieu des tissus.*

Si quelqu'un , en louant Le Brun d'avoir , dans son Massacre des Innocens , évité les formes outrées de Rubens , et restitué aux femmes leur organisation molle et délicate , disait qu'il sut

Adoucir la stature des mères.

Je vous le demande , croyez-vous que l'homme de goût pût s'empêcher de rire ?

Ce premier chant , où la nature offrait des richesses sans nombre , est pauvre. On y sent à chaque instant l'ignorance de la langue et la disette d'idées ; on en sort fatigué des cahots de la versification. Point de nombre , nulle sévérité de goût ; de la hardiesse , nulle précision : il me semble que je me suis égaré dans les ténèbres. L'effervescence du jeune homme qui va à toutes jambes : un peintre qui serait dans son genre ce que le poète est dans le sien , ne serait pas froid ; et c'est tout l'éloge qu'on en pourrait faire.

CHANT SECOND. *Argument.*

Ce chant s'ouvre par une apostrophe au soleil, source de la lumière et des couleurs. La peinture indigente n'en eut que deux à son origine : peu à peu la palette s'enrichit. Le poète traite des couleurs naturelles des objets. A cette occasion, il aurait pu faire quelques beaux vers sur les tableaux exécutés aux Gobelins avec la laine, à la Chine avec les plumes des oiseaux, ici avec les pastels. Il a oublié ces trois genres de peinture, et le nom de la Rosalba ne se trouve point dans son poème ; cependant ce nom en valait bien un autre. Le pastel, cet emblème si vrai de l'homme, qui n'est que poussière et doit retourner en poussière ! Il s'occupe ensuite de la recherche, de la préparation, du soin, et de l'emploi des couleurs artificielles. C'était là l'endroit de la peinture en émail, qui reçoit des chaux métalliques et du feu un éclat qui brave le temps ; de la peinture en cire ou de l'encaustique, que les anciens ont inventée, et qu'on a retrouvée de nos jours ; de la peinture sur le verre, qui a occupé les mains de plusieurs grands maîtres. Plus les manœuvres sont singulières, plus elles prêtent à la poésie. Il passe à l'harmonie, sujet qui aurait bien dû l'avertir d'être harmonieux ; la bouquetière Glycère en donna les premiers principes à son amant Pausias. Ici, il fait une sortie contre les femmes, qui cachent sous le carmin la plus vive et la plus touchante des couleurs. Eloge du Titien. Art de peindre les ciels, les eaux, la mer, les tempêtes, l'air, la lumière. Apologie du clavecin oculaire du père Castel, jésuite. Formation, charme et étude de l'arc-en-ciel ; choix du climat. Et tout au travers de cela, différens détails relatifs à l'art et hors de son objet, ce dont les rigoureux défenseurs de la méthode le blâmeront, et moi je le louerai. Rien ne convient tant à un poète que les écarts ; ils ne me déplaisent pas même en prose ; ils ôtent à l'auteur l'air de pédagogue, et donnent à l'ouvrage un caractère de liberté qui est tout-à-fait de bon goût. L'image d'un homme qui erre en se promenant au gré des lieux et des objets qu'il rencontre, s'arrêtant ici, là précipitant sa marche, m'intéresse tout autrement que celle d'un voyageur courbé sous le poids de son bagage, et qui s'achemine, en soupirant après le terme de sa journée ; ou, si vous aimez mieux la comparaison de celui qui cause et de celui qui disserte, vous pouvez vous en tenir à cette dernière.

Examen.

L'apostrophe au soleil est chaude, courte et assez belle.

Globe resplendissant , océan de lumière ,
De vie et de chaleur source immense et première ,
 Qui lances tes rayons *par les plaines* des airs ,
 De la hauteur des cieux aux profondeurs des mers ,
 Et *seul fais* circuler cette matière pure ,
 Cette séve de feu qui *nourrit* la nature ;
 Soleil , par ta chaleur l'univers fécondé
 Devant toi s'embellit de lumière inondé.
 Le mouvement renaît , les distances , *l'espace* ;
 Tu te lèves , tout luit ; tu nous fuis , tout *s'efface*.

Une observation que je ne veux pas perdre , parce qu'elle est importante , c'est que ce poète n'a pas un grain de morale et de philosophie dans sa tête. Il est si bien enfoncé dans sa peinture , qu'il ne s'avise jamais de se replier sur lui-même , de me ramener à mes devoirs , à mes liaisons , à mon père , à ma mère , à ma femme , à mon ami , à mon amie , à mon origine , à la fin qui m'attend , au bonheur , à la misère de la vie. Je ne connais pas de poème où il y ait moins de mœurs , et , dirait peut-être Chardin , moins... Mais laissons cela , Chardin est caustique.

Mêmes qualités et mêmes défauts , soit dans la description des couleurs naturelles , soit dans la préparation des couleurs artificielles. Toujours de l'obscurité , toujours une belle page déshonorée par de mauvais vers , un vers heureux et facile gâté par un mot impropre ; c'est le vice général du poète.

Voyez l'endroit où il défend à l'artiste le moment où le soleil occupant le méridien , ne laisse point d'ombres aux corps ; il m'a paru bien. Croiriez-vous bien que ce poète a une sorte de séduction ? Il est si bouillant , il marche si vite , qu'il ne laisse presque pas le temps de le juger. Il dit des premières notions de l'harmonie :

Tu créas le dessin , Amour ; c'est encor toi
 Qui vas du coloris nous enseigner la loi.
 Ô champs de Sicyone ! ô rive toujours chère !
 Tu vis naître à la fois Dibutade et Glycère ;
 Glycère de sa main assortissant les fleurs ,
 Instruisit Pausias dans l'accord des couleurs ;
 Tandis qu'elle tressait ces festons , ces guirlandes
 Qui servaient aux autels de parures et d'offrandes ,
 Son amant les traçait d'un pinceau délicat ,
 Égalait sur la toile et fixait leur éclat.

Il est plein d'apostrophes ; mais elles sont naturelles et courtes. Il ne se refuse à aucune métaphore ; son style est brut. Il ne sent pas lui-même ses défauts ; la chaleur de tête l'emporte : on voit qu'il veut aller bien ou mal.

Je vous défie d'entendre ses premiers vers contre l'usage du rouge , sans avoir envie de vous boucher les oreilles.

Mais quel vase léger et rempli de carmin
Thémire à ce miroir tient ouvert sous sa main !
Elle prend le pinceau , mais la toile... Ah ! Thémire !
Thémire, arrête donc.

Ah ! M. Le Mierre, le choc discordant de ces mots était capable de lui faire tomber la brosse et la tasse d'effroi.

Thémire.... ce carmin désormais innocent ,
Qu'aux mains de la peinture il deviendra puissant !

Est-il possible de dire plus platement ?

Imite , imite Églé : dans cet âge qui vole ,
De l'aimable pudeur conservant le symbole ;
Au lever du soleil , à l'approche du soir ,
La mousse pour toilette , un ruisseau pour miroir ,
Contre un saule penchée , au bord d'une onde pure ,
Du hâle sur son teint elle efface l'injure.

Cela n'est pas merveilleux ; la syntaxe française est un peu négligée ; l'eau rafraîchit la peau ; mais elle n'ôte pas le hâle ; tout au contraire , elle y dispose. Mais il n'y faut pas regarder avec vous de si près.

Le Mierre n'a qu'une seule des qualités du poète , la chaleur de l'imagination ; il ignore absolument l'harmonie. Il tombe dans les défauts que les novices évitent d'instinct , quelquefois au mépris de la langue. Je n'ai pas encore rencontré une peinture touchante , un vers d'âme , un mot sensible ; jamais il ne me ramène en moi-même. Je m'arrête devant ses tableaux ; mais je ne suis point tenté de m'écrier avec Enée à l'aspect de ses propres malheurs représentés sur les murs du temple de Carthage :

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

Le malheur trouve donc des larmes partout ! Partout les âmes s'ouvrent à la commisération.

Jamais il ne s'avise de s'arrêter lui-même devant ses images , de s'en effrayer , d'en pleurer. Il ne réfléchit point , il ne fait point réfléchir ; sans cela cependant point d'effet , point de beautés solides. S'il n'est point froid , il est encore moins pathétique. Il s'en tient à des incidens communs ; il ne s'est pas douté qu'un incident commun bien rendu en peinture est encore une belle chose ; mais qu'il n'en est pas de même en poésie. Son éloge du Titien est commun. Quelle différence de ce maître , lorsqu'il me montre Vénus entre les bras d'Adonis , ou Jupiter tombant en pluie d'or dans la tour de Danaé , et ces images sous le pinceau de Le Mierre ! Cependant on ne me persuadera pas que la tâche de l'artiste ne fût tout autrement difficile que celle du poète. Le Mierre cherche à rendre la chose et jamais l'impression ;

c'est-à-dire qu'il oublie qu'il est poète, et qu'il laisse son rôle pour faire celui de peintre.

Voici sur le talent de rendre les ciels, quelques vers techniques que vous estimerez.

Tout dépend de cet art : de reflets en reflets
 C'est le ciel qui commande au reste des objets.
 Avant que d'y porter une main téméraire,
Parcours long-temps des yeux les champs de l'atmosphère,
 Conforme la couleur à ce fond transparent ;
 Sur ce vague subtil, sur ce fluide errant
 Qui partout environne et balance la terre :
 Ne laisse du pinceau qu'une trace légère,
Fais plus sentir que voir l'impalpable élément ;
 Si tu sais peindre l'air, tu peins le mouvement.

Cela n'est pas sans incorrection, sans louche ; un censeur rigide pourrait encore chagriner le poète ; mais le sujet est difficile, et je suis indulgent.

Vous serez encore plus content du morceau qui suit, sur la manière de peindre les anges.

Un ange descend-il des voûtes éternelles ?
 Si je le reconnais, ce n'est point à ses ailes ;
 Qu'insensible en son vol, sa molle agilité
Revêtisse les airs et leur fluidité ;
 Qu'il ressemble, au milieu de la céleste plaine,
 Au nuage argenté que le zéphyr promène :
 Loin ces anges pesans qui dans un air épais
Semblent au haut du ciel nager sur des marais,
 Qui de leurs membres lourds *surchargent l'air qu'ils fendent,*
 Et qui tombent des cieux plutôt qu'ils n'en descendent.

Ah ! si tout était écrit et soigné comme cela !

L'harmonie des sons lui fournit une transition heureuse à celles des couleurs.

Qu'entends-je ? O doux accens ! ô sons harmonieux !
 Concert digne en effet de l'oreille des dieux !
 Les lauriers toujours verts, dont le Pinde s'ombrage,
 Agitent de plaisir leur sensible feuillage.

Voilà de la poésie de M. Le Mierre.

Dans quel contraste heureux sont modulés les sons !
 Ainsi dans les couleurs sache opposer les tons.

Cela n'en est plus ; voilà le galimatias qui commence et qui ne finira pas sitôt. Le poète s'embarque dans les découvertes optiques de Newton. Il parle avec une telle assurance des phénomènes des sons et de la lumière, qu'on croirait qu'il s'entend, et que les ignorans croiront l'entendre, et s'écrieront : *Oh ! que cela est beau !* Pour d'Alembert, à qui il s'adresse sur la fin, il

lui dira : *Je ne sais ce que tu me proposes , et tu ne sais ce que tu dis.* Fiat lux.

Le mécanisme du clavecin oculaire du père Castel est rendu à étonner. Lorient le referait sur la description , si l'instrument en valait la peine.

La pensée d'attribuer la différence des climats au séjour des dieux exilés sur la terre est ingénieuse et poétique ; et je trouve fort bon que le poète dise :

Qu'honorés par leurs pas , ces *magnifiques* lieux
Gardent la trace encor du passage des dieux.

Je préfère ce second chant au premier. J'oubliais de vous dire qu'il y avait un phénomène très-difficile à rendre ; ce sont les reflets des objets de nature au fond des eaux , les images affaiblies des arbres opposés par leurs racines , les nuées se promenant sur nos têtes et à la même distance au-dessous de nos pieds : voyez comme il s'en est tiré ; mais de la douceur ! Ce poète-ci n'est pas un homme à éplucher mot à mot , syllabe à syllabe ; il n'est pas en état de supporter cette critique. Vous êtes trop heureux que je sois las : si cet ouvrage s'était offert dans le moment de la ferveur , lorsqu'en partant , vous me ceignites le tablier de votre boutique , je vous ruinais en copie ; mais s'occuper de peinture , au sortir du Salon , cela ne se peut pas. Ce poème ne vous dégoûtera pas de la lecture de mes papiers , j'en suis sûr.

CHANT TROISIÈME. *Argument.*

Voilà l'esquisse faite , il s'agit d'achever le tableau ; il s'agit de l'expression , des passions , du mouvement , des conditions , du caractère ; il s'agit de sentir. Le poète se déchaîne contre l'atrocité des sujets chrétiens. Il fait l'éloge de Berghem ; il passe aux animaux , aux monstres , aux grotesques. Il insiste avec raison sur l'unité d'action ; mais celle du temps plus rigoureuse pour le peintre qui n'a qu'un clin-d'œil , que pour le poète ; mais celle de lieu , il n'en parle pas. Éloge du Poussin. Orages , déluges , incendie , sacrifices : ô le beau champ à parcourir ! Sacrifice d'Iphigénie , batailles , allégories , costumes. Apologie de Michel-Ange. Son éloge et celui de l'Albane , du Corrège , des Carraches , du Tintoret , de Le Sueur , d'Holbein , des Bassans , des Wouvermans , de Claude Lorrain , de Rembrandt , du Primateice , de Vandyck , de Vinci , du Guide , du Dominicain et de Raphaël. Eh ! monsieur Le Mierre , pourquoi avoir oublié les Jordans , mais surtout Téniers , Téniers , peut-être le maître en peinture de tous ces gens-là ? Cela me fâche , entendez-vous ; j'aime cet artiste , qui a cela de particulier ,

qu'il sait employer toute la magie de l'art , sans qu'on la devine ; qui sait faire grand en petit , et dont un morceau de deux pieds en carré peut s'étendre sur une toile immense , sans rien perdre de son mérite. Écrire un poème de la peinture , où le nom de Téniers ne se trouve pas ! Allez chez M. le baron de Thiers , chez M. le duc de Choiseul , ou dans une autre galerie ; mettez-vous à genoux devant le premier Téniers qu'on vous montrera ; et demandez pardon à toute l'école flamande. Ce Wouvermans , que vous admirez tant , est bien loin de là : si vous n'êtes qu'un curieux , achetez un Wouvermans ; si vous êtes un peintre , achetez un Téniers. Description de la transfiguration de Raphaël. Métamorphose du poète Le Mierre en cygne ; son ascension au ciel ; et la fin de son ouvrage.

Examen.

Ce chant est certainement le meilleur des trois. Le poète dit , et dit bien :

Le moment du génie est celui de l'esquisse ;
C'est là qu'on voit la verve et la chaleur du plan
 Et du peintre inspiré le plus sublime élan.
 Redoute un long travail : une pénible *couche*
 Amortirait le feu de la première touche.
Souviens-toi que tu dois souvent du même jet
 Imprimer la couleur et la forme et l'effet.

Toutes les figures d'un tableau sont autant d'êtres auxquels il faut communiquer l'action , le mouvement , le langage énergique des muets. C'est bien pensé , monsieur Le Mierre ; et je recommande à tous les artistes d'avoir sans cesse votre maxime présente à l'esprit. Poètes , voyez votre personnage arriver sur la scène , et consultez son visage avant que de le faire parler ; peintres , ayez entendu son discours , avant que de le peindre.

Il y a des vers techniques très-bien faits , même des endroits charmans sur l'expression , les caractères et les passions , et toujours de la chaleur et de la rapidité. Lisez attentivement le morceau qui suit ; et dites-m'en votre avis.

Conserve aux passions toute leur violence ,
 Fais-les parler encor jusques dans leur silence ;
 Laisse-nous entrevoir ces combats ignorés ,
 Ces mouvemens secrets dans l'âme concentrés.
 Antiochus périt du mal qui le consume ;
 Tous les secours sont vains : le cœur plein d'amertume ,
 Son père lève au ciel ses regards obscurcis ;
 Auprès d'Antiochus Erasistrate assis ,
 Interrogeant le pouls de ce prince immobile ,
 Ne sent battre qu'à peine une artère débile :
 La reine , l'œil humide et d'un front ingénu ,
 Paraît ; le pouls s'élève , et le mal est connu.

Eh bien ! qu'en pensez-vous ! — Cela est rapide , mais aride , mais sec. — Vous êtes difficile. — Rien ne s'adresse à l'âme : — Vous avez raison ; c'est que le poète n'en a pas. — Ces expressions douces , ces accens fugitifs , ce nombre flexible et varié de la poésie de Racine et de Voltaire ; cette harmonie qui va au cœur , qui remue les entrailles ; cet art qui fait imaginer , voir , sentir , entendre , concevoir des choses que le poète ne dit point , et qui remuent plus fortement que celles qu'il exprime. . . . Il est vrai , cela n'y est pas.

Le cœur vil et pervers , sous le vice abattu ,
Jamais d'un trait profond ne peignit la vertu.

Cela est vrai , monsieur Le Mierre ; et jamais un homme de pierre ne fit de la chair. Voilà peut-être le seul trait moral qui ait échappé au poète. Il est jeune , et il ignore apparemment qu'un ouvrage , quel qu'il soit , ne peut réussir sans moralité.

Nous voici arrivé à l'endroit où le poète passe la brosse sur toutes les scènes de férocité que la peinture expose dans nos temples. Poète , tu prétends sentir le prix de ces chefs-d'œuvre , et tu oses y porter la main ! Ah ! tu es presque aussi barbare que les fanatiques qui préparent à l'art ces terribles et sublimes imitations. En les effaçant , il fallait au moins faire un effort , et les remplacer par d'autres aussi belles et plus intéressantes ; il fallait t'emparer des mêmes sujets , et me les montrer plus pathétiques et plus grands. Peut-être alors , séduit par le charme de la poésie , et transportant tes images sur la toile , j'aurais moins regretté celles que tu détruisais. Ces fruits précieux de tant d'études , de sueurs et de veilles , je souffrirais de les abandonner à ton zèle , sans examen ? Voyons donc. Sans doute il y a des spectacles d'horreurs ; ceux , par exemple , dont la populace va repaître ses yeux cruels et son âme atroce , les jours d'exécution ; des spectacles proscrits par le goût , la décence et l'humanité. Le poète peut me faire entendre les os du compagnon d'Ulysse craquant sous les dents de Polyphème , et me montrer le sang ruisselant aux deux côtés de sa bouche , et dégoûtant le long des poils de sa barbe sur sa poitrine : je ne le permettrai pas au peintre. Mais est-ce que le gladiateur expirant n'est pas une belle chose ? Est-ce que les veines du satyre Marsias , dépouillées et tressaillantes sous le couteau d'Apollon , ne sont pas une belle chose ? Est-ce que le fils de la Lacédémonienne , exposé mort sur son bouclier , aux pieds de sa mère , ne serait pas une belle chose ? Est-ce que la férocité tranquille du prêtre , qui présente son idole au martyre étendu sur un chevalet , n'est pas une belle chose ? Est-ce que cet autre prêtre ,

que Deshays nous montra aiguisant froidement son couteau sur la pierre, en attendant que le prêteur lui abandonnât sa victime, n'était pas une belle chose? Allons doucement, monsieur Le Mierre. Ces sujets ne peuvent être traités avec succès que par de grands artistes; c'est à ces ouvrages qu'ils doivent la célébrité dont ils jouiront à jamais. Rien n'exige autant l'étude du nu et la connaissance des raccourcis; rien ne prête autant à l'expression, aux grands mouvemens, aux passions, à la science de l'art; rien n'excite autant mon admiration que la vue de l'homme supérieur à toutes les terreurs. Si je m'adresse à la religion, elle me fournira d'autres armes contre l'opinion de M. Le Mierre. Cette troupe d'hommes flagellés, déchirés, est bien faite pour marcher à la suite d'un Dieu couronné d'épines, le côté percé d'une lance, les pieds et les mains cloués sur le bois. Ces tristes victimes de notre foi sont devenues les objets de notre culte; et quoi de plus capable de me réconcilier avec les maux de la vie, la misère de mon état, que le tableau des tourmens et de la constance par lesquels les martyrs ont obtenu la couronne que tout chrétien doit ambitionner? L'homme est-il sous l'infortune, je lui dirai, en lui montrant son Dieu: *Tiens, regarde; et plains-toi, si tu l'oses.* Quelle est la femme dont l'aspect du Christ nu étendu sur les genoux de sa mère, n'arrête le désespoir de la perte de son fils? Je lui dirai: *Vaux-tu mieux que celle-ci? Ton fils valait-il mieux que celui-là?* Le christianisme est la religion de l'homme souffrant; le Dieu du chrétien est le Dieu du malheureux.

Je ne saurais m'empêcher de vous copier le morceau sur le paysage et sur Berghem.

*Mais si tu veux m'offrir, loin du bruit des cités,
Du spectacle des champs les tranquilles beautés,
Dégage de tout soin ton âme libre et pure,
Et mets-la dans ce calme où tu vois la nature:
En vain à l'observer ton œil s'est attaché;
L'œil sera trouble encor si le cœur n'est touché.
Eh! d'où vient que Berghem est au rang de tes maîtres?
D'où vient qu'il a reçu des déités champêtres
Le feuillage immortel qui verdit sur son front?
Il connut, il peignit ce sentiment profond,
Il l'épancha partout sous ses touches divines;
Il eut pour atelier le sommet des collines.*

Ce qui manque surtout à cela, c'est une idée, c'est un mot qui caractérisât mieux le sublime, l'auguste de la nature sauvage; qui inspirât du respect et qui donnât le frisson. Je me souviens d'avoir autrefois invité Louthembourg à quitter le séjour des villes; si vous comparez ma prose avec les vers de M. Le

Mierre, je doute qu'il y gagne. Cependant en même temps que vous froncerez le sourcil sur ces expressions plates, ces tours prosaïques enlacés avec les vraies images de la poésie, reconnaissez au moins l'adresse avec laquelle il coupe son discours et sauve la monotonie de nos rimes, et le nombre fatigant et symétrique de notre vers : cela est sensible dans cet endroit, et plus encore dans quelques autres. Encore une fois, la rapidité, la verve et la chaleur sont, sinon l'unique, certainement le principal mérite de l'auteur. Il s'y entend mieux que M. de Saint-Lambert, dont la marche est plus uniforme ; mais aussi, sans cela, qui pourrait supporter la rudesse, les cahots, l'obscurité, la barbarie gothique de ce *Le Mierre* ? Cet homme me ramène à l'origine de notre poésie, aux Théophile, aux Ronsard, aux Du Bartas ; il est dur comme Lucrèce, mais il n'est pas poète, violent, profond, pathétique, élevé, varié comme lui. Mon ami, comment se résoud-on à écrire d'un art imitatif de la nature, sans savoir faire un vers sublime ? Comment se résoud-on à écrire d'un art commémoratif du bonheur et du malheur de l'espèce humaine, sans savoir faire un vers touchant ? Comment se résoud-on à écrire d'un art qui s'amuse aussi de nos ridicules et de nos folies, sans savoir faire un vers plaisant ? Comment se résoud-on à écrire d'un art qui s'occupe de l'histoire de nos vices et de nos vertus, sans savoir faire un vers moral ? Cet homme s'est imaginé que la peinture n'était que l'art de la lumière et des ombres ; il n'a pas vu au-delà : cependant son poème se lit et se lira sans ennui. C'est qu'il y a une vertu qui couvre beaucoup de péchés, de la chaleur et de la rapidité ; c'est qu'il y a un caractère marqué ; c'est qu'on y voit une tête qui se tourmente ; c'est qu'il ébauche hardiment ; c'est qu'il pense, et que sa plume va ; c'est qu'il est sans manière et sans apprêt ; c'est qu'il est lui.

J'aurais bien quelques vers heureux à glaner dans ce qu'il dit des animaux, des êtres chimériques, des grotesques, des ruines, des tempêtes, des incendies, des naufrages ; mais ses tableaux restent toujours au-dessous des originaux qu'il copie ; l'imagination en est moins étonnée que ballottée, l'oreille plus étourdie qu'enchantée.

Il faut être bien vain ou bien mal-avisé pour tenter, après Lucrèce, le sacrifice d'Iphigénie. Voici le tableau de *Le Mierre*.

Iphigénie en pleurs (1) sous le bandeau mortel,
De festons couronnée avance (2) vers l'autel.

(1) *En pleurs* ? Cela est faux.

(2) *Avance*, c'est *s'avance*.

Tous les fronts sont empreints de la douleur (1) des âmes ;
 Clytemnestre se meurt dans les bras de ses femmes (2).
 Sa fille laisse voir un désespoir soumis (3) ;
 Ulysse est consterné (4) ; Ménélas, tu frémis (5) ;
 Calchas même est touché (6) : mais le père, le père !...
 D'atteindre à sa douleur (7) l'artiste désespère ;
 Il cherche, hésite (8) ; enfin le génie a parlé :
 Comment nous montre-t-il Agamemnon ? voilé.

Et voilà ce qu'on appelle des vers ?

Arrêtez maintenant vos yeux sur ce coin du tableau de Lucrèce ; et jugez.

Cui simul infula virgineos circumdata comptus
 Ex utrâque pari malarum parte profusa est ;
 Et mœstum simul ante aras adstare parentem
 Sensit, et hunc propter ferrum celare ministros ;
 Adspectuque suo lacrymas effundere cives :
 Muta metu , terram genibus summissa petebat.

La voilà couronnée de fleurs ; les voiles funèbres qui ceignent son front descendent le long de ses deux joues. Son père, accablé de douleur, est debout devant les autels ; elle l'aperçoit ; elle aperçoit les prêtres qui lui dérobent la vue du couteau sacré ; elle voit les larmes qui coulent de tous les yeux ; la terreur de la mort s'empare d'elle, elle reste sans voix, la force l'abandonne, elle tombe sur ses genoux.

Le poète latin n'est pas escarpé comme le poète français, et il a bien une autre séve. Mais dites-moi donc pourquoi, dans les morceaux importans que nous traitons, après les anciens, ils nous laissent toujours si loin d'eux ? Voilà une cruelle malédiction !

Je suis tout-à-fait du sentiment de l'auteur sur l'allégorie ; c'est la ressource des têtes indigentes ; et il faut avoir bien du génie pour en tirer quelque chose d'intéressant, de grand, et pour réunir à ce mérite celui de la clarté. Ce qui m'en plaît, c'est qu'à cette sortie il fait succéder un morceau entièrement allégorique, et qui fournirait à un artiste une bonne composition.

(1) Quel vers !

(2) Voilà une mère qui se meurt bien mesquinement.

(3) Quelle image peut-on faire de ce désespoir soumis ?

(4) Ulysse qui avait déterminé le père ! Cela est faux, et contraire au sens commun.

(5) *Tu frémis ? Dis, tu rougis.* Mais Ménélas n'avait garde de se montrer là.

(6) Faux : le prêtre est toujours dur comme ses dieux.

(7) Comme cela est dit !

(8) Et cela ?

Il est une stupide et lourde déité ;
 Le Tmolus autrefois fut par elle habité ;
 L'Ignorance est son nom : la Paresse pesante
 L'enfanta sans douleur au bord d'une eau dormante ;
 Le Hasard l'accompagne, et l'Erreur la conduit ;
 De faux pas en faux pas la Sottise la suit.

Ses principes sur le costume et les licences conviennent également à la poésie et à la peinture. Voyez le morceau sur le costume ; j'espère que vous en serez satisfait.

Je vous fais grâce des éloges des peintres. Il les caractérise chacun par un trait qui leur est propre. Il parle de l'illusion de l'art qui en impose aux animaux, mauvais connaisseurs ; aux hommes, à l'artiste même. Il raconte l'histoire du peintre qui avait promis sa fille à celui qui le surpasserait dans l'art, et de l'élève qui peignit une mouche sur la gorge d'une Vénus qui était sur le chevalet de son maître, et qui la peignit si vraie, que le maître y fut trompé.

*L'élève alors tremblant paraît, tombe à genoux :
 C'est moi... C'est toi ! Qu'entends-je ? Il se tait, s'embarrasse :
 Admire, réfléchit, le relève, l'embrasse :
 Sois l'époux de ma fille. Ah ! vous comblez mes vœux !
 L'Amour rit, l'art triomphe, et trois cœurs sont heureux.*

Ensuite il s'extasie sur les effets de la peinture, et sur l'éternité acquise à ses productions par les secours de la gravure. Il aurait bien dû exhorter les artistes jaloux de leur réputation, à ne pas dédaigner les graveurs. Dans les sujets sacrés, où la nature n'offre point de modèle, il conseille à l'artiste de rentrer en lui-même, et d'y rester jusqu'à ce que son imagination exaltée lui ait offert quelque caractère digne des êtres immortels qu'il doit attacher à la toile. Il célèbre le fameux tableau de la Transfiguration de Raphaël ; il se transfigure lui-même ; et dans son ivresse, il s'écrie :

*Moi-même je le sens, ma voix s'est renforcée ;
 Des esprits plus subtils montent à ma pensée ;
 Mon sang s'est enflammé plus rapide et plus pur ;
 Ou plutôt j'ai quitté ce vêtement obscur ;
 Ce corps mortel et vil a revêtu des ailes ;
 Je plane, je m'élève aux sphères éternelles ;
 Déjà la terre au loin n'est plus qu'un point sous moi :
 Génie ! oui d'un coup d'œil tu m'égales à toi ;
 Un foyer de lumière éclaire l'étendue.
 Artiste, suis mon vol au-dessus de la nue ;
 Ce feu pur dans l'éther jaillissant par éclats,
 Trace en sillons de flamme : INVENTE, TU VIVRAS.*

Il ne me déplaît point qu'un poète, plein d'enthousiasme et

d'admiration pour lui-même, sente ses membres se couvrir de plumes, s'élève dans les airs sous la forme d'un cygne, plane, et voie sous ses pieds les nations émerveillées de son chant; mais c'est à la condition qu'avant de se guinder si haut, ses concitoyens l'auront montré du doigt dans la rue, en se disant entre eux: C'est Horace, c'est Ovide, c'est Malherbe, c'est lui qui a fait un ouvrage sublime. Reste à savoir si le jour pour montrer M. Le Mierre du doigt est pris.

Au reste, si vous voulez accepter ce dernier morceau pour échantillon, analysez-le; et vous saurez le bien et le mal qu'on peut dire du poëme entier. C'est partout un beau vers, puis un mauvais qui le dépare; une belle idée, avec une expression louches qui la défigure; un mélange d'assez bonnes choses, pour qu'on ne puisse rien blâmer tout-à-fait; et d'assez mauvaises ou médiocres, pour qu'on ne puisse rien louer sans restriction; un ton rocailleux et barbare, des images ou communes ou manquées, des pensées louches ou mal rendues, rarement l'expression vraie, presque jamais d'harmonie; mais de la rapidité, de la vitesse, de l'imagination, et nulle sensibilité; de la hardiesse, et pas un trait sublime. M. Watelet, M. de Saint-Lambert et M. Le Mierre, fondus ensemble, feraient à peine un grand poëte. M. Watelet est instruit, mais il est froid; M. de Saint-Lambert est harmonieux, mais il est monotone; M. Le Mierre est chaud, mais il est inégal et barbare. Je cherche le sentiment profond du vrai, la manière de voir originale et forte; et je ne la trouve point.

La prose de M. Le Mierre ne prévient pas en faveur de sa poésie. Lisez sa préface; et si vous y trouvez un mot qui vous fasse rêver, vous me l'indiquerez: ses notes ne sont qu'un peu meilleures.

A la tête de chaque chant il y a une estampe de Cochin, qui prouve que le dessinateur en sait dans son art un peu plus que le poëte dans le sien; ce sont vraiment trois beaux tableaux, et d'un grand maître.

Si je n'avais pas été épuisé de fatigue et d'ennui, comme un confesseur à la fin du carême; j'en aurais usé avec M. Le Mierre comme avec M. de Malfilâtre, c'est-à-dire, que j'aurais suivi et rempli son plan à ma manière.

*Sur le Prospectus du Dictionnaire du Commerce, par
l'abbé MORELLET. 1770.*

CE prospectus vient de paraître: c'est un grand in-8°. bien fourni; le plan en est immense, bien saisi, bien digéré, bien

présenté. L'auteur le remplira-t-il? Dieu seul le sait. L'abbé, dont notre bonne baronne a dit qu'il allait toujours les épaules serrées en devant pour être plus près de lui-même, n'a proposé d'abord aux entrepreneurs que d'augmenter, revoir, corriger le Savari; mais, peu à peu, le nom et l'ouvrage de Savari ont disparu, et l'abbé fait un ouvrage qui lui appartiendra en propre. Je n'en suis pas trop fâché; car, moins l'auteur voudra ressembler à son devancier, plus il y mettra du sien. L'abbé Morellet est un peu sec; mais il est clair, exact, et surtout méthodique: il a divisé son ouvrage en trois vocabulaires. Le premier contiendra la géographie commerçante, sous les noms des lieux; le second, les objets de commerce, sous les noms des substances, productions de la nature et de l'industrie; le troisième, la théorie générale du commerce et de ses opérations, sous les noms propres à cette nature. Cette division est excellente; elle met de la facilité dans le travail, sans occasioner de l'embarras dans l'usage du livre. Le seul inconvénient auquel elle exposait, ce sont les redites. L'abbé, grand disséqueur de sa nature, a si bien anatomisé son objet, que le défaut même de mémoire ne peut donner lieu à des redites fastidieuses. La santé faible et délicate de l'abbé, et ses disputes violentes avec Marmontel qui dispose inhumainement des poumons de son antagoniste, lui permettront-elles de mettre fin à cette énorme besogne? Je le souhaite. En attendant, le *Prospectus* qu'il en a publié est un bel et grand ouvrage: la lecture en est difficile et pénible; mais il faut s'en prendre moins à l'auteur qu'à la matière qui souvent est abstraite, à la langue du commerce qui est peu connue, et à la rigueur des définitions soit générales, soit particulières, qui deviennent toujours un peu longues. D'ailleurs, cet esprit de méthode qui domine l'abbé, comme la Bible en domine un autre, influe jusques sur la construction de sa phrase où le mot occupe strictement sa vraie place, ce qui donne au style de la roideur. Il est vrai qu'il ne s'agit pas ici d'être éloquent; on voit au premier coup-d'œil que son vocabulaire ne peut être que très-imparfait; car qui est-ce qui connaît les détails et même les généralités du commerce de tous les lieux de la terre? L'abbé est de bonne foi, il dira là-dessus ce qu'il sait; il remplira en lignes ponctuées les choses qu'il ignore. Le temps remplira ou ne remplira pas ces lignes. Qu'est-ce que cela lui fait? pourvu qu'on souscrive, et que son ouvrage lui donne bien de l'argent et bien de la réputation, et je ne doute point qu'il ne mérite et n'obtienne l'un et l'autre. Je crois, surtout avec les restrictions qu'il a eu juste raison de se faire, qu'il se tirera plus aisément du second vocabulaire; je veux dire de

l'énumération et de la description des objets de la nature et de l'art que les hommes échangent. Quant à la théorie générale du commerce, c'est où vous l'attendez, et moi aussi. Je frémis pour l'abbé, quand je pense combien la seule question de l'importation et de l'exportation des bleds est composée. La plupart des problèmes d'économie politique, sont plus compliqués, embrassent plus de conditions, sont plus difficiles à résoudre que ceux que la haute analyse se propose, sans compter que notre abbé est un peu systématique. Quoi qu'il en soit, il a mis tant d'ordre, tant de précision, tant de netteté dans le peu qu'il a dit du change et des monnaies dans son *Prospectus*, que je ne doute point qu'il ne se débarrasse des ronces de ces questions, sinon d'une manière toujours vraie, du moins d'une manière toujours intéressante. Lorsqu'il aura pris le bon chemin, la chose restera démontrée sans réplique. Lorsqu'il se fourvoiera, ses erreurs ne seront pas sans quelque utilité; les sophismes d'un homme d'esprit ne sont jamais inutiles. Il prétend, par exemple, que les nations s'enrichissent par le commerce; cependant il semble que le commerce n'étant qu'un échange, si l'un gagne, il faut que l'autre perde. On ne sait ce que c'est qu'un jeu où tout le monde gagne. Faute d'avoir regardé l'argent comme une denrée, on a plaint la nation qui buvait du vin pour son argent, et félicité celle qui recevait de l'argent pour son vin; comme si l'on était bien heureux, quand on a de l'argent; comme si l'argent se mangeait. L'abbé attaque le principe de ceux qui nient toute espèce de profit dans les échanges d'une nation avec une autre. Quoique chaque nation donne toujours autant qu'elle reçoit, qu'il y ait en tout échange valeur égale pour valeur égale, et que les retours de l'étranger ne soient exactement que le remplacement de la mise nationale; il s'occupe à prouver que l'on peut acheter dans un lieu particulier, sur un certain marché, à une foire particulière, des nègres, par exemple, à la côte de Guinée, dont le prix porté au marché général excède celui du premier achat. A-t-il raison, a-t-il tort? Je m'en rapporte à de plus habiles; c'est à eux à discuter si dans un commerce établi en quelque lieu du monde que ce soit, le prix d'une denrée quelle qu'elle soit, ne suit pas le prix ou marché général. Le cher abbé s'est aussi embarqué dans des spéculations bien subtiles sur la nature du change; mais il faut tout dire, il s'en est un peu méfié, et il ne demande pas mieux qu'on le redresse. Soyez content, mon cher abbé, et ne doutez pas que la boutique des économistes ne soit très-flattée de vous rendre ce service. Quelque imperfection qu'il puisse y avoir dans l'ouvrage de l'abbé Morellet, il sera très-supérieur à ceux qui

l'ont précédé. Voilà la vérité, et ce l'est, parce que l'esprit a fait de grands progrès dans la matière qu'il traite; parce qu'il y a sur les branches de son ouvrage un assez bon nombre d'auteurs excellens; parce qu'il a mis à contribution les vivans et les morts; parce qu'il s'est rendu possesseur des Mémoires de M. de Gournai; parce qu'il est plus instruit et plus travailleur que Savari ne l'était; parce qu'il a plus de logique, et qu'il a mieux médité son plan. L'abbé ne veut rien faire en pure perte; vous ne l'auriez peut-être pas soupçonné de rendre compte de ses huit cents petites cases; eh bien! il l'a fait; mais il a soupçonné lui que nous nous en moquerions. Achetez le *Prospectus* de l'abbé, lisez-le, demandez à l'abbé Galiani ce qu'il en pense, et ajoutez à ceci ce que M. Josse le Napolitain vous en dira. Ici, je suis bon juge de la forme, mais je n'entends presque rien au fond; et surtout conseillez aux associés libraires de faire enfermer Marmontel; car il tuera notre pauvre abbé, et les libraires en seront pour leurs avances. Mais, comme ce qui précède est triste, et que je ne saurais être triste long-temps (quand j'écris s'entend), permettez que je vous rapporte deux mots très-sanglans adressés au cher abbé, l'un par Suard, et l'autre par Marmontel. Autrefois l'abbé ne paraissait jamais en société sans des tablettes, sur lesquelles il tenait note de ce qu'il entendait dire de bon. Un jour, tandis qu'il écrivait sur ses tablettes, Suard lui disait entre ses dents, *écris, écris, tu ne seras jamais qu'une canne qui couve des œufs de poule*. Un autre jour qu'il disputait avec Marmontel, l'abbé s'écria, *ah! Marmontel, voilà une furieuse absurdité!* Marmontel s'arrête tout court, réfléchit un moment, et dit: *ma foi, vous avez raison, mais il y a long-temps que je vous la devais*. Avec tout cela l'abbé n'est pas un homme ordinaire, et je réponds que son ouvrage sera aussi bon qu'il est possible de le faire à un homme qui embrasse une matière aussi difficile et aussi étendue.

Sur le poëme des Saisons, par SAINT-LAMBERT.

CE poëme est précédé d'un discours, et suivi de trois petits romans ou contes, de plusieurs pièces fugitives, et de quelques fables orientales.

Après avoir joui du plus grand éclat au moment de son apparition, cet ouvrage semble être entièrement tombé dans l'oubli. C'est, à mon sens, une double injustice: car peut-être mérite-t-il encore moins les dédains affectés des uns, que les éloges outrés des autres. Je l'ai lu et relu, et quoique le ton de l'auteur avec moi soit plutôt celui de la protection que de l'amitié, je ne m'en crois pas moins obligé de parler de son

ouvrage avec impartialité : c'est même dans mes principes une raison de plus pour tenir la balance parfaitement égale. Peut-être serais-je plus indulgent, et par conséquent moins juste, s'il était mon ami. Je me suis préparé au jugement que je vais porter des Saisons, par la lecture des Géorgiques de Virgile. Naigeon me l'avait conseillé autrefois, et il avait raison (1).

Discours préliminaire.

On a demandé, il y a long-temps, si les Français pouvaient avoir des Géorgiques, et si leur langue était capable de se plier aux détails de l'économie rustique. J'ai peine à le croire. Successivement guerriers barbares, chevaliers errans, esclaves sous des seigneurs féodaux, sujets sous des rois ou de grands vassaux, nation monarchique; nous n'avons jamais été peuple purement agricole; notre idiôme usuel n'a point été champêtre. Cependant on ne donne aux champs, aux arbres, aux légumes, à la vigne, aucune façon; aux bestiaux, aucun soin; et il n'y a rien dans la culture des arbres et des plantes qui n'ait son nom propre parmi nous: mais cette langue technique ne se parle point hors de nos villages; les mots n'en ont point été prononcés dans nos villes. Un poëme donc, où toutes ces expressions rustiques seraient employées, aurait souvent le défaut ou de n'être point entendu ou de manquer d'harmonie, d'élégance et de dignité, ces expressions n'ayant point été maniées par le goût, travaillées, adoucies par le commerce journalier, présentées à nos oreilles apprivoisées, ennoblies par des applications figu-

(1) Diderot avait écrit en 1769 à Naigeon: « Conformément à vos ordres » suprémes, je lirai les Géorgiques de Virgile, pour apprécier *les Saisons* de » Saint-Lambert. J'ai bien peur de me rappeler le mot du cardinal italien qui » voyait un tableau de Le Sueur à côté d'un tableau de Le Brun, et qui di- » sait du premier: *malo vicino*. Je comparais les Saisons de Thompson à » Notre-Dame-de-Lorette, et les Géorgiques de Virgile à la Vénus de Médi- » cis. Si j'allais découvrir que Saint-Lambert n'a fait sa Vénus ni belle ni » riche, cela me fâcherait, et j'aurais bien de la peine à le dire. . . etc. »

Il dit dans une autre lettre adressée au même: « J'ai lu deux livres des » Géorgiques, qui m'ont fait grand plaisir, et bien grand mal à Saint-Lam- » bert. Ne le dites à personne, mon cher Naigeon; mais je doute que je puisse » supporter jusqu'au bout la lecture de ce poëme. C'est surtout le ton général, » qui m'en déplaira. Le vieux poëte parle sans cesse la langue des champs; » mais il est toujours noble, et noble avec sobriété. Un paysan l'entendrait » avec plaisir; il croirait que ce poëte ne dit pas autrement que lui. Sa poésie » est comme cachée; mais elle n'échappe pas à l'œil pénétrant d'un homme de » goût, et elle l'enivre autant qu'elle l'émerveille. Il y a deux tons très-distin- » gués dans Virgile; l'un, où il est poëte sous le manteau; et l'autre, où il se » montre tel avec tout le faste de son métier; dans ses épisodes, par exemple, » les malheurs et les prodiges qui ont annoncé, accompagné et suivi la mort de » César, font frémir; et puis, se met-il à peindre les délices de la vie cham- » pêtre, c'est une âme, une chaleur, une douceur qui nous enchantent. . . etc. »

rées, dépouillées des idées accessoires, ignobles de la misère, de l'avilissement et de la grossièreté des habitans de la campagne. Il n'en fut pas ainsi chez les Grecs ou chez les Romains. Ils aimèrent toujours les champs; ils ne dédaignèrent point les travaux de la campagne; ils les connurent; ils s'en occupèrent; ils en écrivirent; et la langue du laboureur ne fut point étrangère à l'homme consulaire. Cicéron, Fabius et d'autres personnages illustres descendaient d'aïeux agriculteurs, et les noms des premières familles étaient originaires de la campagne.

Ce n'est pas qu'on ne vienne à bout de tout avec du génie, et qu'il n'y ait aucune action de la vie si basse qu'on ne puisse sauver par l'expression, aucune expression si déshonorée, si inusitée, si barbare, qu'on ne relevât par la place, par l'emploi, le tour, la poésie, le mélange. Lucrèce a dit des courtisanes de son temps :

Hos vitæ postscenia celant
Quos retinere volunt.

Elles se gardent bien d'admettre ceux qu'elles veulent captiver, à ces arrière-scènes de la vie. Racan a dit :

La javelle à pleins poings tombe sous la faucille.

Mais composer un poëme de longue haleine, et avoir à lutter à chaque pas contre la langue, c'est peut-être un ouvrage au-dessus de l'esprit humain. Virgile a pu être noble, et noble avec sobriété; employer le terme propre et se faire entendre même des paysans de son temps; être clair, simple, précis et harmonieux; émerveiller l'homme de goût par sa poésie, sans jamais offusquer le sens, tandis que les poëtes modernes ont été ou bas ou raboteux, ou vagues ou louches.

M. de Saint-Lambert dit des premiers poëtes qui ont chanté les forêts et les champs, que leurs peintures étaient vraies; mais qu'elles avaient de la rusticité, de l'exactitude et de la grâce. Il se peut que la rusticité ne soit pas exclusive de la grâce; mais je ne l'entends pas.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails de sa poétique sur l'imitation des grands phénomènes de la nature. Ses règles sont justes pour la plupart, mais présentées d'un ton sec et abstrait comme presque tout ce qu'il écrit en prose. Il fallait s'étudier à donner en même temps l'exemple et le précepte; l'exemple qui, en éclaircissant le précepte, en aurait pallié l'aridité. L'auteur prétend qu'aucun contraste ne frappera plus violemment que celui du terrible mis en opposition avec le riant et le voluptueux; mais il fallait ajouter que tout était perdu, pour peu qu'il y eût de l'affectation ou qu'on s'aperçût du dessein.

Dans la description la plus étendue , ce contraste ne comporte qu'un mot , une ligne , une idée. C'est l'âme et non l'art qui doit le produire : si vous avez pensé à l'effet , il est manqué. Homère dit qu'Achille proposa pour prix , aux jeux funèbres de Patrocle , un taureau qui menaçait de la corne , un casque , une lance , du fer et de belles femmes. Lucrèce dit qu'au moment où la passion a embrasé le sang , l'homme , semblable au lion dont un trait mortel a traversé le flanc , s'élançe sur le chasseur qui l'a blessé , et le couvre de son écume. Catulle dit à Lesbie : *Viens , embrasse-moi ; pressons nos baisers ; trompons par leur nombre et l'envieux qui nous observe , et la nuit éternelle qui nous attend.* Le disciple d'Odin , qui expire sur le champ de bataille , s'écrie : *Je vous vois , jeunes et brillantes deesses. Vous descendez légèrement du haut des airs ; je vois votre gorge nue ; je vois voltiger vos écharpes bleues ; vous tenez dans une de vos mains le breuvage des dieux ; et vous m'allez désaltérer d'une bière délicieuse , que je boirai dans les crânes sanglans de nos ennemis.* Et ne craignez pas que le génie entasse ces images. Il en rencontre une ; il la jette avec rapidité ; et il n'y revient plus. Faites-moi donc éprouver l'effroi ; mais ne vous proposez pas de me balancer entre la terreur et la volupté ; c'est une escarpolette sur laquelle je ne saurais me tenir long-temps. Au lieu de me prêter à vos efforts , je ne verrai plus en vous qu'un faux rhéteur , et vous me laisserez froid. S'il arrive à un peintre de placer un tombeau dans un paysage riant , croyez qu'il ne manquera pas , s'il a quelque goût , de me le dérober en partie par des arbres touffus. Ce n'est qu'en regardant avec attention , que je découvrirai sur le marbre quelques caractères à demi tracés , et que je lirai : *Et moi aussi je vivais dans la délicieuse Arcadie. — Et ego in Arcadiâ.*

Laissant là les autres préceptes de M. de Saint-Lambert , sur lesquels il y aurait beaucoup d'observations à faire , je remarquerai seulement que le dessein général , le but moral de son poëme a été d'inspirer à la noblesse , et aux citoyens riches , l'amour de la campagne et le respect pour la vie champêtre. Voyons comment il a rempli sa tâche.

CHANT PREMIER. *Le Printemps.*

Le poëte commence par exposer le sujet de son poëme. Cette exposition est bien faite. Il s'adresse ensuite à Dieu , car il y croit sans doute ; il l'invoque , et son invocation est noble.

La dédicace à sa maîtresse est douce.

O toi qui m'as choisi pour embellir ma vie !

Doux repos de mon cœur , aimable et tendre amie , etc.

Ces premiers vers : *O toi qui m'as choisi....* ne me plaît guère. En revanche les suivans me plaisent beaucoup ; surtout *doux repos de mon cœur.*

Le tableau de la saison qui s'ouvre est gâté par des vers louches, et par un trop grand nombre de phénomènes entassés les uns sur les autres et peu décidés.

J'en dis autant du progrès de la verdure. Cependant les premiers vers de ce morceau sont très-poétiques et très-beaux.

Et toi, brillant soleil, de climats en climats
Tu poursuis vers le Nord la nuit et les frimats ;
Tu répands devant toi l'émail de la verdure :
En précédant ta route il couvre la nature ;
Et des bords du Niger, des monts audacieux
Où le Nil a caché sa source dans les cieus,
Tu l'étends par degrés de contrée en contrée
Jusqu'aux antres voisins de l'onde Hyperborée.

Cela est presque aussi nombreux que Virgile, et tout-à-fait dans le ton d'Homère.

De là le poète passe à l'activité que le printemps rend à l'âme, à ses premiers effets sur les animaux, aux fleurs qu'il aurait très-heureusement décrites, s'il y avait eu moins d'azur, d'émeraudes, de topazes, de saphirs, d'émaux, de cristaux sur sa palette. C'est en général un défaut de sa poésie, où ces mots et d'autres parasites se rencontrent trop souvent, *et usque ad nauseam.*

Il faudrait être bien dédaigneux pour ne pas lire avec plaisir l'endroit où le poète, de retour aux champs, les salue en ces mots :

O forêts, ô vallons, champs heureux et fertiles!

C'est ici que le poète éveille le rossignol.

Déjà le rossignol chante au peuple des bois ;
Il sait précipiter et ralentir sa voix ;
Ses accens variés sont suivis d'un silence,
Qu'interrompt avec grâce une juste cadence :
Immobile sous l'arbre où l'oiseau s'est placé,
Souvent j'écoute encor quand le chant a cessé.

Je n'entends pas trop, ni cette cadence, ni ce silence qu'elle interrompt.

Je renvoie encore les dédaigneux au morceau où le poète embarque les navigateurs pour l'autre hémisphère. Il commence par l'exclamation :

Heureux, cent fois heureux l'habitant des hameaux !

Le poète a bien connu la pluie de mai ; mais combien d'effets

piquans il en a ignorés ou omis , par ce défaut général d'instruction qui perce dans tout son poème ! C'est alors que la femelle des oiseaux se hâte d'aller étendre ses ailes sur ses œufs. C'est alors que le mâle va saisir l'insecte réfugié sous les feuilles du buisson. C'est alors que le jeune berger revient triste ; car il n'a plus retrouvé dans le nid les petits dont il avait préparé la cage, et qu'il avait promis à celle qu'il aime.

Il y a du sentiment et de la philosophie dans l'endroit, où le poète préfère le désordre des champs aux jardins symétriques.

L'épisode du fils de Raimond , à qui l'amour , ami du mystère , apprit à introduire des bosquets retirés , des asiles secrets dans le jardin agreste de son père , est ingénieux , mais froid.

Je ne fais pas grand cas de la peinture des armées mises en campagne ; mais ce n'est pas la faute du sujet ; car il prêtait à la poésie.

L'idée d'une matinée de printemps , et son effet sur les sens ranimés et les organes renaissans de l'homme au sortir d'une longue maladie , est on ne saurait plus heureuse ; mais quel poète ce morceau n'exigeait-il pas ! Où sont les couleurs dont on peint l'homme à peine échappé des portes du trépas , et cet homme r'ouvrant les yeux à la lumière , respirant l'air balsamique du printemps , et recevant par tous les sens la vie nouvelle de la nature ? Sur la palette de Lucrèce. M. de Saint-Lambert a étouffé quelques beaux vers dans une foule de vers communs. Voici pourtant un distique que je ne saurais m'empêcher de citer, pour la grandeur et la vérité de l'image.

Et l'astre lumineux s'élançant des montagnes
Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes.

Ce chant est terminé par l'empire de l'amour sur le cheval, le taureau , les lions , les tigres , le cygne , la tourterelle , le moineau.

En général , il y a trop de vers , trop de phénomènes ébauchés , indécis. On passe trop vite d'un aspect de nature à un autre ; on n'a pas le temps de voir et de reconnaître. De là , une confusion qui s'éclaircit un peu à une seconde lecture , mais qui fatigue à la première. Mais le pis , le vice originel , irremédiable , c'est le manque de verve et d'invention. Il y a sans doute du nombre , de l'harmonie , du sentiment et des vers doux qu'on retient ; mais c'est partout la même touche , le même nombre , une monotonie qui vous berce , un froid qui gagne , une obscurité qui vous dépote , des tournures prosaïques , et , de temps en temps , des fins de descriptions plates et maussades. Je n'y trouve rien , en un mot , que j'aimasse mieux avoir fait que ces quatre

lignes de Théocrite : *Je ne souhaite point la possession des trésors de Pélops , je n'envie point aux vents leur vitesse ; mais je chanterai sous cette roche , te pressant entre mes bras , en regardant la mer de Sicile.* Voilà une de ces images grandes et douces, dont nous avons parlé plus haut. Je ne trouve pas à M. de Saint-Lambert assez d'habitude de la vie champêtre , assez de connaissance et d'étude de la nature rare. On ne rencontre dans son poëme presque aucun de ces phénomènes piquans qui nous font tressaillir et dire : *Ah ! cela est vrai.* Il n'a pas vu les champs jonchés de plumes , par la jalousie , dans les combats des oiseaux amoureux , et ces plumes ensuite ramassées par la tendresse , pour servir de lit aux petits qui doivent naître. Pourquoi M. de Saint-Lambert n'a-t-il pas trouvé tout cela avant moi ? C'est que son corps était aux champs , et que son âme était à la ville ; c'est qu'à côté de celle qu'il aimait , il ne s'entretenait jamais avec elle ; c'est qu'il n'a jamais attendu l'inspiration de la nature , et qu'il a *prophétisé* , pour me servir de l'expression de Naigeon , *avant que l'esprit fût descendu.* S'il n'enivre pas , c'est qu'il n'était pas ivre. A l'aspect d'un beau site champêtre , il disait : O le beau site à décrire ! au lieu qu'il fallait se taire , sentir , se laisser pénétrer profondément , et prendre ensuite sa lyre.

On dit que ce premier chant est le plus faible des quatre ; je m'en réjouis. Ils sont tous les quatre suivis de notes , où l'on remarque de la raison , du sens , de la philosophie , de la connaissance du beau dans les arts ; mais le ton en est triste et fatigant.

CHANT SECOND. *L'Été.*

Ce chant commence par une apostrophe au soleil. Gens difficiles , vous en direz tout ce qu'il vous plaira ; mais cette apostrophe au grand astre , dont la chaleur féconde anime l'univers , est une belle chose ; et celui qui méprise ces vingt premiers vers , n'est pas digne d'en lire de plus beaux. Il ne s'agit pas de savoir s'il y en a de plus beaux en latin ; mais je demande qu'on m'en cite de plus beaux en français sur le même sujet.

Dans une cinquantaine d'années , lorsque quelque homme de goût tirera ce poëme de l'oubli dont il est menacé , et vers lequel il s'avance même assez rapidement , il citera aussi le morceau qui commence par ces vers.

Loin des rians jardins et des plans cultivés ,
J'irai sur l'Apennin.

Et l'on sera tout étonné de ne l'avoir point aperçu.

Le poëte chante d'abord la terre , l'air et les eaux peuplés par

la chaleur d'une multitude infinie d'êtres organisés et vivans. Il s'arrête sur le caractère d'opulence et de grandeur que l'été donne à la nature ; il tente l'éloge de l'agriculture : ces deux derniers morceaux sont très-faibles. Il est meilleur, lorsqu'il déplore le sort de l'agriculteur : cependant, l'endroit ne répond pas au début.

O mon concitoyen , mon compagnon , mon frère !

Mais cela est singulier , il y a pourtant tout ce qu'il fallait pour l'effet ; des mœurs innocentes , des pères , des mères , des enfans , des repas charmans , et l'effet n'y est pas. *Lavâ in parte mammillæ nil salit.*

Mais voilà l'été dans sa force. Le lit des fleuves se resserre , les fontaines sont desséchées , le grain se détache de l'épi , la chaleur accable l'homme et les animaux ; et le poète , haletant , s'écrie :

Ab ! que ne puis-je errer dans ces sentiers profonds
Où j'ai vu des torrens tomber du haut des monts !

Certes , cet écart est sublime ; mais le poète n'a pas senti qu'il ne fallait s'y livrer qu'un moment. Homme sans vrai goût , que maudite soit ta fécondité !

Nous voilà dans les monts Abyssins , dans les antiques forêts des Druides , sous les chênes de Dodone , je ne sais où , au diable , et le sublime aussi. Il eût fallu une verve infernale pour soutenir ce morceau aussi long-temps , mais il eût été mieux de ne pas le tenter ; après une demi-douzaine de vers pleins d'ivresse , il fallait passer brusquement aux travaux champêtres , la tondaison , la fenaison et la moisson.

L'entretien du poète avec le militaire devenu fermier , est froid et long.

L'épisode de la corvée , cet enfant mort de soif , cette mère désespérée , cela est outré : il fallait s'en tenir à dire , et à bien dire les choses comme elles sont ; elles sont assez fâcheuses.

Il y a de très-beaux vers dans ces morceaux , mais presque aucun morceau qui soit entièrement beau ; on sent à chaque instant que le poète fatigue et se lasse.

Il y a tant d'orages , et tant de beaux orages , qu'il est dangereux de troubler le ciel , de faire mugir les vents , d'allumer l'éclair , et de faire gronder le tonnerre , après Homère et Virgile. Au lieu de s'attacher , comme ces grands hommes , à quelques phénomènes effrayans , on en a entassé une foule les uns sur les autres : excellent moyen pour se donner du travail , et ne rien peindre ; ce qui est arrivé à M. de Saint-Lambert.

Cependant , le poëte suspend l'orage , et se livre aux préparatifs de la moisson. Le laboureur Polémon veut

Que ses enfans demain avant l'aurore
Coupent le tendre osier , le jeune sycomore ,
Et forment les liens qui doivent enchaîner
Ces épis que Cérés s'apprête à lui donner.

Mais au milieu de ce travail , Damon , le seigneur du village , épris de Lise , fille de Polémon , met tout en œuvre pour la séduire. Il l'épie , il la suit , il la surprend au bain sur la fin du jour ; il se précipite sur elle , il la serre toute nue entre ses bras ; et Lise était perdue , si tout à coup Damon n'eût senti le remords. Lise , éplorée , raconte à son père le péril qu'elle a couru ; le lendemain , Polémon se présente à son seigneur , lui reproche son attentat , et lui demande son congé. Damon , sans lui répondre , sort , court chercher dans la prairie Lucas , amant de Lise , l'amène à Polémon , reconnaît sa faute , dote les deux amans , les marie ; et la noce se fait.

Cet épisode est trop long , et n'a rien de piquant ; c'est l'amplification d'un écolier de rhétorique , doué supérieurement du talent de la versification. Sans quelques unes des pièces fugitives de M. de Saint-Lambert , où il y a vraiment du sentiment et de la verve , je dirais que c'est un bon rimeur , mais non pas un poëte. Ce qu'il ignore surtout , c'est le secret des *laissés*. Le premier peintre que vous trouverez vous expliquera ce mot.

Mais , me direz-vous , M. de Saint-Lambert est instruit ? — Plus que beaucoup de littérateurs ; mais un peu moins qu'il ne croit l'être. — Il sait sa langue ? — A merveille. — Il pense ? — J'en conviens. — Il sent ? — Assurément. — Il possède le technique du vers ? — Comme peu d'hommes. — Il a de l'oreille ? — Mais oui. — Il est harmonieux ? — Toujours. — Que lui manque-t-il donc pour être un poëte ? — Ce qui lui manque ? c'est une âme qui se tourmente , un esprit violent , une imagination forte et bouillante , une lyre qui ait plus de cordes ; la sienne n'en a pas assez. J'en appelle à ce maussade sermon que le pasteur du village adresse aux époux : quand on a un grain d'enthousiasme , n'est-ce pas là qu'on le montre ? Et toute cette noce , elle est d'une langueur à périr. O combien de vers touchans , de pensées douces , de sentimens honnêtes et délicieux , étouffés , perdus ! O qu'un grand poëte est un homme rare !

Je ne vous dirai rien des notes accolées à ce chant. Les tristes et maussades notes ! C'est bien assez de l'ennui de les avoir lues , sans avoir encore celui de vous en parler.

CHANT TROISIÈME. *L'Automne.*

Mon dessein était de relire les deux premiers chants, et d'en remarquer les épithètes oisives ou mal choisies, les endroits obscurs, les mauvaises expressions, les vers superflus, les tours prosaïques, en un mot, toutes les guenilles dont le chiffonnier Fréron remplira ses feuilles; mais le dégoût de cette critique, joint à la multitude de ces sortes de fautes, m'a fait abandonner cette tâche que je reprendrai volontiers avec l'auteur, s'il persiste à vouloir que je lui parle sincèrement, et qu'après avoir dit aux autres de son ouvrage tout le bien que j'en pensais, j'aie lui confier à lui tout le mal que j'en sais.

Le poëte s'adresse, en commençant, à l'agriculteur, à la terre et à l'automne; il ébauche le tableau des présens et des plaisirs que la saison promet. Il appelle à la campagne les ministres des lois et la jeunesse des villes. Il peint un magistrat libre de ses fonctions, et consacrant son loisir champêtre à la réforme de notre code. Il voit les premiers phénomènes de l'automne au ciel, sur la terre, dans les nuages, sur la verdure, sur les arbres, sur les oiseaux, sur les animaux. Il invite les hommes à la chasse; il décrit en chasseur celle du chien couchant.

J'avancé, l'oiseau part; le plomb, que l'œil conduit,
Le frappe dans les airs au moment qu'il s'enfuit;
Il tourne, en expirant, sur ses ailes tremblantes;
Et le chaume est jonché de ses plumes sauglantes.

Cela est vrai: j'ai aussi tué des perdrix; et je reconnais très-bien ce tournoiement sur lui-même de l'oiseau blessé.

A la description de la chasse succède celle de la pêche, la pipée, la poursuite des grandes bêtes. Il exhorte le militaire à ce dernier exercice; il l'irrite contre le loup ennemi des troupeaux, contre le sanglier destructeur des moissons. Il s'indigne contre les fainéans des cités; il s'épuise sur l'utile et douce obscurité de la vie des champs. Il s'écrie:

Heureux qui, sans pouvoir au sein de sa patrie,
N'impose qu'à lui seul d'en respecter les lois,
En dérobant sa tête au fardeau des emplois!
Aimé dans son domaine, inconnu de ses maîtres,
Habite le donjon qu'habitaient ses ancêtres!
De l'amour des honneurs il n'est point dévoré;
Sans craindre le grand jour, content d'être ignoré,
Aux vains dieux du public il laisse leurs statues,
Par l'envie et le temps si souvent abattues.
Pour juge il a son cœur, pour amis ses égaux,
La gloire ou l'intérêt n'en font pas ses rivaux;
Il peut trouver au moins dans le cours de sa vie
Un cœur sans injustice, un ami sans envie.

Ce morceau est peut-être un peu long, un peu monotone; le ton ne s'y diversifie pas au gré des objets, c'est toujours la même corde, *corda semper oberrat eadem*; mais il ne faut qu'un peu d'âme, un peu de sensibilité, pour pardonner, peut-être même pour ne pas apercevoir ce défaut.

Tandis qu'il chante la vie heureuse d'un gentilhomme de campagne, l'automne s'avance, les jours se raccourcissent, le ciel devient vapoureux, les nuées s'arrêtent sur les montagnes, et y déposent ces eaux qui formeront les fleuves, les rivières, les ruisseaux et les fontaines. La vigne se dépouille de sa feuille; la grappe exposée au soleil se mûrit; et le moment de la vendange s'approche.

La vendange se fait. Il y a de la gaieté dans la description des vendanges: ce n'est pas la fureur des orgies anciennes; ce sont des tableaux plus simples, plus doux, moins poétiques, mais plus dans nos mœurs.

Tandis que le vin nouveau bouillonne dans les tonneaux, les vents s'élèvent, les pluies tombent, les premiers frimas paraissent, la terre a déjà reçu des labours, et le poète s'occupe des engrais et de l'indolence de l'habitant des champs qui n'ose rien tenter d'utile, découragé par la frayeur des exactions.

Ici le poète conduit l'agriculteur au pied du trône, et le fait parler à son roi avec dignité pathétique et noblesse. Ce morceau est encore un de ceux qu'on citera quelque jour.

Tandis que l'agriculteur se plaint de sa misère, la fin de l'automne arrive; la terre s'attriste; les oiseaux se rassemblent; le murmure des vents se fait entendre dans la forêt; les branches des arbres sont frappées violemment les unes contre les autres; les feuilles s'en séparent; la terre en est couverte; le pauvre vient en ramasser sa provision contre le froid qui s'approche; le reste, entraîné par les pluies, est conduit dans les rivières dont la surface en est couverte, et qui les portent au sein des mers.

Au milieu de cette mélancolie générale, que le poète partage, il se rappelle ses amis, les personnes qui lui furent chères, et que la mort lui a ravis; il donne des louanges à leur mémoire et des pleurs à leurs cendres. Il plaint le vieillard, que le triste bienfait des longues années condamne à rester seul.

Il voit autour de lui tout périr, tout changer;
 A la race nouvelle il se trouve étranger;
 Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
 Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

Le chant est terminé par l'entretien d'un jeune berger et d'une jeune bergère qui se promettent une constance éternelle, au milieu des vicissitudes de la nature dont le spectacle les ef-

frayait sur l'avenir. Le poète se prépare ensuite au retour à la ville, et fait l'éloge de l'amitié, dont il va goûter les douceurs, en dédommagement des plaisirs champêtres que l'hiver lui enlève.

Il y a dix endroits dans ce chant que les lecteurs du goût le plus difficile peuvent lire et relire avec plaisir, et partout de très-beaux vers parsemés. En un mot les mêmes beautés et les mêmes défauts que dans les chants précédens.

Ah ! mon ami, avec un ton un peu plus varié, une petite pointe de verve, plus de rapidité, moins de longueurs, plus de détails piquans, moins d'expressions parasites, que cela ne serait-il pas devenu ! Mais en laissant ce poème tel qu'il est, soyez sûr qu'il y a beaucoup de mérite à l'avoir fait, et que ce n'est pas l'ouvrage d'un enfant.

J'aurais bien envie de me taire sur les notes qui suivent l'automne ; mais je les trouve, si non plus chaudement écrites, au moins plus importantes par leur objet que celles des chants précédens. L'auteur y parle de la réforme des lois, de l'institution de la jeunesse, de l'origine de la pitié dans nos cœurs, et de l'importance de l'agriculture. Elles sont un peu plus supportables que les précédentes ; il y a surtout deux lignes qui m'en plaisent. L'une est la comparaison des fibres animales avec les cordes vibrantes qui résonnent encore après qu'on les a pincées : ce principe est bien fécond, mais ce n'est pas entre les mains de l'auteur ; c'est une idée heureuse qu'il a eue, et je l'en félicite. L'autre est le mot du roi de Liliput, qui disait qu'il estimerait plus un homme qui ferait sortir deux épis d'un grain de bled, que tous les politiques du monde.

CHANT QUATRIÈME. *L'hiver.*

Le poète ouvre ce chant par les tempêtes et les pluies qu'amène le solstice de l'hiver. Il y a un peu d'emphase dans ce morceau, quelques idées hasardées ; mais pour peu qu'on ait d'indulgence pour l'art et ses difficultés, c'est un bel exorde : l'ignorance des gens du monde qui ne pardonne rien, est encore plus redoutable que les lumières et l'instruction des auteurs qui remarquent tout.

La tristesse de la nature gagne le cœur de l'homme : il réfléchit, il sent le nécessaire enchaînement des saisons ; il se dit à lui-même :

Et par ces changemens la sagesse infinie
Dans l'univers immense entretient l'harmonie.

Il se console ; le ciel s'épure ; l'air se refroidit ; le vent du nord

s'élève ; les eaux sont glacées ; la terre se couvre de neige ; les animaux pressés par la faim , viennent pendant la nuit rugir autour de la demeure des hommes ; leurs cris réveillent le remords assoupi au fond des cœurs coupables. Le bonheur a quitté les campagnes , il s'est réfugié dans les villes.

Talens , amour des arts , agréables instincts ,
 Palais où le bon goût préside à nos festins ,
 Cercles brillans et gais où la raison s'éclaire ,
 Où l'esprit s'embellit par le désir de plaire ,
 Doux besoin du plaisir , aimable volupté ,
 Sentimens animés par la société ,
 Tendres liens des cœurs , amitié sainte et pure ,
 Vous expiez assez les torts de la nature.

Le poëte part de là pour chanter le génie et ses inventions , la formation de la société , l'origine des sciences , la naissance des arts , le fer coulant des fourneaux embrasés , les instrumens de l'agriculture formés , les lois imposées , le chant , la danse , la sculpture , la peinture , l'architecture , la comédie , la tragédie , le luxe et toutes ses branches.

Après ce long écart , le poëte ramène ses regards sur les champs ; il retourne en idée dans son champêtre séjour. Il médite , il étudie l'homme et la nature ; il s'étudie lui-même. Il passe des journées délicieuses entre les hommes les plus célèbres des nations anciennes et modernes. Il se prête aux amusemens de l'habitant de la campagne ; il décrit ses travaux. Il place la gerbe sous le fléau ; il délivre un champ de ses pierres ; il aiguise un pieu ; il plante une haie ; il fend l'osier ; il s'assied en rond avec les filles et les femmes du village ; il écoute leurs contes et leurs chansons ; il danse avec elles ; il est témoin de leurs amours et de leurs jeux ; et il finit cette saison et son poëme par la peinture de la vie heureuse d'un grand seigneur avancé en âge , retiré dans sa terre , secourant l'indigence , et excitant l'industrie.

Si vous redoutez la lecture entière de ce chant , vous ne pouvez au moins vous dispenser de jeter les yeux sur les morceaux que je vais vous marquer.

La tempête qui ouvre ce chant et qui commence par ce vers :

Quel bruit s'est élevé des forêts ébranlées ?

Le coup-d'œil sur l'ordre général de l'univers , à l'endroit où le poëte se parlant à lui-même , dit :

Ces orages et ces tristes hivers ,
 Nos maux et nos plaisirs , nos travaux et nos fêtes , etc.

Je ne vous indique pas la formation de la société. J'aime mieux que vous la lisiez dans Lucrèce.

Mais n'oubliez pas le retour en idée du poète à sa campagne ; arrêtez-vous surtout à son apostrophe aux Muses :

Muses, guides de l'homme, ornemens de son être.

Reprenez à cet endroit :

O peuples des hameaux, que votre sort est doux !
Peut-être un seul mortel est plus heureux que vous.

Et allez jusqu'à la fin du poème.

Ma foi, mon ami, ils en diront, et vous aussi, tout ce que vous voudrez ; mais un poème où l'on peut citer autant d'endroits remarquables, et où ceux qu'on ne cite pas sont encore remplis de vers heureux, n'est point un ouvrage sans mérite.

Du reste, vous en avez mon avis dans ce feuillet et les précédens ; mais souvenez-vous surtout de ne pas reprocher à l'auteur la division monotone de notre vers alexandrin, une lenteur presque inévitable qui naît de l'impossibilité d'enjamber, d'un vers à un autre, nos rimes masculines et féminines toujours accouplées deux à deux ; la défense des inversions hardies ; l'indigence de la langue champêtre, et le défaut de prosodie marquée dans notre langue en général. Celui qui sait vaincre toutes ces difficultés et composer un beau poème, est un homme bien extraordinaire ; et j'avoue que ce n'est pas M. de Saint-Lambert.

Quant aux notes, n'en lisez que deux : la cent quarante-neuvième sur ce vers :

Je compare les lois et les mœurs des deux mondes.

Elle est très-belle ; et la cent cinquante-unième sur le vers :

Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène.

M. de Saint-Lambert y donne la préférence à M. de Voltaire sur nos deux poètes tragiques, Corneille et Racine. Ce jugement a excité beaucoup de murmure ; je ne l'en crois pas moins vrai.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage de M. de Saint-Lambert. Serait-il satisfait de ce jugement ? Je ne le crois pas. Et pourquoi ? C'est qu'entre tous les hommes de lettres, c'est une des peaux les plus sensibles. Sans compter que l'auteur en use avec le critique comme nous en usons tous avec la nature : lorsqu'elle nous fait le bien, elle ne fait que son devoir ; nous ne lui pardonnons jamais le mal. Un endroit repris dans un ouvrage blessera plus l'auteur qu'il ne sera flatté de cent endroits loués ; la louange est toujours méritée, et la critique injuste.

Les trois Contes.

Le premier des trois contes qui suivent le poème des Saisons,

s'appelle l'Abénaki ; le second , Sara Th..... ; et le troisième , Ziméo.

Je ne parlerai pas des deux premiers , qui ont paru dans la Gazette littéraire , et dont vraisemblablement vous aurez rendu compte. Vous aurez sans doute pensé comme moi , que l'Abénaki , le plus court , est certainement le plus beau. On sent le romanesque et l'apprêt dans Sara Th..... , qui intéresse moins que Ziméo.

Ce dernier a excité une petite contestation entre Marmontel et M. de Saint-Lambert. Vous savez que Marmontel a fait un poème en prose , intitulé : *Les Mexicains* , qu'il se propose de publier l'année prochaine. Il y a dans un des chants de ce poème deux esclaves sauvages , ainsi que dans le conte de Saint-Lambert. Ces deux esclaves , qui s'aiment , sont embarqués sur un vaisseau portugais dans le poème et dans le conte. Marmontel a fait éprouver au vaisseau un long calme suivi d'une famine ; et Saint-Lambert en a fait autant. Les gens de l'équipage s'égorgent et se dévorent pendant ce calme ; et ils s'égorgent et se dévorent dans les deux ouvrages. Marmontel , plus sage et plus vrai que Saint-Lambert , montre les deux esclaves amans se tenant embrassés et attendant leur dernier moment ; au lieu que Saint-Lambert les livre à toute la violence de leur amour ; et courant après un de ces contrastes singuliers du terrible et du voluptueux , il peint une jouissance au milieu des horreurs qui désolent l'équipage. Voilà la différence qu'il y a entre leurs fictions. Il s'agit de savoir s'ils ont imaginé la même chose séparément , ou si M. de Saint-Lambert a eu quelque conuissance du chant de Marmontel , qui était certainement composé avant que Ziméo parût. *Non nostrum est tantas componere lites.*

Les Pièces fugitives.

Toutes ces pièces ont été imprimées ; leur fortune est faite. Elles sont pleines de passion et de verve. M. de Saint-Lambert se présenterait au Parnasse , n'ayant que ce petit recueil à la main , qu'Apollon et l'Amour iraient au-devant de lui , et le placeraient à côté de Sapho.

Les Fables orientales.

Il y en a quelques unes tirées du poète Sadi ; les autres sont de l'invention de l'auteur. Ce n'est pas la partie de son ouvrage la moins utile et la moins agréable ; elles contiennent presque toutes une moralité profonde et vraie. Grands de la terre , lisez-les , et faites-les lire à vos enfans.

Avis à un jeune poëte qui se proposait de faire une tragédie de Régulus.

Si je me proposais de faire un Régulus , je commencerais par travailler sur moi. Je me remplirais de l'histoire et de l'esprit des premiers temps de la république ; et avant que d'entamer mon sujet , je me serais si bien planté à Rome , au milieu du sénat , que je ne serais pas tenté de me retrouver sur les planches ou dans les coulisses d'un théâtre.

Régulus serait arrivé dans sa patrie , libre , sur sa parole , et résolu de garder le silence sur son projet.

Il serait triste , sombre et muet au milieu de sa famille et de ses amis , soupirant par intervalles , détournant ses regards attendris de sa femme , et les arrêtant quelquefois sur ses enfans. C'est ainsi que je le vois , et que le poëte me l'a montré.

Fertur pudicæ conjugis osculum ,
 Parvosque natos , ut capitis minor ,
 Ab se removisse , et virilem
 Torvus humi posuisse vultum :
 Donec labantes consilio patres
 Firmaret auctor.

Martia , sa femme , surprise et affligée , attribuerait la tristesse de son époux à la honte de reparaitre dans Rome après une défaite , au sortir de l'esclavage. Elle chercherait à le consoler. Elle baiserait ses mains aux endroits qui ont porté les chaînes. Elle lui rappellerait ses premiers triomphes , la considération dont il jouit encore , la joie de tout le peuple à son arrivée , les honneurs qu'il reçoit. Elle l'inviterait tendrement à se livrer à la douceur de revoir sa femme et ses enfans , après une si longue et si cruelle absence.

La tristesse et le silence de Régulus dureraient ; mais tantôt il se plongerait dans le sein de cette femme chérie , tantôt il la repousserait durement comme un objet dont la présence le déchire.

Martia frappée de ces mouvemens , et se rappelant le premier caractère de son époux , alarmée des entretiens particuliers de Régulus et de son père , et surtout des mots obscurs et mystérieux qu'ils se jetent en sa présence , soupçonnerait Régulus de rouler dans sa tête quelque projet qu'on lui dérobe. Elle ne pourrait supporter cette idée. Elle aurait avec son époux à peu près la scène de la femme de Brutus avec le sien. . . . C'est le premier secret qu'il ait eu pour moi. . . . Ne m'aimerait-il plus ? . . . Me mépriserait-il ? Quelques discours calomnieux portés de Rome à Carthage , m'auraient-ils avilie dans son esprit ? Aurait-il pu les croire ?

Elle viendrait se plaindre avec amertume. L'indignation succéderait à la douleur. . . . Si tu m'aimes toujours , si tu m'estimes , si je suis toujours ta femme , parle donc. . . . Mais l'inébranlable et sombre Régulus se tairait toujours.

Ce rôle de Régulus est difficile. Un homme , et un homme tel que Régulus , qui ne dit que des mots !

Je ne pourrais , je crois , me passer du père de Martia. J'en ferais un des plus féroces Romains de l'histoire. Je le vois ; car il faut toujours avoir vu son personnage avant que de le faire parler. Il est vieux. Une barbe touffue couvre son menton. Il a le sourcil épais , l'œil couvert , ardent et farouche , le dos courbé. C'est un homme qui nourrit depuis quarante ans dans son âme le fanatisme républicain , la liberté indomptable , et le mépris de la vie et de la mort. Ce serait , si je pouvais , le pendant du vieil Horace de notre Corneille.

C'est dans cette âme que Régulus irait déposer son projet , l'objet de son retour à Rome , et le sort qui l'attend à Carthage , si l'échange des prisonniers ne se fait pas.

Atqui sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet.

Le vieux père de Martia attendrait en silence la fin de son récit ; mais au moment où Régulus lui annoncerait sa terrible résolution , il jeterait ses bras autour de son cou , et il s'écrierait : Je reconnais mon gendre. Voilà Régulus , voilà celui que je devais pour époux à ma fille. Je ne me suis point trompé. Embrasse-moi.

Régulus et le père de Martia pressentiraient l'obstacle que la générosité des Romains apportera à son dessein , à une résolution , *cui nisi ipse auctor* , certes , dit Cicéron , *captivi Poenis rediissent*. Éloge des citoyens. Moyens concertés pour les détacher de l'intérêt de Régulus , et tourner leurs vues sur celui de la patrie. Conspiration. Et quelle conspiration ! celle d'un homme pour assurer sa propre mort. Et cet homme secondé , par qui ? Par le père de sa femme.

C'est alors que la tendresse de Régulus pour sa femme se réveillerait. . . Je souffre à lui cacher mon dessein ; cependant , qu'elle l'ignore , du moins jusqu'à mon départ. Que sa douleur , ses cris , ses larmes me soient épargnés. Voilà ce qu'il est impossible de braver. Et mes enfans ?

Le vieux père de Martia et Régulus conspireraient donc à faire échouer au sénat la proposition de l'échange des captifs , et résoudre le retour et la mort de Régulus !

Quel monologue que celui de Régulus , lorsque seul il médite

son terrible projet , qu'il a pris son parti , et qu'il est sur le point de s'en ouvrir à son beau-père !

La répugnance généreuse à abandonner un brave citoyen , tel que Régulus , à la barbarie Carthaginoise ; voilà donc le grand obstacle à surmonter. Pour cet effet , il faut avoir la pluralité des voix dans le sénat ; et l'on peut se le promettre , en s'assurant du suffrage des familles Attilia et Martia. Régulus est résolu de les assembler secrètement.

Pour le consul Manlius , ce serait l'insulter que de le pressentir. . . Tu as raison , dit le père de Martia à son gendre ; ce que tu fais , Manlius et moi nous le ferions à ta place.

On appelle les sénateurs des deux familles. Ils viennent sans savoir ce qu'on attend d'eux. Les voilà assemblés. C'est Régulus qui leur parle , et qui leur demande , si la patrie leur est chère. Ils répondent. . . S'ils se sentiraient le courage de s'immoler pour elle ? Ils répondent. . . . Et s'il y avait un citoyen sollicité par son sort de s'immoler lui-même , aimeriez-vous assez la patrie et ce citoyen pour envier son sort et seconder son dessein ? Ils répondent. . . Mais cela ne suffit pas. Jurez-le. . . Ils jurent. Serment court et grand.

C'est alors que Régulus dit : Eh bien ! mes amis , ce citoyen , c'est moi. C'est alors qu'il expose les suites funestes de l'échange des prisonniers , l'importance de laisser périr sans pitié des lâches indignes de vivre.

Si non perivent immiserabilis
Captiva pubes.

Des lâches qui se sont laissé dépouiller de leurs armes , sans qu'une goutte de sang les eût teintes. Je les ai vus offrir leurs mains aux liens ; j'ai vu des hommes nés libres , des Romains , marcher les bras liés sur le dos. J'ai vu nos drapeaux suspendus dans les temples de Carthage , les portes des villes ouvertes , et les champs ennemis cultivés par nos soldats. Et vous croyez que ce soldat racheté à prix d'argent retournera plus brave au combat ?

Flagitio additis

Dammum.

Qu'espérez-vous de ces gens armés qui n'ont pas su comment on échappait à l'esclavage ? Enfin tout ce qu'Horace dit :

O pudor !

O magna Carthago , probrosis
Altior Italiae ruinis !

Le vieux père de Martia appuie le sentiment de Régulus. Les sénateurs restent étonnés. Quelques uns rejettent ce dessein , et ,

se déchaînant contre des Carthaginois , disent : Eh ! quelle foi doit-on à des hommes sans foi ? Régulus oppose sa parole donnée , mais sans violence , simplement. J'ai promis. . . . En effet , ce n'est pas là le merveilleux de l'action de Régulus ; *laus est temporum , non hominis* Le consul Manlius parle le dernier. Il ne peut refuser son éloge et son admiration à la fermeté de Régulus ; mais il opine à refuser l'échange des captifs et à sacrifier Régulus. Il est donc arrêté qu'ils n'envieront point à un citoyen , à leur ami , à leur parent , l'honneur de périr volontairement pour la patrie ; qu'ils seront fidèles au serment qu'ils en ont fait , et qu'ils réuniront leurs voix au sénat pour que l'échange soit rejeté. . . . Régulus les conjure seulement de lui garder le secret , et de ne pas élever contre lui sa femme , ses enfans , et tout ce peuple dont il est chéri.

Vous pensez bien qu'avant cette assemblée domestique des deux familles , il y aurait eu une scène entre Régulus et Martia Quel est donc l'objet de cette assemblée ? Pourquoi m'en éloigner ? Depuis quand suis-je de trop au milieu de mes parens , de mes amis ?

L'assemblée des deux familles tenue , Martia apprendrait , par l'infidélité d'un des membres qui la composaient , la résolution de son mari Voilà donc la raison de cette tristesse profonde , de ces larmes échappées , de ce silence cruel , la voilà donc ! Le malheureux oubliant sa femme et ses enfans veut périr Imaginez Clytemnestre à qui l'on apprend le destin de sa fille ; c'est la même situation , les mêmes plaintes , les mêmes transports , la même fureur Mais tu crois peut-être que ton barbare projet s'accomplira ? Tu te trompes. Va , cours à ton sénat. Cours y poursuivre l'arrêt de ta mort et de la mienne. Moi , j'irai dans les temples , j'irai sur les places publiques : on m'entendra. Mes cris appelleront les pères et les mères qui ont des enfans à Carthage , que tu condamnes à périr avec toi. Bientôt tu me verras à l'entrée de la caverne où tu vas retrouver les bêtes féroces , tes semblables , et que tu appelles un sénat. Si tu m'abandonnes , si tu abandonnes tes enfans , je ne m'abandonnerai point , je saurai les secourir.

Elle laisse Régulus inflexible et accablé.

Le sénat se serait assemblé dans l'entr'acte , et Martia aurait tenu parole à Régulus. Les sénateurs sortiraient du sénat au commencement de l'acte , embrassant et félicitant Régulus. C'est dans cet instant que Martia surviendrait accompagnée d'une foule d'hommes et de femmes à qui elle dirait : Tenez , les voilà ceux qui ont condamné mon époux à périr , et avec lui , femmes , vos pères , vos enfans , vos époux ; hommes , vos frères et vos amis ; et vous le souffrirez !

Le consul Manlius , d'un regard et d'un mot contiendrait tout ce peuple... Rebelles , éloignez-vous ! Quelle est votre audace ? A qui tient-il qu'à l'instant la hache de ces licteurs....

A ces mots , les peuples contenus , Martia les chargerait d'imprécations , leur reprocherait leur lâcheté. Sa fureur se tournerait ensuite sur les sénateurs , sur son époux , sur son père. Celui-ci tirerait son poignard , et le lui présenterait à la gorge. Frappe , lui crierait-elle , frappe , père impitoyable. La coupe où tu dois boire mon sang et le présenter à boire aux animaux farouches qui t'entourent , est-elle prête ? Appelle mes enfans ; mêle leur sang au mien , et fais-le boire à leur père. Ah ! Régulus ! Elle tombe évanouie entre les bras de son père , tendant ses bras à son époux ; celui-ci s'approche , l'embrasse en silence , et s'en va périr à Carthage.

Voilà les images que je laisserais errer long-temps autour de moi , les situations que je méditerais , les idées principales dont je m'occuperais ; et je les aurais bien couvées , lorsque je me déterminerais à écrire le premier mot de mon poëme.

Les Jésuites chassés d'Espagne ; Précis historique rédigé sur les Mémoires fournis par un Espagnol.

DON CARLOS , roi de Naples , ne permit point aux jésuites d'approcher de sa personne , et l'on ne douta plus de son aversion pour cette société lorsqu'il fit solliciter à Rome la canonisation de Don Juan de Palafox.

Don Juan de Palafox descendait d'une des plus anciennes familles espagnoles. Savant et pieux , il avait mérité , par ces qualités , que Philippe II le nommât à l'évêché nouvellement érigé dans l'Amérique , *de los Angelos de la Puebla*. Il y devint le concurrent des jésuites qui avaient passé dans ce canton , munis de bulles qui les autorisaient à y exercer les fonctions de l'épiscopat ; il crut leurs privilèges suspendus par sa nomination , ce qui suscita de violentes contestations entre ces pères et lui. Ni le roi d'Espagne , ni les souverains pontifes ne réussirent à les dépouiller de leurs chimériques prétentions , car ils avaient gagné le peuple , et Palafox mourut le martyr de la persécution de ces moines ambitieux.

Don Carlos monta sur le trône d'Espagne en 1759 ; ce fut alors que les plaintes des gouverneurs et des négocians de l'Amérique éclatèrent. Le vice-roi de Lima et le gouverneur de Quito représentèrent que le procureur-général des jésuites , à Guipuscoa , s'était emparé de tout le commerce du Pérou ; qu'inutilement on lui avait ordonné plusieurs fois de le borner à sa province ; qu'en

achetant au comptant les denrées de l'Europe, il y avait vingt pour cent de différence entre le prix courant et le sien ; que les franchises accordées aux jésuites, jointes à la facilité de la contrebande, leur permettant de vendre à meilleur compte, il en résultait des faillites sans nombre, et que ces abus ne régnaient pas seulement dans les contrées espagnoles, mais s'étendaient en Asie par les îles Philippines. La cour d'Espagne voulut et ne put remédier à ces inconvéniens, vrais ou faux ; la société dédaigna les ordres qu'elle en reçut, et l'on en fut réduit à dissimuler et à attendre.

Outres ces griefs contre les membres éloignés de la société, le roi en avait de particuliers contre les jésuites d'Espagne.

Il ne s'agit ici ni de leurs opinions erronées, ni de leur système théologique hasardé, ni du relâchement de leur morale, ni de leur pélagianisme renouvelé ; le ministère se souciait peu de ces objets ; je parle de l'assassinat du roi de Portugal, du procès verbal et des preuves qui les désignaient comme les premiers instigateurs du forfait ; je parle de l'empoisonnement prévu et exécuté de Benoît XIV, de la ruine des grandes maisons de commerce et du mépris de l'épiscopat : de crians excès en tout genre fixèrent l'attention du souverain ; on suivit les démarches des jésuites sans éveiller leur méfiance. La cour de France instruisit le ministère espagnol que ces pères avaient à Villa-Gracia une imprimerie conduite par le père Idiaquez, d'où sortait une multitude d'ouvrages préjudiciables à la tranquillité du gouvernement français. On arrêta quelques libraires de Bayonne ; ils parlèrent à la Bastille, où ils furent enfermés, et la cour d'Espagne supprima l'imprimerie sans faire d'éclat.

Guidés cependant par les instructions et les ordres du général, les jésuites formaient des partis ; ils s'occupaient à rendre le ministère odieux. Sous les règnes précédens ils avaient envahi le pouvoir le plus étendu ; le vaste tissu de leur politique enveloppait et le roi et les sujets, et les grands et les petits, et l'Église et l'État, et les savans et les ignorans. Ils tenaient les pères par leurs enfans, les maîtres par leurs domestiques, les femmes par la confession, les artisans par les congrégations, les courtisans par leurs projets, les souverains par leurs faiblesses, et les papes par l'apparence du dévouement et de l'obéissance ; ils disposaient des sexes, des âges et des conditions. La religion s'opposait-elle à leurs diverses ambitions ? ils l'altéraient, ils en pliaient la morale à leurs vues, leur intérêt en interprétait les décisions. S'élevait-il un défenseur tel que Don Juan de Palafox ? ils le calomniaient : c'était un homme dangereux, c'était un rebelle. Les uns étaient écartés par des coups d'autorité, ou dépouillés de

leur état et de leur fortune ; les autres intimidés par leurs nombreux partisans, assassinés ou empoisonnés : quiconque osait dévoiler leurs attentats prononçait lui-même sa perte. Ils marchaient entre l'hypocrisie et la tyrannie , l'évangile dans une main , le poignard dans l'autre. On les a vus rampans et séducteurs , despotes et menaçans. De là ce mélange bizarre de modestie et d'arrogance , de pauvreté et de richesse , d'édification et de scandale , d'étude et de négoce , d'artifice et de violence , de fraudes et d'usurpations , de flatteries et de médisance , d'intrigue et de simplicité , de zèle et de fureurs , de vertus et de scélératesse. C'est en rapprochant les extrêmes et les opposés qu'ils s'étaient rendus formidables.

Les choses changèrent sous le règne actuel de Charles III, qui les connaissait , et qui avait résolu de les réduire ou de s'en défaire.

Charles commença par envoyer au Paraguay , à la tête d'un corps de troupes , Don Cevallos , qui s'empara d'un pays dont ils se croyaient les maîtres , et l'Espagne commanda où l'on obéissait à un jésuite. On confia la garde d'une forteresse à un officier français , nommé de Bonneval. Bonneval y trouva des papiers que les jésuites avaient oubliés dans le premier tumulte , et parmi ces papiers un plan d'instructions et d'opérations du général Ricci , un complot contre le gouvernement. Il le déposa entre les mains d'un ami , avec l'ordre de le faire passer à la cour ; il se méfiait de Cevallos , déjà corrompu par les jésuites.

Celui d'entre eux qui avait évacué la forteresse , s'apercevant de son inadvertance , s'adressa à Bonneval , qui ne sut ce qu'on lui demandait ; et , sur la plainte du jésuite et le refus de l'officier , Cevallos le mit aux arrêts , où il resta jusqu'au temps de son retour à Madrid. Il remit les papiers au roi. Alors le comte d'Aranda avait été revêtu de la présidence du conseil , place qu'on avait supprimée et qu'on recréa à l'occasion d'une émeute dont nous allons rendre compte.

Les jésuites ne cessaient de remontrer aux Espagnols que l'installation du prince régnant avait allumé la guerre en Europe depuis 1700 jusqu'à la paix de Vienne , en 1725 ; combien cette guerre avait été sanglante et ruineuse pour la nation ; qu'ils étaient écrasés d'impôts , inconnus avant que la maison de Bourbon montât sur le trône ; de combien de meurtres avaient été suivis , et que d'argent avaient absorbé l'établissement de l'infant don Philippe , la conquête de Naples , l'expédition de Sicile , le siège d'Oran , le passage de la monarchie espagnole en des mains étrangères , la désunion des patriciens , quinze années de troubles civils. Ils insistaient sur les grands emplois du ministère occupés par

des intrus , sur l'humiliation des nationaux s'abaissant aux plus viles flatteries pour obtenir un misérable emploi sous des chefs dont l'orgueil ne se pouvait comparer qu'à leur puissance, et leur puissance qu'à leur imbécillité. Qu'on juge, d'après la trempe du cœur humain, de l'impression de ces discours sur une nation fière. Nous supportons tous les besoins de l'Etat, mais peu d'entre nous participent aux avantages, peu connaissent les soucis du ministère.

Les Espagnols tombent dans le mécontentement, les esprits s'inquiètent et s'agitent, ils attachent insensiblement l'amélioration de leur sort au changement de l'administration.

Les jésuites leur avaient persuadé que la conquête de l'Amérique était le prix de leurs travaux, que le souverain n'était qu'un prête-nom, et qu'il était inouï qu'un peuple souffrît aussi patiemment les gênes imposées à la jouissance de son propre bien. C'est ainsi qu'ils affaiblissaient l'attachement et la fidélité des sujets. On murmurait, des larmes muettes coulaient des yeux, et l'on ne voyait de tous côtés que des symptômes d'une fureur renfermée qui cherchait à s'exhaler.

L'impatience nationale s'accrut encore par la prise de la Havane, la mauvaise défense qu'on y fit, la perte des richesses immenses qui passèrent en la possession de l'Angleterre, le nombre des banqueroutes qui suivirent cet événement, la guerre de Portugal et le sacrifice de vingt-cinq mille hommes exterminés par des maladies, le défaut de subsistances, et d'autres fautes imputées à l'ineptie et à la corruption de Squilaci, qui s'était élevé, de l'atelier d'un artisan sicilien, à la plus haute dignité de l'empire, l'appui que le souverain lui accordait, l'abus du pouvoir qui lui était confié, le monopole des grains, le mépris des anciens usages, le renversement des vieilles coutumes, presque toujours l'objet de l'attachement fanatique des peuples, et les attentats sur la personne de citoyens dépouillés du vêtement national, et insultés dans les rues, sur les places, aux promenades publiques; telles furent les causes réelles qui allumèrent un feu couvert qui bouillonnait au fond des âmes, et que la politique jésuitique attisait. Mais avant de passer à son explosion, il convient de retourner, pour un moment, dans les contrées de l'Amérique.

Les droits du fisc espagnol dans l'Amérique étaient fixés; ils consistaient dans une taxe sur les denrées qui passent d'Europe dans ces contrées. A titre de souverain, le roi nomme les gouverneurs, les vice-rois, les alcades et les autres employés dans la magistrature et la finance. Il lève un impôt, sous la forme de capitation, sur les habitans des Indes, et toutes les nations

de l'Amérique espagnole sont comprises sous le nom générique de *los Indios* ; il jouit de l'exploitation des mines , de la vente des eaux-de-vie , et de la plante appelée *chicha*. Les patentes , les commissions , les bulles de la *Cruzada* , les cartes , le papier timbré , le vif-argent , la répartition de *las Minas* , ou l'obligation de fournir un certain nombre de bras aux travaux publics , étaient autant de charges que l'on supportait sans murmure , lorsque Squilaci s'avisa d'en augmenter le fardeau , de créer une chambre des domaines , de réduire les naturels d'Amérique à la condition des habitans de la Castille , de gêner la liberté des franchises , et d'exiger , par forme d'emprunt , des sommes considérables des différentes sortes de corporations. Les jésuites ne manquèrent pas de profiter de la circonstance pour exciter une fermentation qui aurait eu les suites les plus fâcheuses , si la prudence du ministère ne l'eût apaisée par la dissimulation et par sa douceur. Cependant on avait foulé aux pieds les sceaux du prince , on avait lacéré les ordres de son ministre ou les siens , on avait attaqué les officiers dans leurs maisons ; ils n'avaient échappé à l'assassinat qu'en se réfugiant dans leurs campagnes , où la populace les avait tenus bloqués. La révolte avait été poussée jusqu'à vouloir se nommer un roi ; celui sur lequel on avait jeté les yeux fut heureusement assez sage pour refuser ce titre , et le ministère n'ignorait pas que cette séditieuse disposition des Indiens était nourrie par leurs directeurs spirituels , et secondée par l'Angleterre , attentive à miner les forces de la maison de Bourbon dans toutes ses branches. Ce fut alors que l'on vit les uns distribuer l'or à pleines mains à la populace misérable , et les autres offrir aux rebelles amitié et protection.

Cette émotion fut suivie d'une autre en Espagne. Dans l'année 1766 ou 1767 , le marquis de Squilaci , par l'accaparement des grains , avait plongé l'empire dans les horreurs d'une disette universelle. Les peuples , qui gémissaient sous ce fléau , dont l'auteur ne leur était pas inconnu , demandaient la déposition du ministre. Pour les humilier , Squilaci proscrivit les manteaux et les chapeaux rabattus : la défense fut rigoureusement exécutée. La populace s'indigna , et les jésuites crurent toucher le moment favorable au projet qu'ils avaient conçu depuis longtemps , d'exciter en Espagne un embrasement qu'on ne pût éteindre. Toujours cachés , presque toujours mal cachés ils employèrent leurs affiliés , l'abbé Hermoso , le marquis de Campo-Florès , et nombre d'autres. On se dispersa dans les cabarets , on sema l'argent dans les *bodegons* ; là , s'accroissait l'ivresse de la rébellion par celle du vin ; ces lieux de crapule retentissaient du cri *Viva el Rey, muera el mal gobierno* ! L'émeute projetée

devait éclater le jour du jeudi ou du vendredi-saint , que le roi et toute la cour vont à pied dans les églises faire ce que nous appelons des stations. Les victimes étaient désignées ; on devait assassiner le ministre , et dans la confusion il se trouverait sans doute parmi les furieux une main parricide qui frapperait le roi ; mais la populace qui n'était pas dans le secret , et qu'on avait trop échauffée , se déchaîna le jour des Rameaux. Les vitres de Squilaci furent cassées à coups de pierres ; on enfonça les portes de son hôtel , on cherchait sa personne qu'on ne trouva point , la fureur se jeta sur ses meubles qu'on mit en pièces. De là on courut au palais du roi , où il se fit un effroyable massacre des citoyens et des gardes wallonnes ; le carnage ne cessa qu'au moment où le prince parut sur un balcon , et eut accordé à la multitude tumultueuse ce qu'elle demandait à grands cris. Cependant le marquis de Squilaci s'enfuyait vers l'Italie , et le même jour le roi se rendit , par des chemins détournés , à Aranjuez ; évasion pusillanime qui faillit à renouveler la sédition. On avait recréé la place de président de Castille , précédemment abolie par la crainte du pouvoir qu'elle conférait à celui qui en était revêtu , on l'avait donnée au comte d'Aranda , dont le premier soin fut de rechercher secrètement les causes de l'émeute. L'abbé Hermoso , le marquis de Campo-Florès et leurs complices furent arrêtés. On apprit , dans leur interrogatoire , que la révolte ne devait éclater que le jour du vendredi ou du jeudi-saint , et qu'on avait puisé dans le collège impérial des jésuites , les véritables promoteurs de ce détestable projet , les sommes distribuées dans les tavernes.

Malgré ces indices , que le comte d'Aranda avait tirés de la bouche des coupables , il ne se crut pas assez instruit pour déterminer son roi ; d'ailleurs il savait que dans les rébellions un remède direct pouvait accroître le mal , et qu'il convenait de trouver un prétexte pour châtier des rebelles. Il lui fallait des preuves évidentes ; mais comment les acquérir ? Il se contenta de feindre , de traiter les jésuites avec plus de distinction que jamais , et d'espérer tout du temps. Tel était l'état des choses , lorsque le procureur général de l'ordre , le père Altamirano , vint solliciter à la cour la permission de passer à Rome. D'Aranda ne douta nullement qu'il n'allât rendre compte à Ricci de l'émeute récente , et que les coffres du jésuite ne continssent les lumières dont il avait besoin. Il cajola Altamirano , et lui offrit tous les secours qu'il pouvait désirer. Les passeports qui promettaient à sa personne et à ses effets la plus grande sûreté lui furent expédiés ; mais ils avaient été précédés d'injonctions , nonobstant tout empêchement contraire , de visiter à Barcelonne

les caisses du père , et de s'emparer de ses papiers ; en même temps on attacha aux côtés du voyageur un officier de cavalerie qui faisait la même route pour le service du roi , et qui ne le perdait pas de vue. Arrivé à Barcelonne , le gouverneur arrêta , ouvrit et fouilla les caisses d'Altamirano ; on prit ses papiers , et avec ses papiers on eut la conviction du crime de la société. Alors d'Aranda put parler fortement à son souverain , et lui faire sentir la nécessité d'abattre un colosse redoutable , et de se délivrer d'un ennemi puissant , maître des consciences , possesseur de richesses immenses , et capable de se porter à des attentats éclatans et de payer des attentats secrets. Il fut donc résolu dans le cabinet de Madrid que les jésuites seraient chassés ; et pour mettre à fin l'entreprise sans éclat et sans trouble , on se jura le secret , et l'on envoya aux gouverneurs , vice-roi , corregidores , chefs de peuplade , partout où les jésuites avaient résidence , depuis la capitale jusqu'aux Philippines , des ordres numérotés , qui ne devaient être successivement décachetés qu'au jour indiqué , à l'heure nommée. Il était prescrit par les uns de tenir prêts des bâtimens , des voitures et des troupes ; par d'autres , d'entrer dans les maisons des jésuites , de couper les cordes des cloches , de prendre les personnes et de les transporter à travers l'Espagne , à travers l'Amérique , à des endroits désignés , ce qui fut exécuté. On conduisit à Carthagène les jésuites de Madrid , et ils étaient débarqués à Civita-Vecchia avant que le pape en fût informé.

Le cardinal Palavicini , secrétaire d'état à Rome , et alors nonce à Madrid , frappé de cet événement comme d'un coup de foudre , et sans cesse exposé aux reproches de sa sainteté Clément XIII , en fit une maladie mortelle.

On ne sévit ni contre leurs adhérens , ni contre leurs affiliés. On leur assigna six cents livres de pension à chacun , et l'on pourrait dire que la société de Jésus fut expulsée d'Espagne par la sagesse , de France par le fanatisme , et de Portugal par l'avarice.

Le pape écrivit des lettres violentes au monarque espagnol , qui lui dit qu'il le respectait infiniment comme le père spirituel des chrétiens , mais qu'il voulait être le maître chez lui , et qu'il le suppliait de lui accorder sa sainte bénédiction.

Telles ont été les voies tortueuses par lesquelles la société de moines la plus dangereuse s'est acheminée à sa destruction en Espagne.

Maîtres de la terre , j'ignore les importans services que vous tirez d'une race d'hommes qui a oublié pères et mères , et qui n'a point d'enfans ; mais que cet abrégé historique vous

apprenne l'influence qu'ils ont eue, qu'ils ont et qu'ils auront à jamais sur vos sujets, et les dangers perpétuels auxquels ils exposeront vos personnes.

DON PABLO OLAVIDÈS. *Précis historique, rédigé sur des Mémoires fournis par un Espagnol.*

DON PABLO OLAVIDÈS est de Lima, capitale du Pérou. Il naquit avec des talens précoces, chose assez ordinaire dans les contrées méridionales. Il s'appliqua aux sciences, il cultiva les lettres dès sa jeunesse, et parvint, à l'âge de vingt ans, à la dignité d'oydor de Lima.

En 1748 ou 1749 il y eut un grand tremblement de terre, dans lequel tout le Callao et une partie considérable de Lima furent bouleversés. Don Pablo, qui avait en sa garde des sommes appartenant aux habitans qui perdirent la vie dans ce désastre, jugea à propos d'employer celles qui ne furent point réclamées par des héritiers, à la construction d'une église, et d'un théâtre où les citoyens allassent dissiper la triste impression de la catastrophe à laquelle ils avaient échappé. Le clergé désapprouva l'érection du théâtre, et lui en fit un crime auprès du ministre de Madrid. *Hinc prima mali labes.* Sous le règne précédent, le clergé avait pris un ascendant sans bornes sur l'esprit de Ferdinand VI. Son confesseur, le père Ravago, jésuite, lui avait persuadé que le premier, le plus essentiel des devoirs d'un roi catholique, était une entière soumission aux volontés des oints du Seigneur, et le bon roi aurait vu les enfers s'ouvrir sous ses pieds s'il ne s'était aveuglément conformé aux conseils de Ravago. Toute la religion de ce prince consistait en des pratiques minutieuses dont on n'avait garde de le désabuser en l'éclairant. Il fut donc très-facile à Ravago et à ses collègues de lui montrer dans Pablo un homme sans religion, sans mœurs, un impie qui avait préféré la construction d'une église et d'un théâtre à celle de deux églises; un scélérat digne du dernier supplice; et il fut ordonné à Don Pablo de venir à Madrid rendre compte de sa gestion. Son innocence étant évidente, sa conduite irréprochable aux yeux de toute personne sensée, il ne balança pas d'obéir; mais à peine fut-il arrivé, que les prêtres le poursuivirent à toute outrance, qu'on le mit aux arrêts dans sa propre maison, qu'on le traduisit comme un incrédule, un dissipateur de l'argent du fisc, et que les menées du clergé le conduisirent dans les prisons appelées *Carcel de Corte*, où il fut exposé à tout ce que peuvent inspirer l'animosité et la méchanceté. Il y souffrit beaucoup; entre autres infirmités, il lui survint une en-

flure générale , mais qui affecta particulièrement les jambes , et de laquelle , au sentiment des médecins , il était menacé de périr si l'on ne se pressait de le changer d'air : les persécutions des prêtres , et par contre-coup celles du ministère , rendaient la chose difficile ; cependant un citoyen généreux obtint qu'en donnant une caution personnelle , Pablo irait à sept lieues de Madrid , à Leganez , où l'on respire un air salubre. Don Domingo Jauregny , homme d'une opulence et d'un mérite reconnus , se rendit garant , et Don Pablo fut mis en liberté.

Il y avait à Leganez une veuve de deux maris , Dona Isabel de Los Rios , à qui le dernier mari avait laissé des richesses immenses. Les femmes sont compatissantes. Celle-ci touchée des malheurs d'un homme qui avait de l'esprit et de la jeunesse , des connaissances et de la figure , lui proposa sa main. Don Pablo l'accepta , à condition que la fortune resterait au dernier vivant , ce qui fut consenti , et Don Pablo devint énormément riche. En Espagne , ainsi qu'ailleurs , l'or est le moyen le plus puissant d'aplanir les difficultés , surtout celles qui naissent du clergé , et bientôt il fut mis en liberté ; son innocence est reconnue , et il est déclaré loyal et fidèle sujet du roi. Quoi qu'on en dise , la richesse sert à quelques bonnes choses.

Don Pablo employa une partie de la sienne au commerce en gros , et se mit en société avec Don Miguel Gigon , chevalier de Saint Jacques , fixé présentement à Paris ; et Don Joseph Almanza , célèbre négociant de Madrid. L'association fut heureuse , et Don Pablo posséda plus de fortune qu'il n'en fallait pour tenir un état imposant. Il monta sa maison à la française , où régnèrent l'aisance et les manières qui nous caractérisent entre les nations. Tous les ans il faisait un voyage à Paris ; et , après quelques mois de séjour dans cette capitale , il s'en retournait avec les nouveautés qu'il avait judicieusement recueillies sur les sciences , la littérature et les productions des arts.

Ce fut alors qu'il projeta de réformer le mauvais goût des spectacles espagnols , et qu'il fit construire un théâtre dans son hôtel. Il avait traduit en vers les tragédies de Voltaire , et c'est là que tout Madrid vit , pour la première fois , représenter *Mérope* et *Zaïre* par des jennes gens qu'il tenait à gages , et qu'il avait eu la patience inconcevable de former à la bonne déclamation.

Ce spectacle , où l'on servait toutes sortes de rafraîchissemens , était fréquenté gratuitement par la noblesse. L'on y entendit aussi la musique de Duni , de Grétry , dans *Ninette à la cour* , dans *le Peintre amoureux de son modèle* , et d'autres opéras-comiques qu'il avait mis en espagnol , sur le mètre de ces poèmes français.

La reine d'Espagne mourut en 1760 ou 1761. La cour de Madrid est triste en tout temps ; soumise à une étiquette gênante , elle devient tout-à-fait lugubre dans le temps de grands deuils ; les spectacles publics sont fermés , et il n'est pas permis de se livrer à des amusemens domestiques. Don Pablo fit choix de la circonstance pour son voyage d'Italie ; et , à son retour à Madrid , on le nomma corrégidor de Séville , avec les fonctions d'inspecteur-général , civil et politique , sur la population et sur la nouvelle colonie de la Sierra-Moréna , pays immense , situé entre l'Andalousie et l'Estramadure , sous un beau ciel , et assez fertile pour donner par année jusqu'à trois ou quatre récoltes.

Le ministère commençait à concevoir que la force de l'Etat irait en diminuant aussi long-temps que la population , la véritable richesse , n'aurait pas une juste proportion avec l'étendue d'un pays. Conséquemment , il avait appelé des familles Suisses , catholiques , dans la Sierra-Moréna ; il leur avait accordé l'aise et les franchises nécessaires au succès ; et les colons étaient accourus en foule. Ils avaient formé dans le pays deux ou trois villages ou villes , et en sa qualité de corrégidor de Séville , Don Pablo exerçait la direction de la colonie et la surveillance des intérêts du roi.

Parmi le grand nombre de catholiques , il s'était glissé quelques protestans ; et il faut observer que le fanatisme religieux n'est , dans aucune contrée de l'Europe , aussi violent que parmi les catholiques Suisses. Ce sont la plupart des paysans grossiers , superstitieux , ignorans , ivres de l'absurdité de leurs pasteurs , gens de la même trempe que leurs ouailles , et capables , pour la propagation de leur religion , de commettre de sang froid les forfaits les plus inouïs.

Il est encore à propos de remarquer que ces catholiques sont persuadés que plus ils laissent de messes à dire sur leurs cadavres , plus ils assurent de repos à leurs âmes , préjugé d'après lequel ils frustraient leurs enfans même de tout le bien qu'ils avaient acquis à la sueur de leurs fronts , et le léguaient à l'église.

Pour obvier à ce dernier abus , Don Pablo fit publier une ordonnance de corrégidor , qui annulait tout testament chargé d'une donation pieuse , des prêtres déjà suffisamment salariés par l'Etat , n'ayant aucun besoin de ce surcroît d'aumônes.

Un autre sujet de fureur contre lui , c'est que ces colons , transplantés d'un climat froid sous un climat chaud , étaient devenus sujets à des maladies qui les emportaient par centaines , et que l'on entendait à tout moment la cloche annoncer avec le trépas des uns le péril des autres , et que Don Pablo jugea à propos de

proscrire cette sonnerie. Alors le corrégidor est accusé d'indifférence en matière de religion , de se mêler des choses sacrées , de toucher à l'arche sainte , et de tolérer des protestans parmi ceux qui défrichaient la Sierra-Moréna.

Le lot ordinaire de ceux qui ont renoncé au monde , l'intrigue , l'ambition démesurée , l'orgueilleuse cupidité , cachées sous l'enveloppe respectée de la dévotion , mirent en mouvement tout le clergé ; et le confesseur du roi , le père Osma , récollet , homme avare , ignorant , hypocrite , envieux , la sentine de tous les vices , se mit à la tête des furieux et jura la perte de Pablo.

Lorsque Charles III monta sur le trône d'Espagne , en 1759 , son premier acte de souveraineté tomba sur le pouvoir illimité de l'inquisition. Alors ce monarque était environné de sages. On lui avait montré que cet état dans l'état contraire de son autorité , était la source des préjugés , de la terreur et de l'imbécillité nationale ; en conséquence il défendit aux inquisiteurs de statuer définitivement sur quelque objet que ce fut sans avoir obtenu son approbation. Don Quintano , évêque de Pharsale , fut éloigné pendant plusieurs mois pour avoir proscrit je ne sais quel ouvrage , sans le consentement du monarque ; il fallut recourir à des soumissions aussi réitérées qu'avilissantes pour obtenir son rappel , et l'on se flattait que , réduit sur le même pied qu'à Venise , où trois sénateurs assistent aux jugemens , prononcent les premiers et donnent le ton , incessamment le redoutable tribunal ne serait plus à Madrid qu'un épouvantail.

Dans les conjonctures critiques pour Don Pablo , l'inquisiteur général mourut ; il s'agissait de nommer à cette place. Le récollet Osma la sollicita pour lui-même , bien certain qu'elle lui serait refusée par le roi , dont il faisait les amusemens ; ce qui n'est pas toujours un éloge. Il s'attendait encore qu'il lui serait permis de la conférer à qui il jugerait à propos , ce qui arriva. Osma représenta au souverain que personne dans l'église et l'empire ne lui paraissait plus digne de l'occuper que l'évêque de Zamora ; mais il avait en même temps prévenu l'évêque , et lui avait conseillé de le rejeter avec mépris , et d'oser dire au roi que dans l'état actuel des choses , où le grand inquisiteur ne pouvait séparer l'ivraie du bon grain sans s'exposer à la rigueur des lois , il ne pouvait en conscience présider au tribunal presque détruit , entièrement déshonoré , et qu'un prince qui avait oublié jusqu'à ce point les intérêts du christianisme répondrait un jour de tous les crimes occasionés par son indulgence coupable , et subirait devant Dieu le plus sévère de ses jugemens..... Le monarque intimidé révoqua l'édit qu'il avait

donné en 1760 , et l'inquisition sortit de sa cendre , mais en sortit , comme on le présume assez , plus féroce qu'elle n'avait jamais été. La vieillesse du roi est toujours un grand malheur pour son peuple , mais surtout en Espagne. Serait-ce l'effet de l'étiquette d'une cour qui ne lui permet pas de s'instruire dans sa jeunesse ? serait-ce qu'en naissant il a sucé le lait de la superstition ; qu'à mesure qu'il s'affaiblit , les religieuses momeries dont on l'a bercé deviennent plus impérieuses ; que la chaleur du climat donne plus d'activité à ces causes , ou que les races s'y dégradent plus vite ?

Il fallait une victime au nouvel inquisiteur , il lui fallait une grande victime ; Don Pablo la lui présentait. Il est saisi ; sa condamnation était prononcée avant sa détention. On examine , et l'on empoisonne toutes les actions de sa vie publique et privée. On visite sa bibliothèque et ses manuscrits : on y trouve les *Œuvres de Montesquieu* , de *Voltaire* , de *Jean-Jacques* , le *Dictionnaire de Bayle* et l'*Encyclopédie* , des traductions de quelques uns de ces ouvrages ; et c'est alors qu'on crie au scandale , qu'il est traîné des prisons de la cour dans les cachots de l'Inquisition , et qu'on s'empare de ses biens , meubles , immeubles. Ce tribunal ne souffre pas qu'on apprenne à penser ; mais il veut qu'on apprenne à croire et à tout ignorer , excepté sa puissance et ses prérogatives. Don Pablo , atteint et convaincu d'esprit philosophique , fut condamné à faire amende honorable , couvert d'un *san-benito* , et à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. La rigueur de cette sentence fut commuée en deux cents coups de verges par les carrefours de la ville , et en une clôture perpétuelle dans un *préside* ou une maison forte ; châtiment qu'on réduisit , après un second sursis , à la dégradation de noblesse , à l'interdiction du cheval , à l'habit de bure , et à la demeure dans un couvent où il sera assujéti à tous les devoirs de la vie monastique.

Don Miguel Gigon , l'ami et l'associé de Pablo , sollicita de ses geoliers une attestation de bonne conduite ; on composa avec les inquisiteurs , et le coupable obtint à prix d'argent main-levée de ses biens , la réhabilitation et la liberté.

Nous avons écrit cet abrégé des malheurs d'Olavidès pour apprendre aux hommes combien il est dangereux de faire le bien contre le gré de l'Inquisition , et à s'observer partout où ce tribunal subsiste.

Sur l'Éloge de la ville de Moukden et de ses environs, poëme composé par KIEN-LONG, empereur de la Chine et de la Tartarie; ouvrage traduit du chinois en français par le P. AMIOT, et publié par M. DE GUIGNES.

La première pièce du recueil est une préface de l'éditeur qui nous apprend que l'astrologue missionnaire Amiot réside à Pékin depuis plus de vingt ans; qu'on peut compter sur l'exactitude de sa traduction; que l'original chinois de ce poëme a été saisi à Canton par les inspecteurs d'une nation qui envie aux étrangers la connaissance de sa langue et de sa littérature; que le poëme de Kien-Long a été imprimé soixante-quatre fois en autant de caractères différens, et que l'empereur régnant, auteur de ce poëme, aime les sciences et les cultive avec succès.

La seconde pièce est une préface du traducteur où il proteste de sa fidélité à rendre les pensées de son auteur, autant que notre langue pouvait s'y prêter. Il parle des avantages et de la facilité qu'on aurait à apprendre la langue tartare dans laquelle on a traduit presque tous les ouvrages chinois et qui est soumise à des règles grammaticales. Il parle aussi des lumières qu'il a tirées de la connaissance de cet idiome et des conseils des hommes éclairés qu'il a consultés.

La troisième pièce est un discours des éditeurs Chinois et Tartares, dans lequel après un éloge étendu du poëme, ils se prosternent humblement et se soumettent aux ordres de l'empereur, en attestant qu'ils ont été ses copistes et ses réviseurs.

La quatrième pièce est un édit de l'empereur où l'on rend compte des soins qu'on a pris pour compléter les alphabets des Tartares Mantchous, et des ordres que Kien-Long a donnés pour que son poëme fût incessamment révisé, copié et publié en autant d'alphabets Tartares qu'il y a d'alphabets Chinois, afin que la postérité jouît sous un même point de vue de tous ces différens alphabets rassemblés et mis en parallèle avec les caractères de la langue chinoise.

La cinquième pièce est une préface de Kien-Long dont voici l'extrait à ma manière. C'est l'empereur qui parle.

Si l'homme conforme sa volonté à celle de ses père et mère, la paix sera dans sa famille. Si le prince conforme sa volonté à celle de ses ancêtres, la paix sera dans l'empire. Si les souverains conforment leur volonté à celle du ciel et de la terre, la paix sera dans l'univers et l'abondance avec elle. C'est la seconde de ces maximes que j'ai prise pour le sujet de ma méditation, et j'ai conçu qu'un retour assidu sur moi-même, mon respect constant pour le ciel, une intime union avec mes frères, un

amour sans bornes pour les peuples qui me sont soumis , étaient les seuls moyens d'obtenir la félicité de ma famille , celle de l'empire et la mienne.

Confucius a dit : *Connais les cérémonies. Si tu en pénètres le sens , tu gouverneras un royaume avec la même facilité que tu regardes dans ta main.* C'est ainsi que le sage a dit. Mais entre ces cérémonies celle dont il importe surtout de pénétrer le sens , ce sont les sacrifices pour les ancêtres. Les empereurs de la dynastie de Han , les instituèrent ; nous leur devons encore les monumens qui ont conservé sous nos yeux les autres usages de la vénérable antiquité. C'est dans ce qu'ils nous ont transmis des contrées qui les ont vus naître et où ils ont commencé à donner des lois , que j'ai reconnu la ville où mes aïeux ont jeté les premiers fondemens de leur grandeur ; Moukden ! J'ai reconnu Moukden dans les pays de Pin et de Ki , j'ai reconnu ma patrie dans la montagne de Kiao-Chan.

Trois fois l'empereur mon grand-père s'est rendu à Moukden , trois fois il a visité les tombeaux de ses ancêtres. Les grandes occupations qui remplirent la durée du règne de mon père , ne lui permirent pas de voir Moukden ; mais il avait satisfait à ce devoir n'étant encore que simple régulo. L'Empire m'étant transmis , je ne passe aucun jour sans penser aux moyens de m'approcher de mes ancêtres. Je me transporte en esprit à Moukden et je m'écrie : Sépultures dont le nom ne doit jamais périr ! Sépultures fortunées ! Sépultures rayonnantes de gloire ! O mes aïeux ! si je ne me soustrais à la multitude des soins qui me pressent , comment pourrai-je me rendre sur vos tombeaux et me prosterner devant les cendres qu'ils renferment ? comment laisserai-je à la postérité le témoignage et la leçon du respect que je porte à ceux qui m'ont donné le jour ?

Ce fut pour remplir cette essentielle obligation que la huitième année de mon règne , l'automne étant déjà commencé , et l'impératrice ma mère voulant bien permettre que je lui servisse respectueusement d'appui pendant le voyage , je partis de Pékin. Arrivé dans ces lieux où mes ancêtres ont autrefois tenu leur cour , je sentis la piété filiale remplir toute l'étendue de mon cœur , je révérai les vestiges de mes aïeux , je vis ces montagnes couvertes de verdure , ces rivières où coule une onde transparente , ces campagnes fertiles , ces lieux enchantés qui semblent se ressentir encore de la présence de leurs anciens maîtres , et j'éprouvai une joie inexprimable. Je vis ce peuple sincère et bon qui vit heureux parce qu'il est content de son sort , qui vit sans inquiétude parce qu'il vit dans une honnête abondance , et je l'admirai. Voilà , disais-je en moi-même , voilà

les contrées que le ciel favorise , les contrées de Pin et de Ki. O contrées de Pin et de Ki , c'est vous qui apprenez à gouverner les hommes ! Le souverain maître du ciel protège d'une manière spéciale le pays de Pin et le pays de Ki ; on disait dans l'antiquité la plus reculée d'un bon souverain : *Il a demeuré à Pin.*

Instruit de ce que la vénérable antiquité a dit de ma patrie , pourquoi ne joindrais-je pas ma voix à la sienne ?

Célébrer les affaires qui se traitent dans une contrée , c'est le sujet du Toukietchoun ; chanter les richesses qu'elle produit ou qu'elle renferme , c'est le sujet du Foutchouroun. Je commence par ce dernier. En voici les paroles.

Ici commence le Foutchouroun. Kien-Long chante son départ , son voyage , son arrivée , ses sacrifices , ses aïeux , leurs faits mémorables , leur vie , leurs mœurs , leurs festins , la ville qu'ils ont fondée , les édifices de Moukden , les campagnes qui l'environnent , la mer qui l'avoisine , les montagnes , les plaines , les forêts , les rivières , les plantes , les métaux , les pierres , les animaux , les poissons , les oiseaux ; et tous ces objets sont peints dans son poëme avec grandeur , sagesse , simplicité , chaleur , et vérité. Aucun ouvrage ne montre ni plus de connaissances ni plus de goût. Il y a de la verve , de la variété , un sentiment profond , de la gravité , un respect tendre pour la mémoire des ancêtres. Ce caractère de piété filiale est le caractère propre du poëme , et la preuve de l'influence des mœurs sur la poésie et sur les beaux arts , soit pour les corrompre , soit pour les embellir.

Le voyage de Kien-Long et celui de Cheng-Tsou son aïeul forment le Toukietchoun. Il part , il marche. Il pense en chemin aux cyprès touffus qui couvrent la sépulture de ses pères , il aperçoit les chevaux sculptés en pierre au dehors des murailles ; il ne saurait contenir les mouvemens dont son âme est agitée. Ses yeux gonflés soulagent son cœur par un torrent de larmes qui mouillent le devant de sa robe. Il se dit : c'est donc aujourd'hui que je verrai Yao sur la muraille et Chun dans le bouillon ; c'est aujourd'hui que mon souffle se mêlera avec leur anguste vapeur. Il entre dans Moukden. Il visite les tombeaux. Il revient. Il trouve le festin préparé. Les princes de son sang et les vieillards de la contrée sont assis à la même table. Il présente la coupe aux princes , ils boivent. Il la présente aux vieillards , il leur verse du vin ; et lorsqu'il voit leurs visages s'épanouir et prendre une couleur vermeille , transporté de joie , il s'écrie : Les voilà les bons , les vertueux sujets qui m'ont été laissés par mes aïeux ! Les bienfaits et la tendresse de leurs maîtres ont fait couler leurs jours dans l'abondance et la joie. Leurs jours ont été prolongés , afin que j'eusse la conso-

lation de les voir, de les entendre et de leur parler. Puisse ce moment être toujours présent à ma pensée ! Puisse-je imiter mes aïeux ! Puisse mon exemple perpétuer la race de ces bons et vertueux sujets ! Puissent-ils pendant des milliers de siècles fournir l'empire de leurs pareils !

Il y a dans ces vœux un caractère de paternité qui attendrit et enchante. En général vous ne trouverez rien dans ce poëme de ce que nous appelons allégories, fictions ; mais il y a ce qu'on appellera dans tous les pays du monde et dans tous les siècles à venir de la véritable poésie.

La pièce qui suit le poëme contient des recherches savantes sur les différentes sortes de caractères chinois.

A ce morceau succèdent des notes extraites par le traducteur de plusieurs commentateurs chinois du poëme de l'empereur, et des traits intéressans sur l'histoire naturelle, civile, religieuse des Chinois et des Tartares.

Le volume est terminé par une ode sur le Thé, de la composition de l'empereur. Elle est en vers de cinq syllabes non rimés. Il y a vingt-cinq vers et par conséquent en tout cent vingt-cinq syllabes que le traducteur n'a pu rendre qu'en quatre bonnes pages de notre langue : d'où je présume que le poëme sur Moukden, de sept huitièmes au moins plus court que la traduction qui remplit cent vingt-six pages in-octavo, n'est pas de quatre cents vers.

On a placé les vers chinois de l'ode sur le Thé à la tête de la traduction sur laquelle j'ose prononcer que nos La Fare, nos Chaulieu, nos Anacréons antiques et modernes n'ont rien produit avec plus de verve, de grâce, de sentiment, de sagesse et de goût. Je n'en aurai pas meilleure opinion des mœurs chinoises si vous voulez, mais je penserai avec un peu plus de réserve et moins de dédain de leur littérature. Je vous invite à copier cette ode, en la retouchant légèrement. Une gageure que je gagnerais, ce serait de retrouver les véritables tours de l'original sur le genre seul de ce poëme et les données de la traduction. Il m'est arrivé souvent avec Huber qui me lisait des morceaux traduits de l'allemand dont je n'entends pas un mot, de l'arrêter et de lui dire : *Le poëte n'a pas dit ainsi : voici comment il a dit, voilà l'ordre de ses idées ;* et de rencontrer juste. Il y a donc dans la langue poétique quelque chose de commun à toutes les nations, de quelque cause que cela vienne.

Sur les Recueils philosophiques et littéraires, publiés par la Société typographique de Bouillon.

Ce premier recueil est assez bon , Dieu veuille que les suivans lui ressemblent.

La première pièce , sous le titre de *Fragmens sur le sort de la philosophie chez les Romains* , est une bonne apologie de la science. On y voit pendant un assez long intervalle de temps les princes sages et vertueux constamment amis de la philosophie , et en revanche aussi les philosophes constamment haïs , persécutés sous les princes mauvais et dissolus. L'auteur, M. Robinet, a de la chaleur, de la hardiesse et du nerf. Il dit : Numa écrit douze livres de philosophie ; il aurait bien fait d'en écrire douze de plus et de faire douze dieux de moins. L'étrange législateur qui enseigne que les Dieux aident les hommes à s'entr'égorger ! C'est comme aujourd'hui , on les invoque dans les deux armées , quoique l'injustice soit au moins d'un côté. On annonçait à Numa l'approche de l'ennemi. Ils viennent, répondit-il, et moi je sacrifie ; propos d'un insensé. Son prétendu commerce avec la nymphe Egérie est d'un hypocrite et d'un fourbe : les hommes seraient indignes de bonnes lois s'il fallait une bouche inspirée pour leur en faire connaître l'équité. Numa un sage ! ce ne fut qu'un fanatique , un superstitieux ; et il n'y a point de folie plus dangereuse , de vice plus dangereux que la superstition , pas même la tyrannie. Le tyran passe , la superstition ne finit jamais ; le poignard sacré dont elle arme les hommes ne tombe plus de leur main. M. Robinet ajoute que les princes bienfaiteurs des savans , se font toujours plus d'honneur à eux-mêmes que de bien aux savans. Les philosophes grecs apportèrent en Italie les premiers germes de la vertu et du goût de l'étude , les seuls biens qu'on n'enlève pas à celui qui les possède , et qui le dédommagent des biens qu'il n'a pas. S'il arrive qu'un sage appelé aux affaires publiques par ses concitoyens , soit ensuite restitué à lui-même , il ne s'aperçoit d'aucun vide : il est réduit à lui seul ; et il n'en est que plus heureux.

M. Robinet dit un mot des trois philosophes d'Athènes envoyés à Rome à l'occasion du sac d'Orope ; mais n'en parle pas du ton de notre abbé Galiani qui est aussi philosophe , plus profond et plus gai que M. Robinet , et qui prétend que l'histoire n'est qu'une répétition périodique des mêmes faits , sous d'autres formules ou manières de parler. Vous souvenez-vous du jour où nous entretenait d'Orphée , il disait que ce missionnaire d'Egypte avait reçu la couronne du martyr par les mains des femmes de Thrace , et à l'occasion du voyage des trois philoso-

phes grecs à Rome, que ce fut alors que le jésuite Carnéade prêcha le probabilisme devant l'archevêque Caton, janséniste? La conclusion de M. Robinet, c'est qu'il était réservé à nos jours de voir la philosophie et les philosophes victimes du faux zèle et de l'envie, sous le règne et apparemment contre l'intention d'un souverain humain, doux et bienfaisant.

La seconde pièce du recueil est une *apothéose d'Homère*, par M. Castilhon.

Atticus se trouve à Smyrne le jour qu'on y célébrait les jeux homériens : les prêtres l'invitent à annoncer la fête, il se refuse à leurs prières, et cède à l'ironie d'un jeune acolyte, qui lui dit : « Tu es un orateur, toi ! c'est Gorgias, ton rival, qui mérite » ce nom. Il accepta l'honneur que nous lui faisons précisément » par les mêmes raisons dont tu te défends. Il vint, il parla sans » être préparé et il enleva nos suffrages. C'est à Gorgias qu'on di- » sait : sois éloquent, et il l'était. » Atticus ne put souffrir qu'on lui préférât Gorgias ; il vint au temple au milieu d'un peuple immense. L'attente de ce peuple, le profond silence qu'on gardait, la présence des prêtres, la statue d'Homère dont il touchait les pieds et sur laquelle il avait ses yeux attachés, échauffèrent son âme, et il chanta l'ode, l'hymne, le poème. C'est ce poème qu'Atticus répète ici à Néarque son ami. C'est un morceau plein d'ivresse, c'est une sublime exhortation à se remplir des poèmes d'Homère. Il paraît que Robinet et Castilhon se sont ligüés, l'un pour encourager les grands à aimer, cultiver, protéger les savans ; l'autre, les jeunes gens qui se sentent du génie à faire connaissance étroite avec les anciens. Je compléteraï volontiers ce triumvirat si j'en étais digne.

Le *projet pour diminuer le nombre des auteurs*, traduit de l'anglais par M. Robinet, est la troisième pièce. On propose d'en faire une corporation, un corps de métier, où l'on n'entrera qu'après apprentissage et chef-d'œuvre. Si c'est de la plaisanterie, cela est trop triste ; si le projet est sérieux, il n'a pas le sens commun. La liberté de publier ses pensées n'admet aucun privilège exclusif ; l'art de penser appartient de droit à toute la classe bipède des hommes ; c'est au temps à exterminer toutes les productions ridicules, et il s'acquitte de ce devoir sans que personne s'en mêle.

Extrait des Transactions philosophiques sur le serpent à sonnettes, par M. Robinet, quatrième pièce de son recueil. On sait que ce dangereux reptile ne saurait se mouvoir sans avertir par un bruit du péril de son approche. Eh oui, ces anneaux résonnans ont été attachés à la queue du serpent-sonnette par la providence, qui ne laisse pas de vous adresser tous les jours

un scélérat , avec le langage le plus flatteur et sous le masque le plus séduisant ; croyez cela , vous dirait Rabelais , et buvez frais : ces anneaux sont des ossemens concaves des deux côtés ; on en compte depuis trois jusqu'à quarante. Cette dissertation est mauvaise ; à l'expérience près qui constate que l'animal périt de sa propre morsure , et que les animaux qui se nourrissent même de sa tête restent sains , je n'y vois que des chiens et des oiseaux inutilement et cruellement immolés. Il y avait cependant deux choses importantes à se proposer ; l'une , de découvrir la partie du corps que le venin du reptile affecte intérieurement ; l'autre , le remède spécifique contre ce venin. C'est une observation singulière que le poison de chaque serpent s'adresse à une partie , à un organe particulier de l'animal qui en est piqué ; c'est ou le foie ou les intestins , ou l'estomac , ou le cœur , ou les poumons , ou la tête , ou les nerfs , ou le sang , ou les chairs , ou la lymphe ; je ne sais qui le premier s'en est aperçu. Une autre observation très-utile , c'est que l'eau de luce , ou plus généralement l'alcali volatil pris dans de l'eau , arrête l'effet de la morsure de ces animaux ; c'est au hasard et à M. Bernard de Jussieu qu'on doit cette découverte. Une idée qui me vient sur les serpens venimeux , et qui est peut-être plus générale , c'est que mous , faibles , lents , armés de dents minces , petites et mobiles , ils ne pourraient pas subsister sans leur venin , c'est leur arme naturelle. Ils approchent en rampant , ils s'élancent , leur dent aigüe perce , leur gencive verse son poison dans la blessure ; l'animal piqué ne se défend pas , il meurt à peu de distance , et le serpent va doucement se saisir de sa proie. Si cela est , comme je le conjecture , la comparaison de ces animaux-là avec nos folliculaires en sera bien plus exacte , et j'espère que les auteurs qui en sont mordus m'en remercieront.

Parallèle de Virgile et de Lucain , cinquième pièce , par M. Castilhon. A juger de ce M. de Castilhon par l'indignation profonde dont il est pénétré , et le ton véhément dont il s'exhale contre ceux qui osent comparer Lucain à Virgile , il faut que ce soit un homme de goût , car le goût est aussi intolérant que la superstition. J'aime Marmontel ; mais je pense avec M. Castilhon qu'il n'y a qu'un sourd , un barbare , un sauvage , un Goth , un Vandale , qui puisse balancer entre ces deux poètes ; entre une urne remplie d'un breuvage délicieux et une autre pleine de vent. Castilhon arrache Lucain de la main des enfans , et il a raison. Il lui accorde de l'art , de la versification , et il a tort. Il a des pensées , il a de la fougue , et puis c'est tout. Il faut donner une paire d'éperons à Virgile et une bride à Lucain.

La sixième pièce est encore de M. Castilhon , et traite de la philosophie et de la morale de Plutarque. C'est un bel éloge de Plutarque , et bien juste. Cicéron est lâche et bavard ; Sénèque dur , sec , faux , pointu , apprêté et de mauvais goût. Plutarque , quand il ne radote pas , est nerveux , sage et profond ; Cicéron fait un feu de paille qui ne chauffe pas assez ; Sénèque , un feu de tourbe qui éblouit et entête ; mon vieillard ressemble à un brasier immense , tel qu'on l'allume sur les autels des Dieux , et dont il s'élève quelquefois un parfum délicieux. Lorsque la cendre couvre les charbons , ne le croyez pas éteint ; mettez la main sur cette cendre , et vous la trouverez chaude ; remuez-la ou écartez-la avec le soufflé , et il s'en élèvera encore des étincelles. Allons , ami Naigeon , prenons chacun un feuillet de nos auteurs favoris , et allons le brûler au pied de la statue du bon Plutarque.

L'ami Naigeon et moi nous demandons vingt-quatre heures de réflexions pour nous décider sur le procès intenté à Cicéron au profit de Plutarque , et particulièrement sur ce feu de paille. Pour justifier sa belle passion pour Plutarque , M. Castilhon donne la traduction libre de trois de ses traités dont les sujets se lient à merveille. L'un où Plutarque prouve l'utilité du commerce des grands et de la cour pour un homme de lettres ; le second , le bonheur pour une nation d'avoir un souverain instruit ; le troisième , l'importunité et le danger du bavardage. Ils sont bons à lire.

Je ne vous parlerai point des sept discours de M. Robinet sur l'amour , la beauté , la parure , le désir de plaire et la mode. J'ai parcouru le premier qui m'a dégoûté des autres , peut-être ai-je tort. Il y a des citations de vers , toutes de mauvais goût. J'ai bien peur que tout ceci ne soit comme ces boîtes de bonbons qu'on porte dans sa poche pour les femmes et les enfans , et qu'on n'ouvre jamais pour soi.

Le morceau sur l'origine des Romains est très-peu de chose ; j'en dis autant de celui sur les esprits animaux. Cependant , à tout prendre , le recueil est bon , je l'ai coupé d'un bout à l'autre , je le garde , et j'en retiens la suite.

Sur les Observations sur la religion , les lois , le gouvernement et les mœurs des Turcs ; traduit de l'anglais de M. PORTER , par BERGIER , 2 parties in-12.

N'ALLONS pas vivre là , mon ami ! O le vilain pays ! il y a une grande bête féroce qui dévore toutes les bêtes féroces qui sont autour d'elle ; et celles-ci , à l'exemple de la première ,

dévorèrent toutes celles qui les approchent, et ainsi de proche en proche ; c'est un pays où tout est dévorant et dévoré. Il est très-difficile de s'instruire de ce qui le concerne. Le peuple qui l'habite, fier, solitaire et dédaigneux, ne se montre presque point ; de là la multitude de fables qu'on a racontées. Le Koran contient toute sa religion ; mais ce Koran, interprété de cent mille manières différentes, remplit les têtes de toutes sortes d'extravagances qui n'excitent pas la moindre dissension. Dites *allah il allah, Muhamed ressoul allah* ; faites-vous couper le prépuce, conformez-vous aux exercices publics religieux ; et puis soyez athée si cela vous convient, personne n'en sonnera le mot ; vous serez même un saint, si vous faites le pèlerinage de la Mecque, selon toutes les formalités requises.

Il y a quelques sectes et des moines qui ne valent guère mieux que les nôtres ; des prêtres de paroisses qu'on appelle imaums, et des moulahs, espèce d'animaux amphibies, moitié robe, moitié soutane. Ces gens-ci sont plus redoutables cent fois que les janissaires et plus funestes que le despote. Ils occupent les tribunaux de judicature, et vous vendent la justice au plus offrant et dernier enchérisseur. C'est, je crois, le seul pays au monde où il y ait de faux témoins de profession, et cependant ils ont un code de lois très-sages et très-bien rédigées qui servent de supplément au Koran. Les prêtres et les ministres de la justice, ces abominables moulahs, sont les barrières du despotisme : ces gens qui enfreignent les lois avec une impudence qui ne se conçoit pas, y assujétissent le sultan. Les droits de la propriété, selon notre auteur, sont sacrés en Turquie ; les enfans succèdent à leurs pères, et ne peuvent être dépouillés par l'autorité arbitraire. Si vous allez là, et que vous persistiez dans votre luthéranisme, vous aurez un moyen très-sûr de transmettre votre richesse à vos hoirs et ayans-cause. Mettez-vous sous l'abri du *vacuf* ; ce *vacuf* est un acte par lequel vous léguez vos biens à la Mecque ou à quelque maison religieuse, en cas que vous veniez à manquer de successeurs en ligne directe ; alors vos biens deviennent inattaquables. Vous voyez que le *vacuf* doit tout engloutir à la longue ; mais croyez-moi, quoique l'ambassade à la Porte soit peut-être la plus lucrative de toutes, ne la prenez pas si on vous l'offre, ou résolvez-vous aux cérémonies les plus humiliantes. Il n'y a mérite personnel, naissance ni autres distinctions qui tiennent, vous serez un *giaour*, on vous le dira ; rien ne pallie aux yeux d'un musulman la tache d'infidèle. Il n'y a point de contrée au monde où la religion ait autant d'influence sur les mœurs : il est presque impossible à un juif, un grec, un chrétien, d'échapper à l'in-

sulte et à la vexation. Il y a peu de justice d'un musulman riche à un musulman pauvre ; il n'y en a point d'un musulman à un infidèle , à moins que votre droit ne soit plus clair que le jour et appuyé d'une bonne bourse d'or. Les femmes , du moins celles qu'on achète , n'y ont pas l'ombre de l'honnêteté et de la décence , etc.

Il y a peu de chose dans cet ouvrage-ci ; malgré cela il porte un caractère de vérité qui ne vous permettra pas de douter de ce que vous y trouverez , et c'est bien quelque chose que cela.

Sur le Voyage en Italie, par COCHIN. 1758.

M. COCHIN, secrétaire perpétuel de l'académie royale de peinture et de sculpture, garde des dessins du roi, grand dessinateur, graveur de la première classe ; et homme d'esprit, vient de publier son *Voyage d'Italie*, en trois petits volumes. C'est une suite de jugemens rapides, courts et sévères de presque tous les morceaux de peinture, de sculpture et d'architecture, tant anciens que modernes, qui ont quelque réputation dans les principales villes d'Italie, excepté Rome. Juge partout ailleurs, il fut écolier à Rome ; c'est dans cette ville qu'il remplit ses portefeuilles des copies de ce qu'il y remarquait de plus important pour la perfection de ses talens. Cet ouvrage, fait avec connaissance et impartialité, réduit à rien beaucoup de morceaux fameux, et en fait sortir de l'obscurité un grand nombre d'autres qui étaient ignorés. On en sera fort mécontent en Italie, et je ne serais pas étonné que les cabinets des particuliers en devinssent moins accessibles aux étrangers ; on en a été fort mécontent en France, parce que les peintres y sont aussi jaloux de la réputation de Raphaël, que les littérateurs de la réputation d'Homère. En accordant à Raphaël la noblesse et la pureté du dessin, la grandeur et la vérité de la composition, et quelques autres grandes parties, M. Cochin lui refuse l'intelligence des lumières et le coloris. . . Il semble au premier coup d'œil que cet ouvrage ne puisse être lu que sur les lieux et devant les tableaux dont l'auteur parle ; cependant, soit prestige de l'art, ou talent de l'auteur, l'imagination se réveille et on lit : ses jugemens sont plus ou moins étendus, selon que les ouvrages sont plus ou moins importants. . . M. Cochin pense qu'un peintre qui réunit dans un grand degré toutes les parties de la peinture, dont il ne possède aucune dans un degré éminent, est préférable à celui qui excelle dans une ou deux, et qui est médiocre dans les autres ; d'où il s'en suit que le Titien est le premier des peintres pour lui. Je ne me connais pas assez en peinture pour décider si ce titre doit être

accordé au concours de toutes les qualités de la peinture , réunies dans un grand degré , sans aucun côté excellent ; mais je jugerais autrement en littérature. Je n'estime que les originaux et les hommes sublimes , ce qui caractérise presque toujours le point suprême en une chose , et l'infériorité dans toutes les autres. . . Il y a des repos dans cet ouvrage qui le rendent intéressant. Là l'auteur traite de quelque partie de l'art ; les principes qu'il établit sont toujours vrais et quelquefois nouveaux. Il y a un morceau sur le clair-obscur , qu'il faut apprendre par cœur ou se taire devant un tableau. Il ne faut pas aller en Italie sans avoir mis ce voyageur dans son porte-manteau , broché avec des feuillets blancs , soit pour ratifier les jugemens de l'auteur , soit pour les confirmer par de nouvelles raisons , soit pour les étendre , ou y en ajouter des morceaux sur lesquels il passe légèrement. . . La peinture italienne est , comme vous savez , distribuée en différentes écoles , qui ont chacune leur mérite particulier. M. Cochin discute à fond ce point important , dont tout amateur doit être instruit. Si l'on est à portée d'avoir le tableau sous les yeux en même temps que son livre , outre la connaissance des principales productions de l'art , on acquerra encore celle de la langue et des termes qui lui sont propres , et dont on aurait peut-être bien de la peine à se faire des idées justes par une voie. . . Je ne connais guère d'ouvrage plus propre à rendre nos simples littérateurs circonspects , lorsqu'ils parlent de peinture. La chose dont ils peuvent apprécier le mérite et dont ils soient juges , comme tout le monde , ce sont les passions , le mouvement , les caractères , le sujet , l'effet général ; mais ils ne s'entendent ni au dessin , ni aux lumières , ni au coloris , ni à l'harmonie du tout , ni à la touche , etc. A tout moment ils sont exposés à élever aux nues une production médiocre , et à passer dédaigneusement devant un chef-d'œuvre de l'art ; à s'attacher dans un tableau , bon ou mauvais , à un endroit commun , et à n'y pas voir une qualité surprenante ; en sorte que leurs critiques et leurs éloges feraient rire celui qui broie les couleurs dans l'atelier. . . Si l'on compare la préface de cet ouvrage où l'auteur n'avait que des choses communes à dire , et plusieurs endroits où il a parlé de son art avec quelque étendue , on concevra tout à coup que le point important pour bien écrire , c'est de posséder profondément son sujet. Il y a certains morceaux répandus par-ci par-là qui ne le cèdent en rien pour le style , à ce que nos meilleurs auteurs ont de mieux écrit. Enfin j'estime cet ouvrage , et je souhaiterais que M. Cochin eût le courage d'en faire un pareil sur ce que nous avons de peinture , sculpture et architecture à Paris. J' imagine que s'il en avait le dessein , et que ce dessein fût connu , il

n'y a presque aucun de nos amateurs qui osât lui ouvrir son cabinet. Quelle misère ! Il semble qu'on aime mieux posséder une laide chose et la croire belle que de s'instruire sur ce qu'elle est. M. Cochin finit, je crois, par inviter tous les gens qui se mêlent de peinture, sculpture et architecture, de faire le voyage d'Italie. Il est certain qu'il ne lui a pas été inutile à lui-même ; il y a pris une manière plus grande, plus noble et plus vraie, mais qu'il ne gardera pas : cela se perd ; témoin notre Boucher qui a peint, à son retour d'Italie, quelques tableaux qui sont d'une vérité, d'une sévérité de coloris et d'un caractère tout-à-fait admirables : aujourd'hui, on ne croirait pas qu'ils sont de lui ; c'est devenu un peintre d'éventail. Il n'a plus que deux couleurs, du blanc et du rouge ; et il ne peint pas une femme nue qu'elle n'ait les fesses aussi fardées que le visage. Il faut être soutenu par la présence des grands modèles, sans quoi le goût se dégrade. Il y aurait un remède, ce serait l'observation continuelle de la nature ; mais ce moyen est pénible. On le laisse là, et l'on devient maniéré ; je dis maniéré, et ce mot s'étend au dessin, à la couleur et à toutes les parties de la peinture. Tout ce qui est d'après la fantaisie particulière du peintre, et non d'après la vérité de la nature, est maniéré. Faux ou maniéré, c'est la même chose.

Sur l'Éloge du Dauphin, par THOMAS.

Vous me demandez, mon ami, ce que je pense de l'*Eloge du Dauphin*, par M. Thomas. Je ne vous répondrai pas autre chose que ce que je lui en dis à lui-même, lorsqu'il m'en fit la lecture. Jamais l'art de la parole n'a été si indignement prostitué. Vous avez pris tous les grands hommes passés, présents et à venir, et vous les avez humiliés devant un enfant qui n'a rien dit ni rien fait. Votre prince valait-il mieux que Trajan ? Eh bien, monsieur, sachez que Pline s'est déshonoré par son *Eloge de Trajan*. Vous avez un caractère de vérité et d'honnêteté à soutenir, et vous l'allez perdre. Si c'est un Tacite qui écrit un jour notre histoire, vous y serez marqué d'une flétrissure. Vous me faites jeter au feu tous les éloges que vous avez faits, et vous me dispensez de lire tous ceux que vous ferez désormais. Je ne vous demande pas de prendre le cadavre du Dauphin, de l'étendre sur la rive de la Seine, et de lui faire, à l'exemple des Egyptiens, sévèrement son procès ; mais je ne vous permettrai jamais d'être un vil et maladroit courtisan. Si vous et moi nous fussions nés à la place du Dauphin, il y aurait paru peut-être ; nous ne serions pas restés trente ans ignorés, et la France aurait su qu'il

s'élevait dans l'intérieur d'un palais , un enfant qui serait peut-être un jour un grand homme. Il ne valait donc pas mieux que nous ? Or , je vous demande si vous auriez le front d'accepter votre éloge. Personne ne m'a jamais fait sentir comme vous combien la vérité , ou du moins l'art de se montrer vrai , était essentiel à l'orateur , puisque malgré les choses hautes et grandes dont votre courage est rempli , je n'ai pu vous accorder mon attention. On saura , monsieur , ce qui vous a déterminé à parler , et l'on ne vous pardonnera pas la petitesse de votre motif. Vous vous déshonorez vous-même , oui , monsieur , vous vous déshonorez sans faire aucun honneur à la mémoire du Dauphin. Loin de me persuader , de me toucher , de m'émouvoir , vous m'avez indigné : vous n'avez donc pas été éloquent. Je ne suis pas venu comme César avec la condamnation de Ligarius signée ; mais il eut fallu s'y prendre autrement pour me la faire tomber des mains. Si votre prince méritait la centième partie des éloges que vous lui prodiguez , qui est-ce qui lui a ressemblé ? qui est-ce qui lui ressemblera ? Le passé ne l'a point égalé , l'avenir ne montrera rien qui l'égale. Vous m'opposez des garans éclairés , honnêtes et véridiques de ce que vous dites. Je ne connais point ces garans ; je n'en conteste ni la véracité , ni les lumières ; mais trouvez-m'en un parmi eux qui ose monter en chaire à côté de vous , et dire : J'atteste que tout ce que cet orateur a dit est la vérité. Le public réclamera , monsieur ; vous l'entendrez , et je ne vous accorde pas un mois pour rougir de votre ouvrage. Si j'avais comme vous cette voix qui sait évoquer les mânes , j'évoquerais celles de d'Aguesseau , de Sully , de Descartes ; vous entendriez leurs reproches , et vous ne les soutiendriez pas. Mais croyez-vous qu'un père qui connaissait apparemment son fils , puisse approuver un amas d'hyperboles dont il ne pourra se dissimuler le mensonge ? Que voulez-vous qu'il pense des lettres et de ceux qui les cultivent , lorsqu'un des plus honnêtes d'entre nous se résout à mentir à toute une nation avec aussi peu de pudeur ? Et ses sœurs et sa femme ? Pour ses valets , ils en riront. Si j'étais votre frère , je me leverais pendant la nuit , j'enleverais cet *Eloge* de votre portefeuille , je le brûlerais , et je croirais vous avoir montré combien je vous aime. Seul , chez moi , le lisant , je l'aurais jeté cent fois à mes pieds , et je doute que le talent me l'eût fait ramasser. Vos exagérations feront plus de tort à votre héros que la satire la plus amère ; parce que la satire aurait révolté , et qu'un éloge outré fait supposer que l'orateur n'a pas trouvé dans les faits de quoi s'en passer. C'est inutilement que vous vous défendez par le prétexte de dire quelques vérités grandes et fortes que les rois n'ont point encore entendues ; ce

vérités sont flétries , et restent sans effet par la vile application que vous en faites. Et que penseront les tyrans ? Comment redouteront-ils la voix de la postérité ? Qu'est-ce qui les arrêtera , lorsqu'ils pourront se dire à eux-mêmes : Faisons tout ce qu'il nous plaira ; il se trouvera toujours quelqu'un qui saura nous louer ? Vous êtes mille fois plus blâmable que Pline. Trajan était un grand prince ; Trajan vivait , Pline lui donnait peut-être une leçon ; mais le Dauphin est mort , il n'a plus de leçons à recevoir : le moment d'être pesé dans la balance de la justice est venu ; et c'est ainsi que vous tenez cette balance ! Monsieur , monsieur , vous le dirai-je ? si j'étais roi , je défendrais à tout rhéteur , et spécialement à vous , d'oser écrire une ligne en ma faveur ; et si à la justice de Marc-Antonin je joignais , malheureusement pour vous , la férocité de Phalaris , je vous ferais arracher la langue , et on la verrait clouée publiquement sur un poteau pour apprendre à tous les orateurs à venir à respecter la vérité. J'ai entendu du Dauphin un éloge qui m'a plu parce qu'il était vrai ; et en voici une courte analyse.

L'orateur n'avait eu garde de s'ériger en panégyriste. On peut être le panégyriste d'un roi ; mais il avait conçu que le rôle contraint , obscur , ignoré d'un dauphin , réduisait l'orateur à celui d'apologiste ; et vous allez voir le parti qu'il avait su tirer de cette idée.

Il commençait par plaindre la condition des princes. Il faisait voir que tous ces avantages qui leur étaient si fort enviés , étaient bien compensés par la seule difficulté de recevoir une bonne éducation. Il entrait dans les détails de cette éducation difficile , et il demandait ensuite à son auditeur , ce qu'il aurait été , lui qui l'écoutait , ce qu'il serait devenu à la place d'un dauphin.

Ensuite il rendait compte de l'emploi des journées du dauphin. Il en parlait sans enthousiasme et sans emphase ; puis il demandait à son auditeur ce qu'il était permis de se promettre d'un prince qui avait reçu le goût des bonnes choses et celui des bonnes lectures.

Il peignait la dépravation de nos mœurs. Il montrait la foi conjugale foulée aux pieds dans toutes les conditions de la société ; et il interrogeait son auditeur sur la sagesse et la fermeté d'un prince qui l'avait respectée à la cour.

De là , il passait à son respect pour le roi , à sa tendresse pour ses enfans et pour ses sœurs , à son attachement pour ses amis , à son caractère , à son esprit , à ses actions , à ses discours et à quelques autres qualités domestiques personnelles et bien connues ; et il en tirait les pronostics les plus heureux en faveur des peuples qu'il aurait gouvernés.

Il avait réservé toutes les forces de son éloquence pour le beau moment de la vie de son prince, celui où l'on vit sa patience dans les douleurs, sa résignation, son mépris pour les grandeurs et pour la mort.

Mort, il le montrait seul, abandonné, solitaire dans un vaste palais; et il demandait aux hommes: Quelle différence alors du fils d'un roi et d'un particulier?

Après avoir ainsi arraché de moi un assez grand éloge du dauphin, il m'amenait à lui demander: Mais eût-il été un grand roi? Et il avait eu le courage de répondre: Je n'en sais rien; Dieu le sait. Ajoutons tout de suite: Qu'est-ce qu'un grand roi? Il disait, prince, son successeur, écoutez-moi; voici ce que c'est qu'un grand roi; et il faisait le plus effrayant tableau de la royauté. Ce tableau effrayait et par les qualités que l'éminence de la place exigeait, et par les circonstances multipliées qui en empêchaient l'effet. Puis, revenant à ses auditeurs, il disait: Messieurs, loin donc de verser des pleurs sur la cendre du dauphin, joignons nos voix à la sienne, et remercions avec lui la sagesse éternelle qui, en l'enlevant d'à côté du trône qui lui était destiné, l'a soustrait à la terrible alternative de faire des millions d'heureux, ou de malheureux: alternative dont tout le génie, toutes les lumières, toutes les ressources au pouvoir de l'humanité ne peuvent garantir.

Et c'est ainsi que mon orateur avait été éloquent, adroit même et vrai, et qu'il s'était fait ouvrir la porte de l'Académie, sans se proposer de l'enfoncer.

PROJETS du tombeau pour M. le Dauphin.

Nota. Le roi voulant entrer dans les vues de madame la Dauphine, on demande que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux.

Premier projet. J'éleve une couche funèbre. Au chevet de cette couche, je place deux oreillers. L'un reste vide, sur l'autre repose la tête du prince. Il dort, mais de ce sommeil doux et tranquille que la religion a promis à l'homme juste. Le reste de la figure est enveloppé d'un linceul. Un de ses bras est mollement étendu; l'autre, ramené par-dessus le corps, viendra se placer sur une de ses cuisses, et la presser un peu, de manière que toute la figure montre un époux qui s'est retiré le premier, et qui ménage une place à son épouse.

Les anciens se seraient contentés de cette seule figure, sur laquelle ils se seraient épuisés; mais nous voulons être riches, parce que nous avons encore plus d'or que de goût, et que nous ignorons que la richesse est l'ennemie mortelle du sublime.

A la tête de ce lit funéraire , j'assieds donc la religion. Elle montre le ciel du doigt , et dit à l'épouse qui est à côté d'elle , debout , un genou posé sur le bord de la couche , et dans l'action d'une femme qui veut aller prendre place à côté de son époux : Vous irez quand il plaira à celui qui est là-haut.

Je place au pied du lit la tendresse conjugale. Elle a le visage collé sur le linceul ; ses deux bras étendus au delà de sa tête , sont posés sur les deux jambes du prince. La couronne de fleurs qui lui ceint le front est brisée par derrière , et l'on voit à ses pieds les deux flambeaux de l'hymen , dont l'un brûle encore , et l'autre est éteint.

Second projet. Au pied de la couche funèbre , je place un ange qui annonce la venue du grand jour.

Les deux époux se sont réveillés. L'époux , un de ses bras jeté autour des épaules de l'épouse , la regarde avec surprise et tendresse ; il la retrouve , et c'est pour ne la quitter jamais.

Au chevet de la couche , du côté de l'épouse , on voit la tendresse conjugale qui rallume ses flambeaux , en secouant l'un sur l'autre. Du côté de l'époux , c'est la Religion qui reçoit deux palmes et deux couronnes des mains de la justice éternelle.

La justice éternelle est assise sur le bord de la couche. Elle a le front ceint d'une bandelette ; le serpent , qui se mord la queue , est autour de ses reins. La balance dans laquelle elle pèse les actions des hommes est sur ses genoux. Ses pieds sont posés sur les attributs de la grandeur humaine passée.

Troisième projet. J'ouvre un caveau. La maladie sort de ce caveau dont elle soulève la pierre avec son épaule. Elle ordonne au prince de descendre.

Le prince , debout sur le bord du caveau , ne la regarde ni ne l'écoute. Il console sa femme qui veut le suivre. Il lui montre ses enfans que la sagesse , accroupie , lui présente. Cette figure tient les deux plus jeunes entre ses bras. L'aîné est derrière elle , le visage penché sur son épaule.

Derrière ce groupe , la France lève les bras vers les autels. Elle implore , elle espère encore.

Quatrième projet. J'élève un mausolée ; je place au haut de ce mausolée deux urnes , l'une ouverte , et l'autre fermée.

La justice éternelle , assise entre ces deux urnes , pose la couronne et la palme sur l'urne fermée. Elle tient sur ses genoux la couronne , la palme qu'elle déposera un jour sur l'autre urne.

Et voilà ce que les anciens auraient appelé un monument ; mais il nous faut quelque chose de plus. Ainsi ,

Au-devant de ce mausolée on voit la Religion qui montre à l'épouse les honneurs accordés à l'époux , et ceux qui l'attendent.

L'épouse est renversée sur le sein de la Religion. Un de ses enfans s'est saisi de son bras , sur lequel il a la bouche collée.

Cinquième projet. Voici ce que j'appelle mon monument , parce que c'est un tableau du plus grand pathétique , et non le leur , parce qu'ils n'ont pas le goût qu'il faut pour le préférer.

Au haut du mausolée , je suppose un tombeau creux ou cénotaphe , d'où l'on n'aperçoit guère d'en bas que le sommet de la tête d'une grande figure couverte d'un linceul , avec un grand bras tout nu qui s'échappe de dessous le linceul , et qui pend en dehors du cénotaphe.

L'épouse a déjà franchi les premiers degrés qui conduisent au haut du cénotaphe , et elle est prête à saisir ce bras.

La Religion l'arrête , en lui montrant le ciel du doigt.

Un des enfans s'est saisi d'un des pans de sa robe , et pousse des cris.

L'épouse la tête tournée vers le ciel , éplorée , ne sait si elle ira à son époux qui lui tend les bras , ou si elle obéira à la Religion qui lui parle , et cédera aux cris de son fils qui la retient.

Des Recherches sur le Style , par BECCARIA. 1771.

C'EST un ouvrage traduit de l'italien du marquis Beccaria , auteur d'un autre ouvrage qui a fait ici , et partout ailleurs , la plus grande sensation ; je parle du *Traite des délits et des peines* , que M. l'abbé Morellet a bien *tué* dans sa traduction , en voulant introduire le protocole de la méthode dans un morceau où les idées philosophiques , colorées , bouillantes , tumultueuses , exagérées , conduisent à chaque instant l'auteur à l'enthousiasme. Il n'a pas senti qu'il y a une gradation naturelle plus ou moins rapide entre les sentimens qui s'élèvent au fond de notre cœur : que si l'on détruit cette gradation , le calme succède subitement à la fureur , et la fureur au calme , sans qu'il y ait aucun mouvement qui prépare ou qui sauve ces dissonances morales ; que la mélodie des sentimens disparaît , et que l'auteur est fou d'une folie que je ne saurais partager avec lui , parce que je n'y suis point imperceptiblement entraîné ; c'est une fausse ivresse qui me répugne. Il est une loi de nature , et une loi inviolable et éternelle , c'est qu'on ne peut être pathétique qu'après avoir été sensé ; celui qui voudrait commencer par être pathétique ou s'adresser à mon cœur , à mes passions , avant que de s'être adressé à mon jugement , à ma raison , ne serait à mes yeux qu'un frénétique à qui il prendrait subitement un accès. Je me dirais qu'a-t-il ? à qui en veut-il ? que se passe-t-il en lui ? Sa tête se dérange-t-elle ? Mes amis , apportez

vite des cordes ; il a été mordu de quelque bête venimeuse. Il fallait donc laisser l'ouvrage de M. Beccaria tel qu'il était ; ou si l'on se déterminait à l'assujétir à la méthode , il en fallait absolument supprimer les morceaux de poésie et de verve , ou savoir s'échauffer peu à peu et les amener.

Le *Traité des délits et des peines* a suscité des objections sans nombre ; on a dit contre cet ouvrage tout ce qu'il ne fallait pas dire , et rien de ce qu'il fallait dire. J'admire le fonds inépuisable d'humanité qui l'a dicté. Je révère l'auteur. J'aime mes semblables autant que lui , et le tissu journalier de ma vie en est , je crois , une assez bonne preuve. Tout ce que j'ai appartient presque à l'indigent qui le sollicite. Je n'ai ni le cœur dur ni l'esprit pervers ; cependant il s'en manque beaucoup que je croie l'ouvrage des délits et des peines aussi important , ni le fond des idées aussi vrai qu'on le prétend. Si les deux réflexions que je vais faire sont justes , j'espère qu'on n'en concluera rien contre la bonté de mon caractère , ni même si elles sont fausses.

On a dit que le salut des peuples est la loi suprême. Si l'on consulte l'histoire ancienne et moderne , si l'on consulte le cœur de l'homme , si l'on jette les yeux sur toutes les contrées de l'univers , on restera affligé ; mais on sera convaincu que la loi suprême c'est la sécurité ou le salut de ceux qui gouvernent les peuples. Donc les peines ne peuvent jamais être en raison des délits , mais en raison de la sécurité des maîtres. Il faut vingt ans d'assemblées illicites pour renverser un ministre à Londres ; il en faudrait plus d'un cent pour en renverser un à Paris ; il ne faut à Constantinople qu'une assemblée illicite d'une nuit , et de vingt janissaires , pour étrangler un sultan. Les peines décernées contre les assemblées illicites ne peuvent donc être les mêmes dans ces trois contrées , à moins que ceux qui les gouvernent n'oublient leur sécurité et ne soient fous. Voilà pour le fond du système ; venons à l'importance des idées.

Il y a environ dix-huit millions d'hommes en France ; on ne punit pas de peine capitale trois cents hommes par an dans tout le royaume , c'est-à-dire que la justice criminelle ne dispose par an que de la vie d'un seul homme sur soixante mille ; c'est-à-dire qu'elle est moins funeste qu'une tuile , un grand vent , les voitures , une catin malsaine , la plus frivole des passions , un rhume , un mauvais , même un bon médecin ; avec cette différence que l'homme exterminé par une des causes précédentes peut être un fripon ou un homme de bien , au lieu que celui qui tombe sous le glaive de la justice est au moins un homme suspect , presque toujours un homme convaincu , et dont le retour à la probité est désespéré.

Je demande grâce pour ces deux observations ; je les confie secrètement à des âmes honnêtes et sensées. Je ne rougis point de les avoir faites ; mais peut-être craindrais-je de les publier , quoique l'abbé Morellet prétende et que je pense comme lui que la vérité est toujours utile et le mensonge toujours nuisible.

Si j'ai parlé jusqu'à présent du Traité des délits et des peines de M. le marquis Beccaria , en revanche je ne dirai pas un mot de son Traité du style ; c'est un ouvrage obscur , d'une métaphysique subtile et souvent fausse , un tissu de lois générales qui fourmillent d'exceptions , des pages sèches et dures , un ouvrage sur le style , où il n'y a point de style. J'aime bien mieux vous exposer ici en peu de mots les bases d'airain sur lesquelles sont appuyées la théorie du style et la comparaison des langues ; bases aussi anciennes et aussi durables que la constitution de l'homme ; tant que l'homme restera , les principes suivans resteront.

Il y a un ordre nécessaire et essentiel des mots dans la phrase , et de la phrase dans le discours ; et cet ordre , le voici.

Le temps , le lieu , le motif , l'instrument ou le moyen , la personne qui agit , l'action , le terme de l'action.

Exemple. Il y a dix ans qu'à Notre-Dame , par un motif de vengeance , armé d'un poignard , un jeune homme , ivre d'amour , assassina au pied de l'autel son confesseur qui retenant le dépôt de sa fortune , l'empêchait de se marier.

Dans cet exemple on a fait abstraction de l'intérêt , des passions et de l'harmonie ; entre les idées il y en a qu'on veut ou fortifier ou affaiblir , et l'on produit ces effets par la place qu'on leur donne dans la phrase.

L'oreille veut être satisfaite ; elle le veut d'autant plus impérieusement que l'harmonie ne peut être suppléée par celui qui vous écoute : autre source de l'altération naturelle de la phrase.

La phrase est donc le résultat d'un ordre donné par la nature , et modifié selon le but de l'orateur par l'intérêt , les passions et l'harmonie.

Ce que je prononce sur les mots dans la phrase , est vrai des phrases dans le discours.

Qu'est-ce donc qu'un traité du style ? C'est une exposition de l'ordre naturel et essentiel des idées , et une recherche des altérations introduites dans cet ordre par l'intérêt , les passions et l'harmonie , qui exigent à chaque instant le sacrifice du mot propre , et son déplacement dans la phrase naturelle.

Et il n'y a rien dans le discours qui ne se rapporte à ces principes.

Et quelle est la plus belle des langues ? Celle qui réunit le plus de moyens de disposer de l'ordre naturel et essentiel des mots

dans la phrase sans nuire , soit à l'énergie , soit à la clarté , soit à l'harmonie.

Et cela bien médité , dispense de se fendre la tête à entendre l'inintelligible traité du marquis Beccaria.

Réflexions sur un ouvrage publié à l'occasion de la renonciation volontaire de ROUSSEAU au droit de citoyen de Genève.

IL m'est tombé entre les mains un ouvrage intitulé : Représentations des citoyens et bourgeois de Genève au premier syndic de cette république , avec les réponses du conseil à ces représentations. Pour lire cet ouvrage avec attention , il me suffisait que les questions qu'on y agite , touchassent de très-près à la constitution et à la tranquillité d'un peuple entier , quoique peu nombreux , et d'un peuple que je respecte.

Toutes ces questions se réduisent à celle du pouvoir négatif.

Ce pouvoir consiste dans la prérogative que les chefs s'arrogent de porter au tribunal du peuple ou de mettre au néant les représentations qui leur sont faites par leurs concitoyens.

J'ai été bien surpris de voir qu'à mesure que ma lecture s'avavançait , le fond de la chose s'obscurcissait , et qu'alternativement je changeais d'opinion , donnant tort à ceux à qui je venais de donner raison , et raison à ceux à qui je venais de donner tort. Ce qui me fait penser que peut-être ils avaient raison et tort les uns et les autres. En effet , il m'a semblé :

1°. Qu'il fallait absolument qu'il y eût dans une république un pouvoir négatif , sans quoi la tranquillité générale serait abandonnée à des représentations extravagantes , sur lesquelles il serait impossible que l'autorité souveraine ou populaire pût décider , sans que les citoyens ne fussent perpétuellement distraits de leurs propres affaires , pour s'occuper sans cesse à s'assembler , à disputer et à se dissoudre pour s'assembler , disputer et se dissoudre encore ; chaque citoyen mettant à ses demandes une importance digne de l'animadversion publique.

2°. Que ce pouvoir négatif ne pouvait résider que dans les chefs qui ont mérité par leur sagesse reconnue le choix de tous leurs concitoyens.

3°. Que si ces chefs pouvaient en toute circonstance mettre au néant les représentations de leurs concitoyens , ils disposeraient despotiquement des lois , de la constitution et de la liberté nationales. Ce qui n'était pas sans inconvénient , malgré le peu de vraisemblance que des hommes sages , des magistrats

annuels se portassent à des excès tyranniques , même dans le cas où ils seraient juges et parties.

4°. Qu'il y avait donc un tempérament à prendre , et que ce tempérament était si simple qu'il était surprenant qu'avec un peu de bonne foi , il ne se fût présenté à aucun des deux partis.

5°. Que ce tempérament c'est que , puisque toute représentation ne peut être portée au tribunal du peuple ni mise au néant par les chefs , sans quelque inconvénient , il conviendrait qu'on en estimât l'importance sur le nombre des représentans qu'on exigerait tel , qu'il y aurait la plus grande probabilité qu'une demande souscrite par tant de citoyens ne serait ni folle ni ridicule , et qu'un esprit factieux réussirait très-rarement à se concilier la quantité d'adhérens nécessaires pour que les chefs ne pussent pas mettre la représentation au néant. Dans un pays où il n'y a aucune puissance qui puisse statuer définitivement sur la folie ou la sagesse d'une représentation , le seul moyen qui reste , c'est de compter les voix , d'autant plus que je ne vois pas un grand inconvénient à s'assembler une fois tous les dix ans pour une sottise , et qu'il n'en est pas de même à s'endormir sur une chose importante.

6°. Que ce réglemeut de porter au conseil souverain du peuple les représentations souscrites par un certain nombre de citoyens , n'empêcherait pas les chefs de la république de faire examiner au même conseil les représentations signées par un nombre de citoyens insuffisant et moindre que celui que la loi aurait fixé , supposé que le sujet de ces représentations parût aux chefs digne de l'attention du peuple.

Si les Genevois ont cette loi , que ne s'y conforment-ils ? S'ils ne l'ont pas , que ne la font-ils ?

Cette balance , ou je me trompe fort , tranquilliserait les esprits , sans trop prendre sur l'autorité des chefs.

Le parti qui se refuserait à cet arrangement , se rendrait à mes yeux très-suspect ou d'indépendance ou de despotisme , avec cette différence que des vues de despotisme seraient bien plus odieuses dans les chefs , que ne serait le désir de l'indépendance dans un peuple démocratique , à qui la toute-puissance appartient de droit. Quelqu'autorisés que soient les chefs , ce ne sont toujours que des citoyens et des commis du peuple ; il est toujours le maître. C'est sa voix qui élève certaines têtes , qui les rabaisse ou qui les coupe.

Sur l'Assemblée de Cythère, par le comte ALGAROTTI. 1758.

ON ne savait ce qu'était devenu l'Amour; il s'était renfermé dans son temple; il y méditait sur le discrédit où son empire commençait à tomber. Il avait à ses côtés la Volupté qui languissait, les jeux et les ris qui ne battaient que d'une aile, les grâces qui commençaient à s'attrister: il ne savait quel parti prendre. La Volupté lui conseilla de s'éclaircir sur toute l'étendue du mal avant que de songer à y remédier. L'Amour y consentit; et à l'instant trois jeunes Amours furent dépêchés, l'un en France, où il fut en un moment; un second en Angleterre, où le pauvre petit pensa périr de la migraine et être suffoqué de la fumée; et un troisième en Italie, qui s'arrêtait à chaque pas, tant il trouvait de belles choses à voir. Ils arrivèrent pourtant, et revinrent avec trois femmes fort instruites de l'état des affaires amoureuses dans les trois royaumes. Le voyage de la Française fut court: les Françaises vont vite; l'Anglaise eut des accès de spleen qui la retinrent un peu sur la route; l'Italienne ne voulait aller que de nuit, tant elle craignait les surveillans. L'Amour les attendait avec impatience: les voilà. On les introduit; on leur apprend le sujet de leur voyage; elles veulent parler toutes trois à la fois. On prend le carquois d'un Amour, on y met trois billets: la plus jeune des Grâces en tire un, ce fut celui de l'Anglaise; un second, ce fut celui de la Française; le billet de l'Italienne resta au fond du carquois: elles parlèrent dans cet ordre..... L'Anglaise dit en quatre mots que l'Amour était inconnu dans sa patrie; que les hommes brutaux et farouches y passaient la vie sous trois différens états de stupidité: dans le vin, avec les prostituées, et dans la politique.... La Française dit que son pays était le plus joli pays du monde, qu'on y aimait depuis le matin jusqu'au soir, qu'on y faisait à l'Amour, en un jour, plus de sacrifices nouveaux qu'on ne lui en offrait en un an dans toutes les contrées du monde; que, dans cette heureuse contrée, on avait réduit la tendresse à sa juste valeur, qu'on y avait du plaisir sans peine, et des amans sans conséquence; qu'ils ne passaient pas pour les plus discrets du monde, qu'ils parlaient un peu, mais qu'on n'en rougissait plus; que cela était fort bien comme cela, et qu'on pouvait l'en croire, parce quelle avait du goût, et que franchement elle ne connaissait personne qui en eût autant; que l'Amour n'avait rien de mieux à faire que d'établir la galanterie Française par toute la terre, et que de la proposer, elle, pour modèle à toutes les femmes, parce que, sans vanité, il trouverait plus facilement à en proposer de plus mauvais que de meilleurs.... L'Italienne

se plaignait d'une bizarrerie des peuples de son pays qui n'étaient pas cependant sans ressources à ce qu'elle croyait ; ensuite elle se déchaina contre les plaisirs des sens , et se mit à prêcher de toute son éloquence l'amour platonique.... Quoiqu'elle parlât comme un Ange , et qu'elle citât souvent Pétrarque qui avait aimé et chanté pendant vingt ans madame Laure , en tout bien et en tout honneur , et qui l'avait pleurée en chantant pendant vingt autres , l'Amour ne put s'empêcher de bâiller , et la Française d'éclater de rire. Alors l'Italienne comprit qu'elle en avait assez dit , et l'Amour se leva de dessus son trône.... Il dit un mot à l'oreille de la Volupté ; et voici le jugement que la Volupté prononça :... Qu'il fallait qu'incessamment on commençât à Londres d'aimer , sans faire toutefois de la tendresse une affaire trop sérieuse ; qu'on ferait bien d'y mettre un peu plus d'importance en France ; et qu'en Italie on ferait encore mieux de le spiritualiser un peu moins. Elle ajouta beaucoup d'autres belles choses au milieu desquelles l'Amour disparut , et les trois femmes sortirent du temple.... Elle trouvèrent des amans sous le vestibule : l'Anglaise avait l'air assez gaie et ne paraissait plus menacée de vapeurs ; on remarquait une empreinte de langueur et de mélancolie dans les regards de la Française ; l'Italienne laissait apercevoir à travers un air passionné des désirs assez vifs et peu platoniques.... On servit une collation où l'Anglaise but des liqueurs d'Italie qui lui parurent fort bonnes ; la Française , de la bière d'Angleterre qui lui parut admirable , et l'Italienne quelques verres d'un vin de Champagne mousseux qui lui donnèrent beaucoup de vivacité.... Et ce fut la fin de l'ouvrage , que je trouvai mauvais parce qu'il ne faisait ni sentir ni penser.

Sur LA FONTAINE.

JEAN DE LA FONTAINE naquit le 8 juillet 1621 , à Château-Thierry.

Sa famille y tenait un rang honnête.

Son éducation fut négligée ; mais il avait reçu le génie , qui répare tout.

Jeune encore , l'ennui du monde le conduisit dans la retraite : le goût de l'indépendance l'en tira.

Il avait atteint l'âge de vingt-deux ans , lorsque quelques sons de la lyre de Malherbe , entendus par hasard , éveillèrent en lui la muse qui sommeillait.

Bientôt il connut les meilleurs modèles ; Phèdre , Virgile , Horace et Térence , parmi les Latins ; Plutarque , Homère et Platon , parmi les Grecs ; Rabelais , Marot et Dufé , parmi

les Français ; le Tasse , Arioste et Bocace , parmi les Italiens.

Il fut marié , parce qu'on le voulut , à une femme belle , spirituelle et sage , qui le désespéra.

Tout ce qu'il y eut d'hommes distingués dans les lettres , le recherchèrent et le chérèrent Mais ce furent deux femmes qui l'empêchèrent de sentir l'indigence.

La Fontaine , s'il reste quelque chose de toi , et s'il t'est permis de planer un moment au-dessus des temps , vois les noms de La Sablière et d'Hervard passer avec le tien aux siècles à venir !

La vie de La Fontaine ne fut , pour ainsi dire , qu'une distraction continuelle. Au milieu de la société , il en était absent. Presque imbécile pour la foule , l'auteur ingénieux , l'homme aimable ne se laissait apercevoir que par intervalle et à des amis.

Il eut peu de livres et peu d'amis.

Entre un grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés , il n'y a personne qui ne connaisse ses Fables et ses Contes ; et les particularités de sa vie sont écrites en cent endroits.

Il mourut le 16 mars 1695.

Gardons le silence sur ses derniers instans ; et craignons d'irriter ceux qui ne pardonnent point.

Ses concitoyens l'honorent encore aujourd'hui dans sa postérité.

Long-temps après sa mort , les étrangers allaient visiter la chambre qu'il avait occupée.

Une fois chaque année j'irai visiter sa tombe.

Ce jour-là , je déchirerai une fable de La Motte , un conte de Vergier , ou quelques unes des meilleures pages de Grécourt.

Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph , à côté de Molière. Ce lieu sera toujours sacré pour les poètes et pour les gens de goût.

Réflexions sur l'Ode.

JE VEUX , mon ami , vous dire ce que je pense de l'Ode. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi ce poème est si rare ? c'est qu'il exige des qualités presque incompatibles , un profond jugement dans l'ordonnance , et une muse violente dans l'exécution. Il ne s'agit pas d'enfiler des stances les unes au bout des autres ; ce poème est un. Il a son but , auquel le poète odaïque s'avance sans cesse ; et quand il a bien rempli sa tâche , on ne saurait ni lui ôter , ni lui ajouter une strophe. Toutes sont également nécessaires. L'affaire du jugement , c'est de trouver et d'enchaîner les preuves. L'affaire du goût , c'est de choisir entre les preuves celles qui fourniront de grands tableaux , de grands mouvemens , de grandes images. L'affaire de la verve , c'est de

se livrer presque sans mesure à ces tableaux , à ces mouvemens , à ces images , que l'enchaînement des preuves médité froidement offre au poète , lorsqu'il a quitté le compas et qu'il a porté sa main sur sa lyre. On le croit égaré , perdu , lorsqu'il suit , à son insu quelquefois , toujours au vôtre , le fil de son discours. Mille chemins conduisent à Rome ; tous ne conviennent pas également au poète. Il préfère celui qui lui présente , ici , une montagne couverte de forêts , d'où il fera descendre Numa , les tables de sa législation à la main ; là , un fleuve tombant en cascade , et dont le bruit , entendu au loin , arrête d'étonnement le passager ; ailleurs , un volcan qui annonce aux hommes à venir que le feu est à leur maison ; son Pégase se détournera de son chemin , pour planer au-dessus des ruines de quelques villes célèbres ; là , il suspendra son vol pour pleurer sur les malheurs de l'espèce humaine : que sais-je dans quels écarts il ne se précipitera pas ! Horace veut détourner les Romains de transporter le siège de l'empire à Troie ; comment s'y prend-il ? Il fait l'éloge de la constance ; et cet éloge est sublime. C'est la vertu principale de Romulus. Ce fut cette vertu qui lui fit franchir les rives de l'Achéron , et le plaça entre Auguste et Jupiter , où il boit à pleine coupe le nectar et l'ambrosie , malgré Junon , qui ne souffrit que les honneurs divins lui fussent accordés , qu'à condition que , si jamais les murs de Troie se relevaient derechef , ses Grecs iraient les renverser , égorger les pères et les mères , etc. Voilà le squelette. Il faut voir dans le poète les muscles et les chairs dont il l'a revêtu. Se propose-t-il ailleurs le même sujet ? Il montre Hélène entre les bras du pasteur d'Ida , qui l'emmène sur les flots ; mais à l'instant Nérée s'élève à la surface des eaux ; les vents sont enchaînés dans le silence ; il voit le ravisseur et la femme infidèle , et il chante les suites effroyables de l'hospitalité violée. Malherbe , notre Malherbe , veut-il exhorter Louis XIII à la conquête de la Rochelle ? Comment s'y prend-il ? Il arme le héros de son foudre. Les Rochelois sont les Titans révoltés contre le ciel. Louis est le Jupiter de l'aventure. Il s'embarque intrépidement dans la guerre des dieux et des géans. Il prépare un même loyer à un crime qui est le même ; il montre à Louis la Gloire , qui , la lance à la main , l'appelle aux bords de la Charente. La Rochelle est prise. Le poète ramène le héros vainqueur , et coupe deux lauriers , dont il pose un sur la tête de Louis ; l'autre , sur la sienne. Et voilà comment on fait une ode. Pindare prend pour thème la puissance de l'harmonie ; les dieux sont assis à la table de Jupiter. Apollon touche sa lyre , et la jalousie cesse entre les déesses ; et les plumes de l'oiseau porte-foudre frémissent sur son dos , tandis

que le sommeil tient ses paupières appesanties ; le poète descend sur la terre ; il réjouit les bons , il effraie les méchans , il dissipe les complots , il fait tomber le poignard de la main des factieux. Quels prodiges l'harmonie ne va-t-elle pas opérer aux enfers ? Et voilà comment on fait une ode. Ce n'est pas une bête de somme qui suit droit son chemin ; c'est sur un cheval fougueux et ailé , que le poète odaïque est monté. Ces deux animaux-là ne peuvent avoir la même allure.

O les poètes , les poètes ! Platon savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il les chassait de sa république. Ils n'ont des idées justes de rien. Alternativement organes du mensonge et de la vérité , leur jargon enchanteur infecte tout un peuple ; et vingt volumes de philosophie sont moins lus et font moins de bien , qu'une de leurs chansons ne fait de mal.

De la Dissertation sur la Poésie rythmique , par BOUCHAUD.
1764.

IL vient de paraître une *Dissertation sur la poésie rythmique*, tirée des porte-feuilles poudreux de Saumaise ou de Casaubon , par M. Bouchaud , censeur royal et docteur agrégé de la Faculté de droit. Beaucoup de citations grecques, latines, françaises, espagnoles et italiennes ; pour de l'esprit , du style , des vues , point. On peut réduire aux vingt lignes suivantes deux ou trois observations communes délayées en quatre-vingt longues pages in-8°. L'homme est fait pour parler et pour chanter. Il a d'abord parlé sans chanter , et chanté sans parler ; ensuite le sentiment qui le fait chanter , ayant ses expressions dans la langue , il chercha naturellement à les substituer à des sons inarticulés , et il unit la parole au chant. Le chant , tout grossier qu'il était , avait une mesure ; il était formé de sons variés en degrés et en durée. Ces conditions furent autant de difficultés à surmonter dans l'application de la parole au chant. Le discours , qui commande aujourd'hui à la mélodie , lui étant alors assujéti , comme il l'est à peu près en France dans ce que nous appelons des canevas , des amphigouris , des parodies , fut obligé de se partager , de se ralentir , de se hâter , de s'arrêter , de se suspendre , et de prendre une multitude de formes diverses. De là vint un mélange bizarre de vers de toutes sortes de mesures , depuis une syllabe , jusqu'à vingt , trente , quarante. Voilà l'origine de la poésie en général et tout ce que l'on entend par la poésie rythmique ou la première poésie. Chez tous les peuples tant anciens que modernes on en trouve des vestiges antérieurs à la poésie métrique et aux temps policés. Après l'invention de la poésie métrique , la rythmique devint à la vérité moins variée ,

moins irrégulière , mais ne s'anéantit pas tout-à-fait ; on peut même assurer qu'elle durera tant que les hommes touchés de certaines compositions musicales , seront tentés d'y ajuster des paroles sans beaucoup de préparations et d'exactitude : il passerait partout ailleurs , qu'il lui restera toujours un asile dans notre barbare opéra français.

Mais comment parvint-on de la poésie rythmique à la poésie métrique ? A mesure que l'oreille se forma , on s'aperçut que entre cette multitude de vers , irréguliers , bizarres , il y en avait de plus faciles à sentir , à mesurer , à scander , à retenir , soit par le nombre pair des syllabes , soit par la marche et la succession des pieds , soit par la distribution des repos. On distingua ces vers des autres ; plus on s'en servit , plus ils captivèrent l'oreille. Cependant le temps de faire le chant sur les paroles , et non les paroles sur le chant , arriva et la poésie métrique naquit , se perfectionna , se sépara même du chant , fut une musique particulière , et devint ce qu'elle est aujourd'hui. La licence de la poésie originelle et rythmique ne se remarque plus que dans certains genres de poésies libres de toute contrainte ou pleins d'enthousiasme , tels que l'ode , le dithyrambe , les épîtres familières , les contes , les fables et les poèmes , où l'artiste se laissant dominer par les phénomènes , se joue des règles et de l'exactitude , et ne suit de mesures que celles qui lui sont inspirées par la nature de ses images et le caractère de ses pensées. Les ouvrages des poètes négligés , de Chaulieu , par exemple , ne sont presque que de la poésie rythmique perfectionnée. En effet , le morceau suivant est-il autre chose ?

Tel qu'un rocher , dont la tête
Égalant le mont Athos ,
Voit à ses pieds la tempête
Troubler le calme des flots ,
La mer autour bruit et gronde ;
Malgré ses émotions ,
Sur son front élevé règne une paix profonde
Que les fureurs de l'onde
Respectent à l'égal du nid des Alcyons.

Voilà les progrès de l'art que l'auteur de la *Dissertation* a prouvé , avec une érudition enragée , s'être faits dans tous les cantons de la terre habitée. Au commencement , on courait après les assonances ou désinences semblables , et l'on voit ce goût régner dans les premiers morceaux de poésie et même de prose , en quelque langue que ce soit. C'est un cliquetis qui plut aux premiers écrivains , comme il plaît aux enfans. Il frappe et reffrappe l'oreille ; il arrête l'esprit sur une idée principale ; il soulage la

mémoire. De là la naissance de la poésie numérique et rimée , partout où la langue bornée dans ses terminaisons , offrait beaucoup d'assonances ; mais chez d'autres peuples où la variété des terminaisons rendait ces désinences semblables difficiles à trouver , où les mots étaient affectés d'une prosodie forte et marquée , où les sons se distinguèrent par des accens étendus et des durées très-sensibles , la poésie devint pedestre ou prosodique. Parmi les citations sans nombre dont le dissertateur a farci son ouvrage , il y en a une qui arrêtera tout homme de goût et toute âme noble et généreuse. Ce sont les acclamations de joie et les imprécations de fureur que le peuple poussa tumultueusement , à la mort de Commode , sous lequel il avait éprouvé toutes sortes de maux , et à l'élection de Pertinax , son successeur , dont il se promettait des jours plus heureux. Le tyran mort , les âmes affranchies de la terreur firent entendre ces cris terribles que Lampride nous a transmis , et que nous allons essayer de traduire.

« Que l'on arrache les honneurs à l'ennemi de la patrie.... L'ennemi de la patrie ! Le parricide ! Le gladiateur !... Qu'on arrache les honneurs au parricide... qu'on traîne le parricide... qu'on le jette à la voirie... Qu'il soit déchiré... l'ennemi des dieux ! le parricide du sénat !... à la voirie le gladiateur !... l'ennemi des dieux ! L'ennemi du sénat ! à la voirie , à la voirie... Il a massacré le sénat , à la voirie... il a massacré le sénat , qu'il soit déchiré à coups de crocs... il a massacré l'innocent ! qu'on le déchire... qu'on le déchire , qu'on le déchire... Il n'a pas épargné son propre sang ! qu'on le déchire... Il avait médité ta mort ! qu'on le déchire... Tu as tremblé pour nous ; tu as tremblé avec nous ; tu as partagé nos dangers... O Jupiter ! si tu veux notre bonheur , conserve-nous Pertinax... Gloire à la fidélité des prétoriens... aux armées romaines... à la piété du sénat !... Pertinax , nous te le demandons , que le parricide soit traîné... qu'il soit traîné ; nous te le demandons... Dis avec nous , que les délateurs soient exposés aux lions... Dis , aux lions le gladiateur... Victoire à jamais au peuple romain ! Liberté ! victoire !... Honneur à la fidélité des soldats... aux cohortes prétoriennes !... Que les statues du tyran soient abattues... partout , partout... Qu'on abatte le parricide , le gladiateur... Qu'on traîne l'assassin des citoyens... qu'on brise ses statues... Tu vis , tu vis , tu nous commandes , et nous sommes heureux... Ah ! oui , oui , nous le sommes... nous le sommes vraiment , dignement , librement... Nous ne craignons plus... tremblez , délateurs... notre salut le veut... Hors du sénat les délateurs... A la hache , aux verges les

délateurs !.. Aux lions les délateurs !.. Aux verges les délateurs !.. Périssent la mémoire du parricide , du gladiateur !.. Périrent les statues du gladiateur !.. A la voirie , le gladiateur !.. César , ordonne les crocs... que le parricide du sénat soit déchiré !.. Ordonne , c'est l'usage de nos aïeux... il fut plus cruel que Domitien... plus impur que Néron... Qu'on lui fasse comme il a fait !.. Réhabilite les innocens... Rends honneur à la mémoire des innocens... Qu'il soit traîné ; qu'il soit traîné !.. Ordonne , ordonne , nous te le demandons tous !.. Il a mis le poignard dans le sein de tous ; qu'il soit traîné !.. Il n'a épargné ni âge , ni sexe , ni ses parens ni ses amis ; qu'il soit traîné !.. Il a dépouillé les temples ; qu'il soit traîné !.. Il a violé les testamens ; qu'il soit traîné !.. Il a ruiné les familles ; qu'il soit traîné !.. Il a mis les têtes à prix ; qu'il soit traîné !.. Il a vendu le sénat ; qu'il soit traîné !.. Il a spolié l'héritier ; qu'il soit traîné !.. Hors du sénat ses espions !.. Hors du sénat ses délateurs !... Hors du sénat , les corrupteurs d'esclaves !.. Tu as tremblé avec nous... Tu sais tout... Tu connais les bons et les méchans... Tu sais tout ; punis qui l'a mérité... Répare les maux qu'on nous a faits... Nous avons tremblé pour toi... Nous avons rampé sous nos esclaves... Tu règnes , tu nous commandes ; nous sommes heureux... Oui , oui , nous le sommes... Qu'on fasse le procès au parricide !.. Ordonne , ordonne son procès !.. Viens , montre-toi , nous attendons ta présence.. Hélas !.. les innocens sont encore sans sépulture... Que le cadavre du parricide soit traîné !.. Le parricide a ouvert les tombeaux ; il en a fait arracher les morts... Que son cadavre soit traîné ! »

Voilà une scène bien vraie. On ne la lit pas sans frisson. Il semble qu'on soit frappé des cris d'un million d'hommes rassemblés et ivres de fureur et de joie. Ou je me trompe , ou c'est là une des plus fortes et des plus terribles images de l'enthousiasme populaire.

Sur la tragédie du Siège de Calais , par DE BELLOY. 1765.

UN des principaux défauts de cette pièce , c'est que les personnages , au lieu de dire ce qu'ils doivent dire , disent presque toujours ce que leurs discours et leurs actions devraient me faire penser et sentir , et ce sont deux choses bien différentes. Un brave homme ne dit point : Messieurs , écoutez-moi , regardez moi faire , prenez garde à moi ; car je suis brave , et je le suis beaucoup ; mais il parle , il agit , et moi je dis , voilà un brave homme : voilà la différence de la bravoure et de la fanfaronnade , de l'homme qui en impose , par sa grandeur et son élévation réelle ,

aux autres hommes, ou de celui qui fait peur aux petits enfans.

Exemple, tiré d'un endroit de la pièce, et du seul endroit pathétique. C'est le moment où les six habitans se dévouent. Eustache de Saint-Pierre leur dit :

Arrêtez, mes amis : à ce concours jaloux
On dirait qu'au triomphe on vous appelle tous.

Voici comment j'aurais fait cet endroit. Eustache de Saint-Pierre aurait vu Édouard; Édouard qui avait projeté le massacre de tous les habitans, se serait contenté de six têtes.

Eustache de Saint-Pierre, dont le retour aurait été attendu des citoyens, leur aurait dit : « Mes amis, consolons-nous. Nous » ne sommes pas aussi malheureux que nous l'avons craint. L'in- » flexible Édouard n'a pas oublié les longues fatigues du siège, » le sang qu'il a coûté à ses plus braves soldats, ni la mort de » son fils expirant au pied de nos murailles. Ce sang crie ven- » geance au fond de son cœur : il fait grâce cependant aux ha- » bitans de cette ville, et il borne sa vengeance à six victimes. » Qui est-ce qui veut se dévouer au salut de ses concitoyens et » à la colère d'Édouard? Qui est-ce qui veut mourir? »

Il se serait élevé du milieu des citoyens rassemblés autour d'Eustache de Saint-Pierre une foule de voix qui auraient crié :
C'est moi, c'est moi, c'est nous tous.

Et Eustache aurait dit : « Je vous reconnais, mes amis. Voilà, » les voilà, ceux qui ont cherché la mort sur la brèche à côté » de moi. Oh ! si Calais avait pu être sauvé, il l'aurait été par » ces hommes-là : le ciel ne l'a point voulu. »

Et tandis qu'il aurait parlé sur ce ton, et même avant, aux cris de ces citoyens qui auraient répondu à sa proposition : « Qui » est-ce qui veut mourir pour les siens? » C'est moi, spectateur, qui aurait dit :

A ce concours jaloux
On dirait qu'au triomphe on les appelle tous.

Ces vers étaient ceux que je devais penser dans le parterre; mais c'en étaient d'autres qu'il fallait dire sur la scène; ce discours est le mien et celui que le discours d'Eustache de Saint-Pierre aurait dû me faire tenir; c'est moi qui aurait dû m'écrier :

On dirait qu'au triomphe on les appelle tous.

On passe une fois cette espèce de fausseté à un poète; mais on ne saurait la lui passer d'un bout de son poème à l'autre.

Sur les Leçons de Clavecin, ou Principes d'Harmonie, par BÉMETZRIEDER. 1771.

VOICI, si je ne me trompe, un ouvrage essentiel dans son genre; j'ai étudié la composition sous le grand Rameau, sous Philidor, sous Blainville, et ces habiles maîtres ne m'ont rien appris. J'ai lu presque tous les ouvrages qui ont paru sur la théorie et la pratique de l'art musical, et ils ne m'ont rien appris. Pourquoi cela? C'est que personne jusqu'ici n'avait assujéti la science de l'harmonie à une méthode fixe, et c'est le principal mérite de l'ouvrage de M. Bémétzrieder. Ce jeune homme me fut adressé comme beaucoup d'autres; je lui demandai ce qu'il savait. Je sais, me répondit-il, les mathématiques. — Avec les mathématiques vous vous fatiguerez beaucoup, et vous gagnerez peu de chose. — Je sais l'histoire et la géographie. — Si les parens se proposaient de donner une éducation solide à leurs enfans, vous pourriez tirer parti de ces connaissances utiles; mais il n'y a pas de l'eau à boire. — J'ai fait mon droit et j'ai étudié les lois. — Avec le mérite de Grotius, on pourrait ici mourir de faim au coin d'une borne. — Je sais encore une chose que personne n'ignore dans mon pays, la musique; je touche passablement du clavecin, et je crois entendre l'harmonie mieux que la plupart de ceux qui l'enseignent. — Eh! que ne disiez vous donc? Chez un peuple frivole comme celui-ci, les bonnes études ne mènent à rien; avec les arts d'agrément, on arrive à tout. Monsieur, vous viendrez tous les soirs à six heures et demi; vous montrerez à ma fille un peu de géographie et d'histoire: le reste du temps sera employé au clavecin et à l'harmonie. Vous trouverez votre couvert mis tous les jours et à tous les repas; et comme il ne suffit pas d'être nourri, qu'il faut encore être logé et vêtu, je vous donnerai cinq cents livres par an, c'est tout ce que je puis faire: voilà mon premier entretien avec M. Bémétzrieder.

Au bout de huit mois, dont les trois premiers s'étaient passés à essayer ses forces, ma fille s'est trouvée rompue dans la science des accords et dans l'art du prélude. Comme il m'arrivait souvent d'assister aux leçons, j'y remarquais un enchaînement, une suite qui ne pouvaient manquer de conduire au but. Je conseillais à M. Bémétzrieder d'écrire ces leçons pour ma fille et pour moi. Quand elles furent écrites, je jugeai qu'elles pouvaient être d'une utilité générale; elles étaient en mauvais français tudesque; je les traduisis dans ma langue avec le plus de simplicité et d'élégance qu'il me fut possible. Je leur conservai la forme de dialogues que l'auteur leur avait donnée, et je voulus que dans ces dialogues les interlocuteurs gardassent leur caractère. Voici en

abrégé la méthode de l'auteur, qui ne suppose pas la première idée de musique dans son élève.

Connaître les touches de l'instrument ; discerner les treize sons de l'octave et les douze intervalles qui les séparent ; ne considérer pour le moment de ces treize sons, que ceux qui servent à former les huit sons de l'octave diatonique ; s'instruire de la nature des sept intervalles qui forment entre eux ces huit sons ; distinguer deux modes, le majeur et le mineur, et la marche des huit sons de l'octave, tant en montant qu'en descendant dans l'un et l'autre mode ; prendre chacun des douze sons de l'octave chromatique pour tonique d'une nouvelle octave ; faire succéder, à chacun de ces toniques, huit sons suivant les modèles du majeur et du mineur ; reconnaître vingt-quatre tons, douze majeurs et douze mineurs ; s'occuper des rapports qui règnent et qui rapprochent ces tons, et se familiariser ainsi avec le nombre des dièses, des bémols, et des notes naturelles qui leur sont propres ; s'exercer dans ces vingt-quatre tons ; les posséder tous également ; jouer la gamme de chaque ton avec les deux mains ; former différens enchaînemens de gamme dans les tons relatifs ; parcourir tous ces tons à l'aide de différentes portions de gamme ; se faire une idée nette des clefs, des notes, de leur valeur, des mesures et des pauses, étude superflue pour ceux qui ne veulent ni lire ni écrire. Sentir qu'on peut, dans chaque ton, créer de la mélodie et de l'harmonie ; la mélodie qu'on ne tient que du génie et non d'un maître, mise à part, produire l'harmonie naturelle du corps sonore dans tous les tons ; enchaîner ces tons par quinte, par quarte, représentant chaque ton par sa gamme ou par une portion de sa gamme ; frapper cette harmonie principale indistinctement avec les deux mains ; s'assurer par des exemples qu'on n'altère point l'harmonie, en employant les sons qui la composent alternativement et sous diverses positions ; préoccuper tellement l'organe du corps sonore de chaque ton, que le ton, sa gamme et son corps sonore se présentent à la fois à la tête et aux doigts ; accoutumer insensiblement l'oreille aux changemens de ton, par la succession des tons donnés par la nature ; travailler jusqu'à ce que le corps sonore de chaque ton ait fixé son harmonie dans l'oreille ; avoir les vingt-quatre tons si familiers que l'on puisse dire, au milieu d'une marche, sans savoir le clavecin, c'est tel ou tel son ; un ton nommé à discrétion, en exécuter sur-le-champ la gamme, et parcourir toute l'étendue du clavier par une succession de gammes, à l'imitation du corps sonore ou de l'harmonie consonnante de la tonique ; introduire dans chaque ton cinq autres consonnantes, celle de seconde, tierce, quatrième, cinquième et sixième notes ; en former dans

tous les tons une phrase harmonique ; mettre des harmonies consonnantes par la pratique de la même phrase dans tous les tons ; saisir les caractères propres aux vingt-quatre tons.

Deux harmonies dissonantes introduites dans chaque ton , entrelacer ces harmonies avec les harmonies consonnantes de la tonique , de la quatrième , de la cinquième et de la sixième notes , et en former une nouvelle phrase harmonique à exercer dans tous les tons ; apprendre à connaître les accords que produisent les harmonies qu'on connaît , avec les basses qu'elles peuvent accompagner ; donner successivement pour base à chaque harmonie les notes qui la composent ; compter les rapports que ces harmonies font avec leurs basses , et déterminer ainsi la dénomination de ces accords par leur propre nature ; retenir que chaque harmonie consonnante fournit trois accords ; que chaque harmonie dissonante en fournit quatre , et qu'il y en a trois autres produits par l'harmonie dissonante de la dominante , accompagnant la tonique et les tierces majeure et mineure ; remarquer la place qui tient dans la gamme la basse de chaque accord , afin qu'on en puisse dire , comme par exemple de la fausse quinte , la basse de cet accord est sensible de l'octave ; l'harmonie qui la produit est la dissonance de la dominante ; donc pour faire un accord de fausse quinte en *sol* bémol majeur , il faut frapper pour basse la sensible *fa* de la main gauche , et de la droite exécuter l'harmonie dissonante de la dominante , *ré* bémol , *fa* , *la* bémol , *ut* bémol ; donc je suis en *si* bémol , si la fausse quinte est sur *la* et l'harmonie qui produit cet accord est *fa* , *la* , *ut* , *mi* , bémol , et ainsi de tous les autres accords et dans tous les tons.

Une note de basse étant donnée , accompagner chaque note de la gamme par toutes les harmonies qui renferment cette basse , et assigner à chaque note de la gamme les accords qui lui sont propres ; choisir un seul accord à chaque note , et accompagner la gamme avec la fausse quinte , le triton , l'accord parfait de la tonique , l'accord de sixte sur la tierce , et traverser tous les tons majeurs , connaître les signes indicatifs des accords sur les notes de basse , étude particulière à ceux qui se proposent de lire et d'écrire , inutile aux autres ; parcourir la gamme avec des accords dissonans seuls ; parcourir l'octave chromatiquement de la main gauche , l'accompagner de sa droite de plusieurs manières ; savoir ce que c'est que les accords de suspension , employer tous les accords spécifiés jusqu'ici en accompagnement à des progressions de basse qui promènent dans tous les tons ; se faire aux différentes manières d'entrer dans un ton et d'en sortir ; passer à l'harmonie d'emprunt , à l'harmonie superflue et aux accords qui en émanent.

Familiarisé avec ces deux nouvelles harmonies et avec leurs accords, parcourir de nouveau la gamme et en accompagner chaque note de toutes les harmonies qui la renferment, assignant derechef à chaque note tous les accords qu'elle peut supporter; revenir à l'octave chromatique, et la parcourir à l'aide de quelques accords d'emprunt et superflus; s'exercer à de nouveaux passages d'un ton à un autre, fournis par l'harmonie d'emprunt; traverser avec tous ces accords toutes les modulations par de nouvelles progressions de basse; savoir former soi-même une progression et pratiquer beaucoup d'accords sur la même basse, sans même la changer; reprendre les six harmonies consonnantes, en former deux nouvelles phrases harmoniques, l'une pour les tons majeurs, l'autre pour les tons mineurs.

Introduire dans chaque ton cinq nouvelles harmonies dissonantes, les lier aux six harmonies consonnantes et aux deux premières harmonies dissonantes, et en former une nouvelle phrase harmonique pour les tons majeurs et une autre pour les tons mineurs; discuter les accords produits par ces nouvelles harmonies; accompagner chaque note de la gamme en majeur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes et des sept harmonies dissonantes; accompagner chaque note de la gamme en mineur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes et des neuf harmonies dissonantes; connaître par quelques exemples l'usage des accords de septième; s'occuper de quelques nouveaux passages d'un ton dans un autre, et y entrer par trois, quatre, cinq, six ou sept dissonantes.

Récapituler soigneusement tout ce qui précède, ou se rendre compte des dièses et des bémols appartenant à chaque ton des rapports qui existent entre les différens tons; revenir sur les six harmonies consonnantes, les sept harmonies dissonantes en majeurs, les neuf harmonies dissonantes en mineur; approfondir par pratique et par réflexion toute la fécondité de cette richesse; frapper subitement un accord quelconque dans un ton donné, en accompagner une basse donnée, parcourir tous les tons, se rompre dans tous les changemens de tons et préluder comme l'élève le fait à la fin de l'ouvrage de M. Bémetzrieder, et comme peuvent le faire plusieurs de ses écoliers qui possèdent tout ce qui précède, qui l'exécutent, et qui rendent compte de leurs marches, les uns sans être capables de jouer un menuet, d'autres, même sans connaître une note de musique.

Cela paraît incroyable au premier coup; le fait n'en est pas moins vrai, et il y en a nombre d'expériences entre lesquelles je puis nommer ma fille, qui n'a pas encore dix-huit ans, qui ne s'est point fatiguée, et qui est sortie de cette étude dans l'es-

pace de huit mois , avec la certitude qu'elle n'oublierait jamais ce qu'elle avait appris , et l'attestation de nos premiers maîtres, qu'elle pourrait , au besoin , disputer un orgue au concours.

Telle est l'analyse de la partie pratique de l'ouvrage de M. Bémetzrieder , partie pratique indépendante de toute idée systématique.

La science de l'harmonie n'est donc plus une affaire de longue routine ; c'est donc une connaissance que l'on peut acquérir en très-peu de temps , et avec une dose d'étude et d'intelligence médiocre : on en peut donc faire une partie de l'éducation ; et tout enfant qu'on y aura appliqué , pendant une année au plus , pourra se vanter d'en savoir là-dessus , autant et plus qu'aucun virtuose.

Au sortir des leçons de M. Bémetzrieder , un élève suit sans peine la marche de la pièce de musique la plus fougueuse et la plus variée ; et toute la science de l'accompagnement se réduit à une lecture qu'on peut apprendre sans maître.

Sa théorie n'occupe que les dernières pages de son ouvrage ; ce sont , certes , les vues d'un homme de génie , ébauchées à la vérité.

Sans s'inquiéter beaucoup comment les treize sons de l'octave nous sont venus , il en forme vingt-quatre tons dont chacun renferme huit sons.

De ces huit sons quatre sont donnés par la nature du corps sonore , savoir ceux qui correspondent , 1 , 3 , 5 , 8 , ou le corps sonore , la tierce , la quinte et l'octave.

Entre ces quatre sons primitifs , l'art en a intercalé quatre autres destinés à appeler le retour des quatre sons naturels. Ces quatre appels correspondent aux nombres 7 , 2 , 4 , 6 , ou la septième , la seconde , la quarte et la sixte.

Toute musique , soit mélodie , soit harmonie , est fondée sur la nature des appels.

En *ut* ; *ut* , *mi* , *sol* , *ut* ; voilà les sons donnés par la nature ou la résonnance du corps sonore ; ce sont les termes du repos. Les appels ou les sons dissonans avec les sons naturels ; en *ut* , sont *si* , *ré* , *fa* , *la*.

Faire de la mélodie ou de l'harmonie , c'est faire succéder les tons naturels aux appels ; s'écarter de la nature et y revenir ; se fatiguer et se reposer.

On peut s'écarter du corps sonore , le choquer , l'appeler de plusieurs manières.

Un son en lui-même n'est ni consonnant , ni dissonant ; il ne l'est que relativement à d'autres ; ainsi en *ut* , dans le chant ,

si, ut, le *si* choque, appelle le son naturel et primitif *ut*, dissonne avec ce son.

Un son n'est en lui-même ni son naturel, ni appel, ni appelé, ni tonique, ni sensible; il peut devenir tout ce qu'il plaît d'en faire, selon qu'on le rapporte à tel ou tel autre son, ou à telle ou telle autre gamme.

En *ut*, dans l'harmonie dissonante de la dominante *sol*, *si, ré, fa*, les sons *fa, sol* conjoints forment la dissonance; les sons *si* et *ré* sont des intervalles disjoints et consonnans en eux-mêmes; mais chacun d'eux rapportés à la résonnance du corps sonore en choquant les sons naturels, dissonent avec eux, font désirer le retour de ce corps, tandis que le *fa* sollicite le *mi*.

Les appels ont différentes énergies; ce sont elles qui déterminent et la chaîne des sons naturels et le choix des basses.

Les mêmes appels peuvent inviter différens corps sonores.

Les appels s'ordonnent dans la phrase harmonique selon leur énergie, et chacun a sa place déterminée. Le corps sonore ne peut répondre qu'à deux, trois, quatre appels ou sollicitations successives.

De l'ordre successif des appels naissent la diversité de mesures, la place et la durée des sons appelés. Idée bien vraie et bien neuve.

L'harmonie résultante de l'harmonie dissonante de la sensible ou le sixième écart de la nature dans l'ordre des appels en majeurs, est la même chose que l'appel de la dissonance de seconde en mineur relatif, ou le quatrième écart de la nature selon l'ordre des appels dans ce mode.

La même grande dissonance ou le sixième écart de la nature dans l'ordre des appels en mineur, sollicite en même temps le corps sonore des quatre tons mineurs.

L'harmonie superflue appelle ou conduit à deux tons différens, éloignés l'un de l'autre d'un intervalle de fausse quinte ou de triton.

La douceur du repos étant limitée par la nature, l'énergie des appels l'est aussi; et tant qu'on ne trouvera pas le moyen d'augmenter cette douceur, il ne sera pas permis d'accroître à discrétion le nombre et la durée des appels; et voilà la seule règle d'admission ou d'exclusion d'un appel quelconque.

La théorie des appels satisfait à tous les phénomènes de la musique; elle est donc préférable à la base fondamentale.

On déduit de cette théorie tout le ressort de la marche musicale sans effort et sans exception.

On a fait quelques questions et quelques objections à l'auteur.

On lui a demandé la formation de la gamme dans ses prin-

cipes , et il l'a donnée plus simple , plus vraie , et avec bien moins de prétention que les auteurs qui l'ont précédé , regardant sa conjecture et les autres comme des frivolités plus nuisibles qu'utiles à la science pratique de l'art.

Il a prétendu que toute cette distinction scientifique des tons majeurs et mineurs dans une même gamme n'était qu'une impertinence , et il le prouve par le jugement de l'organe , la pratique de la musique , les principes de l'harmonie reçue , la facture des instrumens , et des expériences qu'il a faites , et qu'on peut refaire aisément , comme de donner à deux concertans leurs parties , l'une notée en *ut* dièse et l'autre en *ré* bémol , sans qu'ils soupçonnent , en exécutant , la supercherie qu'on leur a faite.

Il rapporte les différens caractères des modulations , à la préoccupation de l'oreille par un nouveau corps sonore , à la différence du grave à l'aigu , à la résonnance plus ou moins forte d'une tonique et d'une autre , à la facture de l'instrument , à son accord et à d'autres causes physiques.

Il regarde le mode mineur comme le produit de l'écart le plus faible de la nature.

A mon avis , s'il y a un bon livre original et utile , c'est celui de M. Bémetzrieder ; c'est celui-ci qui coupe bien franchement les lisières au génie ; et tant que ses antagonistes n'auront pas trouvé le secret d'empêcher le progrès de ses élèves , ils peuvent se taire.

M. Bémetzrieder compte parmi ses élèves des hommes et des femmes du premier rang , des musiciens par état , des hommes de lettres , des philosophes , de jeunes personnes , des personnes âgées (car l'âge et l'ignorance de la pratique de la musique n'y font rien) , des gens qui ont pris leçons pendant des années entières d'autres compositeurs , et qui n'ont rien appris ; et tous conviennent que sa morale conduit au but. Un des premiers maîtres d'accompagnement l'a adoptée et s'y conforme dans ses leçons ; il a même eu la franchise de dire que s'il en eût été l'inventeur , il se serait bien gardé de la publier.

Mais les nouvelles doctrines ne s'établissent jamais sans quelque opposition de la part de la vanité , de l'ignorance et de l'intérêt. L'intérêt et la vanité craignent qu'on ne les dépouille. L'ignorance ne veut rien apprendre , ou parce qu'elle croit tout savoir , ou parce qu'elle est paresseuse. A cette occasion je vais raconter un fait de la plus grande certitude. Dans une université étrangère , mais qui n'est pas éloignée de Paris , un jeune professeur , plein de lumière et de zèle , proposa de composer et d'imprimer un cours à l'usage de tous les colléges ; et son mo-

tif, très-solide et très-louable, était d'épargner un temps précieux qu'on perdait à dicter des cahiers; il laissait à chaque professeur la liberté de contredire le cours imprimé, lorsqu'il aurait des opinions qui lui paraîtraient vraisemblables. Il confie son idée à quelques amis, on l'approuve, il cherche à se faire des partisans; il visite ses confrères parmi lesquels il se trouva un vieux cartésien qui lui tint ce discours, dont il faut au moins approuver la sincérité. « Mon cher confrère, tu es jeune et je suis » vieux. Le temps de travailler, qui est présentement pour toi, » est passé pour moi. Je n'entends rien à votre nouvelle doc- » trine; jamais je ne la posséderais assez bien pour n'être pas à » tout moment embarrassé par mes écoliers. Cela est déplaisant; » au lieu que je me tire toujours d'affaire avec le *distinguo*. » Et puis voilà mon vieillard qui prend sa robe de professeur par les deux coins et qui se met à danser en chantant : *Il y a trente ans que mon cotillon traîne; il y a trente ans que mon cotillon pend*. Son jeune confrère se mit à rire, s'en alla et abandonna un projet excellent qui n'a point eu lieu.

Les exemples sont imprimés dans l'ouvrage de M. Bémetzrieder, le premier de quelque importance dans ce genre de typographie. C'est un volume in-4°. de 360 pages.

Sur l'Éloge de FÉNÉLON, par LA HARPE.

Vous permettez donc, madame, qu'on ajoute quelques mots au jugement que vous venez de porter de l'Éloge de Fénélon par M. de La Harpe, et je vais user de la permission. Relisez, et vous sentirez combien il y a peu de ressort au fond de cette âme. La déclamation d'un morceau, quel qu'il soit, est l'image et l'expression du génie qui l'a composé; il commande à ma voix, il dicte mes accens, il les affaiblit, il les enfle, il les ralentit, il les suspend, il les accélère. Jamais, dans le cours de cet éloge, on n'est tenté d'élever le ton, de l'abaisser, de se laisser emporter, de s'arrêter pour reprendre haleine; jamais on n'est hors de soi, parce que l'orateur n'est jamais hors de lui. Oh! pour l'art de se posséder, il le possède, et me le laisse au suprême degré. Aucune variété marquée dans le ton de celui qui déclame ce discours; donc aucune variété dans les sentimens, dans les pensées, dans les mouvemens. Il n'en est pas ainsi de Démosthène, de Cicéron, de Bossuet, de Massillon, même de Fléchier, phrasier et périodiste comme M. de La Harpe, mais qui a des momens de chaleur que M. de La Harpe n'a pas et n'aura jamais.

Je n'effacerai point votre éloge, bonne amie, parce que j'aime

à louer ; mais je me garderai bien d'être de votre avis. M. de La Harpe a du nombre dans le style , de la clarté , de la pureté dans l'expression , de la hardiesse dans les idées , de la gravité , du jugement , de la force , de la sagesse ; mais il n'est point éloquent et ne le sera jamais. C'est une tête froide ; il a des pensées , il a de l'oreille , mais point d'entrailles , point d'âme. Il coule , mais il ne bouillonne point ; il n'arrache point sa rive , et n'entraîne avec lui ni les arbres , ni les hommes , ni leurs habitations. Il ne trouble , n'abat , ne renverse , ne confond point ; il me laisse aussi tranquille que lui ; je vais où il me mène , comme dans un jour serein , lorsque le lit de la rivière est calme , j'arrive à Saint-Cloud en batelet ou par la galiote.

Qu'il s'instruise , qu'il serre son style , qu'il apprenne à le varier , qu'il écrive l'histoire ; mais qu'il ne monte jamais dans la tribune aux harangues. La femme de Marc-Antoine n'aurait point coupé la langue et les mains à celui-ci.

Son ton est partout celui de l'exorde ; il va toujours aussi compassé dans sa marche , également symétrisé dans ses idées , jamais ni plus froid , ni plus chaud. Il ne réveille aucune passion , ni le mépris , ni la haine , ni l'indignation , ni la pitié ; et s'il vous a touché jusqu'aux larmes , c'est que vous avez l'âme sensible et tendre.

Thomas et La Harpe sont les revers l'un de l'autre ; le premier met tout en montagnes , celui-ci met tout en plaines. Cet homme sait penser et écrire ; mais je vous dis , madame , qu'il ne sent rien , et qu'il n'éprouve pas le moindre tourment.

Je le vois à son bureau ; il a devant lui la vie de son héros , il la suit pas à pas ; à chaque ligne de l'histoire il écrit sa ligne oratoire ; il s'achemine de ligne en ligne jusqu'à ce qu'il soit à la fin de son discours ; coulant , faible , nombreux et doux comme Isocrate , mais bien moins plein , bien moins penseur , bien moins délicat que l'Athénien. O vous , Carnéade ! ô vous , Cicéron ! que diriez-vous de cet éloge ? Je ne t'interroge pas , toi qui évoquais les mânes de Marathon.

Cela est fort beau , mais j'ai peine à aller jusqu'au bout ; cela me berce.

Revenez sur l'endroit où il réveille du sommeil de la mort les générations passées pour en obtenir l'éloge du maître et du disciple. A ce début , vous vous attendez à quelque chose de grand , et c'est la montagne en travail.

Pour Dieu , mon amie , abandonnez-moi les poètes et les orateurs : c'est mon affaire. J'ai pensé envoyer votre analyse sans correctif. Est-ce là de l'éloquence ! C'est à peine le ton d'une lettre ; encore ne faudrait-il pas l'avoir écrite dans un premier

moment d'émotion. Jamais Fénelon ne m'est présent; j'en suis toujours à cent ans; c'est le sublime du raynaldisme mitigé, et puis c'est tout. Si l'abbé Raynal avait eu un peu moins d'abondance et un peu plus de goût, M. de La Harpe et lui seraient sur la même ligne.

Eh oui, mon ami, tout ce que tu dis du Télémaque est vrai; mais c'est ton goût et non ton cœur muet qui l'a dicté; si tu avais senti l'épisode de Philoctète, tu aurais bien autrement parlé. Et c'est ainsi que tu sais peindre le fanatisme, maudit phrasier! Le fanatisme, cette sombre fureur qui s'est allumée dans l'âme de l'homme à la torche des enfers, et qui le promène l'œil égaré, le poignard à la main, cherchant le sein de son semblable pour en faire couler le sang et la vie aux yeux de leur père commun.

Jamais une exclamation ni sur les vertus, ni sur les services, ni sur les disgrâces de son héros. Il raconte, et puis quoi encore? il raconte. Raconte donc, puisque c'est ta manie de raconter; jette au moule tes phrases l'une après l'autre, comme le fondeur y a jeté, comme le compositeur a arrangé les lettres de ton discours. Un homme qui avait quelquefois de l'éloquence et de la chaleur, me disait: Je ne crois pas en Dieu; mais les six lignes de La Harpe contre l'athéisme sont les seules que je voudrais avoir faites; et je pense comme cet homme, non que je croie ces lignes vraies, mais parce qu'elles sont éloquentes; encore l'orateur n'a-t-il rencontré que la moitié de l'idée. Avant de dire que l'athéisme ne rendait justice qu'au méchant qu'il anéantissait, fallait-il lui reprocher d'affliger l'homme de bien qu'il privait de sa récompense?

Sans doute, il faut être vrai et dans l'éloge et dans l'histoire; mais, historien ou orateur, il ne faut être ni monotone, ni froid.

Je n'use point, dit M. de La Harpe, du droit des panégyristes. Eh! de par tous les diables, je le sens bien, et c'est ce dont je me plains.

Et vous avez le front de me louer cela, vous l'abbé Arnaud, vous qui m'effrayez toujours du frémissement sourd et profond du volcan, ou des éclats de la tempête; vous qui me faites toujours attendre avec effroi, ce qui sortira des flancs de cette nuée obscure qui s'avance sur ma tête! Abandonnez cette aménité élégante et paisible aux mânes froides des gens de la cour, et à la délicatesse mince et fluette de votre collègue.

Je vous atteste ici, lecteurs, tous tant que vous êtes, soyez vrais, et dites-moi si l'on n'est pas toujours le maître de quitter cet éloge, de recevoir une visite, de faire un wisk, de se mettre

à table et de le reprendre , et si cela fera passer une nuit sans dormir.

Dieu soit loué ! voilà donc encore une demi-page qui aurait été du ton véhément de l'orateur , si l'on n'y avait pas mis bon ordre par les antithèses , les épithètes et le nombre déplacé : c'est la peinture de nos misères sur la fin du règne de Louis XIV.

Encore une fois , cet homme a du nombre , de l'élégance , du style , de la raison , de la sagesse ; mais rien ne lui bat au-dessous de la mamelle gauche. Il devrait se mettre pour quelques années à l'école de Jean-Jacques.

L'auteur dira qu'il a choisi ce genre d'écrire tranquille pour conformer son éloquence au caractère de son héros ; mais M. de La Harpe n'est jamais plus violent , et vous verrez que pour louer convenablement Fénelon , il fallait s'interdire tout mouvement oratoire.

Des Talens dans leurs rapports avec la société et le bonheur , par LA HARPE ; pièce de vers qui a remporté le prix à l'Académie française.

CELA commence froidement , continue et finit froidement : ce sont des vers enfilés les uns au bout des autres ; encore s'ils renfermaient chacun une idée grande, douce ou touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décele une poitrine étroite , une tête sans essor , sans cette fécondité qui entraîne l'homme , qui le fasse couler à flot , et qui , m'emportant avec lui , me force à le suivre jusqu'à la chute de sa grande nappe. C'est une eau fade qui distille goutte à goutte.

Est-ce sur ce ton qu'on loue l'éloquence dont il n'est pas dit un mot ? La poésie , dont il n'y a pas la moindre trace ? La musique , le plus chaud , le plus violent des beaux arts ? La peinture , que l'auteur a apparemment oublié de compter parmi les talens ? C'est surtout le moment où l'on a placé Hortense au clavecin , et son amant à côté d'elle , qu'il faut lire pour avoir un exemple de maussaderie et de platitude. Quand on s'avise de peindre un héros couvert de sang , se baignant dans les eaux de l'Hippocrène pour y déposer la poussière cruelle ramassée sur un champ de bataille , il faut concevoir d'autres images que celle du flûteur Blavet. Quand on se propose de chanter l'influence des talens sur les mœurs de la société et sur le bonheur de l'homme , il faut se pourvoir d'un autre fonds de réflexions.... Oui , la fable usée d'Amphion appelant les arbres et leur ombrage ; et les arbres dociles formant leur ombrage sur sa tête ; attirant du sein de leurs carrières le marbre et la pierre , et le

marbre et la pierre attirés formant l'enceinte d'une ville, m'aurait plu davantage que tous ces lieux communs d'un écolier de rhétorique qui va se creuser la tête et qui n'y trouve rien. N'avoir pas su faire vingt beaux vers sur quatre sujets qui auraient pu fournir chacun un grand poëme, cela ne se conçoit pas, et moins encore la bêtise de notre aéropage français, qui ne rougit pas de décerner sa couronne à une aussi misérable pièce. Il valait mieux en user avec M. de La Harpe comme l'académie de peinture avec Greuze, et lui dire : *Monsieur, votre poëme est mauvais; mais vous avez fait tant de belles choses, qu'il suffisait de nous envoyer un feuillet blanc avec votre nom pour obtenir le prix.* Le poëte s'adresse à tout, à l'ancienne Rome, au règne de Frédéric, au siècle de Louis XIV, aux travaux de l'académie, à ses concurrens dans la même carrière, frappe à toutes les portes, et personne ne lui répond. Arrachez quelques vers de l'éloge de Voltaire, et jetez le reste au feu, M. de La Harpe; si vous n'eussiez jamais fait que ce morceau sur les talens, nous aurions tous prononcé d'une voix unanime que vous n'en aviez point.

Sur le Discours de réception de l'abbé ARNAUD. 1771.

J'AI lu le discours de l'abbé Arnaud. Nulle grâce dans l'expression; pas une miette d'élégance; un ton dur et voisin de l'école. Si vous parlez d'harmonie, soyez harmonieux; c'est sous peine de passer pour un aveugle qui parle de couleur. Quand on se rappelle ou le nombre de Fléchier, ou le charme de Massillon, ou la hauteur et la simplicité de Bossuet, ou la facilité et la négligence de Voltaire, on est choqué du ramage sourd et rauque de l'abbé Arnaud. Il tourne sans cesse dans le même cercle d'idées sur les langues. Ce qu'il dit sur la comparaison de la nôtre avec le grec et le latin, n'a pas même le mérite d'être répété avec avantage. Et puis de petits écarts étrangers au sujet, qui déceleraient de la pauvreté et de la richesse déplacée. Par exemple, à quoi bon ce parallèle de l'œil et de l'oreille? Il ne manque là-dedans que quelques termes surannés pour nous donner un bon exemple de la rusticité d'un idiome qui commence à se polir. Je croyais que l'abbé pensait davantage. Autrefois il bouillait, aujourd'hui il me cahote; c'était du feu et de la fumée épaisse, à présent le bruit d'une mauvaise voiture.

*Sur la Réfutation des Dialogues de GALIANI sur les Grains ,
par M. MORELLET. 1772.*

Vous désirez savoir mon sentiment sur l'ouvrage que vous avez bien voulu me confier , et que je vous renvoie. Le voici : Je le trouve dur, sec, plein d'humeur et pauvre d'idées. L'auteur ne me paraît ni assez pourvu d'expérience , ni assez fort de raisons pour briser son adversaire comme il se l'est promis. Il le calomnie en plusieurs endroits ; il affecte de ne pas l'entendre, ou il ne l'entend pas en quelques autres. Ses réponses aux principaux raisonnemens qu'il attaque ne sont pas aussi victorieuses qu'il l'imagine ; il y en a auxquels il ne répond point du tout. Il disjoint les idées ; il aperçoit fort bien les inconvéniens des vues de l'auteur , il n'aperçoit pas les inconvéniens des siennes. Il attribue au chevalier ce que la vérité du dialogue exigeait qu'on mît dans la bouche de ses interlocuteurs , et il lui en fait un crime ou un ridicule. Tout cela est mal, et je vous proteste qu'à la place de l'abbé Galiani , je ne serais affligé de cette critique que parce que je me serais peut-être flatté d'un ton et d'un procédé plus honnêtes. Le caractère du réfuteur en sera un peu plus barbouillé ; on n'en aura pas plus haute opinion de sa suffisance , et la question n'en sera pas plus éclaircie. Les dialogues conserveront toute la faveur qu'ils ont obtenue , et l'ouvrage dont il s'agit n'aura qu'augmenté le nombre des ouvrages économiques qu'on ne lit plus. La lutte contre un homme de génie qui connaît le monde et les hommes , le cœur humain , la nature de la société , l'action et la réaction des ressorts opposés qui la composent , la force de l'intérêt , la pente des esprits , la violence des passions , les vices des différens gouvernemens , l'influence des plus petites causes , et les contre-coups des moindres effets dans une grande machine , est une lutte périlleuse , comme M. Turgot le savait bien , et comme M. l'abbé Morellet l'aura prouvé , après M. l'abbé Beaudeau , M. Dupont et M. de La Rivière. M. l'abbé Galiani n'a pas besoin , pour paraître grand , que M. l'abbé Morellet se mesure avec lui. Le seul parti que la critique pourrait tirer de son travail , ce serait d'en faire une bonne lettre qu'il enverrait à celui qu'il appelait à Paris son ami. Il y aurait dans ce sacrifice moins à perdre qu'à gagner ; car cet ouvrage passera sans faire la moindre sensation , malgré le nom et la célébrité de l'auteur à qui il n'en restera qu'un petit vernis d'homme noir. Après s'être donné une entorse à un pied , dans l'affaire de la compagnie des Indes , il ne faudrait pas s'en donner une à l'autre pied dans celle des bleds , car c'est sous peine de ne pouvoir plus marcher. Si l'abbé Morellet avait ceint le

tablier dans la boutique de M. de Mirabeau , et qu'il eût été personnellement offensé , qu'aurait-il fait de pis ? Je ne voudrais prendre ce ton amer qu'avec mon ennemi , encore ne serait-ce qu'en représailles. Je vois avec chagrin que les hommes de lettres font moins de cas de leur caractère moral que de leur talent littéraire. Cette réfutation nuira beaucoup à M. l'abbé Morellet , qui ne doit s'attendre ni à l'indulgence du public , ni à celle de ses amis : et c'est ce que je me ferais un devoir de lui dire , si je pouvais m'en expliquer avec lui , sans manquer à la confiance dont vous m'honorez. Je lui communiquerais aussi quelques endroits des lettres de l'abbé Galiani dont il n'aurait rien de mieux à faire que de justifier la bonne opinion. Voici , monsieur , comment le charmant Napolitain en parle dans la dernière que j'ai reçue : « Le cher abbé Morellet raisonne comme » sa tête le mène ; mais il agit par principes , ce qui fait que » je l'aime de tout mon cœur , bien que ma tête n'aille pas » comme la sienne , et que lui , de son côté , m'aime à la folie , » bien qu'il me croie machiavellino. Au reste , son âme , qui » est bonne , entraînera sa tête ; il finira par ne me pas répon- » dre , et par m'aimer davantage. » D'où vous conclurez que le petit machiavéliste italien s'entend un peu mieux en procédés que le philosophe français ; mais toute réflexion faite , je me persuade que l'abbé Morellet ne publiera pas ses guenillons recousus. Quoi qu'il en soit , comme censeur , je n'y vois rien qui doive en empêcher l'impression , sans même en excepter quelques paragraphes dont un examinateur précédent paraît s'être effarouché. Les économistes de profession sont bien d'une autre hardiesse , et la liberté , jointe au courage qu'ils ont de tout dire , est , à mon sens , un des principaux avantages de leur école.

Sur le Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux ; ouvrage traduit de l'anglais.

Il n'y a ni vues nouvelles , ni sentiment , ni chaleur , ni style dans une matière qui en comportait autant. Si j'ai jamais été tenté de refaire un ouvrage , c'est celui-là. A mesure que j'en continuais la lecture , il se présentait à moi une foule d'idées , tantôt conformes , tantôt contraires aux idées de l'auteur. Si c'est une grande avance pour celui qui veut écrire que d'avoir sous ses yeux un livre médiocre , celui-ci aura parfaitement bien ce mérite. On renfermerait en cinq ou six pages tout ce qu'on voudrait en avoir fait. Le reste est une rabâcherie sur la nature de l'homme et l'énorme distance qui le sépare des

animaux. Si l'auteur y avait bien regardé, il aurait vu que cet orgueilleux bipède était à peu près dans le règne animal, ce que le Titien est entre les peintres; inférieur à chacun et même à plusieurs, si l'on considère ses facultés séparées; supérieur à tous, si on les considère réunies. La raison, armée d'une pierre et d'un bâton, est seule plus forte que tous les instincts animaux.

Ce qu'il ajoute sur notre première éducation et sur l'avantage pour les mères d'allaiter elles-mêmes leurs enfans, est écrit partout; mais il est à propos de le répéter, jusqu'à ce qu'on ait opéré une conversion générale. Il y a un grand mot à dire et une triste vérité sur le génie: c'est que l'homme à qui la nature l'a départi, et la femme qu'elle a douée de la beauté, sont deux êtres condamnés au malheur; la femme par la séduction; le génie par l'ignorance et l'envie.

Quand on s'avise d'accuser la nation française de légèreté, il ne faut pas la louer de sa sociabilité, parce que le défaut qu'on blâme est l'effet de la qualité qu'on loue. Il faut que tout s'use en un moment chez un peuple où le même homme promène dans un jour une chose nouvelle dans cent endroits divers. Brisez les portes des sérails; mêlez à Constantinople les hommes avec les femmes; tâchez de communiquer à ces engourdis et stupides Musulmans, le même mouvement rapide qui emporte nos Français; devenus aussi sociables, bientôt ils seront aussi légers. Un seul de mes turbulens compatriotes *foisonne* plus que mille Musulmans.

O! combien de choses vraies, touchantes et douces il y avait à dire sur le penchant de l'homme vers la femme, la femme, l'être de la nature le plus semblable à l'homme, la seule digne compagne de sa vie, la source de ses pensées les plus délicieuses et de sa sensation la plus exquise et la plus vive, la mère de ses enfans; celle qui sait quand il lui plaît élever ou calmer les vagues de son cœur; l'unique individu sous le ciel qui sente ses caresses, et dont l'âme réponde pleinement à la sienne; celle qui vient dans ses embrassemens réunir la grâce et la force que la nature a séparées. Celui qui n'aime pas la femme est une espèce de monstre; celui qui ne la cherche que quand il en est averti par le besoin, sort de son espèce et se range à côté de la brute.

Si l'on parle du goût, il faut distinguer le goût de la nation qui est toujours le produit des siècles, et le goût d'un particulier qui est toujours le résultat d'une suite d'observations fines qu'on a quelquefois oubliées. La mémoire des observations passe, mais leur impression reste et dirige le jugement qu'on appelle tact.

Rien n'est plus rare que le tact exquis en musique. Plus l'expression d'un art est vague, plus il est difficile de la saisir. La parole grave en moi l'image ou l'idée; le pinceau le tient sous mes yeux; le son l'indique et s'éteint.

Parmi les qualités propres à l'homme, l'auteur compte la religion, qu'il regarde comme une de ses prérogatives les plus précieuses. Malgré tout ce qu'il en dit et que nous n'ignorons pas, toute religion suppose un Dieu qui s'irrite et qui s'apaise; car s'il ne s'irrite point, ou s'il ne s'apaise pas quand il est irrité, plus de culte, plus d'autels, plus de sacrifices, plus de prêtres. Je n'y verrai donc que le germe fécond des impostures et des haines les plus dangereuses; la corruption de la morale universelle; les transes de la vie et le désespoir de la mort. Car ce Dieu irascible et placable, qui est-ce qui ne l'a point irrité? Qui est-ce qui est sûr de l'avoir apaisé?

Résultat d'une conversation sur les égards que l'on doit aux rangs et aux dignités de la société.

DANS l'état de nature tous les hommes sont nus, et je ne commence à les distinguer qu'au moment où je remarque dans quelques uns ou des vertus qui leur concilient mon estime, ou des vices qui leur attirent mon mépris, ou des défauts qui m'inspirent pour eux de l'aversion. Dans la société c'est autre chose; je me trouve placé entre des citoyens distribués en différentes classes qui s'élèvent les uns au-dessus des autres, et décorés de différens titres qui m'indiquent l'importance de leurs fonctions. Un homme n'est plus simplement un homme, c'est encore le ministre d'un roi, un général d'armée, un magistrat, un pontife; et quoique la personne puisse être, sous la plus auguste de ces dénominations, la créature la plus vile de son espèce, il est une sorte de respect que je dois à sa place; ce respect est même consacré par les lois qui sévissent contre l'injure, non selon l'homme injurié, mais encore selon son état. La connaissance des égards attachés aux différentes conditions forme une partie essentielle de la bienséance et de l'usage du monde. L'ignorance ou l'oubli de ces égards ramène sous la peau d'ours et dans le fond de la forêt. C'est réclamer la prérogative du sauvage au centre d'une société civilisée.

J'ai été une fois menacé de la visite du roi de Suède actuellement régnant. S'il m'eût fait cet honneur, je ne l'aurais certainement pas attendu dans ma robe de chambre: au moment où son carrosse se serait arrêté à ma porte, je serais descendu

de mon grenier pour le recevoir. Arrivé sous mes tuiles, il se serait assis, et je serais resté debout; je ne lui aurais fait aucune question; j'aurais répondu le plus simplement et le plus laconiquement à ses demandes. Si nous avions été d'avis différen-
rent, je me serais tû, à moins qu'il n'eût exigé que je m'expliquasse; alors j'aurais parlé sans opiniâtreté et sans chaleur, à moins que la chose n'eût touché de fort près au bonheur d'une multitude d'hommes; car alors qui peut répondre de soi? Il se serait levé et je n'aurais pas manqué de l'accompagner jusqu'au bas de mon escalier.

Certes, je n'aurais fait aucun de ces frais pour le comte de Creutz, son ministre.

Quoique je sois honnête, même avec les valets, c'est une sorte d'honnêteté qui diffère de celle que j'observe avec les maîtres, avec les maîtres, s'ils sont mes amis, ou s'ils me sont indifférens, avec les maîtres qui m'ont accordé de l'estime et de l'amitié, s'ils sont seuls ou s'ils ont compagnie. Laisser apercevoir le degré d'intimité est souvent une indiscretion très-déplacée.

J'ai le son de la voix aussi haut et l'expression aussi libre qu'il me plaît avec mon égal; pourvu qu'il ne m'échappe rien qui le blesse, tout est bien. Il n'en sera pas ainsi avec le personnage qui occupe dans la société un rang supérieur au mien, avec l'inconnu, avec l'enfant, avec le vieillard. Je me permettrai avec un homme du monde une plaisanterie que je m'interdirai avec un ecclésiastique. Je ne plaisanterai jamais avec un grand. La plaisanterie est un commencement de familiarité que je ne veux ni accorder ni prendre avec des hommes qui en abusent si facilement et qu'il est si facile d'offenser. Il n'y a guère que ceux qu'ils dédaignent qui soient à l'abri de cet inconvénient. Malheur à ceux qui conservent la faveur des grands et qui ont avec eux leur franc parler! Ce sont pour eux des hommes sans caractère et sans conséquence.

Si jamais j'ai à m'entretenir avec le vicaire de la paroisse, mon curé et mon archevêque, et que j'écrive mon discours, je n'aurai pas besoin de mettre en tête, *voici ce que j'ai dit à l'un et à l'autre et au dernier*; on ne s'y trompera pas, et je n'aurai manqué d'honnêteté à aucun d'eux.

Je ne pense point que la culture des lettres, appartenant indistinctement à tous les états, ne soit pas une profession comme une autre. Tout le monde écrit, mais tout le monde n'est pas auteur; tout le monde parle, mais tout le monde n'est pas orateur. Il y a dans la société des hommes qui dessinent, qui peignent ou qui chantent, sans être ni musiciens ni artistes.

J'ai une assez haute opinion d'une profession dont le but est la recherche de la vérité et l'instruction des hommes. Je sais combien leurs travaux influent non-seulement sur le bonheur de la société, mais sur celui de l'espèce humaine entière. Je ne me serais pas cru avili si j'avais rendu au président de Montesquieu les mêmes honneurs qu'au roi de Suède.

Certes, le législateur aurait dû être mécontent de moi, si je ne lui avais accordé que les égards du président. On a élevé beaucoup de catafalques, on a conduit bien des fils de rois à Saint-Denis sans que je m'en sois soucié. J'ai assisté aux funérailles du président de Montesquieu, et je me rappelle toujours avec satisfaction que je quittai la compagnie de mes amis pour aller rendre ce dernier devoir au précepteur des peuples, et au modèle des sages.

Malgré toute la distinction que j'accorde au philosophe et à l'homme de lettres, je pense toutefois que peut-être on s'exposerait au ridicule en promenant dans la société la dignité de cet état, sans y être autorisé par des titres bien avoués.

L'homme de lettres qui jouit de la réputation la plus méritée, recevra toujours les égards qu'on lui rendra, avec timidité et modestie, s'il se dit à lui-même : *Que suis-je en comparaison de Corneille, de Racine, de La Fontaine, de Molière, de Bossuet, de Fénelon et de tant d'autres ?*

Il préférera la société de ses égaux avec lesquels il peut augmenter ses lumières, et dont l'éloge est presque le seul qui puisse le flatter, à celle des grands avec lesquels il n'a que des vices à gagner en dédommagement de la perte de son temps.

Il est avec eux comme le danseur de corde, entre la bassesse et l'arrogance. La bassesse fléchit le genou, l'arrogance relève la tête ; l'homme digne la tient droite.

La dignité et l'arrogance ont des caractères auxquels on ne se trompera jamais. Si je vois un homme qui écoute patiemment, de la part d'un grand, un mot qui le mettrait en fureur de la part de son égal, ou d'un ami dont il connaît toute la bonté, ou même d'un indifférent dont il n'a rien à espérer ou à craindre, je ne vois en lui qu'un arrogant. Si l'on n'est jamais tenté de lui adresser ce mot, dites qu'il a de la dignité.

J'ajouterais à ce qui précède beaucoup d'autres choses, si je ne craignais de tomber dans la satire personnelle. Je proteste, dans la sincérité de mon cœur, que je n'ai personne en vue, et que j'ai le bonheur de ne connaître que des hommes de lettres estimables et honnêtes, que j'aime et que je révère.

VARIANTES.

Page 613. « Puisse le ciel faire mentir cette triste prophétie ! »

C'est ainsi qu'on lit dans l'édition des OEuvres de Diderot, publiée par Naigeon. Mais dans le *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*, où Naigeon avait inséré auparavant le même morceau, on lit : « Puisse cette triste prophétie être aussi fausse que toutes celles que les Grotius, les Le Clerc, les Calmet, etc., ont commentées avec tant d'érudition, et si peu de jugement et de philosophie ! »

Page 643. « Les magistrats ont déclaré que, etc. »

Dans la *Correspondance* de Grimm, où ce morceau est inséré avec quelques différences, on lit : « Le dégoût de vivre saisit les femmes de Milet ; les magistrats déclarent que, etc. »

Ibid. « Avec un peu de douleur et de sensibilité, etc. »

On lit dans Grimm : « Avec un peu de couleur et de sensibilité, etc. »

Page 645. « Affranchies de toute servitude, etc. »

Voici comment cette tirade est citée par Grimm : « Affranchies de toute servitude, je vous aurais mises au-dessus de la loi ; vous auriez été sacrées en quelque endroit que vous eussiez paru. Quand on veut écrire des femmes, il faut, M. Thomas, tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et secouer sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. Il faut être plein de légèreté, de délicatesse et de grâces, et ces qualités vous manquent. Comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'on secoue sa patte, il faut qu'il en tombe des perles, et il n'en tombe aucune de la vôtre.

Page 646. « Thomas ne dit pas un mot des avantages du commerce des femmes pour un homme de lettres ; et c'est un ingrat. »

La fin de cette phrase est différemment rapportée par Grimm : « Et je ne crois pas que ce soit par ingratitude. »

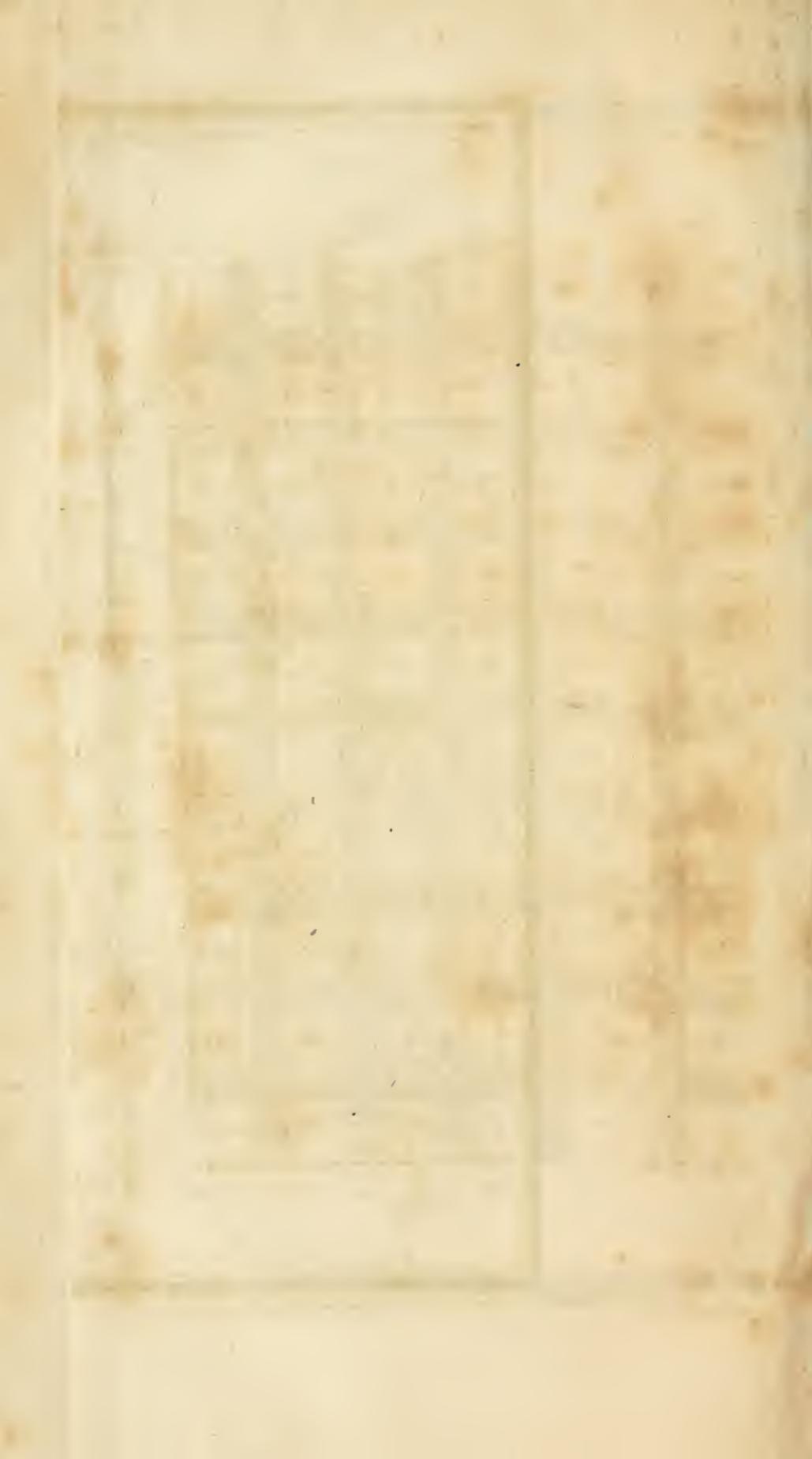


TABLE DES MATIÈRES

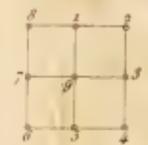
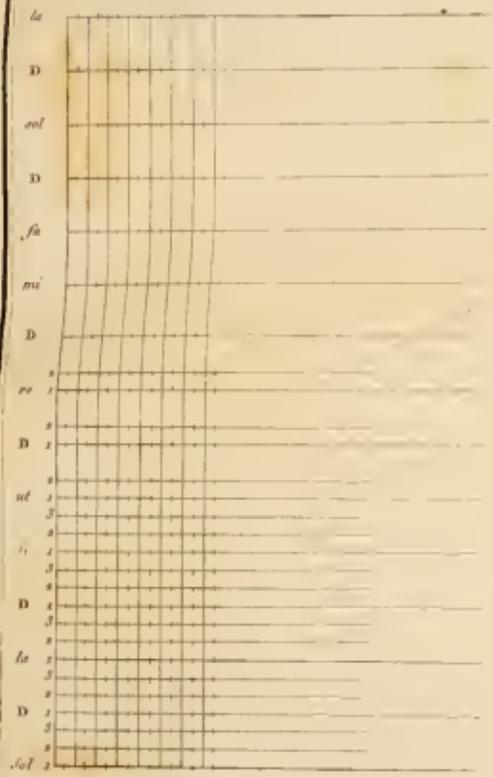
CONTENUES DANS CE VOLUME.

ESSAI SUR LE MÉRITE ET LA VERTU.	1
Discours préliminaire.	5
PENSÉES PHILOSOPHIQUES.	103
Addition aux Pensées philosophiques.	126
De la suffisance de la Religion naturelle.	132
INTRODUCTION AUX GRANDS PRINCIPES , ou Réception d'un Philosophe.	142
Le Prosélyte répondant par lui-même.	144
Examen du Prosélyte répondant par lui-même.	151
Réponse de Diderot à l'Examen du Prosélyte répondant par lui-même.	155
OBSERVATIONS SUR L'INSTRUCTION PASTORALE de Mgr. l'évêque d'Auxerre.	163
LETTRE A MON FRÈRE.	199
ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE AVEC LA MARÉCHALE DE ***.	203
MÉMOIRES SUR DIFFÉRENS SUJETS DE MATHÉMATIQUES.	217
Premier Mémoire : Principes généraux d'Acoustique.	221
Second Mémoire : Examen de la Développante du Cercle.	260
Troisième Mémoire : Examen d'un Principe de mécanique sur la tension des cordes.	274
Quatrième Mémoire : Projet d'un nouvel Orgue.	276
Cinquième Mémoire : Lettre sur la Résistance de l'air au mouvement des Pendules.	285
LETTRE SUR LES AVEUGLES , à l'usage de ceux qui voient.	297
LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS , à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent.	353
PENSÉES SUR L'INTERPRÉTATION DE LA NATURE.	417
PRINCIPES PHILOSOPHIQUES SUR LA MATIÈRE ET LE MOUVEMENT.	459
SUPPLÉMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE.	464
PRINCIPES DE POLITIQUE DES SOUVERAINS.	499
MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET DE PHILOSOPHIE.	520
Entretien d'un père avec ses enfans , ou du danger de se mettre au-dessus des lois.	<i>ibid.</i>
Lettre à la comtesse de Forbach , sur l'Éducation des enfans.	537
Regrets sur ma vieille robe de chambre , ou Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune.	541
Lettre traduite de l'anglais de Ramsay , peintre du roi d'Angleterre , par Diderot , à qui elle était adressée.	546
De TÉRENCE.	553
De l'ouvrage de l'abbé Roussier , sur les Systèmes de Musique des anciens peuples.	561
Sur la sixième Ode du troisième livre d'Horace ; à l'abbé Galiani.	567
Sur un passage de la première Satire du second livre d'Horace.	577
Lettre d'un citoyen zélé , qui n'est ni chirurgien ni médecin , à M. D. M., maître en chirurgie.	586
Sur l'Histoire de la Chirurgie , par Peyrilhe.	595

Éloge de Richardson , auteur des romans de Paméla , de Clarisse et de Grandisson.	600
Sur l'Histoire du Parlement de Paris , par Voltaire.	613
Sur la princesse d'Ashkow. 1770.	615
Lettre à M. *** , sur l'abbé Galiani.	621
Sur les Lettres d'un Fermier de Pensylvanie , aux habitans de l'Amérique septentrionale.	624
Sur BOULANGER.	627
Sur le livre de l'Esprit , par Helvétius.	632
De l'Essai sur les Femmes , par Thomas.	638
Sur le poème de l'Art de Peindre , par Watelet.	647
Sur le poème de la Peinture , par Le Mierre.	654
Sur le Prospectus du Dictionnaire du Commerce , par l'abbé Morellet. 1770.	669
Sur le poème des Saisons , par Saint-Lambert.	672
Avis à un jeune poète qui se proposait de faire une tragédie de Régulus.	687
Les Jésuites chassés d'Espagne ; Précis historique rédigé sur les Mémoires fournis par un Espagnol.	691
Don Pablo Olavidès ; Précis historique , rédigé sur des Mémoires fournis par un Espagnol.	698
Sur l'Éloge de la ville de Moukden et de ses environs , poème composé par Kien-Long , empereur de la Chine et de la Tartarie ; ouvrage traduit du chinois en français par le P. Amiot, et publié par M. de Guignes.	703
Sur les Recueils philosophiques et littéraires , publiés par la Société typographique de Bouillon.	707
Sur les Observations sur la religion , les lois , le gouvernement et les mœurs des Turcs ; traduit de l'anglais de M. Porter , par Bergier.	710
Sur le Voyage en Italie , par Cochin.	712
Sur l'Éloge du Dauphin , par Thomas.	714
Des Recherches sur le Style , par Beccaria. 1771.	719
Réflexions sur un ouvrage publié à l'occasion de la renonciation volontaire de Rousseau au droit de citoyen de Genève.	722
Sur l'Assemblée de Cythère , par le comte Algarotti.	724
Sur LA FONTAINE.	725
Réflexion sur l'Ode.	726
De la Dissertation sur la Poésie rythmique , par Bouchaud.	729
Sur la tragédie du Siège de Calais , par de Belloy.	731
Sur les Leçons de Clavecin , ou Principes d'Harmonie , par Bémétriedier.	733
Sur l'Éloge de Fénelon , par La Harpe.	740
Des Talens dans leurs rapports avec la société et le bonheur , par La Harpe.	743
Sur le Discours de réception de l'abbé Arnaud. 1771.	744
Sur la Réfutation des Dialogues de Galiani sur les Grains , par M. Morellet.	745
Sur le Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux ; ouvrage traduit de l'anglais.	746
Résultat d'une conversation sur les égards que l'on doit aux rangs et aux dignités de la société.	748
VARIANTES.	751



p. 278.



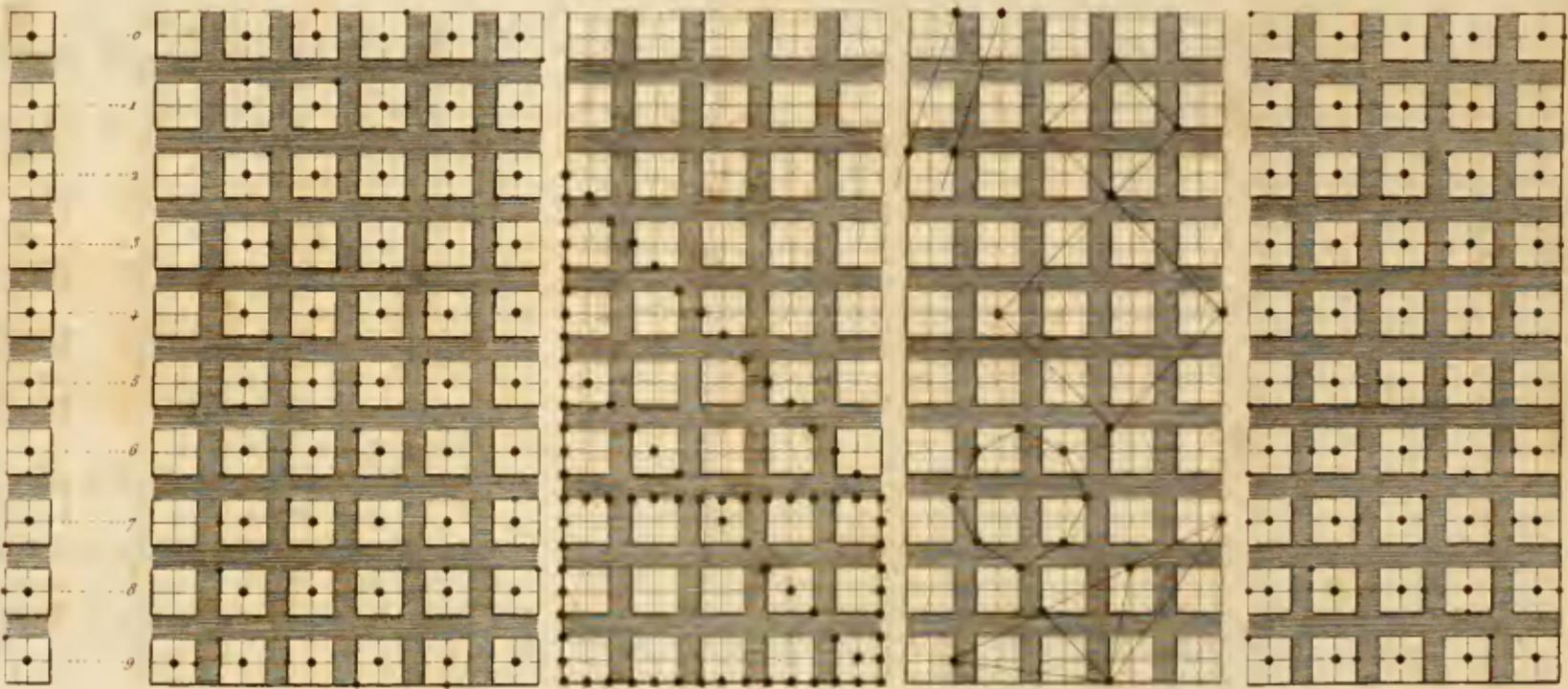
p. 310

p. 311

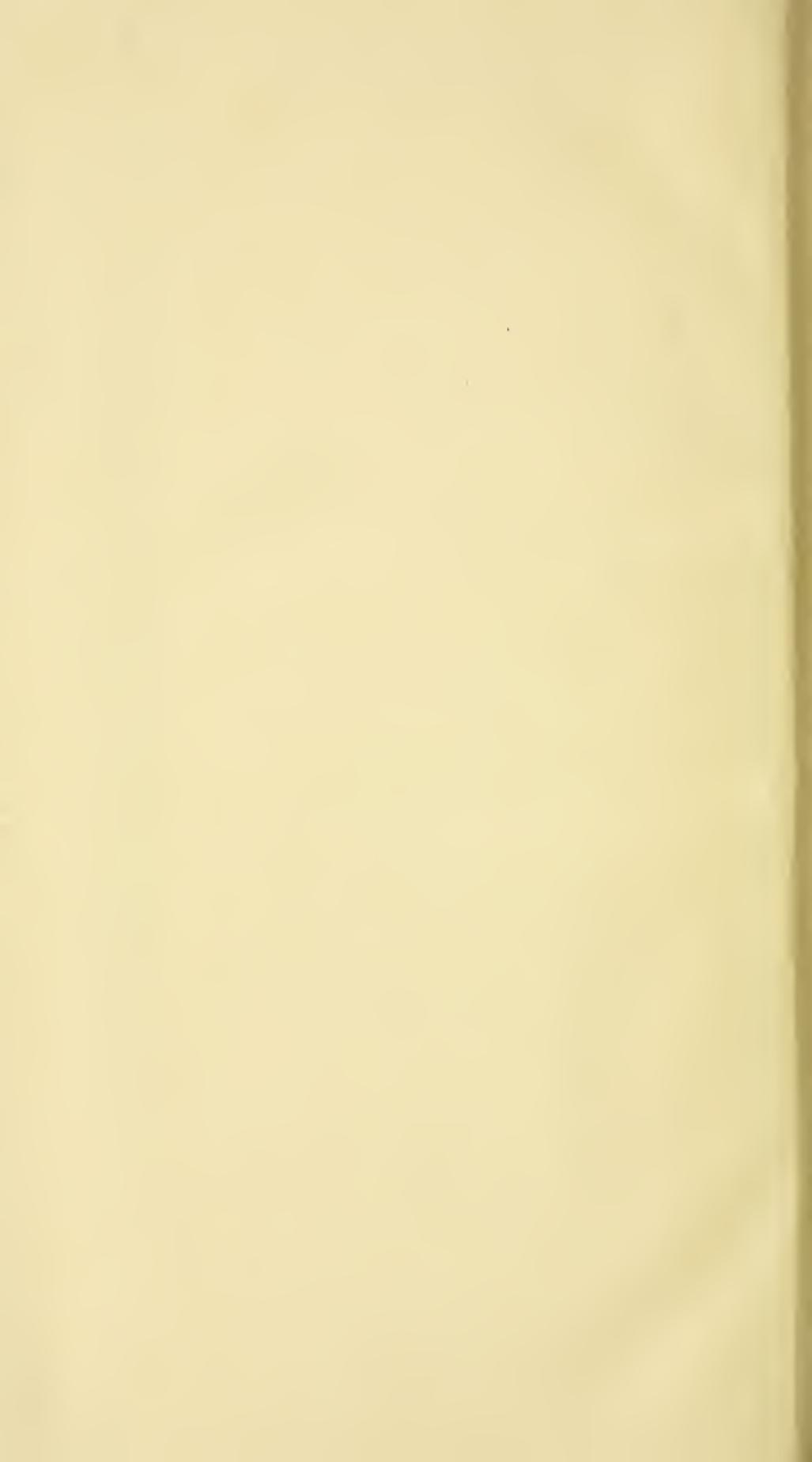
p. 311

p. 312

p. 312



II. III. IV. V. VI.





University of
Connecticut
Libraries



39153020755486

